



23 1968

Universitäts  
BIBLIOTHECA

DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.

---

---

*TOME NEUVIÈME.*

---

---

NOUVELLE ÉDITION

LA NOUVELLE

DES

10 AT

DICTIONNAIRE  
DE LA  
NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie  
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes  
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés  
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création  
héritages, alliances, donations, substitutions  
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE  
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE  
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES LES  
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondu, réimprimée conformément au texte des Auteurs  
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms  
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL  
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises  
dans cette édition.

TOME NEUVIÈME.

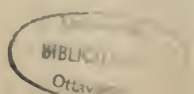


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVI



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

No. 1000

CS

587

.L2

1863

v. 9





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.



ARREAU (du), en Limousin & en Périgord : Famille divisée en deux branches. De la première est

GABRIEL DU GARREAU, Ecuyer, Seigneur de Leyfard & de Grésignac, né le 21 Juin 1725, marié, le 5 Juillet 1746, avec *Anne-Louise Picaud*, fille de *Jules-Joseph*, Seigneur de la Blancherie, ancien Garde-du-Corps du Roi, & d'*Anne de Bragéas*, dont :

1. LOUIS, né le 21 Mai 1747;
2. JACQUES, né le 27 Mars 1749;
3. FRANÇOIS, né le 23 Octobre 1750;
4. MARIE, née le 7 Mai 1748;
5. GABRIELLE, née le 16 Avril 1752;
6. ANNE-LUCRÈCE, née le 20 Avril 1753;

*Tome IX.*

7. MARIE, née le 22 Mai 1755;
8. Et autre MARIE, née le 21 Juin 1756

La seconde branche a pour chef

GABRIEL DU GARREAU, Ecuyer, Seigneur de la Mefchenie, marié, le 15 Avril 1749, à *Anne-Lucrèce Chiquet*, fille de *Léonard-Mathurin*, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marguerite Chiquet*. Il a eu de ce mariage :

1. FRANÇOIS, né le 29 Mai 1752;
2. ANTOINE, né le 20 Juillet 1754;
3. JACQUES, né le 4 Juin 1757;
4. GABRIELLE, née le 4 Février 1750;
5. Et MARIE, née le 5 Août 1753.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un cœur, dans lequel est fiché une croix de même. (Voyez l'Armorial général de France, reg. V, part. I.)

A

GARRIGUESDELADEVÈZE, en Languedoc : Famille dont il est aussi parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. 111, part. I. Elle subsiste dans

JOSEPH DE GARRIGUES DE CITON DE LA DEVÈZE, né le 16 Janvier 1698, marié, le 15 Janvier 1732, à *Esprite-Marguerite-Emilie de Montcalm*, fille de *Louis-Jean-Pierre*, & de *Madeleine Girard de Colondres*, dont : un garçon & trois filles.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or*, qui est DE GARRIGUES ; *aux 2 & 3 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe*, qui est DE CITON.

GARSALER, Ecuyer, Sieur de la Vacquerie & de la Chefnye, en Normandie, Election de Bayeux. C'est une ancienne Noblesse dont nous ignorons l'existence, mais les armes sont : *d'argent, au croissant de gueules*.

GARVILLE, dans le Bas-Armagnac. Nous ne pouvons donner qu'une notice de cette Famille, faute de Mémoire.

JEAN DE GARVILLE, Sieur de Bonas, épousa, en 1559, *Ursule de Fleurian*, & en eut :

PAUL, Sieur de Bonas, marié, en 1581, avec *Julienne d'Esparbès* ;  
Et FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE GARVILLE épousa *Marie de Chastanet*, dont :

1. PIERRE-ETIENNE, qui suit ;
2. BERNARD ;
3. Et JACQUES, Chanoine en 1633, fuyant une obligation qu'il passa, la même année, en faveur de PIERRE-ETIENNE, son frère.

PIERRE-ETIENNE DE GARVILLE fut institué héritier, par le testament de sa mère, en 1612.

JEAN DE GARVILLE, que nous croyons son fils, épousa, l'an 1660, *Marie Despax*, de laquelle il eut :

JEAN-PIERRE DE GARVILLE, qui servit en qualité d'Officier d'Infanterie & au ban de la Noblesse, fuyant un certificat du Commandant, comme il passa en revue le 18 Juillet 1694, & fut Chevalier d'honneur au Présidial d'Auch en 1701. Il a laissé :

AUGUSTIN DE GARVILLE, actuellement vivant, & marié, qualifié de *Noble* dans son extrait baptistère.

GAS (DU), dans le Lyonnais. N..... DU GAS eut pour enfans :

LAURENT, qui suit ;  
FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Quinonnas, à côté de Thurins, dans le Lyonnais, ancien Capitaine d'Infanterie, non marié ;  
LOUIS-MARIE DU GAS DU SOUCY, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie ;  
CLAUDINE, mariée & veuve, avec un fils, en 1754, de *Philibert de Bellevue*, Conseiller à la Cour des Monnoies ;  
Et N..... DU GAS, Religieuse Ursuline à Vienne en Dauphiné.

LAURENT DU GAS, Prévôt des Marchands de Lyon, & Commandant pour le Roi, a épousé : 1<sup>o</sup> N..... *Coupe* ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Anne Boffet de Châteaubourg*. Du premier lit vinrent :

PIERRE, qui suit.

Et du second lit il eut :

LOUIS, Capitaine d'Infanterie, marié à *Marie-Louise Laurens*, dont il a eu pour fils unique,

JEAN-LOUIS, reçu dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, qui est aujourd'hui Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

N..... DU GAS, mariée à N....., Baron de Rivérie, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, Lieutenant des Maréchauffées de France, Seigneur de Rivérie dans le Lyonnais, fils du Baron de Rivérie, mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Briançon ;

Et CLAUDINE, mariée, en 1765, à N... *Bouika de Chanzieu*, cinquième Conseiller de son nom, à la Cour des Monnoies & Sénéchauffée de Lyon ;

PIERRE DU GAS, mort en 1757, Prévôt des Marchands & Président à la Cour des Monnoies, épousa N..... *de Bourgellas*, dont il laissa :

ETIENNE, Seigneur de Thurins, Président à la Cour des Monnoies de Lyon, non marié ;  
Et CATHERINE, marié à N..... *Morel*, Conseiller honoraire à la même Cour des Monnoies.

Les armes : *d'azur, au sautoir ondé d'or, cantonné de 4 befans du même*.

GASCHIER, Famille illustre, l'une des plus anciennes de la ville de Clermont en Auvergne.

N... GASCHIER, Lieutenant-Criminel de

Clermont en Auvergne, & coulin germain de N... GASCHE, Maître des Comptes à Paris, a eu, entr'autres enfans : N... GASCHE, mariée, le 26 Juillet 1736, à N... de la Gaye, Seigneur & Vicomte de Lanteuil, d'ancienne Noblesse, & des mieux alliés dans la Province de Limousin & Vicomté de Turenne. (*Mercur de France*, du mois de Septembre 1736, pag. 2153.)

GASCOGNE. C'est un démembrement de l'Aquitaine, qui a été connu dans l'ancien tems sous le nom de troisième Aquitaine ou Novempopulanie. Elle est, depuis plusieurs siècles, comprise dans le Gouvernement de Guyenne. La Gascogne a eu ses Ducs particuliers, qui d'abord ont été électifs. GENIALIS fut le premier établi Duc des *Vascons* ou *Gascons* en 602. On en compte douze : ARNAUD, qui possédoit ce Duché en 864, fut le dernier des Ducs électifs, & après lui, ce Duché fut gouverné par des Ducs héréditaires.

SANCHE, surnommé *Mitarra*, en fut le premier Comte héréditaire. Le nom de *Mitarra*, qui signifie en langue Arabe *ruine & dégat*, lui fut donné en sa jeunesse, à cause des courtes qu'il faisoit pendant la guerre sur les frontières des Sarrazins, dont il étoit le fléau & la ruine. Sa postérité a fini à BERLENGER ou BÉRANGER, Duc de Gascogne & Comte de Bordeaux, tué en 1039. Par sa mort sans lignée, Bordeaux & la Gascogne furent réunis au Duché de Guyenne. Voyez GUYENNE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; à la gerbe d'or, liée d'azur.*

GASCOING, ancienne Famille de Normandie, Election de Coutances, dont il est parlé dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 1992, & de laquelle étoit GUILLAUME I. E. GASCOING, Sieur de la Halle, marié, le 3 Mai 1534, à *Jacqueline de Murdrac*.

Les armes : *d'argent, à une tiercefeuille de gueules, accompagnée de trois merlettes du même.*

GASCO, Famille noble originaire de Gascogne, dont étoit

JEAN DE GASCO, fils de GUILLAUME, Trésorier de France & Intendant de Guyenne, qui fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 15 Avril 1581. Il épousa *Efsher de Vallier*, fille de *Joseph*, Seigneur de Calon, Conseiller au Par-

lement de Bordeaux, & de *Marquerite de Beuquet*, suivant le *Mercur de Décembre* 1703. Il eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, Baron de Portès & de Cucumont, Conseiller au Parlement de Bordeaux, mort sans postérité ;
2. BLAISE, qui suit ;
3. Et ETIENNE, Prieur de Mareil, Aumônier de la Duchesse d'Orléans.

BLAISE DE GASCO, Capitaine de Cavalerie, puis Conseiller au Parlement de Bordeaux, eut de son mariage :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. & 3. Deux fils, Capitaines au Régiment du Roi ;
4. Et PIERRE, Baron de Cucumont & de Portès, marié à N... de *Marfolde*, fille du Président & Lieutenant-Général de Saintes, auquel il succéda. Elle étoit veuve de N... du *Bourdet*, Capitaine aux Gardes. Il en eut : N... DE GASCO, Président & Lieutenant-Général de Saintes en 1590.

ALEXANDRE DE GASCO, Baron de Portès, Conseiller au Parlement de Bordeaux, eut de sa femme, dont on ignore le nom, un garçon & une fille, mariée à N... de *Gombault*, Conseiller au Parlement de Bordeaux. (C'est ce que nous favons sur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'azur, au griffon d'or; au chef d'argent, chargé de trois molettes d'éperons d'azur.*

GASPARD DE BREUL, en Dombes : Famille qui remonte à JEAN DE GASPARD, Conseiller ordinaire de HUMBERT, Sire de Toire & de Villars, en 1390, puis son Chancelier.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, 2 & 1; au chef d'argent, chargé de 3 bandes de gueules.*

GASPARI ou GASPARO, Famille originaire de l'Isle de Corse, & établie à Marseille depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est alliée aux Maisons d'*Agoult-d'Ollières*, de *Riquetti* & de *Rodulf*, Famille actuellement éteinte, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte. Il ne reste plus de cette Famille de GASPARI que deux filles, l'une & l'autre veuves en 1759, la première du Sieur de *Citrany*, & la seconde du Sieur *Julien*.

Les armes : *d'azur, à la fleur-de-lis d'or, accompagnée de trois étoiles du même, à*

huit rais, posées 2 & 1. (Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 457, & tom. II, p. 595, aux Additions.)

GASPARI, autre Famille du même nom, de laquelle est N... GASPARI, marié à Marseille, où il fait sa demeure, avec N... Prudent, de laquelle il n'avoit point de postérité en 1757.

GASQUET DE VILLENEUVE, Famille noble & très-ancienne, qui tenoit un rang distingué à Marseille, lorsque cette Ville Anféatique se gouvernoit elle-même sous un Podestat.

I. BERTRAND DE GASQUET, 1<sup>er</sup> du nom, fut un des nobles & plus illustres Citoyens que Marseille envoya, en 1262, vers le Roi CHARLES 1<sup>er</sup>, Comte de Provence, pour traiter de la paix. Les Historiens de Provence & ceux de Marseille ont fait mention de cette députation solennelle. César Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, donne à ces Députés les qualités de Nobles & d'Ambassadeurs; & Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, les qualifie de *Geutlshommes* (a). Il eut pour fils :

II. JACQUES DE GASQUET. On ignore si ce fut lui, ou BERTRAND II, son fils, qui quitta Marseille pour venir s'établir à Tourves. L'Abbé Marcheti, dans son *Discours à Louis XIV*, imprimé à Marseille chez Brebion en 1670, place (pag. 61) la Famille DE GASQUET parmi les anciennes Familles nobles de Marseille, qui n'y subsistoient plus alors, depuis environ 300 ans. En effet, ce fut à cette époque que plusieurs Familles se retirèrent de cette Ville, à l'occasion de la guerre civile des Gibelins & des Gueufhes qui la divisoient, comme le remarque Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, pag. 168.

III. BERTRAND DE GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, est compris dans un ancien Cartulaire des délibérations de la Vallée de Tourves, Seiffon & Gueilet, au nombre des Officiers de Police en l'an 1390. Son nom est suivi d'un *M* ma-

(a) On lit dans l'acte de cette députation, conservé dans les Archives du Roi, Chapitre de paix, & dans celles de la ville de Marseille: *Constituerunt tractatores pacis cum Domino Comité Provincie; nobiles viros Guillelmum de Lauris, Hugonem Vivandi, Guillelmum de Monteolio, Bertramum Gasqueti, &c.; quibus dederunt liberam & plenam potestatem pacem faciendi & reformandi, &c., an. 1162.*

juscule, qui est l'abréviation de *Miles*, Chevalier. Il avoit épousé, vers 1350, *Béatrix de Bontos*, dont il eut :

1. BERTRAND, qui fut;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche qui prit le titre de Seigneur de *Carros* & de *Valettes*, rapportée ci-après.

IV. BERTRAND DE GASQUET, III<sup>e</sup> du nom, est nommé, en 1391, le premier des dix Conseillers-Gouverneurs des trois Communautés de la Vallée de Tourves, par lesquelles elles étoient alors régies. Il devoit y en avoir deux nobles de race, selon l'acte des privilèges accordés à cette Vallée, en 1350, par la Reine JEANNE, confirmés par le Comte Raymond de Baux, en 1354, conservés dans les Archives du Roi, registre Pelican, fol. 391. Il avoit épousé, vers l'an 1387, *Madeleine d'Amgline*, suivant un acte de nomination de Tuteurs & Curateurs fait en faveur de son fils aîné, du 21 Juin 1409. Il eut pour enfans :

1. PIERRE, qui fut;
2. Et VILETE DE GASQUET.

V. PIERRE DE GASQUET, I<sup>er</sup> du nom, fut, par une distinction remarquable, seul présent, avec Giraudon de Nogaret, à l'acte de confirmation des privilèges renouvelés par Louis d'Arcussia, en 1427. Il testa, en 1431, devant *Rodolphe de Subtysemore*, Notaire à Tourves, fit quelques legs à *Huguette de Morel*, son épouse, institua pour ses héritiers GUILLAUME II, & BERTRAND DE GASQUET, IV<sup>e</sup> du nom, fils dudit GUILLAUME, & il mourut sans postérité. Ladite *Huguette de Morel* fit son testament le 24 Décembre 1449 (*Mathieu Pageti*, Notaire), en présence de Louis d'Arcussia, Seigneur de Tourves, son exécuteur testamentaire, par lequel elle fit son héritière *Alayette de Morel*, sa sœur, épouse dudit GUILLAUME DE GASQUET, II<sup>e</sup> du nom.

#### BRANCHE

qui prit dans la suite le titre de Seigneur de *Carros* & de *Valettes*, & qui résida à *Saint-Maximin*.

IV. GUILLAUME DE GASQUET, I<sup>er</sup> du nom, second fils de BERTRAND II, & de *Béatrix de Bontos*, est mentionné, avec son frère BERTRAND III, avec la qualité de Noble, dans deux actes du Conseil des années 1395 & 1397. Il avoit épousé N... *Monerit de Seillon*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et SUSANETTE de GASQUET.

V. GUILLAUME de GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, fut mis, comme Noble, au nombre des dix Conseillers-Gouverneurs dans le Conseil-Général du 31 Mai 1450. Il eut d'*Alayette de Morel*, son épouse :

VI. BERTRAND de GASQUET, IV<sup>e</sup> du nom, aussi mentionné plus de trente fois, en qualité de Noble, dans le Cartulaire des délibérations du Conseil, aux années 1459 & 1460, *Nobilis Bertrandus Gasqueti*. De son mariage, contracté au mois de Mai 1440, avec *Antoinette de Pinto*, fille de *Mathieu*, Viguier de la Baronnie, naquirent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, auteur de la branche des Marquis de *Clermont*, établie à Figeac, rapportée ci-après.

VII. ANTOINE de GASQUET, I<sup>er</sup> du nom, épousa, 1<sup>o</sup> à *Tourves*, *Françoise de Catalan*; & 2<sup>o</sup> *Catherine d'Albret*. Du premier lit il eut :

VIII. PIERRE de GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, qui est souterit *Nobilis Petrus Gasqueti*, dans un Conseil-Général de la Vallée de *Tourves*, du 30 Mars 1482, suivant un acte du 21 Décembre 1521, où ses enfans sont mentionnés. Il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, Prêtre séculier;
3. ETIENNE, qui prit le parti des armes;
4. BERTRAND, lequel se distingua dans les guerres d'Italie sous François I<sup>er</sup>, & fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui, en 1536 & 1542, eurent commission de lever une bande ou compagnie d'Infanterie d'environ de 200 hommes, pour en former ou compléter la légion de Provence, dont Etienne de Cormis étoit Colonel, & aller renforcer l'armée du Duc d'Enghien. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de *Capitaine GASQUET*, de même que plusieurs autres Gentilshommes Provençaux. On n'arrivoit alors au grade de Capitaine dans une légion, qu'après de longs services, & on ne l'accordoit qu'à la Noblesse, conformément à l'Ordonnance de François I<sup>er</sup>, de l'an 1534, rapportée par Fontanon. Martin du Bellay raconte dans ses *Mémoires*, pag. 490, qu'on tira de différentes compagnies d'Infanterie, tant Françaises qu'Italiennes, 7 ou 800 Arquebustiers, qui furent mis à la tête de l'armée pour servir d'enfans-perdus, sous les ordres de Montluc, & des Ca-

pitaines Hevart & GASQUET, comme plus dispos & de meilleur entendement. Le Maréchal de Montluc, dans ses *Commentaires*, tom. 1, fol. 837, fait aussi une mention honorable du Capitaine GASQUET, & de quelques autres de même grade, qu'il place, titre 2, p. 229, parmi les braves Gentilshommes qui avoient vaillamment combattu dans la bataille de Cérifoles, donnée le 11 Avril 1544;

5. GUILLAUME, lequel prit aussi le parti des armes. Il avoit épousé *Sibyllone de Guérin*, dont :

MARGUERITE, alliée, en 1567, à noble *Balthazar Amalric*, Ecuier du lieu de *Signe*, qualité Noble & Ecuier dans le contrat de mariage de sa fille, reçu par *Honorat Barthélémy*, Notaire Royal à *Tourves*, ainsi que dans plusieurs autres actes.

6. Et HUGUETTE, mentionnée dans un acte du 2 Mai 1540 (*Boniface*, Notaire à *Tourves*), & mariée à *Antoine d'Espinaffy*, d'une Famille noble du lieu du *Signe* en Provence, où sa postérité subsiste encore.

IX. JEAN DU GASQUET épousa, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Grasse*, dont vint une fille, nommée *MARIE*; & 2<sup>o</sup> *Anthorone de Vellaques*, de laquelle il eut :

X. ANTOINE de GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, qui fut marié, par contrat du 6 Novembre 1566, avec *Catherine des Baux*, dont :

XI. HONORÉ de GASQUET, qui prit le parti de la Robe. Il eut qualité *Egregius Dominus* dans ses lettres de Doctolat du 7 Septembre 1616, & fut pourvu, en 1620, des offices de Lieutenant-Civil & Criminel en la Judicature & Viguerie d'Arles. Sa réputation porta la Cour souveraine des Monnoies de Paris à lui donner commission, par Arrêt du 22 Juin 1644, de corriger les abus qui se commettoient en Provence touchant les Monnoies. Louis XIV, par ses Lettres du 8 Avril 1647, le nomma son Commisnaire pour faire des visites & connoître, dans toute la Provence, des malversations touchant les Monnoies, Manufactures d'or & d'argent, & l'Orfèverie. En 1648 & 1649, lui & ses deux fils donnèrent de nouvelles preuves de leur zèle pour le service du Roi, pendant les troubles arrivés en Provence; ce qui eut justifié par le témoignage du Duc d'Angouleme, Gouverneur de Provence, du 1<sup>er</sup> Décembre 1650, où il déclare encore *qu'ils se sont aidés à conserver la ville de Saint-Maximin*,

dans la fidélité du service du Roi, de même qu'à repousser courageusement les troupes envoyées pour la surprendre, ayant fait plusieurs voyages vers lui, & servi de leurs personnes l'armée de Sa Majesté. Il avoit été aussi pourvu, par Lettres du 15 Décembre 1648, de l'Office d'Avocat-Général au Parlement de Provence, pour y servir au semestre de Janvier. Cefemestre ayant été ensuite supprimé, non-seulement il continua de jouir du droit de *Committimus* ; mais le Roi, par Lettres du 20 Décembre 1655, le pourvut de l'office héréditaire de Conseiller & Commissaire pour faire les Enquêtes & contre-Enquêtes, office qui, suivant l'Édit de création du mois de Décembre 1638, donne le même pouvoir, autorité, droits, honneurs & émolumens, dont jouissent les Maîtres des Requêtes ordinaires de la Maison du Roi, & les Conseillers du Grand-Conseil ou des autres Cours Souveraines. Il fut marié, par contrat du 7 Septembre 1626, avec *Marquise de Saint-Jacques*, fille de *Joseph*, Ecuyer, & de *Marguerite de Dominici*, des Seigneurs de Guillaume, dont la mère étoit *Madeleine de Vintimille-Seiffon*, des Comtes de Marseille. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, auteur d'une branche établie à Lorgues, rapportée ci-après ;
3. Et ANNE, alliée à noble *Claude Martin*, Ecuyer, & fondatrice d'une association du Saint-Rofaire à Saint-Maximin.

XII. ANTOINE DE GASQUET, III<sup>e</sup> du nom, est qualifié *Clarissimus & Consultissimus*, dans les lettres de Docteurat du 1<sup>er</sup> Avril 1648. Il fut successivement pourvu, en 1655, de la charge de Conseiller du Roi, Commissaire-Enquêteur-Général sur les évocations des procès civils & criminels pendans aux Cours Souveraines du pays de Provence, & fut reçu par M. le Chancelier. Il exerça cet office jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1691. On trouve dans son inventaire, fait au mois de Mars de la même année (1691), quatre anciens Drapeaux, des demi-piques, & des arquebuses, &c., que l'on conserve dans la Famille. Il avoit fait hommage au Roi de la Terre & Seigneurie de Carros, & partie de celle de Valettes, le 26 Mars 1686, comme il appert par un extrait authentique, tiré des registres des hommages à la Chambre des Comptes de Provence, n<sup>o</sup> 25, fol. 50, signé

*Majol*, Secrétaire-Archivair. Il avoit époufé, par contrat du 26 Mai 1668, *Marie-Marguerite de Villeneuve*, fille unique & héritière de noble *César de Villeneuve*, de la branche de *Tourettes-lès-Vence*, & de *Lucrèce de Graffe*, des Seigneurs du Bar & de la Malle. Elle lui porta en dot la Seigneurie de Carros, du chef de son père, & une grande partie de celle de Valettes du chef de sa mère, qui étoit fille d'*Annibal de Graffe*, Comte du Bar, & de *Claire d'Alagonia*, des Seigneurs de Meyrargues. Il eut de son mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et LUCRÈCE, élevée à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, mariée ensuite au Chevalier *Deydier*, Gentilhomme de Marseille, dont elle n'eut point d'enfans.

XIII. LOUIS DE GASQUET, Lieutenant d'une Compagnie franche, commandée par M. de Chasteuil, fut institué héritier universel par le testament de *Marie-Marguerite de Villeneuve*, sa mère, du 22 Mai 1717, à la charge & condition que lui & ses descendants porteront le nom & les armes de sa Maison, dont sa branche venoit de s'éteindre. Il prêta hommage au Roi en la Cour des Comptes le 4 Mai 1691, pour les Seigneuries de Carros & de Valettes, & reçut deux lettres de convocation, en 1747, des Syndics de la Noblesse de Provence, pour la levée d'un Régiment, lors de l'invasion de l'Armée Autrichienne en Provence. Il eut de son mariage, contracté le 30 Avril 1698, avec *Madeleine Dille*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, & de *Françoise Plasse* :

1. JOSEPH-PAUL, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de Carros, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, mort à l'Hôtel-Royal des Invalides en 1766, ayant été esdropié au service du Roi ;
3. Et GABRIEL, dit *le Chevalier de Carros*, qui a servi avec honneur & distinction pendant deux ans, en qualité de *Cadet*, dans le Régiment de Puisseux, dont un certificat, signé des Lieutenant-Colonel, Major, & de tous les Capitaines présens. Il est ancien Capitaine de Cavalerie, Aide-Major du fort Saint-Jean de Marseille, par Brevet du mois de Novembre 1758, & Commandant par Brevet du 31 Août 1759 ; reçu à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de la ville de Marseille le 26 Février 1766 ; & pourvu du Gouvernement de la ville d'Auriol en 1767. Il a époufé à Troyes en

Champagne, par contrat du 21 Juillet 1758, *Louise-Jeanne-Alexandrine du Bourg*, fille d'*Édme-Charles du Bourg*, Seigneur d'Argilliers, Reffon, Prefail, la Saulfotte, &c. (des descendans d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France), & de *Barbe de Blois de la Calande*, Dame de la Saulfotte en Brie.

XIV. JOSEPH-PAUL DE VILLENEUVE-GASQUET, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, prêta hommage au Roi en la Cour des Comptes au mois de Mai 1764, de la Seigneurie de Valettes, & épousa, en 1765, *Catherine de Fournier*, fille de noble *Etienne*, ancien Secrétaire du Roi, & de *Thérèse de Thoron*, des Conseillers en la Cour des Comptes. De ce mariage il a :

1. LOUIS-JOSEPH-BRUNO, né le 12 Avril 1771 ;
2. FÉLIX-BERTRAND, né le 18 Mai 1773 ;
3. Et THÉRÈSE-CATHERINE-CLAIRE-GABRIELLE-DÉSIRÉE, née le 30 Avril 1769.

#### BRANCHE établie à Lorgues.

XII. PIERRE DE GASQUET, second fils d'HONORÉ, & de *Marquise de Saint-Jacques*, d'abord Enseigne dans le Régiment d'Angoulême, & ensuite Capitaine, servit sous les ordres du Duc de Valois, Comte d'Alès, pendant les troubles arrivés en Provence ; fut pourvu de l'office de Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville de Lorgues, par lettres de l'an 1653 ; & obtint de Sa Majesté des lettres d'évocation générale, tant pour lui que pour ses enfans, de tous leurs procès mus & à mouvoir. Le Duc de Vendôme, qui connoissoit son zèle pour le service du Roi, lui donna la commission d'assembler, conduire & commander la Milice par lui ordonnée des Ville & Viguerie de Lorgues, au sujet de la détention du premier Président du Parlement d'Aix ; & d'aller ensuite avec le Chevalier de Mirebeau, conformément aux ordres de Sa Majesté, s'assurer de la personne de quelques rebelles. Le Duc de Vendôme atteste dans son certificat du 31 Mars 1659, que le tout fut exécuté avec beaucoup de chaleur & de diligence de la part dudit GASQUET, dont le zèle & la fidélité, au service de Sa Majesté, avoient aussi apparu en beaucoup d'autres rencontres. Il épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1662, *Charlotte de Dumas* ou *Dalmas*, fille de feu *Honoré*, Ecuyer du lieu de Cannes, & belle-sœur de *Nesmond*,

Chevalier de Buffly, Major des Isles de Sainte-Marguerite, dont quatre fils & trois filles, mentionnés dans le testament de leur mère, du 10 Juillet 1703, favoir :

1. JACQUES-HONORÉ, qui suit ;
2. ANTOINE, Prêtre & Docteur en Théologie ;
3. PIERRE, Religieux, Prêtre de l'Ordre de Saint-Dominique, mort missionnaire apostolique à la Guadeloupe ;
4. JEAN-JOSEPH, Aide-Major & Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois, tué à la bataille d'Hochstett ;
5. 6. & 7. MARQUISE, LOUISE & FRANÇOISE, toutes trois mortes Religieuses à Lorgues.

XIII. JACQUES-HONORÉ DE GASQUET, pourvu de l'office de Conseiller du Roi, Lieutenant & Aïeilleur civil & criminel au Siège Royal de Lorgues, par Lettres du 20 Novembre 1691, épousa, par contrat du 12 Février 1703, *Claire de Giraudi*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Pioign & de Montauban, & d'*Anne de Bosquet*. De cette alliance naquirent 15 enfans, dont :

1. PIERRE, Bachelier, Prêtre & Chanoine-Capitcol à Draguignan ;
  2. ANTOINE-DOMINIQUE, Religieux Capucin, Controversiste apollolique contre les Juifs d'Avignon, à ce député par le Pape Benoît XIV, auteur d'un ouvrage Polémique, intitulé : *l'Ujure démasquée* ;
  3. CHARLES-THÉODORE, Religieux Capucin, ancien Professeur de Théologie ;
  4. JOSEPH-ESPRIT, Prêtre, Docteur, Bénéficiaire & Curé du Chapitre de Barjols ;
  5. JOSEPH-BRUNO, Religieux Dominicain ;
  6. FÉLIX, mort Prêtre séculier ;
  7. FRANÇOIS-MADELON, ancien Lieutenant d'Artillerie & Gouverneur de la ville de Barjols par Lettres du Roi LOUIS XV de 1767 ;
  8. JEAN-BERNARD, qui suit ;
  9. CHARLOTTE, Religieuse réformée de Sainte-Claire, Abbesse des Capucines de Marseille ;
  10. & 11. MARIE-FRANÇOISE & CLAIRE, non mariées ;
- Et quatre autres enfans, morts jeunes.

XIV. JEAN-BERNARD DE GASQUET, d'abord Lieutenant dans le Régiment de Bourgogne, ensuite entré dans le service de la Marine, fit, en qualité d'Enseigne, plusieurs campagnes, dont sept de long cours ; s'est trouvé à différens combats contre les Anglois, servant sur les Vaisseaux du Roi, l'*Illustre*, l'*Héroïne*, le *Saint-Michel*, le *Héros*, le *Sceptre* & l'*Entreprenant*, donnant partout des preuves de sa valeur & de sa capacité. Pen-

dant le siège de Louisbourg, par les Anglois, en 1760, il commanda une Chaloupe Carcassienne, de son invention, portant deux canons de 18 sur son avant, deux de 14 sur chaque côté, & il protégea toutes les Chaloupes employées à faire de l'eau pour le Roi; battit les retranchemens des ennemis, & garda pendant la nuit l'entrée du port; commandant la même Chaloupe, il se battit deux fois pendant six heures de fuite contre deux Frégates ennemies, dont l'une de 30 & l'autre de 36 canons. Enfin ayant été blessé à la tête, il fut fait prisonnier & relâché sur sa parole. Depuis la publication de la paix en 1763, il a été employé à d'autres commissions, & la distinction avec laquelle il les a remplies, lui ont fait obtenir du Roi une gratification de 1800 livres. Il a été fait Lieutenant de Vaisseau au mois de Novembre 1765, & n'est pas encore marié.

Cette branche ne porte que les armes de GASQUET.

#### BRANCHE

*des Marquis de CLERMONT, établie à Figeac en Quercy.*

VII. GUILLAUME DE GASQUET, III<sup>e</sup> du nom, second fils de BERTRAND IV, & d'*Antoinette de Pinto*, fut père de

VIII. JEAN DE GASQUET, I<sup>er</sup> du nom, qui eut pour fils :

IX. JEAN DE GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, lequel, ayant pris le parti des armes, s'établit à Figeac en Quercy, & y épousa *Anne de Paramelle*, par contrat du 22 Août 1534, où il est qualifié *nobilis Joannes Gasqueti, filius nobilis Joannis Gasqueti*. De ce mariage vint :

X. ETIENNE DE GASQUET, Seigneur de Cardailhaguet, qui s'allia, par contrat du 14 Avril 1580, avec *Marguerite d'Henry*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Sarailhac, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur de Sainte-Colombe, &c., marié, par contrat du 10 Février 1623, à *N... de Carros de Saint-Marjal*. Il fit une branche qui s'est éteinte par le mariage de la dernière fille, dans la Maison de *Marfilac*, où elle a porté son bien.

XI. PIERRE DE GASQUET, Seigneur de Brats, épousa, le 10 Septembre 1624, *Jeanne de Castelnau*, fille de *Jean-Joseph*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, dont :

1. THOMAS, qui suit ;

2. Et JOSEPH, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Cordon rouge, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

XII. THOMAS DE GASQUET épousa, par contrat du 24 Février 1658, *Jeanne Dubiot-de-Mérignac*, fille de *Mathurin de Mérignac*, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée d'Aiguillon, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. MATHURIN, auteur d'une branche établie à Aiguillon.

XIII. JOSEPH DE GASQUET, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de Clermont, s'est allié, par contrat du 3 Février 1719, avec *Marie de Lasserre-de-Belmont-Gondrin*, & en a eu :

XIV. JOSEPH DE GASQUET, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Clermont, qui a épousé, par contrat passé à Toulouse le 12 Août 1749, *Louise-Charlotte d'Ouvrier*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Poissi, & d'*Elisabeth de Peiter*.

On peut consulter sur cette Famille les Historiens de Provence & de Marseille à l'an 1262 ; les archives du Roi, Chapitres de Paix, & celles de la maison commune de Marseille, à la même année ; l'Abbé Marchety, p. 61 ; les *Mémoires* de Martin du Bellay, p. 490 ; les *Commentaires* du Maréchal de Montluc, t. 1, fol. 837, &c. ; les anciens Cartulaires des élections & délibérations de la Communauté de Tourves, Seïsson & Guéilet, depuis 1390 jusqu'en 1482 ; les archives de la ville d'Arles vers l'an 1633 ; les Registres du Grand-Conseil & du Conseil d'Etat, aux années 1654, 55, 62, 70 & 1671 ; les Registres des hommages & dénombremens aux années 1691, 1717, 1727 & 1764, à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. La même Généalogie se trouve dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome III, imprimé à Avignon en 1769, & le *Supplément* à cet Armorial, p. 55 & 184.

Les armes de GASQUET sont : *de sinople, au coq d'argent, becqué d'or, créte & barbé de gueules ; au chef d'azur, à un soleil d'or.*

La seconde branche y joint celles de Ville-neuve : *écartelé, aux 2 & 3 de gueules, fretté de lances d'or, les claire-voies garnies d'écussons d'or, en cœur un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.*

GASQUI, de Provence : *écartelé, en fau-*



toir de gueules & d'or, à deux fleurs-de-lis & deux roses, de l'un en l'autre.

GASSAUD. Cette Famille, qui est dite éteinte dans le 1<sup>er</sup> vol. de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, p. 457, étoit autrefois établie à Forcalquier. Elle a pour auteur :

JEAN-ANTOINE DE GASSAUD, anobli en 1662, par Lettres-Patentes de Sa Majesté, confirmées en 1667. Il eut de *Françoise de Matfeu*, son épouse, entr'autres enfans :

PIERRE DE GASSAUD, qui épousa *Suzanne de Taffil*, de laquelle vinrent :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. Et N... DE GASSAUD, seconde femme de *Charles de Joannis*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Châteauneuf, son cousin germain, second fils de *Charles*, d'abord Chevalier de Malte, & de *Françoise-Marquise de Lafcours*, dont postérité. Voy. JOANNIS.

ANDRÉ DE GASSAUD, Capitaine d'Infanterie, s'est allié avec *Marie-Anne de Gaudemar*, dont :

1. JACQUES-PAUL, qui suit ;
2. Et ANDRÉ, Officier dans le Régiment de Flandre en 1759.

JACQUES-PAUL DE GASSAUD, habitué à Manouque, ancien Officier d'Infanterie, a épousé, en 1750, *Clotilde de Laugier*, de laquelle sont issus :

1. LAURENT-MARIE DE GASSAUD ;
2. 3. & 4. MARIE-FORTUNÉE, MADELEINE & CLOTILDE-MARIE-ANNE.

C'est ce que nous savons sur cette famille, n'en ayant point reçu de Mémoire. (Extr. du tom. II. de l'ouvrage ci-dessus cité, aux Additions & Corrections du tom. I, pag. 595.)

Les armes: d'azur, à la tour d'or, maçonnée de sable.

GASSE DE ROUVRAY. Voyez GAZE DE ROUVRAY.

GASSENDY ou GASSENDI. Le plus ancien de cette Famille dont on ait connoissance est

I. FRANÇOIS DE GASSENDY, Seigneur en partie de Sigoyer, qui épousa, par contrat du 15 Novembre 1503, *Claire de Bonnet*, de la ville de Digne, dont il eut :

II. GERVAIS DE GASSENDY, qui obtint, en considération de ses services, des Lettres en

forme de noblesse, ou de confirmation de noblesse, expédiées à Paris le 16 Novembre 1543. Il se maria avec *Elzeasse d'Arnaud*, fille de *Georges*, du lieu de Dauphin, & fit son testament, reçu par *Espitalier*, Notaire à Digne, le 12 Décembre 1542. Il eut pour fils :

III. BARTHELEMY DE GASSENDY, qui fut premier Consul de cette Ville, & fit son testament le 25 Octobre 1586. Il avait épousé, le 15 Juin 1561, *Louise Perdiguier*, de la ville de Riez, où il alla s'établir. Ses fils furent :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur d'une branche établie à Riez, dont :

FERDINAND, Seigneur de Campagne, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, est chef. Il a hérité des biens de son neveu, dont nous parlerons ci-après, & est marié avec une des filles de *Gaspard de Garnier*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Antonin, avec laquelle il vit sans postérité.

IV. HONORÉ DE GASSENDY, Seigneur de Campagne, Co-Seigneur de Riez, épousa, en 1581, *Jeanne de Fortis*, dont il eut entr'autres enfans :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. Et PROSPER, tige des Cassendy, établis à Aix, dont le dernier a été

JEAN-IGNACE, Seigneur de Campagne, Conseiller en la Cour des Comptes, mort depuis quelques années, sans laisser postérité de son mariage avec *Catherine-Rose-Françoise d'Antoine*, des Conseillers au Parlement. Son oncle, FERDINAND, a hérité de ses biens, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, & par là il est devenu Seigneur de Campagne.

V. MARC-ANTOINE DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne, de Thorame & de la Penne, Lieutenant au Siège de Digne, épousa, en 1630, N... d'*Espitalier*, de laquelle il laissa :

VI. JEAN-PIERRE DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne, de Thorame, de la Penne & de Saint-Antonin, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, ensuite Président aux Enquêtes du Parlement. De *Catherine de Boyer*, Dame de Trevans, qu'il épousa en 1652, il eut entr'autres enfans :

MARC ANTOINE, Seigneur de Trevans, mort sans laisser postérité de son mariage avec *Madeleine de Verdillon* ;

Et JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne & autres lieux, s'allia avec *Esmivi d'Auribeau* en 1713, dont :

VIII. BALTHAZAR DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne & autres lieux, marié, en 1738, à *Marguerite de Roux*, des Seigneurs de Bellataire.

Cette Famille, maintenue dans sa noblesse par les Commissaires députés pour la vérification des titres en 1667, porte pour armes : *d'azur, au dauphin d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 pieds d'aigle de sable.* (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 458.)

\* GASSION, ancienne Maison de Béarn, qui a donné son nom au Château de *Gassion* dans la même Province, & y a produit, depuis plusieurs siècles, des personnes distinguées, entr'autres un Maréchal de France, divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, deux Evêques, & plusieurs autres Officiers de marque tant dans l'Epée, que dans la Robe. Le premier Seigneur de cette Famille, dit Moréri, d'après M. de Marca, *Hist. de Béarn*, depuis lequel les titres, qui ont échappé aux fréquentes guerres qu'il y a eu autrefois dans ce pays, permettent de prouver la filiation, est

I. ARNAUD-GUILHEM DE GASSION, qui rendit hommage, le 5 Juillet 1385, pour le Château de Gassion & la Terre de Goès, dont il étoit Seigneur. De *Guirautine d'Audax*, qu'il avoit épousée par contrat du 15 Février 1360, il laissa :

1. BERNARD, qui fut ;
2. Et ARNAUDINE, morte sans alliance. (*Trésor de la Chambre des Comptes de Béarn.*)

II. BERNARD DE GASSION, 1<sup>er</sup> du nom, se maria, par contrat du 3 Juillet 1388, avec *Jeanne de Montausier*, & en eut :

1. NAVARROT, qui fut ;
2. Et GUILHEM, Chanoine d'Oloron. (*Archives de l'Eglise d'Oloron.*)

III. NAVARROT DE GASSION rendit hommage le 15 Juin 1428, pour son Château de Gassion & sa Terre de Goès, au Comte de Foix, & Vicomte de Béarn. Il épousa, par contrat du 31 Juillet 1423, *Gracie de Bonnefont*, de laquelle il laissa :

1. FORTANET, qui fut ;
2. & 3. BERTRANET & JACQUELINE, dont on

ignore la destinée. (*Trésor de la Chambre des Comptes de Béarn.*)

IV. FORTANET DE GASSION eut, de son mariage, contracté le 14 Février 1450, avec *Jeanne de Sainte-Colomme*, un fils appelé BERNARD, qui fut.

V. BERNARD DE GASSION, 1<sup>er</sup> du nom, s'allia, par contrat du 13 Avril 1467, avec *Marianote du Couteré*, de laquelle il laissa :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. Et ARNAUD, rapporté après son frère.

VI. GUILLAUME DE GASSION, Sénéchal du pays d'Oloron & de Sauveterre, eut de *Jacqueline de Montaut*, son épouse :

1. JEAN, mort sans postérité ;
2. Et GALLARD, dont la fille unique, GRACIE, fut mariée à *Bernard de Coulommies*, Conseiller au Conseil-Souverain de Béarn, dans la Maison duquel elle porta la Terre de Goès.

VI. ARNAUD DE GASSION, second fils de BERNARD, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marianote du Couteré*, fut pourvu, en considération de sa vaineur, par Lettres-Patentes de la Reine CATHERINE DE NAVARRE, du 31 Mai 1499, du Gouvernement de la ville & du château de Sauveterre, place des plus importantes du pays, pendant les guerres avec les Espagnols. Il eut une très-grande part au Gouvernement sous cette Princesse, & épousa, par contrat du 18 Mai 1499, *Raymonde de Méritein*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. MICHEL, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. HUGUES, Commandant des Gendarmes du Connétable de Montmorency ; ces deux frères furent tués à la bataille de Saint-Quentin en 1558 ;
4. Et RAYMOND, père de

JEAN, Seigneur, d'une bravoure distinguée, qui fut tué en Ecosse, à la tête de la Cavalerie, dont il mérita d'être nommé Commandant-Général, après être parti de France en qualité de Capitaine des Chevaux-Légers, dans les troupes auxiliaires que le Roi HENRI II avoit envoyées à MARIE DE LORRAINE, Reine d'Ecosse. (*Histoire de M. de Thou, & Histoire d'Ecosse*, par Buchanan.)

VII. JEAN DE GASSION, 1<sup>er</sup> du nom, fut employé dans les affaires les plus importantes

par HENRI II, Roi de Navarre. Lorsque ce Prince eut été pris avec FRANÇOIS I<sup>er</sup> à la bataille de Pavie, en 1525, il fut choisi, par les Etats de Béarn, pour traiter de sa rançon. Il passa en Espagne, où il convint de 31 mille écus sol; mais voyant que les Ministres de CHARLES-QUINT, lui manquant de parole, prétendoient mettre à plus haut prix la liberté de son Souverain, il se servit des sommes qu'il avoit entre les mains pour gagner ses gardes, avec le secours desquelles il le tira de prison. Il épousa, par contrat du 30 Janvier 1527, *Jacqueline de Camou*, dont il laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et HUGUES, Seigneur du Coin, &c., Gouverneur du Château de Nantes en 1589, qui fut prisonnier de guerre le Comte de Soissons, qu'il relâcha depuis généreusement. Il fut père de

HENRI, dont le fils,

CLAUDE, céda tous ses droits à JACQUES DE GASSION, Seigneur de Bergeré, son cousin. (*Histoire de M. de Thou*, tom. III, pag. 410.)

VIII. JEAN DE GASSION, II<sup>e</sup> du nom, après avoir été élevé par les soins de la Reine JEANNE DE NAVARRE, dans l'étude des Belles-Lettres, fut nommé, par cette Princesse, Procureur-Général du Conseil-Souverain de Béarn. Quoique cet emploi le dispensât des fonctions militaires, il se jeta dans Navarrenx, qui avoit été surpris par les ennemis de son Roi, & y soutint le siège avec beaucoup de courage, après la mort du Gouverneur, rébellion qui donna le tenu au Comte de Montgomméry de venir au secours. Le siège fut levé, & les ennemis, poursuivis si vivement par GASSION, qu'une partie se noya en se retirant, & les autres, assiégés dans Orthez, furent faits prisonniers de guerre. GASSION, qui fut depuis Maître des Requêtes, chef du Conseil secret de la Reine JEANNE, & second Président au Conseil-Souverain de Béarn, signala son zèle en d'autres occasions pour cette Princesse & pour le Roi, son fils, surtout lorsqu'il prit les armes & chassa de Pau le Comte de Soissons, qui étoit venu pour épouser la Princesse Catherine dont il étoit aimé. HENRI IV, qui étoit extrêmement opposé à ce mariage, eut tant de reconnaissance de ce service, & des autres que lui avoit rendus le Président de GASSION, que, ne pouvant l'élever à la dignité de premier Président, à cause du Cal-

vinisme qu'il professoit, il laissa le poste vacant pendant la vie de cet illustre Magistrat. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1563, *Jeanne de Fraiche*, fille d'un Maître des Requêtes de Navarre, & nièce de Jacques, batarde de Foix, Evêque de Lescar, Chancelier & Lieutenant-Général de HENRI II, Roi de Navarre, dans les pays de Foix, de Béarn, & de Navarre; & 2<sup>o</sup> en 1573, *Marie de Fraiche-de-Saint-Goin*. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. Deux fils, morts jeunes dans le service;
4. Et HENRI, surnommé le Roi HENRI IV, qui épousa *Marie de la Sulle*, dont il eut :

LOUIS, Lieutenant-Général des Armées du Roi, duquel sont sortis :

HENRI, Conseiller au Parlement de Navarre;

Et RAYMOND DE GASSION - d'ESPAN, Lieutenant de Roi dans la Citadelle de Ré.

GRATIEN, aussi Lieutenant-Général des Armées du Roi, duquel sont issus :

PIERRE, Capitaine des Chevaux-Légers dans le Régiment de Clermont;

Et JEANNE, femme de *Joseph d'Esclaux de Mesples*, ancien Baron de Béarn, Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de *Dominique d'Esclaux de Mesples*. Après la mort de sa femme, il fut nommé à l'Evêché de Lescar.

Et trois autres fils, tués au service.

IX. JACQUES DE GASSION, I<sup>er</sup> du nom, Maître des Requêtes de HENRI le Grand, Roi de Navarre, puis Président à Mortier au Conseil Souverain de Béarn, en 1583, & Conseiller d'Etat en 1598, s'allia avec *Marie d'Esclaux*, dont :

1. JEAN, qui suit;

2. JACOB ou JACQUES, Seigneur de Bergeré, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de la ville & citadelle de Courtray & pays circonvoisins, célèbre par un grand nombre d'actions de valeur, mort en 1647;

3. JEAN, né à Pau le 20 Août 1609, qui, dès l'âge de 16 ans, entraîné par le penchant qu'il se sentoit pour la guerre, entra dans la Compagnie des Gendarmes du Prince de Piémont, servit sous le Duc de Rohan en 1627, & les deux années suivantes pendant les guerres de Religion. Après la paix con-

clue à Alais, il retourna en Piémont, où il se signala au siège de Pignerol, au combat de Veillane, à la journée de Carignan, & au secours de Casal. La réputation du grand GUSTAVE, Roi de Suède, l'attira en Allemagne, où fa faveur lui acquit bientôt l'estime de ce Prince, qui lui confia le commandement de la Compagnie destinée à sa personne. Dans la fuite, nommé Mestre-de-Camp de Cavalerie, il combattit avec distinction aux prises de Donawert, d'Augsbourg, d'Ingolstadt, & surtout à la bataille de Leipzig, au bien de laquelle il contribua plus que personne; il ne servit pas moins utilement à la journée de Nuremberg, où, par une attaque inopinée, il ouvrit le passage au Roi de Suède, au travers des troupes du Général Wallenstein, par lequel le camp des Suédois étoit investi; & cette action fut suivie de la prise de Fruital, où ses Impériaux avoient toutes leurs munitions, & de la défaite du Colonel Filion, grand homme de guerre, dans un combat qui passa pour un prodige de valeur. Tant de services lui eussent acquis des récompenses éclatantes, si le grand GUSTAVE, qui l'honoroit de toute sa confiance, n'eût été malheureusement tué à la bataille de Lutzen, en 1632. Cette perte obligea Gassion de retourner en France, suivi de son Régiment, avec lequel, ayant joint l'armée du Maréchal de la Force, en Lorraine, il répandit aussitôt la terreur dans les troupes ennemies, défit 1400 hommes en trois combats, enleva le Baron de Clinchamp, prit Chartres, Neuchâtel & autres places; se distingua les années suivantes, avec éclat, au combat de Ravon, au siège de Dôle, à la prise d'Heldin, au combat de Saint-Nicolas, & à la prise d'Aire; mais un des plus beaux endroits de son histoire est la victoire de Rocroy, dont le Duc d'Enghien, depuis Prince de Condé, se fit un devoir de partager tout l'honneur avec lui. Il fut dangereusement blessé à la prise de Thionville, & la même année, en 1643, il fut honoré du Bâton de Maréchal de France. L'année suivante, le Roi le nomma Lieutenant-Général de l'armée de Flandre, commandée par Gaston, Duc d'Orléans, & après avoir été blessé au siège de Gravelines, il eut tant de part aux prises du Fort de Mardick, des villes de Link, Bourbourg, Béthune, Saint-Venant, Courtray, Furnes, Dunkerque, &c., que le Roi ayant formé un Gouvernement de ces différentes places, crut n'en pouvoir disposer plus sûrement qu'en fa faveur. Enfin, après avoir défit 2000 Espagnols au combat d'Estaire, il fit le siège de Lens en 1647; & en visitant les gardes avancées,

il reçut un coup de mousquet, dont il mourut cinq jours après à Arras, le 2 Octobre de la même année. Il fut un des plus grands hommes de guerre du dernier siècle, infatigable, ardent, intrépide; son nom seul étoit redoutable aux ennemis de la France. Son corps fut porté à Paris, & enterré à Charenton, dans le Temple de ceux de la R. P. R. dont il suivoit les sentimens;

4. PIERRE, Abbé de Saint-Vincent de Luc, Evêque d'Oléron, & Conseiller d'Etat, mort le 24 Avril 1652;
5. ISAAC, allié à Marie de Bâil, dont il eut : JACOB, Baron de la Garde, Seigneur du Château-d'Aèbre, d'Alfon, Capitaine des Chevaux-Légers, & marié à Sara de Belfunce.
6. MARIE, femme de N... d'Espalungue de Louvie;
7. Et JEANNE, mariée à Antoine de Montefiquoi d'Artagnan, Lieutenant pour le Roi du Gouvernement de Bayonne.

X. JEAN DE GASSION, III<sup>e</sup> du nom, obtint, par Lettres du mois de Février 1660, l'érection de la Terre & Seigneurie de Camou en Marquisat, sous le nom de Gassion. Il fut Procureur-Général, puis Président à Mortier au Parlement de Navarre en 1628, Conseiller d'Etat en 1636, & Intendant de Justice dans le Béarn, & Gouvernement de Bayonne en 1640. Il épousa, par contrat du 5 Janvier 1635, Marie de Béziade, fille de Pierre, Seigneur de Munein, & seur du Marquis d'Avaray, Grand-Bailli d'Orléans, dont il eut :

1. PIERRE, qui fut;
2. THÉOPHILE, Comte de Gassion, Lieutenant aux Gardes en 1663, puis Capitaine de Chevaux-Légers en 1665, qui, après s'être distingué dans le service, mourut en Béarn, pendant un voyage qu'il y étoit allé faire;
3. HENRI, dit le Comte de Gassion, après son frère, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en 1663, Capitaine de Cavalerie en 1665, Brigadier des Armées du Roi, & Enseigne des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, tué à la bataille de Nerwinde en 1693;
4. FRANÇOIS, mort en 1669;
5. JEAN, connu d'abord sous le nom de Chevalier de Gassion, puis sous celui de Comte de Gassion, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696; Lieutenant de ses Gardes-du-Corps; Gouverneur des Villes & Citadelles de Mézières, Charleville, Dax & St-Sever; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis; servit avec beaucoup de distinction; se signala en diverses occasions;

commanda des corps séparés; commanda la Maison du Roi, en 1710, sous les ordres du Maréchal de Villars, & mourut à Paris, sans alliance, le 26 Novembre 1713, âgé de 77 ans;

6. MARIE, épouse de N..., Marquis d'Amion, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guyenne;
7. MADELEINE, mariée à *Gaston-Jean-Baptiste de Montleuzun*, Marquis de Saint-Lary;
8. JEANNE, mariée à *Antonin du Pont*, premier Président en la Chambre des Comptes de Navarre;
9. Et ESTHER, alliée à *Henri*, Marquis de Poudoux, Brigadier des Armées du Roi.

XI. PIERRE, Marquis DE GASSION, Président à Mortier au Parlement de Navarre, & Conseiller d'Etat par Lettres du 30 Janvier 1664, épousa, le 20 Août 1670, *Madeleine Colbert du Terron*, fille de *Charles*, Marquis de Bourbonne, Conseiller d'Etat, & de *Madeleine Hennequin*, dont :

1. CHARLES, Marquis de Gassion, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Duc de Bourgogne, Brigadier des Armées du Roi, mort des blessures reçues à la bataille d'Hochstet le 13 Août 1704;
2. JEAN, dit le Chevalier de Gassion, tué en Juillet 1704;
3. JEAN, qui suit;
4. HENRI, Baron de Camou, Président à Mortier au Parlement de Pau, pourvu, en 1710, après la mort de son père, non marié en Octobre 1741;
5. FRANÇOISE, femme de *Jean-Armand*, Marquis de Moneins, Grand-Sénéchal de Navarre, Gouverneur du pays de Soule, dont postérité. Voyez MONEINS;
6. Et MARIE, femme, au mois de Mai 1717, de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne, veuf de *Marie-Anne Marin*, & fils d'*Antoine de Baylens*, Marquis de Poyanne, & de *Marie-Bérence Avée*. Voyez BAYLENS-DE-POYANNE.

XII. JEAN, Marquis DE GASSION & d'Alhuyes, Comte de Montboyer, Baron d'Audoux, Colonel du Régiment de Navarre, Brigadier des Armées du Roi le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1<sup>er</sup> Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 1<sup>er</sup> Août 1734, reçu Chevalier des Ordres, serment prêté à Sa Majesté, le 2 Juin 1743, Gouverneur de Dax & de Saint-Sever, mort le 20 Juin 1746, avoit épousé, le 16 Avril 1708, *Marie-Jeanne Fleuriau*, morte le 14 Octobre 1735, à Pau en Béarn, d'hydropisie, âgée

de 48 ans, fille de *Joseph-Jean-Baptiste*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, Commandeur & Trésorier des Ordres du Roi, & de *Jeanne Gilbert*, dont :

1. PIERRE ou PIERRE-ARMAND, né le 26 Septembre 1715, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Comte de Peyre, son beau-frère, & au mois d'Avril 1738, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Bretagne, mort le 26 Août 1741, de la petite-vérole, sans avoir été marié;
2. JEANNE, alliée, le 12 Mars 1723, à *Eymar-Henri*, ou *Joseph-Henri* (selon Moréri) de Moret de Pagas de Grolée de Peyre, Seigneur de Pagas, Comte de Peyre, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, mort à Toulouse le 20 Février 1739, laissant postérité. Voyez MORET, Comtes de Peyre;
3. Et MADELEINE-ANGÉLIQUE, mariée, le 26 Mai 1732, à *Louis-François de Damas de Thiangés*, Comte d'Anlézy, ci-devant Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une tour d'or; au 2 d'or, à 3 pals de gueules; au 3 d'argent, à un arbre de sinople, au lévrier de gueules, passant au pied de l'arbre, accolé d'or.

GAST DE LUSSAULT, Famille noble de Touraine, de laquelle étoit ELISABETH-CLAUDE DE GAST DE LUSSAULT, née le 1<sup>er</sup> Août 1673, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, laquelle prouva que LOUIS DE GAST & *Jaumette Rousse*, sa femme, qui vivoient en 1540, étoient ses quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes: d'azur, à cinq besans d'or, posés 2, 2 & 1.

GASTAUD, en Provence.

JEAN DE GASTAUD, fils de GEORGES, habile Avocat, & de N... *Garel*, reçu Auditeur en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1673, & Conseiller en la même Cour en 1692, s'allia avec N... de *Richery-la-Baume*, dont il a eu :

IGNACE DE GASTAUD, reçu dans la charge de son père en 1717, & marié à *Filifabeth d'Adaouss*, fille de *Laurent d'Adaouss*, Conseiller en la Cour des Comptes. De ce mariage eût issu :

CHRISTOPHE DE GASTAUD, qui exerça l'office de son père & de son aïeul. Il a épousé *Marie-Anne de Camelin*, fille de noble *Barthé-*

*lemy de Camelin, & de Claudine de Sarrebourse de Beaulieu, dont des enfans.*

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, & au lion d'or, couronné à l'antique brochant, surmonté de 3 étoiles en orle de gueules. (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. 1, pag. 459.)*

GASTBLEY, en Normandie, Élection de Caen; ancienne Famille dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis de blé de même, 2 & 1.*

GASTBOIS, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage d'ÉTIENNE GASTBOIS, Ecuyer, Seigneur de Ce-feul & de Sanzolle, avec *Claudette Girault*, seconde fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur en partie de Recourt, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Recourt*, qu'il avoit épousée en 1485. Voyez GIRAULT.

Les armes de GASTBOIS : *gironné d'or & d'azur de huit pièces, à Vorle d'autant d'échiffons de l'un en l'autre, & à l'écu de gueules en cœur.*

GASTEL, en Normandie, Élection de Ver-neuil, porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois molettes de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

GASTEL, autre Famille du même nom, de la même Province & de l'Élection de Domfront, qui porte : *d'argent, à trois chevrons de sable, posés l'un sur l'autre.*

GASTELIER (LE), Famille dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grelots du même.*

GASTINEL, Famille originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaut de Vallières*, de la même Province, par le mariage de CHARLES GASTINEL, Seigneur de la Foutière, qui demeuroit en la Paroisse de Chazé-sur-Argos, fils aîné & principal héritier de PIERRE GASTINEL, & de *Catherine d'Andigné*, avec *Charlotte de Hellaut*, fille aînée de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vallières, &c., & de *Florence de Chavigny*. Le contrat fut passé devant *Jean Reveff*, Notaire de la Cour-de-Rochediré, le 23 Avril 1579. Voyez HELLAUT DE VALLIÈRES.

Les armes de GASTINEL, en Anjou, font : *de finople, à 3 fusées d'or, posées en fasce.*

GASTINEL, autre Famille du même nom en Normandie, Élection de Conches, qui porte : *d'azur, à trois colonnes d'or, 2 & 1.*

GASTINOIS DE DROUVILLE. Voy. DROUVILLE.

\* GATINOIS, Province partagée entre les deux Gouvernemens militaires de l'Isle-de-France & de l'Orléanois. Ce pays étoit habité du tems de CÉSAR par les *Senons*. De la domination des Romains il passa sous celle des François; mais dès le IX<sup>e</sup> siècle il eut des Seigneurs particuliers. *Tertulle* ou *Tertulfe*, Comte de Gâtinois, vivoit vers l'an 860. Alors le Gâtinois n'étoit pas, à beaucoup près, aussi étendu qu'il l'est actuellement. *Ingelfer* ou *Ingelger de Gâtinois*, fils de *Tertulfe*, devint Comte d'Anjou. Sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du XII<sup>e</sup>, PHILIPPE 1<sup>er</sup>, Roi de France, réunit le Gâtinois à la Couronne, après en avoir dépossédé *Foulques le Rechin*, Comte d'Anjou, qui l'avoit usurpé lui-même sur *Geoffroy le Barbu*, son frère, qu'il avoit fait mourir. Depuis ce tems le Gâtinois a toujours été fomis au Roi de France.

GAUBERT DE COURBONS, nom d'une branche de l'ancienne Maison de *Roux-de-la-Ric*, originaire du Royaume de Naples, dont une branche vint s'établir en France en 1346, de laquelle fortent les Seigneurs de *Gaubert*, Marquis de Courbons en Provence, & qui ont pour auteur *Jean de Roux-de-la-Ric*, IV<sup>e</sup> du nom. Voyez ROUX-DE-LARIC.

GAUBERT. Une branche éteinte de la Maison de *Scépeaux* a aussi porté le nom de *Gaubert*. Voyez SCÉPEAUX.

GAUCOURT. Cette Maison considérable, originaire de Picardie, distinguée par des Grands-Officiers à la Couronne, possède, depuis près de 300 ans, la Baronnie de Cluis en Berfy, & tient son nom d'un Fief situé en Picardie. La Thaumassièrre, p. 583, dit que deux célèbres Auteurs ont remarqué qu'elle tire son origine des anciens Comtes de Clermont en Beauvoisis.

1. RAOUL, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de GAUCOURT & d'Hargicourt en Picardie, vivant en 1270, fut envoyé par le Roi, le Mardi après la Pentecôte 1288, pour affaires fe-

crètes, auxquelles il vaqua pendant 21 jours. Il est qualifié Chevalier, dans deux quittances de ses gages, qu'il donna à Guillaume de Montmort, Clerc du Roi, l'une datée de Courtray le 20 Septembre 1299, & l'autre du 3 Décembre même année. Le Roi l'envoya avec Étienne, Comte de Sancerre, le 24 Mai 1300, pour recevoir la fille de l'Empereur, & il conduisit en Allemagne la Duchesse d'Autriche, sœur du Roi PHILIPPE le Bel, suivant un journal du Trésor. Il mourut en 1305, laissant de sa femme dont le nom est ignoré :

1. RAOUL, qui suit ;
2. JEAN, vivant en 1307, lequel épousa *Eustache de Sailleville*, veuve de *Pierre*, Seigneur de Villiers-le-Bel, dit Aléenes, Terre qu'elle lui apporta en dot. Elle peut avoir eu pour fils, dit le P. Anselme

JEAN, Seigneur de Loury, condamné à une amende, le 15 Mars 1323, & auquel fut remis, le 28 Mars 1326, un rachat & quint-denier d'une acquisition. Ce peut être aussi le même, qui, étant Verdier de Puffais, obtint rémission, le 17 Avril 1340, de la mort d'un homme qu'on lui imputoit. Il fut père de

JEAN & GUILLAUME, Seigneurs de Villiers, lesquels eurent, en 1374, la garde d'HUGUES, JEAN & GILLES de GAUCOURT, enfans du second mariage de RAOUL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gaucourt, ci-après, & furent poursuivis pour en rendre compte l'an 1379. GUILLAUME de GAUCOURT rendit hommage au Roi du fief de Villiers le 16 Octobre 1400, & vivoit encore en 1411.

3. Et JEANNE, qui paya une somme de 40 livres, le 26 Juin 1338, pour un relief.

II. RAOUL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de GAUCOURT & d'Hargicourt, servoit en Flandre avec deux Chevaliers & douze Ecuers, au mois d'Août 1314, & fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui, la même année, le ligèrent pour empêcher le cours des Sublides. Il fut établi, le 8 Juillet 1328, avec Gilles de Mailly, Chevalier, Garde de la Maison du Temple de Fontaines-sous-Montdidier, qu'ils gardèrent pendant six mois, & mourut le 13 Janvier 1333, laissant :

III. RAOUL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de GAUCOURT & d'Hargicourt, reçu devant Fougères, le 17 Mai 1352, avec quatre Ecuers, pour servir en Bretagne sous Guy de Nesle, Maré-

chal de France. Il épousa *Jeanne de Poissy*, Dame de Maisons-sur-Seine, fille de *Gasce*, Seigneur de Poissy, dont il eut :

IV. RAOUL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de GAUCOURT & de Maisons-sur-Seine, qui servoit avec deux Chevaliers sous le Seigneur de Rayneval, Lieutenant de Roi és-parties de Vernon & de Mantes le 23 Octobre 1364, & mourut en 1370, vers la mi-Carême. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Béatrix*, fille d'*Eustache*, Seigneur de *Waugien* & d'*Osionvilliers*, dont vint *MARIE de GAUCOURT*, morte sans alliance, laquelle eut pour héritier de son bien maternel, le Seigneur de *Saint-Sauflieu*, suivant un Arrêt de l'an 1367; & 2<sup>o</sup> *Isabeau de Cramailles*, fille de *Pierre*, dit *Bureau*, Seigneur de *Cramailles* & de *Ville*, & de *Roberte de Thorotte*. Elle le maria à *Hugues de Châtillon*, Seigneur de *Porcien*. Ses enfans furent mis pour un tems sous la garde de leur aïeule maternelle, & depuis sous celle de JEAN & de GUILLAUME de GAUCOURT, leurs parens. De ce second mariage naquirent :

1. HUGUES, Seigneur de GAUCOURT, reçu devant Brebieres, avec sept Ecuers, le 6 Août 1383, pour servir en Flandre ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et GILLES, lequel transigea, en 1393, avec les Chanoines de Saint-Léger d'Arras, sur une rente en grains qu'il leur devoit.

V. JEAN de GAUCOURT, Seigneur de Maisons-sur-Seine, de Viry & de Villiers en partie, fut Maître-d'Hôtel du Roi, auquel il rendit aveu du fief qu'il tenoit à Villiers, le 6 Février 1360, & encore de la Terre de Villiers le 31 Décembre 1383. Il reçut par gratification, le 15 Mars 1392, 500 livres, en considération de ses services, & mourut le 22 Février 1393, suivant son épitaphe qui est dans l'Abbaye d'Abbecourt. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de *Farainville*, vivante encore en 1402, de la quelle il eut :

1. RAOUL, qui suit ;
2. JEAN, Archidiacre de Joinville en l'Eglise de Châlons en 1403. Il eut procès, en 1425, au sujet de la vente de la Terre de Maisons, qu'il prétendoit lui appartenir, se porta héritier bénéficiaire d'EUSTACHE, son frere, mort sans enfans, & en eut la Terre de Viry : il étoit mort en 1436 ;
3. EUSTACHE, dit *Tassin*, Seigneur de Viry, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, & son Echançon en 1426. Il fut gardé, en

considération de ses bons services, d'une somme de 200 livres, le 26 Janvier, & le 19 Novembre suivant, d'un autre de 400 livres. Depuis il fut Grand-Fauconnier de France, & en fit les fonctions depuis 1406 jusqu'à la mort. Les Religieux Céléstins le firent condamner, le 14 Mars 1414, à déguerpir une Isle qu'il occupoit en la rivière de Seine, près de Draveil. Il avoit été établi Capitaine-Châtelain de Crèvecoeur en Brie, au lieu de Robert de Versailles, le 11 Novembre 1413, & mourut, en 1415, sans enfans de ses deux femmes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> Catherine Chanteprime, Dame de la Grange en Brie, fille de Jean, Général des Finances & Maître des Comptes à Paris, & de Gillette de Dormans. Elle testa les 8 Mai 1411, & 12 Juin 1412; & 2<sup>o</sup> Jeanne de Montmorency, veuve de Gaucher de Thorotte, Seigneur du Châtelier, & fille de Guillaume de Montmorency, Seigneur de Saint-Leu, & de Jeanne d'Andrezel;

4. Autre JEAN, Chevalier, Seigneur de Maisons-sur-Seine, de Villiers-sous-Saint-Leu, de Serans & de Viry, intitulé Maître des Eaux & Forêts de France, Champagne & Brie, le 15 Octobre 1398. Il rendit aveu de son fief de Villiers le 4 Octobre 1395. Le Roi lui fit quelque gratification en 1399 & en 1400, en considération de ses services. Il est qualifié JEAN DE GAUCOURT, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi & de ses Eaux & Forêts-ès-pays de France, Champagne & Brie, dans un Ordre qu'il donna le 23 Avril 1400, & étoit mort en 1407. Il avoit épousé Marguerite Augier, laquelle a pu être mère de deux filles, dit le P. Anselme, favoir:

COLAYE, femme de Jean d'Avesnes, Seigneur de Rotangy & de l'Épine. Elle plaidoit, en 1436, conjointement avec les enfans de feu sa sœur, contre le Seigneur de Gaucourt, pour avoir partage des biens de l'Archidiacre de Joinville, leur oncle, duquel elles s'étoient portées héritières;

Et ISABELLE, mariée à Philippe de Fouilleuse, Seigneur de Noiron.

5. Et JEANNE, alliée à Robert, Seigneur de Waurin, de Lillers & de Malaunay, avec lequel elle vivoit en 1412.

VI. RAOUL, V<sup>o</sup> du nom, Seigneur DE GAUCOURT, d'Hargicourt & en partie de Luzarches, Chevalier, Chambellan, Sénéchal de Beaucaire & Bailli de Rouen, fut retenu de l'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1388, pour l'accompagner en son voyage d'Allemagne, & en fit un outre-mer en 1393, pour lequel Sa

Majesté, avant de partir, lui fit donner une somme de 100 livres. Ce Prince lui donna, le 4 Avril de l'année suivante, 2000 livres pour racheter une Terre qu'il avoit engagée, & soutenir les grandes dépenses qu'il faisoit, & le gratifia d'une autre somme, en 1395, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Sicile. Il reçut encore, le 16 Août 1397, une somme de 3000 livres, en récompense d'avoir vaqué, par son ordre & celui des Princes du Sang, en certaines grosses & difficiles affaires, concernant l'état du Royaume, où il avoit beaucoup dépensé. Il fut envoyé, en 1399, en Aragon, pour traiter des affaires de la Reine YOLANDE d'ARAGON; alla aussi, par ordre du Roi, le 17 Décembre 1408, pour traiter d'alliance avec le Duc de Gueldres; servit, en 1409, le Duc de Bourbon, en la guerre qu'il eut contre le Duc de Savoie; & eut le commandement des troupes que le Roi envoya au secours du Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de Gênes, pour la conservation du pays. Il fut reçu, le 16 Septembre 1410, devant Paris, avec un Chevalier, 8 Ecuyers & 6 Archers, pour servir sous le Comte de la Marche, dans l'armée du Roi, contre plusieurs Seigneurs qui s'étoient ligués; se désista, en 1413, de l'office de Sénéchal de Beaucaire, que le Roi lui avoit donné, & qui lui étoit contesté; servit, en 1414, en Bourgogne, & y fit quelques prisonniers, qu'il envoya à Paris en 1415. Il étoit Bailli de Rouen en 1417, lors d'une sédition qui y arriva, & en laquelle il fut tué. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Marguerite de Beaumont, Dame en partie de Luzarches, veuve, en premières noces, de Charles de Hangeß, Seigneur de Catheux, & en secondes, de Gilles Gallez, Chevalier, & fille de Jean de Beaumont, Chevalier, Seigneur de Luzarches, de Méru & de Jouy-le-Comte; & 2<sup>o</sup> Aléaume de Berghes, fille de N... Châtelain de Berghes, & de Sibylle de Garre. Le Roi fit don à son mari, le 20 Janvier 1396, d'une somme de 10,000 livres, en accroissement de ce mariage. Elle étoit veuve de Jean de Roye, Seigneur d'Annoy. Son second mari traita pour son douaire le 29 Janvier 1400, & transigea, en 1412, au sujet de la Terre du Pleffis-de-Roye. RAOUL DE GAUCOURT, V<sup>o</sup> du nom, eut de sa première femme:

1. GUILLAUME, vivant le 29 Janvier 1402;
2. RAOUL, qui suit.



Et de sa seconde femme vint :

3. ISABEAU, Dame de Berghes, mariée 1<sup>o</sup> à Jean, Seigneur de Naillac, du Blanc & de Châteaubrun, Vicomte de Bradiers, lequel, en faveur de ce mariage, fut intitulé, par le Roi, Sénéchal du Limoulin l'an 1423. Il fut tué à la bataille du Puffet en Beauce, & après sa mort, fa veuve eut procès pour son douaire contre les héritiers en 1434 & 1435. Elle vendit ce qu'elle avoit en la Châtellenie de Berghes, de la succession de sa mère, & s'étant retirée au Château du Blanc, elle en fut enlevée par le Seigneur de *Brosse de Bouffac*, qui la mena à Châteaubrun, delà à Bouillac, & enfin à Bourges, d'où étant sortie, elle épousa *Bérangon d'Arpajon*, Seigneur de Sévécac, avec lequel elle vivoit en 1447, & plaidoit criminellement les 10 Juin, 6 Juillet 1449 & Septembre 1454, contre le Seigneur de Bouillac & autres, au sujet de son enlèvement. Elle se disoit Dame de Châteaubrun & d'Agurande, veuve du Seigneur d'Arpajon en 1464 & 1465, dans un procès criminel qu'elle avoit contre certains habitans d'Agurande, & étoit morte en 1479.

VII. RAUL, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE GAUCOURT, d'Hargicourt, &c., entra dès l'âge de 13 ans au service de CHARLES VI, qui le fit son valet tranchant; il suivit, au mois d'Octobre 1388, avec 4 Ecuyers, en son voyage d'Allemagne, dans la Compagnie du Duc de Bourbon; alla en Hongrie avec le Comte de Nevers; y fut fait Chevalier le jour de la bataille donnée contre les Infidèles. De retour en France, il s'attacha au parti des Orléanois & du Dauphin; surprit, le 14 Octobre 1411, le Pont de Saint-Cloud sur les Bourguignons; fut prisonnier, à la journée du Puffet en Beauce, Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, Roi de Sicile; dégagna le Sire de Barbazan, des mains des ennemis; fit lever au Comte de Saint-Paul les sièges de Dreux & de Tonnerre, en 1414, après avoir battu les troupes du Duc de Bourgogne; se jeta, en 1415, dans la ville de Harfleur, assiégée par le Roi d'Angleterre, qu'il soutint pendant huit mois avec beaucoup de vigueur, & ne la rendit que par composition, qui ne fut pas observée en la personne, avant été retenu prisonnier & mené en Angleterre, où il resta dix ans. En étant revenu, il se trouva à la défaite des Anglois devant Montargis en 1427; amassa des troupes pour les secours de la ville d'Orléans, prellée par les Anglois; se

Tome IX.

trouva, en 1429, au combat de Patay; contribua à la prise de Chartres; accompagna le Roi à son sacre de Reims, qui, par Lettres du 27 Octobre même année, l'établit Capitaine des Ville & Chateau de Chinon, & Gouverneur de Dauphiné le 4 Février suivant. Il y défit au combat d'Anthon, le 11 Juillet 1430, le Prince d'Orange, qui tenoit le parti du Duc de Bourgogne. L'année suivante, il fut employé au secours de Lagny; deux ans après, à celui du Mont-Saint-Vincent; alla en Dauphiné assembler des troupes; revint en Poitou, Anjou, Touraine & Blaisois; & fit passer la Loire à celles qu'il avoit pour aller au Maine, contre les Anglois. Il assista de tes conseils, en 1433, la personne du Roi, fut dépêché, le 21 Février de l'année suivante, vers l'Empereur; fit payer, le 9 Avril 1434, les Gendarmes qui étoient au siège de Saint-Célerin; mit garnison dans Saint-Denis le 10 Septembre 1436; fut envoyé vers le Connétable, après la réduction de Paris, pour attirer les frontières & les marches en deçà de la rivière de Seine; se trouva dans les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre 1437, avec 84 hommes d'armes, au siège de Montereau, où il se signala; alla l'année suivante en ambassade avec l'Evêque de Chartres vers le Pape, & de là à Naples pour traiter de la paix, de la part du Roi, entre le Roi de Sicile & son adversaire; demeura fidèle au parti du Roi pendant les troubles de la Praguerie, fut fait prisonnier sur la fin de l'année 1441, proche de Harfleur, par les Anglois, & ne fut mis en liberté qu'après avoir donné tes engagemens pour otage; suivit le Dauphin au secours de Dieppe en 1443; alla, en 1448, de Bourges à Milan; & de retour à Rouen, fut envoyé vers le Conseil du Roi d'Angleterre pour faire réparer tes attentats faits pendant tes trêves, & choisi par le Duc Sigismond d'Autriche, un des Commissaires pour affeoir 10,000 liv. de rente qu'il avoit assignées en douaire à Eleonore d'Ecosse, son épouse; assista, comme premier Chambellan, à la magnifique entrée que le Roi fit à Rouen en 1449; en fut nommé Capitaine ainté que de la ville de Gisors; alla, au mois de Février 1451, avec l'Archevêque de Reims, trouver le Duc de Bourgogne au sujet de quelques éclaircissemens sur le traite d'Arras, & pour quelques autres matières; & après la mort du Seigneur de Chabannes, arrivée en 1453,

C

il fut honoré de la charge de Grand-Maitre-d'Hôtel de France. Il vivoit encore en 1461, & étoit mort le 21 Juin 1462. Il avoit époufé *Jeanne de Preuilly*, morte en 1455, fille puînée de *Gilles*, Baron de Preuilly, & de *Marguerite de Naillac*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, Chanoine de Noyon, puis Evêque & Duc de Laon, Pair de France, dont il prêta ferment au Roi CHARLES VII le 6 Novembre 1460, sacré le 29 fuivant. Il se trouva aux Etats de Blois en 1467, & mourut le 10 Juin 1468 ;
3. RAOUL, Seigneur de Luzarches, qui rendit aveu de 120 arpens de bois dans la forêt de Ferrières le 31 Juillet 1493 ;
4. Et MARIE, alliée, 10 le 5 Juin 1456, à *Charles de Tournon*, Seigneur de Belcastel ; & 20 à *René de Coffa*, Seigneur de Marignane. Elle étoit morte le 28 Novembre 1489, & ses enfans étoient tous la garde de son mari.

VIII. CHARLES DE GAUCOURT, Seigneur dudit lieu, d'Hargicourt près de Montdidier, de Château brun en Berry, de Mannicamp près de Chauny, de Naillac, & Vicomte d'Acy, porta la qualité de Seigneur de Château brun du vivant de son père, sous lequel il servit à la guerre, & rendit des services considérables aux Rois CHARLES VII & LOUIS XI. Il étoit encore jeune lorsque le Seigneur de Mannicamp lui fit don de cette Terre, le 18 Octobre 1448, dont il rendit hommage au Seigneur de Quierzy en 1454 & 1458. LOUIS XI le fit Chevalier en 1461, en la ville de Reims, le jour de son sacre. Ce Prince, en reconnaissance des grands services de son père & des siens dans son Grand-Conseil, dans ses guerres & dans plusieurs Ambassades, lui donna, le 25 Décembre 1472, la confiscation des Terres d'Hélène de Melun, veuve de Charles d'Artois, Comte d'Eu, au sujet desquelles il eut, dans la fuite, procès contre les héritiers de cette Dame. LOUIS XI lui accorda encore, par d'autres Lettres du 10 Juin 1474, la confiscation des biens du Seigneur de Chambo rant. Il fut Lieutenant-Général & Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, Conseiller & Chambellan du Roi, mourut en cette ville en 1482, & fut enterré dans l'Eglise de St.-Jean-en-Grève. Il avoit époufé, par contrat du 8 Octobre 1454, *Agnès*, dite *Colette de Vaux*, morte en 1471, fille de *Jean*, Seigneur de Saintines, & d'*Anne le Bouteiller*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Evêque d'Amiens en 1474, mort le 7 Juin 1476 ;
3. LOUIS, Evêque d'Amiens, après son frère, mort en 1485 ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Rhodes, qui céda ses droits succéssifs à son frère aîné le 2 Mai 1483 ;
5. ANNE, mariée, du vivant de son père, à *Jean de Culant*, Seigneur de Châteauneuf, fils de *Charles*, & de *Bellefesse de Sully* ;
6. CATHERINE, femme, le 10 Mars 1486, de *Louis d'Aubuffon*, Seigneur de la Villeneuve, fils d'*Antoine*, & de *Marguerite d'Aubuffon* ;
7. Et MARGUERITE, épouse de *Pierre du Puy*, Seigneur de Vatan, Bailli & Gouverneur de Berry, fils de *Philibert*, Seigneur de Vatan.

IX. CHARLES DE GAUCOURT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, de Boesses, de Château brun, de Naillac, de Florac, Vicomte d'Acy, de Cluis-dessus & de Gournay, enfant d'honneur du Roi, qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, dans une quittance de 250 livres, du 22 Juin 1482, & Chevalier, Conseiller, Chambellan, dans une autre du 28 Février 1481, vendit, le 20 Février 1498, le fief de Gaucourt, situé au village de Nanteuil-sous-Muret. Il épousa 10 *Anne de Bar*, fille de *Jean*, Seigneur de Baugy & de la Guerche ; & 20 *Marguerite de Blancheport*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Clément, & d'*André de Norroy*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JOACHIM, Protonotaire du Saint-Siège ;
3. & 4. CATHERINE & FRANÇOISE.

Et du second lit vint :

5. ANDRÉE, mariée, le 17 Juillet 1510, à *Cosme de Tiercelin*, Seigneur de Baluc, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu en Loudunois, & de *Laurence de Marçay*.

X. CHARLES DE GAUCOURT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cluis, de Boesses & de Gournay, mort le 9 Juillet 1555, avoit époufé, par contrat du 19 Juin 1524, *Catherine de Bigny*, fille de *Claude*, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & de *Jacqueline de l'Hôpital*, laquelle eut la garde noble de ses enfans, favoir :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Autre LOUIS, reçu Chevalier de Malte, après ses preuves faites, le 23 Janvier 1551 ;
3. MADELEINE, femme, le 27 Avril 1547, de *Philippe Grivel*, Seigneur de Grossouvre ;
4. JACQUELINE, Religieuse à Orfan ;

5. Et CHARLOTTE, mariée à *Gilbert du Gué*, Seigneur de Ternes.

XI. LOUIS DE GAUCOURT, Seigneur de Cluis, de Boesles & de Gournay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Chambellan du Duc d'Alençon, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1577, mort des bleffures qu'il reçut devant l'Abbaye de la Prée, en commandant pour la Ligue, le 3 Août 1589, avoit épousé, par contrat du 22 Février 1564, *Jeanne d'Escoubleau*, fille de *Jean*, Seigneur de Sourdis, Maître de la Garde-Robe du Roi, & d'*Antoinette de Brievs*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JEAN, Abbé de Maubec ;
3. JACQUES, rapporté après son frère aîné ;
4. Et AIMÉE, femme de *Gabriel de Mallefec*, Seigneur de Châtelus de la Marche, fils de *Jean*, Seigneur de Châtelus, & de *Gabrielle Ajaffon*.

XII. CHARLES DE GAUCOURT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villedieu & de Boesles, épousa, par contrat du 29 Septembre 1604, *Charlotte de Rochefort*, fille aînée d'*Imbert*, Seigneur de Beauvais & de Villedieu, & de *Louise de Crevant-Cingé*. Ses enfans furent :

1. JOSEPH-CHARLES, dit le *Comte de Gaucourt*, Seigneur de Villedieu, mort, sans alliance, en 1684 ;
2. MADELEINE, dite la *belle Comtesse*, mariée, en 1631, à *Louis Gouffier*, Comte de Caravas, fils de *Claude*, Seigneur de Passavant, & de *Marie Miron* ;
3. Et AIMÉE, Religieuse à Bleffac en Auvergne, puis Abbessé de Rougemont.

XIII. JACQUES DE GAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Cluis, de Boesles & de Gournay, troisième fils de Louis, & de *Jeanne d'Escoubleau*, Capitaine de Chevaux-Légers & Sénéchal de la Marche, obtint, en considération de ses services, 2000 livres de pension, par brevet du 20 Août 1611. Il épousa, par contrat du 6 Mars 1603, *Jeanne d'Elbène*, fille de *Guillaume*, Seigneur de l'Espinoix, Conseiller au Grand-Conseil, & d'*Ysieux Chamarre*, dont :

1. & 2. LOUIS & CHARLES, morts jeunes ;
3. CHARLES, qui suit ;
4. GUILLAUME, Seigneur de Cluis ;
5. AIMÉE, femme de *Frédéric de Gamaches*, Vicomte de Châteaumeillant ;
6. ESTIEN, Religieuse Ursuline à Bordeaux ;

7. Et MADELEINE, Religieuse à Argenton.

XIII. CHARLES DE GAUCOURT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cluis, mort au mois de Juin 1692, avoit épousé, par contrat du 26 Février 1656, *Gilberte d'Assy*, veuve de *Claude de Trouffebois*, Seigneur de Champagne & de Thianges, fille de *Hugues d'Assy*, Seigneur de Rochefolle, & de *Marguerite de Murat*. Il en eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. SYLVAIN, baptisé le 5 Juin 1668, reçu Chevalier de Malte en 1682 ;
3. GUILLAUME, dit le *Marquis de Cluis*, marié, le 13 Juin 1693, à *Catherine-Françoise de Turpin de Criffé*, fille de *Henri-Charles*, Vicomte de Vihiers, & de *Madeleine Laurens*, dont :

FRANÇOIS, âgé de 14 ans, lorsqu'il fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1710. Il étoit âgé de 68 ans au mois de Mai 1752, lors du mariage de son neveu ; il étoit Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & n'avoit point pris d'alliance

4. & 5. N... & N... DE GAUCOURT.

XIV. CHARLES DE GAUCOURT, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cluis & de Boesles, Lieutenant de Roi en Berry, prêta serment de cette charge le 22 Août 1686, & mourut le 20 Mai 1713. Il avoit épousé 1<sup>e</sup> *Marguerite Tiercelin de Rance*, morte sans enfans en 1686, fille de *Jean Tiercelin de Rance*, Seigneur de la Chapelle-Baloue, & de *Jeanne-Marie de Turpin* ; & 2<sup>e</sup> *Albertine-Brigitte de la Baume*, fille de *Charles de la Baume-Montreuil*, Marquis de Saint-Martin, & de *Thérèse-Anne-Françoise de Trazegny*, sa seconde femme. Du second lit sont issus plusieurs enfans, entr'autres lit :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GILBERTE-ALBERTINE-ROSALIE, mariée 1<sup>e</sup> à N..., Seigneur de *Sulvert*, en Auvergne ; & 2<sup>e</sup> à *André-Abraham de Lescoux*, Seigneur de Saint-Bohaire près de Blois. Elle est morte à Paris le 27 Septembre 1737, âgée de 47 ans.

XV. CHARLES, VII<sup>e</sup> du nom, Marquis DE GAUCOURT, Seigneur de Cluis, Lieutenant de Roi en Berry après la mort de son père & de Saumur, a vendu, en 1732, la Lieutenance de Roi de Berry au Marquis de Seignelay, petit-fils de M. Colbert, le Ministre. Il a épousé *Marie de Murcé*, dont est issu :

- XVI. MATHIAS-RAOUL, Marquis DE GAU-

COURT, Capitaine de Dragons & Maréchal-de-Camp, qui s'est marié, le 2 Mai 1752, avec *Catherine-Henriette de Fieubet*, morte à Paris en Août 1756, âgée de 41 ans, fille unique d'*Armand-Paul de Fieubet*, Brigadier des Armées du Roi, &c., & de *Henriette Feydeau*. Voyez FIEUBET & FEYDEAU.

Les armes : *d'hermines, à deux barbeaux ou poissons adossés de gueules*. Supports : *deux lions*.

GAUDAIS, Famille sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, dont les armes sont : *d'argent, fascé de gueules, fleuronné de six pièces du même*.

GAUDARD, en Beauce.

ANTOINE DE GAUDARD, Ecuyer, Seigneur de Villers, époula, prélet *Avart*, Notaire à Beauvilliers en Chartrain, le 31 Décembre 1540, *Marie*, fille de *Mathurin de Villereau*, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, & de *Jeanne de Languedou*, dont :

CHARLES DE GAUDARD, Ecuyer, Seigneur de Villers, marié, le 16 Septembre 1572, avec *Elisabeth Regnard*, de laquelle il eut :

FRANÇOIS DE GAUDARD, Ecuyer, Seigneur de Saint-Etienne, allié, le 31 Mai 1605, avec *Marie de Guédon*, de laquelle il a eu deux garçons :

1. JACQUES, Seigneur de Barifleures, marié; le 31 Mai 1605, à *Jacqueline du Vivier*, dont des enfans;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur d'Erinville, Election de Dourdan, dont la postérité est réduite (en 1764) à une Demoiselle, non mariée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or*.

GAUDECHART. Cette Famille tire son nom de la Terre de *Gaudechart* en Picardie, & a prouvé sa Noblesse depuis le 5 Novembre 1448, que vivoit GILLES DE GAUDECHART, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, de Villotran, & de Méfanguy, quint-aïeul de

FRANÇOIS DE GAUDECHART, en faveur duquel la Terre de Querrieux a été érigée en *Marquisat* en 1652. Voy. QUERRIEUX. Il fut créé en 1639, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & eut de *Françoise de Conty-Argencourt*, son épouse, plusieurs enfans, entr'autres :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querrieux, qui s'allia à *Marie-Geneviève du Perron-de-Benneville*, dont :

PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;

Et N.... DE GAUDECHART, appelé l'*Abbé de Mattancourt*, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux, mort en 1761.

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Querrieux, s'est marié à *Anne-Françoise Perrin*, fille de *François*, Seigneur de Flancourt. Leurs enfans sont :

1. RAPHAEL-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. PAUL-MAXIMILIEN, dit le *Chevalier de Querrieux*, Seigneur de Mattancourt, ancien Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, qui s'est marié, en 1744, avec *Elisabeth-Françoise-Geneviève-Renée de Vion*, appelée *Mademoiselle du Coudray*, fille de *René de Vion*, Seigneur de Tefrencourt, &c., & de *Marguerite de la Salle*;
3. Et ANNE-FRANÇOISE, mariée, en 1756, à ADOLPHE DE GAUDECHART, son cousin, ci-devant Chevalier de Malte, devenu héritier, par le décès de ses deux frères, morts au service, de LOUIS-ANTOINE DE GAUDECHART, son père, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épousé, en Septembre 1721, *Madeleine-Françoise de Vieil-Chastel*, Dame d'Hémévillers.

RAPHAEL-JEAN-BAPTISTE DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querrieux, a épousé, en Février 1756, *Louise-Alexandrine le Fournier-de-Wargemont*, fille de N... le *Fournier*, Marquis de Wargemont, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & de *Bonne-Gabrielle de Saint-Chamans*. Nous ignorons, faute de mémoire, s'ils ont postérité de leur mariage.

Les armes : *d'argent, à 9 merlettes de gueules, rangées en orle*. (Il est parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 296.)

GAUDIEZ. Les Seigneurs de *Levis-Gaudiez* sont devenus aînés par la mort du Maréchal Duc de *Mirepoix*, de la Maison de *Levis*. Ils ont pour auteur *Henri de Levis*, troisième fils d'*Antoine-Guillaume de Levis*, Seigneur de Mirepoix. *Henri* devint Seigneur de *Gaudiez*, par acquisition. Voyez LEVIS. Le Marquisat de Mirepoix a passé

à la branche de *Léran*, issue d'une tante du Maréchal.

GAUDIN, en Normandie, Elefion d'Avranches : Famille fur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes éployées, au vol abaiffé d'argent, 2 & 1 ; au chef confu de gueules, fretté d'argent.*

GAUDON, Famille de laquelle étoit JEAN GAUDON, Docteur ès-Droits, puis Confeiller au Grand-Confeil, par provifions données à Bourges le 14 Octobre 1506. Il fut encore pourvu d'un femblable office fur la démillion de Pierre de Saint-André, par Lettres données à Efcurolles le 11 Avril 1508 ; prêta un nouveau ferment entre les mains du Chancelier, le 29 du même mois, & mourut le 11 Août 1545. Il avoit époufé 1<sup>o</sup> *Marguerite Choret*, & 2<sup>o</sup> *Anne de Faverges*, fille de *Jean*, Ecuver, Seigneur du Breuil, & de *Claudine Merle*. Il eut du premier lit :

ANNE, femme, le 24 Février 1531, de *Philbert Naturel*, Seigneur de la Plaine & de Chavannes ;

Et du fecond lit vint :

CLAUDE GAUDON, Seigneur de Grafeins, Confeiller au Grand-Confeil.

Les armes : *d'or, à une aigle d'argent, membrée & becquée de fable.*

GAUFRIDY, en Provence : Famille qui remonte à

I. ANTOINE GAUFRIDY, defcendu, felon l'Abbé Robert, des Vicomtes de Marseille. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi René, par Lettres du 19 Décembre 1458, & testa le 24 Janvier 1471. Il avoit époufé, par contrat du 4 Janvier 1446 (*Durand*, Notaire à Marseille), *Bérenque de la Cépède*, fille de Pierre, & de *Guiteline Ricari*, & eut pour enfans :

1. LOUIS, qui fuit ;

2. ELJEANETTE, mariée à *Raymond de Mari*.

II. LOUIS GAUFRIDY, fecond Conful d'Aix en 1511, telli devant *Manni*, Notaire de cette ville, le 10 Août 1518, & eut de *Marguerite d'Escahis*, la femme :

1. ANTOINE, Confeiller au Parlement de Pro-

vence en 1558, qui s'ell marié à *Catherine Pinelli*, dont :

BERNARDINE, mariée, le 2 Octobre 1547, à *Jean de Garnier-Manfuron* ;

Et FRANÇOISE, qui a époufé, *Charles Vento*, Seigneur des Pennes.

2. ALEXIS, qui fuit ;

3. PIERRE, fecond Conful d'Aix en 1540, l'un des Députés de la Province, pour aller prêter hommage au Roi HENRI II, en 1547. Il s'ell marié avec *Alayone Pinnelli*, de laquelle il eut :

GUILLAUME, qui, de *Jeanne de Bourdonne*, ne laiffa que

DIANE, qui a époufé, en 1583, *Nicolas de Micaëlis*, fecond Conful d'Aix ;

Et N... DE GAUFRIDY, qui s'ell alliée à la Maifon de *Séguiran-Bouc*.

4. DELPHINE, Abbeffe de Saint-Sauver de Marseille ;

5. MARGUERITE, époufe de *Georges Honorat*, Seigneur de Pourcieux ;

6. LOUISE, femme de *Jean de Guiran*, Seigneur du Callet ;

7. Et HONORADE, mariée à *Jean de Gayette*, Seigneur de Bouc.

III. ALEXIS DE GAUFRIDY, Ecuver, fut deux fois premier Conful d'Aix, & plusieurs fois député par cette ville & par les Etats de la Province auprès des Rois FRANÇOIS I<sup>er</sup> & HENRI II. Ce fut dans l'une de ces députations qu'il obtint, en 1534, l'union de la charge de Procureur du pays au Confulat d'Aix. Ces Princes accordèrent encore, en fa faveur, plusieurs autres bienfaits à la ville d'Aix, dont il fut un des plus zelés concitoyens. Il testa le 1<sup>er</sup> Juin 1584, & laiffa, de fon mariage, contracté le 4 Septembre 1530, avec *Delphine Cathalan*, des Seigneurs de Verdaches :

1. CLAUDE, Confeiller en la Chambre des Comptes en 1575, auteur d'une branche éteinte dans la perfonne de FRANÇOISE DE GAUFRIDY, morte fans poftérité ;

2. ARNAUD, qui fuit ;

Et plusieurs filles, du nombre defquelles fut HONORADE, mariée 1<sup>o</sup> à *François de Julianis*, & 2<sup>o</sup> à *André de Pena*, Confeiller au Parlement, qui fut un Magistrat célèbre.

IV. ARNAUD DE GAUFRIDY, Ecuver, ell fecond Conful d'Aix aux années 1598 & 1608, époula, le 28 Mars 1591, *Françoife de Pena*, fille d'*André*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;

2. Et GASTARD, Religieux Récollet, auteur des *Chroniques des Religieux* de fon Ordre.

V. JACQUES DE GAUFRIDY, Aïeſſeur d'Aix aux années 1627 & 1639; pluſieurs fois Envoyé en Cour pour les affaires de la Province; fait premier Préſident de la Chambre des Enquêtes, & Préſident à Mortier lorsqu'on commua les Officiers de la Chambre des Enquêtes en Préſidens & Conſeillers du Parlement, au ſémeſtre de Janvier. Louis XIII eſtimoit beaucoup, & l'honora ſouvent de ſes bienfaits. Après la mort de M. de Bellièvre, premier Préſident au Parlement de Paris, JACQUES DE GAUFRIDY fut nommé dans le Conſeil du Roi parmi les trois qu'on avoit choiſis pour lui ſuccéder; mais détaché des affaires du monde, il ſe retira à ſa maiſon de campagne, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'exercice de la plus haute piété. Il mourut en 1684, âgé de 87 ans, & avoit épouſé, le 22 Mars 1641, *Françoïſe de Rabaffe*, fille de *Louis-François*, Seigneur de Vergons, Procureur-Général au Parlement, & d'*Anne de Villeneuve-Vauclauſe*. De ſon mariage il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Wulfran d'Abbeville.

VI. JEAN-FRANÇOIS DE GAUFRIDY, Conſeiller au Parlement d'Aix, le 15 Juin 1660, Auteur de l'*Hiftoire de Provence*, qui porte ſon nom, épouſa, 1<sup>o</sup> le 5 Octobre 1661, ſans enfans, *Louïſe de Flotte-d'Agoult-Saint-Auban*; & 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1673, *Aime de Graſſe*, fille d'*Annibal*, Baron de Mouans, & de *Françoïſe de Graſſe-Cabris*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES-JOSEPH, qui ſuit;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, connu ſous le nom de *Chevalier de Trets*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Médoc, mort Lieutenant de Roi de la ville de Bergues en 1742;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Paul d'André*, Ecuyer.

VII. JACQUES-JOSEPH DE GAUFRIDY, Baron de Trets, exerça, avec réputation, un office d'Avocat-Général au Parlement de Provence, & mourut en 1741, laiſſant de ſon mariage avec *Gabrielle-Thérèſe de Roux*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Eſtève & d'Aurillac, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite de Milan-de-Cornillon*:

1. GUILLAUME, qui ſuit;

2. JOSEPH-JACQUES, Seigneur de Saint-Eſtève & d'Auriac;
3. ANNE-URSULE, veuve de *Pierre d'Etienne*, He du nom, Seigneur du Bourguet;
4. & 5. Et deux autres filles, Religieuſes.

VIII. GUILLAUME DE GAUFRIDY, Baron de Trets, a épouſé, ſans enfans, *N... de Reveſt*, fille de *Pierre de Reveſt-de-Monvert*, Conſeiller au Parlement. (Généalogie extraite de l'*Hiftoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. 1, pag. 460.)

Les armes : *tranché de gueules ſur argent*.

GAUGY, Famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue & reconnue noble par Ordonnance du 26 Novembre 1670, ſur la production faite des titres par CHARLES & ANTOINE DE GAUGY; celui-ci fut aïeul de

ANTOINE DE GAUGY, qui fut reçu Chevalier de Saint-Lazare en 1723, Chevalier d'honneur au Préſidial de Rouen au mois de Janvier 1741, élu Maire de la ville, au tour de la Nobleſſe en Juillet 1752, & nommé Lieutenant de Roi de la Province de Poitou au Département des Sénéchauffées de Poitiers & de Luſignan, le 1<sup>er</sup> Août 1755, dont il a prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 10 Avril 1758; il ſ'eſt marié, par contrat paſſé à Rouen le 12 Mars 1720, & eſt veuf, le 27 Septembre 1763, de *Henriette Grouchet-de-Soquence*, de la même Province de Normandie. Il a pour enfans :

1. ANTOINE-HENRI, qui ſuit;
2. HENRIETTE-MARGUERITE, veuve, avec enfans, de *Jean-Pierre Hallé*, Ecuyer, Sieur d'Amfreville;
3. Et MARIE-ANNE-ROSALIE, mariée, le 10 Février 1766, à *Alexandre-Pierre-Nicolas de Caſſaut*, Ecuyer.

ANTOINE-HENRI DE GAUGY, né à Rouen le 11 Décembre 1720, a épouſé, par contrat paſſé à Fort-Royal de la Martinique le 13 Avril 1751, *Marie-Urſule Bagour*, dont :

1. ANTOINE-CHARLES, né à Fort-Royal le 20 Février 1752;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, né le 5 Décembre 1759;
3. Et URSULE-ROSE, née le 24 Juin 1754.

Sur le vu de ſeu M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres, les titres de cette Famille, préſentés au Conſeil-Supérieur de la Martinique, ainſi que l'Arrêt confirmatif d'iceux de la Cour des Aides de Rouen, rendu

le 19 Janvier 1696, y ont été enregistrés le 5 Décembre 1759. Ces titres & Arrêt nous ont été communiqués. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. 11, part. 1.)

Les armes: d'azur, à 3 roses d'or, rangées en chef, & trois croissans d'argent, posés sur la même ligne, à la pointe de l'écu.

**GAULCHER.** C'est une Famille noble & des plus anciennes, originaire de Champagne, « qui s'est distinguée au service pendant plusieurs siècles, & ensuite a occupé, dès 1583, les premières charges de la Magistrature de la Ville de Chaumont-en-Bassigny. » Son origine remonte à

**FRANÇOIS GAULCHER**, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gaulcher, & de Monteclair, qui vivoit en 1220, sur la fin du règne de **PHILIPPE-AUGUSTE**, Roi de France, & de **TURBAULT IV**, Roi de Navarre, Comte de Champagne; « il servit le Roi **LOUIS VIII** aux prises des Villes de la Rochelle, de Niort & de Saint-Jean-d'Angély, dans la guerre que ce Prince entreprit à son avènement à la Couronne en 1223, & le croisa en 1226. »

Cette Famille ne subsiste plus que dans **N... DE GAULCHER**, auteur d'une branche établie à Langres, & qui eut pour descendans:

**FRANÇOIS**, qui suit;

**PHILIPPE**, rapporté après son frère;

Et **ANNE-JUDE**, aînée dudit **PHILIPPE**, vivante sans postérité.

**FRANÇOIS GAULCHER**, Ecuyer, né le 24 Novembre 1717, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a servi dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, & a épousé, le 30 Décembre 1748, **Marie-Charlotte Boutier**, fille de **Joseph**, Capitaine-Général des Charrois d'Artillerie, & Commandant l'équipage du corps de réserve du Roi, & de **Marie du Toq**; elle est sœur de la mère de **MM. Féron de Favincourt & des Effarts**. De ce mariage il reste:

**ALEXANDRE**, né en 1757, au service;

Et **FÉLICITÉ**, née en 1750, Religieuse en l'Abbaye de Vinez, à Châlons.

**PHILIPPE GAULCHER**, Ecuyer, Seigneur de Valdonne, né le 11 Février 1729, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, a servi dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire

du Roi, & a épousé, le 16 Août 1758, **Marguerite-Catherine**, fille de **Nicolas**, Capitaine à Maffle pour l'artillerie de la ville de Langres, de laquelle sont issus:

1. **PHILIPPE-NICOLAS**, qui suit;
2. **MARGUERITE**, aînée de son frère, née le 30 Mai 1760;
3. **ANNE-JUDE**, née le 11 Août 1764;
4. **JUSTINE**, née le 9 Novembre 1766;
5. **COLOMBE-MARGUERITE**, née le 25 Décembre 1767;
6. Et **ANNE**, née le 30 Octobre 1773.

**PHILIPPE-NICOLAS GAULCHER DE VALDONNE**, Ecuyer, né le 12 Février 1763, Gentilhomme-Cadet dans le Régiment Royal-Roussillon, Infanterie, en 1778, & Lieutenant dans le même Régiment en 1782.

Généalogie que nous donnons d'après les titres de cette Famille, Memoriaux de la Chambre des Comptes, Chartes d'Eglise, &c., & autres preuves dignes de foi, qui nous ont été communiquées.

Les armes: d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'or.

\* **GAULE** ou **LES GAULES**. On comprenoit anciennement sous ce nom tout le pays qui s'étend entre le Golfe de Venise, la rivière de Rubicon ou Pifatello, la Mer Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan & le Rhin. Dans ces limites se trouve renfermée, au-delà des Alpes, une grande partie de l'Italie, & en deçà presque toutes les Provinces des Pays-Bas, partie des Electorats de Mayence, de Trèves, de Cologne, du Palatinat, des Suisses, &c. **JULES CÉSAR** divisa les Gaules en deux parties, en Gaule Cisalpine ou Citériore, par rapport aux Romains, & en Transalpine ou Ulérieure. La Gaule Cisalpine est à peu près ce qu'on appela dans la suite la Lombardie. La Transalpine fut divisée en trois parties, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnaise & la Belgique. Le Royaume de France est composé aujourd'hui de ces trois parties, à l'exception toutefois d'une petite partie de la Lyonnaise & d'une très-grande partie de la Belgique. Voyez **FRANCE**.

**GAULMIN**, en Bourbonnois: Famille qui a formé plusieurs branches:

La première s'est éteinte dans **GILBERT GAULMIN**, dit le Comte de Montgeorges. Il se trouva, le 30 Juin 1703, au combat d'Exkeren en Flandre, où il commandoit un corps

de 1500 Grenadiers, & mourut fans enfans le 13 Décembre 1735, de son mariage, contracté le 4 Janvier 1710, avec *Anne-Jeanne Augant*.

La seconde branche subsiste dans MARC-ANTOINE GAULMIN, né le 5 Novembre 1733, Pensionnaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel à la suite du Régiment de Caraman, Dragons. De son mariage, contracté le 30 Janvier 1755, avec *Marie-Françoise de Dreuille*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Moulais, de Grand-Champ, &c., & de Dame *Françoise Cadier*, il n'a qu'une fille, nommée

ELÉONORE-MARIE, née le 15 & baptisée le 17 Octobre 1755.

De la troisième branche étoit NICOLAS GAULMIN, Ecuyer, Seigneur de Seauve, nommé Capitaine dans le Régiment des Dragons d'Éstrades le 14 Février 1703, Capitaine de Dragons au Régiment de Belle-Isle, ensuite dans celui de Bonnelles, & Chevalier de St.-Louis le 28 Mai 1722, mort sans postérité. Il a pour sœur ANNE GAULMIN, mariée, par contrat du 28 Octobre 1709, avec *Pierre-Anne Dorat*, Ecuyer, Seigneur de Châtelus.

De la quatrième branche est CLAUDE-SÉBASTIEN GAULMIN, Comte de Beauvoir, Chevalier, Seigneur de Saint-Pourçain-sur-Bèbre, de Monbaillon, &c., ancien Capitaine dans le Régiment de Noailles. Il a épousé, par contrat du 17 Juin 1747, *Elisabeth-Claudine Farjonel*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seigneur d'Aubigny, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée de Bourbonnois, & siège Présidial de Moulins, & d'*Elisabeth des Hayes*. Il a eu pour enfans :

1. GILBERT GAULMIN-DE-BEAUVOIR, né le 9 Septembre 1750, reçu Page du Roi, en fa Petite-Ecurie, sur les preuves de sa Noblesse faites le 19 Mai 1761 ;
2. CLAUDE-SÉBASTIEN, né le 2 Octobre 1756 ;
3. MARIE-THÉRÈSE ;
4. SUSANNE-ELISABETH, née le 24 Mai 1752 ;
5. LOUISE, née le 5 Octobre 1753 ;
6. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 18 Décembre 1754.

Et la cinquième branche a pour chef GILBERT GAULMIN, Chevalier, Seigneur de la Lye, dit le *Chevalier de la Lye*, second fils de JEAN, & d'*Elisabeth-Thérèse de Culant*, qui servit dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & fut depuis Lieutenant

dans le Régiment de Champagne. Il a épousé, par contrat du 31 Juillet 1713, *Marie Roy*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Bouchefne, & de *Marie Bresson*, dont il a eu :

1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de la Lye, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Touraine, mort sans postérité ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 5 Février 1744, avec *Léonor de la Motte-d'Appremont*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Villebret, &c., & morte le 25 Novembre 1745.

Les armes : d'azur, à trois glands renversés & feuillés, d'or, posés 2 & 1. (Voy. l'Armorial génér. de France, reg. V, part. I.)

GAULTIER, en Normandie ; Famille fort étendue dans cette Province, qui a possédé & possèd encore diverses Terres nobles dans la généralité d'Alençon. Elle a formé différentes branches, qui rapportent leur origine à deux frères, tous deux nommés JEAN, fils de PHILIPPE GAULTIER, Ecuyer, qui vivoit en 1453.

La postérité de JEAN, l'aîné, s'est subdivisée en plusieurs branches, dans l'une desquelles la Terre & Seigneurie de Beaufepaire étant entrée par alliance ou par acquisition, cette sous-branche a pris le nom de *Beaufepaire*, mais a retenu les armes de GAULTIER. Elle s'est aussi divisée en plusieurs rameaux : le plus considérable est celui de M. DE BEAUPEPAIRE, Seigneur de Louvigny, à quatre lieues de Falaise, qui a encore actuellement plusieurs frères au service.

DE JEAN GAULTIER, second fils de PHILIPPE, fortit :

ADAM GAULTIER, Ecuyer, vivant en 1560, qui de *Marie de Saint-Denis*, son épouse, laissa :

ZACHARIE & MAURICE ;  
Et JACQUES, qui suit.

JACQUES DE GAULTIER fit acquisition, en 1570, de la Terre & Seigneurie de Montreuil, qui s'étend en plusieurs paroisses, à laquelle est annexée le patronage de la Seigneurie de la Combe, & d'une portion de la paroisse de Louvières. Cette Terre est située dans la paroisse de Montreuil, près de la ville d'Hiefmes. Elle fut adjugée à JACQUES GAULTIER, par décret sur René de Blavette, Ecuyer, dont la Famille possédoit depuis long-tems ladite Terre. Henri de Blavette, Ecuyer, avoit épousé, vers 1400, Jeanne de Tournebu, fille



& héritière de Guillaume de Tournebu, Ecuyer, Seigneur de Montreuil. Depuis ledit Henri de Blavette, cette même Terre avoit été dans les mains de Jean de Blavette, vers 1460; de Gratien de Blavette, vers 1500, & enfin de René de Blavette. JACQUES GAULTIER eut de *Françoise Billard*, son épouse :

JACQUES GAULTIER, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Montreuil, Chiffreville, & autres lieux, qui lut marié à *Marie de Cordouan*, dont :

CHARLES, qui fuit;

LOUIS, Seigneur de Montreuil, rapporté après son aïné;

Et JACQUES, III<sup>e</sup> du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Lougey*, mentionnée ci-après.

CHARLES GAULTIER, Seigneur de Chiffreville, eut de *Madeleine du Pleffis-Châtillon*, née en 1612, fille de René, & d'*Anne Renée de Poifeux* :

FRANÇOIS GAULTIER, Seigneur de Chiffreville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monsieur, frère du Roi Louis XIV. Il a été marié à *Madeleine-Louise de Froulay*, sœur de René, Maréchal de France, dit le Comte de Tessé, qui le rendit père de :

LOUIS-FRANÇOIS GAULTIER, Marquis de Chiffreville. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort, âgé de 58 ans, le 18 Février 1754, qui a laissé, de *Marie-Geneviève le Tonnelier-de-Charmeaux*, baptisée le 6 Mai 1706, mariée par contrat du 5 Avril 1724, une fille unique, nommée

MARIE-GENEVIÈVE-LOUISE, mariée, le 10 Février 1755, à M. le Maréchal de Thomond, *Charles O'Brien*, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair d'Irlande.

LOUIS GAULTIER, Seigneur de Montreuil & de Saint-Victor, épousa *Isabelle-Barbe de Bernières*, fille de *Caspard*, Ecuyer, Seigneur de Bernières, Président au Prédial d'Alençon, & de *Jourdain Mahault*. Il succéda à son beau-père dans ladite charge, & laissa deux fils :

GASPARD, qui mourut sans enfans de *Françoise Marguerit*, son épouse;

Et JEAN-MAURICE, qui fuit.

JEAN-MAURICE GAULTIER, Seigneur de Bernières & de Montreuil, mourut en 1737, âgé de 92 ans; il avoit épousé *Helène le Verrier*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Treize-Saints, & de *Geneviève Ricœur*, & en eut :

Tomc IX.

JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Montreuil & de Bernières, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, qui épousa, en 1700, la cousine germaine, *Françoise-Gabrielle-Geneviève le Verrier*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Treize-Saints, & de *Suzanne de Brochard*. Il en a eu :

1. Un fils, mort jeune, étant Mousquetaire;

2. FRANÇOISE-GABRIELLE-GENEVIÈVE, décédée, sans avoir été mariée, le 8 Juillet 1750;

3. LOUISE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-CATHERINE, veuve de *Jacques Fournier*, Ecuyer, Seigneur de Tilly & de Hotot;

4. Et MARIE-HÉLÈNE, qui a épousé, le 22 Août 1750, *Antoine-Louis-Camille d'Orglandes*, Comte de Briouze, &c. Voyez ORGLANDES.

Et GABRIEL-MAURICE, qui fuit.

GABRIEL-MAURICE GAULTIER a laissé :

Un fils, Mousquetaire;

Et deux filles, dont l'une est mariée au Sieur de *Belamay*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Mousquetaires.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LOUGEY

Cette tige s'est subdivisée en trois branches. Le Sieur *Charles-Gervais de Droullin*, Ecuyer, a épousé la Dame de *Lougey*, héritière de l'aîné des trois petits-fils de JACQUES GAULTIER, III<sup>e</sup> du nom, auteur de cette branche. Les deux autres petits-fils ont laissé chacun un fils savoir l'un, nommé FRANÇOIS-CÉSAR, Ecuyer, Sieur de Guilly; & l'autre, nommé JEAN-FRANÇOIS, qui a été Mousquetaire, & s'est retiré avec pension & la Croix de Saint-Louis.

Il y a les branches de GAULTIER, Seigneurs de *Saint-Bazile*; GAULTIER, Seigneurs de *Saint-Lambert*; GAULTIER, Seigneurs de *Authoux*; GAULTIER, Seigneurs de *Clermont*; GAULTIER, Seigneurs de *Tournay*; & GAULTIER, Sieurs du *Fresne*. Ces différentes branches descendent, soit de JEAN GAULTIER, fils aîné de PHILIPPE, soit de ZACHARIEOU de MAURICE, fils aînés d'ADAM GAULTIER.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de SAINT-LAMBERT, en Basse-Normandie.

N... GAULTIER de SAINT-LAMBERT eut pour enfans :

1. PIERRE-NICOLAS, qui fuit;

D

2. FRANÇOIS-NICOLAS, Ecuyer, Sieur des Mothes, de Saint-Lambert, Mouquetaire dans la seconde Compagnie;
3. CHARLES-ESTACHE-NICOLAS, dit le Chevalier de Saint-Lambert, Garde de la Marine au Département de Brest, depuis 1757;
4. ALEXANDRE-POMPONE, Sieur de Salvins, Saint-Lambert, Lieutenant au Régiment des Gardes-Lorraines, depuis 1759;
5. JACQUES-NICOLAS, Sieur de Bourgogne, de Saint-Lambert, Lieutenant au Régiment de Vexin en 1759;
6. Et MADELEINE-CHARLOTTE GAULTIER DE SAINT-LAMBERT, qui a épousé Louis-François-Urbain des Rotours, Ecuyer.

PIERRE-NICOLAS GAULTIER DE SAINT-LAMBERT, Chevalier, Seigneur de Saint-Lambert, est premier Lieutenant du Régiment Royal des Vaisseaux.

Les armes : de gueules, à la croix ancrée d'argent, liée en sautoir d'azur.

GAULTIER, en Normandie, Sieur de l'Épargnerie : de sable, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 trèfles rangés, & en pointe de 3 befans, le tout d'argent.

GAULTIER DE GIRENTON, Famille originaire du Duché de Champfaur, Diocèse de Gap, en Dauphiné, d'où elle a passé à Carpentras vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le plus ancien dont on ait connoissance est RAIMBAULD GAULTIER, Clerc de l'Eglise de Gap, qui soucrivit la chartre, par laquelle Laugier II, Evêque de Gap, confirma la fondation de la Chartreuse de Dourbon, en 1116. On trouve, vers la fin du siècle suivant, un PIERRE GAULTIER, Commandeur d'Aix, présent à une transaction passée entre Guillaume le Jeune, Comte de Forcalquier, & Odin, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en 1280. La filiation suivie de cette Famille commence à

I. NICOLAS DE GAULTIER, qui prêta hommage à HUBERT 1<sup>er</sup>, Dauphin de Viennois, pour les biens qu'il possédoit dans son Duché de Champfaur, en 1294. Il eut pour fils :

II. HUGONIN DE GAULTIER, qui rendit le même hommage le 12 Décembre 1319, & laissa, entr'autres enfans :

III. JEAN DE GAULTIER, marié, en 1370, à Catherine de Girenton, d'une Famille noble & ancienne du Dauphiné. C'est depuis cette alliance que la Famille de GAULTIER a ajouté à son nom celui de Girenton, dont elle porte les armes. Il eut pour fils :

IV. ANTOINE DE GAULTIER DE GIRENTON, qui se retira à Carpentras, à cause de l'alliance qu'il y fit en 1396 (Pauli, Notaire de cette Ville), avec Blanche de Villeneuve, de laquelle il eut :

V. CHARLES DE GAULTIER DE GIRENTON, marié, vers 1428, à Delphine de Fargis, ou Farges de Budos, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Mâcon. Il étoit Châtelain de l'Isle de Rhodes, sous le Grand-Maître Pierre d'Aubusson, qui l'envoya dans l'armée de MAHOMET II, pour quelque négociation, le 26 Juillet 1480, ainsi que le rapporte l'Abbé de Vertot, dans son Histoire de Malte, p. 156.

VI. GUILLAUME DE GAULTIER DE GIRENTON fit son testament devant Martial Bonety, Notaire à Carpentras, le 30 Octobre 1494. Il avoit épousé, le 5 Juin 1475 (Martial Bonety, Notaire à Carpentras), Bitrone Quinidii, fille de Pierre, & de Catherine Aurtardy, dont il eut :

1. PIERRE, dont la branche est éteinte;
2. Et JEAN, qui suit.

VII. JEAN DE GAULTIER DE GIRENTON s'allia, par contrat passé devant Romain Filloy, Notaire à Carpentras, le 30 Décembre 1508, avec Marthe de Raffelis, fille d'Elzéar, & de Jeanne de Châteigner, de laquelle il eut plusieurs enfans, mentionnés dans son testament, reçu par le même Notaire, le 3 Janvier 1555, entr'autres :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et PIERRE, rapporté après son frère.

VIII. CHARLES DE GAULTIER, résidant à Marseille, continua cette branche, qui s'est éteinte dans la personne d'ALEXANDRE DE GAULTIER DE GIRENTON, Seigneur de Châteauneuf, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec Jeanne de Riguetti, Dame de Negreoux & de Saint-Auquille.

VIII. PIERRE DE GAULTIER DE GIRENTON, frère de CHARLES, né en 1535, épousa, le 21 Janvier 1574 (Siffrein Chaboty, Notaire à Carpentras), Jeanne Javelly, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et LOUISE, femme de Paul de Soubirats.

IX. JACQUES DE GAULTIER DE GIRENTON, Seigneur de Côte-Brune, servit long-tems

dans les armées du Roi, & épousa, par contrat passé devant *Figurat*, Notaire à Carpentras, en 1618, *Catherine de Jouffret*, issue des Seigneurs de Fonture. Il testa devant *Amié*, Notaire à Carpentras, le 25 Juin 1647, en faveur de ses enfans, savoir :

1. PIERRE, mort Ecclésiastique ;
2. PAUL, Officier au Régiment des Gardes-Françoises ;
3. JACQUES-JOSEPH, qui suit ;
4. JOSEPH-LOUIS, mort Officier de Vaisseau du Roi au département de Toulon ;
5. G. & 7. Et trois filles, Religieuses.

X. JACQUES-JOSEPH DE GAULTIER DE GIRENTO, Seigneur de Côte-Brune, Capitaine au Régiment Royal-Infanterie, s'allia, le 28 Août 1664, avec *Marguerite-Françoise d'Inguibert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pramiral, & de *Marguerite de Serre de Montercier*, Baronne de Thèze au Gapençois. Il testa en 1704 (*Jean Floret*, Notaire à Carpentras), & laissa :

1. ALEXANDRE, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, sans enfans, à Menin, avec *Florence de Basla*, Marquise de Monliron, née Comtesse du Saint-Empire ;
2. JACQUES, Seigneur en partie de Lauriol, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de haut-bord au Département de Toulon, Syndic de la Noblesse du Comtat-Venaissin en 1738, puis Capitaine de Vaisseau en 1747. Lui & le Sieur de Bondeville furent chargés, par la Cour, du bombardement de Tripoli. Ils s'acquittèrent si bien de cette honorable commission, qu'ils forcèrent les habitans de cette Ville de se soumettre à la discrétion du Roi. Il n'a point laissé d'enfans de *Charlotte de Roubaud*, son épouse ;
3. JEAN-CHARLES, qui suit ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major du Régiment de Saint-Simon, nommé Lieutenant de Roi des Ville & Château de Blaye en 1733 ;
5. JOSEPH-ANTOINE, Seigneur de Saint-Vallier, Capitaine de haut-bord au Département de Toulon, dès l'an 1738. Ce fut en considération des services de ces cinq frères, que le Roi érigea en *Marquisat* la Seigneurie de *Châteauneuf-le-Rouge*, Vicairie d'Aix, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Novembre 1733, enregistrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, & en la Chambre Apostolique du Comtat-Venaissin, faite à Carpentras ;
6. & 7. Et deux filles, dont l'une mariée à

*Jean-Ignace de Cardebas*, dit de *Hotel de Tertulle*. Seigneur de Salgnon & de Mirmars ; & l'autre morte sans alliance.

XI. JEAN-CHARLES DE GAULTIER DE GIRENTO, Marquis de Châteauneuf-le-Rouge, Seigneur de Roufflet, Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Simon, Infanterie, se distingua en plusieurs occasions. Il fut lait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec une pension de 3000 livres, par Brevet du 5 Juin 1739, & enfin nommé un des trois Maréchaux-de-Camp, employés dans l'exposition de l'Isle de Corse. Il est mort en 1751, ayant eu de son épouse *Marie-Gabrielle de Glandevès*, fille de *Joseph-François*, Marquis de Cuges, en Provence, & de *Marguerite d'Albertas de Gémenos* :

1. CHARLES-PRIVAT, né en 1739 ;
2. JEANNE-MARIE-BARBE, née en 1737 ;
3. CHARLOTTE-GABRIELLE, née en 1738 ;
4. Et MARGUERITE, née en 1743.

Les armes de GAULTIER DE GIRENTO sont : *d'or, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules ; au chef d'or, chargé de 3 autres étoiles de gueules, toutes quatre à sept rais.* (Extr. de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 479 & suiv., & du *Di. des Gaules*, tom. II, p. 276, col. seconde.) On peut encore consulter sur cette Famille la *Gallia Christiana* ; l'*Histoire de la ville de Manosque*, par le P. Colomby, Jésuite, liv. III, p. 294 ; Chorier, *Etat du Dauphiné* ; l'Abbé Robert ; l'Abbé de Vertot, *Hist. de Malte*, art. du Grand-Maitre d'Aubusson ; Méderic, dans sa *Relation du siège de Rhodes*, p. 67 ; Fantoni, *Hist. du Comtat-Venaissin & d'Avignon*, &c.

\* GAURE, petit pays avec titre de *Comté* dans l'Armagnac, en Gascogne qui a eu des Seigneurs particuliers, dont les premiers étoient des cadets des Comtes d'Armagnac. Le Comté de *Gaure* passa ensuite à la Maison de *Casaubon*, d'où il revint à celle d'Armagnac. Il fut enfin réuni à la Couronne avec les autres biens de la Maison d'Albret, par celle de Bourbon. (*Didionnaire des Gaules*, tom. III, p. 582.)

GAUTIER. Il y a plusieurs Familles nobles de ce nom dans les Provinces de Normandie, Rouergue, Provence, &c. Nous al-

lons parler de celles qui font venues à notre connoissance, soit d'après la première Edition de ce *Didionnaire*, soit d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, ou d'après des Mémoires envoyés.

GAUTIER, Famille qui a pour auteur :

HENRI GAUTIER, de la ville d'Aix, Trésorier-Général des Etats de Provence, lequel obtint de Louis XV des Lettres d'anoblissement, enregistrees aux Archives de Sa Majesté à Aix, le 24 Avril 1724. Il acquit les Terres du Poët en Dauphiné & du Vernègues, & a laissé de son mariage avec *Catherine le Gros*, entr'autres enfans :

JOSEPH-ANTOINE, qui fuit ;

MARIE-CATHERINE, qui a épousé, le 4 Mai 1744, *Jean-Baptiste Dedons*, Seigneur du Lys ;

ANNE-ROSE, mariée, le 23 Février 1739, à *Etienne-Jean Saporta de Châteauneuf*, Seigneur de Montfaliar, &c., dont postérité. Voy. SAPORTA DE CHATEAUNEUF ;

Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Rians* & de *Regina*.

JOSEPH-ANTOINE DE GAUTIER, Seigneur du Poët, du Vernègues, & de Saint-Laurent, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 29 Mai 1731, a épousé *Anne de Boiffon*, fille de *Joseph-Gaspard*, Chevalier, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pifani de Saint-Laurent*, sa cousine germaine. De son mariage il a des enfans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses du même, tigées & feuillées de sinople.*

GAUTIER D'AIGUINES, autre Famille noble de Provence, qui remonte à

LOUIS GAUTIER, fils de noble SÉBASTIEN GAUTIER, originaire de la ville de Senès, qui obtint du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, des lettres de fauve-garde, le 27 Mai 1542; il acquit, le 21 Septembre 1556, du Seigneur de Carcès, la Baronnie de Senès, dont il prit l'investiture le 17 Octobre de la même année; il prêta hommage au Roi de cette Terre le 18 Juin 1560, & fut pourvu du Gouvernement des Ville, Château & Maison forte de Senès pour le service de Sa Majesté; ce sont là les seuls titres de cette Famille, échappés à l'incendie & au saccagement de Senès, arrivés en 1560, dont Bouche fait mention dans son *Histoire de Provence*, tom. II, p. 628. Il eut pour fils :

III. JEAN DE GAUTIER, Seigneur, Baron de Senès, qui acquit, le 21 Juillet 1582, les Terre, place & Seigneurie d'Aigüines, & obtint du Roi HENRI IV, le 17 Mars 1585, des Lettres-Patentes, par lesquelles ce Prince, en considération des services qu'il avoit rendus pendant les dernières guerres, lui fait don des droits de lods & autres à lui appartenant. Ces Lettres furent enregistrees en la Cour des Comptes, par Arrêt du 12 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 2 Mai 1568, *Blanche de Sabran*, fille de *Louis de Sabran*, des Seigneurs de Beaudain, & d'*Antoinette de Gamaches*, dont :

IV. BALTHAZAR DE GAUTIER, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Baron de Senès, Seigneur d'Aigüines, Vachereffe, Canjuès & Clumanc, qui prêta hommage au Roi pour la Terre d'Aigüines le 14 Décembre 1556. Il épousa, le 20 Février 1599, *Blanche de Salettes*, fille de *Melchior de Salettes*, Seigneur de Saint-Mandrier, Viguier & Capitaine pour le Roi à Toulon, & de *Marguerite d'Artigues*, dont pour fils unique :

V. MARC-ANTOINE DE GAUTIER, Chevalier, Baron des mêmes places, qui se rendit à Cannes le 23 Décembre 1635, aux ordres de M. le Maréchal de Vitry, Gouverneur de Provence, pour rendre les services auxquels sa condition & la qualité de son sieff l'obligeoient. Il servit avec distinction pendant les guerres qu'il y eut alors en Provence, fut élu Syndic de la Noblesse le 13 Février 1639, & Procureur du pays en 1636. Il avoit épousé, le 2 Juin 1624, *Aimare de Thomas*, fille de *Gaspard*, Seigneur, Baron de Sainte-Marguerite, la Garde, & de *Gabrielle de Castellane*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. JEAN, reçu Chevalier de Malte, & mort Commandeur ;
3. JEAN-BAPTISTE, d'abord Chanoine de Verdun, ensuite de l'Eglise d'Aix ;
4. ANTOINE, qui servit d'abord dans la Compagnie des Mousquetaires, fut ensuite Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, dont il commanda un bataillon, & enfin nommé, le 8 Janvier 1687, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Pont-Saint-Espirit ;
5. JEAN-LOUIS, Chevalier de Malte, qui, après avoir servi en qualité de Capitaine dans le Régiment du Roi, fut pourvu du Gouver-

nement du Château d'Alais, quoiqu'il n'eut pas fini sa résidence à Malte ;

6. & 7. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve* & de *Durand-Sartoux*.

VI. JOSEPH DE GAUTIER, Chevalier, Seigneur d'Aiguines, Vacherelle & Canjuès, après avoir servi sur les Galères de France, sous le commandement du Maréchal de la Meilleraye, en 1646, se maria, le 31 Mars 1656, avec *Thérèse de Clapiers*, fille d'*Espirit*, Baron de Gréoulx & Seigneur du Sambuc, & d'*Anne de Gaspari*. De ce mariage vint :

VII. MARC-ANTOINE DE GAUTIER, II<sup>e</sup> du nom, qui servit quelque tems dans le Régiment du Roi. Il épousa, le 16 Avril 1692, *Gabrielle de Félix*, fille de *Louis*, Seigneur d'Ollières & de Pourcieux, & de *Marguerite d'Agout-d'Ollières*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
3. MARC-ANTOINE, reçu Chevalier de Malte, qui servit sur les Galères du Roi en qualité d'Officier ;
4. N... DE GAUTIER, mariée dans la Maison de *Durand-Sartoux* à Grasse ;
5. Et THÉRÈSE, qui a épousé *Ignace-Amiel de Barrigue de Fontanieu*. Voy. ce mot.

VIII. JOSEPH DE GAUTIER, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines, Vacherelle & Canjuès, épousa, le 3 Mai 1719, *Suzanne de Ferrier*, fille de *Balthazar de Ferrier*, Seigneur d'Auribeau, & de *Thérèse de Gantès*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, mort en bas âge ;
2. CÉSAR, qui suit ;
3. Et MARC-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise d'Aix & Prieur de Cognac.

IX. CÉSAR DE GAUTIER, Chevalier, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines & Vacherelle, ancien Officier de Galères, a épousé, le 18 Mars 1756, *Marie-Madeleine de Gleyse*, fille de *Pierre*, de la ville de Marseille, & de *Madeleine de Rey*.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une colombe d'argent. (Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 465.)

GAUTIER D'ARTIGUES, Seigneurs de Gardanne, de Valabre & de Saint-Pierre. Cette Famille descend de JEAN GAUTIER, Ca-

pitaine de 100 hommes d'armes sous le règne de Louis II, Comte de Provence. Ce Prince se servit de lui pour envoyer un Cartel à Charles de Duras, & en récompense de sa diligence, il le fit Chevalier de l'Épée, lui en donna deux pour armes, & le mit au nombre des Nobles de Provence.

1. JACQUES DE GAUTIER, un de ses descendants, fut père de

II. SIFFRE DE GAUTIER, Seigneur de Saint-Pierre, qui se retira du service, après avoir porté les armes avec distinction. Il épousa, le 16 Mars 1540, *Jeanne de Flotte*, des Seigneurs de Roquevaire, dont entr'autres enfants :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. Et PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

III. HONORÉ DE GAUTIER, Seigneur de Saint-Pierre, & l'un des plus grands Jurisconsultes de son tems, fut pourvu, par commission du Roi, de l'Office d'Avocat-Général au Parlement d'Aix, pendant l'interdiction de cette Cour, lors des troubles de la Ligue, & après son rétablissement, & en fut reçu Conseiller l'an 1593. Il laissa de *Jeanne de Desfèri*, sa femme :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. HONORÉ, Prieur de Roquefeuil, homme d'esprit & de faveur ;
3. Et FRANÇOISE, mariée avec *Gaspard de Boniface-Laidet*, Seigneur de Fombeton.

IV. ANTOINE DE GAUTIER, Seigneur de Mimet, Gardanne & Saint-Pierre, Conseiller au Parlement de Provence l'an 1615, & mort Doyen de cette Cour, avoit épousé, par contrat du 17 Avril 1616, *Lucrece de Perrier*, fille de *Julien*, Conseiller en la même Cour, & de *Dame Françoise de Demandols la Palu*, de laquelle il eut :

1. JULIEN, Seigneur de Gardanne, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1653, marié à *Catherine de Chaux*, dont il n'eut point d'enfants ;
2. JEAN-BAPTISTE, reçu Avocat-Général au Parlement, allié 1<sup>o</sup> à *Claudine de Boniface*, Dame de la Molle, de laquelle il n'eut point de postérité ; & 2<sup>o</sup> à *Diane de Rascaus du Canet*, de laquelle vinrent :

Deux filles, mariées dans les Maisons de *Guiran* & de *Cabre*.

3. Et JEAN-AUGUSTIN, qui suit.

V. JEAN-AUGUSTIN DE GAUTIER, Seigneur de

Valabre & de Saint-Pierre, reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1669, épousa, le 12 Novembre 1651, Demoiselle *Lucrèce d'Espagnet*, fille de *Marc-Antoine*, & de *N... d'Antonelle*, de la ville d'Arles. Il en eut :

VI. ANTOINE DE GAUTIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Valabre, reçu dans l'office de son père en 1687, & Conseiller au Parlement en 1689, qui fit alliance avec *Anne de Ricard*, fille de *Jean-Baptiste-Jules*, Conseiller en la même Cour, & de *Dame Anne de Piolenc*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN, qui fut ;
2. JOSEPH-PAUL, Chevalier de Malte, Commandeur de Cavale, & Lieutenant-Général du Grand-Prieur de Saint-Gilles, son oncle ;
3. IGNACE, Chevalier de Malte, Capitaine d'un des Vaisseaux de son Ordre ;
4. N... DE GAUTIER, aussi Chevalier de Malte ;
5. & 6. Deux filles, Religieuses Ursulines à Aix ;
7. Et MARIE-MARTHE, veuve de *François-Amiel de Barrigues*, Seigneur de Fontanieu, Conseiller au Parlement, qui s'est remariée à *Charles-Probacc de Guérin*, Seigneur de Fuveau, Conseiller en la Cour des Comptes.

VII. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN DE GAUTIER, Seigneur de Saint-Pierre & d'Artigues, reçu Conseiller au Parlement, a obtenu des Lettres de Conseiller honoraire, avec dispense de service. De son mariage avec noble *Viçoire-Jeanne-Reine le Camus de Pepin*, il a :

N... DE GAUTIER, encore jeune ;  
Et trois filles, dont l'une est Religieuse Ursuline à Aix.

#### SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE DE GAUTIER, fils puîné de SUREN, & de *Jeanne de Flotte*, vint s'établir à Roquevaire, où il épousa *Valentine Olivier*, par contrat passé le 26 Avril 1596. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. JOSEPH, Prieur de la Valette, Vicair-Général de trois Archevêques d'Aix, homme d'un mérite distingué, au rapport du célèbre Gassendi, qui avoue, dans ses écrits, tenir du Prieur de la Valette ce qu'il fait.

IV. NICOLAS DE GAUTIER s'établit à Aubagne, où ses descendants font encore leur demeure. Il épousa, par contrat du 2 Septembre 1626, *Isabeau Carnouze*, de laquelle il eut :

1. & 2. PIERRE & NICOLAS, Officiers de Cavalerie ;

3. GABRIEL, mort jeune ;
4. Et JOSEPH, qui fut.

V. JOSEPH DE GAUTIER s'allia, le 2 Août 1653, avec noble *Elisabeth de Negrel de Couteron*, de laquelle vinrent :

1. & 2. FRANÇOIS & JACQUES, morts Officiers de Cavalerie ;
3. Et GABRIEL, qui fut.

VI. GABRIEL DE GAUTIER, maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. le Bret, Intendant en Provence, du 23 Mai 1698, épousa, par contrat du 2 Février 1689, *Marguerite de Martel*, dont :

VII. LOUIS-SURLÉON DE GAUTIER, marié à *Françoise de Mayol-Saint-Simon*, fille de *Louis*, Conseiller en la Cour des Comptes, de laquelle font issus :

LOUIS-CHARLES-SURLÉON ;  
Et deux filles non établies en 1757.

Les armes : *d'azur, à 2 éperons enlacés avec leurs molettes d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.* (Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome I, p. 467.)

GAUTIER DE GRAMBOIS. La Famille des Seigneurs de *Grambois* est ancienne en Provence, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 462 ; mais le Duc de Savoie ayant faccagé, en 1590, le Château de Grambois, elle perdit alors les titres & documens qui la concernoient ; c'est ce qui conble par une enquête faite à la requête de noble JEAN DE GAUTIER, le 28 Mars 1668.

I. HONORÉ GAUTIER, Ecuyer, est connu par le contrat de mariage de son fils ; il épousa *Dame Eléone de Forbin*, ainsi qu'il conble par le même contrat, dont il eut :

II. JEAN GAUTIER, Seigneur de Grambois, qui fut pourvu par CHARLES IX, le 4 Octobre 1561, de la charge de Viguier de Marfeille, dans laquelle il fut confirmé par ce Prince le 4 Octobre 1571. Le 7 Décembre 1586, il eut commission du Duc d'Epéron, Gouverneur de Provence, de lever une Compagnie de 100 hommes à pied pour sa Garde, & d'en choisir les Officiers. Il étoit alors premier Consul d'Aix, & avoit le commandement de cette ville. Le Roi HENRI III lui écrivit plusieurs lettres obligantes, qui font une preuve de l'affection dont ce Prince l'honorait, de

son mérite & des services qu'il avoit rendus à la Province. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Gautier*, Notaire d'Aix, le 22 Janvier 1558, *Madeleine de Ricci*, fille de noble *Milan*, Seigneur d'Alain, & de Dame *Bernardine d'Arbaud*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Bernard*, Notaire à Grambois, le 2 Avril 1595, *Marguerite de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de la Brillanne, & de Dame *Françoise de Becaris*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui suit.

Et du second lit vint :

2. DENIS, rapporté après son frère.

III. CLAUDE GAUTIER, Seigneur de Grambois, fut premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1622, & il conste, par une lettre du Roi LOUIS XIII, qu'il avoit à cœur les intérêts de la Province. Il épousa, le 16 Février 1595, *Honorade de Piolenc*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Julien, Préfident au Parlement de Provence, & de Dame *Marguerite de François*, de laquelle il n'eut qu'une fille :

MARGUERITE, mariée avec le Seigneur d'*Auribeau*, du nom de *Bot-Cardebas*.

III. DENIS GAUTIER, Seigneur de Grambois, Capitaine d'une Compagnie à pied de 100 hommes, par commission des années 1625 & 1629, servit avec distinction, & reçut plusieurs blessures dans les batailles où il se trouva. Il fut fait Procureur, joint de la Noblesse en 1628, & député par ce corps pour assister aux comptes de la Province en 1639. Il se maria, le 30 Décembre 1618 (*Bremond*, Notaire à Apt), avec *Madeleine du Bois*, fille de noble *Jacques du Bois-Saint-Vincent*, & de Dame *N... de Lauze*. Il en eut :

IV. JEAN-BAPTISTE GAUTIER, qui servit sur les Galères du Roi en qualité d'Officier. Il se trouva au fameux combat qui se donna devant Gênes, entre les Galères de France & celles d'Espagne. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1638, *Hélène d'Autric-Vintimille*, fille de *François*, Seigneur de Bauduen & de Sainte-Croix, & de Dame *Françoise de Castellane-Gréoulx*; & 2<sup>o</sup> en 1649, *Claire de Bot-Cardebas*, sa cousine. Du premier lit il n'eut point d'enfants, mais du second il laissa :

V. PIERRE-JACQUES-MARCIN GAUTIER, Seigneur de Mille & autres lieux, qui s'allia, le 18 Juin 1683, avec *Marie de Thomas-Mil-*

*laud*, fille de *François*, & de *Françoise de Marshiviers*, dont :

VI. FRANÇOIS GAUTIER, Seigneur de Montguers, Rioux, Mille & autres lieux, qui épousa, le 28 Décembre 1718, *N... de Saint-André de Marnais*, fille de *Jean-Baptiste*, Comte de Verceul, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté & Gouverneur de la ville de Dôle en Franche-Comté, & de Dame *Catherine de Lescut*. De ce mariage est illu :

VII. JEAN-BAPTISTE GAUTIER-DE-MONTGUERS, Seigneur de Rullrel & de Mille, marié, le 4 Octobre 1751, à *Françoise de Tremolet de Mourmoirac*, de la ville d'Alais, fille de *François-Bernardin de Tremolet*, Marquis de Mourmoirac, & de Dame *Jeanne-Françoise de Pons*. Leurs enfants sont :

1. FRANÇOIS-BERNARDIN-JEAN-BAPTISTE ;

2. MARC-ANTOINE-FRÉDÉRIC ;

3. Et JEANNE-MARIE-CHARLOTTE.

Cette Famille, qui a été maintenue dans sa noblesse par les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse en 1643, porte pour armes : *d'or, à un cœur de gueules, enflammé du même ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

GAUTIER, Famille de Marseille, dont étoit :

JEAN-LOUIS DE GAUTIER, originaire de cette ville, fils de *Jean*, & de *Catherine Hubac*, qui fut pourvu, en 1711, du Gouvernement de Marignane, & en 1714, de la charge de Commissaire de la Marine & des Galères du Roi. Il fit enregistrer les provisions de cette dernière charge, qui a les mêmes privilèges que celle des Secrétaires en Chancellerie dans les Cours du Parlement & des Comptes de Provence, au mois d'Octobre 1714. Il a eu de *Catherine de Bérard*, son épouse :

1. JÉRÔME, qui suit ;

2. JEAN-LOUIS, Commissaire de la Marine au Havre ;

3. JOSEPH, Commissaire ordinaire des chasses du Roi ;

4. Et PIERRE, Prêtre.

JÉRÔME DE GAUTIER, Consul de France à Tripoli, a épousé, par contrat passé dans le mois de Septembre 1754, *Marie-Claire-Suzanne Berge*. On ignore s'il en a des enfants, faute de Mémoire. L'extrait de l'*Hif-*

toire héroïque de la Noblesse de Provence, tome I, p. 470 & 471.)

Les armes : *d'azur, au coq hardi d'or, posé sur une terrasse d'argent, la patte dextre levée.*

GAUTIER DE LA MOTTE, en Normandie, Diocèse de Coutances : ancienne Noblesse qui, suivant différens fragmens historiques & plusieurs anecdotes, jouissoit dans le XI<sup>e</sup> siècle, & même avant, de toutes les prérogatives de la Noblesse. Elle a donné un Archevêque de Rouen dans JEAN GAUTIER, surnommé *le Magnifique*, & un Evêque de Vigorne en Angleterre, ci-devant Archidiacre d'Oxford, dans JEAN GAUTIER, son neveu. On lit, dans Moréri, qu'ils étoient du Diocèse de Coutances.

Dans une charte de 1189, dans une autre du Prieuré de Beaulieu de 1191, & dans une troisième, pour la confirmation de l'Abbaye des Deux-Amans, que l'on peut voir à la page 186 des Conciles de Rouen, JEAN GAUTIER, le second, est nommé Archidiacre de cette ville. Il donna, l'an 1190, au Chapitre de l'Eglise de Calleville, 31 livres de rente, qu'il avoit acquises en faveur de ce Chapitre sur l'Eglise de Thionville, & assista à un accommodement entre Samson, Abbé de Saint-Ouen, & celui de Mortemer. Il signa la charte que GAUTIER, son oncle, donna à Victor, Abbé de Saint-Georges de Bocharville, pour la confirmation de toutes les dîmes des Eglises & Chapelles qui avoient été aumônées à son Monastère. Il est encore nommé dans un accord fait avec les Moines de Saint-Vandrille & ceux du Bec, en 1190, pour les dîmes de Longueil ; fit, l'année suivante, un accommodement avec le Sénéchal de Normandie, pour les droits des Ecclésiastiques. La grande faveur de son oncle, l'Archevêque de Rouen, lui procura, en 1196, l'Evêché de Vigorne. Pierre de Blois lui adressa une de ses Epîtres, où il lui donne plusieurs belles & salutaires instructions pour bien s'acquitter des fonctions de l'Episcopat. Il est nommé, dans les Lettres du Pape INNOCENT II, écrites aux Moines de Châtillon ou de Conges, du Palais de Saint-Jean-de-Latran, où il est qualifié JEAN, jadis Doyen de Rouen. Il fonda un Obit dans sa Cathédrale le jour de sa mort, en 1198.

On trouve RICHARD DE GAUTIER, de Cou-

tances, aussi Doyen de Rouen en 1238, lequel fonda un Obit qui se dit le 29 Septembre. Ce fut de son temps que les cérémonies de l'Eglise furent écrites à la fin du vieux Martyrologe. Il est encore fait mention de lui dans un ancien Registre.

Cette famille subsiste en plusieurs branches en Basse-Normandie, tant dans le Diocèse de Coutances, que du côté de Caen & dans l'Anjou.

Les différens branches qui subsistent ne portent pas les mêmes armes, & on en ignore la raison. On croit que d'une branche qui passa en Angleterre du tems de GUILLAUME le Conquérant, étoit GAUTIER DE MAUNY, un des principaux Seigneurs de la Cour d'EDOUARD III, lors du siège de Calais, & l'on est persuadé, dans cette Famille, que le célèbre Comte d'Essex, à qui la Reine ELISABETH fit trancher la tête, portait le nom de *Gautier*.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, plusieurs de cette Famille, qui avoient embrassé la Religion Protestante, passèrent en Angleterre, en Hollande, en Prusse & en Allemagne, où ils eurent du service. Suivant des preuves faites en 1695, par le Juge d'armes de France, en faveur de CHARLOTTE-MARIE DE GAUTIER, de Treilly, pour être reçue à St.-Cyr, JEAN GAUTIER, son cinquième aïeul, & GUILLAUME, frère de JEAN, Ecuyer, obtinrent une Sentence aux Assises de Coutances, le 18 Septembre 1455, par laquelle les Paroissiens de l'Eglise de Treilly furent condamnés à remettre dans la même place, où avoit toujours été, le ban qui appartenoit à JEAN & à GUILLAUME GAUTIER. JEAN est nommé, dans une Sentence du 19 Mai 1492, avec trois autres Gentilshommes du Bailliage de Coutances, pour régler le différend de l'Evêque avec l'Abbé de Blanchelande, au sujet du patronage de la cure de Saint-Denis-le-Vêtu.

JEAN eut un fils, nommé JEAN, à qui GUILLAUME GAUTIER, son cousin, fit, par acte du 14 Novembre 1552, donation entière de tout ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Treilly. Il laissa pour fils :

JEAN GAUTIER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Benerie, qui s'allia, en 1552, avec *Marie de Tribehou*, fille de *Raoul*, Ecuyer, demeurant dans la Paroisse de Tribehou, ressort de Carentan. Il fit, le 10 Septembre 1564, cession de tous les biens qu'il possédoit dans les Paroisses de Treilly & du Meinil-Aubert, parce



que son grand âge ne lui permettoit plus de les faire valoir, à ses deux fils :

PIERRE, qui suit ;  
Et NICOLAS, rapporté après son aîné.

PIERRE GAUTIER eut deux fils :

GILLES & RENÉ, qui transgèrent, le 10 Mars 1567, avec NICOLAS GAUTIER, leur oncle, fut le partage des biens de noble homme JEAN GAUTIER, leur grand-père.

NICOLAS GAUTIER, second fils de JEAN, 411<sup>e</sup> du nom, épousa, sous feing privé, le 2 Avril 1570, *Colasse Boudier*, fille de *Pierre Boudier*, Sieur de la Godefrairie.

Par une Sentence, rendue le 27 Mars 1624, par les Commissaires députés pour le Règlement des Tailles dans la Généralité de Caen, PIERRE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Bencerie, PIERRE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Motte, & JEAN GAUTIER, son frère, furent déclarés avoir vérifié leur extraction & la descendance de leur noblesse, & en avoir représenté les titres.

JEAN GAUTIER, comme héritier de NICOLAS, son père, rendit aveu & dénombrement du Cloismartin, mouvant, en arrière-fief, de la Seigneurie du Mesnil-Aubert, le 18 Novembre 1650.

FRANÇOIS GAUTIER, Sieur de Saint-Martin, JEAN GAUTIER, Sieur de la Vigne, & FRANÇOIS GAUTIER, Sieur de Réau, furent maintenus, par Arrêt du Parlement de Rouen, rendu le 24 Avril 1651, dans tous les droits honorifiques qui leur appartenoient de toute ancienneté.

JEAN GAUTIER, Sieur de la Vigne, fils de NICOLAS, épousa, par accord fait le 29 Octobre 1619, *Madeleine Bernard*, fille de noble homme *Charles*, Sieur de Bray, & de *Marguerite Blondet*. De ce mariage sortit :

JACQUES GAUTIER, Ecuyer, Seigneur de Lanuay, marié, par accord fait le 30 Avril 1669, avec *Marie Langlois*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Sieur de Fierville. Dans le *Catologue des Gentilshommes de l'Élection de Coutances*, maintenus dans leur noblesse en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de la Province, il est dit que JACQUES GAUTIER, demeurant dans la Paroisse de Trelly, avoit bien justifié ses degrés de généalogie. L'Extrait, délivré le 17 Novembre 1695, est signé Clairambault. Il eut de son mariage, entr'autres enfans :

Tome IX.

CHARLOTTE-MARIE, de Trelly, née le 13 Janvier 1685, & reçue à Saint-Cyr en 1695, comme nous l'avons ci-devant dit.

De la branche des Seigneurs de la Bencerie, est JOSEPH GAUTIER, Ecuyer, Seigneur de la Bencerie, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Piémont, qui étoit, en 1756, Chevalier d'honneur du Cotentin. Nous ignorons s'il vit, & s'il a laissé postérité.

De la branche des Seigneurs de la Motte, étoit CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, Capitaine dans le Régiment Royal-Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'OUËT DE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Elisabeth de Hélin*. Il épousa, par contrat du 14 Mars 1708, *Apolline-Claire Truffon*, fille de *Pierre*, Officier de la Chambre de feu Madame la Dauphine, & ensuite de celle de feu M. le Duc de Berry, & de *Marie Berthelot de la Rabellerie*. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, né en 1710, & tué en 1746, à l'assaut de Coni en Piémont ;
3. LOUIS, Chevalier de Saint-Louis & Aide-Major de la Citadelle de Strasbourg, mort en 1774 ; il s'est marié à N... de *Seguelius*, d'une bonne maison d'Alsace, dont il a eu un garçon, mort à l'École-Royale-Militaire, & deux filles, reçues & mortes à St-Cyr ;
4. Et N... DE GAUTIER, appelée *Mademoiselle de la Motte*, Femme-de-Chambre de Madame SOPHIE DE FRANCE.

PIERRE-CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, Major de la Citadelle de Metz, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Corps Royal-Artillerie, a obtenu, le 16 Mai 1752, un Arrêt du Parlement de Metz, qui consacre l'ancienneté de sa noblesse. Il a épousé, par contrat du 21 Mars 1746, *Elisabeth-Catherine Geoffroy*, fille de Messire *Pierre-Jean*, Ecuyer, Seigneur en partie de Fleux, Talange & Monterquienne, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, & de Dame *Catherine-Françoise Senoc*. Leurs enfans sont :

1. PIERRE-RENÉ-AIMÉ, ci-devant Page du Roi, Officier dans le Régiment Royal-Normandie, Cavalerie, Ecuyer de main de Madame SOPHIE DE FRANCE, & Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandres, en 1774 ;
2. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-LOUIS, SOUS-LICUTENANT de Carabiniers ;
3. Et CHARLES-MICHEL - NICOLAS-FONAVEN-

E

TURE, Page des Ecuries de MONSIEUR, ci-devant nommé le Comte de Provence.

Cette Famille a obtenu plusieurs maintenues de noblesse : la première est un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 15 Octobre 1504, en faveur de SIMON GAUTIER, qui prouva qu'il descendoit de RICHARD GAUTIER, son trisaïeul ; la seconde est un Arrêt du Conseil d'Etat, rendu en faveur d'ODET de GAUTIER ; & la troisième est un jugement de M. Phéliepeaux, Intendant de la Généralité de Paris, en faveur de CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, ci-dessus mentionné, obtenu le 13 Avril 1708.

La branche de la Motte porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 poignards d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

Tout ce que l'on fait de ceux de ce nom qui passèrent dans les pays étrangers, après l'Edit de Nantes, pour cause de Religion, c'est que SABIN GAUTIER a servi en Hollande en qualité de Sergent-Major d'un Régiment d'Infanterie, & y est mort en 1736, laissant deux fils :

ODET, né le 18 Février 1735, qui entra aussi au service des Provinces-Unies ;  
ET SABIN GAUTIER.

GAUTIER DE SAVIGNAC, en Rouergue. Suivant un Mémoire généalogique fort ancien des Maisons de Rouergue, on y trouve un PONS DE GAUTIER, Seigneur de la Forteresse & Château du Domeiran, dans les franchises de Villefranche-de-Rouergue, qualifié *fort vaillant homme & bon Capitaine*, qui fut chargé de conduire une Division considérable, composée d'Infanterie & de Cavalerie, dans la Palestine, avec laquelle il se mit en marche le 18 Mars 1096. Il arriva à Constantinople sans avoir reçu aucun échec, malgré les obstacles qu'il trouva sur sa route. Il combattit peu de jours après contre les Turcs à l'entrée du Bosphore, & forcé de périr sans pouvoir vaincre un si grand nombre d'infidèles, il resta mort sur la place percé de sept flèches. (Voyez l'*Histoire des Croisades*, par Mainbourg, tom. I, p. 75, & *ibid.*, p. 100.)

Cette ancienne Noblesse tient un rang distingué entre les plus nobles & anciennes Maisons de la Province de Rouergue. Elle fonda, vers l'an 1260, le Monastère des Cordeliers de Villefranche. Ceux de ce nom ont possédé en différentes branches le Château du

Domeiran, forteresse située dans les franchises de Villefranche, les Terres de Savignac, Cambe-Nègre, Saint-Jean, Nigremont, Mels, Laffale, la Bastide, Combret, Cabanès, la Barthe, Cordonac, Léribosc, la Bastende & le Puech.

BERTRAND de GAUTIER le Vieux, qualifié *Damoiseau*, avoit pour frère JEAN, Evêque de Carcassonne, vers l'an 1270. Il avoit épousé, en 1280, l'héritière de la Maison de Nadjac, Dame de Savignac, & eut pour enfans :

1. BÉRENGER, Seigneur de Savignac en 1315, qui rendit hommage aux Comtes d'Armagnac & de Rodez de la troisième partie du Puech & d'Aigremont, Juridiction de Malleville, en 1323 ;
2. Et HUGUES, qui suit.

HUGUES de GAUTIER le qualifioit Seigneur en 1397, aux honneurs de Villefranche, & eut pour enfans :

1. BENOÎT, Seigneur de Savignac & du Domeiran, Co-Seigneur de Cabanès. Il vivoit en cette qualité en 1370 ;
2. Et RAYMOND de GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Rodez le 3 Mars 1366.

La filiation de cette Famille ne commence qu'à JEAN DE GAUTIER, qui, suivant un pacte de famille & accord en original, est dit fils de BENOÎT. Cet accord fut passé entre JEAN DE GAUTIER, Seigneur de Savignac & de Cordonac ; RAYMOND DE GAUTIER, aussi Seigneur de Savignac & de Cordonac, frères & enfans légitimes & héritiers de BENOÎT DE GAUTIER, d'une part ; & BERTRAND DE GAUTIER, leur oncle, & HUGUES DE GAUTIER, son fils, cousin germain des susdits JEAN & RAYMOND, d'autre part. Cet acte fut passé le 30 Décembre 1401, au Château de Cordonac, Juridiction de Cordes en Albigeois, Sénéchaussée de Toulouse, par *Raymond Panauze*, Notaire. Il est dit dans cet acte que lesdits DE GAUTIER vivoient toujours d'une bonne amitié & en bonne intelligence ; que si l'un d'eux venoit à vendre ses terres ou fiefs, ceux qui viendroient de leur tige seroient en droit d'avoir la préférence au prix de l'achat ; & dans le cas qu'ils ne voulassent pas user de leurs droits, les acquéreurs seroient tenus de leur payer les lods & ventes comme vrais Seigneurs. Il fut en même tems convenu que si l'un d'eux venoit à être fait prisonnier de guerre, il auroit la faculté de vendre les terres ou fiefs dont il

aurait le plus de facilité pour se racheter des ennemis. Dans le même acte, ils promirent de se secourir & de s'entraider les uns les autres au péril de leur vie. Voilà mot à mot le résultat de cet acte original.

I. BENOÎT DE GAUTIER, Seigneur de Savignac & de Cordonac, eut, comme on l'a dit ci-dessus,

1. JEAN, qui suit ;
2. Et RAYMOND.

II. JEAN DE GAUTIER, Co-Seigneur de Savignac & de Cabanès, vivoit en 1440, & eut pour fils :

III. BÉGOT DE GAUTIER, Co-Seigneur de Savignac, qui épousa, par contrat du 7 Octobre 1473 (retenu par *Bertrand Villart*, Notaire), noble *Antoinette de Gaulejac*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Espagnol. De ce mariage sortit :

IV. ANTOINE DE GAUTIER, Co-Seigneur de Savignac, marié, le 15 Février 1502 (par acte passé devant *Deilles*, Notaire de Saint-Paul), à *Catherine de Murat*, dont il eut :

V. RAYMOND DE GAUTIER, Co-Seigneur de Savignac, qui s'allia, le 3 Décembre 1547 (acte retenu par *Castelli*, Notaire de Montrichoux), avec *Françoise de la Motte-Lambert*. Il eut pour fils :

VI. JEAN-FRANÇOIS DE GAUTIER, Co-Seigneur de Savignac, qui vendit la Terre de Savignac en 1609, par acte passé devant de *Cabrol*, Notaire Royal de Villefranche-de-Rouergue. Il a épousé, par contrat passé devant *Pierre Bagi*, Notaire Royal de Clermont en Agénois, le 19 Août 1565, *Antoinette de Balzac*, & en eut pour fils :

VII. FRANÇOIS DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de Lérifosse & de Lassale-Bertrand en Agénois, du chef de sa mère, qui fut honoré d'une pension de 3000 livres, par le Roi, en 1622, en récompense de ses bons services rendus à la Couronne. Il épousa, par contrat du 25 Février 1600, passé devant *Donat*, Notaire, *Suzanne de Mondenard*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron dudit lieu, & de *N.... du Bouquet-de-Castéra*. De ce mariage vint :

VIII. PIERRE DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de Lassale-Bertrand en Agénois, & de la Bassende, qui épousa *Gloriande de la Gardelle*, par contrat du 30 Novembre 1655, passé devant *Anequin*, Notaire Royal de Beau-

regard en Quercy. Il eut de son mariage deux fils :

EMMANUEL, qui suit ;  
Et GASPARD, auteur de la seconde branche établie au Château de la Bassende, Paroisse de Nevèges, près de Cahors en Quercy, rapportée ci-après.

IX. EMMANUEL DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de Lassale-Bertrand & du Puech, s'établit à Moissac en Quercy, & épousa, par contrat du 27 Janvier 1688, passé devant *Teyrac*, Notaire Royal de Villecomtal en Rouergue, *Antoinette de Gondal*, dont il eut :

X. PIERRE DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur du Puech, qui s'allia, par contrat du 23 Avril 1712, passé devant *Mestre*, Notaire Royal de Moissac, avec *Isabeau de Roches*, de laquelle il a eu :

1. JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Duras, Infanterie, tué à la bataille de Lawfeld ;
2. JEAN, Lieutenant au même Régiment, tué aux Lignes d'Ettingen en Alsace ;
3. JOSEPH, Lieutenant au Régiment de Foix, Infanterie, tué à Prague ;
4. HENRI, qui suit ;
5. Et JEANNE, non mariée en 1773.

XI. HENRI, COMTE DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, ci-devant Capitaine au Régiment de Duras, aujourd'hui Vivarais, a épousé, par contrat du 25 Avril 1767, passé devant *Felise*, Notaire de Paris, *Marie-Louise-Charlotte de la Rivière*, fille de *Philippe-Antoine-Victor*, Marquis de la Rivière, & de Dame *Madeleine-Louise-Charlotte d'Enviray de Marchonville* (& sœur de *Pierre-Charles*, Marquis de la Rivière, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, Colonel en second du Régiment de la Reine, Infanterie, décédé en Janvier 1779, qui a épousé *Marie-Henriette-Elisabeth-Gabrielle de Fleury*, troisième fille de M. le Duc de Fleury). HENRI, COMTE DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC a pour enfans :

1. PIERRE-CHARLES-JEAN-ANTOINE-EMMANUEL, né le 25 Décembre 1759.
2. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS, né le 3 Avril 1771.
3. Et MARIE-ARNE-LOUIS-JEANNE-HENRIETTE, née le 17 Avril 1772.

#### SECONDE BRANCHE

IX. GASPARD DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de la Bassende, Paroisse de Nevèges

près de Cahors en Quercy, second fils de PIERRE, & de *Gloriande de la Gardelle*, fut Commandant du Régiment Dauphin, & épousa, par contrat du 23 Novembre 1680, passé devant *Jacob Dumont*, Notaire de Montauban, *Madeleine de Vignes*, fille d'*Antoine de Vignes de Puy-la-Roque*, & de *Marie de Fenelon*. Il en eut :

X. JEAN DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de la Bastende, qui a épousé, par contrat du 22 Février 1705, *Marie de Faure*, de laquelle il a eu :

1. LOUIS DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de la Bastende, décédé le 6 Octobre 1746;
2. GASPARD, Seigneur de la Bastende, marié sans enfans ;
3. FABIEN, Prêtre, Prieur de Mont-Calvignac en Quercy ;
4. Et JEAN DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Baron de Caufour, Seigneur de Saint-Christophe, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes de GAUTIER-DE-SAVIGNAC sont : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au château de 3 tours carrées d'argent, celle du milieu plus élevée & coulissée d'un avant-mur, avec un portail fermé & accolé d'une fenêtre croisière à droite, & d'une demi-fenêtre croisière à gauche, le tout maçonné de sable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces d'azur. C'est ainsi qu'on les voit encore blasonnées aux vitres de St.-Pierre-d'Alcantara, & aux clefs de la voûte de l'Eglise des P. Cordeliers de Villefranche-de-Rouergue.

GAUTIER, en Picardie : Famille qui porte : d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'un col de grue d'argent ; aux 2 & 3 d'un trèfle d'or.

GAUTRON. Ce nom se trouve écrit indifféremment dans les actes, *Gautron, Gothron, Gaufran, Gaultheron & Gaultron*. Maison connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles ; mais dont la filiation n'est assurée que depuis

JEAN GAUTRON, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il laissa de sa femme, N... du *Pleffis-Bataille* :

GEOFFROY GAUTRON, qui hérita de la Seigneurie du *Pleffis-Bataille*, dite depuis du *Pleffis-Gautron*. Il épousa *Thémine de Bois-Adam*, dont il eut :

PIERRE GAUTRON, Seigneur du *Pleffis-Gau-*

tron, vivant en 1441, qui se maria avec *Robine Durand*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ROLLAND, auteur de la branche des Vicomtes de *Plaintel*, rapportée ci-après.

JEAN GAUTRON, Seigneur du *Pleffis-Gautron*, succéda, vers l'an 1464, à sa mère, dans les Seigneuries de la *Ville-au-Prevôt* en Bretagne, & du *Macé* en Normandie. De sa première femme, *Marguerite d'Acigné*, fille de *Jean V*, Seigneur d'*Acigné*, & de *Béatrix de Rosfrenen*, il eut :

RAOUL GAUTRON, Seigneur de la *Bouève*, du *Pleffis*, du *Cauchois*, de la *Ville-au-Prevôt*, &c., tué à la bataille de *Saint-Aubin-du-Cormier* en 1488 ; il avoit épousé, en 1486, *Jacquette la Vache*. De ce mariage vint :

ROBERT GAUTRON, Seigneur du *Pleffis*, qui fut sous la tutelle de sa mère, & mourut en 1545, laissant de sa femme *Jeanne de Châteaubriand-Beaufort* :

Deux fils, morts jeunes ;

Et ADRIENNE, héritière du *Pleffis*, de la *Ville-au-Prevôt*, &c., qui épousa 1<sup>o</sup> *François de Tréal*, Seigneur de *Beaubois* ; & 2<sup>o</sup> *Roland du Breil*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de *Chalonge*, duquel elle n'eut point d'enfants. De son premier mari vint : *Christophe de Tréal*, Seigneur de *Beaubois*, du *Pleffis-Gautron*, &c., marié à *Françoise du Quélenec*, Dame de *Bienassis*, dont : *Françoise de Tréal*, Dame du *Pleffis*, de *Beaubois*, &c., alliée à *Jacques*, Baron de *Nevet*. — *Jacques de Nevet*, leur fils, n'ayant point d'enfants de *Bonaventure de Lescouët*, Dame de *Kermabilio*, eut pour héritière, sa sœur *Claudine de Nevet*, qui porta les Seigneuries du *Pleffis-Gautron* & de *Beaubois*, à son mari *Vincent du Parc*, Marquis de *Locmaria*. La Seigneurie du *Pleffis-Gautron* a été vendue, en 1742, à N... de *Saint-Riveul*.

#### BRANCHE

des Vicomtes de PLAINTEL.

ROLLAND GAUTRON, second fils de PIERRE, & de *Robine Durand*, fut Sénéchal de Lamballe & Conseiller du Duc de Bretagne en 1489, devint Vicomte de *Plaintel*, & Seigneur de la *Villemainguy* par son mariage avec *Jeanne Dollo*. Il mourut vers l'an 1500, & eut pour fils :

GILLES GAUTRON, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de la Villemainguy, qui fut reconnu,  
en 1508, par les habitants de Plain-  
tel, Seigneur supérieur & fondateur de l'Eglise de  
Plain-  
tel, & mourut peu après en 1527. Il  
avoit épousé, en 1501, *Yvonne le Coq*, Dame  
de la Ménardais, dont il eut :

OLIVIER GAUTRON, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de la Villemainguy & de la Ménar-  
dais, décédé vers l'an 1558. Il avoit épousé  
*Suzanne Vifdelou*, dont sortit :

JACQUES GAUTRON, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de la Villemainguy, de la Motte,  
&c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qui servit  
avec distinction en Poitou, & étoit mort en  
1577. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1556, *Margue-  
rite de Lesongar*, dont GILLES GAUTRON, mort  
sans postérité en 1587; & 2<sup>o</sup> en 1566, *Claud-  
ine de Robien*, Dame de Bolhuc, qui devint  
Dame de Robien, par la mort, sans enfans,  
vers 1578, de *Jacques de Château-  
ro*, son  
neveu, fils de sa sœur aînée, *Jeanne de Ro-  
bien*, & de *Louis de Château-  
ro*. Après la  
mort de son premier mari, *Claudine de Ro-  
bien* épousa, en secondes noccs, en 1585,  
*Gilles du Creux*, Seigneur de la Giffardi-  
ère, Capitaine de 50 hommes d'armes; & en  
troisièmes noccs, *Alain*, Seigneur de *Coët-  
fal*, Kerbellec, &c. Elle étoit morte en 1598,  
sans enfans de ses deux derniers maris, mais  
de JACQUES GAUTRON, son premier, elle eut :

CHRISTOPHE GAUTRON, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de la Villemainguy, de Robien, de  
Bolhuc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi &  
Gentilhomme de la Chambre, qui obtint, en  
1605, des Lettres du Roi, enregistrées le 7  
Mai de la même année au Parlement de Bre-  
tagne, pour prendre le nom de *Robien*, que  
sa postérité a conservé. Il mourut le 6 Juin  
1625, & avoit épousé, le 29 Juillet 1601, *Cat-  
herine de Bourgneuf*, fille de *René*, Sei-  
gneur de Cucé, premier Président du Parle-  
ment de Rennes, de laquelle il eut entr'au-  
tres enfans :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs  
de *Kerambourg* & de *Campfon* ;
3. Et ALAIN, auteur de celle des Seigneurs de  
*la Boulaye* & de *la Motte*.

CHRISTOPHE DE ROBIEU, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de Robien, la Villemainguy,  
Spinefort, &c., Gentilhomme de la Chambre

du Roi, & Chevalier de son Ordre, mort en  
1652, avoit épousé, le 14 Février 1627, *Ma-  
rie le Vicomte*, dont entr'autres enfans :

SÉBASTIEN DE ROBIEU, Vicomte de Plain-  
tel, Seigneur de la Villemainguy, Robien, &c.,  
& du chef de sa mère, de Keruzannou, de  
Perdre, de la Baronnie de Lanvaux, &c. ; il  
fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne  
le 24 Mars 1656, & mourut le 5 Mai 1691.  
Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1637,  
*Françoise du Cleuz*, fille de *Jean*, Seigneur  
du Modetz, Conseiller au Parlement de  
Metz, & de *Charlotte de la Bouexière*, dont  
entr'autres enfans :

PAUL DE ROBIEU, Vicomte de Plain-  
tel, &c., qui fut reçu Conseiller au Parlement de Bre-  
tagne, sur la démission de son père, le 12 Oc-  
tobre 1684, Président à Mortier le 14 Août  
1706, & est mort en Juillet 1744. Il avoit  
épousé, le 16 Février 1697, *Thérèse du Louet  
de Coëtjunval*, veuve de *Guillaume Marot*,  
Comte de la Garaye, & fille de *Robert*, Sei-  
gneur de Coëtjunval, & de *Renée de Borgne  
de Lesquiflou*. Elle mourut en 1699, laissant :

1. CHRISTOPHE-PAUL, qui suit ;
2. Et LOUISE-JEANNE, née en 1699, mariée à  
*Jacques-René le Prestre*, Seigneur de *Châ-  
teau-  
giron*, Président du Parlement de Ren-  
nes.

CHRISTOPHE-PAUL DE ROBIEU, Vicomte de  
Plain-  
tel, &c., né le 4 Novembre 1698, reçu  
Conseiller au Parlement de Bretagne le 17  
Mai 1720, Président à Mortier le 24 Octobre  
1724, a acquis la Baronnie de *Keraër* près  
d'Auray en 1727, & a épousé, le 20 Juin  
1728, *Julienne-Andrée-Françoise de Robien  
de Kerambourg*, sa cousine au quatrième  
degré, fille de *Thomas de Robien*, Comte de  
*Kerambourg*, Baron de Lanvaux, Seigneur  
de *Saval-Tancarville*, &c. Président du Parle-  
ment de Rennes. Elle est morte le 7 Sep-  
tembre 1742, ayant eu pour enfans :

1. PAUL-CHRISTOPHE DE ROBIEU, né le 5 Sep-  
tembre 1731, reçu Conseiller au Parle-  
ment de Bretagne en Janvier 1750, Président à  
Mortier le 13 Avril suivant. Il réunit en sa  
personne les deux branches de Robien &  
de Robien-Kerambourg ;
2. LOUISE DE ROBIEU, dit le Comte de *Kera-  
  
bourg* ;
3. HYACINTHE ;
4. & 5. LOUISE-JOSÉPHINE & THÉRÈSE DE  
ROBIEU. (*Tabl. Gen.*, part. VII, p. 253.)

Les armes de GAUTRON sont : d'azur, à 6 coquilles d'argent, 3, 2 & 1.

\* GAUVILLE. Il y a plusieurs Terres de ce nom en Normandie & au Perche : *Gauville* près d'Evreux ; *Gauville* en Gauvillois ; *Gauville* près de Verneuil ; *Gauville* près d'Orbec, &c.

GAUVILLE, « Maison originaire de Normandie, dont le nom primitif étoit HARENC, qui est un nom Danois. Les Seigneurs qui l'ont porté sont connus en Normandie dès la plus haute antiquité (1) : ils étoient tellement multipliés, & possédoient une si grande quantité de fiefs dans la Haute & Basse-Normandie, que parmi le grand nombre d'individus dont l'Histoire & les Chartres nous ont transmis la connoissance, il seroit facile de faire un choix pour former une généalogie suivie & très-apparente ; mais, ne voulant rien hasarder, nous nous bornerons à rendre compte de plusieurs actes qui concernent cette maison, jusqu'au premier degré où commence la filiation certaine & suivie.

Dans le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, sous le règne de GUILLAUME le Conquérant, la Maison d'HARENC étoit déjà divisée en plusieurs branches. Odéric Vital, Moine de Saint-Evroult, nous les fait connoître, soit en rapportant des faits historiques, soit en parlant des aumônes que les Seigneurs de cette maison ont fait à l'Abbaye de Saint-Evroult. Dans le livre V, page 595, de ces aumônes, règne de GUILLAUME II, dit le Conquérant, il y est fait mention d'UNFROY HARENC, *Havijê*, sa femme, ASSELIN, leur fils aîné, PAYEN, ALEXANDRE, leurs puînés, & GOEL, fils d'ASSELIN ; UNFROY, attaqué d'une grande maladie, & dans la crainte de la mort, se retira à l'Abbaye du Bec, y prit l'habit monastique & y

(1) La Chefnye Desbois dit, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, tom. VII, page 145, deuxième édition, que l'on trouve dans la liste des Nobles qui accompagnèrent ROBERT, Duc de Normandie, à la Conquête de la Terre-Sainte, en 1087, un N... DE GAUVILLE ; & le 24 Juin 1355, un JEHANNIN DE GAUVILLE, qui fut de la montre du Seigneur d'Ivry, Chevalier Banneret, avec 10 autres Chevaliers Bacheliers & 20 Ecuyers regus à Rouen. Ledit JEHANNIN DE GAUVILLE y fut compris comme Ecuyer, avec un cheval morel & flellé à un pasturon blanc.

(Note des Editeurs.)

mourut. ASSELIN, son fils aîné, prit d'assaut le Château d'Ivry. Il falloit qu'ASSELIN HARENC fut bien puissant & bien redouté, puisque Guillaume de Breteuil, qui devoit être furieux de la félonie de son vassal, lui donna en mariage *Isabelle*, sa fille, de laquelle il eut sept fils ; il resta en possession du Château d'Ivry, & eut pour successeur RAOUL HARENC, son fils aîné, qui, à la fuite de ses père & aïeul conserva le Château d'Yvry.

On voit à la Bibliothèque du Roi, versé 40 des généalogies, que ce RAOUL HARENC souscrivit à une Charte de ROBERT, Comte de Meulan, datée de 1099 ; il est probable que les enfans d'UNFROY, les sept fils d'ASSELIN, & ceux de RAOUL, formèrent les différentes branches qui étoient établies dans la Haute-Normandie, sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

La Paroisse de la Ferrière-Harenc, dans le Diocèse de Bayeux, annonce qu'elle avoit été possédée, dès la plus haute antiquité, par les Seigneurs de ce nom. Dans le petit Cartulaire de l'Evêché de Bayeux, est une Charte de HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, dans lequel ROGER HARENC est compris au nombre des Nobles, tenants de l'Evêché de Bayeux ; le même ROGER est employé dans le Domelday, & l'on voit à la page 44 du Cartulaire de PHILIPPE-AUGUSTE, qui est à la Bibliothèque du Roi, que ROBERT HARENC y est appelé pour son fief *Harenc* ; ainsi il n'est pas douteux que les HARENC occupoient la Paroisse de la Ferrière-Harenc ; mais leurs plus considérables possessions étoient entre Evreux & Conches ; nous allons donner le détail de ceux dont les Chartres des Religieux de ce canton ont transmis la connoissance.

ROBERT HARENC, Seigneur de Vaudreville ou Gaudreville-sous-Glifolles, eut souscrit à une Charte de confirmation des biens de l'Abbaye de Conches, donnée par Rotrou, Archevêque de Rouen, qui fut élu en 1162 ; nous ne savons rien de la descendance de ce Seigneur.

GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos & de Jumelles, vivoit dans le milieu du XII<sup>e</sup> siècle ; il avoit épousé *Basile de Formoville*, qui étoit veuve de lui en 1192, suivant une Charte de l'Abbaye de la Noé, qui porte cette date. Elle y est dite : *Basilia Formavilla, Domino de Glifollus*. La Terre de *Glifolles* entra ainsi dans la maison HARENC. Du mariage de GUILLAUME, avec *Basile de For-*

moville, vinrent deux enfans : SIMON et BASILE HARENC, dont nous allons parler.

SIMON HARENC, Seigneur de Tournedos; BASILE, Dame de Glisfolles & de Jumelles, sa sœur, sont prouvés par une Charte sans date, qui est à l'Abbaye de la Noë, dans laquelle il est fait mention de GUILLAUME HARENC, leur père; cet aïe, qui est postérieur à l'an 1192, contient que Robert, Comte de Meulan, après avoir confirmé à l'Abbaye de la Noë tout ce qui lui avait été donné par son père, en qualité de Seigneur de Virolet, confirme en outre tout ce qui avait été donné par GUILLAUME HARENC, à prendre sur la grange de Jumelles, & dont l'Abbaye avait déjà obtenu confirmation de *Basile de Glisfolles*, sœur de SIMON HARENC: cette Charte est à la Bibliothèque du Roi, dépôt de M. Begon, n° 55, &c., &c. BASILE HARENC fut mariée, mais elle n'eut point d'enfans, & fut long-tems veuve. La preuve en est qu'après sa mort, les terres de Glisfolles & de Jumelles revinrent à GUILLAUME HARENC, son neveu, qui étoit fils de SIMON HARENC, Seigneur de Tournedos, qui étoit mort, ainsi que sa sœur, en 1202.

GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos, de Glisfolles & de Jumelles, avoit succédé à SIMON HARENC, son père, & à BASILE HARENC, sa tante, sœur dudit SIMON.

Original sans date, très-bien conservé à l'Abbaye de la Noë, par lequel GUILLAUME HARENC confirma aux Religieux de cette Abbaye toute l'aumône que leur avoit fait BASILE DE GLISOLLES, &c. Au bas de cette Charte pend un sceau de cire verte, représentant un homme à cheval, la lance à la main, avec cette inscription : *P. Willelmii Harenc*: ainsi que plusieurs autres, également sans date, dans cette même Abbaye. GUILLAUME HARENC avoit une sœur, nommée AVICIE, qui avoit épousé un Seigneur d'*Orvaux*. C'est ce qu'on voit, page 65, cote 26 du Cartulaire de la Noë, dans une Charte datée de 1230, par laquelle GUILLAUME HARENC DE GLISOLLES déclare qu'il a eu pour agréable la donation qu'a faite aux Religieux de la Noë, son neveu *Raoul d'Orvaux*, de tout ce qu'il possédoit à Tournedos; à ceux du mariage de sa mère AVICIE, qui étoit sœur dudit GUILLAUME HARENC DE GLISOLLES. Après GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos & de Glisfolles, on trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Conches, page 137 verso, RICHARD HARENC,

Chevalier, qui assista aux plaids de Conches, le 1<sup>er</sup> Mercredi après la Circoncision 1244, à ceux du 6 Mars 1247, & à ceux qui furent tenus le jour de Saint-Clement 1249. Certainement c'étoit un des fondateurs de la Seigneurie de Conches, qui, en cette qualité, étoit tenue au service de la juridiction. Il devoit être le fils de GUILLAUME HARENC, puisqu'alors il n'y avoit plus que cette branche dans le canton; mais nous n'osons l'assurer. Nous voyons quelque chose de plus indicatif sur JEAN HARENC, Chevalier, qui assista aux Plaids de Conches, la première semaine après la Saint-Jean-Baptiste 1251. Suivant qu'il est parlé, page 132, du Cartulaire de l'Abbaye de Conches, ce JEAN HARENC devoit être le père de JEAN HARENC, Seigneur de Tournedos, qui n'étoit qu'Ecuyer, en 1276, suivant une Charte de l'Abbaye de la Noë datée du Lundi avant la Nativité de Saint-Jean-Baptiste 1276. Certainement l'Ecuyer de 1276 n'étoit pas le même que le Chevalier de 1251; il devoit être son fils.

Il se peut que RICHARD HARENC, en 1244, 1247 & 1249, & JEAN HARENC, Chevalier, en 1251, fussent les enfans de Guillaume, qui vivoit en 1230; qu'ils eussent part à sa succession, & que Glisfolles & Jumelles aient été le lot de RICHARD; que ce RICHARD n'ait eu qu'une fille, qui ait épousé *Lucas Chevrenil*, Seigneur de Nogent-le-Sec; car il est certain que les Terres de Glisfolles & Jumelles passerent à *Lucas Chevrenil*. Nous apprenons cela d'une Charte qui est au Cabinet du Roi, dépôt des titres de la Noë (M. Begon), datée au mois de Mai 1272. Il y a aussi au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit quantité de notes sous le nom de HARENC.

Nous avertissons qu'il y a, à l'Abbaye de Saint-Evroult, une quantité de Chartes qui nous assurent que, dans les XI<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles, il y avoit une Famille qui portoit le nom de GAUVILLE. Ceux-ci tiennent leur nom de la Terre de Gauville, Paroisse de Certières. Nous avons même aperçu qu'ils étoient des puînés des Seigneurs de Cernières. Cette Maison de GAUVILLE subsistoit encore en 1399; car dans une information, qui est à la Chambre des Comptes de Paris, du 17 Janvier 1399, pour mettre hors de garde Guillaume le Comte, Ecuyer, fils de Gervais, il est dit que, en 1381, le fief de Cernières appartenant audit comte mineur, avoit été en-

chéri & porté à la somme de 45 livres de ferme, par COLLIN DE GAUVILLE, Ecuier. Mais sans nous arrêter davantage à cette Maison de GAUVILLE, qui n'existe plus, & qui n'a aucune connexité avec les HARENC, Seigneurs de Gauville, près d'Evreux, desquels nous allons donner une Généalogie plus suivie, où l'on apercevra qu'ils font les descendans d'UNFROY, n'ASSELIN & de RAOUL HARENC, qui, dans les XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles, s'étoient emparés du Château d'Yvry.

RAOUL HARENC est le premier Seigneur de GAUVILLE, dont le nom foit venu jusqu'à nous. Il étoit contemporain de GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos, qui avoit épousé *Bafile de Formoville*, Dame de Glifolles, & de ROBERT HARENC, Seigneur de Gaudreville. Ces Seigneurs, qui vivoient dans le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, possédoient des fiefs limitrophes; ce qui fait croire qu'ils étoient de la même Famille. Si, après cela, on suit la trace des noms, qui, pour l'ordinaire, se perpétuent dans une même ligne; si on rapproche les époques, on fera porté à croire que RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, qui vivoit dans le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, étoit le fils ou le petit-fils de RAOUL HARENC, qui possédoit le Château d'Yvry en 1119. Les Chartes qui en font la preuve, font à la Cathédrale d'Evreux, & par copies collationnées, au Chartrier de M. le Marquis de GAUVILLE, du XII<sup>e</sup> & du commencement du XIII<sup>e</sup> siècles. RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, avoit épousé *Denise le Gos*, l'une des trois héritières de *Robert le Gos*. Ils eurent pour fils unique:

ROGER, qui suit;

Et plusieurs filles, desquelles nous ignorons le sort.

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, fut héritier de son père, après sa mort, avant 1202, au commencement du règne de PHILIPPE-AUGUSTE, en Normandie; il confirma ses dons par une Charte sans date, à la Cathédrale d'Evreux; autre Charte dans le Cartulaire de la Noë, chap. Morant, art. 44, &c. Nous n'avons pas de preuves suffisantes, pour assurer que SIMON HARENC, qui suit, ait été son fils; on doit le présumer, puisqu'il portoit le même nom, & possédoit la Terre de Gauville, dès l'an 1245.

SIMON HARENC-DE-GAUVILLE, connu par un acte, en 1240, qui eut pour successeur :

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, II<sup>e</sup> du nom, connu par deux actes, le premier, pag. 97, recto du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, est daté du mois de Février 1266; le second se trouve aussi dans le Cartulaire de ladite Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, qui est une notice des Affises d'Evreux, tenues le Mercredi avant Noël 1294, est du nombre des Chevaliers qui composoient cette Affise. Il eut pour fils & successeur :

SIMON HARENC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gauville, suivant une Charte à la Cathédrale d'Evreux, en date du 9 Novembre 1318; c'est une sentence arbitrale, rendue par Gaufridus Dupleffis, Evêque d'Evreux, entre le Chapitre, d'une part, & SIMON HARENC, Chevalier, Seigneur de Gauville, d'autre part; il eut pour fils & successeur GUILLAUME HARENC-DE-GAUVILLE, qui suit :

Nous voyons que dans les actes qui n'étoient pas directs à GUILLAUME DE GAUVILLE, on se servoit de son nom de famille, GUILLAUME HARENC, & que lorsqu'il a passé les actes lui-même, il n'a pris que le nom de sa Seigneurie, GUILLAUME DE GAUVILLE; Guy, son fils, en ayant fait de même, le nom de HARENC s'est trouvé totalement abandonné: c'étoit un usage si fréquent alors, qu'on ne peut en faire de reproches aux Seigneurs. On voit à la voûte du Palais, à Rouen, dans les échi-quiers de 1341, 1342 & 1344, que GUILLAUME y a été appelé, sous le seul nom de HARENC; mais, dans les actes qui sont émanés de lui, il n'a pris d'autre nom que celui de sa Seigneurie, GUILLAUME DE GAUVILLE; ceci est fort indifférent, puisqu'ils auteurs en avoient souvent usé de même, & qu'il a été successeur direct de SIMON, II<sup>e</sup> du nom, qui vivoit encore en 1318, & qui a pu vivre encore assez de tems pour que GUILLAUME ait pu lui succéder en 1341, & même plus tôt. Si nous ne prouvons pas suffisamment jusqu'à présent cette filiation suivie, nous présentons au moins une chronologie suivie, pendant un siècle & demi, de cinq générations du nom de HARENC, tous successivement Seigneurs de Gauville; d'ailleurs, c'est tout ce que nous avons pu tirer des ombres de l'antiquité. Nous allons parcourir une carrière plus éclairée en donnant une filiation suivie & prouvée par titres, qui se font multipliés. Il est indubitable que lorsque (sous le règne de SAINT LOUIS), les sceaux arbitraires furent abandonnés, & qu'on sub-



flitua des armoiries, les Seigneurs de Gauville, qui (comme ceux des autres branches de leur Maison), avoient mis l'empreinte d'un HARENG sur leur Iseau, y substituèrent une armoirie de *gueules au chef d'hermines*, qui sont les mêmes qu'ils portent aujourd'hui. »

I. GUILLAUME, Sire de GAUVILLE, Chevalier, Châtelain d'Orbec, qui donna, en cette qualité, quittance, en 1377, l'écclée des armes qui sont les mêmes que portent ceux de ce nom. Il y en a une première du 3 Avril 1354, donnée à Jean Chauvel, de la somme de vingt deniers d'or, à l'écu, pour six mois de ses gages. Il commandoit dans le Comté d'Evreux, ce qui paroît par deux Ordonnances rendues en son nom & celui de Guenard Malfergent, Bailli d'Evreux & Lieutenant du Captal de Buch; ces deux ordonnances prouvent que ce fut par GUILLAUME DE GAUVILLE que fut repris Evreux pour le Roi de Navarre, & non par Jehan de Graville, comme le dit le Brafteur, dans son *Histoire d'Evreux*; ce qui est confirmé par Froissart, tom. I, pag. 86; on y voit que les noms y ont été confondus, & que la ville d'Evreux fut reprise par ledit GUILLAUME DE GAUVILLE, puisqu'il y commandoit. Pour Jehan de Graville il fut decapité avec le Comte d'Harcourt, quelque tems avant cet évènement, lorsque le Roi de Navarre, CHARLES-LE-MAUVAIS, fut arrêté dans Rouen. GUILLAUME DE GAUVILLE fut fait prisonnier à la bataille de Cocherel, par *Guy le Baveux*, Sire de Longueville, qui porta sa rançon (a) à 10,000 francs d'or, & prit pour ôtage ses deux fils, que CHARLES V redemanda à Guy le Baveux, en échange de Brunior de Laval, Chevalier, qui avoit été fait prisonnier par GUY DE GAUVILLE. Le Roi donna en dédommagement, le 4 Janvier 1370, à Guy le Baveux, les Terres de Villiers-le-Châtel, qu'il avoit achetées de *Gilbert*, jadis Chevalier. GUILLAUME DE GAUVILLE est nommé avec GUY, son fils aîné, dans l'annuïe accordée par CHARLES V, le 2 Décembre 1360, à 300 Confédérés du Roi de Navarre, du

(a) La ressemblance des noms de GAUVILLE & *Graville* a fait aussi tomber en erreur l'Historien de Bertrand du Guesclin, qui attribue mal-à-propos cet évènement à *Graville-Mallet*. Le titre que l'on cite a été fourni par le M. d'Hérouval, qui l'avoit tiré de la Chambre des Comptes. Ce titre prouve le contraire. Voyez *Histoire* de Froissart, tom. I. p. 253 & 251. au récit de la bataille de Cocherel.

nombre desquels étoient le Comte d'Harcourt, la Comtesse sa mère, Robert Porte, & son frère, Evêque d'Avranches, le Sire de Picquigny, le Sire des Quenes, le Vicomte de Poix, Enguerrand de Crequy, dit le *Bègue*, &c. Tous les biens de ce GUILLAUME DE GAUVILLE furent confisqués par le Roi CHARLES VI, pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre, & ce même Prince, par Lettres-Partentes, données à Vincennes le 12 Juillet 1378, rendit à GUY, Chevalier, son fils aîné, toutes les Terres & héritages & appartenances quelconques, sises en la Comté & Diocèse d'Evreux, & au Bailliage de Chartres, ainsi que la Terre d'Amfreville-la-Champaigne, en la Châtellenie de Conches, que ledit GUY avoit achetée, pour le tems qu'il étoit au service du Roi de Navarre, de Robert de Tournebu, Chevalier. Cette donation lui fut faite en considération de Charles de Navarre, fils aîné de CHARLES le Mauvais, & neveu du Roi CHARLES VI. GUILLAUME eut pour enfans:

1. GUY, qui suit;
2. SIMON, dont la postérité sera rapportée après son aîné;
3. MABILLE, qui épousa, en 1315, *Jean de Merle*, Baron du Merle-Raoul;
4. Et MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sauveur.

II. GUY ou GUYOT DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Behúrville, fut présent, avec cinq Ecuyers, au siège devant Cognac, & à la journée de Saint-Sauveur - le - Vicomte, en 1373; il suivit avec son père le parti du Roi de Navarre, contre le Roi JEAN, dont ils obtinrent amnistie; fut Gouverneur de Montpellier pour le Roi de Navarre en 1378, son Chambellan & Capitaine du Château de Chambray, donna, en cette qualité, plusieurs quittances scellées du Iseau de GUILLAUME son père, & du sien. Il étoit mort en 1388, ce qui paroît par un ordre du Roi CHARLES VI, adressé, le 11 Septembre de ladite année, à Gillet de Bor, Sergent d'armes à Evreux, de saisir, pour certaines causes, *certaines coffres & biens* de feu GUY DE GAUVILLE, jadis Chevalier; icieux coffres & biens étant au trésor de l'Eglise d'Evreux, ainsi que tous autres biens, meubles & héritages dudit DE GAUVILLE. Il eut de *Marguerite d'Ailly-Pequigny*, son épouse:

1. CHARLES, qui fut tenu sur les fonts du baptême, au nom de CHARLES le Mauvais, Roi

de Navarre, par Pierre, Comte de Mortain, son fils, qui lui fit expédier, le 22 Octobre 1376, le brevet d'une pension de 100 livres tournois. Ce CHARLES DE GAUVILLE est mort sans postérité;

2. Et MARGUERITE, mariée à *Philippe de Monnay*, Ecuyer. Elle a eu, à la mort de CHARLES son frère, tous ses biens, par Lettres-Patentes de Henri II, Roi de France & d'Angleterre. La Terre de *Gauville* est passée dans la Maison de *Courcy*, par le mariage de *Françoise de Courcy*, par le mariage de *François de Monnay* avec *François de Courcy*, III<sup>e</sup> du nom, qui la vendit, le 3 Mai 1603, à noble homme Constant de Litolphy, Ecuyer ordinaire du Roi, qui la possédoit encore en 1652. L'Abbé de *Courcy* a remis au Marquis DE GAUVILLE le seul titre en original qui lui étoit resté sur son nom. C'est un bail à ferme passé le 3 Juin 1350, pardevant *Guillaume Deshayes*, Clerc-Tabellion-Juré à Amiens, sous l'autorité du Bailli de Gisors, par JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur d'Outrebois, qui donne, pour 7 ans, à Pierre des Ourmeaux, & à ses hoirs, son manoir d'Outrebois, les Jardins & les terres labourables, & les rentes d'Amiens, excepté tant seulement le colombier, le Jardinnet devers la salle, la maison de pierre & les étables devers la porte, pour 12 muids de grains la première année, & 8 pour les autres. Voyez COURCY.

II. SIMON DE GAUVILLE, dit *le Fort*, second fils de GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, donna deux quittances, l'une scellée du sceau de son père, & l'autre de celui de *Jean Hallebout*, au défaut du sien. Il fut Lieutenant d'Hélion de Jacqueville, Gouverneur de Chartres. Dans un aveu, rendu le 10 Mars 1398, par Jean d'Aulnay, Seigneur dudit lieu, au Duc d'Anlençon, alors Seigneur de Châteauneuf-en-Thymerais, d'où la Terre d'Aulnay relève, ce Jean d'Aulnay rapporte le fief du Nonet, que possédoit SIMON DE GAUVILLE; ce dernier est nommé plusieurs fois dans cet acte, pour différentes pièces qui lui appartenoient dans ladite Terre. SIMON épousa *Guillemette la Baveuse*, laquelle étoit veuve le 2 Octobre 1406, & en eut :

III. GUILLAUME DE GAUVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Nonet, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. JEAN & SIMON, morts sans postérité. Il y a dans le cabinet des Ordrés une quittance donnée, en 1416, par JEAN DE GAUVILLE, homme d'armes, scellée des mêmes

armes que celles qui portent MM. DE GAUVILLE d'aujourd'hui;

3. Et ROBERT OU ROBINET, qui suit.

IV. ROBERT OU ROBINET DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Chenouville, est qualifié *Capitaine d'armes*, dans un acte de 1440, qui est l'acquisition qu'il fit de la Terre d'Aulnay, de Jean d'Aulnay, de laquelle relevoit le fief du Nonet, qu'il tenoit de GUILLAUME, son père. Il épousa 1<sup>o</sup> *N... de la Gouffière*, fille de *Pierre*, lequel céda, le 3 Juillet 1445, à noble homme Richard de Prulay, les Terres de Malaise & de la Verrière, pour certaines sommes dues audit Prulay par *Pierre de la Gouffière*, Ecuyer, Seigneur d'Emoife; 2<sup>o</sup> *Marie de la Mouffellarde*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de *Marguerite Guillier*; 3<sup>o</sup> *Jeanne d'Illiers* fille de *Macé d'Illiers*, & de *Catherine de Languedou*; 4<sup>o</sup> *Perrine Touchard*; 5<sup>o</sup> & *Perrette des Taillis*. Du premier lit vint une fille, morte sans postérité; du second lit sont issus :

1. JEAN qui suit;
2. GUYON.

Du troisième lit fortit :

3. MARIE, alliée, par contrat du 12 Décembre 1456, passé devant *Denis le Tellier*, Clerc-Tabellion-Juré en la Châtellenie de Châteauneuf-en-Thymerais, avec noble homme *Pierre le Cefne*, Ecuyer, Seigneur de la Pichardière, dont la fille, *Jeanne le Cefne*, fut mariée à *Jean de Graffard*. Elle est dite dans son contrat de mariage héritière pour le tout de *Jeanne d'Illiers*, sa mère. Elle eut procès avec JEAN & PIERRE DE GAUVILLE, ses neveux, prétendant avoir la moitié des biens du fief du Nonet, qui avoit appartenu à GUILLAUME DE GAUVILLE, son aïeul.

Et du cinquième lit naquirent :

4. ROBERT, Prêtre;
5. & 6. CHARLES & JACQUES;
7. & 8. JEANNE & GUILLEMETTE

V. JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chenonville, de Javerly & de Bréconville, vivoit encore en 1476, avec son épouse, « *Catherine Patry-Calin*, fille aînée de *Mathurin*, & de *Jeanne-Errault de la Panne*; » il étoit mort en 1486. Ses biens furent partagés, par acte passé devant *Badoux*, sous le sceau de la Châtellenie de Chartres, le 17

Septembre de la même année, entre ses enfants, savoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs du Nonet & de Terfilly, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, femme de Bernard de Saint-Prest, Ecuyer ;
4. TASSINE, mariée à Guillaume Balu, Ecuyer, Seigneur du Bois ;
5. JEANNE, alliée à Pierre de Gorran, Ecuyer ;
6. PERRINE, épouse de Guillaume de Bérou, Ecuyer, Seigneur de Pressainville ;
7. Et ANNE, mariée à Guyot de Villiers, Seigneur d'Andilly-le-Marais, près de la Rochelle. Les Terres qu'ils partagèrent furent : Chenouville, Javerfy, le Boulay, Formaville, Montéclard, Aully, Poilly, Hyèvres, toutes Terres situées en Gâtinois ; celles de Blanche-Fource, de Bréconville, de Jouy, de Dureval, de Soulcors, d'Hermenonville-la-Petite, d'Argenson, de Pestonville, d'Hermenonville-la-Grande, de Mignères, des Bordes, de Villemain, Paroisse de Dammarié en Beauce, de Croissy, de Bonneceulleur, d'Arnançay, de la Foulle, de Faye, de Gellainville, avec des maisons & censives sises à Chartres.

VI. JEAN DE GAUVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Javerfy, Paroisse de Pithiviers-le-Vieux, de Boulay, Formaville, Montéclard, la Fortière, Poilly, Hyèvres, &c., conformément au partage fait entre son frère & ses sœurs, épousa Anne de Champron, fille de Michel, Ecuyer, Seigneur de Villecoy en Chartrain, & de Jeanne Parent, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat passé devant Blanchard, Notaire à Chartres, le 17 Juillet 1508, à Guyon de Saint-Benoît, Ecuyer, Seigneur de Prémont.

VII. RENÉ DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Javerfy, de Montéclard, &c., épousa, par contrat passé le 26 Février 1518, devant Antoine Volturier, Notaire à Montargis, Françoise de Longueau fille de Jean, Vicomte de Fessard, & de Jeanne de Sainville. (La Maison de Longueau est alliée à celle de Courtenay, par le mariage de Catherine de Courtenay, troisième fille du Seigneur de Bléneau, laquelle épousa Jean de Longueau, Seigneur de Crignelle & de Javerfy.) RENÉ eut pour fils :

VIII. JEAN DE GAUVILLE, III<sup>e</sup> du nom, Che-

valier, Seigneur de Javerfy, Vicomte de Fessard, près de Montargis, Seigneur de Saint-Vincent-lous-Fessard, de Formaville & de Montéclard, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi en 1557, qui épousa, par contrat passé le 28 Avril 1548, devant Crépin, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, Marie d'Estampes, fille de Louis, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de Marie-Anne le Rotier, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Javerfy, rapportée ci-après ;
3. EDMÉE, femme de Gaucher Raguier, Seigneur de Champmoreau & d'Esfréelles ;
4. Et MARIE, alliée 1<sup>e</sup> à Jacques de Courtenay, Chevalier, Seigneur du Chêne & de Changy, tué le 21 Août 1589, près de Rilliers-Saint-Benoît ; & 2<sup>e</sup> à Charles de Loy, Baron de Limanton.

IX. JEAN DE GAUVILLE, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Fessard & de Saint-Vincent, s'allia, par contrat du 12 Juillet 1599, avec Marguerite de Piédeseor, fille de François, Chevalier, Seigneur de Champloft, & de Marguerite de Ford. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. AMÉE, mariée, le 8 Octobre 1623, avec Alexandre de Châtelus-Beauvoir, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Mercy, fils d'Olivier de Châtelus, II<sup>e</sup> du nom, & d'Anne du Pleffis-Liancourt ;
3. MARGUERITE, Abesse d'Antecy en Brie ;
4. Et CÉCILE, Religieuse aux Jacobines de Montargis.

X. JEAN DE GAUVILLE, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Fessard & de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Charlus, épousa, par contrat du 12 Décembre 1618, Eleonore de Ravenel, fille de Jacques, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Vaudémont, & de Claude de Gennes, & leur de Madeleine de Ravenel, femme, en 1597, d'Antoine de Conflans, II<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Armentières, Seigneur de Saint-Remy, Emancourt-le-Sec, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'Ouchy. Leur nièce, Françoise de Ravenel, fut mariée au Comte de Berg, qui eut d'elle Eleonore-Fébrone de Berg, alliée, le 1<sup>er</sup> Février 1634, avec

*Frédéric de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon. Du mariage de *JEAN DE GAUVILLE*, avec *Fléonore de Ravenel*, naquirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, allié, le 8 Février 1660, à *Jacqueline de Beaujeu*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Montréal, le Pertuis, la Motte-Mouffau, & de *Marie Gatault* ; & 2<sup>o</sup> à *Marie Marchand*, fille de *Nicolas*, & veuve de *Henri de Merle*, Chevalier, Seigneur de Montpetit.

Du premier lit il eut :

Cinq enfans, morts fans postérité ;  
Et N.... DE GAUVILLE, mariée à N.... de *Régnier de Vaubepin*.

Et du second lit vinrent :

Un garçon, mort jeune ;  
EDMÉE, qui fut mariée, en 1707, à *Jacques d'Esflud*, Chevalier, Seigneur de Neuilly, dont une fille, mariée, en 1739, à *Edme-Henri de Beaujeu*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Ponceaux ;  
MARIE-ANNE, qui a épousé *Henri de Mathé*, Seigneur de Tonnerre, dont : *Marie-Angélique de Mathé*, alliée à LOUIS DE GAUVILLE, Seigneur de Còlus, dont il fera parlé ci-après ;  
Et N.... DE GAUVILLE, Religieuse.

3. JACQUES, marié à *Françoise de Grailly*, & assassiné au sortir de la Messe ;
4. HILAIRE, alliée à *Louis d'Eslerlin*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Palaye, Capitaine des Gardes & Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE ;
5. & 6. FRANÇOISE & BÉNÉDICTE.

XI. JEAN DE GAUVILLE, Vicomte de Fessard & de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Vandœuvre, épousa, par contrat du 12 Décembre 1654, *Madeleine-Judith de Forbois*, fille de *Nicolas*, Ecoffois, Chevalier, Seigneur d'Alost & de Dracy, & d'*Hélie de la Ferté*. Les Terres de Saint-Vincent, de Saint-Maurice & de Fessard furent adjugées, par décret, le 26 Juillet 1684, à Pierre Robert. JEAN eut de son mariage :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, allié, le 26 Février 1616, avec *Marie-Catherine de Suere*, fille de N... de Suere, Chevalier, Vicomte de Bailleul en Artois ;
2. EDMÉ, qui fuit ;
3. ANNE, Religieuse à l'Abbaye de Villers-Cotteret ;

4. & 5. MADELEINE & ELISABETH ;  
Et plusieurs autres filles, mortes fans alliance.

XII. EDMÉ DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, épousa, le 15 Février 1708, *Charlotte Delcamp*, fille de *François*, Gentilhomme Napolitain, naturalisé par Lettres du 23 Décembre 1698, et d'*Anne de Foissy*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, qui a été un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

XIII. LOUIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, s'est allié, par contrat du 11 Décembre 1738, avec *Marie-Angélique de Mathé*, fille de *Henri de Mathé*, Chevalier, Seigneur de Còlus, & de MARIE-ANNE DE GAUVILLE, dont on a parlé ci-dessus. Il demeure en sa Terre de Còlus, près de Châlons en Champagne, & a eu de son mariage :

1. LOUIS-SÉBASTIEN, mort Lieutenant au Régiment de Picardie en 1760 ;
2. EUSTACHE, un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
3. CÉSAR-LOUIS, mort Lieutenant au Régiment de Beaujolois ;
4. JACQUES-HENRI-GODEFROY, tonsuré en 1769, Prêtre, Licencié de la Maison de Navarre, Vicaire-Général du Diocèse de Clermont, Comte de Brioude ;
5. ANTOINE-JEAN, mort en bas âge ;
6. MARIE-ANNE-LOUISE, mariée, en 1769, à *Antoine-Jean Clofier*, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Piémont, Infanterie ;
7. JEANNE-GÉRARDINE, Religieuse à Châlons ;
8. HENRIETTE, Religieuse à Antecy ;
9. 10. & 11. LOUISE-BLANCHE, CHARLOTTE-BLANCHE & GABRIELLE-ANGÉLIQUE.

#### BRANCHE des Seigneurs de JAVERSY.

IX. FRANÇOIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Javersy, second fils de JEAN, III<sup>o</sup> du nom, & de *Mario d'Estampes*, fut Seigneur d'Acoux, Montcorbon & de la Mothe, au moyen de l'acquisition qu'il en fit de Louis de Bougy, Ecuyer, Seigneur dudit Acoux ; fut maintenu dans sa noblesse sur le vu des titres, par ordonnance de M. de la Faye, Commissaire du Roi en la généralité d'Orléans, donné à Pithiviers le 11 Novembre 1584, il fut Gentilhomme de la Chambre du

Duc d'Anjou, frère du Roi, par Lettres du 7 Janvier 1579; Capitaine des Gardes de CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, Duc de Nemours, le 1<sup>er</sup> Août 1590, qui lui donna, le 30 Mai 1592, la Terre du Plessis, Paroisse de Sainte-Foix en Lyonnaise, pour l'indemnifier des dommages qu'il avoit soufferts en ses terres, & en outre, le 10 Février 1593, la somme de 3000 écus, en récompense de ses services. Il commanda dans la ville de St.-Pourçain la même année; fut fait ensuite Maréchal-de-Camp; reçut du Roi une somme de 3000 écus le 15 Juin 1597, & fut fait Gouverneur du Pluviers le 7 Août 1620. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 19 Septembre 1580, *Anne du Plessis*, fille de *Pierre du Plessis-Périgny-de-Liancourt*, Chevalier, Seigneur de Périgny, & de *Marguerite des Barres*, veuve, en premières noces, de *Patric de Sainte-Marie*, Seigneur de Lavau, & en secondes, de *Charles de Jouvain*, Seigneur du Mesnil, près de Saint-Germain-en-Laye, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES IX; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Christophe Thion*, Notaire à Orléans, le 21 Avril 1600, *Susanne de Vetus*, fille de *Jean de Vetus*, Seigneur d'Argent, &c., Président au Parlement de Bretagne, & de *Michelle Calmet*. Du premier lit il eut:

1. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en 1618, & Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie; il donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny, en 1638.

Et du second lit vinrent:

2. FRANÇOIS, qui suit;
  3. JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs d'Argent, rapportée ci-après;
  4. CHARLES, Seigneur de la Mothe, Capitaine au Régiment de Champagne, marié, par contrat passé le 7 Avril 1650 devant *Thenart*, Notaire à Pithiviers, avec *Elisabeth de la Taille*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Bondaroy, dont on ignore la postérité;
  5. 6. 7. 8. & 9. LOUIS, THOMAS, JACQUES, CHARLES & CÉSAR;
- Et 5 filles, savoir: ANNE, ISABELLE, ÉLÉONORE, ELISABETH-MADELINE, MARIE, THÉRÈSE, AIMÉE & CHARLOTTE.

X. FRANÇOIS DE GAUVILLE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Javerly, Acoux & de Lorme, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, en 1633; Député de la Noblesse aux États de Tours en 1651, épousa, par contrat passé devant *Malescot*,

Notaire à Grez, en la Châtellenie de Nemours, le 19 Février 1647, *Elisabeth de Vignon*, veuve de *Jacques de Pampelune*, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, Mestre-de-Camp du Régiment du Duc d'Enghien, dont:

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, lequel a servi dans le Régiment de Picardie; il avoit épousé, par contrat passé à Verquin, le 16 Septembre 1698, déposé au Greffe de Bethune, *Florence de Coupigny*, dont:

\*MARIE JACQUELINE-FRANÇOISE, née le 16 Février 1699, qui a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 12 Février 1720, devant *Colin & Devev*, Notaires à Aire, *Guiltaume d'Osthanuffy*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, mort sans enfans, à Gravelines, le 12 Janvier 1744; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Queulin & Baret*, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745; *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Noyelles & d'Esfringhem, Capitaine de Cavalerie, son cousin germain, mort le 5 Janvier 1750, dont un fils mort en bas âge en 1750. Voy. MALLET-COUPIGNY.

3. JACQUES-FERDINAND, Prieur des Jacobins de Provins, & ensuite de Reims;
4. FRANÇOIS, Major du Régiment de Catinat, marié à N... du *Quesnel-de-Coupigny*, d'une Maison de Flandre, &c.;
5. Et ANNE, mariée, le 10 Juin 1699, à *Benoit Amat*, Seigneur de Sigoyer & de Chabeslin.

XI. CHARLES DE GACYVILLE, Chevalier, Seigneur de Javerly, Acoux, Lorme & les Montils, Cornette de Cavalerie par Lettres du 30 Juillet 1675, Commandant des Ville & Château d'Arques, par commission du 28 Février 1691, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Paris le 13 Janvier 1679, devant *Bourfier*, *Dejean & Caron*, Notaires, *Jeanne de Machault*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Baronville & de la Forêt, & de *Françoise Gautier*; 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Lange & Venant*, Notaires à Paris, le 19 Février 1686, *Catherine de Courtenay*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Montéclair, & de *Catherine Guyron-de-la-Mothe*, & 3<sup>o</sup> par contrat passé devant, *Savigny & Lange* Notaires à Paris, le 3 Mars 1690, *Marie Charlotte d'Hangest-Argenlieu*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Vert, & de *Madeleine de Mornay-Montchevreuil*, ci-devant

veuve d'*Alexandre de Raffaut*, Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Archelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur d'Arques, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. N... DE GAUVILLE, mort Lieutenant au Régiment Royal-Artillerie ;
3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris.

Et du second lit il eut :

4. Et CATHERINE, mariée à *Charles-François de Drouin*, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu, l'Épinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, et dont la postérité subsiste dans deux garçons & trois filles. Voy. DROUIN, en Gâtinois.

XII. CHARLES-FRANÇOIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie, mort à Dourdan le 17 Janvier 1753, avoit épousé, par contrat passé devant *Martin*, Notaire à Etampes, le 16 Juin 1706, *Charlotte le Clerc-de-Fleurigny*, née le 12 Décembre 1695, morte à Etampes le 28 Mai 1740, fille unique de *Charles-François-Nicolas le Clerc-de-Fleurigny*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Marie du Lac-de-Montereau*, dont :

1. CHARLES, né le 13 Novembre 1715, Page de M. le Duc d'Orléans, après avoir justifié sa noblesse devant Guiblet, Généalogiste du Prince, qui en donna son certificat le 5 Décembre 1729 ; il mourut jeune & sans alliance, en 1737, dans le Régiment Royal-Artillerie ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. HENRI, Seigneur de Vilchaumont, né en 1720, Capitaine au Régiment de la Marche ;
4. Et JACQUES, dit *le Chevalier de Gauville*, aussi Capitaine dans le même Régiment, mort sans alliance à Pondichéry, en 1752.

XIII. LOUIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur, Baron de la Forêt-le-Roi, près de Dourdan, né le 17 Mai 1718, épousa, par contrat passé devant *Tuë*, Notaire à Orléans, le 20 Avril 1746, *Madeleine-Françoise de Chauvieux*, fille de *Charles*, Seigneur en partie de Honville, & de *Geneviève-Madeleine Jarron*, dont :

1. LOUIS-HENRI-CHARLES, né le 13 Juillet 1750, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de M. le Comte de Provence ;
2. RICHARD-NICOLAS, né le 21 Mars 1752, E-

levé à l'École de Douay pour l'Artillerie, & Lieutenant au Régiment d'Artillerie de la Père ;

3. ELIE-CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS, né le 5 Juin 1753, Capitaine en second des Chasseurs du Régiment de la Reine, Infanterie ;
4. MARIE-ANNE, née le 10 Avril 1748 ;
5. Et MADELEINE-GENEVIÈVE, née le 7 Août 1754.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs d'ARGENT.*

X. JOSEPH DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux, d'Argent, Clémont & Vilson, troisième fils de FRANÇOIS, 1er du nom, & de *Suzanne de Vetus*, Maréchal-des-Logis de la Cavalerie en 1656, épousa, par contrat passé le 13 Janvier 1639, devant *Louis Ferré*, Notaire à Montargis, *Jeanne David*, fille de *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Béraudière, la Brosse, &c., premier Gardarme de la Compagnie de la Garde du Roi, & d'*Anne de Birat*, laquelle se remaria avec N... de la Boissonade-d'Orty, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises. Elle eut de son premier mari :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JEANNE, mariée, le 20 Février 1667, à *Pierre du Clofel*, Chevalier, Seigneur de la Baudinière, par contrat passé devant *Hureau*, Notaire à Montargis ;
3. Et CATHERINE, femme de *Charles du Roux de Godigny*.

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, épousa, le 20 Mars 1677, par contrat passé devant *Regnault & Clerjault*, Notaires à Bourges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Jussy, & de *Catherine Nièzer*, dont il eut :

1. CHARLES, Officier au Régiment de Normandie, mort à Brescia, des blessures qu'il reçut au combat de Chiari, en Italie, en 1701 ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. CLAUDE, Seigneur de Clémont, &c., mort Capitaine au Régiment de Normandie ;
4. Et MARIE-ANNE, Religieuse aux Dames de l'Annonciade à Bourges.

XII. JACQUES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Argent, Clémont, Vilson, &c., d'abord Capitaine dans le Régiment de Normandie, ensuite gratifié d'une Sous-Aide-Majorité dans le Régiment des Gardes-Françoises, où il devint Lieutenant avec le

brevet de Mestre-de-Camp, épousa, par contrat du 30 Juillet 1714, *Marie-Petronille de la Planche*, fille de *Jules*, Chevalier, Seigneur de Balinwilliers, Mervilliers, Courfy, Vrabon, &c., & de *Claude de Robal-de-Solages*, dont :

1. MARIE-JULES, Abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, & Vicaire-Général d'Evreux, mort dans cette dernière Ville le 27 Février 1773 ;
2. MARIE-JOSEPH-ROCH, qui suit ;
3. Et MARIE-MONTAIRE, morte Religieuse à l'Abbaye de l'Eau, près de Chartres.

XIII. MARIE-JOSEPH-ROCH, appelé le Marquis de GAUVILLE, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Colonel au Régiment de Cambréfis, Brigadier des Armées du Roi, au mois de Juin 1768 ; nommé, en Mai 1771, Capitaine des challes d'apanage de M. le Comte de Provence, a épousé, par contrat passé devant *Guéret*, Notaire à Paris, le 15 Décembre 1763, *Apolline-Madeleine Filleul*, Dame des Chenets, de Saint-Martin-le-Vieux & de Brucourt, fille de *Joseph Filleul*, Chevalier, Seigneur des Chenets, Crocy, &c., & de *Marie-Madeleine-Jeanne de la Hogue*.

#### BRANCHE

des Seigneurs du Nonet & de TESILLY.

VI. PIERRE DE GAUVILLE, second fils de JEAN, 1<sup>r</sup> du nom, de *Catherine de Patry-Calin*, épousa *Marie de Renty*, nommée dans le contrat de mariage de CATHERINE, sa fille, avec *Jean de Faverolles*. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. JACQUES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
3. JEAN, un des hommes d'armes de la Compagnie du Comte de Dammartin, lors de la revue qui en fut faite à Corbie, le 26 Mars 1527. Il étoit marié, le 22 Juin 1536, avec *Louise de Saint-Julien* ;
4. LOUIS, dont la postérité sera rapportée après celle de ses deux frères ;
5. HECTOR, Religieux, Prieur de Jouy ;
6. Et CATHERINE, mariée, le 29 Septembre 1510, avec *Jean de Faverolles*, Seigneur de Grateuil en Touraine.

VII. PHILIPPE DE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, se trouve employé dans les Etats des Officiers de la Maison du Roi, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel de Sa Majesté, sous la charge du Grand-Sénéchal de Normandie ; ce qui est prouvé par plu-

sieurs quittances, dont une de 400 livres tournois, pour ses gages de l'année 1523, donnée à *Julien Bomnacorsy*, Notaire & Secrétaire du Roi. Il épousa *Jacqueline de Ligneris*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée, le 28 Septembre 1539, avec *Jacques de Sabrevois*, Seigneur du Mesnil & des Clufelles, Paroisse de Cherpont près de Dreux.

VIII. JEAN LE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, épousa *Rendé le Morhier*, fille de *N... le Morhier*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

PHILIPPE, Dame du Nonet, mariée à *Louis de Pilliers*, Seigneur de Mofelles, au Diocèse d'Evreux.

VII. JACQUES DE GAUVILLE, Seigneur du Nonet, second fils de PIERRE, & de *Marie de Renty*, fut un des 100 Gentilshommes Archers de la Maison du Roi, sous la charge du Comte de Sancerre, ce qui se justifia par trois de ses quittances, données à *Bomnacorsy*, Notaire & Secrétaire du Roi, en date de 1560, 1561 & 1562 ; il épousa 1<sup>o</sup> *N...* & 2<sup>o</sup> *Françoise le Timbre*. Du premier lit il eut :

1. ADRIEN ;
2. ETIENNE, Seigneur de Tessonville, marié à *Françoise Frouillard*, dont :  
JACQUELINE DE GAUVILLE.
3. JEAN, Seigneur d'Amilly, marié à *Louise de Crachis*, & qui fut père de  
GEORGES.
4. & 5. JACQUES & CLAUDE ;
6. RADÉGONDE.

Et du second lit :

7. Et GUILLAUME, Seigneur de Bréconville, du Hamel & des Bruyères, vivant le 26 Février 1601, tems où il rendit à Caillebot, Seigneur de la Salle, 200 écus sur le fief du Houllier ; il fut marié avec *Nicole la Rouffe*.

VII. LOUIS DE GAUVILLE, quatrième fils de PIERRE, & de *Marie de Renty*, fut Seigneur de Tessilly, & épousa *Louise de Conchis*, dont il eut :

1. VINCENT, Ecuier, Seigneur de Tessilly, qui fut présent au mariage de CHRISTOPHE, son frère, en 1577, & ne vivoit plus le 4 Mars 1587 ;
2. CHRISTOPHE, qui suit ;
3. SÉBASTIEN, mort sans enfans en 1587 ;
4. MADELEINE, morte sans alliance la même année ;

5. Et JEANNE, qui céda à CHRISTOPHE, son frère, ses droits à la succession de ses frères & leur la même année 1587.

VIII. CHRISTOPHE DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Tefilly & du Nonet, partagea les meubles de sa mère le 4 Mars 1587; & sa femme, veuve de lui, transigea, le 21 Février 1610, pour son douaire qui étoit assigné sur la Terre de Tefilly. Il épousa, par contrat du 7 Février 1577, *Renée d'Eu*, fille de *Guillaume d'Eu*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & eut pour fils :

IX. GEORGES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly & de Matanvilliers, qui fut déchargé comme noble de la taille, par Jugement du 6 Août 1610. Il est qualifié *Seigneur* de Matanvilliers, de Fontaine & en partie de Tefilly, dans un dénombrement qu'il donna au Sieur du Colombier, à cause de ladite Terre de Matanvilliers, qui lui appartenoit du chef de ses père & mère; & le 27 Septembre 1587, il avoit fait hommage au Seigneur de Brefolles, à cause de la Terre de Fontaine à lui échue par la mort de *Charles de Conchis*, son cousin. Il épousa *Elizabéth de Laval*, dont :

X. CHARLES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly, Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc de Valois, qui fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 27 Juillet 1671. Il vivoit encore le 24 Juin 1674, & étoit mort le 21 Septembre 1678. Il avoit épousé, dans la Paroisse d'Almenesche, près d'Argentan, suivant le certificat du Curé de ce lieu, le 22 Avril 1668, *Anne de Langrune*, fille de *Jean*, Seigneur de la Salle, dont :

FRANÇOISE, mariée, le 24 Juin 1674, à *Pierre d'Avoult*, Seigneur de Nost;

Et MARIE, alliée, le 21 Septembre 1678, à *Jean de Saint-Quentin*, Seigneur du Petit-Mont, Avocat & Procureur du Roi à Magny en Vexin.

Généalogie dressée en partie par Charles d'Hozier, oncle de feu M. d'Hozier, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, qui l'a laissé dans le cabinet qu'il vendit au Roi, où MM. DE GAUVILLE ont trouvé, par le moyen de M. de la Cour, Garde des Archives, les titres dont ils ont obtenu des copies en forme, signées de M. Bignon, Conseiller d'Etat. Elle est aussi dressée en partie sur d'autres titres qui leur ont été communiqués par Dom

Chamon, Bibliothécaire de Saint-Martin-des-Champs. Feu M. d'Herouval leur a aussi eu, de la Chambre des Comptes, l'acte de rançon de GUILLAUME DE GAUVILLE. Les autres pièces dont ils se sont servi font de la famille, & nous ont été communiqués.

Les armes : de gueules, au chef d'argent, semé d'hermines. Supports : deux licornes.

GAVARRET ou GABARET, Seigneur de Saint-Léon & Caussidières en Lauraguais. Famille qui a donné un Grand-Prieur de Toulouse en 1331, & à la même Ville des Capitouls très-ancienement. Les *Gabaret* de Rochefort, d'où sont fortis les Chefs d'Écuyer de ce nom, sont, dit-on, de la même Famille que les Seigneurs de Saint-Léon.

Les armes : d'or, à trois lions de sable rampans, 2 & 1; ceux du chef affrontés. (Voyez le Catalogue des Familles qui ont illustré le Capitoulat, par la Faille.)

\* GAVRE, Bourg avec un Château sur l'Écuyer, dans le Comté d'Aloft, qui a donné le nom à une très-ancienne & illustre Maison, dont la branche aînée finit par la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. BÉATRIX, fille unique de RASSE, Sire de GAVRE, porta cette Terre à son mari *Guy I<sup>er</sup>*, Sire de Laval, mort en 1323, & bifâtel de *Guy XI*, Seigneur de Laval & de Gavre, dont la fille, *Anne de Laval*, devint héritière de ces Seigneuries, & épousa *Jean*, Sire de Montfort, en Bretagne, qui, en 1412, devint Sire de Laval & de Gavre, &c. La Seigneurie de Gavre passa ensuite à *Jacques de Luxembourg*, Seigneur de Fiennes, Chevalier de la Toison-d'Or, père de *Jacques II*, & aînel de *Jacques III*, Chevalier de la Toison-d'Or. Ce fut en faveur de ce dernier que la Seigneurie de Gavre fut érigée en Comté, par l'Empereur CHARLES V, l'an 1510. Celui-ci étant mort en 1530, sans lignée, sa sœur aînée *Françoise de Luxembourg*, veuve de *Jean*, Comte d'Égmond, eut le Comté de Gavre, & en obtint l'érection en titre de Principauté, par Lettres de l'Empereur CHARLES V, du 12 Octobre 1540. Elle est à présent possédée par le Comte d'Égmond-Pignatelli. Voyez EG-MOND.

JACQUES DE GAVRE, Sire de Frézin, Ollignies, Chevalier de la Toison-d'Or, Conseiller intime & Chambellan de l'Empereur CHARLES V, souverain Bailli, Capitaine-Général & Gouverneur du Comté de Hainaut, décédé le 5



Août 1537, avoit épousé *Antoinette d'Inchy*, qui lui apporta la Baronnie d'*Inchy*, fille & héritière de *Philippe*, Baron d'*Inchy*, & de *Jeanne de Luxembourg*. Il eut pour fils :

LOUIS DE GAVRE, Baron de Frézin & d'*Inchy*, qui s'allia à *Jeanne de Rubempré*, dont :

CHARLES DE GAVRE, premier Comte de Beurieux & du Saint-Empire, d'une branche cadette de la Maison de GAVRE. Il épousa, en secondes noces, *Honorine Pefelatière*, Dame d'*Aifeau*, &c., dont il eut :

ADRIEN DE GAVRE, Comte de Beurieux & du Saint-Empire. Seigneur d'*Aifeau*, Gouverneur d'*Ath*, qui épousa *Anne de Ligne*, sœur de *Lamoral*, Prince de *Ligne*, de laquelle fortit :

ROSE DE GAVRE, Comte de Saint-Empire & de Beurieux, du Conseil de Guerre de S. M. C., Chef des Finances, Gouverneur de *Charlemont* & de *Binch*, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc *Léopold*. Il obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Aifeau* en Marquisat, par Lettres du 23 Avril 1625, & épousa *Anne de Velascoy-Aragon*, des Ducs de *Frias*, dont il eut :

PIERRE-EUGÈNE DE GAVRE, Marquis d'*Aifeau*, Comte de Beurieux & du Saint-Empire, Mestre-de-Camp de Cavalerie, allié avec *Anne-Florence*, Comtesse de *Hamal-Looz*. De ce mariage vint :

ROSE-FRANÇOIS DE GAVRE, Marquis d'*Aifeau*, Comte de Beurieux, que son cousin *Don Carlos de Gavre*, Comte de *Péer* & de *Gomignies*, Baron de *Hamal*, inflita son héritier universel. Il épousa *Marie-Catherine de Brias*, nièce de l'Archevêque Duc de *Cambray*, & fille d'*Engelbert*, Comte de *Brias*, & d'*Isabelle-Albertine*, née Comtesse d'*Argenteau*. De ce mariage font nés :

1. CHARLES-EMMANUEL-JOSEPH, qui suit ;
2. Et FLORENCE-JOSÈPHE DE GAVRE, mariée à *François-Norbert*, Comte de *Trauttmansdorff*, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur.

CHARLES-EMMANUEL-JOSEPH DE GAVRE, Marquis d'*Aifeau*, Comte du Saint-Empire, de *Péer*, de *Frézin*, de Beurieux, *Gomignies* & de *Castel-Nuovo*, Vicomte du *Queinoy*, Baron de *Monceau*, Chambellan actuel de S. M. L., Grand-Bailli du *Brabant-Wallon*, & Grand-Echançon héréditaire de *Flandre*, fut décoré, lui & ses descendants, mâles & femelles, par l'Empereur CHARLES VI, du titre de

*Prince*, avec faculté de l'appliquer, & le nom DE GAVRE, sur telle Terre & Seigneurie qu'il possède ou pourroit posséder dans les Pays-Bas, & spécialement dans le Duché de *Brabant*, par Diplôme du 13 Juin 1736, enregistré en la Chambre des Comptes le 20 Septembre 1737; il est veuf depuis le 26 Octobre 1736, de *Louise-Henriette*, née Baronne de *Waco de Frouville*, Dame de *Haverlin*, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH-ROSE, Prince de GAVRE, Chambellan de L. M. I., marié, en Février 1753, avec *Amour-Désirée de Rouveroy*, fille de *Henri-Joachim*, Baron de *Rouveroy* & de *Pamelle*, Seigneur d'*Oudenarde*, &c., & de *Charlotte-Gabrielle de Watteville de Conflans* ;
2. N... DE GAVRE, au service de l'Impératrice-Reine ;
3. MARIE-THÉODORE, alliée à *Honoré*, Comte de *Glimes de Brabant*, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C., Brigadier de ses Armées, fils de *François*, Comte de *Glimes de Brabant*, Grand d'Espagne, Capitaine-Général, Gouverneur de *Catalogne* & Colonel des *Gardes-Wallonnes* ;
4. Et MARIE-ALBERTINE, mariée, au mois d'Août 1752, au Prince de *Hornes*, dont elle est la troisième femme.

Les armes : d'or, au lion de gueules, couronné & armé d'azur, à la bordure engrêlée de sable. (Extrait des *Tablettes Généalogiques*, part. V & VI.)

GAVRE-LIEDEKERQUE, dans le *Brabant*, qui porte : de gueules, à trois lions d'argent couronnés d'or.

GAY. Cette Famille, originaire de la ville de *Poligny*, s'est établie à *Salins* sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dit le *Nobiliaire* de cette Ville, tom. II, p. 153.

Noble ODET GAY, Seigneur de *Montafroy*, étoit Maire de la ville de *Poligny* en 1584, & fit, en cette qualité, un traité avec *Claudine Fauquier*, Dame de *Monbardon*.

MARC GAY, qui paroît avoir été son frère, fut Seigneur de la *Buchille* & de *Villers-les-Bois*, & fixa la demeure dans la ville de *Salins*. Il reprit en lieu, de Sa Majesté, le 9 Novembre 1584, entre les mains du Comte de *Champlitte*, Gouverneur du *Comté de Bourgogne*, des cens féodaux qu'il avoit acquis d'*Anne d'Orchamps*; & le 11 Mars 1590, il fit hommage de la Seigneurie de *Villers-les-Bois*, qui lui avoit été vendue par *Charles* dit

Pin, Seigneur du Fied; Guillaume de Vaugrenans, Seigneur de Mouchard, & Louise du Pin. Il fut fait Conseiller-Maitre en la Chambre des Comptes de Dôle, par Lettres de 1587; fit son testament le 7 Juin 1596, institua héritiers les deux fils nés de son premier mariage, & l'enfant dont sa seconde femme étoit enceinte, au cas que ce fut un enfant mâle; mourut le lendemain, & fut inhumé en l'Eglise de Saint-Anatoile de Salins. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Claudine Bergeret*, fille de *Philibert*, & d'*Alix Brun*; & 2<sup>o</sup> le 3 Octobre 1594, *Jeanne-Suzanne Bondieu*, fille de *Jean*, & de *Louise d'Udresfier*. Du premier lit il eut :

1. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Buchille & de Villers-les-Bois, qui obtint, le 24 Janvier 1616, de l'Archiduc ALBERT & d'ISABELLE, son épouse, le droit d'établir un Tabellion dans sa Terre de Villers-les-Bois. Il fut père de

ETIENNE, mort sans alliance.

2. NICOLAS, Ecuyer, mort sans postérité;
3. ANNE, mariée à noble *Isaac Matal*;
4. ALIX, femme de *Guillaume Roux de Menétru*, Ecuyer.

Et du second lit fortit :

5. PIERRE, qui suit.

PIERRE GAY, né après la mort de son père, eut la Seigneurie de Villers-les-Bois, par le décès d'ETIENNE GAY, son neveu. Il reprit, en fief de Sa Majesté, le 3 Décembre 1601, conjointement avec sa mère, une rente sur les Salines qui avoit été acquise, en son nom, de Claudine Sachet, veuve du Président Froifard. Il fut pourvu dès lors de l'office de Juge des Sauneries de Salins, fut convoqué, comme noble, aux Etats du Comté de Bourgogne en 1678, & mourut en 1682, dans un âge fort avancé. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1628, *Marguerite*, fille de *Simon Vigoureux*, de la ville de Salins, Ecuyer, & d'*Étiennette Merceret*, dont vinrent :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. SUSANNE, femme de *Claude-Antoine Roy*, dit *Régis*, Ecuyer, Bailli de Noferoy;
3. Et ANNE, mariée avec noble *Jean-Baptiste Arvisenet de Gray*.

PIERRE-FRANÇOIS GAY, Ecuyer, Seigneur de Villers-les-Bois, Marnoz & Saint-Michel, Juge des Sauneries de Salins, s'allia, le 13 Septembre 1665, avec *Marie*, fille de noble

*Claude Portier*, & de *Marie Valle*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER, qui suit;
2. MARIE, alliée, le 12 Janvier 1693, à *Claude-François*, Comte d'*Udresfier*;
3. & 4. MARIE-THÉRÈSE & THÉRÈSE, Carmélites;
5. CLAUDINE, femme d'*Anatoile Girod*, Lieutenant-Criminel au Bailliage de Salins;
6. Et CLAUDINE-AGNÈS.

PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER GAY, Seigneur de Marnoz, Villers-les-Bois & Saint-Michel, obtint, le 30 Juin 1738, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle, qui le maintint dans la possession de sa noblesse, depuis ODET & MARC GAY, son bifaïeul. Il fut pourvu d'un office de Président en la même Cour, par Lettres du 9 Mars 1736, & épousa, le 22 Janvier 1704, *Françoise-Gabrielle Matherot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Desnes, & de *Thérèse Maréchal de Lougeville*, dont font issus :

1. CHARLES-ANTOINE, Seigneur de Marnoz, &c., Président en la Chambre des Comptes de Dôle;
2. PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grammont, & Chevalier de Saint-Louis;
3. CLAUDE-ANTOINE, Capitaine dans le Régiment de Nice, Infanterie, aussi Chevalier de Saint-Louis;
4. CLAUDE-IGNACE;
5. FRANÇOIS-XAVIER, Capitaine au Régiment de Nice;
6. MARIE-FRANÇOISE-THÉRÈSE, Religieuse de la Visitation;
7. Et MARIE-CHARLOTTE, Religieuse en l'Abbaye de Montigny. (C'est ce que nous faisons sur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de 2 étoiles d'argent en chef, d'un croissant en cœur, & d'une étoile en pointe, le tout d'argent*. Devise : *en tous tems GAY*.

GAYARDON de GRESOLLES, Famille originaire de Bretagne, établie dans le Forez dès l'an 1400. Elle remonte, suivant un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 19 Juin 1641, déposé au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon audit an, jusqu'à

I. ENMANUEL DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Blanche, près de Quimper-

de  
Ottov

Corentin en Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, un fils puiné, nommé

II. PIERRE DE GAYARDON, 1<sup>er</sup> du nom, qui vint s'établir dans le Forez, & testa le 1<sup>er</sup> Janvier 1496. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1432, *Blanche de Saint-Lancier*, fille de noble *Pierre*, Ecuyer, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. & 3. JACQUES & JEAN, légataires de leur père ;
4. CATHERINE, femme de noble homme *Philippe Bogerotes*, Seigneur de Commiers, & de Bufferdon en 1496 ;
5. Et YOLANDE, vivante en la même année, & mariée à *Guillaume de l'Etouf de Pradines*, qualifié dans un titre de *haut & puissant Seigneur*.

III. PIERRE DE GAYARDON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Luré, de Borne, de Millery, &c., Gouverneur du Château & de la Citadelle de Donzy, fut institué héritier de son père, par son testament de l'an 1496. Il s'étoit marié alors avec *Etiennette d'Arcy*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME-JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1516.

IV. GUILLAUME-JEAN DE GAYARDON, Seigneur de Borne, & de Planes, Capitaine du Château de Lavieu en Forez, testa le 18 Novembre 1561, & épousa, le 5 Janvier 1516, *Isabelle de Ramberton*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, dont il laissa :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PIERRE, Enseigne de la Compagnie des Gardes du Seigneur de Coufans ;
3. CLAUDE, Prêtre, Prieur de Riorges ;
4. & 5. MARGUERITE & AGATHE, toutes deux Religieuses à l'Abbaye de Bonlieu.

V. GUILLAUME DE GAYARDON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Luré & de Bufferdon, fut marié, le 17 Mai 1550, avec *Françoise du Vernet*, qui testa le 13 Mai 1598, étant pour lors veuve. Il eut pour fils :

VI. PIERRE DE GAYARDON, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Luré & de Bufferdon, Gentilhomme du Prince de Condé, marié, le 23 Septembre 1586, à *Philiberte Cotton*, fille de *Guichard*. Ecuyer, Seigneur de Chênevoux, & de *Philiberte Champrond*. Il testa le 1<sup>er</sup> Février 1609, &

*Philiberte Cotton*, sa veuve, le 5 Mars 1626. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. BENOIT, Ecuyer, Seigneur de Bufferdon, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Halincourt, par commission du 29 Avril 1641, & Major de la Forteresse de Porto-Longone, tué d'un coup de mousquet au siège de Rofe, suivant un certificat du 19 Décembre 1649 ;
3. PHILIBERTE, mariée avec *François de la Mure*, Seigneur de Bien-Avant ;
4. Et ANNE, mariée à *André Fournier*.

VII. FRANÇOIS DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Bufferdon, de Charon & de Borne, suivant les Regillres du Conseil d'Etat du Roi, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre sur le pied françois, par commission du 8 Juillet 1635 ; Chevalier de l'Ordre du Roi en 1638, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 15 Mai 1650 ; il épousa, le 21 Novembre 1623, *Marie de Bais*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine Mollu*, dont vinrent :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. ANTOINE, Religieux Profès en l'Abbaye d'Ainay à Lyon en 1657 ;
3. RAYMOND, auteur d'une branche, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Doyen de l'Eglise Royale & Collégiale de Notre-Dame de Montbrison en 1694 ;
5. & 6. ANNE & MARIE, Religieuses à Roanne ;
7. & 8. JEANNE & ELÉONORE, Religieuses à Montbrison ;
9. 10. & 11. MARGUERITE, CHARLOTTE & MARIE, Religieuses Ursulines à Saint-Bonnet-le-Châtel en 1657 ;
12. Et PHILIBERTE, Religieuse à Bonlieu.

VIII. ANDRÉ DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Luré, de Bufferdon, & de Saint-Nizier, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnais, & Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1654, épousa, le 10 Février de la même année, *Anne Chavet-de-Lafprée*, fille de *Godfroy-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Nizier, Capitaine-Major du Regiment du Seigneur de *Lafprée*, son père, & d'*Etiennette de Grandvaux*. Il en eut entr'autres enfans :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. 3. & 4. ANDRÉ, FRANÇOIS & PIERRE ;

5. & 6. MADELEINE & ANNE, toutes deux Religieuses.

IX. ALEXANDRE DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Bufferdon, de Luré, &c., a époufé, le 21 Mai 1694, *Claudine Cachet*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Garnerans & de Montezan, premier Préfident au Parlement de Dombes, & de *Jeanne Hannecard*, dont eft né :

X. ANTOINE DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Grefolles, de Luré & de Bufferdon, marié, le 17 Octobre 1735, avec *Marguerite-Louife-Vidoire de Badier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Verceilles, de Serefat, de Creuzier-le-Neuf & de Chazeuil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Barbe-Louife du Pleiffier*. Il a eu pour enfans :

1. HENRI-AUGUSTE, dit le Comte de Grefolles, né en 1741, élevé Page du Roi dans fa Grande-Ecurie ;
  2. ANTIDE-FRANÇOIS, dit l'Abbé de Grefolles, né en 1743 ;
  3. N... DE GAYARDON, dite Madame de Grefolles, Chanoineffe du Chapitre noble de Leigneux ;
- Et trois autres filles.

#### SECONDE BRANCHE.

VIII. RAYMOND DE GAYARDON-DE-GRESOLLES, Ecuyer, Seigneur de Tiranges & Boiffet, troifième fils de FRANÇOIS, & de *Marie de Bais*, fut Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, & Sergent-Major dudit Régiment, par Brevet du 14 Mai 1661. Il donna au Roi fon aveu & dénombrement de la Seigneurie de Tiranges, & testa le 12 Août 1687. De fon mariage, accordé le 30 Janvier 1665, avec *Marguerite Chapuis*, fille de *Laurent*, Ecuyer, Seigneur de Chaumont, &c., naquirit :

1. LAURENT, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, Légataire de fon père, mariée à Meffire *Philippe-Girard de Rivière*, Seigneur de Clérembert, dont pofitérité ;
3. Et ANNE, Religieufe Urfuline à Saint-Bonnet-le-Châtel.

IX. LAURENT DE GAYARDON-DE-GRESOLLES, Ecuyer, Seigneur de Tiranges, de Boiffet, de Chaumont, & de Montaignac, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, par commiffion du 15 Avril 1688, époufa, le 29 Mars

1694, *Marguerite-Oriane de Fenoyl-Thurey*, fille de *Jean*, Seigneur de Sérézin, & de *Barbe-Charlotte de Migieu*, & fœur de *Guy de Fenoyl*, premier Préfident du Parlement de Navarre, en faveur duquel, & des fervices des auteurs du Seigneur de *Gayardon de Tiranges*, fon beau-frère, les terres & Seigneuries de *Soucy*, de *Tourville* & de la *Forêt-des-Halles*, furent érigées en titre ou dignité & prééminence de *Marquifat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1720, dûment enregistrées au Parlement de Paris & à la Chambre des Comptes, ainfi qu'au Bureau des Finances de Lyon, fous la dénomination de *Fenoyl-Thurey*, pour en jouir à ce titre par ledit Seigneur premier Préfident ; enemble les enfans & pofitérité mafculine, & au défaut d'enfans, fes héritiers collatéraux mâles, & leurs enfans & defcendans mâles, propriétaires defdites terres. *Marguerite-Oriane de Fenoyl-Thurey* fut inftituée héritière par le teftament dudit *Guy de Fenoyl*, fon frère, en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1723 avec fubftitution faite en faveur de

1. LAURENT-CHARLES, qui fuit, lequel eu pour frères & fœurs :
2. GUY, élevé Page de M. le Duc de Berry, & enfuite Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart ;
3. ANTIDE DE GAYARDON-DE-TIRANGES, Doyen du Chapitre de Montbrifon ;
4. GABRIELLE, morte Religieufe au Couvent de Vauray ;
5. Et MARIE-JOSÉPHE, Religieufe au Couvent de la Vifitation de Montbrifon.

X. LAURENT-CHARLES DE GAYARDON, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, de Boiffet, de Chaumont, de Montaignac & de Fournier, fuccelfivement Page de M. le Duc de Berry, Exempt de fes Gardes, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart, par commiffion du 14 Octobre 1719, baptifé à Montbrifon le 10 Mars 1696, fut marié, par contrat du 7 Mars 1728, avec *Madeleine Laifné*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, & de *Madeleine le Fèvre*. De ce mariage font iffus :

1. LAURENT-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CLAUDINE-CHARLOTTE, née le 26 Février 1741, mariée, en 1757, à M. le Comte de *Loras*, Seigneur de Chamagnic & du Saix en Dauphiné ;
3. MADELEINE, dite Madame de Fenoyl, Cha-

noïesse du Chapitre de Leigneux, née le 1<sup>er</sup> Mai 1743 ;

4. EL CATHERINE, dite *Madame de Tiranges*, née le 12 Novembre 1744, aussi Chanoïesse de Leigneux.

XI. LAURENT-FRANÇOIS DE GAYARDON, Comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730, Chevalier de Saint-Louis en 1752, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, a époué, en 1758, *Suzanne-Andrée Chaillon-de-Jouville*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Jonville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & ci-devant son Envoyé extraordinaire auprès de la République de Gènes, & de *N.... d'Ernonville*, dont un enfant.

Les armes de GAYARDON sont : *d'azur, au lion d'argent, armé, couronné & lampassé de gueules, accompagné de trois besans d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. Devise : *vincit leo de tribu Juda*.

La branche de GAYARDON DE FENOYL écartèle de *Fenoyl-Thurey*. Voyez FENOYL-THUREY.

Il y a eü encore une autre branche, connue sous le nom de GAYARDON DE LEVIGNEN, qui a formé six degrés, & s'ell éteinte dans la personne de JEAN-BAPTISTE DE GAYARDON-DE-LEVIGNEN, Intendant du Commerce, qui portoit : *d'azur, au sautoir engrêlé d'argent*.

GAYE, ancienne Noblesse des mieux alliées dans la Province de Limousin & la Vicomté de Turenne, qui a fourni de tout tems de braves Officiers.

RAYMOND DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, Major du Régiment de Genlac, époua *Jeanne de Raynal*, morte, le 22 Mars 1754, au Château de Lanteuil, dans la Principauté de Turenne.

PIERRE DE LA GAYE-DE-LANTEUIL, Capitaine dans Royal-Vaifseau, fut tué à la bataille d'Hochstett en 1704.

FRANÇOIS DE LA GAYE-DE-MIREMONT, dit le *Chevalier de Lanteuil*, périt à celle de Malplaquet.

FRANÇOIS DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, Capitaine dans le Régiment de Souvré, fut tué à la bataille de Guastalla, en Italie.

RAYMOND DE LA GAYE-DE-LANTEUIL, Seigneur de Bofredon, Docteur de Sorbonne, fameux Casuiste, a été long-tems Directeur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où l'on

voit son portrait dans la Salle. Il étoit Conseiller extraordinaire de la Reine, mère de Louis XIV. Cette Princesse lui fit présent d'une bague dont la pierre est une Émeraude estimée 1000 liv., & d'un Crucifix d'or massif de la hauteur d'un pied, à condition qu'il les remettrait à *Jeanne d'Estreffes*, épouse de GABRIEL DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, son frère. On conserve, dans la Famille, ces marques de la générosité de cette grande Reine.

N... DE LA GAYE, Seigneur & Vicomte de Lanteuil, époua à Clermont, le 26 Juillet 1736, *N.... Gafchier*, fille de *N.... Gafchier*, Lieutenant-Criminel de Clermont en Auvergne, cousin germain de *N. Gafchier*, Maître des Comptes à Paris. (Voyez le *Mercur* de France du mois de Septembre 1736, pag. 2153.)

GAYON DU, en Languedoc. Cette Famille a donné longtems des Officiers à nos Rois dans leurs Armées, qui se sont rendus recommandables par leurs services & leur valeur, & dont plusieurs ont été tués. Elle a aussi donné quatre Conseillers à la Cour Supérieure des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qui ont exercé la même charge pendant plus d'un siècle. Cette Famille subsiste dans HENRI-ANTOINE DE GAYON, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont, né à Beziers le 9 Avril 1740. Il a fait la dernière campagne en qualité de Capitaine de Cavalerie, grade qu'il a obtenu en 1762.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 *d'azur, à une croix bretessee & alaisée d'or* ; aux 2 & 3 *d'or, à un arbre de sinople*, qui est de GAYON ; & sur le tout : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses du même, posées 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de SAINT-GILLES. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. VI)

GAYOT. N... Gayot, Prêtre-Royal de Strasbourg, Conseiller d'Etat, ancien Intendant des Armées du Roi, fut chargé, le 12 Décembre 1767, des Détails de la guerre qu'avoit M. Dubois.

GAZE DE ROUVRAY, Famille sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. & qui porte pour armes : *de gueules, au*

*croissant d'argent, accompagné de sept billetes du même, posées en orle, 3, 2 & 2.*

GAZEAU, anciennement GAZEN, en Poitou : Famille qui a formé plusieurs branches, dont ilest parlé dans l'*Armorial génér. de France*, rég. II, part. I.

De cette famille étoit RENÉ GAZEAU, Chevalier, Seigneur de la Brandanière, marié à *Renée Bonnevin*, Dame de la Braconnière & de la Ratelière en Poitou, dont il eut pour fille unique :

MARIE GAZEAU, Dame de la Brandanière, la Braconnière & la Ratelière, morte à Paris en l'Hôtel du Baron de Spanheim, Envoyé de l'Electeur de Brandebourg en 1688, allant joindre son mari, *Jean-Philippe de Jaucourt*, Baron de la Forêt-sur-Sèvres en Poitou, qui, après la révocation de l'Edit de Nantes, s'étoit réfugié à la Haye en 1687. Voyez JAUCOURT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

GAZEAU, en Bretagne : Famille qui porte : *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

GÉARD (LA), Famille du Périgord.

I. HÉLIE DE LA GÉARD, Seigneur du Bourbet, Cherval, Saint Martial, Grégnac & la Chapelle en Périgord, fut du nombre des Seigneurs députés, en 1506, vers le Roi Louis XII, pour le prier de marier la Princesse CLAUDE, sa fille aînée, à FRANÇOIS DE VALOIS, Comte d'Angoulême, son héritier présumé à la Couronne. Il eut pour fils :

II. LAURENT DE LA GÉARD, Chevalier, Seigneur du Bourbet, Cherval, Saint-Martial, Grégnac, la Chapelle & de Jouaille, Sénéchal d'Angoumois sous FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, Ambassadeur de HENRI II, vers EDOUARD VI, Roi d'Angleterre, & créé Chevalier, par Lettres données au Château d'Amboise, en Mars 1555, en récompense de ses bons services, & notamment de ceux rendus en son ambassade en Angleterre. Il épousa *Gabrielle de Salignac de Fénelon*, fille de *Claude*, Seigneur de la Pouffie, & en eut :

III. GEOFFROY DE LA GÉARD, Chevalier, institué héritier universel, par un codicile de son père, du 1<sup>er</sup> Octobre 1560. Il lui succéda dans la charge de Sénéchal d'Angoumois, dont le Roi HENRI II lui avoit assuré la sur-

vivance, & épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1571, *Geneviève Arnaud*, des Seigneurs de la Borie & de la Treille en Périgord. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, dont la postérité est éteinte.

IV. PHILIPPE DE LA GÉARD, Chevalier, Seigneur de Cherval, Saint-Martial, Grégnac, la Chapelle, Beauregard & Viveyroux, Sénéchal d'Angoumois par Lettres de HENRI IV, du 31 Mai 1600, épousa, par contrat du 27 Juin 1599, *Renée Goulard*, fille de *Jacques*, Chevalier, Baron de Touverac, & de *Françoise de la Touche*. Elle fut héritière avec ses sœurs, mariées dans les Maisons d'*Aubeterre* & de *la Faye*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE, tige des Marquis de *Grégnac*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, femme de *René de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur d'Argentines ;
4. MARIE, alliée, en 1651, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de la Porte & de Lufignac, Baron de la Saludie ;
5. Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Raymond*, Chevalier, Seigneur de la Gautérie.

V. FRANÇOIS DE LA GÉARD, Chevalier, Seigneur de Cherval, Saint-Martial & du fief de Bellejoye dans la ville d'Angoulême, Grand-Sénéchal d'Angoumois, s'allia, par contrat du 14 Janvier 1647, à *Suzanne*, fille de *Jacques de Mazan*, Gouverneur de Talmont en Saintonge, & de *Jeanne de Dreuille*, dont :

1. JEAN-HÉLIE, qui suit ;
2. Et NICOLE, femme de *François de Poncet*, Seigneur de Robinet.

VI. JEAN-HÉLIE DE LA GÉARD, Comte de Cherval, Grand-Sénéchal d'Angoumois, épousa, en 1686, *Marguerite de la Touche*, morte en 1756, âgée de 92 ans, fille de *François de la Touche*, Chevalier, Seigneur de Crisaf, laillant :

1. PIERRE, qui suit ;
2. CHARLES-EMMANUEL, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. RAPHAEL, dit le *Comte de la Touche*, marié, en 1740, à *N.... des Plas*, dont il n'a point d'enfans ;
4. PIERRE, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, retiré du service avec pension, & Chevalier de Saint-Louis ;
5. CHARLES, dit le *Chevalier de Saint-Martial*,

marié avec sa cousine germaine *Aimée de Poncet-de-Robinet* ;

6. Et *JEANNE*, dite *Mademoiselle de Cherval*.

VII. *PIERRE DE LA GÉARD*, Comte de Cherval, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial & de Lusignac, Grand-Sénéchal d'Angoumois, s'allia avec sa cousine germaine *Jeanne de la Porte*, fille ainée & principale héritière d'*Hélie-Jean de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Lusignac, & de *Marthe de la Touche*, dont :

1. *JEAN*, qui suit ;
2. *FRANÇOIS*, Capitaine au Régiment de Pen-thièvre, mort sans alliance ;
3. Et *MARIE-FRANÇOISE*, alliée, 1<sup>o</sup> en 1746, à *N...*, Comte des *Plaffons*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Dragons ; & 2<sup>o</sup> en 1770, à son cousin germain *RAPHAËL DE LA GÉARD*, dit le *Marquis de Cherval*, mentionné ci-après.

VIII. *JEAN DE LA GÉARD*, dit le *Comte de Cherval*, né en 1715, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pons, tué à la bataille de Rosbach en 1757, avoit épousé *Madeleine*, fille de *N.... Meusnier de Lartigue*, & de *Marie de Chirade*, Dame de Roullines, de laquelle est issu :

*PIERRE*, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1766.

VII. *CHARLES-EMMANUEL DE LA GÉARD*, dit le *Chevalier*, puis le *Comte de Cherval*, second fils de *JEAN-HÉLIE*, & de *Marguerite de la Touche*, Major de la Mestre-de-Camp-Général des Dragons, l'un des Majors de Prague, puis Commandant de Pont-à-Mousson en Lorraine, y a épousé, en 1736, *N... de Ragot*, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres :

1. *RAPHAËL*, qui suit ;
2. *N...* DE LA GÉARD, mariée à *N...*, Marquis de *Chamillart*, frère utérin de la Comtesse de Périgord.

VIII. *RAPHAËL DE LA GÉARD*, dit le *Marquis de Cherval*, Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, en 1770, *MARIE-FRANÇOISE DE LA GÉARD*, sa cousine germaine, veuve du Comte des *Plaffons*, & fille de *PIERRE DE LA GÉARD*, & de *Jeanne de la Porte*.

#### BRANCHE

des *Marquis de GRÉSIGNAC*.

V. *PIERRE DE LA GÉARD*, second fils de *PHI-*

*LIPPE*, & de *Renée Goulard*, fut Seigneur de Grégnac, la Chapelle, Villers & Beauregard, dit le *Marquis de Grégnac*, épousa, par contrat du 17 Janvier 1655, *Antoinette de la Brouffe*, fille de *Thibaut*, Seigneur de la Pouyade & de Périguard, & de *Bertrande Duchesne*, & sœur de *Nicolas de la Brouffe*, Comte de Vertoullas, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Mons. Son mari mourut le 26 Avril 1681, & elle le 13 Août 1713, laissant :

1. *RENÉ*, qui suit ;
2. *RAYMOND*, mort le 12 Juillet 1727 ;
3. *PIERRE*, Seigneur de Villers, décédé sans alliance ;
4. *JEAN*, dit le *Chevalier de Beauregard*, mort, aussi sans alliance, le 3 Juillet 1746 ;
5. *DAUPHINE*, mariée à *Armand de Salignac-de-la-Mothe-Fénélon*, en 1695, morte le 3 Novembre 1722 ;
6. Et *MARIE*, femme de *Joseph Comte*, Seigneur de la Grénerie, morte le 9 Mai 1710.

VI. *RENÉ DE LA GÉARD*, dit le *Marquis de Grégnac*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, la Chapelle & Grégnac, né le 15 Juillet 1660, Capitaine au Régiment Dauphin, mort le 7 Avril 1739, avoit épousé, à Nancy en Lorraine, par contrat du 19 Octobre 1696, *Catherine-Valérie*, fille de *Charles-Jean*, Comte de *Rennel*, & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur d'Andilly, & de *Thérèse-Françoise de Rouffelot*. Elle est morte le 13 Février 1752, âgée de 78 ans, & a eu de son mariage :

1. *JEAN-FRANÇOIS*, qui suit ;
2. *JOSEPH*, né le 26 Mars 1713, dit l'*Abbé de Beauregard*. Prieur-Commendataire de Beaumont en Normandie ;
3. *ANTOINETTE*, Religieuse de Notre-Dame de Périgueux ;
4. *MARIE*, alliée, le 12 Septembre 1723, à *Léonard de Montel*, Chevalier, Seigneur d'Ouzillac & de Merville ;
5. *FRANÇOISE*, mariée, le 1<sup>er</sup> Octobre 1744, à *François de Montel*, cousin de *Leonard* ;
6. *ANTOINETTE*, Religieuse au Couvent de Fontaine, Ordre de Fontevault ;
7. Et *MADÉLEINE-MARGUERITE*, morte Religieuse du même Couvent de Fontaine le 4 Février 1739.

VII. *JEAN-FRANÇOIS*, dit le *Marquis DE LA GÉARD*, Chevalier, Seigneur de Grégnac, la Chapelle & Beauregard, né le 8 Mars 1700, mort le 27 Mars 1764, avoit épousé, par con-

trat du 23 Janvier 1737, *Madeleine de la Piffé*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Langlardie, & de *Marguerite de Mazière du Passage*. De ce mariage il a eu :

1. RENÉ, qui suit ;
2. LÉONARD, dit le *Chevalier de la Géard*, Seigneur de Beaugerard ;
3. THÉRÈSE, dite *Mademoiselle de Grégnac* ;
4. MARIE, dite *Mademoiselle de LA GÉARD* ;
5. Et autre MARIE, dite *Mademoiselle de la Chapelle*, mariée, le 8 Septembre 1769, à *Louis-Bernard de Roux de Luçon*.

VIII. RENÉ DE LA GÉARD, dit le *Marquis de Grégnac*, Chevalier, Seigneur de Grégnac & la Chapelle, né le 28 Décembre 1737, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1756, a épousé, par contrat du 26 Juin 1762, *Anne de Beauchamps*, Dame du Breuil, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur du Breuil, & de *Marie Foucault de Pontbriant*, dont :

1. CÉSAR-ALEXANDRE-THIBAUT, né le 23 Août 1764 ;
2. CLAUDE, dit le *Chevalier de Grégnac*, né le 20 Août 1765 ;
3. Et MARIE, dite *Mademoiselle du Breuil*. (Mémoire envoyé.)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, & un croissant montant d'argent, au canton sénéstre du chef.*

GÉDOYN DE PULLY, Famille alliée à plusieurs grandes Maisons, telles que celles de *Gefvres*, de *Canillac*, de *Soyecourt*, de *Graville*, & à plusieurs Familles distinguées dans l'Épée & dans la Robe.

N... GÉDOYN, Chevalier, Seigneur de Pernant & d'Autrèches, Capitaine dans le Régiment du Roi, tué à la prise de Landrecies, laissa de *Françoise de Gonnelleu*, son épouse, entr'autres enfans :

JOACHIM GÉDOYN, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Étampes, ci-devant Chartres, Chevalier de Saint-Louis, Major de Soissons, & l'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Orléans, mort à Paris le 10 Janvier 1732, âgé de 64 ans, ayant servi plus de 50 avec distinction. Il étoit petit-neveu de PHILIPPE GÉDOYN, Chevalier, Seigneur de Bulou, Pully & autres lieux, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Beaugency, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de S. A. R. GASTON, Duc d'Orléans,

& ensuite Gouverneur du Comté de Vermandois.

ALPHONSE GÉDOYN, Chevalier, Seigneur de Pully & autres lieux, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Gouverneur de la Ville & du Château de Beaugency, est issu en droite ligne de ROBERT GÉDOYN, si célèbre en son temps, qui a été Secrétaire des Commandemens sous quatre de nos Rois. Il a eu de *Rose Tourtié*, son épouse :

ROSE GÉDOYN, mariée, le 3 Octobre 1731, au Château de Pully près de Beaugency, à *François du Faure*, Sieur de la Tour, Chevalier, Seigneur, Baron de Vèze en Auvergne, alors Capitaine au Régiment de la Ferté-Imbault. (Voyez le *Mercur de France* des mois de Novembre 1731, p. 2687, & de Janvier 1732, p. 197.)

GEFFRARD, Famille noble établie depuis long-tems en Bretagne ; elle y possédoit déjà, il y a 200 ans, plusieurs Terres considérables, notamment les Terres, Seigneuries & Châtellenies de la Barre, de la Motte-de-Moutiers, & autres Domaines nobles aux environs, dans lesquels Dame MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Dame de Moutiers, Avoilles, Fourneaux, la Barre, &c., a fondé, en 1699, l'Hôpital, dit de *Saint-Joseph*, au Bourg d'Avoilles, pour les pauvres vauaux & habitans de ses paroisses, en conséquence des Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Rennes. Elles ont été renouvelées au mois de Janvier 1763, par d'autres Lettres-Patentes de Louis XV, confirmatives d'un Décret de l'Évêque de Rennes, portant union de la Chapelle ou Prestimonie, fondée sur la Métairie, dite du *Bourg d'Avoilles*, en faveur dudit Hôpital de *Saint-Joseph* d'Avoilles, & ces secondes Lettres-Patentes ont été aussi enregistrées au même Parlement de Rennes en 1763, pour avoir leur exécution.

Ceux du nom de GEFFRARD ont été pendant 50 ans dans la même Province, depuis 1572, propriétaires de la Motte-Diné, de Barilsbois, des Prunières, de la Motte-Pleffis-Torcé & des Hurlières. Cette dernière Terre a été possédée long-tems par Dame ANNE GEFFRARD, Dame du Sel-des-Monts, après elle par MATHURIN - CLAUDE GEFFRARD, Seigneur du Pleffis-Torcé.

Cette Famille a été honorée, il y a 200 ans,



de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre de nos Rois, & de celle de leur Secrétaire. Elle a obtenu en Bretagne, où elle a des alliances considérables, plusieurs Arrêts confirmatifs de sa noblesse. MATHURIN GEFFRARD, Seigneur de la Motte, & JOSEPH GEFFRARD, Seigneur du Pleffis-Torcé, ont été, il y a 150 ans, Magistrats de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant plus d'un demi-siècle. Plusieurs Gentilshommes du nom de GEFFRARD ont été inscrits dans l'ordre de la Noblesse, à différentes tenues des Etats de cette Province, & en ont été Pensionnaires. Depuis la mort de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH GEFFRARD-DU-PLESSIS, Capitaine au Régiment de Forez, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ATHANASE-FULGENCE-MATHURIN GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Capitaine au même Régiment, & aussi Chevalier de Saint-Louis, l'un & l'autre décédés au service du Roi, les seuls descendants de cette Famille sont : JOSEPH - AUGUSTIN - PROSPER GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Comtois, & Chevalier de Saint-Louis; AUGUSTIN-PAUL GEFFRARD, ancien Mousquetaire ordinaire du Roi dans sa seconde Compagnie; FRANÇOIS-JOSEPH, son fils; MARIE, sa fille; & PHILIBERTE - MARIE-MATHURINE GEFFRARD-DI-LA-MOTTE, sa nièce.

JOSEPH GEFFRARD, Seigneur de la Motte & du Pleffis, devint Seigneur du Bois-Cornillé en Bretagne, Terre que JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH GEFFRARD, Chevalier, Seigneur de la Motte, du Pleffis-Torcé, & ancien Aide-Major des Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, a vendu, en 1764, à Messire Arnaud-François de Gouyon, Seigneur des Hurlières, & Avocat-Général honoraire de la Chambre des Comptes de Bretagne. Voy. HOUSOYE (LA).

Les armes : *lofargé d'argent & de gueules*. Supports d'hermines, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Armorial de Bretagne*, imprimé lors de la Réformation de la Noblesse de ce Duché, en 1670, 1671 & 1672, & sur diverses épitaphes sous lesquelles sont inhumés, en différentes Eglises de cette Province, plusieurs personnes de la Famille.

Il y a encore en Bretagne deux Familles qui portent le nom de GEFFRARD, mais elles n'appartiennent point à celle-ci

GEFFROY, Ecuyer, Sieur de la Marie &  
Tome IX.

de Saint-Jean en Normandie, Election de Vire. Famille qui porte: *d'argent, à trois mains dextres appaumées de gueules, 2 & 1.*

GEFFROY-DE-LA-VILLEBLANCHE, en Bretagne: Famille maintenue d'extraction noble, par arrêt de la Réformation générale de la Noblesse en 1669. N.... GEFFROY eut pour enfans:

PAUL, qui suit;  
Et JEAN-RENÉ, Chevalier, Conseiller du Roi, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, veuf sans enfans.

PAUL GEFFROY-DE-LA-VILLEBLANCHE, Chevalier, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Brigadier de ses Armées Navales, a épousé Dame *Lonise-Gaétane de Quélen*, vivante, de laquelle il a eu :

1. RENÉ, né en Mai 1765;
2. EMMANUEL-ARMAND, né en Octobre 1766;
3. Et LOUISE-ANTOINETTE-ADÉLAÏDE, née en 1770.

GELAS. N'ayant reçu aucun Mémoire sur cette Maison divisée en deux branches, nous ne pouvons que rapporter ce que nous en avons dit dans notre première édition, tome I, au mot AMBRES, d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IX, où l'on ne trouve pas l'origine de cette Maison, & qui ne commence qu'à LYSANDER DE GELAS, lequel avoit pour frères cadets FABIEN DE GELAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Gelas-Leberon*, dont nous parlerons après celle de son aîné, & PIERRE-ANDRÉ DE GELAS-LEBERON, Evêque de Valence & de Die en 1603, & aussi Abbé de la Valette, Prieur de Sainte-Livrade, au Diocèse d'Agen. Ils avoient pour oncle paternel CHARLES DE GELAS, qui, après avoir été Abbé de la Valette, au Diocèse de Tulle, en Limouin, & de Saint-Ruf, au Diocèse de Valence en Dauphiné, obtint, en 1580, l'Evêché de Valence & de Die, vacant par la mort de *Jean de Montequiou-Monthuc*, son propre oncle maternel. Depuis ce *Jean de Montequiou-Monthuc*, le siège de Valence & de Die ne cessa de passer de l'oncle au neveu, car on verra ci-après, qu'un CHARLES-JACQUES DE GELAS DE VOISINS, fils puîné de LYSANDER, tint ce même siège jusqu'au 5 Juin 1654.

LYSANDER DE GELAS, Seigneur de la Salle-Leberon en Condomois, Capitaine de 100

hommes d'armes d'Ordonnance, puis Maréchal-de-Camp, &c., (dont la grand'mère paternelle étoit leur du fameux Maréchal *Blaise de Montefquiou*, Seigneur de Montluc, connu sous le nom de Maréchal de Montluc, & de *Jean de Montefquiou-Montluc*, mentionné ci-dessus, mort en 1579, Evêque, Comte de Valence & de Die), épousa *Ambroïse de Voifins*, fille & héritière de *François*, Baron d'Ambres & Vicomte en partie de Lautrec, laquelle lui porta en mariage ces Terres, son nom & ses armes. Il eut pour enfans :

1. HECTOR, qui fut ;
2. CHARLES-JACQUES, Evêque, Comte de Valence & de Die, après la mort de *PIERRE-ANDRÉ DE GELAS*, son oncle, depuis Abbé de Bonnacombe, Diocèse de Rodez, de Florent, Diocèse d'Auch, & Prieur de Sainte-Livrade, Diocèse d'Agen, Ordre de Saint-Benoît. Il fut sacré à Toulouse en 1624, fit son entrée à Valence le 6 Février de la même année, & à Die le 6 Avril suivant. Il travailla utilement à établir le culte de la Religion Catholique dans son Diocèse, où il étoit presque banni ; fit réparer les Palais Episcopaux de Valence & de Die ; soutint, avec beaucoup de zèle, les droits & les intérêts de son Eglise ; fonda, en 1644, le séminaire de Valence ; assista aux assemblées générales du Clergé de 1625, 1635 & 1645, & mourut au Mesnil, près de St.-Germain-en-Laye, le 5 Juin 1654, âgé de 62 ans ;
3. JEAN, Seigneur de Montepéran, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, d'abord Lieutenant de celle du Marquis d'Ambres, son frère aîné. Il servit, en 1622, en cette qualité, au siège & combat de Tonneins, se trouva, en 1625, au dégât fait près de la ville de Castres, & peu de jours après aux sièges de Saint-Paul & de Lamiatte, de même qu'aux combats de Vianne, Peyrefegade & de Revel, où il défit la Compagnie des Gendarmes du Duc de Rohan, commandée par le Marquis de Lusignan. Les Religioneux, dont il étoit grand ennemi, lui dressèrent, en 1628, une embuscade dans les bois de Vènes, près de Castres, où il fut tué à la fleur de son âge. Barthélemy de Gramont, Président au Parlement de Toulouse, qui rapporte tous ces faits dans son *Histoire latine de France*, p. 611, 621 & 729, en fait un grand éloge ;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 7 Octobre 1618, au Château de Florembel en Armagnac, à *Antoine du Chemin*, Baron de Lauræst & de Puypardin, fils de *Guy du Chemin*, Baron desdits lieux, & de *Char-*

- lotte de Gout*, en faveur duquel mariage, *Théophile du Chemin*, Seigneur de Pontarion, céda à *Antoine du Chemin*, son frère, partie des biens de la succession de *Jean du Chemin*, Evêque de Condom, leur oncle ;
5. MARGUERITE, mariée, le 17 Avril 1621, au Château d'Ambres, à *Corbeyran d'Astorg*, Vicomte de Larboui, fils de *Bernard d'Astorg*, Seigneur & Baron de Montbartier, & d'*Isabeau d'Aure*, Vicomtesse de Larboui. Voyez ASTORG (p) ;
  6. Et CHARLOTTE, mariée, le 12 Janvier 1622, au Château de Florembel, à *Melchior de Saint-Pastou*, Seigneur & Baron de Bonrepaux, fils de *Savary de Saint-Pastou*, & de *Marguerite de Lauzières*. Le Seigneur de Bonrepaux se trouva, en 1637, à la bataille de Leucate, où il fut blessé d'un coup de pistolet à la tête. Le Marquis d'Ambres, son beau-frère, lui avoit remis le commandement des troupes qui étoient à ses ordres, lorsque ses blessures l'obligèrent de se retirer.

HECTOR DE GELAS DE VOISINS, Marquis de Leberon & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, l'un des Barons des Etats de Languedoc, Sénéchal de Lauraguais, Gouverneur des Ville & Cité de Carcassonne, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi en la Province de Languedoc, Maréchal de ses Camps & Armées, commença à l'âge de 17 ans à porter les armes, dans la Compagnie d'Ordonnance de son père, dont il fut depuis Lieutenant ; servit, en 1621, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, au siège de Montauban ; défit, en 1622, un corps de troupes de Religionnaires près de Lavaur ; se trouva au dégât fait, en 1625, aux environs de la ville de Castres, & peu de jours après aux sièges de Saint-Paul & de Lamiatte, de même qu'aux combats de Vianne, Peyrefegade, Calmont & Revel ; en 1627, à celui de Pouille, près de Castelnaudary, contre le Duc de Rohan, où il fut blessé à un doigt de la main gauche ; forma, en 1628, un Régiment d'Infanterie de son nom, à la tête duquel il servit aux sièges de Réalmont, Roqueferrière & la Caune ; contribua beaucoup, en 1632, à soumettre quelques places du Haut-Languedoc qui s'étoient révoltées ; fut fait Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633 ; il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc, sur la démission du Duc de Ventadour, par Lettres données à St.-Germain-en-Laye, au mois d'Août même année ; se trouva, au mois de Septembre

suivant, au siège & à la prise de Nancy, ainsi qu'à l'entrée que le Roi Louis XIII fit en cette ville. Il eut beaucoup de part, en 1637, au gain de la bataille de Leucate en Languedoc, où il avoit le principal commandement de l'armée, sous le Duc d'Hallwin. Il marcha au secours de cette place avec 50 Gentilshommes qu'il avoit rassemblés de ses vassaux & de ses amis, & fut le premier qui entra & pénétra dans le retranchement des ennemis; & nobilitant deux coups de pistolet qu'il reçut en cette occasion au bras droit, il ne voulut jamais se retirer que le gros de l'armée ne fut arrivé à l'endroit où il avoit conduit les premières troupes: après quoi se sentant extrêmement affoibli, il laissa le commandement des troupes qui étoient à ses ordres à *Melchior de Saint-Pastou*, Baron de Bonrepaux, son beau-frère. Il eut, en 1638, le Gouvernement des Ville & Château de Carcassonne; fit son testament le 1<sup>er</sup> Février 1645, & mourut le 12 du même mois à Narbonne, âgée de 54 ans, tenant pour lors les Etats de la Province de Languedoc. Son corps fut porté au Château d'Ambres, & dans la suite transféré aux Cordeliers de Lavaur, lieu de sa sépulture. Il avoit épousé, à Villefranche-de-Rouergue, par contrat du 8 Septembre 1627, *Suzanne de Vignolles-la-Hire*, Dame de Vignolles, de Coulonges-les-Royaux, & en partie de Benet, fille de *Bertrand de Vignolles*, dit *la Hire*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur d'Epervain & de Sainte-Menehould, & de *Marguerite de Balaguier*, Dame de Monfalès & de Coulonges-les-Royaux. Elle testa le 30 Juin 1682, & mourut à Lavaur peu de jours après, âgée de plus de 80 ans, laissant de son mariage:

1. FRANÇOIS, Comte de Gelas, qui suit;
2. MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 4 Janvier 1658, à *François de la Rochefoucauld*, Marquis d'Ellillac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fils de *Benjamin*, Marquis d'Ellillac, Seigneur de Moncler & de Maigné, & d'*Anne de Villoutreys*;
3. Et *SUZANNE*, dite Mademoiselle de *Vignolles*, mentionnée au testament de son père, morte âgée de 12 ans, & enterrée aux Cordeliers de Lavaur.

FRANÇOIS DE GELAS DE VOISINS, Seigneur, Comte de Gelas, Marquis de Leberon & de

Vignolles, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Coulonges-les-Royaux & de Blagnac, l'un des Barons des Etats de Languedoc, remit la Vicomté de *Lautrec* dans son premier état par l'acquisition de quelques parties qui en avoient été anciennement démembrées; fut Lieutenant-Général pour le Roi en la Haute-Guyenne; fait Colonel du Régiment de Champagne le 6 Mai 1657, à l'âge de 16 ans, sur la démission du Marquis de Grignan; fit ses premières armes la même année, à la tête de ce Régiment, en Catalogne, où il continua de servir en 1658. Il se trouva, en 1667, au siège de Douai & du Fort de Lescarpe, à celui des ville & citadelle de Courtray, de même qu'à ceux d'Oudenarde & de Lille, comme aussi à la défaite d'un corps de troupes Espagnoles commandées par le Prince de Ligne & le Comte de Marcin; servit en Lorraine en 1670, aux sièges d'Epinal & Charté; se distingua beaucoup à la campagne de Hollande en 1672, où il passa le Rhin à la nage, près de Tholuis, en présence de Sa Majesté; suivit le Roi, en 1674, à la conquête de la Franche-Comté, fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne, par Lettres données à Luzarches, le 11 Mai 1675, dont il prêta serment le même jour entre les mains du Roi; reçut ordre, en 1682, de faire démolir les temples des Religieux à Nérac & à Bergerac, dans la Guyenne, où il commandoit pour lors en chef; eut, en 1692, ainsi que plusieurs autres Seigneurs, permission de suivre Sa Majesté au siège de Namur; testa le 26 Août 1715, fit un codicille le 3 Novembre 1718, & mourut à Paris le 1<sup>er</sup> Mars 1721, âgé de 81 ans. Son corps fut transféré aux Cordeliers de Lavaur en Languedoc, lieu de sa sépulture. Il avoit épousé à Paris, le 25 Février 1671, *Charlotte de Vernou-de-Bonneuil*, Dame de la Rivière, veuve de *Jean-Louis d'Arpajon*, Marquis de Sévérac, fille de *Louis de Vernou*, Seigneur de la Rivière, Bonneuil, Melzéart & d'Arthenay, & de *Marguerite de Noffay*. Elle testa le 5 Novembre 1692, & mourut le 17 du même mois, âgée de 54 ans. Leurs entans furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS-HECTOR, rapporté après son frère aîné;
3. DANIEL-FRANÇOIS, aussi rapporté après ses deux frères;
4. Et FRANÇOISE-LOUISE-THÉRÈSE, morte en 1750, mariée, par contrat du 27 Juin 1705,

au Château de Frémont, près de Paris, avec François-Joseph de Gelas-Leberon, dont il fera parlé dans la branche de ce nom, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE GELAS DE VOISINS, Vicomte de Lautrec, commença à porter les armes dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi ; servit, en 1690, en cette qualité, en Allemagne, aux ordres du Grand-Dauphin, fils de Louis XIV ; fut fait Capitaine le 13 Octobre de la même année ; Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, le 1<sup>er</sup> Avril 1696, à la tête duquel il servit depuis en Italie avec distinction, particulièrement au combat de Chiari, à la bataille de Luzzara, & au passage de l'Oglio ; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1703, & chargé du commandement de l'avant-garde de l'armée qui marchoit en Piémont à la poursuite du Comte de Staremberg, où il fit une grande quantité de prisonniers ; se trouva la même année au combat de Castel-Nuovo-de-la-Bormida ; se distingua beaucoup, en 1704, à l'attaque de Trino, dont il se rendit Maître, à la tête de sa Brigade de Dragons & de celle du Dauphin ; commanda depuis, en 1705, un corps de Cavalerie sur l'Oglio & dans le Bressan, aux ordres du Grand-Prieur de Vendôme ; & le 3 Février de la même année, ayant été détaché, avec 50 Chevaux, du côté de Brescia, pour avoir des nouvelles des ennemis, il apprit que le Comte de Sereni, Général de l'Empereur, marchoit avec un corps considérable de Cavalerie & d'Infanterie, & quelques pièces de canon, dans le dessein de surprendre & d'enlever le quartier qu'occupoit le Comte de Medavy à Torboli, & que les ennemis étoient postés en deçà du pont de Rocadella sur la Mella, occupant le chemin de sa retraite, ce qui lui fit prendre le parti de les charger l'épée à la main, & nonobstant leur supériorité en nombre, il les rompit, les renversa, & s'ouvrit enfin un passage ; mais dans cette occasion, il fut blessé d'un coup de fusil au travers du corps, fait prisonnier & transporté, sur sa parole, à Brescia, où il mourut le 2 Mars 1705, dans la 33<sup>e</sup> année de son âge, avec la réputation d'un Capitaine de grande espérance & d'une extrême valeur, fort regretté du Duc de Vendôme & de toute l'armée. Son corps fut porté en grande pompe aux Cordeliers de Brescia, le 5 Mars suivant, où il fut enterré, ainsi qu'il l'avoit ordonné par

son testament du 25 Février précédent. Le Comte Fenerolli, l'un des premiers Seigneurs du pays Bressan, chez qui il mourut, lui donna des marques mémorables de son attachement, en lui faisant élever un tombeau de marbre dans l'Eglise, avec une épitaphe.

LOUIS-HECTOR, Seigneur, Comte de GELAS, Marquis d'Ambres & de Vignolles, Vicomte de Lautrec, l'un des Barons des Etats de Languedoc, né en 1675, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Lieutenant-Général pour Sa Majesté en la Haute-Guyenne, d'abord destiné à l'état Ecclésiastique, qu'il quitta en 1693, pour entrer dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, servit, en 1694, en cette qualité, au bombardement de Dieppe & du Havre. La même année il eut une Lieutenance dans le Régiment d'Infanterie du Roi ; se trouva au siège de Dixmude, à la prise de Deinse, & au bombardement de Bruxelles ; fut fait, en 1696, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Comte de Lautrec, son frère ; Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 22 Décembre 1704 ; eut part à presque toutes les actions de la guerre d'Italie, comme à Chiari, au passage de l'Oglio, à la bataille de Luzzara, de même qu'à Castel-Nuovo-de-la-Bormida, à l'attaque de Trino & au siège de Veruc. Le Roi lui ayant donné, en Mars 1705, le Régiment de Dragons du Comte de Lautrec, son frère, mort des blessures qu'il avoit reçues près de la ville de Brescia, il combattit, à la tête de ce Régiment, à la bataille de Cassano, où il eut un cheval tué sous lui en 1706 ; se trouva au siège & à la bataille de Turin l'année d'après, en Allemagne, aux lignes de Bille & de Stolophen ; & en 1709, au combat de Rhumersheim. Il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne, sur la démission du Marquis d'Ambres, son père, par Lettres données à Versailles le 5 Avril 1712, dont il prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 11 Mai suivant ; se trouva depuis au siège des Ville & Château de Fribourg ; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, & en cette qualité il servit la même année en Espagne, pendant les sièges de Fontarabie & de Saint-Sébastien ; se démit de la Lieutenance-Générale de Guyenne en Mars 1723. Il épousa, par contrat passé le 16 Juillet,

& célébration le 1<sup>er</sup> Août 1715, en présence & de l'agrément du Roi, *Henriette-Antoinette de Mesmes*, née le 29 Avril 1698, fille de *Jean-Antoine*, Seigneur, Comte d'Avaux & de Neufchâtel, Prévôt Commandeur des Ordres du Roi, premier Président du Parlement de Paris, & de *Marie-Thérèse Féry-deau-de-Brou*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

DENIS-FRANÇOIS DE GELAS DE VOISINS D'AMBRES, Seigneur de Capendu en Languedoc, de Rochette & de Lisardière en Anjou, appelé *Comte de Lautrec*, né en 1686, Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en la Haute-Guyenne, fut d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de minorité, au Grand-Prieuré de Toulouse, & entra, en 1701, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, fut appelé *Chevalier d'Ambres*. Il alla, en 1702, à Malte, pour y faire ses catavannes, & à son retour, en 1705, il apporta au Roi, de la part du Grand-Maître Perellos, les faucons de présents que l'Ordre a coutume d'envoyer tous les ans à Sa Majesté. Il eut, la même année, une Compagnie de Dragons dans le Régiment du Comte de Lautrec, son frère, & se trouva, en 1706, au siège & à la bataille de Turin, étant pour lors Aide-de-Camp de S. A. R. le Duc d'Orléans; en 1707, à l'attaque des lignes de Bille & de Stolphen; en 1709, au combat de Rhumersheim; fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 8 Mars 1710; Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, le 28 Avril 1711, à la tête duquel il servit en 1712, aux sièges de Marchiennes, de Douai, du Fort de Lelcarpe & du Quefnoy, de même qu'en 1713, à celui de Fribourg, où il soutint, avec son Régiment, la sortie que les ennemis firent le lendemain de l'ouverture de la tranchée. Il se trouva, en 1714, au siège & à l'assaut général de Barcelone; le rendit, en 1715, à Malte, à la citation générale de tout l'Ordre, pour la défense de cette Isle, menacée d'invasion par les Turcs, où le Grand-Maître Perellos le fit Brigadier des troupes qui avoient été levées en cas de siège, par Brevet du 17 Mai 1715. Il servit depuis en Espagne en 1719, au siège de Callalon; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 3 Avril 1721, & pourvu de la charge de Lieu-

tenant-Général de la Haute-Guyenne, sur la démission du Marquis d'Ambres, son frère, par Lettres données à Versailles le 8 Mars 1727, dont il prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 16 du même mois. Il fut nommé Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre 1731, après s'être distingué aux batailles de Parme & de Guastalla; fut nommé, en 1736, Inspecteur-Général de l'Infanterie, & à la fin de l'année 1737, envoyé par le Roi à Genève, Plénipotentiaire de France, pour pacifier les troubles qui étoient survenus entre les Magistrats & la Bourgeoisie; il y réussit parfaitement, & fut, de concert avec les Députés des Cantons Suisses de Berne & de Zurich, un règlement qui accorda toutes les parties, & rétablit la tranquillité dans cette République. En reconnaissance, Genève fit frapper une Médaille en son honneur, où d'un côté est son portrait, & sur le revers trois vertus, avec cette légende: *FORTITUDO, PRUDENTIA ET ÆQUITAS, COMITUM IN USO*. A son retour en France, le Roi le nomma, en Juillet 1738, Lieutenant-Général de ses armées. Il servit en Allemagne pendant les campagnes de 1741 & 1742, commanda, en qualité de Lieutenant-Général, les huit Régimens d'Infanterie & de Cavalerie que le Roi fit revenir de Bavière, au mois de Janvier 1743. Il les ramena en France avec la Gendarmerie, & à son retour au Chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, tenu le 2 Février de la même année, il fut proposé & admis pour être reçu Chevalier des Ordres. Vers le même tems, il fut nommé Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Empereur CHARLES VII, & suivit S. M. I. à Munich, à Augsbourg & à Francfort. Ce fut, en le rendant à cette dernière ville, muni des passe-ports des Généraux Autrichiens, qu'il fut attaqué dans sa route au mois de Juin 1743, par un parti des Huitards qui tirèrent sur lui, tuèrent deux personnes de sa suite, & pillèrent ses équipages, sans qu'il ait pu en avoir raison; il resta Ambassadeur auprès de S. M. I. jusqu'au 4 Mars 1744, qu'il revint en France. Il a été nommé pour servir, en la qualité de Lieutenant-General, dans l'armée commandée par M. le Prince de Conti, en Provence & en Dauphiné, où il se rendit en Avril 1744. Il a continué de servir dans ce pays pendant les années 1745 & 1746, & ensuite en Flandre, dans l'armée commandée

par le Roi ; s'est trouvé à la bataille de Lawfeld donné le 2 Juillet 1747, où il fut blessé dangereusement à la jambe, & eut, au mois de Septembre suivant, le Gouvernement du Quefnoy, vacant par la mort du Marquis de Fénelon, tué à la bataille de Rocoux ; & il est décédé Maréchal de France, Honoraire des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Paris, & de la Société des Beaux-Arts de Lyon, le 14 Février 1762, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 4 Février 1739, *Marie-Armande de Rohan-Chabot*, vivante en 1773, fille puînée de *Louis-Bretagne-Alain*, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, & de *Françoise de Roquelaure*, dont :

1. LOUIS-HENRI, né le 6 Août 1741, dit le Comte de GELAS, tenu sur les Fonts par le Duc de Rohan, son oncle maternel, & par la Marquise d'Ambrès. Il est mort le 16 Janvier 1742. La ville de Genève, à sa naissance, fit faire des illuminations & des réjouissances publiques ;
2. CHARLES-ALBERT-FRANÇOIS DE GELAS-DE-LAUTREC, né le 9 Janvier 1744, mort de la petite-vérole, à Paris le 28 Août 1753 ;
3. CHARLES-PHILIPPE, né le 10 Novembre 1745, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 21 Décembre 1749 ;
4. MARIE-LOUISE, née le 19 Novembre 1739, & morte le 1<sup>er</sup> Septembre 1745.

BRANCHE  
de LEBERON.

FABIEN DE GELAS-DE-LEBERON, frère cadet de LYSANDER DE GELAS, fut Seigneur d'Upie & de Barcelonne, au Diocèse de Valence en Dauphiné, & épousa, le 4 Mai 1615, *Anne de Moreton*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chabrilan dans la même Province, dont :

CHARLES DE GELAS-DE-LEBERON, qui ajouta à ses propres paternels plusieurs Terres considérables en Dauphiné, par son mariage du 3 Septembre 1636, avec *Louise de Grolée-Virville*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chapeau-Cornu, & d'*Hélène de Poifeux*, héritière de la Terre du Passage au Diocèse de Valence, & de Saint-Georges-d'Espéranche au Diocèse de Vienne. De ce mariage vint :

FRANÇOIS-JOSEPH DE GELAS-DE-LEBERON, Seigneur d'Upie & de Barcelonné, Comte du Passage & de Saint-Georges-d'Espéranche, marié, par contrat passé le 27 Juin 1705, au Château de Frémont, près de Paris, à FRANÇOISE-LOUISE-THÉRÈSE DE GELAS, sa parente,

file de FRANÇOIS, Comte de GELAS, & de *Charlotte de Vernou-de-Bonneuil*. Elle est morte en 1750, ayant eu pour enfans :

1. LOUIS-HECTOR DE GELAS-DE-LEBERON, Comte du Passage, né le 28 Juillet 1714, mort en Bohême en 1742, étant Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE GELAS-DE-LEBERON, aujourd'hui Dame du Passage, d'Upie, &c., née le 12 Juillet 1707, mariée, le 16 Février 1733, à *Marc-Antoine de Lévis-Coufons*, Seigneur, Baron de Lugny & de Charnifay, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & appelé le *Marquis de Lévis*. Voyez LÉVIS.

Les armes, suivant l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, sont : *écartelé, au 1 d'azur, à un lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueules*, qui est de GELAS ; *au 2 de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or de 12 pièces*, qui est de LAUTREC ; *au 3 palé d'or & de gueules*, qui est d'AMBOISE ; *au 4 d'azur, au lévrier courant d'argent en bande, accolé de gueules*, qui est de LEBERON ; & sur le tout, *parti, au 1 d'azur, à un monde d'or*, qui est de PAVET de MONTPEYRAN, & *au 2 d'argent, à 3 losanges en fasce de gueules*, qui est de VOISINS.

GELIÈRE (LA), en Bresse : ancienne Noblesse éteinte vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Suivant un Manuscrit de feu Piganiol de la Force elle remonte à

I. JEAN, Chevalier, Seigneur de LA GELIÈRE, vivant en 1260. Il avoit épousé *Sibylle de Luyricux*, Dame de Morestel, fille de *Humbert*, Seigneur de Morestel, de laquelle il eut :

1. PIERRE, Seigneur de LA GELIÈRE, lequel fit hommage, en 1329, au Comte de Savoie, & mourut sans hoirs ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. GUY, Seigneur de Châteaueux. Il fit aussi hommage, l'an 1329, au Comte de Savoie, & fut père de

JEAN, Seigneur de Châteaueux, qui eut qu'une fille, nommée

GILLETTE, Dame de Châteaueux, femme de *Pierre de la Grange*, Seigneur du Saix, dont postérité. Voy. GRANGE (DE LA).

4. GUICHARD, Damoiseau, qui fit hommage de sa Terre, l'an 1333, au Comte de Savoie ;
5. Et JEAN, dit *Molard*, lequel ne laissa qu'une fille, nommée

HEATRIX, mariée à *Jacques de Rougemont*, Seigneur de Marlia.

II. GUILLAUME, Seigneur de LA GELIERE, Chevalier, fut l'un des Gentilshommes des Etats de Savoie, qui promirent fidélité à AMÉ, IV<sup>e</sup> Comte de Savoie. Il épousa *Anclise de Chandée*, fille de *Hugues*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Viennois. Leurs enfans furent :

1. GUICHARD, qui fut ;
2. HUGONIN, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. LANCELOT, qui fut père de  
GUILLAUME, qui fit hommage au Comte de Savoie l'an 1376 ;  
ET ANCLISE, mariée à *Perceval*, Seigneur de *Martigna*.
4. GUILLAUME, Chevalier, mort, sans alliance, l'an 1343 ;
5. & 6. BÉRAND & ANTOINE, jâcédés jeunes ;
7. ET JACQUETTE, mariée, en 1343, à *Jean de Loisy*, Damoiseau.

III. GUICHARD, Seigneur de LA GELIERE, Chevalier, tella le 23 Mars 1340, & avoit épousé *Marguerite de Bezenens*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Bezenens en Dombes, & de *Sibylle*, Dame de *Léas*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. HUGOIS ou GUIDES, Religieux à St.-Claude, Prieur de Laubépin ;
3. & 4. GUILLAUME & JOSSERAND, morts jeunes ;
5. CATHERINE, femme de *Guichard*, Seigneur de *Chaillouyres* en Dombes, vivant en 1380, dont deux filles :
  1. *Anne de Chaillouyres*, mariée, le 24 Janvier 1383, à *Perceval le Merle*, Seigneur de la Franchise, fils de *Philippe le Merle*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeannette de la Franchise*. Elle fut mère de *Jean le Merle*, Seigneur de la Franchise vivant en 1455 ;
  2. Et *Elie de Chaillouyres*, mariée à *Aymonnet de la Balme*, dit de *la Garde*, Damoiseau, dont elle étoit veuve l'an 1408.
6. ALIX, Religieuse à Neufville ;
7. JEANNETTE, femme, en 1372, d'*Etienne de Chaillouyres*, Damoiseau, frère dudit *Guichard*, mari de la sœur de son épouse ;
8. & 9. SYBILLE & GUMBURG, mortes sans alliance ;
10. ET ANCLISE, mariée à *Ojet de Châteaurenaud*, Chevalier, Seigneur de la Motte-de-Bouhailles, vivant en 1392.

IV. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA GELIERE, Chevalier, eut différend avec *Etienne*, Seigneur de Bezenens, pour la dot de *Mar-*

*guerite de Bezenens*, sa mère, & trahirent ensemble le 10 Août 1343. De la première femme, dont le nom est ignora, il eut JEAN, qui fut ; & de la seconde, *Guillemette de Saint-Sulpis*, veuve de *Jean*, Seigneur du *Châstelard*, près de Bourg, & fille de *Renand*, Seigneur de *Saint-Sulpis*, & de Corfant vinrent :

1. GUICHARD, mort sans hoirs ;
2. GUILLAUME, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. JEAN DE LA GELIERE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cornaton, n'eut dans son partage quela Terre de Cornaton, quoiqu'il fut l'aîné, son père lui ayant préféré GUILLAUME DE LA GELIERE, son frère, cadet du second lit, pour héritier de ladite Terre de la Gelière. Il tella le 12 Juillet 1361, & avoit épousé *Marguerite du Châstelard*, fille de *Jean*, Seigneur du *Châstelard*, & de *Guillemette de Saint-Sulpis*, seconde femme de son père. Leurs enfans furent :

1. GUICHARD, qui fut ;
2. GUY, Religieux à Aîsnay, vivant en 1375 ;
3. & 4. SYBILLE & GUILLEMETTE, mortes sans alliance ;
5. ET JEANNETTE, femme de *Jofferand d'Oncieu*, Seigneur de Montierson.

VI. GUICHARD DE LA GELIERE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cornaton, eut de sa femme, qu'on ne connoit point :

- LANCELOT, qui fut ;  
ET FRANÇOIS, Seigneur de Nieuvey, lequel eut, entr'autres enfans :

CLAUDE, Seigneur de Nieuvey, vivant en 1430, qui épousa *Chrétienne*, dont vinrent un garçon & une fille, sçavoir :

GASTARD, qui vivoit en 1488, & épousa *Catherine de Rossillon*.

ET CLAUDEINE.

CLAUDE eut encore un fils naturel, nommé CLAUDE DE LA GELIERE, Seigneur dudit lieu & de Montplaisir, qui fit hommage de ses Terres au Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> en 1530. Il se maria à *Jeanne du Saia*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Arnans, dont il eut plusieurs enfans.

VII. LANCELOT DE LA GELIERE épousa, en 1398, *Guillemette de Beyniers*, fille d'*Othelin*, Seigneur de Beyniers, & d'*Isabeau de Saint-Sulpis*, dont :

1. JEAN-ANTOINE, qui fut,

2. MARGUERITE, femme, en 1428, de *Claude de Poyalis*, Seigneur de Chaillouvres en Dombes ;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean de Ferlay*, Seigneur de la Vernoufe, fils de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & d'*Huguette de la Vernoufe*.

VIII. JEAN-ANTOINE DE LA GELIÈRE, Seigneur de Cornaton, épousa, le 23 Juillet 1424, *Guyette de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur de *Feillens*, & de *Jeanne du Saix*, dont entra autres enfans :

IX. GEORGES DE LA GELIÈRE, Seigneur de Cornaton, Serre & la Bastie, marié, 1<sup>o</sup> en 1447, à *Louise de la Baulme*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Perès & de la Balme en Bugey, & de *Louise de Genoft*; & 2<sup>o</sup> à *Louise de Ravays*, fille de *Claude*, Seigneur de la Vallière, & de *Guillemette de la Gelière*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, mort sans alliance ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Mâcon ;
4. PERNETTE, femme de *Philippe de Cheyriers*, Seigneur de Saint-Mauris & de Buffy ;
5. JACQUEMETTE, mariée à *Claude de Roffet*, Ecuyer ;
6. CLAUDINE, alliée à *Antoine du Louvat*, Seigneur de Ponsfley, en 1469 ;
7. LOUISE, Religieuse à Neuville en 1478. Et du second lit vint :
8. JEANNE, morte sans alliance.

X. FRANÇOIS DE LA GELIÈRE, Seigneur de Cornaton, de Serre & de la Bastie, épousa, par contrat du 8 Janvier 1503, *Marguerite de Lugny*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Igé, & de *Jacqueline de Marrine*. Il testa le 23 Février 1522, laissant :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PHILIBERT, Chevalier de Rhodes, vivant en 1543 ;
3. Et LOUISE, morte sans alliance.

XI. CLAUDE DE LA GELIÈRE, Seigneur de Cornaton, Serre & la Bastie, fit hommage au Roi François 1<sup>er</sup>, le 5 Août 1536, & épousa, le 22 Mai 1535, *Jacqueline de Rougemont*, fille de *Gaspard*, Seigneur de *Rougemont* & de *Pierreclos*, & de *Huguette de Rougemont*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit ;  
Et LOUISE, femme de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils de *Pierre*, Seigneur de Marlia, & de *Philiberte d'Oncieu*.

XII. PIERRE DE LA GELIÈRE, Seigneur de Cornaton, de la Bastie & du Chanay, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Alençon, fut tué au siège de Montpellier, en 1577, sans laisser d'enfans de *Jacqueline de Montferrand*, son épouse, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montferrand*, & de *Château-Gaillard*, & de *Louise de Grolée*.

#### SECONDE BRANCHE.

V. GUILLAUME DE LA GELIÈRE, second fils de JEAN, 11<sup>o</sup> du nom, & de *Guillemette de Saint-Sulpis*, sa seconde femme, fut partagé par son père, comme nous avons dit ci-devant, à l'exclusion de son frère aîné du premier lit, de la Terre de la Gelière, dont il fit ensuite hommage à AMÉ, premier Duc de Savoie, l'an 1420. Il épousa *Béraude de Longuemont*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Longuemont, & en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon, vivant en 1426 ;
3. HUMBERT, Chambrier & Chanoine en la même Eglise, vivant en 1484 ;
4. GUILLEMETTE, femme de *Humbert*, Seigneur de *Chintré* en 1421 ;
5. Et BÉRAUDE, mariée, en 1437, à *Jean de Mency*, Seigneur de la Broeyre en Mâconnois.

VI. PIERRE, Seigneur DE LA GELIÈRE, Chevalier, fit hommage au Duc de Savoie le 24 Octobre 1329, & avoit épousé, dès le 6 Décembre 1423, *Jeannette de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Chandée, & de *Pafquette d'Estres*. Il en eut :

1. LOUIS, mort sans alliance ;
2. ANTOINE, qui suit ;
3. Et GUILLEMETTE, femme, le 28 Janvier 1453, de *Claude de Ravays*, Seigneur de Vallière, fils de *François*, Maître-d'Hôtel du Duc de Savoie, dont un garçon & trois filles. Voy. RAVAYS (DE).

VII. ANTOINE DE LA GELIÈRE, Chevalier, Seigneur de la Gelière, Rofy & Charbonnières en Mâconnois, fit hommage au Duc de Savoie, l'an 1447, & épousa, le 13 Avril 1455, *Hennriette de Matafelon*, fille de *Perceval*, Seigneur de Martigna, & d'*Alix de Mareste*. Il testa le 22 Octobre 1483, laissant :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Protonotaire du St.-Siège, Commandeur de St.-Antoine de Renvers, Ordre de St.-Augustin, & Recteur de la Chapelle du Duc de Savoie en 1498 ;



3. JEAN, Seigneur de Rofy, Pannetier ordinaire de Philibert, fils du Duc de Savoie, mort fans enfans ;
4. LOUISE, Religieufe à Neuville ;
5. Et ANTOINETTE, femme de *Pierre d'Oncieu*, Seigneur de Montiernos, fils de *Claude*, Seigneur de Montiernos, & de *Guyette de Biolay*.

VIII. GUILLAUME, Seigneur de LA GELIÈRE, de Rofy en Comté, & de Troche en Savoie, Confeiller & Chambellan ordinaire de S. A. de Savoie, Gouverneur, Bailli & Lieutenant-Général en Bresse, vivant en 1504, époufa *Anne de Châteaueux*, fille de *Guy*, Seigneur de *Châteaueux*, Bailli & Gouverneur de Bresse, & de *Marguerite de Brie*. Il en eut :

1. MARC, qui fut ;
2. FRANÇOISE, Prieure de Neuville en Bresse ;
3. CLAUDINE, Dame de Rofy, femme de *François de Menton*, Seigneur de Couertes, fils de *Georges*, Baron de Menton, & de *Marie de Coligny* ;
4. Et MARGUERITE.

IX. MARC, Seigneur de LA GELIÈRE, Pommiers, Conflans & Charbonnières, rendit aveu au Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> le 6 Août 1536, & mourut le dernier de fon nom, fans enfans de *Claude-Françoise de Chambut*, ion épouse, fille d'*Antoine*, Seigneur de Conflans, & de *Françoise de Genoff*. Il laiffa fa fœur CLAUDINE de LA GELIÈRE, Dame de Menton, héritière de tous fes biens.

Les armes étoient : *d'argent, à 4 pals de gueules, & une cotice d'azur, brochant fur le tout.*

GELVES ou GALVES, titre d'une branche de Portugal, illufre Maifon établie en Efpagne, furtie des Marquis de Ferreira, par

GEORGES DE PORTUGAL, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de *Gelves*, & *Adelaide de Châteaueux-de-Séville*, fils puiné d'*Alvar de Portugal*, Seigneur de Ferreira, & de *Philippe de Vilhena-Mello*. Il fut créé Comte de *Gelves* en Castille par l'Empereur CHARLES V, en confidération de fes services. Cette branche des Marquis de Ferreira étoit établie à Seville, & portoit : *d'argent, au futoir de gueules, chargé de 5 écuiffons de Portugal*. Le dernier mâle de ce nom, GEORGES-ALBERT DE PORTUGAL, Comte de *Gelves*, laiffa une fille ELEANORE DE PORTUGAL, Comteffe de *Gelves*, mariée, en fécondes nocés, à *Jacques de Pimen-*

*Tomé IX.*

*tel*, Marquis de *Gelves*, par fa femme, Vice-Roi & Capitaine-Général d'Aragon en 1618, qui mourut fans enfans.

GEMARE (DE), en Normandie, Fleffion de Caen : Famille fur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 & 1, furmontées d'un cœur d'or.*

GEMIT DE LUSCAN, en Comminges. Lufcan est une Terre qui fut acquife, en 1400, par les auteurs de cette Famille.

PIERRE DE GEMIT DE LUSCAN époufa, le 15 Août 1541, *Catherine de Mauléon*, de laquelle il eut :

GÉRAUD DE GEMIT DE LUSCAN, 1<sup>er</sup> du nom, Gouverneur des Ville & Citadelle de Saint-Bertrand, qui a époufé, le 30 Janvier 1566, *Catherine de Montauban*, dont :

GÉRAUD DE GEMIT DE LUSCAN, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, qui s'ell marié, en 1619, à *Paule d'Aftorg*, dont il eut :

ARNAUD-BERTRAND DE GEMIT DE LUSCAN, qui époufa, le 30 mai 1650, *Paule d'Angos*, dont vint :

JEAN-ARNAUD DE GEMIT DE LUSCAN, qui époufa, le 5 Février 1685, *Marie de Montmejun*, de laquelle fortit :

JEAN DE GEMIT DE LUSCAN, qui s'allia, le 30 Janvier 1717, à *Marthe de Binos de Vidauflan*, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE GEMIT DE LUSCAN, né en 1723, marié, en 1754, à *Anne-Marguerite de Saint-Lary-de-Bellegarde*, héritière de cette Maifon, réfidant à Montaignan, Diocèse d'Auch, où s'ell actuellement transportée la Famille de GEMIT DE LUSCAN. De ce mariage font illus :

1. JEAN-FRANÇOIS, né le 22 Décembre 1757 ;
2. JEAN-BERNARD-FRANÇOIS, né le 23 Février 1759 ;
3. Et ANGÉLIQUE, née le 18 Janvier 1758.

• GENÇAY, en Poitou, Baronnie qui fut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Mai 1655, enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 31 Juillet & 18 Août 1656, en faveur de *Pierre de Brilhac ou Brilhat*, ou *Brillac*, Confeiler au Parlement de Paris.

• GENCIEN D'ETRIGNÉ. Les Terres &

Seigneuries d'*Érigné*, de Meurs & du Jau en Anjou, furent unies & érigées en titre de *Marquifat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1687, en faveur de JOACHIM DE GENCIEN, Chevalier, & en considération de l'ancienneté de sa Noblesse, & des services recommandables que JACQUES DE GENCIEN, l'un de ses ancêtres, rendit au Roi PHILIPPE-le-Bel, à la bataille de Mons-en-Puelle, donnée contre les Flamands, le 18 Août 1304, où portant la Cotte-d'Armes de ce Prince, il fut tué auprès de sa personne; perte qui fut récompensée en sa postérité, par la permission qu'elle eut d'ajouter à ses armes *une bande d'azur, semée de fleurs-de-lis d'or*, pour conserver la mémoire de cette action & de la fidélité de ses services.

**GENDRE** (LE). De cette Famille étoit : JEAN LE GENDRE, Seigneur de Villeroi, Alaincourt & Conflans, Conseiller du Roi, Trésorier de France, qui vivoit vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il avoit épousé *Catherine Dampont*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, rapporté après son aîné ;
3. Et GENEVIÈVE, mariée à *Jean de Neuville*, dont descend la Maison de *Villeroi*.

PIERRE LE GENDRE, Chevalier, Baron d'Alaincourt, Seigneur de Villeroi, Hardeville, la Chapelle-la-Reine, Magny & Conflans, reçu en la Chambre des Comptes de Paris le 3 Août 1504, & Prévôt des Marchands en 1508, épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne Poncher* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine Briçonnet*. Il n'y a point d'apparence qu'il ait eu des enfans de ces deux mariages, puisqu'il le 15 Novembre 1524, il testa en faveur de *Nicolas de Neuville*, son neveu, à la charge de porter le nom & les armes de LE GENDRE.

JEAN LE GENDRE, Seigneur de Chanteau, eut plusieurs enfans mâles & femelles. Nous ne pouvons, quant à présent, en donner la descendance (a) ; mais nous sommes instruits que

(a) La Chenaye-Desbois, dans son *Dictionnaire*, 1<sup>re</sup> édit., tom. II, pag. 183, parle de GILBERT-CHARLES LE GENDRE, Seigneur de la Faye, Ecuyer de HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, qui acquit, le 14 Septembre 1652, de Claude d'Amblay la terre de Saint-Aubin-sur-Loire, avec celles de Chirat & de Chavannes. Son petit-fils GILBERT-CHARLES LE GENDRE, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, obtint des Lettres-

ANTOINE-GASPARD-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes & Intendant de Montauban, mort Conseiller d'Etat, étoit de cette Famille, & qu'il a laissé de *Marie-Anne Pajot*, son épouse, fille de Léon, Comte d'Ons-en-Bray, & de *Marie-Anne Rouillé* :

1. PAUL-GASPARD-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et LÉON-FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

PAUL-GASPARD-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Conseiller au Parlement, en suite Président en la Chambre des Comptes, a épousé, en 1734, *Marie-Elisabeth Roslin*, dont :

1. ANNE-MARIE-EDMÉE, mariée, le 25 Avril 1755, à *Jean-Nicolas*, Comte de *Dufort*, &c., ci-devant Introduceur des Ambassadeurs. Voyez DUFORT ;
2. N... LE GENDRE, mariée, à N.... *Amelot de Chaillou*, Intendant de Bourgogne. Voy. AMELOT ;
3. ANNE-MARIE, femme, le 22 Janvier 1766, de *Charles-Vidote-François Irumberry-de-Salaberry*, Chevalier, Président de la Chambre des Comptes. Voyez IRUMBERRY-DE-SALABERRY ;
4. Et N.... LE GENDRE, qui vit sans alliance.

LÉON-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Comte d'Ons-en-Bray, second fils d'ANTOINE-GASPARD-FRANÇOIS, & de *Marie-Anne Pajot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1773, avoit épousé, en Février 1753, *Marie-Anne Lépinette-le-Mairat*, fille de *Joachim*, Seigneur de Nogent, &c., & d'*Edmée-Geneviève Vallier*, dont il a eu :

- Deux garçons ;  
Et deux filles.

Patentes, au mois d'Avril 1718, portant érection de ladite Terre en titre de *Marquifat*, pour lui & ses descendans mâles, enregistrees au Parlement de Dijon le 5 Décembre 1719. Il est décédé sans alliance le 8 Mai 1746. Cette branche de LE GENDRE étoit cadette des Seigneurs de Lormoy, formée par JACQUES, oncle du premier Seigneur de Saint-Aubin. JACQUES étoit trisaïeul de FRANÇOIS-PAUL, mort Président des Comptes le 19 Avril 1746. Il a laissé quatre filles & un fils : LÉON-FRANÇOIS, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont la tante, FRANÇOISE-ANNE, étoit aïeule paternelle de la Comtesse d'*Argenson*. Mêmes armes que celles ci-après.

(Note des Éditeurs.)

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes de jeune fille de carnation, chevelées d'or, posées de front 2 & 1.*

GENDRE D'ARMENY, Famille dont les armes sont : *d'azur, à la bande dentelée d'or, chargée de trois papillons de sable.*

GENDRE DE BERVILLE (LE). Famille éteinte.

THOMAS LE GENDRE, Seigneur de Romilly, d'Alge, d'Elbeuf & de Maigremont, avoit épousé *Esther Scot de la Méfangeère*, dont il eut :

CHARLES, qui suit;

ET THOMAS LE GENDRE DE COLLANDRES, Seigneur de Gaillefontaine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 1<sup>er</sup> Mai 1738, qui avoit épousé, le 12 Août 1715, *Marguerite-Catherine-Madeleine le Voyer-d'Argenson*, sœur du feu Ministre de la Guerre, morte le 27 Novembre 1735, dont :

CATHERINE, mariée en 1739, & morte veuve, avec enfans de *Gabriel-Armand de Montmorin*, Comte de Saint-Hérem;  
ET N.... LE GENDRE, dite *Madame de Berville*, morte.

CHARLES LE GENDRE, Seigneur de Berville, de Romilly, de Fourneaux & de Livarot, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1734, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 7 Avril 1746, avoit été marié, le 16 Mars 1708, avec *Éléonore d'Estaing de Saillans*, morte à Paris le 17 Août 1761, âgée de 78 ans, fille de *Gaspard d'Estaing*, Marquis du Terrail, Vicomte de Ravel & de Saillans, & de *Philiberte de la Tour de Saint-Vidal*, dont vint :

PIERRE-HYACINTHE LE GENDRE, Marquis de Berville, Colonel du Régiment de Rouergue en 1735, Brigadier le 2 mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, Lieutenant-Général le 1<sup>er</sup> Mai 1758, Cordon rouge, &c., mort le 27 Février 1762, qui avoit épousé *MARIE-ADÉLAÏDE LE GENDRE DE MAIGREMONT*, sa cousine germaine, entrée le 12 Septembre 1758, dont une fille :

ÉLÉONORE-LOUISE LE GENDRE DE BERVILLE, qui s'est mariée, au commencement de 1761, à *Emmanuel-Agathe*, appelé le *Marquis du Hallay*, Chevalier, Seigneur de la Borderie, de Kergouanton, &c., né le 15 Avril 1733, fils de *Jean du Hallay*, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie-Thérèse Guérin de la Roche-Blanche*.

Voyez HALLAY (DU), en Bretagne. (*Mercur de France* du mois d'Avril 1746, page 205.)

De cette Famille étoit ALEXANDRE-JACQUES-PIERRE LE GENDRE, Marquis de Collandres, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épousé *Marie-Catherine l'Evêque de Gravelle*, fille de *Philippe*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Thoinard*; laquelle étant devenue veuve sans enfans le 19 Novembre 1752, s'est remariée, le 10 avril 1764, à *Aimard-Charles-François de Nicolai*, dit le *Marquis d'Osny*, &c. Voyez NICOLAI.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 coupé *d'azur sur or; l'or chargé d'un rofier de 3 roses de gueules, feuillé & tigé de sinople, & l'azur de 2 poissons d'argent, rangés en fasce, celui de dessous contourné; aux 2 & 3 d'ESTAING.*

\* GÈNES, Ville d'Italie, avec Archevêché & République souveraine sur la Mer Méditerranée. Il y a deux sortes de Familles nobles dans Gènes, les anciennes & les nouvelles. Les premières sont au nombre de 28, entre lesquelles il y en a quatre principales, savoir : *Grimaldi, Fieschi, Doria & Spinola*. Les 24 autres sont : *Calvi, Cattaneo, Centurioni, Cibo, Agala, Fornara, Franchi, Giustiniani, Grillo, Gentili, Imperiali, Interiani, Lescari, Lomellini, Martini, Negro, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Promontorii, Sauli, Salvahi, Vivaldi, & Vespodimero*. Les autres nobles Familles de Gènes, au nombre de 437, sont agrégées à ces 28 principales. Gènes doit sa liberté à *André Doria*, qui abandonna le service du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, pour la lui procurer. Elle a été gouvernée par des Comtes, des Consuls, des Podestats, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recleres du peuple, des Abbés du peuple, des Réformateurs, des Ducs nobles & populaires. Aujourd'hui les affaires sont administrées par une espèce d'Aristocratie, dont le chef, nommé *Doge* ou *Duc*, n'est en charge que deux ans de suite. JEAN-BAPTISTE CAMBRASO a été élu Doge de cette République le 15 Avril 1771. Voyez Moréri.

\* GÈNEVE, Ville des anciens Allobroges sur les frontières de la Savoie, située sur le Rhône, qui se gouverne en forme de République. Elle a eu des Comtes particuliers depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement

du XV<sup>e</sup>, qu'*Odon de Viflars* céda le Comté de *Genève*, par traité passé à Paris le 5 Août 1401, à *AIMÉ VIII*, Duc de Savoie. Le Comté de *Genevois* appartient à la Maison de Savoie. La ville de Genève est une petite République. L'Evêque est retiré à Annecy, où il fait sa résidence, depuis que le Calvinisme a pris la place du Catholicisme. Il se qualifie *Prince de Genève*, parce que, dit-on, l'Empereur *BARBEROUSSE* donna cette qualité, en 1182, à l'Evêque *ARDUCIUS*.

**GENÈVE.** L'ancienne Maison des Comtes de GENÈVE, qu'on fait remonter à *RATBERT*, qui vivoit en 880, a donné un Evêque & Duc de Langres, Pair de France, dans *GUY DE GENÈVE*, mort en 1291.

**ALBERT-EUGÈNE DE GENÈVE**, Marquis de Lullin, & de Pontcalier, Seigneur de toutes les Terres possédées par ses ancêtres, Colonel-Général des Suisses au service du Duc de Savoie, Maréchal de ses Camps & Armées, Général de la Cavalerie, Grand-Ecuyer de *CHRISTINE DE FRANCE*, Duchesse de Savoie, Gouverneur du Duché de Chablais, fait Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade le 24 Mars 1638, mourut sans postérité en 1663. Voyez le *P. Anfelme*, tom. II, pour la généalogie de cette Maison.

Les armes : *cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur*.

**GENEVOIS-BLAGNY**, Famille noble, originaire de Champagne, qui a donné un Evêque & Comte de Noyon, dans *GABRIEL DE BLAGNY*, dit *le Genevois*, mort en 1592. Le *P. Anfelme* en commence la Généalogie à

*MENGIN LE GENEVOIS*, homme d'armes de la Compagnie d'*Alain d'Albret*, Seigneur d'Orval, Gouverneur de Champagne, qui épousa *Bernarde*, Dame de *Blagny*. *CHARLES LE GENEVOIS*, Marquis de Blagny, un de ses descendants, Mestre-de-Camp de Cavalerie, le dernier mâle de cette Famille n'eut que deux filles, l'une mariée en 1684, & morte sans enfans, & l'autre Religieuse à Joinville.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 coquilles du même*.

**GÉNICOURT.** *JEAN DE GÉNICOURT*, Vicomte de Léviglem & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Onchery, Conseiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1613, l'érection de la

Prévôté & Châtellenie d'*Aultry* en *Barounie*, par Lettres enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624. Il eut la permission de porter le nom d'*Aultry*, & il en prit les armes. Voyez *AULTRY*.

\* **GENLIS**, Terre dans le Diocèse de Noyon, acquise par *Pierre Brulart*, créé Secrétaire d'Etat le 9 Juin 1569, & aïeul de *Florimond Brulart*, Lieutenant des Gardarmes d'Orléans, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1645. Voyez *BRULART*.

**GENNES**, au Maine. De cette Famille étoit : *PIERRE DE GENNES*, Ecuyer, Conseiller & Procureur du Roi en la Sénéchauffée & Siège préfidial du Mans. Il a eu pour fille unique, de *Marguerite de Cordouan*, son épouse :

*MARGUERITE DE GENNES*, décédée le 24 Avril 1739, âgé de 61 ans. Elle avoit été mariée, le 26 Mars 1709, avec *Jacques Pineau*, Seigneur de Vienny, Lucé, la Pechellerie, &c., Conseiller au Parlement de Paris, &c., & Doyen de la première Chambre des Enquêtes, dont elle a laissé des enfans. (*Mercurie de France*, du mois de Mai 1729, pag. 1035.)

**GENNEVOIX**, nom d'une ancienne Maison de Bar-sur-Aube, dont les Seigneurs sont qualifiés *Chevaliers, Seigneurs, Vicomtes de Rochefort*. On prétend que les aînés demeurèrent long-tems attachés à la Cour de Lorraine, aussi bien qu'à celle des anciens Comtes de Champagne. L'avant dernier de cette tige aînée étoit

*OCTAVE DE GENNEVOIX*, Chevalier, Seigneur de Rochefort, d'Auvillars & autres places, marié avec *Eléonore de Clinchamps*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

*BERNARD DE GENNEVOIX*, qui, étant demeuré seul, devint l'unique héritier de sa famille. Il fut d'abord Page de feu la Reine, & étant Capitaine d'un des Régimens de l'Ordonnance, fut blessé dangereusement dans une bataille du côté d'Irlande, dans le tems que *LOUIS XIV* tentoit de remettre le Roi *JACQUES* sur le Trône d'Angleterre. Cette blessure l'ayant engagé de venir à Paris, il vendit son Régiment au Marquis de Rothelin, & mourut en 1698. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> une fille du

feu Marquis de *Bignon*, fils du célèbre Duc de la *Roche-foucauld*; & 2<sup>e</sup> *Jeanne-Marie de Taflet-de-la-Barrière*, qui, devenue veuve, se retira dans une espèce de solitude, à *Sylemont* en Gascogne. Voyez l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*.

GENOST, en Bresse: ancienne Famille noble, éteinte.

I. PIERRE DE GENOST, Chevalier, vivant en 1300, épousa *Alix de Chambut*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Corneyflia*, & d'*Amphelise*, sa femme, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. PERCEVAL, Prieur de *Saint-Sorlin* de *Cachu* en *Bugey* en 1350;
3. GUILLAUME, Prieur de *Villars-Sallet* en 1352, & Chambrier de *Saint-Rambert* en 1373;
4. Et JEANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur du *Saix*.

II. PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE GENOST, vivoit en 1360, avec *Béraude de Chandée*, son épouse, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Il en eut:

1. GUICHARD, Seigneur DE GENOST, mort sans hoirs;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. PERCEVAL, Damoiseau, vivant en 1414;
4. Et CLÉMENCE, mariée à *Lancelot de Conty*, Seigneur de *Châteaueuve*.

III. GUILLAUME, Seigneur DE GENOST & du Parc en *Mâconnais*, fut député, l'an 1410, par *Amé*, VII<sup>e</sup> Comte, puis premier Duc de *Savoie*, pour limiter avec les Députés du Duc de *Bourbon*, les *Juridics* & *Châtellenies* de *Thoisy* & de *Pont-de-Veyle*. Il avoit épousé, l'an 1387, *Marie d'Estrées*, fille de *Péronin d'Estrées*, Seigneur d'*Espey*, & d'*Aimée de la Baume*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur de la *Féole*, de *Sure* & de *Bignan*, vivant en 1445. Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point:
  1. ANTOINE, Seigneur de la *Féole*, marié à *Agnes de Langheac*, dont:
    - FRANÇOISE, femme d'*Antoine de Chambut*, Seigneur de *Pommiers*.
  2. JACQUES, Seigneur de la *Féole*, *Sure* & *Bignan*, vivant en 1499, lequel eut pour fils:

FRANÇOIS, Seigneur de la *Féole*, *Sure* & *Bignan*, mort en 1513. De *Françoise de Rossel*, son épouse, fille de

*Philibert*, Seigneur d'*Arboin*, Bailli de *Beaujolais*, & d'*Isabeau de Beaufort*, il laissa une fille:

ISABELLE, Dame de *Sure* & de *Bignan*, mariée à *Antoine*, Seigneur de *Difmeu* & de *Saint-Pétron* en *Dauphiné*.

3. JEANNI, femme de *Jean de Mblain*, Seigneur de *Lux* & de *Vaudenay*, mort en 1494;
4. MARIE, épouse 1<sup>e</sup> d'*Antoine de Sachms*, Seigneur d'*Anières*; & 2<sup>e</sup> d'*Amé de Bignan*, Seigneur de *Chambéria* en *Comté*;
5. Et LOUISE, femme de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de *Perès* & de *Montfalconnet*.

IV. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE GENOST & de *Bancins*, vivoit en 1420. Il épousa *Jeanne-Bernarde de Chambéria*, veuve de *Jean de la Chambre*, Chevalier, & en eut:

EUSTACHE, qui suit;

Et LOUIS, Chevalier, lequel accompagna, l'an 1404, *Philippe de Savoie*, Comte de *Baugé*, au voyage qu'il fit en France. Il épousa *Marguerite de Saint-Amour*.

V. EUSTACHE, Seigneur DE GENOST & de *Blanchières*, vivant en 1450, épousa *Louise de Marçay*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. PIERRE, mort jeune;
3. Et GUILLEMINNE, femme de *Guillaume de Lisle*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivant en 1477.

VI. ANTOINE, Seigneur DE GENOST & de *Blanchières* en 1484, épousa 1<sup>e</sup> *Antoinette d'Urfé*, Dame d'*Elpey*, fille de *Guichard*, Seigneur d'*Espey*; & 2<sup>e</sup> *Jeanne de Buffry*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Buffry*, & d'*Antoinette de Monthuel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

JACQUES, qui suit;

Et LOUISE, seconde femme d'*Yves du Terrail*, Seigneur de *Herrin* en *Dauphiné*, parent du Chevalier *Bayard*.

VII. JACQUES, Seigneur DE GENOST, d'*Espey*, de *Chila* & de *Blanchières*, en 1524, épousa *Peronne de Viry*, fille d'*Amé*, Baron de *Viry* en *Genevois*, & d'*Helène de Menthon*. De ce mariage vinrent:

1. GASPARD, mort sans alliance;
2. PHILBERT, Seigneur d'*Espey*, mort sans enfans de *Jeanne Guillod*, son épouse, fille de *Thomas Guillod*, Seigneur des *Herranlières*;

3. Et ANTOINETTE, femme 1<sup>o</sup> de *Michaud de Vauzerier*, Seigneur d'Aifery; & 2<sup>o</sup> de *Jean du Fresnoy*, dit *Martin*, Seigneur de Chuyft en Faucigny, vivant en 1543.

Cette Famille portoit pour armes : d'azur, au chevron d'argent.

GENOU ou GENOUD, Famille dont étoit :

NICOLAS GENOU, fils de CLAUDE, Seigneur dudit lieu & de Guibeville, Secrétaire des commandemens de la Reine MARGUERITE, puis Secrétaire du Roi & Conseiller en ses Confeils, & de *Marie Dupuy*. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 26 Novembre 1652.

PHILIPPE GENOU, Seigneur de Guibeville & de Toulangeon, Secrétaire des commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, puis Secrétaire du Roi, mourut Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, le 1<sup>er</sup> Décembre 1684, âgé de 71 ans, laissant de *Geneviève le Brun*, décédée le 27 Décembre 1687, qu'il avoit épousée en 1645, entr'autres enfans :

ANTOINE, qui suit ;  
& FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

ANTOINE GENOU, Seigneur de Guibeville, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 23 Janvier 1677, & Honoraire le 23 Mars 1700, & épousa *Geneviève-Charlotte de Sève-de-Stainville*, morte le 2 Février 1730, à 72 ans, fille de *Christophe de Sève*, Seigneur de Stainville, & de *Charlotte de Campremy*.

FRANÇOIS GENOU, frère du précédent, Seigneur de Chastainville, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 4 Avril 1691, mourut en sa Terre de Chastainville, entre Chartres & Etampes, dans un âge très-avancé, au mois de Novembre 1736. Il laissa ses biens, par son testament, à ses neveux, enfans de feu *Vedeau de Grammont*, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, & d'ANNE-CLAUDE GENOU, avec substitution, au cas qu'ils mourussent sans enfans, en faveur du fils de *François de Bauffan*, son neveu, à la mode de Bretagne, alors Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Intendant d'Orléans. (*Mercur* de Novembre 1736, pag. 2579.)

Les armes : d'or, à 3 bandes ondes d'azur.

GENOUILLAC. Voyez GOURDON DE GENOUILLAC.

GENOUILLAC : d'azur, à 3 étoiles d'or, en pal.

GENTART : d'azur, au lion d'argent.

GENTIL (LE), Famille noble & ancienne de Bretagne, qui remonte à

I. JEAN LE GENTIL, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Poules, suivant un extrait des Registres des Etats tenus à Rennes, l'an 1386. Il fut du nombre des Gentilshommes députés pour aller chercher Dame Jeanne, Duchesse de Bretagne, fille du Roi de Navarre (suivant Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, pag. 661). Il eut pour fils :

II. OLIVIER LE GENTIL, qui rendit hommage au Vicomte de Rohan, le 13 Juillet 1396. (Voyez Dom Maurice, *Histoire de Bretagne*, tome II, pag. 678.) Il fut père de

III. YVES LE GENTIL, Seigneur de Barne-del, qualifié *noble Seigneur*, qui vivoit en 1460. Il épousa *Louise de Tréanna* de Vannes, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et LOUISE, fille d'honneur de la Reine ANNE DE BRETAGNE, femme de LOUIS XII. Elle fut mariée, par contrat du 3 Février 1507, en présence de la Reine, au Château de Blois, à *Charles d'O*, Seigneur de Maillebois, Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, & Gouverneur de Caen en Normandie, & eut, en reconnaissance de ses services, 2000 livres accordées par cette Princesse.

IV. JEAN LE GENTIL, II<sup>e</sup> du nom, déclaré de la Maison noble de Poules, épousa, par contrat du 12 Avril 1509, noble *Marie de Tréouret-Kerstrad*, dont vint :

V. GUILLAUME LE GENTIL, Seigneur de Coëtriron & de Pencran, appelé, dans un acte du 12 Février 1550, fils & héritier principal & noble de *Marie Tréouret*, sa mère. Il passa à la Réformation de la Noblesse en 1535, & comparut parmi les Gentilshommes aux montres générales qui se firent à Quimper-Corentin en 1536. De *Catherine de Ker-gadiou*, son épouse, il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. YVES ;
3. & 4. ANNE & CATHERINE.

VI. JEAN LE GENTIL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coëtriron, de Pencran & de Lieuvinealt, partagea noblement avec ses frères & sœurs

le 15 Septembre 1570. Il épousa *Marie Gsfroy*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. MICHEL, tige de la branche des Seigneurs de *Kerleven*, rapportée ci-après ;
3. & 4. LOUIS & GEORGES, morts sans postérité.

VII. JEAN LE GENTIL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coëtrinon, partagea noblement avec ses frères le 15 Avril 1587, & épousa *Jeanne de Kerlenguy*. Ses enfans furent :

1. ALAIN, qui suit ;
2. Et MARIE, femme de *Guillaume de l'Honoré*, Ecuier.

On croit qu'il eut encore pour fils :

Messire JEAN LE GENTIL, Aumônier de la Reine, mère de LOUIS XIII, & Chanoine de la Cathédrale de Vannes, qui vivoit environ vers 1620.

VIII. ALAIN LE GENTIL, Seigneur de Coëtrinon, partagea noblement avec sa sœur le 2 Septembre 1610. Il s'allia, par contrat du 19 Octobre 1608, avec noble *Anne de Rosmorduc*, fille de noble *Michel de Rosmorduc*, Seigneur dudit lieu, & *Ysabeau le Jeune*. De ce mariage naquirent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MICHEL, tige de la branche des Seigneurs de *Paroy*, dont il sera parlé ci-après ;
3. Et TANNEGUY, auteur de celle des Seigneurs de *Kelern* & de *Crozon*, mentionnée ensuite.

IX. JACQUES LE GENTIL, Seigneur de Coëtrinon & de Rosmorduc, partagea noblement avec ses deux frères, par acte du 2 Octobre 1647. Il fut déclaré illu d'ancienne extraction noble, par Arrêt du 30 Août 1669, de la Chambre établie pour la Réformation de la Noblesse du Duché de Bretagne. Il épousa *Mauricette de Plæuc*, fille de *Jean*, Marquis de *Plæuc*, & d'*Anne de Carné*, dont :

X. ALAIN LE GENTIL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coëtrinon & de Rosmorduc, qui fut marié, par contrat du 2 Juillet 1687, avec *Barbe le Bigot*, fille de *haut & puissant Seigneur Philippe le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Neubourg, & de Dame *Catherine de Bobilly*, de laquelle il eut :

XI. YVES-RENÉ LE GENTIL, Seigneur de Coëtrinon, Rosmorduc, le Roderou, &c., Capitaine de Dragons, qui fut reçu en 1728, sur l'admission de ses preuves, Chevalier des

Ordres Royaux de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il épousa *Marie-Josèphe le Drouallen*, dont il eut :

1. ALAIN-MARIE, Seigneur de Rosmorduc, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort sans postérité ;
2. Et RENÉ-HYACINTHE, qui suit.

XII. RENÉ-HYACINTHE LE GENTIL, Seigneur de Rosmorduc, Coëtrinon & de Kerafan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Béarn, chef des nom & armes de la famille, a épousé *Agathe-Françoise de Fleuriot-de-l'Angle*, dont il n'y a que quatre filles, entr'autres :

AGATHE & EMILIE.

#### B R A N C H E

des Seigneurs de TROMENEZ, PAROY, &c.

IX. MICHEL LE GENTIL, Seigneur de Rosmorduc & de Kergougan, second fils d'ALAIN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne de Rosmorduc*, fut partagé noblement par son frère aîné, par acte du 2 Octobre 1647. Il épousa *Marie de Toulhoat*, & en eut :

X. CORENTIN LE GENTIL, Seigneur de Tromenez & de Kergougan, qui fut déclaré noble d'ancienne extraction, par Arrêt du 30 Août 1669, rendu en la Chambre établie pour la Réformation de la Noblesse du Duché de Bretagne. De *Laurence Bourdais*, son épouse, vint :

XI. GUY LE GENTIL, Seigneur de la Barbinais, Commissaire-Général de la Marine, qui épousa 1<sup>o</sup> *Louise le Bec-de-Flubert* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Mai 1727, *Marie-Thérèse Fournier*. Du premier lit il a eu :

1. CÉSAR-HIPPOLYTE LE GENTIL-DE-POULES ;
2. JEAN-BAPTISTE-HENRI LE GENTIL-DE-VILLEBRIANT, marié à *Laurence Samson*, & mort en 1751, n'ayant laissé qu'un garçon, mort en 1758 ;
3. LAURENT-PIERRE, dit le Chevalier LE GENTIL, Capitaine au Régiment de Quercy, Chevalier de Saint-Louis.

Et du second lit vinrent :

4. GUY, qui suit ;
5. Et JEAN-JACQUES, mort sans enfans.

XII. GUY LE GENTIL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Paroy, Seigneur d'Auxence, &c., né le 20 Juillet 1728, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, Chevalier de Saint-Louis, Grand-Bailli d'Epee des Villes

& Comtés de Provins & Montreau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Champagne & de Brie, dont il a prêté ferment entre les mains de S. M. le 12 Mars 1766, a obtenu de nouveau l'érection de la Seigneurie de *Paroy* en *Marquifat*, en sa faveur & de sa postérité, par Lettres-Patentes de 1754, en enregistré au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1755, en considération de ses services & de la noblesse de la Famille, une des plus anciennes de Bretagne, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres. Il a épousé, par contrat du 13 Septembre 1749, *Louise-Elisabeth de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Louis-Philippe*, Comte de *Vaudreuil*, Lieutenant-Général des Armées Navales, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Catherine-Elisabeth le Moine de Sérigny*. Leurs enfans sont :

1. JEAN-PHILIPPE-GUY, dit le *Marquis de Paroy*, né le 9 Juin 1750, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, à présent Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons ;
2. LOUIS-JEAN-MARIE, dit le *Baron de Paroy*, né le 30 Avril 1751, Garde de la Marine à Brest ;
3. CÉSAR-HIPPOLYTE-JOSEPH, dit le *Vicomte de Paroy*, né le 10 Avril 1752, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons ;
4. GUY, né le 13 Décembre 1754, Garde de la Marine à Brest ;
5. GUY-MÉRIADEC, né le 12 Avril 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons ;
6. & 7. GUYONE-ÉMILIE, née le 30 Janvier 1754 ; & LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 7 Juillet 1758, toutes deux reçues Chanoinesse de Montigny en Franche-Comté, sur l'admission de leurs preuves de noblesse, le 23 Juillet 1764. L'aînée a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 21 Mars 1773, le *Vicomte du Hamel*, Lieutenant de Maire de la ville de Bordeaux.

#### BRANCHE

des *Seigneurs de KERLERN*.

IX. TANNÉGUY LE GENTIL, Seigneur de Pencran, troisième fils d'ALAIN, 1<sup>er</sup> du nom, & d'Anne de *Rosmorduc*, fut déclaré, conjointement avec son frère aîné JACQUES, issu d'ancienne extraction noble, par Arrêt du 30 Août 1669. Il eut de son épouse, *Esther de Gouler* :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PHILIPPE, dont on ignore le sort ;

3. JEAN-CLAUDE, mort Garde de la Marine au Département de Brest ;
4. Et GUY, mort Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1725.

X. JACQUES LE GENTIL, Seigneur de Kerlern, épousa *Clotilde Rousseau*, Dame de Kerotant, de laquelle vinrent :

1. TANNÉGUY-MARIE, qui suit ;
2. Et NICOLAS-TOUSSAINT, Sieur du Sper, marié, par contrat du 12 Novembre 1727, à *Catherine Bernard*, & mort sans avoir laissé d'enfans.

XI. TANNÉGUY-MARIE LE GENTIL, Seigneur de Kerlern, s'allia avec *Anne-Yvonne Daniel*, dont :

1. JEAN-TANNÉGUY, qui suit ;
2. PIERRE, dit le *Chevalier de Kerlern* ;
3. Et RENÉE, appelé *Mademoiselle de Kerlern*.

XII. JEAN-TANNÉGUY LE GENTIL, Seigneur de Kerlern, a épousé, en 1756, *Marie-Guillemette le Forestier*, fille aînée de *Jean-François*, Seigneur du Kérity, & de Dame *Jeanne-Armelle de Moucheron*. Leurs enfans sont :

1. LOUIS-MARIE-RENÉ LE GENTIL-DE-KERLERN, né le 11 Juillet 1757 ;
2. PIERRE-JEAN-MARIE, né le 9 Février 1759 ;
3. GUILLAUME-MARIE, né le 3 Octobre 1760.

#### BRANCHE

des *Seigneurs de KERLEVEN*.

VII. MICHELLE LE GENTIL, second fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coëtriron, &c., & de *Marie Geffroy*, fut Seigneur de Kerleven, & partagé avec LOUIS, son frère, par JEAN, leur aîné, le 15 Avril 1587. De son mariage, avec *Anne de Tivarlen*, il eut :

VIII. YVES LE GENTIL, Seigneur de Kerleven, qui épousa *Françoise le Roux*, dont :

IX. OLIVIER LE GENTIL, Seigneur de Kerleven, qui fut maintenu dans la noblesse, & déclaré noble d'ancienne extraction, le 27 Octobre 1670, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Noblesse dans le Duché de Bretagne. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : d'azur, au serpent volant d'or, lampassé de gueules.

GENTIL, Sieur de Montperreux, Election de Lifieux en Normandie, porte aussi pour armes : d'azur, à un dragon volant d'or, lampassé de gueules.



GENTILHOMME, Famille du pays Chartrain, dont étoit ANTOINETTE LE GENTILHOMME, fille du Seigneur de la Barre, en Beauce, mariée à Mathieu de Villers, Sieur de Sainte-Radégonde.

Les armes: *d'argent, d'une fasces de gueules, chargée de trois besans d'argent en pointe, & d'un casque d'azur.*

\* GENTINNES, en Brabant: Terre & Seigneurie considérable qui est entrée, avec celles de Limalette, Pont, Bray, Villeroix, Orbain, &c., dans la Maison d'Udekem, par l'alliance de Jeanne-Marguerite de Nobili, fille & héritière de Jérôme, Gouverneur de Grave, & de Jeanne d'Ursel, avec Gérard d'Udekem, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Guerthein & de Rosières, Capitaine au service d'Espagne.

C'est en faveur de CHARLES-GUISLAIN D'UDEKEM, Grand-Forêtier de Brabant, que la Terre de Gentinnes fut érigée en Baronnie, par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, du 4 Mai 1716. Voyez UDEKEM.

GEOFFROY. Suivant le *Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, pag. 67, cette Famille, originaire de la ville de Nice, a constaté sa Noblesse devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France, en lui produisant les aïcles en forme qui la justifient, depuis l'an 1469, ainsi qu'il l'attelle dans le VIII<sup>e</sup> Registre de son *Armorial général*, à l'article GEOFFROY. Le premier, depuis lequel on puisse compter une filiation certaine, est

I. EMMANUEL DE GEOFFROY, citoyen de la ville de Nice. Il est qualifié noble & magnifiquement Seigneur Jacques, Baron du Breuil & de Malsonis, lui vendit plusieurs Terres, situées dans le Comté de Nice. Cet acte fut reçu par Jacques de Tefse, Secrétaire public. EMMANUEL DE GEOFFROY eut de son épouse Honorade de Grimaldi, de ladite ville de Nice,

II. MAIFFRED DE GEOFFROY, Seigneur de la Cainée, résidant à Cuebriis, qui fit son testament le 25 Février 1560 (*Antoine Lotier*, du lieu de la Rochette, Notaire), par lequel il légua à sa fille 100 écus outre & par-dessus sa dot, institue pour héritier universel son fils; fait ses exécuteurs testamentaires Georges de Flotte, Co-Seigneur du lieu de Cuebriis, & Louis de Berre, Seigneur de Collon-

gues, ses cousins, & ordonne qu'après sa mort son corps soit porté dans le Cimetière du lieu de Cuebriis, où est la sépulture de sa femme. Il avoit épousé, par contrat de mariage du 5 Mars 1517 *Louis Dalmassi*, de Sigale, Notaire, noble *Brigitte de Chabaud*, fille de noble Jean, & de noble Catherine de Berre Ses enfans furent:

1. HONORÉ, qui suit;
2. LI ANTOINETTE, mariée, par contrat du 29 Janvier 1545, passe devant *Georges Isnard*, de la ville de Vence, Notaire, avec noble *Sauveur de Lombard*, Co-Seigneur de Cuebriis, fils de feu *André*, Co-Seigneur dudit lieu, & de feu *Jeanne de Laferais*.

III. HONORÉ DE GEOFFROY, Seigneur de la Cainée, épousa, par contrat du 20 Mars 1567 (*Gaspard Martin*, Notaire), *Anne de Galléan*, fille de noble *Pierre-Jean de Galléan*, Co-Seigneur de Châteauneuf au Comté de Nice, en présence de *Georges de Flotte*, Co-Seigneur de Cuebriis, de *Louis de Berre*, Seigneur de Collongues, & de *Claude Isnard de Cuebriis*. Il paroît, par son testament du 6 Janvier 1614 (reçu par *Dragoul*, Notaire), qu'il nomma pour exécuteurs *Louis de Flotte*, Seigneur de Cuebriis, & *Honoré de Berre*, Seigneur de Collongues, & déclara que de son mariage avec ladite Demoiselle de Galléan, il avoit eu quatre enfans, savoir:

1. JACQUES, qui suit;
2. HONORÉ, duquel on ignore le sort;
3. JEAN-ANTOINE, Avocat au Parlement. Ils furent tous trois institués héritiers universels de leur père, pour, après sa mort, partager entr'eux les biens par égales portions;
4. ET ISABEAU, mariée, le 6 Janvier 1614, avec *Jean-Antoine Dalmassi*.

IV. JACQUES DE GEOFFROY, Ecuyer du lieu de Cuebriis, épousa, par contrat du 13 Juillet 1598, du consentement de son père, Seigneur de la Cainée dans le Comté de Nice, *Jeanne de Vitalis*, fille d'*Antoine*, & de *Donade de Maliverny*. On trouve un acte du 17 Mars 1600, par lequel JACQUES DE GEOFFROY déclare avoir reçu la somme portée par la donation à lui faite lors de son mariage par son père (*Honoré Dragoul*, Notaire de la Rochette). Il mourut *ab intestat*, & eut pour enfans:

1. CHARLES, qui suit;
2. PIERRE, qualifié noble, par acte du 15 Mars 1686, année de sa mort.

V. CHARLES DE GEOFFROY, I<sup>er</sup> du nom, tué dans le tems des partis, en fortant de sa maison, avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1647, passé devant *Jacques-Henri*, Notaire de la ville de Grasse, *Renée de Barbaroux*, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Françoise de Marin-Crispin*; ladite Demoiselle, assistée de *Renée de Villeneuve*, son aïeule maternelle, de *Gilbert de Barbaroux*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de la ville de la Seyne, & de *Pierre de Barbaroux*, Ecuyer, Sieur de Mouchon, ses oncles. Il eut de son mariage :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et ANNE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1675, avec *Honoré de Mérigon*, de la ville de Grasse, Avocat en la Cour.

VI. CHARLES DE GEOFFROY, II<sup>e</sup> du nom, qualifié noble, dans le contrat de mariage de sa sœur, prêta hommage au Roi le 8 Mars 1672, en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, comme Procureur fondé de sa mère, Dame du Rouret, pour cette Terre qu'elle avoit acquise, le 19 Septembre 1671, de noble Alexandre de Julianis. Ayant été poursuivi pour les droits de franc-fief, il obtint un Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, le 24 Septembre 1694, qui l'en déchargea, en conséquence de la production de ses titres de noblesse depuis l'an 1517. Il fit un testament olographe le 3 Novembre 1701 (présent *Joseph Houllery*, Notaire à Grasse), par lequel il institua pour son héritière, *Anne de Grassy*, qu'il avoit épousée, par contrat du 9 Septembre 1672 (fille de *Michel*, Avocat au Parlement de Provence, & de *Lucrèce de Tiran*, sa veuve, de la ville d'Aix), pour remettre fondit héritage à son fils aîné ou à l'aîné de ses enfans mâles, vivant lors du décès de ladite épouse, & déclara qu'il avoit eu d'elle 9 enfans, rapportés ci-après. Par Ordonnance de M. le Bret, Intendant de Provence, du 4 Mai 1702, elle fut déchargée de la demande des droits de franc-fief pour la Terre du Rouret, comme héritière de feu noble CHARLES DE GEOFFROY, son époux, attendu qu'elle n'avoit pas personnellement la qualité de noble. Le motif de cette Ordonnance fut, que la veuve jouissoit des mêmes droits, prérogatives & qualités que son mari. De ce mariage vinrent :

1. HONORÉ, qui fut ;
2. ANTOINE, mort Enseigne des Vaisseaux du Roi, embarqué sur l'Escadre, commandé

- par M. de Caffaro, que le Roi envoya, en 1719, pour favoriser le passage des Mississipiens, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. CÉSAR, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort à Toulon, en 1755, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue, commandant un Vaisseau dans l'Escadre de M. de Piosin, qu'il défendit avec distinction contre les Anglois. Le Roi, en récompense, le gratifia d'une pension de 1200 livres ;
  4. CHARLES, dont on ignore le sort ;
  5. MARC-ANTOINE, Prêtre, mort en 1754 ;
  6. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp & Maréchal-des-Logis de la première Compagnie des Mousquetaires, où il a servi depuis 1709. Il s'est retiré du service avec une pension du Roi de 2400 livres ;
  7. JOSEPH, non marié ;
  8. CATHERINE, alliée, en 1701, avec *N... Rabius*, Seigneur de Thorrenc ;
  9. Et CLAIRE, femme de *N... le More*, Avocat du Roi au siège de Grasse, & morte en 1752.

VII. HONORÉ DE GEOFFROY, Sieur du Rouret, Garde de la Marine au Département de Toulon, quitta le service à la mort de son père, pour venir prendre le soin des affaires de sa famille, ayant été nommé à la succession par sa mère. Il prêta hommage, le 21 Novembre 1702, pour sa Terre & Seigneurie du Rouret, qu'il possédoit par succession de son père. Il fit son testament le 15 Novembre 1735, par lequel il institua pour héritier universel son fils aîné, & a épousé, par contrat du 13 Avril 1703 (*Guion*, Notaire à Aix), *Thérèse de Moricaud*, de la ville d'Aix, fille de feu *Jean-Baptiste*, Sieur de Soleilhas, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier - Général de France au Bureau des Finances en la Généralité de Provence, & de *Catherine Courtès*. De son mariage sont issus :

1. CÉSAR, qui fut ;
2. HONORÉ-CLAUDE, Religieux de Lérins, & Prieur primitif du Prieuré de Briançon au Diocèse de Glandève ;
3. 4. & 5. ANNE-CATHERINE, CLAIRE & MARIE-MADELEINE, toutes trois Religieuses-Proffesses au Couvent de la ville de Castellane.

VIII. CÉSAR DE GEOFFROY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Rouret, donna pouvoir, par procuracion du 13 Avril 1739, à *N... de Moricaud*, Sieur de Soleilhas, son cousin germain, de faire, en son nom, hommage au Roi de sa Terre du Rouret (*Joseph Barbéri*, Notaire à Grasse), & a épousé, par contrat du 4

Juin 1743, *Anne de Villeneuve de Bergemont*, fille de *Joseph de Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Bergemont, Vaclufte, Caftillon, Saint-Auban & autres places, & d'*Elifabeth de Flotte d'Agoult de Saint-Auban*, dont il a :

1. JOSEPH-LOUIS, né le 29 Avril 1748, ci-Devant Page de M. le Duc de Penthièvre, qu'il a fervi en cette qualité depuis 1762. Il a eu des Lettres de Garde de la Marine au Département de Toulon, par un remplacement particulier, datées du 10 Octobre 1765 ;
2. JEAN, né le 24 Avril 1749, tonfuré avant l'âge de 8 ans, qui a pris le parti de l'Eglise ;
3. CÉSIRE-HONORÉ-JOSEPH, né le 16 Novembre 1750, auffi tonfuré ;
4. LOUIS, non marié en 1770 ;
5. Et THÉRÈSE, née le 26 Janvier 1746, reçue dans la Maifon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Les armes : *tranché de gueules fur argent*. C'est ainfi qu'elles ont été trouvées peintes fur un tableau, dans une Chapelle de Notre-Dame de Simiez, éloignée de la ville de Nice d'un quart de lieue. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. V, part. I.)

GEOFFROY, Famille de laquelle étoit AUGUSTIN-CLAUDE GEOFFROY, né le 29 Août 1732, fils de CLAUDE, Secrétaire du Roi, & Callier de la Recette générale des Finances, mort le 9 Mars 1770, & de *Madeleine Paignon*. Il fut reçu Confeiller au Grand-Confeil le 15 Mars 1757, & Grand-Rapporteur le 12 Mai 1761. C'est ce que nous favons n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, au triangle plein, d'argent, posé fur fa pointe, chargé en cœur d'un foleil de gueules*.

GEOFFROY, Seigneur de Marez, qui porte : *d'azur, à 3 épis de blé d'or, rangés en 3 pals, naiffans d'une champagne d'argent ; au chef coufu de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent*.

GEOFFROY, en Languedoc, dont le *Catal Armorial*, p. 183, donne les armes, qui font : *d'azur, à un château d'argent, maçonné de fable*.

GEORGE-D'OLLIERES (OF), à Marfeille. C'est une branche de celle du même nom établie à Vienne en Autriche, illustre par les grands Fiefs qu'elle a poffédés, & les charges

dont elle a été revêue. Le certificat qu'elle a produit, pour prouver fon origine (clon l'Auteur de l'*Hiftoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 471), est figné par les Ambassadeurs des Archiducs MATHIEU & MAXIMILIEN D'AUTRICHE, & par un fi grand nombre de Seigneurs, qu'il ne feroit être révoqué en doute.

I. ELZÉAR DE GEORGE, Secrétaire de LOUIS III, Duc d'Anjou, Comte de Provence, depuis Roi de France, est le premier de cette Famille connu en Provence. Il est quille dans plusieurs ades originaux, *nobilis quemdam vir, &c.*, ce qui prouve évidemment qu'il étoit noble avant que d'être revêtu de fa charge.

II. MATHIEU DE GEORGE-D'OLLIERES, fon fils, fut Seigneur de Gréalque, & pofféda de grands Domaines, entr'autres celui de Huminy. Il eut deux fils :

1. RAYMOND, qui fut ;
2. Et ESPARRON, Auteur de la branche des Seigneurs de Gréalque, terminée en la personne de CLAUDE DE GEORGE-D'OLLIERES, mariée, en 1676, avec *Charles de Castellane*, héritier des biens de fa femme.

III. RAYMOND DE GEORGE-D'OLLIERES, Ecuyer, Seigneur de Huminy, époufa, 1<sup>e</sup> *Catherine de Pinchinats* ; & 2<sup>e</sup> par contrat paffé devant *Borelly*, Notaire, le 4 Novembre 1534, *Anne de Rabnaud*. Du premier lit vint :

1. PIERRE, mort fans pofférité.
- Et du fecond lit il eut :
2. MARTIN, qui fut.

IV. MARTIN DE GEORGE-D'OLLIERES DE HUMINY s'allia, le 24 Janvier 1576, avec *Beatrix de Ribiers*, & en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et PIERRE, Chanoine Régulier à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marfeille.

V. JEAN-FRANÇOIS DE GEORGE-D'OLLIERES DE HUMINY époufa, par contrat du 25 Avril 1621, *Mullet*, Notaire, *Madeleine de Lombard*, de laquelle naquirent :

1. JACQUES, qui fut ;
2. MARGHERITE, mariée à *Pierre de Caze* ;
3. Et N... DE GEORGE-D'OLLIERES, mariée à LOUIS DE GEORGE-D'OLLIERES, Seigneur de Gréalque, fon coufin germain.

VI. JACQUES DE GEORGE-D'OLLIERES DE HUMINY fe maria, 1<sup>e</sup> avec *Luerèce de Sacco* ; & 2<sup>e</sup> par contrat paffé devant *Richelmi*, Notaire à Marfeille, le 28 Septembre 1682, avec

*Jacqueline de la Gehelie du Plessis.* Du premier lit il eut :

N... DE GEORGE-D'OLLIÈRES, mariée à N....  
*Dedans;*

Et MADELEINE, alliée, le 10 Septembre 1686 (*Juge, Notaire de Marseille*), avec *Etienne de Gajot-Montfleury*, Officier au Régiment de Provence.

Du second lit vint entr'autres enfans :  
JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE GEORGE-D'OLLIÈRES DE HUMINY, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, tué devant Prague, le 29 Juillet 1742. Il avoit épousé, le 12 Février 1724, *Catherine de Clermont-Gessan*, de laquelle il a laïssé trois fils, dont l'aîné est

JEAN-LOUIS-ANTOINE.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de 3 bouts de fer de flèche d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Mitois, en Normandie, Election de Falaise; Famille qui porte : *de gueules, à trois bezans d'or, 2 & 1.*

GEORGIE, *alias* SAINT-GEORGE, Famille qui possède la Terre de Sibra, près de Mirepoix. Des certificats authentiques donnés par le Marquis de Mirepoix, Lieutenant-Général des Armées en Italie, & par quelques autres Officiers-Généraux, portent, suivant une notice envoyée, que cette Famille, originaire d'Italie, étoit distinguée en Lombardie, & que GRÉGOIRE DE SAINT-GEORGE, Sieur d'Aumont, Gentilhomme Lombard, fut père de

PHILIPPE DE SAINT-GEORGE, ou GEORGIE, Sieur d'Aumont, qui servit avec zèle dans les armées de François 1<sup>er</sup>, & vint en France. Il s'étoit acquis la bienveillance de Jean de Lévis, Marquis de Mirepoix, Lieutenant-Général en Languedoc, qui l'engagea à faire des acquisitions près de Mirepoix. Il épousa *Catherine de Bruyères*, dont vint :

LOUIS DE GEORGIE, ou SAINT-GEORGE, Seigneur de Sibra, qui, de son mariage avec *Frise du Lac*, eut :

JOSEPH DE GEORGIE, Seigneur de Sibra, qui se maria avec *Jeanne de Calouin*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Calaynière en Anjou, & de *Montolivet* en Languedoc, & de *Bérenghère de Cayres-Entraigues*. Il en eut :

GRÉGOIRE DE GEORGIE, Seigneur de Sibra, qui fut confirmé dans la noblesse par les Commissaires du Roi. Il avoit épousé *Catherine de Villemur*, & de lui descendent les Seigneurs actuels de *Sibra*.

GERACI. Il y a plusieurs branches de la Maison de VINTIMILLE établies en Sicile & en Ligurie, qui reconnoissent pour tige

HENRI 1<sup>er</sup>, Comte de VINTIMILLE, fils d'OTHON III. La plus illustre est celle des Marquis de *Geraci*, en Sicile, qui florit encore aujourd'hui avec éclat. JÉRÔME V, Comte de VINTIMILLE, Marquis de *Geraci*, & Grand d'Espagne, &c., étoit fils de FRANÇOIS V, Comte de VINTIMILLE, Prince de Belmetino, lequel eut de *Jeromene-Joanni de Trixata* :

JEAN, Prince de Basselbono, né le 27 Septembre 1684;  
Et DOMINIQUE, née en 1697.

GÉRARD, en Provence. GASPARD GÉRARD, reçu Conseiller, Secrétaire du Roi, près la Cour des Comptes de Provence, le 1<sup>er</sup> Avril 1698, mourut, revêtu de cette charge, le 1<sup>er</sup> Mars 1715, laissant de sa femme :

JEAN-PIERRE GÉRARD, qui épousa *Madeleine de Loth*, de la ville de Manosque, de laquelle il a eu, entr'autres enfans :

1. JOSEPH-PAUL-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Limouzin, tué, en 1747, devant Berg-op-Zoom, après avoir servi pendant 15 ans;
2. JEAN-PIERRE-GASPARD, Capitaine au Régiment de la vieille Marine en 1757;
3. Et BERNARDIN-AUGUSTE, Officier de Vaisseaux au Département de Toulon, en la même année 1757. C'est ce que nous savons sur cette famille, faute de Mémoire, d'après *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom I, p. 473.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'or, chargée de 3 chevrons d'azur reversés en fasce, & accompagnée de 3 roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GERBAIS, en Bugey. On trouve N... DE GERBAIS, femme, en 1260, de *Humbert*, Seigneur de *Montbel*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montbel*, & de *Jeanne de Granfont*.

AMBLARD DE GERBAIS, tige des Seigneurs de *Muffel* en Bugey, vivoit en 1350. Il eut pour récompense de ses services, en inféodation

d'AMÉ, V<sup>e</sup> du nom, Comte de Savoie, les Château, Terre & Seigneurie de Billiat, le 7 Janvier 1373, & avoit épousé *Alix de Châtillon*, dont :

PIERRE DE GERBAIS, Chevalier, Seigneur de Château neuf en Valromey, qui acquit du Comte Verd la Terre de Rochefort-sur-Serrain en 1375, & la même année de Hugues de Gramont, Chevalier, la Terre de Saint-Denis-sur-Chaullon.

JACQUETTE DE GERBAIS, sa nièce, épousa, en 1373, *Jean de Châtillon*, Seigneur de Muffel, veuf de *Marguerite de Rancins*, & fils de *Pierre*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, & de *Huguette de Chiffé*.

On trouve BÉATRIX DE GERBAIS, femme, en 1421, de *Claude de la Balme*, Seigneur des Terreaux, fils de *Jean*, Seigneur des Terreaux, & d'*Isabelle de Clermont*.

ANTOINE DE GERBAIS, Prieur de Nantua, mort le 19 Août 1413.

Et PIERRE DE GERBAIS, Chevalier, vivant en 1418, qui eut pour fils :

ANTOINE DE GERBAIS, Seigneur de Rochefort en 1435. Il fut père de

1. MARGUERITE, Dame de Rochefort, femme de *Claude de Menthon*, Baron d'Aulonne, fils de *Jean*, & de *Collette des Clées* ;
2. GASPARD, mariée, en 1470, à *Louis de Menthon*, Seigneur de Dufilly, frère du mari de sa sœur ;
3. & 4. FRANÇOISE & JACQUELINE.

GUIGNES DE GERBAIS, Chevalier, vivant en 1439, eut pour fille :

ANTOINETTE, femme, en 1448, de *Richard*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, fils de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Sarraval*.

Parmi les 200 Chets d'Hotel qui jurèrent pour LOUIS, Duc de Savoie, l'an 1455, le traité d'alliance qu'il avoit fait avec le Roi CHARLES VII, sont nommés LOUIS DE GERBAIS, Seigneur de Sonnaz, & SÉVERIN DE GERBAIS, Seigneur de Billiat.

FRANÇOIS DE GERBAIS, Seigneur de Billiat, épousa, le 19 Octobre 1480, *Antoinette Bussy*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Eyria, & d'*Antoinette de Montliel*.

LOUISE-ALIX DE GERBAIS épousa, en 1490, *Jean de Molon*, Seigneur de Montberthod, veuf de *Philiberte de Versey*, & fils de *Jean de Molon*, Seigneur de Montberthod, & d'An-

toinette de Bellegarde. Elle étoit veuve en 1514.

N... DE GERBAIS, Seigneur de Sonnaz, vivoit, en 1440, avec son épouse *Claudine de Belli*, fille de *Jean de Belli*, Seigneur d'Arbulleniez, & de *Claudine de la Haye*.

AIGLISE DE GERBAIS fut femme de *Louis de Rivoire*, Seigneur d'Amelin.

N... DE GERBAIS, Seigneur de Domellin en Savoie, eut pour femme *Lucie de Viry*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Viry*, & de *Marguerite de Hanteville*.

HUBERT DE GERBAIS, Seigneur de Muffel, épousa, le 6 Décembre 1573, *Charlotte de Châtillon*, fille de *Jacques de Châtillon-de-Michaille*, Seigneur de Cotaillon, dont :

JEANNE, femme de *Louis de Bussy*, Seigneur de Boches, veuf de *Jeux femme*, *Jeanne de Marseille* & de *Charlotte de Bouvens*.

CHRISTOPHE DE GERBAIS étoit Prieur de Pont-d'Ain en 1596.

HUBERT DE GERBAIS, vivant en 1597, fut père de

PIERRE, Seigneur de Billiat & de Muffel ;

Et JEANNE, femme, en 1607, de *Clante de Bourgeois*.

RÉNÉ DE GERBAIS, Seigneur de la Tour en Michaille en 1640, épousa *Françoise de Cordon*, fille de *Marc*, Seigneur de *Cordon*, & de *Marguerite de Grolée*.

N... DE GERBAIS, fille du Seigneur de Sonnaz en Savoie, étoit femme, en 1630, de *James d'Oncieu*, Seigneur de *Cogna*, premier Président du Sénat de Savoie, fils de *Guillaume d'Oncieu*, Seigneur de *Deuvres*, & de *Françoise-Guillette de Belmont*.

CLAUDE DE GERBAIS, Seigneur de Muffel, vivoit en 1650.

En remontant plus haut l'on trouve encore PHILIBERT DE GERBAIS, Seigneur de Muffel, marié, vers l'an 1578, à *Georgette de Nancuisse*, fille de *Philibert* & d'*Ftietnette de Grolée* ; & PIERRE DE GERBAIS, Seigneur de la Tour en Michaille, marié, en 1615, à *Françoise de Cordon*, fille de *Marc*, & de *Marguerite de Grolée*.

Les armes de cette ancienne noblesse, que nous croyons ne plus subsister, & dont nous venons de donner une simple notice, faute de plus amples connoissances, sont : *d'azur, au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules*.

\* GERBEROY, Ville, avec titre de *Vidamé*, dans le Beauvoisis. Sous le règne du Roi ROBERT, elle avoit un Seigneur nommé Fulco, dont les descendans prirent, environ 100 ans après, le titre de Vidames de *Gerberoy*. Sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle, leur postérité masculine ayant manqué, Philippe de Dreux unit le Vidamé de *Gerberoy* à son Evêché de Beauvais. CLÉMENTE DE GERBEROY, fille de GUILLAUME, & nièce de PIERRE, dernier Vidame de *Gerberoy*, prétendit lui succéder, & conjointement avec *Enguerrand de Crèveœur*, son mari, elle intenta procès à Philippe, Evêque de Beauvais. Cette contestation dura jusqu'en l'an 1210, qu'il fut passé une transaction entre Robert de Cressonfac, Evêque de Beauvais, & Jean de Crèveœur, fils d'*Enguerrand*, & de CLÉMENTE DE GERBEROY. Par cette transaction, l'Evêque fut confirmé dans la possession où il étoit du Vidamé de *Gerberoy*, & c'est en qualité de Vidame que la Justice appartient à l'Evêque de Beauvais. Quant à la ville de *Gerberoy*, qui se signala pour le service du Roi HENRI IV, dans le tems de la Ligue, on peut consulter, à ce mot, le *Dictionnaire des Gaules*.

\* GERBEUVILLE, dans le Duché de Bar: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* sous le nom de *Spada*, par Lettres du 2 Mai 1616, avec union des Seigneuries de Bouconville, Rouvroy, Billy, Avillers, Dompierre-au-Bois, Deuxnoux, Marville, &c., en faveur de *Sylvestre de Spada*, Chevalier d'honneur de S. A. R., Madame la Duchesse de Lorraine, Grand-Bailli de la Lorraine-Allemagne, mort en 1752. Voyez SPADA.

\* GERBÉVILLER, dans le Duché de Lorraine: Terre & Seigneurie donnée en apanage à *Wautier de Lorraine*, fils de *Simon I<sup>er</sup>*. Elle passa depuis à la Maison de *Wisse*, & successivement à celle du *Châtelet* & de *Tornielle*. Cette Terre fut portée en mariage, l'an 1590, par *Anne du Châtelet*, à *Joaachim-Charles-Emmanuel*, Comte de *Tornielle*, Grand-Maitre de l'Hôtel & Surintendant des Finances de Henri, Duc de Lorraine, duquel il obtint l'érection de *Gerbéviller* en *Marquisat*, par Lettres du 4 Mai 1621. Il étoit fils de *Joseph*, Comte de *Tornielle*, Brionne & Solarolle, & de *Philiberte de Chalant*, Baronne de Beaufremont, au Duché de Bar. Voyez TORNIELLE.

\* GERDEREST, Terre & Seigneurie dont nous avons déjà parlé au mot BÉARN, & qui est une des 12 premières Baronnies de Béarn. Ses anciens Seigneurs subsistèrent jusques dans le XV<sup>e</sup> siècle. *Bruniffende*, qui en fut héritière, épousa *Arnaud*, Vicomte de *Lavedan*, dont la fille unique porta en dot cette Baronnie à *Bernard de Béarn*, Sénéchal de Foix, fils naturel de *Jean*, Comte de Foix. Il fut trisaïeul de *Gabriel de Béarn*, Baron de *Gerdereff*, qui fut décapité en 1569, & sur lequel la Reine JEANNE DE NAVARRE confisqua la Baronnie de *Gerdereff* avec les autres biens, qu'elle donna au Sieur de *Montgomméry*. HENRI IV les rendit à *Henri d'Albret*, Baron de Miossans, qui avoit pour bisayeule *Catherine de Béarn-Gerdereff*. *Henri d'Albret* fut aïeul de *César-Phœbus*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, mort le 3 Septembre 1676, laissant pour fille unique & héritière: *Marie d'Albret*, qui mourut, sans enfans le 3 Juin 1692, & institua pour héritier universel son second mari, *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan. Son fils, *Louis de Lorraine*, Prince de Pons, vendit, le 12 Octobre 1710, la Baronnie de *Gerdereff*, à *Jean de Nogues*, Seigneur de Gabas & de Balazé, Conseiller au Parlement de Navarre. Voy. NOGUÈS.

GÉRENTE, JARENTE ou JARENTO, Maison l'une des plus anciennes de Provence, dont on trouve la Généalogie dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province*, tom. I, pag. 473 & suiv., imprimée à Avignon en 1757; dans l'*Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaissin*, tom. II, pag. 142, imprimée à Paris en 1743, & dans l'*État de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 153. Le P. Menestrier, dans son *Livre du Blason*, fol. 229; l'*Armorial génér. de France* par MM. d'Hoziere; le P. Fantoni, dans son *Histoire du Comtat-Venaissin*, tom. I, fol. 103; Géliot, dans son *Indice Armorial*; la *Gallia Christiana*, & autres, font mention de cette ancienne Noblesse. Elle est aussi mentionnée dans les Cartulaires des premières Croisades pendant lesquelles GÉRENTE DE GÉRENTE commandoit une Compagnie de Croisés. GUILLAUME DE GÉRENTE étoit à la tête d'une autre Compagnie, & se distingua contre les infidèles. Depuis ces Gentilshommes Croisés, le nom de GÉRENTE est connu en Provence.

Comme dans la branche de *Senas*, l'aîné de cette Maison, l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence* n'a pas rapporté les derniers degrés, & a omis jusqu'au chef actuel de cette branche aînée; en voici la filiation, d'après un *Mémoire* dressé sur titres, que nous a fait passer M. le Marquis de GÉRENTE-SENAS-D'ORGEVAL, chef du nom & armes de cette Maison.

Elle remonte, dit ce *Mémoire*, à

I. IMBERT DE CHAILLON-*sur-Marne*, Gouverneur de Damis, Commandant, en 1037, les troupes de Champagne, qui changea son nom en celui de GÉRENTE, & prit pour armes: *d'or, au sautoir de gueules*, que ses descendants ont conservées. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

1. LANTELME, qui suit;
2. PIERRE DE GÉRENTE-MONTCLAR;
3. N... de GÉRENTE-MONTCLAR;
4. Et N... de GÉRENTE, Abbé de Saint-Bénigne de Dijon, mort en 1105, où l'on voit son épitaphe en ces termes: *Dormit JARENTO, fecera idus in hoc monumento, qui ibi tam dignè servat fanda Benigne. — Migravit anno 1105.*

II. LANTELME DE GÉRENTE ou JARENTE, Baron de Montclar, presta hommage à Raymond Bérenger, Comte de Provence en 1196, & laissa pour enfans:

RAYMOND, qui suit;

Et N... de GÉRENTE, Evêque de Die en 1193. Ce Prêlat, assilé de l'Empereur HENRI II, qui étoit alors en Dauphiné, eut guerre avec le Dauphin de Viennois; mais ce Prince dans la suite les mit d'accord.

III. RAYMOND DE GÉRENTE, Baron de Montclar, Prêdent en la Chambre du Roi, eut de *Catherine*, Princesse des *Baux*, son épouse:

IV. LANTELME DE GÉRENTE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Montclar, qui assista aux États en 1352, & fut envoyé Ambassadeur à Naples vers le Roi Louis & la Reine JEANNE, Comte & Comtesse de Provence, pour les supplier de ne jamais aliéner leurs États de Provence. Il se retira ensuite à Aix, où il fit bâtir une partie de l'Église des Freres-Prêcheurs. C'est à ce LANTELME, II<sup>e</sup> du nom, que commence la Généalogie de cette Maison dans l'*Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaissin*, par l'Abbé Pitbon-Curt, ainsi que dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*. La raison en est simple: les Auteurs qui ont écrit sur ce

l'objet n'ont jamais consulté les chefs de la Maison de JARENTE. LANTELME, II<sup>e</sup> du nom, eut de son mariage avec *Jeanne d'Allamanon*:

1. GUIGONET, qui suit;
2. & 3. JEAN-MARIE & JACQUES, tous deux reçus Chevaliers de Rhodes.

Les Auteurs ci-dessus cités lui donnent pour quatrième fils:

THOMAS, qui fut élu Evêque de Grasse le 3 Juillet 1382, & mourut en 1390.

V. GUIGONET DE GÉRENTE, surnommé le *Grand*, Baron de Montclar, Seigneur de Salonet & de Géménos, occupa de grands emplois, fut Secrétaire-Rational de la Chambre des Comptes en 1366; Avocat & Procureur-Général en 1378; Maître-Rational en 1380, Gouverneur de Lyon, & Lieutenant-Général en Provence; il commanda l'Armée contre le rebelle Raymond de Beauport de Turenne; fut Capitaine de 2000 hommes de pied à la guerre de Naples; il testa, & mourut le 20 Janvier 1401. Il avoit choisi sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de la Madeleine d'Aix qu'il avoit fait bâtir, suivant une inscription gravée avec ses armes au pied du maître Autel de cette Eglise. Il avoit épousé *Allemande de Fabriciis*, dont il eut:

VI. BALTHAZAR DE GÉRENTE, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Montclar, Seigneur de Géménos, Salonet, Loria & de Senas, au Diocèse d'Avignon, par acquisition qu'il en fit de Louis d'Arcussia, Seigneur de Turriers, devant *Rodetti*, Notaire à Marseille, le 25 Mars 1438; fut Maître-d'Hotel & Gouverneur de Juss, Duc de Calabre, fils du Roi René, qui l'envoya son Ambassadeur à Gènes en 1438. Il testa le 9 Juin, même année, & eut de son mariage avec *Dulphine de Pontevès*, fille de *Bérenger*:

1. GUIGONET, qui suit;
2. ELZAR, Seigneur de Montclar, marié à *Lawrette de Castellane*, sœur d'une Princesse esinte en la personne de JEANNE DE GÉRENTE, Baronne de Montclar, femme de PAUL, Baron de Montclar, & de *Cassandre Bascin-Saint-Estève*, lequel se maria à François d'Albonard, Seigneur de Lons, fils puîné de *François-Louis*, Baron de Murs, & d'*Henriette de Baux*, dont les deux petits-fils moururent sans postérité. Leur sœur & héritière, N... d'Albonard, mourut, sans alliance, vers 1730, près d'Avi-

donné la Baronnie de Montclar à *Ripert*, Conseiller au Parlement d'Aix, son cousin ;

3. Et N... DE GÉRENTE, Chevalier de Rhodes, que nous croyons être le même que FRANÇOIS, dont M. l'Abbé Pithon-Curt dit, dans son *Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaissin*, ignorer la descendance.

VII. GUIGONET DE GÉRENTE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Senas, &c., dont il rendit hommage, ainsi que de ses autres Terres, le 4 Janvier 1445, au Roi RENÉ, fut son Chambellan en 1479, & son Conseiller d'Etat, fut Gouverneur du Château de Salon, te la en 1477, & fit un codicille en 1482. Il eut d'*Alloyonne de Guiramaud* (nommée *Eléonore*, par les Auteurs ci-dessus cités), son épouse, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline d'Ifnard* :

1. THOMAS, qui suit ;
2. JEAN, Baron de Senas, du Tholonnet & de Vauvenargues, Chancelier du Roi RENÉ & de CHARLES D'ANJOU en 1479 & 1480. Il fut envoyé Ambassadeur à Paris & à Rome en 1480 ; fut Grand-Sénéchal sous LOUIS XI, & mourut sans enfants de *Laurence d'Ifnard*, son épouse ;
3. BALTHAZAR, marié, le 20 Mai 1480, à *Michelle de Cabafolle*, Dame de Saint-Vallier, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabanes* & de la *Bruyère*, dont descend le Marquis de GÉRENTE, frère aîné de l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur des Ordres du Roi ;
4. Et FOUQUET, Ecuyer du Roi LOUIS II, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1481, marié, le 19 Décembre 1457, à *Douce d'Astrio*. Il est auteur de la branche de *Venelles* & de *Carri* à Marseille, qui s'est éteinte dans la personne de HENRI DE GÉRENTE D'ANDRÉA, qui de son mariage, contracté le 4 Décembre 1680, avec *Geneviève Bauffet*, fille de *Nicolas*, Lieutenant au Siège de Marseille, & de *Diane d'Ajonant de Villeron*, n'a laissé qu'une fille unique, MARIE-THÉRÈSE DE GÉRENTE D'ANDRÉA, alliée, le 19 Janvier 1699, à CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR DE GÉRENTE, Marquis de la Bruyère ;
5. Et DELPHINE, mariée, à Salon, avec *Pierre d'Ifnard*.

VIII. THOMAS DE GÉRENTE, Baron de Senas, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Gouverneur de JEAN D'ANJOU, par Lettres-Patentes du 8 Mars 1470, fait Chevalier de l'Ordre de St-Michel par LOUIS XI, le 19 Janvier 1486, épousa *Louise de Glandevès*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Faucon, Chevalier de l'Ordre du Croissant, institué par le Roi RENÉ, furnom-

mé le Chevalier sans reproche, & de *Marguerite de Villemur*. Il testa le 6 Janvier 1504, en faveur de ses enfans, favoir :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CLAUDE-GASPARD, Conseiller & Doyen du Parlement de Provence, marié (a) à *Marguerite de Pontevès*, dont il n'eut que des filles :
  1. SIBYLLE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine des Rollands*, Seigneur de Réaulville, Conseiller au Parlement d'Aix ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Saëe*, Co-Seigneur de Mazan, premier Président de la Chambre des Comptes d'Aix ;
  2. N... DE GÉRENTE, alliée au Seigneur de *Villette*, en Dauphiné ;
  3. SUSANNE, mariée, en 1552, à JEAN-BAPTISTE DE GÉRENTE, Seigneur de Bruyère, son cousin, mentionné dans la branche de la *Bruyère*, rapportée ci-après ;
  4. LUCRÈCE, femme d'*Arnauld d'Agoult*, Seigneur de Mouriez ;
  5. Et BLANCHE, mariée à *Jacques Puget*, Seigneur de Fuvet & de la Roquette, Président au Parlement d'Aix.
3. BALTHAZAR, qui a été successivement Evêque de Vence en 1531, de Saint-Flour en 1541, Archevêque & Prince d'Embrun en 1553, premier Président de la Chambre des Comptes de Provence, envoyé Ambassadeur extraordinaire à Rome, par le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Décembre 1528, & par le même Prince à Constantinople. Ce fut après ces deux Ambassades qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il testa le 16 Décembre 1553, & fit un codicille le 24 Juin 1555 ;
4. Et MARGUERITE, mariée, en 1505, à *Réné de Castillon*, Baron d'Aubagne & de Beynes.

IX. FRANÇOIS DE GÉRENTE, Baron de Senas, de Bras, Varages, Tholonnet, &c., a été Conseiller au Parlement de Toulouse, & premier Président de la Chambre des Comptes de Provence, Maître des Requêtes en 1512 & 1543. Il épousa, en 1522, *Marie de Castellane*, fille de *Louis*, Seigneur d'Esparron & de Saint-Julien, & de *Louise de Prohannes*, d'une Maison illustre, originaire de Carignan

(a) La Chenaye Desbois, dans son *Didionnaire*, prem. édit., tom. VII, pag. 210, donne à ce CLAUDE-GASPARD, qu'il appelle seulement CLAUDE, pour première femme, *Vence ou Venture de Lafcaris*, des Comtes de Tende, dont il n'eut point d'enfans. (Note des Editeurs.)



en Piémont, & établie dans la ville de Digne en Provence, dont pour fils unique :

X. BALTHAZAR DE GÉRENTE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Senas, de Varages, Bras, Saint-Jean de la Salle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Lyonnais, & Capitaine de 100 hommes d'armes & de 12 Compagnies d'Infanterie. Il fut chef du parti protestant en Provence, & tué au combat de Saint-Martin-d'Ardeche (M. l'Abbé Pithon-Curt dit de Saint-Marcel). Il avoit épousé, par contrat passé devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin, *Isabelle* ou *Ifeau d'Agoult*, fille de *Balthazar*, Baron d'Oilières, & de *Sibylle de Pontevès*, dont :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. THÉOPHILE, marié à *Françoise de Vintimille-du-Luc*, mort sans postérité ;
3. FRANÇOIS, tué au siège de Menerbes au Comtat-Venaissin, en Juin 1574. L'Abbé Pithon-Curt lui donne pour femme une *Aimare d'Albertas*, dont il n'eut point d'enfants ;
4. Et CHARLES, marié à une Demoiselle de la Maison d'Agoult, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée dans la Famille d'Escalis, du nom de *Sabran*. Il fut tué dans un combat particulier.

XI. BALTHAZAR DE GÉRENTE (a), III<sup>e</sup> du nom,

(a) La Chenaye Desbois, dans son *Dictionnaire*, première édition, tom. V, pag. 210, donne à ce BALTHAZAR DE GÉRENTE, ainsi qu'à ses frères, pour aïeul : BALTHAZAR DE GÉRENTE, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Isabelle d'Agoult*, dont il eut :

1. BALTHAZAR, tué avec son père devant Saint-Michel-d'Ardeche, près du Pont-Saint-Espirit ;
2. FRANÇOIS, Baron de Senas, tué au siège de Menerbes en 1574, & marié, l'an 1573, à *Aimare d'Albertas-Géménos* ;
3. CLAUDE, qui suit ;
4. LOUISE, femme de *Louis-Claude de la Marck*, Seigneur de Châteauneuf-lès-Montiers ;
5. Et ISABELLE, alliée à *Honoré de Glandevès*, Baron de Montblanc.

CLAUDE DE GÉRENTE, Baron de Senas, Seigneur de Bras, Aigalades, Beynes, &c., tué au siège de Salon, avoit épousé, en 1578, *Marguerite de Bermond-de-Boujauc*, fille cadette de *Louis*, Baron d'Auhais, & de *Gaspard de Beauvèsé* ou *Belvezer-de-Jonchères*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, tué pendant la guerre de la Ligue ;
2. CHARLES, Seigneur de Bras, tué dans un combat particulier, laissant de *Marguerite d'Agoult de Scillans* :

MADÉLEINE, mariée à *Sextius d'Escalis*, Baron d'Anfous.

Tomé IX.

obtint en sa faveur l'érection de sa Terre de *Senas*, en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1648, & mourut en 1651. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 20 Mai 1603, *Anne de Sade*, fille de *Michel*, Baron de Lagoy, & d'*Honoree Boche-de-Vers* ; & 2<sup>o</sup> *Julienne du Puy-Montbrun*, veuve de *Gaspard-Armand*, Baron de Lus, & fille de *Charles du Puy*, Baron de Montbrun, & de *Lucrece de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*. Du premier lit il eut :

MADÉLEINE DE GÉRENTE, mariée à *Jacques d'Aslouaud*, Baron de Marcel.

Et du second lit vint :

CHARLES, qui suit.

XII. CHARLES DE GÉRENTE (b), Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Auriac, Saint-Estève, Baurières, &c., Commandant en chef de la Noblesse de l'Isle-de-France en 1674, fait Brigadier des Armées du Roi, mourut en 1697. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie l'Huillier*, Dame d'Orgeval & de la Malmaison, fille & héritière de *Geoffroy*, Maître des Requêtes, auparavant Intendant en Provence. Cette *Marie l'Huillier* lit son héritier CHARLES DE GÉRENTE, quoiqu'elle n'eut point d'enfants de lui ; 2<sup>o</sup> *Marie Aubery de Vatan* (c) ; & 3<sup>o</sup> *Marguerite de Montaigu*, fille de *Louis*, Seigneur de la Palud au Comtat-Venaissin, & de *Marguerite de Vincens de Caufans*. Du second lit vinrent :

GEOFFROY-ALEXANDRE, qui suit ;

Deux autres garçons, l'un mort à l'armée, & l'autre en bas âge ;

3. BALTHAZAR, III<sup>e</sup> du nom, rapporté plus haut au degré XI ;)

4. Et THÉOPHILE, marié, sans enfants, avec *Françoise de Vintimille*, fille de *François*, Baron du Luc, & de *Françoise Albert de Régusse*.

(b) L'Auteur de ce *Dictionnaire*, dans la première édition, pag. 210, ne lui donne pour femmes que 1<sup>o</sup> *Marie l'Huillier* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Montaigu*. Il eut du premier lit : GEOFFROY-ALEXANDRE. Et du second lit vint : JOSSEPH, qui eut un fils, nommé LOUIS-JOSEPH, dit le *Marquis de Senas*. (Notes des Éditeurs.)

(c) La fleur cadette de *Marie Aubery de Vatan*, seconde femme de CHARLES DE GÉRENTE, épousa le Duc de *Noirmoutier de la Tremoille*. Ils eurent pour enfants : 1. le Duc de *Noirmoutier* ; 2. le Cardinal de la *Tremoille* ; 3. la Princesse de *Lenty* ; 4. & la Princesse des *Urffus*. Par conséquent la bis-aïeule du Duc de la *Tremoille*, & la bis-aïeule de HENRI-BALTHAZAR-ARMAND DE GÉRENTE étoient sœurs.

Et plusieurs filles.

Et du troisième lit il eut :

JOSEPH, qui épousa, à Avignon, *Marie-Elisabeth le Blanc*, dont deux filles :

N... de GÉRENTE, mariée à N... de la Croix, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Catholique, & son Vice-Roi en Catalogne ;

Et N... de GÉRENTE, mariée, en 1771, à N... *Jaumaron de Moncharelle*, Lieutenant-Colonel de Dragons.

XIII. GEOFFROY-ALEXANDRE DE GÉRENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, tenu sur les fonts de baptême par le Pape ALEXANDRE VII, & la Princesse *des Urfins*, eut à l'âge de 4 ans l'Abbaye d'Aumale, & épousa *Marie-Elisabeth de Lallier de la Tour-du-Pin*, nièce du Maréchal d'Esprades. De ce mariage font nés :

BALTHAZAR-ALEXANDRE, qui suit ;  
Et MARIE-ELISABETH, femme du Sieur *Maret*, Seigneur de Carnétin.

XIV. BALTHAZAR-ALEXANDRE DE GÉRENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans les Régiments de Saint-Germain, de Poyannes & de Froulay, mort le 26 Janvier 1768, a eu de son mariage avec *Elisabeth Rambaud-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné :

1. HENRI-BALTHAZAR-ARMAND, qui suit ;
2. LOUIS, appelé l'Abbé de *Gérente d'Orgeval*, né en 1746, Abbé Commendataire du Lieu-Dieu-en-Jard, Prieur du Val des Ecoles de la Couture-Sainte-Catherine à Paris, de Royal-Pré & de Saint-Remy la Varenne, nommé Agent du Clergé pour 1775 ;
3. SUSANNE-FRANÇOISE, née en 1736, mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1758, à *Laurent Grimois de la Reynière*, Fermier-Général des Postes & Fermes ;
4. N... de GÉRENTE, mariée, le 7 Août 1764, à N... *Mahiel d'Estauville*, premier Président des Enquêtes du Parlement de Rouen, mort le 15 Octobre 1769 ;
5. N... de GÉRENTE, mariée au Baron de *Senneville*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi au Département de Brest ;
6. FÉLICITÉ-JUSTINE, mariée au Comte de *Bauflet* ;
7. Et N... de GÉRENTE, femme de *Louis*, Marquis de *Nicolaï*, Chef des nom & armes de sa Maison.

XV. HENRI-BALTHAZAR-ARMAND DE GÉRENTE, né le 14 Juillet 1740, Marquis de Se-

nas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Seigneur d'Orgeval, Capitaine de Cavalerie, s'est marié, en Décembre 1770, avec *Sophie-Claire-Antoinette de Caraman*, dernière du nom, dont il n'a eu, jusqu'à présent 1774, que

CÉSAR-LOUIS DE GÉRENTE, mort à Die en Dauphiné en 1772.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LA BRUYÈRE, suivant l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence.*

VIII. BALTHAZAR DE GÉRENTE, troisième fils de GUIGNONET, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Alloyonne de Guiramaud*, s'allia, à Avignon en 1480, avec *Michelle de Cabaffole*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Gabrielle de Venasque*, de laquelle il eut :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. Et FOUQUET, reçu Chevalier de Rhodes en 1516.

IX. ARNAUD DE GÉRENTE, Seigneur de la Bruyère, élu sept fois premier Consul d'Avignon, épousa, en 1522, *Madeleine de Merles*, fille de *François*, Seigneur de Beauchamp, & d'*Hélène de Cambis*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et LOUIS, Chanoine de Notre-Dame-des-Dons à Avignon.

X. JEAN-BAPTISTE DE GÉRENTE, Seigneur de la Bruyère, Chevalier de l'Ordre du Pape, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de Château-Renard en 1574, avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1552, *SUSANNE DE GÉRENTE*, sa parente, Dame en partie de Cabanes, de laquelle il laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CLAUDE, reçu Chevalier de Rhodes en 1569, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles ;
3. BALTHAZAR, Chevalier du même Ordre ;
4. LAUDUNE, épouse de *Féraud d'Eiguesfier*, Seigneur de Cornillon ;
5. Et BLANCHE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Etienne du Puget*, Seigneur de Faveau, Conseiller au Parlement ; 2<sup>o</sup> à *Jean de Renaud*, Seigneur d'Alenc ; & 3<sup>o</sup> à *François d'Etienne*, Seigneur de Villemus.

XI. FRANÇOIS DE GÉRENTE, Seigneur de Cabanes & de la Bruyère, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES IX, s'allia, 1<sup>o</sup> avec N... de *Fortia* ; & 2<sup>o</sup> en 1612,

avec *Anne de Pol*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Tronquet, & d'*Elisabeth de Fougasse la Barthelasse*. Dufecund lit naquirent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. & 3. LOUIS-JEAN-BAPTISTE & CLAUDE, reçus Chevaliers de Malte.

XII. FRANÇOIS DE GÉRENTE, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Seigneur de la Bruyère & de Cabanes, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Gouverneur de Caderouille, épousa, par contrat du 10 Septembre 1637, *Madeleine de Merles*, fille de *François*, Seigneur de Beauchamp, & de *Marguerite de Quiqueran-Ventabren*, dont :

1. LOUIS-BALTHAZAR, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. HENRI, LOUIS, GABRIEL & FRANÇOIS, tous quatre Chevaliers de Malte.

XIII. LOUIS-BALTHAZAR DE GÉRENTE, Comte de Cabanes & de la Bruyère, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1688, & mort à Carpentras en 1728, avoit épousé, en 1673, *Madeleine de Blégiers*, fille d'*Espirit*, Seigneur d'Antelon, & de *Viçoire Gallery*, de laquelle il a eu :

1. CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR, qui suit ;
2. THOMAS-DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte en 1711 ;
3. JOSEPH-FRANÇOIS, Chanoine de l'Eglise de Carpentras ;
4. ET MARIE-MADELEINE, mariée à *Jean-Baptiste de Serre*, Seigneur de la Marine.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR DE GÉRENTE, Marquis de la Bruyère, Seigneur de Venelles, Carri, Rouet & Layrac, Gouverneur pour le Pape, des lieu, Pont & Château de Sorgues, fut élu premier Consul d'Aix en 1706, & Syndic de la Noblesse en 1719. Il épousa, le 19 Janvier 1699, *Marie-Thérèse de GÉRENTE d'ANDRÉA*, sa parènte, Dame de Venelles, de la branche de ce nom, éteinte, fille unique de *HENRI*, & de *Geneviève de Buuffet*. De ce mariage font issus :

1. ANTOINE-BALTHAZAR, qui suit ;
2. LOUIS-SEXTIUS, Chanoine de l'Abbaye fécularisée de Saint-Victor-lès-Marseille, Evêque de Digne, Abbé de Lerins & de Saint-Vandrille, puis Evêque d'Orléans en 1758, & ayant eu la feuille des bénéfices. Il est né pendant le Consulat de son père, & a eu pour parrains Messieurs les Consuls d'Aix, Procureurs du Pays, & pour marraine Madame de Gaillard de Longjumeau-Ventabren ;

3. N... DE GÉRENTE, Trésorier de l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille ;
4. LAZARE, Archidiacre de l'Eglise de Carpentras ;
5. & 6. Deux garçons, reçus Chevaliers de Malte ;
7. JOSEPH, Chanoine de l'Eglise-Major de Marseille ;
8. ET MARIE-FÉLICITÉ, née en 1710, mariée, sans enfans, à *Paul de Félix-de-Greffet*, Seigneur de la Ferratière.

XV. ANTOINE-BALTHAZAR DE GÉRENTE, Seigneur de la Bruyère, Rouet & de Carri, né en 1703, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1<sup>er</sup> Juillet 1718, est entré, en 1721, dans le Régiment du Roi, Infanterie, & a épousé, en Septembre 1740, *N... de Marguerit*, fille d'un Capitoul de Toulouse. Elle est morte sans postérité.

Les armes, comme on l'a dit au commencement de cet article: *d'or, au fautoir de gueules*. Supports: *deux lions*. Devise: *SUBTILITÉS DES GÉRENTE*. Cri de guerre: *JUSTE DESIR*. (Voyez l'*Hist. de la Noblesse du Comtat-Venaissin & d'Avignon*, par Pithon-Curt, tome II, pag. 142 & suiv.)

GÉRESME, Famille sur laquelle nous n'avons point de Mémoire, & qui porte: *d'or, à la croix ancrée de sable*.

GERFROY. De cette Famille est :

JOSEPH DE GERFROY-D'ENTRECHAUX-D'ARENNES, de la ville d'Hyères, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 5 Janvier 1715, marié avec *Anne de Lawrens*, fille de *Pierre*, Seigneur de Peyrolles, Conseiller en la même Cour, de laquelle il n'a laissé qu'*ANNE*, alliée, en 1735, à *Aphonse de Fortia*, Marquis de Piles, dont postérité. Voy. FORTIA.

Les armes : *parti de sinople, à un levrier colleté d'argent, & d'or, à l'aigle de sable*.

\* GERGY, en Bourgogne : Terre & Seigneurie acquise de M. le Prince de Condé, par *Augustin Languet*, Aumônier du Roi, qui en fit don à son neveu *Denis Languet de Rochefort*, Baron de Saffres, Procureur-Général au Parlement de Dijon, père, par *Marie Robelin*, Baronne de Saffres, entr'autres enfans de *Jacques-Vincent Languet*, Ambassadeur de France à Venise, qui eut la Seigneurie de *Gergy*, érigée, en récompense de ses services, en titre de *Comté*, par Lettres du

mois d'Août 1706, registrées au Parlement de Dijon. De son mariage avec *Anne Henry*, il a eu *Antoine-Barbone-Thérèse Languet*, héritière du Comté de *Gergy*, née le 15 Septembre 1723, mariée, le 10 Juin 1737, par son oncle paternel feu l'Archevêque de Sens, avec *Louis de Cardevacque*, Marquis d'Harvincourt, Gouverneur d'Heldin, Ambassadeur de France en Suède. Voyez CARDEVACQUE.

GÉRINI, Famille ancienne d'Italie, qui a formé une branche établie en Provence du nom de GÉRIN. Quelques auteurs commencent la généalogie de cette Maison à BONON GÉRINI, vivant vers l'an 1180, père d'un RISTORO GÉRINI, l'an 1231, & aïeul d'un BENOÎT GÉRINI, qui vivoit en 1273, surnommé *Betto*. D'autres ne la commencent qu'à ce même BENOÎT GÉRINI, qui laissa, entre plusieurs enfans, de son mariage avec N... *Del Amieri*:

DINO GÉRINI, mort en 1348. De celui-ci naquirent plusieurs enfans, entr'autres :

GÉRINO GÉRINI, qui testa l'an 1353, & mourut la même année, ayant eu pour fils :

PIERRE GÉRINI, né en 1361, lequel fut un des 12 *Buonuomini* en 1406, du nombre des 16 Gonfaloniers en 1408, & des Prieurs ou Seigneurs par excellence en 1410. Il testa en 1381, & mourut en 1414, ayant été marié, 1<sup>o</sup> avec *Thébaïne de Martimuzzi*; & 2<sup>o</sup> avec *Betta Lapi*. De plusieurs enfans qui fortirent de ces deux lits, ceux qui se distinguèrent le plus furent :

GEROZZO, qui fut ;

Et OTTAVIANO ou OCTAVIEN GÉRINI, 1<sup>er</sup> du nom, rapporté après son frère, tous deux enfans du premier lit.

GEROZZO GÉRINI mourut en 1451, après avoir été *Podestat* en 1427 & 1448. Il avoit eu pour femme *Catherine Peruzzi*.

OCTAVIEN GÉRINI ne le céda point à son frère du côté des honneurs ; il passa toute sa vie dans les charges ; fut Guidon en 1435 ; Consul de la classe des Epiciers en 1442 ; Capitaine *di Marradi* en 1449 ; fut deux fois Gonfalonier en 1443 & 1449 ; du nombre des *Buonuomini* en 1437, 1444 & 1450 ; Prieur en 1436, 1440 & 1453 ; fut l'an 1452 de la *Défense*, & l'an 1455 des dix de la Liberté. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> l'an 1429, *Checca Tani* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine del Garbo*. Du premier lit naquirent entr'autres enfans :

ANTOINE, qui fut ;

JEAN & JÉRÔME, rapportés ci-après ;

Et ALEXANDRE, femme de *Robert Corfini*, de la Maison de ce nom, dont étoit le Pape CLÉMENT XII, élevé au Souverain Pontificat en 1730.

ANTOINE GÉRINI, né en 1442, périt sur Mer en 1485, ayant été Gonfalonier en 1476. Il laissa, de sa première femme, *Catherine Cerretani* :

1. OCTAVIEN, né en 1476, mort en 1543, ayant été Gonfalonier en 1500, & des Prieurs ou *Signori* en 1510. De *Bartholomée Bucci*, sa femme, naquirent deux fils & une fille, dont on ne connoît point de postérité ;
2. Et FRANÇOISE, née en 1470, mariée, en 1490, avec *Orland de Médicis*, cadet d'une branche aînée de celle dont étoient les Papes LÉON X & CLÉMENT VII.

JEAN GÉRINI (fils puîné d'OCTAVIEN, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Checca Tani*), naquit en 1445, & mourut en 1476. Il avoit épousé *Marie Rose*, dont il eut un fils, nommé

LAURENT, auteur de la tige établie en Provence, dont on parlera ci-après.

JÉRÔME GÉRINI (aussi fils puîné d'OCTAVIEN, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Checca Tani*), naquit en 1454. Etant resté à Florence, il y soutint toute la gloire de sa Famille ; il fut Gonfalonier en 1492 & 1496 ; des 12 *Buonuomini* en 1497, & des Prieurs ou Seigneurs en 1499 & 1502. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, *Goflanza dell' Antella*, morte en 1529 ; mais de sa seconde, *Alexandre Lapaccini*, naquit entr'autres enfans, en 1518 :

ANDRÉ GÉRINI, 1<sup>er</sup> du nom, marié, en 1546, avec *Marie Corfini*, sœur du bis-aïeul de CLÉMENT XII, dont il eut :

JÉRÔME, qui fut ;

Et OCTAVE, rapporté après son frère.

JÉRÔME GÉRINI, 11<sup>e</sup> du nom, naquit en 1547, & mourut en 1606 ; il fut père de

ANDRÉ GÉRINI, 11<sup>e</sup> du nom, qui eut pour fils :

JÉRÔME GÉRINI, 111<sup>e</sup> du nom, né en 1624, Sénateur en 1677, marié, dès l'an 1674, avec *Lucrèce Rudolphi*, Dame d'honneur de la Grande-Duchesse MARGUERITE-LOUISE D'ORLÉANS, femme de CÔME III. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans entr'autres :

ANDRÉ, qui fut ;

Et NICOLAS, reçu, en 1684, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

ANDRÉ GÉRINI, III<sup>e</sup> du nom, épousa, en 1713, *Olavie Quaratesi*, fille de *Charles*, Sénateur dépositaire, dont sont nés :

1. JÉRÔME-FRANÇOIS;
2. ANDRÉ-CHARLES;
3. Et MARIE-MADELEINE, femme de *François Gondi*, Sénateur, fils du Sénateur *Nicolas Gondi*.

OCTAVE OU OCTAVIO GÉRINI (fils puiné d'ANDRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie Corfini*), naquit en 1568, & épousa, en 1609, *Catherine de Médicis*, dont il eut quatre fils :

Les deux aînés moururent jeunes :

3. JEAN, qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut nommé Evêque de Volterra en 1650, puis de Pistoie & de Prato en 1653;
4. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES GÉRINI, né en 1616, éleva sa Maison au degré de gloire où une Famille peut monter sous un gouvernement monarchique. PHILIPPE IV, Roi d'Espagne le fit *Marquis* en 1646; il fut nommé Sénateur en 1663; Camérier ou Chambellan d'honneur du Grand-Duc FERDINAND II en 1666, & Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CÔME III, en 1670, charge dans l'exercice de laquelle il est mort en 1673. De son mariage, accordé en 1647, avec *Marie Pucci*, surnommée *Lucrèce*, fille du Sénateur *Baile-Jules Pucci*, naquirent :

PIERRE-ANTOINE, qui suit;

Et deux filles, mariées, l'une en 1669, au Sénateur *Baile-Nicolas Martelli*; & l'autre, en 1682, avec le Marquis *Foulques Rinuccini*.

PIERRE-ANTOINE GÉRINI, né Marquis, fut Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CÔME III en 1676; Maître de la Chambre du Prince FERDINAND, fils aîné de CÔME III; Envoyé du Grand-Duc vers l'Empereur LÉOPOLD, & son Lieutenant dans l'Académie de sculpture & de dessin; mourut en 1707, laissant, de son mariage, accordé en 1683, avec *Hortense della Gherardesca*, fille du Comte *Guy della Gherardesca*, Sénateur & Chevalier :

1. CHARLES-FRANÇOIS, né Marquis en 1684, mort en 1733, après avoir été Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Grand-Cunétable, & du Conseil de la Religion de cet Ordre. Il n'a eu qu'une fille, de son mariage, accordé en 1716, avec *Anne-Marie-Franceschi*, femme du Marquis *François Riccardi*, Sénateur & Chevalier;

2. JEAN, aussi Marquis, nommé Sénateur le 21 Août 1734, & du Conseil secret la même année; il fut revêtu, le 24 Juin 1736, de la qualité de Lieutenant du feu Grand-Duc JEAN-GASTON, pour recevoir, au nom de ce Prince, les hommages que toutes les Villes, Terres, Châteaux & Feudataires de l'Etat, doivent rendre ce jour-là au Souverain de Toscane. Il épousa, en 1719, *Elisabeth Antinori*, fille de *Nicolas*, Sénateur-Prieur, dont il a plusieurs enfans.

#### SECONDE BRANCHE, étahlie en Provence.

LAURENT GÉRINI, né au Levant en 1475 (fils de JEAN GÉRINI, Chevalier, originaire de Provence, & de *Marie Rose*), vint s'établir en Provence, & épousa, à Marseille, *Claire Boniface*, dont naquit :

MICHEL GÉRINI, qualifié noble & Ecuyer, quatrième aïeul de

JEAN-JACQUES DE GÉRIN, né à Toulon en 1672, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de l'Amirauté de France, au siège de la ville de Toulon, le 26 Mai 1696, & Lieutenant de l'Amirauté des Mers du Levant au siège de Marseille, le 19 Décembre 1713. Il fut maintenu dans la noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du 5 Juin 1723. De son mariage, accordé en 1700, avec *Claire de Pallas*, sont issus :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit;
  2. JEAN-JACQUES, né en 1706, Enseigne de Vaisseau;
  3. Et LOUIS-ALEXANDRE, né à Marseille en 1714, d'abord Ecclésiastique, ensuite Capitaine, en 1734, dans le Régiment de Richelieu, puis Rohan;
- Et six filles.

JEAN-JOSEPH DE GÉRIN, né en 1702, fut fait Lieutenant-Général de l'Amirauté des Mers du Levant au siège de Marseille en 1724. Commandeur des Ordres Royaux de Saint-Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1726, & l'un des Membres de l'Académie des Belles-Lettres de la ville de Marseille. Il épousa, le 5 Janvier 1723, *Madeleine Roux*, fille unique de *Jean-Baptiste-Ignace*, depuis Seigneur de Valdône en Provence, dont il a eu :

1. JEAN, né le 14 Novembre 1731, mort en 1744;
2. THÉRÈSE, née le 16 Octobre 1723;
3. Et CATHERINE-ELISABETH-FÉLICITÉ, née le 5 Novembre 1727.

Les armes : *de gueules, à 3 chaines d'or, posées en bandes ; au chef aussi d'or, chargé d'un cor de chasse, lié de gueules. Cimier : une aigle à deux têtes d'azur. Devise : cœlum, non animum malo. (Armorial général de France, reg. III, part. 1.)*

\* GERLANDE. *Blanche de Vaugelas*, héritière de *Gerlande*, en Vivarais, porta la Terre de ce nom, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, à *Artaud de Fay*, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Hermin, l'un des Chambellans du Roi Louis XI, par Brevet du 18 Juillet 1444. Voyez FAY en Velay.

GERMAIN, Ecuyer, Seigneur du Post & de la Huderie, en Normandie, Election de Falaise, ancienne Noblesse, dont les armes sont : *de gueules, à une fleur-de-lis d'argent.*

GERMINY ou GERMIGNY, Maison fort ancienne de nom & d'armes, sous le Bailliage de Saint-Mihiel en Lorraine.

JEAN, Seigneur de GERMINY, fut un des trois Seigneurs qui scellèrent de leur sceau le testament de Ferry, Duc de Lorraine, en 1303, par ordre de ce Prince.

ODET DE GERMINY est compté parmi les principaux Chevaliers qui furent pris à la bataille de Bulgnéville.

ADELIN DE GERMINY, fille de JEAN, rapporté ci-dessus, & sœur de HENRI, Doyen de Toul, & élu Evêque de Verdun en 1349, épousa, suivant un titre de 1325, *Henri du Châtel*, Chevalier, Seigneur d'Antigny, frère d'*Erard I<sup>er</sup>*, qui avoit pris une première alliance dans l'illustre Maison de *Baufremont*, des plus anciennes du Royaume, qui a eu plusieurs Chevaliers de la Toison-d'Or, & des Ordres du Roi.

Les armes de GERMINY sont : *d'azur, à un écuillon d'argent.*

\* GERMINY, en Lorraine : c'est une Terre & Seigneurie considérable, érigée en Comté, avec ses dépendances, par Lettres du 8 Février 1724, registrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & de celle de Bar, les 2 & 23 Mars suivant, en faveur de *Joseph*, Comte de *le Bègue* & du Saint-Empire, Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, & alors son Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, en considération de ses services rendus dès son jeune âge, ayant souffert la

confiscation de ses biens & la séparation de sa famille, pour suivre le Duc CHARLES V. Il rendit depuis d'importants services, en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Rîf-*wick*, pour le rétablissement de S. A. R. dans ses Etats, & au Traité d'Utrecht & de Baden ; il s'acquitta ensuite de plusieurs commissions importantes dans les Cours de France, d'Angleterre & de Hollande ; & lors de l'érection de sa Terre de *Germiny* en Comté, il fut en même tems substitué, graduellement & perpétuellement, aux aînés mâles de son nom & de ses armes. Il avoit déjà été élevé à la dignité de Comte du Saint-Empire, pour lui & ses descendants, mâles & femelles, par Diplôme du 30 Avril 1714, en considération de son ancienne Noblesse & des services que lui, ses frères, père & aïeul avoient rendus à la Maison d'Autriche, & de ceux par lui rendus au Duc LÉOPOLD, qu'il avoit toujours suivi, ayant même reçu une blessure considérable à la journée de *Temesvár*, étant près de la personne de ce Prince. Il obtint du Duc LÉOPOLD, le 12 Novembre 1715, des Lettres-d'Attache à ce Diplôme, registrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 5 Décembre suivant. Voyez BÈGUE (LE).

GERMOLES, ancienne Famille du Mâconnais, qui paroît éteinte. Elle remonte à SIMON, Seigneur de GERMOLES, vivant en 1258, qui eut pour fils :

GUILLAUME, Seigneur de GERMOLES, qui s'est marié, en 1294, avec *Marguerite de Feillens*, fille de *Gilles*, Seigneur de *Feillens*.

GEOFFROY, Seigneur de GERMOLES, vivoit en 1393, avec *Marguerite le Jays*, son épouse, dont il eut :

GODEFROY, qui suit ;

Et JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> le 25 Avril 1425, avec *Guy de Marmont*, Seigneur de Bèolt, fils de *Hugonin*, Seigneur de *Marmont*, & d'*Eléonore de Vienne* ; 2<sup>o</sup> avec *Amblard de la Baulme*, Seigneur de *Perès*, veuf de *Louise de Mathefalon*, & fils de *Perceval de la Baulme*, Seigneur de *Perès*, & d'*Isabelle des Roches* ; & 3<sup>o</sup> avec *Claude de Louvat*, Seigneur du *Pouffey*, veuf de *Philippine d'Arcieux*, & fils de *Jean*, 11<sup>e</sup> du nom. Voyez MARMONT, BAULME (LA) & LOUVAT (DE).

GODEFROY, Seigneur de GERMOLES, épousa *Jeanne de Saint-Amour*, Dame de *Vinzelles*, fille de *Humbert de Saint-Amour*, Seigneur

de Vinzelles, & de *Marguerite de Gouffier*, dont :

MARGUERITE, femme de *Jacquet de Bellecombe*, Seigneur de Banens.

On trouve encore GUILLAUME DE GERMOLES, Prieur de St.-Pierre-hors-Mâcon, vivant en 1450.

Les armes : *de gueules, à 3 bezans d'argent, 2 & 1.*

GERNICOURT (DE), Famille noble & ancienne, de laquelle étoit LUCIE DE GERNICOURT, mariée à *Jean de Belleau*, Seigneur de Châlons-le-Meldeux, dont postérité.

Les armes : *fascé d'argent & d'azur de 8 pièces, à un ecusson aussi d'argent, chargé de 7 billettes d'azur, posées 3, 3 & 1.*

GERVAIN, Famille maintenue dans son ancienne Noblesse en 1667 & 1703. Elle remonte à

PIERRE GERVAIN, Seigneur de Roquepiquet en Agénois, Capitaine de la ville de Montclar en 1492. Il avoit épousé, en 1491, *Marie de Cours*, dont vint :

BÉRTRAND GERVAIN, Seigneur de Roquepiquet, qui s'est marié, en 1526, à *Françoise de Montratier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la maison noble de Favoles. Il en eut :

GABRIEL GERVAIN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, de Favoles & de Montclar en partie, qui épousa, en 1552, *Catherine de Vinhals*, dont naquit entr'autres enfans :

JEAN DE GERVAIN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet & de Ribérolles, Gentilhomme lervant du Roi de Navarre en 1584, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes à pied dans le Régiment de Lauzun, qui, de son mariage avec *Anne de Vivant*, eut :

1 GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, père, par sa femme, *Marie Béraud*, de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, allié, le 23 Avril 1660, avec *Marie Faure du Bouquet*, dont il eut :

PAUL, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, qui épousa, le 30 Janvier 1696, *Henriette de Digeon*, fille de *Henri de Digeon*, Ecuyer, Sieur de Perrières, & d'*Isabeau-Charlotte Esné*.

2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Rasle & de Roquepiquet, qui, de son mariage avec *Marguerite du Vigier*, qu'il épousa en 1640, eut entr'autres enfans :

PIERRE-CHARLES, Ecuyer, Sieur du Vigier, marié, 1<sup>o</sup> le 27 Octobre 1673, avec *Marie de Galaré*; & 2<sup>o</sup> le 6 Avril 1682, à *Esther Guibert*, fille d'*Henri Guibert*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de Coulonges, & de *Diane de Polignac*. De ce second mariage est issu :

PIERRE-HÉCTOR, Ecuyer, Seigneur des Landes & du Vigier. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Cayeux, depuis Saint-Agnan, en 1732. Il épousa, le 8 Octobre 1714, *Jeanne Pénaud*, dont naquit, le 24 Août 1717 :

PIERRE-CHARLES DE GERVAIN DES LANDES, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 21 Mars 1732.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses du même, posées 2 en chef & 1 en pointe. (Armorial génér. de France, reg. I, part. I, p. 262.)*

GERVAIS, Famille de Bretagne, dont étoit JEAN GERVAIS, 1<sup>er</sup> du nom, compris, comme anobli par Lettres du Duc de Bretagne, son Prince Souverain, dans une procédure faite en la Paroisse de Mauron, en vertu d'une commission du 7 Janvier 1441, concernant le nombre des lieux ou maisons de cette Paroisse, contribuables aux fouages. Il eut pour fils :

PIERRE GERVAIS, Ecuyer, qui est mentionné en qualité d'un des Echançons du Duc François II, dans un état des Officiers de la Maison de ce Prince, en date de l'an 1462. Suivant un Mémoire de la Famille, il fut aussi Secrétaire du Roi; il comparut, monté & armé comme les autres Nobles du pays, à une revue des Nobles & Anoblis de l'Évêché de Saint-Malo, faite en 1479. Il eut pour petit-fils :

GUILLAUME GERVAIS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Mabonnais & de la Vallée, qui fut tonsuré en 1607, & se maria ensuite avec *Yvonne Clément*, dont il eut entr'autres enfans :

JEAN, qui suit ;

Et FRANÇOIS, Sieur de Mabonnais, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEAN GERVAIS, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Vallée, Ecuyer, eut pour femme *Perrine Goret*, dont pour fils aîné :

JEAN GERVAIS, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur

de la Vallée, mort le 31 Août 1718, qui laissa de *Jeanne-la-Divine Tranchant*, son épouse :

JEAN-PIERRE-LÉON GERVAIS-DE-LA-VALLÉE, né le 14 Décembre 1704, qui produisit, avec GUILLAUME GERVAIS, son cousin, Ecuier, Sieur de Mabonnais, pour la preuve de leur noblesse, un Arrêt du Conseil en date du 30 Octobre 1720.

#### SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS GERVAIS, Sieur de Mabonnais (second fils de GUILLAUME GERVAIS, 1<sup>er</sup> du nom, & d'*Yvonne Clément*), naquit le 10 Janvier 1635. Ayant perdu la plus grande partie de ses titres dans un incendie, arrivé à Saint-Malo en 1661, il fe désista de la qualité de noble, par acte du 12 Septembre 1668; mais ayant recouvré les titres justificatifs de sa noblesse, & GUILLAUME GERVAIS, II<sup>e</sup> du nom, son fils, étant devenu, par ses services, Exempt des Gardes-du-Corps de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent, il fut rétabli dans la possession de sa noblesse, par Arrêt du Roi, enregistré au Parlement de Bretagne le 26 Avril 1721. Ledit GUILLAUME GERVAIS, Sieur de Mabonnais, épousa *Hélène de l'Age*, dont font issus :

1. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit;
2. 3. & 4. FRANÇOIS-JÉRÔME, JEAN-BAPTISTE & PIERRE-FRANÇOIS GERVAIS, Ecuycrs.

GUILLAUME-FRANÇOIS GERVAIS, Ecuier, Sieur de Mabonnais, épousa, le 3 Janvier 1739, *Marie-Louise Potier des Chefnyes*, fille de *Jacques Potier*, Sieur des Chefnyes, & de *Louise-Françoise Roussel*.

Les armes: *d'or, à une pomme de pin de sable, placée au côté droit du chef; un merle aussi de sable, posé au côté gauche dumême chef, & un crapaud pareillement de sable, mis à la pointe de l'écu. (Armorial général de France, reg. II, part. I.)*

GERVAIS, Famille originaire de Milan, suivant la tradition, qui porte qu'elle s'y distinguoit par sa générosité & son désintéressement. Elle subsiste dans la personne de

JEAN-BAPTISTE-JOACHIM GERVAIS, marié à *Marceille*, & revêtu d'un office de Conseiller en la Sénéchaussée de la même ville.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une bande d'or, chargée de 3 G de sable, & une colombe d'argent naissante de*

*l'angle gauche de l'écu; aux 2 & 3 d'or, à un rocher de sable.* Ces trois Génigmatiques sont expliqués par ces trois mots, *Generose gerit Gervafus*, éloge qu'un Duc de Milan donna, dit-on, à un GERVAIS, qui, après une belle action, refusa généreusement la récompense qui lui étoit offerte. (Extr. du *Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, p. 73.)

GERVASI. Selon le tom. 1<sup>er</sup> de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, pag. 483, cette Famille, originaire du Milanois, qui s'établit en Dauphiné, dont une branche subsiste à Paris & l'autre en Provence, remonte à

1. PIERRE DE GERVASI, Gentilhomme Milanois, qui, s'étant retiré en France à cause des troubles qui agitoient sa patrie sous la domination du Duc Sforce, acquit des Domaines en Dauphiné, par deux actes passés en 1497, & s'établit dans cette Province. Il avoit servi avec distinction dans la guerre de Naples, fut employé dans celles qui survinrent pour la conquête du Duché de Milan, & fut tué à la bataille de Novare en 1512, laissant de *Julie Ponci*, son épouse :

1. HENRI, Ecclésiastique, lequel eut un bénéfice à Paris, il fut Docteur & Censeur en Sorbonne, & l'un des 12 Théologiens, commis pour examiner la doctrine & les écrits de Luther;
2. Et CHARLES, qui suit.

II. CHARLES DE GERVASI, Chevalier, Capitaine de 50 hommes d'armes, est dit, avec son frère, fils de PIERRE, Chevalier, & de *Julie Ponci*, dans une transaction qu'ils passèrent avec leur mère le 4 Décembre 1514. Il épousa, le 15 Janvier 1517, *Marie d'Arnaud*, d'une ancienne Maison de Dauphiné, dont vint:

III. BALTHAZAR DE GERVASI, Officier d'une Compagnie d'Ordonnance, marié, par contrat du 6 Juillet 1543, avec *Ursule de Gontier*, fille d'*Antoine*, & de *Cécile de Belle*. Leurs enfans furent:

1. SÉBASTIEN, qui suit;
2. CHARLES, mort Bénédictin;
3. Et JACQUES, Officier de Cavalerie, auteur d'une branche établie à Paris, exilante.

IV. SÉBASTIEN DE GERVASI, Ecuier, s'allia, par contrat du 10 Février 1566, à *Jeanne de Masse*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chau-



vet, & de *Lucrèce de Gaillard de Bellafaire*. Ce mariage lui donna des biens en Provence, & il eut pour fils :

V. CLAUDE DE GERVASI, Ecuier, marié, le 15 Septembre 1591, avec *Claudine Bernard*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barie, & de *Françoise de Castellane*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. BALTHAZAR, mort jeune dans les troupes ;
3. Et SÉBASTIEN, qui servit dans la Cavalerie en qualité d'Officier.

VI. JEAN DE GERVASI, Ecuier, épousa, le 16 Mai 1623, *Françoise de Martin*, fille de *Jacques*, & de *Claire de Castellane*. Il en eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, tué en Catalogne, étant Cornette au Régiment des Cravates ;
3. Et JOSEPH, qui embrassa l'état Ecclésiastique après avoir été blessé & fait prisonnier en servant dans le même Régiment.

VII. ANTOINE DE GERVASI fit hommage au Roi, le 13 Juin 1668, de la Terre de Roulet en Provence, Vigueur de Silleron, que lui apporta en dot *Madeleine de Paul*, qu'il épousa, le 25 Novembre 1652, fille de *Charles de Paul*, Seigneur de Roulet, tué au siège de Turin en 1640, à la tête du Régiment de Bonne, qu'il commandoit, & de *Marguerite du Bonet*. De leur mariage naquit :

VIII. GUILLAUME-FRANÇOIS DE GERVASI, Seigneur de Roulet, Capitaine d'Infanterie en 1692, qui s'allia, le 16 Février de la même année, avec *Suzanne Chazal*, de laquelle est issu :

IX. BLAISE DE GERVASI, Seigneur de Roufset, ci-devant Capitaine d'Infanterie, pourvu, le 26 Février 1734, de l'Office de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Provence, au siège général d'Aix. Il a épousé, 1<sup>o</sup> *Elisabeth Bonnard* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise du Broca*. Du premier lit font sortis :

1. FRANÇOIS-AUGUSTE ;
  2. LOUISE-FRANÇOISE.
- Et du second lit vinrent :
3. GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-MADELEINE, Officier dans le Régiment d'Angoumois ;
  4. BLAISE-MATHIEU-GRÉGOIRE ;
  5. Et THÉRÈSE-CATHERINE. (C'est ce que nous savons, faute de Mémoire.)

On peut consulter sur cette Famille les  
Tome IX.

*Annales de Jean Sleidan*. & *l'Histoire de l'Université de Paris*, année 1542 ; *l'Histoire de la Noblesse de Milan*, imprimée en 1717, où cette famille est citée avec honneur. Elle se trouve encore dans le Nobiliaire, composé en latin par Joseph Lody, imprimé en 1606, intitulé *Catalogus illustrium Domorum in Ducatu Mediolanensi* ; *Papiers domestiques* ; *Archives de Sa Majesté à Paris*, où on trouve un Arrêt qui confirme dans la noblesse la branche qui y est établie, &c.

Les armes : d'or, à une croix de sable, accompagnée de roses de gueules.

GESLIN, en Bretagne : d'or, à six merlettes de sable.

GESTART DE VALVILLE, Famille établie à Paris & en Normandie.

BARTHÉLEMY GESTART, Ecuier, Trésorier de France à Alençon, fut maintenu dans la noblesse le 23 Décembre 1669, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, & le 26 Juin 1700, par Jugement des Commissaires généraux du Conseil. De son mariage, accordé, par contrat du 31 Mai 1664, avec *Anne Paffart*, sont issus six enfans, entr'autres :

MICHEL GESTART DE PUISALOUX, Ecuier, Chevalier de Saint-Louis en 1714, & Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi en 1725, qui obtint, le 23 Septembre 1731, un Brevet pour en commander le quatrième bataillon, & le même jour, une commission, pour y prendre, en cette qualité, aussi bien que dans les troupes d'Infanterie, le rang de Colonel. Le Roi lui accorda, le 1<sup>er</sup> Octobre 1732, sur l'Ordre de Saint-Louis, une pension de 1000 liv., & le fit, le 15 Novembre 1734, Gouverneur de la Citadelle de Cambrai, emploi dans l'exercice duquel il mourut le 14 Mars 1743, laissant pour enfans :

1. BARTHÉLEMY-RENÉ, Ecuier, Sieur de Saint-Léger ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
3. JEAN-BAPTISTE, mort en 1748 ;
4. MARIE-ANNE, allée, en 1707, avec *Anselme Macaire*, Ecuier, Conseiller du Roi, Commissaire-Provincial des guerres du Département de Lille en Flandres.

JEAN-FRANÇOIS GESTART, Ecuier, Sieur de Valville, épousa, le 17 Mars 1734, *Marguerite-Françoise de Cairon*, fille d'*Etienne de Cairon*, Ecuier, Seigneur & Patron de Mer-

ville, & de *Marguerite Allain*. Il en a eu un fils unique, nommé

MICHEL-JEAN-BARTHÉLEMY GESTART, Ecuyer, né à Caen le 17 Juin 1736.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre flammes d'or.* (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

GESTAS, en Soule, Comminges, Guyenne & Champagne : Maison d'ancienne Chevalerie du pays de Soule, Terre limitrophe de Béarn & de la Basse-Navarre, où sont situés les Château & Seigneurie de son nom, dont les Seigneurs de Floran, branche établie dans les Comminges dès le commencement du XV<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans les titres François & vulgaires de GESTAS, de GESTAS, de GESTAAS, de GENESTAS & de GESTARS, & dans les titres latins, de *Gestaffio*, de *Gestacio*, de *Gestafis*, de *Geneflaris*, &c.

La possession d'un grand nombre de Terres, notamment de celle de son nom (vraie marque de la haute & ancienne Noblesse), de celles de Tabaille, Campagne en Soule, de Floran, de la Tour en partie, de Saux, de Saint-Marcet, d'Esquilles, d'Antichan, de la Barthe-Inard, de la Lanne en Comminges, de la Roque & de Montmaurin dans le Nébouzan, de Monbeton, de Mont-Merle, de la Seube en Astillac, de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet, de Sorbets en Armagnac, de Donjeux & de Bertrange, &c., en Champagne ; ses services & emplois militaires dans les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> & XVI<sup>e</sup> siècles ; ses alliances, toujours nobles, avec les principales Maisons du pays, comme celles de *Comminges*, de *Vizé-Saint-Elix*, de *la Tour*, de *Mauléon*, de *Noé*, de *Foix*, de *Montpezat*, de *Castillon*, de *la Roque-d'Ourdan*, de *Espagne-de-Ramefort*, de *Benque*, de *Castéras*, de *Pins*, de *Choisy*, de *Vignacourt*, &c. ; & enfin les qualifications qui sont données aux Seigneurs de GESTAS DE FLORAN, dans divers actes anciens, de *Nobles de race de père & de mère*, sont autant d'avantages qui assurent, à juste titre, à la Maison de GESTAS, un rang parmi l'ancienne Noblesse du Royaume.

Elle a produit une quantité de branches, comme celles des Seigneurs d'*Esquilles*, de *Saint-Marcet*, d'*Antichan*, de *la Seube*, de *la Lanne*, &c., & elle subsiste aujourd'hui en trois principales, savoir : celle des Seigneurs

de *Montmaurin* dans le Nébouzan ; celle des Comtes de *Bétous*, en Armagnac, & celle des Seigneurs, Marquis de l'*Espéroux*, en Champagne, Seigneurs de *Donjeux* & de *Bertrange*, qu'on va rapporter, d'après les titres originaux qui sont au pouvoir de ceux de ce nom.

Le premier connu est ARNAUD-RAYMOND, Chevalier, Seigneur de GESTAS en Soule, qui vivoit en 1070. Il fut appelé en 1080, en qualité d'un des plus anciens Gentilshommes du pays de Soule, par Aner, Abbé de Saint-Jean de Sordes, Ordre de Saint-Benoit, avec Odon, Evêque d'Oloron, Gafton, Vicomte de Béarn, pour terminer le différend de cet Abbé contre les héritiers du Seigneur de Ribehaute, près de Gestas, qui avoit ci-devant fait donation à l'Abbé & au Monastère, des dîmes & de l'Eglise du lieu de Ribehaute, vers l'an 1089. Il fut aussi pleige & garant des traité & accord faits entre Guillaume Martelli, Abbé, successeur immédiat de l'Abbé Aner, avec Loup, Seigneur de Ribehaute, concernant les mêmes dîmes & Eglise, vers l'an 1095. (Ceci est tiré du Cartulaire Latin de cette Abbaye, en parchemin, fol. 23.)

ARNAUD-RAYMOND DE GESTAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gestas, présumé fils du précédent, fut garant & caution des traité & accord faits entre Obonon, Abbé de Sordes, & la Dame Sarte Fuert, au sujet des dîmes & de l'Eglise du lieu de Ribehaute, près du Château de Gestas, au pays de Soule, vers l'an 1160, en présence de Raymond Dizest, Evêque d'Oloron, & de Garcie Loup, Seigneur d'Astiquieu.

GUILLAUME - PIERRE DE GESTAS, Seigneur dudit lieu, est mentionné dans des actes de 1220 & 1250.

BERTRAND DE GESTAS est qualifié neveu de *Bertrand*, Seigneur de *Podensac*, qui, par son testament fait à Bayonne en 1296, lui légua une somme d'argent. (Voyez les Archives du Roi à Pau, & à la Bibliothèque Royale à Paris.)

ARNAUD-RAYMOND DE GESTAS, Damoiseau, Seigneur de Gestas, présumé fils de BERTRAND, assista, en qualité d'un des principaux Seigneurs du pays de Soule, aux accord & règlement faits avec Amanieu d'Albret, Vicomte de Tartas, & la principale Noblesse du pays de Mixe, au sujet du différend qui étoit entre les habitans des terres de Soule & de Mixe, sur les bornes & limites des deux pays, par

acte du 30 Avril 1320. Il paroît avoir été père de

BERNARD, Chevalier, Seigneur DE GESTAS, de Campagne & de Tabaille, qui servoit en la Compagnie de Bernard de Béarn, dans les guerres contre les Anglois, avec les Comtes de Foix, de Comminges, & la principale Noblesse de Soule, Béarn & Gascogne, en 1333, 36, 37, 1340, &c. Jeanne de Lautreç lui légua 120 livres par son testament de l'an 1343. Il fut un des garants du traité de paix fait en 1346, entre les Seigneurs d'Albret & de Guiche, & le Seigneur de Gramont de Navarre. Il eut pour successeur :

I. ARNAUD-RAYMOND, Chevalier, Seigneur DE GESTAS, de Campagne, de Tabaille, depuis lequel on a une filiation suivie par titres originaux. Il approuva, en qualité de Seigneur direct de Gestas en Soule, la vente de certains fiefs & rentes mouvans de lui, faite par noble Garcia-Arnaud de Saint-Estevan, le 19 Juin 1377. Il servit avec les Comtes de Foix, de Comminges, & la principale Noblesse de Guyenne & de Gascogne, en 1370, 76, 77, 1380, &c. Il passa un compromis, assillé de noble GASTON DE GESTAS, son fils aîné, avec Garcia-Arnaud de Meritein, Seigneur de Nabas, au sujet d'un différend pour certains fiefs dépendans de sa Seigneurie de GESTAS, qu'ils soumirent à la décision de Bernard de Navailles, Seigneur, Abbé-Lai d'Aluy, & d'autres Seigneurs, ses parens & amis. par acte du mois d'Octobre 1415. Il eut pour enfans de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. & 2. GASTON & ARNAUD-RAYMOND, desquels probablement la postérité est éteinte ;
3. Et ARNAUD-GUILLAUME, qui suit.

II. ARNAUD-GUILLAUME DE GESTAS, né en 1388, qualifié de *Damoiseau* & d'*Ecuyer*, Seigneur de Floran, & Co-Seigneur de la Tour en Comminges, donna quittance de ses droits paternels & maternels, à GASTON DE GESTAS, son frère aîné, Seigneur de Gestas, par acte passé devant *Bernard de Platea*, Notaire de la ville de Navarrenx. le 1<sup>er</sup> Novembre 1418. Il est mentionné dans des actes des années 1424, 31, 36, 37, 38 & 1440; servit avec la principale Noblesse de Gascogne, sous les Comtes de Foix & de Comminges, contre les Anglois, en 1424, 1431, &c., & mourut vers l'an 1454, laissant pour fils & successeur :

BERNARD, qui suit ;

Et MARIE, femme de *Jean-Roger de Castéras*, fils aîné de *Pons de Castéras* Seigneur du dit lieu & de Campagne en Foix, lequel, par son testament de l'an 1493, déclare avoir été payé de sa dot par BERNARD DE GESTAS, son beau-frère, Seigneur de Floran.

III. BERNARD DE GESTAS, né en 1415, qualifié de *Damoiseau* & d'*Ecuyer*, Seigneur de Floran & de Saux, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, servit dans les guerres contre les Anglois en 1442, 45 & 1450. Il est mentionné dans des actes des années 1443, 50, 54, 57, 58, 60, 80, 83, 90, 98 & 1499, & fit foi & hommage de ses terres, avec Justices haute, moyenne & basse, à Odet d'Aydié, Comte de Comminges, le 18 Janvier 1474. Il étoit mort en 1500, & avoit épousé *Marie de Comminges*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. RAYMOND ;
3. Et IZARD, Seigneur d'Esquilles, marié du consentement de son pere & de JEAN, son frère aîné, contrat reçu par *Navails*, Notaire de Saint-Gaudens en 1491, avec *Honoréte de la Tour*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de la Tour & de Liouis. Il est qualifié dans ce contrat, ainsi que son épouse, de noble de race de père & de mère.

IV. JEAN DE GESTAS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, surnommé aussi de *Comminges*, à cause de sa mère, dans plusieurs actes, Seigneur de Floran, de Saux & de Saint-Marcet, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, servit, avec la principale Noblesse du pays, sous la charge du Comte d'Alarac, en 1499, & fut marié, le 17 Juin 1481, en présence de ses père & mere, au Château d'Alan, par Jean de Foix, Evêque de Comminges, avec *Jeanne de Fize*, fille de *Fortanier*, Seigneur de Saint-Elix. Il donna quittance de partie de sa dot, conjointement avec son père, acte reçu par *de Pardenis*, Pretre, Notaire & Secrétaire de Jean de Foix, Evêque de Comminges, le 12 Février 1483 ; & elle testa devant *Galteri*, Notaire, le 20 Novembre 1523. De ce mariage vinrent :

1. GAILLARD, qui suit ;
2. PIERRE, auteur des Seigneurs de *Saint-Marcet*, lequel fut père de

ARNAUD-GUILLAUME, Seigneur de Saint-Marcet, allié avec *Marie de Comminges*, dont il eut :

PIERRE & CHARLES, dont la postérité est éteinte.

3. MARIE, femme, par contrat de l'an 1516, de *Gaillardet de Montferrier*, Capitaine, Châtelain de Hontaigné;
4. Autre MARIE, dite GASCOGNE DE GESTAS, épouse de *Gaston de la Tour*, Seigneur de Landorthe, à laquelle *Madeleine de Foix*, veuve de *Raymond de Comminges*, Seigneur de Roquefort & de Bélella, légua une somme de 300 livres par son testament du 14 Avril 1524;
5. & 6. MARGUERITE & GAILLARDE, auxquelles ladite *Madeleine de Foix* légua à chacune aussi 300 livres par son testament;
7. Autre MARIE, femme de *Roger de la Passe*;
8. Et BERNARDE, mariée à *Raymond-Jean de Coiret*.

V. GAILLARD DE GESTAS, Ecuier, Seigneur de Floran, de Saux, de Montmaurin, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, partagea avec PIERRE DE GESTAS, son frère, Seigneur de Saint-Marcet, devant *Barus*, Notaire d'Aurignac, le 30 Août 1524. Il servit dans la Compagnie des hommes d'armes des Ordonnances du Roi de Navarre en 1540 & 1544; fit foi & hommage, & donna le dénombrement de ses terres devant le Sénéchal de Toulouse, Commissaire du Roi en 1540 & 1554; acquit les terres de Montmaurin en Nébouzan, par acte du 4 Juin 1546; testa au Château de Floran, devant *Savy & Bonety*, Notaires, le 10 Juillet 1558, & fut inhumé, ainsi qu'il l'avoit ordonné, dans le tombeau de ses ancêtres, dans l'Eglise de l'Abbaye de Bonnefond, au Diocèse de Comminges, où l'on voit ses armes & son épitaphe. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Mauléon*, laquelle testa en 1532; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Juin 1536, *Jeanne de la Tour*, fille de *Jean*, Seigneur de Lioux, laquelle testa le 17 Décembre 1575. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, mort sans alliance;
2. JEAN, mort en 1592, sans laisser de postérité de son mariage avec *Anne de Noé*, fille de *Roger*, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé & de l'Isle;
3. JEANNE, femme de *Bezian*, Seigneur de la Tour.

Et du second lit vinrent :

4. Autre JEAN, marié avec *Françoise de Montpezat*, dont on ignore la postérité;
5. Autre JEAN, qui suit;
6. & 7. LAURENT & JEAN, desquels on ignore le sort;
8. BEZIAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Bétous* en Armagnac, rapportée ci-après;

9. MANAUD, qui, étant au service d'Espagne, fit son testament à Madrid en 1575;
10. NICOLAS;
11. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 2 Février 1573, avec *Jean de Martres*, Seigneur de Mont.

VI. JEAN DE GESTAS, 11<sup>e</sup> du nom, fut Seigneur de Lias, puis de Floran & de Montmaurin, par la mort sans enfans de ses frères aînés. Ses droits légitimaires furent réglés, ainsi que ceux de ses autres frères & sœurs, avec JEAN DE GESTAS, leur aîné, par Sentences & actes des années 1563, 64, 66 & 1568, & servit dans les Compagnies des Ordonnances du Roi en 1568, 1570 & suivantes. HENRI III lui écrivit de Blois, le 23 Mars 1577, pour lui demander ses secours & services, & ceux de ses parens & amis. Il fut aussi honoré de plusieurs Lettres du Roi HENRI IV, & de commissions importantes, en 1571 & 1583. Il testa devant *Daflel*, Notaire de Saint-Gaudens, le 10 Janvier 1607, & avoit épousé, par contrat du 23 Octobre 1583, *Ijabeau d'Aroux*, veuve de *San-Garcie de Beaufort*, Seigneur de Roquettes, laquelle testa le 24 Janvier 1634, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. Autre JEAN, que nous croyons auteur de la branche des Seigneurs de l'*Esperoux*, *Donjeux & Bertrange*, en Champagne, rapportée ci-après;
3. GABRIEL;
4. Et SIMON, marié avec *Louise de la Tour*, fille de *Guy*, Seigneur, Baron de Lioux, & d'*Anne d'Espagne-de-Barafort*.

VII. JEAN DE GESTAS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Floran & de Montmaurin, Co-Seigneur de la Tour, rendit hommage de ses terres au Roi en 1612, transigea avec ses frères en 1620, & fit son testament devant *Champhre*, Notaire de Saint-Gaudens, le 20 Avril 1654. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Hippolyte de la Tour*, morte sans enfans; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Jean Chandon*, Notaire de Pelfan, le 7 Avril 1614, *Charlotte du Garané*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pépicux, & de *Françoise d'Esparbès*, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. SIMON;
3. JEANNE, mariée, le 16 Février 1624, avec *François-Mathieu d'Isaiguier*, Seigneur de Mérinville;
4. Et CATHERINE, épouse de *Blaise de Roquebert*, Seigneur de Sergès.

VIII. GABRIEL DE GESTAS, Seigneur de Floran & de Montmaurin, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par M. Pellot, Intendant & Commissaire départi en la Généralité de Guyenne en 1666. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1646, *Marie de Junca*, fille de *Jean*, Seigneur de Doublet, & de *Marguerite Daignan-du-Sendat*. Leurs enfans furent :

JEAN, qui suit ;

Et ANNE, apanagée de la Terre de Floran, qu'elle porta en mariage à *Irénée d'Aspe*.

IX. JEAN DE GESTAS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montmaurin, Syndic de la Noblesse des Etats de Nebouzan, testa le 20 Mai 1705. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1695, *Isabeau de Minut*, fille de *Jacques-Georges*, Seigneur, Marquis de Calléras, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin-Etranger, & d'*Isabeau de Raoul*. De ce mariage sont issus :

JEAN-GEORGES, qui suit ;

Et EMMANUEL.

X. JEAN-GEORGES DE GESTAS, Seigneur de Montmaurin, né le 11 Juillet 1699, Syndic de la Noblesse des Etats du Nebouzan, épousa, par contrat de l'an 1725, *Marie de Pautfa*, fille de *Pierre*, Seigneur de Martillerre & de la Garde, & de *Marguerite de Lordat*, dont :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. 3. & 4. BERNARD, LOUIS & GUILLAUME ;
5. & 6. Et deux filles, Religieuses.

XI. GABRIEL DE GESTAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montmaurin, a épousé, par contrat de l'an 1758, *Catherine de la Irle-de-Daroles*, dont :

1. JEAN-BERNARD-ALEXANDRE, né en 1764 ;
2. & 3. JACQUES & DOMINIQUE ;
4. & 5. MARIE-ANNE & MARIE-JEANNE-BERNARDE.

#### BRANCHE

des Seigneurs, Comtes de BÉTOUS en Armagnac.

VI. BÉZIAN DE GESTAS, fils puiné de GAILLARD, Seigneur de Floran & de Montmaurin, & de *Jeanne de la Tour*, sa seconde femme, étoit mineur & sous la garde noble de *PIERRE DE GESTAS*, Seigneur de Saint-Marcel, en 1563, lors de la Sentence arbitrale rendue par *Bertrand de Comminges*, *Philippe de la Barthe*, *Bernard de Saint-Paf-*

*toi*, ses parens, entre lui, LAURENT, JEAN & NICOLAS DE GESTAS, les frères, & noble JEAN DE GESTAS, Seigneur de Floran, leur aîné, au sujet de leurs droits sur la succession de GAILLARD DE GESTAS, leur père. Il donna quittance de partie de ses droits, le 8 Août 1586, & transigea pour le restant avec son neveu, JEAN DE GESTAS, Seigneur de Floran, par acte du 4 Juin 1611. La Princesse d'Élle lui écrivit de Paris le 22 Octobre 1587, pour lui demander ses bons offices & services. Il fit son testament devant de *Costeret*, Notaire, le 14 Juin 1615, & avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1577, *Violente de Saint-Marcel*, Dame de Bétous, de Bouzon, Bouzonet & de Sorbets, dans le Comté d'Armagnac, dont il eut :

JEAN-JACQUES, qui suit,

Et JAYME ou JACQUETTE, mariée, le 14 Novembre 1603, avec *Jean-François de la Roque*, Seigneur de la Roque-d'Ourdan.

VII. JEAN-JACQUES DE GESTAS, Seigneur de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet & de Sorbets en Armagnac, se distingua au siège de Montauban en 1621. Le Duc d'Épernon lui écrivit le 4 Juin 1625, pour l'inviter à se rendre à Moissac, avec le meilleur équipage de chevaux & d'armes possible, pour l'aider à servir Sa Majesté. Il avoit épousé, contrat reçu par la *Mothe*, Notaire, le 12 Décembre 1612, *Charlotte de Castillon*, fille de *Michel*, Seigneur de Mauvezin, & de *Charlotte de Lupiac*, sœur de *Jean de Lupiac*, Seigneur de Montcaulin, Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. CHARLES, dit *le Chevalier de Bétous*, ancien Capitaine d'infanterie, qui, s'étant distingué dans la guerre d'Espagne & de Catalogne, mourut de la suite de ses blessures aux eaux de Barèges, le 10 Mai 1655 ;
3. PHILIPPE, aussi Capitaine d'infanterie, mort à Charleville au retour du siège de Maëstricht, en 1678 ;
4. JEANNE, mariée avec *François de Mont*, Seigneur de Gellenave ;
5. Et FRISE, femme de *Jean d'Antras*, Seigneur de Saint-Julien.

VIII. JEAN DE GESTAS, I<sup>er</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet & de Sorbets, Capitaine au Régiment de Roquelaure, Infanterie, partagea avec ses frères & sœurs, par acte des 16 Dé-

cembre 1650 & 27 Août 1651. Les Ducs d'Epéron & de Roquelaure lui écrivirent plusieurs Lettres concernant le service du Roi. Il se trouva au siège de Bordeaux en 1649; eut acte de représentation de ses titres de noblesse d'extraction, devant M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 30 Août 1666, & testa le 19 Juillet 1680. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mars 1644, *Jeanne de Pins*, fille du Seigneur du *Bourg*, & de *Gabrielle de Terfac de Montbérault*. Il donna quittance de la dot de son épouse, par acte du 17 Juin 1645, & laissa pour enfans :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. JEAN-LOUIS, Seigneur de la Matière ;
3. Et MARIE-ANNE, alliée, le 18 Mai 1680, avec *Alexandre de Pomier*, Seigneur, Baron de Bourdens en Marfan.

IX. JEAN-JACQUES DE GESTAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bétous, Bouzon, Bouzonet & Sorbets, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, en 1660, & années suivantes, eut acte de la représentation de ses titres de noblesse, devant M. le Pelletier de la Houfflaye, Intendant de Guyenne, en 1698. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 23 Février 1686, *Marie de Pins*, morte sans enfans en 1696, fille de *Philippe*, Seigneur d'Aulagnère, & de *Marie de Caulet-de-Gramont*; & 2<sup>o</sup> le 8 Novembre 1718, *Marguerite de Mont*, fille de *Jean*, Seigneur de Gellenave, & d'*Hilaire de Vergès-de-la-Salle*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. & 3. GABRIELLE & HILAIRE, Demoiselles.

X. HENRI DE GESTAS, Chevalier, Comte de Bétous, Seigneur de Bouzon, Bouzonet, Sorbets, &c., obtint du Roi, le 10 Mai 1768, une pension de 2000 livres. Voici les propres termes du Brevet de Sa Majesté : *Le Roi étant à Versailles, en son Conseil, & voulant donner une marque de sa bienveillance au Sieur HENRI DE GESTAS, Comte de Bétous, & le mettre en état de se soutenir d'une manière convenable à sa naissance, Sa Majesté lui a accordé & fait don de 2000 livres de pension, dont jouissoit la sene Dame de Sabran, de la Maison de Foix, sa proche parente.* Il a épousé, par contrat du 9 Décembre 1744, *Louise-Théodore de Podenas*, fille d'*Adrien*, Marquis de Villepinte, & de *Louise-Charlotte de Noaillan-de-Lamézan*, nièce de la Comtesse de Foix, & cousine germaine de

seu le Comtesse de Sabran. De ce mariage font issus :

1. PHILIPPE-MARTIN-LOUIS-HECTOR, Marquis DE GESTAS, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, ensuite Capitaine de Cavalerie, par commission du 24 Juin 1773 ;
2. 3. & 4. LOUISE-THÉODORE, ROSE & HILAIRE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de L'ESPEROUX, DONJEU & BERTRANGE, en Champagne.

VII. JEAN DE GESTAS, que nous croyons second fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lias, puis de Floran & de Montmaurin, & d'*Ijabeau d'Aroux*, fut Seigneur de la Peyrouse ou l'Espéroux, Capitaine au Régiment de Montauzier, Commandant pour le Roi des Ville & Marquisat de Nomeny, & épousa, par contrat du 19 Mars 1639, *Catherine de Norroy*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur des Ferrières, & de *N... de Flotte*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. GEORGES DE GESTAS, Chevalier, Marquis de l'Espéroux, Seigneur des Ferrières, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Thionville, & Lieutenant de Roi de Brifach. Il épousa, par contrat du 24 Mai 1675, *Marie-Thérèse de Maguin*, Dame de Bertrange, dont :

IX. CHARLES DE GESTAS, Marquis de l'Espéroux, des Ferrières & de Bertrange, mort à l'âge de 22 ans, en 1710, étant Aide-de-Camp de M. le Duc de Vendôme. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1706, *Madeleine de Choisy*, Dame de Donjeux en Champagne, dont :

1. CHARLES-JEAN-HENRI, qui suit ;
2. Et GEORGES-CHARLES, Marquis de l'Espéroux, mort le 10 Septembre 1737, sans avoir pris d'alliance.

X. CHARLES-JEAN-HENRI DE GESTAS, Marquis de l'Espéroux, Seigneur de Donjeux & de Bertrange, né le 8 Octobre 1709, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 30 Avril 1770, avoit épousé, par dispense de Rome, le 15 Avril 1744, *Marie-Marguerite de Vignacourt*, sa cousine germaine, fille unique de *Conrad-Robert de Vignacourt*, Comte de Marimont, & de *Marie de Choisy*, Dame de Thiéblemont, dont :

1. CHARLES-SÉBASTIEN-HUBERT, Comte DE GESTAS, né le 2 Novembre 1752, Officier au Régiment du Roi, Infanterie ;

2. Et DAVID-GEORGES-THOMAS-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité, aussi Officier au même Régiment.

BRANCHE

des Seigneurs de BRANA & de MARUN, suivant le Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, en 1666.

I. GAILLARD DE GESTAS, Seigneur de Brana, testa le 1<sup>er</sup> Octobre 1498, & avoit épousé *Pérette de Bavona*; il en eut :

II. PIERRE DE GESTAS, Seigneur de Brana, qui fit son testament le 28 Février 1531. De son mariage avec *Catherine de Seicla* naquirent :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. & 3. JEAN & BERDOLET.

III. ARNAUD DE GESTAS, Seigneur de Brana, testa le 7 Avril 1539, & eut de *Rimette de Guillot*, son épouse :

IV. PIERRE DE GESTAS, Seigneur de Brana, qui s'eût marié, 1<sup>o</sup> avec *Constance d'Hélie*; & 2<sup>o</sup> avec *Catherine de Benque*, qui testa le 3 Mai 1587. Du premier lit virent :

1. & 2. DURAND-JEAN & JEAN;
  3. ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1617 ;
  4. & 5. LISETTE & MARGUERITE.
- Et du second lit il eut :
6. PIERRE-DURAND, qui suit.

V. PIERRE-DURAND DE GESTAS, Seigneur de Brana & de Marun, testa en 1637, & avoit épousé, en 1624, *Anne du Garand de Pépioux*. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. JEAN-JACQUES & BERNARD ;
4. Et BERTIANDE.

VI. JEAN DE GESTAS, Seigneur de Brana & de Marun, s'allia, en 1667, avec *Marthe de Saint-Pastou de Saleru*, de laquelle vint entr'autres enfans :

ANTOINE DE GESTAS, Seigneur de Marun en 1690.

Les armes de GESTAS, sont : *d'azur, à la tour ouverte, ajourée & crénelée d'argent, maçonnée de sable.*

Les Seigneurs de l'*Esperoux* & de *Donjeux* en Champagne portent : *d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la tour d'argent.* (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

\* GESVES, Seigneurie dans le Comté de Namur, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 19 Avril 1649, enregistrees à Lille, en faveur & en considération des services de *Louis-François Verreycken*, Chevalier, Baron de Bonlez, Seigneur de Sart, Humme, Impden, Ruart, &c.

\* GESVRES ou TRESMES, dans la Brie Champenoise : Terre & Seigneurie portée en mariage par *Jeanne Cueillette*, fille de *Jean*, Contrôleur-Général des Finances en Languedoc, à *Jacques Potier*, Seigneur du Blanc-Mesnil, Conseiller au Parlement de Paris, dont les deux fils, *Nicolas* & *Louis*, ont fait les deux branches de *Novion* & de *Gesvres*. C'est en faveur du dernier que cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1626, registrées au Parlement le 26 Juin suivant.

LOUIS POTIER, Marquis de *Gesvres*, fut Secrétaire d'Etat, & mourut le 25 Mars 1630. Son fils, RENÉ POTIER, fut créé Duc de *Gesvres* & Pair de France en Novembre 1648, reçu le 15 Decembre 1663, le démit en 1669, & mourut le 1<sup>er</sup> Février 1670. La Terre de *Gesvres* fut érigée en Duché-Pairie, par mutation du nom de *Tresmes*, en Juillet 1670, en faveur de son fils, LÉON POTIER, Duc de *Gesvres*, grand-père du feu Duc de *Gesvres*, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris, décédé en 1757. Voyez POTIER. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tome III.)

GEVALOIS : *d'argent, à l'arbre de foinple.*

\* GÉVAUDAN, Pays qui fait partie du Bas-Languedoc, & a eu les Comtes particuliers, ensuite les Vicomtes. Du tems de César, le *Gevaudan* étoit habité par les *Gabales* ou *Gabali*. Sous HONORIUS, ce pays se trouvoit compris dans l'Aquitaine première. Dans la décadence de l'Empire Romain, les *Wisigoths* s'emparèrent du *Gevaudan*; mais Clovis les en chassa, après la bataille de Vouillé ou Voelade, & réunit le *Gevaudan* à l'Aquitaine. Depuis ce pays suivit le sort de cette Pvince. Il obéit successivement aux Rois d'Aquitaine, aux Ducs de ce nom, & aux Comtes de Toulouse, Ducs de la première Aquitaine.

Vers l'an 919, *Ermengaud*, second fils

d'*Eudes*, Comte de Toulouse, eut en partage le *Gévaudan*, avec titre de *Comté*, & mourut en 936. Sa postérité jouit du Comté de *Gévaudan* pendant 100 ans & plus. Ce Comté retourna ensuite aux Comtes de Toulouse. *Pons*, Comte de Toulouse, étoit aussi Comte de *Gévaudan* en 1060. A *Pons* succéda son fils *Raymond*, dit de *Saint-Gilles*, le même qui quitta le titre de Duc d'Aquitaine, & prit celui de Duc de Narbonne. Ce prince mourut en 1105. On prétend que c'est lui qui aliéna le Comté de *Gévaudan* en faveur des Evêques de Mende.

En 1161, *Adelbert*, Evêque de Mende, étant venu faire hommage de son Evêché au Roi Louis VII, obtint un diplôme, appelé *Bulle d'or*, par lequel le Roi accorda à cet Evêque & à ses successeurs les droits régaliens. Cette Charte est le principal fondement de l'autorité temporelle dont les Evêques de Mende jouissent dans leur Diocèse.

Malgré l'aliénation qui avoit été faite du *Gévaudan*, par le Duc *Raymond*, dit de *Saint-Gilles*, ce pays eut encore des Vicomtes, qui avoient commencé dès l'an 951, par *Bernard*, fils de *Bérenger*, Vicomte de Milhaud, & issu vraisemblablement des Comtes de Toulouse, Ducs d'Aquitaine. La Vicomté du *Gévaudan*, dont les titulaires devinrent, par alliance, Comtes de Provence & de Barcelone, passa aussi, par alliance, aux Rois d'Aragon, issus de Douce I<sup>er</sup>. *PIERRE II*, Roi d'Aragon, mort en 1213, l'engagea à *Raymond VI*, dit *le Vieux*, Comte de Toulouse, qui mourut en 1222. Ce Comte ayant été excommunié à cause de la protection qu'il donnoit aux Albigeois, l'Evêque de Mende prétendit la confiscation de la Vicomté du *Gévaudan*, en qualité de Seigneur de ce pays. L'an 1258, *SAINT LOUIS* fit une transaction avec le Roi d'Aragon, qui lui céda ses droits sur les Vicomtés de Milhaud & de Grèzes ou Gévaudan. En 1265 & 1266, *Odillon*, Evêque de Mende, céda au Roi la Souveraineté qu'il prétendoit, & le Roi lui donna divers biens en échange. *PHILIPPE-le-Bel* fit, en 1306, un traité de partage avec *Guillaume*, Evêque de Mende; il lui laissa, & à ses successeurs, le titre de Comte de *Gévaudan*, & lui donna la moitié de la Ville. (*Didion. des Gaules*, tome III.)

\* GEX, Pays, avec titre de Seigneurie &

de *Baronnie*, dont la Ville de ce nom est la Capitale. La Baronnie de *Gex* relevoit autrefois des Comtes de Genevois (de Genève), & elle a été possédée par des cadets des Comtes de ce nom. Elle passa ensuite dans la Maison de *Joinville*. Le Comte de Savoie faisoit, en 1353, cette *Baronnie*, & l'unit à son Domaine, parce que le Seigneur refusoit de lui rendre hommage. Elle est revenue à la Couronne avec la Bresse & le Bugey, dont elle avoit suivi le sort plus anciennement. Elle a été, depuis, engagée à la Maison de Bourbon-Condé.

GEYER D'ORTH. Voici ce que nous apprend, sur cette Famille de Suède, un Mémoire dressé sur des Diplômes & investitures de fiefs, émanés des Rois de Suède & Empereur, Généalogie, extraits mortuaires, monumens, contrats de mariage, certificats, extraits de mariage & de baptême, traduits de la Langue Suédoise & Allemande, rendus conforme en sens & substance aux originaux, dûment légalisés & homologués: ce Mémoire fait & signé par *Daurange*, Notaire, Tabellion & Garde-Notes de Soralle, le 2 Janvier 1772, est contrôlé ledit jour par *Grandjean*, Contrôleur au même lieu.

I. JEAN-ADAM DE GEYER D'ORTH, Général-Major de la Cavalerie Suédoise, anobli, en 1533, par *GUSTAVE I<sup>er</sup>*, Roi de Suède, des Goths & Vandales, en récompense des fidèles & distingués services rendus dans les guerres à la Maison Royale de Suède, obtint, avec toutes les franchises & prérogatives de la Noblesse d'Epée, les armes & marques d'honneur. Il avoit épousé *Christine de Loewenhaupt*, & en eut:

ULRICH;

Et JEAN, qui suit.

II. JEAN DE GEYER D'ORTH, Général-Feld-Maréchal sous les Empereurs FERDINAND II, FERDINAND III & LÉOPOLD, prit d'assaut, en 1631, les Ville & Citadelle de Magdebourg, & sauva la vie à une Comtesse de Rosenthal, âgée de 12 ans, qu'il trouva cachée sous un bois de lit, dans la Maison des Comtes de Rosenthal. Il la conduisit à Vienne où il l'offrit à l'Impératrice, qui daigna lui servir de mère pendant quatre ans. Ensuite il l'épousa & en eut trois fils. Deux restèrent, savoir:

ADAM, qui suit;



Et N... de GEYER d'ORTH, Lieutenant-Colonel, tué près d'Ofen en Hongrie, sous les ordres de son père. C'est ce qui est authentiquement prouvé & certifié par un grand parchemin en idiôme Allemand, daté de Raab le 14 Juin 1696, auquel est attaché, après un quadruple cordon de soie, un sceau sur cire vermeille, enfermé dans une boîte, délivré par Jean-Sigismond de Rothal, Comte du Saint-Empire Romain, Chambellan & Chef de Justice de S. M. I. & R. dans le Marquisat de Moravie, Chambellan & Garde d'Argenterie héréditaire du Duché de Styrie.

III. ADAM DE GEYER d'ORTH, Colonel propriétaire d'un Régiment en Empire, épousa *Judith-Eve*, Baronne de *Waldpot*, dont la mère étoit une Comtesse d'*Auersberg*. De son mariage vintrent neuf garçons & deux filles. L'aîné des fils, nommé

IV. JEAN-ADAM DE GEYER d'ORTH, Capitaine dans les Impériaux, demeuroit & mourut à Birlatt en 1670, où il fut connu pour être d'une haute & très-distinguée noblesse, ce qui est prouvé par le certificat de Jean-Adam Moebus, Pasteur de Birlatt, & de tous les anciens dudit lieu, en date du 16 Avril 1741, dûment légalisé par le grand Bailliage de Wiesbaden. Il obtint de S. M. I. FERDINAND III la confirmation & investiture du hiel situé dans le Palatinat, près de N. ulladt sur la Harth, nommé *Wintzingen*, avec la poste Impériale en dépendance, toutes les franchises & privilèges y annexés, pour lui & ses hoirs, & descendants de l'un & l'autre sexe; & cela en considération des agréables & vaillans services que ses aïeux & pères ont rendus à l'Empire, & à la Cour Palatine, par une conduite fidèle & louable, dans les guerres d'Espagne & de l'Empire, où ils se sont comportés en *peux Chevaliers & braves Officiers*, & notamment son aïeul & grand-père JEAN DE GEYER d'ORTH, Général-Feld-Maréchal, qui étoit doué de toute noblesse, vertu & valeur, ayant, de tout souvenir, pris d'assaut la ville de Magdebourg. Le tout ainsi mentionné dans l'idiôme Allemand, donné à Vienne en 1641, traduit d'un grand parchemin signé par S. M. FERDINAND III, & par le Comte Ferdinand de Kurz. Plus bas est écrit : *ad mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium*, & dessous signé *Jean Saldener*, avec paraphe. Au Diplôme est attaché, après un quadruple cordon de fil d'or & contenu dans une boîte, le sceau secret de

Tome IX.

l'Empire sur cire vermeille. Il avoit épousé *Anne-Elisabeth*, Baronne de *Plettenberg*, de laquelle il eut quatre fils, entr'autres :

V. JEAN-DAVID, Capitaine de Cavalerie en Empire, lequel, par les guerres, perdit ses titres primitifs. Ayant cependant connoissance de l'origine de sa Famille, dont il prouva suffisamment la descendance à S. M. CHARLES XII, il obtint non-seulement par ordre de ce Prince, un extrait des archives de ses anciens titres, accordés par le Roi GUSTAVE 1<sup>er</sup>, en 1533, à son ancêtre JEAN-ADAM DE GEYER d'ORTH, Général-Major de sa Cavalerie, & à ses hoirs & descendants; mais S. M. CHARLES confirma cette ancienne extraction à lui, & à ses descendans de l'un & de l'autre sexe, lui faisant expédier à Stockholm, en 1701, un Diplôme en idiôme Suédois, dans lequel ses anciennes armes sont peintes & blasonnées. A ce Diplôme, signé par S. M. Suédoise & le Comte *Piper*, est attaché, après un cordon de soie noire, bleue & blanche, le sceau secret en cire verte. Ce qui est suffisamment expliqué par des traductions authentiques & dûment légalisées de la langue Suédoise en Allemand, & de l'Allemand en François, jointes à l'original. Ce JEAN-DAVID avoit épousé *Marie-Thérèse de Felsenberg*, dont :

1. JOSEPH-HENRI qui suit;
2. JEAN-DAVID, Capitaine des Courassiers au Régiment de Caraffa en Empire. Quoique son frère aîné eut changé de Religion, il vint le voir à Soralle en Lorraine, où il s'étoit établi. Il y resta quelque tems & se retira à Worms en Suisse, où il décéda le 29 Décembre 1717, suivant son extrait mortuaire;
3. RHEINHARD;
4. MARIE-ELISABETH, morte peu avancée en âge;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, veuve du Baron de *Born*, Lieutenant-Colonel.

VI. JOSEPH-HENRI DE GEYER d'ORTH quitta en bas âge son pays, voyagea long-tems, servit en France, où il changea de Religion, & se fit Catholique, fut Capitaine d'Artillerie, & hérita, avec sa sœur cadette, de son frère JEAN-DAVID DE GEYER, mort à Worms. Il décéda le 11 Juillet 1730, & fut inhumé dans le chœur de la principale Eglise de Soralle, sous la tombe de la seconde femme, sur laquelle on voit ses armes, telles que nous en donnerons l'explication à la fin de cet article. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie-Catherine des Indes*; &

M

20 en 1702, *Marie-Elisabeth de Colmann*, dont la mère avoit épousé, en secondes noces, le Seigneur de *Humbert*, demeurant à Heilbrenng. Du premier lit eut beaucoup d'enfans, entr'autres :

HENRI-ÉTIENNE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

FRANÇOIS-JOSEPH, dit DOM FERDINAND DE GEYER, Religieux de l'Abbaye de Metloch-sur-la-Sarre.

VII. HENRI-ÉTIENNE DE GEYER D'ORTH, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, ensuite Aide-Major dans le Corps de Kleinholtz, est mort chez son beau-père, de la suite de plusieurs blessures de feu & de sabre qu'il reçut au service de France, le 15 Janvier 1745. Il avoit épousé, à Klingen-Munster, le 7 Octobre 1738, *Louise de Jungkenn*, fille de *Georges-Louis*, Baron de Jungkenn, Münzer, de Mohrenflam, & Grand-Bailli de Landeck au Palatinat, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Thérèse*, née Baronne de *Frankenberg*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, dont il ne reste que

VIII. LÉOPOLD-HENRI DE GEYER D'ORTH, reçu, sur ses preuves faites, à l'École Royale-Militaire, suivant des lettres à lui adressées, en date des 9 Juillet & 23 Octobre 1753, par M. de la Galaisière, Chancelier de Lorraine, & M. Paris-du-Vernet. Il a servi ensuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marck, Infanterie Allemande, où il a été réformé, & a épousé, le 1<sup>er</sup> Juillet 1765, *Marie-Marguerite de Heyssen*, fille de *Thomas*, Chevalier du Saint-Empire, & de feu *Hélène de Chardon-de-Peilling*, dont il n'a eu que deux filles :

ANNE-LOUISE, née le 17 Février 1766 ;

ET MARGUERITE, née le 23 Juin 1767.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, chargé en pointe d'un Geyer ou Vautour de même, membré & langué de gueules ; l'écu timbré d'un casque ouvert. Cimier : un homme issant, entre un vol d'argent, à tête nue & cheveux d'or, cuirassé, tenant de la main d'extre une épée nue, en pal, & la main sénestre appuyée ; l'écu orné de ses lambrequins d'argent & de sable.* (C'est ainsi qu'on les voit sur la tombe de JOSEPH-HENRI DE GEYER D'ORTH, inhumé dans la principale Eglise de Soralle, près de Sarreguemines en Lorraine.)

\* GHAISNE. La Terre & Seigneurie de *Saint-Nicolas-du-Bois* fut érigée en Comté, sous la dénomination de *Ghaifne*, par Lettres du mois de Janvier 1691, enregistrées le 22 Mai 1693, en faveur de *Marie-Henri de Ghaifne*, Seigneur du Genetay & de Bourmont, allié avec *Marie-Hélène de Maillé de Jalefnes*, & mort le 10 Décembre 1710.

GHERBODE, Maison originaire de Flandre, qui remonte son origine aux tems les plus reculés. L'Abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer conserve dans ses Archives la preuve de cette antiquité. On y voit que dès l'an 940 un GHERBODE, Seigneur d'Oostrefelle en Flandre, étoit Avoué pour lors de cette Abbaye, & avoit sous lui plusieurs nobles Vassaux. Un Avoué, dans ces tems reculés, étoit un Patron ou défenseur des droits d'une Eglise. CHARLEMAGNE prenoit le titre d'Avoué de Saint-Pierre, & ces Avoués étoient choisis ordinairement parmi les principaux Seigneurs de la Province.

En l'an 975, la Comtesse RICHILDE, Dame de Bronay & d'Herbelles, donna à Gautier, Abbé de Saint-Bertin, sa Terre & Seigneurie d'Herbelles, & ce GHERBODE, Avoué de l'Abbaye de Saint-Bertin, signa l'acte de cette donation. Cette Comtesse mourut en 986, & fut enterrée à Saint-Bertin. Son testament est signé d'Ivrad d'Arras, de ce GHERBODE, Avoué, de Raoul, Evêque de Théroouanne, & de Gérard de Bronay, tous les deux enfans de la Comtesse testatrice, en 993. Gérard de Bronay, son héritier, ayant donné une Terre adjacente à celle d'Herbelles à ladite Abbaye de Saint-Bertin, GHERBODE, Avoué, accepta encore cette nouvelle donation. Vers l'an 1012, GHERBODE, Avoué de Saint-Bertin, signa un acte passé entre Aubert, Abbé de cette Abbaye, d'une part, & Aaron & Lothaire son fils de l'autre, pour la possession de la Terre de Fléchinelle. GHERBODE le Jeune, fils du précédent, en qualité d'Avoué, signa de même un acte d'échange en 1045, passé entre Roderic, Abbé de Saint-Bertin, & Baudouin, Prévôt de Saint-Omer. La Dame *Ade*, épouse du Seigneur de GHERBODE, Avoué, engagea son mari à donner à l'Abbaye de Saint-Bertin, le tiers de la Terre d'Oostrefelle. Il y consentit, & la Charte de donation fut passée en présence d'Eluard, Haslet & Togrin, tous trois Chevaliers dudit Seigneur de GHERBODE.

GHERBODE, III<sup>e</sup> du nom, succéda à son père, en 1056, dans ses biens & dans l'Avouerie de Saint-Bertin. Il eut une contestation avec les Religieux de cette Abbaye, sur certains privilèges qu'il prétendoit avoir dans la ville d'Arques, qui leur appartenoit. La cause fut plaidée au Conseil d'État du Comte Baudouin le Pieux, qui pour lors tenoit ses allises à Saint-Omer: GHERBODE en étoit membre. Le Prince termina le différend par un Jugement à l'amiable, rendu le 6 Janvier 1056, du consentement des deux partis, & on lui fit plusieurs avantages considérables, tant pour le dédommager de ses frais dans les expéditions militaires, où il devoit aller au nom de l'Abbaye, qu'en considération des services de ses ancêtres. Ce GHERBODE ratifia, par acte authentique, la donation du tiers de la Terre & Seigneurie d'Oostreselle, faite à l'Abbaye de Saint-Bertin, par son père & *Ade*, sa mère, à laquelle il ajouta un second tiers. Un frère, qu'il avoit, donna aussi son tiers à l'Abbé Bovon, à condition de jouir viagèrement de la totalité. Cette convention fut faite en présence de Baudouin de Lille, dit le *Pieux*, de ses deux fils Baudouin de Mons & Robert le Frison, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, & ratifiée par PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France. La Charte est signée par le Roi & le Comte, & par plusieurs Seigneurs de la Cour du Roi & de celle du Comte. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1087, que Jean I<sup>er</sup>, Abbé de Saint-Bertin, voyant que GHERBODE & son frère, remuoient pour tirer quelque argent de cette Abbaye, à cause de cette donation, prit le parti du Conseil de son Chapitre, de s'engager, par un nouvel acte, à payer, par an, à chacun des deux frères, deux mares d'argent, à la fête de Saint-Michel, à condition que GHERBODE, de son côté, renonceroit avec son frère à toutes nouvelles prétentions sur la Seigneurie d'Oostreselle; & qu'après avoir prêté le serment de fidélité à l'Eglise de Saint-Bertin, ils promettoient solennellement d'en soutenir les droits & d'en défendre les possessions, comme ses premiers Barons, contre quiconque voudroit y donner atteinte. L'offre fut acceptée, & l'acte en fut dressé en présence de plusieurs Seigneurs, qui furent appelés à Oostreselle. La prise de possession s'en fit au nom de l'Abbaye, par la Châsse des Reliques de Saint-Bertin, que l'on plaça sur ladite Terre, selon l'usage de ce tems.

Cette Terre & Seigneurie d'Oostreselle, acquise à Saint-Bertin, par la libéralité des Seigneurs de GHERBODE, ses Avoués, fut échangée, en 1114, pour une Métairie dans le Furnemback, que possède encore aujourd'hui cette Maison. En l'an 1093, GHERBODE, Avoué de Saint-Bertin, est encore nommé dans une Charte, portant de nouveaux privilèges, accordés par Robert le Frison, en 1147. ARNOU DE GHERBODE comparoit comme témoin dans un acte de confirmation des privilèges & possessions de l'Abbaye de Saint-Bertin, renouvelés par Thierry d'Alsace, Comte de Flandre. Il y est nommé après deux Chevaliers du Temple, & avant les Seigneurs de Ravensberg, de Steenvoorde, de la Back & autres. En 1190, Philippe d'Alsace, fils de Thierry, Comte de Flandre, combla l'Abbaye de Saint-Bertin de nouveaux bienfaits, sur l'aveu du Seigneur de GHERBODE, qui en étoit Avoué, en partant pour la Terre-Sainte. A cette époque finissent les lumières qu'on peut tirer des Annales de Saint-Bertin, sur l'origine de la Maison de GHERBODE.

La suite de ce Mémoire est dressée sur les titres & archives, conservés dans cette ancienne Famille, lesquels ont été admis dans les différentes preuves de noblesse qu'elle a été obligée de faire en divers tems, entr'autres, par Sentence du 15 Novembre 1583, en faveur de FRANÇOIS DE GHERBODE, Ecuyer, rendue par les Commissaires nommés par le Roi, établis en Artois pour le droit de franc-fief & de nouvel acquêt; dans laquelle sentence la filiation de ce FRANÇOIS DE GHERBODE, de père en fils, est justifiée noble dès avant l'an 1400. Ces preuves de noblesse ont été admises dans les Chapitres nobles de Mons, de Maubeuge, d'Andenne, de Denain pour Melmande de *Béthune*, de *Saint-Marc* & de *van der Burgh*, issues, par les femmes, de cette ancienne Maison.

ROBERT DE GHERBODE, Chevalier, Seigneur d'Heisterberg, Châtelain de Rupelmonde sous Louis, dit le Mauvais, Comte de Flandre, en 1350, épousa *Yolande de Heulle*, fille de *Sohier*, Seigneur Banneret de Heulle dans le Comté de Flandre, dont:

JEAN DE GHERBODE, Chevalier, Seigneur d'Heisterberg, qui se maria avec *Agnès d'Utenhore*. Il en eut:

HUES ou HUGES DE GHERBODE, Ecuyer, qui vivoit en 1380, & épousa *Marthe* ou *Ma-*

*thilde de Herfelles*, dont :

JEAN DE GHERBODE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, marié, en secondes nocés, avec *Isabelle de Belle*. Il en eut entr'autres enfans :

JACQUES DE GHERBODE, Ecuyer, allié, en 1465, à *Elisabeth Desprez*, dite de *Halluin*, fille de *Wauthier*, de laquelle il eut pour fils aîné :

JEAN DE GHERBODE, 111<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui épousa *Marie d'Orghet*. JEAN, leur second fils, qui fuit, continua la postérité.

JEAN DE GHERBODE, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hoye près de Wervick, épousa *Catherine de Haudion-Ghiberchies*, fille de *Rafse*, Ecuyer, Seigneur de Bourguembray & d'Artebise, & d'*Aldegonde Cotterel-d'Esplechin*, sa première femme, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres PHILIPPE, son quatrième fils, qui fuit.

PHILIPPE DE GHERBODE, Seigneur de la Hoye, épousa *Elisabeth de Landas*, fille de *Walebrand*, Ecuyer, Seigneur de Heulle, & d'*Antoinette de Béthencourt*, dont :

1. N. DE GHERBODE, qui forma la branche de la Hoye, éteinte en 1721, par la mort de JEAN-BAPTISTE DE GHERBODE, Seigneur de la Hoye, non marié, & enterré à Wervick en Flandre, dans la Chapelle de Gherbode, dite FF. Wt, fondée, en 1400, par Messire THIERRY DE GHERBODE, Chevalier, Conseiller & Garde des Chartes du Duc de Bourgogne, mort le 16 Janvier 1419, & enterré dans ladite Chapelle, en l'Eglise Paroissiale de Wervick ;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit ; il a continué la postérité de la seconde branche.

FRANÇOIS DE GHERBODE, Seigneur d'Hespen, par retrait lignager, épousa, en secondes nocés, dans un âge avancé, *Marie de Vicq*, fille de *Henri*, Seigneur d'Atove, & de *Marie Upoghe*, dont il eut :

1. JEAN-PHILIPPE, qui fuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Béthune*, Seigneur de Penin en Artois. Voyez BÉTHUNE.

JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE, Seigneur d'Hespen, marié, en 1650, à *Anne-Thérèse van Echaute* ou d'*Echaute*, dite *Grimbergh*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Bulbier, & de *Josinne van der Piet*, eut pour fils aîné :

JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hespen, &c., qui épousa, en 1684, *Eléonore de Mailly-Couronnel*, fille unique de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Merne,

Fromont, Herfaux, &c., & de *Marie de Grenet*, dont il eut plusieurs enfans. Il ne reste plus de vivant que :

1. JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE D'HESPEN, Chanoine de Saint-Pierre à Lille ;
2. MARIE-VICTOIRE-ROMAINE, veuve de *Jacques-Nicolas de Palme*, en son vivant Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant & Commandant pour le Roi à Bergues-Saint-Winox, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Infanterie, fils aîné de feu *Jacques de Palme*, 111<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaudenut en Touraine, dont est issu :  
LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte de PALME d'HESPEN, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises.
3. GABRIELLE-ERNESTINE, épousée de *Nicolas-Alexandre-Antoine*, Baron de *Haudion*, Seigneur de Barchy, Ghiberchies, qui n'a point d'enfans ;
4. & 5. MARIE-MARGUERITE-HENRIETTE-VICTOIRE, & CLAUDINE-THÉRÈSE, non mariées, appelées *Mesdemoiselles de Fromont & Givenchy*.

Sanderus, & plusieurs Historiens flamands, parlent avec éloge de ceux de cette Maison, entr'autres d'un PIERRE DE GHERBODE, qui étoit Grand-Bailli de Gand en l'an 1405 ; de Messire THIERRY DE GHERBODE, Grand-Garde des Chartes de PHILIPPE-le-Hardi, Duc de Bourgogné, par commission du 31 Décembre 1399, où il est dit qu'il avoit long-tems servi Louis, Comte de Marle, aîeul dudit PHILIPPE, mort en 1383 ; & enfin du Sire JOSSE DE GHERBODE, qui se trouva du nombre & parmi la première Noblesse de la Châtellenie de Courtray, où il se distingua pendant 16 ans de guerre, que l'assassinat du Duc de Bourgogne, causé par Tanneguy du Châtel, occasionna. Il eut part au Traité qui fut conclu à Arras en 1435, entre le Roi CHARLES VII & Philippe le Bon, & où il se trouva plus de 500 Chevaliers Flamans. Cette Maison est aussi recommandable par une suite non interrompue d'alliances nobles avec les meilleures Maisons des Pays-Bas.

Les armes de GHERBODE sont : *d'argent, à la fasce vivrée d'azur, accompagnée de trois têtes de griffon, arrachées de même, becquées & membrées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

\* GHISTEL ou GHISTELLES, Seigneurie située dans le Comté de Flandre, qui fut

érigée en *Comté*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 21 Janvier 1675, en faveur de *Jean-François d'Affaytadi*, Baron de *Ghisteltes*, Seigneur de *Heyft*, *Lavenacker & Braduc*, issu d'une illustre Maison du Duché de Milan.

GHISTELLES. Voyez GUISTELLES.

GIAC, Ancienne Noblesse originaire d'Auvergne, qui a pour auteur

JEAN, Seigneur de GIAC, enterré avec sa femme, dont le nom est ignoré, dans l'Eglise des Cordeliers de Riom, en Auvergne. Il vivoit en 1328, & eut pour fils :

PIERRE, Seigneur de GIAC, Chevalier, Seigneur de *Soupy*, de *Joferand*, de *Saint-Germain-du-Bois-Remy*, de *Châteaugay*, &c., premier Chambellan du Roi, Chancelier du Duc de Berry, puis Chancelier de France. Il testa le 25 Février 1398, & ne mourut qu'en 1407, après avoir fait un codicile le 23 Août même année. Il avoit épousé *Marguerite de Capendu*, veuve d'*Etienne de Narbonne*, qui le rendit père de

LOUIS DE GIAC, Seigneur de *Châteaugay*, Chevalier, Grand-Echançon de France, qualifié *LOUIS DE GIAC*, Chevalier, Chambellan de M. le Duc de Berry, & fils de M. le Chancelier de France. Sur son sceau est une *bande, chargée d'un lion, accompagnée de 3 merlettes en chef, & de 3 en pointe rangées en orle*. Il eut de *Jeanne du Peschin*, Dame de *Bréon*, son épouse :

PIERRE, Seigneur de GIAC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Conseiller & premier Chambellan du Roi CHARLES VII. Son sceau est le même que celui de son père, à l'exception qu'on y voit une tête humaine de front, pour cimier. Le Connétable de Richemont & Georges, Seigneur de la *Trémoille*, le firent noyer à *Dau-le-Roi*, après lui avoir fait son procès sur quelques crimes dont ils l'accusoient. Il laissa de la première femme, *Jeanne de Nailac*, Dame de *Châteaubrun*,

LOUIS, Seigneur de GIAC, de *Châteaugay*, &c., qui épousa *Alix de la Roche-Tournoelle* ; il vivoit encore en 1472 ; on ne fait s'il a laissé postérité.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, accompagnée de 6 merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe*. (Voyez le P. Anselme, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 344.)

GIBERT, Famille de Provence, qui porte :

*d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

† GIBERTES, DE GIBERTES, DEL GIBERTES, ou DE GIBERTOSIO, suivant les titres latins, en François DE GIBERTES, DU GIBERTES, ou DU GILBERTET, Maison originaire & des plus anciennes de la Province d'Auvergne, qui tenoit un rang distingué dès les premiers siècles de l'ancienne Chevalerie.

Le plus ancien dont on a connoissance, est DALMAS BLAU, Seigneur de *Gibertès*, vivant en 1160. Il est qualifié de Chevalier dans un aële avec GUILLAUME & ASTORG BLAU, ses deux fils. HUGUES, Seigneur de *Gibertès*, est aussi qualifié de Chevalier en 1250, c'est-à-dire 18 ans après que l'Empereur Frédéric II eut exclu de cette dignité quiconque n'étoit pas né du sang des Chevaliers : *Ad militarem honorem nullus accedat, qui non sit de genere Militum*. Ordonnance qui fut confirmée, en 1294, par Charles-le-Boiteux, Roi de Naples, fils de Charles, Comte d'Anjou, & Frère de SAINT LOUIS. *Nullus possit accipere cingulum militare, nisi ex parte patris saltem sit Miles*. Ces deux Princes régnoient dans les plus beaux jours de la Chevalerie. Ils faisoient respecter un Ordre dont ils s'honoroient eux-mêmes. Placés au-dessus des peuples par leur naissance, les Souverains qui n'étoient pas encore faits Chevaliers, étoient intérieurs à ceux qui avoient reçu l'accolade. Le Trône étoit héréditaire ; la qualité de Chevalier mouroit avec la personne, fut-elle issue du Sang Royal. *Hæc dignitas personnalis habetur, nec ad filios transitoria, etiam si ex Regiâ quis descendat Prosapia*. Qu'on lise les *Mémoires* de M. de la *Corne-de-Sainte-Palaye*, on verra ce qu'on exigeoit alors pour être admis dans cet Ordre, & les honneurs qu'on rendoit à ceux que la naissance, les vertus & la valeur avoient élevés à cette dignité.

La Maison de GIBERTES n'étoit pas moins distinguée du côté de la fortune ; dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, elle possédoit les Terres du *Blau* & de la *Roche*, du *Chambon* & de *Peyrulle*, de *Gibertès*, de *Cronce* & de la *Valette*. Elle réunit successivement celles de la *Chazotte*, de *Villac*, de *Villeneuve* & d'*Auvers*, en *Auvergne*, & celles de *Montrodât*, de la *Vigne*, de *Charbonnières* & de *Nivo-*

liers, en Gévaudan. Elle tient par ses alliances aux Maisons de *Chavagnac*, de *Jaffinel*, de *Vissac*, qui ont donné un Chancelier, de *Dienné*, de *Montboissier*, de *Tailhac*, de *Saint-Nectaire*, de *Polignac*, d'*Estaing*, de *Sévérac*, de *Raverolles*, de *Thièrs*, de *la Roche*, d'*Arçay-d'Ailly*, de *Lespinaffe-de-Maulevrier*, de *Léotoing*, de *Châteauneuf*, de *Treignac*, de *Pontbriant*, de *la Fayette*, de *Rebè de Chevrières*, de *Cantonnet*, de *Talaru-de-Chalmazet*, de *Chapellu*, de *Pons de la Grange*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Langeac-de-Préchonnet*, de *Mons*, de *Carbonnel*, de *Charbonnel*, des *Bravards*, de *la Bastide*, d'*Ayat-de-Beaufranchet*, de *Rochemure*, de *Monteynard*, de *Montequiou*, de *Lastic*, de *Blot*, de *Chauvigny* & de *Rochedragon-de-Dyat*.

Elle a donné des Comtes de Lyon, des Comtes de Brioude, des Chevaliers, des Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & trois Chevaliers de l'Ordre du Camayeux, institué, en 1430, par Charles, Duc d'Orléans.

Ses services sont connus par différens Officiers, tel que

GUILLAUME DE GIBERTÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier (fils de HUGUES II, Chevalier, & petit-fils de HUGUES DE GIBERTÈS, Chevalier, vivant en 1250), qui servit dans la Croisade résolue sous PHILIPPE-DE-VALOIS.

GUILLAUME II, son fils, fut des guerres que ce Prince eut à soutenir contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Prisonnier à la bataille de Poitiers, perdue par le Roi JEAN, en 1356, sa liberté lui coûta 300 florins d'or. Il suivit à Londres le Dauphin d'Auvergne, un des otages de ce Prince, & lui servit plus d'une fois de caution dans cette Capitale.

GUILLAUME V se distingua sous le Règne de Louis XI. Ce fut en considération des bons, louables & recommandables services qu'il avoit rendus dans les guerres, & en plusieurs autres manières, que ce Prince le gratifia, en 1479, d'un Brevet de Conseiller & de Chambellan. Son fils,

JEAN DE GIBERTÈS, Chevalier, fut commis en 1534 pour visiter l'Artillerie des Places qui dépendoient du Gouvernement de JEAN STUART, Duc d'Albany, & fit deux Campagnes avec la Noblesse d'Auvergne.

GUILLAUME VI, son frère, servit sous le Roi

François 1<sup>er</sup>, qui lui donna un Brevet d'Écuyer de l'Écurie des Dames de France. Il passa à Madame la Dauphine en qualité d'Écuyer, & mourut durant son service à Fontainebleau, en 1546.

GILBERT DE GIBERTÈS, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ses Ordres;

CLAUDE DE GIBERTÈS, Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'Armes de Charles de Savoie, Duc de Nemours;

ANTOINE, Comte de GIBERTÈS, mort Maréchal-de-Camp; & nombre d'autres qui ont servi avec distinction dans différens grades.

Cette Maison a porté long-tems le nom de BLAU, Terre située entre Langeac & Chilhac, Diocèse de Saint-Flour. Si on pouvoit justifier que cette Terre doit son nom à ses premiers Seigneurs, ce seroit pour eux un avantage. Au surplus, le mérite d'un nom vient de ceux qui l'ont fait connoître.

Les anciens Seigneurs de cette Maison prirent vraisemblablement le nom de BLAU, parce qu'ils habiterent d'abord cette Terre.

Les Seigneurs de *Montgranat*, de *la Valette*, d'*Aubenas* & de *Vissac*, portèrent aussi le nom de BLAU & de GIBERTÈS; mais on ne connoît que la séparation des Seigneurs de *Vissac*, seuls existants aujourd'hui en la personne de PIERRE ANNET, Comte de GIBERTÈS, Baron de Cronce.

Elle étoit divisée en deux branches au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, & peut-être long-tems avant cette époque. Si on juge d'après l'ancien nom, DALMAS BLAU, Chevalier, doit avoir l'avantage. Si on juge d'après les possessions, HUGUES BLAU, Chevalier, Seigneur de Gibertès-Cronce, tenoit les principales. La postérité du premier finit vers le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, dans la Maison de *Chauderaffe*, en Velay. Traçons-en légèrement l'histoire, & nous verrons passer aux descendans de HUGUES BLAU, Chevalier, Seigneur de Gibertès, tous les biens que cette branche possédoit.

DALMAS BLAU, Chevalier, & ASTORG, son fils aîné, Damoiseau, firent un échange, en 1268, avec le Prieur de la Voûte, Ordre de Cluny. Ce dernier leur céda la Seigneurie de la Chazotte, Paroisse de Cenfat, en contre-échange des dimoises de Peigerolles, Paroisse de Saint-Privat.

DALMAS BLAU eut deux enfans, ASTORG & JEAN. L'aîné épousa *Amphéise de Montrevel*,

& mourut sans postérité. Sa veuve demanda, en 1292, la jouissance de son douaire, qui fut sis sur le fief de la Chazotte, de Salesuit, de Cenfat & de Paulhaguet, le 11 Juillet de la même année, en présence de Dragon de Berbezit, d'Etienne des Bravards, de HUGUES BLAU, Chevaliers, & de Bertrand de Broffadol, Damoiseau. Le même jour elle en fit sa déclaration, & donna quittance d'une somme de 10 liv. tournois que son mari avoit reçue de son vivant.

JEAN BLAU, fils pulné de DALMAS, eut trois enfans de *Marguerite de Tailhac* : ASTORG & MADELEINE, qui moururent sans postérité, & BÉRALD, qui recueillit toute la succession, & la porta en dot à *Hugues de Chauderasse*, Gentilhomme du Velay, d'où elle passa aux Seigneurs de GIBERTÈS, par *Marguerite de Chauderasse*, mariée, en 1331, à GUILLAUME BLAU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gibertès. Telle fut la fin de cette branche. L'auteur d'une Généalogie manuscrite de cette Maison n'a pas fait l'esprit des Titres; il a avancé que GUILLAUME BLAU, V<sup>e</sup> du nom, épousa MARGUERITE BLAU, fille de JEAN, Seigneur de la Roche-Blau, & d'*Amphélise de Montrevel*. Rendons-lui justice, son intention étoit bonne; écrivant pour lui, il ne vouloit pas nous tromper. Cependant tâchons de relever ses erreurs, & donnons, d'après les Titres, une Généalogie exacte de la Maison de GIBERTÈS, une des plus anciennes & des mieux alliées de la Province d'Auvergne.

La Maison de GIBERTÈS ayant l'avantage d'être issue d'ancienne Chevalerie, c'est pour elle le titre le plus flatteur, comme le caractère le plus distinctif de son extraction. On fait que la qualité de Chevalier étoit la plus honorable, & par celle qu'elle exigeoit, & par ses prérogatives, & la considération dont elle jouissoit. Un Chevalier devenoit l'égal des Princes & des Rois; il étoit admis à leur table, & c'est sans doute, d'après cet usage, que nos Monarques accordent les honneurs de la Cour à ceux qui remontent, par preuves, au-delà du XIV<sup>e</sup> siècle, honneurs que partage aujourd'hui le Comte de GIBERTÈS. Le premier de ses Auteurs, connu par titre, est DALMAS BLAU; mais comme nous n'avons pas suffisamment de titres pour en faire la filiation, nous ne commencerons que par HUGUES BLAU, qui suit :

I. HUGUES BLAU, Chevalier, Seigneur de

Gibertès, vivant en 1250; ce Seigneur troublé dans ses possessions, par Gérard de Chalus, Chanoine de Brioude, Hugues de Chalus, & autres Clercs & Laïques de différens Diocèses, s'en plaignit amèrement au Pape; sur sa Supplique Alexandre IV donna un décret, le 3 de calendes d'Avril, VII<sup>e</sup> année de son Pontificat, & commit le Prieur de la Voûte pour informer contre les coupables, & les contraindre par la voie des Censures Ecclésiastiques, à réparer les torts qu'ils avoient faits au Seigneur de GIBERTÈS & à *Benen*, sa femme (c'est ainti qu'elle est nommée); alors les femmes ne portoient pas de surnom, cet usage s'est conservé en Angleterre & ailleurs, où l'on nomme les filles suivant l'ordre de leur naissance. On ignore le tems du mariage de HUGUES BLAU. On ignore également leur dernière disposition; mais on fait qu'ils laissèrent quatre enfans :

1. HUGUES, qui suit;
2. RAYMOND, qui embrassa l'état Ecclésiastique, & fit un partage, en 1298, avec HUGUES son frère aîné, qui lui céda les cens & rentes de Leytugeol dépendans de la terre de Gibertès, à la charge d'acquitter la fondation faite par leur mère dans l'Eglise de Gronce, & de payer la pension d'ARZENS leur sœur;
3. MARGUERITE, marié, en 1290, à *Guillaume de Racher*, Damoiseau, Seigneur de Saint-Arcons, Paroisse située au-delà de Langeac, où l'on voit de belles horreurs, effet des volcans qui s'allumèrent autrefois dans cette partie de la Province d'Auvergne;
4. Et ARZENS BLAU, Religieuse à Comps, Prieuré Royal de l'Ordre de Saint-Benoît, Maison fondée par Saint-Robert, premier Abbé de la Chaîne-Dieu, Diocèse de Clermont; ce Prieuré conserva le nom de Comps, jusqu'en 1487, que CHARLES VIII lui donna celui de Lavaudieu.

II. HUGUES BLAU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, succéda à HUGUES I<sup>er</sup>, son père, avant 1269, qu'il acheta les cens & rentes, que Guillaume Milos, Chevalier, levoit à Vialleveille, situé dans la mouvance d'Etienne de Cerier, Damoiseau, Seigneur en partie de Tailhac. Le contrat fut passé le Jeudi avant les Rameaux, 14 Mars de la même année, en présence de Guillaume de Tailhac, d'ASTORG-de-la-Valette & de BLAU DE LA VALETTE, Chevalier. Le Jeudi avant la Pentecôte, 25 Mai de l'an 1290, il fit l'acquisition des cens & rentes qu'il avoit donnés en dot

à MARGUERITE, sa sœur, mariée à *Guillaume de Racher*, Damoiseau, Seigneur de Saint-Arcons. Il porta plainte, en 1297, contre les Officiers Royaux qui avoient entrepris sur les droits de la terre de Gibertès. PHILIPPE IV, que la guerre avoit attiré en Flandre, écrivit au Bailli d'Auvergne, & lui ordonna de défendre aux Officiers de son ressort, de faire aucune fonction, dans l'étendue de cette terre. Le Jeudi après la Toussaint, 6 Novembre de l'année suivante, il fit un partage avec RAYMOND son frère, en présence de Bompar d'Auzon, Seigneur en partie de Tailhac, de GUILLAUME son fils, & de Jean de la Roche, Damoiseau. Le jour de Sainte-Catherine de la même année, il acheta les cens & rentes que Pierre de Belvèze percevoit en vertu de la dot de MARGUERITE BLAU, sa femme. HUGUES BLAU fit son testament à Brioude, le Mardi après la Pentecôte, 4 Juin de l'an 1303. Il choisit sa sépulture dans le Cimetière de Cronce sa Paroisse; fit des legs aux Abbayes des Chazes & de Blesle, au Prieuré de Comps & aux Moines de la Voute, aux Cordeliers de Brioude & aux Jacobins de Clermont, aux Hôpitaux du Puy-en-Velay & de Saint-Antoine de Vienne; donna pour l'entretien des Ponts bâtis sur la Rivière l'Allier, depuis sa source jusqu'à Nonette, terre située à une lieue de la Ville d'Issoire; régla le fort de ses enfans, & pria *Agnès de Chavagnac*, sa femme, Guillaume de Tailhac, Chevalier, & Astorg de Tailhac, Archidiacre de Souvigny, de faire remplir ses intentions. Il vivoit encore en 1307; mais il mourut avant le 5 Octobre 1313. Ils eurent :

1. GUILLAUME, qui fut;
2. ROBERT, élevé sous les yeux d'Astorg de Tailhac, Archidiacre de Souvigny, auquel il avoit été recommandé. Il s'attacha à l'étude des gens d'Eglise, & obtint une Prébende dans la Cathédrale de Clermont. Il fut tuteur des enfans de GUILLAUME, son frère, & assista en cette qualité aux articles du contrat de mariage de l'aîné, & au partage qu'ils firent entr'eux en 1345;
3. MATHIEU, mort avant l'âge de majorité;
4. BÉATRIX, mariée, en 1307, à *Pons du Val*, Damoiseau, qui, par acte du Dimanche après l'Assomption, 17 Août, lui assura son douaire sur la Paroisse de Pinols; BÉATRIX eut plusieurs enfans :

*Robert*, le plus jeune de tous, fut son héritier universel.

5. CATHERINE, morte sans alliance en 1328;
6. AGNÈS, légataire de son père, dont on ignore le fort;
7. ARZENS, Religieuse dans l'Abbaye de Blesle, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saint-Flour, Maison fondée par Ermengarde, Comtesse d'Auvergne, mère de Guillaume-le-Pieux, Fondateur de la célèbre Abbaye de Cluny;
8. Et BERGAME, Religieuse dans l'Abbaye des Chazes, Monastère du même Ordre, & du même Diocèse, fondé dans le X<sup>e</sup> siècle, par la Dame de Chanteuges, dans une espèce de désert.

III. GUILLAUME BLAU, 1<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur de Gibertès, avoit succédé à HUGUES, son père, le Vendredi après la St.-Michel, de l'an 1313, qu'il reçut l'hommage des cens & rentes que Bertrand de Fas, Damoiseau, percevoit dans le Village de Chalon & ses dépendances. Il acheta, en 1319, le Mas de la Trémolière, avec les droits Seigneuriaux qui appartenoient à Hugues de Saint-Arcons, Damoiseau. Charles de Valois, Duc d'Alençon, donna à Guillaume, en 1322, le Gouvernement des Châteaux de Murs, de Chilhac & de Saint-Cirgues, membre de la Baronnie de Mercœur, qui lui étoit venu par Marie de Joigny, sa femme, sœur de Jean, Comte de Joigny, mort sans postérité. L'année suivante, il fit l'acquisition d'une Métairie, située au lieu de la Basside, Paroisse de Pinols. ROBERT BLAU, son frère, l'accepta en son nom, & paya le prix de la vente. GUILLAUME BLAU fit trois testaments. Par le premier, du Samedi après l'Assomption, 18 Août 1324, il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Cronce, s'il décédoit en Auvergne. Il fit héritier son fils aîné, assura le fort de ROBERT & AGNÈS, ses autres enfans; établit entr'eux une substitution graduelle, & au défaut de postérité, il ordonna que sa succession seroit partagée entre la Dame *du Val*, sa sœur, Guillaume de Tailhac, & Astorg de Léotoing, à la charge de fonder trois Chapelles; il en fonda une dans l'Eglise de Cronce, sa Paroisse; fit des legs aux Hôpitaux & aux Monastères de Brioude & de Langeac, de Comps & des Chazes; fit des dons à ses sœurs & à la Dame de GIBERTÈS, & laissa le soin de ses enfans, à ROBERT BLAU, son frère. Le Jeudi après la Sainte-Luce, de l'année suivante, il acquit de nouveaux droits sur le village de la Basside; dans cet acte il prend la qualité



d'homme d'armes, preuve qu'il seroit alors sous la bannière de quelque Chevalier Banneret de la Province. En 1328, il fit un second testament dans la maison de ROBERT, son frère, Chanoine de Clermont. Il lui étoit né trois enfans depuis celui qu'il avoit fait en 1324; il fit un legs à chacun, & les destina à des états pour lesquels ils n'avoient peut-être ni goût ni penchans: c'étoit l'usage barbare d'alors, il falloit le suivre. Il ordonna de remplir les intentions de ses père & mère, de MATHIEU & de CATHERINE, ses frère & sœur, & laissa le surplus à la disposition de ROBERT BLAU, son frère aîné. Enfin, le 6 Mars de l'année suivante, il fit un troisième testament à Montpellier, où il mourut. Dans ce dernier acte, il fait des legs pour la rédemption des Chrétiens, pris par les Sarrafins, & laissa la tutelle de ses enfans à ROBERT BLAU, son frère. Il décéda avant le 17 du même mois. que Guillaume de Tailbac fit sceller son testament par le Juge de Montpellier. Il avoit épousé, en 1314, *Marguerite de Jaffnel*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Peyrulle, terre située près de la Ville d'Allanche, en Auvergne, & qu'il ne faut pas confondre avec une que possédoit alors la Maison de GIBERTÈS. *Marguerite de Jaffnel* vivoit encore en 1355, date du testament qu'elle fit le Vendredi 3 Juillet de la même année, elle voulut être inhumée dans le tombeau des Seigneurs de GIBERTÈS; ses autres dispositions sont des legs de piété faits à différentes Eglises & Monastères, & des legs d'humanité à ces asiles, où les pauvres & les malheureux souffrent & gémissent au sein de l'infortune. Ajoutons à la noblesse de ses sentimens, ceux que la tendresse lui inspira pour ses enfans, qui furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ROBERT, qui fut destiné à l'état Ecclésiastique, par le premier testament de GUILLAUME, son père, qui, par le dernier, lui assura 25 liv. de rente sur les villages de Vernières, de Ladinhae & du Chambon, ou la jouissance du sieg de Leyrenoux. Il fut élevé sous la tutelle de ROBERT BLAU, son oncle, Chanoine de Clermont, qui l'appliqua à l'étude du Droit Canon; il fut chargé, en 1355, de la tutelle de ses neveux. & 10 ans auparavant, il avoit fait un partage avec ses frères, dans lequel il renonça à une partie de ses droits. Il étoit mort en 1372 ;
3. BÉRAUD, qui fut élevé, avec ses frères, sous

Tome I.X.

la tutelle de ROBERT, leur oncle. Son père le destina, en 1328, à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & le recommanda à *Pois de Jaffnel*, son oncle, Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Courteferre, Diocèse de Clermont. BÉRAUD avoit cependant la liberté d'entrer chez les Chanoines Réguliers de Pébrac, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Saint-Flour; le parti de l'Eglise lui parut préférable, & il obtint, dans la suite, une dignité dans la Cathédrale du Puy. Il partagea avec ses frères, en 1345, & fut nommé tuteur de ses neveux, en 1355; il vivoit encore en 1372, que son frère aîné lui donna un pareil acte de sa confiance, & mourut For-Doyen du Puy ;

4. AGÈS, destinée tantôt pour la société, & tantôt pour le cloître, suivit sa première destination; elle fut accordée en mariage, en 1332, à *Bertrand de Séverac*, fils de *feu Rigal*, Damoiseau. *Bertrand de Séverac*, Chevalier, assura à la future la terre de Séverac, Paroisse de Moissac-le-Châtel, Diocèse de Saint-Flour; & ROBERT BLAU, Chanoine de Clermont, donna à sa nièce la dot que son père lui avoit constituée. Comme cette alliance devoit être différée, on donna caution de part & d'autre; le mariage étoit pourtant accompli en 1347, que *Bertrand de Séverac*, Damoiseau, donna quittance d'une somme de 1000 livres au Seigneur de GIBERTÈS, son beau-frère ;
5. DAUPHINE, Religieuse à Plesle, où elle vivoit en 1372, & mourut Abbesse de ce Monastère, après 1384 ;
6. MARGUERITE, qui fut aussi destinée pour le cloître. On ignore son sort ;
7. Et CATHERINE, qui prit le voile dans l'Abbaye des Chazes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saint-Flour, où elle vivoit en 1355.

IV. GUILLAUME BLAU, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, & de la Roche-Blau, avoit environ 15 ans, à la mort de son père. Il fut élevé, avec ses frères & sœurs, sous la tutelle de ROBERT BLAU, leur oncle, Chanoine de Clermont; il fit une acquisition en 1330, avec ROBERT, son frère Cinq ans après, il acheta les rentes qu'Armand de Rouillac percevoit au lieu de l'Opiat, avec Bompar de l'Elpinasse, Damoiseau; il reçut, en 1344, l'hommage de Bertrand de Digons-de-la-Rochette, au sujet des droits qu'il devoit dans le mandement de Peyrulle & de la Roche-Blau. Bientôt après, il fut fait Chevalier; il en prend la qualité dans l'hom-

mage que lui rendit, en 1347, Antoine de Flageac, Damoiseau, pour les droits qu'il avoit au lieu de Leytigeolet, & ses dépendances. Il fit, en 1352, une espèce de fraternité d'armes avec Amé Dauphin, Chevalier, Seigneur de Rochefort, fils de Jean, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & d'Anne de Poitiers; il devoit être de tous ses voyages & de toutes ses expéditions; l'obligation ne ceffoit qu'en tems de guerre, alors tout fujet devoit marcher pour son Souverain. Les fraternités d'armes étoient fréquentes sous le règne de la Chevalerie; la plus belle qui ait jamais existé, fut celle du brave du Guefelin, & de Louis de Sancerre. Ces deux compagnons jurèrent de reprendre, sur l'Anglois, une partie de la Guyenne; heureux dans leur succès, mais divisés par la mort, le dernier Connétable eut à regretter la perte de son illustre compagnon, & de n'avoir pas partagé avec lui ses dernières conquêtes. GUILLAUME BLAU avoit probablement servi dans les guerres de PHILIPPE de Valois, contre EDOUARD III, Roi d'Angleterre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut de l'expédition du Roi Jean, & qu'il partagea son malheur. Le Prince de Galles débarqua à Bordeaux, en 1333, il traversa la Gascogne, s'étendit du côté de Toulouse, & fit partout des ravages affreux, tandis qu'Edouard, son père, pénétra dans l'Artois. Dans cette fâcheuse conjoncture, le Roi Jean fit des préparatifs de guerre contre le Prince de Galles, & invita la Noblesse Française à prendre les armes. Avant de partir pour cette expédition, GUILLAUME BLAU testa le Vendredi après Saint-Gal, 3 Juillet de la même année. Il voulut être inhumé au tombeau de ses pères, s'il décédoit sur sa Paroisse, & que ses ossemens y fussent portés, s'il mourait hors de sa Province; il fit des dispositions en faveur de ses enfans, & voulut que GUILLAUME, leur aîné, fut son successeur. Il fit des legs aux Eglises de ses terres, aux Hôpitaux du Puy, de Saint-Antoine de Vienne, & du Saint-Esprit; à la Chapelle de Saint-Jacques de la Roche-Blau, aux Abbayes de Blesle, des Chazes, de Pébrac, & aux Prieurés de Comps & de la Voûte, & chargea sa mère & ses frères de faire remplir ses intentions. L'année suivante 1356, il suivit l'armée du Roi Jean, qui, à la tête de ses troupes, quitta la Normandie, & passa la Loire pour s'opposer aux desseins du Prince de Galles; son

armée composée de la plus grande partie de la noblesse, en imposa à l'ennemi; le Prince de Galles fit les offres les plus avantageuses; il offrit les conquêtes de la campagne, & la liberté des prisonniers, & promit de vivre en paix durant sept ans. C'étoit le moment d'accepter; mais le Roi comptoit sur ses forces, il voulut forcer le Prince qui s'étoit retranché dans un bois; & le 19 Septembre 1356, il perdit, à deux lieux de Poitiers, la bataille la plus funeste. GUILLAUME BLAU fut un des prisonniers; il fut conduit à Bordeaux à la suite du Roi, avec Béraud II, Dauphin d'Auvergne; le Sire de la Tour, le Sire de Montaigu, le Sire de Chalencq, & autres, pris à cette bataille. Il en coûta, pour sa rançon, 300 florins d'or, qu'Amé Dauphin, Chevalier, Seigneur de Rochefort, paya, le 9 Décembre de la même année. Après le traité de Brétigny, GUILLAUME BLAU passa à Londres avec le Dauphin, qui étoit un des otages du Roi Jean, & lui rendit des services importans; il s'obligea pour lui, en 1361, envers des Marchands Lombards qui lui avoient fourni la valeur de 110 livres sterling, & le 13 Juin de la même année, le Dauphin d'Auvergne lui donna des lettres de garantie; il obtint, en 1365, des lettres de sauvegarde, contre ceux qui en vouloient à sa personne, à ses biens & à sa famille. Deux ans après, il acheta les cens & rentes que Bompare de Val, femme de Pierre des Salles, Chevalier, percevoit au lieu de la Boiffeyrette, Paroisse de Pinols. Il fit un second testament, le 26 Mai de l'an 1372; les dispositions différent peu de celles qu'il avoit faites, en 1355. On y trouve les mêmes sentimens de piété & de bienfaisance; il fonda une Chapelle dans son Château de GIBERTÈS, & fit de nouveaux dons à l'Eglise de Cronce; mais on remarque une différence dans la disposition de ses biens. Ici, il destina à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, GUILLAUME, son fils aîné, qu'il avoit nommé son héritier universel, & laissa sa succession à ROBERT, son second fils. Il voulut qu'on exécuta les testamens de ses père & mère, & de ROBERT BLAU, son oncle; il fit des legs pour l'entretien des ponts bâtis sur l'Allier, laissa sa femme Dame-Maitresse, & chargea BÉRAUD, son frère, du soin de ses enfans; il parut qu'il mourut peu de tems après. Il avoit épousé Marguerite de Chauderasse, fille de Hugues, Damoiseau, & de BÉRAUDE BLAU, qui avoit eu pour père, JEAN

BLAU, Damoiseau, Seigneur de la Roche-des-Pestels, & pour mère, *Marguerite de Tailhae*; cette alliance fut accordée à Saint-Georges-d'Aurat, le Dimanche après l'Ocave de Saint-Jean-Baptiste, 7 Juillet de l'année 1331, ce fut l'ouvrage de plusieurs personnes de qualité, tels que Pons de Polignac, Doyen de Brioude; Artaud de Tailhae, Chevalier; Pierre de Châteauneuf & Pierre de Tailhae, Chanoines de Brioude; Hugues de Saugues, Béraud de Léotoing, Armand de Châteauneuf, Chevaliers, & autres. Comme *Marguerite de Chauderasse* étoit encore en bas âge, ROBERT BLAU, oncle du futur, fut chargé de son éducation, & on lui assura une pension sur le Domaine de la Roche; cependant sa grand-mère jouissoit de la Roche-des-Pestels, & de la terre de la Chazotte, ou en sa qualité de tutrice, ou comme en ayant conservé l'usufruit lors du mariage de *Béraude*, sa fille, avec *Hugues de Chauderasse*, puisqu'elle le Mercredi avant Saint-Nicolas d'Hiver, de la même année, elle rendit hommage à Pons de Polignac, Doyen de Brioude, pour tout ce qu'elle possédoit dans la mouvance de Salesluit, & au lieu de la Chaumette, & le 5 Juillet de l'an 1334, elle donna la terre de la Chazotte à sa petite-fille, qui alors avoit épousé GUILLAUME BLAU, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gibertès. *Marguerite de Chauderasse* assilla, en 1374, au mariage de CATHERINE BLAU, sa fille, & testa le 10 Juin 1381; parmi ses dispositions, on remarque celles qui suivent: elle choisit sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Jacques, bâtie dans l'Eglise de Cronce, où reposoient les Seigneurs de Gibertès, elle voulut 30 Prêtres à son convoi, & 300 Messes après sa mort; elle fit des legs à différentes Eglises, & aux Hôpitaux du Puy & de Saint-Antoine de Vienne; parmi ses enfans, elle choisit ROBERT pour son héritier. Son mari en avoit rappelé 9, elle n'en rappelle que cinq, preuve que les autres ne vivoient plus alors. Elle pria le For-Doyen du Puy, son beau-frère, & Jean de Mons, son gendre, de faire remplir ses intentions: il paroit que ce fut le dernier acte de sa vie. Elle avoit eu de son mariage:

1. GUILLAUME, institué héritier universel, en 1355, destiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. en 1372, & mort sans postérité;
2. ROBERT, qui suit;
3. BÉRAUD, destiné à l'Ordre de Cluny, en 1355;

4. ASTORG, né après 1335, & destiné par son père à la vie du cloître, en 1372; il lui donna 10 livres de rente, pension dont il ne jouit pas long-tems, il étoit mort en 1381;
5. JEAN, qui prit l'habit de Saint-Benoît dans le Prieuré de la Voûte, Diocèse de Saint-Flour, Maison fondée par les anciens Sires de Mercœur; sa mère lui légua 40 sols de rente & 3 poules, & BÉRAUD, son oncle, lui laissa 6 francs d'or, par testament du 12 Décembre 1383;
6. CATHERINE, qui épousa, en 1374, *Jean de Mons*, Seigneur de Saint-Quentin, Diocèse du Puy. Elle fut dotée par sa mère, & par ROBERT BLAU, son frère; il paroît qu'elle ne vivoit plus en 1383, & que *Jean de Mons* avoit épousé en secondes noces *Marguerite de Châteauneuf*, puisque BÉRAUD BLAU, For-Doyen du Puy, donna à celle-ci une ceinture d'argent, & 44 francs d'or à *Jean de Mons* son mari, qu'il qualifia son neveu;
7. AGNES, vivante en 1383;
8. BÉATRIX, Religieuse à Blesle, Ordre de Saint-Benoît;
9. MARGUERITE, qui embrassa la même règle dans l'Abbaye des Chazes, Diocèse de Saint-Flour, où elle vivoit en 1581;
10. Et DAUPHINE, qui entra dans le Prieuré de Comps; elle étoit Prieure en 1381, que sa mère lui fit une pension viagère.

V. ROBERT BLAU, Damoiseau, Seigneur de Gibertès, Cronce, de la Roche-Blau & de la Chazotte, ne fut d'abord que simple légataire de GUILLAUME, son père; tous les biens devoient passer à son frère aîné, mais en 1372 il fut institué héritier universel, c'est en cette qualité, qu'il assilla, en 1374, au contrat de mariage de CATHERINE, sa sœur, & qu'il lui constitua la portion qui lui revenoit dans les biens de son père. Il se maria avant 1380, mais on ne connoît pas le nom de sa femme; il mourut avant 1384, que BÉRAUD BLAU, son oncle, For-Doyen du Puy, & tuteur de ses enfans, rendit hommage en leur nom au Baron de Mercœur, pour les fiefs de Leyrenoux, de Montel, de Rahade, pour la Roche-Blau, & pour tout ce qu'ils possédoient dans les mandemens de Chilhac & de Lastic. ROBERT BLAU avoit eu trois enfans:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. JEAN, qui s'attacha à l'étude du droit, & fut légataire de BÉRAUD BLAU, son grand-oncle, For-Doyen du Puy;
3. Et HUGUES, qui suivit la même carrière, & eut part aux dispositions de son oncle. Il

donna, en 1405, tous ses biens à GUILLAUME, son frère aîné, & mourut sans postérité.

VI. GUILLAUME BLAU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Crouce, la Roche-Blau, & autres places, vint au monde avant 1380. Il fut élevé sous la tutelle de BÉRAUD BLAU, son grand-oncle, For-Doyen du Puy, & succéda à ROBERT, son père, avant le 19 Février de l'an 1393, qu'il transigea avec le Chapitre de Notre-Dame de Saint-Flour, au sujet de 40 florins d'or que GUILLAUME BLAU, son aïeul, Amé Dauphin, Seigneur de Rochefort, Hugues de Saint-Gal, & autres, devoit à cette Eglise. Comme il n'avoit alors qu'environ 14 ans, on lui donna pour curateur *Jean de Mons*, Damoiseau, le même sans doute qui avoit épousé CATHERINE BLAU, en 1374. Le 30 Juillet 1405, il rendit hommage à Béraud, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, pour les Terres qu'il avoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur ; il acheta, en 1409, les cens & rentes que Jean Fabri de la Voûte levoit au lieu du Chambon, & autres droits Seigneuriaux. Il avoit épousé, en 1399, *Luce de Tailhac*, fille de feu *Astorg*, & d'*Hélis de Vissac*. Elle fut dotée par *Guillaume* son frère, qui lui donna 2100 livres tournois, valant chacune 22 sols 6 den. Sa mère, mariée en secondes nocces à *Jaubert de Bréon*, Chevalier, lui donna, en 1414, la Terre de Vissac, c'est-à-dire les droits qu'elle avoit sur cette Terre. *Antoine*, son oncle, en avoit conservé une grande partie, qui passa dans la Maison de Tournon, & vint par cascade à celle de la Fayette. *Hélis de Vissac* ratifia cette donation le 13 Février suivant, & la Dame de *Gibertès*, sa fille, en possession, le 27 Décembre 1421, jour que sa mère lui céda les droits qu'elle s'étoit réservés, elle eut encore la Terre d'Avuers par le même partage qu'elle fit la même année, avec *Agnès*, sa sœur, mariée à *Etienne de Laffic*, Seigneur de Montluc, & *Louis de Tailhac*, leur frère, qui devint Seigneur de Mont-Monedier. GUILLAUME BLAU ne vivoit plus en 1436, & avoit laissé cinq enfans :

1. GUILLAUME, Seigneur de Gibertès, Crouce, Vissac & autres Terres, qui eut en avantage le tiers des biens, en vertu de la substitution stipulée dans le contrat de mariage de son père auquel il succéda, l'an 1435. HUGUES, son frère, Chanoine de Brioude, lui

donna, par acte du 5 Décembre de la même année, tous les droits qu'il avoit sur les Terres de Gibertès, de Crouce, de Peyruffe, de Vissac, & autres, dépendantes de la succession de leur père. Le 11 Janvier 1445, ils vendirent à Mathelin Suat, Seigneur en partie de Charraix, la Terre de....., située dans les mandemens de Salesluit & de Cenlat, & mourut avant le 9 Juin 1450. Il avoit épousé, en 1436, *Antoinette de Saint-Nedaire*, fille d'*Armand*, Seigneur de Claveliers & de Fontenille, & veuve en premières nocces de *Guillaume de Roche-Baron*, fils de *Jean*, Seigneur de la Tour-Daniel. Les articles de son mariage furent réglés par les Seigneurs de Laffic & de la Chaîse, par JEAN DE GIBERTÈS, Commandeur d'Aubenas, *Jacques de Montmorin*, *Jean de Murois*, *Antoine de Saint-Nedaire*, & autres parens & amis. Devenue veuve, sans postérité, elle épousa en troisièmes nocces *Antoine de la Rochedragon*, qui, le 4 Février de l'an 1432, donna quittance de plusieurs papiers à HUGUES BLAU, Seigneur de Gibertès ;

2. HUGUES, qui suit ;
3. ASTORG, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Narbonne, en 1450, & de Saint-Victor, en 1468 ;
4. LOUIS, qui prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de la Chaîse-Dieu, Diocèse de Clermont. Il étoit Grand-Hôtelier en 1450, & vivoit encore en 1468 ;
5. Et MARGUERITE, mariée, en 1423, à *Artaud de Tailhac*, Chevalier, Seigneur en partie de Tailhac & de Margerides ; elle fut autorisée par GUILLAUME, son frère aîné, & par *Luce de Tailhac*, sa mère ; son père ne vivoit plus alors.

VII. HUGUES BLAU, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Gibertès, Crouce, Avuers, Leyrenoux, Chambon, & en partie de Vissac, succéda à GUILLAUME, son frère, en 1450. Il avoit d'abord embrassé le parti de l'Eglise, & avoit obtenu une Prébende noble dans celle de Saint-Julien de Brioude. Son intention étoit sans doute de se fixer dans cet état, puisqu'il avoit cédé à GUILLAUME, son frère, tous ses droits à la succession de leur père ; mais la mort de celui-ci le rendit à la société. Il avoit consenti, en 1445, la vente de la Terre de la Chazotte, au profit de Mathelin Suat, Seigneur en partie de Charraix. Il rembourfa, en 1451 & en 1459, la dot d'*Antoinette de Saint-Nedaire*, sa belle-sœur, mariée alors à *Antoine de Rochedragon*, fils de *Robert*, Seigneur de la Rochedragon, Diocèse de Cler-

mont. Il rendit hommage à Louis de Bourbon, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne & Comte de Clermont, pour les Terres de Gibertès, & autres, situées dans les mandemens de Chilhae & de Lallie, membres de la Baronnie de Mercœur. Il testa le 15 Mars 1468, & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Cronce, ordonnant que son corps fût accompagné de 60 Prêtres. Il légua 75 Messes votives, & 25 pour le repos de l'ame de ses parents. Il gratifia les sujets de sa Terre, fit des legs aux Jacobins de Saint-Flour, & aux Cordeliers de Brioude. Il assura le fort de ses enfans, qui étoient au nombre de six, & chargea Louis & Astorg, ses frères, de remplir ses intentions. Deux ans après 1470, il rendit, au Comte de Montpensier, un second hommage pour les Terres qu'il possédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur; & le 20 Décembre de l'année suivante, il donna procuration à son fils aîné, pour faire à Jacques de Langeac, Seigneur de Brassac, l'aveu qu'il lui devoit des Terres de Peyrulle & du Chambon; il mourut en 1479. HUGUES avoit épousé, en 1450, *Léonore de Dienne*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Dienne & du Cheyla, & de *Baranne d'Esling*. Ce mariage fut réglé par Pons de Lallie, Chevalier; Louis de Scorailles; Pons de Julien, Chevalier, Seigneur de Chambeuil; Antoine de Chambon, Seigneur d'Anteroches; Louis de GIBERTÈS, Grand-Hôtelier de la Chaife-Dieu, & ASTORG de GIBERTÈS, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, & Commandeur de Narbonne. *Léonore de Dienne* fut dotée par *Guyot* & *Louis*, ses frères, qui lui donnèrent 2700 écus d'or, payables en différens termes. Le 18 Février de la même année, la Dame de *Diemme* & ses deux fils s'obligèrent de payer, à HUGUES de GIBERTÈS, une somme de 600 écus, en présence des Seigneurs qui s'étoient intéressés à son mariage. Ils laissèrent six enfans, savoir :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. ANTOINE, qui prit l'habit monastique dans l'Abbaye de la Chaife-Dieu. Il fut Grand-Hôtelier de cette Maison, & Prieur de Saint-Léger, Diocèse de Mende; Bénéfice qu'il résigna, en 1505, à GUILLAUME BLAU, son neveu, lequel en fut pourvu le 6 Mars de l'année suivante ;
3. LOUIS, qui fut Seigneur de Villeneuve, Diocèse de Saint-Flour, & mourut avant le 4 Juin 1526. Il laissa trois filles, dont on ignore

le sort. *Isabeau de Dyat*, sa femme, lui survécut, & fit un échange avec GUILLAUME & JEAN de GIBERTÈS, Chevaliers, père & fils, ses beau-frère & neveu ;

4. GABRIELLE, qui épousa, en 1472, *Antoine de Thiers*, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Lignac, de Sauvagnat, & de *Dauphine du Vernet*. Elle eut 3000 écus de dot, & 240 pour ses habits. Les Seigneur & Dame de Lignac donnèrent tout leur bien à *Antoine* leur fils, donation qui embrasloit les Terres qu'ils possédoient en Gévaudan, & celle de Bassignac, en Bourbonnois ;
5. LOUISE, mariée à *Antoine des Brayards*, Seigneur de Servières & d'Eyffit, Paroisse de Saint-Didier, Diocèse de Saint-Flour. Elle étoit veuve le 10 Juin 1531, date des dispositions testamentaires qu'elle fit en faveur de ses neveux ;
6. Et CATHERINE, qui épousa *Antoine de Châteauneuf*, Baron de Rochebrune, Diocèse de Saint-Flour.

VIII. GUILLAUME de GIBERTÈS, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, & en partie de Villac, Protonotaire du Saint-Siège, succéda à HUGUES, son père, vers l'an 1479. Il servoit dans les guerres du Roi Louis XI; ce fut en considération des bons, louables & recommandables services qu'il avoit fait dans les guerres & en plusieurs autres manières, que ce Prince lui donna l'office de Conseiller & de Chambellan, par lettres du 5 Novembre de la même année. Le 13 Août 1480, il fit un échange avec HUGUES BLAU, Seigneur de Montgranat, qui lui céda les droits qu'il avoit à Cronce, en contre-échange de 6 liv. de rente, en toute justice, sur les mandemens de Villac, de Villeneuve, de la Chazotte & du Chambon. Le 12 Novembre 1488, il rendit hommage à Pierre, Duc de Bourbon & d'Auvergne, pour les terres qu'il possédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur. Il fut dispensé, en 1491, du service du ban convoqué par le Roi Charles VIII, & reçut acte de la dispense, le 31 Juillet de la même année. Godefroy de la Tour, Seigneur de Montgacon, commandoit alors la Noblesse d'Auvergne. *Dauphine de la Roche*, sa tante, veuve de *Jean d'Avenières*, vivant, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Merzat, en Bourbonnois, lui donna tout ses biens, par acte du 24 Décembre de l'an 1492; cette donation devoit tenir lieu de 17 marcs d'argent qu'elle avoit donnés à la Dame de GIBERTÈS, sa nièce, qui ne vivoit

plus alors. *Lordin de la Forest*, son neveu, par *Anne de la Roche*, sa femme, devoit avoir part à ce don, & la Dame d'*Avenièrès* s'étoit réservée une somme de 100 liv. pour *Dauphine de la Forest*, sa petite-nièce, Religieuse de l'Abbaye de Belfet, Ordre de Saint-Benoît, & la jouissance de tout ce dont elle venoit de disposer. Le 13 Octobre de l'année suivante, le Seigneur de GIBERTÈS rendit hommage à Gilbert de Bourbon, Comte de Montpenlier, & Dauphin d'Auvergne, devoir qu'il avoit rempli, en 1488, envers Pierre de Bourbon. Il avoit épousé, par contrat du 8 Avril 1479, *Dauphine de la Roche*, fille de *Philibert*, Ecuier, Seigneur de la Roche, & de *Catherine de l'Espinaffe*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Changy & de Maulevrier, & de *Blanche Dauphin*, qui avoit pour père, *Béraud Dauphin*, Seigneur de Combronde & de Saint-Illpize. *Dauphine de la Roche* avoit droit à la succession de *Catherine de l'Espinaffe*, sa mère, qui avoit eu en dot 3000 écus d'or, & 300 écus pour ses habits, portée par le contrat de son mariage, avec *Philibert de la Roche*, daté du mois de Septembre, de l'an 1455. Le Seigneur de GIBERTÈS fit valoir ses droits contre *Béraud de l'Espinaffe*, Chevalier, Seigneur de Combronde, & contre *Etienne de l'Espinaffe*, Chevalier, Seigneur de Maulevrier; il éprouva beaucoup de difficultés de la part du dernier, & de la part d'*Armand*, Vicomte de *Polignac*, tuteur de *Françoise Dauphin*, Dame de Combronde & de Saint-Illpize, par la mort de *Louise*, sa sœur, fille unique de *Béraud*, Seigneur des mêmes terres. Ils firent naître mille incidents; ils portèrent l'affaire au Parlement de Paris, qui mit l'appel au néant, & les renvoya devant le Bailli de Montferrand, où, par Sentence du 7 Février 1488, ils furent condamnés à payer, chacun, une somme de 625 écus. GUILLAUME eut encore des droits sur la terre de la Roche, en Limoufin, & sur celles de Chateaufort-sur-Sioule, de Saint-Gervais, de Blanzat, de Mirumont & de Cébazat, en Auvergne. *Nicolas de la Roche*, Seigneur de mêmes terres, avoit eu deux enfans mâles, de *Hélis de Chauvigny-de-Blot*, sa femme: *Philibert* & *Antoine*. Le premier fut père de *Dauphine*, Dame de GIBERTÈS, et d'*Anne de la Roche*, mariée à *Lordin de la Forest*. *Antoine* eut d'*Anne d'Alègre*: *François de la Roche*, qui

lui succéda. *Nicolas de la Roche* avoit encore laissé trois filles: *Jeanne*, qui fut mariée à *Bertrand de Maumont*; *Marguerite*, qui épousa *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Colonges; & *Catherine*, qui entra dans la Maison de *Rochedragon*. Après la mort du Seigneur de la Roche, il y eut un grand procès au sujet des droits que chacun prétendoit à sa succession. Un Arrêt du Parlement adjugea le tiers de la Roche, au Seigneur de GIBERTÈS, qui le céda, par acte d'échange, du 7 Février 1505, à Jean de Neuville, Chevalier; & par transaction sur Arrêt du Parlement, passé le 6 Décembre 1515, on lui adjugea, & à *Lordin de la Forest*, un cinquième sur les terres de Cébazat & de Blanzat, en Auvergne. GUILLAUME DE GIBERTÈS avoit été pourvu, le 1<sup>er</sup> Décembre 1494, de l'Office de Bailli des Terres de Jean, Comte de Boulogne & d'Auvergne; il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1520, & visita tous les lieux que le Messie avoit honoré de sa présence; le 4 Juin 1526, il fit un échange avec *Ifabeau de Dyrat*, sa belle-sœur, veuve de *Louis* de GIBERTÈS, vivant, Ecuier, Seigneur de Ville-neuve & de Fargette, Diocèse de Saint-Flour; il ne vivoit plus en 1530, & laissa de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Vissac*, rapportée ci-après ;
3. GIBERTE, mariée, en 1505, à *Guy d'Albars*, Seigneur de Clavières, de Saint-Cirgues, de Saint-Christophe, & autres terres; elle eut en dot 3000 livres tournois; JEAN DE GIBERTÈS, son frère, lui fit un don de 500 livres, le Seigneur de Clavières lui assura 100 livres de rentes pour son douaire, & 630 livres de pension viagère en toute justice; elle renonça à tous ses droits au profit de ses frères, en présence de LOUIS DE GIBERTÈS, son oncle, Seigneur de Villeneuve; de *Nicolas de Beauclair*, Chevalier; de *Louis de Lastic*, Seigneur de Rochegonde, & de *Louis de Rochefort*, Seigneur d'Ally ;
4. Et MADELEINE, émancipée le 17 Novembre 1504; elle se dispoisoit alors à embrasser la règle de Saint-Benoît; le même jour, elle donna tous ses biens à son frère aîné, moyennant une pension viagère, que son père lui assura, en présence de Jacques de Foix, d'Antoine de la Rochette, & d'autres personnes qualifiées.

IX. JEAN DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, le Chambon,

la Roche-Blau, la Chazotte, & autres terres, fit un échange au nom de son père, avec Jean Vigier, Seigneur de Neuville, en Limoufin, le 7 Septembre 1508, lequel fut ratifié le 19 du même mois. Il acheta, en 1529, le moulin de la Ribeyre, situé au lieu de Leytugeol, Paroisse de Pinols. Il succéda, vers ce même tems, à GUILLAUME, son père, & transigea, le 3 Juin de l'année suivante, avec le Seigneur de Vissac, son frère. Jean, Duc d'Albany, Comte de Boulogne, ayant eu ordre du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, pour faire la visite de l'Artillerie des Places de son Gouvernement, il donna cette commission à JEAN DE GIBERTÈS, le 29 Mars 1534; l'année suivante, ce dernier rendit hommage à Antoine de Lorraine, pour les terres & fiefs qu'il possédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur. Il fit le même aveu, le 13 Juin 1537, & le 27 Août 1540, il donna, au Bureau des Finances de Riom, la déclaration de ce qu'il possédoit en fief dans l'étendue de cette Baronnie, & dans la Suzeraineté des Seigneurs de Langeac & de Margerides. Dans ce dernier acte, il déclara qu'il avoit servi au ban de la Noblesse d'Auvergne, & qu'il avoit fait deux fois le voyage de Bourg-en-Bresse. Il avoit épousé, en 1523, *Louise de Braque*, fille de *Philibert*, Chevalier. GUILLAUME, son père, confirma la donation des terres de Gibertès, Cronce & du Chambon, & lui donna celle d'Auvers & de la Chazotte, sous la réserve de 2000 livres. *Louise de Braque* fut dotée par *Géraud*, son frère, Protonotaire du Saint-Siège, qui lui constitua une somme de 4200 liv. Anné de la Tour, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, femme de Jean Stuart, Duc d'Albany, lui paya une somme de 300 écus, qui lui avoit été léguée par Madeleine de la Tour, sa sœur, mariée à Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, neveu du Pape LÉON X, & par Alphonse des Ursins, belle-mère de la Dame de Médicis. Elle lui donna de son chef pareille somme de 300 écus, & lui fit présent des habits de noces. Toutes ces sommes réunies, faisoient celle de 6000 livres. JEAN DE GIBERTÈS reçut celle de 700 liv. de la part de *Géraud de Braque*, & celle de 1800 livres des mains de la Duchesse d'Albany. *Louise de Braque* donna quittance de 300 écus à CATHERINE DE MÉDICIS, fille de la Duchesse d'Urbin, mariée, en 1533, à Henri, Duc d'Orléans, & sacrée Reine de France en 1547. Il paroît que *Louise*

*de Braque*, avoit été élevée à la Cour de ces Princesses, où ses parents occupoient les premières places. JEAN DE GIBERTÈS mourut avant 1562 & laissa 6 enfans, savoir :

1. GILBERT, qui fut;
2. PHILIPPE, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; il étoit, en 1580, Commandeur de Mâcon, de Belleville & de l'Espinaffe; il parut, la même année, à l'Assemblée de parens qui se tint après la mort de GILBERT, son frère aîné, pour procéder à la tutelle de ses enfans, & donna sa voix à *Gabrielle de Talaru-Chalmazel*, sa belle-sœur;
3. GILBERT, mariée, en 1558, à *Maurice Rouget*, Seigneur de la Fagette, Paroisse de Ventajols, Diocèse de Mende, qui, le 24 Mars 1573, donna quittance d'une somme de 214 liv., 15 s. à GILBERT DE GIBERTÈS, son beau-frère;
4. MADELEINE, mariée, en 1560, à *Robert de Léotoing*, Seigneur de Charmentsac, Loubarces, Roche-Rouffe, la Chapelle-Laurent, & autres Terres, Diocèse de Saint-Flour;
5. ANNE, accordée, en 1563, à *Antoine de la Balude*, Ecuyer, Seigneur de la Balude, Paroisse de Saint-Just, même Diocèse. Elle fut dotée par son frère aîné. Leur père ne vivoit plus alors;
6. EL GERMAINE, qui épousa *Claude de Raverolles*, fils d'*Arthènes*, Seigneur de Raverolles, Paroisse de Monistrol, Diocèse du Puy. Le contrat fut passé au Château de Chalmazel, le 16 Septembre, en présence de *Claude de Talaru*, Comte de Lyon; de *François de Chalmazel*, & de *Philippe de Saint-Paul*, Seigneur de Chazelles en Velay.

X. GILBERT DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, le Chambon, la Bessereffe, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, succéda à JEAN, son père, avant 1562; il servoit, en 1560, en qualité d'homme d'armes, dans la Compagnie de M. de Bordillon, suivant le certificat qui lui fut délivré par Louis de Châteaux, le 4 Août de la même année. Il épousa, en 1562, *Gabrielle de Chalmazel*, veuve de *Louis de Chevrières*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de ses Gardes, Lieutenant de la Ville de Compiègne, & Maître des Eaux & Forêts de ce Bailliage; elle fut dotée par sa mère, & par *François de Chalmazel*, son frère, qui lui donnèrent 7000 liv. tournois, & 500 liv. pour ses habits de noces. Le con-

trat fut passé au Château de Chalmazel en Forez, le 17 Janvier de la même année, devant *la Vialle*, Notaire. Le 13 Juillet 1574, GILBERT donna à sa femme la jouissance de la terre & du château de Gibertès. Le 2 Novembre 1577, il paya à *Claude de Raverolles* la somme de 200 liv. tournois, sur la dot de GERMAINE DE GIBERTÈS, sa sœur, & le 3 Novembre de l'année suivante, il lui paya celle de 300 liv. Il testa au château de Gibertès, le 13 Juillet 1580, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Sainte-Marie de Cronce, sa Paroisse. Il disposa de ses biens en faveur de ses enfans, & pria *Jean de Chalmazel*, son beau-frère, & PHILIPPE DE GIBERTÈS, son frère, Commandeur de Mâcon, de Belleville & de l'Espinaffe, de faire remplir ses intentions. Il mourut avant le 23 Août de la même année que *Gabrielle de Chalmazel*, sa veuve, obtint une commission de Just de Tournon, Sénéchal d'Auvergne, pour faire procéder à l'inventaire des biens par les Juges de Gibertès; elle étoit alors en Forez, & les courtes que faisoient les ennemis, ne lui permettoient pas de s'exposer à un voyage où elle auroit couru des dangers. Le jour précédent, elle avoit été nommée tutrice, par assemblée de parens. Elle vivoit encore en 1597. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ANTOINE, qui fut reçu Comte de Lyon, le 5 Novembre 1574. Il testa, le 1<sup>er</sup> Février 1639, fit plusieurs legs de piété, & voulut être enseveli dans l'Eglise des Capucins de Roanne, dont il étoit le principal Fondateur; & par une autre disposition, il fut entermé dans la Chapelle de l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, qu'il avoit fondée; fit des dispositions en faveur de ses sœurs; laissa le surplus de ses biens à CLAUDE, son frère, & mourut le 15 Février de la même année;
3. GILBERTE, qui épousa, en 1588, *Fulcran de la Vaisière*, Seigneur de Cantoinet, Diocèse de Rodez, qui fut autorisé par François d'Antil, Seigneur de Ligonès, Lieutenant de 50 hommes d'armes. Elle eut en dot 1833 écus, par contrat du 22 Novembre de la même année. Elle étoit veuve, le 28 Décembre 1599, lorsqu'elle disposa de ses biens;
4. ANNE, qui fut mariée, en 1598, à *Emmanuel d'Orsy*, Ecuyer, fils de feu *Guyot*, vivant Seigneur d'Ally, par *Anne de Montorédès*, sa femme, Dame d'Ally, de Job & de la Fayette. Elle fut autorisée par Annet, Comte d'Uré, Marquis de Baye, Cheva-

lier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Forez; par *Jean de Chalmazel*, son oncle, Seigneur de la Pye, & de Saint-Martial, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes; & par ANTOINE DE GIBERTÈS, son frère, Comte & Maître du Chœur de l'Eglise de Lyon, qui lui donna par testament 5000 liv. & sa maison bâtie sur la Paroisse de Sainte-Foy;

5. Et ANNE, vivante en 1580, & dont on ignore la destinée.

XI. CLAUDE DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur & Baron de Gibertès, Cronce, Auvers, & autres Terres, fut élevé sous la tutelle de *Gabrielle de Chalmazel*, sa mère. Le 19 Octobre 1607, CLAUDE DE GIBERTÈS rendit hommage à Marie de Luxembourg, Duchesse de Penthièvre, pour les terres & fiefs qu'il possédoit dans les Châtellenies de Cilbac & de Saint-Cirgues, membres du Duché de Mercœur. Le Roi Louis XIII lui écrivit de Fontainebleau, le 8 Juin 1612, & lui manda, que dans la dernière assemblée des Chevaliers de Saint-Michel, il avoit été choisi pour être décoré de ses Ordres, qu'il reçut des mains du Sieur d'Allincourt, Gouverneur & Lieutenant-Général du Lyonnais. CLAUDE mourut Maréchal-de-Camp. Il avoit épousé, en 1585, *Claude de Chapellu*, fille de *Baptiste*, Chevalier, Seigneur de la Vigne, Montrodât, Charbonnières, & autres fiefs & seigneuries. Le contrat fut passé le 21 Septembre, en présence du parent & ami, *Jean de Chalmazel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, parent, au nom de la Dame de GIBERTÈS, sa sœur. *Claude de Chapellu* fut autorisée par Catherine de Monteynard, veuve d'Aimar de Rochemure, Baron du Besset, & sa tutrice, depuis la mort du Seigneur de *Chapellu*, son père; *Jean de Chalmazel*, en sa qualité de Procureur, lui assura le tiers des biens de la Dame de GIBERTÈS, sa sœur; donation qu'elle ratifia elle-même le 2 Octobre 1688. CLAUDE DE GIBERTÈS eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES, reçu Comte de Lyon le 4 Juillet 1630; mais il renonça bientôt à l'état Ecclésiastique. Il fut Seigneur de la Vigne, de Montrodât, & des autres Terres que *Claude de Chapellu*, sa mère, avoit portées en mariage. On ne connoît pas le nom de sa femme; mais on fait seulement qu'ils n'eurent qu'une fille :



MARIE, qui fut Religieuse de Sainte-Claire à Saint-Amand, & qui fut dotée par FRANÇOISE DE GIBERTÈS, Dame de la Tour-d'Auvergne, sa tante, le 15 Août 1662.

3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 16 Mai 1633, à Jacques de la Tour-d'Auvergne, fils de feu Martin, Seigneur du Murat-le-Quaire, Bains, & un des auteurs du Comte de la Tour-d'Auvergne, Lieutenant-Général. ANTOINE DE GIBERTÈS, son frère aîné, lui donna par testament 2000 liv., & après sa mort, elle eut en partage la terre de Gibertès, venue par cascade aux puînés de cette Maison ;
4. Et JEANNE, qui épousa Jean de Pons, Chevalier, Seigneur de la Grange, près de la ville d'Illoire, Maison des mieux alliée.

XII. ANTOINE, Comte de GIBERTÈS, Baron de Cronce & d'Auvers, Seigneur de la Valette, Loubaret, le Chambon, la Vigne, Montrodât, Seneret, le Crest, Luzillat, & autres Terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut reçu Comte de Lyon, le 5 Novembre 1627. Cependant il ne suivit point le parti de l'Eglise. Une ancienne Généalogie, & quantité de Titres, apprennent qu'il fit ériger la Terre de Gibertès en Comté, & celle de Cronce en Baronnie, en 1650, année qu'il parvint au grade de Maréchal-de-Camp. Avant cette époque les Seigneurs de Gibertès ne se qualifioient que de Seigneurs de Gibertès, & depuis les Seigneurs de Gibertès, de la Tour-d'Auvergne & de Murat, se font toujours qualifiés de Comtes de Gibertès. Il testa le 5 Avril 1649, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Cronce, sa Paroisse. Il fit un don annuel de 30 septiers de Blé pour l'entretien de deux Chapelles, à la charge d'une Grand'Messe par jour. Il donna un cheval de 500 livres à chacun de ses Gentilshommes & de ses Pages, & 400 livres en argent; 300 livres à son Valet-de-chambre, & 100 livres à chacun de ses domestiques. Il légua 20000 livres à la Dame de la Tour, sa sœur, & 10000 à Antoine de Pons, son neveu & son filleul, fils de Jean, vivant, Seigneur de la Grange, & de JEANNE DE GIBERTÈS, & 10000 à leurs autres enfans, & fit héritier universel CHARLES DE GIBERTÈS, son frère, avec substitution en faveur de leurs enfans; & à leur défaut, il appela graduellement Jean de la Tour-d'Auvergne & Jean de Pons. Il mourut Chambellan du Roi Louis XIII, & fut le dernier de cette branche. Par un autre testa-

ment, il fit la Dame de la Tour-d'Auvergne & la Dame de Pons, ses héritières universelles. Il avoit épousé, en 1633, Catherine de Langeac, Dame du Crest & de Luzillat, Diocèse de Clermont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

## BRANCHE

des Seigneurs de VISSAC, seule existante.

C'est ici qu'on peut dire avec Cassiodore, qu'une belle race conserve toujours la beauté de son origine. Si les Seigneurs de Vissac furent moins partagés du côté de la fortune, c'est un malheur qu'ils durent à la sévérité de la loi. Ils furent se soutenir par leurs alliances. Ils ont été attachés à la personne de nos Rois, & à la Famille Royale, & ont servi successivement dans différents grades.

IX. GUILLAUME DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Villac, fils puîné de GUILLAUME, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, &c., & de Dauphine de la Roche, fut un des 100 Gentilshommes & Ecuyer de Madame la Dauphine, place dans laquelle il mourut à Fontainebleau, avant le 2 Juillet 1546. Il avoit servi dans les guerres de François I<sup>er</sup>, & ce fut en considération de ses services, que ce Prince lui accorda, en 1538, le Brevet d'Ecuyer de l'Ecurie des Dames de France. Il épousa, en 1523, Olive de Treignac, fille de Louis, Ecuyer, Seigneur de Treignac, & de Jacqueline de Pontbriant. Jean Stuart, Duc d'Albany, Comte de la Marche, de Boulogne & d'Auvergne, Régent & Gouverneur du Royaume d'Ecosse, l'honora de sa présence, & promit de payer 1000 liv. à Olive de Treignac, somme qui lui avoit été léguée par François de Pontbriant, son oncle. Elle se constitua, de son chef, tous ses droits à la succession de son père, & 600 liv. que Madeleine de la Tour, Duchesse d'Urbain, lui avoit léguées par son testament. Le contrat fut passé le 7 Juin de la même année, en présence du Seigneur de GIBERTÈS, qui donna à GUILLAUME, son fils, la Terre de Villac, & ses dépendances. Cependant, peu satisfait de cet avantage, GUILLAUME réclama de nouveaux droits après la mort de son père; &, par transaction du 3 Juin 1530, JEAN DE GIBERTÈS, son frère aîné, lui céda la Terre de la Chazotte, près de Salsheuit, Diocèse de Saint-Flour, & une somme de 1300 livres. Après la mort de son mari,

*Olive de Treignac* fit dresser l'inventaire des meubles, & le 31 Juillet 1557, elle consentit une obligation au profit de *Jean de Beaufranchet*, son gendre, Ecuyer, Seigneur de Saillant, Diocèse de Clermont. Elle vivoit encore en 1560, ayant eu de son mariage :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUISE, mariée, par contrat du 4 Février 1556, à *Jean de Beaufranchet*, Ecuyer, Seigneur de Beaufranchet, Maison dont l'aîné, connu sous le nom d'*Ayat*, périt à la bataille de Rosbach ;
3. Et MADELEINE, accordée en mariage à *Guillaume de Bard*, Ecuyer, Seigneur du Crozet, Paroisse de Vissac. Le contrat fut passé, le 28 Décembre 15... , en présence de GILBERT DE GIBERTÈS, Seigneur d'Auvers, de François de Crestes, Seigneur de Sainte-Eble, & de Jean de Neuve-Eglise.

X. JACQUES DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de Vissac, succéda, en 1546, à GUILLAUME, son père, le 28 Juin de la même année; François 1<sup>er</sup> lui donna l'Office de Capitaine de Mur-de-Barrez, en Rouergue, le 7 Juillet suivant; Henri, Duc de Bretagne, Dauphin-Viennois, lui donna celui du Château de Clavières; Henri II lui donna dispense d'âge, & l'exemption du ferment, & Charles IX, monté sur le Trône au mois de Décembre 1560, lui donna, le 28 Février, suivant des Lettres confirmatives, l'Office de Capitaine de la Ville de Mur-de-Barrez. Il servoit, en 1577, au camp de Marseille, dans la Compagnie du Baron de St.-Vidal, Gouverneur du Velay & du Gévaudan. Il avoit épousé, en 1559, *Antoinette de Rébé*, fille de feu *Jean de Rébé*, vivant, Ecuyer, Seigneur de Chevrières & de Chalencq, Maison connue depuis long-tems dans l'Ordre de Malte & dans les Châpitres Nobles; il racheta, le 16 Juin 1560, des deniers de la dot de sa femme, les droits qu'il avoit cédés, conjointement avec *Olive de Treignac*, sa mère, à Françoise de Servissac, veuve de François de Guilhen, Ecuyer, Seigneur du Cluzel. Il mourut sans tester, le 10 Avril 1584; *Antoinette de Rébé*, sa femme, mourut le 23 du même mois, & le lendemain le Juge de Vissac procéda à l'inventaire de ses biens. Il avoit eu de son mariage :

1. PIERRE, mort sans postérité ;
2. & 3. EXPLODIAM & JACQUES, reçus Chevaliers de Malte, le 1<sup>er</sup> Juin 1582 ;
4. PHILIPPE, qui suit ;

5. CATHERINE, Religieuse aux Chazes, Diocèse de Saint-Flour ;
6. Et CLAIRE, mariée à *Jacques de Bard*, Ecuyer.

XI. PHILIPPE DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de Vissac, recueillit la succession de JACQUES, son père. Deux de ses frères étoient entrés dans l'Ordre de Malte, & PIERRE DE GIBERTÈS, leur frère aîné, étoit mort sans postérité; cependant cet avantage ne lui revenoit pas de droit, leur père étant mort sans faire aucune disposition, ils étoient communs en biens. Il est donc probable, qu'il y eut entre eux un arrangement particulier. PHILIPPE servit dans l'armée du Duc de Nemours, en 1584, & marcha sous ses ordres, jusqu'à l'année de sa réduction. Il étoit Guidon de la Compagnie du Sieur de Couzant, tel qu'il paroît par la quittance qu'il a donnée de ses appointemens, en qualité d'hommes d'Armes. L'original est aux Archives de la Bibliothèque du Roi, & l'expédition en a été livrée par M. l'Abbé de Geigney. Il acheta les propriétés que *Claude de Poinfat* possédoit au lieu de Badat, & ses appartenances. Le contrat porte que *Claude de Poinfat* étoit fils de *Delmas*, & de CATHERINE DE GIBERTÈS; mais on ne voit pas de qui descendoit celle-ci; on croit qu'elle étoit fille de LOUIS, Seigneur de Villeneuve, & d'*Isabeau de Dyat*; ils avoient une fille de ce nom en 1602. Il vendit à Louis de Monivau & de Saint-Arcons, la Justice, cens & rentes du Village de Beaune, & la Métairie des Pavelez, même Paroisse; CLAIRE, sa sœur, qui y avoit des droits, les aliéna par le même acte, qui fut passé devant *Brunel*, le 30 Septembre de la même année. En qualité de Seigneur de Vissac, il présenta, en 1612, à l'Evêque de Saint-Flour, Denis Bérard, pour être pourvu de la cure de cette Paroisse. Il avoit épousé, en 1593, *Marguerite de la Roque*, issue des Seigneurs d'Azenières, Election de Brioude; il ne vivoit plus le 24 Avril 1616. Dix ans après, *Marguerite*, sa veuve, présenta requête au Sénéchal d'Auvergne, pour être autorisée à aliéner certains droits, pour procurer plus avantageusement l'établissement de ses enfans, ce fut à la faveur de cette permission qu'elle vendit à Louis du Cluzel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & à Charles-Ignace de la Rochefoucauld, Seigneur de Domeyrac, les droits que ses enfans avoient à Vissac, la Vialle, Vissaguet, & autres lieux,

le contrat fut passé devant la *Fond*, le 5 Septembre 1626, en présence & de l'avis de *François de la Roque*, Seigneur de Moullet, Paroisse d'Auzat; de *Jacques de la Roque*, Seigneur de Lachaux; de *François de la Roque*, Seigneur d'Azenières; de *Louis de la Roque*, Seigneur de Mont, & autres parens & amis. Le même jour, elle donna tous ses droits à *CLAUDE*, son fils aîné; elle avoit alors deux filles Religieuses aux Chazes. On ignore le tems de sa mort, on fait que *PHILIPPE DE GIBERTÉS* lui laissa cinq enfans, savoir :

1. *CLAUDE*, qui suit;
2. *JACQUES*, Ecuyer, Seigneur de Lachaux, qui, le 20 Février 1626, donna un acte de garantie à *CLAUDE DE GIBERTÉS*, son frère; le 20 Juillet de l'année suivante, il fit un échange avec *Louis du Cluzel*, Ecuyer, qui lui céda la Métairie d'Espitain avec les appartenances, & mourut sans postérité;
3. & 4. *ANNE & CATHERINE*, Religieuses aux Chazes, Diocèse de Saint-Flour;
5. Et *JEANNE*, dont on ignore le sort.

XII. *CLAUDE DE GIBERTÉS*, Ecuyer, Seigneur de Beaune, & en partie de Villac, consentit un bail emphytéotique, le 25 Mars 1623, au profit de *Pierre Reynaud*, du lieu de Laval, Paroisse de Saint-Arcons, près de Langeac, Diocèse de Saint-Flour. Il épousa, en 1625, *Claude de Carbonnel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Iyris, & d'*Antoinette de Chalus*, Paroisse de Mareugheol, Diocèse de Clermont; le contrat fut passé le 30 Novembre de la même année, en présence de *Louis du Cluzel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Cluzel & de Lorat; de *François du Prat*, Seigneur de Boudes & de Donezat; de *François de la Roque*, Seigneur de Moullet; de *Jean de la Roque*, Seigneur de Crozet; de *Gilbert de l'Espinaffe*, & de *François de Serres*, Comte de Brioude. Le 5 Septembre de l'année suivante, *Marguerite de la Roque*, sa mère, lui céda tous ses droits. *CLAUDE* transigea le 17 Mai 1625, avec *Charles de Carbonnel*, son beau-père, *Louis & Pierre de Carbonnel*, ses oncles, Comtes de Brioude, au sujet de la dot de *Claude de Carbonnel*, sa femme. On lui céda une Métairie, appelée de Gignat, qui leur avoit été donnée sous faculté de rachat, le 10 Août 1609, par *François de Chalus*. Le 5 Octobre 1640, il fit un échange avec *Philibert de Chalus*, Ecuyer, qui lui céda une Métairie

située au Brugelet, Paroisse de Chassigne-sur-Mégemont, en contre-échange de celle d'Hozat, qu'il avoit acquise d'*Anne du Prat* & de *Pierre de Chalus*, Seigneur de Chalus & de Dauzat. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de *M. de Fortia*, Intendant d'Auvergne, rendu le 12 Juin 1668. Il s'établit successivement à Brioude, à Dauzat & au Brugelet, où *Claude de Carbonnel*, sa femme, fit son testament devant *Borne*, Notaire, le 15 Janvier 1654. Elle fit des legs à l'Eglise de Chassigne, où elle choisit sa sépulture, & à la Chapelle du Brugelet, & disposa du surplus de ses biens en faveur de ses enfans, qui furent :

1. *Pierre*, qui suit;
2. *François*, né le 14 Mai 1625, reçu Comte de Brioude le 13 Juillet 1640;
3. Et *Antoine*, né le 26 Mai 1640, il succéda à *François*, son frère, qui lui avoit résigné, le 9 Décembre 1650, & prit possession, le 11 Mars 1652.

XIII. *Pierre de Gibertés*, Ecuyer, Seigneur de la Grange, institué héritier par *Claude de Carbonnel*, la mère, demouroit par Brioude, au mois de Juillet 1658. Son père lui céda une somme d'argent sur le prix d'une métairie qu'il avoit vendue, par contrat du 25 Octobre 1656, passé devant *Gautier*, Notaire, à *Charles de Pons*, Seigneur de la Garde, auteur des Seigneurs de Beletat, le 12 Mai 1665. Il céda à *François*, son frère, Seigneur de la Gorce, Paroisse de Riom-ès-Montagne, Diocèse de Clermont, tout ce qui lui étoit dû par le Seigneur de la Garde; preuve que *François de Gibertés* avoit renoncé à l'Etat Ecclésiastique. *Pierre de Gibertés* fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de *M. de Fortia*, Intendant d'Auvergne, rendu le 12 Juin 1668. Il resta au lieu du Brugelet, le 8 Novembre 1683; il voulut être inhumé dans l'Eglise de Chassigne, sa Paroisse; il donna la jouissance du quart de ses biens, à la Dame de *Gibertés*, sa femme, & en fit faire l'inventaire le même jour, devant *Pélissier*, Notaire Royal. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1659, reçu par *Borne*, *Marie Vallon*, fille de feu *Giraud Vallon* & de *Dauphine Giroux*, demeurant au lieu de Saut, Paroisse de Chassigne-sur-Mégemont, de laquelle il eut :

1. *Antoine*, mort sans alliance, dans un âge très-avancé;

2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. NOEL, qui fuit ;
4. & 5. ANNE & MARIE, Religieuses au Bon-Passeur, à Clermont-Ferrand.

XIV. NOEL DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de la Gouzou, né le 9 Avril 1675, fut baptisé le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de Chassigne-sur-Mégémont. Il épousa, par contrat du 26 Janvier 1707, passé devant *Blancheton & Guerrier*, Notaires, *Anne de Charbonel*, fille d'*Itier*, Ecuyer, Seigneur de *Charbonel* & de la Gouzou, Rohegude & du Bouchet, demeurant à Grioux, en Lyonnais, étant alors à Chidrac, Diocèse de Clermont. Le contrat fut passé en présence de François de Laifer, Capitaine dans Lyonnais, Infanterie; d'ANTOINE DE GIBERTÈS, Ecuyer, & autres; ils reçurent la Bénédiction Nuptiale dans l'Eglise de Saurier, le 8 Février suivant. NOEL DE GIBERTÈS vivoit encore en 1744, qu'il consentit un contrat de vente au profit de Balthazar de Pons, Chevalier, Seigneur de Béselart. Il laissa de son mariage:

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. Et JOSEPH, mort Ecclésiastique.

XV. ETIENNE DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Priest, Comte de Gibertès, Baron de Crouce, né le 16 Avril 1714, fut baptisé, le même jour, dans l'Eglise de Saurier, sa Paroisse ; il commença de servir en qualité de Cornette, dans le Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie. Il passa, en 1742, à la Lieutenance de la Compagnie la Molière, même Régiment, où il servoit encore, le 27 Septembre 1744, qu'il obtint un congé du Maréchal de Saxe, pour aller de Courtrayaux eaux de Bourbonne; il fut obligé de se retirer du service, à cause de ses infirmités. Il épousa, en 1746, *Claudine-Marie de Méranges-des-Estivaux*, fille de feu *Jacques de Méranges-des-Estivaux*, vivant, Ecuyer, Seigneur du Lac, Lieutenant de Grenadiers, & de *Marie du Puy*, demeurant à Montbrison, en Forez. Le contrat fut passé le 19 Juin de la même année, au Château du Lac, Paroisse des Salles, en Cervières, devant *Thévé & Durand*, Notaires. Il y avoit alors 130 ans que la Terre de *Gibertès* étoit sortie des mains de ses anciens Seigneurs, par le mariage de FRANÇOISE DE GIBERTÈS, qui, par traité subséquent, la porta à *Jacques de la Tour d'Auvergne*, Chevalier, Seigneur du Murat-le-Quaire & Bains; ETIENNE DE GI-

BERTÈS, jaloux de rentrer dans l'héritage de ses pères, en fit l'acquisition en 1769, de *Claude-François de Murat*, Marquis de Montfort-le-Rotrou, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui tenoit cette Terre de *Nicolas Murat*, son aïeul, marié, en 1686, avec *Marie de la Tour-d'Auvergne*, fille de Jean, Baron du Murat-le-Quaire, & de *Marie d'Apcher*. ETIENNE DE GIBERTÈS eut de son mariage :

1. PIERRE-ANNET, qui fuit ;
2. Et MARIE, morte en minorité.

XVI. PIERRE-ANNET DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur & Comte de Gibertès, Baron de Crouce & d'Auvers, né au Château du Lac le 31 Août 1753, baptisé le même jour aux Salles, sa Paroisse, fut reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie le 1<sup>er</sup> Juillet 1769, & sortit le 1<sup>er</sup> Juillet 1772, avec le Brevet de Sous-Lieutenant à la suite du Colonel-Général, Cavalerie. Il a épousé, en 1779, *Louise-Thérèse-Charlotte le Mairat*, fille de *Louis-Charles*, Chevalier, Marquis de Bruyères-le-Châtel, Baron-Dauphin, Seigneur de Praville, Saint-Maurice, Conseiller du Roi en ses Conseils, Honoraire en la Cour du Parlement, & Président en la Chambre des Comptes, & de Dame *Marie-Thérèse Pécot de Saint-Maurice*. Le contrat fut passé de l'agrément & en présence du Roi, & de la Famille Royale, à Versailles, le 6 Avril de la même année; & du consentement des Parties, au Château de Saint-Maurice-Montcouronne, le 11 du même mois, devant *Chavet & Arnoux*, Notaires au Châtelet. Il eut l'honneur de monter dans les carrosses du Roi le 26 Avril 1779; & le 6 Janvier 1782, la Comtesse de GIBERTÈS fut présentée au Roi & à la Famille Royale, par Madame la Comtesse de la Tour-d'Auvergne, Dame pour accompagner MADAME, sœur du Roi. Le Comte de GIBERTÈS fit, le 12 Mars 1784, l'acquisition de la Baronnie d'Auvers, de Michel-Denis de Pons, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie; il y avoit environ 145 ans que cette Terre étoit sortie de la Maison de GIBERTÈS.

Les armes de cette Maison sont : *d'azur, à la fasce d'argent*. Cimier : *une aigle, les ailes déployées*. Devise : *præmia Martis*. Cri : LE GIBERTÈS. Supports : *un lion & un griffon*. (Généalogie dressée sur Titres originaux communiqués.)

GIBOT, Famille d'Anjou, maintenue dans la noblesse en 1667, 1697 & 1714.

JEAN GIBOT, Seigneur de la Péronière, au Diocèse d'Angers, vivoit en 1456.

ALAIN GIBOT, Sieur de la Péronière en 1483, eut, pour fils aîné, de sa femme *Guilhelmine Guého*,

NICOLAS GIBOT, Ecuyer, Seigneur de la Péronière, qui, suivant un certificat du 5 Octobre 1536, comparut à l'arrière-ban, où il servit pour le Roi avec les autres Gentils-hommes de la Sénéchaussée d'Anjou. Il eut pour fils :

FRANÇOIS GIBOT, Ecuyer, Seigneur de la Péronière, de la Carrelière & de Moulin-Vieux, au Maine, Ecuyer de MADAME, légitimée de France, Duchesse d'Angoulême, en 1583, qui avoit épousé, en 1558, *Marie de la Boesfeldère*, veuve alors de *Louis Rabinaud*, Sieur de la Brizardière, dont il eut :

LÉON, qui suit ;

Et GUILLAUME, Ecuyer, Sieur de la Buiffonnière, marié, en 1588, à *Françoise de Courtarvel*.

LÉON GIBOT, Ecuyer, Sieur de la Carrelière, épousa, en 1583, *Louise de Courtarvel*, sœur de ladite *Françoise*, toutes deux filles de *Charles*, Sieur de Montcourtin. Il en eut :

MICHEL GIBOT, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux, qui épousa, en 1614, *Louise de Maridor*, & en eut :

RENÉ, qui suit ;

Et CLAUDE, Chevalier de Malte.

RENÉ GIBOT, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux & de la Péronière, Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée en 1639, puis d'une Compagnie de 120 hommes, pour le service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, en 1640, fut marié, en 1648, avec *Florence Dorin*, dont :

RENÉ-LUC, qui suit ;

Et PIERRE-DAVIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Bourgneuf, puis du Temple & de Mauléon.

RENÉ-LUC GIBOT, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux, de la Péronière & du Portaut, fut reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie en 1665. De son mariage avec *Marie le Bafcle*, qu'il épousa en 1677, sortit :

PIERRE-RENÉ GIBOT, né le 23 Décembre 1684, Seigneur de la Péronière, qui fut reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 10 Mai 1701,

marié, le 16 Juin 1711, avec *Louise-Anne d'Aubigné*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Tigny, de Cernuillon & de Laise, en Anjou, & d'*Elisabeth Petit de la Guierche*, dont :

RENÉ-LOUIS GIBOT-DE-MOULIN-VIEUX de la Péronière, né le 28 Mars 1712, qui a été reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 19 Mai 1728. (*Armorial génér. de France*, reg. 1, part. 1, pag. 264.)

Les armes : d'argent, au léopard de sable.

GIELIS-D'HUJOEL. C'est une Famille noble du Brabant, de laquelle nous ne pouvons donner qu'une simple notice, d'après un Mémoire assez embrouillé qu'on nous a envoyé. Elle a passé dans les Chapitres illustres des Pays-Bas, & est alliée avec les meilleures Maisons de ce pays. Une branche, pour se distinguer des autres, a retenu le nom de baptême avec celui de HUJOEL. Nous y lisons que

JACQUES GIELIS-D'HUJOEL, Ecuyer, eut trois garçons :

JEAN & CHARLES morts dans le Palatinat, l'un dans l'Artillerie ;

Et JACQUES, qui suit.

JACQUES GIELIS-D'HUJOEL, Ecuyer, mort Capitaine d'Infanterie à la prise de Lippstadt, avoit épousé, en 1589, *Anne Borremans*, dont il eut :

GUILLAUME GIELIS-D'HUJOEL, mort en 1632, qui avoit épousé *Sibylle van Weyen-Bergh*, de laquelle il eut :

1. CHARLES-JUSTE, Diacre ;

2. ERASME, qui suit ;

3. Et CLAIRE, née à Bruxelles, mariée à *François Pereira de la Cerda*, natif de Béja, mort à la bataille de Rocroy, en 1643, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. M. C., fils de *Reiman Pereira de la Cerda*, & de *Blanche Suarez*, dont ils eurent : *François Pereira*, qui servit en Espagne, & *Jean*, Capitaine entreprenant dans la terre de *Don Jo de Toledo y Portugal*, nommé, le 27 Juin 1672, Gouverneur de Tramonti, au Royaume de Naples.

FRASME GIELIS-D'HUJOEL, Seigneur de Borchgravenbroech, de Zedelghem, &c, fut honoré, avec la postérité, dans ses armes, d'une couronne ducal d'or, au lieu de *bourlet*, & pour supports, de deux lions léopardés d'or, tenant chacun une banderole au blason de son écu, à cause de sa noble extraction, par CHARLES II, Roi d'Espagne, & Ma-

RIE-ANNE, Reine de Castille, par Lettres données à Madrid le 2 Décembre 1674. Il est mort le 14 Août 1685, & avoit épousé, en 1637, *Jeanne Kerremans*, morte le 9 Janvier 1698, dont :

1. ADRIEN-JEAN-BAPTISTE, mort le 29 Novembre 1677 ;
2. EVERARD, enterré à Condernberg à Bruxelles, le 23 Septembre 1676 ;
3. HUBERT, qui fuit ;
4. Et GUILLAUME, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

HUBERT GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, né à Bruxelles, Licencié ès-Lois, Seigneur de Locquenghien, de Zedclghem, de Watervlietschen & de Padtflauten, &c., Auteur fameux dans la Jurisprudence, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruges, le 13 Août 1673, mort en 1681, avoit épousé, à Bruxelles, le 13 Juillet 1671, *Claire Macharis*, baptisée, le 7 Mai 1650, en la Paroisse de la Capelle à Bruxelles, morte à Malines en 1716, & enterrée à Saint-Rombaut. De ce mariage font issus :

1. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et JEANNE-THÉRÈSE, née à Bruges & baptisée en cette Cathédrale le 7 Mars 1673 ; les cérémonies suppléées à Malines, en 1675, dans la Paroisse de Saint-Rombaut ; elle est morte, en 1689, sans alliance.

GUILLAUME-FRANÇOIS GIELIS-D'HUJOEL, baptisé à St.-Donatien à Bruges, le 2 Décembre 1675, Chevalier-Banneret, Seigneur de Spormoy, &c., admis aux nobles Lignages de Sweerts, à Bruxelles, le 13 Juin 1703, Maître aux Requêtes de l'Hôtel, Conseiller au Grand-Conseil de Sa Majesté, résidant à Malines, & Vice-Président du même Conseil, mort en son Château de la Baronnie de Blacvelt, le 5 Juin 1735, & enterré à Sainte-Catherine à Malines, avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1704, *Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck*, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, baptisée à Sainte-Gudule, & morte le 17 Juillet 1724. Leurs enfans font :

1. JEAN-LOUIS, Banneret, baptisé à Malines, Paroisse de Saint-Rombaut, le 15 Octobre 1708, Licencié ès-Lois, mort sans alliance le 5 Février 1744 ;
2. HENRI-JOSEPH, qui fuit ;
3. CLAIRE-JEANNE, baptisée à Bruxelles le 7 Juillet 1705, dans l'Eglise de Sainte-Gudule, morte le 25 Juillet 1737, à Malines, pre-

mière femme de *Jean-François-Daniel-Joseph*, Comte de *Cuyppers*, Seigneur de Ry-menam, &c., mort à Malines le 8 Juillet 1762. Voyez CUYPERS ;

4. Et ISABELLE-CORNÉLIE, née à Malines, mariée en 173... dans la Paroisse de Sainte-Catherine de la même Ville, à *Jacques-Ferdinand van der Sarc-de-Maneghem*, Grand-Bailli du pays de Waës, & mort à Saint-Nicolas le 27 Mai 1745.

HENRI-JOSEPH GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, né le 7 Juillet 1715, à Malines, admis aux Lignages de Sweerts à Bruxelles, le 13 Juin 1739, mort à Malines le 18 Septembre 1753, & enterré à Sainte-Catherine, le dernier de ces nom & armes, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 11 Août 1751, dans la Paroisse de Sainte-Catherine de Malines, *Constance-Hyacinthe-Joséphine du Jardin*, née à Malines, morte le 17 Décembre même année, & enterrée à Sainte-Catherine de cette Ville ; & 2<sup>o</sup> à Vilvorde, le 16 Août 1752, *Constance-Isabelle-Claire-Antoinette-Joséphine van der Veecken de Berent*.

GUILLAUME GIELIS-D'HUJOEL, quatrième fils d'ERASME & de *Jeanne Kerremans*, Seigneur de Borchgravenbroech, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, épousa *Marie-Marguerite Vits*, née le 12 Mai 1652, fille de *Jacques*, né le 18 Avril 1602, Receveur-Général des Domaines de S. M. C., mort le 14 Novembre 1654, & de *Marguerite van Bem*, dont :

GUILLAUME-JOSEPH GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, Seigneur de Borchgravenbroech, &c., Licencié ès-Lois, qui a été marié, & a eu une fille, nommée THÉRÈSE-BARBE-JOSÉPHINE, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, qui s'est mariée à *Antoine-François Charliers-de-Buifferet*. Voyez CHARLIERS.

Les armes : d'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or & feuillées de sinople, accompagnées en cœur d'un cornet de sable lié & virolé de gueules, surmonté d'un heaume grillé & liseré d'or. Cimier : une rose au blason de l'écu, entre un vol d'argent. L'écu surmonté d'une couronne ducale d'or, au lieu de bourlet. Supports : deux lions léopardés d'or, tenant chacun une banderole au blason de l'écu.

\* GIEN, Ville de France fur la Loire, dans le Hurepoix, partie de la Beauce, qui fut cédée, avec son Comté, l'an 1199, au Roi

PHILIPPE-AUGUSTE, par *Henri de Donzy*, & *Mathilde*, sa femme, fille & héritière de *Pierre de Courtenay*, Comte de Nevers, pour la somme de 3000 marcs d'argent du poids de Troyes, qu'ils lui devoient pour le droit de rachat de ce Comté. Il fut cédé, en 1646, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, en supplément de l'échange fait le 10 Mars 1629, avec le Roi, de la Principauté de Châteaurenault & de Clinchamp, par sa sœur *Louise de Lorraine*, Princesse de Conti, morte, sans enfans, le 30 Avril 1631. Ce Comté passa ensuite, par acquisition, au Chancelier *Séguier*. Il fut compris dans le partage de la seconde fille, *Charlotte Séguier*, mariée 1<sup>o</sup> à *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully; & 2<sup>o</sup> à *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil. Après la mort de cette Dame, arrivée le 5 Juin 1704, le Comté de Gien passa successivement à ses deux fils, *Maximilien-Pierre-François-Nicolas*, & *Maximilien-Henri*, morts tous deux sans postérité, l'un en 1712, & l'autre en 1729. Par leur décès le Comté de Gien & les propriétés de *Séguier* échurent à *Henri-Charles du Cambout*, Evêque de Metz & Duc de Coislin, du chef de son aïeule *Madeleine Séguier*, fille aînée du Chancelier. Ce Prélat, décédé en 1733, a eu pour héritière des propriétés de *Séguier*, *Marie-Henriette d'Alouigny de Rochefort*, petite-fille de *Madeleine Séguier*. Elle mourut le 18 Septembre 1736, étant veuve, du 4 Septembre 1732, de *Charles de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Blanzac. Leur fils, *Louis-Armand-François de Roye de la Rochefoucauld*, Duc d'Estillac, a vendu le Comté de Gien à *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, Conseiller d'Etat, &c., qui le possède actuellement, avec le Marquisat de *Dampierre*, première Baronnie de ce Comté. Voyez FEYDEAU.

GIEY (DE), Famille noble, alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de

JEANNE DE GIEY, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de *Verseilles*, Bailli de Langres, & de *Collette Hennequin*, avec *François Girault*, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'une Compagnie franche, dont elle fut la seconde femme. Voyez GIRAULT.

Les armes: *d'argent, semé de trèfles de*

*sable, au lion de même sur le tout; au chef de gueules, chargé de trois croissans d'argent.*

GIFFART. Trois différentes Provinces contestent l'origine de la Maison des GIFFART, dont le comté de Buckingham en Angleterre, qui compose la dixième partie du Royaume des Merciens, en est une; la Bretagne est l'autre, & la Normandie la troisième.

Il est véritable que ce nom est très-ancien, n'ayant pas toutefois la première source en Angleterre, comme l'ont publié les Auteurs de cette Nation, en parlant de GAUTIER GIFFART, de GUILLAUME, OSBERT, JEAN, ANDRÉ & GEORGES GIFFART, sous divers règnes.

Augustin Dupas, Religieux de Saint-Dominique, dans les *Généalogies des Maisons Bretonnes*, fait descendre cette Famille de ROBERT GIFFART, frère de *Henri*, Baron de Fougères, & d'*Amicie*, son épouse, fille de *Richard*, petit-fils de *Geoffroy*, bâtard de *Richard*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Normandie; mais les autres Auteurs, qui en parlent avec plus de certitude, lui donnent pour tige très-constante, OSBERT, Seigneur de Bolbec, en Normandie, & *Améline*, sa femme, sœur de *Gonnor*, épouse de *Richard*, 1<sup>er</sup> Duc de Normandie.

Les armes de cette Maison sont différentes, selon les diverses branches. Celles de GIFFART en Angleterre sont: *de gueules, à trois lions léopardés d'argent, passans l'un sur l'autre*. Celles de *Longueville* en Normandie: *d'or, à l'aigle de gueules, & celles d'Arques: de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six besans du même*.

OSBERT GIFFART, Seigneur de Bolbec, en Caux, chef & tige de cette Maison, épouse, comme nous l'avons dit ci-dessus, *Améline*, sœur de *Gonnor*, Duchesse de Normandie. Il mourut vers l'an 1063, laissant deux garçons, savoir:

1. GAUTIER, qui suit;
2. Et GODFREY, tige de la branche des Seigneurs d'Arques, dont il sera parlé ci-après.

GAUTIER GIFFART, Sire de Bolbec & de Longueville, fonda le Prieuré de Saint-Michel de Bolbec en 1079. Il épousa *Agnès Flattel*, fille de *Richard*, Chevalier, & sœur de *Bastie Flattel*. Ses enfans furent:

1. GAUTIER, qui suit;
2. GUILLAUME, Evêque de Winton, Chancelier d'Angleterre en 1100.

3. Et ROHAIS, mariée à *Richard*, Sire de *Clère* & de *Bienfaite*.

GAUTIER GIFFART, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Buckingham, Sire de Longueville & de Bolbec, & qu'Odericus Vitalis homme *Baron généreux*, mourut en Angleterre l'an 1102. Il fut fondateur du Prieuré de Longueville, & épousa *Agnès de Ribamont*, fille d'*Anselmus*, Seigneur de *Ribamont*, de laquelle il eut :

1. GAUTIER, qui suit ;
2. Et ISABELLE, femme du Châtelain de Gisors.

GAUTIER GIFFART, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Buckingham & de Longueville en 1119 & 1142, laissa trois fils :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. HUGUES, Chevalier en 1171 ;
3. Et RICHARD, Chevalier en 1176.

GUILLAUME GIFFART, I<sup>er</sup> du nom, Comte de Buckingham & de Longueville, vivoit l'an 1173, & eut pour fils & successeur :

GUILLAUME GIFFART, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Buckingham & de Longueville en 1212 & 1224 ; ce fut sur lui que le Roi PHILIPPE-AUGUSTE confisqua le Comté de Longueville, pour avoir tenu le parti des Anglois. Il épousa une femme, nommée *Pétronille*, dont il eut :

1. GUILLAUME, Comte de Buckingham, auteur de la branche des Comtes de ce nom en Angleterre ;
2. RENAUD, Conseiller du Roi PHILIPPE-le-Hardi, en 1287 ;
3. GEOFFROY, qui suit ;
4. Et ROBERT, mentionné dans le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte-Méline de Rennes.

GEOFFROY GIFFART, dit *Berthelin*, Seigneur du Plessis-Giffart, Chevalier, mourut l'an 1291, laissant :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ROBERT, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. JEAN, Chevalier, compris dans les registres de la Chambre des Comptes es-années 1338 & 1352 ;
4. Et ALAIN, Seigneur de la Roche-Giffart, qui laissa de son mariage deux filles :

AGACE, Dame de la Roche-Giffart, femme de *Guillaume de la Lande*, Seigneur de Pont-Renaud ;  
Et ANICIE, femme de *Jean Habel*, Chevalier.

GUILLAUME GIFFART, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Giffart, Chevalier, mourut l'an 1361, & eut pour fils & successeur :

GEOFFROY GIFFART, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Giffart, Chevalier, en l'an 1377, lequel fut père de

JEAN GIFFART, Seigneur du Plessis-Giffart & de Faye, Chevalier, mentionné dans les Arrêts de l'Echiquier, es-années 1391 & 1403, qui épousa *Guillemette de Ruault*, fille de *Guillaume*, Chevalier. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, Chevalier, lequel se trouva aux Etats de Bretagne l'an 1420, & ensuite accompagna Arthus, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, quand il vint recevoir l'épée de Connétable de France en 1425, où le Roi CHARLES VII le retint pour être son Chambellan.

JEAN GIFFART, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Giffart, Chevalier, fut créé Chambellan de Jean VI, Duc de Bretagne en 1444. Il épousa *Antoinette de Cheveigné*, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis-de-Coëmes, & de *Jeanne de Bintin*, dont il eut :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et BERNABÉ, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, en 1473, allié 1<sup>o</sup> à *Marie Couppu*, Dame de Loncelles ; & 2<sup>o</sup> à *Marie de Marcellé*.

OLIVIER GIFFART, Seigneur du Plessis-Giffart & de Fretay, Capitaine de Fougères en 1440, se trouva, du vivant de son père, au siège de Caillillon, où fut tué le fameux Mylord Talbot, en 1453. Il épousa, en 1471, *Pleison*, Dame de la *Marzelière*, Fretay & Pancé, fille de *Pierre*, Seigneur de la *Marzelière*, & d'*Annette de Boishamon*. De ce mariage vint :

ARTHUS GIFFART, Seigneur de la *Marzelière*, qui prit le nom & les armes de la *Marzelière*, quoique toutes les marques de noblesse qu'il quittoit, fussent plus anciennes & plus illustres que celles qu'il prenoit de nouveau. Il épousa *Marie*, Dame de *Berneen*, & mourut en 1488, laissant :

1. PIERRE, Seigneur de la MARZELIÈRE, mort sans enfans de *Marguerite de Coëmen*, son épouse ;
2. Et RENAUD, qui suit.

RENAUD, Seigneur de la MARZELIÈRE, Capitaine d'une Compagnie de l'arrière-ban de Bretagne, en 1524, épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Branbuan*, Dame dudit lieu & de la *Perraye* ; & 2<sup>o</sup> *Gillette de Pontrouault*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :



1. PIERRE, qui fuit;
2. Et CATHERINE, femme de *Gohier de Champagné*, Seigneur de la Montagne, fils de *Jean*, Seigneur de *Champagné*.

PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA MARZELIÈRE, s'allia, 1<sup>o</sup> avec *Annette de Bois-hamon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> en 1554, avec *Françoise de Percon*, Dame de Bonnefontaine, fille de *Gilles*, Seigneur de *Percon*, de laquelle il eut :

1. RENAUD, qui fuit;
2. CHARLOTTE, femme de *Guy* Seigneur de *Scépeaux*;
3. ESTHER, mariée à *Raoul de Romilly*, Seigneur d'Ardenne, fils de *Georges de Romilly*, Seigneur d'Ardenne, & autres lieux, & de *Renée de Montecler*;
4. FRANÇOISE, alliée à *François de la Hofsière*, Seigneur de la Folle-aux-Loups;
5. Et ROLLANDE, femme de *Robert de la Bigne*, Seigneur de Lambosne & de Brucourt, fils de *Robert de la Bigne*, Seigneur desdits lieux, Bailli de Mortain, & de *Marguerite du Parc*.

RENAUD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA MARZELIÈRE, épousa, en 1567, *Marie du Gué*, Dame dudit lieu & de Brielles, fille & héritière de *Mathurin*, Seigneur du *Gué*, & de l'Angle, & d'*Olive de Sévigné*. Ils eurent :

1. RENAUD, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

RENAUD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA MARZELIÈRE, Gouverneur de Fougères, épousa, en 1594, *Anne de Guémadeuc*, veuve de *Touffaint de Beaumanoir*, Baron du Pont & de Rollrenen; mais ayant eu querelle contre *Gabriel*, Comte de Montgomméry, il fut tué en duel le Marli-Gras de l'an 1604, sans enfans, laissant pour héritier de ses biens son frère puiné,

FRANÇOIS, Seigneur de LA MARZELIÈRE, qui fit ériger cette Seigneurie en Marquisat, par Lettres de l'an 1619. Il épousa *Françoise d'Harcourt*, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, & de *Gillonne de Matignon*, dont il eut deux fils, morts jeunes, & trois filles, savoir :

1. FRANÇOISE, fille aînée & principale héritière des biens de son père, femme de *Malo*, Marquis de *Coëtquen*, Comte de Combourg, Gouverneur de Saint-Malo, fils de *Louis*, Marquis de *Coëtquen*, & de *Henriette d'Orléans*;
2. GILLONNE, femme de *René du Mas*, Sei-

- gneur du Broffay, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Charlotte d'Ecvillers*;
3. Et RENÉE, mariée à *René du Bellay*, Comte de la Feuillée.

BRANCHE  
des Seigneurs d'ARQUES.

GODEFROY GIFFART, Seigneur d'Arques, second fils d'OSBERT, Seigneur de Bolbec, & d'*Améline*, laissa :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et GOSLE ou GOSCEIN, Seigneur de Dieppe, Vicomte de Rouen, lequel avec *Emmeline*, sa femme, fonda les Abbayes de Sainte-Catherine, de la Trinité-du-Mont & de Saint-Amand de Rouen, par l'avis de l'Abbé Ifambart.

GUILLAUME GIFFART, Seigneur d'Arques, eut de sa femme, dont on ignore le nom, MAHAUD GIFFART, Dame d'Arques, qui fut femme de *Guillaume*, Sire de *Tancarville*, Chambellan de Normandie.

Les Seigneurs de la *Pierre-Giffart*, proche de Saint-Victor en Caux, & de *Hancourt*, proche de Mantes, furent maintenus dans leur noblesse, le 13 Août 1688. Ils portent encore ce nom, & se disent issus de cette Maison. Leurs armes sont : d'azur, à trois fasces ondées d'or; à la bande de gueules, chargée de 3 lions d'or. C'est ainsi que les portoit LOUIS DE GIFFART, Chevalier, Seigneur de la Pierre, de Saint-Maclou, de Folleville, &c., Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, député pour la Noblesse aux Etats de Rouen, en 1620, & un autre LOUIS DE GIFFART, reçu Chevalier de Malte en 1640.

GIGAUT DE BELLEFONDS, en Normandie : ancienne Noblesse des plus distingués de la Province, soit par ses alliances, soit par le grand nombre de personnes qu'elle a données, qui se sont rendues recommandables, les unes dans l'Eglise, les autres dans l'Etat. Outre le Maréchal de BELLEFONDS, on y compte des Lieutenans-Generaux, quantité de braves Officiers, un Archevêque de Paris, & plusieurs Abbeïes, qui, par la douceur, la sagacité & la prudence de leur gouvernement, ont rendu leur nom célèbre dans quantité de Monastères de l'Ordre de Saint-Benoit. La Genealogie de cette Maison, dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 594, commence a

1. HÉLION GIGAULT, qualifié du titre d'*Ecuyer*, en 1489, qui testa en 1507, & avoit épousé *Jeanne Graffignon*, fille de *Jean*, *Ecuyer*, Seigneur de Bellefonds en Berry, & de *Jacquette de Boué*, qui lui apporta la Seigneurie de Bellefonds, nom que sa postérité a ajouté à celui de GIGAULT. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Prieur du Prieuré-Dieu de Tours, & d'Yères, vivant en 1526;
2. Et JEAN, qui suit;

II. JEAN GIGAULT, Seigneur de Bellefonds, obtint, le 18 Juin 1540, exemption du ban & arrière-ban, à cause des services qu'il rendoit au Roi dans son Artillerie, & fit hommage, le 12 Novembre 1548, de la Seigneurie de Bellefonds, à Pierre d'Aumont, Baron de Châteauroux. Ses biens & ceux de sa femme furent partagés par leurs enfans, le 24 Février 1560. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1520, *Clémence Audet*, fille d'*Heñor*, Seigneur de la Gaudinière, Capitaine de Sagonne, & d'*Hélène de Marueil*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. GABRIEL, Seigneur de la Borie, lequel vivoit en 1574;
3. LOUIS;
4. & 5. FRANÇOISE & AIMÉE vivantes en 1560.

III. JEAN GIGAULT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bellefonds & de Marennes, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & Maître-d'Hôtel de François, Duc d'Alençon, frère du Roi, en 1574, épousa, 1<sup>o</sup> *Charlotte de Voifines*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Laleu*, & de *Jeanne de Roy*; 2<sup>o</sup> le 5 Mars 1574, *Claude Greslet*, veuve de *Georges de Sigogné*, Seigneur de Mauvers, & fille de *Méry Greslet*, Seigneur de Rochebretreau, & de *Marguerite de Vaullucienne*; & 3<sup>o</sup> le 7 Avril 1584, *Marie Mautrot*, veuve d'*Honorat Baraudin*, Seigneur de la Cloufière. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. BERNARDIN, tige de la branche des Seigneurs & Marquis de *Bellefonds*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Frévinères, mineur en 1585, tué près de Château-Thierry, pendant la ligue;
4. ISABEAU, mariée, en 1595, à *Jean Guérin*, Seigneur de Claviens en Berry.

Du second lit fortirent :

5. FRANÇOISE, alliée à *Jean Augier*, Seigneur de Maison-Neuve, en 1617;

6. ANNE, femme d'*Olivier Guérin*, Seigneur d'Hommes, dont elle étoit veuve en 1617.

Et du troisieme lit naquirent :

7. CHARLES, Seigneur du Merlus, Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Castellet, mort sans alliance, après avoir testé le 16 Novembre 1644;
8. Et HONORAT, Seigneur de la Dorée, vivant en 1644, marié à *Catherine Rossignon*, veuve de *N.... de Préville*, Seigneur des Roches, dont :

CHARLES & CLAUDE, MARGUERITE & N.... GIGAULT, Religieuse Carmélite, dite la *Mère Agnès*, laquelle a été Supérieure pendant 32 ans, au Couvent des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris, où elle mourut le 24 Septembre 1691, âgée de 80 ans 2 mois, après 62 ans 8 mois de Religion.

IV. JEAN GIGAULT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marennes, *Ecuyer* d'Ecurie du Duc d'Alençon, lequel, en faveur de son mariage, lui fit don des profits de fief de la Terre & Seigneurie de Mauvers, mouvante du Comté de Loches, obtint le 10 Mars 1590, avec sa femme des Lettres de rescission, & est qualifié l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, dans la vente qu'ils firent le 6 Septembre 1595, de la Terre des Granges. Il épousa *Madeleine de Sigogné*, fille de *Georges*, Seigneur de Mauvers, & de *Claude Greslet*, belle-mère de son mari, dont :

1. RENÉ, qui suit;
2. CLAUDE, tué en Hollande;
3. LOUIS, Seigneur de Marennes, Gendarme de la Garde, qui céda à son frère aîné ses droits sur la succession de leurs père & mère, & épousa en Normandie, le 18 Juin 1624, *Françoise Rollet*, dont nous croyons que la postérité subsiste dans cette Province, du côté de Cherbourg;
4. ELISABETH, mariée, 1<sup>o</sup> à *N.... de Piffelleu*, Seigneur de Blafnet; & 2<sup>o</sup> au Seigneur de *Meurat*;
5. Et FRANÇOISE.

V. RENÉ GIGAULT, Chevalier, Seigneur de Bellefonds, de Chaffin, de Tranfaut & de Marennes, épousa, par contrat du 14 Janvier 1618, *Anne d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pons, & de *Marie de Préville*. Elle étoit veuve en 1649, & ne vivoit plus en 1662. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, tué au siège de la Mothe en 1634, n'ayant que 15 ans;

2. CHARLES, qui fuit;
3. JEAN, mort sans alliance;
4. LOUIS, dont la postérité fera rapportée après son aîné;
5. MARGUERITE, mariée, en 1636, à *Jean Bertrand du Lys*, Chevalier, Seigneur de Beuvron en Bourbonnois;
6. ANNE, Religieuse à Ifoudun;
7. ISABEAU, Religieuse à Valençay;
8. Et LOUISE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jacques Carré*, Seigneur d'Anjouin en Berry; & 2<sup>o</sup> à *N... de Beaulieu*, Seigneur du Chaffin-Perracé, dont elle n'a point eu d'enfans.

VI. CHARLES GIGALT, Seigneur de Bellefonds, du Chaffin & de Pons, partagea avec ses frères au mois de Juin 1654, & obtint aïe de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Voisin de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Tours, le 26 Avril 1667. Il épousa, par contrat du 20 Juillet 1649, *Marie de Préville*, sœur aînée d'*Agnes de Préville*, belle-sœur de son mari, dont:

1. RENÉ-CHARLES, Seigneur de Pons, Enseigne de Vaufléau en 1686;
2. CHARLES, qui fuit;
3. LOUIS, Capitaine de Cavalerie, tué en 1673;
4. GILLES, Abbé, mort en 1677;
5. MARIE, Religieuse Carmélite à Bourges;
6. & 7. LOUISE, & N... GIGALT, Religieuses à Montivilliers.

VII. CHARLES GIGALT, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Bellefonds & du Chaffin, né le 17 Février 1670, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Lieutenant des Maréchaux de France en Touraine, par provisions du 4 Avril 1702, avoit épousé, par contrat du 29 Février 1696, *Marie-Catherine-Anne Binet*, fille de *Victor*, Seigneur de Montifray, & *d'Anne-Monique Milon*, dont:

1. CHARLES-JOSEPH-BERNARDIN, qui fuit;
2. JULIEN-VICTOR-CLAUDE, né le 19 Mars 1703, lequel fit ses preuves au Grand-Prieuré d'Aquitaine, pour être reçu Chevalier de Malte, le 25 Mai 1714;
3. ARMAND-LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1707, Maître-de-Camp de Cavalerie du Régiment de Bellefonds, & Brigadier des Armées du Roi;
4. JACQUES-BON, Chanoine & Prévot de l'Eglise de Saint-Martin de Tours, Abbé de la Cour-Dieu en 1730, Aumônier du Roi, & nommé à l'Evêché de Bayonne le 10 Octobre 1735, sacré le 25 Mars 1736, dans l'Eglise du Noviciat des Dominicains, par le Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, son

Métropolitain, assisté des Evêques de Lectoure & de Condom; transféré à l'Archevêché d'Arles, vacant par la mort de Jacques de Forbin de Janfon, au mois de Septembre 1741; nommé le 15 Mars 1746 par le Roi à l'Archevêché de Paris, vacant par la mort de Charles-Gaspard de Vintimille du Luc, arrivée le 13 du même mois, dont il prit possession dans l'Eglise Métropolitaine de Notre-Dame le 2 Juin 1746, & est mort de la petite-vérole dans son Palais Archiépiscopeal le 20 Juillet suivant, âgé de 48 ans;

5. MARIE-ANNE, morte en 1721;
6. ISABELLE, femme, le 5 Juillet 1723, de *François de Salmon*, Seigneur du Châteliers en Vendômois, morte à Arles en Provence, au mois de Décembre 1745;
7. Et ELÉONORE, âgée de 9 ans en 1715, Religieuse Bénédictine à Beaumont-les-Tours

VIII. CHARLES-JOSEPH-BERNARDIN GIGALT, né le 21 Mai 1697, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1715, dit le *Comte de Bellefonds*, d'abord Major du Régiment de Brionne, Cavalerie, ensuite fait Colonel du Régiment de Cavalerie, ci-devant Chépy, au mois de Septembre 1744; Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 20 Mars 1747; fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Lawfeld le 2 Juillet suivant, où son Régiment fut fort maltraité, & perdit les deux tiers de ses Officiers & soldats. N'ayant point reçu de mémoire sur l'état actuel de cette Maison, nous ignorons s'il a été marié.

VI. LOUIS GIGALT, Seigneur de Marennes, Commandant au Château de Vincennes, quatrième fils de *René*, & *d'Anne d'Argy*, mort au mois de Septembre 1686, avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Juin 1657, *Agnes de Préville*, fille de *Claude*, Seigneur de Château-Landon, & de *Gabrielle de Fenouillet*; & 2<sup>o</sup> *Renée-Lucrèce de Donault*, fille de *Louis*, Seigneur de Maudétour, & de *Marie de Lignières*. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;
2. BERNARDIN, Seigneur de Marennes;
3. AGNES, reçue Dame à Remiremont, le 11 Septembre 1687;
4. LOUISE, Religieuse Ursuline à Valençay;
5. & 6. ANNE-ROSE & MARIE-ANNE.

Et du second lit il eut:

7. N... GIGALT, qui n'étoit pas nommé en 1686;
8. Et MARIE.

VII. JACQUES GIGALT, Seigneur de Ma-

rennes, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan, puis Lieutenant des Maréchaux de France en Touraine, mort le 19 Janvier 1709, avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1700, *Suzanne de Planche*, fille de *Mathieu de Planche*, & de *Suzanne Soufmain*. De ce mariage font issus :

1. & 2. CHARLES-LOUIS-BERNARDIN & BERTRAND ;
3. SUSANNE ;
4. Et SUSANNE-MADELEINE, née le 19 Janvier 1701, reçue à Saint-Cyr en 1710.

#### BRANCHE

des Seigneurs & Marquis de BELLEFONDS.

IV. BERNARDIN GIGAULT, Seigneur de Bellefonds, second fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte de Voisines*, sa première femme, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Valognes, & des Ville & Château de Caen. Il épousa, par contrat du 28 Février 1607, *Jeanne Aux-Epaules*, Dame de l'Isle-Marie & du Chef-du-Pont, fille puînée de *Henri-Robert*, Baron de Sainte-Marie-du-Mont & de Lieuray, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, & de *Jeanne*, Dame de Bours. Leurs enfans furent :

1. HENRI-ROBERT, qui suit ;
2. MADELEINE, mariée, par contrat du 2 Mars 1642, à *Charles Castel*, Seigneur de Saint-Pierre-Eglise, Bailli de Cotentin, Gouverneur des Ville & Château de Valognes ;
3. JEANNE, alliée, le 1<sup>er</sup> Juillet 1629, à *Pierre Davy*, Seigneur de Sortoville ;
4. FRANÇOISE, femme de *François Cadot*, Marquis de Sebbeville, morte le 31 Octobre 1703, âgée de 85 ans ;
5. MARIE, épouse de *Pierre de Villars*, Seigneur de la Chapelle, Marquis de Villars, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle, & de *Charlotte Louet-de-Nogaret-de-Cauviffon* ;
6. N... GIGAULT, Abbessé de Montivilliers, Ordre de Saint-Benoît à Rouen ;
7. N... GIGAULT, Abbessé des Bénédictines de Rouen ;
8. Et N... GIGAULT, Prieure des Religieuses Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris, morte le 24 Septembre 1691.

V. HENRI-ROBERT GIGAULT, Seigneur de Bellefonds, de l'Isle-Marie & du Chef-du-Pont, Gouverneur de Valognes, fut maintenu, par jugement du Sieur de la Poterie, Intendant de la Généralité de Caen, le 12 Mars 1641. Il épousa, par contrat du 29 Mai 1622,

*Marie d'Avoine*, fille unique de *Robert*, Seigneur du Quefnoy & de Gruchy, & de *Jeanne d'Achey-de-Serquigny*, dont il eut :

VI. BERNARDIN GIGAULT, Marquis de Bellefonds, Seigneur de l'Isle-Marie & de Gruchy, Gouverneur des Ville & Château de Valognes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Maréchal de France, &c., qui étoit en Normandie en 1649, pendant les troubles, lorsqu'il empêcha que cette Province n'envoyât les levées qu'elle avoit faites au secours de Paris, & se défendit courageusement dans le petit Château de Valognes contre les attaques qu'on lui fit, jusqu'à la publication de la paix. Il servit en Catalogne, en qualité de Mestre-de-Camp du Régiment de Champagne, es-années 1650 & 1651, & en Guyenne sous le Comte d'Har-court. Ayant été fait Maréchal-de-Camp, il défendit la ville de Cognac, & prit plusieurs places sur les Rebelles ; suivit, en 1653, le Marquis du Pleffis-Belière en Catalogne, & se trouva à l'entreprise de Castel-à-Mare, en 1654. L'année suivante, il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, eut le commandement de quelques troupes en 1659, avec lesquelles il battit les ennemis en Flandre, près de Tournay ; alla ensuite en Italie, où il commanda un corps de troupes pour le service du Duc de Parme ; & à son retour, fut envoyé en Espagne pour complimenter le Roi CHARLES II, sur la mort du Roi PHILIPPE IV, son père. Il passa en Hollande en 1666, pour concerter, avec les Etats, la jonction de leur Flotte, pendant la guerre d'Angleterre, puis se rendit dans l'Armée Navale du Roi, commandée par le Duc de Beaufort, où, par ses bons avis, il contribua beaucoup à sauver la Flotte. La guerre ayant été déclarée à l'Espagne en 1667, il eut le commandement de divers détachemens, avec lesquels il défit plusieurs partis des ennemis ; eut le Gouvernement du pays d'entre Sambre-et-Meuse, & dans toutes les occasions de sièges & de passages d'armée, il donna des marques singulières de son zèle & de sa valeur, ayant reçu 8 grandes blessures. Le Roi, pour reconnoître ses services, l'honora de la dignité de Maréchal de France, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 8 Juillet 1668, dont il prêta serment le lendemain. Il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, au mois de Juillet 1670, & au mois de Novembre

1673, le Roi lui donna le commandement de son Armée en Hollande, & en 1684 celle de Catalogne, où il prit le Pont-Major; alliégea Girone, où il entra, mais dont il fut chassé avec grande perte le 23 Mai. Il fut pourvu de la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, lors du mariage de cette Princesse; fait Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1688, & Commandeur de St.-Louis, en Avril 1693. Il mourut au Château de Vincennes, le 4 Décembre 1694, âgé de 64 ans, & est enterré dans le cœur de la Sainte-Chapelle de ce Château, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 27 Décembre 1655, *Madeleine Fouquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Chastain & du Boulay, & de *Renée*, Dame du Remord. Elle est morte le 20 Mai 1716. De ce mariage vin-

1. JEAN, mort à 8 ans, le 20 Septembre 1668;
2. LOUIS-CHRISTOPHE, qui suit;
3. MARIE-MADELEINE, Religieuse à Montvilliers;
4. THÉRÈSE-MARIE, fille d'honneur de Madame la Dauphine, alliée, par contrat du 8 Janvier 1688, à *Antoine Charles*, Marquis du *Châtelet*, Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Vincennes, mort en Septembre 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle est décedée à Paris, le 13 Octobre 1733, âgée de 66 ans;
5. JEANNE-SUSANNE ou LOUISE, mariée, par contrat du 10 Janvier 1691, à *Charles-François Dayz*, Marquis d'Amfreville, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, mort à Vincennes le 2 Novembre 1692, âgé de 52 ans, & elle le 17 Mars 1693, âgée de 33 ans. Ils sont enterrés au cœur de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Elle est nommée LOUISE dans son épitaphe;
6. LOUISE, femme de *Jean-François du Faix*, Marquis de Vergetot, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi;
7. BERNARDINE-THÉRÈSE, nommée par le Roi à l'Abbaye de Montmartre le 24 Décembre 1699, où elle est morte le 28 Août 1717;
8. FRANÇOISE-BONNE, décedée sans alliance à Vincennes, le 23 Novembre 1693, à 17 ans, où elle est inhumée dans le cœur de la Sainte-Chapelle;
9. Et MARIE-ARMANDE-AGNÈS, Prieure perpétuelle des Bénédictines de Conflans, Diocèse de Paris.

VII. LOUIS-CHRISTOPHE GIGAULT, Marquis

de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur & Capitaine des Chasses du Château de Vincennes, Colonel du Régiment Royal-Comtois; reçu en survivance de son père en la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, & mort des bleiures qu'il reçut au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692, avoit épousé *Marie-Olympe de la Porte-Mazarini*, fille d'*Armand-Charles*, Duc de *Rethélois-Mazarin*, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair & Grand-Maitre de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortense Mancini*, nièce du Cardinal *Mazarin*. Les enfans fortis de ce mariage sont:

1. LOUIS, mort jeune;
2. LOUIS-CHARLES-BERNARDIN, qui suit;
3. MARIE-MADELEINE-HORTENSE, morte le 24 Janvier 1754, âgée de 89 ans. Elle avoit épousé, le 27 Mars 1708, *Anne-Jacques de Bullion*, Marquis de Fervacques, Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Orléans, &c. Voyez BULLION;
4. Et OLYMPE, morte jeune.

VIII. LOUIS-CHARLES-BERNARDIN GIGAULT, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur & Capitaine des Chasses du Château & Parc de Vincennes, mourut subitement à Paris, le 20 Août 1710, à son arrivée de l'Armée de Flandre, âgé de 25 ans. Son corps fut porté en la Sainte-Chapelle de Vincennes, le 23 du même mois, où il est inhumé. Il avoit épousé, le 18 Février 1706, *Anne-Madeleine Hennequin*, morte à Versailles, le 7 Juin 1708, fille d'*André*, Seigneur d'Esquevilly, Capitaine des Toiles & Chasses, &c., & de *Madeleine-Thérèse-Fuphrasie de Marillac*, dont pour fils unique:

IX. CHARLES-BERNARDIN-GODEFROY GIGAULT, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur des Château & Parc de Vincennes; fait Colonel du Régiment de la Marche, Infanterie, le 20 Janvier 1734; s'embarqua au mois de Juin suivant avec son Régiment & deux autres, pour secourir la ville de Dantzick, alliégée par les Moscovites, & où le Roi de Pologne étoit enfermé; fut transporté en Moscovie, suivant la capitulation du Fort de Veehelmund, & revint en France au mois de Janvier 1735; fut fait Brigadier le 1<sup>er</sup> Janvier 1740; Colonel du Régiment de Champagne le 6 Juin 1741, par le décès du

Duc de la Trémoille, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il est mort à Paris le 20 Janvier 1747, âgé de 42 ans, & avoit épousé, le 22 Juin 1733, *Marie-Suzanne-Armande du Châtelet*, fille de *François-Bernardin*, Comte de Clermont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Vincennes, & de *Catherine-Armande de Vignerot-du-Plessis-Richelieu*. Elle a été faite une des Dames du Palais de feu Madame la Dauphine, au mois de Janvier 1745, & est morte à Paris le 9 Avril 1754, ayant eu de son mariage :

1. N... GIGAULT-DE-LA-BOULAYE, né le 2 Avril 1737, mort le 19 Octobre suivant ;
2. Et N... GIGAULT-DE-BELLEFONDS, née à Vincennes le 25 Septembre 1740.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 losanges d'argent, 2 & 1.*

GIGAULT, autre Famille noble & ancienne, de laquelle étoit

JACQUES GIGAULT, Seigneur de Han, marié avec *Jeanne-Olivier*, Dame d'*Orainville*. Il en eut entr'autres enfans :

JEAN GIGAULT, Seigneur d'*Orainville*, qui s'allia avec *Perrette de Belleau*, Dame de Châlons-le-Meldeux, fille de *Jean*, Seigneur de Châlons-le-Meldeux, & de *Lucie de Gerincourt*, dont entr'autres enfans :

JEANNE GIGAULT, Dame d'*Oinville*, mariée à *Guillaume de Vergeur*, Seigneur de Contreuves & de Perthes, fils de *Raoul*, & de *Collette Toignel*, dite *Despences*, duquel elle a eu postérité.

Les armes : *d'or, à 3 fasces d'azur, accompagnées de 10 merlettes de sable, posées 4, 3, 2 & 1.* (C'est ce que nous favons sur cette famille, n'en ayant point reçu de Mémoire.)

GILBERT, en Dauphiné : Famille noble, alliée aux principales Maisons de la Province.

ETIENNE DE GILBERT fut député aux Etats-Généraux du Royaume en 1614, où il rendit des services considérables. Il eut de *Lucrece de Vérone*, son épouse :

1. PIERRE-ANDRÉ, Capitaine de Cavalerie, tué au passage du Rhin ;
2. RENÉ, lequel servit dans l'Infanterie, & fut tué au siège de Tournay en 1667 ;
3. JEAN, qui fuit ;
4. Et ALEXANDRE, rapporté après son frère.

JEAN DE GILBERT eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ALEXANDRE, tué dans un détachement près

de Worms en 1689, étant Capitaine au Régiment de Guyenne ;

2. Et ANTOINE, Lieutenant de Roi dans les Isles de l'Amérique. Il laissa un fils, qui, quoiqu'agé, s'étant mis, lors de l'invasion des Anglois, à la tête des Volontaires de l'Isle de la Martinique, où il étoit établi, s'y distingua, & fut fait Chevalier de Saint-Louis.

ALEXANDRE DE GILBERT, quatrième fils d'ETIENNE, & de *Lucrece de Vérone*, eut pour enfans :

1. ETIENNE-ANDRÉ, qui fuit ;
2. LOUIS, rapporté après son frère ;
3. Et JEAN, Officier d'Artillerie, tué en Italie.

ETIENNE-ANDRÉ DE GILBERT DE SALIÈRES, Seigneur de Montlaur, Luc, &c., Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie pendant la guerre de 1700, commanda ce corps avec une grande distinction, & fe trouva enveloppé dans la disgrâce du Duc du Maine, sur des soupçons qu'occasionnèrent les bontés que ce Prince avoit pour lui. Il eut pour fils :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. Et HERCULE DE GILBERT, appelé le *Chevalier de SALIÈRES*, mort Commandant dans le Diois, Gapençois, &c.

ALEXANDRE DE GILBERT DE SALIÈRES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montlaur, Luc, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant d'Artillerie, fut tué à Colorno en Italie en 1734, au moment que son mérite pouvoit le faire parvenir à des grades supérieurs. Il n'a laissé que des filles de son mariage avec Dame *Marie-Olympe de Vaulserre-des-Adrets*.

LOUIS DE GILBERT, Seigneur de Genfac, second fils d'ALEXANDRE, I<sup>er</sup> du nom, a eu de son mariage :

PIERRE DE GILBERT, Seigneur de Genfac, Bonneval, &c., qui a servi plusieurs années, & a épousé Dame *Olympe-Diane de la Pace* ou *Pacius*, issue de famille noble, originaire d'Italie, établie depuis plus de deux siècles en France, dont sont issus :

1. LOUIS DE GILBERT DE GENSAC, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Soissonois ;
2. Et MELCHIOR-JOSEPH, Capitaine au même Régiment.

Les armes : *d'or, au chef de sable, chargé d'une tête d'aigle d'argent, becquée, languée & arrachée d'or ; Pécutimbré d'un caf-*

que de profil, orné de lambrequins d'or, d'argent & de sable. (Mémoire envoyé.)

GILBERT-COLOGES, autre Famille du Dauphiné, qui porte, parti, au 1 d'azur, à trois bâtons écôtés, mis en pal d'or, celui du milieu mouvant d'un croissant d'argent en pointe; au 2 d'azur, à un lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.

GILBERT, Famille de laquelle étoit

LOUIS-CHARLES GILBERT, Seigneur des Bréviaires, fils de CHARLES, Secrétaire du Roi, & de Marguerite Robert. Il fut Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, ensuite Conseiller au Grand-Conseil le 21 Mai 1687, Président en la Chambre des Comptes de Paris le 8 Mars 1691, & mourut le 23 Août 1726, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Henriette de Maupeou*, morte le 29 Décembre 1738, dont:

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. JEANNE-HENRIETTE, mariée, le 29 Juin 1724, à *Antoine-Joseph de la Vove*, Marquis de Tourouvre;
3. Et une autre fille.

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE GILBERT, Seigneur de Saint-Lubin, Président en la Chambre des Comptes le 18 Août 1724, mort en Juillet 1768, avoit épousé, le 12 Avril 1726, *Marie-Geneviève Boscheron*, morte le 6 Mai 1764, fille unique de *Claude*, Secrétaire du Roi, dont un fils.

Les armes: d'or, au chevron de gueules, sommé d'un oiseau de sable, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, & accompagné en pointe d'un lévrier de sable, assis sur une terrasse de sinople.

GILBERT DE VOISINS, Famille originaire de Franche-Comté. Cette Famille, dit M. l'Abbé d'Elstrées, *Mémorial* de 1754, qui a longtems possédé la Terre de l'ancienne & illustre Maison de Voisins en Paris, ne doit pas être confondue avec celle de GILBERT DE SAINT-LUBIN, de même qu'on ne doit pas confondre d'autres GILBERT, dont il est parlé dans l'*Armorial génér. de France*, & dont les armes sont semblables avec celles des GILBERT DE VOISINS. Elle a été introduite dans la Chambre des Comptes de Paris dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

1. MICHAUT GILBERT s'établit à Paris dans le XV<sup>e</sup> siècle. JEAN, fils du Roi de Jérusalem,

d'Aragon, de Sicile, &c., lui assigna sur sa pension le remboursement d'avances faites à aucuns Gentilshommes, par une Ordonnance du 3 Mai 1470. Il avoit épousé *Anne de Vienne*, d'une famille noble & ancienne du Duché de Bourgogne, dont il eut entre plusieurs enfans:

II. JEAN GILBERT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Voisins, de Villeron en France & de Mauger, qui fut créé Conseiller-Corrécteur extraordinaire de la Chambre des Comptes de Paris par ordonnance ou édit du 24 Octobre 1483, enregistré le 4 Novembre suivant, & confirmé le 24 Juin 1498. Il prêta serment, en cette qualité, le 28 du même mois, & fut Secrétaire du Roi, Trésorier de Nîmes, Général des Finances du Roi CHARLES VIII, & mourut le 20 Janvier 1507. Il avoit épousé *Françoise Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villennes, & de *Jeanne Boileve*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. MICHEL, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 10 Août 1523, & nommé Abbé de Bellocanne le 3 Septembre 1532;
3. JACQUES, Seigneur de Mauger, Prieur de Marolles;
4. PIERRE, Secrétaire du Roi vers 1515;
5. MARTHE, mariée, en 1515, à *Benoît Larcher*, Conseiller en la Cour des Aides;
6. FRANÇOISE, mariée à *Jean Violle*, Avocat du Roi en la Cour des Aides;
7. JEANNE, mariée à *Jean du Prat*, Trésorier de la Vénérerie & Fauconnerie de France;
8. Et MARGUERITE, Religieuse au Monastere Royal de Poissy le 15 Avril 1506.

III. JEAN GILBERT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Voisins, Avocat du Roi en la Cour des Aides le 19 Janvier 1523, & Conseiller au Parlement le 13 Mai de la même année, mourut en 1535. Il avoit épousé *Marie Dorne*, ou de *Dorné*, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit;
2. MARGUERITE;
3. Et FRANÇOISE, reçue Religieuse à l'Abbaye de Longchamp le 7 Août 1546.

IV. PIERRE GILBERT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Voisins & de Villeroy, Conseiller au Parlement, mort en 1568, avoit épousé *Philippine Roger*, de laquelle vinrent:

1. PIERRE, qui suit;
2. GABRIELLE, mariée à *Antoine de Dammarin*, Seigneur de Montlaur;
3. Et MADELEINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Louis Gallope*, Seigneur de Verdilly, Conseiller au Parle-

ment; & 2<sup>o</sup> à *Claude Bourdin*, Seigneur de Bezonville, Contrôleur des Ecuries du Roi.

V. PIERRE GILBERT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Voifins, Villeroy, Mauger, &c., Gentilhomme ordinaire du Roi HENRI III, l'un des Gentilshommes qui comparurent pour la réformation de la Coutume de Paris en 1580, & Conseiller au Parlement, mourut vers 1597. Il avoit épousé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur-Général du Parlement de Paris, & d'*Isabelle Fufée*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Charles Gateau*, Secrétaire du Roi.

VI. PIERRE GILBERT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Voifins, &c., reçu Conseiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1623, & mort Conseiller d'Etat en 167..., avoit épousé *Marguerite Bouer*, fille de *Jean*, Seigneur des Fontaines, Contrôleur-Général de la Grande-Chancellerie, & de *Marguerite du Laurent*. Leurs enfans furent :

1. GILLES-PIERRE, Prieur de Chevreufe;
2. PIERRE, qui suit;
3. PIERRE-RAPHAEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Crapado*, rapportée ci-après;
4. MADELEINE, mariée, par contrat du 24 Mai 1649, à *Gilles de Boutier*, Vicomte de Châteaueu-d'Assy, Gentilhomme ordinaire de Gaston, Duc d'Orléans;
5. Et CLAUDE, mariée à *Jean Lofeeh*, Secrétaire du Roi.

VII. PIERRE GILBERT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Voifins, Villeroy, &c., né le 7 Octobre 1630, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Août 1654, mourut en 1679. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1656, *Elisabeth Petit*, morte le 15 Octobre 1673, fille de *François*, Seigneur de Paffy, Ville-neuve, &c., & de *Madeleine de Louven-court*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit;
  2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Villeroy, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Février 1695, mort, sans avoir été marié, le 7 Juin 1711;
  3. GUILLAUME, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève;
- Et quatre filles, mortes Religieuses.

VIII. PIERRE GILBERT, V<sup>e</sup> du nom, Marquis de Villennes, Seigneur de Voifins, d'Haute-Isle, Mauger, &c., né le 11 Novembre 1656, reçu Conseiller au Parlement de

Paris le 14 Mai 1683, Préfident en la seconde Chambre des Enquêtes le 3 Février 1695, mourut le 1<sup>er</sup> Juillet 1730, Doyen de toutes les Présidens des Enquêtes & Requêtes du même Parlement. Il avoit épousé, en Novembre 1683, *Geneviève-Françoise Dongois*, décédée le 27 Février 1743, âgée de 75 ans, fille de *Nicolas Dongois*, Greffier en chef du Parlement, dont la mère étoit sœur du célèbre *Boileau*, & de *Françoise le Marchand*. Il en a eu :

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS-GABRIEL, Marquis de Villennes, né le 24 Août 1685, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie; Colonel du Régiment de Médoc, Infanterie, le 11 Janvier 1705; Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719; s'est démis de son Régiment en Janvier 1729, est mort à Paris, sans enfans, au mois de Novembre 1767. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1730, *Catherine-Ferdinande d'Hoflun-Tallard*, veuve de *Gabrielle-Alphonse*, Marquis de *Saffenage*, & fille de *Camille d'Hoflun*, Duc de *Tallard*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Catherine de Grolée-de-Virville*; elle est morte, sans enfans, le 20 Avril 1755; & 2<sup>o</sup> *Marie-Françoise de Cléry-Sérans*, fille cadette de CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Sérans au Vexin-François;
3. ROGER-FRANÇOIS, né en 1690, Greffier en chef du Parlement en 1717, mort, sans avoir été marié, en Janvier 1767;
4. Et GILLES, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en Mai 1718, âgé de 26 ans.

IX. PIERRE GILBERT, VI<sup>e</sup> du nom, ci-devant Seigneur de Voifins, près de Chevreufe, de Haute-Isle & de Chantenesle, au pays Mantois, Marquis de Villennes, Seigneur de Mauger, Bouconvillers, &c., Châtelain de Villennes & de Médan, près de Poissy, né le 13 Août 1684, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 1<sup>er</sup> Décembre 1703; Conseiller au Parlement le 23 Novembre 1707; Maître des Requêtes le 3 Mai 1711; Conseiller au Conseil des Finances en 1715; Avocat-Général le 5 Décembre 1718; s'est démis de cette charge en 1737; a été fait Conseiller d'Etat le 29 Mars 1740; premier Préfident du Grand-Conseil pour l'année 1744; Conseiller d'Etat ordinaire en 1747; & Conseiller au Conseil des Dépêches en 1757. Il est mort à Paris le 20 Avril 1769. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1714, *Anne-Louise de Fieu-*



*bet*, morte le 27 Juin 1759, âgée de 77 ans, fille de *Paul de Fieubet*, Seigneur de Beauregard, &c., Maître des Requêtes, & de *Marguerite de Fourcy*. De ce mariage il a eu :

1. PIERRE-PAUL, qui suit ;
2. PIERRE-LOUIS, né en 1717, Conseiller au Parlement, mort sans alliance, au mois d'Avril 1744 ;
3. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Mars 1744 ;
4. & 5. Et deux filles, mortes en bas âge.

X. PIERRE-PAUL-GILBERT DE VOISINS, Seigneur de Médan, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président du Parlement, né en Juillet 1715, a été reçu Avocat du Roi au Châtelet le 26 Avril 1736; Avocat-Général du Parlement au mois de Janvier 1739; Président du même Parlement en Juin 1746; a été reçu le 16 Juillet suivant; il est mort à Soissons le 15 Mai 1754. Il avoit épousé, le 4 Février 1739, *Marie-Marthe de Cotte*, fille de *Jules-Robert*, Seigneur de Réveillon, Intendant des Bâtimens du Roi, & Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Suzanne de Launay*, de laquelle il a eu :

1. PIERRE-PAUL-GILBERT, qui suit ;
2. MARIE-LOUISE, née en Janvier 1740, morte en 1746 ;
3. Et MARIE-SUSANNE, née le 9 Novembre 1743, morte le 22 Février 1748.

XI. PIERRE-PAUL-GILBERT DE VOISINS, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Villennes, de Grusbois, de Saint-Priest & de Saint-Etienne, Seigneur de Mauger, Médan, Bouconvillers, &c., premier Baron de Forest, né le 13 Mars 1748, a été reçu Avocat du Roi au Châtelet le 4 Juillet 1767; Gressier en chef du Parlement de Paris le 6 Septembre de la même année; est aujourd'hui Président à Mortier au même Parlement. Il a épousé, le 27 Juin 1768, *Anne-Marie de Merle de Beauchamps*, fille de *Charles-Louis*, Comte de Merle, Baron d'Amberg, Brigadier de Cavalerie, ci-devant Ambassadeur près le Roi de Portugal, & d'*Anne-Marie Peirene de Moras*, dont il a eu :

XII. PIERRE-PAUL-ALEXANDRE, né le 23 Avril 1773, baptisé le 24, qui a eu pour parrain *Alexandre-Nicolas-Hedor Andraut*, Comte de Langeron, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, cousin germain de sa mère; & pour marraine *Marie-Marthe de Cotte*, veuve de PIERRE-PAUL GILBERT DE

VOISINS, Chevalier, Seigneur de Médan, aieule de l'enfant.

BRANCHE  
des Seigneurs de CRAPADO.

VII. PIERRE-RAPHAEL GILBERT DE VOISINS, fils puiné de PIERRE GILBERT, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite Bouer*, épousa, le 13 Janvier 1667, *Diane Angier de Lohéac-de-Crapado*, morte le 17 Décembre 1709, fille de *François Angier de Lohéac*, Comte de Crapado, & de *Renée de la Corbinaye*. Il en eut :

1. PIERRE-RAPHAEL, tué à 24 ans. sans avoir été marié ;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS, qui suit.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS GILBERT DE VOISINS, Comte de Lohéac, Marquis de Crapado, né en 1674, reçu, en 1696, Mousquetaire dans la première Compagnie; Lieutenant dans la Marine en 1701; Commandant pour le Roi de l'Isle de la Grande-Terre dans la Guadeloupe, & Chevalier de Saint-Louis en 1715; obtint, le 23 Juin 1710, l'erection d'une terre, située au grand cul-de-sac de l'Isle de la Guadeloupe en Amérique, en Comté, sous le nom de *Lohéac*; il mourut le 17 Juillet 1733. Il avoit épousé, en 1701, *Claire-Christine-Jacqueline-Marie-Anne du Lyon*, fille de *Claude-François*, Seigneur des Paroisses de Poinfon & de Poinfenot, Gouverneur de la Guadeloupe, & de *Claire Tabourot*, Dame de Véronnes. Voyez LYON DU. Il en a eu :

1. PIERRE-CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, Comte de Lohéac, Aide-Major dans le Régiment de Médoc, en 1710; Capitaine d'une Compagnie de la Marine en 1728; Chevalier de Saint-Louis en 1748; Lieutenant de Roi au Gouvernement general des Isles de la Martinique en 1754, mort, sans postérité, en Juin 1768 ;
2. PIERRE-PRUDENT, qui suit ;
3. N... GILBERT Du Lyon, Seigneur de Poinfon, né le 12 Octobre 1704, Capitaine de Cavalerie en 1729; Major de l'Isle de la Grande-Terre, en la Guadeloupe en 1750; Chevalier de Saint-Louis en 1757; Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1771; marié, le 4 Juillet 1726, à *Anne Véron*, veuve de N... des Vergers de Maupertuis ;
4. FRANÇOIS, mort sans avoir été marié ;
5. CLAIRE-DIANE, mariée, en 1720, à *Jacques Esnard*, Seigneur de Vernot, & veuve en 1759, sans postérité ;
6. Et CLAIRE-ODE, mariée, le 12 Mai 1724, à *Etienne de Chugny*, Seigneur de Nuits,

Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont postérité. Voyez CLUGNY.

IX. PIERRE-PRUDENT GILBERT DE VÉRONNES, Comte de Lohéac, Lieutenant de la Marine en 1717, épousa, le 11 Août 1726, *Gabrielle de Vautier de Moyencourt*, fille du Comte de *Moyencourt*, & de *N.... de la Croix*, dont :

X. PIERRE-ALEXANDRE GILBERT DE VÉRONNES, né le 24 Août 1727, Baron d'Anger, Seigneur de Poinçon & de Poinfenot, qui a été Capitaine d'une Compagnie dans la Marine en 1754; Gouverneur de Parthenay le 16 Février 1767, & Sénéchal d'Épée de Saint-Maixent & de Civray en 1768, qui s'est marié, le 23 Mai 1775, à *Claire-Charlotte-Etienne-Nette de Clugny*, fille de *Jean-Etienne-Bernard*, mort Contrôleur-Général des Finances.

Les armes: *d'azur, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée de 4 croissants montans d'or.* (*Tabl. géneal.*, part. VII, pag. 182.)

GILLAIN, ancienne Noblesse de Normandie, Election de Caen, dont il est parlé dans *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1475. Voici ce que nous apprend un *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres, où l'on n'en commence la filiation qu'à

I. JEAN GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, connu par des actes de 1480, 1490 & 1500, tems auquel il vivoit encore. Il fut père de

II. ROBERT GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, de Barneville & Benouville, qui acquit des religieux de l'Hôtel-Dieu de Caen, par contrat du 7 Février 1515, plusieurs héritages & rentes y mentionnés. Il mourut en son Château de Benouville en 1526, laissant entr'autres enfans :

ANTOINE, qui suit ;

Et YMAR, chef de la branche des Seigneurs de *Barneville*, rapportée ci-après.

III. ANTOINE GILLAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Port, Benouville, Ségric & Oistreham en partie, est cité dans une transaction, passée devant les Tabellions d'Oistreham, le 25 Janvier 1525, entre lui, comme fils aîné de noble homme ROBERT GILLAIN, Seigneur du Port, & faisant fort pour ses frères d'une part, & Gilles de Pierrepont, Seigneur du lieu, d'autre part. Il fut nommé, l'an 1527, avec Jean le Sens, Sieur de Rieviers, par les Gentilshommes du Bailliage de

Caen, pour l'imposition des deniers auxquels la Noblesse de ce Bailliage s'étoit cotisée volontairement, pour la délivrance des enfans du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, retenus en otage chez les Espagnols. Il fit quelques échanges, le 5 Février 1533, avec noble & discrète personne Messire GUILLAUME GILLAIN, Seigneur de Ségric, au nom & pour noble homme YMAR GILLAIN, Seigneur de la Haye, son frère puîné, & tranſigea, le 26 Juin 1536, avec le même YMAR GILLAIN. Les enfans d'ANTOINE, 1<sup>er</sup> du nom, furent :

1. FLORENT, qui suit ;

2. & 3. Et deux filles. La dernière, nommée MARGUERITE, fut mariée, le 3 Juillet 1575, à noble homme *Thomas de Cuffy*, Seigneur de l'If.

IV. FLORENT GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, Benouville, Oistreham, Esquay, Lanne, Ségric, Manneville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, obtint des Lettres du 8 Juin 1591, adressées à M. le Bailli de Caen ou à son Lieutenant, pour lui être permis de changer un chemin qui passoit par-devant son enclos. M. le Maréchal de Fervacques, l'un des Lieutenans-Généraux du Roi au pays de Normandie, lui délivra un certificat du 1<sup>er</sup> Juillet 1597, des services qu'il avoit rendus pendant les guerres, & Sa Majesté lui donna une dispense, en date du 3 Septembre 1599, de toutes contributions au ban & arrière-ban pour les Terres & Fiefs nobles qu'il possédoit, en considération de ses services. Il rendit aveu, le 21 Novembre 1601, à noble & puissant Seigneur Pierre de Mornis, Seigneur-Châtelain de Moulinaux, pour son plein fief de Haubert, nommé *Benouville*. Il avoit épousé, par contrat passé au tabellionage de Gaillon, le 25 Septembre 1566, *Marie le Roux*, fille de haut & puissant Seigneur *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur de la Roche, de laquelle il eut pour fils unique :

V. JACQUES GILLAIN, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port, d'Oistreham en partie, &c., qui rendit aveu, le 8 Juillet 1637, au Châtelain de Moulinaux, pour son plein fief de Benouville. Il retira, en 1641, & donna à l'Eglise de Benouville, la portion de dime que l'Abbaye de Barbery possédoit dans cette Paroisse. Il avoit épousé, par contrat reconnu devant les Tabellions d'Oistreham, le 30 Avril 1602, *Marie de Repichon*, dont vinrent :

ANTOINE-HERCULE, qui suit ;  
Et MICHEL, Seigneur du Port.

VI. ANTOINE-HERCULE GILLAIN, Chevalier, Seigneur & Patron de Benouville & Oistreham, partagea la succession de son père, le 9 Novembre 1656, avec son frère MICHEL GILLAIN, Seigneur du Port ; ils produisirent ensemble & avec RENÉ GILLAIN, Seigneur de Barneville, leur cousin, les titres de leur ancienne extraction en 1666, devant M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Caen, le 23 Octobre 1644, *Anne de Guerville*, dont pour fils :

VII. FRANÇOIS-ANTOINE GILLAIN, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port & Oistreham. Il étoit âgé de 14 ans quand son père fit sa preuve de noblesse en 1666, dans laquelle il fut compris. Il épousa *Hélène de Marguerie*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, laissant :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEANNE-HÉLÈNE, mariée, le 8 Octobre 1712, à *Louis de Caillebot*, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-Robe du Roi & Chevalier de ses Ordres.

VIII. ANTOINE GILLAIN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port & d'Oistreham, & en partie Baron de Curey, Chevalier de Saint-Louis, Maître-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, épousa *Bonne-Charlotte Hue de Langrune*, fille de *Hercule Hue de Langrune*, Seigneur de Luc, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi, dont :

Un fils, mort au service ;  
Et THÉRÈSE-BONNE GILLAIN-DE-BENOUVILLE, mariée, le 5 Juillet 1760, à *François Sanguin*, Marquis de Livry.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de BARNEVILLE.

III. YMAR GILLAIN, Seigneur de Barneville & de la Haye, Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie de M. de Saint-Pierre, second fils de ROBERT GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port & de Benouville, laissa pour enfans :

MATHURIN, qui suit ;  
Et HÉLÈNE, mariée, par contrat passé au Tabellionage de Troarn, le 25 Novembre 1592, à noble homme *Robert d'Efnes*, Seigneur de Vallaffier.

IV. MATHERIN GILLAIN, Seigneur de Barneville, Guidon de la Compagnie du Marquis de Rothelin, reçu des aveux de ses Vassaux les 6 Mai 1580 & 10 Juillet 1586. Il donna trois verges de terre à fief, le 1<sup>er</sup> Février 1591, à un nommé Guillaume Varin, pour les tenir de sa Seigneurie de Barneville. Il avoit eu pour femme *Charlotte de Bauquemare*, morte & enterrée le 31 Août 16... dans l'Eglise des Jacobins de Caen, suivant le droit qu'elle en avoit acquis, par contrat du 27 Mars 1638. Ses enfans furent :

ADRIEN, qui suit ;  
Et MICHEL.

V. ADRIEN GILLAIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Barneville & de Saint-Clair, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Longueville, fut, par délibération faite à Pont-l'Évêque, le 10 Décembre 1598, élu tuteur de MICHEL GILLAIN, son frère puiné. Il reçut, le 9 Juillet 1625, l'aveu de Claude le Maître, Écuyer, pour la Terre relevant de la Seigneurie de Barneville. Il avoit épousé *Anne de Cawigny*, laquelle se remaria à *Nicolas de Croismare*, Conseiller d'État. Leurs enfans furent entr'autres :

1. ADRIEN, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, en 1644, à *Etienne Morin de Beausel*, Seigneur de Banneville, Grentheville & Cormelles ;
3. CHARLOTTE, baptisée le 6 Avril 1610 ;
4. Et ELISABETH, baptisée le 4 Août 1635.

VI. ADRIEN GILLAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Barneville, baptisé dans l'Eglise de Saint-Jean de Caen, le 19 Décembre 1635, & émancipé, quoiqu'il n'eût pas encore 20 ans accomplis, par délibération de parens le 11 Mars 1652, épousa, par contrat du 14 Février 1653, reconnu le 17 Juin suivant, *Marie-Salomé le Chevalier*, fille de feu Maître *Baptiste le Chevalier*, Seigneur de Cruzy & d'Engranville, & de noble Dame *Marie-Salomé le Petit*, en présence & du consentement de *René le Chevalier*, Seigneur d'Engranville, Écuyer, Conseiller du Roi au Parlement de Normandie. De ce mariage vinrent :

RENÉ, qui suit ;  
Et ANNE, baptisée à Saint-Jean de Caen le 12 Mars 1655, ayant eu pour marraine ANNE DE BOURBON, femme du Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.

VII. RENÉ GILLAIN, Seigneur de Barneville, baptisé dans l'Eglise de Barneville-en-Auge au mois de Janvier 1656, fut déclaré noble d'ancienne race en 1666, lors de la recherche des Nobles de Normandie par M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen. C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *de sable, au chevron d'or, accompagné d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or en chef; en pointe un lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

GILBERT DE LA JAMINIÈRE, autre Famille de Normandie.

HENRI GILBERT, Ecuyer, Seigneur de la Guyardière, en récompense des longs services qu'il avoit rendus dans les armées pendant plus de 50 ans, fut anobli par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654.

FRANÇOIS GILBERT DELA JAMINIÈRE, son petit-fils, Ecuyer, Seigneur d'Haleine, reçut le 1<sup>er</sup> Juin 1703 des provisions pour les offices de Maître particulier des Eaux & Forêts, & de Capitaine des Chasses du Duché de Chevreuse, Montfort, Houdan, &c. Il obtint en 1706, étant alors Cheval-Léger de la Garde du Roi, des Lettres de confirmation de Noblesse, conjointement avec GUILLAUME & JACQUES GILBERT, ses frères, qui les exceptèrent de la révocation. Ils furent maintenus de nouveau dans leur noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du 3 Août 1716. De son mariage, accordé en 1684, avec *Marie Pernot*, sont nés :

1. BRICE-FRANÇOIS, Ecuyer, qui servit avec distinction dans la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, depuis 1704 jusqu'en 1719, & est mort sans enfans le 10 juillet 1744;
2. GUILLAUME-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Haleine, en Basse-Normandie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1732, à cause des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Malplaquet, avec une pension de 300 livres, étant le premier Cheval-Léger. Il a servi pendant 34 ans, & s'est marié au mois de Novembre 1743, avec *Louise-Françoise le Silleur*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Tegrinière;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur DELA JAMINIÈRE, employé dans le service pendant 15 ans, marié, en 1744, avec *Anne-Césarine Gallery-de-la-Tremblaye*, fille de *Charles Gallery*, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, & de *Jeanne de Hercé*;

4. N... GILBERT;

5. MARIE-GABRIELLE, mariée à *Charles de Boifferet*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie; Et cinq autres filles.

Les armes : *d'azur, à une croix d'argent, engrelée, & cantonnée de 4 croissants d'or.* (Armorial génér. de France, reg. IV.)

GILLES ou GILLY. Selon les différens Historiens qui ont parlé des Familles de Provence, celle de GILLES ou GILLY est des plus anciennes du pays. Ruffy rapporte qu'en 1146 PIERRE GILLES prêta ferment de fidélité au Comte Raymond Bérenger. Nostradamus dit, à la pag. 125 de son *Histoire de Provence*, que ce même PIERRE étoit le troisième des Barons & Gentilshommes qui tenoient le parti de ce Comte, contre la Princesse Etienne de Baux, & Hugues, son mari, & qu'il signa les articles de paix qui furent dressés à Arles en 1150.

On trouve encore dans les Archives de la Communauté de Lambesc, que le 15 Mars 1309, PIERRE DE GILLES, 11<sup>e</sup> du nom, fut député, avec deux autres Gentilshommes, pour régler les différends que la Communauté avoit avec les Co-Seigneurs de cette Ville.

JEAN DE GILLES fut appelé le 16 Janvier 1343, pour être présent au testament du Roi ROBERT.

L'an 1366, RAYMOND DE GILLES, & autres, ayant pris le parti du Prince d'Orange contre la Reine JEANNE & JACQUES, son mari, dont ils étoient sujets, leur procès leur fut fait pour crime de félonie; mais ils furent justifiés, & obtinrent leur grâce à la prière du Prince d'Orange. (Voy. Nostradamus, fol. 416 & 420.)

Le même Historien & plusieurs autres rapportent qu'en 1400 JACQUES DE GILLES étoit un des Gentilshommes qui accompagnèrent le Grand-Sénéchal, pour chasser les Pirates qui avoient pris le Monastère de Saint-Honoré de Lérins.

Dans le Codicille de Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence, noble JACQUES DE GILLES est fait légataire de ce Prince. La filiation suivie de cette Famille commence à

1. VINCENT DE GILLES, vivant en 1483, ainsi qu'il paroît par le testament en latin de la dame son épouse, du 11 Mai 1483 (*Bernard Bessière*, Notaire). Il est qualifié *Dives Scutifer* dans ce testament, par lequel il conste qu'il eut pour fils :

II. LOUIS DE GILLES, marié à *Majfon de Collin*, dont il eut plusieurs enfans (ainfi qu'il eſt juſtifié par ſon teſtament du 12 Février 1519, paſſé devant *Honoré Joannis*, Notaire de Lambefc), entr'autres :

1. PIERRE, tué en défendant le Château de Lambefc, qu'il commandoit pendant le tems de la ligue, ce qui eſt juſtifié par un certiſicat des Conſuls du 12 Juillet 1589;
2. IMBERT, qui ſuit;
3. JACQUES, tué avec ſon frère PIERRE, en défendant le Château de Lambefc;
4. Et JEAN, lequel eut permiffion, le 10 Juin 1536, d'Hubert de Garde, Marquis de Vins, Chef de la Ligue en Provence, de lever une Compagnie de 120 Arquebuſiers.

III. IMBERT DE GILLES épouſa, 1<sup>o</sup> le 17 Juillet 1552, *N.... de Damian*, des Seigneurs du Vernégucs, fille de noble *Hugonin*, & de *Louife d'Escalis* (*Almeras*, Notaire de Lambefc). Il acheta le lieſ de Mouſſe, dont il fit hommage au Seigneur de Lambefc, le 16 Novembre 1554; & 2<sup>o</sup> le 28 Mai 1558 (*André Bernardy*, Notaire de Lambefc), *N.... de Faudran*, fille de *Guillaume de Faudran de Laval*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *None de Matheiron*. Il eut du ſecond lit :

IV. GUILLEIN DE GILLES, Seigneur de Mouſſe, Capitaine de 100 hommes de Chevaux-Légers; ſa Compagnie fut miſe en garniſon à Rognes, le 24 Août 1591. Le duc d'Epéron lui accorda une ſauvegarde pour lui, ſa famille, ſes ſerviteurs, biens & maiſons, avec défenſes de le prendre prifonnier, ni aucun des ſiens, déclarant qu'il l'avoit pris ſous ſa proteſtion & ſauvegarde du Roi, pour de grandes confiſidérations. Il paroît, par un certiſicat du Sieur de la Salle, Commandant de Rognes, ſous les ordres de M. de la Valette, que ledit GUILLAUME avoit été ſait prifonnier en 1589, & avoit payé 300 écus pour ſa rançon. Il épouſa, par contrat paſſé le 20 Oſtobre 1621, devant *Gilbert*, Notaire à Lambefc, *N.... DE GILLES*, ſa couſine, dont il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

V. CHARLES DE GILLES, Seigneur de Mouſſe, devint Seigneur en partie de Rouſſet, par ſon mariage contracté le 17 Mai 1673 (*Darbès*, Notaire à Aix), avec la fille de noble *N.... de Vincent*, Seigneur de Bar, & de *Marguerite de Garnier*, des Seigneurs de Saint-Antonin. Il en eut pour ſils :

VI. GASPARD DE GILLES, Seigneur de Mouſſe, & en partie de Rouſſet, qui ſervit d'abord dans les Mouſquetaires du Roi, enſuite dans le Régiment de Provence, dont le Sieur de *Vincent*, ſon oncle, commandoit un bataillon. Il fut convoqué en 1707 pour l'arrière-ban. Il avoit épouſé *N.... de Bourgarel*, le 20 Septembre 1693, dont eſt iſſu :

VII. JOSEPH DE GILLES, Seigneur de Mouſſe, député en 1728, par l'Assemblée générale des Communautés de Provence, pour aſſiſter aux comptes de la Province, de la part de la Nobleſſe. Il a épouſé 1<sup>o</sup> *N.... de Bailly*, de la Ville de Bar-sur-Seine, de laquelle il a eu un ſils, mort jeune; & 2<sup>o</sup> le 19 Avril 1752, Demoifelle *Angélique de Treſſemanes*, des Seigneurs de Rouſſet; de ce mariage ſont nés un ſils & une fille.

V. JEAN DE GILLES, ſecond ſils de GUILLEIN, & de *N.... DE GILLES*, ſa couſine, épouſa, le 16 Oſtobre 1678 (*Calamand*, Notaire à Saint-Chamas), *Madeleine de Bécaris*, fille de *Balthazar*, des Seigneurs de Sillans & de Saint-Martin-de-Renacac, Conſeiller en la Cour des Comptes. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. MARIE & THÉRÈSE.

VI. FRANÇOIS DE GILLES ſ'allia, le 27 Février 1715, avec *Marie de Barſin*, de laquelle ſont iſſus :

1. JEAN-NICOLAS;
2. JOSEPH, créé Officier dans le Régiment de Provence en 1756;
3. & 4. THÉRÈSE & MARIE; la dernière, alliée en 1756, à *Joſeph de Chapuis de Pierredon*, de Lambefc, ancien Officier dans le Régiment de Beauce.

Quoique les plus anciens titres de cette Famille aient été brûlés, lors du pillage de Lambefc en 1589, ainſi qu'il conſte par un certiſicat des Conſuls & Notables Judit pays, & par ceux de deux Notaires de cette ville, des 4 Novembre 1612, & 7 Janvier 1699, on a encore trouvé des Actes de tutelle & curatelle, foi & hommage, reconnoiſſances, arrêts, tranſactions, partages, contrats de mariages & teſtamens dans les Regiſtres de la Communauté de Lambefc, où les GILLES de MOUSSE ſont qualifiés *Nobles, Ecuyers, Meſſires*, depuis pluſieurs ſiècles. Les titres de cette Famille ſe trouvent viſés dans une ordonnance de décharge portée par M. le Bret, Intendant en Provence, lors de la recherche des titres

de Noblesse, enregistree à la Cour des Comptes d'Aix. (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 485 & suiv., & le Supplément à cette Histoire, pag. 73.)

Les armes : *d'azur, au cerf rampant d'or, colleté de sable.*

GILLES, autre Famille originaire de Marseille, qui descend de

LAURENT GILLES, anobli par Lettres-Patentes expédiées en 1662, confirmées par autres Lettres en 1667. Ce fut en considération de son mérite & des services qu'il avoit rendus à la ville de Marseille, que Sa Majesté lui accorda cette grâce. Il épousa *Claire de Durand*, de laquelle naquit :

ANTOINE GILLES, qui s'est marié avec *Marguerite d'Ortigues*, dont les descendants ont donné plusieurs Officiers aux armées de nos Rois. Il ne reste plus de cette famille, que deux filles vivantes sans alliance en 1757.

Les armes : *d'azur, à une fleur-de-lis d'or.*

GILLES DE LA BÉRARDIÈRE. Voyez BÉRARDIÈRE.

GILLET, en Guyenne : Famille de laquelle étoit

JEAN-BAPTISTE GILLET, Seigneur de Castelnau, fils de JOSEPH, Seigneur de la Caze, premier Président du Parlement de Bordeaux, né le 16 Novembre 1712, Conseiller au même Parlement le 24 Février 1734, puis Maître des Requêtes le 26 Juin 1744, & Président au Grand-Conseil le 11 Août 1745, mort, sans alliance le 25 Mars 1746.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un olivier de sinople; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.*

GILLEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins : Famille éteinte dans la personne de

JEAN-BAPTISTE DE GILLEY, Baron de Franquemont & de Marnoz, reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1656, qui épousa *Suzanne du Châtelet*, fille d'*Antoine*, Marquis de Trie-Château, & d'*Elisabeth-Louise de Haraucourt*, dont une fille, qui n'a point été mariée.

Les armes : *d'argent, à l'arbre terrassé de sinople.*

GILLIER, en Dauphiné : Famille dont étoit :

RENÉ GILLIER, Marquis de Clérembault,

qui épousa *Marie le Loup de Belenave*, fille de *Claude le Loup*, Seigneur de Belenave, & de *Marie de Guénégaud*; il n'en eut que

MARIE-GILLONNE GILLIER, Marquise de Clérembault, &c., qui s'allia à *Charles-François-Frédéric de Montmorency*, second Duc de Luxembourg. Voy. MONTMORENCY.

Les armes : *écartelé, au 1 d'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de 6 croix recroisettées, au pied fiché d'or, qui est de BUEIL; au 2 d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent, & cantonnée de 16 alérions d'azur, qui est de MONTMORENCY-LAVAL; au 3 d'or, à 3 chabots de gueules, 2 & 1, qui est de CHABOT; au 4, losangé d'or & de gueules, qui est de TURPIN; & sur le tout, d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 mâcles de gueules, qui est GILLIER.*

§ GIMEL, Maison d'ancienne Chevalerie, originaire de la Province du Limousin. Justel, dans les *Preuves de la Maison de Turenne*, liv. 1, chap. 13, rapporte un acte du 7 des Calendes de Février 1163, par lequel REYNAL, Vicomte de GIMEL, remit son Château & ses Terres entre les mains de Raymond, Vicomte de Turenne, & les reprit de lui, à la charge d'un hommage-lige. Le même Auteur rapporte, au liv. II, chap. 7, le contrat de mariage de *Pierre de Beaufort*, Vicomte de Turenne, avec *Blanche de GIMEL*, en date du 8 Juillet 1432; de cette alliance vinrent deux filles, dont une fut alliée à la Maison de *Ventadour*, d'où descendent les Princes de *Soubise* & de *Condé*, ce qui pourroit faire étendre la parenté de GIMEL à celle de *Condé*; & l'autre, fut alliée à la Maison d'*Auvergne*. On voit, dans la généalogie de la Maison de *Noailles*, que *Jeanne de GIMEL*, sœur de *Blanche*, épousa, le 4 Septembre 1739, *Jean de Noailles*, III<sup>e</sup> du nom; de cette alliance sont venus, en ligne directe, les Duc de *Noailles* & de *Mouchy*. & une fille, qui a épousé un Comte de *Toulouse*, Duc de Penthièvre.

I. PIERRE LE GIMEL, Ecuyer, qui a formé la branche de *Paluel*, établie en Périgord, que nous allons rapporter ici, est le premier par où commence la filiation suivie. Il épousa, en 1446, *Mathive de Vigier*, héritière des Terre, Seigneurie & Château de *Paluel*; laquelle descendoit de *Jean de Maillard*, dit

de *Vigier*, qui avoit épousé, le 30 Août 1375, *Gaillarde de Noailles*. De ce mariage vint :

II. *GUINOT DE GIMEL*, Ecuyer, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> avec noble *Perrette de la Chassaigue*; & 2<sup>o</sup> avec *Marie de Salignac*, des Marquis de *Fénélon*, dont il eut plusieurs enfans, rapportés dans une transaction du 3 Janvier 1516. Du premier lit il eut pour fils unique,

III. *PONCE DE GIMEL*, Ecuyer, Seigneur de *Paluel*, qui a épousé, par contrat du 19 Août 1520, *Marguerite de Caumont-de-la-Force*, fille de *Charles de Caumont*, Seigneur, Baron de *Berbignières* & de *Roullignac*. De ce mariage eut issus plusieurs enfans, dont l'aîné, nommé *CHARLES*, Ecuyer, Seigneur de *Paluel*, fit son testament, le 10 Janvier 1546, par lequel il institue pour son héritier universel *JEAN DE GIMEL*, son frère le plus jeune, & par lequel testament il lègue les usufruits de ses biens à *Marguerite de Caumont*, sa mère. Transaction passée entre *Guilhem, Jean, Antoine & Hélie de Gimel*, Ecuyers, tous fils de *Ponce & de Marguerite de Caumont*, du 31 Août 1555. Testament de ladite *Marguerite de Caumont* du 17 Septembre de ladite année 1555, par lequel elle déclare avoir eu de son mariage avec *Ponce de Gimel*, entr'autres enfans qu'elle nomme: *Guillaume, Raymond, Jean, Antoine, Hélie, François, Charles & autre Jean de Gimel*, qui suit. Transaction passée entre ces frères, du 20 Avril 1561. Autre transaction du 1<sup>er</sup> Mars 1562. Testament de *Raymond de Gimel*, Prieur de *Saint-Crépin*, du 29 Mars 1568, par lequel il lègue cinq sols à chacun de ses frères & sœurs, & institue pour son héritier *François de Gimel*, Seigneur des *Fraux*, tige de la branche des Seigneurs de *Lascours*, rapportée ci-après. (Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Avril 1596, rendu entre *François, Charles & Jean de Gimel*, frères.)

IV. *JEAN DE GIMEL*, Seigneur de *Paluel*, Ecuyer, Chevalier des Ordres du Roi, suivant son codicille du 18 Janvier 1575 avoit épousé *Isabeau de Mauvin*, dont vint:

V. *JEAN DE GIMEL*, 11<sup>o</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de *Paluel*, qui épousa, par contrat du 24 Février 1584, *Judith de Gontaut*, fille de *Messire Armand*, Chevalier des Ordres du Roi, Seigneur, Vicomte de *Saint-Geniez*, &c., Gouverneur & Sénéchal de *Béarn*, & de *Dame Jeanne de Foix*, dont il eut pour fille unique & héritière,

*Jacqueline*, qui s'est mariée à *Messire Jacques de Durfort*, Comte de *Boissières* en *Quercy*, fils de *Geoffroy*, Baron de *Boissières* & de *Charlotte de Gontaut*, laquelle a porté les biens de sa branche dans cette Maison, de laquelle les descendants ont aîné le Seigneurie & le Fief de *Paluel*, & les autres biens de cette branche.

#### SECONDE BRANCHE. Seigneurs de LASCOURS.

IV. *François*, Chevalier de *Gimel*, Seigneur des *Fraux*, cinquième fils de *Ponce*, & de *Marguerite de Caumont*, épousa, par contrat du 15 Juillet 1571, *Gabrielle de la Borie*, aînée de *Jean de Gimel*, Chevalier, Seigneur de *Paluel* son frère; lit son testament le 30 Juillet 1590, par lequel il institue pour héritier son fils qui suit. Actes passés, les 28 Novembre 1599 & 6 Mars 1601, entre *Gabrielle de la Borie* & son fils. Transaction passée entre les mêmes, du 9 Mai 1602. Testament de ladite *Gabrielle de la Borie*, du 6 Avril 1603, par lequel elle institue pour héritier son fils. Leurs enfans furent:

1. *Jean-Charles*, qui suit;
2. Et *Catherine*, mariée, par contrat du 12 Juin 1621 à *Guillaume de Taillefer*.

V. *Jean-Charles de Gimel*, Ecuyer, Seigneur des *Fraux*, né & baptisé le 21 Mars 1571, suivant son extrait de baptême, marié le 9 Février 1604, avec *Jeanne de Valette*, des Seigneurs Barons de la *Valette-la-Finou*, aînée du Sieur de *Valette*, son beau-père; laquelle devenue veuve, se remaria, par contrat passé le 30 Novembre 1638, à noble homme *Balthazar Severrières*, Ecuyer, Seigneur de l'*Aubépin*. Elle eut, de son premier mari, entr'autres enfans:

1. *Guillaume*, qui suit;
2. *Gabriel*, Ecuyer, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Turcenne*, Seigneur de la *Clavelle*;
3. Et *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de *Delpesch*. Ces trois frères transigèrent, le 11 Août 1659, pour le partage du bien de leur père, décédé *ab intestat*. (Contrat de vente consenti par *Jean-Charles de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de *Lascours*, en faveur du Sieur de *Carfae*, le 10 Décembre 1668, par lequel cette descendance est prouvée. Transaction passée le 15 Avril 1704, entre ledit *Jean-Charles*, Seigneur des *Fraux*, & *Jean de Gimel*, Seigneur de *Paluel*. Autre transaction passée entre *Charles & Pierre de*

GIMEL, frères, Ecuers, du 15 Mai 1620.)

VI. GUILLAUME DE GIMEL, Ecuier, Seigneur des Fraux, époula, par contrat du 30 Octobre 1638, *Marguerite du Verrier*; ils firent leur testament mutuel le 4 Avril 1673. (Codicille dudit GUILLAUME, du 2 Juillet 1683, en faveur de *François*, son fils aîné, qui suit, & lui substitue JACQUES DE GIMEL, son second fils.)

VII. FRANÇOIS DE GIMEL, Ecuier, Seigneur de Lafcours, époula *Marie de Pascal*, suivant leur contrat de mariage du 7 Février 1692, il fit son testament le 3 Juillet 1724, par lequel il institue pour héritier, JEAN, qui suit :

VIII. JEAN DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Lafcours, époula, par contrat du 29 Juillet 1725, *Catherine Delpech*, qui fit son testament, dans lequel elle charge de remettre son héréditaire à leur fils aîné. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, tige de la troisième branche rapportée ci-après.

IX. JACQUES DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Lafcours, Vicomte de Gimel, Seigneur de Fonnoyer, près de Sarlat en Périgord, du Buiffon & autres lieux, est chef actuel de la Maison. Lors de la recherche de la noblesse en Périgord, par M. Pellot, Intendant de Guyenne, Commissaire & Député par Sa Majesté à cet effet, il fut maintenu avec dignité dans son ancienne noblesse d'extraction. Il a été Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles, & Pensionnaire de Sa Majesté. Il a épousé, par contrat du 30 Janvier 1754, *Suzanne de Saint-Viance*, d'une Maison d'ancienne noblesse. (Acte de dépôt fait au Greffe de la Cour des Aides de Guyenne de ses titres de noblesse, du 30 Décembre 1776; signification dudit acte de dépôt au Syndic Général & Habitans de la Paroisse de Calviat, du 5 Janvier 1777, &c.). De ce mariage font issus :

1. JEAN-PAUL-THIMOLÉON, qui suit ;
2. CHARLES, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles ;
3. HÉLIE-PHILIPPE, dit l'*Abbé de Gimel*, Prêtre & Licencié en Sorbonne ;
4. CHARLES-BERTRAND, Chevalier ;
5. Et MARGUERITE - DOROTHÉE, non mariée en 1786.

X. JEAN-PAUL-THIMOLÉON, Chevalier de GIMEL, qui a pour parrain M. le Duc d'Ayen, non marié en 1784.

### TROISIÈME BRANCHE.

IX. JEAN DE GIMEL, dit *le Chevalier de Gimel*, second fils de JEAN, & de *Catherine Delpech*, mariée, en la ville de Montignac-le-Comte-sur-Vézère, en 1761, suivant son contrat de mariage retenu par *Ceffac*, Notaire Royal, le 4 Février 1755, à N... *Marcel*; lequel fut affilié à fondit contrat, de JEAN DE GIMEL, Seigneur de Lafcours, son père, & de la Dame de GIMEL, sa mère, & de JACQUES DE GIMEL, son frère aîné. De ce mariage font issus :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. Et N... de GIMEL, morte sans alliance.

X. JEAN-JACQUES DE GIMEL, Chevalier, a servi le Roi, en qualité de Gentilhomme, au Régiment de M. le Prince de Poix, fils de M. le Maréchal de Mouchy de Noailles; il est mort à son Régiment en 1785.

Les Seigneurs DE GIMEL ont servi de tout tems nos Rois avec distinction, en qualité de Capitaines de Cavalerie, de Dragons & d'Infanterie; de Lieutenans de 100 hommes d'armes; de Lieutenans-Colonels, Commandans & Colonels; de Brigadiers des Armées; de Maréchaux-de-Camps, &c. Cette Maison a aussi donné des Chevaliers des Ordres du Roi.

Les alliances de la Maison DE GIMEL sont entr'autres celles de *Ducalle*, de la *Tourd'Auvergne*, de *Bouillon*, de *Turenne*, de *Ventadour*, de *Noailles*, de *Gontaut-Biron*, de *Caumont-la-Force*, de *Salignac-de-Fénélon*, des Barons de la *Valette-la-Finou*, aînés des *Parifot*; de *Lofanges-de-Sainte-Albère*, de *Durfort-Boisfières*, de *Durfort-Pestillac*, de *Lentillac*, de *Saillans*, de la *Rochevoucauld*, de *Royère-de-Peyrac*, de *Cognac-Peyrille*, de *Beynac*, de *Polignac*, de *Bourdeille*, de *Roux-de-Monchemil*, de la Dame Comtesse *d'Etten*, de *Saint-Viance*, de la *Renaudie*, de *Carbonnières*, de *Bar*, &c., &c.

Les armes: *d'azur, à quatre barrettes d'argent, traversées, de dextre à sénestre, d'une bandelette de gueules, le tout formant sautoir; couronne de Comte. Supports: deux griffons mouchetés.* (Généalogie dressée sur un Mémoire rédigé d'après les titres orinaux, & sur un arrêt de maintenue de noblesse de la Cour des Aides de Bordeaux, dûment en forme.)

\* GIMOÈS, Terre & Seigneurie avec un



ancien titre de *Vicomté*, en Gascogne. Le premier Vicomte de *Gimoës* & de *Terride*, dont on ait connoissance, est

*Forton-Guillaume*, qui vivoit en 993. Il eut pour fils *Raymond-Arnaud*, qualifié *Prince de Verduin*, sur la Garonne, lequel étoit Vicomte de *Gimoës*, vers l'an 1089. *Gautier*, son fils, fut Vicomte de *Gimoës* & de *Terride*, en 1138. *Arnaud*, dit de *Montaigu*, petit-fils de *Gautier*, vendit, en 1195, la moitié de la Vicomté de *Gimoës* à son cousin *Jourdain*, Seigneur de l'Isle, fils d'*Efclarone de Terride*.

L'autre moitié de cette Vicomté étoit possédée par *Renard*, dit d'*Astaffort*. Son fils, *Odon d'Astaffort*, & *Othon-Bernard de l'Isle-Jourdain*, possédèrent chacun la moitié de la Vicomté de *Gimoës*; ils vivoient vers l'an 1240. *Bernard d'Astaffort*, fils d'*Odon*, mourut en 1256. Il avoit possédé la Vicomté de *Gimoës*, conjointement avec *Raynaud Jourdain de l'Isle*, fils d'*Othon-Bernard*, qui testa le 15 Août 1256, en faveur d'*Othon*, fils de *Bernard*, & de sa sœur *Alpaïs*.

*Odon de Terride*, fils de *Bernard d'Astaffort*, réunit toute la Vicomté de *Gimoës*, en 1256, & vivoit encore en 1281. *Bertrand II*, son arrière-petit-fils, mourut après l'an 1372; *Bertrand III*, fils de ce dernier, testa en Novembre 1413. Il eut pour fille & héritière *Marie* ou *Maraide de Terride*, qui épousa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de *Conferans*. *Marthe-Roger de Comminges*, leur fille & héritière, s'allia à *Odet de Lomagne*, Seigneur de *Pimarcou*, qui testa le 17 Septembre 1478. *Catherine-Ursule de Lomagne*, fille d'*Antoine*, décédée après 1559, épousa *Jean de Levis*, Seigneur de *Mirepoix*, dont la postérité possède les Vicomtés de *Terride*, & de *Gimoës*. Voy. LEVIS. (*Didionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 606.)

GINESTOUS, en Languedoc & en Dauphiné: ancienne Famille noble, qui, suivant un Mémoire envoyé, tire son origine du Château de *Galand*, près de la ville de *Sumène*, Diocèse d'*Alais*, dans les *Cévennes*, dont elle avoit la Seigneurie, avec plusieurs fiefs aux environs. Elle a été déclarée noble & illue de noble race & lignée par les Commissaires députés par Sa Majesté, pour procéder à la vérification des titres de la Noblesse le 17 Octobre 1688. Elle a donné plusieurs Officiers

qui se sont distingués dans les Armées de nos Rois; elle est divisée en plusieurs branches. Le premier de cette Famille que l'on connoisse est

I. HUGUES DE GINESTOUS, qui, conjointement avec d'autres Seigneurs, fit une reconnaissance & un traité à *Roger*, Vicomte de *Béziers*, le 11 des Calendes de Septembre 1181, avec serment de fidélité, & promesse de le servir dans toutes les guerres qu'il avoit avec le Comte de *Toulouse*; cet acte se trouve tout au long dans le tom. III, n° 33, de l'*Histoire du Languedoc*, aux preuves tirées du Cartulaire de *Foix*. Ce HUGUES de GINESTOUS eut pour fils:

II. RAYMOND DE GINESTOUS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Château de *Galand*, qu'il donna le 13 des Calendes de Septembre 1215, à son fils, qui tuit:

III. RAYMOND DE GINESTOUS, 2<sup>e</sup> du nom, épousa *Marie Hugon de Roquadu*, ce qui est prouvé par une donation du 13 des Calendes de Septembre de l'an 1215, passée par *Arnaud*, Notaire. De ce mariage vinrent:

1. BÉGON, qui suit;

2. & 3. FRÉDOL & GAUSSELIN, ou GUILLAUMI, qui partagèrent avec leur frère aîné, le 16 des Calendes de Mai 1235.

IV. BÉGON DE GINESTOUS fut émancipé par son père, le 4 des Calendes de Septembre 1225, & *Pierre Bermond*, Seigneur de *Sauve*, y donna son consentement, comme fuzerain, en présence de *Pierre Doliret*, son Connétable. BÉGON DE GINESTOUS laissa:

V. VALENTIN DE GINESTOUS, prouvé fils de BÉGON, par une transaction passée en 1255, & par un hommage qu'il rendit en 1258. Il eut:

VI. RAYMOND DE GINESTOUS, 3<sup>e</sup> du nom, qui se maria avec Dame *Aigline de Montdardier*, dont tous les descendants furent Seigneurs de *Montdardier*. Il est fait mention de ce mariage dans le testament de *Raymond de Montdardier*, frère de ladite *Aigline*, de l'année 1313, & cette filiation le justifie par une reconnaissance féodale de 1281; il eut:

VII. FRÉDOL DE GINESTOUS, Seigneur de *Montdardier* & de *Madières*, qui fit son testament en 1326. Il fut père de

VIII. BÉRARD DE GINESTOUS, Seigneur de *Montdardier* & de *Madières*, qui en fit hommage en 1326. Il eut deux fils, savoir:

1. RAYMOND, qui suit;

2. Et BÉRARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Montolieu*, rapportée ci-après.

IX. RAYMOND DE GINESTOUS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montdardier & de Madières, se maria avec noble *Agnès de Galand*, suivant un acte de 1376, dont :

X. BÉRARD DE GINESTOUS, III<sup>e</sup> du nom, ainsi qu'il paroît par un contrat de vente de 1443, père de

XI. GUILLAUME DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui testa en 1456, & fit une donation à ANTOINE, son fils, en 1443. Il se maria à *Ifabeau de Montequiou*, dont il eut :

XII. ANTOINE DE GINESTOUS, qui épousa noble *Lévezone* (dans un autre Mémoire il est écrit *Luçanne d'Adhémair* : elle testa en 1499, & son mari en 1507. Ils eurent pour enfans :

1. GUITARD, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui testa le 31 Juillet 1533, en faveur de PIERRE, son neveu ;
2. Et LOUIS, qui suit.

XIII. LOUIS DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier & de Madières, se maria à noble *Delphine de Popien*, ainsi qu'il se justifie par le testament dudit ANTOINE, son père, & celui de GUITARD DE GINESTOUS, son frère, de l'an 1553. Il eut pour fils :

XIV. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui testa le 27 Décembre 1551, & se maria à *Marguerite de Thezan*, & eut pour enfans :

1. GIRARD, qui suit ;
2. PONS, Seigneur de la Jurade, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Maurice*, rapportée ci-après.

Le Mémoire lui donne un troisième fils, nommé JACQUES, dont il sera parlé à l'article de PONS.

XV. GIRARD DE GINESTOUS testa en 1588, & épousa, en 1557, *Ifabeau de Voifins*, dont vint :

XVI. JEAN DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui testa en 1624. Il avoit épousé *Marie de Vabre*, dont il laissa :

XVII. CHARLES DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui testa en 1661, & s'étoit marié avec *Anne de Bonnail* en 1624. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et SIMON, mort sans postérité.

XVIII. FRANÇOIS DE GINESTOUS, & son frère

SIMON, furent maintenus dans leur noblesse par Jugement du 5 Novembre 1668. Il épousa *Marguerite Faure*, dont il eut :

1. ANNE, Dame de Montdardier, mariée, le 13 Juillet 1684, à *François d'Affas*, Seigneur de Ferrière, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montbas ;
2. Et MARGUERITE, morte vers l'an 1720.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-MAURICE.*

XV. PONS DE GINESTOUS, Seigneur de la Jurade & Co-Seigneur d'Aumessas, second fils de PIERRE, & de *Marguerite de Thezan*, fit l'acquisition du Château de Saint-Maurice & de Madières, conjointement avec JACQUES DE GINESTOUS, Sieur de Montdardier, son frère, le 24 Avril 1599, & testa le 17 Mai 1608. Il avoit épousé, le 14 Août 1569, *Ifabeau de Capluc*, dont il eut :

XVI. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur de Saint-Maurice, qui servit utilement le Roi contre les Rébelles des Cévennes, & fut chargé de la défense du Château de Saint-Maurice & de celui de la Vaquerie. La troupe de Cavalerie, qu'il avoit levée, servit dans la Cornette Blanche en Rouffillon, par ordre du Maréchal de Schomberg, en 1637. Il testa le 28 Décembre 1646, & avoit épousé, le 10 Septembre 1600, *Marie de Roquefeuil*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Bosgros* & des *Gravières*, rapportée ci-après.

XVII. HENRI DE GINESTOUS, Seigneur de Saint-Maurice & del Ranc, se maria, le 28 Octobre 1643, avec *Ifabeau de Rochemore*, & testa le 17 Septembre 1660. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte le 19 Août 1667 ;
3. Et HENRI, auteur de la branche des Seigneurs du *Castellet*, rapportée ci-après.

XVIII. PIERRE DE GINESTOUS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Maurice, du Castellet, del Ranc & autres lieux, se maria, le 17 Juillet 1666, avec *Marie d'Autrivai*. Il mourut sans postérité, & la veuve se remaria à *Benoît de la Prunardè*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs du CASTELLET.*

XVIII. HENRI DE GINESTOUS, II<sup>e</sup> du nom,

Seigneur du Castellet, troisième fils d'HENRI 1<sup>er</sup>, & d'Isabeau de Rochemore, acheta les places & Château du Castellet, le 31 Mai 1644. Il avoit épousé Marie de Clausel, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
2. Et MARC-ANTOINE, qui ne laissa pas de postérité.

XIX. JEAN-JOSEPH DE GINESTOUS s'est marié avec N.... Jougla de Lauzière, dont :

XX. FRANÇOIS-ARMAND DE GINESTOLS, Seigneur de Marou, Baron de la Liquille, qui a épousé Françoise Villardi de Quinsson, dont sont issus trois garçons :

ANNE-EUGENE, PIERRE-GUILLAUME, & LAURENT-FLAVIE DE GINESTOUS.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BOSGROS & des GRAVIÈRES, qui résident au Vigan.

XVII. FRANÇOIS DE GINESTOUS, Seigneur de Bosgros, la Rouvière, d'Argentières & des Gravières, Viguier, pour le Roi des Ville & Viguerie du Vigan, second fils de PIERRE, & de Marie de Roquefeuil, s'allia à Marie de Martins, le 28 Juillet 1626, dont il eut :

1. JEAN, Seigneur des Gravières, mort sans postérité, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc ;
2. Et HENRI, qui suit.

XVIII. HENRI DE GINESTOUS, Seigneur d'Argentières, Gouverneur & Viguier, pour le Roi des Ville & Viguerie du Vigan, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, fut blessé au siège de Puigcerda, sous les ordres du Maréchal de Noailles. S'étant retiré après la mort de son frère aîné, il servit l'Etat pendant les troubles excités, dans les Cévennes, par les Fanatiques, & y fut employé, pour commander au Vigan, & lieux en dépendans, par les Maréchaux de Montrevel, de Villars, de Roquelaure & de Berwick. Il épousa, le 6 Janvier 1680, Marie de Malbofe de Miral, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. CHARLES, Sieur des Gravières, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général en 1703, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel au même Régiment le 18 Novembre 1734, & Mestre-de-Camp de Cavalerie le 26 Novembre 1735. Il fut tué, en 1742, à l'affaire de Troya, près de Prague, en Bohême, regretté des Généraux & de toute l'armée. Le Roi, en apprenant la mort, en parla avec éloge, & dit qu'il per-

doit un des meilleurs Officiers de Cavalerie qu'il eut ;

3. FRANÇOIS, appelé le Chevalier d'Argentières, Capitaine au même Régiment que son frère, Chevalier de Saint-Louis, & Major de la ville d'Angoulême, mort à Egra en Bohême en 1742 ;
4. JEAN, Seigneur de Nages, Capitaine au Régiment de Rouerque, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major de la ville d'Angoulême, ensuite Licyer de feu S. A. S. Madame la Duchesse Douairière de Bourbon, & Lieutenant des Maréchaux de France ;
5. Et MARIÉ, allée à noble Pierre de Caladon Seigneur de Lanuéjols, morte sans enfans.

XIX. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur d'Argentières, Rogues, Madières, Gravières, &c., Gouverneur & Viguier du Vigan, marié, le 25 Mars 1716, avec Françoise Daudé, est mort le 10 Janvier 1740, & a laissé de son mariage :

1. JEAN-ANDRÉ-CÉSAR, qui suit ;
2. JOSEPH-LOUIS, Comte de GINESTOLS, Capitaine de Cavalerie au Régiment Colonel-Général, avec rang de Mestre-de-Camp, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 9 Octobre 1770, à Marie - Anne - Marguerite de Bérenger, Dame de Lassons, Montmézard, fille de feu Messire Henri de Bérenger, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de Marie du Claus de Calaret ;
3. HENRI-FULCRAND, appelé le Vicomte de GINESTOLS, Officier au même Régiment, Lieutenant de Roi des villes du Vigan & de Sumene, marié, le 15 Mai 1770, à Madeleine-Flore de Marefcoit de Chalay, fille de Messire Balthazar de Marefcoit, Seigneur de Chalay-les-Vaux, &c., en Vendomois, & de feu Dame de Fretty ;
4. FRANÇOIS-CHRISTINE-VICTOIRE, mariée à noble Etienne de Maillebois, Sieur du Cauffonnell l'aîné de ses enfans est Conseiller au Parlement de Toulouse ;
5. JEANNE, mariée à noble Guillaume de Villars, Seigneur de Roubiac, Rochedadoul, Coularou, &c. ;
6. Et CHARLOTTE - MARIE - ANNE, mariée à Messire François, Baron d'Assas, premier Facconnier du Régiment d'Auvergne, Seigneur du Marcou, Gaujac & autres lieux.

XX. JEAN-ANDRÉ-CÉSAR, Marquis de GINESTOUS, Viguier, pour le Roi, des Ville & Viguerie du Vigan ; Gouverneur de ladite Ville & de celle de Sumene, Seigneur des Gravières, Rogues, Madières, Nages, le Mafdelpont &

la Saùvie, est entré au Régiment du Colonel-Général en 1741, a été Capitaine dans le même Régiment en 1743, & s'est retiré du service étant à la tête de ce Régiment, & Chevalier de Saint-Louis. Le Roi, en considération de ses services, de ceux de ses oncles & de ses ancêtres, a érigé ses terres en *Marquisat*, sous la domination de *Ginefous*, par Lettres du 10 Décembre 1752, & il a obtenu, le 20 Février 1769, un Brevet de commandement des Ville & Vigerie du Vigan. Il est aussi Lieutenant des Maréchaux de France, par la démission de son oncle. Il s'est marié, le 6 Février 1749, avec *Marie-Louise de Bonnail*, fille de Messire *Jean-Daniel de Bonnail*, Chevalier, Seigneur de Caizargues, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare, Ecuyer de feu S. A. S. Madame la Duchesse Douairière de Bourbon, & de Dame *Marie-Perrine Pinson de Sainte-Catherine*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE GINESTOUS, Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belfunce ;
2. JEAN-MARIE-LOUIS, appelé *le Chevalier de GINESTOUS*, Officier au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie ;
3. JEAN-MARIE, appelé *le Vicomte DE GINESTOUS* ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MONTOLIEU.*

IX. BÉRARD DE GINESTOUS, Seigneur de Montolieu, second fils de BÉRARD I<sup>er</sup>, Seigneur de Montdardier & de Madières, eut de son frère RAYMOND la terre de Montolieu, & se maria avec *Béatrix de la Roque*, ainsi qu'il est prouvé par un bail a nouveau fief de 1369. Il eut pour fils :

X. GAUSSELIN DE GINESTOUS, Seigneur de Montolieu, suivant un bail à nouveau fief de 1417, qui fut père de

XI. BÉRARD DE GINESTOUS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, suivant un autre contrat à nouveau fief de 1430. Il laissa :

XII. MATHIEU DE GINESTOUS, Seigneur dudit lieu, qui testa en 1509, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Marquis de *la Tourrette*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN DE GINESTOUS, Seigneur dudit

lieu, se maria avec *Ijabelle de Soubeyras*, ainsi qu'il est justifié par le testament de MATHIEU, son père. Il laissa :

XIV. ALEXANDRE DE GINESTOUS, Seigneur dudit lieu, qui testa en 1524, & se maria à *Atoinette Dorrière*, & en eut pour fils :

XV. FRANÇOIS DE GINESTOUS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, qui rendit le dénombrement de ses Terres, au Roi, en 1558, & testa en 1575. Il épousa *Fulcrande de Faucon*, dont vint :

XVI. FRANÇOIS DE GINESTOUS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, qui testa en 1587. Il a épousé, en 1576, *Catherine de Belcafet*, & laissa :

XVII. DANIEL DE GINESTOUS, qui testa en 1637. Il se maria, en 1614, avec *Anne Gautier*, dont vinrent :

1. JACQUES ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. Et JEAN, Seigneur, Baron de Moiffac, allié à *Anne de Blancard*, dont il n'eut que trois filles :

ANNE, mariée au Marquis de *Fournès* ;  
N.... DE GINESTOUS, mariée à son parent  
LOUIS DE GINESTOUS ;  
Et MARGUERITE, qui a épousé, le 8 Août 1692, *Alexandre de Viffec-de-la-Tude*, Marquis de *Ganges*. Voy. VISSECC-DE-LA-TUDE.

XVIII. LOUIS DE GINESTOUS, Chevalier, Seigneur de Beauclès, la Cadière, Montolieu, & Cézas, Baron de Saint-Etienne, laissa :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Beauclès, la Cadière, Montolieu & Cézas, Baron de Saint-Etienne, mort sans postérité ;
2. MARIANNE, non mariée ;
3. Et N... DE GINESTOUS, veuve du Marquis-de *Vignolles*.

#### BRANCHE

*des Marquis de la TOURRETTE, Barons des TOURS, en Vivarais.*

XIII. PIERRE DE GINESTOUS, second fils de MATHIEU, épousa *Marthe de Buthéa-de-Beaufort-de-Palharegues*, suivant sa donation de 1532, & le dénombrement par elle rendu en 1540. Il en eut :

XIV. JACQUES DE GINESTOUS, Seigneur de Palharegues, qui se maria avec *Anne Sarrazin de Ville*, dont :

XV. CHARLES DE GINESTOUS, Seigneur de la Bastide, qui épousa, en 1566, *Anne d'Agrain des Ubaç*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Comtes de Vernon, rapportée ci-après.

XVI. GUILLAUME DE GINESTOUS, Seigneur de la Basside, tranfigea avec son frère JACQUES, en 1626, & avoit épousé, en 1593, Dame Marie de la Vaufoche de la Tourrette, qui testa en 1648; il en eut quatre enfans, lavoir :

1. JUST-HENRI, qui suit;
2. HENRI DE GINESTOUS DE LA TOURRETTE, Prieur de Vanouy & Abbé de Charaix;
3. JOSEPH, Seigneur de Saint-Vincens, allié à Marie d'Espinchal, Dame de Bozas, de laquelle il eut :

HENRI, Seigneur de Bozas, ainsi qu'il est prouvé par son contrat de mariage de l'an 1645. Il n'eut qu'une fille, nommée

MARIE-ANNE, mariée, en 1673, à Emmanuel du Bourg, II<sup>e</sup> du nom, Maréchal-de-Camp, dont postérité. Voy. BOURG (du).

4. Et GABRIEL-ANTOINE, Seigneur de Saint-Cierge, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui, de son mariage avec Madeleine d'Hosten de la Baume, du Dauphiné, Dame de la Goudumière & de Saint-Etienne, n'a eu que deux filles :

MARIE, qui a épousé Claude-Ferdinand Brun, Baron dudit lieu, en Franche-Comté, dont postérité. Voyez BRUN. Et MARTHE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 11 Mai 1690, à Claude Guérin, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Lugeac, en Auvergne, dont des enfans. Voy. GUERIN DE LUGEAC.

XVII. JUST-HENRI DE GINESTOUS, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de la Tourrette, a épousé Antoinette du Luc, dont est issu :

XVIII. JUST-HENRI DE GINESTOUS, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Durfort, qui a épousé Gabrielle de la Tour-Saint-Vidal, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à M. du Terrail, Chancelier du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

#### BRANCHE des Comtes de VERNON.

XVI. JACQUES DE GINESTOUS, II<sup>e</sup> du nom, second fils de CHARLES DE GINESTOUS, Seigneur de la Basside, & d'Anne d'Agrain des Ubatz, épousa Marie de Moustier, Dame de Vernon. Il testa en 1632, & eut pour fils :

XVII. ANNE DE GINESTOUS, Seigneur de Vernon, qui épousa, le 26 Octobre 1649, Diane des Gois, fille de Messire Marc, Gen-

tilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Corbières & d'Entraigues, & de Dame Françoise de Beaune (Notaire A. Alhaud). De ce mariage vint :

XVIII. GUILLAUME DE GINESTOUS, marié à Dame Marie de Chanaleilles de la Saume, dont :

XIX. JOSEPH-GUILLAUME DE GINESTOUS, Comte de Vernon, qui s'allia, à Arles en Provence, par contrat du 22 Octobre 1711, avec Dame Anne-Marguerite Dufort. De ce mariage est issu :

XX. JOSEPH DE GINESTOUS, Comte de Vernon, marié, par contrat du 4 Avril 1736, avec Gulrielle de Villeneuve, fille de feu Louis-Sauveur, Marquis de Villeneuve, Conseiller d'Etat, ci-devant Ambassadeur à la Porte, & nommé Ministre des Affaires-Etrangères en 1744, & de Dame de Bauffet, de Marseille. Leurs enfans font :

1. LOUIS, tué d'un coup de canon sur la Frégate Loiseau, en 1762;
2. GABRIEL, non marié en 1769;
3. THÉODORE, mariée, à Marseille le 30 Septembre 1761, à N... d'Hortaher, Chevalier, Baron de Saint-Jean de Gardonnenque, Conseiller en la Cour des Aides à Montpellier. Elle est morte en couches d'une fille, née au mois d'Août 1762;
4. Et HENRIETTE, vivante & non mariée en 1769.

Les armes : d'or, au lion de gueules, armé, lampasse & vilené de sable. Cimier : un demi-sauvage, la massue haute. Devise : STABIT ATQUE FLOREBIT. (Mémoire envoyé, & qui a été dressé sur titres originaux.)

La branche établie en Provence porte : écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces de gueules, dentelées par le bas.

GINIÈS, Famille du Quercy, de laquelle étoit :

ANNE DE GINIÈS, née le 7 Juillet 1681, du mariage de Messire LOUIS DE GINIÈS, Seigneur de Cantecor, & de Louise de la Grange. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1691, après avoir prouvé qu'elle descendoit, au sixième degré, d'ANTOINE DE GINIÈS, & de Jeanne de Luzech, qu'il avoit épousée en 1500.

Les armes : de gueules, au chevron d'argent, à la bordure d'azur.

GIOE ou GOYE, nom d'une Maison noble

& ancienne du Danemark, déjà illustre dans le XII<sup>e</sup> siècle.

MAGNUS GIOE fut Sénateur du Royaume, sous les Rois JEAN, CHRISTIAN II, FRÉDÉRIC I<sup>er</sup> & CHRISTIAN III; il mourut fort âgé en 1554.

FALCO GIOE, qui vivoit sous les Rois CHRISTIAN IV & FRÉDÉRIC III, fut un homme très-savant;

MARC GIOE, fils du précédent, accompagna, en qualité de Maréchal, Annibal Schelfed, Ambassadeur en France, où il resta Ambassadeur depuis 1664, jusqu'en 1669, & mourut en 1698, âgé de 63 ans; en lui s'éteignit les mâles de cette ancienne Maison. Il laissa deux filles, mariées, l'une à *Manderup*, Duc, Colonel, tué l'an 1710, au combat d'Helsingborg; l'autre au Comte de *Ranzau*, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, Conseiller intime, &c., ensuite Vice-Roi de Norwège, & depuis Grand-Bailli de Fionie.

Il y a eu dans le XVII<sup>e</sup> siècle deux filles de la même Maison, dont le nom mérite d'être connu : METTA GIOE, qui savoit les langues étrangères, & avoit un grand amour pour la lecture, morte en 166...; & ANNE GIOE, qui n'aima pas moins les livres, & fit présent de son cabinet à un Couvent de filles, qu'elle avoit fondé. (*DiCTIONNAIRE* de Moréri, éd. de Bale.)

\* GION, Terre & Châtellenie, érigée en *Barronie*, par Lettres du mois de Février 1633, enregistrées au Parlement le 11 Août 1634, & à la Chambre des Comptes le 12 Novembre 1635, en faveur de JACQUES DE GION.

GIOU DE CAYLUS, ancienne & illustre Maison de la Haute-Auvergne, dont plusieurs de ce nom ont rendu de grands services à l'Etat & à Malte, & ont toujours servi avec distinction; elle est distinguée tant par ses alliances & par sa naissance, que par ses services rendus à HENRI IV. Il est rapporté par Bozio, impresseur de Paris 1643, qu'il y a eu plusieurs Chevaliers de la Maison de Giou, entr'autres :

CLAUDE DE GIOU, qui fut tué au siège de Rhodes en 1470;

PIERRE DE GIOU, Lieutenant-Général des Galères de l'Ordre de Malte en 1566, lequel, au retour de la prise de Pignon, passa à Marseille, où étoit le Roi CHARLES IX, y fit livrer un combat de Galères, pour amuser Sa Majesté; lui donna sur son bord une somptueuse collation; fit des présens à toute la Cour, &

accompagna le Roi à Arles, dont il reçut une belle chaîne d'or. Lors du siège de Malte, il rendit de grands services à l'Ordre, en fut fait Maréchal, & nommé deux fois Ambassadeur, il fut aussi Grand-Bailli d'Auvergne, & il mourut dans la dernière Ambassade en France, en retournant à Malte, où il espéroit être nommé Grand-Maitre.

LÉVY DE GIOU-DE-CAYLUS fut Gouverneur de Calvinet le 29 Décembre 1590, Ecuyer de Catherine, Princesse de Navarre, sœur d'HENRI IV; il défit le Duc de Joyeuse dans les plaines de Montaudran, sur quoi le Roi lui écrivit pour le remercier. Les provisions de son Gouvernement & de sa charge d'Ecuyer sont dans les Archives de la Maison de GIOU DE CAYLUS, ainsi que plusieurs Lettres du Roi HENRI IV, écrites à ce même LÉVY DE GIOU-DE-CAYLUS. La première qui lui est adressée à son Gouvernement de Calvinet, est datée du Camp d'Estampes, le 23 Novembre 1592, & signée HENRI. La seconde est écrite de Saumur le 3 Mars 1593, aussi signée HENRI. La troisième, écrite de Chartres le 11 Octobre suivant, signée HENRI, lui est adressée à son Gouvernement & Château de Calvinet; & la quatrième, écrite de Paris le 3 Mars 1597, est, comme les trois autres, signée HENRI. Il eut pour fils :

JACQUES DE GIOU-DE-CAYLUS, Seigneur de Caylus, Vezac, Salles, &c., qui a épousé *Gabrielle de Soulhac d'Azérat*, dont il eut :

MARGUERITE, qui a épousé, par contrat du 23 Juillet 1656, *Antoine de Sarret-de-Fabrégues*, dont postérité. Voyez SARRET-DE-FABRÈGUES.

Cette notice, sur la Maison de GIOU-DE-CAYLUS, est extraite d'une généalogie de la Famille de SARRET-DE-FABRÈGUES, qui nous a été envoyée.

GIOVE, Famille inscrite de tout tems dans le livre de la Noblesse de la République de Gènes, au nombre des Citoyens nobles.

NICOLAS DE GIOVE vivoit avant 1470, il eut pour descendant :

CLAUDE-CHARLES DE GIOVE, Gentilhomme Génois, qui épousa à Paris, le 25 Avril 1712, *Jeanne-Louise du Jardin*, fille de *Paul*, Conseiller du Roi, Greffier en chef des affirmations du Parlement, dont :

1. & 2. NICOLAS-ALEXANDRE & FRANÇOIS-MARIE BONAVENTURE;

3. 4. & 5. HÉLÈNE-CATHERINE, CATHERINE-LOUISE & MARIE-MADELEINE;
6. Et MARIE-MARTHE-ANGÉLIQUE, née le 17 Janvier 1721, reçue à Saint-Cyr le 18 Mai 1731, sur la production de ses titres, qui justifient graduellement sa filiation depuis NICOLAS DE GIOYE, son septième aïeul. (Voyez l'Armorial génér. de France, rég. I, part. I, pag. 267.)

Les armes : d'azur, à une muraille d'or, posée en fasces, longée d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.

GIRARD, Famille de Languedoc, divisée en trois branches.

RENAUD GIRARD, Seigneur de Basoges, un des Ambassadeurs de CHARLES VII, pour traiter de la paix avec les Anglois en 1435, puis en Ecole, pour la conclusion du mariage du Dauphin avec la Princesse MARGHERITE, dont il fut ensuite premier Maître-d'Hôtel, eut pour descendant :

JEAN GIRARD, qui fut père de

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et RENÉ, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

NICOLAS GIRARD eut pour enfans :

1. HENRI, qui suit;
2. Et LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

HENRI GIRARD, Seigneur de Tillove, Procureur-Général en la Chambre des Comptes depuis 1619 jusqu'en 1625, fut reçu Maître des Requêtes, & ensuite fait Intendant des Armées Navales; il épousa *Madeleine Barentin*, dont vint :

LOUIS GIRARD, Seigneur de la Cour des Bois, qui fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 9 Janvier 1645, Maître des Requêtes le 3 Avril 1654, dont il devint le Doyen en 1704, & mourut le 14 Avril 1718, à 95 ans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1670, *Anne de Villers*, morte le 14 Mars 1710, veuve de *Pierre Girardin*, Secrétaire du Roi, & fille de *Nicolas de Villers* & de *Marie le Vasseur*. De ce mariage il a eu :

LOUISE, qui a épousé *Nicolas-Louis de Baillet*, Marquis de Château-Gonthier, Président au Parlement de Paris; morte le 30 Septembre 1688, & inhumée aux Capucines.

#### SECONDE BRANCHE.

LOUIS GIRARD, Seigneur de Villetanneufe, Procureur-Général en la Chambre des Comp-

tes de Paris, second fils de NICOLAS, mourut en 1651, laissant de *Marie Boyer de Breuil*, son épouse :

1. ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES, qui fut créé Marquis de Tillove;
3. JEAN-BAPTISTE, Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1659, en faveur duquel le Seigneurie de *Villetanneufe* fut érigée en Comté, par Lettres du mois d'Octobre 1657. Il est mort sans enfans;
4. Et MARIE-MADELEINE, alliée, en Avril 1662, avec *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle n'eut point d'enfans. Voyez BRANCAS.

ANTOINE GIRARD, Seigneur de Villetanneufe, d'Elpinay & de la Briche, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 29 Mars 1649, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, la même année, en survivance de son père, fut installé, le 16 Mai 1651, s'en démit en Juin 1686, & mourut en 1691. Il avoit épousé, en Novembre 1657, *Claudine de Sève*, fille de *Jean*, Seigneur de Plattart, Président en la Cour des Aides en 1636, & de *Rendé de Guénéraud*, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut le 2 Janvier 1709, à 68 ans, & a été inhumée à Saint-Germain-l'Auxerrois.

#### TROISIÈME BRANCHE.

RENÉ DE GIRARD, second fils de JEAN, fut père de

JEAN-BAPTISTE GIRARD, Trésorier de France, & Conseiller d'État, en 1623, qui eut pour fils :

JEAN-PAUL, aussi Trésorier de France, qui fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'État en 1661; il eut pour fils :

PIERRE-GUILAUME GIRARD, Seigneur de Coulondres, & Trésorier de France, qui fut père de

PIERRE-MAURICE-EMMANUEL DE GIRARD, né le 18 Avril 1718, Seigneur de Coulondres & de Saint-Jean-de-Vides, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c., & Chevalier de Saint-Louis; il a acquis, au mois d'Août 1745, la Terre & Baronnie de Pezenans, au Diocèse de Beziers. En considération de ses services, Sa Majesté a uni à cette Baronnie celle de Montequieu & les Seigneuries de Valmaele, Pouffet, la Brogne & Roudanergue, & les a érigées en titre de *Marquisat*, sous le nom de *Pézenans*, par Lettres du mois d'Août 1750, enregistrées au

Parlement de Toulouse le 11 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année suivante. Il a épousé, le 29 Février 1743, *Marguerite-Antoinette Viel de Lunas*, fille du Président en la Chambre des Comptes de Montpellier. Nous ignorons, s'il en a des enfans, faute de mémoire. (*Tabl. Généal.*, part. VI, pag. 35 & 60.)

La première branche portoit pour armes : *lofangé d'argent & de gueules.*

La seconde porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'un lion léopardé d'or, & accompagnée, en pointe, d'une quintefeuille d'azur; aux 2 & 3 d'or, à trois merlettes de sable; & sur le tout : lofangé d'argent & de gueules.*

GIRARD, en Berry : Famille qui a possédé les premières charges dans cette province, & de laquelle étoit :

JEAN GIRARD, Seigneur du Prunay, Morthomier & de la Salle, Conseiller pour le Roi en Berry, qui a épousé *Jeanne de Vulcob*, dont :

GABRIELLE GIRARD, mariée, par contrat passé devant *François Fertant*, Notaire à Bourges, en 1593, à *Jean de Foucault*, II<sup>e</sup> du nom, dont des enfans. Voy. FOUCAULT.

Les armes : *de gueules, à 2 morailles ou colonnes tortillées en chevron d'or, liées d'argent en croissant tourné.*

GIRARD, Seigneur de Champignolle & de Pindray, en Poitou.

I. GUILLAUME GIRARD, issu de l'un des trois Chevaliers du même nom, tué à la bataille de Poitiers en 1356 sous le règne du Roi Jean, fut père de

II. NICOLAS GIRARD, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de la Rouffière, dans son contrat de mariage du 8 Mai 1433, avec *Marie de la Roche*. Il eut pour fils :

III. GUILLAUME GIRARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Rouffière, qui s'allia avec *Marguerite-Bertraude de Salmon-de-Lahor*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de *Lahor*, & d'*Eléonore de Patry-de-Calay*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, Seigneur de la Rouffière & de la Papaudière, allié, le 15 Août 1503, à *Marie Bergère*, Dame de Claix, de laquelle il n'eut point de postérité ;
2. PIERRE, qui fut ;

3. Et JEAN, lequel partagea, avec ses deux frères, le 25 Mai 1514, la succession de leur père, & ne laissa point de postérité.

IV. PIERRE GIRARD épousa *Jeanne de la Buffière*, dont il eut :

V. PONCET GIRARD, marié avec *Françoise Foucault*, issue des Seigneurs de *Foucault-Retiers*, en Bretagne, de laquelle vint :

VI. CHARLES GIRARD, Seigneur de Champignolle, qui épousa *Claudine de la Roche-Guiffard* en Bretagne. Il en eut :

VII. FIACRE GIRARD, Seigneur de Champignolle, qui s'allia à *Perrette de Breffole*, dont :

RENÉ, qui fut ;

Et JEAN, Chevalier de Malte en 1612, lequel, par ses services, mérita des éloges du Grand-Maitre.

VIII. RENÉ GIRARD, Seigneur de Champignolle, servit avec distinction dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi. De *Marguerite Cousin-de-Majnadau*, son épouse, il eut :

IX. FRANÇOIS GIRARD, Seigneur de Champignolle & d'Anthenet, marié avec *Charlotte le Vaillant*, de la ville d'Avignon, Famille originaire du Berry. Leurs enfans furent :

JEAN-BONAVENTURE, qui fut ;

Et FRANÇOIS, Seigneur d'Anthenet, mort sans enfans, étant Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin.

X. JEAN-BONAVENTURE GIRARD, Seigneur de Champignolle, épousa *Marie-Ester Ferré*, Dame de la Seigneurie de Pindray, fille de *Louis Ferré*, Chevalier, & de *Françoise Taveau-de-Mortemer*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;

2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Monfon, mort sans enfans, ayant servi long-tems en qualité d'Officier dans la Marine ;

3. Et JEAN, nommé *le Chevalier de Pindray*, Capitaine au Régiment de Vermandois, blessé à la bataille de Lawfeld, mort sans postérité.

XI. FRANÇOIS GIRARD, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Pindray, Champignolle & Anthenet, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a, de son mariage avec *Jeanne Richeteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Poiron, & autres lieux :

1. FRANÇOIS-BONAVENTURE, ancien Mousquetaire du Roi. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocoux, a été du détachement qui accompagna le Roi à Strasbourg,



& s'est trouvé au siège de Fribourg. Il a été du ban de la Noblesse, commandée en 1758, pour la Saintonge & l'Aunis ;

2. JEAN, dit *le Chevalier de Pindray*. Il servoit en 1747, en qualité de Capitaine au Régiment de Normandie, s'est trouvé à la bataille de Lawfeld, & aux sièges de Berg-op-Zoom & de Maëstricht ;
3. GENEVIÈVE, dite *Mademoiselle de Pindray* ;
4. Et HENRIETTE-GIRARD, dite *Mademoiselle d'Anthenet*. (C'est ce que nous favons sur cette famille, faute de Mémoire.)

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs-de-lis d'azur ; au bâton d'or posé en bande, brochant sur la première fleur-de-lis ; à la bordure d'or, chargée de 3 cœurs de gueules, 2 en flancs & 1 en pointe.*

GIRARD DE CHAMBRULLARD, Famille noble, alliée à celle de *Girault*, de Langres, & dont est

CHARLOTTE GIRARD DE CHAMBRULLARD, femme de *Henri Plusbel de Sullles*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Grenant en partie. De ce mariage est issue *Barbe-Nicole Plusbel*, seconde femme, par contrat du 20 Janvier 1744, passé devant *Collier*, Notaire à Langres, de *Claude-Joseph Girault de Vitry*, 1<sup>er</sup> du nom, né le 18 Avril 1703, Chevalier, Seigneur de Vitry, Essey, Donnemarie, &c. Voyez GIRAULT.

Les armes de GIRARD sont : *gironné d'or & d'azur de 6 pièces, au chef d'or.*

¶ GIRARD (DE), ancienne Noblesse, originaire du Poitou, divisée en deux branches. L'aînée, qui porte le nom de GIRARD DE BEAUREPAIRE, est établie depuis très-long-tems en Poitou, & y subsiste dans la personne de N... de GIRARD, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire. La seconde est connue sous le nom de GIRARD-DE-CHARNACÉ, & est établie en Anjou. C'est de celle-ci dont nous allons parler, en remontant aux premiers degrés, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. RAOUL DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur de Barenton, &c., en Poitou, qui, le 20 Juin 1425, par acte passé devant *Guillemeaux*, Notaire, acquit de *Pierred'Arquennes*, Chevalier, & de *Jeanne de Mongeroult*, sa femme, Dame de l'Ecluse, plusieurs rentes & Seigneuries. Il avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1403, *Louise de Rouvière*, & en eut :

Tome IX.

II. RAOUL DE GIRARD, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Barenton, &c., qui s'est marié, par contrat du 20 Décembre 1431, avec *Jeanne de Moulins*, dont pour fils unique :

III. JEAN DE GIRARD, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Barenton & de la Claye, Licencié ès-Lois, qui transigea sur procès avec *Jeanne de Mongeroult*, le 8 Décembre 1457, & fut déchargé de la taxe du droit de franc-fief, comme étant Noble-né, & extrait de noble lignée, par jugement des Commissaires du Roi, rendu à Angers le 8 Juin 1481. Il avoit épousé, par contrat du 18 Décembre 1460, *Renée de Villeneuve*, Dame de la Terre de Villeneuve, située dans la Paroisse de Martigné-Briand, en Anjou, fille & héritière universelle de *René de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Louise de Sacé*, dont :

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Claye, mort sans postérité ;
2. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, vivant en 1500, dont la branche s'est établie en Poitou, & y subsiste dans la personne de N... DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, près des Herbiers, Terre possédée depuis très-long-tems par cette branche, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire ;
3. DENIS, qui suit ;
4. PIERRE. (Ces enfans partagèrent, le 10 Mars 1500, la succession de leur père.)

IV. DENIS DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur de la Sauvagère, Villette, la Baudouinière & du Plessis-d'Auvers, au Maine, Bachelier ès-Lois, épousa, par contrat du 9 Août 1504, *Jeanne Herbelin*, fille de noble *Ambroise*, dont :

1. JEAN qui suit ;
2. GILLES, Ecuyer, Seigneur du Moulin, marié à *Christoflette le Voyer* ;
3. OLIVIER, Ecuyer, vivant en 1539 ;
4. JEANNE, mariée à *François Boullard*, Licencié ès-Lois ;
5. OPPORTUNE, femme de *Julien Petiot* ;
6. & 7. MARIE & PERRINE. (Tous ces enfans partagèrent, le 11 Décembre 1539, les successions de leurs père & mère, & celle de JEAN, l'aîné, leur oncle.)

V. JEAN DE GIRARD, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Claye, Ballée & Lignières, au Maine, rendit aveu, le 15 Octobre 1546, à la Baronnie de Sainte-Susanne, comme curateur d'*Olivier le Voyer*, fils mineur d'*Etienne*,

fon beau-père; & partagea, le 20 Janvier 1551, ainfi que GILLES DE GIRARD, Ecuier, Seigneur du Moulin, fon frère, avec les Sieurs le *Voyer*. Il avoit époufé, par contrat du 26 Janvier 1540, *Julienne le Voyer*, morte le 1<sup>er</sup> Décembre 1555, fille ainée d'*Etienne le Voyer*, Ecuier, Seigneur de Ballée, & d'Andrée de la Saulgère. Il eut pour fils unique :

VI. JEAN DE GIRARD, Ecuier, Seigneur de la Claye, la Sauvagère, Ballée, Lignièrès, &c., qui rendit foi & hommage fimple, le 15 Novembre 1549, de fa Terre de la Sauvagère à l'Evêque d'Angers, à caufe de fa Baronnie de Gratte-Cuiffe, dépendante dudit Evêché. Il fut homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. de Thevalle, Capitaine des 50 hommes d'armes defdites Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & fon Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & Pays Meffin, qui lui donna un congé le 13 Juillet 1574; il fut déchargé, par jugement rendu à Beaugé, le 10 Août fuivant, de la demande & contribution du ban & arrière-ban que Sa Majesté avoit impofée fur un rôle concernant les Gentilshommes, d'après la production de fes certificats de fervice. Il avoit époufé, par contrat du 23 Janvier 1563, *Madeleine de Beaubigné*, fille de *René*, Ecuier, Seigneur de Charnay, Villlette, la Biguonnière, &c., & de feue *Jeanne de Teflé*. Elle teffa, le 26 Février 1622, & voulut être enterrée au tombeau de fon mari. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, Ecuier, qui ferveit avec diftinction, & mourut fans alliance ;
2. ANSELME, qui fuit ;
3. RENÉE, Dame de la Billoirie ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Claude de Cuillé*, Ecuier, Sieur d'Ecorce ;
5. Et MADELEINE, femme de *Jean Dupré*, Ecuier, Seigneur du Boulay. (Elles partagèrent avec ANSELME, leur frère, la fuffeffion de leur père, par acte du 30 Décembre 1601.)

VII. ANSELME DE GIRARD, Ecuier, Seigneur de Ballée, la Claye, du Pleffis & Beaucé, ferveit avec diftinction au fiége de la Fère en 1595, & à celui d'Amiens en 1609, avec ROBERT, fon frère, fous Urbain de Laval, Seigneur de Bois - Dauphin, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant - Général pour le Roi au pays & Duché d'Anjou, comme il appert d'un certificat de ce Seigneur, donné à Saint-Germain-en-Laye, le

27 Juillet 1618. Il rendit aveu, le 7 Juin 1619, de fa Terre & Seigneurie de Ballée, à Henri de la Trémoille, Prince de Talmont, Duc de Thouars, Pair de France, Comte de Laval, &c., à caufe de fa Châtellenie de Bazouges; partagea avec FRANÇOISE, fa fœur, femme de *Claude de Cuillé*, Ecuier, les fuffeffions de leurs père & mère, par acte du 1<sup>er</sup> Juillet 1627; mourut, en 1628, en fon Château de Lignièrès, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglife de Ballée, comme Seigneur dudit lieu. Il avoit époufé, par contrat du 28 Novembre 1600, paffé devant *Jacques Buscher*, Notaire Royal à Angers, *Claude de Charnacé*, née le 10 Mai 1580, fille ainée de *Jacques de Charnacé*, Ecuier, Seigneur de Charnacé, de Gâtines & du Pleffis, & d'*Aдриenne le Gaiger*. Elle étoit fœur d'*Hercule*, Baron de *Charnacé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Clermont-en-Argonne, Ambaffadeur de LOUIS XIII dans les Provinces - Unies, en Suède, & en plusieurs Cours de l'Europe, tué au fiége de Breda en 1637, Commandant les troupes de Sa Majesté; il n'eut point d'enfans d'*Anne de Maillé-Brezé*, fon époufe, qui fut inhumée auprès de lui dans l'Eglife de Champigné en Anjou, fa Paroiffe, où l'on voit leur Maufo-lée. Cette Maifon de *Charnacé*, une des plus anciennes de la Province d'Anjou, s'est ainfi éteinte dans celle de GIRARD, qui y est établie depuis le mariage d'ANSELME DE GIRARD, avec *Claude de Charnacé*, laquelle mourut en 1642, ayant eu entr'autres enfans :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. ANTOINE, Prêtre, Religieux Bénédictin ;
3. JACQUES, rapporté après fon ainé ;
4. PIERRE, Ecuier, Seigneur de la Claye, qu'il eut pour fon partage, par acte paffé à Angers, le 21 Octobre 1642; mort fans poftérité ;
5. MADELEINE, mariée à *Louis de Meule*, Baron du Fresne; morte fans enfans ;
6. CLAUDE, Religieufe à l'Abbaye du Pré, au Mans ;
7. Et FRANÇOISE, Religieufe à Château-Gonthier.

VIII. PHILIPPE DE GIRARD, né en 1607, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Charnacé, Ballée, Lignièrès, les Blanchardières, &c., reçut, le 2 Juin 1649, à caufe de fa Châtellenie des Blanchardières, l'aveu de François de Villiers, Chevalier, Seigneur de Lauberdrière, des Roches, &c., pour fa Terre

de la Haye ; & épousa, par contrat, du 6 Août 1639, passé devant Noël Blanchet, Notaire à Angers, célébration ledit jour, *Jacqueline du Fresne*, fille aînée de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Fresne, Baron des Vaux, près du Mans, & de *seu Foy de Launay*, dont :

IX. JACQUES-PHILIPPE DE GIRARD, né le 31 Mai 1640, Chevalier, Marquis de Charnacé, Baron des Vaux, Vicomte de Perrières, Seigneur du Fresne, &c., Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, puis Lieutenant-Général d'Artillerie de la Province de l'Isle-de-France, & Commandant en Chef de l'Arsenal de Paris, qui épousa, le 25 Mai 1689, *Louise de Bouillé*, Comtesse de Crofne, au Maine, & n'en eut point d'enfans.

VIII. JACQUES DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Gallines, fils puîné d'ANSELME, & de *Claude de Charnacé*, fut Enfeigne de la Colonelle du Régiment de Brezé, se trouva au siège d'Hefdin, où il eut le bras droit emporté d'un boulet de canon, comme il appert de deux certificats du Maréchal de la Meilleraye, Chevalier des Ordres, & Grand-Maitre de l'Artillerie de France ; l'un donné, au camp d'Hefdin, le 27 Juillet 1639 ; l'autre, au camp d'Arras, le 16 Août 1640. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Février 1644, passé devant *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Catherine de la Bigottière*, veuve de *Sébastien Rousseau*, Conseiller du Roi, Juge, Magistrat au Siège Prédial d'Angers, & fille de *seu René de la Bigottière*, Seigneur de Perchambault, Conseiller du Roi en l'Élection de cette Ville, & de *Judith Guillot*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Février 1675, passé devant *Julien Bodère*, Notaire Royal à Angers, célébration le 24, en l'Église Paroissiale de la Trinité, *Renée de Briffac*, sœur de *Joseph de Briffac-des-Charnières*, Ecuyer, dont vint :

IX. JACQUES-RENÉ DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Gallines, du Bois, de Mont-Bourcher, du Lion-d'Angers, &c., né le 18 Novembre 1676, Capitaine au Régiment de Cruffol, Infanterie, qui, sur la production de ses titres, fut maintenu dans sa Noblesse, par jugement de M. Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, rendu le 12 Août 1716. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1713, passé devant *Benoist* &

son Confrère, Notaires Royaux à Angers, *Geneviève Arthaud*, fille de feu Noble homme, *Marc Arthaud*, Sieur de Fougeré, & de Chamboureau, ancien Echevin de ladite Ville, & de *Françoise le Febvre*. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-ANSELME, Chevalier, né le 4 Novembre 1717, mort jeune ;
2. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
3. MARC-PROSPER, rapporte après la postérité de son aîné ;
4. JEAN-GASPARD, appelé *le Chevalier de Charnacé*, Commissaire d'Artillerie, puis Capitaine de Canonniers, vivant sans alliance en 1778 ;
5. FRANÇOISE-JACQUINE, baptisée, le 11 Janvier 1714, en la Paroisse de Saint-Denis d'Angers, mariée, par contrat du 7 Février 1744, passé devant *Julien le Mercier*, Notaire Royal à Château-Gonthier, à *François-Joseph de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur du Houllay, des Châtellenies de Louvaine & de Saint-Martin-du-Bois, Chevalier de Saint-Louis, &c., dont postérité. Voyez SCEPEAUX (DE). Elle étoit morte, lors du partage fait à Angers, le 11 Juillet 1753 ;
6. ET GENEVIÈVE-CHARLOTTE, mariée, en 1752, à *Théophile-Pierre de Morant*, Chevalier, Seigneur de Griffonis & de la Fontaine ; ils n'ont point d'enfans.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Charnacé, du Lion-d'Angers, du Bois, de Mont-Bourcher, Chargé, &c., ancien Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, a épousé, par contrat du 4 Juillet 1756, passé devant *Thomas* & son Confrère, Notaires Royaux à Saumur, *Marie-Charlotte-Françoise du Tronchay*, fille de *Louis-Joseph-Denis*, Chevalier, Seigneur de Meigné, Pouancé, Chamfreau, la Barre, &c. & de *Charlotte-Françoise Poulain-de-Grée*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-GASPARD-AUGUSTE, Chevalier, né le 11 Novembre 1758, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1777 ;
2. GUY-JOSEPH, né le 27 Juin 1760, entré Page du Roi à la Grande-Ecurie, en Janvier 1770 ;
3. RAOUL-CÉSAR, né en Mars 1764 ;
4. GENEVIÈVE-SOPHIE, née le 2 Mai 1766 ;
5. ET PÉLAGIE-GENEVIÈVE, née le 6 Octobre 1768.

X. MARC-PROSPER DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier de Saint-Louis, troisième fils de JACQUES-RENE, & de *Geneviève Arthaud*, ancien Capitaine au Régiment de Bourgo-

gne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, Lieutenant-Colonel au même Régiment, a épousé, par contrat du 11 Juillet 1770, *Nicole-Hyacinthe de Boissourdan*, fille aînée de Messire *Louis-François-Séraphin*, Chevalier, Seigneur de Boissourdan, Longue-Fuie, Chainé, &c., & de Dame *Madeleine de Guilaut*, de laquelle il a :

1. PROSPER-MARC, Chevalier ;
2. HENRI-AUGUSTIN ;
3. GENEVIÈVE-HORTENSE SÉRAPHINE ;
4. Et une autre fille.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois chevrons d'or, qui est de GIRARD ; aux 2 & 3 d'azur, à trois croisettes pattées d'or, qui est de CHARNACÉ.*

GIRARD DE LA GARDE, en Dauphiné : *d'azur, à trois tours mal ordonnées ; à la bande accompagnée de 6 mouchetures d'hermine d'argent, posées en orle, & d'un lion léopardé d'or en chef.*

GIRARD DE LANGLADE, Famille établie, de tems immémorial, dans la ville de Périgueux, où elle a toujours joui de la plus grande considération, par les services distingués qu'elle a rendus au Roi dans le tems de la Ligue. Elle subsiste dans

JOSEPH-PASCAL GIRARD DE LANGLADE, Seigneur de Rampinole, né à Périgueux vers le 16 Août 1709, Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, le 13 Janvier 1736, & Capitaine-Commandant de 60 hommes, sous le titre de Dragons-Volontaires de Périgueux, à pied, le 20 Juin 1759, qui a épousé, le 13 Octobre 1749, *Anne-Françoise de Crevoiseret*, fille de *Jean-Baptiste*, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Marie Louillon*, dont il a eu :

1. JACQUES-FRANÇOIS-DENIS, baptisé le 28 Juillet 1750 ;
2. Et JACQUES-JOSEPH, né le 6 Septembre 1756, reçu à l'Ecole Royale Militaire au mois d'Octobre 1766.

Les armes : *d'or, à un globe de gueules, sommé de sa croix de même, accolé de deux branches de chêne de sinople, fruitées & affrontées ; le globe soutenu par une fleur-de-lis de gueules, posée à la pointe de Pécu ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. VI.)

GIRARD DES ORRES, en Dauphiné :

*d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coquilles de sable.*

GIRARD DU DEMAINE. On croit, dit une Notice envoyée, cette Famille sortie d'une Maison noble de Bordeaux, & la même que celle du célèbre BERNARD DE GIRARD, Seigneur du Haillan, que le Roi CHARLES IX fit Historiographe de France en 1571, & qu'HENRI III honora de la charge de Généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit, &c.

JACQUES DE GIRARD, Seigneur de l'Isle-Scellé, du Demaine & autres lieux, étoit fils de N... DE GIRARD, qui, ayant acquis plusieurs fiefs, peu après avoir été pourvu d'une charge de Conseiller-Secrétaire du Roi, mourut en Bretagne, dans l'exercice de ladite charge.

THOMAS-MALO DE GIRARD, petit-fils de ce dernier, s'étant retiré à Marseille, il y épousa *Marie-Thérèse de Calaman*, fille d'un Prévôt au Bureau des Finances de la Généralité d'Aix. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, entr'autres :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit ;
2. JOSEPH-ESPRIT, Commissaire des guerres, marié à *Anne-Justine de la Rouvière*, fille de N... de la Rouvière, Chevalier de Saint-Louis & Commissaire-Ordonnateur, lequel a ci-devant rempli les fonctions d'Intendant en Corse, &c. ;
3. N... DE GIRARD, dit l'Abbé du Demaine, Maître de conférence de Théologie à Paris, &c. ;
4. 5. & 6. Et trois garçons, Officiers dans le Régiment d'Enghien, &c.

JOSEPH-LOUIS DE GIRARD a épousé *Jeanne de Reyffollet*, dont un fils.

Les armes : *d'argent, à la croix d'azur.* Supports : *deux lions au naturel.* Cimier : *un lion de même.* Devise : CRUX DECUS ET SPES.

GIRARD DU HAILLAN : *écartelé, au 1 d'azur, à un mouton passant d'or, chargé de 2 quintefeuilles de gueules ; au 2 d'argent, à 7 losanges de gueules, mises en fasce, 3, 3 & 1 ; au 3 d'or, à une aigle sans tête, arrachée de sable, & des gouttes de sang jaillissantes du col, de gueules ; au 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueules, couronné d'or, accolé de 2 pals, au pied fiché d'or.*

GIRARD SAINT-PAUL, en Dauphiné : *d'azur, à la bande échiquetée d'argent & de sable de 3 traits.*

GIRARDIN, Famille du Comté d'Auxerre, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Nous savons seulement que le Marquis DE GIRARDIN, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, épousa, le 20 Avril 1761, à Lunéville, *Cécile-Brigide de Baye*, fille de *François Berthelot*, Seigneur de Baye, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant des deux bataillons des Cadets - Gentilshommes de S. M. le Roi de Pologne.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueules, allumées & becquées du même, posées 2 & 1; à la bordure aussi de gueules.*

On lit dans le *Mercur*, du mois de Septembre 1745, p. 216, que PIERRE GIRARDIN, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, a laissé d'*Anne de Villers*, remariée, le 15 Mai 1660, avec *Louis Girard*, Seigneur de la Cour des Bois, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & morte le 14 Mars 1710 :

LOUIS GIRARDIN, Seigneur de Vauvry, Conseiller d'Etat & au Conseil de la Marine, ancien Intendant-Général de la Marine, mort le 30 Septembre 1724, qui avoit épousé, le 5 Mars 1680, *Louise de Bellinzani*, dont entr'autres enfants :

1. ALEXANDRE-LOUIS, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Paris, sans alliance, le 19 Août 1745, âgé de 60 ans ;
2. Et LOUIS-ALEXANDRE GIRARDIN DE VAUVRY, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 24 Février 1724. Ils étoient neveux de PIERRE GIRARDIN, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Civil de la Vicomté & Prévôté de Paris, nommé, en 1695, Ambassadeur à Constantinople, où il mourut la nuit du 14 au 15 Janvier 1689, sans laisser d'enfants de son mariage avec *Elisabeth Ferrand*, laquelle se remaria, en 1697, avec *Jean de Beaufort de Canillac de Montboissier*, Comte de Canillac.

GIRARDOT, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, & de laquelle étoit PRUDENT GIRARDOT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, Conseiller au Parlement de Dijon, qui de *Marie Guenichon* eut :

CLAUDETTE GIRARDOT, qui s'est mariée, par

contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1531, avec *Claude Girault*, 1<sup>er</sup> du nom (de la branche de Semoutier & de Fresnoy), Ecuyer, Seigneur du Cray-les-Nogent-le-Roi, Chalançey, Vaivre & Vaillant, mort le 11 Juillet 1558, fils de *Nicolas Girault*, Ecuyer, Seigneur de Semoutier, & de *Guyonne de Scoffer*. CLAUDETTE GIRARDOT mourut le 3 Août 1566, laissant postérité. Voyez GIRAULT.

Les armes de GIRARDOT sont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent; aux 2 & 3 d'argent, au lion de sable; & sur le tout, un écu d'or.*

GIRAUD, Famille noble originaire de Provence, connue depuis plusieurs siècles à Arles, & qui a toujours joui des titres & honneurs accordés à la seule Noblesse.

HENRI DE GIRAUD obtint des Lettres-Patentes de HENRI III, Roi de France, données à Paris le 6 Juin 1586, qui le déclarent *noble de nom & d'armes*, comme issu de pères & aïeux, qui avoient toujours vécu noblement, & servi les Rois ses prédécesseurs en fait de guerre & autres occasions, auxquelles leur qualité & vocation les avoient appelés. Lesdites Lettres-Patentes furent aussi accordées audit HENRI DE GIRAUD, en faveur des services militaires qu'il avoit rendus, notamment dans les armées qui avoient été levées en Provence, contre ceux de la R. P. R. pendant les troubles, sous la conduite des Comtes de Sommerive & de Carcès.

Cette Famille a été connue jusqu'en 1540, sous le nom de GIRAUD; elle franchit alors son nom, & depuis elle l'a été sous le nom de GIRAUD.

Une branche cadette de cette Maison s'étoit établie à Aix en Provence, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, & PIERRE GIRAUDI, issu de cette branche, fut Conseiller au Parlement de cette Province, lors de son institution. BALTHAZAR, fils de PIERRE, succéda à son père dans ledit office; mais ne laissant point de postérité, cette branche s'est éteinte en lui.

Les Lettres-Patentes de déclaration de noblesse, obtenues par HENRI GIRAUD, furent enregistrées aux actes du Siège d'Arles le 15 Novembre 1586, & aux Archives du Roi, suivant l'Arrêt de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances dudit pays, le 22 Octobre 1668, & au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, séant à Aix, le 10 Juin 1671. Lesdites Lettres de déclaration de

noblesse ont été aussi vérifiées par les Commissaires députés par Sa Majesté, suivant ses déclarations des 28 Février 1665 & 4 Septembre 1696, pour la vérification des titres de noblesse & recherche des usurpateurs.

I. HENRI DE GIRAUD eut de son mariage avec *Pierrette de Roux de Gouin* :

II. HONORÉ DE GIRAUD, qui fe maria avec *Jaumette de Brunet*, fille de noble *Laurent*, & de *Jeanne des Porcellets*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, dont la plupart morts en bas âge. Ceux qui ont survécu font :

1. HONORÉ, Camérier dans le Chapitre de St.-Pierre de Montmajour-lès-Arles ;
2. JEAN, Officier dans les Gardes-Françoises, mort en Flandre, au siège de Maëstricht, le 24 Septembre 1632 ;
3. TROPHIME, qui fuit ;
4. Et PIERRETTE, mariée, le 7 Janvier 1626, à noble *Claude de Chiavary de Cabaffole*.

III. TROPHIME DE GIRAUD fut fort attaché à Louis de Valois, Comte d'Alais, Colonel-Général de la Cavalerie légère de France, & Gouverneur de Provence. Il fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel, & époufa, le 8 Avril 1638, *Antoinette de Cays*, fille de noble *Gilles*, & de *Julie des Porcellets de Fos*. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. Et ANTOINETTE, mariée à *Henri de Boche*, Sénéchal de Provence au Département d'Arles.

IV. GILLES DE GIRAUD a aussi servi dans la Cavalerie, & a époufé, le 19 Janvier 1667, *Thérèse d'Aiguières*, fille de noble *Gabriel*, & de Dame *Anne de Chiavary de Montredon*. De ce mariage naquit :

V. ETIENNE DE GIRAUD, qui, n'ayant pu continuer de servir à cause de ses infirmités, fe maria, l'an 1699, avec *Thérèse de Meyran*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Nans, Baron de la Goy, & de Dame *Marthe d'Arcuffia d'Esparron*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. THÉRÈSE, mariée à noble *Joseph de Brun*, Seigneur de la Martinière & de Flaur ;
4. LOUISE, vivante sans alliance ;
5. BLANCHE, mariée à noble *Maurice de Montfort-de-Faramans* ;
6. Et FRANÇOISE-GENEVIÈVE, morte Religieuse Carmélite à Arles.

VI. JEAN DE GIRAUD a servi dans la pre-

mière Compagnie des Mousquetaires du Roi, & y a fait la campagne de 1734. Il a époufé, 1<sup>o</sup> le 3 Septembre 1737, *Marie-Louise de Martin de Crochans*, morte le 8 Avril 1745, sans laisser postérité ; & 2<sup>o</sup> le 13 Avril 1752, *Marie-Rose de Chiavary de Cabaffole*. De ce mariage font nés :

1. PIERRE-JOSEPH-TRIMOND DE GIRAUD, né le 28 Décembre 1756 ;
2. Et LOUISE-CHARLOTTE, née le 31 Mars 1758.

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE GIRAUD, connu sous le nom de *Chevalier de Giraud*, a d'abord servi dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, est ensuite entré Gentilhomme en Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1733, & a fait, en cette qualité, la campagne de 1734. Il fut fait Enseigne le 2 Février 1735 ; Enseigne à pique en 1738 ; Sous-Lieutenant en 1743 ; Lieutenant en 1744 ; & Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il a époufé, en 1737, *Marie de la Tour*, dont :

FRANÇOIS-XAVIER-ETIENNE, Enseigne des Vaifseaux du Roi.

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes & cols de loups, coupées de même. (Mémoire envoyé.)

GIRAUD, autre Famille établie à Toulon & originaire de la ville d'Hyères. Elle jouissoit des privilèges accordés aux Maisons nobles sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, & est éteinte en mâles par la mort du Bailli de *Piozin*, Chef d'Escadre, après avoir donné plusieurs Officiers qui s'étoient distingués dans les armées, & possédé les terres de *Piozin* & de *Montauban*. La veuve du Sieur de *Barras la Penne*, morte sans postérité, reste seule de cette Famille. (*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, p. 490.)

Les armes : d'argent, à 3 bandes d'azur, la seconde chargée de 3 têtes de loups d'or, rangées en bande.

GIRAUD DE CREZOL, dans l'Amérique & à Rochefort.

PIERRE GIRAUD, Ecuyer, Sieur du Poyet, Conseiller au Conseil supérieur de l'Isle de Saint-Christophe, & Capitaine d'Infanterie dans cette Isle, fut anobli au mois de Mars 1667, en considération de ses services. Il eut pour fils :

LOUIS-ANTOINE GIRAUD, Ecuyer, Sieur de Crezol, Capitaine de Cavalerie, natif de l'Isle

de Saint-Christophe, & demeurant dans l'Isle de la Martinique, qui fut maintenu dans la possession de sa Noblesse, par Arrêt du Conseil Supérieur de la Martinique, le 9 Janvier 1731. Il avoit épousé, en 1708, *Marie-Rose Courtois*, dont est issu :

PIERRE-ANDRÉ GIRAUD DE CREZOL, né le 17 Février 1711, Ecuyer, Officier dans la Compagnie des Cadets à Rochefort. (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. 1.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une triangle de même, & de 3 étoiles aussi d'or, rangées en chef; à 3 croissants d'argent, posés 1 & 2, à la pointe de l'écu.*

GIRAUDON, en Provence : *d'azur, au cheval d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un croissant d'argent.*

GIRAULT, Noblesse ancienne, qui tire son origine de la Province de Bourgogne, établie à Langres depuis l'an 1400, suivant le *Nobiliaire de Champagne*, & l'inventaire des pièces produites, le 31 Décembre 1668, pardevant M. de Caumartin, Intendant de Champagne, pour la recherche des Usurpateurs de la Noblesse. Le P. Vignier, dans sa *Décade historique de la Ville & Diocèse de Langres*, pag. 621, dit que les GIRAULT *sont estimés nobles d'ancienneté, qu'ils étoient qualifiés d'Ecuyers & Seigneurs de Choilley ou Cheilley* en 1416. Cet Auteur n'en remonte la Généalogie qu'à

1. FRANÇOIS GIRAULT, dit *le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Choilley ou Cheilley en 1416. Il fit une donation à St.-Nicolas de Langres, & fut père de

II. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Choilley en 1431, qui fit plusieurs fondations à St.-Martin de Langres, & eut pour fils :

III. CLAUDE GIRAULT, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, sous la charge de M. de Baudricourt. Il épousa *Guillemette de Goyot*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Rivière, & de *Marguerite Petit*, d'une Famille noble, qui remonte à l'an 1200. dit le *Nobiliaire de Champagne*. Voyez PETIT. De ce mariage naquirent :

1. NICOLAS, Doyen de Saint-Maclou & de Bar-sur-Aube en 1470, Curé de St.-Martin de Langres en 1477, Chanoine & Grand-Ar-

chidiacre de l'Eglise de Langres en 1487. Il fonda un anniversaire, & mourut en 1493 ;

2. JEAN, qui suit ;

3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Semoutier* & de *Fresnoy*, rapportée ci-après ;

4. CATHERINE, mariée à *Pierre Pignard*, Ecuyer, Seigneur de Gurgy-la-Ville & de Dampierre ;

5. JEANNE, alliée à *Philibert Martin*, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt ;

6. Et BONNE, femme de *Simon Moitron*, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des clefs de la ville de Langres, & Conseiller en la même ville.

IV. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, épousa en 1485, *Marie de Récourt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt & de Joquon, & de *Jeanne Agricola*, Demoiselle Romaine. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. DUBIERRE, mariée à *Jean Thierry*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepierre ;

3. CLAUDETTE, mariée à *Etienne Gastebois*, Ecuyer, Seigneur de Ceseul & de Sanzolle ;

4. Et JACQUETTE, mariée à *Pierre de Pérouse*, Ecuyer, Seigneur des Colmiers, Capitaine d'Infanterie.

V. FRANÇOIS GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'une Compagnie franche, épousa 1<sup>o</sup> *Simonette de Varennes*, fille de *Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, & de *Louise de Broville* ; 2<sup>o</sup> *Jeanne de Giey*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Giey & de Verfeilles, Baillif de Langres, & de *Collette Hannequin* ; & 3<sup>o</sup> *Jeanne Allart-de-Beaumont*, Dame dudit lieu, d'une Famille noble. Voyez ALLART. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Curé de Saint-Pierre de Langres en 1539, Chanoine de Saint-Mammès dudit Langres en 1556, où il fonda un anniversaire, & mourut en 1572 ;

2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Récourt, mort au service du Roi, sans alliance.

Et du second lit vinrent :

3. NICOLAS, qui suit ;

4. Et JACQUETTE, mariée à *Guillaume de Pasfaud*, Ecuyer, Seigneur de Maison, dont elle n'eut point d'enfans.

VI. NICOLAS GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'Infanterie, épousa *Madeleine d'Aulnay*, d'une famille qui porte :

*d'azur, au coq d'or, crêté & onglé de même.*  
De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Ecuier, Seigneur de Récourt, mort au service du Roi, sans alliance ;
2. Et SIMON, Chanoine de l'Eglise de Langres après son oncle en 1572, mort en 1573.

BRANCHE

des Seigneurs de SEMOUTIER & de FRESNOY

IV. NICOLAS GIRAULT, dit le jeune, Ecuier, Seigneur de Semoutier, troisième fils de CLAUDE, Ecuier, Seigneur en partie de Récourt, & de Guillemette de Goyot, mourut le 17 Février 1511. Il avoit épousé Guyonne de Scotfer, fille de Gérard, Ecuier, Baron de Chalancey, Vaivre & Vaillant, & de Marguerite le Prévost-de-Prinet. Ladite Guyonne de Scotfer, après la mort de son mari, contribua, avec tous les Nobles & Gentilshommes du Royaume, au paiement de la rançon des enfans de France, comme il paroît par un reçu signé de M. d'Amoncourt, Commissaire & député à cet effet, du 15 Mars 1529. Elle fonda, par acte du 19 Novembre de la même année, à perpétuité, une Messe du Saint-Sacrement, pour tous les Jedis de l'année, dans l'Eglise de Saint-Martin de Langres, pour laquelle fondation elle assigna le fond sur les dimes qu'elle avoit à Lecey, dites les dimes de Saint-Vaubert. Elle mourut le 26 Juillet 1533, laissant :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. GUILLEMETTE, mariée, le 25 Août 1518, à Gilles Petit, Ecuier, Seigneur de la Marlotte ;
3. ANTOINETTE, alliée à Nicolas de Sancey, Ecuier, Seigneur d'Aubepierre ;
4. CATHERINE, morte fille ;
5. BARTHÉLEMYNE, femme de Bénigne des Barres, Ecuier, Seigneur d'Amilly, Elu des Etats de Bourgogne, d'une Famille qui a donné plusieurs Préfîdens au Parlement de Dijon, & qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de 3 croiffans d'argent ;*
6. Et JEANNE, mariée à Pierre de Pleure, de Champagne, Ecuier, Seigneur de la Malmaison.

V. CLAUDE GIRAULT, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Ecuier, Seigneur du Cray-lès-Nogent-le-Roi, Chalancey, Vaivre & Vaillant, rendit foi & hommage pour les trois dernières Terres, au Cardinal de Givry, Evêque de Langres, le 20 Janvier 1535, & mourut le 17

Juillet 1558. Il avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1531, Claudette Girardot, fille de Prudent, Ecuier, Seigneur de la Roche, Conseiller au Parlement de Dijon, & de Marie Guenichon, Dame de Suzannecourt. Elle mourut le 3 Août 1566, laissant :

1. JEAN, qui suit ;
2. SIMON, Ecuier, Seigneur de Chalancey, Vaivre, Vaillant & de Cusey, marié à Eglantine de Villot, fille de Pierre, Ecuier, Seigneur de Villot, & de Françoise Martin. Il en eut :

CHARLES, Ecuier, Seigneur de Chalancey, Vaivre, Vaillant & Cusey, marié à Anne du Bois de la Rochette. Les Dubois portent : *d'azur, au fautoir d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 colonnes d'or.* Cette Famille a donné des Commandans à la Noblesse de Bourgogne. De ce mariage vint une fille, nommée

EMÉE, qui s'est alliée à Jean-Baptiste Turquet.

Et MARGUERITE, femme de Guillaume de Montarby-de-Changey, Ecuier, Seigneur de Changey & de Voncourt.

3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs du Gray, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Chanoine de l'Eglise de Langres en 1587, qui y fonda un Anniversaire, & mourut en 1596 ;
5. GUILLEMETTE, mariée, en 1567, à Thomas de Berbisey, Ecuier, Seigneur de Bencuvre, Procureur-Général au Parlement de Bourgogne. Les armes de Berbisey sont : *d'azur, à une brebis d'argent, paissant sur une terrasse de sinople ;*
6. Et GUYONNE-SIMONNETTE, morte le 31 Mars 1581, femme de Jean Valtier, Ecuier, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres.

VI. JEAN GIRAULT, Ecuier, Seigneur de Fresnoy, Capitaine d'Infanterie, mourut le 30 Juin 1573. Il avoit épousé, le 5 Novembre 1566, Bénigne de Berbisey, morte le 5 Juin 1576, fille de Guillaume, Ecuier, Vicomte, Mayeur de Dijon (qui portoit, en qualité de cadet, les mêmes armes comme ci-devant, surmontées d'un lambel à 3 pendans), & de Jeanne de la Perrière, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. GUILLAUME, né le 28 Décembre 1569, Capitaine d'Infanterie, marié à Bénigne-Rémond de Petit, de Dijon, fille d'Henri, Ecuier, Seigneur de Ruffey, & de Jeanne de Fofx, dont il n'eut point d'enfans ;



3. & 4. Deux fils, nommés CLAUDE ; le premier, né le 10 Janvier 1572 ; le second, né le 20 Mars 1573, & tous deux Chanoines de Langres ;
5. JEANNE, née le 23 Novembre 1567, morte fille ;
6. Et CLAIRE, née le 31 Janvier 1571, morte aussi sans avoir été mariée.

VII. CLAUDE GIRAULT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Frefnoy, né le 27 Décembre 1568, Gendarme des Ordonnances du Roi, épousa Anne Voimchet, fille de François, Président au Prédial de Langres, & d'Anne-Virey. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. PHILIPPE, morte le 31 Décembre 1662, femme de Jean-Baptiste Blondel, Conseiller au Bailliage & Prédial de Langres, dont les armes sont : *d'argent, à la bordure de gueules, chargée de 5 croissans d'argent, & accompagnée de 2 lions naissans de sable* ;
3. Et MARGUERITE, alliée à Jean Godard, Ecuyer, Conseiller à Langres.

VIII. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Frefnoy, épousa Philiberte Garnier, Dame de Gurgy-la-Ville, dont les armes sont : *d'azur, à l'épée posée en bande, la pointe en haut, accompagnée en chef d'un gland avec sa tige, & en pointe d'une fleur-de-lis d'or*. De ce mariage ne vint qu'une fille unique, nommée ANNE, morte sans alliance.

#### BRANCHE

des Seigneurs du CRAY, &c.

VI. NICOLAS GIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Cray, troisième fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, & de Claudette Girardot, mort le 14 Mai 1588, avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1574, passé devant Sirejean, Notaire Royal au Bailliage de Sens, demeurant à Langres, Philippe le Monnoyer, fille d'Estienne, Ecuyer, Seigneur de Ruissey, demeurant à Dijon, & de Claire de Monge. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. & 3. NICOLAS & CLAUDE, Ecuyers ; le premier, né le 3 Mars 1580 ; le second, le 5 Avril 1584, tous les deux Capitaines au Régiment de Navarre, & morts au service en 1617, sans avoir été mariés.

VII. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Voucourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, né le 4 Octobre 1578, rendit des services au Roi dans

Tom. IX.

l'armée que commandoit M. de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Champagne, & Maréchal-de-Camp dans ses armées, suivant un certificat de ce Commandant, en date du 7 Septembre 1613. Par une Déclaration des Maire & Echevins de la ville de Langres, du 26 Janvier 1616, il fut chargé de faire conduire à l'armée deux pièces de canon, & de commander à ce qui seroit nécessaire pour les munitions desdites pièces, qui devoient servir à l'arrière-ban, comme il paroît par un extrait en parchemin, signé Minot, du 22 Août 1622, tiré du procès-verbal dressé par le Bailli de Chaumont-en-Baligny. Un autre certificat de M. de Coligny, du 7 Septembre de ladite année 1622, dit que ce JEAN GIRAULT servit très-bien à l'armée que ce Général commandoit en Champagne dans la même année. Il mourut le 24 Octobre 1636, & fut enterré à Saint-Amatre de Langres, dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Bonnefin, où l'on voit son Epitaphe en Latin, en lettres d'or sur marbre noir. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1602, passé devant Royer, Notaire & Tabelion au Bailliage de Sens, établi à Langres, Claudette de Maignen, fille de feu Jean, Ecuyer, Seigneur de Persey, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, & de Guillemette Guenichon, Dame de Suzannecourt. Leurs enfans furent :

1. GABRIEL, Seigneur du Cray, né le 4 Février 1605, successivement Enseigne au Régiment de Champagne, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Turenne, par commission du 8 Août 1635, tué à l'armée, près de Champlitte, dans un détachement sous les ordres du Comte de Ranzeau, contre les troupes du Général Gallas, le 18 Octobre 1630, comme il paroît par un certificat du Maréchal, Vicomte de Turenne, en date du 26 Mars 1664 ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
3. NICOLAS, né le 11 Février 1611, Officier au Régiment de Champagne, tué à l'Isle de Ré en 1627, sous les ordres du Maréchal de Thoiras ;
4. & 5. PIERRE, Ecuyer, Seigneur du Cray, & CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Voucourt ; le premier, né le 12 Novembre 1613, Enseigne au Régiment de Champagne, Infanterie, puis Capitaine, par commission du 3 Juillet 1641 ; le second, né le 26 Novembre 1615, aussi Enseigne au même Régiment de Champagne, puis Capitaine, après la mort de

T

- fon frère, par commission du 20 Janvier 1647; tous les deux tués, à la tête de leur Compagnie, aux deux sièges de Lérida, en Catalogne, en 1646 & 1647, suivant un certificat du Comte d'Harcourt, du 13 Mars 1664, qui commandoit l'armée auxdits sièges;
6. ETIENNE, Ecuyer, né le 8 Septembre 1617, Capitaine au Régiment de Rouffillon, Infanterie, par commission du 13 Mars 1639, tué, le 5 Août 1644, au combat de Fribourg;
  7. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Voucourt*, rapportée ci-après;
  8. ANTOINE, auteur de celle des Seigneurs de *Belfond*, mentionnée ensuite;
  9. CLAUDETTE, née le 24 Novembre 1606, morte le 29 Novembre 1609;
  10. RAYMONDE, née le 29 Novembre 1612, morte le 7 Mai 1682, femme de *Christophe de Lecey*, Procureur du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Langres, dont postérité. Voyer LECEY [de];
  11. PHILIPPE, née le 27 Avril 1620, morte enfant;
  12. ETREINE, née le 7 Octobre 1622, aussi morte enfant.

VIII. JEAN-BAPTISTE GIRAULT, Chevalier, Seigneur du Cray, de Vitry, Charmoilles, Esley & de Donnemarie, né le 30 Août 1608, rendit foi & hommage au Roi le 2 Juillet 1658, à cause des Terres de Vitry & de Charmoilles en Bassigny; contribua à la fondation des Jésuites de Chaumont-en-Bassigny; fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 31 Décembre 1668, signé Caumartin, Intendant de Champagne, & mourut le 13 Novembre 1680. Il avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1633, passé devant *Deraux*, Notaire à Chaumont-en-Bassigny, *Catherine Rose*, morte le 22 Avril 1694, fille de *Claude Rose*, Ecuyer, Seigneur d'Esley & de Donnemarie, & de *Guillemette Jobelin*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Charmoilles & d'Etalante en Bourgogne, Mousquetaire du Roi, né le 4 Décembre 1635, maintenu aussi dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Juillet 1697, signé Ferrand, Intendant de Bourgogne & de Bresse, & mort sans enfans;
2. CLAUDE, né le 16 Octobre 1637, Chanoine de l'Eglise de Langres en 1663, mort en 1693;
3. GABRIEL, qui suit;
4. CHRISTOPHE, né le 24 Juin 1640, mort enfant;
5. PIERRE, tige de la branche des Seigneurs de *Vitry*, rapportée ci-après;

6. CLAUDE-JOSEPH, né le 12 Mars 1662, Prieur de Bourg, près de Langres, mort le 7 Juin 1731;
7. MARGUERITE, née le 30 Octobre 1645, morte enfant;
8. ANNE-GABRIELLE, née le 8 Mars 1647, morte le 23 Juin 1719, sans enfans de son mariage avec *Jean - Anne le Gohar*, Conseiller au Siège Présidial de Langres;
9. CATHERINE, née le 11 Avril 1652, femme de *Jean-Baptiste d'Orfans*, Chevalier, Baron d'Orfans, Seigneur de Rofey. Voyez ORSANS [d];
10. & 11. CLAUDETTE & MARGUERITE; la première, née le 18 Février 1655; la seconde, le 5 Février 1660; toutes les deux Religieuses aux Ursulines de Langres;
12. Et GUILLEMETTE-ROSE, née le 5 Février 1664, morte fille le 5 Août 1724.

IX. GABRIEL GIRAULT-D'ESSEY, né le 26 Novembre 1638, mort le 3 Novembre 1693, Chevalier, Seigneur d'Esley, Donnemarie & de Charmoilles, fut Gendarme de M. le Dauphin, comme il paroît par un congé de M. le Marquis de Rochefort, pour entrer dans le Régiment de la Reine, Cavalerie, où il prit une Compagnie, par commission du 24 Mars 1668, & épousa *Elisabeth d'Orfans*, dont:

1. CLAUDE, Chevalier, né le 27 Mars 1682, mort enfant;
2. CLAUDE-JOSEPH, qui suit;
3. CLAUDETTE-MARIE, née le 28 Mars 1683, morte en 1763, femme de *Philippe de Chastenay*, Comte de Chastenay, Chevalier, Seigneur d'Echalot en Bourgogne, dont les armes sont: *d'argent, au coq de sinople crêté, barbé, membré & becué de gueules, auxquelles celui-ci a ajouté, comme cadet, 3 roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*;
4. ELISABETH, née le 30 Juillet 1685, morte Religieuse;
5. Et FRANÇOISE, née le 17 Avril 1689, morte enfant.

X. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT, Chevalier, Seigneur de Charmoilles, d'Esley & de Donnemarie, né le 29 Avril 1691, Capitaine dans le Régiment Dauphin, épousa *Anne du Lyon*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Poinflon & Poinfenot, dont il n'a point eu d'enfans. Voyez LYON [du].

BRANCHE  
des Seigneurs de VITRY.

IX. PIERRE GIRAULT-DE-VITRY, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vi-

try, cinquième fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Catherine Rose*, rendit foi & hommage au Roi, le 31 Mars 1683, à cause de la terre de Vitry. Il fut Garde du Roi en 1660, comme il paroît par un certificat de M. le Comte d'Ayen, Capitaine de la Compagnie des Gardes Ecoïloises de Sa Majesté, en date du 13 Mars 1675, puis Lieutenant de la Compagnie Franche Daugel, ensuite Capitaine au Régiment des Cuirassiers, par commilïion du 30 Août 1688, dans lequel il a très-bien servi, & s'est trouvé à la bataille de Nerwinde, ainsi qu'il paroît par un certificat, en date du 13 Mars 1696, de M. le Marquis de Montjon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant ledit Régiment. Il est mort le 25 Avril 1710, & avoit épousé par articles du 27 Août 1700, *Marguerite Noïrot*, morte le 22 Juillet 1730, fille de *Robert Noïrot*, Ecuyer, Seigneur de Tornay & des Hortelles, & de *Claudette Dagonnelle*, d'une famille de Lorraine. De ce mariage est issu :

X. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT-DE-VITRY 1<sup>er</sup> du nom, né le 18 Avril 1703, Chevalier Seigneur de Vitry, Eitley, Donnemarie & Charmoilles en partie, & de Genevrières, Belfond & du Vergillet, & en partie de Saullès & Grenant. Il rendit foi & hommage au Roi le 9 Août 1724, à cause de la Seigneurie de Vitry, & pour celle d'Esley le 17 Septembre 1767. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par articles faits à Langres le 14 Avril 1723, *Anne-Marie de Fauge*, morte le 16 Septembre 1736; elle étoit veuve en premières noces de JEAN-BAPTISTE GIRAULT, Chevalier, fils de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Genevrières, &c., & fille de *François-Gabriel de Fauge*, Chevalier, & de *Henriette-Françoise Ferrand de Montigny*. Voyez FAUGE (DE) & FERRAND; & 2<sup>o</sup> par contrat du 20 Janvier 1744, passé devant *Collier*, Notaire à Langres, *Barbe-Nicole Plusbel*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Saullès, & de Grenant en partie, & de *Charlotte Girard de Chambrillard*. Du premier lit sont sortis :

1. CLAUDE-JOSEPH, qui suit ;
2. RENÉ-HUBERT GIRAULT-DE-VITRY, Chevalier, né le 24 Octobre 1727, Seigneur en partie d'Esley & de Donnemarie, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. JEAN-HENRI-JOSEPH, Chevalier, Seigneur

en partie d'Esley & de Donnemarie, né le 12 Août 1729 ;

4. FRANÇOIS, Chevalier, né le 7 Juin 1730, mort enfant ;
5. MARGUERITE, née le 29 Janvier 1724, mariée, le 2 Octobre 1741, par contrat passé devant *Thielley*, Notaire au Fayl-Billot, à *Jean Baptiste-Pierre Piétréquin-de-Gilley*, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, dont postérité ;
6. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 13 Janvier 1731, morte enfant.

Et du second lit vinrent :

7. & 8. HENAI, Chevalier, né le 16 Novembre 1745, & ANTOINE, le dernier de tous; aussi morts enfans ;
9. BARBE-NICOLE, née le 7 Décembre 1744, mariée, par contrat du 23 Janvier 1771, passé devant *Collier*, Notaire à Langres, à *Charles-Joseph*, Comte de *Rose*, Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, fils de *François-Nicolas Rose*, Marquis de *Rosedammartin*, & d'*Antoinette-Gabrielle de Pouthier de Sabé* ;
10. CHARLOTTE, née le 19 Décembre 1746, morte enfant ;
11. Et ROSALIE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1749, mariée, par contrat passé devant *Collier*, Notaire à Langres, le 22 Janvier 1771, avec *Claude-Bernard Piétréquin-de-Prangey*, Chevalier, Seigneur de Prangey, &c. Voy. PIÉTREQUIN.

XI. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT, 11<sup>e</sup> du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, est entré dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, le 12 Avril 1738, où il a été fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Juin 1757; a eu commission de Capitaine de Cavalerie le 11 Juin 1758, & s'est retiré avec pension le 22 Avril 1771. Il a épousé, par contrat du 7 Mars 1770, passé devant *Dubois*, Notaire à Langres, *Claudette-Adrienne André de Villeberny*, fille de *Nicolas André*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny, & de *Catherine Jourdeul*. Les *André* portent de *azur*, au *sautoir alaisé d'or*. De ce mariage il a eu :

1. BARBE, née le 1<sup>er</sup> Février 1771 ;
2. BONNAVENTURE-SOPHIE, née le 29 Février 1772.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VONCOURT.

VIII. FRANÇOIS GIRAULT DE VONCOURT, Ecuyer, Seigneur du Cray, Voncourt, Savigny

& Farincourt, né le 11 Mai 1621, septième fils de JEAN, Ecuier, Seigneur du Cray, &c., & de *Claudette de Maignen*, fut Officier au Régiment de Champagne, puis Capitaine d'une Compagnie franche, par Commission du 29 Décembre 1654, & servit à l'arrière-ban en 1674, comme il paroît par un certificat, en date du 20 Novembre de ladite année, signé de M. de Valerot, Chevalier, Seigneur d'Ifomes, Baron de Senecey & de Flammerans, commandant l'arrière-ban du Bailliage de Langres. Il épousa, le 23 Août 1648, *Jacquette Piot*, morte le 28 Avril 1691, fille de *Claude*, Conseiller Honoraire au Bailliage & Prédial de Langres, & de *Marie le Vasseur*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, Chevalier, né le 21 Août 1655, mort enfant ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Voncourt, né le 11 Février 1660, Capitaine de Cavalerie, puis Exempt des Gardes du Roi, avec Commission de Maître-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort sans avoir été marié ;
3. FRANÇOIS, qui suit ;
4. ANNE, née le 4 Août 1657, morte le 9 Juillet 1731, femme de *Jérôme Véron*, Ecuier, Seigneur de Farincourt, à cause d'elle & Lieutenant-Général à Langres ;
5. MARGUERITE, mariée, le 25 Janvier 1683, à *Thomas Petit*, Ecuier, Seigneur de la Marnotte, & par elle Seigneur de Voncourt & de Savigny. Elle est morte le 16 Juillet 1722 ;
6. Et LOUISE, née le 18 Mai 1665, Religieuse à la Visitation de Langres.

IX. FRANÇOIS GIRAULT DE VONCOURT, Chevalier, Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, est mort le 1<sup>er</sup> Mars 1729. Il avoit épousé *Jeanne Girard*, dont il n'a point eu d'enfans.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BELFOND, &c.

VIII. ANTOINE GIRAULT, Ecuier, né le 5 Novembre 1623, Seigneur du Cray, de Genevrières, Belfond & du Vergillet, huitième fils de JEAN, Ecuier, Seigneur du Cray, &c., & de *Claudette de Maignen*, fut Officier au Régiment de Champagne, puis Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, par Commission du 13 Janvier 1652. Il se distingua dans ce Régiment avec ses frères au siège du Château de Dijon, Pagny, Mâcon, & par-

ticulièrement au siège de Belgrade, où il fut blessé à l'attaque de la contrefearpe, comme il paroît par un certificat du 1<sup>er</sup> Avril 1665, signé de Ranguueil, Seigneur de Saint-Germain-le-Grand, la Tour-Luyères, & le Puisseau, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Maître-de-Camp dudit Régiment de Bourgogne. Suivant les certificats de M. le Comte de Vaubécourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 30 Mars 1669, & de M. le Vicomte de Turenne, Maréchal-Général des Camps & Armées de Sa Majesté, en date du 8 Juin même année, il se trouva aussi à tous les sièges des Places & aux autres actions considérables, où ledit Régiment a été commandé ; se signala notamment au combat du Faubourg Saint-Antoine, aux sièges de Bar-le-Duc, de Ligny, de Château-Porcien, Mouzon & Sainte-Menehould ; servit à l'arrière-ban en 1674, comme il paroît par un certificat du 20 Novembre de ladite année, signé de M. de Valerot, Chevalier, Seigneur d'Ifomes, Baron de Senecey & de Flammerans, commandant le ban & l'arrière-ban du Bailliage de Langres. Ces certificats ont été produits lors de la recherche. ANTOINE GIRAULT mourut le 16 Août 1677, & avoit épousé, le 15 Mars 1660, *Sirette de Monginot*, fille de *Prudent*, Ecuier, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes & de *Gabrielle Tabourot*. De ce mariage il a eu :

1. THÉODORE, Chevalier, né le 28 Mars 1661, mort enfant ;
2. NICOLAS, Chevalier, né le 4 Juillet 1663, aussi mort enfant ;
3. GABRIEL, qui suit ;
4. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, né le 14 Mai 1665, mort enfant ;
5. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Malroy en Lorraine, né le 7 Juillet 1666. Il a servi à l'arrière-ban en 1693, comme il paroît par un certificat de M. le Marquis de Chapelaine, souverain de Frenel, Grand-Bailli de Troyes, Commandant la Noblesse de Champagne & de Brie, en date du 5 Octobre de ladite année 1693 ; puis a été Lieutenant dans le Régiment de Montalet, Dragons, par Brevet du 12 Décembre suivant ; il est mort en 1735, sans alliance ;
6. JEAN, Chevalier, né le 16 Mars 1669, mort enfant ;
7. MARGUERITE, née le 24 Janvier 1668, morte fille le 24 Janvier 1732 ;
8. Et ANNE, née le 20 Octobre 1670, Religieuse aux Ursulines de Langres.

IX. GABRIEL GIRAULT DE BELFOND, né le 10 Juin 1664, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, Lieutenant de Dragons au Régiment de Falon, par Brevet du 9 Octobre 1689, mort le 9 Avril 1733, avoit épousé, par contrat du 14 Mai 1695, *Anne-Marie Heudelot*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montesson, & d'*Anne Gillet*. De son mariage il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et CLAUDETTE, née le 13 Avril 1703, morte fille le 9 Mai 1729.

X. JEAN-BAPTISTE GIRAULT DE BELFOND, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, né le 4 Avril 1699, mort le 22 Juillet 1722, avoit épousé, le 15 Septembre 1721, *Anne-Marie de Fauge*, fille de *François-Gabriel*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Henriette Ferrand de Montigny*. Elle se remarria à CLAUDE-JOSEPH GIRAULT-DE-VITRY, 1<sup>er</sup> du nom ; de son premier mari, elle n'a eu qu'un fils unique, nommé

GABRIEL, né le 21 Juillet 1722, mort enfant.

Les preuves de noblesse des alliances de cette Famille se trouvent dans le *Nobiliaire de Champagne, de Bourgogne*, & provinces voisines, où elles ont été comprises lors de la recherche. Elle porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 croissants, rangés en fasce, & en pointe d'un bouc issant, le tout aussi d'argent*. Elles se voient dans une Chapelle, qui a appartenu à ceux de ce nom, en l'Eglise de Saint-Amatre de Langres, & à plusieurs épitaphes dans la même Eglise, ainsi qu'à Saint-Mammès, à Saint-Pierre & à Saint-Martin de ladite Ville ; à la Collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont-en-Bassigny, dans l'Eglise du Collège de la même ville, qui étoit ci-devant celle des Jésuites, dont les GIRAULT sont fondateurs en partie, & dans beaucoup d'autres endroits. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

GIRENTON. Voyez GAULTIER DE GIRENTON.

GIRON, ancienne Maison d'Espagne, considérable par ses dignités & ses alliances, dont on trouve la Généalogie dans Moréri. Elle a formé deux branches.

De la première étoit descendu au XI<sup>e</sup> degré,

JEAN-FRANÇOIS PACHECO-TELLEZ-GIRON-TOLLÈDE ET MENDOZA, fils d'ALPHONSE-MELCHIOR TELLEZ-GIRON-TOLLÈDE & MENDOZA, & de *Jeanne de Velasco*, sa troisième femme. Il naquit le 8 Juin 1648, fut III<sup>e</sup> Comte de Montalvan, XI<sup>e</sup> Seigneur de Galves, Duc d'Uceda, Marquis de Belmonte, Grand de Castille, Conseiller d'Etat, Président des Ordres, puis Président du Conseil des Indes, & Ambassadeur à Rome. Le Roi de France le nomma, en 1703, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Il quitta depuis le parti du Roi PHILIPPE V, lorsque les Impériaux s'emparèrent du Royaume de Naples, pour s'attacher aux intérêts de l'Empereur, qui lui donna le titre de Vicaire-Impérial en Italie, sans fonction, & en Décembre 1713, une place de Conseiller d'Etat, à la première promotion qui s'en fit, quand il fut arrivé à Vienne, où il mourut le 25 Août 1718, en sa 70<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1677, ISABELLE-MARIE DE SANDOVAL ET GIRON, quatrième Duchesse d'Uceda, sa cousine germaine, fille de GASPARD TELLEZ-GIRON, Duc d'Osillon, morte à Gènes le 23 Juillet 1711, dont il a eu :

1. EMMANUEL-GASPARD, qui suit ;
2. JEAN-DE-DIEU, mort à Rome le 2 Décembre 1703, âgé de 17 ans ;
3. ANTOINE-IGNACE, mort jeune ;
4. PIERRE-VINCENT, Chevalier de Malte ;
5. & 6. MELCHIOR & JOSEPH.

EMMANUEL-GASPARD TELLEZ-GIRON, Marquis de Belmonte, &c., a épousé, en 1697, *Josèphe-Antoinette de Tolède de Portugal*, sa cousine germaine, fille d'*Emmanuel-Joachim-Alvarez de Portugal-Tolède*, Comte d'Oropesa, & d'*Isabelle Pacheco d'Aragon Velasco*.

De la seconde branche étoit FRANÇOIS-MARIE-DE-PAUL TELLEZ-GIRON (descendu de PIERRE GIRON, auteur de la branche des Comtes d'Urena, Marquis de Penafiel, Ducs d'Osillon), VI<sup>e</sup> Duc d'Osillon, V<sup>e</sup> Marquis de Penafiel, X<sup>e</sup> Comte d'Urena, &c., Grand d'Espagne de la première Classe, Grand-Chambellan de Sa Majesté Catholique, Grand-Notaire dans le Royaume de Castille, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Commandeur aux Clefs & dans l'Ordre de Saint-Jacques, l'un des grands assistans à la Chambre du Roi Catholique. Il fut Général de ses Armées, Capitaine de la première Compagnie de ses Gardes-du-Corps, son premier Ambaf-

fadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la paix d'Utrecht en 1714, & mourut à Paris la nuit du 2 au 3 Avril 1716, âgé de 38 ans. Il avoit épousé, en Décembre 1694, *Marie de Velasco & Benavides*, fille & héritière d'*Innico-Fernandez Velasco & Touar*, IX<sup>e</sup> Connétable de Castille, VIII<sup>e</sup> Duc de Frias, VII<sup>e</sup> Marquis de Berlanga, &c., dont :

1. MARIE-DOMINIQUE GIRON DE VELASCO ;
2. Et MARIE-IGNACE GIRON.

JOSEPH DE BENAVIDES-CARILLO-GIRON, Marquis de Pinto, frère puiné de FRANÇOIS-MARIE, après la mort duquel il devint VII<sup>e</sup> Duc d'Osbonne, Marquis de Penafiel, Comte d'Urena, &c., fut nommé Ambassadeur extraordinaire en France, & dans la première audience publique qu'il eut du Roi, le 13 Novembre 1720, il fit les complimens à Sa Majesté sur la convention de son mariage avec l'Infante d'Espagne, & demanda, au nom de PHILIPPE V, *Louise-Elisabeth d'Orléans*, pour le Roi LOUIS I<sup>er</sup>, alors Prince des Asturies. Il fut proposé pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi dans le Chapitre tenu à Paris, le 22 Janvier 1722, à la première promotion que Sa Majesté feroit après son sacre. En attendant, le Roi lui accorda un Brevet pour porter le Cordon Bleu. Il a épousé, le 20 Septembre 1721, *N... de Guzman*, fille du Duc de *Médina-Sidonia*. (Voyez pour la Généalogie de cette Maison, Moréri, tome V, au mot GIRON, & Imhoff.

GIRON : émanché de 3 pièces de gueules & d'or.

\* GIRONDE. Voici un article dont nous avons fait usage dans la première Edition de notre *Didionnaire Généalogique*, tome V, pag. 224, & qui a été fourni par feu M. de GIRONDE, Comte de Buron, père de celui d'aujourd'hui. La Terre de *Gironde*, située dans la Haute-Auvergne, Evêché de Saint-Flour, a été possédée par les Seigneurs de ce nom, depuis un tems immémorial. Suivant des titres & des preuves faites à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, on trouve

PIERRE DE GIRONDE, Damoiseau, Seigneur de Gironde, d'Auriac, &c., qui, le Dimanche d'après l'Ascension, en 1302, reconnut tenir de Béraud, Seigneur de Mercœur, ce qu'il possédoit dans le Château de *Gironde* & ses dépendances, & dans plusieurs autres biens de la même Province, ainsi qu'avoient fait de

tout tems & de toute ancienneté ses prédécesseurs. Sa femme, *Aigline*, étant veuve, rendit aussi aveu pour elle & ses enfans, en 1324, au même Béraud, des cens & rentes, sis au Château de *Gironde*, & autres lieux, & ces aveux n'ont point cessé de se faire par leur postérité aux Seigneurs de Mercœur. PIERRE DE GIRONDE eut d'*Aigline*, sa femme, trois fils, savoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. ASTORG, Chevalier ;
3. Et BENAT ou BENATUS DE GIRONDE, Damoiseau d'Auriac. (Ils partagèrent entr'eux la succession de leurs père & mère.)

JEAN DE GIRONDE eut de sa femme, dont on ignore le nom :

- PIERRE, qui suit ;  
Et un autre PIERRE, Prêtre de la Paroisse d'Auriac.

PIERRE DE GIRONDE, II<sup>e</sup> du nom, eut deux fils :

- HUGUES, qui suit ;  
Et JEAN. (Ils partagèrent ensemble la succession de leur père.)

HUGUES DE GIRONDE, Chevalier, Seigneur de Gironde & de la Paroisse d'Auriac, fut père de

PIERRE DE GIRONDE, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Marie de la Couffe*, fille de *Marc*, & de *Marie de la Roux*, dont vint :

JEAN DE GIRONDE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gironde, qui épousa, en 1394, *Jacqueline de Langeac*, fille d'*Armand*, Seigneur de *Langeac*, Damoiseau, & de *Jeanne de Giac*, fille du Chancelier de ce nom. Il en eut :

- PIERRE, qui suit ;  
Et un autre PIERRE, Chevalier de Malte.

PIERRE DE GIRONDE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gironde, de Bégoule & de la Basside, épousa, le 10 Décembre 1429, *Gabrielle de Vassalien*, de laquelle il eut :

LOUIS, Seigneur de GIRONDE, de la Basside & de Bégoule, qui servit sous le Comte de Montpensier, & fut ensuite Gouverneur du Prince, son fils. Il fit hommage pour sa Terre de Gironde le 18 Octobre 1493. Il épousa, par contrat du 28 Janvier 1443, *Marguerite de Ruyffelet*, dite de *RocheFORT*. De ce mariage sortit :

TRISTAN, Seigneur de GIRONDE, qui rendit aveu des Seigneuries de Gironde, de Bégoule, de la Basside & autres Terres, à Antoine

de Lorraine, Baron de Mercœur, le 12 Juin 1536. Il s'allia, par contrat du 12 Février 1502, avec *Catherine*, fille de *Jean*, dit *Guyonnet*, Seigneur de *Montferrier*, & de *Jeanne de Bournac*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CHARLES, lequel donna quittance, en qualité d'héritier de sa mère, le 8 Avril 1544.

FRANÇOIS DE GIRONDE donna aveu & dénombrement de ses Terres le 25 Août 1537, le 6 Août 1550 & le 12 Septembre 1561, à la Baronnie de Mercœur, de la Seigneurie de *Gironde* & autres, comme avoient fait ses prédécesseurs. Il épousa, le 4 Juin 1531, *Jeanne de Saint-Pol*, fille de *Sébastien*, Seigneur de la *Guillanche* & de *Vassalicu*, & de *Catherine de Rochefort*, de Dauphiné. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, reçu, le 3 Juin 1560, Commandeur de *Saint-Vidal* en *Poitou*;
3. GABRIEL, lequel partagea avec son frere aîné, le 7 Septembre 1572;
4. Et GABRIELLE, mariée, par contrat du 21 Juin 1572, avec *Laurent Molen de la Verrière*, Seigneur d'*Auriau*, qui donna quittance de sa dot le 10 Juin 1585.

ANTOINE DE GIRONDE, Seigneur dudit lieu, de *Bégoule*, de la *Bastide*, de *Chalinargues*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 19 Mai 1571, *Louise du Lac*, Dame du *Monteil*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur du *Monteil*, & de *Louise de la Roche-Aymon*. Étant devenue veuve, elle épousa *Hugues*, Seigneur de *Montferrier*. Elle eut de son premier mari :

1. CHARLES, qui suit;
2. THÉRÈSE, mariée, avec le Seigneur du *Pouget* en *Auvergne*, du surnom de *Séverac*;
3. ANNE, alliée, par contrat du 2 Octobre 1606, avec *Philibert de Saint-Chamans*, Seigneur de *Saint-Chamans* & de *Chambrillac*;
4. Et LOUISE DE GIRONDE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Septembre 1598, avec *Jacques Hautier*, dit de *Villemontée*, Seigneur de *Châteauneuf*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 3 Septembre 1601, avec *Etienne d'Apehier*, Seigneur de *Fonblanc*, auquel elle apporta la Seigneurie de *Gironde*, dont son père rendit aveu, à cause d'elle, à la Duchesse de Mercœur, le 15 Septembre 1608. Cette Terre qui étoit dans cette Maison depuis un tems immémorial, passa ainsi dans une Maison étrangère.

CHARLES DE GIRONDE, Seigneur du *Monteil*, de *Bégoule* & de la *Bastide*, Maître-d'Hôtel de la Reine *MARGUERITE*, Duchesse de Valois, testa le 4 Janvier 1629, & fut pour héritier universel son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1618, *Anne de Marillac*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de *Bicon* & de *Rillac*, & de *Madeleine d'Oradour*, Dame de *Saint-Gervasy*. Ses enfans furent :

1. JACQUES-LOUIS, qui suit;
2. HUGUES, auquel son père, par son testament, légua 4000 livres pour tous ses droits paternels;
3. ALEXANDRE, Prieur de *Saint-Romain* & de *Neuzy*, qui vivoit le 23 Janvier 1673, âgé alors d'environ 45 ans;
4. LOUISE, Religieuse à *Saint-Benoit* de *Billom* en *Auvergne*;
5. Et un fils posthume, mentionné dans le testament de son père.

JACQUES-LOUIS DE GIRONDE, Seigneur du *Monteil*, de *Buron* & de *Neyronde*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferté, comparut pour le fait de sa noblesse devant M. de Fortia, Intendant d'*Auvergne*, le 20 Juillet 1666. Il se fit adjuger, par Arrêt de 1667, la terre de *Buron* dans la *Limagne d'Auvergne*, par supplément de la dot de sa mère. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1648, *Louise Jabaud*, Dame des *Chumes* en *Bourbonnois*, fille unique de *Gaspard*, & de *René de la Richardie*. Il en eut :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JÉRÔME OU JEAN, Seigneur de *Neyronde* & de *Saint-Romain*, mort sans postérité en 1709. Il avoit épousé *Catherine de Bellin*, morte le 14 Juin 1712;
3. JEANNE, mariée avec *Pierre de Rouffel*, Seigneur de la *Batiffe*;
4. Et MARGUERITE, morte sans être mariée, à *Vic-le-Comte* en *Auvergne*, au mois de Septembre 1732.

ALEXANDRE DE GIRONDE, appelé le *Comte de Buron*, Seigneur de *Neyronde*, &c., transigea avec ses frères & sœurs le 8 Août 1665, & mourut le 17 Août 1712. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 29 Février 1688, *Marie-Henriette d'Assé*, morte en 1699, fille de *Charles d'Assé*, Chevalier, Seigneur de *Montfaucou*, & de *Renée de Goddes*. De ce mariage sont issus :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. N... DE GIRONDE, morte jeune;
3. MARIE-JEANNE-BAPTISTE, Religieuse Ursu-

line à Montferrand en 1713, morte en 1723;

4. Et CHARLOTTE-HENRIETTE, mariée, en 1720, veuve, sans enfans, de *Joseph de Mars*, Seigneur d'Isserpens, de Beaumont & de Châteauroux en Bourbonnois.

ANDRÉ DE GIRONDE, né le 25 Mars 1694, Chevalier, Comte de Buron, Vicomte d'Embrief en Soissonnois, Seigneur de Neyronde, d'Escury, de Mefmin, de Fay, de Longregard, de la mairie d'Ardré, de Soissons & de Rosières, Grand-Echanfon de France, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de l'Isle-de-France, s'est démis, entre les mains du Roi, de la charge de Grand-Echanfon, le 22 Janvier 1756, & de celle de Lieutenant-Général de l'Isle-de-France, au mois de Juin 1757. Il a épousé, par contrat du 16 Octobre 1721, *Anne-Antoinette de Boistel*, morte au mois d'Août 1735, fille & unique héritière de *Claude de Boistel*, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, Vicomte d'Embrief, & d'*Anne-Antoinette le Boulz*. Il a eu de son mariage :

1. VICTOR-MARIE, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-AMÉDÉE, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1728, Chevalier de Malte de minorité au mois de Mars 1729, reçu en 1730, mort en 1743 ;
3. ALEXANDRE-AMÉDÉE, né le 24 Octobre 1730, reçu Chevalier de Malte au mois de Novembre suivant, mort le 1<sup>er</sup> Juin 1731 ;
4. ANTOINE-MARIE, né le 27 Janvier 1733, mort la même année ;
5. ANNE-ANTOINETTE, née le 7 Septembre 1722, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Pol près de Soissons ;
6. LOUISE-VICTOIRE, née le 17 Septembre 1723, morte le 25 Novembre suivant ;
7. Et MARIE-JOSÈPHE-ANNE-LOUISE, née le 16 Janvier 1727, mariée, au mois de Mars 1755, à *Antoine de Chabannes*, Marquis de Curton & du Palais, morte le 11 Novembre 1756, ne laissant qu'une fille de son mariage. Son mari est mort en 1759.

VICTOR-MARIE, Marquis de GIRONDE, né le 28 Mai 1725, Vicomte d'Embrief, d'Escury, &c., Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de l'Isle-de-France, dont il a été pourvu, sur la démission de son père, au mois de Juillet 1757, a épousé, par contrat du 18 Juin précédent, par dispense de Rome, *Adélaïde-Geneviève-Marguerite d'Assé*, fille unique du premier lit d'*Armand d'Assé*, Marquis de Montfaucon, & de *Geneviève de Montmorin de Saint-Hérem*.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 hirondelles de sable, les deux premières affrontées, la troisième en pointe regardant les autres, qui est de GIRONDE ; aux 2 & 3 de gueules, à la croix cléchée, vidée & pommetée d'or de 12 points, qui est d'ORADOUR ; sur le tout d'argent, à 3 molettes d'éperon de sable, 2 en chef & 1 en pointe, avec une merlette en abîme, qui est de ROCHEFORT.

Par une concession de CHARLES IX, du 5 Avril 1672, les Seigneurs de GIRONDE ont permission de porter derrière leur écusson le manteau double, herminé & frangé.

GIRONDE, autre Famille, dans la Guyenne, qu'on a lieu de croire être une branche de la précédente, par la ressemblance de ses armes.

Elle est connue dans cette Province dès le XIII<sup>e</sup> siècle par ARNAUD de GIRONDE, qui vivoit en 1288 ; mais ceux qui subsistent en Guyenne, ne peuvent faire remonter la filiation qu'à JEAN de GIRONDE, Seigneur de Montcléra, &c., qui testa le 11 Avril 1488.

JEAN-FRANÇOIS de GIRONDE, Seigneur & Marquis de Montcléra, issu de lui au IX<sup>e</sup> degré, épousa, le 24 Janvier 1710, *Marie-Guyonne-Romaine d'Estreffes*, dont il a eu :

1. BARTHÉLEMY, né le 13 Décembre 1811, mort en 1729 ;
2. ARMAND, né le 12 Octobre 1714 ;
3. JEAN-OCTAVIEN, né le 8 mai 1718, que *Jean-Octavien de Lepsès*, de Lostelnaud-Quinier, Seigneur, Baron de Roquecor, Alvignac, & Castillon, son cousin & son parrain, a institué son héritier universel le 5 Septembre 1731 ;
4. BERTRAND, né le 21 Février 1720, mort le 25 Mai suivant ;
5. JEAN-GALLOT, né le 27 Janvier 1724 ;
6. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Novembre 1728 ;
7. ARMAND, né en Avril 1733 ;
8. Et JEANNE, née le 17 Janvier 1716, & morte le 14 Janvier 1718.

Des Seigneurs de *Montcléra* sont fortis les branches des Seigneurs de *Teyssonat*, de *Piles*, de *Castelsagrat* ; celle de *Piles* subsiste dans MARC de GIRONDE, qui eut pour enfans :

- MARC de GIRONDE, âgé de 8 ans en 1732 ;  
 JEAN-FRANÇOIS de GIRONDE, son frère cadet, âgé de 5 ans & demi en 1732 ;  
 Et trois filles.

La branche de *Castelsagrat* a commencé à JEAN de GIRONDE, Seigneur de *Castelsagrat*



par fa femme, fut Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, & subsiste dans JEAN DE GIRONDE, qui demouroit à Moutauban en 1701; il épousa, le 31 Décembre 1669, *Gabrielle de Fénélon*, de laquelle il a laillé trois fils, dont l'aîné est marié & est père de trois filles; le second est Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, & le troisième, Prieur de Françon, Diocèse de Montauban.

Des Seigneurs de *Castelsagrat* font sortis les Seigneurs de *Bellegarde*. Cette branche subsiste dans N.... DE GIRONDE, qui a pour frères & sœurs:

PAUL-SCIPION DE GIRONDE, Seigneur de *Bellegarde* & de la Bastide, qui étoit Capitaine au bataillon de Cahors en 1762;

ANTOINE, appelé le *Chevalier de Gironde*, ci-devant Lieutenant des Grenadiers Royaux au Régiment de Longauné;

ANNE DE GIRONDE; ANNE DE GIRONDE DE LA DEVÈZE, ANNE-MARIE DE GIRONDE DE LA BASTIDE, & ANNE-MARIE DE GIRONDE.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 hirondelles de sable, becquées & membrées de gueules, posées 2 & 1; & aux 2 & 3 d'azur, à une croix tréflée.*

GIROYE. Ce nom est si connu dans toutes les Histoires de Normandie, & les Seigneurs de cette Maison tenoient un si haut rang du tems des premiers Ducs, qu'on ne fait point de difficulté de dire qu'elle est une des plus anciennes & des plus illustres de la Province. Sa principale demeure étoit la Baronnie d'*Echauffour*, près de l'Abbaye de Saint-Evrout, dans le Bailliage d'Alençon, & les armes de cette Famille, qui a joint au nom de GIROYE ceux d'*Echauffour* & de Saint-Célerin, sont: *d'argent, à la fasces d'azur.*

Orderic Vitalis, Moine de Saint-Evrout, décrit l'origine de cette Maison dans la vie de GUILLAUME II, Duc de Normandie, & la commence à

ABON, dit le *Breton*, Chevalier, qui eut pour fils:

ERNAUD DE COURTESDAL, dit le *Gros*, Seigneur d'*Echauffour*, qui fut père de deux garçons, savoir:

ERNAUD, Seigneur d'*Echauffour* & de Saint-Célerin, mort sans hoirs;

Et HELDIARD, Seigneur d'*Echauffour* & de Saint-Célerin, qui eut trois fils & onze filles.

GÉROUIN GIROYE, le seul qui soit connu,

Tome IX.

Barond'*Echauffour*, de Montreuil & de Saint-Célerin. Fondateur des Eglises de N.-D. de Vernon, de St.-Paul, de Glos, St.-André d'*Echauffour*, de St.-Georges de Montreuil, de St.-Martin de Hauterive, & Bienfaiteur de l'Abbaye de Saint-Evrout d'Utique, épousa Gilles ou *Gillette Bertrand*, fille de *Toussain de Bastembourg*, dont il eut onze enfans:

1. ERNAUD-HAMOND, Seigneur de Montreuil, mort sans hoirs;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. FOUQUES, Seigneur de Montreuil, qui eut d'une concubine,

GÉROUIN & FOUQUES DE MONTREUIL.

4. RAOUL, dit *Malcouronné*;
5. ROBERT, auteur d'une branche rapportée ci-après;
6. & 7. HUGUES & GÉROUIN, Chevaliers;
8. EREMBURGE, femme de *Vauquelin*, Seigneur de Pontcherenfred;
9. HADVISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Robert de Grentemesnil*; & 2<sup>o</sup> à *Guillaume d'Erreux*;
10. EMMER, femme de *Roger du Meste*;
11. Et ADÉLAÏS, épouse de *Salomon de Sablé*.

GUILLAUME GIROYE, Baron de Montreuil & d'*Echauffour*, fut marié deux fois; le nom de sa première femme est inconnu; la seconde fut *Hildelende*, de laquelle il eut:

ERNAUD, qui suit;

Et ROBERT, Abbé de Saint-Evrout, lequel encourut la disgrâce de GUILLAUME-le-Conquérant, Duc de Normandie, en 1063, & se retira dans la Prouille, où il fut Abbé de l'Eglise de Sainte-Euphémie en 1065.

On donne encore à GUILLAUME pour troisième femme, *Emme de Tannay*, fille de *Vauquelin de Tannay*, dont sortit:

GUILLAUME DE MONTREUIL, dit le *bon Normand*.

ERNAUD GIROYE, Baron de Montreuil & d'*Echauffour*, eut de grandes guerres contre Roger de Montgomméry, sur lequel il reprit les Châteaux de Montreuil & d'*Echauffour*, que le Duc GUILLAUME-le-Conquérant, avoit confisqués sur lui, & mourut à Saint-Evrout en 1065, empoisonné par Mabille, femme dudit Roger de Montgomméry. Il avoit épousé *Emme de Halduc*, fille de *Toussain*, dont il laissa:

1. GUILLAUME, Seigneur d'*Echauffour*, qui se retira auprès du Roi PHILIPPE I<sup>er</sup>, lequel le fit son Ecuyer, puis passa en la Pouille, où il se maria, & y fit une postérité, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire;

2. RENAUD, dit BENOÎT, Moine de Saint-Evrault;
3. PÉTRONILLE, Religieuse à N.-D. d'Angers;
4. Et GÈVE, Religieuse à la Trinité de Caen.

## BRANCHE

## des Seigneurs de SAINT-CÉLERIN.

ROBERT GIROYE, Seigneur de Saint-Célerin, cinquième fils de GÉROUIN GIROYE, Baron de Montreuil, & de *Gillette Bertrand*, épouse *Adelise*, cousine germaine de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, dont :

ROBERT GIROYE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Célerin, qui s'est marié à *Félice de Coïer*, fille de *Gautier*, dont il eut :

1. GUILLAUME, Seigneur de Saint-Célerin ;
2. & 3. ROBERT & MATHIEU, Chevaliers ;
4. 5. & 6. DAMATHE, AGATHE & AVELINE.

Pierre Louvet, dans son *Histoire de Beauvois*, rapporte une Charte de l'an 1100, faisant mention de ROBERT DE SAINT-CÉLERIN, que du Moulin, dans son *Histoire de Normandie*, sous l'an 1118, nomme ROBERT GIROYE, Seigneur de Saint-Célerin.

De la même Maison étoient DENISE D'ÉCHAUFFOUR, Abbessé de Caen, morte en 1160 ; JULIENNE DE SAINT-CÉLERIN, Abbessé du même lieu, morte en 1256 ; JEANNE DE SAINT-CÉLERIN, mariée à *Robert d'Harcourt*, Baron de Beaumefnil, fils de *Richard*, & de *Jeanne Teffon*.

On lit dans les Registres de la Chambre des Comptes, que GUILLAUME DE SAINT-CÉLERIN tenoit des fiefs de Chevalier, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, que 21 Chevaliers lui devoient le service dans le ressort de Lisieux ; que GERVAIS DE SAINT-CÉLERIN, GUILLAUME DE SAINT-CÉLERIN, Olivier de Laré & Nicolas de Saint-Denis, tenoient des fiefs dans le ressort d'Alençon.

Dans les Chartres de la Couronne de l'an 1277, il est dit que la Terre de Saint-Célerin est de la dépendance du Duché d'Alençon. En remontant plus haut on trouve GILBERT GIROYE, vivant, en 1038, avec son épouse *Marie d'Achey*, fille de *Galois*, Seigneur d'*Achey*, & d'*Hélène de Nonant*.

Les derniers connus de ce nom sont ANTOINE GIROYE, Seigneur de Neuvy, vivant, en 1563, avec *Félice de Gruel de Frette*, son épouse, & JACQUES GIROYE, leur fils, Seigneur de Neuvy, marié, en 1622, à *Jeanne d'Achey*, fille de *Charles*, Seigneur de Laré, & de *Renée du Bellay*.

GISLAIN, Famille maintenue & reconnue noble par Sentence des Elus de Mortagne, du 2 Août 1634, par Jugement du 9 Mai 1642, & par une Ordonnance de M. de Marle, Commissaire départi dans la Généralité d'Alençon du 7 Juin 1666, dans lesquels Jugement & Ordonnance sont énoncés les titres qui établissent l'ancienneté de la noblesse de cette Famille depuis JEAN GISLAIN, Ecuier, Sieur du Boisguillaume & de Saint-Mars-de-Coulonges, vivant en 1490.

CHARLES DE GISLAIN, un de ses descendants, Ecuier, Seigneur du Houffay, & Corbéon, de la Gastine, &c., épouse *Catherine Bouju*, Dame de la Barre, dont :

JEAN DE GISLAIN, Ecuier, Seigneur du Houffay & du Hail, marié, en 1594, à *Marie le Diacre-d'Anglures*. Il en eut :

NICOLAS DE GISLAIN, Ecuier, Seigneur du Houffay, qui épousa, en 1632, *Suzanne le Jay*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JACQUES, Ecuier Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage de Montreuil ;
3. Et ROGER, Ecuier, Seigneur de la Granne, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire de Sa Majesté.

LOUIS DE GISLAIN, Ecuier, Seigneur de Vertron, de la Brosse-Vertron & de Montacher en partie, l'un des Gentilshommes ordinaires de MONSIEUR, Duc d'Orléans, fut marié, le 2 Novembre 1689, à *Barbe-Suzanne Souhet*, dont il eut :

1. JACQUES-LOUIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Ecuier, Seigneur de Rouvray, Lieutenant au Régiment de Pons ;
3. ALEXANDRE, Ecuier, Sieur de la Brosse, Lieutenant au même Régiment ;
4. FRANÇOIS-CÉSAR, Ecuier, Sieur des Chapelles ;
5. MARIE-ANNE, femme de *Pierre-Charles de Loisy*, Seigneur de Francieul, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi ;
6. & 7. MARTHE & ELISABETH.

JACQUES-LOUIS DE GISLAIN, Ecuier, Seigneur de Vertron, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Boufflers, épousa, le 22 Octobre 1716, *Anne-Dorothee du Merle-Blancbuisson*, veuve de *Charles de Quérière*, Seigneur de Bois-de-Laval, dont entr'autres enfans :

MARIE-GABRIELLE DE GISLAIN-DE-VERTRON, née le 21 Janvier 1719, reçue à Saint-Cyr le 23

Août 1730. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 268.)

Les armes: *d'azur, à un cerf passant d'or.*

\* GISORS, en Normandie: Ville avec titre de *Vicomté*, & ci-devant de *Duché*, qui fut démembrée par le Roi LOUIS IV, en faveur de *Guillaume*, Duc de Normandie, en 940. LOUIS VII la réunit à la Couronne en 1158. La Princesse MARGUERITE, sa fille, la porta, trois ans après, à HENRI II, Roi d'Angleterre, dont elle n'eut point d'enfans. Cependant le Vexin ne fut rendu qu'en 1193.

LOUIS XIV, en 1710, joignit la Seigneurie de la ville de *Gisors*, avec celles des *Andelys* & de *Vernon*, & les mit sous le titre de *Vicomté*, avec le Duché d'Alençon, pour former l'apanage de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry.

Au mois d'Octobre 1718, *Louis-Charles-Auguste Fouquet*, Marquis de *Belle-Isle*, Maréchal de France, ayant cédé au Roi *Belle-Isle*, reçut en échange le Comté de *Gisors*, les *Vicomtés* de *Vernon*, des *Andelys* & de *Lyons*, avec le Marquisat de *Bizy*, près de *Vernon*. Ce Comté fut érigé, en sa faveur, en *Duché*, par Lettres registrées le 19 Juillet 1742, & en *Pairie* le 9 Juin 1748. Il est mort à Versailles le 26 Janvier 1761, étant Ministre de la Guerre. Voyez FOUQUET. Le Duché de *Gisors*, & quelques autres Terres, ont été échangés par le Roi le 8 Mars 1762, pour la Principauté de *Dombes*, que lui a cédé LOUIS-CHARLES DE BOURBON, Comte d'Eu, second fils du feu Comte du Maine.

GIUDICE, Famille ancienne & illustre, originaire de Gènes, établie à Naples dans le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, & inscrite au nombre des Familles nobles du Siège de Capoue. Elle étoit en considération à Gènes dès le XII<sup>e</sup> siècle, & a toujours rempli les premières charges dans les différentes révolutions de cet Etat. Imhoff, dans ses *Vingt Familles illustres d'Italie*, en fait remonter la Généalogie au XI<sup>e</sup> siècle. Cette Famille a donné deux Cardinaux à l'Eglise.

PAUL GIUDICE vivoit en 1451. Il eut pour petit-fils:

PAUL, Ancien de la ville de Gènes en 1522, qui eut:

NICOLAS GIUDICE, lequel passa à Naples. Il revint à Gènes, où il fut élu Sénateur en 1565. Il eut de *Marie de Montenegro*, sœur

du Marquis de *Marigliano*, entr'autres enfans:

MARC-ANTOINE GIUDICE, Marquis de *Voghera*, &c., Maître des Postes du Royaume de Naples, où il naquit en 1557. Il eut pour fils:

NICOLAS GIUDICE, né en 1587, qui lui succéda dans la même Charge. Il fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en 1618, obtint, en 1631, l'érection de sa Terre de *Cellamare*, en titre de *Principauté*; fut fait, l'année suivante, Conseiller d'Etat du Royaume de Naples, & créé, en 1651, Duc de *Giovenazzo*, ayant acquis ce fief situé dans le territoire de Bari, auquel il joignit, depuis, Terlizzi & le Château de Curagnone. Il mourut en 1672, dans la 85<sup>e</sup> année de son âge, laissant entr'autres enfans:

DOMINIQUE, qui suit;

Et FRANÇOIS, Cardinal, Archevêque de Montréal, Evêque d'Ollie & de Velletri, qui est mort Doyen du Sacré-Collège le 10 Octobre 1725.

DOMINIQUE GIUDICE, Duc de *Giovenazzo*, Prince de *Cellamare*, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, né en 1537, fit les fonctions d'Ambassadeur ordinaire du Roi, CHARLES II, en France, depuis 1679, jusqu'au 12 Mai 1680. PHILIPPE V le fit son Conseiller d'Etat au mois de Juin 1706, & il prit séance en cette qualité au Conseil le 9 Octobre suivant. Il fut aussi déclaré Grand d'Espagne de la seconde classe, en considération de ses services, & de ceux du Cardinal son frère, le 5 Avril 1709. Il demeura inviolablement attaché au parti de ce Prince, qu'il voulut suivre, nonobstant son grand âge, lorsque les Alliés entrèrent dans la Castille, & mourut à Madrid le 25 Avril 1718, âgé de 81 ans. Il eut entr'autres enfans:

ANTOINE, qui suit;

Et NICOLAS, qui fut fait Cardinal par le Pape BENOIT XIII, le 11 Juin 1725, & est mort à Rome le 30 Janvier 1743, âgé de 52 ans.

ANTOINE GIUDICE, son aîné, Duc de *Giovenazzo*, Prince de *Cellamare*, Seigneur de Terlizzi, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Commandeur de *Guadalerza* & d'*Avellino*, & en dernier lieu de *Carabaca* dans le même Ordre, naquit en 1657. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Catholique, Grand-Ecuyer de la Reine d'Espagne, en Janvier 1715, nommé Ambassadeur extraordi-

naire à la Cour de France, au mois de Février suivant, jusqu'au 9 Décembre 1718, fait Gouverneur & Capitaine-Général des frontières de la Vieille-Castille en 1719, Grand d'Espagne le 25 Août 1720, & nommé, le 1<sup>er</sup> Janvier 1728, par le Roi de France, pour être Chevalier de ses Ordres. Il reçut la Croix & le Cordon du Saint-Esprit dans l'Eglise Métropolitaine de Séville, par les mains du Roi Catholique, le 25 Avril 1729, ayant été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le jour précédent. Ce Seigneur est mort à Séville, le 16 Mai 1733. Il avoit épousé, en 1694, *Anne-Camille Borghèse*, veuve de *François-Marie*, Duc & Prince de la *Mirandole*, & de Concorde, mort le 19 Avril 1689, & fille de *Jean-Baptiste Borghèse*, Prince de Sulmonne & de Rosiano, Duc de Palumbara, Grand d'Espagne & Chevalier de la Toison-d'Or, & d'*Eléonore Boncompagni*, des Ducs de *Sora*. Elle mourut de la petite-vérole à Rome, le 24 Septembre 1715, âgée de 54 ans, étant née le 29 Septembre 1661. De ce mariage font issus :

ANGE, né en 1694, mort en bas âge ;

ET CONSTANCE-ÉLÉONORE, née le 4 Avril 1697, mariée, le 24 Juin 1722, avec *François Caraccioli*, son cousin issu de germain, fils de *Ferdinand*, Prince de Villa-Sancta, dont elle n'a eu qu'un enfant mâle, mort au berceau. (Voy. Moréri.)

Les armes : *tiercé en bande ; d'azur, d'argent & de gueules.*

GIVERLAY, Seigneur de la Chappe & de Champdolent, en Auxerrois : Famille ancienne, qui porte : *fascé d'or & d'azur de 6 pièces.*

GIVERVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa Noblesse le 24 Août 1667, qui porte : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent & accompagnée de 4 molettes de sable.* C'est ainsi que les portoit MARC-AURÉLÉ DE GIVERVILLE DE SAINT-MAELOU, reçu Chevalier de Malte le 19 Mars 1657.

GIVÈS, Famille de l'Orléanois, qui a formé plusieurs branches.

On trouve HENRI DE GIVÈS, Bailli de Chartres en 1335, & Conseiller aux Requêtes, suivant des Lettres du Roi PHILIPPE DE VALENTIS, datées de l'an 1342 ; GEOFFROY DE GIVÈS, élu, de par le Roi, à Châteaudun, à Bonneval

& à Vendôme, sur le fait des Aides ordonnées pour la guerre en 1392, 1396, 1397 & 1399 ; & un autre GEOFFROY DE GIVÈS, Ecuyer, Sieur de la Chaîse, qui reçut en cette qualité deux hommages le 21 Juin 1493.

NICOLAS DE GIVÈS, un des descendants, fut Avocat, puis Conseiller-Magistrat au Bailliage & Siège Présidial d'Orléans. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1557, *Jeanne Vaillant* ; & 2<sup>o</sup> *Elisabeth Fleureau*. Du premier lit vint :

JACQUES, qui fut.

Et du second lit il eut :

ANTOINE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JACQUES DE GIVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Coudray, de Chameulles & de Villeferveux, fut déchargé du droit de franc-fief, par jugement des Commissaires du Conseil, du 4 Avril 1641, sur des titres qu'il produisit pour justifier sa qualité d'Ecuyer. Il eut pour fils :

JACQUES DE GIVÈS, 2<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chameulles, du Larry, &c., Conseiller-Avocat du Roi au Bailliage & Siège Présidial d'Orléans, fut maintenu dans la qualité de noble & d'Ecuyer, par Arrêt du 12 Janvier 1668. De son mariage, accordé en 1633, avec *Marguerite de Bourdeaux*, sont issus entr'autres enfans :

JACQUES, qui fut ;

N... DE GIVÈS, Député à l'Assemblée du Clergé pour la Province du Languedoc ;

Et NICOLAS, qui fut père de

ANNE, mariée en secondes noces, en 1634, avec *Antoine d'Agueffeu*, Premier Président au Parlement de Bordeaux. C'est de ce mariage qu'est issu *Henri d'Agueffeu*, père d'*Henri-François*, Chancelier de France.

JACQUES DE GIVÈS, 3<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Belneuf, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil de 1668. Il épousa, en 1663, *Marie Colombeau*, dont :

JACQUES DE GIVÈS, 4<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Belneuf, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort en 1708, laissant, de *Madeleine Bonvalet*, sa femme,

JACQUES DE GIVÈS, 5<sup>e</sup> du nom, Capitaine d'Infanterie, qui épousa, le 29 Octobre 1732, *Marie-Louise Galles*, fille de *Claude*, Commissaire Ordonnateur de la Marine au département de Nantes. Il en a eu :

JACQUES-CLAUDE DE GIVÈS, né le 5 Août 1733.

## BRANCHE

des Seigneurs des BOIS-BESNARDS.

Cette branche a commencé à ANTOINE DE GIVÈS, Ecuyer, Seigneur de Villardu, fils de NICOLAS DE GIVÈS & d'Elisabeth Fleureau, sa seconde femme, & a fini à DENIS DE GIVÈS, son arrière-petit-fils, Seigneur des Bois-Besnards, qui épousa, en 1715, Anne-Andrée de Loubes, dont il n'a eu que trois filles :

ANNE-FRANÇOISE-MARGUERITE, qui naquit en 1716, & fut mariée, en 1734, avec Henri-Barthélemy-Marie du Mouchet, Seigneur de la Mouchetière, de Saint-Armand, &c. ; Et les autres, Religieuses dans le Monastère de l'Étroite-Obéissance de Courville, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Chartres.

## BRANCHE

des Seigneurs de CREUZY.

PIERRE DE GIVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Sieur de Fontenay & de Creuzy, naquit le 25 Mars 1676. Il étoit troisième fils de DENIS DE GIVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, & de Catherine Musnier, sa seconde femme ; fut fait Colonel d'un Régiment de Milice dans l'Isle de la Grenade, par Brevet du 7 Janvier 1708, & avoit épousé, en 1702, Marguerite Mollard, dont :

PIERRE DE GIVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Creuzy, Seigneur de la Fauconnière, de Montguignard & de Fresnoy-les-Chaumes, né en 1704. Il épousa, le 10 Octobre 1728, Marie-Anne Turtin, fille de Jacques Turtin-de-Lesseville, & d'Anne-Agnès Cahouët. De ce mariage sont issus :

1. PIERRE, Ecuyer, né le 5 Septembre 1739 ;
2. PIERRE-CÉSAR, Ecuyer, né le 14 Juin 1741 ;
3. MARIE-CATHERINE, née le 8 Octobre 1731 ;
4. MARIE-ANNE-ROSE, née le 29 Décembre 1732 ;
5. FRANÇOISE-JULIE, née le 3 Avril 1735 ;
6. THÉRÈSE-FRANÇOISE, née le 23 Juillet 1736 ;
7. ET MARIE-MADELEINE, née le 22 Juillet 1738. (*Armorial génér. de France, reg. 11, part. 1.*)

Les armes : d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 annelets de gueules.

\* GIVRY, Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Décembre 1663, enregistrées au Parlement le 27 Juin 1664, & en la Chambre des Comptes le 31 Mai 1669, en faveur de Louis du Bois, Seigneur de Fontaine-Morant & du Pleffis, Grand-Bailli de Touraine, Lieutenant-Général des

Armées du Roi, fils de Pierre du Bois, Seigneur de Fontaine-Morant, & de Françoise Olivier de Lewille. Voyez BOIS DE GIVRY (DE).

GLANDEVÈS. On trouve (dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom 1, p. 492), dans les Chartes de l'Eglise d'Apt, qu'il y avoit en Provence des Comtes de GLANDEVÈS dans les X<sup>e</sup> & XI<sup>e</sup> siècles. L'Abbé Robert, ajoute-t-il, prétend que cette Maison en est originaire ; il se trompe. Le nom de FÉRAUD, qu'il veut qu'elle ait pris par le mariage de la dernière héritière de la Famille de FÉRAUD, est son nom patronymique, & l'Auteur cité ci-dessus, d'après lequel nous allons en donner la Généalogie, a trouvé qu'elle ne porte celui de GLANDEVÈS, que depuis le mariage d'ANSELME, qui suit.

I. ANSELME FÉRAUD, Seigneur de Thorame, se maria, environ l'an 1235, avec l'héritière des Seigneurs de GLANDEVÈS, du nom de BALB. Il en eut :

II. GUILLAUME FÉRAUD-DE-GLANDEVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Glandevès, Thorame, Entrevaux, Villeveille, Montblanc, & plusieurs autres Terres situées dans les montagnes de cette Province. Il acquit celle de Châteauneuf-le-Charbonnier l'an 1282, pour le prix de 6000 sols provençaux, & épousa, en 1265, Béatrix de Marseille, Dame de Cuers, de laquelle vinrent :

1. DONIFACE, Seigneur de GLANDEVÈS, lequel n'eut point de postérité de son épouse, N<sup>e</sup> de Cannes. Il fit un codicille le 6 Août 1320 (*Hoflager, Notaire*) ;
2. ISNARD, qui suit ;
3. ANSELME, Evêque d'Apt ;
4. ELZÉAR, Evêque de Toulon ;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Châteauneuf ;
6. ET CATHERINE, mariée, sans enfants, à Richard de Gambatesa, Seigneur, Baron de Fauzon.

III. ISNARD DE GLANDEVÈS-DE-FÉRAUD, dit le vieux, fut Seigneur de Cuers, Glandevès, Pourrières & Thorame, Terres dont il fit hommage à noble Raymond d'Agoult-Sault, Grand-Sénéchal de Provence l'an 1350. Il testa l'an 1340, & avoit épousé, par contrat de l'an 1372, Emenjarde d'Agoult, Dame de Pourrières, fille d'Isnard d'Agoult-d'Entrevennes, Baron d'Ollières, dont il eut :

GUILLAUME, qui suit ;  
Et neuf filles.

IV. GUILLAUME FÉRAUD-DE-GLANDEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Glandevès & de Cuers, mourut avant son père, ayant fait son testament le 4 Novembre 1359, en faveur de ses enfans. Il fit alliance avec *Louise de Villeneuve*, fille d'*Arnaud*, Baron des Arcs, & de *Bourguette de Sabran*, dont vinrent :

1. ISNARD, qui suit ;
2. LOUIS, tige de la branche des Barons de *Faucon* & de *la Garde*, dont les branches sont éteintes ;
3. GUILLAUME, mort sans enfans ;
4. Et BÉATRIX, légataire de son père, mariée à *Bertrand des Balbs de Vintimille*, des Comtes de Marseille, Baron d'Ollioules.

V. ISNARD DE GLANDEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Cuers, de Thorame & de Pourrières, fut Lieutenant-Général en Provence. Marie de Blois lui donna le commandement des principaux lieux de la Montagne, contre le Rebelle Turenne (Beaufort Rosières), par Lettres du 6 Juillet 1391. Il rendit des services considérables aux Comtes de Provence, auxquels il prêta hommage pour les Terres en 1399, &c., mourut en 1409, & fut enterré dans l'Eglise des Frères-Prêcheurs d'Aix, avec une pieuse magnificence ; l'Evêque de Grasse y fit l'Office. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Alix de la Voulte*, des Seigneurs de *Saint-Montant* en Languedoc ; 2<sup>o</sup> *Ifoarde de Roquefeuil*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 3<sup>o</sup> *Béatrix des Balbs*, Dame de *Saint-Laurent*. Du premier lit naquirent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. BERMOND, dont la branche est éteinte. Et du troisième lit vinrent :
3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Montblanc* & du *Caftelet*, rapportée ci-après ;
4. ANTOINE, tige de celle des Seigneurs de *Cuges*, mentionnée ensuite ;
5. Et LOUISE.

VI. GUILLAUME DE GLANDEVÈS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cuers, Pourrières & *Saint-Montant*, épousa, en 1379, *Briande de Trian*, fille de *Louis*, Vicomte de *Tallard*, & de *Mabille d'Agoult-Sault*, de laquelle il eut :

1. LOUIS, marié, sans enfans, avec *N... Grimaldi* ;
2. ISNARD, dont les fils moururent sans postérité ;
3. VICTOR, qui suit ;
4. Et RAYMOND, tige de la branche des Barons de *Gréoulx*, dont il sera parlé ci-après.

VII. VICTOR DE GLANDEVÈS, Seigneur de Pourrières, fit alliance, l'an 1430, avec *Delphine de Simiane*, fille de *Bertrand*, Baron de *Cazeneuve*, & de noble *Marguerite de Pontevès-Carcès*. De ce mariage fortit :

VIII. JEAN DE GLANDEVÈS, Seigneur de Pourrières, marié, vers l'an 1470, à *Madeleine de Puget*, Dame du Puget-lès-Toulon, & de Colobrières, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et ANTOINE, lequel, de *Barthélemie de Forbin-Soliers*, son épouse, eut :

ANTOINE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de sa Chambre, mort sans enfans.

IX. GUILLAUME DE GLANDEVÈS, IV<sup>e</sup> du nom, eut pour ses droits les Terres de Cuers & du Puget. De sa femme, dont on ignore le nom, vint :

X. PIERRE-ISNARD DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuers, & en partie du Canet, qui épousa, en 1544, *Jeanne de Villeneuve*. Il testa en 1552, & eut pour fils :

XI. ANNIBAL DE GLANDEVÈS, qui épousa, le 25 Septembre 1572, *Lucrèce de Forbin-Janson*, de laquelle vinrent :

1. VICTOR-ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche des Seigneurs du *Canet*, rapportée ci-après.

XII. VICTOR-ANTOINE DE GLANDEVÈS hérita du Comte de *Pourrières*, son oncle, & épousa, en 1600, *Lucrèce de Garde-de-Vins*, fille d'*Hubert de Garde*, Seigneur de Vins, Général de la Ligue en Provence, & d'illustre Dame *Marguerite d'Agoult-Montauban-Sault*. De ce mariage naquit :

XIII. JEAN-ANTOINE DE GLANDEVÈS, Comte de Pourrières, marié avec *Jeanne Grimaldi*, de Grasse, dont il eut :

GASPARD, qui suit ;  
Six autres fils, reçus Chevaliers de Malte ;  
Et CATHERINE, alliée, en 1659, à *François de Guiran*, Seigneur de la Brillanne, Conseiller en la Cour des Comptes.

XIV. GASPARD DE GLANDEVÈS, Comte de Pourrières, épousa, en 1653, *Anne de Villeneuve*, fille aînée de *Jean*, Marquis de Trans, & de Dame *Marie de Barras-de-Mirabeau*. Il en eut :

XV. FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Comte de Pourrières, Seigneur de Colobrières & du Puget, qui s'allia avec *Marie-Anne de Roux*, fille d'*Alexandre de Roux-de-la-Ric*, Sei-

gneur de Gaubert & autres lieux, Conseiller au Parlement de Provence, mort premier Président du Parlement de Pau, & de *Marié-Anne de Piolenc*. De ce mariage il n'a eu qu'une fille, nommée

ROSSOLINE, Comtesse de Pourrières, alliée, sans enfans, à N... Marquis de Villeneuve, fille de *Louis-Sauveur de Villeneuve*, Baron de Forcalqueiret, Conseiller d'Etat & Ambassadeur pour Sa Majesté à Constantinople.

#### BRANCHE

des Seigneurs du CANET.

XII. JEAN-BAPTISTE DE GLANDEVÈS, second fils d'ANNIAL, & de *Lucrèce de Forbin-Janson*, lut Seigneur du Canet & de Beaudument. Il épousa, le 9 Février 1605, *Marguerite d'Albert-Régusse*, veuve du Seigneur du Luc, dont il eut :

XIII. JEAN DE GLANDEVÈS, qui s'allia, le 9 Mai 1653, avec *Marguerite de Pontevès-Bargème*, de laquelle vinrent :

1. N..., qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, mariée, en 1687, à N... de *Monier*, Seigneur des Sausses, fils d'*Auguste*, & d'*Aimare de Villeneuve-Tourrettes*.

XIV. N... DE GLANDEVÈS, Seigneur du Canet, à laïssé, de N... DE GLANDEVÈS-POURRIÈRES, son épouse,

XV. N... DE GLANDEVÈS, Seigneur du Canet, qui n'étoit pas marié en 1757.

#### BRANCHE

des Barons de GRÉOULX.

VII. RAYMOND DE GLANDEVÈS, quatrième fils de *Guillaume*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cuers, & de *Briande de Trian-Tallard*, eut la Baronnie de Gréoulx pour ses droits, avec les Terres de Rouffet & de Saint-Martin. Il épousa *Jeanne de la Croix-de-Lubières*, de laquelle il eut :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. JACQUES, Prévôt de Digne ;
3. Et TRIANDE, mariée, l'an 1461, à *Pierre d'Oraison*, Seigneur de Venterol.

VIII. HONORÉ DE GLANDEVÈS, Baron de Gréoulx, Seigneur de Rouffet & de Saint-Montant, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. HÉLION & MARC, qui firent les branches des Seigneurs de *Gréoulx*, de *Reilhanelle*, du *Bignose*, de *Puimichel*, de *Mi-*

*rabeau* & de *Clemenfane*, toutes éteintes ;

3. LOUISE, mariée à *Claude de Demandols* ;
4. Et CLAIRE, alliée à *Antoine de Villemus*, Seigneur dudit lieu.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTBLANC & du CASTELET.

VI. PIERRE DE GLANDEVÈS, fils aîné d'ISNARD, II<sup>e</sup> du nom, & de *Béatrix des Balbs*, Dame de Saint-Laurent, fa troisième femme, hérita des Terres de Glandevès, de Montblanc, du Castelet, &c., par testament du 11 Février 1406. Il épousa *Marguerite d'Oraison*, fille de *Baudet, Seigneur d'Oraison*, & de noble *Belleste de Venterol*. De ce mariage naquit :

VII. BAUDET DE GLANDEVÈS, Seigneur de Glandevès. Montblanc, & de plusieurs autres Terres, dont il prêta hommage le 16 Octobre 1480, se maria avec *Jeanne de Blacas*, dont :

VIII. JACQUES DE GLANDEVÈS, Baron dudit lieu, & de plusieurs autres Terres, pour lesquelles il prêta hommage le 4 Février 1505. Il épousa *Anne de Forbin-Soliers*, & fit deux testamens, l'un le 15 Avril 1542, reçu par *Prats*, Notaire d'Entrevaux, en faveur de *Balthazar*, son fils aîné, dont la branche est éteinte ; & le second le 2 Juin 1547, en faveur de *Gaspard*, qui suit.

IX. GASPARD DE GLANDEVÈS, Seigneur du Castelet, Saint-Castien, &c., dont il fit hommage au Roi le 19 Mars 1547, eut de sa femme, qu'on ne connoit point :

HONORÉ, qui suit ;

Et HONORADE, mariée à *Honoré de Clari-de-Pontevès*, Seigneur d'Ubraye.

X. HONORÉ DE GLANDEVÈS, Seigneur du Castelet, s'allia, le 25 Décembre 1584, avec *Cafandre de Castellane-Tournon*, dont :

XI. HORACE DE GLANDEVÈS, Seigneur du Castelet, Saint-Castien, &c., qui épousa, le 11 Décembre 1612, *Renée de Castellane*, & testa le 14 Mai 1644, en faveur de

XII. HONORÉ DE GLANDEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, qui s'allia, par contrat du 18 Février 1648, à *Françoise de Villeneuve*, fille de *Scipion*, Baron de Vence, de laquelle il laissa :

JEAN, qui suit ;

Plusieurs Chevaliers de Malte ;

Et MARGUERITE, mariée, en 1678, avec noble *Pierre-André de Ramondis*, Seigneur d'Alons.

XIII. JEAN DE GLANDEVÈS, Seigneur du Castelet, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1702, épousa N... de Flotte d'A-gout-de-Saint-Auban, dont sont issus :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. & 3. PIERRE - ANDRÉ & FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte aux années 1702 & 1712 ;
4. Et une fille, mariée avec le Sieur de Raphaëlis de Broves, à Draguignan,

XIV. HONORÉ DE GLANDEVÈS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Castelet & Saint-Cassien, s'est marié avec la fille aînée de *Raymond Bruny*, Marquis d'Entrecasteaux & de Villeneuve, de laquelle il a plusieurs enfans, entr'autres :

JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733.

BRANCHE  
des Seigneurs de CUGES.

VI. ANTOINE DE GLANDEVÈS, second fils d'IS-NARD, dit le *Grand*, & de *Béatrix des Balbs*, Dame de Saint-Laurent, sa troisième femme, fut héritier de sa mère par testament du 17 Janvier 1448. Il épousa *Briande d'Esparron*, des Seigneurs de Demandols, laquelle, après le décès de son mari, fut déclarée tutrice de ses deux fils, savoir :

PIERRE-ELZÉAR, qui suit ;  
Et RAYMOND, Chevalier de Rhodes & Bailli de Manosque.

VII. PIERRE-ELZÉAR DE GLANDEVÈS s'allia, en 1480, avec *Nicole de Guiramand-Lagranmuse*, & testa en 1495, en faveur de son fils, qui suit :

VIII. ANTOINE DE GLANDEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, qui testa l'an 1528, laissa de son mariage avec noble *Marguerite Villemur* :

ANTOINE, qui suit ;  
Et LOUISE, qui a épousé *Thomas de Gérente*, Seigneur de Scéas, &c., dont postérité. Voy. GÉRENTE.

IX. ANTOINE DE GLANDEVÈS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cuges, épousa, en 1537, noble *Jeanne Doria*, de la ville de Marseille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, alliée, l'an 1564, à *Jean de Riquetti*, Seigneur de Mirabeau.

X. ANTOINE DE GLANDEVÈS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cuges, s'allia, en 1571, à *Diane de Forbin-Janson*, de laquelle vinrent :

1. THÉOCRÈNE, qui suit ;

2. TOUSSAINT, Evêque de Sisteron ;
3. GASPARD, tige des Seigneurs de *Rouffet*, dont la branche finit en la personne de MARIE DE GLANDEVÈS, femme de *Jean de Treffemanes*, Seigneur de Chasteuil, Conseiller au Parlement ;
4. JEAN-LOUIS-ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Niozelles*, rapportée ci-après ;  
Et plusieurs Chevaliers de Malte.

XI. THÉOCRÈNE DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, épousa, par contrat du 31 Mai 1597, *Françoise d'Hoftager*, de la ville de Marseille, & testa le 26 Décembre 1643, en faveur de

XII. FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, qui eut de Dame *Marquise de Paulo de Cérénimo*, qu'il avoit épousé en 1629 :

XIII. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, marié avec *Diane de Graffe-Cabris*, dont :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ANNE DE GLANDEVÈS, mariée, en 1680, à noble *Louis des Martins*, Seigneur de Puylobier.

XIV. JOSEPH-FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, élu premier Consul d'Aix en 1705, épousa *Marguerite d'Albertas Gémenos*, de laquelle sont issus :

1. N... DE GLANDEVÈS, Marquis de Cuges, non marié en 1757 ;
2. Et MARIE-GABRIELLE, veuve de *Jean-Charles de Gaultier de Girenton*, Marquis de Châteauneuf-le-Rouge, Seigneur de Rouffet, Maréchal-de-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Voyez GAULTIER DE GIRENTON.

BRANCHE  
des Seigneurs de NIOZELLES.

XI. JEAN-LOUIS-ANTOINE DE GLANDEVÈS, quatrième fils d'ANTOINE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cuges, & de *Diane de Forbin-Janson*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, élu premier Consul de Marseille aux années 1623, 1648 & 1649, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. GASPARD-ANTOINE, qui suit ;
2. Et DIANE, mariée, l'an 1634, à noble *Balthazar de Gratian*, Trésorier - Général de France.

XII. GASPARD-ANTOINE DE GLANDEVÈS, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, épousa Dame *Michelle de Félix*, dont :

XIII. FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de



Niozelles, Mirabeau & Pierrereu, qui, de Dame *Diane de Blacaz d'Aulps*, laïlla :

1. GASPARD, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS & CHARLES, reçus Chevaliers de Malteaux années 1683 & 1706.

XIV. GASPARD DE GLANDEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Niozelles, a eu de son mariage avec noble *Anne d'Arcussia*, des Vicomtes d'Esparron :

1. N... DE GLANDEVÈS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1731, mort pendant les dernières guerres de Flandre ;
3. Et MARIE-BLANCHE, épouse de *Jean-François de Broglio*, Doyen de la Cour des Comptes de Provence.

XV. N... DE GLANDEVÈS, Seigneur de Niozelles, a épousé noble *N... d'Amat*, sœur du Marquis de *Vaulx*, & de l'Evêque de Senès, & fille de *Louis-Balthazar d'Amat*, Marquis de *Vaulx* & du Poët, & de *Louise-Elisabeth Tiremaut*, de la ville de Paris. De ce mariage il a des enfans.

La Maison de FÉRAUD de GLANDEVÈS, une des plus anciennes & des plus illustres de Provence, a produit encore diverses branches qui n'ont pas été moins distinguées que celles dont nous avons donné la filiation.

Les armes: *fascé d'or & de gueules de 6 pièces*.

GLANNES. CHARLES-GABRIEL DE GLANNES a obtenu, par Lettres du mois de Juin 1746, enregistrées à Besançon & à Dôle, l'érection de la Seigneurie de *Villers-Farlay*, au Comté de Bourgogne, en *Baronie*, pour lui & ses descendans, avec pouvoir d'ajouter au nom GLANNES, la particule DE, que la Princesse MARGUERITE avoit accordée à HUGUES GLANNES, son huitième aïeul.

GLAPION, en Normandie: Famille de laquelle étoit

MADAME DE GLAPION, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de FRANÇOIS DE GLAPION, qui, conjointement avec GUILLAUME DE GLAPION, son frère, fut confirmé dans la possession de la noblesse, par Arrêt du 25 Mai 1508.

Les armes: *d'azur, à 3 fascées d'or, à la bordure de gueules*.

GLAS (ou): *d'azur, au château d'argent,*

*Tomé IX.*

*sommé de 3 tours du même, maçonné de sable, chargé d'un écusson d'argent; au cœur de gueules, couronné d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

GLATIGNY, en Normandie: Famille, qui se trouve mentionnée dans *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, & porte: *d'or, au gradin de 4 marches d'azur*.

GLATIGNY, autre Famille de la même Province, Election de Valognes, Ecuyer, Seigneur de Villolon, qui a pour armes: *d'azur, au dédale d'argent*.

GLATIGNY, Famille, qui est établie à Lyon.

GABRIEL DE GLATIGNY, Avocat-Général en la Cour des Monnoies, Sénéchauffe & Siège Présidial de cette Ville, où il naquit le 10 Octobre 1690, fils de GABRIEL DE GLATIGNY, aussi Avocat-Général en la même Cour, fut reçu en 1693, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon. Il est auteur de plusieurs savantes dissertations, & est mort à Lyon le 24 Mai 1755, âge de 65 ans. Il a laissé trois enfans :

1. GABRIEL, reçu Conseiller au Parlement en 1745 ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie ;
3. Et MARIE-ANNE.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses de même: au chef aussi de gueules*.

\* GLÉON ou GLEU DE DURBAN, Maison connue dès les IX<sup>e</sup> & X<sup>e</sup> siècles, par des Chartres qui existent dans différentes Archives de la Province du Languedoc. La Généalogie de cette Maison, établie dans la Vicomté de Narbonne, a été faite & dressée au Château de Durban en 1714, sur les titres originaux, par le P. Ange, Augustin Déchauffé. La Maison de GLEU, dit-il, comme il est écrit dans les anciens titres, & que l'on a depuis écrit en François GLEON, est très-ancienne dans la Vicomté de Narbonne. Elle a porté premièrement le nom de *Trelles* ou *Treilhes*, qu'elle avoit pris de la Terre de Treilhes, au Diocèse de Narbonne, sur la frontière du Roussillon. Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, le Vicomte de Narbonne leur fit donation du Château de *Gleu* ou *Gléon*, dans

le même Diocèse, & leurs descendants prirent tantôt le nom de *Trelles*, tantôt celui de *Gléon*, jusques vers l'an 1371, qu'ils quittèrent entièrement le furnom de *Trelles*, pour prendre celui de GLÉON de DURBAN.

Le Château & la Terre de *Durban*, situés sur la droite de la petite rivière de Berre, dans les basses Corbières, au Diocèse de Narbonne, sont entrés dans la Maison de *Trelles-Gléon*, en 1339. Ceux-ci s'y établirent, & furent obligés de joindre à leur nom celui de *Durban*, & d'écarteler l'écusson de leurs armes, favoir : aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent, qui est de GLEU ; aux 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or, qui est de DURBAN, ce que leurs descendants ont toujours conservé. Enfin ces Seigneurs n'ont plus porté le nom de GLEU ou GLÉON que dans les actes publics, & se font contentés de celui de DURBAN, cette Terre ayant été érigée en *Baronnie*, par le Roi LOUIS XIV, en 1654.

I. PIERRE-RAYMOND, Seigneur de TRELLES, est le premier de cette Maison qui soit connu par titres. Le nom de son père est ignoré ; mais sa mère se nommoit *Hermisfende*, ainsi qu'il est porté dans un acte, par lequel ledit PIERRE-RAYMOND reconnut tenir le Château de Trelles en fief d'Aimery, Vicomte de Narbonne, fils de la Comtesse Mathilde, & mari d'Ermengarde. Cet acte doit être du XII<sup>e</sup> siècle, puisque ladite Ermengarde, fille aînée du Vicomte Aimery, IV<sup>e</sup> du nom, succéda à son père 1134, & qu'elle vivoit encore en 1167. On ne fait point le nom de la femme de ce Seigneur de TRELLES ; mais il eut pour enfans :

1. OLIVIER, Seigneur de TRELLES, qui suit ;
  2. RAYMOND, aussi Seigneur de TRELLES, mentionné au contrat de mariage de sa sœur ESCARRONIE ;
  3. SAURIMONDE, mentionnée au même contrat, comme femme de *Bernard de Durfort* ;
  4. Et ESCARRONIE, mariée, par ses frères, à *Bernard de Balbonne*, Seigneur de la Roque, de Fa & de Motemet, & à laquelle ils donnèrent 1000 sols tournois, à prendre sur les biens qu'ils avoient eus de leur sœur SAURIMONDE, fils au bourg de Vieille-Vigne[a].
11. OLIVIER, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de

[a] Ce contrat de mariage est du Jeudi 7 des Calendes d'Octobre 11.... (on n'a pu déchiffrer le reste), régnant alors LOUIS, Roi de France. Ce ne peut être que le Roi LOUIS VII, & sous son règne le 25 Septembre n'est échu un Jeudi qu'en

TRELLES, mentionné au contrat de mariage de la sœur ESCARRONIE, a été père de

III. AMALRIC, Seigneur de TRELLES, qui épousa *Guillemette de Fraisse*, sœur de *Raymond-Arnaud de Fraisse*, ainsi qu'il se prouve par un acte du 5 des Nones de Mai (c'est-à-dire le 3 de ce mois) 1221, dans lequel *Pierre de Fraisse*, fils dudit *Raymond-Arnaud*, qualifie de son cousin germain, OLIVIER DE TRELLES, fils, dit-il, d'AMALRIC DE TRELLES, & de *Guillemette de Fraisse*, sœur de son père. Il eut pour enfans :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et RAYMOND-SEIGUIER DE TRELLES.

IV. OLIVIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de TRELLES, reçut d'Aimery, Vicomte de Narbonne, qui le qualifioit son *Chevalier*, la Terre de *Gleu*, en fief perpétuel, par acte du 3 des Calendes, du mois d'Octobre (24 Septembre) 1220, & le 5 des Nones de Mai de l'année suivante ; *Pierre de Fraisse*, son cousin, lui fit cession du droit d'Alberge, qu'il avoit audit lieu de *Gleu*, le 2 des Calendes de Mai (30 Avril) 1223. Le même Aimery, Vicomte de Narbonne, fit donation à OLIVIER, Seigneur de TRELLES, de toute la Roche d'Espredel, sise au territoire de *Gleu*, avec faculté d'y faire bâtir un Château, & d'y élever des fortifications. L'année suivante, au 8 des Calendes du mois d'Août (25 Juillet), Olivier & Bernard de Termes, frères, firent présent audit OLIVIER DE TRELLES, & à son fils RAYMOND-SEIGUIER & leurs descendants, de tout ce qu'ils avoient & possédoient es-lieux de Maisons & de la Valette, sur les habitans de ces lieux. Enfin Aimery, Vicomte de Narbonne, confirma au même OLIVIER DE TRELLES, tout ce que lui & ses prédécesseurs tenoient & avoient toujours tenu au Château de Trelles, dont celui-ci lui fit hommage aux Ides du mois (13) d'Août 1232. Dans l'acte, il y est fait mention de l'hommage qui avoit été fait (sans marquer l'année), des mêmes lieu & Château de Trelles, par PIERRE-RAYMOND, fils d'*Hermisfende*, au Vicomte Aimery, époux d'Ermengarde, & fils de la Comtesse Mathilde. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. Et SEIGUIER ; tous deux vivant en 1255.

1141, 1145, 1152, 1158, 1164, 1165 & 1175. Parmi les témoins de cet acte, l'on y trouve les noms de Raymond-Seigneur de Perrelos, & de PIERRE-RAYMOND DE TRELLES.

V. RAYMOND, Seigneur DE TRELLES, est nommé, avec son frère, dans un acte du 7 des Ides (7) de Juin 1255, par lequel Aimery, Vicomte de Narbonne, leur accorda le droit de Justice dans toutes les Terres, Lieux & Châteaux qu'ils possédoient dans sa Vicomté. Il fut père de

VI. GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur DE TRELLES, de *Glen* ou *Gléon*, de la Roche d'Espradel & autres lieux. Il fut le premier qui se servit indistinctement des surnoms de TRELLES & de GLÉON. Il épousa *Raymonde de Sainte-Valerie*, veuve de *Pierre de Poilevis*, Damoiseau, & ils vivoient ensemble le 3 des Calendes de Mars (27 Février) 1312, suivant un acte de ce jour. Il eut pour fils unique :

VII. OLIVIER, III<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur DE TRELLES, de Gléon, &c., qui passoit 14 ans, lorsqu'il fut émancipé par son père, le 4 des Ides (10) de Février 1311, & il venoit d'épouser, par contrat du 4 des Nones (2) des mêmes mois & an, *Jeanne de Holme* (de *Hulmo*), fille de *Bernard de Holme* ou d'*Homs*. Ce contrat de mariage fut passé en présence de Gilles, Archevêque de Narbonne, dont le surnom étoit Aiscelin. Il vivoit en 1337, & sa femme fit son testament le 17 Février 1344, en faveur de son fils, qui suit.

VIII. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur DE TRELLES, de Gléon, &c., fut marié, par les père & mère, en 1333, à *Guillemette de Durban*, fille unique & héritière de *Guillaume de Durban* (a), & de noble Dame *Véziade*, son épouse. *Pierre-Arnaud de Durban*, Co-Seigneur & Châtelain du Château de Durban & du Château de Jonquières de Preignan, reconnu, par acte du 7 Décembre 1337, conjointement avec son frère, *François de Durban*, tous deux fils de feu *Guillaume de Durban*, Chevalier, devoit à OLIVIER DE TRELLES, Damoiseau, Seigneur de Gléon, & à *Jeanne*, son épouse, la somme de 20 mille tournois d'argent, pour reste de la dot de *Guillemette de Durban*, leur nièce, qu'ils avoient donnée, quatre ans auparavant, en mariage, à GUILLAUME DE TRELLES, leur fils. Celui-ci fit donation, en l'an 1375, de son

(a) Ce *Guillaume* descendoit de *Bernard de Durban*, auquel Ermengarde, Vicomtesse de Narbonne, avoit accordé, par acte du mois d'Octobre 1173, un Marché tous les Lundis de l'année au lieu de Durban.

Château de Gléon, à son fils aîné, se réservant seulement 300 florins d'or, pour en disposer à sa volonté, & 500 deniers d'or, à l'écu du bon coin du feu Roi PHILIPPE, pour la dot de sa fille VÉZIADRE. Peu de tems après, *Guillemette de Durban*, étant veuve, abandonna à sondit fils aîné l'usufruit, la régie & le gouvernement de ses biens, par acte du 20 Janvier 1375. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. GUILLAUME, à qui sa mère fit donation entre-vifs, par acte du 26 Avril 1371, des parts qu'elle avoit au Château de Durban & à celui de Jonquières, à condition que lui, ses héritiers & successeurs, porteroient à l'avenir les nom, armes & sceau de feu *Guillaume de Durban*, son père. Il fit son testament le 15 Juillet 1415, & légua toutes les parts qu'il avoit aux Terres de Durban, Jonquières & ailleurs, à OLIVIER DE TRELLES, Seigneur de Gléon, son aïeul, sous la charge que s'il avoit deux fils, il institueroit celui des deux qu'il jugeroit à propos, héritier desdits biens, & il l'obligeroit de porter ses armoiries, de même manière qu'il les avoit portées ;
3. JEANNE, nommée au testament de *Jeanne de Holme*, sa grand'mère en 1344. Elle étoit apparemment morte, lorsque son père testa, puisqu'il n'en fait aucune mention ;
4. Et VÉZIADRE, nommée au testament de son père ; on ne fait point si elle fut mariée.

IX. OLIVIER, IV<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur DE GLÉON, Trelles, de Durban & de Jonquières, avoit environ 22 ans, lorsque son père l'émancipa, le 4 Février 1360. Il vivoit en l'an 1375, suivant les actes de son père & de sa mère faits en sa faveur, & ne vivoit plus en Octobre 1385. Il avoit épousé, par contrat du même jour, *Raymonde de Pujols*, fille de feu *Raymond*, Seigneur de Ségur au Comté de Foix, & de *Raymonde*, son épouse, alors vivante. *Jean* & *Raymond de Pujols*, ses frères, en faveur de ce mariage, lui constituèrent 1150 deniers d'or, à l'écu du premier coin du feu Roi PHILIPPE. Il eut pour fils :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Co-Seigneur de Durban, Damoiseau (b).

X. OLIVIER, V<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Sei-

(b) Ce Seigneur s'absenta de France, en forte que son frère OLIVIER, n'ayant point eu de ses nouvelles, & jouissant cependant de tous ses biens & revenus, se crut obligé de constituer *Jean de Sé*, Co-Seigneur de Fitou, au Diocèse

gneur DE GLÉON, Trelles, de Durban, de Jonquières, &c., est qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans une donation de l'an 1448. Il fut légataire de son oncle, GUILLAUME DE TRELLES, en 1415, & épousa, par contrat du 13 Juin 1406, *Jeanne de Lattes*, fille de feu *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Villa, des Ports & de Paroza, au Diocèse de Narbonne, & de *Jaucionde*, Dame de *Saweterre*, au Diocèse de Castres, alors vivante, en présence de *Jean de Lattes*, Chevalier, Seigneur de Villa, des Ports & de Paroza, son frère. Il eut pour enfans :

1. OLIVIER, qui suit;
2. GUILLAUME, à qui son frère donna la Seigneurie de Trelles, par acte du 5 Février 1448;
3. Et VÉZIADE, morte avant le 6 Mars 1441. Son frère OLIVIER, en qualité de son héritier, institua son fils GUILLAUME, son Procureur, pour poursuivre ses demandes, & recevoir une dette de 460 livres barcelonoises, constituée, par acte du 6 Août 1432, au profit de ladite VÉZIADE DE GLEU, sa sœur, par noble Dame Eléonore, fille d'Hugues d'Almaude-Cerveillon, & de Béatrix, son épouse.

XI. OLIVIER, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de GLÉON, Trelles, de Durban, de Jonquières, &c., est qualifié, comme son père, de *noble & puissant Seigneur*, dans un acte du 7 Août 1452. Il ne vivoit plus alors. Il fit son testament le 16 Janvier 1444, & y substitua ses enfans les uns aux autres. Il avoit épousé, par contrat du 6 Juin 1417, *Agnès de Villacorbe*, fille de *Bernard*, Lieutenant du Gouverneur des Comtés de Rouffillon & de Cerdagne, & de *Catherine*, son épouse. Elle fut dans sa viduité usufructière de tous les biens de son époux, & fut reconnue pour telle, par acte de son fils GUILLAUME, en date du 7 Août 1452. Elle fit son testament le 31 Août 1463, & laissa de son mariage :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. OLIVIER, Chevalier, marié, par contrat du 17 Mai 1459, à *Constance*, Dame de *Frefretres*, au Diocèse de Gironne. Il testa le 25

de Narbonne, pour être son Procureur, par acte du 2 Octobre 1385, afin de donner à fondit frère, sur tous ses biens meubles, une somme annuelle de deniers, en cas que l'on fut où il étoit, pour subvenir à ses besoins & nécessités. On ne trouve aucun acte qui fasse connoître si ledit GUILLAUME reparut.

Juin 1478, en faveur de JEAN DE GLEU, son neveu, & étoit mort avant le 6 Septembre 1481; sa veuve vivoit encore le 26 Avril 1493;

3. AIMERIC, Chevalier, Seigneur de Montalba, au Diocèse d'Alet, par acquisition qu'il en fit. Il avoit 25 ans le 10 Mai 1466, qu'il donna quittance à son frère, GUILLAUME, de la somme de 1000 moutons d'or, à lui légués par ses père & mère, & testa à Perpignan le 21 Mai 1492, en faveur de JEAN DE GLEU, son neveu, le 20 Août 1493. *Florence*, sa veuve, fille de *François de Villarafe*, donna procuration à JEAN DE GLEU, son neveu, pour toucher une somme qui lui étoit due à Perpignan;
4. MARGUERITE, femme de *François Baille*, Damoiseau, demeurant à Rivefaltes, en Rouffillon; ils étoient morts tous deux avant le 15 Juin 1519;
5. ELISABETH, mariée, le 20 Novembre 1443, à *Bernard de Montault*, Seigneur du Puy-Daniel, & Co-Seigneur d'Auterive, dont il y eut postérité;
6. VÉZIADE, alliée à *Pierre Riera*, Damoiseau, & Seigneur d'Avall, au Diocèse d'Elne;
7. AGNÈS, Religieuse au noble Monastère de Saint-Sauveur, Ordre de Saint-Augustin, dans la Ville de Perpignan;
8. SIBYLLE, mariée, par son frère GUILLAUME, avec la dot de 500 moutons d'or, à *Aimery de Miglos* [a], au pays de Foix. SIBYLLE & *Aimery*, son mari, étoient morts avant le 7 Mars 1491, que leur fils *Antoine de Miglos*, Ecuyer, Seigneur de Junac, recueillit leur succession;
9. Et CATHERINE, mentionnée, de même que tous ses frères & sœurs, au testament de son père.

XII. GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de GLÉON, de Trelles, de Durban & de Jonquières, étoit Lieutenant du Sénéchal de Carcaffonne, comme on l'apprend d'une quittance originale de lui, en date du 12 Août 1450, où il se qualifie du titre de *Seigneur de Gléon*, & Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, Seigneur de Rivière & d'Auterive, l'établit son Lieutenant & Gouverneur de sa Vicomté, par Lettres-Patentes du 10 Octobre 1473. Il est qualifié de *magnifique*

[a] Cet *Aimery de Miglos* descendoit de la même Maison de laquelle étoit *Arnaud de Miglos*, Seigneur d'Alon, Sénéchal de Carcaffonne, qualifié de *Conseiller*, *Chambellan* & *Grand-Ecuyer du Roi*, par l'Auteur des *Antiquités de Carcaffonne*, fol. 199.

& puissant Seigneur, dans une procuration qui lui fut pallée le 21 Mai 1471, par sa femme, *Yolande de Ribes*, fille & héritière de *François de Ribes*, Chevalier, demeurant au Boulon en Roussillon, & de *Constance*, sa femme. Il fit son testament olographe le 7 Janvier 1490, & sa veuve testa le 20 Octobre 1500. Elle vivoit encore le 7 Février 1503, & eut pour enfans :

1. **EDOUARD**, Ecuyer, Seigneur de Gléon, Durban, &c., marié, par contrat du 23 Octobre 1485, à *Françoise de Rocaberti*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Château & de Saint-Maurice, au Diocèse de Gironne, & de *Catherine d'Ortaffa*, le répudia, le 19 Avril 1493, le legs qu'**AIMERY DE GLEU**, son oncle, Seigneur de Montalba, lui avoit fait à certaines conditions, qui lui parurent trop onéreuses, & il étoit mort le 13 Septembre 1493, jour auquel l'inventaire de ses biens fut fait par sa mère & par sa femme, qu'il avoit laissée enceinte. Celle-ci testa le 16 Octobre 1528, n'ayant eu que quatre filles :

1. **YOLANDE**, mariée à **OLIVIER**, VII<sup>e</sup> du nom, son cousin germain, comme on le verra ci-après ;
  2. **FLORENTINE**, femme de *Jean d'Oms* ; elle étoit morte avant le 20 Décembre 1547 ;
  3. **ISABELLE**, Religieuse & Abbelle du Monastère de l'Ordre de Sainte-Claire à Lezignan, dans le Diocèse de Narbonne ; elle testa le 24 Décembre 1500, ayant fait quelques legs à sa mère, à sa sœur **FLORENTINE** & à son oncle **JEAN**, Seigneur de Montalba ;
  4. Et **CATHERINE**, née posthume, à qui sa mère légua, par son testament, la somme de 1000 livres, à prendre sur les biens.
2. **JEAN**, qui suit ;
  3. **FRANÇOIS**, Ecuyer, mentionné au testament de son père, lequel testa lui-même le 13 du mois de Décembre 1499, en faveur de sa mère, avec substitution à son frère **JEAN**, Seigneur de Montalba ; mais il vivoit encore le 7 Février 1503 ;
  4. Et **ÉLÉONORE**, mariée, lors du testament de sa mère, avec N... , Seigneur de *Motimet* ou *Monthoumet*.

XIII. **JEAN DE GLEU**, Chevalier, fut héritier de ses oncles, nommés **OLIVIER** & **AIMERY DE GLEU** ; ce dernier lui avoit légué sa Seigneurie de Montalba, d'où vient qu'en plusieurs titres il est qualifié de *Seigneur de Montalba*. Sa mère lui laissa aussi tous ses

biens par son testament de l'an 1500. Il reconnut, le 25 Juillet 1502, avoir reçu pour la dot de sa femme, *Marie de Castello*, la somme de 2334 livres, 15 sols, monnaie de Perpignan, & la lui assigna, par ce même acte, sur son Château de Montalba & autres biens qu'il avoit à Durban. Elle étoit fille de *François de Castello*, honorable & noble Bourgeois de Perpignan, & sœur de *François de Castello*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Commanderie d'Esplugas-Calva, & depuis Prieur de la Catalogne (a). **JEAN**, Seigneur de Montalba, fit son testament le 2 Septembre 1531, en faveur de **FRANÇOIS DE GLÉON**, fils de feu **OLIVIER DE GLÉON**, son fils aîné. Ils eurent :

1. **OLIVIER**, qui suit ;
2. **AIMERY**, qui a fait une branche, rapportée ci-après ;
3. **CONSTANT** ;
4. **FRANÇOIS**, qui fut au service, & étoit fort éloigné de son pays, lorsque son père fit son testament, en sorte qu'il le recommanda à son autre fils **CONSTANT** ;
5. **GASPARD**, Ecuyer, qui testa le 20 Mai 1552, en faveur de **FRANÇOIS DE GLEU**, Seigneur de Durban, son neveu, & mourut le 12 Juin suivant ;
6. **ANTOINE** ;
7. **JEAN**, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, de la langue de Provence, en 1525. Il fut Commandeur de Marlant, puis de Marseille, Prieur de Saint-Gilles, & Grand-Croix de son Ordre, auquel il rendit de grands services. Il vivoit encore le 13 Mars 1561, & il fit présent à son neveu, **FRANÇOIS DE GLÉON**, de plusieurs petites pièces de canon de bronze, qui se conservoient encore, en Juillet 1714, sur une des tours du Château de Durban. Il laissa une fille naturelle, nommée

**LOUISE**, qui fut mariée, par contrat du 11 Septembre 1570, à *Jean de Houltre*, Co-Seigneur de Fabrezan, au Diocèse de Narbonne.

8. Et **LOUISE**, mariée à *Jean de Fant-Faur*, Seigneur de Diladéon ou d'Alanden. Elle vivoit encore le 24 Août 1560, que son frère le Grand-Prieur de Saint-Gilles, lui fit un don.

XIV. **OLIVIER DE GLÉON**, VII<sup>e</sup> du nom, E-

(a) *Guillaume de Castello*, Evêque d'Elne, vers l'an 1440, étoit de cette Maison.

cuyer, fut accordé, n'ayant encore que 9 à 10 ans, avec sa cousine germaine YOLANDE DE GLEU-DURBAN, fille unique & héritière d'EDOUARD DE GLEU, Seigneur de Durban, moins âgée de lui de 2 ans. Leurs parens & amis des deux côtés s'obligèrent, par acte du 7 du mois de Février 1503 (c'est-à-dire en l'an 1504, nouveau style), de les marier ensemble lorsqu'ils auroient l'âge (a). YOLANDE fut élevée chez son oncle JEAN, Seigneur de Montalba, avec OLIVIER, son futur mari. Le Pape LÉON X leur accorda dispense pour ce mariage, en date du 8 Mai 1514. OLIVIER reçut une donation de son père le 29 Février 1523, & mourut avant lui. Sa veuve ne vivoit plus en l'an 1545, lors du mariage de sa dernière fille. Les enfans qu'ils eurent ensemble furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. CATHERINE, mariée, par contrat du 19 Août 1538, à *Guillaume de Brignac*, Seigneur de Pignan, Diocèse de Montpellier ;
3. Et MARGUERITE, alliée, après la mort de sa mère, par contrat du 6 Octobre 1545, à *Pierre de Château*, Seigneur de Laval. Ils vivoient ensemble le 18 Décembre 1565.

XV. FRANÇOIS DE GLÉON, Seigneur de Durban, de Gléon, de Jonquières, de Trelles, de Montalba, &c., fut institué héritier par son aïeul JEAN, Seigneur de Montalba, & épousa, du vivant de sa mère, par contrat du 17 Juillet 1540, *Catherine de Montefquieu*, fille

(a) Savoir : Dame *Constance*, leur bifaïeule maternelle ; Dame *Yolande de Ribes*, leur aïeule ; JEAN, Seigneur de Montalba, père dudit OLIVIER ; FRANÇOIS DE GLEU, Ecuyer, oncle desdits OLIVIER & YOLANDE ; *Raymond de Montault*, Chevalier, & Baron de Montault, & ses frères *Arnaud & Jacques d'Espagne* ; *Antoine de Miglos*, Seigneur de Junac ; *Antoine*, Seigneur de Valert ; *Jourdain de Marfa*, Seigneur de Molige ; *Antoine Abar*, Seigneur de Motemet ; *Guillaume d'Oms*, Seigneur de Calmels ; *Jean de Loupian*, Seigneur dudit lieu ; tous parens des deux parties, & spécialement *magnifique & puissant Seigneur Pierre d'Ortaffa*, Vice-Roi du Roi d'Aragon ; & outre ceux-ci, pour ladite YOLANDE, haute Dame *Catherine d'Ortaffa*, son aïeule maternelle, veuve de *Pierre de Rocaberti* ; *illustre Chevalier & magnifique Seigneur Bernard de Rocaberti*, Seigneur de Saint-Maurice, son oncle ; *Philippe Dalmaar*, Vicomte de Rocaberti, aussi son oncle ; *Jean de Rocaberti*, Baron & Seigneur de Verges ; *Raymond de Chamart*, Chevalier, Seigneur de Madignan, Diocèse de Gironne, & *Jeanne de Rocaberti*, son épouse, tante de ladite YOLANDE, & encore le fuidit Seigneur *d'Ortaffa*, aussi son oncle.

de N... de *Montefquieu*, Seigneur de Coustauffa, au Diocèse d'Alet, & de *Germaine de Levis-Léran*. Il transigea, le 20 Décembre 1547, avec *Jean d'Oms*, mari de feu FLORENTINE DE GLEU, & *Paul d'Oms*, leur fils, sur la part qu'il prétendoit avoir sur les biens de feu EDOUARD DE GLÉON, Seigneur de Durban, père de ladite FLORENTINE, & le 6 Juin 1555, il donna 300 écus d'or au soleil, à *Yolande de Fant-Faux*, sa cousine germaine, femme de *Nicolas de Voifins*. Le 18 Décembre de l'an 1565, MARGUERITE DE GLÉON, sa sœur, lui donna quittance de tous ses droits & prétentions sur la succession de leurs père & mère. Sa femme, nommée *Catherine de Montefquieu*, qui avoit fait son testament le 25 Août 1565, en faveur d'EDOUARD DE GLÉON, son fils aîné, auquel elle substituoit ses deux autres fils, PIERRE & PAUL DE GLÉON, vivoit encore le 13 Mars 1567, qu'elle donna procuration à son mari de recevoir ce qui lui étoit dû par *Arnaud de Montefquieu*, Seigneur de Coustauffa, son frère. Il y a encore des actes de FRANÇOIS, Seigneur de Durban, des 25 Octobre 1572 & 14 Juin 1575. Il eut pour enfans :

1. EDOUARD, Seigneur de Durban, qui fut ;
2. JEAN, né en Mars 1543, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de Saint-Gilles en 1554, & ensuite Commandeur de la Bastide-de-Trévoux ;
3. GUILLAUME, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de la Grâce, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Carcassonne, & Prieur de Saint-Martin en 1598 ;
4. PIERRE, nommé au testament de sa mère ;
5. PAUL DE GLÉON, auteur de la branche des Seigneurs de *Jonquières*, rapportée ci-après ;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Saint-Félix*, Seigneur de Longan, au Diocèse de Béziers, par contrat du 15 Mars 1571, sa mère étant morte & son père étant vivant ;
7. 8. 9. 10. & 11. YOLANDE, LUCRÈCE, GUILLEMARE, GERMAINE & ANNE, toutes nommées dans le testament de leur mère.

XVI. EDOUARD, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Durban, GLÉON, &c., épousa, par dispense du Pape GREGOIRE XIII, au mois d'Octobre 1575, *Gabrielle de Voifins*, sa cousine au troisième degré, issue de la branche de *Cornebarieu*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de *Voifins*, & d'*Yolande de Fant-Faux*. Il testa à Cornebarieu, le 18 Décembre 1581, en faveur d'OLIVIER DE GLEU, son

filz, auquel il substitua PAULE DE GLEU, sa fille, en cas que PAUL DE GLEU, son frère, ne voulut pas prendre la substitution de tous & un chacun de ses biens; que si celui-ci l'acceptoit après la mort d'OLIVIER, fils du tellauteur & de l'enfant posthume que sa femme mettroit au monde, il c'étoit un mâle, ledit PAUL seroit obligé de donner 25 mille livres à ses deux filles, précomptant leurs droits, & cette somme seroit partagée, savoir : 15 mille livres à PAULE, & 10 mille livres au posthume qui naîtroit. Il nomma pour la régie & administration des biens dudit OLIVIER, son fils, durant sa minorité, *Aaron de Voisins*, Seigneur de Cornebarieu, son beau-frère; *Jean*, Seigneur de Breignou, & *Lion de Château*, Seigneur de Poumy, ses cousins. Sa veuve, en qualité de tutrice de son fils OLIVIER, transigea, le 23 Novembre 1583, avec PAUL DE GLÉON, YOLANDE & GERMAINE DE GLÉON, frères & sœurs de feu son mari, au sujet de la succession de FRANÇOIS DE GLÉON, leur père. Elle assista au mariage de son fils en 1598, & transigea avec lui le 28 Mai 1601 & le 29 Juillet 1603. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, qui suit;
2. PAULE, mariée, par contrat du 8 Septembre 1596, à *Jean de Maireville*, Seigneur de Montgranier, Diocèse de Mirepoix;
3. Et un fils posthume, mort jeune.

XVII. OLIVIER, VIII<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Durban, GLÉON, &c., Vicomte de Perillos en Roussillon, testa au Château de Durban, sa femme étant vivante, le 5 Juin 1631. Il vivoit encore le 5 Février 1632, qu'il émancipa son fils. Il avoit épousé, par contrat du 8 Novembre 1598, *Anne de Voisins*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Ponas, au Diocèse de Carcassonne, & de *N... de Celles*, dont il eut :

1. GABRIEL, qui suit;
2. EDOUARD;
3. FRANÇOIS, Sieur de Durban, marié, par contrat du 20 Février 1652, à *Claire de Soulette*, de noble extraction, dont des enfans qui subsistent dans le Diocèse de St.-Pons;
4. 5. & 6. MADELEINE, FRANÇOISE & FRANÇOISE-DE-PAULE, nommées au testament de leur père, où il est dit que la dernière avoit une place au Monastère de Prouille.

OLIVIER eut aussi pour filles naturelles :

GERMAINE & PAULE DE GLÉON, Religieuses de Lézignan, nommées dans son testament.

XVIII. GABRIEL DE GLÉON, Baron de Durban, Seigneur de Gleu, de Jonquières, de Trelles, de Feuilla, Montalba, &c., Vicomte de Perillos, fut émancipé par son père le 5 Février 1632. Il eut l'honneur de recevoir plus d'une fois M. le Prince de Condé dans son Château. Le Roi, par ses Lettres données à Paris le 10 Décembre 1654, érigea, en considération de ses services militaires, la Terre de Durban, en Baronnie, avec les appartenances. Il testa le 11 Mars 1667, & mourut le 27 Mai suivant. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 27 Février 1634, *Marie d'Helie*, fille de *Jean*, Seigneur de Villarzel, & d'*Anne de Gouzeux - Marart*; 2<sup>o</sup> avant l'an 1639, *Anne de Thésan du Luc*; & 3<sup>o</sup> une fille, dont on ignore le nom. Il vendit les Terres de Trelles & de Feuilla, & eut de ses trois femmes, faveur du premier lit :

1. JEAN, qui suit.

Du second lit vinrent :

2. MARC-HENRI, Seigneur de Jonquières, baptisé le 14 Janvier 1639, lequel eut un fils;
3. FRANÇOIS, baptisé le 30 Avril 1641, qui vivoit en l'an 1669;
4. GABRIEL-ANGE, baptisé le 2 Février 1642, vivant en 1669, mort Prieur de Durban;
5. ANNE, femme de *Guillaume d'Arce*, Ecuyer, Seigneur de Castafel, au Diocèse de Narbonne, morte en 1704.

Et du troisième lit fortirent :

6. HECTOR, mort avant le 17 Juin 1669;
7. MARIE, héritière de son frère HECTOR & de sa sœur ANNE; ils furent tous trois nommés dans le testament de leur père. Elle épousa *N... de Sorgues*, Ecuyer, Seigneur de Vignassan, au Diocèse de Narbonne, & ils vivoient ensemble, sans enfans, en Janvier 1725;
8. Et ANNE, morte fille.

XIX. JEAN DE GLÉON, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, baptisé le 22 Juin 1635, & mort à Durban le 24 Février 1711, avoit épousé *Dona Béatrix de Margarit*, fille de *Don Joseph de Margarit*, Marquis d'Aguillar, Seigneur de Castel-Ampourdan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Dona Marie*, Dame de Bivre & Cardonne. Elle mourut à Durban le 24 Janvier 1712, & ils eurent pour enfans :

1. GASPARD, qui suit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS DE GLÉON DE DURBAN, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, par Brevet

du 14 Février 1700, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie , & Guidon des Gendarmes Dauphins, par commission du 11 Mars 1720.

XX. GASPARD DE GLÉON, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, &c., épousa, par contrat du 18 Janvier 1703, Dona *Marie-Thérèse Ros* (que l'on prononce *Roux*), fille de Don *François Ros*, Comte de Saint-Félice en Rouffillon, Seigneur de Ponteilla, &c., & de Dona *Josèphe*, Dame de *Sorribes & Ortassa*, Baronne de Cabrin. Il mourut en son Château de Durban le 28 Juillet 1717, âgé de 41 ans, & à eu 8 enfans. Ceux qui vivent font :

1. JOSEPH, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, allié à *Marie-Thérèse de Bon*, fille de *François*, Conseiller d'Etat, & premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, sans enfans ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. BÉATRIX, Religieuse Carmélite ;
4. ET MARIE - THÉRÈSE, alliée à *Jean de Foifiers*, Ecuyer, Seigneur de Boutenac & autres lieux en Languedoc.

XXI. JEAN DE GLÉON, Marquis dudit lieu, &c., érigé en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1757, en reconnaissance de plus de six siècles de services rendus par ceux de cette Maison, a épousé, le 7 Septembre 1748, *Geneviève de Savalette*, dont :

1. CHARLES, né en l'année 1758 ;
2. MARIE-ANNE, née en Juin 1753 ;
3. ET GABRIELLE, née en Août 1756.

#### BRANCHE

des Seigneurs de JONQUIÈRES.

XVI. PAUL DE GLÉON, Seigneur de Jonquières, cinquième fils de FRANÇOIS DE GLÉON, Seigneur de Durban, Gléon, Jonquières, Trelles & Montalba, & de *Catherine de Montefquieu*, épousa, par contrat du 24 Juin 1583, *Marguerite de Grave*, héritière de la Terre de Ferrals au Diocèse de Saint-Pons, & eut de ce mariage :

1. GUILLAUME, Seigneur de Mourières, marié, par contrat du 27 Janvier 1641, à *Confiance de Pompadour* ;
2. ET FRANÇOIS-PAUL, qui fuit.

XVII. FRANÇOIS-PAUL DE GLÉON, Seigneur de Jonquières, épousa, par contrat du 26 Février 1642, *Charlotte de Loubens*. Il testa le 30 Décembre 1630, en faveur de son fils PAUL, qui fuit, & lui substitua les enfans de son frère GUILLAUME.

XVIII. PAUL DE GLÉON, Seigneur de Saint-Félix, de Jonquières & de Preignan, Diocèse de Narbonne, vivoit le 17 Juin 1669.

#### BRANCHE

*fortie des Seigneurs de MONTALBA.*

XIV. AIMERY DE GLEU, second fils de JEAN, Seigneur de Montalba, & de *Marie de Castello*, épousa, par contrat passé à Perpignan, le 24 Janvier 1509, *Antoinette de Ballaro*, fille de *Nicolas de Ballaro*, & d'*Ifabeau*....., dont il eut pour enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ET OLIVIER, lequel eut les biens du Boulon, provenans d'*Yolande de Ribes*. Il épousa *Angélique de Paulet*, avec laquelle il demeuroit à Elne en 1558.

XV. JEAN-FRANÇOIS DE GLEU s'allia à *Violente de Perpétuse*, dont il eut entr'autres enfans :

XVI. FRANÇOIS DE GLEU, qui étoit mort avant l'an 1608. Il avoit épousé une fille noble, dont on ne fait pas le nom, & en eut : N... DE GLEU, mariée à *Antoine Moner*, Damoiseau. Elle mourut sans enfans, & donna fessiens à la Maison de *Corbeille de Folgons*.

Telle est la Généalogie de la Maison de GLEU ou GLÉON, dressée sur les titres de Famille en 1714, comme on l'a dit, par le P. Ange, & il y en a peu qui remonte si haut.

Le sceau de GLÉON est un *écu en travers, accompagné de piques, d'étendards & d'ornemens de guerre*, & a pour cimier : *une jambe éperonnée*, & pour devise : ASSEZ PRIE QUI SE COMPLAINT ; & il y a en travers dans une banderolle, ces quatre mots : *au Seigneur de GLÉON.*

GLÈSENEUVE, en Lorraine. CHRISTINE DE GLÈSENEUVE, veuve de *Paul de Stainville*, & fille de NICOLAS DE GLÈSENEUVE, Seigneur de Marainville & Valacourt, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Bailli de Barrois & de *Marguerite de Chawirey*, épousa, par contrat du 25 Février 1618, *Louis-Jules du Châtelet*, Chevalier, Baron de Cirey, &c.

Les armes : *d'azur, à 3 croix ancrées d'or, posées 2 & 1.*

GLEYSE, en Provence. JEAN GLEYSE, de la ville de Marseille, acquit en 1704, une charge de Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, & eut de sa femme dont on ignore le nom :



PIERRE GLEYSE, qui épousa, le 13 Février 1728, *Marie-Madeleine Rey*, fille de *Jean-Baptiste*, Secrétaire du Roi en 1733, dont :

1. ANTOINE ;
2. JEAN-BAPTISTE ;
3. Et *MARIE-MADELEINE*, mariée, le 18 Mars 1756, à *César de Gautier*, Chevalier, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines & autres lieux, ci-devant Officier de Galères.

Les armes : *d'azur, à l'église d'argent à clocher.*

GLIMES, ancienne & illustre Maison du Brabant, qui a possédé la Seigneurie de Grimberghe, Berg-op-Zoom, Walhain & autres Terres. Voyez GRIMBERGHE.

Les armes de GLIMES sont : *de sinople, à 3 macles d'argent, posés 2 & 1, pour BEUTERSHEM ; au chef de MALINES qui est : d'or, à 3 pals de gueules, au franc-canton de sable ; au lion d'or posé à la droite de l'écu.*

La branche de GLIMES porte : *de sable, semé de billettes d'or, à la bande brochante de gueules.*

GLUCQ, à Paris : Famille dont étoit JEAN-BAPTISTE GLUCQ, Seigneur de Saint-Port, né le 14 Novembre 1674, fils de JEAN, Seigneur de Saint-Port, Secrétaire du Roi, Directeur des manufactures des Gobelins, & de *Marie-Charlotte Julienne*. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 15 Mai 1700, honoraire le 13 Mai 1741, & est mort sans alliance en Mai 1748.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

GLUE, à Paris. FRANÇOIS GLUE, Seigneur de Pinville, fils unique de LOUIS, Seigneur de Pinville, & d'*Angélique Savary de Lancosne*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 29 Août 1668, honoraire le 22 Décembre 1681, & vivoit encore en 1708. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie Lallemand*, seconde fille de *Pierre Lallemand de l'Étrée*, Conseiller au Parlement de Paris en 1642, Maître des Requêtes, & Intendant de Rouen, & de *Marie Brodeau* ; & 2<sup>o</sup> *Geneviève Poncet*, fille de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'État, & de *Catherine de Lattaingant*. Il a eu du premier lit :

JEAN-FRANÇOIS, dont nous ignorons la postérité.

Les armes : *d'azur, à 3 glands d'or, 2 & 1.*

Tome IX.

♦ GLUTZ ou GLOUTZ. Famille ancienne & illustre du canton de Soleure ; on trouve deux Avoyers ou chefs de cette souveraine République, tirés de son sein ; deux Bannerets, & un Trésorier, qui sont les premières dignités de cet État ; un grand nombre de Sénateurs ; de Membres du Grand-Conseil Souverain, & de Grands-Baillis ; elle a produit aussi plusieurs Prélats dans l'Église Helvétique, comme trois Prévôts, dont l'un, du Chapitre Royal de Saint-Urle, dans la Capitale, les deux autres à Schonenwerd, dans le canton de Soleure, & plusieurs Chanoines dans ces deux Chapitres ; quatre Abbés mitrés ; deux à Saint-Urban, canton de Lucerne, & deux à Notre-Dame-de-la-Pierre, canton de Soleure ; plusieurs Capitaines & Officiers au service de France, d'Espagne, de Naples, d'Autriche, de Sardaigne & de Venise. L'ancienne noblesse de cette Famille a été attestée plusieurs fois par l'État de Soleure, reconnue & jurée dans les Chapitres nobles, tant en France qu'en Allemagne, comme à Migette en Franche-Comté, en 1719, dans l'arbre généalogique présenté par Madame de *Sury-de-Steinbruck*, & en 176... dans le Chapitre noble des Dames Chanoinesses de Neuf, près de Bonn, dans l'Archevêché de Cologne, dans les preuves de Madame Narcisse, Baronne de Thurn & de Valfassine ; elle fut aussi attestée pour telle, le 14 Septembre 1763, par la Noblesse immédiate de Souabe, quartier du Danube, qui tient des conférences à Ehingen. Suivant un mémoire qu'on nous a fait passer, dressé sur titres déposés aux Archives de l'État de la République de Soleure, & sur des documents authentiques conservés dans la Famille de GLUTZ ; ce mémoire certifié véritable par Jacques-Joseph-Antoine Gerber, Secrétaire du Conseil d'État, & légalisé par Bachelier, chargé des affaires du Roi en Suisse ; nous allons donner la filiation suivie de cette Maison, qui commence à

I. CONRAD DE GLUTZ, qui vivoit en 1490, & se trouva, le 22 Juillet 1499, à la fameuse bataille de Dornach. Il eut pour fils :

II. CONRAD DE GLUTZ, 11<sup>e</sup> du nom, Sénateur de la République de Soleure, qui entra dans le Grand-Conseil en 1504 ; Sénateur du second rang en 1506 ; Grand-Bailli de Grange, ou de Lœberen, en 1515 ; Sénateur du premier rang en 1518 ; Député de la part de l'État vers le Duc de Wurtemberg, pour ter-

W

miner une négociation; vivoit encore comme Sénateur en 1539, & mourut en 1542; de Dame *Urfule Mazer*, son épouse, il eut:

1. JOACHIM, qui fut;
2. Et CONRAD, qui fut du Grand-Conseil en 1535, & Sénateur en 1542.

III. JOACHIM DE GLUTZ fit ses études en l'Université de Paris en 1525; de retour dans sa patrie, il préféra le repos aux affaires & aux agitations dont la Suisse fut molestée par rapport à la réforme de la religion; il se retira dans sa campagne, située dans le Bailliage de Kriegstaetten, & eut pour fils:

IV. NICOLAS DE GLUTZ, qui fut Membre du Grand-Conseil Souverain, en 1565, & laissa de *Marguerite Pflüger*, son épouse, fille d'*Ulrich*, Sénateur, les enfans suivans:

1. BENOÎT, Banneret de la République de Soleure, qui est mort à Strasbourg en 1624, sans postérité mâle, & enterré dans l'Eglise de Saint-Jean;
2. ULRICH, qui fut;
3. ETIENNE, auteur de la branche DE GLUTZ-DE-RUCHTI, rapportée ci-après;
4. Et NICOLAS, tige de celle DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, aussi rapportée en son rang.

V. ULRICH DE GLUTZ fut du Grand-Conseil en 1618, & fut marié 1<sup>o</sup> à *Marguerite de Sury*; & 2<sup>o</sup> à *Urfule Mathis*. Il eut du premier lit:

1. URSE, qui fut.

Et du second lit vint entr'autres enfans:

2. NICOLAS, tige de la troisième branche, rapportée ci-après.

VI. URSE DE GLUTZ, du Grand-Conseil, fut un homme très-savant; selon l'Historien Hafner, il mourut en 1642, ayant eu de *Marie Schwaller*, son épouse:

1. JEAN-ULRICH, qui fut;
  2. BENOÎT, tige de la seconde branche, rapportée ci-après;
- Et plusieurs autres enfans, qui sont entrés dans des Ordres Religieux.

VII. JEAN-ULRICH DE GLUTZ fut du Grand-Conseil, & Grand-Sautier en 1662; il avoit épousé *Marie-Urfule Brunner*, dont:

VIII. JEAN-JOSEPH DE GLUTZ, qui fut élu Abbé mitré de Notre-Dame-de-la-Pierre ou de Beinweil, Ordre de Saint-Benoît, sous le nom d'*Esso*, en 1695; il est mort en 1710.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. BENOÎT DE GLUTZ, second fils d'URSE,

& de *Marie de Schwaller*, Sénateur & Grand-Bailli de Kriegstaetten, laissa de *Susanne-Brunner*, entr'autres enfans:

1. JOSEPH-FRÉDÉRIC, qui fut;
2. URSE, élu, en 1706, sous le nom de *Malachie*, Abbé mitré de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux. Il a fait bâtir à l'Italienne tout le Monastère, monument qui excite même encore aujourd'hui l'admiration de tous les connoisseurs;
3. JEAN-VICTOR, Prévôt du Chapitre de Saint-Légier de Schonenwerd, en 1708;
4. Et IGNACE-BENOÎT, Coadjuteur de l'Abbaye de Notre-Dame-de-la-Pierre, en 1719, élu Abbé sous le nom d'*Augustin*, en 1734.

VIII. JOSEPH-FRÉDÉRIC DE GLUTZ, Sénateur en 1710, épousa 1<sup>o</sup> *Marie-Urfule Goltthard*; & 2<sup>o</sup> *Marie-Urfule Gugger*, desquelles il eut plusieurs enfans, & entr'autres, du second lit vint:

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-XAVIER DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, ci-devant Grand-Bailli de Dornach, qui eut de sa femme, *Thérèse de Sury de Buffz*:

1. URSE-VICTOR-ANTOINE, du Grand-Conseil, & Capitaine dans le Régiment Suisse de Buch, au service d'Espagne, mort à Carthagène en 1783;
2. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE, qui fut;
3. URSE-FRANÇOIS-JOSEPH, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urse, à Soleure, & Vicaire-Général de l'Evêque de Lausanne, Prince du Saint-Empire;
4. AUGUSTIN-FÉLIX-VICTOR-XAVIER, mort à Barcelone, Lieutenant & Aide-Major au Régiment de Buch;
5. Et CHARLES, du Grand-Conseil en 1780.

X. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE DE GLUTZ, du Grand-Conseil de la République de Soleure, & Chancelier d'Olten, où il est mort, a laissé de son mariage, avec *Anne-Elisabeth Zeltner*, fille de *François-Pierre*, Sénateur de Soleure:

- JOSEPH, qui fut;
- Et plusieurs filles, mariées dans les nobles Familles de STAAL, & de GLUTZ-DE-BLOTZHEIM.

XI. JOSEPH DE GLUTZ, qui fait encore ses études.

#### TROISIÈME BRANCHE.

VI. NICOLAS DE GLUTZ, II<sup>o</sup> du nom, second fils d'ULRICH, & d'*Urfule Mathis*, sa seconde femme, fut Sénateur du premier rang en 1660; il épousa *Anne-Marie Gibelin*, dont il eut, entre plusieurs enfans, PIERRE, qui fut:

VII. PIERRE DE GLUTZ, du Grand-Conseil en 1690, laissa d'ANNE-MARGUERITE DE GLUTZ-DE-BLOTTZHEIM, son épouse,

VIII. JEAN-GEORGES-JOSEPH DE GLUTZ, Sénateur du premier rang en 1747, qui eut de Claire-Marguerite Vogelsang, son épouse, Trois fils, morts sans avoir été mariés.

QUATRIÈME BRANCHE,  
DE GLUTZ-DE-RUCHTI.

V. ETIENNE DE GLUTZ, troisième fils de NICOLAS, 1<sup>er</sup> du nom, & de Marguerite Pfsger, avoit épousé Madeleine d'Arregger, dont entr'autres enfans :

VI. JEAN-JACQUES DE GLUTZ, Seigneur, Banneret de la République de Soleure, mort en Janvier 1651, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> Madeleine Darx; & 2<sup>o</sup> Elisabeth de Greder-de-Wartenfels. Il eut du premier lit :

1. NICOLAS DE GLUTZ, dit *le Jeune*, Membre du Grand-Conseil, qui épousa Marie Tscharrandy, dont il eut :

JEAN-LOUIS, qui fut élu Abbé mitré de St.-Urban en 1687, sous le nom d'ULRICH; fut réputé second fondateur de ce célèbre Monastère, & en 1689, fut nommé Vicaire-Général de l'Ordre de Citeaux.

2. PIERRE ou PETERMANN, du Grand-Conseil, & Capitaine au service de la République de Venise, qui fut pris par les Turcs, en 1654, & conduit à Constantinople, où il mourut en esclavage au moment qu'on avoit obtenu sa liberté;
3. Et PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE DE GLUTZ, Sénateur du premier rang en 1689, fut marié à Catherine de Ruchti; elle étoit la dernière de cette ancienne & illustre Famille. Ils eurent entr'autres enfans :

1. JEAN-JACQUES-JOSEPH, qui suit;
2. Et JEAN-CHARLES, Grand-Prévot du Chapitre Royal de Saint-Urse, & Vicaire-Général du Comte-Evêque de Lausanne; fut un des Prélats des plus distingués de l'Eglise Helvétique, par ses vertus & ses talens.

VIII. JEAN-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Seigneur Avoyer ou chef de la République souveraine de Soleure, mort en 1723, signa, en 1715, au nom de son canton, l'alliance conclue entre Louis XIV, & les cantons Catholiques. Il avoit épousé Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin, dont il laissa :

1. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH, qui suit;
2. URSE-CHARLES-HENRI Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urse;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-ETIENNE, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;
4. Et JEAN-VICTOR-ANTOINE, auteur de la septième branche, mentionnée en son rang.

IX. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, avoit été Grand-Bailli de Bachburg en 1708; il s'ell maria à Marie-Marguerite Settler, dont il a eu :

X. PHILIPPE-JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, 11<sup>e</sup> du nom, Sénateur à Soleure, qui eut d'Elisabeth de Wagner, son épouse :

1. VICTOR-EDMOND, qui suit;
2. PHILIPPE-JOSEPH-ANTOINE-FÉLIX, du Grand-Conseil en 1782; Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses en France;
3. Et MARGUERITE-ANTOINETTE, née en 1744.

XI. VICTOR-EDMOND DE GLUTZ, Sénateur en 1777, Grand-Bailli de Flumenthal en 1781.

CINQUIÈME BRANCHE.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-ETIENNE DE GLUTZ, troisième fils de l'Avoyer JEAN-JACQUES-JOSEPH, & de Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin, fut nommé Sénateur en 1732, après avoir été quelques années Officier au Régiment des Gardes-Suisses en France. Il avoit épousé Marie-Jacobée de Wagner, dont :

1. JEAN-CHARLES-ETIENNE, qui suit;
2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, auteur de la sixième branche, rapportée ci-après;
3. Et URSE-CHARLES-JOSEPH-ANTOINE, du Grand-Conseil, en 1740, & ensuite Grand-Bailli de Falkenstein, qui n'étoit pas marié en 1784.

X. JEAN-CHARLES-ETIENNE DE GLUTZ, Chevalier & Seigneur, Avoyer de la République de Soleure en 1773, préjuda à plusieurs Diètes tenues à Soleure au sujet du renouvellement d'alliance avec la Couronne de France, qu'il signa au nom de son Canton en 1777 & en 1780, Député pour renouveler l'alliance entre les Cantons Catholiques & la République de Valais; il fut d'abord Officier au service de France, au Régiment Suisse de Waldner, & après Capitaine au service d'Espagne, dans le Régiment de Buch; Avoué par l'Etat de Soleure; il quitta, en 1759, le service, pour entrer dans le Sénat de Soleure. Il avoit épousé Marie-Claire de Vesperleder, fille de Philippe, Sénateur, dont il a un fils, nommé

XI. CHARLES-ANTOINE DE GLUTZ, né en 1776.

## SIXIÈME BRANCHE.

X. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE GLUTZ, second fils de FRANÇOIS-JOSEPH-ETIENNE, & de *Marie-Jacobée de Wagner*, a été du Grand-Conseil, & Capitaine au service d'Espagne, après avoir été quelques années au service de Naples. Il avoit épousé *Lucie Schmid*, dont il eut :

XI. AMAN-LOUIS-MARIE DE GLUTZ, né à Sarragosse en Espagne, en 1760, Sénateur du premier rang en 1784, qui a quitté le service de France, où il étoit Officier dans le Régiment Suisse de Castella, pour prendre place dans le Sénat.

## SEPTIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ, quatrième fils de JEAN-JACQUES-JOSEPH, & de *Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin*, d'abord Capitaine de Grenadiers au service d'Espagne, ensuite Avoyer d'Olten en 1748, nommé Sénateur du premier rang en 1777, mourut en 1780. Il avoit épousé *Anne-Marie de Vogelsang*, dont il eut :

1. URSE-VICTOR-ANTOINE-JOSEPH-FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urse en 1770;
2. URSE-CHARLES-HENRI-FÉLIX-FRANÇOIS, Capitulaire de l'Abbaye de Saint-Urban, où il est nommé *Dom Ambroise*;
3. PHILIPPE-JACQUES, Prévôt de la Collégiale de Schonenwerd en 1781;
4. PIERRE-JACQUES-JOSEPH-ANTOINE, qui suit;
5. EL CHARLES-ANTOINE-NICOLAS, Lieutenant & Sous-Aide-Major au Régiment des Gardes-Suisses, en France, qui fut nommé du Grand-Conseil en 1780.

X. PIERRE-JACQUES-JOSEPH-ANTOINE DE GLUTZ, d'abord Officier au Régiment Suisse de Buch en Espagne, fut nommé du Grand-Conseil en 1778, Sénateur en 1780.

HUITIÈME BRANCHE,  
DE GLUTZ DE BLOTZHEIM.

V. NICOLAS DE GLUTZ, quatrième fils de NICOLAS, & de *Marguerite de Pflüger*, fut nommé du Grand-Conseil en 1612; Grand-Bailli de Lugano en 1629; Sénateur en 1624, est mort en 1644. Il avoit épousé *Marie de Brunner*, dont il laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. BENOÎT, qui leva, en 1640, deux Compagnies de Cavalerie pour le service de l'Archiduchesse Claudine du Tyrol; & en 1658,

une Compagnie d'Infanterie pour le Régiment Suisse de Pfyffer, au service de France; il obtint ensuite de Sa Majesté Très-Chrétienne, en don gratuit, pour ses services rendus, le Fief noble de Traubach en Alsace, avec ses appartenances & dépendances, & mourut comme Sénateur du premier rang en 1672, sans laisser d'enfants de *Barbe Degler de Wangen*, en Souabe, son épouse;

3. Et MARIE, qui a épousé, 1° *Christophe de Zurmatten*, Chevalier, Sénateur de Soleure; 2° *Martin de Besenval*, Seigneur de Brunstatt, du Grand-Conseil de Soleure, & Grand-Bailli de Lugano; 3° *François de Sury*, Chevalier & Seigneur Avoyer de Soleure; 4° & *Jean-Jacques de Sury*, Chevalier, Sénateur de Soleure, ci-devant Capitaine au service de France.

VI. FRANÇOIS DE GLUTZ, Lieutenant au service de France, mort en 1668, avoit épousé, 1° en 1626, *Marie-Madeleine Ucheret*, d'une Famille ancienne de Soleure, actuellement éteinte; & 2° *Marie-Urjule de Gibelin*. Du premier lit il eut :

1. URSE, qui suit.

Et du second lit vint :

2. JEAN, du Grand-Conseil, mort en 1668, ayant été nommé Grand-Bailli de Gilgenberg. De son épouse *Marie Stettner*, il laissa plusieurs enfans, dont il n'existe plus de mâles.

VII. URSE DE GLUTZ fut Seigneur de Blotzheim en Alsace, du Grand & Souverain Conseil de Soleure en 1661; Grand-Bailli de Thierflein en 1674. C'est pendant sa Préfecture que le Comte de Starhemberg a voulu pénétrer par la Suisse pour renforcer l'armée de l'Empereur; mais URSE DE GLUTZ, ayant découvert les desseins des Impériaux, fit les préparatifs nécessaires pour les empêcher; & ce projet divulgué, on disposa les troupes de façon que Starhemberg n'a pu effectuer la jonction. URSE DE GLUTZ fit insérer dans l'*Armorial génér. de France*, ses armes & celles de son épouse *Elisabeth de Brunner*, suivant deux Brevets dans la Famille, signés & expédiés par M. d'Hozier, Conseiller du Roi, & Garde de l'*Armorial génér. de France*, datés de l'an 1696; ces Brevets sont cotés *Alface-Brifach & Strasbourg-Brifach*, reg. 1<sup>er</sup>, n° 321 & 322. Il avoit acquis, en 1680, la Terre de Blotzheim, après en avoir demandé l'agrément à Sa Majesté Très-Chrétienne; LOUIS

XIV ne se contenta pas de la lui accorder, mais pour les services qu'il avoit rendus à la France, il lui fit don des lods & ventes, quintes & requints, & généralement de tous les autres droits seigneuriaux, par Brevet du 31 Octobre 1680. L'année suivante, le 20 Octobre, Louis XIV ayant visité la Province d'Alsace, URSE DE GLUTZ eut l'honneur de loger, en son Château de Blotzheim, le Roi, Monseigneur le Dauphin, avec plusieurs Seigneurs de sa suite. Il mourut en son Château de Blotzheim en 1697, & fut enterré dans l'Eglise Filiale, dite Supérieure, où l'on trouve son épitaphe que voici : *Anno 1697, die octavâ Martii, pie in Domino obiit prænob, strenuus ac consultissimus Dominus Dominus URSUS GLUTZ, inclit. Reipub. Solodori Senator; quondam Toparcha, Comit. Tierst. Dominus in Blotzheim, ætatis suæ sexagesimo-septimo anno, post ab ipso in hoc loco ven. Sacramenti Altaris fundatam confraternitatem; posteritati pietatis suæ relinquens exemplum; cuius anima requiescat in sandâ pace.* Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Suzanne de Byß*, dont il n'existe plus de descendance; 2<sup>o</sup> & *Marie-Elisabeth de Brunner*, morte & enterrée à Blotzheim, en 1719, dont entr'autres enfans :

1. URSE-PIERRE, Provincial des Cordeliers ou Frères-Mineurs, sous le nom d'URSE, dans le tems que la Suisse & l'Alsace ne faisoient que la même Province de cet Ordre; il en fut aussi deux fois Commissaire-Général; il est mort à Soleure en 1736;
2. JACQUES-JOSEPH, qui suit;
3. JEAN-VICTOR-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses, & du Grand-Conseil de Soleure, mourut à Argenteuil de la suite de ses blessures en 1726, après 36 années de service. Il avoit épousé une Parisienne, dont :

Deux fils, morts Capitaines au service de France;

Et une fille, mariée à M. *Stuppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, neveu du Lieutenant-Général de ce nom.

4. WOLFGANG-IGNACE, Capitaine de Grenadiers au service de France, mort en 1732;
5. JEAN-FRANÇOIS-BAPTISTE, Chevalier de St-Louis, Capitaine au Régiment Suisse de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conseil Souverain de Soleure, en 1710; mourut de la suite de ses blessures, à Bruxelles, en 1747.

Il avoit épousé *Anne-Hélène Bazelle-de-Porentruy*, de laquelle il n'existe plus d'enfans mâles;

6. Et MARIE-SUSANNE, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 30 Août 1706, au Château de Blotzheim, *Charles-François de la Chevardière*, Ecuyer, Seigneur de Fréty & de la Grand'ville, Officier au Régiment d'Elstrades, Dragons; 2<sup>o</sup> *Louis de la Chevardière-de-Provisy*, aussi Capitaine au Régiment d'Elstrades, Dragons, cousin au troisième degré du précédent; & 3<sup>o</sup> *Florent de Lamock*, Seigneur de Botassart & de Gros-Fays. Elle mourut à la Grand'ville près de Mézières, le 14 Février 1746.

VIII. JACQUES-JOSEPH DE GLUTZ, Seigneur de Blotzheim, né le 20 Septembre 1672, mort en 1740, comme Seigneur & du Conseil secret de la République de Soleure; a passé douze ans au service de France, comme Officier & Aide-Major au Régiment des Gardes-Suisses. Il avoit épousé, en 1698, *Marie-Véronique de Sury*, petite-fille d'*Henry*, Gentilhomme ordinaire & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de France; de laquelle vinrent :

1. URSE-VICTOR-JOSEPH, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses, mort à Bayonne; il étoit du Grand-Conseil de Soleure en 1720;
2. FRANÇOIS-JACQUES-ALEXIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conseil de Soleure; il s'est trouvé, en 1744, aux sièges de Tournay, d'Ossende & de Nieuport; en 1746, à ceux d'Antewerbe & de Namur; & mourut à Thann en Alsace, en 1765, ne laissant de *Catherine-Françoise-Angélique de Götzman*, son épouse, qu'une fille, mariée au Chevalier *Raymond d'Esperies*;
3. JEAN-GEORGES, qui suit;
4. JEAN-VICTOR-ANTOINE, auteur de la neuvième branche, rapportée ci-après;
5. JACQUES-JOSEPH-NICOLAS, tige de la dixième & dernière, mentionnée ensuite;
6. PIERRE-JOSEPH, Capitulaire de l'Abbaye de Muri, sous le nom de *Dom Egidé*, mort à Soleure, en 1740, désigné Prince-Abbé de ce célèbre Monastère;
7. Et BERNARD-MALACHE, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urse, mort en 1780.

IX. JEAN-GEORGES DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Besenval, entra au service de France en 1721; fit la campagne de 1742, & se trouva, en 1744, aux sièges de Tournay, d'Ossende & de Nieuport, & mourut à Soleure en

1773, Sénateur du premier rang. Il avoit épousé MARIE-ANNE-JACOBÉE DE GLUTZ, dont il laissa :

1. GEORGES-VICTOR-JOSEPH-FÉLIX, du Grand-Conseil de Soleure en 1773, qui avoit épousé, en 1782, *Rose-Marguerite de Rudolf*, morte en couches en 1783 ;
2. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-FRANÇOIS, qui fut d'abord Lieutenant au Régiment de Buch en Espagne, du Grand-Conseil de Soleure en 1777 ; Chancelier d'Olten en 1783. Il avoit épousé, en 1782, MARIE-JEANNE-THÉRÈSE DE GLUTZ ;
3. GEORGES-LOUIS-XAVIER-HIPPOLYTE, qui s'est fait d'Eglise, après avoir été au Collège Germanique de Rome, où il étoit entré en 1781 ;
4. 5. & 6. Et trois filles.

#### NEUVIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, quatrième fils de JACQUES-JOSEPH, & de *Marie-Véronique de Sury*, Officier au Régiment Suisse de Bettens en France, fut nommé du Grand-Conseil de Soleure en 1725, & mourut en 1784 ; il a laissé, de *Marie-Elisabeth de Byff*, son épouse, entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE-VICTOR-JOSEPH-IGNACE, Sénateur du premier rang de la République de Soleure, Maréchal-des-Logis, Général des Troupes du Corps Helvétique, & Intendant de l'Arсенal de l'Etat de Soleure ; il entra au service de France comme Officier dans le Régiment de Waldner, avec lequel il fit une campagne en Allemagne ; ensuite il fut nommé Capitaine-Commandant des Troupes envoyées par l'Etat de Soleure, pour appaier les troubles de Neuchâtel en 1768. Depuis qu'il est entré dans le Sénat, il a été plusieurs fois député à la Diète générale de Frauenfeld. Il a épousé, en 1783, *Marie-Elisabeth de Tugginer*, fille de Son Excellence l'Avoyer de Tugginer ;
2. Et BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN, qui fut.

X. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, du Grand-Conseil de Soleure, fut nommé Grand-Bailli de Thierstein en 1779, après avoir été plusieurs années, Officier dans le Régiment de Buch en Espagne. Il a épousé, en 1780, *Suzanne de Rudolf*, dont :

XI. FRANÇOIS-VICTOR-MARTIN DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, né au Château de Thierstein en 1780.

#### DIXIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

IX. JACQUES-JOSEPH-NICOLAS DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, cinquième fils de JACQUES-JOSEPH, & de *Marie-Véronique de Sury*, entra fort jeune au service de France, comme Officier dans le Régiment de Bettens, avec lequel il fit, comme Capitaine-Lieutenant, les Campagnes du Rhin, en 1734 & 1735 ; Capitaine en 1738 ; passa, en 1742, au service d'Espagne comme Grand-Major du Régiment d'Arreger, avec lequel il fit aussi les Campagnes de Savoie & de Provence ; fut nommé Grand-Bailli de Thierstein en 1749, & est mort en 1782. Il avoit épousé, en 1749, *Marie-Marguerite de Walier*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. URSE-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE, qui fut ;
2. Et FRÉDÉRIC-JOSEPH-NICOLAS, Officier dans le Régiment Suisse de Vigier, qui fut nommé du Grand-Conseil de Soleure en 1779.

X. URSE-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, fut Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Sury, aujourd'hui Chablais, au service du Roi de Sardaigne, en 1769 ; du Grand-Conseil en 1773 ; Sénateur en 1779 ; Procureur-Général & du Conseil secret le 3 Mars 1786. Il a épousé, en 1783, *Marie-Madeleine-Joséphine de Sury*, dont une fille nommée

MADELEINE-CAROLINE-DOMINIQUE, née en 1784.

Les armes : *d'or, à trois croix de sable, fichées du pied l'une dans l'autre ; l'écu timbré d'un casque surmonté d'une couronne de Comte, à deux demi-vols d'or, bordés de sable.*

La branche DE RUCHTI écartèle : *aux 1 & 4 de GLUTZ ; aux 2 & 3 de RUCHTI, qui est de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile du même ; l'écu timbré de deux casques de profil, surmontés d'une couronne de Comte, dont l'un, à deux demi-vols, de GLUTZ ; l'autre, un demi-vol, aux armes de RUCHTI. Supports : deux cygnes.*

La branche DE BLOTZHEIM écartèle : *aux 1 & 4 de GLUTZ ; aux 2 & 3 de gueules, au triangle d'argent, surmonté d'une croix, au pied fiché du même, qui est de BLOTZHEIM ; l'écu timbré de deux casques de profil, surmontés d'une couronne de Comte, dont l'un, à deux demi-vols, de GLUTZ ; & l'autre aux armes de BLOTZHEIM. Supports : deux aigles. Devise : FORTITER & SUAVITER.*

GOBELIN DE BRINVILLIERS, en Picardie.

1. JEAN GOBELIN, Secrétaire du Roi, vivoit sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il épousa *Geneviève de Lorrin*, & en eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, lequel eut trois garçons.
  1. N... GOBELIN ;
  2. JACQUES, qui fut Trésorier de France à Soissons ;
  3. Et NICOLAS, qui fut Auditeur des Comptes.
3. Et FRANÇOIS, Seigneur de Gillevoin, marié à *Geneviève le Bossu*, dont il eut.

FRANÇOIS, Seigneur de la Marche, allié à *Geneviève Canaye*, fille de *Pierre*, & de *Denise Rouillé*, dont il eut :

FRANÇOIS, Maître-d'Hôtel du Roi ;  
HENRI, Seigneur de Gillevoin, marié à *Rose le Normant* dont postérité ;  
Et MADELEINE, femme de *Daniel Guillemard*, Seigneur d'Ablon.

II. JACQUES GOBELIN, Correcteur des Comptes le 7 Février 1544, avoit épousé, en 1536, *Blanche Barentin*, dont entr'autres enfans :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. Et JACQUES, Avocat au Parlement en 1571, marié à *Elther le Féron*, dont il eut :

JEAN, qui s'est établi en Bourgogne ;  
Et JACQUES, Maître des Comptes, qui s'est allié à *Marie Bachaffon*, de laquelle il eut une fille, mariée à *Claude Gullard*, Conseiller au Parlement de Paris.

III. BALTHAZAR GOBELIN, Trésorier-Général de l'Artillerie en 1571, Secrétaire du Roi en 1585, Trésorier de l'Epargne en 1589, Conseiller d'Etat en 1600, Président en la Chambre des Comptes de Paris en 1604, épousa *Anne de Raconis*, fille de *Galois*, Commissaire de l'Artillerie, & d'*Anne Mi-dorge*, dont :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. THOMAS, Seigneur du Val, Maître des Comptes en 1613 ;
3. PIERRE, Seigneur du Quesnoy, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1618, Maître des Requêtes le 23 Décembre 1634, Conseiller d'Etat ordinaire en 1637, marié à *Marguerite le Bret*, Dame d'Hermay, dont :

FRANÇOIS, mort sans postérité ;

Et THOMAS, Conseiller au Parlement de Paris le 18 Mai 1663, Maître des Requêtes en Juillet 1673, mort sans alliance

en Mars 1663, & inhumé à St.-Paul.

4. CLAUDE, mariée le 3 Juillet 1694, à *René Phélypeaux*, Seigneur d'Herbault, & de la Vrillière, Trésorier de l'Epargne, puis Secrétaire d'Etat ;
5. ANNE, mariée à *Charles d'Efflormel*, Seigneur de Plainville, Capitaine des Gardes de Louis XIII ;
6. Et MARTHE, alliée à *Jean l'Escalopier*, Maître des Requêtes, puis Président à Mortier au Parlement de Paris en 1614.

IV. BALTHAZAR GOBELIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Quesnoy & de Brinvilliers, Conseiller au Parlement de Paris le 31 Juillet 1604, Maître des Requêtes le 16 Mai 1612, Président de la Chambre des Comptes le 6 Mars 1618, s'en démit en 1633, & épousa *Madeleine de l'Aubépine*, morte le 15 Mars 1659, fille de *Claude de l'Aubépine*, Seigneur de Verderonne, Président en la Chambre des Comptes & Secrétaire des Ordres du Roi, & de *Louise Pot de Rhodes*, dont :

1. ANSE, Seigneur de Brinvilliers, Colonel du Regiment d'Auvergne, mort sans alliance en 1644 ;
2. ANTOINE, qui suit ;
3. MADELEINE, femme de *Charles Duret*, Seigneur de Chevry, Président en la Chambre des Comptes ;
4. Et CLAUDE, mariée, en 1643, à *Louis de Grimouville*, Seigneur des Marais & de Meilleray.

V. ANTOINE GOBELIN, Chevalier de Malte, puis Marquis de Brinvilliers, Baron de Norat, Maréchal-de-Camp, en 1668, épousa, en 1651, *Marie d'Aubray*, fille de *Dreux d'Aubray*, Seigneur d'Oslemont, Lieutenant-Civil au Châtelet, & de *Marie Olier*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. N... GOBELIN, Chanoine régulier ;
3. LOUIS, Baron de Norat, né en 1664 ;
4. Et N... GOBELIN, Religieuse à Senlis.

VI. ANTOINE GOBELIN, II<sup>e</sup> du nom, Comte d'Oslemont, né en 1661, mort le 30 Juillet 1739, avoit épousé *Anne-Françoise de Saint-Maixant*, morte en 1736, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de *Saint-Maixant*, Conseiller en la Cour des Aides, mort le 15 Mars 1663, & de *Marie des Champs de la Boullerie*. Il en a eu :

1. ANTOINE, Comte d'Oslemont, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720 ;

2. Et NICOLAS-LOUIS, appelé *le Marquis d'Of-femont*, Chevalier de Saint - Louis, qui a perdu un œil à la bataille de Parme en 1734. Il a épousé, le 19 Juin 1739, N... de *Bombelles*, fille de *Henri-François*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de défunte *Marie-Suzanne-Françoise le Roux de Raffe*. (*Mercur de France*, du mois de Juillet 1739.)

Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or & en pointe d'un demi-vol du même.*

GOBLEN (LE), Famille de Bretagne, qui porte : *coupé, au 1 d'argent, à 3 têtes de loup arrachées de sable, 2 & 1, lampassées de gueules; au canton d'azur, chargé d'un croissant d'or; au 2 d'argent, à 3 fasces on-dées d'azur.*

GODAILLE-D'AYRAC, en Quercy : Famille d'extraction noble, qui a toujours suivi le parti militaire. N..... DE GODAILLE-D'AYRAC eut pour enfans :

1. N... DE GODAILLE, qui suit ;
2. JOSEPH, appelé *le Chevalier de Veylas*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Bourbonnois ;
3. Et JEANNE DE GODAILLE-DE-VEYLAS, Prieure perpétuelle du Couvent des Junies, au Diocèse de Cahors.

N... DE GODAILLE-D'AYRAC eut pour enfans :

1. PIERRE-JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Cieurac*, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, non marié ;
3. Et CHARLOTTE, veuve de N... *Vassal de la Barde*, Chevalier, Seigneur de la Barde et de Soalvignane, dont un fils unique, actuellement aux Pages de MONSIEUR.

PIERRE-JACQUES DE GODAILLE-D'AYRAC, Chevalier, Marquis de Cieurac, Seigneur de Veylas, a servi dans le Régiment du Roi, & a épousé, à Montauban en 1754, *Marie-Catherine-Clotilde d'Aliez de Réalville*, Baronne de Montberon en Languedoc, par sa grand'mère, de la Maison de *Caumont* ; & de Bazian en Armagnac, par sa grand'tante, veuve de *Louis de Bourbon-Bazian* ; & petite-fille unique du feu Comte de Bioule. Ils ont eu de leur mariage :

1. PAUL-ANTOINE DE GODAILLE-D'AYRAC-CIEURAC, appelé *le Comte de Bioule*, Officier au Régiment de Belfunce, Dragons ;

2. Et FLORE-TRISTANE DE GODAILLE-CIEURAC, aînée de son frère, mariée, en 1776, à *Hyacinthe*, Marquis de *Belliffen*, Seigneur d'Airoux & de Millegrand en Languedoc, Gouverneur du fort de Cabardès, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Colonel-Général, Dragons.

GODARD ou GODART, Famille noble établie à Langres en Champagne.

ODINET GODARD, Ecuyer, épousa *Anne Madelière*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, Religieux de l'Abbaye de Clerveux ;
3. JEAN-CLAUDE, marié à *Jeanne Maheudel*, dont il n'eut que  
JEAN, dit *Frère Claude*, Capucin.
4. NICOLAS ;
5. MARIE, femme de *Nicolas Floriot* ;
6. BÉNIGNE, restée fille ;
7. CLAUDETTE, mariée à *Etienne Cordier* ;
8. Et MADELEINE, épousée de *Lazare Simon*.

JEAN GODARD, Ecuyer épousa *Anne Martinecot*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, rapporté après son frère ;
3. Et CLAUDE, Lieutenant au Grenier à Sel de Montfaugeon.

JEAN GODARD, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Lieutenant au Grenier à Sel de Langres, a épousé, *Marguerite Girault*, dont est issue :

MARGUERITE, mariée à *Nicolas Aleat*, Conseiller au Bailliage de Langres.

ANTOINE GODARD, Ecuyer, frère de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, eut d'*Anne Garnier*, son épouse :

1. ANTOINE, Ecuyer, qui n'a point eu d'enfans de *Marie de Serrey* sa femme ;
2. Et CLAUDE, mariée à *Jean de Serrey*. [Mémoire envoyé.]

Les armes : *d'azur, à une épée en pal d'argent, la garde d'or & la pointe en haut, accompagnée de deux fleurs-de-lis d'or.*

GODARD. Suivant un Mémoire envoyé, c'est une noble & ancienne Famille originaires d'Alface, reconnue telle par plusieurs documens dignes de foi, comme traités de mariage, testamens, reliefs, Patentes Royales, fondations & légats pieux, ainsi que par les attestations de F. Flacchio, Ecuyer, Officier d'armes ordinaire de Sa Majesté dans les Pays-Bas & de Bourgogne, du 10 Mai 1660, & de Barthélémy Hannus, Héraut d'armes de S.



A. S. le Prince Elefleur de Cologne, en fon pays de Liège, du 22 Avril 1669, qui certifie que la Famille de GODARD est iflue des anciens & nobles Seigneurs de Mieugre, Pourprant & Lonfays, comme il conftit par divers ades, & par Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE II, du 10 Décembre 1582, touchant les confirmations d'ancienne Nobleffe de LOUIS DE GODARD au pays de Luxembourg, ou il est déclaré être iflu, par ligne droite & mafculine, noble de nom & d'armes; & que par les guerres & ruines au tems de CHARLES-le-Hardi, Duc de Bourgogne, & du Duc de Lorraine, en 1477, cette Famille a été divifée, les uns s'étant retirés du pays de Luxembourg au Comté de Namur, Hainaut, Flandre & Liège, où ils ont fait des alliances confidérables, & poffédés des charges nobles & dignités, outre une infinité d'autres au service des Empereurs CHARLES-QUINT, FERDINAND I<sup>er</sup>, & II<sup>e</sup> du nom, & de Sa Majesté Catholique, comme Capitaine, Colonel, Commiffaire-Général de la Cavalerie Wallone, en Espagne, &c. Le premier dont on ait connoiffance est

I. JEAN DE GODARD, mort le 13 Août 1327, fils d'un Gentilhomme Allemand, établi en Alface, dans le territoire d'où fortit la source d'eau-douce pour le foulagement de Saint-Roch, Ce JEAN GODARD, étant venu voir les Pays-Bas, & paifant au pays de Luxembourg, logea près de Hautfalife, en une maifon appelée *Taverneuf*, dont le maître étoit Syndic de l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, dits *Ecoliers*. Ayant conçu de l'amour pour fa fille, il l'époula, & en eut :

II. GODEFROY DE GODARD, Seigneur & Haut-Voué héréditaire de la Terre & Seigneurie de Mont-le-Wachier, près de Dinant, pays de Liège, qu'il tranfporta à Raës d'Haccourt, le 24 Novembre 1358, fuyant un registre d'Arnould de Hornes, Evêque de Liège, page 18. Il époula noble *Gérine de Valenart*, dont :

III. JEAN DE GODARD, II<sup>e</sup> du nom, qui fit relief du fief de Flefchy le 14 Juillet 1380, ainfi qu'il appert au registre de Jean de Bavière, page 42. Il fut Seigneur de Flamizoul, & s'allia à noble *Elifabeth de Jodainville*, de laquelle vint :

IV. JEAN DE GODARD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Flamizoul, qui releva le 15 Octobre 1420, le fief de Flefchy, comme il est prouvé au registre de Jean Heinsberg, Evêque de Liège. Il époula noble *Marie de Colonster*, & en eut :

V. JEAN DE GODARD, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Flamizoul. Il releva ledit fief de Flefchy le 26 Juin 1443, & eut de fon mariage avec noble *Louife de Rodemacher* :

VI. LOUIS GODARD, Seigneur de Mieugre, Pourprant & Lonfays. Il releva ledit fief de Flefchy l'an 1475, mourut le 17 Novembre 1488, & fut enterré dans l'Eglife Paroiffiale d'Artenay, ce qui est prouvé par l'extrait de fon épitaphe. Il avoit époufé noble *Catherine de Martinet*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et NOEL, auteur de la feconde branche, établie au Comté de Namur, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE GODARD, V<sup>e</sup> du nom, fut Capitaine d'Infanterie au service de l'Empereur aux prises de Tanis & la Goulette, comme il appert par fon traité de mariage du 29 Novembre 1480, avec *Agnès de Roméré*, fille de *Jean*, & de noble *Marguerite d'Haccourt*, fille de Meffire *Raës*, Chevalier & Haut-Voué Héréditaire de la terre de Mont-le-Wachier. Ils eurent pour fils :

VIII. JEAN DE GODARD, VI<sup>e</sup> du nom, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui époufa, par acte du 10 Juillet 1540, *Marie Bonier*, dont :

IX. LOUIS DE GODARD, II<sup>e</sup> du nom, né dans la ville d'Ivoi, duché de Luxembourg, lequel obtint, par Lettres-Patentes du 10 Décembre 1582 de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, la confirmation de fon ancienne nobleté. Il s'allia à noble *N... de Lerime*, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. THÉODORE, père, par fa femme dont on ignore le nom, des trois fils dont deux Capitaines en Catalogne, & le troifième Definiteur du Chapitre de Juvigny, & Pasteur de Quincy;
2. Et JEAN, qui fuit;

X. JEAN DE GODARD, VII<sup>e</sup> du nom, époufa noble *Simone de Lavande*, dont vint :

XI. GEORGES DE GODARD, Capitaine au service de Sa Majesté Catholique, marié 1<sup>o</sup> avec *Anne d'Alvort*; & 2<sup>o</sup> avec *Marguerite van Baufelles*. Leurs defcendans font en Flandre & en Hainaut, & nous en ignorons la poftérité.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. NOEL DE GODARD, fils puiné de LOUIS I<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine de Martinet*, ainfi qu'il est prouvé par le record de la Cour

du Ban d'Antheé de l'an 1486, & par leur testament du 14 Janvier 1529, épousa noble *Catherine de Carpentier*, & vint s'établir au Comté de Namur. Ils eurent de leur mariage :

VIII. JEAN DE GODARD, qui s'allia avec noble Demoiselle *Marie d'Hardenne*, fille de noble *Nicolas*, & de noble *Gertrude de Génin*, dont :

1. RICHARD, qui fut ;
2. FRÉDÉRIC, lequel fut s'établir en Hainaut, & eut de sa femme, qu'on ne connoit point, un fils, aussi nommé

FRÉDÉRIC, qui fut Colonel de Cavalerie au service du Roi d'Espagne.

3. JEAN, dont on ignore le sort ;
4. GILLES, allié à noble *Ande*, fille légitime de *Jean de Bourfoy*, & de *Louise de Custine*, fille de *François* & d'*Anne d'Argenteau*. Ledit *Jean de Bourfoy* étoit fils de *Gaspard de Bourfoy*, & d'*Hélène de Furneaux*. GILLES DE GODARD eut de son mariage :

JEAN, allié à noble *Catherine de Briet*, fille de *Gilles*, & de *Jeanne de Steel*, dont :

JEAN, qui épousa noble *Jeanne de Playout*, de laquelle il eut 7 fils, la plupart au service d'Espagne & de France.

5. Et AGNÈS.

IX. RICHARD DE GODARD épousa 1<sup>o</sup> noble *N... de Bilwart* ; & 2<sup>o</sup> *Louise de Custine*, fille de *François*, & de *Marguerite d'Argenteau*. Du premier lit vinrent :

1. RICHARD, qui fut ;
2. GÉRARD, lequel porta les armes pour le service de Sa Majesté Catholique en la ville de Maëslricht au tems de la révolte des Pays-Bas ;
3. JEAN, Ecclésiastique, mort à Rome ;
4. GILLES, marié à *Jeanne de Bourfoy* ;
5. FRANÇOISE.

Et du second lit naquit un fils, nommé

JEAN DE GODARD.

X. RICHARD DE GODARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hermeton, releva ladite Seigneurie en fief du Château de Namur par transport que lui en fit Messire Johan de Waha, Chevalier, Seigneur de Grandchamps, & fut convoqué avec la Noblesse du pays & Comté de Namur, ainsi que l'atteste le Conseil de Namur, en date du 27 Janvier 1667. Il mourut le 4 Décembre 1635, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Septembre 1582, noble *Jeanne de Trinaren*, décédée le 23 Mars 1618 ; & 2<sup>o</sup>

noble *Anne de Rouwal*, de laquelle il n'eut point d'hoirs. Du premier lit fortirent :

1. RICHARD, marié à noble *Jacqueline le Roy*, sœur de Messire *Jean le Roy*, Conseiller du Conseil-Privé de Sa Majesté à Bruxelles, dont :

MARIE, alliée à *Vincent de Moniot*, Euyer, lequel fut père de *Vincent de Moniot*, qui a servi Sa Majesté Catholique, en Espagne contre le Portugal, en qualité de Commissaire-Général de la Cavalerie Wallone.

2. MAURICE, marié à noble *Idelette de Soy*, fille de noble *François*, Seigneur d'Aye, Ecuyer, dont trois filles :

CATHERINE, MARIE & FRANÇOISE.

3. JEAN, Chanoine de la Cathédrale de Namur ;
4. Et PIERRE, qui fut.

XI. PIERRE DE GODARD, né le 4 Août 1585, servit Sa Majesté Catholique sous Aman de Hornes, fut Commissaire-Général sous la Princesse Isabelle, & releva la Seigneurie d'Hermeton en 1637. Il mourut le 27 Mai 1662, & avoit épousé, le 13 Mars 1617, *Marguerite de Barré*, décédée le 22 Août 1636, fille de *Jacques de Barré*, & sœur d'*Albert de Barré*, honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi CHARLES II, de 1667. Ils eurent :

1. JEAN, qui quitta le service de sa Majesté Catholique, & refusa une Compagnie qui lui fut offerte, pour se faire Capucin ;
2. RICHARD, qui fut ;
3. Et JEANNE.

XII. RICHARD DE GODARD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hermeton, né le 28 Juin 1619, servit pendant deux ans à Frankenthal dans le Palatinat, fut ensuite Lieutenant-Colonel du vieux Régiment de Piccolomini, & reçut une blessure au visage, dont il perdit l'œil droit. Il avoit épousé, le 16 Juin 1649, *Martine de l'Ecaille*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS-HENRI, qui fut ;
2. HENRI, qui se fit Capucin ;
3. JEAN-PHILIBERT, Seigneur d'Houtoir & de Sommières, mort sans hoirs ;
4. & 5. MARIE & MARIE-JEANNE, dont nous ignorons la destinée.

XIII. PIERRE-FRANÇOIS-HENRI DE GODARD, Seigneur d'Hermeton, baptisé à Fenal, Paroisse d'Hermeton, le 14 Juillet 1653, fut Capitaine en Espagne, & épousa, par contrat du 28 Août 1708, *Marie-Isabelle de Gal*, fille d'*Erneft*, dont :

XIV. LOUISE-MARTINE DE GODARD, Dame d'Hermeton, Stahe, Sommières, Houtoir, &c., née le 25 Juillet 1712, qui a époulé, le 8 Janvier 1734, *Jacques-Philippe-Michel de Flaveau de Henry*, Baron de Louverval, fils de noble *Philippe-Jacques-Florent*, Baron de *Flaveau de Henry*, & de *Marie-Catherine de Salm*. Voyez FLAVEAU.

Les armes : d'argent, au lion rampant de gueules.

• GODARVILLE ou GODERVILLE, Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Mars 1651, enregistrées au Parlement de Rouen le 21 Mars 1652, en faveur de CHARLES ROUSSEL, Seigneur & Patron de *Godarville*, Seigneur de *Tourville* & de *Prestreval*, qui, de *Suzanne Martel d'Esmaleville*, eut ABRIEN ROUSSEL, né posthume en Août 1658, marié, en 1680, à *Madeleine-Cécile Poërier d'Amfreville*, mère de NICOLAS-CHARLES-AUGUSTE DE ROUSSEL, Baron de *Godarville*, allié le 17 Mars 1725 à *Geneviève Chuppin de Montulé*, dont :

1. N... DE ROUSSEL, né le 20 Juillet 1729 ;
2. NICOLAS, né le 2 Juillet 1735 ;
3. MARIE-GENEVIÈVE-NICOLE, née le 4 Mai 1731 ;
4. Et MARIE-GENEVIÈVE, née le 24 Décembre 1733. Voyez ROUSSEL.

GODDES DE VARENNES. AUGUSTE OU AUGUSTIN-FRANÇOIS DE GODDES, Marquis de Varennes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le plus ancien des Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Châteaux d'If & Isles adjacentes, nommé Chevalier de Saint-Louis en 1713, par Louis XIV, & Commandeur du même Ordre en 1738, est mort à Saint-Nicolas d'Angers le 4 Janvier 1771 dans sa 87<sup>e</sup> année. Il a eu de son mariage avec *Elisabeth-Geneviève de Vassan*, Dame de Moifans :

AUGUSTE-CLAUDE-FRANÇOIS DE GODDES DE VARENNES, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises, marié, le 22 Mars 1743, à *Jeanne-Madeleine le Pilleur*, née le 4 Septembre 1726, fille de *Jean-François le Pilleur d'Apligny*, Ecuyer, mort le 9 Mai 1741, & de *Madeleine-Thérèse Mufnier-de-Mauray*, sa veuve, morte le 13 Juillet de la même année. (C'est ce que nous savons de cette Famille dont il est parlé dans le *Mercur de France* du mois de Mars 1743, page 614.)

Les armes : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 2 étoiles de sable, & en pointe d'une hure de sanglier du même, défendue d'argent.

GODEFROY, Famille de Normandie, Election de Valognes, qui porte : d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 molettes d'or, & en pointe d'une rose du même.

GODEMONT ou GAUDEMONT, en Bretagne: Famille dont les armes sont : coupé, au 1 d'argent, à la bande de gueules; au 2 de gueules, à 7 billettes d'argent, 3, 3 & 1.

GODERNAUX, Famille originaire de Bretagne, établie, depuis plusieurs générations, à Dinant-sur-Meuse, pays de Liège, toujours au service de France.

JEAN DE GODERNAUX, Ecuyer, mourut au Château de Dinant, dont il étoit Lieutenant-Gouverneur. Il eut pour fils :

GILLES, qui suit ;  
N... DE GODERNAUX, Colonel en Espagne ;  
Et N... DE GODERNAUX, Colonel au service de l'Empire.

GILLES DE GODERNAUX, Ecuyer, lequel eut, à la création des Compagnies franches, une de son nom, qui toma en partie à Maëtricht, en 1675, le Régiment de la Breteche. Il épousa *Marie Cabareaux*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. GILLES, Ecuyer, Colonel au service d'Espagne, qui, de son mariage avec *Isabelle Longo*, niece du Cardinal de ce nom, Evêque de Novare, n'eut point de postérité ;
3. ANTOINE, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment des Cuirassiers de Galbes, mort sans enfans à Peterwaradin en Hongrie ;
4. NICOLAS, Ecuyer, mort Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis en 1720, sans avoir pris d'alliance ;
5. ERNEST-DIEUDONNÉ, Ecuyer, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, né à Dinant le 24 Avril 1680, mort sans alliance à Givet en 1740.

JEAN DE GODERNAUX, H<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, l'un des plus anciens Chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis, a commandé une Compagnie franche de 150 Dragons de son nom, qui forma à Nemours, le 22 Avril 1718, le Régiment d'Orléans, Dragons, dont il fut le premier Lieutenant-Colonel. Il a été Gou-

verneur de Mouzon, & est mort Colonel, retiré & Pensionnaire du Roi à Dinant, le 13 Janvier 1751, après avoir porté les armes 60 ans. Il a eu de *Françoise Caffelotte*, son épouse :

JEAN-GILLES, qui suit ;

Et une fille, mariée à *N... Duterne*, Gentilhomme de Brabançon.

JEAN-GILLES DE GODERNAUX, Ecuier, né à Dinant le 4 Avril 1696, est entré au service en 1709, en qualité de Cornette de Dragons dans la Compagnie de son père. Il fut ensuite Capitaine dans Orléans, Dragons, puis sur la démission de son père en sa faveur, fut chef de sa Compagnie franche, portée à 150 Dragons, à la tête de laquelle il fit les guerres de Bohême, Flandre & Italie. Les Compagnies franches ayant été réformées en 1745, pour créer les Volontaires Royaux, aujourd'hui Légion-Royale, sa troupe, suivant son rang, devint la première ; il a commandé la première Brigade de ce Corps avec rang de Lieutenant-Colonel, & s'est retiré avec pension du Roi, après 50 ans de service, & avoir été fait Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a épousé à Gray, par contrat passé le 13 Août 1727, devant *Claude Lamiral & Jean Villemot*, Notaires Royaux, *Denise-Françoise Mouchet*, fille de *François*, & d'*Anne-Gertrude Eyraud*. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRANÇOISE-CLAUDINE, née à Givet le 11 Mai 1735, morte à Nemours le 8 Juillet 1768. Elle avoit épousé, par contrat passé devant *Baufin*, Notaire Royal à Givet, le 19 Novembre 1754, *Pierre-Claude Chauveton-de-Saint-Léger*, Chevalier, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, aujourd'hui Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France, & Juge du point d'honneur de la Noblesse à Avignon, en 1772, après l'avoir été de celle de Beaugency. Voyez CHAUVETON ;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, née à Givet le 16 Mars 1737, vivante sans alliance en 1773.

FRANÇOIS DE GODERNAUX, Ecuier, Chevalier de Saint-Louis, né à Gray en 1727, Capitaine en pied de Dragons dans la Légion-Royale, a épousé, en 1754, *N... de Grassis*, fille du Major des ville & citadelle de Nancy, dont une fille, née en 1755.

Les armes : *d'azur*, à 2 épées antiques, mises en fautoir, accompagnées en chef d'une étoile à 5 rais, & de 2 palmes en poin-

te, aussi en fautoir ; le tout d'or. (Mémoire envoyé.)

GODESCART, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Juillet 1666, & qui porte : *d'argent*, au pal de sable ; au chef de gueules, chargé de 3 beffans d'or.

GODET, même Province, & même généralité. JEAN GODET fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1508, & portoit : *d'argent*, à 3 godets de gueules.

GODET DES MARAIS : de gueules, à 3 coupes d'argent.

GODIN, JACQUES-FRANÇOIS GODIN, Ecuier, Seigneur de Bomets & de Morlicourt, d'une ancienne Famille noble, obtint le titre de *Baron*, sous le nom de GODIN, sur une Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par Lettres du 30 Septembre 1704.

GODRAN, Famille qui a donné un Conseiller au Grand-Conseil en 1494, dans JACQUES GODRAN, qui reçut la même année serment des habitants de Dijon, au nom du Roi. Il fut Conseiller au Parlement de Bourgogne, étoit mort en 1502, & portoit pour armes : *d'azur*, au cadran d'or, les rayons & aiguilles du même, & les heures de sable.

\* GOELLO, Comté en Bretagne : HENRI, troisième fils d'ETIENNE, Comte de Penthièvre, fut Comte de Tréguier & de Guingamp. Il mourut en 1190. ALAIN, son fils, fut Comte de Goëlle, Avaugour & de Penthièvre, & mourut le 17 Décembre 1212. HENRI II, fils d'ALAIN, fut dépossédé du Comté de Penthièvre par le Duc Pierre de Dreux. Il prit l'habit de Cordelier en 1278, & mourut en 1280. ALAIN II, son fils, est qualifié seulement *Baron d'Avaugour & de Goëlle* ; il le fut aussi de Mayenne par sa mère, & mourut en 1312. HENRI, IV<sup>e</sup> du nom, petit-fils d'ALAIN II, mourut le 1<sup>er</sup> Février 1334. JEANNE, sa fille & son héritière, morte le 28 Août 1327, avoit été alliée, en 1318, à *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre. De ce mariage vint une fille unique, *Jeanne de Bretagne*, qui épousa *Charles de Châtillon*, père de *Jean*, mort le 16 Janvier 1405, dont le troisième fils, *Charles*, fut Baron d'Avaugour. *Nicole*, fille & héritière de *Charles*, épousa *Jean de Broffe*, Seigneur de Sainte-Sévère, dépossédé des biens de sa

femme en 1465, pour avoir pris le parti de Louis XI, contre le Duc de Bretagne. FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, donna *Goello* & *Avaugour*, avec le Comté de Vertus, à son fils naturel, FRANÇOIS DE BRETAGNE, & le créa premier Baron de Bretagne en 1480. De lui descendoit, au VI<sup>e</sup> degré, HENRI-FRANÇOIS DE BRETAGNE, mort sans postérité, le dernier de sa race, le 27 Septembre 1746. Il avoit épousé en secondes noces, le 15 Août 1743, *Marie-Madeleine Charrette de Montbert*, veuve de *Louis de Sérent-de-Kerfily*. Il a eu pour héritier, dans les biens paternels, le Duc de *Montbazon*, descendu de sa tante, *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, femme d'*Hercule de Rohan*, second Duc de *Montbazon*, & dans les biens maternels, le Marquis de *Grange-Fourilles*, & sa sœur, *Renée le Lièvre-de-la-Grange*, mariée à *Guillaume-François-Louis-Joseph Joly-de-Pleury*, Procureur-général du Parlement de Paris dès 1740.

GOER-DE-HERVE (DE). Famille noble originaire du Duché de Limbourg, où elle a possédé anciennement la Seigneurie du ban de Herve, dont elle a conservé le nom jusqu'à ce jour. ARNOULT DE GOER le trouve compris dans la liste des Nobles de ce Duché, qui servirent sous Wincelin, Duc de Brabant, Luxembourg & Limbourg, à la bataille de Bawire, le 21 Août 1371, selon les Archives de Bruxelles. Cette ancienne Noblesse subsiste encore en trois branches dans le pays de Liège, où elle s'est établie il y a près de deux siècles, & où elle a rempli des charges & des emplois considérables.

JACQUES DE GOER-DE-HERVE avoit épousé, en 1599, *Jeanne-Bertrande-Louise de Gueu-fange*, dont il eut :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

BERTRAND DE GOER-DE-HERVE, Seigneur de Forêt, Prayon, épousa *Ida de Cheratte*, le 21 Août 1644, & il en eut :

1. DENIS-PIERRE, Chevalier, Seigneur de Forêt, Prayon, qui mourut Prévôt de la Basilique Royale d'Aix-la-Chapelle, dignité presque toujours possédée par des Princes de Maisons Souveraines ;
2. Et JACQUES-REMY, qui suit.

JACQUES-REMY, Baron DE GOER-DE-HERVE & du Saint-Empire, Seigneur de Haltinne,

Mezeroul, les Tombes, Hereck, &c., l'un des Seigneurs du Conseil ordinaire de S. A. le Prince Evêque de Liège, & ensuite Président de ce Tribunal, lequel épousa, par contrat du 11 Septembre 1681, *Gertrude-Thérèse*, Baronne de *Mean*, fille de *Jean*, Baron de *Mean*, & du Saint-Empire, Seigneur de *Pailhe*, &c., & de *Caroline-Sibylle de la Jonchière*, Dame dudit lieu, dont :

1. DENIS-BERTRAND, Baron DE GOER-DE-HERVE & du Saint-Empire, Chanoine-Tréfoncier de la Cathédrale de Liège, & Chambellan de S. A. R. le Duc de Lorraine, père de feu l'Empereur FRANÇOIS I<sup>er</sup> ;
2. JACQUES-DENIS-FRANÇOIS, qui suit ;
3. ISABELLE, mariée à *Pierre-Jean*, Baron de *Mean* & du Saint-Empire, Seigneur de *Pailhe*, son cousin ;
4. MARIE-ELÉONORE, appelée *Mademoiselle de Forêt* ;
5. Et INA-DIEBONNÉE, mariée à *Jean-Ferdinand*, Baron de *Mean* & du Saint-Empire, Seigneur de la *Jonchière*, son beau-frère, dont une fille unique, *Marie-Gabrielle-Willemine*, Baronne de *Mean-de-la-Jonchière*, mariée à *Jacques-Ignace-Florent*, Comte de *Liedekerke*, dont est issu un fils, actuellement vivant.

JACQUES-DENIS-FRANÇOIS DE GOER-DE-HERVE, Baron de Goër & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt, Prayon, Haltinne, Mezeroul, les Tombes, Gramptinne, Hereck, Haut-Voué héritaire de *Leernes* & de *Wespe*, l'un des Seigneurs du Conseil ordinaire, épousa *Henriette-Amélie*, Comtesse de *Hoensbroeck-de-Geulle*, fille de *Philippe*, Comte de *Hoensbroeck-de-Geulle* & du Saint-Empire, &c., Voué du pays de *Faulquemont*, & d'*Anne-Bernardine*, Comtesse de *Limburg-Stirum*, duquel mariage sont issus :

1. JACQUES-CHARLES-FERDINAND, Baron de GOER-DE-HERVE & du Saint-Empire, Seigneur de Haltinne, Mezeroul, les Tombes, Hereck, la Jonchière, Haut-Voué héritaire de *Leernes* & de *Wespe*, Chambellan de feu S. A. S. & E. de Cologne, le Duc de Bavière, &c., l'un des Seigneurs du Conseil ordinaire, lequel est veuf de *Marie-Louise*, Baronne d'*Auxbrebis-de-Saint-Mari*, Chanoinesse d'Andennes ;
2. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, Baron de GOER-DE-HERVE & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt & de Prayon dans le pays de Liège, & de *Tillet* & *Amberloup* dans le Duché de Luxembourg, ancien Capitaine de Dragons au service de Hollande, Gentilhomme

reçu à l'Etat noble de la Province de Luxembourg, marié, par contrat du 24 Décembre 1755, à *Marie-Anne-Josephe-Charlotte de Gilman*, fille unique de feu *Antoine-Charles*, Conseiller perpétuel de l'Etat de Liège, dont neuf enfans vivans;

3. JEAN-FERDINAND-LAMBERT, Baron de GOER-DE-HERVE & du Saint-Empire, Seigneur de Grampinne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Allemand au service de France, avec rang de Mestre-de-Camp, & Chevalier de Saint-Louis;
4. Et MARIE-ISABELLE-HENRIETTE, née Baronne de GOER-DE-HERVE, alliée, par contrat du 29 Décembre 1759, à *Louis-Philippe-Marie*, Comte de *Palmes-d'Espsaing*, Chevalier, Seigneur d'Espsaing en Flandre, Colonel d'Infanterie, lors Lieutenant, & aujourd'hui Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, fils de feu *Jacques-Nicolas de Palmes*, Lieutenant de Roi, Chevalier de Saint-Louis, Commandant au gouvernement de Berg-Saint-Winox, & de *Marie-Vidouire-Romaine* de Gherbode.

#### SECONDE BRANCHE.

JEAN DE GOER-DE-HERVE, second fils de JACQUES, & de *Jeanne-Bertrande-Louise de Gueufange*, épousa *Catherine Poncelet*, dont il eut :

1. JACQUES-THOMAS, qui suit;
2. JEAN-ALBERT, Chanoine & Tréfoncier de l'Eglise de Liège, & Prévôt de Hanfime;
3. HENRI, auteur de la troisième branche, mentionnée ci-après.

JACQUES-THOMAS DE GOER-DE-HERVE, Chevalier, Châtelain du Comté de Logne au pays de Stavelot, l'un des Seigneurs du Concil Privé de S. A. S. & E. JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE, & de sa Chambre des Comptes, député aux Etats de Liège, Bourguemestre de ladite ville en 1687 & 1696. Il épousa *Isabelle de Rossius*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur d'Humain, Biron, &c., l'un des Pairs du Comté de la Roche, d'une ancienne Noblesse, & d'*Anne de Selesfin*, dont il eut :

1. ANTOINE, Chanoine de Sainte-Croix, mort le 26 Novembre 1719;
2. JACQUES, Chanoine de Saint-Martin;
3. LOUIS, Chanoine de Saint-Paul;
4. N.... DE GOER-DE-HERVE, dit *le Chevalier de HERVE*, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, père du Vicomte de *Blistin*, qui a été aussi Capitaine dans le même Régiment, & a quitté

le service en se mariant. Il a un fils & une fille;

5. Et JOSEPH-CLÉMENT, qui a eu l'honneur d'avoir pour parrain S. A. S. & E. le Prince JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE, Evêque & Prince de Liège. Il s'est aussi marié, & n'a laissé que des filles.

#### TROISIÈME BRANCHE.

HENRI DE GOER-DE-HERVE, Chevalier, Seigneur de Jehanster, troisième fils de *Jean*, & de *Catherine Poncelet*, a eu pour descendant :

GEORGES DE GOER-DE-HERVE, Chevalier, Seigneur de Séroulle, l'un des Seigneurs de la Chambre des Comptes de S. A. le Prince de Liège, ancien Bourguemestre de ladite Ville, lequel a épousé la fille unique du Baron de *Haxe*, dont il a des enfans.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé du même.*

GOESBRIAND (DE), en Bretagne. LOUIS-VINCENT DE GOESBRIAND, Seigneur de Morlaix en Bretagne, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, appelé *le Marquis de Goësbriant*, est mort le 14 Mai 1744. Il avoit épousé *Louise-Nicole-Maximilienne de Béthune*, fille aînée de *Louis-Pierre-Maximilien*, Duc de Sully, & c. Elle est aujourd'hui l'une des Dames nommées pour accompagner Mesdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE DE FRANCE. VOY. BÉTHUNE.

Les armes : *d'azur, à la fasces d'or.*

GOESLARD, Famille de la Province de Normandie, Election de Coutances, dont ceux de ce nom sont Seigneurs de la Pilonnière, des Fontaines & des Landes.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 4 maillets du même.*

GOGUÉ, Famille du Perche, de laquelle étoit CATHERINE-ANGÉLIQUE DE GOGUÉ, née le 3 Mai 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de VINCENT DE GOGUÉ, Sieur de Menaut, qui vivoit en 1511.

Les armes : *d'azur, au cygne d'argent, nageant sur une rivière du même; au chef d'or, chargé de 3 croiffettes de gueules.*

GOHIER, Ecuyer, Seigneur de la Turinière, Famille de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, surmonté d'un croissant du même,*

accompagné en chef de 2 trèfles de finople, & en pointe d'un fer de pique du même.

GOISLARD, Famille de Paris, distinguée dans la Robe.

JACQUES GOISLARD 1<sup>er</sup> du nom, Secrétaire du Roi, du Grand-Collège, par provisions du 6 Octobre 1608, épousa *Louise Bauffan*, & en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ;
3. Et LOUISE, mariée à *Gilles Guérin*, Correcleur en la Chambre des Comptes de Paris. (Ces trois enfans transgèrent ensemble le 22 Décembre 1622, sur les biens de leurs père & mère.)

LOUIS GOISLARD, Avocat au Parlement de Paris, chargé de la tutelle de son frère & de sa sœur, en rendit compte le 7 Mars 1623. On ignore le nom de sa première femme. Il avoit épousé en secondes nocces *Catherine Pasquier*. Du premier lit il eut :

1. MADELEINE, mariée, en 16.., à *Augustin Coignet*, mort en 1653, laissant : *Catherine Coignet*, morte en 1691, femme d'*Antoine de Sainton* en 1685, duquel mariage sont sortis deux garçons, morts sans postérité ; & une fille, *Catherine de Sainton*, aussi décédée sans postérité en 1700.

Du second lit vinrent :

1. GILLES, Avocat au Parlement, mort sans alliance ;
2. MARIE, née en 1635, morte sans postérité ;
4. LOUISE, née en 1637, morte avant *Antoine de Sainton*, son neveu, aussi sans postérité ;
5. Et GENEVIÈVE, né en 1641, mariée à *Claude de Cornouailles*, dont elle eut : *Geneviève de Cornouailles*, mariée à *Pierre Philippe de Vabois* ; elle fut nièce de *Claude de Vabois*, Officier dans le Régiment de Condé, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du feu Roi. Il est mort en 1773, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Catherine Mallet*. (Les titres de cette Famille sont restés dans cette première branche éteinte, ce qui fait que nous ne pouvons remonter la seconde branche, qui subsiste, qu'à JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, qui suit, frère cadet de LOUIS.)

#### SECONDE BRANCHE.

JACQUES GOISLARD, II<sup>e</sup> du nom, Secrétaire du Roi le 21 Octobre 1608, obtint des provisions de Greflier des commissions extraordinaires du Conseil, le 21 Avril 1626, & mou-

rut le 12 Octobre 1643. Il avoit épousé, en 16.., *Marie Sevin*, fille de *Jacques*, Correcleur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Véron*, & cousine germaine d'*Anne Sevin*, femme d'*Oudart Colbert*, Conseiller au Parlement de Paris, auteur du *grand Colbert* par *Michel Sevin*, frère de *Jacques Sevin*, son pere. De la Famille de *Sevin* étoit le Marquis de *Quincy*, Lieutenant-Général des Armees du Roi, Historiographe descampagnes de Louis XIV, en plusieurs vol. in-4<sup>o</sup>. JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, & *Marie Sevin*, son épouse, passèrent un acte d'échange le 18 Octobre 1638, avec *Guy Sevin des Cornets*, & lui cédèrent toutes les parties & droits, venus à ladite Dame GOISLARD, de ses père & mère, *Jacques Sevin* & *Marie Véron*. Cette *Marie Sevin*, veuve de JACQUES GOISLARD, après le décès duquel fut fait inventaire le 12 Mai 1644, épousa en secondes nocces *Charles de Machault*, Maître des Requêtes, &c. voy. MACHAULT & SEVIN, & elle mourut le 31 Janvier 1667. Elle eut de son premier mari :

1. JACQUES, III<sup>e</sup> du nom, Secrétaire du Roi, par provisions du 13 Juin 1643, mort sans postérité ; après son décès on fit son inventaire le 23 Décembre 1651 ;
2. Et ANDRÉ, qui suit.

ANDRÉ GOISLARD, Maître des Comptes à Paris, passa contrat d'acquet, le 16 Septembre 1648, d'une charge d'Auditeur en la Chambre des Comptes ; obtint, le 16 Octobre de la même année, un Brevet de Maître-d'Hôtel chez le Roi ; le 13 Septembre 1652 des provisions de Greflier des commissions extraordinaires du Conseil ; & en Septembre 1654, il eut des Lettres de Garde-Noble de MARC-ANNE GOISLARD, son fils, âgé lors de 13 mois, au décès de *Françoise Treton*, sa première femme, fille de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Françoise Cordier* ; & épousa 2<sup>e</sup> *Catherine Bayin*, dont il n'eut point d'enfans. Il passa, le 4 Septembre 1656, contrat d'acquet d'une charge de Maître des Comptes, & s'y fit recevoir. Revenant de campagne, il se noya dans la Seine, y abreuvant son cheval. On fit, le 17 Septembre 1662, l'inventaire de ses biens, à la Requête de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Sevin*, lors Dame *Machault*. Le 26 Août 1665, *Marc Treton*, tuteur honoraire de MARC-ANNE GOISLARD, fils d'ANDRÉ, lui fit rendre compte

de la gestion de ses biens par M<sup>e</sup> le Méc, Avocat au Parlement, & son tuteur honoraire.

MARC-ANNE GOISLARD, Baron de Richebourg-lès-Tourel, Seigneur de Monfabert, Conseiller au Parlement de Paris, fut pourvu, en 1666, de la charge de Substitut du Procureur-Général au Parlement de Paris; obtint, le 28 Mars 1665, des provisions de Greffier des commissions extraordinaires du Conseil; fut reçu, le 12 Janvier 1686, en une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & mourut, le 6 Novembre 1712, Doyen des Enquêtes. Il avoit épousé, en Novembre 1676, *Anne le Maître de Monfabert*, morte le 11 Juillet 1711, fille unique de *Claude*, Conseiller au Parlement de Paris, Seigneur de Monfabert, & d'*Anne Sereqin*, dont font issus :

1. ANNE-CHARLES, qui fut ;
2. Et ANNE-MARC, marié à Venise, dont un garçon & une fille :

N... GOISLARD, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises, qui fut tenu sur les fonts à Venise par la République, & a été tué Porte-Enseigne, à la bataille du Mein ;

Et ANNE-ALBE-CORNÉLIE, morte le 8 Septembre 1769, âgée de 47 ans, qui a laissé, de son mariage avec *Claude de Beaurepaire*, Seigneur de Liverdy, un garçon & trois filles, savoir : *Charles-Joachim* ; *Anne-Françoise*, mariée, le 22 Avril 1773, à *Alexandre de Talgues de Tarragon*, Officier de Carabiniers ; *Anne-Cézaire* & *Anne de Beaurepaire*.

ANNE-CHARLES GOISLARD, Comte de Rémalard & Voré, Baron de Richebourg-lès-Tourel, Seigneur de Monfabert, &c., Conseiller au Parlement de Paris, & sous la Régence, Conseiller d'Etat au-dedans du Royaume, fut pourvu, en 1698, de la charge d'Avocat du Roi au Châtelet. Il fut, en 1701, gratifié pour ses services en cette charge, de 1000 livres de pension; pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement le 22 Juin de la même année; chargé du dépôt des titres de la première Chambre des Enquêtes, par Arrêt de 1706; honoré, le 15 Septembre 1715, d'un Brevet de Conseiller d'Etat au dedans du Royaume, & pour ses services en cette place, gratifié de 6000 livres de pension de retraite. Il est mort à son château de Monfabert, le 21 Octobre 1733, où il fut transporté blessé d'une chute en tombant de son équipage, emporté par ses chevaux sur la levée, comme il venoit

à passer les vacances avec sa famille, à l'âge de 55 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Octobre 1704, *Marie-Louise de Riants*, morte le 16 Mars 1717, fille unique de *Charles de Riants*, Comte de Rémalard & de Voré, mort en 1690, Cornette au Régiment Général des Dragons, & de *Thérèse-Angélique de Bourlon* (qui épousa en secondes noces *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, son cousin, & elle mourut en 1697); & 2<sup>o</sup> *Louise-Marguerite Patu*, vivante en 1774, fille de *Philippe*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris. Du premier lit il a eu :

1. N... GOISLARD, mort en bas âge ;
2. ANNE-LOUIS, qui fut ;
3. ANNE-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Baillé, né le 4 Avril 1709, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Mars 1733, qui est mort en 1772, laissant de *Marie-Madeleine-Françoise-Charlotte Magneux*, qu'il avoit épousé le 29 Mai 1739, fille unique de *François*, Avocat au Parlement, & Inspecteur du Domaine, & de *Marie-Marguerite Arrault* :

N... GOISLARD, mort le 25 Février 1769, âgé de 14 ans ;

ANNE-FRANÇOISE-CORNÉLIE, né en Février 1751, & mariée, le 7 Janvier 1769, à *Charles-Louis d'Aubin de Planoy*, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 5 Août 1770 ;  
Et deux autres filles.

4. MARIE-ANNE, née le 31 Mai 1710, mariée, en Octobre 1731, à *Philbert Rulaut*, Conseiller au Parlement de Paris; elle est morte après son mari en 1772, laissant *Anne Louise Rulaut*, mariée à *Jean-François Geffrard de la Motte* ;
5. ANNE-LOUISE, épouse, le 26 Mai 1739, de *Nicolas-Alexandre Hennin*, Conseiller au Parlement de Paris, morte après son mari & sans postérité.

Et du second lit vinrent :

6. CHARLES-LOUIS, mort le 24 Juillet 1720, âgé de 4 mois ;
7. LOUISE-THÉRÈSE, vivante, non mariée en 1774 ;
8. & 9. Et deux autres filles, l'une Religieuse.

ANNE-LOUIS GOISLARD-DE-MONFABERT, baptisé à Paris, paroisse de Saint-Sulpice, le 12 Mars 1708, Seigneur de Lucé, Grande & Petite-Thuaudières, Vendor, Monfabert, Baillé, Bois-Moze, &c., Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris, Comte de Richebourg-lès-Tourel, par Lettres d'érec-



tion en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregistrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & Membre des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, à épousé, le 25 Octobre 1759, *Elisabeth-Françoise le Sage*, baptisée, le 1<sup>er</sup> Janvier 1730, en l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, fille de *Réné-André le Sage*, dont le père, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoise Ricard*, son épouse, suivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris. Ils eurent :

1. ANNE-HENRI-CHARLES-PROSPER-AMBROISE, né le 25 Août 1760, baptisé à Angers, paroisse de St.-Michel-de-la-Pallue. Il a eu pour parrain Monsieur de Longueil de Mailons, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maison de Monseigneur le Duc d'Orléans ;
2. ANNE - LOUIS - MARIE - FRANÇOIS, né le 10 Décembre 1763, aussi baptisé à Angers en la paroisse de Saint-Maurice ; il a eu pour parrain le Marquis de Beauvau, Chevalier de Saint-Louis, cousin du Prince de ce nom ;
3. ANNE-CLAUDE-XAINTES, né le 5, & baptisé dans la même ville le 6 Mai 1766, paroisse de Saint-Laud ;
4. MARIE-ANNE-ELISABETH-LOUISE, née le 27 Janvier 1764 ;
5. Et ELISABETH-THÉRÈSE-AIMÉE, né le 2 Janvier 1763. Elles ont été aussi baptisées toutes deux à Angers, la 1<sup>re</sup> le 30 Janvier 1762, et la 2<sup>e</sup> le 4 Janvier 1763.

Son fils aîné GOISLARD & l'aîné des mâles en descendant, sont appelés en quatrième degré à la substitution du *Marquisat de Villerray* au Perche, par testament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Riants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744 ; la consistance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Rémalarid, le 26 Mai 1745, & ledit testament lu & publié au Bailliage Royal de Belesme, le 3 Juin suivant, & inscrit au Sommier du Bureau des Intimations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Messire Guy-François de la Porte, intitulé en ladite substitution au 1<sup>er</sup> degré ; au 2<sup>e</sup> degré sont intitulés les aînés de mâles en mâles de Messire Guillon de Menethou ; au 3<sup>e</sup> degré les aînés de mâles en mâles du Comte de Maridor ; & pour le 4<sup>e</sup> degré il y est dit, & au cas que M.

le Comte de Maridor de Saint-Ouen mourut sans enfans mâles, ladite substitution appartiendra au fils de M. GOISLARD, Conseiller au Parlement, & à l'aîné de les enfans mâles tant que ladite substitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de GOISLARD, fixées par le Juge d'armes, & insérées dans l'*Armorial de France*, sont : d'azur, à 3 roses d'or, 2 & 1. Supports : 2 griffons. Pour légende surmontant l'écu : AESTRÆA ET PLACIDAS, SPARGIT ACERBA ROSAS. (Généalogie, dressée sur les titres.)

GOMBERT, Famille ancienne de Provence, dont on trouve le nom dans plusieurs Chartes de l'Evêché de Marseille & de l'Abbaye de Saint-Victor.

GUILLAUME GOMBERT fut présent à l'acte passé, dans le XII<sup>e</sup> siècle, entre l'Evêque de Marseille & les habitans de la même Ville.

PIERRE GOMBERT possédoit à peu près, vers le même tems, tout un quartier du terroir de la même Ville, & la Maison qu'il y habitoit porte encore aujourd'hui le nom de *Chaâteau-Gombert*.

BALDOVIN GOMBERT étoit premier Syndic en 1236, & par plusieurs actes qu'il passa, & qu'on conserve encore à l'Hôtel-de-Ville de Marseille, il paroît que les pères étoient originaires d'Espagne.

I. PIERRE DE GOMBERT, petit-fils de BALDOVIN, fut Procureur-Général du Roi CHARLES II d'Anjou, Comte de Provence. Il acquit une portion de la Terre de Dromont & de la Vallée en 1305. Il a, dans l'acte qui fut passé à cette occasion, la qualité de *Miles*, qui prouve incontestablement sa noblesse. En 1309, il fit l'acquisition des Terres de Briançon, d'Authon, de Saint-Geniès & de quelques portions de la Terre de Dromont. Il mourut en 1311. Il eut pour fils & héritier :

II. JACQUES DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, qui transigea avec les Frères-Prêcheurs de la Ville de Sisteron, au sujet de quelques arrérages de pension, par acte du 9 Février 1385. Il fut confirmé dans la possession que lui & ses prédécesseurs avoient sur les aides & nivelage de Sisteron, par Lettres-Patentes de la Reine MARIE, du 17 Septembre 1389. Ce droit a été supprimé depuis l'établissement des Greniers à sel. Il testa le 1<sup>er</sup> Septembre 1394, & avoit fait hom-

mage de ses Terres au Comte de Provence, le 9 Mars 1351. De lui naquirent :

1. AMIEL, Seigneur en partie de Dromont & de Bellaffaire, mort sans postérité ;
2. GAUFRED, qui suit ;
3. Et CLAIRE, mariée à *Hardie Laidet*, Seigneur de Dromont.

III. GAUFRED DE GOMBERT épousa, 1<sup>o</sup> le 4 Février 1392, noble *Agnès de Soneto* ; & 2<sup>o</sup> le 25 Janvier 1397, noble *Bérengère*, fille de *Guigues*, de la ville d'Embrun, laquelle testa le 9 Juillet 1409, en faveur de ses deux fils : JEAN & JACQUES, & fit un legs à son mari.

IV. JEAN DE GOMBERT, Seigneur de Dromont, Saint-Geniès & autres lieux, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Verdaches*, rapportée ci-après.

V. ANTOINE DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, s'allia dans la Famille de *Damian*, & testa en 1498 en faveur de

VI. JEAN DE GOMBERT, 11<sup>e</sup> du nom, qui épousa, par contrat du 17 Octobre 1492, *Anne d'Urre*, des Seigneurs d'*Ejpires* en Dauphiné. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, femme, dès l'an 1508, de noble *Antoine de Monier*, Seigneur en partie de Melun, & de Thoard ;
3. Et MARTHE, qui eut pour mari *André de Baudon*, Seigneur en partie de Riez & de Saint-Julien.

VII. LOUIS DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, épousa, le 18 Février 1540, *Honorade de Laugier*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARC, auteur d'une branche éteinte.

VIII. ANTOINE DE GOMBERT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Dromont & de Saint-Geniès, épousa *Lucrèce de Villeneuve*, fille d'*Antoine*, Baron des Arcs, & de *Marguerite de Mathieu-du-Reveff*, dont :

IX. MARC DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, marié, en 1611, à *Hélione de Blacas*, de laquelle vinrent :

1. SCIPION, qui suit ;
2. Et un autre fils, reçu Chevalier de Malte en 1651.

X. SCIPION DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, s'allia, le 13 Février 1648, à *Madeleine de Coriolis-Espinoufe*, & en eut :

XI. JEAN-HENRI DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, marié dans la Maison de *Vesce*, des Seigneurs de Comps en Dauphiné, dont des enfans, entr'autres :

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE GOMBERT, qui a épousé *Marie-Marthe de Grimaldi*, sœur de *Charles de Grimaldi-Cagnes*, Evêque de Rodez, & fille d'*Honoré*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite-Roseline de Villeneuve*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VERDACHES.

V. BERTRAND DE GOMBERT, second fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Dromont, épousa Demoiselle *Delphine*, laquelle étant veuve de lui, fut tutrice de ses quatre fils, VINCENT, FRANÇOIS, qui suit ; JEAN & ROBERT, & transigea avec le Sieur Arnaud, le 9 Juillet 1489.

VI. FRANÇOIS DE GOMBERT testa le 24 Janvier 1529. Il avoit épousé *Marguerite de Castelan*, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Verdaches, & Maître-d'Hotel du Roi. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MADELEINE, mariée dans la Maison de *Fabre de Baumes*.

VII. FRANÇOIS DE GOMBERT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Verdaches, rendit hommage de cette Terre le 2 Juillet 1565, & testa le 4 Novembre 1573. Il avoit épousé, en 1552, *Catherine de Sclafanati*, fille de *Sixte*, Gentilhomme Milanois, & de *Claudine de St.-Germain*, & nièce d'un Cardinal. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. 3. & 4. GASPARD, BLAISE & CLAUDE, auteurs de trois branches éteintes ;
5. Et JEANNE, qui a épousé, le 8 Avril 1570, *Antoine de Chaylan*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Morières. &c., dont postérité. Voyez CHAYLAN.

VIII. PIERRE DE GOMBERT, Seigneur en partie de Verdaches, rendit hommage de la portion qu'il avoit à cette Terre, le 4 Janvier 1598. Il fut Juge-Royal de la ville de Sifféron, & épousa, le 30 Avril 1587, *Marguerite Bertrand*, dont :

IX. JEAN DE GOMBERT, Seigneur de Verdaches, qui testa le 26 Avril 1637, en faveur de *Claire de Chaix*, qu'il avoit épousée à Aix le 6 Janvier 1619. Il fit légataires ses deux fils :

FRANÇOIS, dont on ignore la destinée ;

Et JOSEPH, qui suit.

X. JOSEPH DE GOMBERT prêta hommage de la portion qu'il avoit à la Terre de Verdaches, le 2 Janvier 1673, & testa le 17 Février 1715. Il avoit épousé, le 9 Août 1654, *Suzanne Marquis*, & en eut :

XI. BLAISE-JOSEPH DE GOMBERT, marié, par contrat du 19 Août 1691, à *Thérèse Civet*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;

2. Et JOSEPH-LAURENT, qui a fait ses preuves de noblesse pour être reçu au nombre des Chanoines de Saint-Victor-lès-Marseille.

XII. JEAN-PIERRE DE GOMBERT, Seigneur en partie de Verdaches, est veuf de *N... de Soucheron*, dont il a des enfans. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, pag. 500 & suiv.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or ; aux 2 & 3 de gueules, à la tour donjonnée de 3 pièces d'or, le donjon du milieu supérieur.

\* GOMBERVAUX, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1657, enregistrées au Parlement le 17 Janvier 1660, & en la Chambre des Comptes le 6 Septembre 1675.

GOMER (DR), Famille noble & ancienne de Picardie. Dans l'*Histoire de Normandie* par Duchesne, p. 188 & 189, il est fait mention de *N... DE GOMER*, au nombre des Seigneurs Normans qui se trouvèrent à la conquête de l'Angleterre, par *GUILLAUME-le-Conquérant*, en 1066. Après la page 564 de la même Histoire, on trouve compris *EVDES DE GOMER*, à la page 43 du Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis *GUILLAUME-le-Conquérant*, jusqu'en l'an 1212, sous *PHILIPPE-AUGUSTE*. Le premier, depuis lequel la filiation soit suivie, est

I. LOUIS DE GOMER, Seigneur de Gomer en Bas-Maine Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point :

1. ARTUS, qui suit ;

2. ENVERS, Capitaine de 50 lances du Gouvernement de Charles d'Amboise, tué, en 1460, à l'assaut de l'Étoile en Bourgogne. Il s'étoit marié près de Penthièvre, & n'eut qu'une fille ;

3. Et LOUIS, dit *Loifel de Balagny*, Seigneur de Balagny, près de Marloupe, &c., Capitaine de 500 Arbalétriers, sous la charge

dudit Charles d'Amboise. Il défendit Beauvais, & en soutint le siège pendant 28 jours, contre les Bourguignons en 1472. Il est parlé de lui dans l'*Histoire de Louis XI*. On lit dans le *Supplément de l'histoire de Beauvois*, p. 144, que c'est même LOUIS DE GOMER, Seigneur de Balagny, qui soutint le siège des Bourguignons avant l'arrivée du secours. Il se maria au Comte de Clermont en Beauvois.

II. ARTUS DE GOMER eut cinq fils, savoir :

1. GUY, Seigneur de Tonny-Charente & la Gachâtre, près de Saintes, homme d'armes sous Charles d'Amboise. Il se maria en Saintonge, & eut un fils, mort sans hoirs ; & une fille, mariée en Auvergne ;

2. CHARLES, qui suit ;

3. JEAN, lequel se maria près de Bar-sur-Aube, & n'eut que des filles ;

4. BLAISE, Seigneur de Crépy, marié aussi près de Bar-sur-Aube, sans laisser d'enfans ;

5. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Guignières en Beauvois, mentionné dans un acte du 12 Janvier 1475, & dans un autre de 1490, qui regardent les Terres de Friville & de Fresneville en Picardie. Il se maria en Vimeu, canton de cette Province, & n'ayant point d'enfans, donna la Terre de Guignières à CHRISTOPHE DE GOMER, son neveu, par contrat de mariage.

III. CHARLES DE GOMER, Seigneur du Breuil en Brie, Artonges, le Ménéil, la Ville-aux-Bois, les Orgerieux, Pourtrincourt, Arrest & de plusieurs autres Terres en Vimeu, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Enseigne de la Compagnie de M. le Comte de Brienne. Il épousa *Jacqueline de Dompiere*, près d'Abbeville, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit ;

2. CHRISTOPHE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après. (M. le Chevalier de GOMER a l'extrait de deux hommages faits au Roi en 1503, pour les Terres du Breuil en Brie & d'Artonges, l'un par PIERRE, & l'autre par CHRISTOPHE DE GOMER, qui y sont qualifiés d'*Ecuyers*, se disant tous deux héritiers de CHARLES DE GOMER, leur père. Ces hommages se trouvent à la Chambre des Comptes à Paris, au premier registre des hommages de Champagne.)

3. & 4. ARTUS & JEAN.

IV. PIERRE DE GOMER, Ecuyer, épousa *Isabeau de la Motte*, de la Mailon de Montigny en Picardie, & fut la tige de la branche de M. de Gomer de *Luzyancy*, dont il y a eu 2 ou 3 Chevaliers de Malte, reçus en 1530,

1582 & 1662. CHARLOTTE DE GOMER, fille ou petite-fille dudit PIERRE, époufa *Louis de Blécour*. Leur fille, *Charlotte de Blécour*, fut mariée, le 6 Juin 1628, à *Florimond Brulart*, Marquis de Genlis, dont elle fut la première femme, selon *l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. 1, p. 461. Voyez BRULART.

Cette branche aînée a fini dans la personne de JEAN-JACQUES DE GOMER DE LUZANCY, Prêtre, Docteur en Théologie, Abbé de l'Abbaye de Lanvaux en Bretagne, mort Chanoine de Notre-Dame de Paris, il y a 19 ou 20 ans. Il y a eu auſſi de cette branche CHARLES DE GOMER DE LUZANCY, Chevalier, Seigneur de Verdon, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoïſes, qui aſſiſta au contrat de mariage de FRANÇOIS-CHARLES, Marquis de GOMER, ſon couſin, le 23 Février 1727; & pluſieurs Officiers aux Gardes-Françoïſes, dont deux tués à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706.

SECONDE BRANCHE,  
Seigneurs de QUEVAUVILLERS.

IV. CHRISTOPHE DE GOMER, Ecuyer, fils puîné de CHARLES, & de *Jacqueline de Dompierre*, Seigneur de Cuignières en Beauvoïſis, par donation que lui en fit NICOLAS, ſon oncle, & d'Artonges, époufa, par contrat du 20 Mars 1505 (paſſé devant *Jacques le Maître*, & *Antoine de Bailly*, Auditeurs des Comptes à Amiens), *Iſabeau Caignet*. (Cet acte, produit par FRANÇOIS DE GOMER, leur arrière-petit-fils, à la recherche de la Nobleſſe, faite en 1660, ne s'eſt plus retrouvé dans les papiers de MM. DE GOMER, & les minutes des Notaires d'Amiens de cette date ayant été transportées à Londres dans le tems des guerres, il ne leur a pas été poſſible de s'en procurer des copies.) CHRISTOPHE eut de ſon mariage, ſuivant leur partage, paſſé le 6 Mars 1540, devant *Jean Trucart*, Notaire à Châteaui-Thierry, cinq enfans, favoir :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur d'Artonges, mort ſans hoirs ;
3. GABRIELLE, auſſi morte ſans hoirs ;
4. JEANNE, mariée à *Martin de Lavignan* ;
5. Et ETIENNETTE, alliée à *Guillaume du Caurel*, Seigneur de Taigny, dont il n'y a plus de deſcendans.

V. CHARLES DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Cuignières, Quevauvillers, &c., fut député

par l'Etat de la Nobleſſe du Comté de Clermont, pour fe préfenter pardevant le Gouverneur de l'Isle-de-France, ſuivant une procuration du 17 Mars 1560. Il époufa, environ l'an 1545, *Jeanne de la Tramerie*, Dame de Quevauvillers en Picardie. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Cuignières, mort ſans laiſſer de deſcendans mâles ;
2. JOACHIM qui ſuit ;
3. Et ETIENNETTE, mariée à *Jean de la Mayre*, Seigneur de Tracy.

VI. JOACHIM DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, Halles, Gratiſus & le Queſnel, époufa, par contrat paſſé le 7 Décembre 1596, devant *André Pécoul* & *Nicolas Martin*, le jeune, Notaires à Amiens *Elifabeth de Gourlay*, ſœur de *Samſon de Gourlay*, Chevalier, Seigneur d'Agnicourt, Vicomté de Dompmart. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Halles & Gratiſus, mort ſans hoirs ;
3. LOUISE mariée à *Jacques d'Oſtre*, Seigneur d'Autingues, Lieutenant pour le Roi à Montreuil. Elle mourut ſans enfans ;
4. MARGUERITE, alliée à *Charles d'Estourmel*, Seigneur d'Herville, & de Thieux, d'où font fortis MM. d'Estourmel, du Fretoy, & MM. de Chabert ;
5. Et MARIE, femme de *François de Champs*, dit *Morel*, Seigneur de Hauteville, mort ſans hoirs.

VII. FRANÇOIS DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, le Queſnel, baptisé le 7 Mars 1603, eut pour parrains François d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Picquigny, & Alexandre Timoléon de Halluin, Ecuyer, Seigneur de Hamel, & pour marraine *Anne de Halluin*, Demoïſelle de Wailly. Il mourut le 27 Décembre 1671, âgé de 68 à 69 ans, & avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1629, *Marie de Maulde*, fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur, Baron de Colombert, & de *Catherine de Calonne*. Leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. LOUIS, tué le 11 Août 1674, à la bataille de Senef ;
3. Autre LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Hinneville, Allonville, Doms, Lieutenant de Roi de la Citadelle d'Amiens, mort ſans hoirs ;
4. MARGUERITE, mariée à *Louis de Tronville*, Seigneur de Briquemefnil ;

5. Et *MARIE*, alliée à *Henri de Dampierre*, Seigneur de Millencourt.

VIII. *GABRIEL DE GOMER*, Chevalier, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, le Queffnel, &c., mort le 14 Décembre 1687, avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1693, passé devant *Simon le Couvreur & François de Munchy*, Notaires à Reillon, Prévôté de Roye, *Elisabeth du Plessier*, Dame de Marquégliè, fille d'*Eugène du Plessier*, Chevalier, Seigneur du Plessier, Saint-Aurin, &c., & de Dame *Louise de Villers-Saint-Paul*. Elle mourut le 18 Décembre 1690, âgée de 57 ans ou environ, & fut enterrée le lendemain, dans la Chapelle de Gomer-Quevauvillers, laissant :

1. *JOACHIMI*, mort sans hoirs ;
2. *CHRISTOPHE*, Chevalier, Seigneur du Queffnel, Lieutenant de Cavalerie de Bérenghen, tué à la bataille d'Hochleitet en Bavière, le 13 Août 1701 ;
3. *LOUIS*, qui suit ;
4. *ANNE*, mariée à *Charles de Cacheleu*, Seigneur du Ture, dont elle a eu plusieurs enfans, morts sans hoirs ;
5. *ELISABETH*, aussi morte sans hoirs ;
6. Et *LOUISE*, mariée à *Philippe d'Amerval*, Baron d'Aslevillers, & morte sans enfans.

IX. *LOUIS*, Comte de GOMER, Chevalier, Seigneur du tief de Gomer, situé à Quevauvillers, & dont cette Terre relève en partie dudit Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, la Lentilly, &c., baptisé le 12 Octobre 1669, eut pour parrain *LOUIS DE GOMER*, Chevalier, Capitaine dans le Régiment de la Reine, & pour marraine Demoiselle *Guilaine Dipre*, Damoiselle de Fluy. Il fut Capitaine au Régiment Royal d'Infanterie, & est mort le 4 Février 1746, âgé d'environ 77 ans, & a été inhumé le lendemain, dans la Chapelle de Quevauvillers. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1703, passé devant *Montigny*, Notaire à Breteuil, célébration le lendemain, *Marie-Madeleine de Vendeuil*, Dame du Crocq, fille de *Pierre-Timoleon*, & petite-fille de *Charlotte de Sérécourt*, veuve de feu *Louis de Vendeuil*, Chevalier, Seigneur du Crocq, Cormeilles, Marchal-des-Camps & Armées du Roi, son Lieutenant au Gouvernement des Ville & Citadelle de Doullens, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie du Commissaire-Général. Elle est morte le 24 Juillet 1748, & a été inhumée le lendemain,

dans le chœur de l'Eglise de Quevauvillers. De ce mariage sont illus :

1. *FRANÇOIS-CHARLES*, qui suit.
2. *LOUIS-GABRIEL*, rapporté après son frère aîné ;
3. & 4. *MADÉLINE & LOUISE - TIMOÏSÈNE*, mortes sans avoir été mariées.

X. *FRANÇOIS-CHARLES*, Marquis de GOMER, Chevalier, Seigneur de Gomer, Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, la Lentilly, Haut-Moyencourt, &c., né le 30 Avril 1704, & baptisé le 4 Mai suivant, eut pour parrain *François de Truffer*, Comte de Villers, Seigneur d'Angecourt, &c., & pour marraine Dame *Charlotte de Sérécourt*, veuve de *Louis de Vendeuil*, Chevalier, Seigneur du Crocq, &c. Il est mort âgé de 48 ans, le 2 Septembre 1751, & a été inhumé dans le chœur de l'Eglise de Quevauvillers. Il avoit épousé, contrat passé chez *Bourrou*, Notaire au Châtelet de Paris, le 23 Février 1727 (par Meffire *JEAN-JACQUES DE GOMER-DE-LUZANCY*, Prêtre, Docteur en Théologie, Abbé de l'Abbaye de Lanvaux en Bretagne, Chanoine de l'Eglise de Paris, au nom & comme porteur de procuration de ses père & mère), *Gabrielle-Catherine de Mornay de Montchevreuil*, fille de haute & puissante Dame *Gabrielle Dugué*, veuve de haut & puissant Seigneur Meffire *Léonor*, Comte de *Mornay*, Chevalier, Marquis de Montchevreuil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Capitaine de Saint-Germain-en-Laye. Leurs enfans sont :

1. *CHARLES-GABRIEL*, qui suit ;
2. *CATHERINE*, mariée à *N... de Cochet de Corbeaumont*, Ecuyer, Seigneur de Corbeaumont, Busnes, le Quelnoy, &c. ;
3. & 4. *MÉLANIE & MADÉLINE*, Religieuses à Variville, près de Clermont en Beauvoisis ;
5. *MARIE-ABÉLAÏDE*, veuve de *Christophe Liart*, Ecuyer, Seigneur d'Aveluy, Hauteville, Divion-le-Metz, &c.

XI. *CHARLES GABRIEL*, Comte de GOMER, Chevalier, Seigneur de Gomer, Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, Haut-Moyencourt, &c., ci-devant Officier aux Gardes-Françoises, a épousé, par contrat passé à Amiens, le 26 Avril 1761, devant *Machart*, Notaire, *Marie-Josèphe Pingré*, Demoiselle d'Epau-mesnil, fille de *Louis-François-Pierre Pingré-de-Fricamps*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Sous-Brigadier des Mousquetaires,

veuf, de *Marie-Thérèse Baron de Noircin*. Leurs enfans font :

1. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL, né le 15 Février 1762 ;
2. CHRISTOPHE-MARIE-JOSEPH, appelé le *Chevalier de GOMER*, né le 30 Décembre 1764 ;
3. CHARLES-AUGUSTE ;
4. GABRIELLE-MARIE-URSULE, née le jour de Saint-Pierre en 1763 ;
5. AUGUSTINE-CATHERINE, née le 2 Avril 1767 ;
6. Et MARIE-THÉRÈSE-SOPHIE, née le 10 Janvier 1770.

X. LOUIS - GABRIEL DE GOMER, Chevalier, Seigneur du Quefnel, &c., second fils de LOUIS, COMTE DE GOMER, & de *Marie-Madeleine de Vendeuil*, né le 25, & baptisé le 27 Février 1718, a pour parrain *François de Dampierre*, Chevalier, Seigneur de Millencourt, Yzen-gremer, &c., Capitaine au Régiment de Net-tancourt, & pour marraine Dame *Charlotte de Vendeuil*, Dame de Framerville. Il est entré d'abord Volontaire à l'Ecole d'Artillerie de la Fère, au mois de Septembre 1730 ; a été fait Officier pointeur au mois de Septembre 1732, Commissaire extraordinaire en Septembre 1734 ; a fait toutes les campagnes d'Allemagne & de Flandre ; a été sur le Bas-Rhin à l'armée qui s'est assemblée à Givet en 1741 ; en Bohême en 1742, de là en Bavière ; s'est trouvé, en 1743, à la défense de Dingel-sing en Bavière & de son Pont ; à l'affaire du Petit-Landau, vis-à-vis de Rheimvillers, où le Prince CHARLES, qui vouloit passer le Rhin, fut repoussé à peu de distance du Vieux-Bri-fach, où il s'établit dans l'Isle de Régnac ; a fait, en 1744, les sièges de Menin, d'Ypres & de Furnes ; a ensuite été Commissaire ordinaire ; a fait, en 1745, les sièges des Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenarde, du Château de Gand & de Dendermonde, d'Ostende & de Nieupoort ; en 1746, ceux de Liesken-shoek & de Hult dans le pays de Waës, & celui des Ville & Château de Namur ; s'est trouvé, en 1747, à la bataille de Lawfield ; a fait ensuite le siège de Berg-op-Zoom, pour lequel il a reçu la Croix de Saint-Louis ; celui de Maëstricht en 1748 ; a été fait Commissaire Provincial au mois de Septembre 1753 ; employé Commandant en troisième de l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg en 1754 ; Commandant en second à l'Ecole du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie à Mézières en 1756 ; a fait la campagne sur le Bas-Rhin

jusqu'au mois d'Août 1757, qu'il est parti du Wefer pour se rendre à l'armée qui s'assembloit à Strasbourg pour aller en Thuringe ; s'est trouvé à la bataille de Rosbach la même année ; a été chargé, en 1758, de tout le dépôt de l'Artillerie du Haut-Rhin & du Mein, à Hanau & Francfort, & sur le Rhin jusqu'à la paix ; en 1759, a été fait Lieutenant-Colonel au Corps Royal de l'Artillerie, & Commandant en chef de l'Ecole des Elèves de ce Corps à la Fère ; & est cependant resté à Francfort pour y commander l'Artillerie pendant les années 1759, 1760, 1761 & 1762. Etant chargé de l'évacuation de toute l'Artillerie de l'armée du Haut-Rhin, il n'est rentré en France qu'au mois de Mars 1763, pour se rendre au Commandement de l'Ecole des Elèves du Corps Royal à la Fère ; a été Colonel au Corps Royal au mois d'Octobre 1765 ; & au mois d'Août précédent avoit été fait Lieutenant de Roi des Ville & Château de Bapaume, où ladite Ecole des Elèves fut transférée l'année suivante, & où il l'a commandée jusqu'à sa suppression, par l'Ordonnance du 23 Août 1772 ; & enfin Brigadier d'Infanterie le 22 Janvier 1769. Le Chevalier DE GOMER a épousé (contrat passé le 23 Mai 1762, à Francfort, par *Etienne-Jacques Rouffet*, Greffier de la Prévôté de l'armée du Haut-Rhin, commandée par MM. les Maréchaux d'Estrées & de Soubise), célébration faite à Francfort en Juin 1762, *Henriette-Marie-Adélaïde-Antoinette*, née Comtesse de *Saint-Félix*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Antoine-Julien*, Comte de *Saint-Félix*, Chevalier, Seigneur de Marimont, Bassin en Lorraine, & autres lieux ; & de haute & puissante Dame *Marie-Thérèse*, née Comtesse de *Goweyr*. De ce mariage font nés à Bapaume :

1. ANTOINE - FRANÇOIS - GABRIEL, le 5 Août 1770 ;
2. GABRIEL-ANTOINE, le 26 Janvier 1772 ;
3. VICTOIRE-ADÉLAÏDE-ANTOINETTE, le 23 Décembre 1768.

Généalogie dressée sur titres originaux & d'anciens Mémoires de cette Famille, où il est dit que le chef des armes de Messieurs DE GOMER est le Roi d'Yvetot, autrement *Laviret*. Ils portent : *d'or, à 7 merlettes de gueules, 4 en chef & 3 en pointe, & au milieu de l'écu un lambel d'azur*. Supports : *deux licornes*.

\* GOMIECOURT ou GOMICOURT,

Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une ancienne Maison de la Province d'Artois, connue dès l'an 1178, que vivoit

I. ADAM, Chevalier, Seigneur de GOMIECOURT. Il n'étoit pas encore mort en 1215, & avoit épousé *Geneviève de Duraisne*, dont :

II. GUILLAIN, Seigneur de GOMIECOURT, allié à *Jeanne d'Arras*, de laquelle il eut :

III. BARTHÉLEMY, Seigneur de GOMIECOURT, qui épousa *Widelbrande de Vaux*. Il eut pour fils :

IV. GUILLAIN, Seigneur de GOMIECOURT, qui s'allia en 1248, à *Mahaut de Beaumetz*, dont vint :

V. ROBERT, Seigneur de GOMIECOURT & de Lihon, Châtelain de Thorotte, &c. De son mariage avec *Jeanne de Neuville*, il eut :

VI. GAWIN, dit GILLON, Seigneur de GOMIECOURT, Helleville & Brunemont, Châtelain de Thorotte, marié à *Léonore de Sapignies*, dont :

VII. GAETIER de GOMIECOURT, Seigneur de Gonnelieu & de Jumencourt, qui épousa *Alix de Croiffles*, avec laquelle il fonda, en 1378, à Arras, la Chapelle des 11000 Vierges. Il fut père de

VIII. THIBAUT de GOMIECOURT, lequel engagea tous ses biens pour le service de Jean, Duc de Bretagne, dont il avoit épousé la bâtarde, nommée *Perronne*, qu'il avoit eue de *Jeanne de Laval*, Douairière de Tancarville. Elle le rendit père de

IX. PERCEVAL de GOMIECOURT, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes. Il eut, à cause de ses belles actions dans les armées du Duc de Bourgogne, le surnom de *Grand*. Ce Prince, en récompense de ses services, lui rendit, en 1416, la Terre de *Gomiecourt*, & lui alligna 150 livres de rente sur le péage de Bapaume, en dédommagement de ses autres Terres. Il fut fait, en 1417, Gouverneur de Peronne, de Roye, de Montdidier & du pays de Santerre. De son mariage, contracté en 1424, avec *Emelotte de Cardonne*, vint :

X. JEAN, Seigneur de GOMIECOURT, Helleville, &c., qui prit, ainsi que plusieurs de ses descendants, le surnom de *Grand*, pour honorer la mémoire de son père. Il testa en 1472, & laissa de *Jeanne de Sainte-Genève*, dite du *Crocq* :

XI. ROBERT, Seigneur de GOMIECOURT, dit aussi le *Grand*, marié à *Jeanne de Mailly*, dont :

XII. ADRIEN de GOMIECOURT, Lieutenant-Général des hommes d'armes au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Chevalier du Conseil d'Artois, mort en 1542, des blessures qu'il reçut au siège de Saint-Pol. Il avoit épousé, en 1534, *Anne de Poix*, fille & héritière de *Bandrain*, Seigneur de Lignereuil, Chevalier d'honneur du Conseil d'Artois, & d'*Elisabeth de Cunchy*. De ce mariage vint :

XIII. ADRIEN de GOMIECOURT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gomicourt, de Cunchy, de Lignereuil, de Mazières, &c., Gentilhomme de la bouche du Roi d'Espagne; Chef de son Artillerie & de son Conseil de guerre; son Ambassadeur en France & en Allemagne; Lieutenant-Général sous Don JEAN d'AUTRICHE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, & Gouverneur de Maëstricht & de Heflin; mourut en 1596, & avoit épousé, en 1585, *Philippine de Montmorency*, dont :

XIV. PHILIPPE, Seigneur de GOMIECOURT, Gouverneur-Général de la Province d'Artois & de la ville d'Arras, auquel le Roi d'Espagne accorda le titre de *Comte de GOMIECOURT*, par Lettres-Patentes de l'an 1633. Il avoit épousé, en 1609, *Marie de Gand-Villain-d'Isenghien*, & en eut :

XV. JACQUES-PHILIPPE, Comte de GOMIECOURT, mort en 1688. Il s'étoit allié, 1<sup>o</sup> à *Claire-Françoise-Pauline d'Ongnies de Coupigny*, dont un fils mort sans postérité; & 2<sup>o</sup> à *Marie-Christine de Noyelles de Merle*. Chanoinesse de Maubeuge, dont :

XVI. FRANÇOIS-LOUIS, Comte de GOMIECOURT, Seigneur de Lagnicourt, Mazières, &c., Capitaine de Cavalerie au service de France. Il épousa *Anne-Josèphe de Léon*, fille de *Louis*, Capitaine d'une Compagnie Espagnole, & de *Marie-Lucrèce de Cunchy*. Ses enfans furent :

1. LOUIS-BALTHAZAR-JOSEPH, qui suit,
2. Et ALBERTINE-ANNE-THÉRÈSE, dite *Made-moiselle de Lignereuil*.

XVII. LOUIS-BALTHAZAR-JOSEPH, Comte de GOMIECOURT, Seigneur de Mazières, Lignereuil, Liencourt, Berlencourt, Dénier, Ervillers, &c., Commandeur de Salsa, de l'Ordre de Calatrava, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majesté Catholique, Maréchal-Général-des-Logis & Inspecteur de la Cavalerie Espagnole, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1754, n'a laissé de son mariage avec *Jeanne-Philippine de Salzedo*, que

XVIII. MARIE-ANNE-FRANÇOISE-DE-PAULE-ELISABETH, Dame de GOMIECOURT, alliée, par contrat du 17 Novembre 1748, à *François-Honoré-Alexandre de Rune*, dit *le Comte de Baifeux*, ancien Capitaine au Régiment de Laval, Infanterie, fils aîné de *Louis de Rune*, Marquis de Baifeux, & de *Reine-Charlotte de Coppequefne*. (Extrait du *Dictionnaire des Gaules*, tome III.)

Les armes: *d'or, à la bande de fable.*

GON, Famille noble dont étoit JEAN-BAPTISTE-MAXIMILIEN GON, Vicomte d'Argenlieu, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, ancien Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Paris le 19 Février 1773. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de Mémoire sur cette Famille.)

GONDI, Maison originaire de Florence, féconde en personnes illustres, où elle brille encore, comme elle faisoit dans les premiers tems de la République, suivant la Généalogie dressée par *Corbinelli*, pour la Duchesse de *Lesdiguières*, dont les biens ont passé à la Maison de *Villeroy*, par la première Maréchale du nom de *Coffé*; ce qui donnoit l'aîné, dans la succession de la Duchesse de *Nemours*, de la Maison d'*Orléans-Longueville*. On tient cette Maison fortie de *Philippi*, l'une des plus anciennes de Toscane.

GONDO GONDI, qui vivoit dans le XIII<sup>e</sup> siècle, fut le premier qui ajouta à son nom le surnom de GONDI, que ses descendants ont conservé.

ANTOINE DE GONDI avoit épousé *Madeleine Corbinelli*, dont il eut pour fils puîné:

ANTOINE DE GONDI, 1<sup>er</sup> du nom, qui vint en France, y acquit la Terre du Perron, & fut Maître-d'Hôtel du Roi HENRI II; il est l'auteur de la branche des Ducs de *Retz*, qui a donné 5 Généraux des Galères de France, plusieurs Cardinaux & un Maréchal de France. Il avoit épousé *Marie-Catherine de Pierrevive*, Gouvernante des enfans de France, dont il eut:

ALBERT, qui suit;

Et CHARLES, Seigneur de la Tour, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseil, Capitaine de 50 hommes d'armes, Général des Galères de France, & Maître de sa Garde-Robe. Selon le *Journal* de HENRI III, il mourut à Paris le 15 Juin 1574, & portoit pour armes: *d'or, à 2 majfues d'armes de*

*fable, passées en sautoir & liées de gueules.*

ALBERT DE GONDI, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, eut commission pour exercer la charge de Général des Galères pendant la minorité de son fils aîné, par Lettres du Roi HENRI III, en 1586, & mourut en 1602. Il avoit épousé *Claude-Catherine de Clermont-Dampierre*, dont:

CHARLES, qui suit;

Et PHILIPPE-EMMANUEL, rapporté après son aîné.

CHARLES DE GONDI, Marquis de Belle-Isle, pourvu de la charge de Général des Galères, Galliottes & Brigantins, tant des mers du Levant que du Ponant, le 24 Juin 1579, sous la direction & Surintendance du Maréchal de *Retz*, son père, attendu son bas âge, donna des preuves de sa valeur dans les guerres civiles qui agitèrent la France, & y prit plusieurs partis suivant ses intérêts. Il fut tué en 1596, & portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de GONDI; aux 2 & 3 d'hermines, au chef de gueules, qui est de VIVONNE; le chef chargé de gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir, qui est de CLERMONT.*

PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI, Comte de Joigny, Marquis de Belle-Isle, Baron de Montmirail, Chevalier des Ordres, succéda à son frère en la charge de Général des Galères, en fut pourvu le 5 Avril 1598, se trouva au combat gagné sur les Rochelois le 26 Octobre 1622, & mourut le 29 Juin 1662. Il eut de *Françoise-Marguerite de Silly*:

PIERRE DE GONDI, Duc de Retz, Pair de France, Comte de Joigny, Chevalier des Ordres du Roi, né à Paris en 1602, & pourvu de la charge de Général des Galères après son père. Il fut obligé de s'en démettre en 1635, en faveur du Marquis de Pontcourlay, neveu du Cardinal de Richelieu. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres le 31 Décembre 1661, & il mourut le 21 Avril 1676.

Outre l'Histoire généalogique de cette Maison, imprimée en 1705, en deux gros volumes in-4, on peut encore consulter *Moréri* à l'article GONDI.

GONDOT, dans le Blaisois. C'est une ancienne Famille noble, connue depuis trois siècles. Ceux de ce nom étoient Seigneurs de Rosières, Terre qu'ils ont possédée pendant



près de 200 ans. Plusieurs ont été successivement Valets-de-Chambre des Rois CHARLES IX, HENRI II, HENRI III & HENRI IV.

Dans l'Etat des foi & hommages faits au Roi en sa Chambre des Comptes de Blois, par les Vauxaux dudit Comté de Blois, depuis 1549 jusqu'en 1585, on trouve, le 12 Juillet 1571, JACQUES GONDOT, Seigneur de Rosières, qui rend foi & hommage, pour un dixième & un quart, & en la huitième partie en un autre quart, de la grande dime de Saint-Lubin.

Dans l'Etat des Officiers domestiques de la Maison du Roi HENRI III, on trouve JACQUES GONDOT, Seigneur de Rosières, & son fils, Valets-de-Chambre de ce Prince, par quartier de 1580 à 1585, à 80 écus de gages. Au Cabinet de M. de Gaignières, à la Bibliothèque du Roi, Catalogue des Factums, vol. 4, coté C, il y a un Factum, pour Demoiselle Catherine de Châlons, autorisée par justice au refus d'Auguste Arminot, Ecuyer, Sieur de Préfontaine, son mari, fille & héritière de feu Claude de Châlons, son père, Ecuyer, Seigneur en partie de Riel, & pure & simple héritière de feu Jeanne de l'Évêque, sa mère, appellante contre Marie Caillet, veuve de LOUIS GONDOT, & GASPARD GONDOT, son fils & héritier; & contre Gaspard & Claude Mourot, héritiers de feu Nicolas Mourot, leur père, institués au sujet de la succession de Claude de Châlons, & de Jeanne de l'Évêque.

BLAISE GONDOT, Secrétaire du Roi, fut présent, avec plusieurs autres, à une procuration passée par Christophe de Rochechouart, Seigneur de la Motte, de Beauvais, &c., à Blézy-le-Châtel, devant Guyenet, Notaire Royal, le 6 Avril 1518, après Piques. Le même BLAISE GONDOT, demeurant à Dijon, fut aussi présent à l'acte de tutelle des enfans mineurs dudit Christophe de Rochechouart, Seigneur de la Motte, & de feu Susanne de Blézy, son épouse, passé au Château de Blézy, le 10 Janvier 1525. (Ceci est extrait de l'Ordre du Saint-Ésprit, concernant la Maison de Rochechouart.) Il avoit épousé Marguerite de Bourgogne, fille de Pierre, dont il eut :

1. N... GONDOT, Valet-de-Chambre du Roi HENRI IV, Seigneur de Rosières, qui se maria à Blois, & eut deux fils, & quelques filles; l'aîné des garçons de retour d'un voyage qu'il fit en Espagne avec le Mar-

Tom. IX.

quis de Lizanay, Ambassadeur pour le Roi HENRI III, entra chez les Chartreux, & y mourut un an après;

2. CLAUDE, qui mourut aussi Religieux au Couvent de Saint Étienne de Dijon;
3. Et HUGUES, qui fut.

HUGUES GONDOT a été marié, & a laissé :

FRANÇOIS GONDOT, qui s'est allié, 1<sup>o</sup> par contrat passé en 1698 (Dionis & son confrère, Notaires à Paris), célébration faite en la Paroisse de Saint-Barthélemy, à Marie-Catherine du Vigneau; & 2<sup>o</sup> à Marie-Geneviève le Normand, dont est né :

RENÉ-FRANÇOIS GONDOT, vivant en 1774. Commissaire des guerres & Secrétaire-Général du tribunal de MM. les Maréchaux de France. Il a épousé, le 13 Octobre 1748, Angélique-Vierge Richer, dont :

1. FRANÇOIS-GUSTAVE, né le 22 Août 1749. Gendarme de la Garde du Roi;
2. Et JOSEPH-RENÉ DE VERMONT, né le 29 Juin 1756, Officier d'Infanterie au Régiment de la Marche, Prince. (a)

Les armes: de gueules, à 3 tasses d'argent, 2 & 1, telles qu'elles sont dans l'Armorial général de la ville de Paris.

\* GONDRECOURT, dans le Duché de Bar. La Maison de GONDRECOURT tire son nom de la Terre de Gondrecourt, située sur les confins de la Lorraine & du Luxembourg, & ne lui appartient plus. Elle a toujours rempli dans les Duchés de Lorraine & de Bar des places distinguées, soit dans l'Épée, soit dans la Robe. Des sept branches de cette Maison, qui subsistoient il y a 50 ans, il n'en reste plus que trois.

1. HUMBLET DE GONDRECOURT étoit en considération, & dans la faveur de Robert, Comte de Bar, qui lui confia l'administration de ses Finances. Il fut fondateur d'une Chapelle de Saint-Eloy, & de quatre Chapelains en l'Eglise Paroissiale de Saint-Michel, & est qualifié Ecuyer, dans l'acte de cette fondation, passé le 6 Septembre 1353, & dans une expédition du Seigneur, Duc de Bar, faite au rapport d'HEMBLET en 1358. Il y prend

(a) Nous ne voulons pas dissimuler que FRANÇOIS GONDOT, aïeul de FRANÇOIS-GUSTAVE & de JOSEPH-RENÉ, après avoir servi quelques années, se trouvant dans l'indigence, fut contraint de prendre le parti du commerce, & qu'il est mort Marchand des six Corps.

la qualité de Conseiller d'Etat, mourut le 24 Décembre 1360, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Mihiel, où l'on voit son tombeau & son épitaphe, ainsi que la statue qui le représente couché & dans les habillemens du tems. Il laissa de *Marie d'Avillers*, son épouse :

1. JEHAN, mort sans postérité ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit,

II. FRANÇOIS, Seigneur de GONDRECOURT, de Musley, d'Hatriz, &c., rentra dans les biens d'HUMBLET, son père, dont le Duc Robert s'étoit emparé après sa mort. Les Lettres-Patentes, qui l'en mirent en possession, comme fiefs relevans du Duché de Bar, & aux conditions des foi & hommages-liges, sont datées & signées de Bar-le-Duc le 4 Décembre 1379. Dans ces Lettres-Patentes du Duc Robert, données à FRANÇOIS de GONDRECOURT, fils d'HUMBLET, pour le mettre en possession des biens de son père, dont le Duc s'étoit emparé, il est fait mention des biens que possédoit ledit HUMBLET, & notamment d'un acquêt fait par lui & *Marie d'Avillers*, sa femme. Le même acte prouve que FRANÇOIS, fils d'HUMBLET, avoit épousé *Anne d'Orne*, parce que, par les mêmes Lettres-Patentes, le Duc se réserva un bien possédé par feu HUMBLET, & dont il a gratifié *notre amé & féal Chevalier Messire Jehan d'Orne*, beau-père dudit FRANÇOIS de GONDRECOURT. FRANÇOIS eut de son mariage :

III. REGNAULT, Seigneur de GONDRECOURT, de Musley & d'Hatriz, qui fut Bailli de Bar, comme on le voit par une Lettre de cachet du Duc Robert, datée de Paris du 27 Octobre 1417, adressée à Henri Thirion, son Receveur-Général, portant ordre de payer audit REGNAULT, qu'il renvoyoit de Paris à Bar, les sommes dont il auroit besoin pour son voyage. La quittance qu'il donna sur cet ordre est du 28 Novembre 1417. Il rendit ses foi & hommages, pour les biens qu'il tenoit de son père, au Duc Robert, le 3 Juin 1409. Par son testament, du 29 Mars ou Mai 1441, il partagea ses biens entre les deux enfans qu'il eut de son mariage avec *Pétronille de Longeville*, son épouse, savoir :

1. JACQUEMIN, qui suit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Robert de Naives*, Seigneur de Morley.

IV. JACQUEMIN de GONDRECOURT, Seigneur

d'Hatriz, fut Procureur-Général de Saint-Mihiel. Cela est prouvé par un rapport ou avis, en faveur du Prieuré du Breuil, & une décharge & exemption du payement du terage des Terres dudit Prieuré, accordé par LOUIS, fils du Roi de Jérusalem, Marquis de Pont-à-Mousson, & Seigneur de Commercy. Ces actes sont datés du 1<sup>er</sup> Août 1444, & se conservent dans les Archives du Prieuré du Breuil. Il se maria, par contrat du 21 Janvier 1439, avec *Marguerite de Bruslé*, dont :

V. JEHAN de GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz, Capitaine de 200 Arquebusiers, qui fournit son dénombrement le 15 Juin 1467, à Amequin, Comte de Linange & d'Asborh, Seigneur d'Apremont, pour les fiefs qu'il possédoit, relevant de la Seigneurie d'Apremont. Il est dit fils de JACQUEMIN de GONDRECOURT, dans une transaction passée, en 1479, entre lui & *François de Naives*, son cousin germain. Il se maria, par contrat du 5 Août 1480, avec *Anne de Richecourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rambucourt, & d'*Isabelle de Marcheville*, dont il eut :

1. DIDIER, qui suit ;
2. Et HENRI, mort Religieux Bénédictin.

VI. DIDIER de GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz & de Rambucourt, fut Conseiller d'Etat du Duc Antoine, premier Maître-d'Hôtel de son frère le Cardinal de Lorraine, & fut gratifié de la charge de Châtelain d'Hattonchâtel, par Lettres-Patentes du 11 Octobre 1542, & ce pour récompense de ses services, & de ceux de JEHAN de GONDRECOURT, son père. Il donna ses aveux & dénombremens au Comte de Vaudémont, le 13 Novembre 1554, décéda le 5 Septembre 1556, & est inhumé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Maur à Hattonchâtel. Par son testament de 1553, il institua pour héritiers ses deux enfans. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mai 1512, *Catherine d'Ancy*, fille de *Charles*, Seigneur de Morville, & de *Christine de la Grange*, & en eut :

1. JEHAN, qui suit ;
2. Et VARIN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VII. JEHAN de GONDRECOURT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hatriz, succéda aux charges de son père, & mourut le 15 Octobre 1571, & il repose dans le même tombeau que son père, sur lequel on voit une épitaphe pour l'un &

l'autre. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mai 1550, *Françoise Fournier*, fille de *Quiriac*, Trésorier-Général de Lorraine, & de *Louise Saubourel*, & laissa de son mariage :

VIII. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz, Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 10 Compagnies de 200 hommes chacune, pour le service de CHARLES III, par commission du 9 Octobre 1589, qui mourut sans être marié.

VII. VARIN DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz, second fils de DIDIER, & de *Catherine d'Ancy*, succéda aux charges de son père & de son frère le 10 Novembre 1571. Il fut fait Conseiller d'Etat du Duc CHARLES III, qui l'employa dans plusieurs négociations, entr'autres il l'envoya en Espagne en 1606. Il rendit ses foi & hommages au Duc CHARLES, pour les Terres de Ranzières & de Gerbeville, qu'il avoit acquittées de Scipion le Bouillier. Il mourut le 3 Juin 1608, & fut inhumé à la Paroisse de Saint-Mihiel, où l'on voit son épitaphe. Il épousa *Elisabeth de Chavoncourt*, fille de *Jehan*, & de *Gabrielle de Chambrey*. Son contrat de mariage ne se trouve pas ; mais elle est dénommée dans le contrat d'aveu qu'il fit des Terres de Ranzières & Gerbeville. Il eut de son mariage :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche des Comtes de GONDRECOURT DE SENONVILLE, rapportée ci-après.

VIII. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz, fils aîné de VARIN, ainsi qu'il est prouvé par des Lettres d'ascensement du 4 Décembre 1586, où lui & CHRISTOPHE, son frère, sont qualifiés fils de VARIN, fut Conseiller d'Etat, & envoyé, par son Souverain, près de l'Electeur de Mayence. Peu de tems après son retour, il mourut le 20 Septembre 1633, & est enterré dans le tombeau de VARIN, son père. De son mariage, contracté le 9 Décembre 1592, avec *Marguerite le Clerc*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rouille, & d'*Alix de Billy*, il eut :

1. HUBERT, qui suit ;
2. GABRIELLE, mariée à *N... le Moleur*, Chancelier de Lorraine ;
3. EMMANUEL, qui servit & se maria en Allemagne, où il mourut Général-Major. Il laissa un fils, nommé

ADAM, qui fut créé Comte par un Diplôme du 12 Avril 1711. Il est mort, en

1725, à Poulva en Hongrie, Feld-Maréchal, & avoit épousé *Ernestine*, Comtesse d'*Herberstein*, dont il eut :

N... DE GONDRECOURT, qui mourut âgé de 22 ans, Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers de son père ;

Et MARIE-LOUISE, mariée à *N...*, Baron de *Regigobski*. Elle est aujourd'hui Dame d'honneur & de l'Ordre de l'Impératrice-Reine.

IX. HUBERT DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatriz & de Danvillers, fils de NICOLAS, comme il est prouvé par ses partages avec son frère, du 20 Janvier 1635, fut, en 1639, Conseiller d'Etat & premier Président de la Cour souveraine de Nancy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, par commission de 1640, Gouverneur de Hombourg, & Surintendant des Armées de CHARLES IV en 1649. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Mars 1618, *Christienne de la Réauté*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Branville, & de *Barbe de Raullet* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Castel*. Du premier lit eil né :

1. NICOLAS, qui suit.
- Et du second lit vinrent :
2. JOSEPH, mort sans postérité, Major du Régiment de Salm ;
3. FRANÇOIS, mort Ecolâtre de la Primatiale de Nancy ;
4. JEAN-NICOLAS, qui a formé une branche dans le Verdunois, éteinte dans deux filles, mariées à Paris, dont les rejetons sont Messieurs de *Fontaines*, & Madame la Marquise de *Conflans*, fille de Madame la Présidente du *Portail* ;
5. BARBE-MARGUERITE, mariée à *François de Ripaucourt*, Seigneur de Guerpont, Conseiller d'Etat ;
6. MARIE-ANNE, alliée à NICOLAS-FRANÇOIS, Comte de GONDRECOURT, Seigneur de Senonville, premier Président en la Cour souveraine de Nancy ;
7. Et BÉATRIS, mariée à *Gaspard le Bègue*, Vicomte de Nonfard, Capitaine de Cavalerie au service de France.

X. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Avillers & Parois, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur, épousa, par contrat du 22 Janvier 1664, *Claude-Catherine Dupuy*, fille de *François*, Seigneur de Jubainville & de Saint-Julien, & de *Marguerite de Dombasles*. De ce mariage eil litu :

XI. CHARLES DE GONDRECOURT, Seigneur de

Parois & de Thenance, qui fut créé *Comte* par Lettres-Patentes, données à Lunéville le 2 Mai 1736; il avoit épousé, le 26 Avril 1705, *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Seigneur de Plichancourt, Capitaine au Régiment de Vaudémont, & de *Marie-Claude le Petit*, dont :

XII. CLAUDE-ANTOINE, Comte de GONDRECOURT, Seigneur de Parois & de Thenance, Comte d'Autigny, par Lettres - Patentes de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, de 1757. Il a épousé, par contrat du 22 Janvier 1733, *Marie - Charlotte de Rosières*, fille de *Charles-Gabriel*, Comte de *Rosières*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service de France, Chambellan du Duc LÉOPOLD, & d'*Anne de Vignolles*, dont :

1. CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-XAVIER, qui suit ;
2. CHARLES-ANTOINE, né le 5 Juin 1746, mort devant Wefel, Officier au Régiment de Chapt, Dragons ;
3. CHARLES-JOSEPH, né le 3 Septembre 1749, Chevalier de Malte ;
4. ANNE-MARIE, Abbesse de l'Étanche, en Lorraine, née le 11 Avril 1734 ;
5. MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Pont-à-Moulon, née le 23 Mai 1735 ;
6. MARIE-HYACINTHE, Religieuse à Kerkenrode, née le 17 Juillet 1737 ;
7. MARIE-ANTOINETTE, non établie, née le 15 Juin 1740 ;
8. Et MARIE-FÉLICITÉ, non établie, née le 3 Juin 1751.

XIII. CHARLES-LÉOPOLD-FRANÇOIS-XAVIER, Comte de GONDRECOURT, Seigneur de Saint-Elophé, né le 15 Novembre 1741, fait Capitaine de Dragons au Régiment de Chapt, par Brevet de 1761, Chevalier de Saint-Louis en 1763, a épousé, le 20 Août 1764, *Angélique-Joëphine de Viard*, fille d'*Antoine*, Baron de *Viard*, Comte de Coufance, & de *Béatrix le Bègue de Nonfard*.

#### B R A N C H E

des Comtes de GONDRECOURT & de SENONVILLE.

VIII. CHRISTOPHE DE GONDRECOURT, second fils de VARIN, & d'*Elisabeth de Chavoncourt*, fut Conseiller d'Etat, & épousa *Marie Mauljean*, fille de *Jehan*, Seigneur d'Euvezin & de Bouillonville. De ce mariage sortirent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. VARIN, mort Commissaire-Général des Ar-

mées de Lorraine, & Gouverneur de Monthureux, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Anne de la Forge* ;

3. Et NICOLAS, qui, de son mariage avec *Anne de Faillonet*, ne laissa qu'un fils, mort sans postérité.

IX. JACQUES DE GONDRECOURT, Seigneur de Rouvrois, Capitaine d'une Compagnie de 100 chevaux, qu'il leva en 1635, suivit le Duc CHARLES IV. Il fut tué au siège de Dôle en 1635, & laissa de son mariage avec *Anne de Fraye*, fille de *Claude*, Commissaire au service de France :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et ERIC, mort Prieur de Flabas.

X. PHILIPPE DE GONDRECOURT, Seigneur de Rouvrois, épousa *Barbe de Gervaise*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Maifey, &c., Conseiller d'Etat, & Président en la Cour Souveraine de Nancy. De ce mariage il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH, Baron de Mandre, marié à *N... de Couilbarts*, fille de *N... de Couilbarts*, Lieutenant-Colonel au Régiment de Suède, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Et CATHERINE, morte sans alliance.

XI. NICOLAS-FRANÇOIS DE GONDRECOURT, Seigneur de Senonville, Rouvrois & Misé, fut Conseiller d'Etat & premier Président de la Cour Souveraine de Nancy ; le Duc Léopold de Lorraine, pour reconnoître les services qu'il lui rendoit journellement, le créa Comte, par Lettres-Patentes, données à Lunéville, le 22 Juillet 1727, enregistrées au Greffe de la Cour Souveraine de Lorraine le 4 Août suivant, & en la Chambre du Conseil & des Comptes du Duché, le 13 du même mois. Il est mort en 1735, & avoit épousé MARIE-ANNE DE GONDRECOURT, sa cousine, fille de HUBERT, & de *Catherine de Castel*, dont :

XII. GASPARD-MATHIEU, Comte de GONDRECOURT, Seigneur de Senonville, Maifey & Rouvrois, Conseiller d'Etat, qui obtint du Roi de France, en 1724, l'érection de sa Terre d'*Armeville*, en Champagne, en *Comté*, sous la dénomination de *Gondrecourt-fur-Saulx*, & ce, sur ce qu'il avoit prouvé au Conseil qu'il étoit Gentilhomme d'ancienne extraction. Il a eu de son mariage avec *Angélique-Elisabeth de Juvaucourt* :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, Seigneur de Senonville, Varvinay, Rouvrois, &c., qui s'est allié à

*Marie - Louise Olier*, fille de *Jean - Philibert*, Maître des Requêtes, & de *N... de Morant*, dont il n'a point d'enfans;

2. *GASPARD - PHILIPPE*, marié à *Cloffeinde de Mouilly*, dont il n'a point aussi d'enfans;
3. Et *JOSEPH-MARIE*, mort Capitaine au Regiment des Gardes de l'Empereur.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 2 éperviers d'or, & en pointe d'une molette du même; aux 2 & 3 d'azur, à 3 anneaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

Celles que nous avons données à cette Famille dans le tome II de la première Edition de ce *Dictionnaire*, pag. 203, d'après l'Auteur des *Tablettes Généalogiques*, & qui sont: de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, sont les armes de MM. de *Gondrecourt*, de *Chaumont-en-Balligny*, Famille différente de ceux dont nous venons de donner la Généalogie, & qui ne leur appartiennent en rien.

\* *GONDRIN*, Ville de France, à quatre lieues de *Condom*, connue par le nom qu'elle a donné à une ancienne Maison, dont le véritable nom est *PARDAILLAN*, qui tire son origine de la Ville de ce nom dans l'Armagnac, où elle a le titre de première Baronne. *POSS DE PARDAILLAN*, Seigneur de *Gondrin*, vivoit en 1070. Voyez *PARDAILLAN*.

*GONNELIEU*, Famille de l'Isle-de-France & de Picardie, qui a de belles alliances.

*JEAN DE GONNELIEU*, Seigneur de *Gonnelieu* fut Enseigne des Gardes - du - Corps du Roi, & Capitaine du Château de *Honnecourt* en Picardie. Il avoit épousé *Marie de Hemin*, fille de *Jean*, Seigneur de *Cuvillers*, & de *Jacqueline d'Estrées*, dont il eut :

1. *LOUIS*, mort sans postérité, auquel la Reine *CATHERINE DE MÉDICIS* donna la survivance de la Capitainerie de *Honnecourt*, le 24 Mai 1548;
2. *NICOLAS*, qui suit;
3. Et *ALLOT*, Abbé de *Saint-Crépin*

*NICOLAS DE GONNELIEU*, Ecuyer, Seigneur de *Gonnelieu* & de *Pernant*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & tranfigea, le 16 Juillet 1559, avec *ALLOT DE GONNELIEU*, son frère, sur les différends qu'ils avoient sur la succession de leurs père & mère; cet acte fut reçu par *Quinquet*,

Notaire à *Soissons*. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1559, *Catherine de Boffebec*, fille de noble *François*, Seigneur d'Autrèches & de *Poulandon*, & de *Françoise de Fretel*, dont vint :

*JEAN DE GONNELIEU*, Seigneur de *Gonnelieu*, de *Pernant* & d'Autrèches. Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa, par contrat du 30 Juillet 1593, *Madeleine de Bourbon-Rubempré*, fille d'*André*, Seigneur de *Rubempré*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & Gouverneur d'Abbeville. Ses enfans furent :

1. *JÉRÔME*, qui suit;
2. Et *NICOLAS*, Chevalier, Seigneur de *Grainville* & de *Radepont*.

*JÉRÔME DE GONNELIEU*, Vicomte de *Gonnelieu*, de *Pernant* & d'Autrèches, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, par contrat du 22 Juillet 1656, *Elisabeth-Claude de Brouilly*, fille d'*Imbert*, Chevalier, Seigneur de la Brosse, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur des Ville, Château & Duché de *Nemours*, & d'*Elisabeth Coignet*. Ils ont eu entr'autres enfans :

*ELISABETH-ANNE*, née le 26 Décembre 1674, & reçue à *Saint-Cyr* au mois de Mai 1687.

Les armes : d'or, à la bande de sable.

*GONNIVIÈRE (DE LA)*, en Normandie, Elections de *Vire* & de *Carentan*, Famille qui porte pour armes : palé d'argent & de gueules de 6 pièces; au chef d'or.

\* *GONTAUT-BIRON*. La Terre de *GONTAUT* est située dans la Sénéchaussée d'Agénois, entre les Rivieres de la Dordogne & de la Garonne, laquelle a donné son nom à une des plus anciennes & illustres Maisons de la Guyenne, où elle florissoit dès le XI<sup>e</sup> siècle. Elle a produit quatre Maréchaux & un Amiral de France, cinq Ducs & Pairs, un Maître d'Artillerie & six Chevaliers des Ordres. Elle a aussi formé grand nombre de branches, dont nous allons donner la Généalogie, d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 296 & suiv. On y rapporte, par ordre chronologique, quelques Seigneurs du nom de *GONTAUT*, qu'on n'a pu joindre par filiation à la Généalogie, qui commencent à

I. VITAL de GONTAUT, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Cadouin de l'an 1124, où il est dit père de GASTON de GONTAUT, Seigneur de Biron, qui fut. Il eut encore deux autres fils nommés HENRI & BERTRAND, vivant en 1147, dont on ignore la destinée.

II. GASTON de GONTAUT, Seigneur de Biron, 1<sup>er</sup> du nom, fit donation, conjointement avec HENRI & BERTRAND, ses deux frères, de plusieurs bois & terres à l'Abbaye de Cadouin en 1147, par acte passé à Badefol. Il en fit une autre la même année, à Pierre, Abbé du même lieu, en présence d'AIMERY de BIRON, son cousin (*consanguineus ejus*). Des Mémoires portent encore que ce GASTON de GONTAUT, Seigneur de Biron, établit des Lois & des Coutumes sur ses Vassaux, se préparant à aller en Syrie en 1148. On trouve une troisième donation qu'il fit, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, de 5 fols de rente sur la Paroisse d'Alles, du 12 des Calendes de Juillet, l'an 1154. On lui donne pour enfans :

1. HENRI, qui fut ;
2. Et VITAL, Seigneur de GONTAUT, nommé dans la Charte d'Elie de Châtillon, Evêque d'Agen, de l'an 1160, portant don en faveur des Religieux de l'Abbaye de la Seauve, Ordre de Saint-Benoit, de l'Eglise de St. Pierre de Nogaret, au Diocèse d'Agen. Ce titre marque que le Seigneur de GONTAUT leur donna une étendue de terre proche de la même Eglise, pour s'y établir & instruire, dans la Religion Chrétienne, les hommes de Gontaut & ceux de leur voisinage. De lui pouvoit descendre :

GASTON & VITAL, du pays d'Agénois, qui font du nombre des Seigneurs de Gascogne (*Magnates Vasconie*), auxquels EDOUARD 1<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, écrivit des Lettres de Semonce, le 29 Juin 1294, pour l'aider à recouvrer ce que le Roi de France lui avoit pris en Guyenne, dit Rymer, tom. I, p. 648.

III. HENRI de GONTAUT, Seigneur de Biron, fit donation, pour le salut de son âme & de ses parens, à l'Abbaye de Cadouin, de tout ce qui lui appartenoit au bois de Cadouin, le 3 des Nones de Février l'an 1189. Il donna d'autres biens à Aimery, Abbé de ce lieu, en 1190. Il est qualifié *Seigneur de Biron*, dans un accord entre les Abbayes de Pontigny & de Cadouin, fait par Hélié, Archevêque de Bordeaux, & Adémar, Evêque de Périgueux, le 4 des Nones de Mai 1201. Le Roi Louis

VIII lui rendit, en 1222, le Château de Biron, & il est nommé parmi les Vassaux de la Couronne, auxquels SAINT LOUIS manda, en 1236, de le venir trouver à Saint-Germain-en-Laye, trois semaines après la Pentecôte, dit le Sire de Joinville, dans la Vie de ce Monarque. Ses enfans furent :

1. VITAL, qui fit don, conjointement avec ses deux frères, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, l'an 1223, de ce qu'ils avoient au Bourg d'Alles & dans les Terres circonvoisines, avec faculté à ses Religieux d'acquiescer des fonds dans leur féodalité, sans leur consentement. Ils confirmèrent, en même tems, tous les privilèges & immunités que leurs ancêtres, & nommément GASTON de GONTAUT, leur avoient donnés dans toute la Terre de Biron ;
2. GASTON, qui fut ;
3. PIERRE, Bienfaiteur de l'Abbaye de Cadouin avec ses frères, & qui passe pour être l'auteur de la branche des Seigneurs de *Badefol*, rapportée ci-après ;
4. Et RAYMONDE, femme de *Martin d'Algaïs*, Chevalier, Seigneur de Bigarogue, du contentement duquel elle donna, en 1207, à Constantin, Abbé de Cadouin, le village de la Barbe, & son mari donna, en 1208, le mas de la Collusénche, avec ses appartenances. Il tenoit le Château de Biron des Albigeois, qui le lui avoient remis, en considération des services qu'il avoit rendus à leur Patrie, dont il suivoit les erreurs ; mais y ayant été pris par Simon, Comte de Montfort, il fut puni du dernier supplice, & les légitimes Seigneurs de Biron rentrèrent dans la possession de leur Terre & Baronnie.

IV. GASTON de GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Biron, accompagna, l'an 1248, SAINT LOUIS, dans son voyage de la Terre-Sainte, & avant que de partir, il donna des Lois & Coutumes à ses Vassaux de la Ville & Baronnie de Biron, & leur confirma les privilèges qui leur avoient été accordés par ses ancêtres & par RAYMONDE de GONTAUT. Il testa en 1251, & eut pour enfans :

1. GASTON, qui fut ;
2. Et ARNAUDE, Dame de Mauvezin, femme de *Roger d'Armagnac*, Vicomte de Fezenfaquet.

V. GASTON de GONTAUT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Biron, fonda, l'an 1260, les Jacobins de Bergerac ; fut du nombre des Seigneurs, auxquels ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouse, frère de SAINT LOUIS, écrivit en

1261 (*pro focagio*), pour le subside de la Terre-Sainte; & donna, du consentement de sa femme, plusieurs biens situés à Clairons, à l'Abbaye de Cadouin, par acte passé au Château de Biron, le jour de la St.-Jean-Baptiste, l'an 1266. Il céda, par accord du 30 Novembre 1267, un terrain dans la forêt de Montlabour, de la juridiction de Biron, à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouse, pour y bâtir la Bastide-de-Villeréal en Agénois, s'y réservant néanmoins le droit de péage & tout ce qui lui appartenait hors de l'enceinte de cette ville. *Messote*, aliàs *Messave*, son épouse, est nommée dans la donation de son mari, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, de l'an 1266. Il y a apparence qu'elle fut sa première femme, puisqu'on trouve Dame *Marquèse de Domme*, veuve de Messire GASTON DE GONTAUT, mentionnée dans un hommage d'Hélie d'Escodade, Chevalier, qui déclara ne rien tenir du Roi d'Angleterre, mais qu'il tient tout ce qu'il a à Roquépine tant de Bernard de Beauville, Seigneur de Limeuil, & de ses frères, que de cette Dame. Les enfans de GASTON DE GONTAUT furent:

1. PIERRE, qui fut;
2. GUILLAUME, mort sans alliance. Lui, ou un autre GUILLAUME DE GONTAUT, fut un de ceux qui instituèrent les *jeux floraux* à Toulouse, dit Catel, dans son *Histoire de Toulouse*;
3. GASTON, que l'on croit être celui qui est qualifié *Seigneur de Montaut*, & auquel le Roi d'Angleterre, pour l'exhorter à lui être fidèle, donna quittance, en qualité d'Ecuyer Banneret, de 80 livres sur les gages de son service en Gascogne. Lui, ou un autre GASTON DE GONTAUT, Seigneur de Montaut, qui pouvoit être son fils, fit hommage au Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, en la personne d'ENOUARD, son fils aîné, Prince d'Aquitaine & de Galles, dans l'Eglise de St.-André de Bordeaux, le 28 Juillet 1363. Il vendit à Raymond de Montaut, Seigneur de Mullidan, tous les biens qu'il avoit dans le Diocèse de Périgueux, entre la Dordogne & la Dronne, promettant de faire ratifier cette vente par *Marquèse de Lomagne*, sa femme, & PIERRE DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur de Biron;
4. Et VIENNE, qui fonda le Prieuré de Prouville en 1277.

VI. PIERRE DE GONTAUT, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Biron, de Gontaut, de Lauzun, de Castillonès, &c., fit hommage

au Roi, à Saint-Germain, au mois d'Avril 1294, pour les Terres de Biron, de Gontaut & de Lauzun; il avoit épousé *Barrane de Thémènes*, fille de *Gilbert, Seigneur de Thémènes*, & d'*Hélène de Gourdon*. Dame en partie de ce lieu, & Baronne de Saint-Martial, dont il eut:

1. PIERRE, qui fut;
2. BEDON ou BEGON, duquel on ignore la postérité;
3. PIERRE, dit *le Jeune*, auquel EDOUARD II, Roi d'Angleterre, écrivit, en 1312, des Lettres, pour qu'il eut à se mettre en armes & chevaux, pour le service de la guerre de Gascogne;
4. BARTHÉLEMY, lequel fit donation de quelques rentes dans le territoire de Moissac, à Frère Bertrand de Felets, Religieux de Saint-Pierre de Moissac, aux Ides de Juin 1301;
5. HENRI, connu par un Registre du Parlement de Paris, qui porte que le 25 Mai 1310, Alexandre de Caumont, Damoiseau, plaidoit contre PIERRE DE GONTAUT, Seigneur de Biron, son père, & contre lui, touchant les gages d'un duel;
6. Et MARQUÈSE, mariée, par contrat passé dans l'Eglise de Saint-Michel de Biron, le 6 Janvier 1303, à *Hue de Pujols* ou *Poujols*, fils de *Hue*, Baron de Pujols. Sa dot fut de 100 livres de rente & de 1000 livres une fois payées avec un ameublement.

VII. PIERRE DE GONTAUT, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, de Gontaut & de Lauzun, fit hommage au Roi, en 1344, pour ses Terres de Biron, Gontaut & Lauzun, dans lequel il est dit que ses Vaux de Biron ressortiroient de la Sénéchaussée de Périgord, quoiqu'ils ressortissent auparavant de celle d'Agénois, & tella le 23 Février 1350. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Allenande de Madailan*, & 2<sup>o</sup> *Agnès de Pins*. Il eut pour enfans:

1. PIERRE, Chevalier, Baron de Biron, Seigneur de Clarens, de Castillonès, de Merles & de la Pierre, en Jourdain, qui fonda aux Cordeliers de Bergerac, en 1354, un service pour chaque semaine de l'année, & leur donna 20 livres de rente pour cette fondation. Il eut d'*Huguette de Cardailiac*, son épouse, fille d'*Hugues*, Seigneur de Brengues, Baron de Foillac, & Co-Seigneur de Montpezat;

PIERRE, mort jeune & sans alliance.

2. Et GASTON, qui fut.

On trouve un ROGER DE GONTAUT, qui étoit au nombre des Ecuycrs de Flandre & des Marches d'environs, qui fervoient à la guerre fous le Comte de Flandre, de Nevers & de Réthel, en 1339 & 1340 ;

Et ANDRÉ DE GONTAUT, qui fut l'un des fept Ecuycrs de la Compagnie de Giraud du Puy, Chevalier, Capitaine de Condom & de Liarolles, près de Condom, le 17 Novembre 1358.

VIII. GASTON DE GONTAUT, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, de Montaut, de Montferrand, &c., qualifié, du vivant de fon frère aîné, de Seigneur de *Gontaut*, & qui, en cette qualité, fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, reçut l'hommage du Seigneur de Montauriol & de Bernard, Seigneur de Montaud & de Peyrelevalde, pour les Terres & Seigneuries qu'ils tenoient de fa Baronnie de Biron en 1373. Il mourut en 1394, & eut de *Marguerite de Biron*, Dame de Montferrand, en Périgord, fon épouse :

1. AMALRIC, qualifié *Meffre & Seigneur*, Baron de Biron & de Montaut, qui fit fon testament le 25 Octobre 1395, où il nomme fes père & mère & *Catherine de Cavagnac*, fa femme. Il ordonna fa fépulture dans l'Eglife de Saint-Michel de Biron, au tombeau de fon père; voulant que, fi le corps en étoit transporté à Bergerac ou ailleurs, on y transportât auffi le fien; fonda un obit dans cette Eglife de Saint-Michel, & un autre dans celle de Notre-Dame de Biron, pour être célébrés annuellement & à perpétuité, à pareil jour de fon décès. & institua pour héritier GASTON DE GONTAUT, fon frère, au cas que fa femme ne devienne pas enceinte d'un enfant mâle. Des Mémoires marquent qu'il fit des dons confidérables aux Frères-Prêcheurs de Bergerac, par un autre testament du 17 Novembre 1399, & qu'il mourut fans enfans ;
2. GASTON, qui fuit ;
3. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabrèrès*, rapportée ci-après ;
4. Et ARNAUDE, morte fans alliance.

IX. GASTON DE GONTAUT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Baron de Biron, de Montaut & de Montferrand, &c., après la mort d'AMALRIC, fon frère aîné, fut pris par les Anglois le 19 Septembre 1412, & conduit à Caftelnaud. Il lui fut demandé pour fa rançon une de fes places; mais comme fidèle à fon Roi & pré-

férant le bien du Royaume à fa propre vie, il donna ordre à Jaubert de Lazier *d'avertir tous les Capitaines de fes Terres, de n'en céder aucune quoi qu'il leur put écrire ou dire de bouche, quand même ils verroient les Anglois lui faire trancher la tête devant la porte d'une de fes places.* Son Château de Biron fut furpris en fon abfence, en 1444, par Malrignon de Bideran, du parti des Anglois, lequel ayant été averti qu'il venoit pour le recouvrer, en brûla une partie, & fut pris comme il en fortoit. Il époufa *Sibylle*, aliàs *Comteffe de Lefparre*, fœur & nièce de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Lefparre, Lefparrois, Montignac, Civrac en Médoc, Monteton & la Barthe en Agénois, qui donna tout fon bien au premier fils de cette Dame, par fon testament du 11 Août 1412. Il eut de fon mariage :

1. GASTON, qui fuit ;
2. ARNAUD, Seigneur de Montaut, de Born & de Saint-Juft, auquel le Roi CHARLES VII donna, en 1442, la fomme de 3375 livres, pour le mettre en fon obéiffance avec fes gens & places qu'il avoit en Guyenne, & l'engager à fon fervice. Il tranfga, en 1456, avec fon frère GASTON, fur la fuccelfion de leur mère; il fit donation aux Frères-Prêcheurs de Bergerac, le 4 Août 1481, de 6 livres en argent & de 10 charges de froment de rente, fur fes Château & Seigneurie de Montaut, pour la fondation d'une Mefle, chaque jour, à perpétuité, à l'autel qu'il avoit fait édifier devant le lieu de fon tombeau, où il ordonna fa fépulture, & 100 livres une fois payées à ces Religieux, pour accompagner fon Corps au Château de Montaut, s'il y mourroit, jufqu'à leur couvent. Il mourut fans enfans de *Dauphine de Durfort*, fa femme, fille de *Raymond*, Baron de Boiffières en Quercy, & de *Marguerite de Cafeton* ;
3. JEANNE, femme du Marquis de *Gourdon*, Seigneur de la Vercantière, fils de *Pons de Gourdon*, Seigneur de la Vercantière ;
4. CATHERINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Guyon de Felets*, & 2<sup>o</sup> à *Jean-Flamenc de Bruzac* ;
5. Et ISABEAU, Dame de Bonnefonds, qu'elle eut en partage; morte, fuivant des Mémoires, fans avoir été mariée. On trouve cependant qu'elle fut femme de *Pierre de Lafferan-de-Maffencomme*, Seigneur de Montliuc, dont elle eut: *Ananieu de Maffencomme*.

X. GASTON DE GONTAUT, VI<sup>e</sup> du nom, Ba-



ron de Biron, servit dans les guerres contre les Anglois, qui prirent son Château avec une armée levée par Jean d'Albret, Comte de Périgord, dont il eut le commandement. Il assiégea la place & la reprit conjointement avec ARNAUD DE GONTAUT, son frère. Les Anglois la reprirent encore le 6 Juin 1463, brûlèrent le Château & démolirent la Ville. Il rendit hommage au Roi à Saint-Jean-d'Angély, le 11 Décembre 1469, entre les mains de CHARLES, frère du Roi, Duc de Guyenne, Comte de Saintonge & Seigneur de la Rochelle, pour la Baronnie de Biron, la Châtellenie de Puybeton, & les Terre & Seigneurie de Montferrand; il y est qualifié premier *Baron de Périgord*. Il épousa, par accord & contrat des 4 Février & 10 Mai 1456, *Catherine de Salagnac*, fille de *Raymond*, Sénéchal de Périgord & de Quercy, & d'*Alix de Pérusse*. Etant veuf d'elle, il donna quitte-tance dans le Château de Salagnac, le 24 Août 1481, à *Antoine*, Seigneur de *Salagnac*, son beau-frère, de 1200 écus d'or pour sa dot. Ses enfans furent :

1. PONS, qui suit;
2. ARMAND, nommé Evêque de Sarlat par le Roi, après la mort de *Pons de Salagnac*; sa nomination fut confirmée à Rome. Il prit possession le 23 Février 1492; fit serment de fidélité au Roi le 20 Mars suivant; & après plusieurs procès, qu'il essuya par trois autres compétiteurs, qui avoient été nommés par le Chapitre de Sarlat, il fut confirmé par un Arrêt du Parlement de Paris, de l'an 1498, & sacré à Limoges la même année. Il fit réédifier l'Eglise Cathédrale où sont ses armes en plusieurs endroits; se démit de son Evêché, en 1519, en faveur de Charles de Bonneval; fut nommé, la même année, Archevêque de Nazareth; testa le 4 Juin 1527, fit plusieurs legs pieux; mourut à l'âge de 69 ans, le 19 Septembre 1531; & fut enterré dans l'Eglise du Château de Biron, où se voit son épitaphe sur une lame de cuivre;
3. BRANDLIS, Seigneur de Bruzac, auteur de la branche des Seigneurs de *Salagnac*, rapportée ci-après;
4. GUY, Seigneur de Puybeton, Protonotaire Apollolique;
5. MARGUERITE, femme, par contrat du 6 Janvier 1476, de *Robert de Chauveron*, Damoiseau, Seigneur de Duffac, Mandratlac & Penthenic, fils de *Pierre*, & d'*Isabelle de Pierre-Buffière*;
6. JEANNE, mariée, le 12 Février 1483, à *Ray-*

*mond de la Baufe*, Seigneur de Belcaftet, près de Saint-Céré;

7. CATHERINE, alliée, le 7 Septembre 1484, à *Bertrand de Lur*, Seigneur de Longa, près de Mussidan en Périgord;
8. Autre MARGUERITE, femme, le 29 Avril 1492, de *Michel de Chaffaignes*, Seigneur de Genillac, Gayac, &c., laquelle fonda avec lui le Chapitre de Genillac en Bourdelois;
9. Et autre CATHERINE, femme d'*Alain de Carbonnières*, Chevalier, Baron de Carbonnières & de Merles, qu'il échangea avec PONS DE GONTAUT, son beau-frère, pour la Baronnie de la Capelle-Biron. Il étoit fils d'*Antoine de Carbonnières*, dit d'*Appelvoisin*.

XI. PONS DE GONTAUT, Chevalier, Baron de Biron, Seigneur de Montferrand, Carbonnières, Clarens, Montaut, Puybeton, la Chapelle-Menon, &c., étant au service du Roi, fut émancipé par son père, qui lui fit don des Terres de Puybeton & de la Motte de Montpeyran, situées dans le Diocèse de Sarlat, Sénéchaussée de Périgueux, & de celles de Villiac & de Peyrelevade, en la Sénéchaussée d'Agen, par acte donné en la Châtellenie & Baronnie de Salagnac, le 25 Août 1451. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES VIII, le 16 Septembre 1483, son Conseiller & Maître-d'Hôtel le 7 Février suivant, & son Ecuyer-Tranchant en 1490, jusqu'en 1496. Ce Prince lui accorda toute justice pour une Terre de sa Baronnie de Biron, en échange du péage de Villeréal, &c., l'an 1492. Il fit bâtir la belle Eglise de Biron, & y fonda le Chapitre; servit dans les guerres de Bretagne & d'Italie; se trouva à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1495; testa le 31 Mai 1523, & vivoit encore le 14 Juin 1524. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Février 1489, *Madeleine de Rochechouart*, fille de *Jean*, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur de *Mortemart*, & de *Marguerite d'Amboise*, dont un fils tué à la journée de Marignan, le 13 Septembre 1515; & 2<sup>o</sup> par contrat du 15 Mai 1499, *Marguerite de Faubournet de Montferrand*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Montferrand, & de *Bernardine de Lavedan*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et CATHERINE, mariée, 1<sup>o</sup> le 16 Octobre 1519, à *François de Durfort*, Seigneur de Rauzan, Pujols, Civrac, &c., puis de Duras, & de Blanquefort, &c. deux jours avant

la journée de Pavie en 1524. Elle fut tutrice de ses enfans, *Symphorien & Jeanne de Durfort*; & 2<sup>e</sup> le 4 Juillet 1534, à *Jacques de Pons*, Seigneur & Baron de Mirambeau, dont elle fut la troisième femme.

XII. JEAN DE GONTAUT, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Durfort, Seigneur de Montaut, de Montferrand, &c., n'étoit âgé que de 19 ans, lorsqu'il commença à servir en Italie, au siège de Parme. Le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> lui écrivit le 10 Septembre 1523, de se saisir du Connétable CHARLES DE BOURBON. Il se trouva ensuite à la bataille de la Bicoque & de Pavie; fut blessé & fait prisonnier à cette dernière; fit hommage au Roi à Cognac, entre les mains du Chancelier de France, le 5 Mai 1526, pour les Terres & Baronnies de Biron, Montferrand, Clarens en Périgord, & de Montaut. Il obtint des Lettres Royaux, en la Chancellerie de Paris, le 8 Mars 1538, pour faire dresser procès-verbal de l'incendie arrivé à la Tour de Phorloge du Château de Biron, où étoient les titres & papiers de cette Maison; lequel fut fait le 28 Juin 1539, avec Enquête le 18 Juillet suivant, par le Lieutenant du Sénéchal de Périgord. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1547, employé en plusieurs charges honorables, & envoyé en Ambassade auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT d'où il fut rappelé au mois d'Octobre 1548; puis député, le 11 Novembre suivant, vers JEAN III, Roi de Portugal, pour le prier d'être parrain de LOUIS DE FRANCE, second fils du Roi HENRI II. Il fut Lieutenant de la Compagnie de 40 lances d'ordonnance, sous le Prince de la Roche-sur-Yon, suivant deux quittances du Trésorier des Guerres, l'une du 25 Avril 1550, & l'autre du 19 Juillet 1552; servit au siège de Metz la même année; obtint du Roi, en 1553, l'établissement de 4 foires & d'un marché, pour le lieu de Clarens; fut Lieutenant de la Compagnie de 100 lances de Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France; ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de la ville de Saint-Quentin. Il fut fait prisonnier à la bataille de ce nom, par le Comte de Mansfeld, le 10 Août 1557; testa au Château de Tournay où on l'avoit conduit, & y mourut âgé de 55 ans, des blessures qu'il y avoit reçues, avec la réputation d'un sage & vaillant Seigneur. Des Mémoires marquent que son corps fut porté

à Biron. Il avoit épousé, le 19 Mai 1519, *Renée-Anne de Bonneval*, Dame de Chef-Boutonne, fille de *Germinal*, Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Limousin, & de *Jeanne de Beaumont*, Dame de Chef-Boutonne. De ce mariage vinrent :

1. ARMAND, qui suit;
2. FOUCAUD, Seigneur de Puybeton & de Lauzun, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laissant de *Blanche de Turgis*, son épouse :

CHARLOTTE, femme, par contrat du 23 Janvier 1572, de *Geoffroy de Durfort*, Seigneur & Baron de Boissières, fils de *Jacques*, & de *Louise de Pompadour*, sa troisième femme.

3. JEANNE, Dame de Lavaur en Périgord, d'abord Religieuse Professe à Fontgaulfier, puis Supérieure de Pomarède en Quercy, ensuite femme, par contrat du 29 Avril 1567, de *Jacques de Durfort*, Seigneur, Baron de Boissières & de Salvian, fils de *Pierre*, & d'*Ijabeau de Roquefeuil*. Elle est morte Calviniste;
4. CLAUDE, une des dames d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mariée, le 6 Mai 1551, à *Jean d'Ébrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne, fait Chevalier des Ordres en 1579, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne de Lévis*, sa première femme. Il mourut le 5 Novembre 1581, & sa femme le 1<sup>er</sup> Janvier 1587;
5. Et autre JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1559, à *Pierre Pouffard*, Chevalier, Seigneur de Brisambourg, &c., fils de *Charles*, & de *Jeanne de la Roche-Andry*; & 2<sup>o</sup> en 1569, à *Jean de Caumont*, Seigneur de Montpoullan & de la Perche, fils puiné de *Charles*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Castelnau, & de *Jeanne de Pérusse-d'Escars*. Elle mourut en 1598.

XIII. ARMAND DE GONTAUT, dit *le Boiteux*, Baron de Biron, Maréchal de France, fut élevé Page de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE; choisi par le Maréchal de Brillac, pour porter le Guidon de sa Compagnie de 100 hommes d'armes; se fit remarquer dans les guerres de Piémont; fut blessé, en 1554, au siège du fort de Mazin, à la jambe, dont il demeura boiteux pour le reste de ses jours. Il étoit, en 1557, Capitaine de 100 Chevaux Légers, & servoit en la Compagnie de M. de Guise, qui lui fit avoir l'état de Gentilhomme de la Chambre du Roi; eut, en 1558, une Compagnie de 200 Chevaux-Légers, & fut Mestre

de-Camp de toute la Cavalerie légère delà les Monts; se trouva à la bataille de Dreux en 1562; reçut le Collier de l'Ordre de St.-Michel le 31 Mai de la même année; fut nommé, en 1567, Maréchal-de-Camp de l'Armée du Roi en Champagne, & servit, en cette qualité, à la bataille de Saint-Denis, avec la Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. En 1568, pendant le siège de Chartres, la négociation de la seconde paix des guerres civiles fut reprise par lui & M. Malassise, laquelle ayant été conclue, fut appelée *la paix boiteuse & malassise*. Il fit les fonctions de Maréchal-de-Camp sous le Duc d'Anjou, à la bataille de Jarnac, & à celle de Moncontour en 1569; servit au siège de Saint-Jean-d'Angély; fut fait Conseiller du Conseil Privé du Roi la même année; prêta serment pour la charge de Grand-Maitre d'Artillerie avant qu'elle fût érigée en charge de la Couronne, le 3 Février 1570, & fut envoyé la même année, par le Roi, à Carcassonne & à Montréal, pour négocier la paix. Il étoit sur le rôle de ceux qui devoient être massacrés à la Saint-Barthélemy en 1572; mais il se retira promptement dans l'Arсенal, où il fit pointer deux couleuvrines à la porte, & refusa de livrer le jeune Caumont de la Force, âgé de 12 ans, qui avoit échappé au massacre chez son père, lequel fut tué avec son fils aîné. La même année, le Roi fit ARMAND de GONTAUT Capitaine, Gouverneur & son Lieutenant de la Rochelle, pays d'Aunis & de l'Isle-de-Ré. Le siège de la Rochelle ayant été résolu, il eut ordre de s'approcher de cette ville avec l'Infanterie du Général Strozzi, & força les Capitaines Rochelois de quitter les forts de Marans, de Noaille & autres, & de se retirer dans la Rochelle, avant que l'armée des Princes arrivât devant cette Place. Il y reçut, en 1573, une arquebuse à la cuisse, étant près de la contrescarpe, & fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes au mois de Juin 1574. Le Roi lui donna le Gouvernement de Saint-Denis l'année suivante, lorsqu'il fit la distribution des Places voisines de Paris, & le nomma Maréchal de France le 2 Octobre 1577. Il assista aux Etats de Blois le 2 Janvier 1577; fut député le 3 Mars suivant vers le Roi de Navarre pour traiter de la paix. Le Roi lui fit expédier à Saint-Maur-des-Fossés, le 21 Juillet 1580, des provisions de son Lieutenant-Général &

Commandant en chef en Guyenne, où il prit & réduisit 70 Villes ou Châteaux ayant garnison. HENRI III l'ayant rappelé près de sa personne, pour l'honorer, le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1581, du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, il se contenta, dit Brantôme, de rapporter 5 ou 6 titres fort anciens devant le Roi & les Commissaires, & dit, en les présentant: SIRE, voilà ma noblesse ici comprise; ensuite mettant la main sur son épée, il ajouta: mais, SIRE, la voici encore mieux. Il fut envoyé en Saintonge en 1585, contre le Prince de Condé, & nommé, le 2 Mai 1586, pour commander l'armée en Poitou, où, après avoir allié Lufignan, il mit le siège devant Marans; mais en allant reconnoître cette place, le 10 Juillet, il eut un doigt de la main gauche & le bout du pouce emportés d'une mousquetade. En 1587 & 1588, il s'employa à apaiser les barricades & les troubles de Paris, & le 12 Mai de la même année, il y fit entrer, par ordre du Roi, 4000 Suisses & 2000 hommes de pied François. Après la mort funeste de HENRI III, en 1589, il fut l'un des premiers qui se rangèrent auprès de HENRI IV, en l'assurant qu'il lui devoit sa personne & toute l'autorité qu'il pouvoit avoir dans l'armée. Ce Prince lui dit, en l'embrassant: *C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne; ni mon honneur, ni le vôtre ne veulent pas que je vous anime par discours; pour commencer nos affaires, je vous prie, en pensant à ce qui se présente sur nos bras, d'aller tirer le serment des Suisses, comme vous entendez qu'il faut, & puis me venir servir de père & d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi.* Le Maréchal lui répondit en peu de mots: SIRE, c'est à ce coup que vous connoîtrez les gens de bien; nous parlerons du reste à loisir; je ne vais point essayer, mais vous quérir ce que vous demandez. A l'instant il partit pour aller au quartier des Suisses. Le lendemain, 3 Août 1589, il signa, avec plusieurs autres Seigneurs, au camp de Saint-Cloud, le certificat de la mort de HENRI III. Depuis il suivit le Roi, qui marcha vers Paris, & fut chargé, avec le Baron de Bron, son fils, & Guityr, d'attaquer les Faubourgs de Saint-Victor & de Saint-Marcel. En 1590, il contribua beaucoup au gain de la bataille d'Ivry, où il commandoit le corps de réserve; prit la même année Clermont-en-

Beauvois & la ville d'Evreux; servit au siège de Rouen en 1591, & fut blessé d'une mousquetade à la cuisse, en repoussant les ennemis qui avoient fait une furieuse sortie le 26 Février. Il s'étoit emparé, quelque tems auparavant, de Gournay & de Caudebec; & en 1592, il enleva aux Ducs de Parme & de Mayenne un quartier de leur Cavalerie légère, logé au village de Rançon, à 5 ou 600 pas de leur camp; en tua ou fit prisonniers 3 ou 400; prit grand nombre de chevaux, la plupart de leurs bagages & quelq'argent qu'on réservoir pour le payement des trou-pes; & enfin, après avoir réduit une bonne partie de la Normandie, sous l'obéissance du Roi, il se rendit au siège d'Épernay en Champagne, où il fut tué d'un coup de fauconneau, en voulant reconnoître cette place, le 26 Juillet de la même année, âgé de 68 ans. Le Maréchal de Biron avoit épousé, par contrat du 6 Août 1559, *Jeanne*, Dame d'*Ornezan* & de Saint-Blancard, fille & héritière de *Bernard*, Seigneur d'*Ornezan*, Lieutenant - Général des Galères du Roi, & de *Jeanne de Comminges*. Elle fut du nombre des Dames qui accompagnèrent la Reine ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, à son entrée à Paris en 1571. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, Duc de Biron, Pair, Maréchal & Amiral de France, Chevalier des Ordres, Baron de Saint-Blancard & de Chef-Boutonne, Seigneur de Montaut, Montferand, &c., Gouverneur & Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne & pays de Bresse. Il eut pour fils naturel de *Gillette Sébillotte*, Damoiselle de Saulnières, fille du Procureur du Roi de Dijon :

CHARLES DE GONTAUT-BIRON, légitimé & anobli au mois de Septembre 1618. Il mourut au siège de Dôle en 1636, sans avoir été marié.

2. ALEXANDRE, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1584, tué au tumulte d'Anvers en 1583 ;
3. JEAN, qui fut ;
4. ARMAND, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Blancard & de Chef-Boutonne, rapportée ci-après ;
5. PHILIBERTE, mariée, par contrat du 2 Mai 1575, à *Charles de Pierre-Buffière*, Vicomte de Comborn, Baron de Châteauneuf & de Peyre, Lieutenant pour le Roi en Limousin ; elle en étoit veuve en 1606 ;
6. CHARLOTTE, femme, le 5 Février 1577, de *Jacques Nonpar de Caumont*, Duc de la

Force, Pair & Maréchal de France, fils de *François de Caumont*, Seigneur de Castelnau, & de *Philipppe de Beauvail*, Dame de la Force en Périgord ;

7. ANNE, mariée, par contrat du 3 Octobre 1591, à *Guy-Odet de Lanes*, Baron de la Roche-Alais ;
8. CLAUDE, alliée, le 13 Juillet 1600, à *Charles de la Rochefoucauld*, Seigneur de Roye, Comte de Roucy, mort à Paris en 1605, fils puiné de *François*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de la Rochefoucauld, & de *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy. Elle mourut au mois d'Août 1617 ;
9. Et LOUISE, femme, en 1605, de *Brandéris de Gironde*, Marquis de Montclar en Quercy, Seigneur de Loupiac.

XIV. JEAN DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom Baron de Biron après la mort de son frère aîné, dont le Roi lui accorda la confiscation le 7 Septembre 1602, Seigneur, Baron de Saint-Blancard, Montaut, Briambourg, Chef-Boutonne, &c., Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie en 1596, jusqu'en 1604, servit aux sièges de la Fère & d'Amiens; fit hommage de ses terres au Roi la même année; fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes le 25 Octobre 1615; ensuite Conseiller d'Etat & Maréchal-de-Camp, & se trouva en cette qualité aux sièges de Montauban, de Saint-Antonin & de la Rochelle en 1627, & mourut le 10 Août 1636. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 15 Juillet 1594, JACQUELINE DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Dame de Badefol, fille d'ELIE, Baron de Saint-Geniès & de Badefol, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Béarn, & de *Jacqueline de Béthune*. Elle ne vivoit plus en 1617, & n'eut qu'une fille morte jeune; & 2<sup>o</sup> le 3 Septembre 1617, *Marthe-Françoise de Noailles*, née le 10 Octobre 1593, fille de *Henri*, Seigneur d'*Ayen*, Comte de *Noailles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, & de *Jeanne-Germaine d'Espagne*. De ce mariage vinrent:

1. HENRI-CHARLES, Baron de Biron, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Périgord, mort à Paris, âgé de 16 ans, le 13 Décembre 1636, d'une blessure qu'il s'étoit faite à la tête, son cheval s'étant abattu sous lui ;
2. FRANÇOIS, qui fut ;
3. JOSEPH, Seigneur de Briambourg, lequel laissa un fils, nommé

ANNE-JULES, Marquis de Brisambourg, mort au mois de Décembre 1699.

4. 5. & 6. MARIE-CHARLOTTE, JEANNE-FRANÇOISE & MARIE-MARTHE, Religieuses de la Visitation de Saint-Flour.

XV. FRANÇOIS DE GONTAUT, Marquis de Biron, Baron de Saint-Blancard, Mellre-de-Camp du Régiment de Périgord, Capitaine de 100 Chevaux-Légers le 20 Avril 1647, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda, en cette qualité, l'armée qui fut envoyée en Italie au secours du Duc de Modène; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 24 Octobre 1651; mourut le 22 Mars 1700, âgé de 71 ans sans avoir été reçu. Il avoit épousé *Elisabeth de Coffé*, fille de *François, Duc de Brissac, Pair & Grand-Panetier* de France, & de *Guyonne de Ruellan*, morte le 18 Décembre 1679, ayant eu :

1. LOUIS, mort jeune au mois de Juillet 1662;
2. CHARLES-ARMAND, qui suit;
3. LOUISE, dite *Mademoiselle de Biron*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine en 1683, mariée, le 4 Septembre 1684, à *Joseph-Marie de Lascais, Marquis d'Urfé & de Haugé*, fils de *Charles-Emmanuel*, & de *Marguerite d'Alègre*. Il mourut à Paris le 13 Octobre 1724, dans sa 72<sup>e</sup> année, sans enfans, & eut pour héritier, en vertu des substitutions, *Louis-Christophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langheac, petit-fils de sa sœur. Sa veuve, Dame d'honneur de la Princesse de Conti, première Douairière, fille légitime de France, est morte à Paris le 23 Juin 1739, âgée de 77 ans, ayant fait son légataire universel *CHARLES-ANTOINE DE GONTAUT*, dit le *Marquis de Gontaut*, son neveu, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, dont il sera parlé au degré suivant;
4. HENRIETTE-MARIE, morte sans alliance;
5. Et *MARIE-MADELEINE-AGNÈS*, dite *Mademoiselle de Gontaut*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine en 1683, femme, le 5 Juillet 1688, de *Louis de Louet de Calvifson*, dit le *Marquis de Nogaret*, Lieutenant-Général du Haut-Languedoc, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus, le 1<sup>er</sup> Juillet 1690. Elle fut Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, morte Dauphine, & se retira chez les filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques à Paris, où elle mourut le 14 Août 1724 dans sa 71<sup>e</sup> année.

XVI. CHARLES-ARMAND DE GONTAUT, Duc

de Biron, Pair & Maréchal de France, né le 5 Août 1663, Colonel du Régiment de la Marche, Infanterie, en 1681; Brigadier d'Armée le 3 Janvier 1696; Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702; servit en Allemagne, & contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12 Octobre de la même année; en Flandre en 1703; & fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704, après s'être signalé en diverses occasions. Il fut blessé & resta prisonnier à la journée d'Oudenarde le 11 Juillet 1708; fut encore blessé d'un coup de fauconneau au bras gauche, en montant la tranchée au siège de Landau le 2 Juillet 1713, & on fut obligé de le lui couper. Il fut fait Gouverneur de cette place après qu'elle eut été prise; Conseiller du Conseil de Guerre en Septembre 1715, & auparavant chargé du détail de l'Infanterie; & premier Ecuyer du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le 17 Juin 1719. Louis XV a de nouveau érigé pour lui & ses descendans mâles à perpétuité la Baronnie de *Biron* en *Duché-Pairie*, par Lettres données à Paris au mois de Février 1723, enregistrées au Parlement le 22 suivant. Il prêta serment le même jour, se démit de son Duché-Pairie en faveur de son fils aîné; fut fait Maréchal de France le 14 Juin 1734, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1737. Il eut pour parrain dans cette cérémonie le Duc de Châtillon, & ell mort Doyen des Maréchaux de France & de tous les Officiers-Généraux, le 23 Juillet 1756, à 93 ans moins quelques jours. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1686, *Marie-Antoine de Baurtu de Nogent*, morte à Paris d'apoplexie le 4 Août 1742, âgée de 76 ans, fille d'*Armand de Baurtu*, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, Maître de la Garde-Robe du Roi, son Lieutenant-Général en la Basse-Auvergne, Maréchal de ses Camps & Armées, tué au passage du Rhin en 1672, & de *Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun*. Le feu Maréchal Duc de *Biron* a eu de son mariage 26 enfans, savoir :

1. FRANÇOIS-ARMAND, qui suit;
2. ANNE-JULES, Marquis de Brisambourg, mort sans alliance le 28 Septembre 1699;
3. JEAN-LOUIS, né le 15 Décembre 1682, appelé l'*Abbé-Duc de Biron*, Seigneur de Montaut, &c., Chanoine honoraire de l'Eglise de Paris, Abbé Commandataire de Moissac,

- Diocèse de Cahors, le 8 Janvier 1716, & de Cadouin, Diocèse de Sarlat. Il a été préconisé à Rome pour cette dernière Abbaye le 1<sup>er</sup> Octobre 1727, & a été reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair le 9 Juin 1739. Il s'en est démis un mois après en faveur du Comte de Biron, son frère puîné ;
4. LOUIS-ANTOINE, rapporté après son aîné ;
  5. CHARLES-ARMAND, dit l'Abbé de GONTAUT, Abbé de Chaumont-la-Piscine, mort à Paris le 5 Avril 1732, âgé de 29 ans ;
  6. CHARLES-ANTOINE-ARMAND, rapporté après ses deux frères aînés ;
  7. MARGUERITE-BATHILDE, Religieuse Professe à l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes ;
  8. FRANÇOISE-MADELEINE, morte à Paris le 18 Mars 1739, âgée de 46 ans, femme, le 23 Décembre 1715, de *Jean-Louis d'Usson*, Marquis de Bonnac, Chevalier de St.-Louis & de Saint-André de Russie, Gouverneur des Châteaux d'Usson, de Quézigat & du Mas-d'Azil, ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Constantinople & Ambassadeur en Suisse en 1724, en Allemagne, en Suède, en Russie & en Espagne, père du Marquis de Bonnac, ci-devant Ambassadeur en Hollande ;
  9. JUDITH-CHARLOTTE, morte à Paris le 20 Avril 1741 sans enfans, de son mariage, le 7 Mars 1717, avec *Claude-Alexandre de Bonneval*, d'abord appelé *Chevalier*, puis *Comte de Bonneval*, Colonel du Régiment de Labour, Infanterie, mort ancien Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, & Généralissime des troupes Ottomanes ;
  10. GENEVIÈVE, morte le 15 Janvier 1756, âgée de 59 ans, femme, du 11 Mars 1720, de *Louis*, Duc de Gramont, Chevalier des Ordres du Roi en 1728, Lieutenant-Colonel de ses Armées, fils d'Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Christine de Noailles*. Il a été tué à la bataille de Fontenoy, à la tête du Régiment des Gardes-Françoises, dont il étoit Colonel ;
  11. MARIE-ANTOINETTE-VICTOIRE, morte le 26 Mars 1770, alliée, le 16 Juillet 1721, à *Louis-Claude-Scipion de Beauvoir*, substitué aux noms de *Grimoard* & de *Montlaur*, Seigneur, Comte du Roure, & Marquis de Grizac en Languedoc, mort le 15 Juillet 1752, Lieutenant-Général des Armées, & Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires. Elle a été une des Dames de feu Madame la Dauphine, & est mère du Comte du Roure, Brigadier & Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie ;
  12. MARIE-CHARLOTTE-ARMANDE, morte le 8

- Octobre 1707, peu de jours après sa naissance ;
13. MARIE-RENÉE, alliée, le 12 Décembre 1726, à *Charles-Eléonor Colbert*, Comte de Seignelay, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, fils de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, Secrétaire & Ministre d'Etat, & de *Catherine-Thérèse Goyou de Matignon*, sa seconde femme. Voyez COLBERT ;
  14. CHARLOTTE-ANTONINE, morte le 6 Juillet 1740, au Château de Rambouillet, d'une fluxion de poitrine, dix jours après être accouchée d'un garçon, mort le même jour ayant été ondoyé. Elle avoit épousé, le 13 Février 1730, *Louis du Bouchet*, Seigneur, Marquis de Souches au Maine, Comte de Montforeau en Anjou, Lieutenant-Général des Armées, Grand-Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, marié en secondes noces à une fille du feu Maréchal de Maillebois. Les autres enfans du feu Maréchal de Biron, font morts en naissant ou en bas âge.

XVII. FRANÇOIS-ARMAND DE GONTAUT, Duc de Biron, Pair de France, sur la démission de son père, Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom, puis de celui d'Anjou, Cavalerie ; fait Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, ayant été ci-devant Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, dits au *bec de Corbin*. Il a été reçu, en qualité de Pair de France, au Parlement, le 19 Mars 1733 ; vendit son Régiment, le 15 Octobre 1732, au Marquis de Bissy ; quitta le service, & est mort à Paris de la petite-vérole, le 28 Janvier 1736, dans la 47<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, le 30 Décembre 1715, *Marie-Adélaïde de Gramont*, Dame du Palais de la Reine, fille d'Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Christine de Noailles*, dont :

1. ANTOINE-CHARLES, né en 1717, Duc après son père, appelé *Duc de Lauzun*, mort non marié le 17 Mai 1737. Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom ;
2. Et LOUISE-ANTONINE, morte le 11 Juin 1737, âgée de 19 ans, femme, du 25 Février 1732, de *François-Michel-César le Tellier*, Marquis de Montmirail, Colonel des 100 Suisses de la Garde du Roi, fils de *François-Macé le Tellier*, Marquis de Louvois & de Courtenvaux, & d'Anne-Louise de Noailles.

XVII. LOUIS-ANTOINE DE GONTAUT, ci-devant appelé *Comte*, aujourd'hui *Duc de Bi-*

ron, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, né le 2 Février 1701, quatrième fils de CHARLES-ARMAND, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Antoine de Bautre de Nogent, a été d'abord Colonel du Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie, le 22 Juillet 1729; fait Brigadier le 20 Février 1734, & le 15 Juillet suivant, Inspecteur-Général de l'Infanterie; Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre de la même année; Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, vacant par la mort du Marquis de Pezéz; est devenu Duc & Pair sous le nom de Biron, par la démission, en sa faveur, de l'Abbé de Biron, son frère aîné; a été fait Gouverneur de Landrecies en 1740; s'est trouvé avec le Régiment du Roi dans Prague, alliée par les Autrichiens, s'y est distingué, & principalement à la sortie du 22 Août 1742, où il fut blessé de deux coups de fusil, dont l'un lui cassa l'os de la mâchoire, & l'autre à la tête, pour lequel il fut trépané; a été fait Lieutenant-Général le 13 Février 1743; reçu Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1744, & s'est fort signalé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, à la tête du Régiment du Roi. Pour l'en récompenser, Sa Majesté lui a donné, quelques jours après, le commandement de son Régiment des Gardes-Françaises, vacant par la mort du Duc de Gramont, tué à cette bataille. Il a été nommé Maréchal de France, le 24 Février 1757, & a épousé, le 29 Février 1740, Pauline-Françoise de la Roche-Aucault de Roye, Marquise de Sévres, née le 2 Mars 1723, sœur cadette de la Duchesse Douairière d'Ancenis, & fille de François de la Roche-Aucault de Roye, Comte de Roucy, Brigadier des Armées du Roi, & de Marguerite-Elisabeth Huguet-de-Sémonville, dont il n'a point d'enfants.

XVII. CHARLES-ANTOINE-ARMAND DE GONTAUT, frère cadet du Maréchal Duc de Biron, né le 8 Septembre 1708, appelé d'abord Marquis de Montferrand, ensuite Marquis, & aujourd'hui Duc de Gontaut; fait Colonel du Régiment d'Infanterie, ci-devant Mailly, au mois de Mars 1735; nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 13 Février 1743; Maréchal-de-Camp à celle du 31 Octobre 1745; Gouverneur de Landau le 13 Mai 1747, par la démission volontaire du Maréchal Duc de Biron, son père; Lieutenant-

Général des Armées du Roi le 10 Mars 1748; & au Gouvernement de Languedoc dans les Cévennes & pays y joints, & nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1757. Il a épousé, le 21 Janvier 1744, Antoinette-Eustochie Crozat du Chaffel, morte à Paris le 16 Avril 1747, dans sa 19<sup>e</sup> année, fille aînée de Louis-François Crozat, Marquis du Chaffel, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de Marie-Thérèse-Catherine Gouffier de Heilly, & petite-fille d'Antoine Crozat, Marquis de Mouy & du Chaffel, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & de Marguerite le Gendre. De ce mariage est issu un fils unique qui suit.

XVIII. ARMAND-LOUIS DE GONTAUT, né le 15 Avril 1747, Marquis de Gontaut, titré Duc de Lauzun; Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises, ci-devant Mestre-de-Camp en 1778, époque à laquelle il obtint du Régiment Royal, Dragons, l'agrément du Roi pour lever une légion de la Marine de 4 à 5000 hommes pour les Grandes-Indes. Il a épousé, contrat tigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Janvier 1766, Amélie, fille unique de Charles-Joseph, Duc de Boufflers, mort le 13 Septembre 1751, & de Marie-Anne-Philippine, Princesse de Montmorency.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de SAINT-BLANCARD.

XIV. ARMAND DE GONTAUT, Seigneur de Saint-Blancard & de Chef-Boutonne, quatrième fils d'ARMAND, dit le boiteux, Maréchal de France, & de Jeanne d'Ornezan, Dame de Saint-Blancard, fut Seigneur de Saint-Blancard, de Chef-Boutonne, Ciadoux, la Chapelle, Loulières, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il obtint des Lettres d'abolition du Roi au mois de Juillet 1662, pour avoir, pendant les troubles, tenu & occupé la place du fort de Pertuis qu'il remit à Sa Majesté, & tranfigea, le 28 Avril 1625, avec les Religieux de l'Abbaye de Feuillens. Il épousa Hippolyte de Lauzières, Dame de la Chapelle & de Moiffac en Quercy, fille de Melchior de Lauzières, Seigneur des mêmes lieux, & de Charlotte de la Jugie, dont:

1. ARMAND, mort sans avoir été marié;
2. Et JEAN-CHARLES, qui suit.

XV. JEAN-CHARLES DE GONTAUT, Baron de

Saint-Blancard, Seigneur de Chef-Boutonne, nommé dans la tranfaction de fon père, paffée avec les Abbé & Religieux de Feuillens, le 18 Avril 1625, époufa, par contrat du 8 Avril 1641, *Anne-Roger de Comminges*, qui tetta le 29 Novembre 1670. De ce mariage naquirent :

JEAN-LOUIS, qui fuit ;

JEAN-ARMAND, nommé *le Baron de Saint-Blancard*, premier Capitaine au Régiment de Noailles, Cavalerie, en 1690, qui mourut Lieutenant-Colonel du même Régiment, fans avoir été marié ;

PIERRE-PAUL, qui fut Capitaine de Dragons ; Et BERNARD, qui embraffa l'Etat Eccléfiastique.

XVI. JEAN-LOUIS DE GONTAUT, dit *le Marquis de Saint-Blancard*, Seigneur de la Chapelle, près de Moiffac, époufa, contrat retenu par *Despès*, Notaire, le 26 Avril 1675, *Marthe de Timbrune-de-Valence*, fœur du Marquis de Valence, Colonel d'un Régiment de fon nom, dont :

1. CHARLES-AIMERIC, qui fuit ;
2. Et BERNARD, duquel nous ignorons la deftinée.

L'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne* fait mention, au même degré, d'une ELISABETH DE GONTAUT, veuve d'*Aimeric de Timbrune de Valence*, Seigneur de Cambis, en 1700.

XVII. CHARLES-AIMERIC DE GONTAUT, Marquis de Saint-Blancard, Seigneur de la Chapelle, né en 1682, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Meftrre-de-Camp de Cavalerie, mort le 16 Septembre 1757, dans la Terre de la Barthe en Gascogne, au Diocèfe d'Auch, avoit époufé, par contrat paffé le 7 Octobre 1709, devant *Sarlor*, Notaire, *Julienne-Alexandrine de Mun de Cardeillac-Sarlabous*. De ce mariage eft iffu :

XVIII. ARMAND-ALEXANDRE DE GONTAUT, Marquis de Saint-Blancard, qui a époufé, par contrat paffé le 5 Mars 1744, devant *Dallies*, Notaire, *Françoife-Madeleine de Preiffac d'Efclignac*, dont :

1. ARMAND-ALEXANDRE-HENRI, qui fuit ;
2. CHARLES-MICHEL, appelé *le Marquis de Saint-Blancard*, né en 1752, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoifes ;
3. MADELEINE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, mariée à *N... de Percin*, Marquis de Montgaillard ;

4. MARIE-JEANNE-BERNADE, mariée à *Philippe-Maurice-Charles de Viffec de la Tuide*, Marquis de Ganges. Voy. VISSECE-LA-TUDE ;

5. Et LOUISE-ANNE-VICTOIRE-CHARLOTTE, appelée *Mademoifelle de Gontaut*.

XIX. ARMAND-ALEXANDRE-HENRI, appelé *le Marquis de GONTAUT*, né le 6 Novembre 1746, Aide-Major, avec rang de Colonel au Régiment des Gardes-Françoifes, eft marié avec *Mademoifelle de Palerne*, dont un fils né en 1771.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de SALAGNAC & d'ARROS.*

XI. BRANDELIS DE GONTAUT, troifième fils de GASTON, VI<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Salagnac*, fut Seigneur de Bruzac & de Puybeton, & l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, depuis 1496, jufqu'en 1515. Il époufa, 1<sup>o</sup> par contrat du 18 Janvier 1499, *Antoinette de Tournemire*, fille ainée de *Guy*, Seigneur de *Tournemire*, de la Peyre & de Jordane, au Diocèfe de Saint-Flour, & d'*Agnès de la Roque* ; & 2<sup>o</sup> *Anne-Ricard de Gourdon de Genouillac*. Du premier lit vint :

1. NICOLAS, dit COLART, mort deux ou trois mois après fa mère, en 1500 ou 1501.

Et du fecond lit il eut :

2. ANTOINE, Seigneur de Puybeton, marié à *Agnès de la Brouffe*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. ARMAND, qui fuit ;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Banès, bleffé à la bataille de Cerifoles en 1544, marié à *Françoife de Salignac*, fœur de *Jeanne*, femme d'ARMAND, fon frère. Etant veuve & fans enfans, elle fe remaria à *Antoine de la Tour*, Seigneur de Regniez, & eut en douaire la Seigneurie de Banès, pour 36000 livres.

XII. ARMAND DE GONTAUT, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Salagnac, Bruzac, Puybeton, Efcalfort, la Brouffe & Madaillan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller du Confeil privé, Chambellan du Roi de Navarre, & fon Lieutenant-Général au Comté de Périgord & Vicomté de Limoges, vécut jufqu'à l'âge de 90 ans, & tetta, le 18 Octobre 1583, avec *Jeanne de Salignac*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *Salignac*, & de *Jeanne de Pierre-Buffière*, de la branche de Châteauneuf en Limoufin, qu'il avoit époufée en 1545. Il déclare, par fon teftament, avoir acquis de fes deniers la



Terre & Baronnie de Salagnac, & tous les deux lèguent à DURAND DE GONTAUT 266 écus, instituent héritier universel leur fils aîné, & font plusieurs legs à leurs autres enfans. De leur mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Millac, tué en duel en Italie, à l'âge de 22 ans;
3. ANTOINE, Seigneur de Curnes, Mestre-de-Camp d'un Régiment François, qui servit à la prise des Faubourgs de Paris, & au siège de cette Ville, & mourut, à l'âge de 25 ans, à Milly en Gâtinois;
4. BRANDELIS, Page du Prince d'Orange en 1582, Enseigne-Colonel du Maréchal de Balagny, tué de deux moufquetades à l'âge de 19 ans;
5. JACQUES, Seigneur de Carlat, mort à Constantinople, où il avoit été chargé des affaires de l'Ambassade, après son frère aîné;
6. PIERRE, Baron d'Arros, rapporté après la postérité de son aîné;
7. PHILIPPE, Page du Prince de Condé, qui servit dans le Régiment d'ANTOINE DE GONTAUT, Seigneur de Curnes, son frère, & mourut à l'âge de 16 ans;
8. JEANNE, femme de Charles de Berbiguières ou Berbiguières, nommée, avec ses frères & sœurs, dans le testament de ses père & mère;
9. 10. & 11. ISABEAU, ANNE & CHARLOTTE, aussi nommées dans le même testament. L'une d'elles épousa le Seigneur de Sales, Lieutenant-Général au pays de Navarrenx, & Maître d'Artillerie au pays de Navarre.

XIII. JEAN DE GONTAUT, Baron de Salagnac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal de ses Camps & Armées, né en 1553, commença ses services dans la Compagnie de 30 lances d'ARMAND DE GONTAUT, Seigneur & Baron de Biron, Grand-Maitre de l'Artillerie, depuis 1572 jusqu'en 1575. Il est qualifié *Conseiller* du Conseil Privé du Roi de Navarre, son Chambellan ordinaire, Gouverneur au Comté de Périgord & Vicomte de Limoges, dans le testament de ses père & mère; servit à la prise de Cahors en 1589; fut envoyé, en 1590, par le Roi en Angleterre, en Flandre & en Allemagne, pour lever des troupes étrangères; se convertit à la Religion Catholique en 1596; obtint, le 21 Juin de la même année, une pension de 2000 écus; servit dans l'armée de Sa Majesté

en 1598; fut nommé son Ambassadeur vers le Grand-Seigneur en 1603, & en 1605 Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limousin, de Périgord & d'Auvergne. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1604, & mourut à Constantinople sans avoir été reçu. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mai 1585, *Marguerite Hurault de l'Hôpital*, fille de *Robert*, Seigneur de Belesbat & de Valgrand, Chancelier de MARGUERITE DE FRANCE, Duchesse de Savoie, & de *Madeleine de l'Hôpital*. Cette Dame, qui avoit beaucoup de vertu & de religion, ne contribua pas peu à l'abjuration de son mari, de la Religion Prétendue-Réformée, vers l'an 1596. Dans la suite elle osa disputer contre le Ministre Dumoulin, en présence de la Dame de Mazerencourt, laquelle se convertit, & embrassa la Religion Catholique la veille de Pâques, en 1608. Elle étoit veuve le 5 Août 1608, lorsqu'elle donna quittance à Charles, Sire de Rambures, de remboursement d'une somme payée par feu son mari, pour la délivrance de Guillaume de Rambures, Chevalier de Malte, frère de ce Charles, prisonnier des Turcs en Barbarie; & elle obtint Sentence des Requêtes du Parlement de Paris, le 27 Juillet 1612, contre Charles de Monceaux, Sieur des Uraines, pour être remboursée de 1000 écus d'or au soleil, que son mari avoit aussi payés en 1607, pour la délivrance de Jean de Monceaux, Chevalier de Malte, son frère, aussi prisonnier des Turcs. Elle eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, Baron de Salagnac, enfant d'honneur du Roi Louis XIII, en 1611, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc de Mayenne. Il se trouva aux combats des Sables-d'Olonne, de l'Isle-de-Ré & de Royan, & mourut, sans avoir été marié, âgé d'environ 25 ans, au mois de Février 1624;
2. HENRI, tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi HENRI IV;
3. MARIE, Religieuse à Fontevault;
4. CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de la Trinité de Poitiers, & morte première Abbessé du Dorat, le 10 Juin 1652;
5. & 6. ANNE & LOUISE;
7. ET MADELEINE, Religieuse au Moncel en Picardie, qui fit profession en 1612. Etant sortie, en 1636, de son Monastère, sous prétexte des guerres, & assistée d'un jeune Gentilhomme de la Religion Prétendue-Réformée, dont elle devint amoureuse, & de plus de 100 hommes armés, elle s'em-

para du Château de Salagnac, la nuit du 6 au 7 Janvier 1640, y pillâ la valeur de plus de 60000 liv., & emporta tous les titres. Elle plaidoit à ce sujet au Parlement, puis au Conseil en 1645, contre PIERRE & JACQUES DE GONTAUT, père & fils, son oncle & son cousin, mentionnés ci après.

XIII. PIERRE DE GONTAUT, Seigneur de Rébénacq & d'Avescat, sixième fils d'ARMAND & de *Jeanne de Salagnac*, fut d'abord Page du Roi HENRI IV, commanda une Compagnie de Gendarmes, & succéda à FRANÇOIS DE GONTAUT, Seigneur de Salagnac, son neveu. Il épousa *Elisabeth d'Arros*, fille unique & héritière de *Bernard*, Baron d'Arros, Vice-Roi de Navarre & Gouverneur de Béarn, qui lui porta en dot la Baronnie d'Arros, une des 12 de Béarn, laquelle a donné son nom à une noble & ancienne Maison, subsistante encore dans une branche cadette. Voyez ARROS. Du mariage de PIERRE vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
  2. Un autre fils ;
- Et trois filles.

XIV. JACQUES DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arros & de Salagnac en 1649, épousa *Paule de Voifins*, fille d'*Aaron de Voifins*, Chevalier, Seigneur de Lader, Lanta & Brisse, & d'*Ifabeau de la Tour*, dont :

XV. JACQUES DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Salagnac & d'Arros, qui fut émancipé par PIERRE, son aïeul, le 3 Septembre 1649. Il vendit la Baronnie de Salagnac, le 23 Janvier 1653, à Jean de Souillac, Seigneur de Montmège, & mourut en Décembre 1682. Il avoit épousé *N... de Marca*, fille de *Pierre*, Président au Parlement de Pau, Conseiller d'Etat, puis Archevêque de Toulouse, & en suite de Paris, & de *Marie de Fargues-Lavedan*. Leurs enfans furent :

1. ARMAND, qui suit ;
  2. N... de GONTAUT, Baron d'Arros, Seigneur de la Vigerie ;
- Et trois filles.

XVI. ARMAND DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Arros, obtint un Arrêt du Parlement de Bordeaux le 17 Août 1684, au sujet de la terre de Salagnac, & mourut en 1686. Il avoit épousé *Anne d'Eslandeau*, qui fut tutrice de ses enfans, & décéda en 1713. De ce mariage font issus :

1. ARMAND, dit le *Marquis d'Arros*, mort la même année que sa mère ;

2. Et N... DE GONTAUT, Marquis d'Arros, Capitaine au Régiment de la Force, Infanterie, chef de cette branche par la mort de son frère aîné. Nous ignorons s'il est marié, & sa postérité, faute de Mémoire.

#### BRANCHE

*des Seigneurs & Comtes de CABRÈRES.*

IX. PIERRE DE GONTAUT, troisième fils de GASTON, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Biron-Montferrand*, fut Seigneur du Cas, de Mordagne & de Carbonials en Rouergue, & devint un des plus riches Seigneurs de sa province. Il acheta, en 1422, la terre d'Albenque de Godefroy de Vairols, par contrat du 6 Juillet, & en 1425, la Baronnie de Gramat en Quercy, du Seigneur de Clermont. Il plaidoit la même année avec Jean de Favire, habitant de Gramat, pour l'allodialité d'un moulin. Il est qualifié *Chevalier Bachelier*, dans la montre de la Compagnie de Jean de Cauffade, Seigneur de Puycornet, Chevalier Banneret, faite à Cahors le 3 Septembre 1425. Il avoit épousé, en 1421, *Agathe de Lufech*, en Quercy, laquelle se maria, en secondes noces, en 1439, à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Montbrun. Le 26 Juillet 1440, elle fit donation de tous ses biens, avec quelques clauses, au second fils de son premier mari, & fit des legs aux autres.

Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. AMALRIC, aliàs AMELIN, à qui sa mère comme on vient de le dire, fit donation de tous ses biens. Il plaidoit avec son frère aîné en 1457, contre Menaud de Messac, pour raison des Domaines de l'Albenque, Saint-Silque, la Popie, Concots en partie, Nogaret & Acerqueux ;
3. PIERRE, légataire de sa mère pour 400 écus ;
4. GEOFFROY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1446 ;
5. YOLANDE, mariée à *Jean Mercado*, aliàs *de Bedas*, suivant un titre de l'an 1438, par lequel *Agathe de Lufech*, sa mère, & ANTOINE DE GONTAUT, son frère, lui cédèrent, entr'autres choses, tout le droit qu'ils avoient sur la Baronnie de Lufech ;
6. ISABEAU, femme de *Guillaume de Bérail*, Chevalier, d'où descendent les Seigneurs de *Belpech* & de *Maiseroles* ;
7. Et JEANNE, Religieuse de l'Abbaye de Vilemur en Languedoc.

X. ANTOINE DE GONTAUT, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Gramat, Seigneur d'Albenque, fit échange des Seigneuries du Cas, de Mordagne & de

Carbonials, contre celles de Cabrerès, de Vairols, Vialolles, Bouzies, les Mafferies & Roqueblanque, avec Antoine de Cardaillac, Seigneur de Montbrun & de Bioule. Il eut de *Marcelle du Lion*, son épouse, laquelle ratifia le 7 Août 1439, l'échange qu'il fit avec Antoine de Cardaillac :

1. JEAN, qui suit ;
2. AMALRIC, Seigneur d'Albenque, marié à *Marquise de Poujols*, qui donna à ANTOINE de GONTAUT, son neveu, le lieu de Camps, le 9 Aout 1482 ;
3. FLOTARD, Prieur de Sainte-Livrade en 1486 ;
4. ANTOINE ;
5. FORTON, Damoiseau, qui fut présent au mariage de son frère aîné en 1453, & à celui de son neveu en 1486 ;
6. JEANNE, Légataire d'*Agathe de Luzech*, son aïeule, pour 200 écus, mariée, en 1440, selon des mémoires, à *Pierre de Lasseran*, dit de *Massencombe de Saint-Pé* ;
7. Et HÉLÈNE, aussi légataire de son aïeule pour 200 écus.

XI. JEAN DE GONTAUT, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Gramat, Seigneur de Cabrerès, d'Albenque, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, testa le 10 Novembre 1495, & élut sa sépulture devant la Chapelle de Notre-Dame de Cabrerès. Il avoit épousé, par contrat du 3 ou 13 Février 1453, *Yolande de la Roque-Toirac*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la *Roque-Toirac*, & de *Vernhes*, & de *Dauphine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Saint-Géry, nommé co-héritier de ses père & mère avec son frère aîné, à condition de rendre l'hérédité à RAYMOND de GONTAUT, son neveu ;
3. OLIVIER, légué de 1000 écus dans le testament de son père ;
4. MARGUERITE, à qui son père donna, par son testament, 25 livres outre les 1000 écus dont il l'avoit doté, & qui fut femme de *Begon Bertrand*, Seigneur de Murat ;
5. BONNETTE, femme d'*Antoine du Rouget*, Seigneur de la Roque de Lanze en Agénois. Son père lui fit le même legs qu'à sa sœur ;
6. SOUBRIANE, mentionnée dans le testament de son père, mariée à *Pierre de Boiffet*, Seigneur de la Salle-de-Vie ;
7. Et ISABELLE, légatrice de son père de 1000 écus pour la marier, & femme de *Jacques*, Seigneur de *Veyrières*.

On trouve encore PIERRE DE GONTAUT, Seigneur de la Roqueblanque, fils naturel de JEAN DE GONTAUT, Seigneur de Cabrerès, & marié avec *Jeanne de Ragimont*.

XII. ANTOINE DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cabrerès, de Gramat, d'Albenque, &c., donataire de *Marquise de Poujols*, femme d'AMALRIC DE GONTAUT, son oncle, testa, au Château neuf de Cabrerès, le 13 Janvier 1520. Il avoit épousé, le 8 Mai 1486, *Marguerite de Jean*, fille d'*Héliot de Jean*, Seigneur de Saint-Projet, & de *Catherine de Luzech*, dont :

1. RAYMONN, qui suit ;
2. ROBERT, Protonotaire Apostolique, Abbé de Sainte-Livrade, nommé Evêque de Condom, en 1564, mort le 25 Août 1569, & enterré dans l'Eglise de Cahors où il avoit fondé son anniversaire. Il avoit testé le 17 Juin de la même année ;
3. ANTOINE, Prieur de Fumel & de Concots, légué de 25 livres par le testament de son père ;
4. ISABEAU, femme de *Gaspard de la Fite*, Seigneur d'Arcamont ;
5. Et MARGUERITE, à qui son père légua 3000 livres pour la marier. Elle épousa, en 1533, *Guillo de la Palette-Parifot*, Seigneur de Toulonjac, d'Algouze, &c., en Rouergue.

ANTOINE DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, eut encore six enfants naturels, savoir deux garçons & quatre filles :

DÉODAT, auquel son père légua les revenus & les droits qu'il avoit au lieu de Montalsac, jusqu'à ce que ROBERT, son second fils, lui eut fait avoir un Bénéfice de pareille valeur ; ANTOINE, auquel son père légua 500 livres, & chargea ses héritiers de la nourrir & faire élever jusqu'à ce qu'il fut en âge d'être marié ; JEANNE, ISABELLE & ANTOINETTE, qui eurent chacune un legs de 300 livres & quatre robes ; Et CATHERINE, dite de *Montalsac*, qui eut un legs de 200 livres & quatre robes.

XIII. RAYMONN DE GONTAUT, Seigneur de Cabrerès Gramat, d'Albenque, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, servoit dans la Compagnie de Jacques Galliot, Chevalier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, en 1518, & testa le 1<sup>er</sup> Juin 1542 dans la ville de Cahors ; fit des legs à tous ses enfants ; institua pour héritiers JEAN & ROBERT, ses frères, *Antoine d'Auriol*, Abbé de la Garde-Dieu, & JEAN DE GONTAUT, Baron

de Biron, son cousin, à condition qu'ils rendroient l'hérédité à JEAN, son fils aîné. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 11 Avril 1514, *Françoise de Bonafos*, Dame de Lentour, fille de *Léon*, & de *Jeanne de Mirambeau*. Elle mourut en 1526; & 2<sup>o</sup> *Anne d'Auriolo*, Dame de Rouffillon en Quercy & de Peyrilles, Baronne de Graniac, petite-fille de *Marguerite de Vairrols*, dont les aïeux avoient fondé les Templiers dans Cahors. Son mari & elle obtinrent dispense du Cardinal de Sens, Légat du Saint-Siège en France, pour s'être mariés, ne sachant pas qu'ils étoient parens au 1<sup>er</sup> degré, & des Lettres de rémission du Roi pour le même sujet au mois d'Avril 1535. Elle testa le 28 Juin 1557. & une seconde fois le 19 Décembre 1560. Du premier lit vint :

1. JEANNE, qui fut une des Dames de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, ensuite Dame d'honneur de la Reine ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, Gouvernante de ses filles, & ensuite Dame d'honneur de la Reine de Navarre, par provisions du 23 Mai 1585. Elle avoit épousé, le 30 Mai 1540, *Antoine*, Seigneur de *Noailles* & de *Noailiac*, Baron de Chambres, de Montclar & de Carbonnières, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils aîné de *Louis de Noailles*, Seigneur de Montclar, & de *Catherine de Pierre-Buffière*. Elle étoit veuve & tutrice de ses enfans le 5 Juillet 1572.

Les enfans du second lit furent :

2. JEAN, qui suit;
3. ROBERT, Prieur de Saint-Léonard en Quercy;
4. GABRIELLE, à qui sa mère légua 5000 livres pour la marier. Elle fut femme de *Léonard de Bridiers*, Seigneur de Villemaur en Berry;
5. Et ISABEAU, à qui sa mère fit le même legs qu'à sa sœur, mariée au Château de Brifambourg, le 15 Septembre 1570, à *Michel d'Astarac*, Chevalier, Baron de Mareftrang & de Fontrailles, Vicomte de Congoult, Sénéchal d'Armagnac, second fils de *Jean-Jacques*, & d'*Anne de Narbonne*.

XIV. JEAN DE GONTAUT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Cabrerès, de Gramat & de Rouffillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva à la bataille de Dreux en 1562, & fut présent, le 12 Avril 1598, au contrat de mariage de *Jean de la Valette*, Seigneur de Parifot & de Labro en Rouergue, avec *Isabeau de Bridiers*, sa nièce, à laquelle il constitua en

dot la Terre d'Albenque, du consentement de ses père & mère, pour ce qui étoit dû à GABRIELLE DE GONTAUT, sa sœur, pour la dot, à condition que, pour le surplus de la valeur de cette Terre, *Jean de la Valette*, donneroit à JEAN DE GONTAUT, les Terres de Saint-Géry & de Bouzies. Il épousa, par contrat du 24 Février 1571, *Anne de Chevery*, fille de *Pierre*, Baron de la Réolle en Biscaye, & de Saint-Michel en Languedoc, & de *Raymonde de Marien des Plats*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Loubressac, qui eut en partage les Baronnie de Gramat & de Loubressac. Il fut Page de la Chambre de Louis XIII, est qualifié *Baron de Rouffillon*, le 26 Juin 1636, dans un don que le Roi lui fit d'une pension de 2000 livres, & testa le 20 Août 1660. Il avoit épousé *Françoise de Minut de Castéra*, en Languedoc, descendue de *Georges de Minut*, premier Président au Parlement de Toulouse, originaire du Milanois, venu en France sous le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, & fille d'*Antoine de Minut*, Baron de Castéra & de Pradelles, & de *Marthe de Potier-la-Terrasse*. Il en eut cinq garçons & une fille, savoir :

JACQUES, GEORGES, CHARLES, l'aîné, & JEAN, qui moururent sans postérité;  
CHARLES DE GONTAUT-DE-ROUSSILLON, dit *le Jeune*, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1666;  
Et MARTHE, qui épousa *Georges du Tillet*, Marquis d'Orgueil, Seigneur de Mauroux en Quercy. Voyez TILLET (uv).

3. Et ANNE, mariée, par contrat du 21 Juillet 1599, à *Heûor-Renaud de Durfort*, Baron de Bajamont, Comte de Launac en Agénois, fils d'*Amanieu de Durfort*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Bajamont, & de *Jeanne de la Dague*. Elle en étoit veuve le 25 Octobre 1612.

XV. JEAN DE GONTAUT, 3<sup>es</sup> du nom, Seigneur de Cabrerès, Baron de Rouffillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, obtint, au mois de Février 1611, l'érection de sa Baronnie de *Cabrerès en Comté*. Il figura comme témoin, le 12 Février 1620, au contrat de mariage d'entre *Charles de la Valette-Parifot*, son cousin, avec *Angélique de Pechpeyrrou*, & fut aussi présent à celui de *François de la Valette-Parifot*, Baron de

Cornuffon, avec *Hélène d'Astarac-de-Marefauq*. Héloüfa, 1<sup>o</sup> *Claudine de Lauzières*, fille de *Pons*, Marquis de *Thémines*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, morte à Touloufe, durant le fiége de Montauban, en 1621; & 2<sup>o</sup> par contrat du 27 Septembre 1630, *Marie de Fabas*, Dame de Cazeuue, fille de *Jean de Fabas*, Vicomte de *Callets* en Gascogne, & de *Marthe de Châteauneuf*. Il eut du premier lit :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, Comte de Cabrerès, Maréchal-de-Camp, qui eut du Maréchal de *Thémines*, fon aïeul maternel, par fon testament du 15 Juillet 1623, un legs de 18000 livres, payables quand il auroit 16 ans. Il époufa, par contrat du 17 Décembre 1630, *Marguerite de Vicoze*, fille d'*Henri*, & obtint, le 29 Mars 1638, une Commiffion de Mellre-de-Camp d'un Régiment de 20 Compagnies;
2. MARIE-MADELLEINE, léguée de 1200 livres pour fe marier, par le testament du Maréchal de *Thémines*, fon aïeul maternel.

Et du fecond lit vint :

3. JEAN, qui fuit.

XVI. JEAN DE GONTAUT, IV<sup>e</sup> du nom, fuccéda à ANTOINE-FRANÇOIS, fon frère aîné, & fut Comte de Cabrerès, Baron de Rouffillon, Seigneur de *Vialolles*, *Bouziès*, *Saint-Géry*, *Malleries*, &c. Il époufa, par contrat du 29 Septembre 1660, *Jeanne d'Karn*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de *Freiffinet*, & de *Valady*, & de *Jeanne de Corneillan*, & veuve de *Jacques de Roquefeuil*, Baron de *Pinct*. De fon fecond mari vinrent :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui fuit;
2. JACQUES-ALAIN, d'abord Capitaine de Dragons, puis Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Paris; élu Doyen de la même Eglife le 10 Juillet 1717; nommé Abbé de *Saint-Ambroife*, Ordre de *Saint-Augullin*, la même année, & de *Lagny* en 1721. Il eft mort à Paris le 15 Décembre 1732, âgé d'environ 67 ans;
3. CHRISTOPHE, Capitaine dans le Régiment des *Cuiraffiers*, tué au fiége de *Turin*;
4. MARIE, morte fans alliance;
5. JEANNE, morte Religieufe novice aux Chanoineffes de *Saint-Augullin de Saint-Géry*, à *Cahors*;
6. Et MARIE-CHARLOTTE, morte âgée de 12 ans.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE GONTAUT,

Comte de Cabrerès, Baron de Rouffillon, Gouverneur de la ville de *Figeac*, en *Quercy*, fut reçu Page du Roi en fa Grande-Ecurie au mois de Janvier 1676. Il époufa *Françoife du Mas*, ci-devant veuve de *Pierre du Buiffon*, Marquis de *Bournazel*. Elle eft morte fans enfans de fon fecond mariage.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BADEFOL & de SAINT-GENIÈS.

La Terre de *Badefol*, qu'on prononce *Badefou-li-Linde*, eft en *Périgord*, dans le Diocèfe & l'Electon de *Sarlat*. Le Seigneur de *Badefol* portoit, felon un ancien Armorial: *d'azur, à 3 cotices d'or, & une bordure de fable, chargée de 3 tours crénelées d'or*. Les Seigneurs de *Badefol*, de la Maifon de *GONTAUT-BIRON*, ajoutèrent à leurs armes qui eft un *écu en bannière, écartelé d'or & de gueules, cette bordure chargée de tours ou de châteaux*, comme le prouvent plufieurs de leurs fceaux, & ils prenoient indifféremment dans leurs aïeuls le nom de *GONTAUT* feul, ou celui de *Badefol* feul, fuivant l'ufage de ce tems. On trouve un hommage-lige fait à *Luzignan* par *GASTON DE GONTAUT*, II<sup>e</sup> du nom, qualifié *nobilis vir*, pour le Château de *Badefol*, le jour de *Pâques* de l'an 1232, dans lequel il nomme *Elic Rudel*, & *Arnaud de Blanchefort*. Il y a lieu de croire que *PIERRE DE GONTAUT*, qui va fuivre, étoit fon frère, & fit cette branche des Seigneurs de *Badefol*; que tous deux étoient fils d'*HENRI DE GONTAUT*, Seigneur de *Biron*; & que par le partage fait entr'eux, la Baronnie de *Biron* demeura à *GASTON*, II<sup>e</sup> du nom, qui fit le IV<sup>e</sup> degré de la branche aînée, & la Terre de *Badefol* à *PIERRE*.

IV. *PIERRE DE GONTAUT*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Badefol*, eut différend avec *GUILLAUME DE BIRON* & fes fils qui y prétendoient droit, & dont ils lui firent ceffion, par accord paffé devant l'Evêque de *Périgueux*, le 4 des Calendes de *Février* 1239. Il eft qualifié *Monfeigneur*, dans l'hommage que lui rendirent, en la falle du Château de *Badefol*, *Guillaume de Saint-Alvère*, & fes frères, le lendemain de la Fête de la *Madeleine*, l'an 1253, après avoir fait accord avec lui fur leur différend, par l'entremife de l'Abbé de *Faize*, & du *Prieur de Saint-Avit*, leurs arbitres, qui feclèrent cet aïe de leur feueur. Il tran-

figea le jour de la Saint-Jean, l'an 1255, avec l'Abbé & le Couvent de Cadouin, touchant les immunités & privilèges accordés à ce Monastère, tant par les Rois d'Angleterre, que par lui & ses frères, comme droits de péage, de pêche & de chasse dans les Terres de Badefol & de Biron. Il mourut avant 1276, & avoit épousé *Elie* ou *Eliote*, dont il eut :

GASTON, qui suit ;

Et PIERRE, lesquels, en 1276, étoient sous la tutelle de Hugues de Châteauneuf.

V. GASTON DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur de Badefol, transigea avec les Consuls & Habitans de la ville de Beaumont, le Lundi avant la Fête de Saint-Barnabé, l'an 1301, & leur accorda seulement pour eux & non pour les autres habitans, la Jurisdiction de Beaumont, l'exemption du droit de péage qui lui étoit dû à cause de son Château de Badefol. Il fit donation à l'Abbé de Cadouin & aux Religieux, le jour de la Chandeleur 1309, d'une rente en argent qu'ils lui devoient, suivant l'accord fait entr'eux. Cette rente étoit établie par les transactions de 1284 & 1287, & cet acte prouve bien que c'est le même GASTON, dont l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* a fait deux personnages différens. Il ne vivoit plus en 1332, & on ne connoit point son alliance; mais il est prouvé qu'il fut père de

PIERRE, qui suit ;

Et SÉGUIN, dont on ignore la destinée.

VI. PIERRE DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Badefol, commandoit dans la ville de Montségur, lorsqu'elle fut assiégée, en 1345, par le Comte d'Herbi & le Comte de Pechnabrot, pour le Roi d'Angleterre. Ce siège fut long & rude, dit l'*Histoire* de ce tems; mais à cause des machines qui jetoient de grosses & pesantes pierres, lesquelles érafoient les murailles, les maisons & les tours, cette ville fit une Capitulation honorable; & la même année le Seigneur de *Badefol* prit d'assaut Villefranche en Périgord, la fit brûler, & passer au fil de l'épée la garnison Angloise, & ensuite s'empara des villes de Tonneins & Port-Sainte-Marie en Agénois. Il avoit épousé, en 1305, *Marguerite de Born*, qu'on croit fille de *Géraud de Faye*, Damoiseau, Seigneur de Hautefort & de Thenon, & de *N... de Gourdon*, & sœur de *Bertrand*

& de *Regnaud*, dits de *Born*, successivement Seigneurs de Hautefort & de Thenon, comme substitués au nom de Born, à cause d'autre *Marguerite de Born*, leur aïeule, héritière de la Maison, & Dame de *Hautefort*, femme d'*Aimar de Faye*, Chevalier, Seigneur de Thenon, leur grand-père, avant l'an 1237. De ce mariage vint :

VII. SÉGUIN DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, qui servoit dans les guerres en Guyenne avec 4 Ecuyers de sa suite, sous le commandement de Messire Pierre de Marmande, Sénéchal de Périgord, & sous lequel on trouve aussi Messire PIERRE DE GONTAUT, Sire de Biron, Chevalier Banneret au mois de Janvier 1338. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS, & le Duc de Normandie, son fils, lui firent don, en 1339, de la pécherie de la Linde dans la Jurisdiction de Saint-Front, de Pruneguelle & de Pontours. Ce Monarque lui avoit confisqué ses biens parce qu'il tenoit le parti des Anglois, & il fut rétabli dans toute la Jurisdiction & Justice de sa Terre & Baronnie de Badefol, dont les habitans des Bassides-de-Beaumont, Molières, la Linde & autres du voisinage, s'étoient emparés, par Lettres de Jean, Evêque de Beauvais, comme Lieutenant pour le Roi en Gascogne, Agénois, Bourdelois & Languedoc, du 24 Juillet 1342. Il fut empoisonné en 1364, par ordre de CHARLES, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, étant à sa table à souper avec lui, comme on l'apprend des interrogatoires faits en 1378, par les Commissaires du Roi. Il avoit épousé, par contrat du 15 Juin 1329, *Marguerite de Bérail*, fille de Messire *Raymond*, Chevalier, Seigneur de Sefac, & Co-Seigneur de Thémisnes, & d'*Anne de Sauve*, en présence de nobles hommes *Hugues de Bérail*, Seigneur de Bussièrre; *Olivier de Penne*, Seigneur de la Guépie; *Amaury de Gironde*, Chevalier; *PIERRE DE GONTAUT*, Seigneur de Biron; *Fortanier de Gordon*, Co-Seigneur de Gordon; *Raymond de Courcelles*, Damoiseau de Badefol; *Raymond de Grand-Castaus*, & *Guillaume de Montauriol*, Damoiseaux. Il eut de son mariage :

1. ANTOINE, dit TONET, qui prit pour le Roi de France la ville de la Linde, au mois de Juin 1370, & y fut tué par le Captal de Buch;
2. PIERRE, qui suit :

3. ELIE DE GONTAUT, Damoiseau de Badefol, lequel épousa, en 1388, par dispense de CLÉMENT VII, Pape à Avignon, en date du mois d'Octobre même année. *Marthe de Born*, Dame de Hautefort & de Thenon sa parente au III<sup>e</sup> degré, dont descendent les Marquis de Hautefort. Voyez HAUTEFORT ;
4. & 5. ARNALDIN & BERNARD DE BADEFOL-DE-GONTAUT, qui commandent dans Bourdeilles lorsque les Comtes de Cantebriège & de Pechnabrot assiégèrent cette ville avec 3000 hommes amenés d'Angleterre en 1369. Ils la rendirent par capitulation, après 3 mois de siège ;
6. JEAN DE BADEFOL, connu par une quittance scellée en cire rouge d'un sceau à un écu écartelé, & une bordure chargée de 6 châteaux, 3, 2 & 1 ;
7. ET DELPHINE, mariée, suivant un Mémoire domestique, dressé sur les titres, qui nous a été envoyé, à *Pierre de Cugnac*, lequel fut père de *Jean de Cugnac*, qui, en 1431, fit don à RICHARD DE GONTAUT, son neveu, de tous les droits qu'il avoit en la Terre & Châtellenie de Badefol.

VIII. PIERRE DE GONTAUT, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Badetol & de Saint-Geniès, mort en 1376, suivant l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, avoit épousé *Catherine de Bretoire* ou *Brédoré*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ET CATHERINE, femme de *Macfred de Chaumont*, Damoiseau.

IX. PIERRE DE GONTAUT, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, souterrivit, en 1394, avec le Seigneur de Mullidan, à la trêve conclue entre les Rois de France & d'Angleterre. Il ordonna sa sépulture dans l'Eglise de l'Abbaye de Cadouin, devant le Grand-Autel, où étoient enterrés ses prédécesseurs, & y fonda un *obit* tous les ans à pareil jour de son décès. Il avoit épousé *Jeanne de Bourdeilles*, Dame de Lancais, dont vint :

X. RICHARD DE GONTAUT, Seigneur de Badefol, St.-Geniès, Cazals, Co-Seigneur de Salagnac, qualifié, dans tous les actes de ce tems, *nobilis & potens vir*, mal-à-propos confondu dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* avec un autre RICHARD DE GONTAUT, fils naturel de PIERRE, IV<sup>e</sup> du nom & de *Giraude de la Motte*, lequel fut légitimé par Lettres données à Sens au mois d'Août 1445.

Il est prouvé par ces Lettres que ce RICHARD, fils légitimé, n'avoit pas encore d'enfans, & que RICHARD, fils légitime de PIERRE, avoit épousé, le 21 Septembre 1419, *Jeanne de Salignac*, fille & héritière de *Mainfroy*, Seigneur en partie de Salagnac, de Saint-Geniès, de la Chapelle-au-Bareil, de Cazals, &c., & de *Marthe de Favars*, fille de *Guy de Lestrangé*, dit de *Favars*, Seigneur de Saint-Yrieix-de-Gélas. Il rendit hommage pour elle de Saint-Martial & de Natalie le 6 Août 1449. Etant veuf d'elle & usufructier de ses biens, il fonda, dans l'Eglise des Cordeliers de la ville de Montignac, le 3 Avril 1482, trois *obits* par an, & une Messe tous les Samedis de chaque année, tant pour elle que pour les Seigneur & Dame de Saint-Geniès, ses père & mère. Il eut de son mariage :

XI. JEAN DE GONTAUT, I<sup>er</sup> du nom, appelé dans les actes de son tems indistinctement de *Gontaut* ou de *Salagnac*, Seigneur de Badefol, Saint-Geniès, la Chapelle-au-Bareil, Saint-Martial, Cazals, Co-Seigneur de Salagnac. Il fut Chambellan du Roi CHARLES VII, & épousa, le 21 Novembre 1451, *Philippe d'Aubuffon*, fille de *Jean*, Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, & de *Guyotte de Monteruc*. Il en eut :

GUY, qui suit.

Un Mémoire donne encore à JEAN pour fille :

ISABELLE, femme du Seigneur de *Diègne*, en Limoufin.

XII. GUY DE GONTAUT, Seigneur de Badefol, la Chapelle-au-Bareil, Saint-Geniès, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 24 Juin 1524 ; institua héritier son fils aîné ; nomma pour ses exécuteurs testamentaires Bernard d'Aytz, Abbé des Aleux, & Jean d'Abzac-de-la-Douze ; & pour curateur de ses enfans PONS DE GONTAUT, Seigneur de Biron. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1495, *Claude de Salignac*, fille d'*Antoine*, Baron de *Salignac*, Chevalier, Seigneur de Rouffiac, Turfac, Fénélon, Gaulejac, l'Arche & Terrasson, Conseiller, Chambellan du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Moncuq, & de *Jeanne de Caumont*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HÉLIE, Abbé de l'Abbaye de la Sauve-Majeure, nommé à cette Abbaye par le Roi le 7 Septembre 1557, mort le 6 Mars 1574 ;

3. FRANÇOIS, Abbé de Faïse au Diocèse de Bordeaux, depuis 1572 jufqu'en 1578 ;
4. Et JACQUETTE, mariée au Seigneur de *Chavagnac*.

On trouve en ce même tems un PIERRE-ELIE DE GONTAUT, Recteur des Eglifes de Nadaillac, de Caumont & de la Sauvetat en Périgord.

XIII. JEAN DE GONTAUT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Badefol, Saint-Geniès, Vicomte du Rouzel, Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, fous la charge & conduite d'ARMAND DE GONTAUT, Seigneur de Biron, en 1569, fut inltitué héritier de fa mère, par le teftament de celle-ci, & mourut devant la Rochelle, le 14 Décembre 1572, comme l'apprend le rôle de la montre de cette Compagnie, faite devant cette ville, le 19 Février 1573. Il avoit fait fon teftament au Château de Saint-Geniès, dès le 14 Avril 1564, par lequel il ordonne fa fépulture, en cas qu'il meure, en Périgord, dans l'un des tombeaux de fes prédéceffeurs, foit dans celui qui eft devant le Grand-Autel de l'Eglife paroiffiale de Saint-Geniès, à la volonté de fon héritier univerfel. Il fonda dans l'une de ces Eglifes un obit annuel, & ordonna l'exécution de celui jadis fondé par PIERRE DE GONTAUT, Chevalier, l'un de fes prédéceffeurs. Il avoit époufé *Françoïfe d'Audaux* ou *d'Eudaux*, fille de *Roger*, & de *Jeanne de Lautrec*. Elle ne vivoit plus lors du teftament de fon mari, qui y rappelle fes 12 enfans, favoir :

1. ARMAND, qui fuit ;
2. BERNARD, tige de la branche des Seigneurs de *Campagnac* & de la *Serre*, rapportée ci-après ;
3. RICHARD ;
4. JEAN, préfenté pour être Chevalier de Malte au Prieuré de Touloufe en 1554 ;
5. ETIENNE, Protonotaire Apoftolique, puis Abbé de la Sauve-Majeure le 26 Janvier 1575, après HÉLIE DE GONTAUT, fon oncle ; il en prit poffeffion par l'Official de Bordeaux le 15 Juin fuivant ;
6. JEAN, dit le *Jeune*, vivant en 1564 ;
7. JEANNE, Religieufe à l'Abbaye de Saint-Par-doux-la-Rivière en 1564 ;
8. CLAUDE, mariée, le 10 Avril 1550, à *Jean de Bourdeilles*, Seigneur des Bernardières, fils de *Gabriel*, & de *Claire de Pontbriant*. Elle tefta le 9 Mai 1584 ;
9. Autre JEANNE, furnommée MADELEINE, Religieufe ;

10. ISABEAU, femme, par contrat de 1571, de *François*, Ecuyer, Seigneur de la *Bermondie*, &c., dont pofférité ;
11. & 12. FRANÇOISE & MARGUERITE, dites *Religieufes*, dans le teftament de leur père, avec JEANNE, autre JEANNE, dite MADELEINE, leurs fœurs, aux Abbayes de Saint-Par-doux-la-Rivière & de Brageac.

XIV. ARMAND DE GONTAUT, Seigneur de St.-Geniès, la Chapelle & d'Audaux, Baron de Badefol, d'Almenefches & d'Ecouches en Normandie, qualifié *Sénéchal de Béarn* en 1564 ; Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565 ; Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Conseiller de la Reine en fon Conseil Privé en 1567 ; Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1569 ; Conseiller & Chambellan du Duc d'Anjou, frère du Roi ; qualifié *Gouverneur & Lieutenant-Général* pour le Roi de Navarre, en fon Royaume & Pays fouverains, dans le contrat de mariage de RACHEL, une de fes filles ; tefta le 28 Septembre 1591, & fit un legs à ARMAND, fon fils puîné. Il avoit époufé *Jeanne de Foix*, Dame d'honneur de la Reine de Navarre en 1564, fille de *Frédéric de Foix*, Grand-Ecuyer de Navarre, & de *Françoïfe de Sully* dont :

1. HÉLIE, qui fuit ;
2. ARMAND, rapporté après la pofférité de fon aîné ;
3. RACHEL, mariée, par contrat du 19 Mars 1584, à *Jean*, Vicomte de *Belfunce*, fils aîné de *Jean*, Vicomte de *Belfunce*, Seigneur de Liffague, Conseiller & Chambellan du Roi de Navarre, & de *Catherine de Luxe* ;
4. MARIE, femme, 1<sup>o</sup> le 30 Septembre 1594, de *Philippe de Montaut-Benac*, fils de *Jean-Marc*, Baron de *Montaut*, & de *Madeleine d'Andouins*, duquel elle étoit veuve après le 9 Juin 1597 ; 2<sup>o</sup> de JEAN-JACQUES DE BOURBON-MALAUSE, Vicomte de Lavedan, veuf de *Catherine de Bourbon*, fille de *Jean*, Baron de Bazian, & fils aîné d'ANNE DE BOURBON-MALAUSE, Vicomte de Lavedan, & de *Jeanne d'Abzac* (ce Vicomte de Lavedan fe voyant fans enfans, fit donation à MARIE DE GONTAUT, fa feconde femme, du Vicomté de Lavedan, par fon teftament du 25 Août 1610) ; & 3<sup>o</sup> le 12 Mai 1620, de *Bernard*, Seigneur de *Brezolles* & de la *Graulle* ;
5. ESTHER, femme de *N... d'Aspremont*, Vicomte d'Orthez ;
6. JEANNE, époufé du Marquis de *Castelnaud-Chaloffe* ;



7. Et JUDITH, mariée à *Jean de Gimel*, Seigneur de Paluel, dont postérité. Voyez GIMEL.

XV. HÉLIE DE GONTAUT, Seigneur de Saint-Geniès, Baron de Badefol, Chambellan ordinaire du Duc d'Alençon en 1576, jusqu'en 1583, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi HENRI IV, en Béarn, & Vice-Roi de Navarre. Il traita, après le 6 Février 1585, avec *Maximilien, Salomon, & Philippe de Béthune*, ses beaux-frères, pour le partage des biens de la Maison de *Rosny*, & se contenta des Terres de Taluz & de Beaunay, avec la somme de 1000 écus. Il avoit épousé, par contrat passé à Falaife le 24 Octobre 1584, *Jacqueline de Béthune*, fille de *François*, Baronne de *Rosny*, & de *Charlotte Danvet*, sa première femme. Elle étoit veuve le 11 Novembre 1598, lorsqu'elle ratifia le traité que son mari avoit fait en 1585, avec ses frères, & elle transigea, le 8 Juin 1605, avec *Jacqueline*, sa fille, & *Armand de Gontaut*, son beau-frère, au sujet du Codicille d'*Armand de Gontaut*, père de son mari; obtint, le 3 Février 1606, un don de 12000 livres; vendit, le 1<sup>er</sup> Janvier 1610, au Baron de Mélavay, les fiefs de Penthièvre & de Bonnemain, situés au Duché d'Alençon, pour 13800 livres, & la Seigneurie de Châtel-lès-Almenèches 18000 livres, à Centurion de Saint-Aignan. Elle eut de son mariage:

1. *Jacqueline de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Dame de Badefol, mariée, le 25 Juillet 1514, à *Jean de Gontaut*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Biron, fils puîné d'*Armand*, Maréchal de France, & de *Jeanne d'Ornesan*. (Voyez le degré XIII<sup>e</sup> de la branche aînée de cette Maison);
2. Et *Judith*, Dame de Saint-Geniès & de Badefol, après la mort de sa sœur aînée, mariée, le 20 Mai 1612, à *Philippe de Montaut*, Baron de Benac, Seigneur de Navailles, fils aîné de *Bernard*, Baron de Montaut, & de *Tabsyla de Gabaston-de-Bazillon*. C'est par cette alliance que les Terres de Badefol & de Saint-Geniès sont entrées dans la Maison de *Montaut-Navailles*. Elle plaidoit au Conseil du Roi en 1617, contre *Jean de Gontaut*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Biron, qui s'étoit emparé de Badefol à son préjudice.

XV. *Armand de Gontaut-de-Saint-Geniès*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Audaux, de Lanzac, de Gaulejac & de Loupiac, second fils d'*Armand*, & de *Jeanne de Foix*, fut élu

Page du Roi HENRI IV; transigea, le 8 Juin 1605, avec *Jacqueline de Béthune*, sa belle-sœur, & vivoit encore en 1645. Il eut d'*Antoinette de Chaunac*, Dame de Lanzac en Quercy, & de Gaulejac en Périgord:

XVI. *Jean de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Lanzac, Gaulejac & Loupiac, qui testa le 25 Septembre 1649. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1628, *Françoise-Galliote de Losanges-de-Sainte-Alvère*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Sainte-Alvère, en Périgord, & d'*Elisabeth de Cruffol-d'Uzès*, dont:

1. *Barthélemy*, qui suit;
2. *Jean*, Seigneur de Gaulejac, Garde de la Manche du Roi, mentionné dans les preuves que son frère aîné fit de sa noblesse en Guyenne, l'an 1628;
3. Et *N...* de Gontaut, femme de *N... d'Estrelles*, Seigneur de Ponac.

XVII. *Barthélemy de Gontaut-de-Saint-Geniès*, dit le *Marquis de Lanzac*, Seigneur de Loupiac, Gaulejac, &c., fut assigné à Gaulejac, dans l'Élection de Sarlat, lors de la recherche de la Noblesse, & y fut maintenu avec son frère *Jean*, comme sortant de la Maison de Gontaut-Biron, par Jugement de *M. Pellot*, Intendant de Guyenne, donné à Agen le 26 Mars 1668. Il vivoit encore en 1702, & avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1664, *Marie-Gesonne-Romaine de Turenne*, fille de *Flotard*, Baron d'Aynac, & de *Claude de Gourdon de Genouillac-Vaillac*. Il n'en eut point d'enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CAMPAGNAC & de la SERRE, subsistante.

XIV. *Bernard de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Campagnac, second fils de *Jean*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise d'Audaux* ou d'*Endaux*. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de la Compagnie des Gardes du Roi de Navarre, épousa, par contrat du 24 Juin 1571, *Louise*, aliàs *Charlotte de Saintours*, Dame de Campagnac, laquelle testa avec son mari, le 25 Juin 1580. Ils instituèrent pour héritier leur fils aîné, *Henri*, qui suit, & firent un legs à *Bernard*, leur autre fils. *L'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* lui donne pour seconde femme *Suzanne Daniel*, dont on ne connoît point d'enfants.

XV. HENRI DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Seigneur de Campagnac & de Ruffen, institué héritier de ses père & mère, épousa, par contrat passé à Saint-Maurice en Périgord, le 4 Août 1594, *Jeanne de Pons*, fille de *Guy*, Seigneur de Saint-Maurice, Mefpolet & Ségur, & d'*Antoinette d'Abzac-de-Bellegarde*. Dans ce contrat de mariage il est parlé d'ETIENNE DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Seigneur de Saint-Julien, Cuzorn & la Mouzie, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit oncle de HENRI, auquel il fut présent. HENRI DE GONTAUT eut pour enfans :

ARMAND, qui fuit ;

Et trois autres garçons, CHARLES, ISAAC & GABRIEL, morts fans postérité.

XVI. ARMAND DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Seigneur de la Serre & de Ruffen, épousa, par contrat du 21 Janvier 1610, *Marque de Montlouis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Serre, dont :

XVII. HENRI DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Serre, qui testa les 2 & 4 Décembre 1665. Il avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1630, du consentement & en présence de sa mère, *Marguerite de Vassal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barde, & de *Jeanne de Foucauld-Lardimalie*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de la Serre, lequel testa le 7 Mai 1646, & mourut fans postérité ;
2. Autre JEAN, Seigneur de Saint-Cyr en 1666 ;
3. PIERRE, Seigneur de Montlouis ;
4. PERROT, Seigneur de GONTAUT ;
5. JEAN, qui fuit ;
6. Et HENRIE OU HENRIETTE, nommée *Made-moifelle de Saint-Cyr*.

XVIII. JEAN DE GONTAUT, Seigneur du Clozet, institué héritier par JEAN, son frère aîné, épousa, par contrat du 21 Janvier 1680, *Jeanne de Royère*, fille de *Jacques*, Seigneur de Bellet, & de *Françoife du Faur*, dont :

FÉLIX, qui fuit ;

Et plusieurs autres enfans morts au service du Roi, fans postérité, entr'autres, à ce que nous croyons, PHILIPPE DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, mort le 12 Décembre 1771, dans son Château de Saint-Cyr, âgé de 92 ans.

XIX. FÉLIX DE GONTAUT, Capitaine réformé au Régiment Dauphin, Dragons, a épousé, par contrat du 15 Juin 1723, *Marie-Anne du Castain*, fille de *Jean*, Seigneur des Taboiffis, & d'*Henriette Gontier*, dont :

FÉLIX-NICOLAS, qui fuit ;  
Et MARIE-ANNE, morte jeune.

XX. FÉLIX-NICOLAS, Comte DE GONTAUT, a commencé de fervir en qualité de Cornette de Dragons, au Régiment de Languedoc, en 1744 ; a été blessé cette même année d'un coup de feu à l'attaque de Montalban en Italie, de même qu'au passage du Tanaro, d'un coup de fabre ; a été fait Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, en 1749 ; blessé en 1758 de trois coups de feu, fous les ordres de M. de Villemur, à la défense d'un Village, dont un au travers du corps ; & a été fait Colonel du Régiment de Tournaisis, le 1<sup>er</sup> Février 1761. Nous ignorons s'il est marié.

Les armes de la branche aînée de la Maison DE GONTAUT-BIRON, dont est chef M. le Maréchal Duc de BIRON, font : un écu en bannière, écartelé d'or & de gueules ; & celles de la branche de *Badefol* font aussi de GONTAUT, à la bordure chargée de 6 tours d'or, posées 3, 2 & 1, comme nous l'avons dit ci-devant. Apparemment que les Seigneurs de *Lanzac* & de *Campagnac*, qui sortent de la branche de *Badefol*, portent les mêmes armes.

On trouve encore dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* un fragment de la Généalogie de la Maison de BIRON, extrait du Cartulaire de l'Abbaye de Cadouin ; de plus, les Seigneurs de *Montferand* en Périgord, qui portent le nom de BIRON & les armes de GONTAUT ; & une branche telle qu'elle a été produite par les Seigneurs de *Saint-Orfe* en Guyenne, en 1667, sortie des Seigneurs de *Montferand*.

GONTHIER, Famille de Berry, de laquelle étoit JEAN-BAPTISTE GONTHIER, Seigneur de Longeville, Thiais, Choisy & Grignon, né le 6 Août 1622, fils de JACQUES GONTHIER, Conseiller au Parlement de Paris en 1616, & de *Marie de Bertom*, morte le 2 Avril 1636. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 29 Mars 1649, & Président en la Chambre des Comptes de Paris le 6 Mai 1667, jusqu'en 1675.

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accostée de 2 laves de sanglier, arrachées & affrontées de sable, & accompagnée de 3 gonds d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

GONTIER DE LANGES, en Dauphiné,

autre Famille, dont les armes font: *de gueules, à 3 coquilles d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

GONZAGUE, Maison d'Italie, qui a donné, dans la seule branche des Ducs de Mantoue, deux Impératrices à l'Allemagne, une Reine à la Pologne, & deux Archiduchesses à la Maison d'Autriche. Il n'y en a point qui ait produit un si grand nombre de Cardinaux à l'Eglise. La Généalogie qu'on trouve dans Moréri, tom. V, édit. de 1759, remonte à

LOUIS DE GONZAGUE, 1<sup>er</sup> du nom, Capitaine de Mantoue, qui étoit fils de GUY, avec lequel il se désit, en 1327 ou 1328, de Passerino Bonacossi, Tyran de Mantoue. Il en obtint la Seigneurie sous le nom de Vicaire de l'Empire, & mourut le 18 Janvier 1360, âgé de 93 ans.

LOUIS DE GONZAGUE, III<sup>e</sup> du nom, issu de lui au VI<sup>e</sup> degré, surnommé *le Turc*, Marquis de Mantoue, fut un des plus grands Capitaines de son tems, & mourut le 12 Juin 1478, âgé de 64 ans.

L'Empereur CHARLES-QUINT donna letitre de Duc de Mantoue à FRÉDÉRIC DE GONZAGUE, II<sup>e</sup> du nom, arrière-petit-fils de LOUIS III, ci-dessus, & lui conserva le Marquisat de Monterrat. Il mourut le 28 Juin 1540.

VINCENT DE GONZAGUE, II<sup>e</sup> du nom, né en 1594, & mort le 26 Décembre 1627, âgé de 33 ans, est le dernier Duc de Mantoue de la branche aînée.

LOUIS DE GONZAGUE, Prince de Mantoue, né en 1539, troisième fils de FRÉDÉRIC, II<sup>e</sup> du nom, premier Duc de Mantoue, est auteur de la seconde branche, dite des *Ducs de Nevers*, devenus Ducs de Mantoue.

CHARLES DE GONZAGUE-CLÈVES, I<sup>er</sup> du nom, Duc de Nevers & de Rethel, devint Duc de Mantoue & de Monterrat, après la mort de VINCENT, II<sup>e</sup> du nom, son cousin. Sa postérité a fini au XIV<sup>e</sup> degré dans la personne de

FERDINAND-CHARLES DE GONZAGUE, Duc de Mantoue & de Monterrat, né le 31 Août 1652, qui reconnut PHILIPPE V pour Roi d'Espagne. Les Impériaux s'emparèrent de ses Etats en 1707, & sans avoir été cité ni entendu, il fut mis au ban de l'Empire, le 30 Juin 1708, & mourut à Padoue le 5 Juillet suivant, sans postérité légitime d'ANNE-ISABELLE DE GONZAGUE, & de *Suzanne-Henriette de Lorraine*, ses deux femmes.

La troisième branche, dite des *Princes de Guastalla*, a eu pour auteur :

FERDINAND DE GONZAGUE, né le 28 Janvier 1507, fils puiné de FRANÇOIS DE GONZAGUE, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Mantoue, & d'*Elisabeth d'Esle*. Il fut Duc de Molfetta, Prince d'Ariano & de Guastalla, Vice-Roi de Sicile, Chevalier de la Toison-d'Or, Gouverneur du Milanois, &c., & mourut à Bruxelles le 15 Novembre 1557, d'une chute de cheval, en reconnoissant, pendant la nuit, la ville de St.- Quentin. Il eut pour descendant au XIII<sup>e</sup> degré :

VINCENT DE GONZAGUE, qui devint Duc de Guastalla, après la mort de ses cousins germains ; il eut pour enfans :

ANTOINE-FERDINAND, mort à Guastalla, le 17 Avril 1729, sans enfans de *Théodore de Hesse-Darmstadt*, qu'il avoit épousée le 23 Février 1727 ;

Et JOSEPH-MARIE, qui suit.

JOSEPH-MARIE DE GONZAGUE, Duc de Guastalla & de Sabionetta, Prince de Bozzolo, Marquis d'Hofliano, Comte de Pomponesco, &c., né le 20 Avril 1690, mourut aussi à Guastalla dans le Mantouais, le 15 Août 1746, dans la 56<sup>e</sup> année de son âge, sans enfans de *Marie-Éléonore-Charlotte de Holstein-Wiesembourg*, née le 18 Février 1715, qu'il avoit épousée le 28 Avril 1731, fille puinée de *Léopold*, Duc de *Holstein-Sindebourg-Wiesembourg*, & de *Marie-Elisabeth de Lichtenstein*.

La quatrième branche, dite des *Princes de GONZAGUE*, Seigneurs de Vecovato, a eu pour auteur JEAN DE GONZAGUE, né en 1474, fils puiné de FRÉDÉRIC, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Mantoue, & de *Marguerite de Bavière*. Il acquit, en 1519, des Comtes de Novellara, le Fief Impérial de Vecovato dans le Crémolois, & reçut, en 1521, de l'Empereur CHARLES-QUINT, pour lui & ses descendants mâles à perpétuité, l'investiture de ce fief, qui est le titre distinctif de la branche. Il fut Prince de l'Empire, & mourut le 3 Septembre 1523. De lui est issu, au XV<sup>e</sup> degré,

SIGISMOND DE GONZAGUE, IV<sup>e</sup> du nom, &c., né le 29 Juillet 1702, fils de FRANÇOIS-GAETAN, Prince de GONZAGUE, & de la Comtesse *Constance-Anne Goldoni*. Il a été reçu, en 1717, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, & en 1736, Chambellan actuel de l'Empereur CHARLES VI, à la Cour

duquel il a joui des honneurs attachés à la dignité de Prince de l'Empire, aussi bien qu'à la Diète Electorale, en 1741, pour l'élection de l'Empereur CHARLES VII, qui l'a admis au nombre de ses Chambellans actuels, & a confirmé les anciens diplômes des Empereurs, en faveur de sa Maison. Ce Prince se trouve le plus proche héritier du Duc de Guastalla, & par conséquent du Duché de Mantoue, dont la succession a été établie par le Diplôme d'investiture de l'Empereur SIGISMOND, de l'an 1433, en ligne masculine à perpétuité, en gardant l'ordre de primogéniture, telle qu'elle est établie dans les Electorats. Le Prince SIGISMOND a épousé, le 15 Octobre 1724, la Marquise *Marie-Charlotte Barifoni*, fille du Marquis *Albertin Barifoni*, & de la Comtesse *Marie-Louise Truchsess de Zeil Wurzburg*, née le 24 Octobre 1700. Leurs enfans sont, outre un Prince & trois Princesses, morts en bas âge :

1. CHARLES, né le 12 Septembre 1729 ;
2. JEAN, né le 31 Octobre 1732 ;
3. ELÉONORE, née le 13 Juin 1726, Dame d'honneur de l'Impératrice Electrice de Bavière ;
4. Et ANNE, née le 14 Novembre 1736.

Cette branche en a formé deux autres collatérales : l'une a pour auteur GUY-SFORCE DE GONZAGUE, second fils de SIGISMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vescovato, & de *Lavinie Rangoni*. Elle a formé XV degrés, & subsiste dans deux filles d'OCTAVE DE GONZAGUE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marie-Rose Trotti*. La première, nommée ELÉONORE, née le 2 Avril 1699, a été mariée, en 1721, avec le Comte *Charles de Collalto* ; & la seconde, MARIE-ANNE, née le 27 Février 1706, alliée, en 1727, avec le Marquis *Hippolyte Bentivoglio d'Aragon*, Grand d'Espagne, dont cette Princesse est restée veuve en 1729.

La seconde branche collatérale a pour auteur JOURDAIN DE GONZAGUE, troisième fils de SIGISMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vescovato, & de *Lavinie Rangoni*. De lui est issu au XV<sup>e</sup> degré :

FRANÇOIS-FERRAND OU FERDINAND DE GONZAGUE, né le 19 Janvier 1697, marié, le 26 Novembre 1716, avec la Comtesse *Julie Isolani*, fille du Comte *Jacques Isolani*, & de la Comtesse *Françoise Lupari*, née le 6 Décembre 1693. Ils eurent entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-NICOLAS, Prince héréditaire, né le 26 Décembre 1731 ;

2. OLYMPIE, née le 18 Juillet 1718, Religieuse en 1736 ;
3. ELÉONORE, née le 19 Décembre 1719, mariée au Marquis *Nicolas Hippolyte*, Comte de Gazalod ;
4. AURÉLIE, née le 24 Octobre 1722, qui a pris le voile en 1740 ;
5. Et FRANÇOISE-MARIE, née le 26 Décembre 1727.

La sixième branche, dite des *Ducs de Sabionetta*, a eu pour auteur JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, fils puîné de LOUIS, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Mantoue, & de *Barbe de Brandebourg*. Il fut Duc de Sabionetta ; sa postérité s'est éteinte au XI<sup>e</sup> degré dans :

ISABELLE DE GONZAGUE, Duchesse de Sabionetta, morte en 1637. Elle avoit porté ce Duché à *Louis Caraffa*, Prince de Stigliano, Chevalier de la Toison-d'Or, son mari. Il entra dans la Maison de *Medina de Las-Torres*, par *Anne Caraffa*, Princesse de Stigliano, Duchesse de Sabionetta, mariée, en 1637, à *Philippe Ramire-de-Guzman*, Duc de Medina de Las-Torres, morte en Octobre 1644. Les Princes DE GONZAGUE de la branche de Bozzolo, dont on va parler, disputèrent au Duc de *Medina de Las-Torres*, le Duché de Sabionetta, qui leur revint, en 1644, après la mort de sa femme.

La septième branche, dite des *Princes de Gazzolo, Bozzolo & Saint-Martin*, a eu pour auteur PYRRHUS DE GONZAGUE, fils puîné de JEAN-FRANÇOIS, Duc de Sabionetta, & d'*Antoinette des Baux*. Elle n'a formé que quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de

JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, Prince de Bozzolo, mort en Avril 1703, sans enfans, troisième fils de SCIPION DE GONZAGUE, & de *Marie-Anne de Paganica*. Ses Etats passèrent à la branche des Ducs de Guastalla.

La huitième branche, dite des *Princes de GONZAGUE*, Seigneurs de Luzzara, Castiglione & Solférino, a commencé à RODOLPHE DE GONZAGUE, né en 1451, fils puîné de LOUIS, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Mantoue. Il fut Prince de Castiglione & Solférino, & Prince de l'Empire, Général de l'armée des Vénitiens. Elle subsiste dans

BASILE, Prince de GONZAGUE, &c., né le 26 Septembre 1711, issu de lui au XV<sup>e</sup> degré, troisième fils de LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, Prince de GONZAGUE, & de *Charlotte de Choiseul-d'Isché*, en Lorraine. Il a épousé, le 28 Oc-

tobre 1738, *Marie-Borromée*, née le 12 Avril 1712, fille de *Jean*, Seigneur d'*Arese*, & de *Clélie Grillo*. De ce mariage il a eu six enfans, morts, & il ne lui reste que *LOUISE-MARIE-ANNE*, née le 29 Avril 1743. Le Prince de *GONZAGUE* a pour frères :

*FIRMIN*, né le 24 Novembre 1705, Jésuite ;  
*JEAN*, né le 14 Juillet 1712, qui a épousé *Marie-Thérèse Anguiscola*, née le 30 Juillet 1746, dont deux filles :

*CHARLOTTE*, née le 17 Juillet 1767 ;  
Et *LOUISE*, née le 4 Juin 1768.

Et deux sœurs, *OLYMPIE* & *HÉLÈNE*, Religieuses.

La neuvième branche, dite des *Princes de Castiglione & de Solfério*, a commencé à *LOUIS DE GONZAGUE*, second fils de *RODOLPHE*, & de *Catherine Pic de la Mirandole*. Elle n'a formé que XIII degrés, & subsiste dans

*FRANÇOIS DE GONZAGUE*, Duc de *Solfério*, Prince du Saint-Empire, &c., né le 8 Mai 1684, Grand-Maitre de la Maison de Madame *LOUISE DE FRANCE*, épouse de feu l'Infant *DON PHILIPPE*. Il eut de *Julie-Clotilde Caraccioli*, Princesse de *Santo-Buono*, sa seconde femme :

1. *MARIE-ANTOINE*, né le 6 Février 1735 ;
2. *PHILIPPE-LOUIS*, né le 19 Décembre 1740 ;
3. *MARIE-LAURE*, née le 31 Janvier 1728 ;
4. *CONSTANTINE*, née le 31 Décembre 1729 ;
5. *MARIE-FRANÇOISE*, née le 18 Avril 1731, mariée au Comte *Pierre d'Alcantara* ;
6. Et *MARIE*, née le 3 Février 1745.

De cette branche est le Prince *LOUIS DE GONZAGUE*, né le 22 Mai 1745, qui a pour tantes : *LOUISE*, née en 1726, Religieuse ; & *ÉLISABETH*, né en 1728.

Et la dixième branche, qui est la dernière, dite des *Comtes de Novellara*, la plus ancienne de toutes celles de la Maison de *GONZAGUE*, a eu pour auteur *FELTRIN DE GONZAGUE*, fils puiné de *LOUIS*, 1<sup>er</sup> du nom, Capitaine de *Mantoue*. Il mourut en 1371. De lui est issu au XI<sup>e</sup> degré :

*CAMILLO DE GONZAGUE*, Comte de *Novellara*, né en 1649, mort, ayant eu de *Mathilde d'Esse*, qu'il avoit épousée en 1695, fille de *Sigismond-François*, Marquis de *Saint-Martin*, Prince de l'Empire, & de *Thérèse-Marie Grimaldi* :

1. *PHILIPPE-ALPHONSE*, né le 2 Avril 1700, mort le 13 Décembre 1728, le dernier mâle de sa branche ;

2. *RICHARDE-MARIE*, née le 21 Avril 1697, morte le 26 Avril 1698 ;
3. Et *RICHARDE*, née le 22 Avril 1699, veuve d'*Alderam Cibo*, Duc de *Massa* & de *Carana*, qu'elle avoit épousé le 29 Avril 1715.  
Les armes : *fascé d'or & de sable de 8 pièces*. (Voyez *Moréri*, &c.)

\* *GORCE (LA)*, ancienne Baronnie du *Vivarais*, qui donne entrée aux *États du Pays*. Elle fut vendue le 28 Juin 1581, par *Jean d'Aphier*, Chevalier de l'Ordre du Roi, à *Mathieu de Merle*, Capitaine en chef de *Chevaux-Légers*, Gouverneur de *Mende* & du *Gévaudan*, Gentilhomme du Roi de *Navarre*. Il étoit fils de noble *Antoine de Merle*, Ecuyer, qui avoit épousé, avant 1550, *Marguerite de Virgille*. Voy. *MERLE DE LA GORCE*.

*GORCE (LA)*, en *Languedoc* : de *gueules*, à 3 rocs *d'or*.

\* *GORCEY* ou *GOURCY*, Village situé sur les confins du *Luxembourg*, dans le Duché de *Bar*, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, dont il est fait mention dans les *Tablettes Généalogiques*, part VIII, pag. 205, & dans le *Diétionnaire des Gaules*, tom. III, p. 627. La Terre de *GORCEY* est située dans la *Prévôté de Longuyon*. Les trois premières branches ont constamment retenu le nom de *GORCEY*, & les quatre autres celui de *GOURCY*. En voici la *Généalogie*, d'après un *Mémoire envoyé*.

I. *JEAN*, Seigneur de *GORCEY*, étoit compté, en 1270, au rang des Seigneurs de *Fiefs*, des *Ducs de Bar*. Il eut pour fils :

II. *VARNIER* de *GORCEY*, qui vivoit en 1371, & fut père de

III. *GRACILLON*, Seigneur de *GORCEY*, Capitaine, *Prévôt de Longuyon* en 1340 (charge possédée autrefois par l'ancienne Noblesse), qui eut pour fils :

IV. *JACQUEMIN* de *GORCEY*, surnommé *Mauglaine*, qui épousa *Idette de Pouilly*, dont vint :

V. *ERARD*, Seigneur de *GORCEY*, Capitaine, *Prévôt de Longuyon* en 1420, qui avoit épousé *Antoinette*, fille de *Jean Ancherin*, Capitaine, *Prévôt de Brier* en 1403, & d'*Odelie*, laquelle étant veuve dudit *Ancherin*, se remaria à *Robert le Loup*. *ERARD* eut pour enfans :

1. *JEAN*, qui suit ;

2. JEANNE, femme de *Jacquemin d'Icourt*, avec lequel elle vivoit en 1466;
3. Et N... DE GORCEY, femme de N.... de *Muffet*, & mère de *Jean de Muffet*, Prêtre & Bachelier en décret, ainsi nommé dans un partage de l'an 1466.

VI. JEAN, Seigneur DE GORCEY, II<sup>e</sup> du nom, est dénommé avec JEANNE, sa sœur, & *Jean de Muffet*, son neveu, pour un tiers au partage fait le 16 Mars 1466, pardevant *Didier Thiébaud* & *Jean Warin*, Notaires à Brier, de la succession de *Colette Ancherin*, sa tante. Il eut avec JEANNE, sa sœur, pour leur part de ladite succession, le seizième en la forte maison & Seigneurie de Moyeuve & d'autres biens. Il avoit épousé, en 1450, *Françoise*, fille de *Thiédric de Studinan*, Capitaine, Prévôt de Longwy, dont :

1. JACQUEMIN, qui suit;
2. JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. NICOLAS, tige de la quatrième branche, mentionnée ci-après;
4. Et ARNAUT, Doyen des Chanoines de Longuyon.

VII. JACQUEMIN, Seigneur DE GORCEY, épousa 1<sup>o</sup> *Lise d'Avomey*, Dame de Villette; & 2<sup>o</sup> *Isabelle*, fille de *Jean d'Assenois*, & de *Marguerite de la Presle*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de Muffon*; & 2<sup>o</sup> à *Jacques de Fraignes*.

Et du second lit vinrent :

2. ARNAUT, qui suit;
3. Et AGNÈS, femme de *Thierry de Cesse*, & mère de *Jeanne de Cesse*, mariée 1<sup>o</sup> à *Georges de Ravécourt*; & 2<sup>o</sup> à *Philippe de Zoloff*, dit de *Spitzemberg*, dont vint *Elisabeth*, femme de *Georges de Serval*.

VIII. ARNAUT DE GORCEY, Seigneur dudit lieu & de Signeux, Capitaine, Prévôt de Longuyon, épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Leix*, dite de *Muffon*, fille de *Jacquemin* & d'*Alison de Faily*; & 2<sup>o</sup> *Isabelle de Houffe*, fille de *Gérard*, Baron de Watronville, Seigneur de Braquis, Bailli de l'Evêché de Verdun, & d'*Yolande de Watronville*: celle-ci fille de *Jean*, Seigneur de Watronville, de Maizey, & de *Jeanne de Sampigny*. Du premier lit vinrent :

1. JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Gérard de la Tour*, Seigneur de Jeandelize & de Puxe; & 2<sup>o</sup> à *Claude Bernard*, Seigneur de Solley;

2. ANNE, femme de *Claude de Beauchamps*.

Et du second lit il eut :

3. PERRIN, qui suit;
4. Et YOLANDE, femme de *Robert de Verrières*, Seigneur de Vachonvillers.

IX. PERRIN, Seigneur DE GORCEY, mort en 1548, avoit épousé *Gillette de Saint-Ignon*, fille d'*Ancherin*, Seigneur d'Efnes, d'Orne, Fromeréville & Grand-Failly, Echevin du Palais de Verdun, Gouverneur de Mangiennes, & de *Gillette de Faily*, dont :

X. NICOLAS DE GORCEY, Seigneur dudit lieu, Cofnes & Grand-Failly en partie, qui épousa *Marie des Armoises*, fille de *Thiédric*, Seigneur de Hannoncelles, & de *Marguerite de Chamiffot*, dont :

1. MADELEINE, mariée à son cousin germain *Philippe des Armoises*, Capitaine des Gardes du Duc François;
2. Et JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Bernard de Brion*; & 2<sup>o</sup> à N... de *Gand*, Baron de Mérode.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. JEAN DE GORCEY, Seigneur en partie dudit lieu, & d'un Fief à Longuyon, second fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise de Studinan*, épousa *Marie du Hautoy*, fille de *Jean*, Seigneur de Réciourt, & de *Comtesse de Jeandelaincourt*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, Seigneur DE GORCEY en partie, marié à *Jeanne de Ferage*, fille de *Jean*, & de *Barbe de Barisey*, dont :

1. JEAN, qui, de *Marguerite de la Presle*, n'eut qu'un fils mort en bas âge;
2. Et MARIE, alliée 1<sup>o</sup> à *Agerran des Armoises*, Seigneur d'Affléville; 2<sup>o</sup> à *Claude de Saint-Bauffant*; & 3<sup>o</sup> à *Jean de Raçaz*, dit la *Romagère*, Gentilhomme gascou.

2. JEAN, qui suit;
3. HUET, auteur de la troisième branche rapportée ci-après;
4. JEANNE, femme de *Jean de Strépinny*;
5. Et LISE, mariée à *Collard de Cufstine*, Seigneur de Viviers.

VIII. JEAN DE GORCEY, IV<sup>e</sup> du nom, Capitaine, Prévôt, Gruyer & Receveur d'Etain, épousa *Marguerite*, fille de *Nicolas l'Escuyer*, Contrôleur du Domaine d'Etain, & de sa seconde femme *Jeanne de Bullefy*, laquelle étant veuve dudit *Nicolas l'Escuyer*, se remaria à *Robert d'Ourches*. Du mariage de JEAN DE GORCEY vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GÉRARD, Pair & Grand-Doyen du Temple de Verdun, mort sans enfans de la femme N... de Saint-Ignon.

IX. JEAN DE GORCEY, V<sup>e</sup> du nom, Capitaine, Prévôt d'Étain, & Capitaine de 200 hommes de pied, par Brevet du 22 Juin 1572, s'allia avec *Claude de Lellich*, & en eut :

1. GÉRARD, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Pair de l'Evêché de Verdun, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance ;
3. Et MARGUERITE, Prieure de Chaudefontaine.

X. GÉRARD DE GORCEY, Seigneur de Villette & de Colmey, Capitaine de 150 hommes, fait Lieutenant au Gouvernement de Damvillers en 1623, & créé Baron par l'Infante Souveraine des Pays-Bas, épousa *Barbe de Lornet*, dont :

1. GEORGES, qui fuit ;
2. PIERRE, tué au service de S. M. I ;
3. FRANÇOIS, Capitaine en Espagne ;
4. JEAN, Prieur de Saint-Pierre-du-Mont ;
5. Et CLAUDE, Doyen des Chanoines de Longuyon.

XI. GEORGES, Baron DE GORCEY, Lieutenant au Gouvernement de Damvillers, épousa 1<sup>o</sup> *Catherine d'Ette*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Lucy, Gouverneur de Damvillers, & de *Marie de Bourgogne de Wacken*, & 2<sup>o</sup> en 1628, *Marguerite van den Bergh*, fille de *Jean*, Prédident de la Chambre des Comptes de Brabant, & d'*Anne de Bart*. Du premier lit il eut :

GEOFFROY, Baron DE GORCEY.

Et du second lit vint :

PHILIPPE-FRANÇOIS, qui fuit.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS, Baron DE GORCEY, Seigneur de Villette & de Colmey, épousa, en 1657, *Nicole de Carpentier de Villecholles*, & en eut 35 enfans, dont il en eut resté 8 établis, savoir :

1. NICOLAS, mort Capitaine de Cavalerie en Moscovie ;
2. PHILIPPE, qui fuit ;
3. BERNARD, rapporté après son frère aîné ;
4. ISAÏE, Major au Régiment de Quercy, marié, en 1710, à *Henriette-Gabrielle de Prouilly*, dont il n'a point d'enfans ;
5. CLAUDE, Capitaine aux Gardes-Wallones, avec Brevet de Colonel ;
6. & 7. Deux filles, Religieuses à Mariendal ;
8. Et MARIE-CATHERINE, alliée, en 1694, à

*Claude de Joyeuse*, Seigneur de Champignelles.

XIII. PHILIPPE, Baron DE GORCEY, Capitaine au service d'Espagne, puis à celui du Duc LÉOPOLD, épousa, en 1710, CHARLOTTE DE GORCEY, fille d'ANTOINE, Seigneur de Charrey, Bailli d'Étain, & de *Catherine de Bouzey*, dont :

1. N... DE GORCEY, Chanoine de Saint-Claude en Franche-Comté ;
2. Et N... DE GORCEY, mariée à son cousin issu de germain maternel, *Antoine-Julien*, Comte de *Saint-Félix*, Seigneur de Marimont.

XIII. BERNARD, Baron DE GORCEY, fils puîné de PHILIPPE-FRANÇOIS, & de *Nicole de Carpentier de Villecholles*, étoit, en 1686, Capitaine de Dragons au service des Vénitiens, puis au Régiment de Navarre en 1693, & Capitaine, Prévôt de Longuyon, avec Brevet de Capitaine à la suite du Régiment des Gardes du Duc LÉOPOLD. Il épousa, en 1698, *Jeanne de Pouilly*, fille de *Claude*, Baron d'Elues, & de *Jeanne de Monqay*, & en eut :

1. PHILIPPE-GEORGES, qui fuit ;
2. Et MARIE-BARBE-CLAUDE, alliée à N... du Vory, Capitaine au Régiment de Quercy.

XIV. PHILIPPE-GEORGES, Baron DE GORCEY, Seigneur de la Tour-de-Picquon, a épousé N... de la Tour-de-Jeandelize, & en a eu :

1. N... DE GORCEY, Jésuite ;
2. N... DE GORCEY, Capitaine au Régiment de Ligne pour le service de l'Impératrice Reine de Hongrie ;
3. Et une fille, Religieuse à Mariendal.

### TROISIEME BRANCHE.

VIII. HUET DE GORCEY, fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie du Hautoy*, épousa 1<sup>o</sup> *Françoise*, fille de *Gratien de la Vaulx*, Seigneur de Bellefontaine, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Waha de Frouville*, de laquelle vint :

IX. NICOLAS DE GORCEY, qui se maria avec *Elisabeth de Walle*. Il en eut :

X. NICOLAS DE GORCEY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bazelles, Gouverneur de la Ferté, qui épousa, par contrat du 11 Mai 1609, *Barbe du Hautoy*, fille de *Georges*, Seigneur de Ville-en-Woèvre, & de *Blanche de Landre*. Leurs enfans furent :

1. HENRI-GILLES, marié à *Honorine de Rolly*, fille de *Florent*, Seigneur de Merlemont, & de *Gertrude de van den Bergh*, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-François de Failly* ;
2. Et DOROTHÉE-CHRISTOPHE, femme de *Henri-Philippe de la Pierre*, Marquis de Bouzies.
2. BERNARD, qui fuit ;
3. ANNE-CHARLOTTE, mariée à *Charles-Philippe de Carpentier-de-Villecholles* ;
4. & 5. LOUISE & NICOLE ; celle-ci Chanoinesse au Val-Notre-Dame, près de Huy.

XI. BERNARD DE GORCEY, Lieutenant aux Gardes du Roi d'Espagne, épousa *Marguerite de Kessel*, de laquelle il eut :

1. ERNEST, Colonel d'Infanterie en Espagne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort sans alliance ;
2. HENRI-GILLES, qui fuit ;
3. Et CLAUDE-MARGUERITE, mariée, en 1673, à *Georges-Frédéric d'Everlange*.

XII. HENRI - GILLES DE GORCEY, Seigneur de Vachemont & Villette, épousa, en 1685, *Marie de Chamiffot*, fille de *Claude*, Seigneur de Boulin, la Grange & Ville-fur-Iron. De ce mariage il a eu :

1. N... DE GORCEY, Seigneur de Villette ;
2. Et une fille, mariée à N..., Baron de *Reifsenberg*, Seigneur d'Aix & Musseau, mort le 13 Décembre 1760, quelques mois après sa femme.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

VII. NICOLAS DE GOURCY, troisième fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise de Studinan*, fut Seigneur de Ville-fur-Iron, par sa femme *Marguerite*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de *Ville-fur-Iron*, dont ledit NICOLAS DE GOURCY fit ses reprises le 2 Octobre 1473. Il eut de son mariage :

VIII. GÉRARD DE GOURCY, Seigneur de Ville-fur-Iron, qui fit ses reprises au Duc RENÉ, le 10 Mars 1505. Il épousa *Mariette de Failly*, dont :

1. GÉRARD, qui fuit ;
2. Et MARIETTE, femme de *Didier Pillard*, dit de *Naives*, Seigneur de *Naives* & de *Sarcy*, Capitaine, Prévôt de Pont-à-Mousson.

IX. GÉRARD DE GOURCY, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ville-fur-Iron, eut de *Jeanne de Bar*, son épouse :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MARIE, femme d'*Arnout de la Tour*, Seigneur de *Merauvaux* ;

3. Et ANNE, alliée à *François de Beauchamps*.

X. FRANÇOIS DE GOURCY, Seigneur en partie de Ville-fur-Iron & de Charey, par l'acquisition qu'il en fit en 1572, d'*Aloph* de Beauvau, Seigneur de *Rolthey* & de *Méringny*, Capitaine, Prévôt de *Longvy*, comparut, en 1571, au procès-verbal de la Coutume de *Saint-Mihiel*, à cause de son fief de *Ville-fur-Iron*. Il étoit alors Lieutenant au Gouvernement de *Bouconville*, & fut ensuite Gentilhomme du Grand-Duc CHARLES. Il avoit épousé *Catherine de Nogent*, fille de *Dominique*, Seigneur de *Neuflotte* & de *Biffontaine*, Gouverneur de *Bouconville*, & de *Madeleine de Girecourt*, sa première femme, Dame de *Bouzey*, de *Riouville*, *Pintheville*, *Champlon* & *Isermont*. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. NICOLAS, lequel, de sa femme *Adrienne de Vandelle*, eut :

RENÉE, femme de *Georges de Serocourt*, Seigneur d'*Ourches*.

3. DOMINIQUE, tige de la sixième branche, rapportée ci-après ;
4. Et ELISABETH, femme d'*Antoine de Rosières*, Seigneur de *Monhairon*, dont vint *Catherine de Rosières*, mariée, en 1620, à *Theodore de Maulcer*, Seigneur de *Crufnes*, *Doncourt* & *Sivry*.

XI. ANTOINE DE GOURCY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Charey*, *Porcheresse* & *Ville-fur-Iron* en partie, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Blainville*, épousa, en 1593, *Claude de Rarécourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Saint-André* & de *Gilvelcourt*, & de *Catherine de Saint-Vincent*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et REGNAULT, marié à *Elisabeth du Gailard d'Hellimer*, veuve d'*Antoine de la Chauffée*, & fille de *Georges*, Baron du *Saint-Empire*, Seigneur d'*Hellimer*, & de *Gertrude d'Hoffelize*, dont il n'eut que deux filles, savoir :

MARGUERITE, femme de *Hervé le Roy-de-Varenne*, Baron de *Serocourt*, Lieutenant de Roi à *Sarrelouis* ;

Et N... DE GOURCY, mariée à N... *Durquez*, Lieutenant de Roi à *Marfal*.

XII. FRANÇOIS DE GOURCY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Charey*, Lieutenant-Colonel & Gouverneur de *Vildetein* pour le service du Duc CHARLES IV, épousa 1<sup>o</sup> *Alix du Gaillard*



*d'Hellimer*, fleur de la femme de son frère; 2<sup>e</sup> en 1637, *Louise de Xonot*, veuve de *Philippe de Beauchamps*, & fille de *Daniel de Xonot*, Seigneur de Villers, Mezeray & d'Alamont, & de *Nicole de Chamiffot*; & 3<sup>e</sup> *Barbe de Bettainvillers*, Dame de Valleroy & de Maineville, veuve de *Paul du Hautoy*, Seigneur du Vaudoncourt, & fille de *Louis*, Seigneur de *Bettainvillers*, Moyeuve, Valleroy, Maineville, Sainte-Marie-aux-Chênes, Rombas, Doncourt-en-Jarnisy, Mensberg, & de *Marguerite d'Aubavey*, Dame de Clouange, Vitry & Saulny; il n'eut point d'enfants de ce troisième mariage. Du premier lit vint:

1. N... DE GOURCY, Chanoine Régulier.

Et du second lit sortirent:

2. ANTOINE, qui suit;
3. Et PAUL, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après.

XIII. ANTOINE DE GOURCY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Charey & de Dommartin, Capitaine de Cavalerie & Bailli d'Étain, épousa *Catherine de Bouzey*, fille de *Charles*, Lieutenant-Colonel au service du duc CHARLES IV, Gouverneur de Bouquenon & de Saarwerden, & d'*Élisabeth de Streiff-de-Laufenstein*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CHARLOTTE, femme de PHILIPPE, Baron de GORCEY, de la branche de Longuyon.

XIV. FRANÇOIS DE GOURCY, III<sup>e</sup> du nom, Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince EUGÈNE DE SAVOIE, au service de S. M. I. Adjudant-Général des armées, puis Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Colonel à la suite du Régiment de ses Gardes, créé Comte par Patentes de ce Prince, du 23 Avril 1709, avoit épousé à Turin, en 1705, *Thérèse d'Argentier*, fille d'honneur de la Duchesse de Savoie, & fille de *Gaëtan-Gaspard d'Argentier*, Marquis de Brézé, & de *Paule Doria*, Marquise del Maro, dont:

1. AMÉDÉE, qui suit;
2. N... DE GOURCY, Religieuse de la Trinité à Caen;
3. N... DE GOURCY, Religieuse à Paris;
4. N... DE GOURCY, mariée, en 1748, au Comte de GOURCY DE MAINVILLE;
5. THÉRÈSE, mariée, en 1745, à CHARLES-CHRÉTIEN, Comte de GOURCY-DE-DROITAUMONT, Seigneur de Dommartin, Capitaine au Régiment Royal-Barrois;
6. & 7. Deux autres filles, Chanoinesse de Moullier en Flandre.

Tome IX.

XV. AMÉDÉE, Comte de GOURCY, Seigneur de Charey, Page du Duc LÉOPOLD, puis Aide-de-Camp du Prince de Carignan, mourut sans enfants de son mariage, en 1728, avec sa cousine issue de germaine N... de *Saint-Félix*, fille de *Joseph-François*, Comte de *Saint-Félix*, Seigneur de Villerwald, & de *Jeanne de Xaubourel*, Dame de Dompnon, petite-fille de *Paul de Xaubourel*, Seigneur de Dompnon, Gouverneur du Château de Dizuze, & de *Renée de Sérocourt*; celle-ci fille de *Christophe*, Seigneur de *Sérocourt*, Conseiller d'État & Chambellan du Duc HENRI, Bailli & Gouverneur de Hombourg & de Saint-Avold, & de *Théodore*, Comtesse de *Ligniville*, & de l'Empire.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. PAUL DE GOURCY, second fils de FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, & de *Louise de Xonot*, sa seconde femme, Seigneur de Villers, de Mezeray, Brainville, Allamont & Andouane en partie, épousa, en 1675, *Salomé-Françoise de Maillet*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. JOACHIM-ISHOIRE, rapporté après la postérité de son aîné;
3. JOSEPH, Seigneur de Brainville, né en 1682, mort, sans alliance, à Parcy-en-Woëvre, le 9 Novembre 1753;
4. Et IGNACE-IVACINTHE, né en 1683, Seigneur de Réciécourt & de Paroy, Major du Régiment de Dragons du Prince EUGÈNE, au service de l'Empereur, mort à Réciécourt le 23 Avril 1754. Il avoit épousé MARIE-ÉLÉONORE DE GOURCY, Dame en partie de la Ville-au-Prey, morte à Réciécourt le 9 Février 1751. De ce mariage sont nés:

1. JOSEPH, Comte de GOURCY, reçu, en 1760, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane, marié, par contrat passé au Château de Donjeux en Champagne, le 13 Juin de la même année, avec N... de *Wignacourt*, fille du Comte de *Wignacourt*, de Miramont, & de N... de *Tournebulle de Saint-Lumier*, morte en 1771, laissant deux fils;
2. N... DE GOURCY, Page de la Duchesse Douairière de Lorraine, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, ensuite Page du Grand-Maître. Il est Seigneur de Brainville;
3. N... DE GOURCY, Chanoinesse à Poulangy;
4. Et MARIE-CHARLOTTE, alliée, en 1755,

D d

à N...., Comte de Saint-Moris de Lambré, dont elle est veuve sans enfans.

XIV. ANTOINE DE GOURCY, III<sup>e</sup> du nom, dit le Comte d'Allamont, Seigneur de Villers, Mezeray, Allamont, Fresnes, Aulnoy, Ville & Haudiomont, épousa, 1<sup>o</sup> en 1704, Marie-Françoise Duchesne, fille de Pierre, Commissaire des guerres, & de Louise Bailloit; & 2<sup>o</sup> Marie-Antoinette de Saint-Ignon, fille de Bernard, Seigneur de Belleville, & d'Anne-Gabrielle Olivier, & sœur utérine du feu Maréchal Duc de Mirepoix. Elle est morte à Etain en 1755. Du premier lit font issus :

1. PIERRE-PAUL, Comte de GOURCY, né en 1705, Seigneur de Villers-en-Argonne, Chambellan de l'Impératrice-Reine de Hongrie, Colonel-Commandant un Régiment de Cuirassiers pour son service, Lieutenant-Général de ses Armées, & à présent Chambellan du Prince de Wurtemberg, Souverain de Montbéliard;
2. FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS, né en 1706, Colonel-Commandant le Régiment de Savoie, au service de L. M. I.;
3. PANTALÉON-JOSEPH-OLIVE, dit le Comte d'Aulnoy, Chambellan de L. M. I., né en 1707;
4. MARIE-MADELEINE, Abbesse de Tifferten.

Et du second lit vinrent :

5. N... DE GOURCY, Chanoine de Sainte-Croix à Pont-à-Mousson;
6. N... DE GOURCY, Capitaine au Régiment de Mercy-d'Argenteau;
7. N... DE GOURCY, mariée à N... Blanchart, Seigneur du Châtelet en Ardennes;
8. Et N... DE GOURCY, mariée, en 1754, à N... Gautron de Lefdrier, Capitaine au Régiment de Cambis.

XIV. JOACHIM-ISIDORE, Comte DE GOURCY, Seigneur de Pagny-fous-Prény, second fils de PAUL, & de Salomé-Françoise de Maillet, né le 10 Janvier 1677, Capitaine au Régiment de Navarre, puis Chambellan du Duc LÉOPOLD, épousa Henriette-Louise du Hautoy, Fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine, & fille de Charles-François-Philippe, Seigneur de Clémery, Grand-Maitre de l'Artillerie de Lorraine, & de Marguerite-Isabelle de Savigny, Gouvernante des Filles d'honneur de la Duchesse de Lorraine, dont :

1. FRANÇOIS-ANTOINE-ÉTIENNE, Chanoine de la Primatiale de Nancy;
2. N... DE GOURCY, qui fuit;
3. Et N... DE GOURCY, Chanoine à Espinal.

XV. N...., Comte DE GOURCY, Seigneur de Pagny, s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1751, à N... de Saint-Ignon, morte sans enfans en 1756; & 2<sup>o</sup> à N... de Ligniville, fille du Comte de Ligniville, & de N... de Gand de Mérode, dont des enfans.

#### SIXIÈME BRANCHE.

XI. DOMINIQUE DE GOURCY, troisième fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, & de Catherine de Nogent, Seigneur de la Ville-au-Prey, épousa Louise du Perret, & en eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. GUILLAUME DE GOURCY, Seigneur en partie de la Ville-au-Prey, Batilly & Droitaumont, épousa Gabrielle Lopez de Gallo, fille de Jean, Baron de Mâle, & de Catherine de Saint-Baufant, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. GASPARD, dit le Baron de Mâle, marié à Charlotte de Cléron-de-Hauffonville, père de deux filles, mortes sans alliance;
3. Et CATHERINE, femme de Henri de Thuret, Seigneur de Caumont.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE GOURCY, Seigneur de la Ville-au-Prey, épousa, le 4 Juillet 1680, Anne-Scholastique Delbor, fille de Louis, Commissaire des guerres en Espagne, & de Barbe-Sabine de Xivry. Leurs enfans furent :

1. FLORIMOND, qui fuit;
2. GASPARD, marié en Pologne;
3. Et GABRIELLE-CATHERINE, mariée à N... de Verneuil, Capitaine de Cavalerie.

XIV. FLORIMOND DE GOURCY, Seigneur en partie de la Ville-au-Prey & de Mainville, mort en 1746, avoit épousé, Marie-Claire de Sérinchamps, fille du Baron de Sérinchamps, & de N... de Mouzay, dont :

1. N... qui fuit;
2. ISAÏE-FRÉDÉRIC, Seigneur de Récicourt, par acquisition qu'il en a faite en 1763, marié, sans enfans, en Amérique;
3. ANTOINE, Seigneur de la Ville-au-Prey;
4. JOSEPH, Officier de Cavalerie au service de S. M. I.;
5. REINE, morte fille;
6. Et N... DE GOURCY, mariée, le 24 Novembre 1765, au Baron de Reumont, Seigneur de Flaffigny.

XV. N...., Comte DE GOURCY, Seigneur de Mainville, Major d'un Régiment d'Infante-

rie, s'est marié, le 19 Mars 1748, à N... DE GOURCY-DE-CHAREY, sa parente, dont il a plusieurs enfans, entr'autres un fils, Chanoine & Comte de Lyon, & une fille, Chanoinesse à Espinal.

#### SEPTIÈME BRANCHIE.

XII. ANTOINE DE GOURCY, second fils de DOMINIQUE, & de *Louise du Perret*, Seigneur de Droitaumont, épousa, en 1642, *Anne de Saint-Ignon*, fille de *Robert*, Seigneur de Grand-Failly, & d'*Anne de la Pontaine*, dont :

1. PAUL, qui suit;
2. JACQUES-PHILIPPE, Seigneur d'Afléville par sa femme *Marie-Anne de Souart*, morte le 24 Novembre 1739, & veuve du 31 Mars 1717, laissant trois filles, savoir :

MARIE-HENRIETTE, alliée au Baron de *Reumont*, Seigneur de Flassigny, morte en 1750;

MARIE-ÉLÉONORE, femme d'*IGNACE-HYACINTHE*, Comte de GOURCY, Seigneur de Réciourt;

Et MARIE-CHARLOTTE, veuve du 5 Octobre 1757, de *Claude-François*, Marquis de *Toullain de Viray*. Elle avoit eu pour premier mari *Ignace*, Marquis de *Gournay*. Elle est morte au Château de *Buthégnemont*, près de Nancy, le 13 Octobre 1773, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée de S. M. I. & R.

3. Et MARIE, femme de N... *Dibbau*.

XIII. PAUL DE GOURCY, Seigneur de Droitaumont, eut de sa femme *Marie-Anne Lambert* :

1. RENÉ-LOUIS;
2. ETIENNE, Capitaine de Cavalerie en Allemagne, mort garçon;
3. HENRI, qui suit;
4. Et FRANÇOISE, Abbesse de Tilletange.

XIV. HENRI DE GOURCY, Seigneur de Droitaumont, a épousé *Anne de Pigreffier*, de laquelle il a

XV. CHARLES-CHRÉTIEN DE GOURCY, Seigneur de Dommartin, Capitaine au Régiment Royal-Barrois, marié, en 1745, à THÉRÈSE DE GOURCY-DE-CHAREY, sa parente, dont plusieurs enfans.

Les armes: *d'argent, à 3 fasces de gueules, accompagnées de 9 mouchetures d'hermine, mises 4, 3 & 2; au chef de gueules, chargé de 3 annelets d'or, mis en fasce.*

\* GORDES, en Provence, Diocèse de Ca-vaillon.

*Raimbaud d'Agoult*, Seigneur d'Apt & de Cafeneuve, dont la postérité prit le nom de *Simiane*, & qui mourut l'an 1113, est le premier que l'on trouve qualifié *Seigneur de Gordes*. De lui descendoit au X V<sup>e</sup> degré *Guillaume de Simiane*, en faveur duquel la Baronnie de *Gordes* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1615, enregistrées au mois d'Octobre luvant. Il fut depuis Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier du Saint-Esprit en 1633, honneur dont fut aussi revêtu son fils *François de Simiane*, mari d'*Anne d'Escoubleau*. Leur fille, *Anne-Thérèse*, devint héritière du Marquisat de *Gordes*, par la mort de ses deux frères, & le porta à son mari & coulin, *François-Louis-Claude-Edme de Simiane*, Comte de Moncha, dont la fille unique, *Anne-Marie-Christine*, fut la troisième femme d'*Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon. De ce mariage naquit *Anne-Marie-Louise*, première femme de *Charles de Rohan*, Prince de Soubise. Voyez ROHAN-SOUBISE & SIMIANE.

\* GORDON. C'est le furnom d'une ancienne & noble Famille d'Ecosse, qui a pris son nom de la Baronnie de *Gordon*, dans le Comté de Berwick ou de Mers, dans la partie méridionale de ce Royaume, laquelle Baronnie étoit l'ancien patrimoine de cette Famille. Le Duc de Gordon en est le chef, & il y a plusieurs siècles qu'elle fait sa résidence ordinaire dans le nord de l'Ecosse.

JEAN DE GORDON ne laissa qu'une fille, héritière de ses grands biens, mariée à *Alexandre Seton*, qui, par autorité du Parlement, prit le nom de Gordon, afin de conserver la mémoire de cette Famille. JACQUES II, Roi d'Ecosse, le créa *Comte de Huntley*, & le Roi JACQUES VI donna le titre de *Marquis* à GEORGES DE GORDON, Comte de Huntley. Celui-ci n'eut qu'une fille, nommée JEANNE, mariée dans l'illustre Famille de O'NEILL. Voyez O'NEILL.

Une branche de la Maison de GORDON vint s'établir en France sous le règne de CHARLES VII, en 1445, dans la Province du Vivarais. Elle a possédé des emplois distingués dans le Militaire & à la Cour, & est représentée aujourd'hui par CHARLES-DOMINIQUE DE GORDON,

ancien Brigadier des Gardes du Roi, dans la Compagnie Ecoffoife, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, allié, le 25 Mai 1754, à *Marie-Madeleine Chevalier du Coudray*, fille de *Jacques*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Feronnaye. De ce mariage font iflues trois filles :

MARIE-MARGUERITE-ADÉLAÏDE-VICTOIRE ;  
CATHERINE-CLAIRE-MÉLANIE ;  
ET MARIE-THÉRÈSE.

De cette Famille étoit Lord LOUIS DE GORDON, fils de feu Louis, Pair d'Ecoffe, mort à Montréal en Bugey, âgé de 36 ans, au mois d'Août 1754. Il étoit Colonel réformé à la fuite du Régiment Royal-Ecoffois.

GORGE D'ANTRAIGUES. PIERRE GORGE, Seigneur d'ANTRAIGUES, Baron de Roife, &c., Secrétaire du Roi & de fes Finances & Confeillerau Parlement de Metz, avoit époufé 1<sup>o</sup> *Marguerite de Moley* ; & 2<sup>o</sup> *Julie d'Estampes de Valençay*. Du premier lit il eut :

CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

PIERRE-FRANÇOIS, Duc de Phalaris, qui eft dans l'Etat Eccléfiastique appartenant au Pape ;  
ET JULIE-CHRISTINE-RÉGÈNE, Ducheffe de Béthune-Chaftol.

CHRÉTIEN-FRANÇOIS GORGE, Baron de Roife, Seigneur d'ANTRAIGUES, la Chapelle, &c., né le 25 Mai 1675, Confeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, mort le 25 Juillet 1737, avoit été reçu Confeiller au Parlement le 28 Août 1697 ; & étant Doyen de la quatrième Chambre des Enquêtes, il monta à la Grand'Chambre le 24 Janvier 1730. Il avoit époufé *Jeanne-Françoife Joubert de Godonville*, morte le 2 Juillet 1731, dans la 46<sup>e</sup> année de fon âge ; elle étoit fille de *Guillaume-Alexandre Joubert de Godonville*, Confeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Ifaly*. Il n'a point laiffé d'enfans de fon mariage, & fes héritiers font fes frère & fœur ci-deffus. (*Mercur de France* du mois de Juillet 1737, pag. 1673.)

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 tours d'argent.

\* GORON ou GORRON, dans le Maine. Gros Bourg, avec titre de *Baronnie*, & un Château, qui appartenoit anciennement aux Seigneurs de Mayenne, c'étoit alors une Vil-

le. Elle fut prife par *GUILLAUME-le-Conqué-rant*. *Geoffroy-le-Bel*, Comte de Touraine, d'Anjou & du Maine, la rendit, en 1137, à *Juhel de Mayenne*, à condition qu'il lui aideroit au recouvrement de l'Angleterre & de la Normandie. ARTUS, Duc de Bretagne, en fit une nouvelle donation à *Juhel*, fon petit-fils, en 1199. Ce Bourg fait aujourd'hui partie du Duché de Mayenne.

GORRAS, en Bugey, ancienne Nobliffe éteinte, dont étoit :

PIERRE GORRAS, Seigneur d'Escrivieux, premier Collatéral au Confeil du Duc de Savoie, qui testa le 16 Février 1538. Il fe maria, le 10 Juillet 1487, avec *Pernette de Chabod*, fille de *Jean*, Seigneur de Jacob en Savoie, laiffant :

PIERRE DE GORRAS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Escrivieux, d'abord Maître des Requêtes en 1518, puis Ambaffadeur du Duc de Savoie en Efpagne, auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT, & en France auprès du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, qui époufa *Françoife de Beuvriers*, fille de *Jacques*, dit *Crochet*, Seigneur de Coberthoud, & de *Philiberte Chacipol*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. PHILIBERT, mort jeune ;
3. CLAUDE, Seigneur de Cognin, marié, le 10 Décembre 1541, à *Jacqueline de Montbérard*, fille d'*Antoine*, dont trois filles, favoir :

1. JEANNE, femme de *François de Migieu*, Seigneur d'Ifelet, fils de *Hugues* ;
2. & 3. FRANÇOISE & MARIE DE GORRAS.

4. ET LOUISE, morte fans alliance.

LOUIS DE GORRAS, Seigneur de Coberthoud & d'Escrivieux, époufa, le 8 Septembre 1554, *Anne de Serre*, Dame de Ruffey en Bourgogne, fille de *Bénigne de Serre*, Seigneur des Barres, d'Orléans & de Daix, premier Préfident en la Chambre des Comptes de Bourgogne. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-MARC, qui fuit ;
2. & 3. LOUIS & LOUISE, tous deux morts jeunes.

PIERRE-MARC DE GORRAS, Seigneur d'Escrivieux & de Coberthoud, porta long-tems les armes pour le Duc de Savoie, fut Capitaine des Chevaux-Légers & Lieutenant du Seigneur de Loeffey, au Gouvernement de Savoie. Il époufa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Menthon*, fille

de François, Baron de Rochefort, & de Gabrielle de Rivoire; & 2<sup>e</sup> Péronne de Rossel, fille du Seigneur de Mareins en Dombes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

AIMÉ, Seigneur de Coberthoud & d'Escrivieux, mort sans avoir été marié;

Et ANNE-PROSPÈRE, Dame de Coberthoud & d'Escrivieux, mariée à Philibert, Seigneur de Loges, & de la Perrouse, fils de Pierre, & d'Anne de Montconis.

Les armes: de gueules, à 3 roses d'argent, 2 & 1.

GORREVOU, Maison éteinte, qui avoit pris son nom du Château de *Gorrevod* en Bresse, sur les bords de la Rivière de Reyssouze, à un quart de lieue de Pont-de-Vaux. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, part. II, pag. 58, parle de cette Maison, & part. III, p. 190, de la même Histoire, en donne la Généalogie.

GEY DE GORREVOU, Chevalier, Seigneur de Gorrevod, qui vivoit en 1180, portoit : *d'azur, au chevron d'or*. La branche aînée de cette Maison a fini à LOUIS DE GORREVOU, Seigneur de Gorrevod, II<sup>e</sup> du nom. Comte de Pont-de-Vaux, qui vivoit en 1506, mort sans avoir été marié.

Les Comtes, puis Ducs de *Pont-de-Vaux*, Vicomtes de Salins, Princes du Saint-Empire, ont eu pour auteur JEAN DE GORREVOU, Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN, second fils de LOUIS DE GORREVOU, I<sup>er</sup> du nom; il testa en 1528. Ses descendants ont fini à PHILIPPE-EUGÈNE DE GORREVOU, Duc de Pont-de-Vaux, Prince du Saint-Empire, &c., qui se signala à la bataille de Lens en 1648. Il mourut sans avoir été marié le 26 Juillet 1681.

Les Comtes de *Pont-de-Vaux*, Vicomtes de Salins, Barons de Marnay & de Montanay, qui portoient : *d'azur, au chevron d'or*, eurent pour auteur HUGONIN DE GORREVOU, Chevalier, second fils de JEAN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Gorrevod, & d'*Alix de Vienne*. Il testa le 7 Mai 1449.

LAURENT DE GORREVOU, Comte de Pont-de-Vaux, le même qui échangea les Seigneuries d'Attalins en Suisse & de Montréal en Piémont, pour celle de Pont-de-Vaux, testa le 26 Mai 1627; fit son héritier universel JEAN DE GORREVOU, Seigneur de Salins, son cousin, duquel sont descendus les Ducs de Pont-de-

Vaux, dont on a parlé ci-dessus, & lui substitua ses enfans mâles & femelles : il mourut quelques années après à Barcelone.

JEAN DE GORREVOU fut père de LAURENT, II<sup>e</sup> du nom, & aïeul de CHARLES-EMMANUEL, en faveur duquel la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de Fourg, Byans & de Cordiron, fut érigée en *Marquisat*, par Lettres d'ALBERT, Archiduc d'Autriche, & d'ISABELLE, sa sœur, du 24 Février 1702. Ce Seigneur fut créé Duc de *Pont-de-Vaux*, par LOUIS XIII, en Février 1623, & Prince du Saint-Empire, le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils EUGÈNE étant mort le 26 Juillet 1681, sans alliance, le dernier de la Maison, sa riche succession a été adjugée par Arrêt du Parlement de Paris 1712, en vertu de la substitution faite en 1527, à Louis Bénigne, Marquis de *Bauffremont*, comme descendant de JEANNE DE GORREVOU, sœur de LAURENT II, par sa troisième fille *Claude de Villehume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux, & petite-fille de JEANNE DE GORREVOU, & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. Voyez BAUFFRE-MONT.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, qui est GORREVOU; aux 2 & 3 de gueules, à 3 fasces d'argent; à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, brochant sur le tout, qui est RIVOIRE.

GOSELIN, en Basse-Normandie, Diocèse de Bayeux: Famille divisée en deux branches.

De la première branche étoit ROBERT-GOSSELIN, qui avoit épousé *Madeleine André*, de laquelle sont nés six enfans. Il n'a de vivant que :

1. JEAN-ROBERT, qui suit;
2. MARIE-LOUISE, qui s'est mariée, le 12 Novembre 1727, à *Jean-Louis Canivet de Vaqueville*. Voyez CANIVET;
3. Et MARIE-LOUISE, Religieuse à l'Abbaye de Cordillon.

JEAN-ROBERT GOSSELIN, ancien Officier aux Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur du Quefnay, Longroy, Noyers, Mannéville (Terre dont il porte le nom, marié sans enfans le 7 Février 1748, à N...), Vicomte de *Blangy*, sœur du Marquis de *Blangy*, Maréchal-de-Camp, & du Comte de

*Blangy*, Colonel du Régiment de la Couronne.

De la seconde branche étoit LOUIS-GABRIEL GOSSELIN, qui a épousé, 1<sup>o</sup> JEANNE-GABRIELLE GOSSELIN, sa cousine, & sœur des ci-dessus nommés de la première branche; & 2<sup>o</sup> *Rose Loudon de Cowens*. Du premier lit il eut :

N... DE GOSSELIN, Seigneur de Garfelles, ancien Capitaine d'Infanterie, non marié.

Et du second lit vinrent :

N... GOSSELIN, dit le *Chevalier de Garfelles*; Et trois filles, non encore mariées.

Les armes: *d'azur, à 2 fasces ondes d'argent, & un besant d'or en chef.*

GOSSELIN, même Province, Election de Caen, Famille qui porte: *de gueules, à 3 pommes de pin d'or, 2 & 1.*

GOSSELIN - DE - BOISMONTEL, Famille de Normandie, Généralité de Rouen.

JEAN-JACQUES GOSSELIN, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Boismontel, né le 6 Juillet 1689, fut fait, le 4 Août 1743, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi en la Compagnie d'Harcourt, & Chevalier de Saint-Louis en 1744. Il descendoit au cinquième degré de JEAN GOSSELIN, Ecuyer, Sieur de la Vacherie, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Rouen, & Procureur des Etats de Normandie, anobli par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1585. JEAN-JACQUES épousa, 1<sup>o</sup> *Barbe-Françoise le Bastier*; & 2<sup>o</sup> le 16 Février 1733, *Marie-Thérèse Doinel*, fille de François, Seigneur & Patron d'Hermival, de la Morie, &c., Maître en la Chambre des Comptes de Rouen. De ce second mariage font issus :

1. JEAN-JACQUES, Ecuyer, né le 15 Septembre 1735;
2. Et MARIE-ANNE-THERÈSE, née le 26 Mars 1734, reçue à Saint-Cyr, le 7 Mars 1744. (*Armorial général de France*, reg. III, part. 1.)

Les armes: *d'argent au chevron d'azur, chargé de 7 besans d'or, & accompagné en chef de 2 molettes d'épéron de sable, & en pointe d'une aigle à 2 têtes aussi de sable, les ailes étendues & abaissées; & au chef de gueules.*

GOSSET DE LIEUREY, Famille noble, dont les armes sont: *d'argent au fautoir de sinople, chargé de 5 besans d'or, & accompagné de 4 croisettes de gueules.*

GOTH, ancienne & illustre Maison éteinte. Son nom se trouve écrit indifféremment dans les titres *Guot, Gout, & Got.*

*L'Histoire des Grands - Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 170, en donne la Généalogie; mais la branche des Seigneurs du *Bouzet*, & de la *Chapelle*, au Diocèse de Lectoure, y est oubliée. La preuve de son identité se tire de la terre de la Chapelle qu'elle possédoit & de la dime dont elle jouissoit en commun avec le Chapitre de Villandraut, fondé par le Pape CLÉMENT V. La Généalogie de Faudoas, pag. 197, établit aussi cette identité. On y joint encore le Mémoire de l'Intendant de Montauban, rapporté dans *l'Etat de la France*, qui en fournit des preuves. La terre du *Bouzet* entra, par l'héritière de la Maison du *Bouzet*, dans celle de GOTH, & a été acquise par N... Olivier, dont le fils, connu sous le nom de *Baron du Bouzet*, est Conseiller au Parlement de Toulouse. Cette branche de GOTH DU BOUZET, qui est éteinte, devoit être un rameau de celle de *Rouillac*, dont les terres sont voisines. On voit encore sur le portail & dans l'intérieur du Château du Bouzet des anciens écussons aux armes de GOTH écartelés de celles du *Bouzet*. Cette branche a donné dans le XVI<sup>e</sup> siècle un Vice-Sénéchal de Toulouse. Pour la Terre de la Chapelle, voisine de celle de Rouillac, elle étoit sans doute l'ancien patrimoine de la Maison de GOTH DU BOUZET, parce que la dime appartenoit en partie à ces Seigneurs, & que l'autre partie étoit affectée, comme on l'a dit, au chapitre de Villandraut.

La Maison de GOTH étoit illustre en Guyenne, de tems immémorial elle est originaire du Diocèse de Bordeaux, & doit son principal lustre à BERTRAND DE GOTH, Pape sous le nom de CLÉMENT V. Les Seigneurs de ce nom étoient Chevaliers Bannerets, & sont compris aux anciens rôles. Il paroît un Seigneur du nom de GOTH dans une charte de Raymond, Comte de Tripoli, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, rapportée aux *Preuves de l'Histoire du Languedoc*. Cette Maison a donné un Archevêque de Lyon dans un tems où le Chapitre de cette Eglise Métropolitaine ayant les élections, ne mettoit à sa tête que des personnes de haute qualité. Cet Archevêque, nommé

BÉRAUD DE GOTH, fut créé Cardinal, Evêque d'Albane par le Pape CÉLESTIN V, & en-

voyé Légat en France & en Angleterre par le Pape BONIFACE VIII. Il mourut en France le 27 Juillet 1297. Son frère,

BERTRAND DE GOTH, fut élu Pape sous le nom de CLÉMENT V. Il fut étudier le droit dans les Universités de Bologne & d'Orléans; fut Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Bordeaux; il étoit Chapelain du Pape BONIFACE, lorsque ce Pontife le pourvut de l'Evêché de Comminges en 1295; & en 1299 il passa à l'Archevêché de Bordeaux. Il fut élu Pape par les Cardinaux assemblés à Pérouse le 5 Juin 1305. Il établit son siège à Avignon, & mourut le 20 Avril 1314 pendant qu'il se faisoit transporter à Bordeaux pour y prendre l'air natal.

RAYMOND DE GOTH, neveu du précédent, fut fait Cardinal-Diacre le 15 Décembre 1305, & mourut en 1310.

RÉGINE DE GOTH, petite-nièce du Pape, & nommée par la grâce de Dieu *Vicomtesse de Lomagne & d'Auillars*, épousa Jean, Comte d'Armagnac & de Rodez, & lui porta ces Vicomtés, que l'on appelle aujourd'hui le *Bas-Armagnac*.

BERTRAND DE GOTH, Evêque & Duc de Langres, Pair de France après avoir d'abord été Evêque d'Agen, étoit oncle du Pape CLÉMENT V, qui le transféra à l'Evêché de Langres en 1291. Jean, Seigneur de Choiseul & d'Aigremont, & Jean, Seigneur de Coublanc, & plusieurs autres, lui firent hommage peu après son installation en 1306. Il se trouva la même année à Paris pour la Translation du Chef de SAINT LOUIS en la Sainte-Chapelle du Palais, comme le porte la Lettre que le Roi PHILIPPE IV écrit sur ce sujet au Pape CLÉMENT V. Ce Prélat vivoit encore en 1312.

LOUIS DE GOTH, Marquis de Rouillac, Baron de Blanquefort, de Roquefort & Conseiller d'Etat, Vice-Amiral & Lieutenant - Général sur Mer au Levant, Ambassadeur extraordinaire en Portugal, fut désigné, par un Brevet du 11 Décembre 1643, pour être l'un des Chevaliers des Ordres du Roi, & mourut avant d'avoir été reçu, le 19 Mai 1662, dans sa 78<sup>e</sup> année. Il avoit donné des marques de son courage dans diverses occasions, ayant commandé à 17 ans les Armées du Roi de Suède, où il tua le Général de celle des ennemis dans un combat singulier, à la vue de toutes les troupes, & depuis a été à tous les sièges de places qui ont été réduites sous

l'obéissance de LOUIS XIII. Il fut du fameux Carroufel fait dans la Place Royale à Paris, en Avril 1612, en réjouissance de la publication de la double alliance de la France avec l'Espagne; il remporta le prix de la Bague, ayant pour concurrents le Chevalier de *Guise*, & le Marquis de la *Valette*, son cousin. Son fils, le dernier de cette Maison, étoit

JEAN - BAPTISTE - GASTON GOTH D'ALBERT, Marquis de Rouillac, Miradoux, Lieux & Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majesté, & spécialement de la Milice des Amirautes de France, plus connu sous le nom de *Duc d'Epéron*, comme héritier de cette Maison, servit dans les guerres jusqu'à la paix des Pyrénées, & mourut en Juin 1690. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Saint - Jean-d'Angély, le 24 Décembre 1657, *Françoise de Rupierre*, fille aînée de haut & puissant Seigneur Messire *Philippe de Rupierre*, vivant, Chevalier, Seigneur & Baron de Survie, Radebrune, la Cressonnière, Saint - Denis, Saint-Pierre de la Rivière, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Françoise de Mailloc*, dont il n'eut qu'un fils, mort à la Cressonnière le 8 Septembre 1661; & 2<sup>o</sup> *Marie d'Estampes de Valençay*, veuve, le 3 Mars 1658, de haut & puissant Seigneur Messire *Philippe de Béthune*, Comte de Selles, dont vint une fille unique,

ELISABETH-RÉGINE GOTH, se faisant appeler *Duchesse d'Epéron*, morte, en 1706, au Couvent des Religieuses du Calvaire. Le frère du Duc d'Epéron étoit Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Aumônier ordinaire de Sa Majesté, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Lonlay, Diocèse du Mans.

Les Seigneurs de *Lieux*, branche éteinte dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sont sortis de la Maison de GOTH, & ont commencé à GAILLARD DE GOTH, III<sup>e</sup> du nom, second fils de RAYMOND-ARNAUD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rouillac, &c., qui vivoit en 1448. Ils ont fini à BÉRAUD DE GOTH, qui fit son testament en 1589.

La Maison de GOTH portoit pour armes : *d'or, à 3 fasces de gueules.* (Voyez l'*Histoire de la Maison de Faudoas*, p. 197; & les *Registres de la Noblesse de France*; l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*; le *Traité de la Noblesse*, dernière édition, par la Roque; l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II; l'*Etat de la France*, par M. de Bou-

lainvilliers; le Cabinet du Roi, Chevaliers du Saint-Esprit, fol. 73, p. 12.)

GOTH ou GOT, en Normandie: *d'azur, à Paigle éployée, au vol abaissé d'or, becquée, membrée & couronnée de gueules.*

\* GOTHIE, nom qui fut donné, dans le VI<sup>e</sup> siècle, à une certaine étendue de pays où les Goths s'étoient principalement habitués. Ce pays fut détaché, l'an 817, du Royaume d'Aquitaine, par Louis I<sup>er</sup>, dit le *Débonnaire*, & érigé en *Duché* ou Gouvernement général, qui comprenoit la Septimanie propre en deça des Pyrénées, & la Marche d'Espagne au-delà des Montagnes. Les Ducs de Septimanie étoient Comtes particuliers de Barcelonne; ils font souvent désignés sous ce seul titre. En 861, Le Marquis de *Gothie* fut séparé du Gouvernement des Marches d'Espagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre en deça des Pyrénées, dont Narbonne fut la Capitale, comme Barcelonne le fut de la Marche d'Espagne. *Guillaume-le-Pieux*, Duc de la seconde Aquitaine, mort en 918, fut le dernier Marquis de *Gothie*. Après lui, le Marquisat de ce nom passa dans la Maison de *Toulouse*.

GOTHO, ou GOTTO. Selon l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome II, pag. 603, les divers Auteurs, Anfalonia, Mugnos, Minutolo, &c., qui parlent de cette Noblesse, nous la représentent comme une des anciennes & illustres de Messine. Elle est appelée indifféremment Gotho ou GOTTO, mais plus communément Gotho. C'est sur la foi de ces Auteurs, & de quelques autres preuves authentiques, y est-il dit, que nous avons dressé l'article suivant.

FERNAND DE GOTHO, Chambellan de FRÉDÉRIC III, Roi de Sicile, fut Gouverneur de Francavilla, & confirmé, en 1394, dans sa charge par MARTIN, successeur de FRÉDÉRIC III, qui lui fit de nouveaux dons, dit Mugnos. JÉRÔME DE GOTHO fut Ambassadeur de Messine auprès du Roi ALPHONSE en 1434, dit Anfalonia. ANTOINE DE GOTHO, I<sup>er</sup> du nom, continua la postérité; & JEAN-MARIE fit une autre branche éteinte.

I. LÉONARD DE GOTHO fut Sénateur ou Noble Jurat de Messine en 1432, suivant un Certificat du Sénat de Messine aux Archives de Malte. Etant veuf il entra dans les Ordres

lacrés, & fut Evêque de Patti (Anfalonia). Il eut pour fils:

II. NICOLAS DE GOTHO, I<sup>er</sup> du nom, Baron de la Foresta, par investiture du 26 Janvier 1464, selon les archives de Malte, & de l'Amendolara en Calabre, dit Minutolo. Il appert par son testament, reçu par *Jacques Donat*, Notaire à Messine, le 22 Août 1488, qu'il eut de Dona *Eléonore Balfano*, son épouse :

III. ANTOINE DE GOTHO, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Foresta, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en Espagne. (Voyez les Archives de Malte). Il eut de *Jeanne Patti* :

IV. NICOLAS DE GOTHO, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Foresta, Chevalier de l'Eperon d'or, suivant les Archives de Malte. Il épousa *Eléonore Saccano*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et NICOLAS-ANTOINE, auteur d'une branche éteinte.

V. ANTOINE GOTHO, III<sup>e</sup> du nom, Baron de la Foresta, par investiture du 8 Août 1524, ainsi qu'il est prouvé par les mêmes Archives, pag. 5, eut de Demoiselle *Julie*..... :

1. FLAMINIUS, mort jeune, suivant les Archives, pag. 6;
2. Et PHILIPPE, qui suit.

VI. PHILIPPE DE GOTHO, Baron de la Foresta, par investiture du 12 Janvier 1572 (mêmes Archives, pag. 7), fut un des fondateurs de l'Ordre Militaire de l'Etoile à Messine, composé des principaux Nobles. Il eut de *Marie Cresfino* :

VII. ANTOINE DE GOTHO, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier & Prince de l'Etoile, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par bref, Baron de l'Amendolara, & de la Foresta, par investiture du 2 Décembre 1599, comme il conste par les Archives de Malte, pag. 8. Il épousa, par contrat passé devant *Ange Rifcica*, Notaire de Messine, le 5 Juillet 1597 (mêmes Archives, pag. 19), *Alphonse Spatafora*, dont il eut entr'autres enfans :

1. & 2. PLACIDE & RAPHAEL, qui formèrent deux branches éteintes;
3. Et JOSEPH, qui suit, auteur de celle existante à Marseille.

VIII. JOSEPH DE GOTHO, Chevalier de l'Etoile, fut reçu Chevalier de Malte le 20 Novembre 1640, sur les preuves faites pour ses frères FRÉDÉRIC, RAPHAEL & JEAN-BAPTISTE, en 1614. Il fut Ambassadeur du Sénat de la



ville de Meffine, auprès de Louis XIV, en 1677; fit réclamer, par les Mellinois, la protection & les armes de la France; fut, à cette occasion, proferit comme les autres Nobles de Meffine, & fe retira à Marseille. Il avoit quitté la Croix, & avoit époufé, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1651, passé devant *Antoine de Mari*, Notaire de Meffine, *Claire Crisafi*, dont vint :

IX. ANTOINE DE GOTHIO, V<sup>e</sup> du nom, qui entra au fervice des Galères du Roi en 1691, & mourut Capitaine-Lieutenant, & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit refusé de profiter de l'amnistie que PHILIPPE V, Roi d'Espagne, accorda aux Mellinois réfugiés, & avoit époufé à Marseille, en la Paroisse de Saint-Martin, le 2 Juin 1699, Dame *Lucrèce Mazzières*, de laquelle font issus :

1. JACQUES-ANTOINE, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine en fecond fur le Vaiffeau du Roi le *Zodiaque*, aux Indes Orientales, en 1759;
3. ET MARIE-CLAIRE, époufé de *Nicolas de Flotte-la-Buffine*.

X. JACQUES-ANTOINE DE GOTHIO, Capitaine de Vaiffeaux & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, le 30 Octobre 1745, Dame *Jeanne-Rose Jullien*, dont il a :

1. 2. 3. & 4. ANTOINE, JOSEPH-JACQUES-ANTOINE, JEAN-LAZARE-MARSEILLE, & CLAUDE-PLACIDE;
5. ET MARIE-FRANÇOISE-LUCRÈSE. (Nous ignorons l'état actuel de ces enfans, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'or abaiffées, mouvantes du bas de l'écu*. Devife : AN ORTU AD OCCASUM.

\* GOTTIGNIES. L'Empereur CHARLES VI, en qualité de Souverain des Pays-Bas, accorda, par Lettres-Patentes du 26 Mai 1725, le titre de *Baron* à

LANCELOT-FRANÇOIS DE GOTTIGNIES, Seigneur de la Haye, Borghelsteyn, ter-Borch, ter-Hagen, &c., fils d'IGNACE DE GOTTIGNIES, Ecuyer, en fon vivant, Seigneur de la Haye, &c., & d'*Isabelle-Christine Steenhuyts*, & à fon fils unique, LANCELOT-IGNACE-JOSEPH DE GOTTIGNIES, né de *Catherine-Cécile-Thérèse de Steelant*, tant pour eux que pour leurs descendans mâles & femelles, en considération de leur ancienne noblesse, & des services de LANCELOT-FRANÇOIS DE GOTTIGNIES, &

*Tomé IX.*

de ceux de fes ancêtres, avec faculté d'appliquer le titre de *Baron*, & le nom de *Gottignies* fur quelques Terres dans les Pays-Bas Autrichiens.

GOUBERVILLE (DE), Election de Valognes. MICHEL, anobli en 1578, étoit forti de *Guillaume Picot*, Ecuyer, Sieur de *Gouverville*, qui fut légitimé lors de fon anoblissement. On lui accorda de porter les mêmes armes que fon père, & JEAN, fils dudit MICHEL, obtint encore, en 1614, une Charte de confirmation.

Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent*.

GOUBLAYE (DE LA), ancienne Maifon Noble de Bretagne, maintenue dans fa Noblesse d'ancienne extraction, par Arrêt des Commiffaires-Généraux du Conseil du Roi, des 11 Septembre 1725 & 21 Février 1726, & du Parlement du 13 Juillet 1770.

Les armes : *de gueules, fretté d'argent; à la bande d'azur, brochant fur le tout*. Supports : deux léopards.

GOUDON DE SAINT-SEVER, Famille noble & originaire de la Généralité de Montauban, établie, depuis un temps confidérable, dans le Haut-Languedoc, à la Caune, près de Castres, & maintenue dans fa noblesse, lors de la recherche des faux Nobles, en 1666. Elle fubfifte dans la perfonne de JEAN-FRANÇOIS GOUDON DE SAINT-SEVER, Ecuyer, Seigneur de Senaux.

Les armes : *d'azur, à la fafce d'argent; en chef un cheval auffi d'argent, accompagné de 2 étoiles du même*.

GOUÉ, Famille de laquelle étoit JEAN-BAPTISTE DE GOUÉ, Seigneur de Fougerolles, la Precvôtie & de Villeneuve-la-Guyard, reçu Confeiller au Grand-Conseil le 27 Novembre 1671, & honoraire le 8 Mars 1689.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, surmonté d'une fleur-de-lis d'azur*.

GOUEL, Seigneur de Frontebosc : ancienne Noblesse de Normandie, éteinte, que quelques-uns font fortir de Bretagne, & à qui plufieurs ont donné pour auteur ASCELIN GOUEL, Chevalier, vivant dans le XII<sup>e</sup> fiècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette Famille fubfiftoit en Normandie dès l'an 1286. On trouve une fille de ce nom, entrée dans la Maifon des Comtes Palatins de Champagne.

E c

Les Seigneuries de *Frontebofc* & de *Limé-fer*, que poffédoit cette ancienne Nobleffe, ont pañfé, par mariage, dans celle de *Touftain* en 1456.

Les armes : *de gueules & de fable, au lion naiffant d'argent, armé & lampaffé de gueules, la queue nouée & pañfée en fautoir.*

GOUEL, Seigneur de Posville : autre ancienne Famille noble de Normandie, auffi éteinte, laquelle a fourni, ainfi que la précédente, plufieurs Magiftrats à l'Échiquier de Normandie, entr'autres un Procureur-Général à cette Cour fouveraine, lorsqu'elle fut rendue fédentaire à Rouen en 1499. GUILLAUME GOUEL acheta, le 24 Octobre 1487, le fief noble de Béthencourt, de Guillaume Touftain, Ecuyer, Seigneur de Honguemare.

Quoique beaucoup d'Auteurs héraldiques aient obfervé que le titre de *Bourgeois* n'eft point incompatible avec la Nobleffe, & qu'il fert à marquer le domicile & le privilège des habitans des Villes, nous remarquerons cependant que dans le XV<sup>e</sup> fiècle, plufieurs GOUEL, des deux Familles nobles de ce nom, fe qualifioient tantôt *Ecuyers*, tantôt *Bourgeois de Rouen*; cet ufage étoit commun alors; car on trouve, en 1460, trois frères d'une grande naiffance, dont l'aîné fe qualifioit *Monfeigneur de Tournebu, Chevalier*; le fecond, vivant à la Ville, *Bourgeois de Rouen*; & le troifième, vivant à la campagne, *Tournebu, Ecuyer*. On trouve également plufieurs grands noms parmi la Bourgeoifie d'autres Villes.

Les armes de GOUEL DE POSVILLE étoient : *de finople, à 3 rofes d'argent, 2 & 1.*

GOUER ou GOUEZ (LE), en Normandie, Election de Caen, qui porte : *d'azur, à 3 foileils d'or, 2 & 1.*

GOUESLIER (LE), en Normandie: Famille maintenue dans la nobleffe le 28 Novembre 1668. Elle eft ancienne & fon origine fe perd dans l'antiquité; mais elle n'eft en état de juftifier une filiation, non interrompue, que depuis le XV<sup>e</sup> fiècle. Elle eft aujourd'hui divifée en deux branches, dont l'une a pour chef JEAN LE GOUESLIER, établi en Normandie au pays d'Auge. La cadette, établie à Verfailles, a pour chef JEAN-JACQUES LE GOUESLIER-DE-MONT-CAREL, qui fut, en 1739, dans le cas de faire, au Confeil de M. le Duc d'Orléans, les preuves les plus exactes

de nobleffe, pour remplir, au Collège de Beaumont-en-Auge, une des places fondées à perpétuité par la Maifon d'Orléans, pour 6 Gentilshommes, & qu'il a occupée jufqu'au mois d'Août 1748. Ces deux branches ont des héritiers mâles.

Leurs armes font : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or, ou d'argent, à 3 molettes d'éperon de fable, 2 & 1.* Supports : *deux levrettes.*

GOUET, mêmes Province & Election, Famille qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 demi-vols d'or, & cotoyée de 2 têtes de lévrier de fable, accolées d'argent.*

GOUEY (DE), Ecuyer, Sieur de Bonrenom, même Province, Election de Coutances.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'argent; parti d'azur, à la firène d'argent; à la bande d'or, brochant fur le tout.*

GOUFFIER, en Poitou, Maifon qui a donné des Grands-Maitres d'Artillerie, des Grands-Ecuyers, des Amiraux, un Cardinal & Grand-Aumônier de France, des Evêques d'Albi, un Abbé de Saint-Denis, un Echanfon, un premier Chambellan, des Sénéchaux de Saintonge, un Chevalier du Saint-Efprit &c. La Généalogie de cette Maifon remonte, dans l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom.V, pag. 605 & fuiv., & dans Moréri, à

I. JEAN GOUFFIER, Ecuyer, Seigneur de Bonnivet, de Lavau-Gouffier, de Bellefoye & de la Bataille. Il fit plufieurs acquisitions en 1341, fut exécuteur teftamentaire d'AYMONNET GOUFFIER, Chevalier, fon oncle, en 1347; tranfigea avec *Jean de Chardonchamps*, le 4 Juin 1350; émancipa fes enfans en 1365; les partagea le 9 Décembre 1370; fut rétabli l'année fuivante par le Prince de Galles dans fa Terre de Bonnivet; quitta fon parti pour fuivre celui du Roi, au fervice duquel il étoit en 1381, avec 9 Ecuyers; & tefta le 22 Juillet 1383, avant de fe rendre en Flandre, au fiège de Bourbourg, où il fe trouva la même année. Il eut de *Jeanne de Chardonchamps*, fon époufe, enterrée à Saint-Paul de Poitiers, fœur de *Jean de Chardonchamps*:

1. JEAN, qui fuit;
2. JACQUES, émancipé par fon père en 1365, & partagé en 1370;
3. GUYON, Seigneur de Lavau-Gouffier, de

Jarzay, de Bloirie, des Roches, de Bataille, &c., Ecuyer d'Ecurie du Roi & du Duc de Bourbon, qui servit en qualité d'homme d'armes sous Guillaume de Mauvoisin, en 1371. Le Roi lui fit une gratification au mois de Septembre 1380, pour l'aider à payer sa rançon aux ennemis qui l'avoient fait prisonnier. Il transigea avec Huguette de Pouant, le 4 Juin 1387, testa le 23 Février 1388, élut sa sépulture à Vendœuvre en Poitou, & mourut avant sa femme, *Jeanne de Nèges*, qui fut nommée tutrice & exécutrice de son testament. Il eut de son mariage :

LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Lavau-Gouffier, mineur en 1390, sous la tutelle de son oncle, pour laquelle il transigea le 16 Juin 1407, & se porta héritier de son père par bénéfice d'inventaire. Il rendit hommage à Pierre, Evêque de Poitiers, pour la Terre de Lavau-Gouffier, le 20 Octobre 1411, & transigea encore avec son oncle la même année. Il étoit mort en 1433, sans enfans.

4. Et MARGUERITE, femme de *Thibault de Mavaut*, dont elle étoit veuve le 29 Avril 1379. Elle donna le même jour à ses frères, du consentement de son père, tout ce qu'elle avoit dans les Seigneuries de Bellefoye & de la Bataille, & à son père ses droits sur celles de Rouffay & de Bonnavet.

II. JEAN GOUFFIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bonnavet, émancipé en 1365, & partagé par son père le 9 Décembre 1370, servoit sous le Connétable du Guéclin en 1373, & étoit aux guerres d'Espagne, sous Guillaume de Naillac, en 1387, qu'il fut dispensé de comparoitre aux Assises de Saumur. Il fut exécuteur testamentaire de Guyon GOUFFIER, son frère, & s'accorda, le 30 Décembre 1390, avec l'Abbesse de Fontevault, sur le changement d'une rente ; fit quelques acquisitions à Vendœuvre en 1399 ; céda, avec sa femme, la Terre de Bellefoye, à *Huet de Rabasse*, leur gendre, par acte passé sous la Cour de Loudun, le 3 Juin 1401 ; fit hommage de la dime de la Couture le 23 Septembre 1410, assigna quelques rentes à l'Eglise de Poitiers, en 1411, en considération de ce que sa mère y étoit enterrée, & étoit mort en 1414. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> selon quelques-uns, *Jeanne d'Alloigny* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne Frétard*, Dame de Pussé, fille de *Huet*, Ecuyer, & d'*Agnès Boivin*. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, Chevalier, lequel avoit, en

1436, le bail de GUILLAUME, Seigneur de Boissy, son neveu ;

2. HAROI, Ecuyer en 1416, mort sans alliance ;  
3. AIMERY, qui fut.

Et du second lit fortirent :

4. JEAN, Seigneur de Bonnavet, de Bellefoye & de Glenouffe, Chambellan du Roi CHARLES VII, qu'il servit avec 14 Ecuyers, sous le Maître des Arbalétriers, en 1418, ce Prince n'étant encore que Dauphin. Il acquit, en 1433, de *Jean Prévost*, son neveu, les droits qu'il avoit en la succession du Seigneur & de la Dame de *Bonnavet* ; rendit hommage de la Terre de la Rameronne pour GUILLAUME GOUFFIER, son neveu, le 5 Août 1437, & obtint, en 1441, la permission de fortifier son Hôtel de Bellefoye. Il est nommé dans plusieurs actes des années 1430, 1436, 1438 & 1445, & étoit mort avant le 20 Novembre 1450. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne Chauderon* ; & 2<sup>o</sup> *Mathurine de Linières*, Dame des Bouquins & de Linières en Gascogne, veuve de *Jean de Roffignac*, Seigneur de Jarzay, & fille d'*Amaury de Linières*, Chevalier, Seigneur de la Maille-roye, & de *Marie de Chaufferoye*, Dame d'Érvaux. Elle céda, le 20 Novembre 1450, à GUILLAUME GOUFFIER, Seigneur de Roque-Cervière, tout ce que son mari lui avoit donné par donation mutuelle du 17 Août 1439, & fit don de tous ses meubles à son fils, le 6 Juin 1467. Il eut de sa première femme :

1. JEANNE, mariée à *Louis Pouvreau*, lequel transigea avec sa belle-mère le 19 Mai 1453, ce que sa femme ratifia en 1457 ;  
2. Et MARIE, épouse d'*Archambaut Pouvreau*, Seigneur de Gournay, lequel, tant pour lui que pour son frère, céda, à GUILLAUME GOUFFIER, Sénéchal de Saintonge, le 16 Mai 1453, tous les droits qu'il avoit en la succession du Seigneur de Bonnavet, pour la Terre de la Ratonnière, sise en la Châtellenie de Mirebeau.

Du second lit vinrent :

3. JACQUES, Seigneur de Bonnavet, de Glenouffe, &c., Echançon du Roi par Lettres du 23 Novembre 1453. Il transigea, le 28 Janvier 1455, avec GUILLAUME GOUFFIER, son cousin, & avec *Jean de Roffignac*, Seigneur de Jarzay, son frère utérin, le 6 Avril 1464 ; rendit aveu de sa Terre d'Origny à *Christophe de la Tour*, Seigneur de Clairvaux, le 9 Août 1466 ; vendit, le 26 Novembre 1469, sa

- forteresse de Bellefoye, qu'il racheta en 1474; céda ses Terres de Bonnavet, de Lavau-Gouffier, &c., le 18 Janvier 1490, à GUILLAUME GOUFFIER, Chevalier, Seigneur de Boissy, pour s'acquitter des sommes qu'il lui devoit & à son fils, s'en réservant cependant l'usufruit, & mourut en 1495, sans avoir été marié;
4. LOUISE, alliée à *Jean Frétard*, Seigneur de la Bufalière, fils de *Jean*, Seigneur de Turgay, & de *Marie de la Boffaye*. Elle renonça à la succession de son père, en faveur de JACQUES GOUFFIER, son frère, & tranfigea avec GUILLAUME le 24 Février 1450;
5. 6. & 7. JEANNE, MADELEINE & MATHURINE, celle-ci mariée à *Jean Briant*, Seigneur d'Orval, vivant en 1500.
5. MARIE GOUFFIER, alliée, le 3 Juin 1401, à *Huet de Rabastie*, Seigneur de la Rafilière. La Terre de Puffé, qui lui avoit été promise en mariage, fut échangée pour celle de Bellefoye, & 20 liv. de rente. Elle étoit veuve en 1406, & donna, le 18 Février de la même année, à son père, quittance de sa dot;
6. Et JEANNE, mariée, le 3 Juillet 1408, à *Pierre Prévoft*, Seigneur de Verdigny.

III. AIMERY GOUFFIER, Seigneur de Rouffay, tranfigea avec JEAN, Seigneur de Bonnavet, le 1<sup>r</sup> Août 1416, au sujet d'une vente faite par HARDI GOUFFIER, Ecuier, son frère. Il étoit mort en 1436, & fut père de

IV. GUILLAUME GOUFFIER, Chevalier, Seigneur de Boissy, Baron de Roannez, de Maulévrier, &c., Conseiller & premier Chambellan, du Roi CHARLES VII, Sénéchal de Saintonge, Gouverneur de Touraine & du Roi CHARLES VIII, pendant sa jeunesse. Il étoit sous la tutelle de GUILLAUME GOUFFIER, son oncle, le 19 Juin 1436, & l'année suivante sous celle de JEAN GOUFFIER, Seigneur de Bonnavet, son autre oncle. Il s'attacha dès son jeune âge au service du Roi CHARLES VII, dont il gagna les bonnes grâces, & en reçut de grands biens; car ce Prince lui donna, le 30 Mars 1449, la Seigneurie de Roque-Cervièrre en Rouergue, & le 17 Décembre de la même année, les Terres d'Oyron, de Rochefort, du Rougnon, de la Chauffée, de Champagné-le-Sec, de Saunay, près de Chinon, toutes confisquées sur Jean de Xaincoins. Il fut pourvu, le 20 Juin 1451, de l'Office de Sénéchal de Saintonge, & dispensé d'en faire le serment pendant plusieurs années, parce qu'il étoit continuellement auprès de la personne du Roi. Après

la mort de CHARLES VII, il fut démis de ses charges, à la sollicitation de ses ennemis, & se retira auprès du Duc de Bourgogne, jusqu'à ce que s'étant justifié, il fut rétabli, le 13 Octobre 1465, en ses Terres d'Oyron & autres, dont Jean de Xaincoins, s'étoit emparé, & dans ses charges & offices, à l'exception de celle de Lieutenant-Général de Languedoc & Languedoil, dont il se démit, au lieu de laquelle le Roi lui laissa celle de Sénéchal de Saintonge, par Lettres données à Paris le 3 Octobre 1467. LOUIS XI lui accorda, en 1475, la haute justice en sa Seigneurie d'Oyron, & deux ans après lui donna les Terres de Traves & de Varfou, confisquées sur Claude & Marc de Toulougeon, rebelles. Il fut exempté de l'arrière-ban le 22 Août 1486, & mourut à Amboise le 23 Mai 1495. Il avoit fait son testament le 15 du même mois, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> à Tours, le 8 Avril 1450, *Louise d'Amboise*, sœur du Cardinal de ce nom, premier Ministre du Roi Louis XII, & fille de *Pierre d'Amboise*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Bueil*; & 2<sup>o</sup> le 15 Juin 1472, *Philippe de Montmorency*, Dame de Vitry en Brie, veuve de *Charles de Melun*, Grand-Maître de France, & fille de *Jean de Montmorency*, II<sup>e</sup> du nom, premier Baron & Chambellan de France, & de *Marguerite d'Orgemont*, sa seconde femme. Elle testa le 24 Juin 1488, mourut à Chinon le 20 Novembre 1516, & fut enterré à Oyron sous un tombeau que lui fit dresser ARTUS GOUFFIER, son fils. Du premier lit vinrent:

1. PIERRE, Seigneur de Boissy, tué à Marignan en 1515;
2. MADELEINE, mariée, par contrat passé à Oyron le 16 mai 1481, à *René le Roi*, Seigneur de Chavigny & de Bauffonière, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, fils aîné de *Guillaume*, & de *Françoise de Fontenay*. Elle eut en mariage 4000 écus, & la Terre de Saunay, près de Chinon;
3. LOUISE, Religieuse à Poissy, morte le 12 Mai 1496.

Du second lit fortirent :

4. ARTUS, qui suit;
5. LOUIS, Abbé de Saint-Maixent, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Conseiller au Parlement, par Lettres du 13 Avril 1497, Protonotaire du Saint-Siège en 1499, mort en 1503;
6. ADRIEN, connu sous le nom de Cardinal de

*Boissy*, Doyen de Thouars en 1503, Abbé de Cormery, de Bourgdieu, de Fécamp, de Saint-Florent-lès-Saumur, de Saint-Nicolas d'Angers, Evêque de Coutances en 1512, puis d'Albi, Cardinal en 1515, & Grand-Aumônier de France. Il testa le 22 Juillet 1523, & élut fa sépulture dans l'Eglise de Bourgueil. Il laiffa une fille naturelle, nommée

MARGUERITE, qui fut légitimée au mois de Février 1543.

7. PIERRE, Religieux à Cluny, Prieur de Longchamp & de Saint-Julien-le-Pauvre, Abbé de Saint-Denis en France, de Saint-Pierre-sur-Dives & de Saint-Maixent, après la mort de Louis, fon frère. Il décéda le 8 Janvier 1516, & fut enterré dans le Chœur de Saint-Denis, où l'on voit fon épitaphe ;
8. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Crèveœur*, rapportée ci-après ;
9. AYMAR, Abbé de Cluny & de Saint-Jouin-de-Marnes, puis de Saint-Denis, le 3 Mai 1517, élu Evêque d'Albi le 1<sup>er</sup> Août 1523, mort le 9 Octobre 1528 ;
10. CATHERINE, Religieuse de Sainte-Claire à Saint-Pierre de Moulins ;
11. CHARLOTTE, Gouvernante des enfans de France, mariée, par contrat du 2 Février 1503, à *René de Coflé*, dit le *Gros-Briffac*, Chevalier, Seigneur de Briffac, premier Pannetier, Grand-Fauconnier & Gouverneur des enfans de France, second fils de *Thibaut*, Seigneur de Coflé en Anjou, & de *Félix de Charno* ;
12. Et ANNE, substituée à fa sœur par le testament de fon père, & mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1507, à *Raoul Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonnin & du Châtelier, Grand-Fauconnier de France, mort en 1516, fils de *Jacques Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonnin, & de *Perromnelle de Liniers*. Elle fut Gouvernante du Duc d'Angoulême & de Mesdames de France, ses sœurs.

V. ARTUS GOUFFIER, Duc de Roannez, Pair & Grand-Maitre de France, Comte d'Estampes & de Caravas, Baron de Maulevrier & de Paillavant, Seigneur de Boiffy, d'Oyron, de Bourg-Charente & de Villedieu, Chevalier de l'Ordre du Roi & fon Chambellan, Gouverneur de Dauphiné & Bailli de Vermandois, testa à Paris le 10 Mars 1518, & fit un codicille à Montpellier en 1519, où il mourut ; quelques jours après il fut porté à Oyron en Poitou, où il fut enterré. Le Roi avoit érigé en fa faveur la Baronnie de Roannez

& la Terre de Boiffy en *Duché-Pairie*, le 3 Avril précédent, pendant qu'il étoit abfent, & peu avant fa mort. C'est apparemment la raifon pour laquelle fes Lettres ne furent point enregiftrées, & fes titres ne furent point héréditaires à fes enfans. Il avoit époufé, par contrat du 10 Février 1499, *Hélène de Hangeff*, Dame de Magny, fille de *Jacques*, Seigneur de Genlis, de Magny, de la Taulle & de Méricourt, Conseiller, Chambellan du Roi, & de *Jeannette de Moy*. Elle mourut le 26 Janvier 1537, & fut enterrée à Oyron, auprès de fon mari. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. HÉLÈNE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 10 Août 1517, à *Louis de Vendôme*, Prince de Chabanois, Vidame de Chartres, Baron de Pouzauges, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 11 Mai 1527, fils de *Jacques*, Prince de Chabanois, Grand-Maitre, Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France & de Bretagne, & de *Louife Malet*, Dame de Gravelle ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Septembre 1527, à *François de Clermont*, Seigneur de Traves & de St-Chéron, fils de *René*, Chevalier, Maitre-d'Hôtel du Roi & Vice-Amiral de France, & de *Jeanne de Toulouenge* ;
3. Et ANNE, Religieuse à Fontevrault, fuyant une quittance de 300 livres donnée par l'Abbeffe de ce Monafère, le 16 Juillet 1517.

VI. CLAUDE GOUFFIER, Duc de Roannez, Marquis de Boiffy, Comte de Maulevrier & de Caravas, Seigneur d'Oyron & Grand-Ecuyer de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Gentilhomme de fa Chambre, Capitaine des 100 Gentilshommes de fa Maison, & de 50 lances de les Ordonnances, obtint l'érection en Comté, de la Baronnie de *Maulevrier*, par Lettres données à Lyon au mois d'Août 1542, enregiftrées le 21 Novembre fuivant. Les Baronnies de la Mothe, Saint-Romain & de Roannez furent réunies à celle de *Boiffy*, érigée en *Marquisat*, fous le nom de *Marquisat de Boiffy*, pour lui & fes defcendans mâles & femelles, par Lettres données à Bar-le-Duc, au mois de Mai 1564. Il obtint de nouvelles Lettres d'érection du *Marquisat de Boiffy* & de la Baronnie de Roannez en *Duché*, fous le nom de *Roannez*, au mois de Novembre 1566, regiftrées le 23 Décembre fuivant. Il avoit acquis du Roi, le 25 Novembre 1558, la Terre & Sei-

gneurie de Chinon; il fit son testament le 3 Juin 1570, & mourut la même année, fort âgé, à Villers-Cotterets. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé à Saint-Denis, le 13 Janvier 1526, *Jacqueline de la Trémoille*, Dame de Jonvelle, fille de *Georges*, Seigneur de Jonvelle, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine d'Azay*. Elle fut arrêtée & transférée à Chinon par ordre du Roi, le 4 Octobre 1544, & y mourut; 2<sup>o</sup> par contrat passé au Château du Louvre, le 13 Décembre 1545, *Françoise de Brosse*, dite de *Bretagne*, fille de *René*, Comte de *Penthievre*, Vicomte de *Bridiers*, & de *Jeanne de Compeys*, dite de *Gruffy*, Dame de *Palluau*, de *Bourg-Charente*, de *Pouzauges* & de *Saint-Leu*, morte en couches au Château d'Oyron, le 26 Novembre 1558, après avoir fait son testament le 16 du même mois; 3<sup>o</sup> le 25 Juin 1559, *Marie de Gaignon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Saint-Bohaire* & de *Conan*, & de *Marguerite Châteigner*, morte le 15 Mars 1565, & son cœur porté dans l'Eglise de *St.-Maurice-d'Oyron*; 4<sup>o</sup> par contrat passé le 16 Janvier 1567, *Claude de Beaulieu*, Dame de *Châteaubrun* & de la *Carte*, l'une des Dames de la Reine, veuve de *Louis Burgenfis*, premier Médecin du Roi, & fille de *Guillaume de Beaulieu*, Seigneur de *Semblançay*, & de *Bonne Cothureau*. Elle mourut sans enfans, & fut enterrée dans la Chapelle de la Madeleine de l'Eglise des Céléstins de Paris; & 5<sup>o</sup> *Antoinette de la Tour-Landry*, Dame de *Saint-Mars* & de la *Jaille*, Dame d'honneur de la Reine *CATHERINE DE MÉDICIS*, veuve, en premières noces, de *René le Porc de la Porte*, Baron de *Vézins* en *Anjou*, & en secondes de *Claudé de la Trémoille*, Baron de *Noirmoutier*, & fille de *Jean de la Tour*, Baron de la *Tour-Landry*, Comte de *Châteauroux* en *Berry*, & de *Jeanne de Chabot*. Elle testa le 20 Mars 1585, & est enterrée aux *Cordeliers* d'Angers dans la Chapelle de *Craon*. Du premier lit vit :

1. *CLAUDE*, mariée, par contrat du 15 Février 1549, à *Léonor de Chabot*, Comte de *Charny* & de *Buzançois*, Seigneur de *Pagny*, Grand-Ecuyer de France, fils de *Philippe*, & de *Françoise de Longwy*, Dame de *Pagny* & de *Mirebeau* en *Bourgogne*. Il s'obligea de quitter le nom & les armes de *Chabot*, pour prendre ceux de *GOUFFIER*. Sa femme testa le 4 Février 1565.

Du second lit il eut :

2. *GILBERT*, qui fut ;
  3. *ARTUS*, Comte de *Caravas* & de *Passavant*, Capitaine de la *Ville* & du *Château de Chinon* sur la résignation de son père, le 22 Décembre 1567, marié à *Catherine de Mars*, veuve de *François de Daillon*, Seigneur de *Châteauboucher*, & fille de *Mathurin de Mars*, Seigneur de *Sainte-Agathe*, près de *Dinan*, & de *Perronelle du Cambout*. Il mourut sans postérité ;
  4. *CLAUDE*, auteur de la branche des Comtes de *Caravas*, rapportée ci-après.
- Et du troisième lit fortirent :
5. *FRANÇOIS*, Chevalier de *Malte*, Seigneur de *Bourg-sur-Charente* ;
  6. *CHARLES*, Comte de *Caravas* ;
  7. *LOUIS*, Baron de *Saint-Loup* ;
  8. *PAUL*, Seigneur de *Pouzauges*, mort jeune ;
  9. *LÉON*, Abbé de *Geneston* ;
  10. Et *CLAUDE*, mort jeune.

VII. *GILBERT GOUFFIER*, Duc de *Roannez*, Marquis de *Boissy*, Comte de *Maulevrier*, Seigneur d'Oyron, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1560, fut Gouverneur & Capitaine du Château d'Amboise, sur la résignation de son père, le 22 Juillet 1566; Capitaine de 50 Lances en 1568; il céda, le 13 Mai 1577, à la Duchesse de *Penthievre*, tout le droit qu'il avoit sur ce Duché à cause de sa mère, & mourut âgé de 28 ans, au Château d'Oyron, le 16 Octobre 1582, ayant testé le 11 du même mois. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mars 1572, *Jeanne de Coffé*, Dame de *Gonnord*, fille d'*Artus de Coffé*, Comte de *Secundigny*, Seigneur de *Gonnord*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Françoise du Bouchet*. Elle se remaria, le 20 Février 1592, à *Antoine de Sully*, Comte de la *Rocheport*, Baron de *Montmirail*, Chevalier des Ordres, fils puiné de *Louis*, Seigneur de la *Roche-Guyon*, & d'*Anne de Laval*, Dame d'*Acquigny* & de la *Rocheport*. Elle eut du premier lit :

VIII. *LOUIS GOUFFIER*, Duc de *Roannez*, Pair de France, Marquis de *Boissy*, Comte de *Maulevrier*, de *Secundigny* & de *Beaufort*, Baron de *Mirebeau*, de *Gonnord*, *Montcontour*, *Curzay*, *Doué*, la *Chauffée*, la *Frugerie*, *Oyron*, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur de *Poitiers*, qui commença à porter les armes lors de la guerre de *Savoie*, & fit paroître son courage en diverses occasions. Sa

mère Paccorda en mariage, le 20 Février 1592, avec *Françoise-Marguerite de Silly*, fille aînée d'*Antoine de Silly*, Comte de la Rochepot, & de *Marie de Launay*, sa première femme; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il fut soupçonné d'avoir tenu, en 1608, quelque assemblée en Anjou contre le bien de l'Etat. Il obtint un Brevet de Conseiller d'Etat le 20 Février 1614; fut nommé Chevalier du Saint-Esprit le 23 Juin de la même année; fit ses preuves le 19 Décembre 1616, & ne fut point reçu. Ayant été depuis accusé d'avoir voulu introduire le Prince de Condé dans Poitiers, il fut condamné à être décapité en effigie, & ses biens réunis au Domaine, le 15 Octobre 1631. Il mourut en son Château d'Oyron le 16 Décembre 1642. C'est en sa faveur que le Duché de Roannez fut érigé en *Pairie*, par Lettres du mois de Septembre 1612, & du 8 Avril 1620, lesquelles furent présentées au Parlement & n'y furent point enregistrees. Il avoit épousé, par contrat du 6 Juillet 1600, *Claude-Eléonore de Lorraine*, Dame de Beaumefnil, fille de *Charles de Lorraine*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc d'Elbeuf, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite de Chabot*, Dame de Pagny, morte le 1<sup>er</sup> Juillet 1654, laissant:

1. HENRI, qui suit;
2. LOUIS, Ecclésiastique;
3. ARTUS, mort jeune;
4. CHARLES, Comte de Gonnord, & de Maulevrier, mort en 1671. Il avoit épousé, le 27 Août 1645, *Madeleine d'Abzac*, une des Dames d'atours de la Reine ANNE D'Autriche, mère de Louis XIV, & fille de *Gabrielle d'Abzac*, Marquis de la Douze, & d'*Fisher de Larmandie*, fille du Baron de *Longua*. De ce mariage vinrent :
  1. LOUIS-CHARLES LÉONOR, Comte de Gonnord, marié à *Elisabeth de Gassion*, & mort sans enfans;
  2. LOUIS, dit le Comte de Roannez, fait Sous-Lieutenant des Galères en 1677; Lieutenant en 1678; Capitaine en Janvier 1685; Chef d'Escadre le 16 Décembre 1715; Lieutenant-Général des Galères le 3 Septembre 1720; & un des Membres de l'Académie des Sciences de Marseille, mort dans cette ville, âgé de plus de 86 ans, le 22 Avril 1734, après une maladie de six mois;
  3. Et une fille morte au berceau.
5. Et MARIE-MARGUERITE, mariée, le 17 Juillet

1741, à *André de Châtillon*, Marquis d'Argenton, fils de *Gilles*, & de *Marie de Vionne*.

LOUIS GOUFFIER, Duc de Roannez, eut encore, de *Jeanne des Mares*, un fils naturel, nommé

FRANÇOIS, né le 5 Janvier 1625.

IX. HENRI GOUFFIER, Marquis de Boissy, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Oyron, né en 1605, fut tué au combat de Saint-Iberquerque, le 24 Août 1639, du vivant de son père. On voit son épitaphe dans la Chapelle de la Vierge de l'Eglise des Cordeliers d'Amboise. Il avoit épousé, le 14 Février 1625, *Anne-Marie Hennequin*, Dame du Peray, fille de *Nicolas Hennequin*, Seigneur de Chavigny, Président au Grand-Conseil, & de *Renée Hennequin*. Elle mourut à Oyron le 2 Avril 1676. Ses enfans furent :

1. ARTUS, Duc de Roannez, Gouverneur de Poitou. Il repréenta le Comte de Flandre au sacre de Louis XIV, embrassa ensuite l'Etat Ecclésiastique, vendit son Marquisat de Boissy & son Duché de Roannez à *François d'Aubusson*, Comte de la Feuillade, puis Duc de Roannez & de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, qu'il maria à CHARLOTTE GOUFFIER, sa sœur. Il passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite & les exercices de piété, & mourut à Saint-Just, près de Méry-sur-Seine, le 4 Octobre 1696, dans un âge fort avancé;
2. MARGUERITE-HENRIETTE, Abbesse de la Trinité de Caen, puis de Beaulieu en 1673, & enfin d'Origny. Elle se retira à l'Abbaye du Port-Royal, où elle demeura plusieurs années, & y mourut avant le 17 Mars 1703, âgée de plus de 77 ans;
3. CHARLOTTE, Duchesse de Roannez, mariée, le 9 Avril 1667, à *François d'Aubusson*, Comte de la Feuillade, puis Duc de Roannez & de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, & Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, lequel obtint de nouvelles Lettres d'érection pour le Duché de Roannez, qu'il avoit acquis d'ARTUS GOUFFIER, son beau-frère. Sa femme mourut à Paris le 14 Février 1683. Voyez AUBUSSON;
4. Et MARIE-MARGUERITE, Religieuse à Malnoue, puis aux Filles-Dieu à Paris, où elle mourut le 27 Août 1687.

BRANCHE  
des Comtes de CARAVAS.

VII. CLAUDE GOUFFIER, troisième fils de

CLAUDE, Duc de Roannez, Grand-Ecuyer de France, & de *Françoise de Broffe*, dite de *Bretagne*, sa seconde femme, fut Seigneur de Passavant, de Saint-Loup, de Pouzauges, de Bourg-sur-Charente, Baron de Palluau & Comte de Caravas après la mort d'ARTUS GOUFFIER, son frère aîné. Il épousa *Marie Miron*, fille de *François*, Général des Finances en Bretagne, & de *Marie-Renée de Chefdebién*, dont :

1. CHARLES, mort sans alliance ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. Et FRANÇOISE, morte âgée de 12 ans, en Janvier 1618.

CLAUDE GOUFFIER eut encore pour fille naturelle :

RENÉE, mariée, en 1609, à *Nicolas Perrot*, Seigneur de la Craye, Paroisse de Mons au Duché de Montbazou en Touraine.

VIII. LOUIS GOUFFIER embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, puis fut Comte de Caravas après son frère, & mourut le 27 Octobre 1650. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> au mois de Mai 1631, *Madeleine de Gaucourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Boisse, & de *Charlotte de Rochefort* ; & 2<sup>o</sup> le 4 Juin 1635, *Eléonore-Angélique de Brouillart*, fille de *Jean*, Baron de Courfant, & de *Charlotte de Damas*. Elle se remaria, en 1656, à *Antoine de Mailly*, Seigneur de Ficttes, de Bonneville, de Montfret & de Fienvilliers, & mourut au mois de Mars 1684. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-ARMAND, qui suit ;
2. JULES, Comte de Passavant en 1637 ;
3. ANNE, Fille d'honneur de la Reine en 1638 ;
4. JACQUELINE.

Et du second lit font né :

5. JULES, né en 1636, nommé ANDRÉ dans le testament d'*Antoine de Mailly*, son beau-frère. Il est qualifié *Comte de Passavant*, & épousa, le 10 Juillet 1664, *Charlotte-Eléonore de Remigny*, fille de *Paul-Léonard*, Chevalier, Baron de Joux, & de *Jeanne de Bolacre* ;
6. ANNE, née en 1638, filleule de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & mariée à *Balthazar de Buflet*, Comte de Meximieux ;
7. Et JACQUELINE-CHARLOTTE.

IX. LOUIS-ARMAND GOUFFIER, Comte de Caravas, Marquis de Passavant, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. le Prince en 1651, fait Chevalier de Saint-Michel en 1665, portoit pour armes : *écartelé*,

au 1 de BRETAGNE ; au 2 de MONTMORENCY ; au 3 de LA TRÉMOILLE ; au 4 d'HERMINES, à 2 bars adossés de gueules, qui est GAUCOURT ; & sur le tout de GOUFFIER. Il épousa, en 1656, *Elisabeth de Ripperda de Solms*, fille de *Guillaume de Ripperda*, Plénipotentiaire des Etats de Hollande pour la Province d'Over-Yffel, dont :

1. ARTUS-ARMAND-LOUIS, Comte de Caravas, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie au mois d'Avril 1687, & tué à la bataille de Nerwinde le 22 Juillet 1693 ;
2. PIERRE-MARC-ANTOINE, qui suit ;
3. Et CHARLOTTE-MARIE, Dame de Doué, morte d'apoplexie au Palais du Luxembourg à Paris, âgée de 73 ans, le 5 Juin 1731. Elle étoit veuve de LOUIS GOUFFIER, Marquis de Bonnivet, dont un fils, mentionné dans la branche suivante.

X. PIERRE-MARC-ANTOINE GOUFFIER, Comte de Caravas & de Passavant, né en 1673, mourut en son Château de Passavant en Anjou, le 2 Mai 1740. Il avoit épousé *Louise-Françoise de l'Estang*, fille de *Jacob de l'Estang-de-Ry*, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur & pays Saumurois en Anjou, & de *Louise de Saint-Esland*. Elle mourut à Passavant en Anjou, le 14 Novembre 1735, âgée de 62 ans, laissant :

1. ARMANDE-LOUISE GOUFFIER de BOISSY, mariée à FRANÇOIS-LOUIS GOUFFIER, Marquis de Thoisy en 1726, fils de JEAN-TIMOLÉON, Marquis de Thoisy, & de *Henriette-Mauricette de Penancoët de Kerhoulles*, d'une branche dont il sera parlé ci-après ;
2. Et MARIE-VICTOIRE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Fontevault, ensuite Prieure perpétuelle du Prieuré de la Fougereuse en Poitou, frontière d'Anjou.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de CRÈVECŒUR.

V. GUILLAUME GOUFFIER, Seigneur de Bonnivet, de Crèvecœur, de Thoisy & des Querdes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Amiral de France, Gouverneur de Dauphiné, de Guyenne & de la personne de M. le Dauphin, cinquième fils de GUILLAUME GOUFFIER, & de *Philippe de Montmorency*, sa seconde femme, écartela ses armes de *Montmorency*. Il eut pour son partage, le 15 Avril 1506, les Seigneuries de Bonnivet, de Lavau-Gouffier & du Rougnon, & renonça à la succession de sa mère encore vivante. Il fut tué à la bataille



de Pavie le 24 Février 1524, & fut enterré dans l'Eglise de St.-Maurice d'Oyron, où l'on voit son épitaphe & son tombeau. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Juin 1506, *Bonaventure du Puy-du-Fou*, fille unique de *Geoffroy* Seigneur d'Ammailloux, & de *Marguerite de Saint-Gelais*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Juin 1517, *Louise de Crèveœur*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur de *Crèveœur*, de Thoïs & de Catheux, & de *Jeanne de Rubempré*. Elle se remaria à *Antoine de Hallwin*, Seigneur de Piennes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Louvetier de France, fils unique de *Philippe de Hallwin* Seigneur de Piennes, & de *Françoise de Bourgoigne*, Dame de Ronfof. Du premier lit vint :

1. *LOUIS*, Seigneur de Bonnavet, tué étant encore jeune, sans avoir été marié, au voyage que fit Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, à Naples en 1527.

Et du second lit il eut :

2. *FRANÇOIS*, Seigneur de Bonnavet, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1553, Colonel-Général de l'Infanterie François en Piémont. Il se distingua dans les guerres contre l'Empereur *CHARLES-QUINT* & *PHILIPPE II*, Roi d'Espagne, tant en France qu'en Italie; se trouva à la bataille de Cérifoles en 1544; au ravitaillement de Théroüanne en 1553; se jeta dans Saint-Yan après avoir forcé les lignes des ennemis; aida à défendre cette place contre les Espagnols qui l'avoient assiégée en 1555; & mourut sur la fin de Décembre 1556, d'une blellure qu'il reçut au siège de Wulpian en Piémont, sans avoir été marié;
3. *FRANÇOIS*, dit *le jeune*, qui suit;
4. Et autre *FRANÇOIS*, Chevalier de Malte, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, nommé Evêque de Beziers, dont il prit possession par Procureur, le 12 Février 1547. Il remit son Evêché la même année, & fut tué dans une revue des bans de M. de Châtillon, en Bretagne, en 1548.

VI. *FRANÇOIS GOFFIER*, dit *le jeune*, Marquis des Dessens, Seigneur de Crèveœur, de Bonnavet, de Thoïs, &c., portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de GOFFIER; aux 2 & 3 de MONTRENCY; & sur le tout de gueules, à 3 chevrons d'or*, qui est de *CRÈVEŒUR*. Il fut Chevalier des Ordres du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il fut élevé enfant d'honneur des enfans de France, commença de servir sous M. de Lanfac,

lorsque l'Empereur descendit en Provence, suivit le Dauphin en Piémont & au siège du Pas-de-Suze en 1537; se trouva en Picardie à l'affaut d'Hesdin la même année; retourna en Piémont sous l'Amiral d'Annebaut, au siège de Coni, delà en Rouffillon à celui de Perpignan, sous le Maréchal de Montpezat, & fut au secours de Landrecies en 1543. L'année suivante n'ayant pu trouver à la bataille de Cérifoles un cheval de service, il combattit la pique à la main, à la tête de l'Infanterie, & y acquit beaucoup de gloire. L'armée du Roi HENRI II s'étant trouvée en présence de l'Empereur, il sortit des rangs un Capitaine Allemand, pour délier au combat quelques braves Cavaliers François: le Seigneur de Crèveœur se présenta avec la permission du Duc de Nevers, son Général; reçut une blellure au bras, & tua son homme. Le Duc de Vendôme voulant ravitailler Montreuil à la vue des ennemis, un Comte Montfort fit un signal au Seigneur de Crèveœur pour faire un coup de lance entre les deux armées; il s'avança, renversa son ennemi & le fit prisonnier. En 1552, il se jeta dans Metz; s'y distingua pendant le siège; eut un cheval tué sous lui à la bataille de Saint-Quentin en 1557; y fut fait prisonnier, & échappa des mains de celui qui le tenoit. Il donna encore des marques de son courage aux sièges de Calais, de Thionville & d'Orléans; aux batailles de Dreux & de St.-Denis; & en Picardie sous le Maréchal de Collé, & mérita la qualité de *Chevalier sans reproche*. Il fit hommage à *LOUIS DE BOURBON*, Prince de Condé, pour la Seigneurie de Fléchiez, mouvante de Breteuil, le 23 Juin 1557, & fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi à Poilly, le jour de Saint-Michel, en 1560. Le Roi lui fit don de 12000 livres le 18 Juillet 1575; le fit Lieutenant-Général & Vice-Amiral de Picardie, en reconnaissance de ses services en 1577; & Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit à la première promotion, le 31 Décembre 1578. Il remit au Roi, en 1586, la charge de Lieutenant-Général de Picardie, & eut, le 24 Mars de la même année, un Brevet de Maréchal de France pour la seconde place qui viendroit à vaquer. La ligue commençant à se rendre trop puissante en Picardie, il eut de nouvelles provisions de Lieutenant-Général en cette Province, en l'absence des Gouverneurs, le 18 Octobre 1588, & donna tous ses soins pour la conte-

nir dans l'obéissance & la fidélité qu'elle devoit à son Prince. C'est en sa faveur que la Terre des *Deffends* fut érigée en *Marquifat*. Il mourut le 24 Avril 1594, & fut enterré à Crèveccœur. Il avoit épousé, au Château de Montargis, le 10 Février 1544, *Anne de Carnazet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Brazeux, & de *Marguerite de Brilhac*. Elle étoit Demoiselle d'honneur de la Dauphine, & de MARGUERITE DE FRANCE, toutes deux filles de FRANÇOIS I<sup>er</sup> en 1540 & 1543. Elle fut Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS en 1579, & donna, par acte passé à Montdidier, du consentement de son mari, le 11 Août 1592, à TIMOLÉON GOUFFIER, son fils, Chevalier, Seigneur de Thoïs, les Terres & Seigneuries de Brazeux & de Montaubert, & la Seigneurie de Sainty, à elle échues par le décès & succession de *Pompée de Carnazet*, son neveu, aux conditions entr'autres, que TIMOLÉON GOUFFIER & ses descendants écarteleroient des armes de sa Maison. Elle mourut en 1595, & eut pour enfans :

1. HENRI, né le 21 Juillet 1546, mort cinq jours après ;
2. Autre HENRI, qui suit ;
3. ODET, né le 10 Août 1549, mort le 24 Septembre suivant ;
4. ANNIBAL, né le 28 Août 1550, mort le 19 Octobre suivant ;
5. ASDRUBAL, né le 19 Juin 1551, & mort le 25 du même mois ;
6. TIMOLÉON, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *Thoïs*, rapportée ci-après ;
7. CHARLES, Abbé de Valloires en 1606, Prieur d'Inglevert, né le 9 Juillet 1559, mort à Rue ;
8. CHARLES-MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Espagny*, rapportée ci-après ;
9. N... GOUFFIER, né le 27 Mars 1563, & mort le même jour ;
10. CLAUDE-LOUISE, née le 23 Juillet 1548, mariée, par contrat du 19 Septembre 1562, à *Antoine de Hallwin*, Seigneur d'Esquelbecq, Gouverneur de la Fère, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis de Hallwin*, & de *Marie de Hames*. Elle fut léguée par sa mère de 1000 écus, par l'acte de donation du 11 Août 1592 ;
11. ANNE, née le 11 Août 1552, morte le 12 Octobre suivant ;
12. CHARLOTTE, née le 3 Novembre 1553, morte le 29 Janvier 1554 ;
13. FRANÇOISE, née le 20 Octobre 1560, ma-

riée 1<sup>o</sup> à *Jacques d'Oisonvilliers*, Seigneur de Courcy, & 2<sup>o</sup> le 13 Juillet 1582, à *Adrien de Boufflers*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Adrien de Boufflers*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Cagny, & de *Louise d'Oyron*. Elle fut aussi léguée par sa mère, & mourut le 14 Février 1621 ;

14. Et ANNE, née le 26 Août 1565, mariée, par contrat du 22 Janvier 1591, à *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liencourt, Bailli & Gouverneur de Chauny, Enseigne de la Compagnie de FRANÇOIS GOUFFIER, son beau-père, Seigneur de Crèveccœur. Après la mort d'ANNE GOUFFIER, il se remaria à *Gabrielle d'Estrées*, dite la *Belle-Gabrielle*, fille d'*Antoine d'Estrées*, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de Soiffons, & de *Françoise Babou*. Il en fut séparé, & épousa N... de la Marck.

VII. HENRI GOUFFIER, Seigneur de Crèveccœur & de Bonnavet, Marquis des Deffends, né le 31 Juillet 1547, élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES IX ; fait Chevalier de Saint-Michel par HENRI III ; Gentilhomme de sa Chambre ; Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances ; Conseiller & Chambellan du Duc d'Alençon ; premier Gentilhomme de sa Chambre ; suivit ce Prince au voyage qu'il fit en Flandre, où il eut des emplois considérables ; surprit la ville d'Eindhoven en Brabant, où il soutint un long siège après la retraite du Duc, & ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & avec une composition très-honorable. Le Duc d'Albe étant mort, il entra au service des Vénitiens, qui le firent Général de leurs troupes Ultramontaines, & en récompense de ses services, lui donnèrent la Terre de Cazabel, près de Venise. Il fit une fondation d'un Couvent de Capucins au Faubourg de Cazelmont, près de la Terre de Cazabel. Le Roi lui fit ensuite commandement de revenir pour le servir dans la guerre civile. Il se trouva à la bataille de Senlis, & fut assassiné sur la fin de 1549, dans une émotion populaire de la Ligue, dans l'Eglise de Breteuil en Picardie, par le Marquis de Maignelers. Il avoit épousé à Arras, le 10 Août 1576, *Jeanne de Bocholt*, Dame de Thien-des, de Culonne-sur-la-Lys, & d'autres lieux en Flandre & en Artois, fille de *Godefroy de Bocholt*, Baron de Grewenlars au pays de Gueldres, & d'*Anne de Wittenhorst*. Elle étoit tutrice de ses enfans le 5 Juillet 1605, & fut présente, le 13 Décembre 1609, au con-

trat de mariage d'ANNE-ANTOINETTE, une de ses filles. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Seigneur de Crève-cœur & de Bonnavet, né à Bruxelles le 24 Juillet 1577, tué en duel en 1596;
2. HENRI-MARC-ALPHONSE-VINCENT, qui suit;
3. JACQUELINE-EMMANUELLE, née au Château de Thiennes le 3 Avril 1579, mariée, par contrat du 20 Juillet 1599, à *Charles de Créquy*, Baron de Bernieulles & de Cléry, fils de *Claude de Créquy*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bernieulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude de Rouvroy de Saint-Simon*, morte le 17 Janvier 1615;
4. Et ANNE-ANTOINETTE, Dame de Thiennes, née le 3 Mai 1580, mariée, par contrat du 13 Décembre 1609, à *Ernest de Linden*, Chevalier, libre Baron, puis Comte Impérial de Rechem, près de Maftricht, Baron de Richolt, Borsem & de Thiennes, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Impériale, & son Colonel entretenu, fils d'*Armand*, Gouverneur & Capitaine-Général du pays de Cologne, Souverain & Grand-Mayeur de Liège, & de *Marie de Halmaël*. Elle lui porta en mariage la moitié des Terres & Seigneuries de Thiennes, de Calonne, de Steenbecque & de la Vieuville. Le Monastère de Rechem ayant été brûlé par les Soldats des Etats de Hollande, le 1<sup>er</sup> Mai 1610, ANNE-ANTOINETTE GOUFFIER & son mari le firent rétablir à leurs dépens; elle fit aussi construire une Chapelle à Wifet, en l'honneur de Sainte-Pétronille, & donna de grandes marques de sa libéralité envers les pauvres. Elle mourut le 7 Juillet 1620, & fut enterrée dans le Monastère de Rechem, où se voit son épitaphe.

VIII. HENRI-MARC-ALPHONSE-VINCENT GOUFFIER, Seigneur de Crèveœur, de Bonnavet & de Cazabel, né à Venise le 14 Juin 1586, tenu sur les fonts de baptême par les Ambassadeurs de France & de Portugal, au nom de leurs Princes, & par la République de Venise & le Duc de Mantoue, qui lui imposèrent chacun un nom, vendit le Marquisat de Bonnavet à Aimé de Rochechouart, Seigneur de Tonnav-Charente, & fut brûlé par accident avec sa femme au Château de Bernieulles, la nuit du 22 au 23 Mars 1645. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1615, *Anne de Mouchy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Montavrel, Gouverneur de la ville & du château d'Ardrès, & de *Marguerite de Bourbon-Rubempré*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-MARIE, Marquis de Crèveœur, né le 29 Octobre 1619, filleul de la Reine-Mère, MARIE DE MÉDICIS, & mort à Abbeville en 1640, sans avoir été marié;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Marquis de Crèveœur, marié, par contrat du 12 Juillet 1643, à *Anne de Rouvroy de Saint-Simon*, fille d'*Iffaac*, Seigneur de *Saint-Simon* & de *Vaux*, & de *Marie d'Amerval*. Il donna quittance pour partie de la dot de sa femme, à sa belle-mère, le 2 Décembre 1643, & mourut sans enfans au mois de Juin 1651;
3. NICOLAS-ALEXANDRE, qui suit;
4. JEAN, mort jeune;
5. MARGUERITE, née le 23 Mars 1618, mariée, 1<sup>o</sup> en 1637, à *Aloph de Wignacourt*, Seigneur d'Estouy; & 2<sup>o</sup> à N....., premier Veneur du Duc d'Orléans;
6. Et MADELEINE, Abbesse de Sainte-Aulfrebte de Montreuil.

IX. NICOLAS-ALEXANDRE GOUFFIER, Chevalier, Marquis de Crèveœur, Baron d'Engoudfent dans le Boulonnois, prit la qualité de *Comte de Gouffier*, tranliga le 19 Juin 1652, & le 30 Septembre 1653, avec *Anne de Rouvroy de Saint-Simon*, veuve de *CHARLES GOUFFIER*, son frère, au sujet de sa dot, fit son testament olographe à Paris le 23 Novembre 1703, nomma pour exécuteur *Henri d'Agueffeu*, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances, frère utérin de sa femme; il y ajouta un codicille le 18 Décembre 1704; mourut le 17 Mars 1705, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Benoît à Paris. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1646, *Elisabeth du Faur de la Roderie*, fille de *François*, Seigneur de la Roderie & de la Curée, Capitaine aux Gardes, & d'*Anne de Givès*, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. MARGUERITE-ANTOINETTE, Religieuse à Sainte-Aulfrebte de Montreuil;
3. & 4. MARIE-ANNE & CATHERINE-ANGÉLIQUE.

X. CHARLES-LOUIS GOUFFIER, dit le *Marquis de Bonnavet*, Page de la Grande-Ecurie en 1667, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villars, mourut en Hongrie au mois d'Octobre 1705. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1676, *Elisabeth-Claude de Brouilly*, veuve de *Jerôme*, Vicomte de *Gonnelieu*, morte le 1<sup>er</sup> Juillet 1678, dont :

1. AUGUSTIN, qui suit;
2. Et LOUIS, rapporté après la postérité de son frère aîné.

XI. AUGUSTIN GOUFFIER, dit *le Marquis de Bonnavet*, né au mois d'Octobre 1677, Capitaine de Frégate en 1705, mourut au retour d'un voyage sur mer, & fut enterré à Talmont le 14 Septembre 1717. Il avoit épousé *Elisabeth Godin*, veuve de *Pierre Collet*, Seigneur de Longchamp, & fille de *Pierre Godin*, & d'*Elisabeth le Maître*; elle fut accordée sous feings privés le 1<sup>er</sup> Septembre 1706, puis mariée; mais cette alliance ayant été contestée pour quelque défaut de formalités, on en renouvela la cérémonie avec permission du Roi, en l'Eglise de Saint-Michel d'Ingouville, Paroisse du Hâvre-de-Grâce au mois d'Avril 1715. Elle eut la tutelle de ses quatre enfans le 27 Janvier 1718, & mourut le 31 Janvier 1727. De ce mariage font issus :

1. N... GOUFFIER, né le 26 & baptisé le 27 Décembre 1712, Page de la Chambre du Roi en 1727. Il obtint de Sa Majesté une pension de 1000 livres en sortant des Pages, fut fait Enseigne de ses Galères, puis Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie de la Marine à la Martinique au mois de Mars 1734 : il y mourut de maladie au mois d'Août de la même année;
2. N... GOUFFIER, né & baptisé le 25 Juillet 1714; mort sans avoir été nommé;
3. MARIE-ANNE, née le 20 Mars 1708, ondoyée le même jour dans l'Eglise de Notre-Dame du Hâvre-de-Grâce, par permission de l'Archevêque de Rouen. Elle reçut le supplément des cérémonies du baptême le 8 Décembre 1718, & fut nommée, au mois d'Août de la même année, pour être reçue à Saint-Cyr. Elle s'est faite depuis Religieuse, & a été Prieure de Sainte-Catherine;
4. Et N.... GOUFFIER, née & baptisée le 13 Juillet 1709. Elle est entrée à Saint-Cyr le 4 Juin 1721, & vivoit sans alliance en 1745.

XI. LOUIS GOUFFIER, Marquis de Bonnavet, second fils de CHARLES-LOUIS, & d'*Elisabeth-Claude de Brouilly*, a épousé CHARLOTTE-MARIE GOUFFIER, Dame de Doué, de la branche de Caravas, morte au Palais du Luxembourg le 5 Juin 1731, âgée de 73 ans, laissant pour fils unique,

XII. LOUIS GOUFFIER, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Bonnavet, Mestre-de-Camp de Dragons à la suite du Régiment Colonel-Général, ci-devant premier Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Maître de la Garde-Robe de MADAME, Duchesse de Berry, charge qu'il a perdue à la mort de la Princesse, & pour laquelle cepen-

dant on lui a conservé un logement au Palais du Luxembourg.

BRANCHE  
des Marquis de THOIS.

VII. TIMOLÉON GOUFFIER, sixième fils de FRANÇOIS, dit *le jeune*, Seigneur de Crève-cœur, & d'*Anne de Carnazet*, né le 31 Mars 1558, fut Seigneur de Thoïs, de Brazeux & de Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, & Vice-Amiral sur les côtes de Picardie; c'est en sa faveur que la Seigneurie de Thoïs fut érigée en *Marquisat* par HENRI III : ces lettres n'ayant point été enregistrées, Louis XIV en accorda de nouvelles en 1652, en faveur de son arrière-petit-fils, ANTOINE GOUFFIER, Maréchal-de-Camp. Il servit les Rois HENRI III & HENRI IV dans les guerres civiles de la Ligue, fut Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Mestre-de-Camp d'un Régiment; testa le 28 Septembre 1613; élut sa sépulture dans la Chapelle de l'Eglise de Thoïs qu'il ordonna que son fils aîné fit achever, & mourut à Amiens en 1614. Il portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 DE MONTMORRENCY; aux 2 & 3 DE CRÈVECŒUR; & sur le tout DE GOUFFIER*. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1578, *Anne de Lannoy*, Dame de Morvilliers, seconde fille de *Louis de Lannoy*, Seigneur de Morvilliers, de Folleville & de Paillard, & d'*Anne de la Vieville*, Dame de Neuville & de Boubers. Elle tranfigea, comme procuratrice de son mari, avec *Antoine de Carnazet*, le 22 Décembre 1610, & eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GUILLAUME-FRANÇOIS, Abbé de Valloires, Prieur d'Inglevert après son oncle, puis Capucin, dit le *P. Bernardin de Crèveccœur*;
3. CHARLES-ANTOINE, auteur de la branche des Marquis de Brazeux & de Heilly, rapportée ci-après;
4. ANNE, mariée à *Jean de Biville*, Seigneur de Boissy, Chevalier de l'Ordre du Roi, suivant un acte du 25 Mai 1614;
5. MADELEINE, Religieuse à Saint-Paul, près de Beauvais;
6. Et CATHERINE, mariée à RENÉ GOUFFIER, Seigneur d'Espagny & de Courteville, son cousin, fils de CHARLES-MAXIMILIEN GOUFFIER, Seigneur d'Espagny, & de *Marguerite de Hodic*. Elle mourut en 1651.

VIII. FRANÇOIS GOUFFIER, Chevalier, Sei-

gneur de Thoïs, de Morvilliers, &c., qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans un transport que sa mère lui fit le 25 Mai 1614, épousa, par contrat du 20 Décembre 1605, *Jeanne d'Auffe*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Dominois, & de *Françoise du Biez*. Elle étoit veuve en 1618, & vivoit encore en 1629. Leurs enfans furent :

1. TIMOLÉON, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur de Morvilliers & de Loueuse, Seigneur de Beauvois, mort le 5 Février 1667, & enterré à Loueuse. Il avoit épousé, le 9 Avril 1641, *Madeleine des Mares*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bellefosse, & de *Marie de Canonville*. Elle fut tutrice de son enfant en 1667, & transigea le 22 Juin 1681, sur la succession de *CLAUDE GOUFFIER*, veuve de *Claude Frérot*, Seigneur de Guyancourt. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Loueuse, baptisé le 10 Avril 1656. Il produisit avec son frère leurs titres de noblesse devant M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, suivant la règle générale & la Déclaration de 1696, lequel les maintint dans les privilèges & honneurs dont jouit la Noblesse du Royaume, le 30 Mars 1699, & ordonna qu'ils seroient inferits dans le *Catalogue des Nobles de la Généralité de Paris*, au rang des Maisons illustres. Il mourut sans enfans de *Louise-Charlotte-Elisabeth de Créguy*, fille de *Louis*, Seigneur d'Auffeu & de Friaucourt, & d'*Antoinette de Caulières*, qu'il avoit épousée le 28 Octobre 1699;
2. FRANÇOIS-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Loueuse, baptisé le 22 Juin 1659, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 15 Janvier 1677, & compris avec son frère dans le jugement mentionné ci-dessus. Il est mort en sa terre de Morvilliers le 17 Juin 1730, sans postérité, ayant fait donataire universel entre vifs, au mois de Novembre 1729, son cousin FRANÇOIS-LOUIS GOUFFIER, Marquis de Thoïs. Il avoit épousé, le 23 Février 1718, *Marie-Anne de Saint-Blimont*, fille d'*André*, & d'*Elisabeth de Tonnellier de Breteuil*;
3. CATHERINE-FRANÇOISE, femme de *Jacques de Campuley*, Seigneur de Campuley & de Ménerval, mort sans enfans en 1709, & elle en 1728;
4. ET N... GOUFFIER, Religieuse aux Annonciades à Fécamp.

3. ANNE, mariée, en 1628, à *Adrien de Limoges*, Seigneur de Sainfens, près de Rouen;
4. ET CLAUDE, alliée, en 1638, à *Claude Frérot*, Seigneur de Beaufort & de Gujancourt, mort sans enfans en 1651.

IX. TIMOLÉON GOUFFIER, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Thoïs & de Morvilliers, épousa, par contrat du 12 Avril 1628, *Catherine de Roncherolles*, fille de *Pierre*, Baron du Pont-Saint-Pierre, & de *Marie Nicolaï*, dont :

X. ANTOINE GOUFFIER, Chevalier, Marquis de Thoïs, Gouverneur de la ville de Blois, & Lieutenant-Général des pays Blaisois, Sologne & Dunois, qui s'allia, par contrat du 10 Mars 1647, avec *Louise d'Estampes*, fille de *Jean d'Estampes de Valençay*, Baron de Bellebrune, & de *Catherine d'Elbenne*. Ses enfans furent :

1. JEAN-TIMOLÉON, qui suit;
2. LÉON, dit le *Comte de Lise*, Capitaine de Cavalerie, dans la Colonelle-Générale, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674;
3. ALEXANDRE, baptisé le 11 Décembre 1650, reçu Chevalier de Malte le 18 Octobre 1667, Capitaine dans le même Régiment de la Colonelle-Générale, après son frère, & mort au mois de Janvier 1688;
4. CHARLES, aussi reçu Chevalier de Malte le 3 Juillet 1671, dit le *Chevalier de Morvilliers*, Cornette dans le même Régiment, tué à la même bataille que son frère;
5. MARIE, Pensionnaire en l'Abbaye de Saint-Antoine à Paris, depuis l'âge de 2 ans & demi jusqu'au 7 Juillet 1670, qu'elle mourut âgée de 15 ans & demi;
6. N... GOUFFIER, morte en bas âge;
7. MADELEINE, non mariée en 1722, & morte;
8. ET MARIE-RENÉE GOUFFIER DE THOÏS, Prieure du Boullay en Touraine, Ordre de Saint-Benoit, vivante en 1722, morte.

XI. JEAN-TIMOLÉON GOUFFIER, Chevalier, Marquis de Thoïs, Gouverneur de Blois, Lieutenant-Général des Pays Blaisois, Sologne & Dunois en 1676, & Maître-de-Camp du Régiment d'Auvergne, Infanterie, mort le 2 Mars 1729, âgé de 84 ans, avoit épousé, par contrat du 11 Mai 1685, *Henriette-Mauricette de Penancoët de Kerhoualles*, veuve de *Philippe Herbert*, Comte de Pembroke, fille de *Guillaume*, Comte de Kerhoualles, & de *Marie-Anne de Ploec du Ti-meur*. Elle mourut à Paris le 12 Novembre 1728, âgée de 73 ans, laissant :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;

2. GEORGES-GUILLAUME, Chevalier de Malte, Enseigne de Vaiffeau, né le 10 Février 1688, baptisé le 28 du même mois 1689. Il a quitté le service de la Marine au mois d'Août 1730; en se retirant, il fut fait Lieutenant de Vaiffeau avec 800 livres de pension. Il eut la Commanderie de Villedieu au mois de Mars 1733, & en Mai 1734, celle de Schilp en Flandre. Il quitta cette dernière pour prendre celle de la Croix-en-Brie, & est mort le 15 Février 1762, étant Grand-Croix de Malte & Grand-Bailli de la Morée;
3. LOUIS-TIMOLÉON, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Thoïs*, né le 25 Juillet, & baptisé le 9 Août 1689, Enseigne de Vaiffeau; il mourut le 1<sup>er</sup> Août 1728;
4. AYMAR, dit le *Vicomte d'Auzais*, Cornette de Cavalerie, mort en 1710;
5. CHARLES-TIMOLÉON, dit l'*Abbé de Gouffier*, Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, en 1729, & nommé, le 1<sup>er</sup> Avril 1739, Abbé de Saint-Euverte d'Orléans;
6. N... GOUFFIER, destiné pour être Chevalier de Malte, & nommé le *Chevalier d'Auzais*, mort âgé de 3 ans;
7. MARIE-ANNE, morte le 14 Février 1755, alliée le 5 Février 1720, à *Louis de Bourbon*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Buffet, fils de *Louis de Bourbon*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de Buffet, & de *Madeleine de Bernonjet-Oradour*;
8. ANNE-MARIE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye d'Étrivals, Prieure du Prieuré du Boullay en Touraine au mois de Novembre 1731, puis en 1745, simple Religieuse au Couvent de la Fougereuse en Poitou;
9. Et ANGÉLIQUE, morte jeune.

JEAN-TIMOLÉON GOUFFIER, Marquis de Thoïs, eut encore, d'*Antoinette de Liot*, pour fils naturel :

TIMOLÉON GOUFFIER, dit *Martangy*, né à Paris, sur la Paroisse de Saint-Médéric, le 22 Mai 1696. Il prit l'habit aux Augustins-Déchaussés à Paris, avec dispense de Rome, le 24 Avril 1716, en sortit le 18 Juillet suivant, & est mort.

XII. FRANÇOIS-LOUIS GOUFFIER, Chevalier, Marquis de Thoïs, Vicomte d'Osfoy, Baron de Cathaux & de Doué, Seigneur de Morvilliers, Loueuse, Antigneul, &c., Maître-de-Camp réformé de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis en 1719, avec pension de 1000 écus, a quitté le service au mois d'Avril 1733, & a remis au Roi la Compagnie de Cavalerie, qu'il avoit comme Colonel réformé à la suite du Régiment de Peyre, & est mort en sa terre de Thoïs en Picardie, d'un

abcès dans la tête, le 29 Mai 1753. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1726, célébration au Château de Passavant en Anjou le 4 Septembre suivant, ARMANDE-LOUISE GOUFFIER, fille de PIERRE-MARC-ANTOINE, Comte de Caravas, & de *Louise-Françoise de l'Estang*, dont :

1. ARTUS-LOUIS-TIMOLÉON, qui suit;
2. LOUIS-GUILLAUME-ANGÉLIQUE, né le 2 Juillet 1738, fait Chevalier de Malte de minorité. Il a eu pour parrain le Marquis de GOUFFIER-HEILLY, & pour marraine la Marquise de GOUFFIER, la Douairière, sa mère. Il a eu, en 1745, la Commanderie de la Croix-en-Brie, vacante par la mort du Commandeur de Fleurigny;
3. LOUISE-HENRIETTE-ANTOINETTE, née le 7 Août 1728, morte en 1731, âgée de 2 ans & demi;
4. FRANÇOISE-LOUISE-MARIE, née le 24 Septembre 1729, mariée, le 5 Septembre 1747, avec son cousin HENRI-JÉRÔME GOUFFIER, Capitaine réformé de Cavalerie, ci-devant Chevalier de Malte, dont il quitta la Croix pour se marier, fils puîné de JOSEPH-ALEXANDRE GOUFFIER, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, & de *Marie-Marguerite de Brieft d'Aillées*;
5. CHARLOTTE-SIDONIE-ROSE, née le 13 Avril 1733;
6. ELISABETH-MARGUERITE-ALEXANDRINE, née le 17 Mars 1735;
7. Et ARMANDE-LOUISE-ANGÉLIQUE, née le 31 Mai 1736, morte.

XIII. ARTUS-LOUIS-TIMOLÉON, Comte de GOUFFIER, né le 23 Juin 1727, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, par commission du 6 Mai 1744, est mort à Paris le 13 Mai 1747, d'une maladie de poumon, causée par un rhume qu'il avoit gagné à l'armée d'Italie, pour avoir été surpris d'un orage qui renversa fa tente pendant la nuit. Il n'a point laissé d'enfants de son mariage, contracté le 6 Avril 1746, avec *Madeleine-Bernardine-Marguerite Cadot-de-Sebberille*, fille puînée de *Charles-Louis-Frédéric Cadot*, Comte de Sebberille, second Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Elisabeth-Marguerite-Thérèse Chevalier*, sa femme, fille unique de *Philibert-Antoine Chevalier*, Secrétaire du Roi, & un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté. Voy. CADOT & CHEVALIER, en Champagne.

## BRANCHE

des Marquis de BRAZEUX & de HEILLY.

VIII. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, Marquis de Brazeux, troisième fils de TIMOLÉON, 1<sup>er</sup> du nom, & d'Anne de Lannoy, mourut en 1654. Il avoit épousé, en 1621, *Françoise de Pisselev*, fille de Léonor de Pisselev, Seigneur de Heilly, & de Marie de Gondi, dont :

1. HONORÉ-LOUIS, qui suit ;
2. MAIGIE - MADELEINE, née en 1622, mariée 1<sup>o</sup> à Léonor, Comte Fabroni ; & 2<sup>o</sup> à Charles Dudley, Duc de Northumberland, mort à Florence, vers l'an 1687, fils de Robert Dudley, créé Duc de Northumberland en 1620, & d'Elisabeth Southwell, sa troisième femme ;
3. CATHERINE - ANGÉLIQUE, mariée à N... de Lameth, Seigneur de Conteville ;
4. Et FRANÇOISE-ISABELLE, Religieuse à Variville.

IX. HONORÉ-LOUIS GOUFFIER, Marquis de Brazeux & de Heilly, épousa, en 1647, *Germaine Martineau*, fille de Jacques, Trésorier des Parties-Casuelles, & Greffier du Conseil, & de Madeleine Payen, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN-ALEXANDRE, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, mort, au mois d'Août 1704, des blessures qu'il reçut à la bataille de Hochstett. Il avoit épousé *Marie-Marguerite de Brieff-d'Aillées*, Dame de l'Etoile, fille de Charles de Brieff, Seigneur d'Aillées, & de Marie le Blond, Dame de l'Etoile-sur-Somme, morte en sa Terre de Bouillancourt, âgée de 72 ans, le 15 Août 1743, dont :

1. CÉSAR - ALEXANDRE, COMTE DE GOUFFIER, Marquis d'Espagne, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Simon, qui a quitté le service, & est mort le 19 Février 1754, âgé de 58 ans, sans laisser de postérité de ses deux femmes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1721, MARGUERITE - HENRIETTE GOUFFIER, dernière fille de MAXIMILIEN, & de René de la Roche, laquelle lui porta le Marquisat d'Espagne, dont elle étoit héritière pour sa part ; & 2<sup>o</sup> MARIE-CHARLOTTE GOUFFIER, sa cousine, veuve de Charles Colbert, dit le Comte de Colbert, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
2. JOSEPH-RENÉ, dit l'Abbé de Gouffier, pourvu d'un Canonice de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, au mois de Septembre 1739, lequel vaquoit par

la démission volontaire de CHARLES-TIMOLÉON GOUFFIER, son cousin ;

3. HENRI - JÉRÔME, Vicomte de GOUFFIER, Chevalier de Malte, Capitaine réformé de Cavalerie, qui a quitté la Croix pour se marier avec sa cousine FRANÇOISE-LOUISE-MARIE GOUFFIER, fille aînée de FRANÇOIS-LOUIS, Marquis de Thoix, Colonel réformé de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ARMANDE-LOUISE GOUFFIER-DE-CARAVAS. Ce mariage fut célébré le 5 Septembre 1747, au Château de Thoix, par l'Abbé DE GOUFFIER, oncle de la mariée ;
4. MARIE-ANGÉLIQUE, alliée, le 21 Octobre 1715, à Florimond de Cambray, Seigneur de la Neuville & de Villers en Picardie, dont postérité. Voy. CAMBRAY.
3. 4. & 5. CATHERINE, MADELEINE & FRANÇOISE, Religieuses à Variville ;
6. GABRIELLE, femme de N... de Vauchelles, Lieutenant de Roi en Picardie. Elle est morte, & a laissé postérité ;
7. & 8. ANGÉLIQUE & GERMAIN, Religieuses à Variville.

X. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, 11<sup>o</sup> du nom, Marquis de Heilly, Maréchal-des Camps & Armées du Roi, ci-devant Enseigne des Gendarmes de la Garde, mort âgé de 33 ans, le 23 Mai 1706, des blessures qu'il reçut à la bataille de Ramillies en Flandre, avoit épousé, le 23 Novembre 1694, *Catherine-Angélique d'Albert*, fille de Louis-Charles, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Anne de Rohan, sa seconde femme. Elle est morte à Paris le 17 Septembre 1746, âgée de 78 ans, laissant :

1. CHARLES-ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. JEAN-ALEXANDRE & FRANÇOIS, morts tous les deux ;
4. MARIE-THÉRÈSE-CATHERINE, alliée, par contrat du 13 Septembre 1722, à Louis-François Crozat, Marquis du Châtel, Colonel du Régiment de Dragons de Languedoc, fils d'Antoine, Marquis du Châtel & de Mouy, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & de Marguerite le Gendre, dont deux filles, & un fils, Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 8 Mars 1734, Maréchal-de-Camp à celle du mois de Février 1738, & Lieutenant-Général en 1743 ;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, alliée, en Juin 1721, à Charles Colbert de Saint-Mars, dit le Comte de Colbert, Seigneur de la Grimau-

dière, de Cheuffe, de Sainte-Saoule & de la Suze, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Colonel de Dragons, Cornette des Chevaux-Légers de la Compagnie de la Garde du Roi, fils de *François Colbert*, Seigneur de Saint-Mars, Chef-d'Escadre des Armées Navales, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Charlotte-Reine de Lée*. Il est mort, le 2 Mars 1722, de la petite-vérole, & sa veuve s'est remariée, comme on l'a dit, le 7 Septembre 1730, à CÉSAR-ALEXANDRE GOUFFIER, Marquis d'Espagny, son cousin germain, dont elle n'a point eu d'enfants.

XI. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Heilly & de Ribemont, né le 27 Septembre 1698, d'abord Capitaine de Cavalerie dans Saint-Simon, en 1719, puis Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, en 1720, Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740, a épousé, le 13 Janvier 1736, *Marie-Catherine Phélypeaux*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur d'Outreville, Maître des Requêtes, mort, le 19 Décembre 1715, de la petite-vérole, en sa 26<sup>e</sup> année, & de *Marie-Catherine Voisin-de-Saint-Paul*. De ce mariage sont issues deux filles, l'une née au mois d'Août 1738, qui n'a vécu que trois jours, & l'autre, née en 1752.

BRANCHE  
des Marquis d'ESPAGNY.

VII. CHARLES-MAXIMILIEN GOUFFIER, Seigneur d'Espagny, près d'Amiens, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1561, huitième fils de FRANÇOIS, dit *le jeune*, Seigneur de Crèvecoeur, & d'*Anne de Carnazet*, est qualifié *Gentilhomme ordinaire du Roi*, dans des quittances qu'il donna sur ses gages, le 15 Avril, & au mois de Juillet 1586, à Claude de Montefcot, Conseiller du Roi & Trésorier-Général de sa Maison, & mourut en 1588. Il avoit épousé, en 1582, *Marguerite de Hodic*, fille de *Claude*, Seigneur de Courteville, & de *Françoise de Halhwin*. Elle mourut aussi en 1588, laissant :

1. FRANÇOIS, mort sans avoir été marié ;
2. RENÉ, qui fut ;
3. Et N... GOUFFIER, morte aussi sans alliance.

VIII. RENÉ GOUFFIER, Seigneur d'Espagny & de Courteville, étoit sous la tutelle de TIMOLÉON GOUFFIER, Seigneur de Thoisy, le 5 Juillet 1605, suivant une transaction du même jour avec *Antoine de Carnazet*, suivit le

Duc de Mayenne en Espagne; fut ensuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie; puis Maréchal-de-Camp. Il est qualifié *Lieutenant-Général* es-Armées de Sa Majesté, dans un acte de tutelle des enfans mineurs de *François de Carnazet*, Seigneur de Saint-Urien, & de feu *Geneviève du Noyer*, sa seconde femme, passé en la Prévôté de Paris, le 24 Juillet 1653. Il mourut en 1670, âgé de 84 ans, & avoit épousé CATHERINE GOUFFIER, dernière fille de TIMOLÉON, Seigneur de Thoisy, & d'*Anne de Lannoy*, Dame de Morvilliers. Elle mourut en 1651, & eut pour enfans :

1. CHARLES-HENRI, Seigneur d'Espagny, Lieutenant-Colonel au Régiment de son père, tué devant Bapaume en 1641 ;
2. RENÉ, Capitaine au Régiment de son père, mort au retour de sa prison de St.-Omer ;
3. FRANÇOIS, mort au berceau ;
4. HONORÉ, Abbé de Valfery, Diocèse de Soissons ;
5. MAXIMILIEN, qui fut ;
6. HENRI, Seigneur de Catheux en Beauvoisis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, & son Gentilhomme ordinaire, mort en 1675, sans alliance ;
7. AUGUSTIN, Seigneur de Rosamel, Sous-Lieutenant des Dragons de Flandre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, non marié en 1680 ;
8. ANNE, Religieuse à Saint-Paul, près de Beauvais, morte dans son Couvent ;
9. FRANÇOISE-MARIE, aussi Religieuse au même Couvent ;
10. Autre FRANÇOISE-MARIE, alliée à N... de Montejean, Seigneur de Mécourt, près de Chaulnes ;
11. CHARLOTTE-CLAIRE, Religieuse ;
12. Et GABRIELLE, morte en bas âge.

IX. MAXIMILIEN GOUFFIER, dit *le Marquis d'Espagny*, Mestre-de-Camp d'un vieux Régiment d'Infanterie, épousa *Renée de la Roche*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche en Bretagne, dont :

1. CHARLES, Abbé, mort ;
2. JACQUES, tué à l'âge de 19 ans dans les Cévennes, au service du Roi ;
3. RENÉE, morte sans alliance ;
4. FRANÇOISE-JOSÉPHINE, mariée, le 8 Novembre 1682, à *Charles d'Ailly*, Baron d'Anerie. Elle étoit sa seconde femme, & est morte veuve, en l'Abbaye des Chanoines de Sainte-Geneviève à Chaillot, le 8 Novembre 1739, âgée de 71 ans, laissant postérité ;



5. N... GOUFFIER, Religieuse à Saint-Paul-lès-Beauvais ;
6. N... GOUFFIER, Religieuse à Royal-Lieu ;
7. Et MARGUERITE-HENRIETTE GOUFFIER, mariée, en 1721, à CÉSAR-ALEXANDRE GOUFFIER, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Simon, auquel elle porta le Marquisat d'Espagne dont elle étoit héritière pour sa part, mort à Paris le 19 Février 1754, âgé de 58 ans, fans laisser de postérité. Il étoit fils de JEAN-ALEXANDRE GOUFFIER, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, & de Marie-Marguerite de Brief-d'Aillées, Dame de l'Etoile.

Les armes : d'or, à 3 jumelles de sable en fasce.

GOUGE, ancienne Maison du Berry, éteinte, qui a donné deux Evêques & un Chancelier de France, & dont le P. Anselme ne donne que trois degrés. N... GOUGE eut pour enfans :

MARTIN GOUGE-DE-CHARPAGNE, qui fut pourvu de l'office de Lieutenant-Général des Finances du Duc de Berry, après la mort de JEAN GOUGE, son frère, par Lettres du 23 Août 1402 ; fut Conseiller-Général sur le fait des Aides, au mois d'Avril 1408, & Evêque de Chartres la même année, puis de Clermont en Auvergne en 1415 ; fut élevé aux premières charges de la Maison du Duc de Berry, qui le fit son Chancelier, & lui donna place dans ses Conseils ; fut institué Chancelier de France & du Dauphiné, pendant la Régence du Dauphin, par Lettres du 3 Février 1421, & mourut le 25 Novembre 1444 ;

Et JEAN, qui suit.

JEAN GOUGE-DE-CHARPAGNE, Trésorier du Duc de Berry, mort en 1402, laissa entr'autres enfans de Marie, son épouse :

MARTIN, qui suit ;

Et GUILLAUME, Evêque de Poitiers en 1441.

MARTIN GOUGE a eu de sa femme :

JEAN GOUGE, le dernier de cette Maison, Conseiller-Clerc au Parlement, Archidiacre de Saint-Flour en l'Eglise de Clermont, Doyen de Thouars, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 17 Mars 1440, en la place de son oncle, depuis Evêque de Poitiers. Il laissa héritière de tous ses biens sa fille naturelle JEANNE, mariée à Jean de la Prugne. (Voyez l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI, pag. 398.)

Tome IX.

Les armes : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 croiffans d'or, 2 & 1.

GOUGE (LE). Famille originaire de Hollande, établie en Provence, dont étoit :

ANDRÉ-CORNEILLE LE GOUGE, originaire de la ville d'Amsterdam, qui vint s'établir en Provence l'an 1639. Il y acheta les Terres de Saint-Etienne & des Orgues. Sa Majesté lui accorda des Lettres de Noblesse, en récompense de ses services, au mois de Septembre 1638. Ces Lettres furent enregistrées le 20 Décembre suivant. Il épousa, 1° en 1639, Anne de Bourdin, de la ville de Manosque ; & 2° en 1647, Sara de Durand-de-la-Châtre, du Dauphiné. Du premier lit il eut :

JUDITH, mariée, en 1655, à Scipion de Brun-de-Castellane, Seigneur de Caille & de Rougon, dont vint Isaac de Caille, mort en 1696.

Et du second lit vint :

PAUL, qui suit.

PAUL LE GOUGE, Seigneur de Saint-Etienne & des Orgues, épouse Marguerite de Villars-de-Vallonque, dont :

1. André, qui suit ;
2. Et JUDITH, mariée à Joseph de Villeneuve, Seigneur de Clumanc & de Callian.

ANDRÉ LE GOUGE s'allia, en 1701, avec Marguerite de Savornin, de laquelle est issu : JEAN-BAPTISTE LE GOUGE, Seigneur de St-Etienne & des Orgues, qui a épousé, en 1723, Louise de Donodei, dont :

MARGUERITE-MARIE-THÉRÈSE, Dame de Saint-Etienne & des Orgues, mariée, en 1746, à Joseph-David, Comte de Sade, Seigneur d'Eygudès, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur d'Antibes.

Les armes : de gueules, au sautoir bréteffé & contre-bréteffé d'or, accompagné en pointe d'un oiseau aussi d'or, couronné à l'antique. (Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, tom. I, pag. 503.)

GOUGENOT, Famille de laquelle étoit GEORGES GOUGENOT, Sieur de Croissy & de l'Isle, Secrétaire du Roi, tuteur onéraire du Prince de Condé, mort le 11 Juin 1748. Il avoit épousé Michelle Ferrouillat, décédée le 22 Décembre 1763, dont :

LOUIS GOUGENOT, Prieur de Maintenay, né le 14 Mars 1719, Conseiller au Châtelet le 21 Février 1741, puis reçu Conseiller au

G g

Grand-Confeil le 10 Septembre 1743, Honoraire de l'Académie de Peinture, Abbé de Chezal - Benoit en 1764, & mort le 24 Septembre 1767.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix ancrées d'argent, & en pointe d'un poisson du même, naageant dans une rivière auffi d'argent.*

GOUGEUL, ancienne Famille noble de Normandie, qui a donné un Grand-Veneur de France fous FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Elle a pris le nom de *Rouville*. Voyez ROUVILLE.

GOUJET ou GOUGET DE CASTERAS, ancienne Noblesse originaire d'Espagne, où fubfifte encore la branche aînée, en la perfonne de Don LÉON DE GOUJET, Marquis de Caraval, qui étoit Capitaine des Gardes-Efpagnoles en 1734. Le premier de ce nom établi en France eft

I. FRANÇOIS DE GOUJET, fils de JEAN, Lieutenant aux Gardes Efpagnoles en 1525. Lorfque FRANÇOIS I<sup>er</sup> fut fait prifonnier à la bataille de Pavie, il fut affez heureux pour plaire à ce Monarque; & ayant efluyé quelque mécontentement dans fon fervice, il quitta l'Espagne, & vint joindre en 1526 FRANÇOIS I<sup>er</sup> à Cognac, qui l'accueillit favorablement; il le pourvut d'une Compagnie d'Ordonnance, lui donna une fomme d'argent, & lui affigna une penfion; deux ans après, il le nomma Commandant d'une bande de 1000 hommes, dans une Légion de 6000, qu'on forma dans le Lyonnais & le Forez. FRANÇOIS DE GOUJET acheta la Seigneurie Deùtout, des bienfaits de fon Prince, & fe maria, par contrat du 1<sup>er</sup> Juin 1536, avec *Catherine de Papon*, fille d'*Helmer*, Seigneur d'Amperon, & de *Marguerite d'Ambres*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. THOMAS, tué au fiége de la Rochelle en 1573, à la tête de fa Compagnie de 100 hommes d'Ordonnance.
3. Et JOSUÉ, Capitaine dans les Chevaux-Légers de M. le Duc d'Anjou. Il le fuivit en qualité de Gentilhomme en Pologne, lorsqu'il fut élu Roi. On ignore s'il y forma quelque alliance.

II. PHILIPPE DE GOUJET, dit le *Capitaine Montbrifon*, fut envoyé avec 300 hommes d'Ordonnance fous CHARLES IX, par CATHERINE DE MÉDICIS, à Montbrifon, pour tenir cette ville & le pays fous l'obéiffance du Roi. Sa bonne conduite & fa valeur lui firent don-

ner le furnom de *Capitaine Montbrifon*. Il fuivit le parti d'HENRI IV, lequel, pour récompenser fon attachement à fa perfonne, le fit Lieutenant des Archers de la Garde, & l'honora de fa bienveillance & de fa confiance. Les habitans de Montbrifon, ville où PHILIPPE étoit né, ayant été ruinés par des ouragans & la grêle, & fachant le crédit de PHILIPPE DE GOUJET auprès du Roi, lui écrivirent en Corps de Communauté pour demander la remife de leurs taille & impôts; ce qui leur fut accordé par Sa Majefté, à la prière de PHILIPPE. On conferve dans les archives de la Famille cette lettre burinée en lettres d'or, fur vélin, ornée d'emblème. PHILIPPE, Lieutenant des Archers de la Garde du Roi HENRI IV, fut bleffé au combat d'Arques, auprès de Sa Majefté, qui, voulant récompenser fes fervices, le fit Capitaine des Châteaux de Montgaillard, d'Alzac, & d'Unzent, qui défendoient les trois principales gorges des Pyrénées. Il fe maria, 1<sup>o</sup> avec *N... de Gaillard*, d'une Famille noble du pays de Foix, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> par difpense de Rome, avec *Marguerite de Casteras*, fa coufine, fille & unique héritière de *Blaise*, Seigneur de *Casteras* & d'Orfans. Du fecond lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JÉRÔME, mort fans poftérité;
3. & 4. JEANNE & ANNE, Religieufes à l'Abbaye de Prouille.

III. PHILIPPE DE GOUJET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Casteras & d'Orfans, Diocèse de Mirepoix, eut la furvivance des Gouvernemens de fon père, aux Châteaux de Montgaillard, d'Alzac & d'Unzent, & fut Capitaine au Régiment de Navarre. Il fe maria, par contrat du 19 Février 1623, à *Françoife Dufaut*, fille de *N... Dufaut*, Seigneur de Soubiac, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Autre PIERRE, marié dans le Béarn, dont on ignore la poftérité;
3. & 4. MARGUERITE & FRANÇOISE, mortes filles.

IV. PIERRE DE GOUJET, Seigneur de Casteras & d'Orfans, Capitaine au Régiment du Marquis de Rabat, époufa, le 15 Novembre 1660, *Catherine du Pac-de-Bellegarde*, fille de grande naiffance, dont il y a eu des Comtes de Saint-Jean de Lyon. De cette alliance font iffus :

1. BERNARD, qui suit ;
2. Et GUY, qui entra dans la Compagnie des Cadets, établis à Longwy en 1688. Il fut Guidon de la Compagnie des Gardes de M. le Duc du Maine, & ensuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, à la tête de laquelle il fut tué à la bataille de Spire en 1703.

V. BERNARD DE GOUIET, Seigneur de Casterras, d'Orfans, & en partie de Cahuzac, successivement Lieutenant au Régiment du Maine, ensuite Major des Milices du pays de Foix, chargées de la garde de la frontière, fut maintenu dans la noblesse, & déclaré noble d'ancienne extraction, par jugement contradictoire de M. de Lamoignon, Intendant du Languedoc, du 8 Septembre 1716. Il épousa, 1<sup>o</sup> N... *Dufaut de Soubiac*, sa cousine, dont il eut un garçon & une fille, morts en bas âge; & 2<sup>o</sup> le 22 Novembre 1712, *Anne de Cazemajor*, fille de *Pierre*, Seigneur du Carla & de Saint-Gauderic, & d'Angélique de *Lassie*, fille de *Florimond*, de la même Maison que *Jean de Lassie*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes, en 1437. *Pierre de Cazemajor*, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, donna en dot à sa fille, *Anne*, la terre de Saint-Gauderic. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE-FLORIMOND, qui suit ;
2. JACQUES-PHILIPPE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
3. PIERRE-LOUIS, dit le *Chevalier d'Anty*. Il passa au service de l'Empereur CHARLES VI en 1739, avec permission du Roi par écrit. Il est aujourd'hui Capitaine commandant un escadron de Cuirassiers au Régiment du Prince Albert de Saxe ;
4. Et ANNE, mariée à *Etienne du Faure de l'Anglade*, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

VI. PIERRE-FLORIMOND DE GOUIET, Seigneur d'Orfans, de Saint-Gauderic, & du Carla, au Diocèse de Mirepoix, ancien Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Charost (aujourd'hui Beauvau), s'est marié, le 15 Juillet 1737, avec *Catherine le Gardeur*, fille de *Joseph*, ancien Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, & de *Paule de Casterras-Seignan*, dont :

1. 2. & 3. JOSEPH-JACQUES, ETIENNE-MARIE & JEAN-JOSEPH ;
4. 5. & 6. ANNE, MARIE-CATHERINE & PAULE.

VI. JACQUES-PHILIPPE DE GOUIET, Seigneur de Casterras, second fils de BERNARD, & d'*Anne de Cazemajor*, Capitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec pension, héritier médiat de *Florimond de Lassie*, son bisafeul maternel, & en cette qualité, Seigneur du fief de Laye, près de Valence en Dauphiné, a épousé, le 27 Octobre 1749, *Eulalie-Marie de Beaux*, fille de *Jean-Joseph*, Seigneur de Plauvier, dont :

1. FLORIMOND-PHILIPPE ;
2. MARC-PHILIPPE-LOUIS, né le 25 Avril 1774 ;
3. 4. 5. 6. 7. & 8. JEANNE-MARIANNE, MARIANNE-VICTOIRE, FRANÇOISE-GASTONNE-PHILIPPINE, LOUISE-CLOTILDE, EULALIE-CHARLOTTE & MARIE-ROSE.

Les armes : écartelé, au 1 de gueules, à la fleur-de-lis d'or; à trois pals d'argent; au 2 d'azur, à la tour d'or; au 3 d'or, à 2 vaches de gueules, passant l'une sur l'autre; & au 4 de gueules, au fer de sable, surmonté d'un marteau d'or.

GOUJON DE GASVILLE, en Normandie. Voici ce que nous apprend un Mémoire envoyé sur cette Famille.

I. JEAN GOUJON, Seigneur du Guay, épousa, en 1658, *Jeanne Quentin*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, & Receveur-Général des Finances de la Généralité de Metz.

II. JEAN GOUJON, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Châteauauf, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Secrétaire ordinaire des Conseils d'Etat, Directions & Finances de Sa Majesté, en 1693, mort en 1730, avoit épousé, en 1683, *Claude-Henriette Donneau de Visé*, morte le 29 Août 1737, fille de Messire *Henri Donneau de Visé*, Ecuyer, l'un des 36 Gentilshommes servans du Roi, & de *Dame Madeleine de Rivière*. Il vendit, conjointement avec sa femme, par contrat du 10 Septembre 1718, une maison sise à Paris, rue Saint-Honoré, Paroisse Saint-Eustache, moyennant 16000 livres. Leurs enfans furent :

1. JEAN-PROSPER, qui suit ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE, mariée, le 9 Février 1713, à Messire *Alphonse Jubert*, Chevalier, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom. en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 26 Mars

1710, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, mort le 28 Février 1762 en sa 83<sup>e</sup> année. Sa femme est morte à Paris, âgée de 54 ans, le 18 Décembre 1747, ayant eu une fille unique, morte fans avoir été mariée.

III. JEAN-PROSPER GOUJON, Chevalier, Seigneur de Gafville, de Ris, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, né à Paris le 31 Juillet 1684, nommé successivement Conseiller & Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel en 1706, Conseiller & Maître des Requêtes en 1708, Intendant de Rouen en 1715, jusqu'en 1732, mort le 24 Septembre 1756, avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1713, *Anne de Faulcon*, Dame de Ris & d'Orangis, morte le 3 Février 1763, fille unique de Messire *Charles-Jean-Louis*, Chevalier, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, premier Maître de la Garde-Robe de S. A. R. MONSIEUR, frère unique du Roi LOUIS XIV, & de Dame *Françoise de Bar de Buranlure*. Ce contrat fut signé des Princesse de Condé & de Conti, du Duc & de la Duchesse du Maine, de la Duchesse de Vendôme, & de Mesdemoiselles de Conti, & de la Roche-sur-Yon, & des parens des deux contractans. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-CLAUDE, qui fuit ;
2. PROSPER-ANNE, appelé *M. de Ris*, Chevalier, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, mort garçon à Paris, le 1<sup>er</sup> Mai 1763 ;
3. JEAN-BAPTISTE-DENIS, appelé le *Marquis de Gafville*, Chevalier, ancien Officier aux Gardes-Françoises, & Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bresse, marié, par contrat du 19 Mars 1765, à *Hélène-Françoise-Félicité Martinet*, dont deux enfans morts en bas âge ;
4. MARIE-FRANÇOISE, alliée, le 6 Juin 1728, à *Charles-Auguste le Tonnelier de Breteuil*, Baron de Preuilly, Capitaine de Cavalerie, mort le 13 Juin 1731, dont postérité. Voy. TONNELIER DE BRETEUIL (I.E.). Et 2<sup>o</sup> au Château de Ris le 19 Mai 1733, à Messire *Pierre de Marolles*, Chevalier, Comte de Rocheplatte, Brigadier des Armées du Roi, ci-devant Major des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, Régent, dont elle n'a point eu d'enfans. Elle est morte le 21 Février 1752, à 38 ans ;
5. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 9 Février 1750, à *Pierre-François*, Chevalier, Marquis du *Fresnel*, Seigneur de Matthieu, Perrier, Anguerny, la Pipardière, & autres lieux, fils de *Jean-Antoine*, & de

*Françoise-Elisabeth le Boucher*, demeurant à Caen. Leurs enfans font : *Jean-Prospere-François*, Chevalier, Comte du *Fresnel*, né le 27 Juin 1751, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti ; & *Anne-Charlotte-Rose du Fresnel*, née le 18 Octobre 1752, mariée, par contrat du 17 Octobre 1768, à *François-Charles-Alexandre*, Chevalier, Comte de la *Rivière-du-Pré-d'Auge*, Seigneur & Patron du *Pré-d'Auge*, d'Imbernaï, & autres lieux, dont des enfans ;

6. ANNE-BÉNIGNE, appelée *Mademoiselle de Buron*, mariée, par contrat du 5 Avril 1755, à *Louis-François d'Iarn de Montjeu*, Marquis de Villefort, Baron de Courfoules, &c., dont postérité. Voyez ISARN.
7. Et CHARLOTTE, appelée *Mademoiselle de Ris*, qui a épousé, par contrat signé à la Cour le 13 Mai 1764, *Charles-Philippe-Aymard*, Chevalier, Marquis de Fontaines, Baron de Moulins, Seigneur dudit lieu, de Cenfy, &c., dont plusieurs enfans. Voyez FONTAINES.

IV. CHARLES-JEAN-LOUIS-CLAUDE GOUJON DE GASVILLE, appelé *M. d'Iville*, Chevalier, Seigneur dudit Iville & autres lieux, d'abord Mousquetaire Noir, a servi dans le Régiment de Penthievre, a eu ensuite la charge de Capitaine-Sous-Lieutenant de la Colonelle du Colonel-Général de la Cavalerie, & enfin une Compagnie dans le même Régiment. Il s'est retiré avec la Croix de Saint-Louis en 1752, & a épousé, par contrat du 5 Avril de la même année, *Antoinette-Rosalie Babaud de la Chauffade*, morte le 20 Juillet 1759, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Guérigny, de Meuré, Richerant & Baron de Franay. Ses enfans furent :

1. PIERRE-CHARLES-AUGUSTE, qui est entré dans les Mousquetaires Noirs en 1769, & est Officier dans le Régiment du Roi, Dragons, depuis le 2 Juin 1770 ;
2. Et JEAN-PROSPER-CAMILLE, appelé le *Chevalier de Gasville*, Garde-Marine au département de Brest, depuis le 26 Mars 1770.

Les armes : *d'azur, à 2 goujons d'argent en sautoir ; & en pointe une rivière du même, mouvante du bas de l'écu.*

§ GOUJON DE THUISY, ancienne Noblesse, originaire de Champagne, distinguée par ses alliances. Ceux de cette Famille ont aussi depuis plusieurs siècles donné au Roi & à l'Etat des preuves de leur zèle & de leur attachement, soit dans la Robe, soit dans l'Epée. Dans un extrait du *Recueil de la No-*

*blesse du Beauvoisis & des Provinces voisines*, par Louvet, Avocat au Parlement, qui mentionnés PIERRE DE GOUJON, Ecuyer, son vivoit en 1200, & JEAN DE GOUJON, Chevalier, Seigneur de Tailly, en 1271. GUÉRIN DE GOUJON étoit, en 1254, Chanoine de Saint-Timothée de Reims, suivant le Chartrier de cette Eglise. Un autre GUÉRIN DE GOUJON, Chanoine & Diacre de Saint-Timothée de Reims, tella, en 1314, en faveur de THOMAS & JESSON DE GOUJON, ses frères, & fit un très-grand nombre de fondations & de donations à la plupart des Eglises de Reims. Il fut enterré dans le chœur de l'Eglise Saint-Timothée. Ce testament est rapporté dans le *Chartrier de ladite Eglise*, & aussi dans l'*Histoire de Reims*, par Marlot, tome II, pag. 603. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, de cette ancienne Famille, est :

I. PIERRE DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Marqueny & de Coigny en partie, qui épousa *Isabeau de Maire*, laquelle est mentionnée dans un contrat d'échange de 1449. Il en eut :

II. JEAN DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Coigny & de Marqueny, qui, le Samedi avant la fête de Sainte-Catherine 1449, passa, devant *Soudant*, Clerc-Notaire en l'Officialité de Reims, un contrat d'échange de quelques héritages qui étoient des propres de sa mère, Dame *Isabeau de Maire*. Il épousa *Jeanne de la Place*, Dame de Coigny en partie, enterrée dans le chœur de l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims, fille unique de Nicolas, alias *Caleçon de la Place*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Rouvroy*. C'est ce qui appert d'un partage des acquêts de la Communauté de *Caleçon de la Place*, Ecuyer, du 4 Juillet 1458, passé devant *Coquillart*, Clerc-Commis dans le Bailliage de Vermandois, entre JEAN DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Coigny, & sa femme d'une part, & Dame *Jeanne de Rouvroy*, veuve dudit de *la Place*, d'autre part, par lequel acte il est prouvé que ledits Seigneur & Dame de Coigny eurent de leur mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JEANNE, femme de *Nicolas Cauchon*, Ecuyer, Seigneur de Gueux & de Sillery en partie.

III. JEAN DE GOUJON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Coigny, & de Marqueny, passa, ainsi que sa mère, alors veuve, le 6 mars 1488, devant *Bouquin & Chermontois*, Notaires

de Reims, un contrat avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Nicaise de cette ville, pour la fondation d'une messe chaque jour qui doit se dire en la chapelle de Coucy, en ladite Eglise. Outre la somme léguée pour cette fondation par Demoiselle JEANNE DE GOUJON, veuve de *Nicolas Cauchon*, Ecuyer, Seigneur de Gueux & de Sillery en partie, *Jeanne de la Place*, sa mère, & JEAN DE GOUJON, son frère, donnèrent auxdits Abbé & Religieux une ferme sise à Bergincourt. Il rendit foi & hommage & dénombrement de la terre & Seigneurie de Coigny, le 25 Juin 1492, mourut le 12 Novembre 1504, & fut inhumé au milieu du chœur de l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims, sous une grande tombe sur laquelle sont les Armes de GOUJON & de *Moët*. Il avoit épousé *Marie Moët*, Dame de Tours-sur-Marne, de Bouzy & d'Athis, fille de *Nicolas Moët*, & de *Guillemette Cauchon de Sillery*. Elle se remarria avec PIERRE DE THUISY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Thuify, Vraux, &c.; fit son testament le 4 Août 1523, passé devant *Rouffet & Belienne*, Notaires à Reims, par lequel elle fonda des obits pour le repos de l'âme de ses deux maris; & fait ses exécuteurs testamentaires NICOLAS DE GOUJON, son fils, & *Regnauld Cauchon*, son gendre. Elle fut aussi inhumée au milieu du chœur de l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims, auprès de son premier mari dont elle eut :

1. NICOLAS, qui suit;
2. JEANNE, mariée à *Regnauld Cauchon*, Seigneur de Neufzelle & de Champlait;
3. Et ALIÉNOR, femme de *Simon Hennequin*, Seigneur d'Ozou & de Souyandre.

IV. NICOLAS DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours-sur-Marne, de Coigny, Bouzy, d'Athis & de Busfy, devint dans la suite Seigneur de Thuify (a), de Vraux, & Sénéchal de Reims, du chef de *Jeanne de Thuify*, sa 4<sup>e</sup> femme, avec laquelle il racheta, en 1524,

(a) La qualité de Sénéchal héréditaire de Reims, attachée à la Terre & Seigneurie de Thuify [qui a été possédée par plusieurs des ancêtres des Seigneurs de Thuify, depuis ERARD DE THUISY, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Sénéchal de Reims, vivant en 1171], est un titre de Noblesse considérable, puisque du Tillet, dans le *Recueil des rangs des Grands de France*, au chapitre des Pairs & Barons, remarque que les Sénéchaux héréditaires avoient toujours rang parmi les Comtes, & dit que la qualité de *Sénéchal* équivaloit à celle de Comte.

partie de la terre de Thuify, à laquelle est affectée la Sénéchaussée héréditaire de Reims, des héritiers d'*Ifabeau de Maire*, dernière de sa Famille, dans laquelle Isabelle de Thuify, fille de *Pierre I<sup>er</sup>*, les avoit portées, en épousant un Seigneur de *Maire*. Il en rendit les foi & hommages à deux Archevêques de Reims en 1534 & en 1546, donna son aveu & dénombrement de la terre & Seigneurie de Vraux, le 10 Janvier 1538, à noble Dame Charlotte de Dinteville; transigea, le 13 Avril 1540, avec noble homme Thierry de l'Hôpital, Seigneur du Castel, par acte passé devant *Chermontois & Colin*, Notaires au Bailliage de Vermandois, touchant la succession de feu *Jeanne de Thuify*, sa femme; testa le 4 Janvier 1552, devant de *Hus & Angier*, Notaires à Reims, mourut le 7 Juillet 1553, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de cette ville. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne le Vergeur*, morte sans enfans, fille de *Guillaume le Vergeur*, Seigneur de Perthes & de Contreuve, & de *Jeanne Gigault*, Dame d'Orainville; 2<sup>o</sup> *Anne Fillette*, décédée sans enfans, fille de *Jacques*, Seigneur de Ludes, & de *Nicole Cauchon*; 3<sup>o</sup> *Henriette Noël*, aussi morte sans enfans, fille de *Nicolas Noël*, Seigneur de la Panneterie, & de *Perrette Jacquemin d'Irval*; & 4<sup>o</sup> *Jeanne de Thuify*, Dame de Thuify & de Vraux, héritière de sa Famille, fille de *Pierre*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Thuify*, des Mesneux, de Vraux, Plivot, Soudé, Bisseuil & Aunay, & de *Jacquette Cuiffotte de Gizaucourt*. Elle décéda le 16 Août 1529, & fut inhumée à Saint-Hilaire de Reims. De ce dernier mariage il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUILLAUME DE GOUJON-DE-THUIFY, Seigneur de Thuify & de Ludes, Sénéchal héréditaire de Reims, mort sans alliance, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de cette ville;
3. JEAN, Seigneur de Vraux, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, tué l'an 1552, servant dans l'armée du Roi Henri III, commandée par M. d'Aumale, sur les frontières d'Allemagne;
4. JÉRÔME, tige de la branche des Marquis de *Thuify*, Seigneurs de *Vraux*, &c., rapportée ci-après;
5. JEANNE, première femme de *Claude de Cuiffotte*, Seigneur de *Gizaucourt* & de *Bierges*;
6. ANNE, aussi première femme de *Jean de Paris*, Seigneur de *Brancourt*;

7. Et ADRIENNE, morte jeune.

V. PIERRE DE GOUJON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Tours-sur-Marne, Bouzy & de Coigny, est mentionné avec JÉRÔME, son frère, parmi les Gentilshommes, dans le *Procès-Verbal de la rédaction de la Coutume de Vermandois*, de l'an 1556; & partagea avec GUILLAUME & JÉRÔME DE GOUJON, Ecuers, ses frères, la succession de leur père & mère, le 15 Octobre 1560, par acte passé devant le Lieutenant-Général de Reims, Juge des Nobles, par ladite Coutume. Il rendit foi & hommage, le 9 Août 1567, ainsi que JÉRÔME, Seigneur de Vraux & d'Athis, son frère, au Cardinal de Lorraine, Archevêque, Duc de Reims, pour la Terre & Seigneurie des Mesneux à eux échue par la succession de feu *Pierre de Thuify*, Ecuier, Seigneur de Plivot & des Mesneux, leur oncle maternel. De *Marie Boulet*, sa femme, il laissa :

1. NICOLAS, qui suit;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Condé-sur-Suipe*, rapportée ci-après;
3. APOLLINE, mariée à *Jérôme Cauchon*, Seigneur de Dugny;
4. GUILLEMETTE, femme de *Robert Fillette*, Vicomte de Ludes;
5. Et MARIE, mariée 1<sup>o</sup> à *Claude Cauchon*, Seigneur d'Avize & de Verzenay; & 2<sup>o</sup> à *Edme de Vaclérois*, Seigneur de Courmas & de la Ville-aux-Bois, Gouverneur de Château-Porcien. Elle fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims.

VI. NICOLAS DE GOUJON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Tours-sur-Marne, épousa 1<sup>o</sup> *Ifabeau de Coquault*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avon & de Courcelles, en Beauvoisis; & 2<sup>o</sup> *Adrienne de Paris*, morte sans enfans. Du premier lit il eut :

1. JÉRÔME, Ecuier, Seigneur de Tours-sur-Marne, décédé sans alliance;
2. Et SUSANNE, morte fille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de *CONDÉ-sur-Suipe*, &c.

VI. ANDRÉ DE GOUJON, Ecuier, Seigneur de Bouzy & de Coigny, second fils de PIERRE II, & de *Marie Boulet*, fut aussi Seigneur de Tours-sur-Marne, après la mort de JÉRÔME, son neveu. Il épousa *Nicole Noël*, Dame de la Panneterie, & en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Bouzy, mort Capucin;
3. NICOLE, mariée 1<sup>o</sup> à *Renaud Cauchon*, II<sup>e</sup>

du nom, Seigneur de Condé; & 2<sup>o</sup> à *Claude de Marie*, Vicomte d'Arcy-Ponfart;

4. ANNE, mariée à *Pierre de Salenove*, Seigneur de Gernicourt;
5. MADELEINE, épouse de *Jacques Linage*, Seigneur de Loisy;
6. Et MARIE, femme de *René Chertemps*, Seigneur de Bergères.

VII. CLAUDE DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours-sur-Marne, de Bouzy & de Coigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa *Marie Cauchon*, Dame de Condé-sur-Suippe, fille de *Thierry*, Seigneur de Condé, & de *Madeleine Brulart*, dont :

1. ANDRÉ DE GOUJON, Seigneur de Condé, mort au siège de Thionville, en 1639;
2. JÉRÔME, qui suit;
3. Et MARIE, femme d'*Antoine de Godet*, Vicomte de Soudé, Gentilhomme ordinaire, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie Légère de France, enterré à Saint-Jacques de l'Hôpital.

VIII. JÉRÔME DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours & de Condé-sur-Suippe, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épousa *Marie Cauchon*, Dame d'Huiry, fille de *Robert*, Seigneur du Fay & de Somme-Yèvre, de laquelle il eut :

1. JÉRÔME, Ecuyer, Capitaine de Chevaux-Légers, qui, dans sa cinquième Campagne, eut le bras fracassé d'un coup de Mousquet, le 1<sup>er</sup> Juillet 1678, près de Fribourg, à l'âge de 23 ans, & a été enterré à Fribourg;
2. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
3. ROBERT, reçu Chevalier de Malte, en 1680;
4. Et MARIE, mariée à *Henri de Godet*, Vicomte de Soudé, Enseigne des Gardes-Françoises. Ses biens ont passé dans la Maison de *Montmorency-Luxembourg* par sa petite fille, mariée à *Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Orlonne, puis de Châtillon, & ensuite de Boutteville, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE GOUJON, Seigneur de Condé, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fut reçu Page du Grand-Maitre, le 3 Août 1678, & est mort en 1704. Il avoit épousé N.... *Bellanger de Thourotte*, dont :

1. ALPHONSE-CHARLES-MARIE, qui suit;
2. N... DE GOUJON DE CONDÉ, femme de *Robert-Antoine*, Comte de *Wignacourt*, dont pour petite-fille *Marie-Louise-Antoinette-Charlotte-Françoise-Constance* de Wigna-

court, née le 30 Octobre 1750, mariée, par contrat signé le 18 Août 1771, avec *Hiacynthe-Hugues-Timoléon de Coffé-Briffac*. Par cette alliance, tous les biens de cette branche de GOUJON-DE-CONDÉ ont passé dans la Maison de Coffé-Briffac. Voy. WIGNACOURT & COSSÉ-BRISSAC;

3. Et LOUISE-CHARLOTTE, mariée à *François de Miremont*, Chevalier, Seigneur de Monttaigt, mort sans enfans.

X. ALPHONSE-CHARLES-MARIE DE GOUJON, Seigneur de Condé, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment-Dauphin, mort d'accident, en son Château de Condé, avoit épousé *Sophie-Charlotte-Innocente de Nettancourt-de-Vaubécourt-de-Neuville*, sœur du Marquis de *Vaubécourt* actuel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, dont il n'a point laissé d'enfans.

#### BRANCHE

des Marquis de THUISY, Seigneurs de VRAUX, &c., subsistante.

V. JÉRÔME DE GOUJON-DE-THUISY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vraux, Thuisy, d'Athis & des Mesneux, Sénéchal héréditaire de Reims, quatrième fils de NICOLAS, & de *Jeanne de Thuisy*, sa quatrième femme, nommé parmi les Gentilshommes dans le *Procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Vermandois*, de l'an 1556, partagea, comme on l'a dit, le 15 Octobre 1560, avec PIERRE & GUILLAUME DE GOUJON, ses frères aînés, la succession de leurs père & mère; & fit foi & hommage, le 9 Août 1567, au Cardinal de Lorraine, Archevêque, Duc de Reims, pour la Terre & Seigneurie des Mesneux. Il servit le Roi Charles IX, sous la charge de Henri de Léoncourt, comme il appert d'un certificat du 26 Septembre 1569, de Claude de Bostu, Seigneur de Longueval, Chevalier de l'Ordre du Roi; eut depuis le commandement de différentes Compagnies; fut député de la Noblesse pour la convocation des Etats, en 1588, avec Jacques d'Aspremont, Ecuyer, Baron de Saint-Loup; fit son testament devant *Angier & Briffet*, Notaires au Bailliage de Vermandois, par lequel il fonda trois Messes à perpétuité, dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims, mourut le 8 Mars 1604, âgée de 76 ans, & fut inhumé dans ladite Eglise. Il avoit épousé, au mois de Février 1560, *Nicole Cauchon*, Dame de Vaureveil, sœur de *Laurent*,

Seigneur de Trélon, Conseiller d'Etat ordinaire, & fille de *Renaud*, Seigneur de Trélon, de Condé-sur-Suippe & de Brienne, & de *Nicole Cocquebert*. Elle mourut le 5 Avril 1602, laissant de son mariage :

1. REGNAULD, qui fut ;
2. Et MARIE, Dame d'Athis & de Presles, mariée, le 29 Septembre 1585, à *Nicolas de Vergeur*, Ecuyer, Seigneur de Courtagon, Baron de Nanteuil, aïeul des Dames de l'*Héry* & de *Boufflers*, mère du Maréchal, héritière des biens de sa branche.

VI. REGNAULD DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Seigneur de Thuify, Vraux & Ludes, Sénéchal héréditaire de Reims, reçut le 17 Novembre 1589, commission du Maréchal d'Aumont, Lieutenant-Général pour le Roi en son armée de Champagne, pour lever & commander une Compagnie de 100 hommes de guerre; fut depuis pourvu de la charge de Président & Lieutenant-Général au Présidial de Reims, sur la démission de *Laurent Cauchon*, Seigneur de Trélon, son oncle, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat ordinaire; & servit utilement en cette qualité pour la réduction de la ville de Reims, en l'obéissance du Roi Henri IV, vers lequel il fut député pour cet effet, en 1594. Il partagea avec MARIE DE GOUJON, sa sœur, alors veuve, les 2 Avril & 26 Septembre 1605, par actes passés devant *Rolland & Briffet*, Notaires à Reims, les biens de leurs père & mère, mourut le 7 Juillet 1611, à l'âge de 45 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1595, signé de *Bled & Roget*, Notaires à Châlons, *Marie de Braux*, Dame de la Croix-en-Champagne, tante de *Pierre-Ignace*, Marquis d'Anglure, & de *Louise Angélique de Braux*, Comtesse d'Etoges, & fille de Noble homme *Pierre de Braux*, Seigneur de Florent, Méry-sur-Marne, Maisons, Poisseffe, &c., & de *Jacquette de Cuiffotte de Gizaucourt*, Dame de Belley. Elle accepta, par acte du 16 Juillet 1611, la Garde-Noble de ses enfans, & mourut le 9 Novembre 1643, laissant :

1. JÉRÔME, qui fut ;
2. CLAUDE, Seigneur de Vraux, la Croix & de Saint-Marc, qui partagea, le 24 Avril 1645, avec JÉRÔME, son frère, & décéda, sans alliance, le 11 Août 1650 ;
3. PERRETTE, mariée, le 15 Octobre 1623, à

*Claude de Salenove*, Chevalier, Seigneur de Cuisles, du Bricot & de Ville-en-Tardenois, qui eut une fille, nommée, *Claude de Salenove*, femme de *Charles de Livron*, Marquis de Bourbonne;

4. Et LOUISE, Religieuse en l'Abbaye de St.-Pierre de Reims.

VII. JÉRÔME DE GOUJON-DE-THUISY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Thuify, Vraux, Florent, la Croix & Saint-Mard-lès-Rouffy, Sénéchal héréditaire de Reims, Président au Bureau des Finances de Champagne, eut la garde noble de ses deux enfans ci-après, par acte du 8 Mars 1638, signé *Moifnet*, donné par le Lieutenant-Général au Bailliage de Vermandois, à Reims; fonda trois messes à perpétuité dans l'Eglise des Frères-Prêcheurs de Châlons, pour le repos de l'âme de Messire CLAUDE DE GOUJON, Chevalier, Seigneur de Vraux, Saint-Mard & la Croix, son frère, par acte du 4 Juin 1659, passé devant *Rouffel*, Notaire de ladite Ville, & fut enterré en l'Eglise des Jacobins de Châlons-sur-Marne, où l'on voit son épitaphe & ses armes. Il avoit épousé, par contrat du 26 Février 1631, passé devant *Dubois & le Maître*, Notaires à Châlons, *Marie de Cuiffotte de Gizaucourt*, Dame de Bayarne & de Soulanges, sœur de *Nicolas de Cuiffotte*, Seigneur de Gizaucourt & de Bierges, Vicomte de Plivot, Conseiller d'Etat, & fille de feu *Nicolas de Cuiffotte*, Ecuyer, Seigneur de Gizaucourt, Bierges, Bayarne, & autres lieux, Vicomte de Plivot, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour le service du Roi, & de *Marie Lallemand de Soisy*, Dame de Monthelon. Elle mourut le 7 Janvier 1638, âgée de 25 ans, 5 mois, & fut inhumée dans l'Eglise des Jacobins de Châlons-sur-Marne. Leurs enfans furent :

1. JÉRÔME-IGNACE, qui fut ;
2. MARIE, morte au berceau ;
3. Et ANTOINETTE-BÉNÉDICTE, mariée, le 28 Février 1650, à *Guillaume*, Baron de *Vergeur*, Comte de Saint-Souplet, Grand-Bailli de Vermandois. Elle mourut le 13 Août 1653, en couches de sa fille, *Antoinette de Vergeur*, décédée au mois de Septembre 1654.

VIII. JÉRÔME-IGNACE DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Marquis de Thuify, Comte d'Autry, Seigneur de Soulanges, Bayarne, Sénéchal héréditaire de Reims, Baron de Pafly-en-Valois, & de Challerange, né en 1663,



fut reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 24 Août 1658; Maître des Requêtes ordinaires, par provisions du 7 Décembre 1667; Conseiller d'Etat ordinaire, par Lettres du 23 Janvier 1668, dont il prêta serment le lendemain, & produisit ses titres avec JÉRÔME DE GOUJON, son père, devant Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Intendant en la Généralité de Champagne, qui les maintint en la possession de la qualité de Noble de race & de Chevalier, par jugement rendu à Châlons, le 16 Juillet 1668. Il obtint, pour lui, ses enfans & descendans mâles, par Lettres du mois de Décembre 1680, enregistrées en la Chambre des Comptes, lesdits mois & an, l'érection de la terre de *Thuisy*, en Marquisat; mourut le 6 Novembre 1704, & fut inhumé en l'Eglise des Jacobins de Châlons-sur-Marne, ainsi que sa femme, où l'on voit leurs épitaphes & leurs armes; il avoit épousé, par contrat du 22 Juillet 1664, passé devant *Aubry*, Notaire Royal à Triaucourt, *Anne-Françoise de Nettancourt-d'Hauflonville*, Dame des Baronnies de Pailly-en-Valois, & de Challenger, morte le 21 Mai 1727, à 80 ans, fille de Mellire *Nicolas de Nettancourt-d'Hauflonville*, Baron dudit lieu, d'Orne & de Choiseul, Comte de Vaubecourt, Seigneur de Passavant, Beauzé, Herpont, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour S. M. dans les pays, villes & Evêchés de Metz & de Verdun, Gouverneur de Châlons-sur-Marne, & de *Charlotte de Vergeur de Saint-Souplet*, sa première femme, Dame de Challenger & de Pailly. De ce mariage sont issus:

1. JÉRÔME-JOSEPH, qui suit;
2. CHARLES-NICOLAS, appelé l'Abbé de *Thuisy*, Grand-Archidiacre de Châlons-sur-Marne, mort à Autry le 2 Février 1724;
3. LOUIS-JOSEPH, Comte d'Autry, Seigneur de la Croix-en-Champagne, Belley, Passavant, &c., mort le 9 Août 1749, à 75 ans, sans alliance, & enterré dans l'Eglise Saint-André-des-Arcs, à Paris;
4. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à Pont-aux-Dames;
5. ANNE-ANGÉLIQUE, mariée, le 2 Octobre 1697, à *Jean-Baptiste-Pierre de la Martellière*, Chevalier, Seigneur, Comte de Fay, &c., Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, dont postérité. Voyez MARTELLIÈRE (DE LA);
6. Et MARIE-ANTOINETTE, morte fille en 1702.

Tome IX.

IX. JÉRÔME-JOSEPH DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de Saint-Souplet, Baron de Challenger & de Pailly, Seigneur de Saint-Remy-sur-Buffly, Herpont, Brécy, Monthois, Tours-sur-Marne, & Bouzy en partie, Conseiller au Parlement de Paris, le 14 Décembre 1689, puis Maître des Requêtes, le 28 Février 1707; mort le 20 Avril 1740, âgé de 74 ans, & inhumé en l'Eglise de St-Etienne-du-Mont; avoit épousé, le 28 Février 1702, *Marie-Louise-Mélanie de Fèvre-de-Caumartin*, fille de *Louis*, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Catherine-Madeleine de Verthamon*, sa seconde femme. Elle est morte à Paris, le 5 Janvier 1717, & a été inhumée aux Minimes de la Place Royale, dans la Chapelle de Verthamon. De ce mariage vinrent:

1. JÉRÔME-CHARLES, Marquis de Thuisy, Baron de Challenger, Sénéchal héréditaire de Reims, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Parlement de Paris, à la seconde Chambre, le 9 Juin 1728, mort sans alliance le 6 Décembre 1761, & enterré aux Minimes, dans la Chapelle de Verthamon;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

X. LOUIS-FRANÇOIS DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de Saint-Souplet, Baron de Challenger, Pailly, Vergeur, &c., d'abord Chevalier de Malte en 1711, puis Conseiller au Parlement de Paris, le 28 Mai 1737, Conseiller d'honneur, mort à Châlons-sur-Marne, le 2 Janvier 1777, dans la 66<sup>e</sup> année de son âge, & inhumé à Saint-Souplet; avoit épousé, par contrat du 11 Avril 1737, *Marie-Louise le Rebours*, fille de *Jean-Baptiste-Auguste*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, & de la Bruyère, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Marie-Louise Chubert*, dont:

1. JÉRÔME-LOUIS, né le 16 Septembre 1738, mort en bas âge;
2. JÉRÔME-FRANÇOIS, mort aussi en bas âge;
3. JÉRÔME-GUILLEAUME-EMILE, Comte de Saint-Souplet, né en 1748, Conseiller au Parlement, mort sans alliance en 1772, à 24 ans, & enterré à St-Souplet;
4. LOUIS-JÉRÔME, né le 13 Juin 1749, Chevalier profès de l'Ordre de Malte le 23 Août 1751, actuellement Capitaine de Dragons au Régiment de Monsieur;

H h

5. JEAN-BAPTISTE-CHARLES, qui fuit ;
6. CHARLES-FRANÇOIS, Baron de Vergeur, aussi Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, reçu le 3 Février 1761, page du Roi en 1768, puis 1<sup>er</sup> Page de Madame la Comtesse de Provence, lors de son mariage, & actuellement Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons ;
7. PIERRE-AUGUSTIN-LOUIS, mort au berceau ;
8. MARIE-ANGÉLIQUE, appelée *Mademoiselle de Thuify*, morte fille, en 1782 ;
9. Et MARIE-RENÉE-MÉLANIE, mariée, par contrat du 9 Mai 1775, à *Alexis-Balthazar-Jean-Charles de Ricouart-d'Hérouville*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, du 19 Août 1763, fils de *Louis-Balthazar*, & de *Marie-Madeleine-Catherine le Camus-de-Pontcarré*, la seconde femme.

XI. JEAN - BAPTISTE - CHARLES DE GOUJON-DE-THUISY, né le 5 Janvier 1751, Chevalier, Marquis de Thuisy, Comte de Saint-Souplet, Baron de Paffy-en-Valois, Sénéchal héréditaire de Reims, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 23 Août 1751, entré Page de feu Madame la Dauphine en 1766, puis Officier, & à présent Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, Chevalier honoraire de l'Ordre de Malte, a épousé, le 12 Août 1780, *Catherine-Françoise-Philiberte de Bérulle*, Chanoinesse du Chapitre de Neuville, fille de *Amable-Pierre-Thomas de Bérulle*, Chevalier, Marquis de Bérulle, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des requêtes honoraire de son Hôtel, Premier Président du Parlement de Dauphiné, & Commandant-né pour le Roi en ladite Province, reçu Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Catherine-Marie Rolland*, dont :

1. AMABLE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JÉRÔME, né le 24 Juin 1781 ;
2. EUGÈNE-FRANÇOIS-SIXTE, né le 4 Août 1782, reçu Chevalier de Malte de minorité, par bref du 25 Septembre 1782 ;
3. Et CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL-LOUIS, né le 5 Mai 1784, reçu Chevalier de Malte de minorité, sur bref du... Mai 1784.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 losanges du même, qui est de GOUJON ; aux 2 & 3 de gueules, au sautoir engrêlé d'or, cantonné de 4 fleurs-de-lis d'argent, qui est de THUISY.* (Généalogie dressée sur titres originaux, qui ont été produits, en 1668, devant M. le Fèvre-de-Caumartin, Intendant de la Province de Champagne.)

\* GOULAIN, Terre & Seigneurie au Diocèse de Nantes, qui a donné son nom à une ancienne Maison de Bretagne. Elle fut érigée en *Marquisat*, en faveur de GABRIEL DE GOULAIN, Seigneur de Goulaine, du Faouté & de Saint-Nazaire, par Lettres du mois d'Octobre 1621, enregistrées le 19 Juillet 1622.

Les armes : *mi-parti d'Angleterre & de France.*

\* GOULET, Baronnie de la Subdélégation d'Argentan en Normandie, aliénée à perpétuité & sans rachat, par le Roi HENRI IV, le 1<sup>er</sup> Mars 1594, à *Jean le Febvre*, Sieur de Laubrières, & possédée présentement par *Joseph-Nicolas des Broffes*, Chevalier, Baron du *Goulet*, à droit de succession de ses père & grand-père. Voy. BROSSÉS (DES).

GOULET, Famille d'une ancienne Noblesse militaire, qui, suivant les titres originaux communiqués, est connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle par

N... GOULET que l'on trouve à la tête de la Noblesse de la Province en 1298 ;

JEAN & GILLES GOULER, gens d'armes & Contrôleurs des Gendarmes de la grande ordonnance en 1390 & 1437 ;

Et FRANÇOIS GOULET, Ingénieur en chef de Lille en Flandre en 1696.

Une branche de cette Famille, qui s'est dispersée en grande partie dans les pays étrangers, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, existe aujourd'hui dans les trois Evêchés en cinq frères, dont l'un est Président des Requêtes au Parlement de Metz ; les quatre autres font au service du Roi en qualité de Lieutenant-Colonel, Major & Capitaine.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, grimpant à une fontaine d'argent.*

GOULLARD ou GOULARD, à Saint-Jean-d'Angély en Guyenne. Une taxe de dépens du Parlement de Guyenne, du 17 Août 1721, accordée à JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Chevaliers, Seigneurs de Vervant, la Ferté, Laléard, & autres lieux, contre M. Bichon, Président à la Cour des Aides de Guyenne, fait voir qu'ils sont de cette ancienne Maison DE GOULLARD, dont il est parlé avec distinction dans les *Annales de France*, par Belleforest, & dans les Histoires du même Royaume, par Duplex & Mézeray. Ils ont produit,

pour le prouver, treize contrats de mariage, & autres contrats de partage & de testamens; & suivant un imprimé, qui est l'appel de taxe de dépens à juger, au rapport de M. Ségur, Conseiller du Roi en la Cour.

JEAN GOULLARD, fils d'EMERY GOULLARD, Baron de Touverac, & de Marie de Sainte-Maure, épousa Jeanne de Brezay. Leur contrat de mariage est de 1229. Ils eurent pour fils

JEAN GOULLARD, 11<sup>e</sup> du nom, qui épousa Jeanne Bonnet, dont il eut :

JEAN GOULLARD, 111<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, en 1330, à Marie de Montbourcher. Leur fils fut :

JEAN GOULLARD, 1V<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1366, Jeanne de Melay, dont :

CHRISTOPHE GOULLARD, qui s'allia, en 1399, avec Marie de Courfillon, dont vint :

JACQUES GOULLARD, qui s'est marié, en 1445, avec Jeanne de Montalenbert. Il en eut :

JEAN GOULLARD, V<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1486, Philiberte de Beauvilliers, dont : FRANÇOIS GOULLARD, qui se maria, en 1530, à Yalière Brun, dont vint :

RENÉ GOULLARD, qui épousa, en 1570, Marguerite Pouffard. De cette alliance sortit :

GABRIEL GOULLARD, qui s'allia, en 1609, avec Jeanne Boileau. Il en eut :

JEAN GOULLARD, VI<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, en 1643, avec Angélique Martel. Leur fils fut

JACQUES GOULLARD, 11<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1681, Marthe-Fabrice de Gressenich, dont :

JACQUES GOULLARD, 111<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1700, Rose Boiffon, fille d'Antoine, & de Marie de la Rochefoucauld.

JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Chevaliers, Seigneurs de Vervant, &c., ont ajouté à ces preuves plusieurs partages, contrats d'acquisition de terres, testamens & transfactions; & la Maison de GOULLARD, loin d'être éteinte, se soutient encore en plusieurs Provinces du Royaume. L'imprimé d'appel de taxe de dépens, que nous avons entre les mains, marque que les Comtes de Beauvais, en Anjou; les Barons de la Gésardière, en Bas-Poitou; les Seigneurs d'Arjay, aussi en Bas-Poitou; & plusieurs autres dans la même Province; le Marquis de Terraube, en Agénois; les Barons de Castelnaudary, en Languedoc; les

Barons de la Faye, en Angoumois, & ledits Seigneurs JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Seigneurs de Vervant & de la Ferté en Saintonge & Angoumois, ont tous la même origine. Parmi les 13 générations prouvées ci-dessus, il y a eu des filles de cette Maison, qui font entrées dans celles de la Rochefoucauld-Montendre, Esfrade, Montaigu & autres. Dans la branche de JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Seigneurs de la Ferté, il y a eu des Gentilshommes de la Chambre du Roi & Chevaliers de ses Ordres, qui ont toujours porté les armes pour le service du Roi & de l'Etat, ainsi qu'ont fait HENRI & JACQUES DE GOULLARD, honorés par Sa Majesté, dans leur retraite, d'une pension & de la Croix de Saint-Louis. La Terre de la Ferté, est depuis plus de 300 ans, possédée par les Seigneurs de ce nom, & HENRI DE GOULLARD y fait sa demeure. On lit dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV, pag. 166, lettre B, à la Généalogie de la Trémoille, qu'ISNOCENT DE GOULLARD, Seigneur de Bois-Belle, fils de JEAN, & de Françoise du Pur du Fou, épousa, le 14 Mai 1431, Marie de la Trémoille, fille de René de la Trémoille, & de Françoise de Sainte-Flayre. Enfin cette Maison a encore pris des alliances dans celles de Brun, Lusignan, de Valois, de Foix & d'Albret.

Les armes : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueules.

\*GOUPELLIÈRES, dans le Mantois: Terre & Châtellenie, érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 18 Mars suivant, en faveur de Jean le Cocq, Seigneur de Corbeville, Elleville, &c., Conseiller au Parlement de Paris. Voyez COCQ DE GOUPELLIÈRES (Lk).

GOURAY (du), en Bretagne: c'est une ancienne Noblesse dont étoit ROBIN DU GOURAY, Chevalier, qui s'est marié à Jeanne de Brehan, Dame de Launay. Nous ignorons dans quel tems ils vivoient. Sa postérité a formé 10 degrés.

JEAN-FRANÇOIS DU GOURAY, Seigneur de la Colle-Baudramière, Launay-Gouray, &c., fut Lieutenant de Roi en Basse-Bretagne, & eut de Madeleine de Rosmadec, son épouse, fille de Mathurin, Baron de Gall, & de Jeanne de Trogoff, plusieurs enfans.

Les armes : burelé d'or & de gueules

GOURDON DE GENOUILLAC, Maison considérable en Quercy, qui tire son origine de

I. PONS RICARD, Chevalier, Capitaine de Gourdon, lequel servit, en la guerre de Langue doc, sous le Sire de Craon, en 1352. On le croit père de

II JEAN RICARD, 1<sup>er</sup> du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, qui transigea, en 1383, avec Jean, Comte d'Armagnac, de quelques droits dus à *Gourdon*. Il épousa *Cécile de Gazeton*, fille de *Fortaner*, Seigneur de Salviac & de Gazeton, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. 3. & 4. PONS, JEAN & RAYMOND, Chanoines de Cahors.

III. PIERRE RICARD, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, servoit en 1421, & se trouva à la levée du siège d'Orléans, & au recouvrement d'Hyenville, l'an 1429. On lui donne pour femme *Anne de la Thore*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES RICARD DE GENOUILLAC, dit *Galliot*, Seigneur de Brulfac, Anfac & Saint-Projet, Conseiller & Chambellan du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Dunois, en 1465. Le Roi le pourvut de la charge de Maître, Visteur & Général-Réformateur de l'Artillerie de France, dont il prêta ferment le 14 Décembre 1479. Il étoit Sénéchal de Beaucaire l'an 1480 ; & lorsque le Roi CHARLES VIII parvint à la Couronne, il fut confirmé dans la charge de Maître de l'Artillerie, par Lettres du 13 Septembre 1483, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 10 Mars 1493. Il avoit épousé *Catherine Flamenc*, Dame de Brulfac, dont il eut deux filles :

ANNE, qui fut mariée par ses père & mère, par contrat du 21 Mars 1491, reconnu le 26 Mars 1492, avec *Foucaud de Salignac*, Seigneur de Magnac ;

Et MARGUERITE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Pierre de Durfort*, Seigneur & Baron de Boiffières, qui se fit séparer d'avec elle sous prétexte de consanguinité au quatrième degré ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 13 Novembre 1496, *Antoine de Salignac*, Seigneur de Verteillac, frère puiné du mari de sa sœur.

3. Et autre JEAN, Seigneur en partie de Genouillac, auteur de la branche des Seigneurs d'*Astier*, rapportée ci-après.

IV. JEAN RICARD, II<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, Beaumat, Reilhac, Saint-Projet, &c., fit son testament le 8 AVRIL 1456. Il avoit époué, le 29 Juin 1445, *Jeanne de Rafflesi*, veuve d'*Auger du Bos*, Seigneur d'*Astier*, & fille de *Bernard de Rafflesi*, Seigneur de Vaillac, & de *Jacquette du Caylar*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MATHELINE, femme d'*Emery Pellegrin*, Seigneur du Vigan ;
3. JEANNE, mariée à *Martial de Vernol*, Seigneur de Peyrat ;
4. MARGUERITE, mariée à *Bertrand de Desne*, Seigneur de la Brugière ;
5. JACQUETTE, Religieuse ;
6. Et MATHELINE, femme de *Jean de la Vallette*, Seigneur de Parifot.

V. JEAN RICARD, III<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, &c., épousa, le 10 Juin 1482, *Marguerite d'Erbrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Esiaing* ; & 2<sup>o</sup> le 29 Août 1495, *Marguerite d'Aubuffon*, fille de *Gilles*, Seigneur de Villac, & de *Françoise de la Force*, Dame de Castel-Navol. Du premier lit il eut :

1. ISABEAU, mariée à *Pons de Castelnavol*, Seigneur de Reyrevignes ;
2. AGNÈS, alliée à *Antoine de l'Olive*, Seigneur de Reyniès.

Et du second lit fortirent :

3. JEAN, qui fuit ;
4. LOUIS, Abbé de Saint-Martial & de Saint-Romain de Blaye, puis de Saint-Lé, Doyen de Carennac, Evêque de Tulle l'an 1560, qui assista au Concile de Trente, & mourut l'an 1583 ;
5. FLOTARD, Prieur de la Faye, Abbé de St.-Romain de Blaye, Evêque de Tulle après son frère, mort en 1586 ;
6. JACQUETTE, Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
7. JACQUETTE, dite *la Jeune*, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Pierretailade ;
8. SOBIERANNE, alliée à *Jean de Guiscard*, Seigneur de la Coste ;
9. MARIE, femme de *Jean*, Seigneur de Valon ;
10. FRANÇOISE, mariée à *Jean Jabert*, Seigneur de Nanthiat ;
11. Et ISABELLE, alliée à *N...*, Seigneur de *Gourdièges*, & de Mézières.

VI. JEAN RICARD DE GOURDON, IV<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Ge-

noouillac, de Vaillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de sa Maison, Gouverneur du Château-Trompette & de la ville de Bordeaux, se trouva à la journée de Saint-Laurent en 1557, & vivoit encore en 1573. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 12 Décembre 1538, *Jeanne Brun*, fille & héritière de *Romain*, Seigneur de Boillet, & de *Louise de Fronzac*; 2<sup>o</sup> *Marguerite de Ségur*, fille de *Pierre*, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Pardailan; & 3<sup>o</sup> *Antoinette de Carbonnières*. Les enfans du premier lit furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. GALLIOTE, mariée à *François de Lofanges*, Seigneur de Sainte-Alvère en Périgord.

Du second lit il eut :

3. CHARLOTTE, mariée à *Claude*, Seigneur de *Roquemaurel*.

Et du troisième lit vinrent :

4. JEAN-JACQUES, Seigneur de Reilhac, qui, de *Catherine de Corn*, Dame de Sonac & de Corn, laissa :

Un fils ;

Et FRANÇOISE, mariée à *Hugues de Lofanges*, Seigneur de Béduer. Voyez LOSTANGES.

5. JEAN-CHARLES, Seigneur de Saint-Clair, mort sans enfans, de *Marguerite du Bouffnet* ;
6. GALLIOTE, mariée à *Antoine Montaigu*, Seigneur de la Lande en Quercy ;
7. N... DE GOURDON, Abbessé de la Daurade à Cahors ;
8. LOUISE, alliée à *René de Galard*, Seigneur de Brassac ;
9. ANNE, femme, de *Jean de Las Cases*, Baron de Roquefort ;
10. Et N... DE GOURDON, mariée au Seigneur du *Bouffnet*, en Gascogne.

VII. LOUIS DE GOURDON DE GENOUILLAC, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Vaillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bordeaux & du Château-Trompette, servit au siège de la Rochelle, & fut Mestre-de-Camp de Cavalerie en Poitou sous M. de Montpensier; fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit en 1611, & mourut, avant d'être reçu, en 1615. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Janvier 1573, *Anne de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de *Claude Blosset*, dont il eut 23 enfans; 2<sup>o</sup> *Françoise de Carbonnières*, fille de *Charles*, Seigneur de la Capelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Dé-

puté de la Noblesse de Guyenne aux Etats de France, sous CHARLES IX, & de *Françoise du Breuil*, Dame de Fraisse & du Pin, dont il eut cinq filles mortes jeunes; & 3<sup>e</sup> en 1606, *Jeanne-Marie de Foix*, morte l'an 1617, fille de *Gaston*, Marquis de Trans, Comte de Gurfon, & de *Marguerite Bertrand*. Les enfans qui restèrent de sa première femme furent :

1. LOUIS, Carme-Déchauffé ;
2. JEAN, Abbé de Rocamadour, Evêque de Tulle en 1597, Député du Clergé aux Etats tenus à Paris l'an 1614, mort le 13 Janvier 1652 ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. JEAN-PAUL, Abbé de Saint-Romain de Blaye ;
5. BERTHAND, Baron de Miremagne ;
6. LOUIS, Seigneur de Saint-Clair ;
7. JACQUETTE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean*, Baron de *Lazech*; & 2<sup>o</sup> à *Jean Chapt*, Seigneur de Rastignac ;
8. GALLIOTE, Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, morte en odeur de sainteté le 24 Juin 1618.

Et du troisième lit vinrent :

9. CHARLOTTE, Prieure d'Espagnac en Quercy ;
10. Et une autre fille.

VIII. LOUIS DE GOURDON, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Genouillac, Comte de Vaillac, &c., Député de la Noblesse de Guyenne, à l'Assemblée tenue à Rouen en 1617, testa en 1642. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Juillet 1606, *Françoise de Cheiradour*, Dame d'Aubespèyre, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubespèyre, & de *Françoise de Carbonnières*; 2<sup>o</sup> *Antoinette de Grignols*, fille de *Jean*, Marquis de Grignols, & d'*Antoinette d'Esparsès-de-Luffan*; & 3<sup>o</sup> *Marie-Madeleine Jaubert*, fille d'*Emercy*, Seigneur de Barraud, & de *Guyonne de la Motte*. Du premier lit font issus :

1. JEAN-PAUL, qui suit ;
2. LOUIS, Marquis de Vaillac, tué en duel par le Marquis de Canillac ;
3. FRANÇOIS, Baron de GOURDON, Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine ;
4. JEAN-LOUIS, Capitaine dans le Régiment de son frère ;
5. GALLIOTE, Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, morte le 7 Janvier 1702, âgée de 94 ans ;
6. CLAUDE, alliée à *Flotard de Turenne*, Baron d'Aynac.

Et du troisième lit il eut :

7. GUYONNE, alliée à *Jean du Bouzet*, Comte de Poudenas;
8. Et GALLIOTE.

IX. JEAN-PAUL DE GOURDON DE GENOUILLAC, Comte de Vaillac, Baron de Montferrand, premier Baron de Guyenne, né le 12 Mai 1621, premier Ecuyer & Capitaine des Gardes-Françoises de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres en 1661, mourut le 18 Janvier 1681. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie-Félice de Voisins*, fille de *François*, Baron de Montaut, & de *Jacqueline de Beauxoncles*; 2<sup>o</sup> *Elisabeth de la Vergne de Treffan*, sœur de *Louis*, Evêque du Mans, laquelle prit une féconde alliance avec *Charles*, Comte de la *Mothe-Houdancourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Les enfans du premier lit font:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. ALEXANDRE, Vicomte de GOURDON, mort sans alliance;
3. FRANÇOIS, Comte de Vaillac, Seigneur de Montferrand, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, mort, sans alliance, le 22 Juin 1707, en sa 55<sup>e</sup> année;
4. MICHEL-ANGE, Capucin;
5. CHARLES-GASTON, Chevalier de Malte, mort l'an 1664;
6. JEAN-BAPTISTE, Abbé de Saint-Romain de Blaye;
7. MARIE-GALLIOTE, Coadjutrice de l'Hôpital de Beaulieu, morte le 22 Octobre 1701;
8. CLAUDE, Prieure de la Mothe-Sainte-Héraye en Poitou, puis Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu;
9. MADELEINE, femme de *François de Lef-tang*, Seigneur de Pommereul & de Belpech;
10. MARIE-FÉLICE, Dame de Montaut, alliée à *Gaspard le Sec*, Marquis de la Mothe-Sainte-Héraye, Comte de Montaut, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, morte en 1705;
11. Et GUYONNE, Prieure d'Espagnac, puis des Filles de Rouen.

X. JEAN-FRANÇOIS DE GOURDON DE GENOUILLAC-MONTFERRAND, Comte de Vaillac, premier Baron de Guyenne, Seigneur de Canon, Casseneuil & de Moulinet, & Mestre-de-Camp du Régiment de Vaillac, Cavalerie, mort le 16 Décembre 1696, âgé de 51 ans, avoit épousé, le 19 Décembre 1683, *Marie-*

*Louise du Cambout*, morte en 1693, Fille d'honneur de Mademoiselle la Duchesse de Montpensier, & fille de *Pierre*, Marquis du *Cambout*, Comte de Carcail, & de *Jeanne Raoul*, dont pour fils unique,

XI. ARMAND DE GOURDON DE GENOUILLAC-MONTFERRAND, Comte de Vaillac, premier Baron de Guyenne, &c., qui s'est marié, en Septembre 1710, à *Henriette de Saint-Gelais*, fille & héritière de *Jean*, Marquis de *Saint-Gelais*, Seigneur de Montchaude, & de *Henriette de la Rochefoucauld-Roiffac*. Nous ignorons s'il a postérité, faute de Mémoire.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs d'ASSIER.

IV. JEAN RICARD, troisième fils de PIERRE RICARD, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac en partie, épousa *Catherine du Bos*, Dame d'Assier, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Assier en Quercy, & de *Jeanne de Raffiels*, Dame de Vaillac, depuis remariée à JEAN RICARD, II<sup>e</sup> du nom, mentionné dans la première branche. Il eut pour enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEANNE, mariée à *Jean de la Roque*, Seigneur de Bouillac;
3. CATHERINE, alliée à *Raymond de Tortlond*, Seigneur d'Orthonac;
4. JACQUETTE, femme de *Annet de Turenne*, Baron d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de l'Artillerie;
5. Et ANNE, Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu.

V. JACQUES DE GENOUILLAC, dit *Galliot*, Seigneur d'Assier, Reillanet, Baron de Capdenac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Viguier de Figeac, fut élevé par JACQUES RICARD, dit *Galliot*, son oncle, Maître de l'Artillerie, qui le prit auprès de lui. Il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495; fut un des Preux du Roi CHARLES VIII; servit au siège de Capoue; combattit à la journée d'Agnadel en 1509; fut commis pour desservir la charge de Maître de l'Artillerie, par Lettres du 16 Mai 1512; en fut pourvu en chef, & la tint jusqu'à sa mort. Il se trouva à la bataille de Marignan en 1515, & au ravitaillement de Mézières, & se signala à la journée de Pavie en Février 1525, après laquelle il fut nommé Grand-Ecuyer de France par le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en

reconnoissance de ses services. Il servit encore au siège de Luxembourg, & fut pourvu du Gouvernement de Languedoc en 1545, qu'il ne conserva pas long-tems, étant mort l'année suivante. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Catherine d'Archiac*, Dame de Lonzac, fille de *Jacques*, Baron de Lonzac, & de *Marguerite de Lévis*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> *Françoise de la Queuille*, fille de *François*, Seigneur de la Queuille, & de *Marguerite de Castellau*, sa seconde femme, dont:

1. *François*, Seigneur d'Assier, &c., reçu en survivance de la charge de Grand-Maitre de l'Artillerie, mort, en 1544, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cérifoles, sans laisser de postérité de *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté-Nabert, qu'il avoit épousée en 1534, fille de *Claude*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & d'*Anne Robertet*. Elle prit, la même année 1544, une seconde alliance avec *Jacques*, Seigneur de *Menou*, de *Bouffay*, &c., & elle mourut le 22 Juillet 1575;
2. Et *Jeanne*, qui devint héritière de sa branche, par la mort de son frère. Elle épousa, 1<sup>o</sup> *Charles de Cruffol*, Vicomte d'Uzès, d'où sont sortis les Ducs d'Uzès; & 2<sup>o</sup> *Jean-Philippe Rhingrave*, Comte Sauvage du Rhin.

Les armes: bandé d'or & de gueules de 6 pièces.

**GOURDON**, autre Famille originaire de Nevers, dont étoit

*Jean-Baptiste Gourdon*, né le 12 Janvier 1679, fils de *Philippe Gourdon*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Marie de Lorraine, Duchesse de Guise, mort le 20 Janvier 1610, & de *Marie Hufson*. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 11 Avril 1704, & est mort le 15 Octobre 1735. Il avoit épousé *Constance Adélaïde Chevalier*, fille de *Louis*, Avocat au Parlement, & de *N...*, qui se maria à *N... de Villers*. De son premier mariage sont issus :

1. *N...* **GOURDON**, Capitaine, Aide-Major dans le Régiment de la Marine, blessé à la bataille de Hastenbeck en Westphalie;
2. Et une fille, mariée à *N... de Villers*, Capitaine.

Les armes: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 cabebasses d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

**GOURFALEUR**, en Normandie. **JEAN**

DE **GOURFALEUR**, Seigneur de Bonfoslé, mort le 6 Avril 1552, est qualifié noble homme dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1543.

Les armes: d'azur, au Château flanqué de deux tours & girouetté d'or, ouvert & ajouré de sable.

**GOURGUE** (DE), en Guyenne. On trouve dans les *Étrennes de la Noblesse* de 1773, éditées par Desventes de la Doué, une longue Notice historique sur ce nom, & il paroît, par une Généalogie qui nous a été fournie, que c'est une des plus anciennes Noblesse du Royaume; que les Registres de la Chambre des Comptes de Paris & de plusieurs Parlemens, que les Chroniques de la Province de Guyenne, & principalement de la Ville de Bordeaux, en fournissent des preuves authentiques; qu'étant originiairement d'Épée, elle s'est rendue illustre par d'éclatantes actions; & que depuis, ayant embrassé le parti de la Robe, elle s'y est distinguée dans les fondions des premières charges que ceux de ce nom y ont occupés. On trouve, dit ce Mémoire, à la Chambre des Comptes, un *GEOFFROY DE GOURGUE*, sous *PHILIPPE IV*, dit *le Bel*, Roi de France, en 1285, lequel étoit un de ses Secrétaires, couché sur l'Etat pour ses gages. En 1318, sous *PHILIPPE V*, dit *le Long*, un *PHILIPPE DE GOURGUE*, Grand-Porte-Étendard de la Couronne, employé dans l'Etat des Grands-Officiers pour ses appointemens. Ce *PHILIPPE DE GOURGUE* épousa *Cécile de Pelagrue*, sœur du Cardinal de ce nom, & nièce du Pape *CLÉMENT V*, qui avoit été Archevêque de Bordeaux. Ce fut en ce tems que la Famille de **GOURGUE** s'établit en Guyenne & dans la Navarre. Elle eut la confiance des Rois de France & de Navarre, qui l'ont toujours honorée de leurs ordres & de plusieurs emplois de distinction. On conserve dans les archives de cette Maison un testament, du 27 Février 1516, de *Marguerite de Mondénard*.

1. **JEAN DE GOURGUE**, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Marguerite de Mondénard de Montaigut*, d'une des meilleures Maisons du Quercy. Il en eut :

11. **JEAN DE GOURGUE**, 11<sup>e</sup> du nom, qui se maria avec *Isabeau du Lau*, Dame de Roquecor & de Villebeau, d'une Noblesse distinguée. Elle testa le 15 Février 1556, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fut honoré des bontés du Roi de Navarre, dont il gouverna les Finances & administra les affaires ;
2. OGIER, qui fut ;
3. DOMINIQUE, né à Mont-de-Marfan, Chevalier de Malte, suivant une Généalogie manuscrite, & Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes, étoit un homme plein de courage & de résolution. Il fut pris dans une guerre d'Italie par les Espagnols, qui le maltraitèrent cruellement. Il résolut de s'en venger, & faïsit une occasion qu'il trouva. Il apprit en France, qu'un nommé Melander, qui commandoit quelques troupes Espagnoles, avoit abordé à la Floride, & s'étoit emparé, par trahison & surprise, des Forts qui appartenoient aux François, dans lesquels Ribault commandoit pour le Roi de France CHARLES IX ; & que, sous prétexte d'une amitié apparente, ce Melander s'étoit infinué dans la place, assassina Ribault & fit pendre tous les François, tant ceux qui étoient dans ce Fort que dans les autres, avec cette inscription : *je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens*. DOMINIQUE DE GOURGUE vendit une partie de son bien, emprunta une somme de son frère OGIER, Président en Guyenne ; équipa 3 Vaisseaux ; monta le premier ; donna le commandement du second au Chevalier de Montluc, & du troisième à Cazenove ; fit voile le 15 Août 1567 ; alla descendre à la Floride ; se joignit à ceux du pays, qui regardoient les Espagnols comme leurs tyrans ; les attaqua généreusement ; reprit les Forts que Ribault avoit fait bâtir au bout du détroit *Sainte-Hélène*, nommé *Charlefort*, & deux autres qui avoient été bâtis en des endroits assez éloignés. Il y avoit dans ces Forts plus de 800 Espagnols, qui, pensant fe sauver dans les bois, furent assommés par les Indiens. Ceux qui se rendirent à discrétion ne furent pas traités plus favorablement. Le Capitaine GOURGUE crut qu'il y alloit de la gloire de la France de ne pas donner quartier à des gens qui avoient fait pendre les François ; il usa de représailles & les fit pendre aux mêmes arbres, avec des écriteaux portant ces mots : *je ne fais ceci comme à des Espagnols, mais comme à des larrons, des traitres & des meurtriers* ; il rasa les fortifications pour que les Colonies Espagnoles voisines ne vinssent pas s'en emparer ; emporta leurs canons ; arriva à la Rochelle au mois de Juin 1568, & remit la Floride sous l'obéissance de CHARLES IX. Sa conduite ne fut pas généralement approuvée de la Cour. L'Ambassadeur d'Espagne demanda même

fa tête avec tant d'insolence, qu'il fut obligé de se cacher ; mais l'Amiral de Châtillon le tira d'affaire. Ces faits font tirés d'un manuscrit, contenant l'*Histoire de la conquête de la Floride*, & il en est parlé dans l'*Histoire de France*, par Mézeray. Le Maréchal de Matignon, qui commandoit en Guyenne, ayant appris que les ennemis de l'Etat s'étoient emparés du Château de Blaye, par intelligence avec celui qui y commandoit, alla l'assiéger ; il mena avec lui ANTOINE DE GOURGUE, Maître-de-Camp d'un Régiment ; l'envoya en Médoc pour se saisir du Château de Castillon, qu'il prit après 8 jours de tranchées ouvertes, & revint devant la Citadelle de Blaye, où ayant été commandé sous les ordres de DOMINIQUE DE GOURGUE, pour repousser les ennemis à une fortie qu'ils firent, cet ANTOINE DE GOURGUE y fut si dangereusement blessé qu'il en mourut : la Chronique de Bordeaux en fait l'éloge. Après cette expédition, les Rois CHARLES IX & HENRI IV témoignèrent leur estime à DOMINIQUE DE GOURGUE, comme on le voit par plusieurs lettres des 11 Mai & 14 Septembre 1572, 2 Juillet 1573, 12 Février & 19 Mai 1586, que ces deux Monarques lui écrivirent, conservées dans la Famille, lesquelles nous ont été communiquées en original. Quelque tems après, la Reine d'Angleterre demanda, au Roi de France, DOMINIQUE DE GOURGUE, pour commander son Armée Navale contre les Espagnols qui s'étoient emparés du Portugal ; mais passant à Tours, & faisant route à la Rochelle pour monter, par ordre du Roi, sur un Vaisseau Anglois & commander cette flotte, il y tomba malade & y mourut. Il fut enterré par distinction, en 1593, dans le chœur de Saint-Martin de Tours. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de *Capitaine GOURGUE*, & c'est ainsi que le qualifioient dans leurs lettres les Rois de France & de Navarre ;

#### 4. ET MARIE.

III. OGIER DE GOURGUE, Vicomte de Julhiac, Monlezun, Gaube, Roquecor, la Roche-Andry, Baron de Vayres, Seigneur de la Forest & Liège en Buch, fut Trésorier de France & Général des Finances à Bordeaux, & Conseiller d'Etat ; il servit sous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, qui l'honorèrent (principalement les trois derniers) d'une confiance particulière. Aussi les servit-il avec tant de zèle & de fidélité, qu'ils lui accordèrent plusieurs pensions, comme il paroît par leurs Lettres-Patentes des 22 Septembre 1573, & 25 Jan-



vier 1578, dûment enregistrées. Il eut plusieurs emplois considérables qu'il remplit dignement à la satisfaction du Prince & du Public. Il fut Intendant en Guyenne, & en gouverna les Finances. Son mérite distingué, joint à sa naissance, lui acquit l'estime & la confiance d'Honorat de Savoie, Marquis de Villars, Grand-Amiral de France. Ce dernier, pour lui marquer son estime particulière, saisit la circonstance d'un voyage qu'il étoit obligé de faire, & lui donna une commission le 21 Novembre 1572, pour faire les fonctions d'Amiral de France en son absence. Quand HENRI IV fut parvenu à la Couronne de France, ce Prince lui écrivit une lettre de remerciement des bons services qu'il lui avoit rendus, datée de Paris du 18 Mai 1586. Cette lettre est conservée dans la Famille. Il mourut à Bordeaux vers la fin de 1593, ou au commencement de 1594. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Pareige*; & 2<sup>o</sup> le 16 Août 1574, *Finette d'Aspremont*, veuve, en premières noces, de *Jacques de Pontac*, Seigneur du Haubron & de la Lande, Greflier en chef du Parlement de Bordeaux, dont la fille, *Marguerite de Pontac*, fut la première femme, sans enfans, de CÉSAR DE BOURBON, Comte de Buffet. Par ces deux mariages la Famille de GOURGUE se trouve alliée aux Maisons de *Crussol-d'Uzès*, de *Lorges*, de *la Force*, de *Biron*, de *Gramont*, de *Gondrin*, de *Montespan*, de *Lauzun*, de *Montpezat*, de *Lusignan*, d'*Aspremont*, de *Curton*, de *Noailles*, de *Fimarcon*, de *Mesmes*, de *St.-Simon*, de *Théobon*, &c. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, alliée, le 5 Mai 1588, à *Denis de Mullet*, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

Et du second lit il eut :

2. MARC-ANTOINE, qui suit;
3. PIERRE, rapporté après la postérité de son frère aîné;
4. ARMAND, aussi mentionné après ses deux frères;
5. JACQUES, né le 11 Juin 1582, mort Prieur de St.-Pierre de l'Isle d'Oleron, le 10 Avril 1645;
6. Autre CATHERINE, mariée, le 5 Juillet 1605, à *Jacques le Comte*, Conseiller au Parlement de Bordeaux;
7. MARGUERITE, alliée, le même jour, à *Philippe le Breton*, Ecuyer, Seigneur d'Esquille, Conseiller au même Parlement, fils de *Pierre*;

Tome IX.

8. Et LÉTICE, femme, le 5 Juin 1597, de *Georges de Babiot*, Seigneur de Rabeine, aussi Conseiller au Parlement de Bordeaux. Elle testa le 6 Mars 1632, étant pour lors Religieuse, & c'est par son alliance avec le Seigneur de Rabeine, que la Terre de ce nom a passé dans la Famille de GOURGUE.

IV. MARC-ANTOINE DE GOURGUE, Baron de Vayres, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil le 17 Août 1596, Maître des Requêtes le 10 Mai 1604, ensuite Président à Mortier au Parlement de Bordeaux vers 1610, puis premier Président au même Parlement le 27 Décembre 1616, place qu'il occupa pendant 11 ans, mourut en 1628, âgé de 52 ans, & fut inhumé aux grandes Carmélites de Bordeaux, comme en étant le Fondateur: on y voit son mausolée. Il avoit eu l'honneur d'être chargé de la conduite & de la direction de tout ce qu'il convenoit de faire sur les frontières de France, lors du traité des mariages de LOUIS XIII, avec ANNE D'AUTRICHE, mère de LOUIS XIV, & de Madame de FRANCE, avec le Prince de Castille, depuis Roi d'Espagne, sous le nom de PHILIPPE III. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juin 1604, *Marie Séguier*, fille de *Jean*, Conciller d'Etat, & de *Marie de Tudert*; & 2<sup>o</sup> le 6 Juillet 1617, *Olive de Leslonnac*, morte en 1652, à 80 ans, sans enfans, & veuve, en premières noces, de Messire *Louis le Gentil*, second Président au Parlement de Bordeaux. Il eut du premier lit :

MARIE, qui se fit Carmélite à Paris le 7 Mai 1630.

IV. PIERRE DE GOURGUE, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France, second fils d'OGIER, & de *Finette d'Aspremont*, sa seconde femme, fut institué héritier universel de *Marguerite de Mondénard de Montaignut*, par son testament du 27 Février 1616. Il épousa *Perronne de Ferrand*, dont il n'eut qu'un fils, nommé JEAN.

IV. ARMAND DE GOURGUE, troisième fils d'OGIER, & de *Finette d'Aspremont*, fut Conseiller au Parlement de Bordeaux le 20 Mai 1609, testa le 13 Septembre 1627, & mourut au mois de Mars 1631. Il avoit épousé, le 7 Février 1609, *Marie du Vignaud*, fille de noble homme *Jean du Vignaud*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Conseiller & Aumônier du Roi;

3. JOSEPH-IGNACE, Ecuyer, Seigneur de la Forest;
4. PHILIPPE;
5. FRANÇOIS, mort en bas âge;
6. HILAIRE, Religieux Carme;
7. CATHERINE, morte en bas âge,
8. Et ANTOINETTE, Religieuse au Couvent de Sainte-Catherine de Bordeaux.

V. JEAN DE GOURGUE, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Vayres, Rabeine & de Saint-Julien, fut institué héritier universel de LÉTICE DE GOURGUE, sa tante, par son testament du 26 Mars 1632, fut reçu Conseiller au Parlement la même année. LOUIS XIII n'ayant point oublié les services de ses ancêtres, effectua les promesses que ses prédécesseurs leur avoient faites, & par cette considération & autres, il le gratifia d'un office de Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, par Lettres du 22 Juin 1638. MARGUERITE DE GOURGUE, sa tante, l'institua son légataire universel. LOUIS XIV lui accorda des provisions de Conseiller d'Etat en 1643, & érigea en sa faveur la Baronnie de *Vayres en Marquifat*, pour être mouvant du Royaume de Navarre, par Lettres du mois de Juin 1659, enregistrees en la Chancellerie de Paris le 24 Mars 1660, au Parlement de Bordeaux le 9 Décembre 1665, & publiées à Pau le 3 Février 1673. Ces Lettres portent établissement de 4 foires par an, & d'un marché par semaine, dans le Bourg de Vayres. Il mourut en Avril 1684, & avoit épousé, le 28 Avril 1642, *Marie Larcher de Bojacourt*, veuve, en premières noces, de *Pierre le Meunier*, & fille de *François Larcher*, Seigneur de Bojacourt, & de *Claude Godet*, d'une ancienne Noblesse de Champagne, laquelle étoit originaire du Berry. *Marie Larcher*, morte en 1664, étoit cousine issue de germaine du Chancelier *Séguier*, & du Garde des Sceaux M. *Molé*. Elle étoit alliée aux Maisons de *Sully*, *Sillery*, *Coislin*, *Noailles*, *Harlay*, *Puifeux*, *Mefmes*, *Goux de la Berchère*, *d'Estaing*, *Boucher-d'Orsay*, *le Cocq*, *Godet des Marais*, dont un Evêque de Chartres, &c. De ce mariage vinrent :

1. ARMAND-JACQUES, qui suit;
2. JACQUES-JOSEPH, Evêque de Bazas en 1684, lequel mena une vie des plus exemplaires; fit des fondations & des dons considérables; testa le 7 Mai 1724, & mourut la même année;
3. FRANÇOIS-LOUIS;

4. MICHEL-JEAN, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, mort le 9 Septembre 1724. Il avoit épousé *Marie de Mons*, dont il a eu 3 enfans :

1. LAURENT-MARC-ANTOINE, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux en 1771, & marié à *Dame Angélique de Mathieu*;
2. MICHEL-JOSEPH, Président aux Enquêtes au même Parlement, marié à *Dame Catherine du Lion*, dont sont issus un garçon & deux filles;
3. Et *MARIE*, alliée à *Pierre Gaston*, Marquis du *Lion*, & morte en 1772.

VI. ARMAND-JACQUES DE GOURGUE, Marquis de Vayres, né le 8 Mars 1643, nommé légataire universel de *Claude Godet*, veuve de *François Larcher*, Seigneur de Bojacourt, fut comblé des bienfaits de Louis XIV, qui lui fit don de la charge de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Guyenne, suivant ses Lettres-Patentes du 25 Avril 1669. Il vendit cette charge en 1672, & en 1679, il en acheta une de Maître des Requêtes. Ce fut en ce tems qu'il vint s'établir à Paris, où il fut fait Conseiller d'Etat. Son père l'institua son héritier, & le Roi, quelque tems après, le nomma Intendant en la Généralité de Limoges, & ensuite en celle de Caen en 1686. Il remplit cette commission fatigante & délicate pendant plusieurs années avec l'agrément des Cours Supérieures, l'amitié des Peuples & la bienveillance de son Prince, qui, pour lui en donner des preuves, érigea la Terre & Baronnie d'*Aulnay-lès-Bondy en Marquifat*. Il augmenta ses domaines de l'acquisition qu'il fit des Comtés de Bourret, St.-Julien, Castex & Castelmayran, Terres situées en Languedoc; augmenta aussi les revenus des Carmes du Désert du Veyrot près de Blaye, dont ses ancêtres étoient Fondateurs; testa au mois de Janvier 1726, & mourut quelques tems après, le 5 Mars, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, le 29 Avril 1669, *Isabelle-Marie le Clerc*, dite *Cottier*, Dame d'Aulnay, morte le 11 Mars 1709, fille de *Louis le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur, Baron d'Aulnay, & de *Madeleine Larcher*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
2. LOUIS-ARMAND, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 22 Décembre 1700, mort le 27 Juillet 1708, âgé de 35 ans;
3. Et JACQUES-DOMINIQUE, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Février 1705, mort

honoraire le 26 Août 1720. Il avoit époufé, le 4 Février 1712, *Marguerite-Thérèse Aubourg*, fille de *Charles*, Marquis de Boury, Garde des Rôles des Offices de France, & de *Françoise-Thérèse Rioult de Douilly*.

VII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, né le 3 Décembre 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 10 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 14 Mars 1696, mort le 24 Juillet 1734, avoit époufé, 1<sup>o</sup> par contrat du 5, signé par le Roi le 6 Août 1696, *Gabrielle-Elisabeth de Barillon de Morangis*, morte le 15 Avril 1700, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Morangis*, Maître des Requêtes, & de *Catherine Boucherat-le-Roy*; & 2<sup>o</sup> le 28 Avril 1709, *Catherine-Françoise le Marchand-de-Bardouville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Villers, Chamblanc, Barentin & du Héron, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marthe de Caradas du Héron*. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, mort au berceau;
2. LOUISE-MARIE-GABRIELLE, alliée, le 20 Octobre 1717, à *Louis-François de Rouvroy-Saint-Simon*, Marquis de Sandricourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Août 1751, dont postérité. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON.

Et du second lit vinrent :

3. ARMAND-PIERRE-MARC-ANTOINE, qui fut;
4. ALEXIS-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 27 Octobre 1725, Comte de Saint-Julien, Caffex & Cattelmayran, Conseiller au Parlement le 3 Mars 1747, Maître des Requêtes en 1753, Président au Grand-Conseil le 28 Juin 1760, Intendant de Montauban en Mai 1761. Il a époufé, le 18 Janvier 1747, *Angélique Pinon*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Poligny, & de *M... Marguerite Guillois*, dont un fils & une fille;
5. ELISABETH, mariée, en 1732, à *Jean-André de Pomereu*, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. POMEREU;
6. Et CATHERINE-MARTHE, mariée, en 1749, à *Jacques-Louis-Noël de Tiffart de Rouvres*, dont des enfans. Il a hérité en 1764 de la Terre de Beaubourg, comme plus proche parent de *M. Brulart*, sa mère étant de ce nom.

VIII. ARMAND-PIERRE-MARC-ANTOINE DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, Comte de Bourret, de Rabeine, &c., né le 30 Avril 1717, Conseiller au Parlement de Pa-

ris le 2 Septembre 1735, Maître des Requêtes le 7 Juillet 1742, mort le 21 Juillet 1743, & inhumé le 23 à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, avoit époufé, le 13 Juillet 1735, *Louise-Claire de Lamoignon de Bajville*, morte le 17 Février 1755, fille d'*Urbain-Guillaume*, Seigneur de Courfon, Conseiller d'Etat, & de *Marie-Françoise Meliand*, dont :

1. ARMAND-GUILLAUME-FRANÇOIS, qui fut;
2. Et FRANÇOISE-CLAIRE, née le 6 Mars 1738, morte sans enfans de son mariage, contracté le 20 Février 1757, avec *Louis-Barnabé de Baudan*, Comte de Parabère, dont postérité. Voyez BAUDÉAN.

IX. ARMAND-GUILLAUME-FRANÇOIS DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, né le 10 Juin 1736, reçu Conseiller au Parlement le 4 Décembre 1754, Prédident à Mortier le 1<sup>er</sup> Mars 1763, a époufé, en Mai 1756, *Olive-Claire de Lamoignon*, fille de *Chrétien-Guillaume*, Président à Mortier, & de *Louise-Henriette-Madeleine Bernard*. Elle est morte le 10 Juin 1773, sans enfans.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules*. (Généalogie dressée sur Mémoire & titres originaux communiqués.)

GOURMONT (DE), Famille noble & ancienne de Normandie, Élection de Carentan, & dont plusieurs ont servi avec distinction dans les Armées de S. M. De cette Famille étoit N... DE GOURMONT, qui eut pour enfans :

1. N... DE GOURMONT, dont descendent :  
N... DE GOURMONT, mariée au Marquis de *Montaigu-la-Brisfette*;  
Et N... DE GOURMONT, femme du Marquis de *Thieuville-Bricquebofeq*.
2. RICHARD, Ecuier, Seigneur des Marets, qui, de *Marie Touffain*, son épouse, laissa pour fille unique & héritière :  
JEANNE-JACQUELINE, seconde femme de *Pierre Dagobert*, 11<sup>o</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Bois-Fontaine, &c. Voyez DAGOBERT.
3. N... DE GOURMONT, d'où fort :  
N... DE GOURMONT, Marquis de Saint-Clair.
4. Et SUSANNE, mariée à *Antoine de Saint-Gilles*, Ecuier, Seigneur du Mesnil-la-Meulle.

Les armes: *d'argent, au croissant de sable*;

au chef de gueules, chargé de 3 roses d'or. (C'est ainsi que les portoit, dit l'Abbé de Vertot, CHARLES DE GOURMONT-DE-GIÉ, reçu Chevalier de Malte le 19 Octobre 1622, & JACQUES-FRANÇOIS DE GOURMONT, aussi reçu Chevalier de Malte en 1678.)

Il est parlé, dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, de GUILLAUME DE GOURMONT, Seigneur de Courcy, qui avoit pour mère *Suzanne Bazan-de-Flamenville*, & qui épousa, vers l'an 1650, *Louise de Thieuville*.

GOURNAY, Maïson l'une des plus illustres du pays Messin, où elle subsistoit avec éclat, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, dans la personne de THÉODÉRIC DE GOURNAY, Maître-Echevin de Metz en 1106.

REGNAUT DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy, & chef du Conseil d'Etat de Lorraine, mort en 1613, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Agnès d'Esch*; & 2<sup>o</sup> *Louise d'Apremont*, fille de *Gérard*, 111<sup>e</sup> du nom, Bailli de l'Evêché de Verdun, mort le 5 Mai 1553, dernier mâle de son nom, & de *Guillemette du Châtelet*. Cette *Louise d'Apremont* lui porta en dot la Terre de Marcheville. Du premier lit il eut :

1. CHARLES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. HENRI, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de la personne du Duc Charles IV pendant sa jeunesse, puis premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIII, & ensuite Ambassadeur de France à Constantinople. Il obtint l'érection de sa Terre de Marcheville en Comté, par Lettres du Duc Henri, du 21 Juin 1622, & mourut sans enfans de son mariage avec *Philiberte de Châtillon*, veuve de *Robert de Ravenel*, Marquis de Sablonnières;
3. Et CHARLES-CHRÉTIEN, mort en 1631, Evêque & Comte de Toul.

CHARLES, COMTE DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, mourut en 1632, laissant de *Charlotte de Ligniville*, sa seconde femme,

HENRIETTE, mariée à *François de Ligny*, Comte de Charmlé;

Et LOUISE, femme de JEAN-JACQUES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Secourt, Bailli de l'Evêché de Metz, mort sans enfans & le dernier de la seconde branche.

JEAN-CHRISTOPHE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant du Hainaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de sa Maïson. Il avoit épousé *Claude de Raigecourt*, & en eut :

N..., dit l'Abbé DE GOURNAY, mort le dernier de son nom, le 1<sup>er</sup> Janvier 1743, après avoir légué ses biens à son cousin *Charles-Marie Duc*, Chambellan du Roi STANISLAS, fils d'*Emmanuel Duc*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Raigecourt*, à la charge de prendre son nom & ses armes. Le Comte DE GOURNAY-DUC est mort en 1752, laissant plusieurs enfans de son épouse *Françoise des Salles-Rorthais*.

La branche des Seigneurs de *Friauville* a fini dans la personne de REGNAUT, IV<sup>e</sup> du nom, dit le Comte DE GOURNAY, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine. Il avoit épousé, en 1690, *Marie-Elisabeth de Berghes*,œur de l'Evêque & Prince de Liège, & fille d'*Eugène*, Prince de *Berghes*, Comte de Grimberghe, & de *Marguerite de Renette*, dont pour fille & unique héritière :

MARIE-ELISABETH DE GOURNAY, qui a épousé *Louis-Antoine*, Marquis de *Raigecourt*, à la charge que le fils aîné, qui naîtroit de ce mariage, prendroit le nom & les armes de GOURNAY. Voyez RAIGECOURT.

De la branche des Seigneurs d'*Etreval*, la dernière de toutes, issue de celle de *Friauville*, étoit RENAUD DE GOURNAY, Seigneur d'*Etreval* & de *Rambercourt*, qui avoit épousé *Louise de Revet*, dont il eut :

IGNACE, qui suit, lequel a terminé cette branche; Et LOUISE-DOROTHÉE, morte en son Château de Mérygn, en Décembre 1749, âgée de 82 ans, qui a épousé, en 1687, *Nicolas-François de Baillivy*, Chevalier, Seigneur de Mérygn, &c., dont postérité. Voyez BAILLIVY.

IGNACE, Comte DE GOURNAY, Seigneur d'*Etreval* & de *Rambercourt*, Bailli du Comté de Vaudémont, mort sans enfans le 25 Août 1638; sa sœur fut son unique héritière.

De cette Famille étoit CHARLES DE GOURNAY, Seigneur de Baulny, Grand-Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, fils d'ERARD & de *Lucrèce d'Orfans*, morte sans enfans,

suivant les Tables généalogiques de Charles d'Hozier, qui font à la Bibliothèque du Roi.

Les armes : de gueules, à 3 tours d'or, maçonnées de sable, mises en bande.

GOURNAY-*sur-Aronde*, dans le Beauvoisis: Terre & Seigneurie portée en mariage, avec celle de *Neufvy*, par *Catherine de Creil*, à *Jean Amelot*, Prédécent au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes honoraire, père de *Charles Amelot*, Seigneur de *Gournay*, Prédécent au Grand-Conseil, & aïeul de *Michel Amelot*, qui s'est rendu célèbre par plusieurs Ambassades, & en faveur duquel la Seigneurie de *Gournay* fut unie à celle de *Neufvy*, de *l'Épinette* & de *Contrecourt*, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du 26 Avril 1693, registrées le 29 du même mois. Voyez AMELOT.

GOURO, Famille noble & ancienne de Bretagne, maintenue par Arrêt de la Chambre de la Réformation le 4 Février 1669, sur titres qui constatent la filiation depuis *Pierre Gouro*, Ecuyer, Seigneur de *Pommerit*, vivant en 1438. Elle subsiste en trois branches. De la première est chef *N.... Gouro*, Seigneur de *Pommerit*, qui a un frère & une sœur, & pour oncle, *N.... Gouro*, dit *le Chevalier de Pommerit*, qui a été Officier de Marine & de Milice.

La seconde a pour chef *Pierre Gouro*, Seigneur de *També*, ancien Officier d'Infanterie, qui est marié, & a un fils unique.

La troisième branche est représentée par *Anne-François Gouro*, Seigneur du *Pleffis*, qui a épousé *Anne-Françoise-Pélagie de la Choue*, dont plusieurs enfans des deux sexes, entr'autres:

*N.... Gouro*, l'aîné, qui est Volontaire dans le Corps de la Marine-Royale, & s'est trouvé au combat naval d'Ouessant en 1778, ainsi qu'à plusieurs prises & rencontres.

Les armes: de gueules, à la fleur-de-lis d'argent.

GOURVILLE, en Angoumois: ancienne Noblesse, qui remonte à

*N.... de Gourville*, Chevalier, lequel eut pour enfans:

*Arnaud*, qui suit;

Et *Guillaume*, Chevalier.

*Arnaud*, Seigneur de *Gourville*, Cheva-

lier, est nommé avec son frère dans un titre de l'Abbaye de *Saint-Amant-de-Boixe*. Il eut pour fils:

*Pierre*, Seigneur de *Gourville*, qui, avec *Arjent*, sa femme, donna la moitié de l'Eglise de *Gourville* à *Eudes*, Abbé de *Saint-Jean-d'Angély*, sous le règne de *Philippe I<sup>er</sup>*. Il eut entr'autres enfans:

*Elie*, Seigneur de *Gourville*, Chevalier, qui est mentionné dans une Charte de l'Abbaye de *St.-Cybard d'Angoulême*, en 1125. Son fils fut:

*Elie*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Gourville* & du *Lindois*, qui vivoit en 1159, & fut père de

*Elie*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Gourville* & du *Lindois*, mort vers l'an 1238, & qui laissa:

*Elie*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Gourville* & du *Lindois*, qui fut choisi, en 1260, par *Aliénor d'Angleterre*, Comtesse de *Leicester*, pour être arbitre d'un différend qu'elle avoit avec *Guy de Létignem*, *Geoffroy* & *Guillaume de Valence*, les frères utérins. Il est encore parlé de lui dans deux actes des années 1265 & 1281. De ce mariage vinrent:

*Guillaume*, qui suit;

Et *Sibville*, femme de *Guy Sénéchal*, Seigneur de *Mortemer* en 1284.

*Guillaume*, Seigneur de *Gourville* & du *Lindois*, est nommé dans un Arrêt de l'an 1311, avec *Guillaume Raimond*, *Guillaume Aubert* & *Arnaud d'Ambleville*. Il vivoit encore en 1314, & laissa:

*Elie*, qui suit;

Et *Guy*, d'abord Chanoine de l'Eglise d'Angoulême, puis Chevalier, Seigneur de *E-tang* en *Limoufin*, qui testa en 1344. Il avoit épousé *Hilaire Bouchard*, de la Maison de *Pauléon*, dont vint:

*Jeanne*, qui porta la Seigneurie de *E-tang* à *Hugues de Vivonne*, Seigneur de *Fors*, son mari, fils de *Hugues de Vivonne*, & de *Jeanne de Montendre*.

*Elie*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Gourville*, succéda à son père vers l'an 1317. Il épousa *Marquise d'Archiac*, veuve de lui en 1336, ayant eu:

1. *Guillaume*, Seigneur de *Gourville* & du *Lindois*, mort sans enfans, vers l'an 1360, de son mariage avec *Isabeau Cherchemont* fille de *Guillaume*, Chevalier

2. Et ISABEAU, femme 1<sup>o</sup> de *Gauvin Chenin*, Seigneur de Biard en Saintonge; & 2<sup>o</sup> de *Jean Chasteignier*, Seigneur de la Melleraye & de Saint-Georges-de-Rex, fils de *Simon Chasteignier*, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, & de *Létice de la Guierche*.

Les armes de cette Famille éteinte sont: *d'or, au lion de gueules, couronné & lampassé d'argent.*

\* GOUSSAINVILLE, Terre qui étoit partagée entre deux Seigneurs, & qui fut réunie, le 10 Mai 1468, par le mariage de *Catherine de Montmorency*, Dame en partie de *Goussainville*, avec *Philippe d'Amoy*, Seigneur de l'autre partie. Leur fille aînée, *Jeanne d'Amoy*, la porta à son mari *Thibaut Baillet*, Président au Parlement de Paris, dont la fille, *Anne Baillet*, Dame de *Goussainville*, épousa *Aimare Nicolai*, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Il fut bisafuel d'*Antoine Nicolai*, 11<sup>e</sup> du nom, premier Président de la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Goussainville* fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Mai 1645, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 6 Septembre & 14 Décembre suivans. Voyez NICOLAI.

GOUSSENCOURT, en Picardie. PIERRE, Seigneur de GOUSSENCOURT & de Miséry, épousa *Anne de Flavy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Quincy, & de *Marie de Bazentin*, dont :

JEAN, Seigneur de GOUSSENCOURT & de Miséry, qui fut marié à *Jeanne d'Ongnies*, fille de *Baudouin*, Seigneur d'Étrées, Gouverneur de Lille, & d'*Isabeau de Hallwin*, sa seconde femme; il en eut :

JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de GOUSSENCOURT & de Miséry, qui épousa *Jeanne de Platecorne*, fille de *Quentin*, Seigneur de la Motte, dont :

ANTOINE, qui suit;

Et JEAN, Chevalier de Malte, mort au siège de Rhodes en 1522.

ANTOINE, Seigneur de GOUSSENCOURT, Lieutenant de Roi à Saint-Quentin, mort le 14 Septembre 1522, avoit épousé *Antoinette de Cayeu*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bellejoie, & de *Jacqueline de Formentier*, de laquelle vinrent 13 enfans, entr'autres :

QUENTIN, qui suit;

Et MARIE, femme du Seigneur de *Lanchy*.

QUENTIN de GOUSSENCOURT, Seigneur de Miséry, Capitaine de Saint-Quentin, mort au siège de cette Ville en 1557, avoit épousé *Antoinette de Hangeff*, fille de *Bon*, Seigneur du Mesnil-Saint-Georges, & de *Marguerite de Brouilly*, dont entr'autres enfans :

1. ROBERT, qui suit;

2. CHARLES, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Prieur de Villenaux, Abbé d'Iverneaux;

3. ALEXANDRE, auteur d'une branche sur laquelle on n'a aucun Mémoire;

4. Et ADRIENNE, femme de *Louis de Fransures*, Seigneurs de Villers, fils de *Philippe*, Seigneur de Villers, & de *Jeanne de Billant*, dont postérité. Voy. FRANSURES.

ROBERT de GOUSSENCOURT, Seigneur de Miséry, Conseiller au Parlement de Paris, mourut le 18 Novembre 1596. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Juillet 1571, *Anne d'Arquinville*, fille de *Louis*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, & de *Marthe Alléaume*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;

2. CHARLES, Seigneur de Montigny;

3. MATHIEU, Religieux Céléstin, & auteur du *Martyrologe de Malte*;

4. ANNE, Prieur de Saint-Gabriel, & Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi;

5. FRANÇOISE, femme de *Christophe de Bréda*, Seigneur de la Folie;

6. CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Haute-Bruyère;

7. Et LOUISE, Religieuse à l'Abbaye du Moncel, près de Pont-Sainte-Maxence.

LOUIS de GOUSSENCOURT, Seigneur des Grivesnes, mort en 1640, avoit épousé, en 1611, *Catherine le Sellier*, fille de *Jean*, Payeur de la Gendarmerie de France, & de *Denise le Tellier*, dont :

1. CHARLES, Seigneur de Grivesnes;

2. ANNE, Seigneur de Billy;

3. & 4. FRANÇOIS & BERNARD;

5. PIERRE, Chevalier de Malte;

6. MARIE, Religieuse à la Présentation de Senlis;

7. YOLANDE, femme, le 18 Février 1640, de *François de Herte*, Seigneur de Tertry, fils de *Jean*, Seigneur de Hailles, & de *Marie de Sacquespée*;

8. Et MADELEINE.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules.*

**GOUTTES (DES)**, Famille noble & ancienne, dont étoit **BONNE DES GOUTTES**, qui s'est mariée, par contrat du 10 Juillet 1548, avec *Jean de Mont-d'Or*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, fils d'*Antoine*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Barbe Sarron*. Voyez **MONT-D'OR**.

Les armes: *tiercé en bande, au 1 d'argent plein; au 2 de gueules, à 3 coquilles d'or; & au 3 d'azur, à 3 barres d'or.*

**GOUEST (DE)**, Ecuyer, Sieur du Port, de Rougemare, en Normandie, Election d'Avranches, porte: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; au chef du second.*

**GOUVIS**, Famille maintenue dans la noblesse le 8 Mai 1669. **ROBERT DE GOUVIS**, vivant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, fut nommé, dans un ancien Catalogue qui se trouve à la suite de *l'Histoire de Normandie*, par du Moulin.

**LOR DE GOUVIS**, Seigneur de Fontaine-la-Soret, avoit pour sieur **CLAUDE DE GOUVIS**, femme de *Pierre Marguerit*, Seigneur de Cornières, vers 1500.

**MARIE DE GOUVIS** vivoit, en 1491, avec *Janou de Dampierre*, Chevalier, son époux. Ils avoient fait bâtir le Château d'Imbleville, près de Rouen. Elle portoit: *vairé d'argent & d'azur*. (*Hist. de Rouen*, tom. V, p. 133.)

**JEAN DE GOUVIS**, Seigneur de la Mare-Vernier, avoit épousé *Marie de Roncherolles*, vers 1500. (Dans Moréri on trouve **GUAVIS**; c'est une faute.) (Voyez la Roque, *Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1664, qui rapporte cette alliance.)

**LOUIS DE GOUVIS**, Seigneur de la Mare-Vernier, avoit épousé *Suzanne de Boiffey*, Dame de Mainières & de Meulles, dont il a eu:

**FRANÇOISE DE GOUVIS**, Dame de Mainières & de Meulles, alliée à *François Fautereau*, Seigneur de Villers, vers 1580.

Outre ce qui est cité ci-dessus, voyez *l'Histoire de la Maison d'Harcourt*, aux pag. 938, 941, 1023, 1437, 1440, 1664, & 1674, où l'on trouve **MARGUERITE DE GOUVIS**, veuve de *Briand d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée, remariée, en 1486, à *Richard de Pierrepont*, Seigneur d'Etienville.

Les armes: *vairé d'argent & d'azur*, selon *l'Hist. de Rouen*, ou de *vair*, selon la Roque, *Hist. de la Maison d'Harcourt*.

**GOUX (LE)**, ancienne Famille noble, de Bourgogne, originaire de Dijon, qui a donné plusieurs premiers Prélats au Parlement de Grenoble, un Evêque de Lavaur, ensuite Archevêque d'Aix, après d'Albi, & enfin de Narbonne.

I. **JEAN LE GOUX**, Seigneur de la Berchère, Terre qu'il acquit en 1463, épousa *Claire Paiffeau*, fille de *Jean*, Seigneur de Maupas & de Cruzilles, & d'*Eglantine de Clugny*, dont il eut entr'autres enfans:

II. **PHILIPPE LE GOUX**, Seigneur de la Berchère, &c., qui s'est marié à *Anne Moreau*, fille de *Guy*, second Président au Parlement de Bourgogne. Il eut pour filz:

III. **JEAN LE GOUX**, Seigneur de la Berchère, Corboin, Curley, Concœur & de Charéconduit, qui épousa *Anne de Thésut*, fille de *Jacques*, Seigneur de Ragy, &c., dont:

IV. **HUMBERT LE GOUX**, Seigneur de la Berchère, &c., mort à l'âge de 27 ans. Il avoit épousé, l'an 1567, *Bénigne Ocquidem*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcellois, de Nanteuil & de Saint-Prix, Conseiller au Parlement de Dijon. De ce mariage il laissa un filz unique, nommé

V. **JEAN-BAPTISTE LE GOUX**, Seigneur de la Berchère, Flagey, Santenay, &c., qui voyagea en Allemagne, en Italie & en Espagne; & fut, à son retour, prourvu, l'an 1595, d'un office de Président aux Requêtes. Depuis l'an 1604, il fut second Président au Parlement de Bourgogne, & peu après sa réception, il fut député par le Parlement, au Roi **HENRI-le-Grand**, pour l'assurer de la fidélité de ce Corps, dont on lui avoit parlé peu avantagieusement. Le 15 Février 1612, il fut député de la Compagnie par ordre du Roi, pour traiter avec les députés du Roi d'Espagne, sur les limites, terres & fiefs du Duché de Bourgogne, du Comté d'Auxonne & de la Franche-Comté; le traité fut ratifié par **LOUIS XIII**, au mois d'Avril 1612. Il fut pourvu, le 21 Janvier 1627, de la charge de premier Président dans le même Parlement, vacante par la mort de *Nicolas Brulart*, Baron de la Borde, &c., son beau-frère, & mourut le 18 Juin 1631, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Dijon, où l'on voit, dans la Chapelle de sa famille, son tombeau de marbre noir, sur lequel il est représenté en marbre blanc. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1592, *Marguerite Brulart*, fille de *Denis*,

Marquis de la Borde, &c., aussi premier Préfident au même Parlement. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et DENIS LE GOUX-DE-LA-BERCHÈRE, Marquis de Santenay, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes & premier Préfident au Parlement de Dauphiné, le 16 Octobre 1653, après le décès de son aîné, mort fans alliance le 4 Mars 1681, âgé de plus de 60 ans.

VI. PIERRE LE GOUX, Chevalier, Seigneur de la Berchère, Boncourt, &c., Marquis de Dinteville, Comte de la Rochepot, Baron de Thoify & de Cipierre, né à Dijon le 31 Mars 1600, étudia en droit à Padoue, fous Jules-Phœbus Aberiga; il fut Conseiller au Grand-Conseil le 2 Septembre 1625; premier Préfident du Parlement de Dijon le 4 Juin 1631; exilé à Saumur en 1637, rétabli en 1644; nommé premier Préfident du Parlement de Grenoble le 4 Août de la même année, y mourut le 29 Novembre 1653, & y fut enterré. Il avoit époufé, par contrat du 15 Août 1627, *Louife Job*, fille d'*Antoine*, Baron de Blaisy & d'Ectigny, Greffier en chef du Parlement & des Etats de Bourgogne, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE-BERNARD, Marquis de Dinteville, Comte de la Rochepot, Baron de Thoify, &c., mort à Paris le 6 Février 1660, à l'âge de 22 ans;
2. URBAIN, qui fuit;
3. CHARLES, Baron de Pouilly, Docteur de Sorbonne, ci-devant Aumônier du Roi; Abbé de Saint-Gilles; fucceffivement Evêque de Lavaur le 18 Juin 1677; Archevêque d'Aix le 12 Novembre 1685; d'Albi en 1687, & de Narbonne le 15 Août 1703; Préfident de l'Assemblée du Clergé en 1715; mort le 2 Juin 1719, âgé de 72 ans. Il étoit Académicien honoraire de l'Académie des Sciences de Montpellier;
4. CLAUDE-CATHERINE, mariée, le 11 Août 1650, à *Joachim*, Comte d'*Estaing*, &c., morte le 13 Avril 1657;
5. LOUISE-CHARLOTTE, femme, le 15 Mai de la même année, de *Jean-François le Coq*, Marquis de Goupillières, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 15 Février 1699;
6. ANNE, mariée, le 27 Octobre 1663, à *Emmanuel de Pellevé*, Marquis de Boury, &c., tué le 12 Juin 1672, au passage du Rhin à Toihuys. Elle est morte le 4 Octobre 1715;
7. & S. MARGUERITE & MARIE, Religieuses Carmélites à Dijon.

VII. URBAIN LE GOUX-DE-LA-BERCHÈRE, &c., Conseiller au Parlement de Metz, puis Maître des Requêtes le 8 Janvier 1674, fucceffivement Intendant de Moulins en 1683, de Riom en 1684, de Montauban la même année, de Rouen en 1691, Honoraire le 17 Août 1698, mort le 31 Août 1721, avoit époufé, le 21 Juillet 1675, *Antoinette le Fèvre d'Eaubonne*, morte le 29 Décembre 1708, fille de *Jean le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne & de Boisbouzon, Maître des Comptes, & de *Catherine de Verthamon*, dont :

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et CHARLES, mort jeune.

VIII. LOUIS LE GOUX-DE-LA-BERCHÈRE, né le 10 Octobre 1675, Chevalier, Comte de la Rochepot, Marquis de Santenay, Baron de Thoify, Seigneur de la Berchère, &c., Conseiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1699, Maître des Requêtes le 29 Juillet 1703, Chancelier de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, le 11 Décembre 1710, Conseiller d'Etat ordinaire au mois de Mai 1715, est mort le 26 Avril 1737, fans enfans de son mariage contracté, le 25 Janvier 1706, avec *Madeleine-Charlotte Voifin*, morte le 16 Mars 1729, à 43 ans, fille de *Daniël-François Voifin*, alors Conseiller d'Etat, puis Ministre & Secrétaire d'Etat du département de la Guerre, & Chancelier de France, & de *Charlotte Trudaine*.

Les armes : *d'argent, à une tête de More de sable, tortillée du champ, accompagnée de 3 molettes de gueules.*

GOUX, en Franche-Comté : *de sable, au lion d'or.*

GOUX-MORIN (LE) : *d'argent, à 3 pommes de pin de finople.*

GOUY D'ARSY, ancienne Noblesse des Pays-Bas. Il y a eu de ce nom plusieurs Chanoines du Chapitre de Remiremont : en 1629, HENRIETTE DE GOUY; en 1630, PHILIBERTE & ELISABETH DE GOUY; en 1642, MARGUERITE DE GOUY, & trois Chanoines du Chapitre de Denain; en 1381, AVOIE DE GOUY; en 1553, JEANNE DE GOUY; & en 1615, LAURENCE DE GOUY.

I. ARNAUD, Sire DE GOUY, Pittingen & Eftocque, vivant en 1350, est mentionné parmi les Princes, Barons, & Nobles Vaffaux Brabançons, fous Jean III, Duc de Lothier & de



Brabant. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. GILBERT, Sire de GOUY, Chevalier, qui épousa *Marguerite de Barbançon*, Dame d'Arquelies, fille de *Jean* & de *Mahaut de Brumont*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et SIMON DE GOUY, Chevalier, marié à *N...*, Dame & héritière d'*Auby*, dont la postérité s'est éteinte sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

III. JACQUES DE GOUY, Chevalier, Seigneur de Gouy, qu'on croit avoir épousé *Marie de Melun*, eut pour fils :

IV. LOUIS DE GOUY, Seigneur d'Arfy en Picardie, près de Compiègne, qui servit en François Louis XI, après la mort de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne. Il testa le 12 Août 1488, & avoit épousé *Jeanne de Villers*, Dame d'Arfy, par donation de *Marguerite de Pinguégnv*, sa cousine. Elle étoit fille de *Thomas de Villers*, Seigneur des Trois-Ellots, & de *Jeanne de Berthancourt*. Leurs enfans lurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et JACQUELINE, mariée en 1502, à *Jacques de Bigant*, Seigneur de Thieulloy.

V. JEAN DE GOUY, Chevalier, Seigneur d'Arfy, par titres du 10 Juin 1510, mourut en 1512. Il avoit épousé *Antoinette de Bigant*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ADRIENNE, mariée à *Jean de Bourges*, Seigneur de Béthancourt.

VI. JEAN DE GOUY, Seigneur d'Arfy, mort en 1553, s'étoit allié avec *Madeleine de Bazincourt*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazincourt & de Cartigny, & de *Marie du Hamel de Bellenglise*, dont :

1. MICHEL, qui suit ;
2. MADELEINE, mariée à *Gaspard de Wignacourt*, Seigneur d'Avrigny & de Ducy ;
3. MARIE, allée à *Charles de Garcias*, Ecuier, Seigneur de Levisgen & de Brégy ;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Sermoise*, Seigneur d'Ohzy, aîeul des Comtesses d'*Anizy*, & Marquise de *Meux* ;
5. Et JEANNE, reçue Chanoinesse à Denain, en 1553.

VII. MICHEL DE GOUY, Seigneur d'Arfy. Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1571, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de la Fère, Laon & de Pierrefonds, testa

le 12 Janvier 1615. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1571, *Françoise de Hallwin*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Esquelbecq & de Wailly, & de *Marie de Hlames*, Dame de Bondris. De ce mariage vinrent :

1. ANNE-ANTOINE, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée à *François d'Amfreville*, Chevalier, Seigneur de Trouffencourt en Normandie.

VIII. ANNE-ANTOINE DE GOUY, Seigneur d'Arfy, d'Avrigny, de Vandeuil, de Pont-St.-Mard, de la Motte, de la Tour, Vicomte de Cessières, mort en 1643, avoit épousé *Charlotte Huault*, dont il est parlé dans Moréri, par contrat du 22 Février 1604, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montmagny & de Mesly en France, Maître des Requêtes. Elle mourut en 1649, laissant :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et LAURENCE, reçue Chanoinesse à Denain en 1615.

IX. FRANÇOIS DE GOUY, Chevalier, Marquis de Cartigny, Seigneur d'Arfy, Conseiller d'Etat d'Epée, & de MONSIEUR, frère du Roi, mort en Juin 1688, avoit épousé, par contrat du 26 Juillet 1643, *Anne Brodeau de Candé*, fille de *Vidor*, Marquis de Châtres, & de *Claude Duval de Fontenay-Marcuil*. (Voyez Moréri). De ce mariage naquirent 20 enfans, entr'autres ce :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, Vicomte de Cessières, dit le *Chevalier d'Arfy* ;
3. Autre LOUIS, appelé l'*Abbé de Cartigny*, Abbé de Clingenmunster ;
4. LOUIS-ALEXANDRE, Abbé de Saint-Jean d'Ypres ;
5. Et CHARLOTTE-LOUISE.

X. FRANÇOIS DE GOUY, Comte d'Arfy, Marquis de Cartigny, épousa, par contrat du 9 Septembre 1685, *Marie-Elisabeth d'Orenge-des-Roches*, fille de *Nicolas*, Seigneur des Roches, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie-Légère, Gouverneur de Fougères, & de *Michelle d'Amfreville*. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL-JEAN, qui suit ;
2. BALTHAZAR-JOSEPH ;
3. MARIE-FRANÇOISE-LOUISE, Abbesse de Villechatlon-Moret, près de Fontainebleau ;
4. FRANÇOISE DUBOINÉE, morte, Religieuse au même Couvent, en Novembre 1763 ;
5. Et HENRIETTE-LOUISE.

XI. MICHEL-JEAN DE GOUY, Chevalier, Marquis d'Arly, Seigneur de Trouffencourt, Francafel, Avrigny, Gentilhomme de la Manche du Roi, Gouverneur de Béziers, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, 1<sup>o</sup> en 1717, *Françoise-Madeleine de Salomon de Poulard de la Lande*, morte en 1742, fille de *Jacques de Salomon*, Seigneur de la Lande & de Poulard, Gentilhomme du Duc du Maine, & de *Jeanne-Françoise de Biaudos de Castéja*, Sous-Gouvernante des Enfants de France; & 2<sup>o</sup> le 27 Mars 1728, *Françoise-Madeleine Tarteron de Montiers*, sœur de la Marquise de *Mézières*, veuve, en 1725, de *Clément d'Aignau*, Seigneur d'Orbellan, Brigadier des Armées du Roi, qu'elle avoit épousé en 1718. Du premier lit est issu :

1. Louis, qui suit.

Et du second lit sont sortis :

2. MICHEL-BALTHAZAR, Vicomte d'Arly, Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de St.-Louis, marié le 29 Février 1764, à *Marie-Charlotte Har douin de Beaumois*, fille de *Charles*, Trésorier - Général du Marc d'Or, & sœur des Comtesse de *Mažancourt* & de *Sparre-Cronenberg*;
3. Et ELISABETH, mariée au Comte de *Camps*, veuve en 1763, avec deux filles.

XII. Louis, Marquis de GOUY, Chevalier, Seigneur d'Arly, Avrigny, &c., né le 18 Février 1717, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant - Général du Gouvernement de l'Isle-de-France, au département du Vexin-François, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 18 Février 1749, *Anne-Yvonne-Marguerite-Eslier de Rivié*, Dame de MADAME. Leurs enfans sont :

1. LOUIS-MARTHE, Marquis d'Arly, né le 15 Juillet 1753;
2. FRANÇOIS, Comte de GOUY, né le 9 Novembre 1755;
3. Et MARIE-LOUISE-HENRIETTE-MONIQUE, née le 11 Décembre 1749.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'aigle éployée de sable, armée, lampassée & couronnée de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or.

GOUYN DES CHAPIZEAUX, en Pays Chartrain.

MACÉ DE GOUYN, Ecuyer, vivant en 1500, étoit trisaïeul de :

FRANÇOIS DE GOUYN, Chevalier, Seigneur des Chapizeaux, Gentilhomme de la Chambre

de M. le Prince, premier Ecuyer de Madame la Princesse, & Chevalier de Saint-Michel en 1665, qui eut pour fils :

HENRI-LOUIS DE GOUYN DES CHAPIZEAUX, Enseigne des Gardes-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, qui fut héritier de son beau-père, *Paul Fréard-de-Chanteloup*, second mari de sa mère, *Françoise le Roi*. Il avoit épousé, le 19 Février 1690, *Marie-Anne du Roux de Gaudigny*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. N... DE GOUYN, dit le Chevalier de Fontenailles;
3. Et MARIE-ANNE DE GOUYN DES CHAPIZEAUX, morte à la fin de 1723, première femme de *Philippe de Menon*, Marquis de Turbilly, Maréchal-de-Camp, du 20 Février 1734, mort le 1<sup>er</sup> Février 1737, ayant épousé, en secondes noces, *Elisabeth Rouillé de Beauvoir*, remariée au Marquis de Fontenailles, ci-après.

LOUIS DE GOUYN DES CHAPIZEAUX, Marquis de Fontenailles, né le 7 Août 1692, est le second mari d'*Elisabeth Rouillé de Beauvoir*, veuve du Marquis de Turbilly. (*Tabl. Gén.* part. V, pag. 103.)

GOUYON. Voyez GOYON DE MATIGNON.

GOUZ (LE), en Anjou. C'est une branche, à présent divisée en deux autres, descendue de l'ancienne Maison de LE GOUZ DE LA VILLASSELIN, près de Rennes en Bretagne, où les descendans de la branche aînée existent encore aujourd'hui. Cette Famille a fait preuve dans l'*Armorial génér. de France*, reg. VII, & remonte à

I. JEAN LE GOUZ, le premier connu dans ladite Province de Bretagne, Seigneur de la terre de la Verrière, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de la Maison Noble de la Villafclin, compris, ainsi que son frère aîné, dans la Réformation des Nobles de l'Evêché de Rennes, faite en 1427.

II. JEAN LE GOUZ, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la même terre de la Verrière, épousa *Marguerite de Saint-Gouffou*, dont :

III. JEAN LE GOUZ, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villafclin, qui épousa, le 13 Décembre 1466, *Perrine du Bouedrier*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, Seigneur de la Villafclin & du

Verger, qui s'est marié à *Perrine le Maczon*. Il est auteur de la branche aînée qui a continué la descendance dans la Province de Bretagne, & y a formé différentes branches, d'où sont sortis :

PIERRE, Avocat-Général au Parlement de Rennes;

Et GUILLAUME, son frère, qui a commandé par commission l'arrière-ban de l'Évêché de Rennes, dans l'année 1584, dont la noblesse d'extraction a été maintenue en 1663 dans les personnes de

SÉBASTIEN, Chevalier, Seigneur d'Of-fac;

PIERRE, Chevalier Seigneur de la Villegoyat;

Et CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Roualle.

2. RAUL, qui suit;
3. Et N., LE GOUZ, qui passa dans la Province de Bourgogne, & que nous croyons l'auteur de la branche qui y est établie, & dont nous donnerons la notice ci-après.

IV. RAUL LE GOUZ fit l'acquisition de la Terre du Pleflix-Lionnet (alias le Pleflix-le-Vicomte), dès avant l'année 1545. Il épousa *Perrine de Montorrier*, qui ne vivoit plus dans ladite année 1545. Les enfans sortis de ce mariage qui partagèrent, le 14 Février de la même année, les biens de leur mère, furent :

1. URBAIN, qui suit;
2. MICHEL, dont on ignore la postérité;
3. Et RAUL, auteur des branches des Seigneurs de *Paligny*, de *Borde*, de *la Calvimère*, de *Govre* & de *la Boulaye*, dans la Province d'Anjou, dont il sera parlé ci-après.

V. URBAIN LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleflix-le-Vicomte, épousa *Marie du Breil*, dont :

1. OLIVIER, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Bagneux, mort sans alliance avant le 21 Août 1587;
3. FRANÇOIS, Conseiller, Aumônier du Roi, & Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Clarté-Dieu en Touraine;
4. URBAIN;
5. MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *Laurent Pinguet*, Notaire de la Châtellenie de Meigné, le 26 Novembre 1596, à *François de Bouillé*, Ecuyer, Seigneur de Champond;
6. URBAIN, femme du Seigneur de *Bionne*, près de Gizeux;

7. Et MARIE, alliée, par contrat passé devant le même *Pinguet*, le 27 Janvier 1597, à *Pierre de la Mabillière*, Ecuyer, Seigneur de Launay-Bricard.

VI. OLIVIER LE GOUZ servit avec la plus grande distinction en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Duc d'Anjou, & depuis dans celle du Comte de Montforeau, suivant le certificat de ce Seigneur, du 30 Juin 1585. Il obtint, en 1589, une sauve-garde du Seigneur de Lavardin, qui le reconnut pour son allié, & il transigea, par acte passé devant *Odion*, Notaire Royal à Rennes, le 1<sup>er</sup> Août 1584, avec GUILLAUME LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de la Mandardière, de la branche des Seigneurs de *la Villafelin*, de ses droits dans la succession de JEAN LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de la Villafelin, son bifaïeul & aïeul dudit Seigneur de la Mandardière. OLIVIER épousa *Renée du Gué*, dont il eut :

1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur du Pleflix, mort sans alliance;
2. PIERRE, qui suit;
3. & 4. URBAIN & RENÉ, morts jeunes;
5. GUYONNE, mariée à *Pierre de Courffillon*, Ecuyer, Seigneur du Grand-Coudray;
6. MARGUERITE;
7. Et YVONNE, mariée à *René le Bigot*, Seigneur de la Motte, Linières & de Charbon.

VII. PIERRE LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur du Pleflix, épousa, par acte passé devant *Mefnard*, Notaire en la Cour de Champtoceaux, le 8 Septembre 1629, *Françoise Moreau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Saulzais. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. MADELEINE, mariée, par contrat passé devant *Rivière*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Novembre 1653, à *Messire Jacques de Berrauger*, Chevalier, Seigneur du Lys & de la Genetie;
3. MARIE, femme de *Messire Antoine-Joseph du Petitjean*, Chevalier, Seigneur de Maffé & de Linieres-Houton;
4. Et FRANÇOISE, Dame de la Poillièrre, mariée, par contrat passé devant *Adam*, Notaire Royal, résidant à Villiers, le 14 Juillet 1681, avec *Jean de Goyet*, Chevalier, Seigneur des Hayes & du Vivier-des-Landes.

Les droits qu'ont les Seigneurs du Pleflix-le-Vicomte d'être inhumés dans l'Eglise de la Paroisse de Meigné, d'y avoir un banc & autres honneurs, excitèrent la jalousie de Gil-

les de Regnard, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la Baudelan, & de Marie de Confiance, son épouse, au point qu'ils osèrent attaquer PIERRE LE GOUZ, fur sa noblesse, & lui contester lesdits droits honorifiques; mais par Sentence rendue au Siège de la Flèche le 11 Septembre 1631, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris le 23 Août 1633, il fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, dans les droits de banc, &c.

VIII. ANTOINE LE GOUZ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Pleffix-le-Vicomte, partagea noblement avec ses sœurs, par acte passé devant *Gérard Bodin*, Notaire Royal à la Flèche, le 2 Janvier 1664, les successions de leurs père & mère. Il fut maintenu dans sa noblesse par M. Voisin de la Noiraye, Intendant de Touraine, le 6 Octobre 1668, & épousa, par contrat passé devant *Audebault*, Notaire de la Châtellenie de Saint-Aubin-du-Plain, le 29 Juillet 1670, *Renée de la Haye-Montbaut*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. HENRI-FRANÇOIS ;
3. RENÉ-FRANÇOIS, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, en 1700 ;
4. ANNE, morte fille ;
5. Et CHARLOTTE, qui partagea noblement les successions de ses père & mère, frères & sœur, avec ANTOINE, son frère aîné, par acte passé devant *de la Motte*, Notaire Royal à Baugé, les 10 Août 1710 & 20 Janvier 1717. Elle avoit épousé, 1<sup>o</sup> Messire *Philippe Jouffe*, Chevalier, Seigneur de Vilguyer, par contrat passé devant *Grudé*, Notaire Royal à Meigné, le 8 Août 1701; & 2<sup>o</sup> *Pierre-François Chabot*, Seigneur de Noyers.

IX. ANTOINE LE GOUZ, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Pleffix-le-Vicomte, du Bois, du Mesnil, &c., né le 6 Juin 1672, fut maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 9 Mai 1714. Il fut marié, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Geneff*, Notaire Royal à Baugé, résidant à Durtal, le 22 Décembre 1701, avec *Catherine de Varice*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Bidet*, Notaire Royal à Nantes, résidant à Ancenis, le 5 Mai 1718, à *Anne de Quatrebarbes de la Ronçère*. Il a eu du premier lit :

1. N... LE GOUZ, qui a été Mousquetaire du Roi, mort sans alliance ;
2. N... LE GOUZ, aussi morte sans alliance.

Et du second lit vinrent :

3. CÉSAR-ANTOINE, Chevalier, Seigneur du

Pleffix, mort le 12 Juillet 1738, âgé de 19 ans 4 mois ;

4. LOUIS, qui fuit ;
5. Et LOUIS-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier du Pleffix*, Major au Régiment du Roi, & Brigadier de ses Armées. Il a eu le *bon* du premier Cordon rouge vacant, & s'est marié, par acte passé devant *de Ville*, Notaire Royal à Angers, le 16 Janvier 1760, avec Dame *Marie-Adélaïde-Anne-Louise de Crespy*, veuve de Messire *Jean-François-Félix de Grimaudet*, Chevalier, Seigneur de la Bourgonnière.

X. LOUIS LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleffix-le-Vicomte, du Mesnil, &c., épousa, par contrat passé devant *Prêtreau*, Notaire Royal à Angers, le 13 Novembre 1739, *Marie-Augustine de Vaugirault*, dont :

1. LOUIS, mort au Noviciat des Jésuites ;
2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et MARIE-AUGUSTINE, encore fille en 1773.

XI. AUGUSTIN-FRANÇOIS LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleffix-le-Vicomte, du Mesnil, &c., a épousé, par contrat passé devant *Bretonneau*, Notaire Royal à Baugé, le 30 Janvier 1769, *Françoise-Marie* LE GOUZ, morte le 22 Mars 1771, Dame de la terre de Borde & de la Haute-Rivière, sa cousine au VII<sup>e</sup> degré, étant descendue en ligne directe, ainsi que lui, de *Raoul le Gouz*, & de *Perrine de Montorfier*. Elle est morte à Borde le 22 Mars 1771, laissant :

1. LOUIS, né le 14 Décembre 1769 ;
2. Et ALEXANDRE-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 26 Février 1771.

#### SECONDE BRANCHE.

V. RAOUL LE GOUZ, troisième fils de RAOUL, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Perrine de Montorfier*, auteur des branches des Seigneurs de *Palligny*, de *Borde*, de *la Calvinière*, du *Goivre*, & de *la Boulaye*, dans la Province d'Anjou, épousa, avant l'année 1574, *Madeleine Eslie*, dont il eut :

1. RAOUL, Seigneur de Palligny, mort sans postérité ;
2. Et GABRIEL, qui fuit.

VI. GABRIEL LE GOUZ, Seigneur de la Calvinière, épousa, en 1588, *Anne le Bigot*, & en eut :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. Et RAOUL, rapporté après la postérité de son aîné.

VII. GABRIEL LE GOUZ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Borde, épousa *Jeanne Boul*, & eut pour fils :

VIII. FRANÇOIS LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, qui avoit épousé *Elisabeth Gaultier de Brulon*. Il est très-connu par l'*Histoire des Voyages*, qu'il fit par ordre du Roi en Asie, en Afrique & dans toutes les parties de l'Europe, laquelle Histoire fut imprimée en 1653. Il mourut deux ans après sans enfans, dans une Ambassade où il fut envoyé par Louis XIV, auprès du Grand-Seigneur, du Grand-Mogol & du Sophi de Perse, qui lui fit élever un tombeau sur le bord de la rivière d'Ormus. (Voyez Moréri au mot Gouz.)

VII. RAOUL LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur des Terres du Goivre & de Borde, dans la Paroisse de Pontigné en Anjou, fit maria, par contrat passé devant *Fouveau*, Notaire Royal au Mans, le 13 Janvier 1653, avec *Anne Pouffet*, dont :

VIII. LÉONARD-RODOLPHE LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de Borde, marié, par contrat passé devant *Raveneau*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Mars 1680, à *Madeleine Serezin*. Il en eut :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. FRANÇOISE, décédée fille dans la Communauté de Pincé, au mois de Décembre 1754,
3. Et MARIE-GABRIELLE, femme, avant 1717, de Messire *Guy Petit*, Chevalier, Seigneur de la Pichonnière.

IX. SÉBASTIEN LE GOUZ, Chevalier, Seigneur de Borde, a épousé, par acte passé devant *de la Motte*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Février 1717, *Catherine de Saint-Offange*. De ce mariage sont issus :

1. ALEXANDRE-SÉBASTIEN, qui suit ;
2. GUY-PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Li-zardière, qui s'est marié à *N... de Cantineau*, veuve de Messire d'*Antenaise* ;
3. Et CATHERINE-ROSALIE, Religieuse à la Visitation de la Ville d'Angers.

X. ALEXANDRE-SÉBASTIEN LE GOUZ, Chevalier, Seigneur de Borde, a épousé, par contrat passé devant *Julien*, Notaire Royal à Angers, *Marie-Anne le Clerc de la Ferrière*, dont :

FRANÇOISE-MARIE, Dame de la Terre de Borde & de la Haute-Rivière, mariée à AUGUSTIN-FRANÇOIS LE GOUZ, son cousin au 7<sup>e</sup> degré, rapporté à la branche précédente. C'est par ce mariage que cette branche s'est fondue dans la branche aînée.

Les armes : *fascé d'or & de sable de 6 pièces ; au franc-canton d'azur, chargé de 3 quinte-feuilles d'argent, 2 & 1.*

### TROISIÈME BRANCHE.

Suivant la précédente Généalogie envoyée, il paroît que ceux du même nom établis dans la Province de Bourgogne, en font une branche quoiqu'ils n'en portent pas les mêmes armes. Il est parlé de MM. LE GOUZ de Bourgogne dans la *Vraie & parfaite science des armoiries*, par Palliot. N... LE GOUZ, troisième fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Perrine de Bouedrier*, est auteur de cette branche, dont restent encore

BÉNIGNE LE GOUZ, Seigneur de Magny, Gerland & Jancigny, ancien Grand-Bailli d'Épée du Dijonnais ;

Et BÉNIGNE LE GOUZ, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Rozières & Baron de Saint-Seine, quia épousé *Philiberte Gagne de Périgny*, fille de *Bernard-Philibert*, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne. Il a plusieurs fils, encore jeunes, & deux filles, qui sont Chanoines de Neuville en Brelle.

De cette Famille étoit aussi BENOÎT-ÉTIENNE LE GOUZ OU LE GOULX-MAILLARD, Seigneur de Saint-Seine-sur-Vingeanne, Villerferine, Arnay, &c., Président à Mortier au Parlement de Dijon, qui a laissé trois filles d'*Anne Berthier*, son épouse, savoir :

1. LOUISE, morte le 16 Août 1721, qui s'est mariée en Mai 1703, à *Marc-Antoine Turgot de Saint-Clair*, Intendant de Soissons, mort en la 80<sup>e</sup> année de son âge, le 2 Mars 1748, dont postérité. Voy. TURGOT ;
2. ANNE, morte le 18 Mai 1751, qui a épousé, le 29 Mars 1708, *Pierre-Antoine Ruillé*, Seigneur de Thun, Président du Grand-Conseil, mort en Juin 1733, dont la Comtesse de *Montesson*, mariée, le 12 Août 1738, sans enfans, en 1757 ;
3. Et ANTOINETTE, morte à Paris le 20 Juillet 1765 dans la 75<sup>e</sup> année de son âge, qui a épousé, le 9 Juillet 1709, *Louis Bouthillier-Chavigny*, appelé le *Marquis de Pons*, dont postérité. Voyez BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

Les armes : *de gueules, à la croix denchée d'or, cantonnée de 4 fers de lance d'argent*

GOUZENS, Famille noble & ancienne, établie en Languedoc. Suivant une notice

envoyée, dressée sur titres originaux, le premier dont on ait connoissance est

I. ANTOINE DE GOUZENS, 1<sup>er</sup> du nom, dit *Seigneur de Conques*, lequel eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS, qui fut père de

BARTHÉLEMY, qui s'est marié à *Julienne de la Redorte*, dont vint entr'autres enfans :

CATHERINE, qui fut femme de BERTRAND DE GOUZENS, son cousin, mentionné ci-après.

II. ANTOINE DE GOUZENS, II<sup>e</sup> du nom, dit *Gentilhomme de la Chambre*, épousa, en 1546, *Catherine de Coderc*, fille de *François*, Seigneur d'Antoniac. De ce mariage vinrent :

1. BERTRAND, qui suit ;

2. ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné ;

3. JEAN, dit *le Chevalier de Malte* ;

4. MARQUISE, épousé de *Jean de Preffoires*, auteur des Barons de *Puyvert* & de *Sainte-Colombe* ;

5. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, aliàs *François Montfaucon*, du lieu de *Chalabre*.

III. BERTRAND DE GOUZENS, Seigneur de *Commelle*, s'allia avec CATHERINE DE GOUZENS, sa cousine, & en eut :

IV. JEAN-ANTOINE DE GOUZENS, qui de *Marzi Alari*, sa femme, laissa :

1. PHILIPPE, Sieur du *Bosc* ;

2. & 3. FRANÇOIS & MARC-ANTOINE ;

4. Et HÉLIE, qui suit.

V. HÉLIE DE GOUZENS épousa *Françoise Cauffe*, & en eut :

FRANÇOIS, marié à *Gabrielle de Gozens*, dont sont issus les Seigneurs de *Commelle*, dont la postérité existe encore ;

Et *Gabrielle*, mariée à *Pierre Fabre*, dont la fille a épousé le Co-Seigneur de *Dions*.

III. ANTOINE DE GOUZENS, III<sup>e</sup> du nom, second fils d'ANTOINE II, & de *Catherine de Coderc*, épousa *Marguerite du Château*, fille de *Léon*, Seigneur de *Paulmy*, & de *Françoise de Fontaines*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. OLIVIER, Sieur de *Saint-Pierre* ;

3. Et *Gabrielle*, femme du Co-Seigneur de *la Bastide*.

IV. FRANÇOIS DE GOUZENS, Seigneur de *la Fage*, comme donataire de *Tristan de Fontaines*, fut marié, 1<sup>o</sup> avec *Anne de Cabaniel* ; & 2<sup>o</sup> à *Françoise de Liffac*, fille de *Jean-*

*Paul*, Seigneur de *la Tour-Saint-Quentin*, & de *Philiberte de Vignes*. Du premier lit il eut :

MARGUERITE, qui fut femme, 1<sup>o</sup> en 1643, de *François de Plagne* ; & 2<sup>o</sup> de *Marc de Baud-Castelfort*.

Et du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. Et *Louis*, auteur d'une branche, dont descendent

MARIE, femme de *Jean-Baptiste de Madron*.

V. FRANÇOIS DE GOUZENS, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de *Raiffac*, épousa, 1<sup>o</sup> *Toinette de Roquefort*, fille de *Jean*, Seigneur de *Domazan*, & de *Françoise d'Abaud* ; il n'en eut point d'enfans ; 2<sup>o</sup> *Marguerite de Villaroux*, fille de *Pierre*, Sieur de *Peirefitte*, & de *N... de Martin-Cambiac* ; & 3<sup>o</sup> *Louise de Cazemajor*, fille de *Jean-Georges*, Seigneur du *Carla*, & de *Marguerite de Raymond*. Du second lit il eut :

HENRI, tige des Seigneurs actuels de *la Fage*, Diocèse de *Mirepoix*, par son mariage avec *Jeanne de Boutaric*.

Les enfans du troisième lit furent :

JOSEPH, qui suit ;

Et *N... de Gozens*, Sieur de *Manfan*, mort sans lignée.

VI. JOSEPH DE GOUZENS, Sieur de *Barbazan*, épousa *Gabrielle de Calouin*, fille de *Jean-Sauveur*, Seigneur de *Montolivet*, & de *Françoise des Guillots*, dont :

BALTHAZAR, qui suit ;

Et plusieurs filles, non mariées.

VII. BALTHAZAR DE GOUZENS-DE-FONTAINES, Seigneur de *Montolivet*, comme héritier de *Grégoire de Calouin*, son oncle, fut Sergent des Cadets-Gentilhomme, & est mort depuis quelques années. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie de Polastre* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Calouin*, sa cousine, fille de *Grégoire*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Tréville*, & de *Charlotte de Vernès*. (Voyez PATRY-CALOUIN.) Il a laissé pour enfans de sa seconde femme,

1. CHARLES-JOSEPH, né le 24 Octobre 1746 ;

2. GRÉGOIRE, né le 13 Juillet 1751 ;

3. JEAN-CHARLES, né le 21 Avril 1757 ;

4. JACQUES-MARIE, né le 19 Janvier 1760, reçu à l'École-Royale-Militaire sur ses preuves de noblesse, qui est actuellement Elève de l'École Militaire de *la Flèche* ;

5. Et ANNE-LAURENCE, née le 29 Juin 1754.

Cette Famille portoit jadis pour armes : *d'argent, à 3 bandes d'azur; au chef de gueules, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or.*

Aujourd'hui elles l'écartèle : *au 1 de gueules, à 3 fleurs-de-lis d'or en fasces; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur; & au 4 d'argent, à 3 hermines de sable, posées en fasces, qui est de FONTAINES.*

\* GOY (LA) ou LAGOY, en Provence. Le premier titre de la Terre de *la Goy* est une donation faite en 1208 par ALPHONSE IV, alors Comte de Provence. La première vente de la même Terre est de l'an 1234. Cette Terre, qualifiée *Baronnie*, fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du 2 Novembre 1702, enregistrées le 19 Décembre de la même année, fol. 733, en faveur de *Jean de Meyran-Lacetta*, Seigneur de *Lagoy* & de Nans, Gouverneur de la Ville de Saint-Rémy en Provence. Voyez MEYRAN.

GOY ou GOUY (DE), Famille noble & ancienne, originaire des Pays-Bas, qui a donné plusieurs Hauts-Baillis dans le Brabant & le Hainaut; un souverain Bailli de Flandre; des principaux Officiers à la Cour des Ducs de Bourgogne; un Ambassadeur au Traité d'Arras de 1482. Cette Famille est attachée au service de France depuis trois siècles. Elle s'est établie successivement dans les Provinces du Languedoc, d'Auvergne (où elle est connue pour être de race noble, militaire & très-bien alliée), & de Bourbonnois, où elle s'est toujours noblement alliée. Elle possédoit dans le XIV<sup>e</sup> siècle les Terres de Goy, de l'Orme, d'Entraigues, de Fougerolles, &c., en Auvergne & Vivarais; & elle subsiste aujourd'hui en différentes branches, entr'autres celles de GOY-D'IDOGNE, DE BÈGUES & DE POULARGUES, en Bourbonnois & en Auvergne.

De cette Famille étoit JEAN-BAPTISTE-LOUIS-AMABLE, Vicomte de GOY, Chevalier, Seigneur d'Idogne, &c., Capitaine de Cavalerie, qui a été Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Gouverneur & Commandant pour le Roi des Villes & Châteaux de Riom & de Gannat; Ecuyer de main de feu Madame la Dauphine, & nommé Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier des Saints-Maurice & Lazare de Sardaigne; a obtenu du Roi, en 1763, la per-

mission de recevoir cet Ordre de S. M. Sardaigne, en considération de l'honneur qu'il a d'appartenir à ce Monarque du 9<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> degré; non marié. Il est fils de LOUIS DE GOY, Chevalier, Seigneur d'Idogne, & de Marie-Gilberte de Rochefort.

#### SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE GOY, Chevalier, Seigneur de Bègues, de Château-Jaloux & les Vifiers en dépendant, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, s'est marié à N..... de Chantreau, morte en 1762, dont un garçon, & une fille vivante. Il est fils de feu GILBERT, décoré des mêmes titres & honneurs militaires que son fils, qui est cousin germain de JEAN-BAPTISTE-LOUIS-AMABLE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la fleur-de-lis de gueules; au chef de sable, chargé de 3 coquilles d'argent; aux 2 & 3 d'azur, à 3 cors de chasse d'or, virolés du même, & quelquefois le dernier écu seulement.*

\* GOYCK, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 19 Avril 1651, en faveur de *Philippe Faye*, Seigneur de *Goyck*.

GOYET ou GOUET, ancienne Famille éteinte de Normandie.

GUILLAUME GOYET ou GOUET, Seigneur du Petit-Perche, depuis appelé *Perche-Gouet*, composé des Baronnies de Montmirail, Authon & la Bazoche, y joignit celles d'Alluyes & de Brou, par son alliance, contractée au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, avec *Mahaut*, qui en étoit héritière. (Ces cinq Baronnies demeurèrent sans être défunies, jusqu'en 1475). Il eut pour fils :

GUILLAUME GOYET, II<sup>e</sup> du nom, qui avoit épousé *Eustache Crespon*, & fut père de

GUILLAUME GOYET, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur des cinq Baronnies, qui épousa, une des filles naturelles d'HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre. De cette alliance vint :

GUILLAUME GOYET, IV<sup>e</sup> du nom, qui vivoit en 1137. *D'Elisabeth de Champagne*, son épouse, il ne laissa que deux filles, dont l'aînée,

MABILLE ou MATHILDE, porta Montmirail & les quatre autres Baronnies à son mari, *Hervé*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Donty*, qui est mort après l'an 1187. Voy. MONTMIRAIL.

GOYON DE-MATIGNON. On trouve dans les titres GOUION, GOUËON ou GOYON. Cette Maison est mise au nombre des plus illustres de la Province de Bretagne, soit pour son ancienneté, soit pour ses alliances. Elle a ses plus grands biens dans la Normandie, aux Diocèses de Coutances, Bayeux, Lisieux & Rouen. Elle a possédé de tout tems la Ville de Matignon, & le Château de la Roche-Goyon. On ne fait si les Seigneurs qui en sont sortis, ont donné leur nom à la ville, qui le porte, où s'ils l'ont emprunté d'elle. Quant au nom de Goyon, il est probable, que c'est un nom propre, adopté par les descendans de Goyon, premier Banneret de Bretagne, qui rendit de grands services au Comte Alain, surnommé *Barbetorte*. Ce GOYON vivoit dans le X<sup>e</sup> siècle.

Suivant l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, GUILLAUME GOYON fut témoin des donations que firent Jean & Gedouin de Dol à l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, dans le tems que Guillaume, leur frère, en étoit Abbé, & vers le Pontificat de GRÉGOIRE VII. EUDES GOYON signa comme témoin dans une Charte du Mont-Saint-Michel en 1075. RENAUD GOYON fut témoin d'une donation faite à Saint-Aubin d'Angers en 1080, par Guy, Trésorier de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers. GEOFFROY, fils de GUILLAUME GOYON, confirma la même année la donation que son père avoit faite aux Religieux du Mont-Saint-Michel. — EUDES DE GOYON fut présent à deux donations qu'Olivier, fils de Geoffroy de Dinan, fit à Guillaume, Abbé, & aux Religieux de Marmoutiers, & à l'acte par lequel Jourdain, fils d'Alain, restitua, en 1130, à l'Eglise de Marmoutiers, le cimetière de l'Eglise Sainte-Croix, qu'il avoit jusqu'alors injustement retenu. — OLIVIER GOYON remit aux Religieux de St.-Michel, en 1148, du consentement de sa femme, de ses enfans, de ses héritiers & de PIERRE GOYON, son frère, une rente qu'il avoit usurpée dans l'Eglise de Saint-Méloir. Un titre du Mont-Saint-Michel nomme, entre autres témoins de cet acte, PIERRE GOYON, frère d'OLIVIER, *enor*, femme d'OLIVIER, & RUCLEND, son fils. — GUY GOYON fut un des Seigneurs qui combattirent à la journée de Rezé en 1154, pour Eudon, Vicomte de Porhoët, contre Hoël, Comte de Nantes. Il assista, le 8 des Ides de Décembre 1155, à l'acte par lequel Hugues, Duc de Bretagne, & Geoffroy,

son fils, donnèrent aux Moines de Savigné dans la Forêt de Rennes, la noûe de Gaudriet. — RUCLEND GOYON est mentionné comme possédant le fief de Dol, dans une Enquête de Dol faite en 1181, par ordre de HENRI II, Roi d'Angleterre. GUILLAUME, EUDES & GUY GOYON sont mentionnés dans cette Enquête. ETIENNE GOYON, Sénéchal de Pagalet en 1182, fut présent, au mois de Mars 1185, à la restitution qu'*Aimon de l'Espine* (de *Spina*), qui peut être Espinay, fit de quelques Terres au Mont-Saint-Michel, pour fe préparer au voyage de la Terre-Sainte. — RUCLEND GOYON abandonna, du consentement de ROBERT GOYON, Chevalier, son frère aîné, & de ses autres frères, à l'Abbaye & au Couvent du Mont-Saint-Michel, une partie de rente qui lui étoit échue par la succession de son père. Cet acte est daté de l'an 1218, & scellé du sceau de RUCLEND GOYON, l'écu en pointe : *façcé de 8 pièces; & en chef un lambel de 5 pendans*. Il fit aussi, en 1219, une transaction avec l'Abbé & le Couvent du Mont-Saint-Michel, du consentement de ROBERT & OLIVIER GOYON, ses frères. DAMETTE GOYON, fille & héritière de ROBERT, confirma, du consentement d'*Adam de Hereford*, son mari, la donation faite à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par W. GOYON, son aïeul, GEOFFROY, son oncle & ROBERT, son père, ce qui prouve trois degrés. Voilà ceux du nom de GOYON dont il est parlé dans l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, & cités dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome V, p. 374; mais où la filiation ne commence qu'à

1. ETIENNE DE GOYON, Seigneur de la Roche-Goyon & de Plévénon, qui fit plusieurs donations à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois près de Matignon, en 1209, 1214 & 1219. L'acte de cette année est scellé du sceau de *Luce de Matignon*, sa femme, à laquelle la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, donne pour père Denis, Sire de Matignon, vivant en 1149. De ce mariage vinrent :

1. HUGUES, aliàs GUYON, qui suit;
2. GEOFFROY, mort avant 1219. Il avoit épousé Marguerite, Dame de Plancoët, dont :

TIPHAIN, vivante en 1235, année qu'elle confirma, aux Religieux de St.-Aubin-des-Bois, la donation des dîmes de Languénan, qui leur avoit été faite par ALAIN DE GOYON, son oncle.



3. ETIENNE, mort avant 1219;
4. JEAN, mort aussi avant 1219, que le Laboureur, dans son *Histoire du Maréchal de Guebriant*, dit avoir eu pour fils :

GUILLAUME, qui fut père de

PHILIPPOTE, laquelle épousa Guillaume le Bouteiller, Seigneur de la Chesnaye, & à qui elle porta les Terres des Landes & de Maupertuis.

5. Et ALAIN, rapporté après son frère aîné.

ETIENNE DE GOYON portoit pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or*, qui est de GOYON; & sa femme, *Luce de Matignon*, portoit : *d'or, à 2 fasces nouées de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, rangées en orle*, qui est de MATIGNON.

II. HUGUES, alias GUYON DE GOYON, Seigneur de la Roche-Goyon, est nommé fils aîné d'ETIENNE, dans la donation de la dime de Saint-Germain à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, faite par ses père & mère. Il étoit mort en 1212, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. RAOUL, cité dans les titres de la Chambre des Comptes de Paris, mort jeune & sans enfans;
2. Et DENISE, Dame de Matignon, femme de Robert, Vicomte de Merdrignac. Elle confirma avec lui, en 1245, du consentement d'ALAIN GOYON, son oncle, & d'ETIENNE GOYON, son cousin germain, les fondations faites à Saint-Valéry, par leurs aïeuls. Elle fit beaucoup de bien, en 1257. 58 & 1259, aux Religieux de Saint-Aubin-des-Bois; étoit veuve en 1278, avant Noël, que les Religieux la reconnurent pour leur Fondatrice, par les transactions qu'ils firent ensemble, & elle mourut, sans enfans, en 1284.

III. ALAIN DE GOYON, Chevalier, Seigneur de Languénan, de Pagalet & de Gayola, cinquième fils d'ETIENNE, & de *Luce*, Dame de Matignon, remit aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, en 1229, certains droits onéreux dont ils étoient chargés; fit donation de quelques biens au Prieuré de Saint-Valéry, près de Matignon en 1246; testa en Août 1251; ordonna certaines sommes pour le payement de ses dettes & de ses legs, à prendre sur ses Terres de Pagalet, de Gayola & de Languénan, à l'exception du douaire de sa femme; & nomma le Seigneur de Merdrignac; Robert de Dinan, son ami; l'Evêque de St-Brieuc & l'Abbé de Saint-

Aubin, ses exécuteurs testamentaires. Il eut pour femme, suivant son testament, *Luce de la Roncerie* ou *Rouxrière*; mais des Mémoires lui donnent aussi pour épouse *Marguerite de Gayola*, qui testa en 1237, & fut apparemment sa première femme. Il eut pour fils unique,

III. ETIENNE DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Languénan, qui ratifia avec son père, en 1245 & 1246, les donations faites au Prieuré de Saint-Valéry par son aïeul. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IV. ALAIN DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Languénan, qui transigea, en 1278, en présence de DENISE DE GOYON, Dame de Matignon, sa grand'tante, avec les Religieux de Saint-Aubin-des-Bois, touchant les dimes de Languénan que son aïeul leur avoit données. Il devint héritier de la Terre de Matignon en 1284, par la mort, sans enfans, de cette DENISE DE GOYON; & la même année il passa un acte avec les mêmes Religieux de Saint-Aubin, dans lequel il prend la qualité de Seigneur de Matignon, & transigea encore avec eux, en 1289, sur le différend qu'ils avoient, au sujet d'un moulin, situé, près de son manoir, à Matignon. Son sceau en cire jaune est : *deux fasces nouées, & une orle de 9 merlettes*. Il vivoit encore en 1302, que le Duc de Bretagne lui légua par son testament une somme, comme à l'un de ses principaux Officiers. Il eut de *Mathilde*, son épouse, nommée dans une transaction faite par ALAIN DE GOYON, le Lundi avant Noël 1278 :

1. ETIENNE, vivant la même année;
2. BERTRAND, qui suit;
3. ALAIN, mort en 1305, âgé de 35 ans, représenté en habits sacerdotaux sur une tombe qui est au pied du grand-autel de l'Eglise de Matignon;
4. & 5. PIERRE & PHILIPPOTE;
6. Et DENISE, au nom de laquelle son père avoit acquis la dime de Pléboulle, de Roland-Bobès, qu'il céda aux Religieux de Saint-Aubin, suivant l'accord de 1278. Son alliance est ignorée.

V. BERTRAND DE GOYON, I<sup>er</sup> du nom, Sire de Matignon, fonda, au mois de Septembre 1323, du consentement d'ETIENNE, son fils, & de l'Evêque de Saint-Brieuc, une Chapelle dans l'Eglise de Matignon. D. Lobineau, *Histoire de Bretagne*, dans les Tables Généalogiques des Ducs, dit qu'il épousa, à ce que l'on prétend, l'héritière des Seigneurs

de la Roche-Derrien. Un manuscrit porte qu'elle étoit fille d'Olivier, Seigneur de la Roche-Derrien, par Plaijou, Dame de la Roche-Derrien, la femme, devenue héritière de cette Terre par le décès d'Alain, son frère, mort sans postérité. Ils avoient tous deux pour père, suivant le même manuscrit, Conan, frère puiné d'Alain, Comte de Penthièvre & de Tréguier, lequel étoit arrière-petit-fils du Comte Eudon, frère puiné d'Alain, Duc de Bretagne. BERTRAND DE GOYON eut pour enfans :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & PHILIPPE, nommés dans les fondations que leur frère aîné fit en l'Eglise de Matignon.

VI. ETIENNE DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, accorda, en 1338, à l'Abbaye de Saint-Jacut, des privilèges & franchises aux foires & marchés de Matignon, pour tous les hommes & sujets de cette Abbaye; fonda avec ses frères, en 1339, une Chapelle en l'Eglise de Sainte-Marie de Matignon, & en fonda une autre dans le même lieu, avant la fête Saint-André 1342; il est qualifié dans ces actes de Chevalier; fut Capitaine du Château de Jugon, & un des principaux du parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & de la Duchesse Jeanne, lesquels, en considération des grands services, qu'il leur rendit dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre le Comte de Montfort en 1336, outre 100 livres de rente qu'ils lui avoient données à viager, lui firent encore présent, le 20 Février 1341, du domaine de la ville de Hamon, situé dans la Paroisse de Ploëduval. Il est qualifié dans cet acte leur cher & aimé cousin, & féal Bachelor, Monsieur ESTIEUBLE DE GOYON, Sire de Matignon. Il est compris dans la commission que cette Duchesse donna, le 29 Novembre 1353, aux Ambassadeurs qu'elle envoya en Angleterre pour traiter de la délivrance du Duc son mari. Il étoit mort en 1363, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> Jeanne Paynel, décédée avant la fondation de 1339; & 2<sup>o</sup> en 1339, Alix Paynel, laquelle vivoit en 1342. Du premier lit il eut :

1. ALAIN, qui suit;
2. MARGUERITE, mariée, en 1347, à Gilbert, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Cambout, fils aîné d'Alain, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Cambout, & de Jeanne Bedou. Elle se remaria, en

1361, à Thomas Parcevaux, Seigneur de Conavet, de l'autorité duquel elle fit, le Lundi après l'Epiphanie de la même année, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, où elle avoit élu sa sépulture ;

3. ALIX, mariée à Guillaume, Seigneur de Coëtquen, Chevalier ;
4. Et RENÉE, alliée à Sylvestre Budes, Seigneur du Hirel, fils de Guillaume, Seigneur du Hirel, Chevalier, & de Jeanne du Guefclin. Elle étoit veuve en 1382.

VII. ALAIN DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Matignon, est qualifié Chevalier, dans les actes des fondations faites par son père en l'Eglise de Matignon, en 1339 & 1342, auxquels il fut présent. Il mourut avant son père, & avoit épousé Jacqueline de Rieux, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. ETIENNE, Seigneur de Launay-Boquien, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de la Mouffaye, rapportée ci-après ;
3. JEAN DE GOYON, qui servoit dans le parti de Charles de Blois, & commandoit une Compagnie en 1351. Il fut du nombre des 52 amis de Bertrand du Guefclin, qui l'aiderent à charger & défaire les Anglois à Saint-James-de-Beuuron en 1359, & le suivirent toujours depuis dans toutes ses conquêtes. Il est qualifié Ecuyer, dans une quittance qu'il donna à Jean de le Ward, Clerc, Lieutenant de Jean Chauvel, pour ses gages & ceux de 7 Archers de sa Compagnie. Cette quittance, faite à Dinan, est datée du 9 Juillet 1351, & scellée de son sceau en cire rouge : deux fasces nouées, accompagnées de 9 merlettes ; à une bande brochant sur le tout, qui paroît chargée de quelque chose.

VIII. BERTRAND DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Matignon & de la Roche-Goyon, transigea, en 1363, avec ETIENNE DE GOYON, son frère, & lui céda entr'autres choses, ce qui étoit échu du chef de sa mère. Il porta la bannière de Bertrand du Guefclin, à la bataille de Cocherel, le 14 Mai 1364, & fut l'un des principaux Capitaines qui le suivirent en Espagne en 1366. Il donna, par acte du 6 Mars de la même année, à ETIENNE DE GOYON, son frère, la Terre de Launay-Boquien, & confirma la donation de plusieurs autres héritages qu'il lui avoit légués par son testament fait en Espagne. Il fut un des Seigneurs de Bretagne qui signè-

rent la ratification du traité de paix, entre le Roi CHARLES VI & Jean le Vaillant, Duc de Bretagne, faite à Guérande, le 6 Avril 1380. Il épousa *Jeanne de Dinan*, fille de *Rolland de Dinan*, Seigneur de Montafilant, & de *Jeanne de Craon*, dont :

IX. BERTRAND DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, né le Mardi après la Toussaint 1364. Il fut l'un des Seigneurs de Bretagne qui assistèrent aux Etats tenus à Rennes le 14 Mai 1386, & rentra, en vertu du traité de Guérande, en possession de son Château de la Roche-Goyon, dont ETIENNE DE GOYON, son bifaisneul, avoit été dépouillé par le Comte de Montfort, pour avoir suivi le parti de Charles de Blois. La place de Lamballe lui fut confiée lors du traité fait contre Jean le Vaillant, Duc de Bretagne, & le Connétable de Clifson, l'an 1387; il fut fait prisonnier avec JEAN DE GOYON, le Jeudi 6 Octobre de la même année, lorsque le Sire de Beaumanoir reprit Lamballe; il commandoit, en 1392, des Vaisseaux pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans Saint-Malo, assiégé par le Duc; fit serment de fidélité le 28 Novembre 1393, au Duc de Bretagne, à la Duchesse & au Comte de Montfort; fonda, le 9 Février 1397, avec sa femme, la Chapelle de Saint-Georges, dans l'Eglise de Sainte-Marie de Matignon, & est qualifié *Chevalier*, dans l'acte de cette fondation. Il assilla, le 9 Septembre de l'année suivante, aux Etats tenus à Rennes; acquit, le 3 Juillet 1401, d'ETIENNE DE GOYON, son oncle, la Seigneurie de Pléven; fit serment, sous son sceau, au Duc de Bretagne, le 28 Octobre 1402, comme Capitaine du Château de Jugon, & fut présent à la décharge que ce Duc donna au Sire de Laval, son oncle, en 1404, de l'administration qu'il avoit eue de ses biens pendant sa minorité. Il transigea la même année avec BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Launay, son cousin, touchant l'exécution testamentaire d'ETIENNE DE GOYON, père de BERTRAND; & l'année suivante à Lamballe, le 24 Avril, avec Marguerite de Clifson, Comtesse de Penthievre, touchant des droits de Justice. On croit qu'il mourut en Angleterre, l'an 1407. Il avoit épousé *Marie de Rochefort*, fille puinée de *Jean*, aliàs *Guillaume*, Sire de *Rochefort*, d'Anceis & de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame d'Anceis. Elle vivoit les 11 & 14

Avril 1418, qu'elle transigea avec *Jeanne de Rochefort*, sa sœur aînée, Dame de Rieux, de Rochefort & d'Anceis, sur les droits qu'elle avoit en la succession de ses pere & mère. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne en 1433 & 1436;
3. LANCELOT, Seigneur du Lude & de la Roche-Goyon, Chambellan du Duc de Bretagne, Capitaine de 100 hommes de lances en 1415. Il servit, en Languedoc en 1419, dans le parti de CHARLES, Dauphin de France, depuis le Roi CHARLES VII, & prenoit la qualité d'*Ecuyer Banneret*, ayant sous lui un Chevalier Bachelier, qui étoit Amaury du Gué, & 16 Ecuers de sa Compagnie. Il suivit le Duc de Bretagne, comme un de ses Chambellans, au voyage qu'il fit à Amiens en 1425. Ayant été fait depuis prisonnier par le Sire de l'Escale, Chevalier Anglois, & mené à Domfront, il composa pour sa rançon le 25 Avril 1434, à laquelle s'obligèrent les Seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, & faute de paiement JEAN, Sire de Matignon, son frère, qui en avoit répondu, l'ayant poursuivie en justice, il y faillit en 1441. Il avoit épouse, 1<sup>o</sup> *Jfabeau le Moine*, Dame de Kæfden, laquelle ratifia le traité de la rançon de son mari en 1434; & 2<sup>o</sup> *Sibylle de Montbourcher*, veuve de *Pierre de l'Hôpital*, Seigneur de la Rouaudais, & fille de *Simon de Montbourcher*, Seigneur du Bordage, & de *Tiphaine de Champagne*. Il eut du premier lit :

JEAN, Seigneur du Lude & de Kæfden, mort sans postérité de son mariage avec *Jeanne de l'Hôpital*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Rouaudais, & de *Sibylle de Montbourcher*, sa belle-mère.

4. MATHÉLINE, mariée, le 27 Novembre 1407, peu après la mort de son père, à *Jean de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte;
5. ISABEAU, née le 1<sup>er</sup> Août 1392, mariée, en 1408, à *Pierre d'Amboise*, Vicomte de Thouars, fils d'*Ingerger*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Amboise, & d'*Jfabeau de Thouars*, Dame de Rochecorbon; elle vivoit avec lui en 1413, qu'il lui assigna son douaire. Elle se remaria, 1<sup>o</sup> avant 1422, à *Thomas Ston*, Chevalier Anglois, Seigneur de Langeris, suivant un Arrêt du Parlement de l'an 1422; & 2<sup>o</sup> l'an 1435, à *Geoffroy de Trémereuc*;
6. MARIE, femme de *Rolland Madeuc*, Seigneur du Gué-Madeuc.

On trouve JEAN DE GOYON, Seigneur de

Matignon, au nombre de plusieurs Seigneurs, parens de Marguerite de Bretagne, qui donnèrent leur avis pour élire Guy, Comte de Laval, son curateur. L'acte de curatelle, du 12 Novembre 1455, est en entier dans le contrat de mariage de François de Bretagne, Comte d'Etampes, avec Marguerite de Bretagne, arrêté en pleins Etats, le Jeudi 13 Novembre 1455.

X. JEAN DE GOYON, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Chambellan du Duc de Bretagne, se trouve employé, comme Chevalier Bachelier dans les rôles des montres de la Chambre des Comptes de Paris, du 1<sup>er</sup> Juillet 1416, & fit montre à Bourges en 1418, avec 10 Ecuyers, & le 3 Octobre 1419, à Lucé, avec 18 Ecuyers de sa Compagnie. Il arma des premiers en 1420, pour la délivrance du Duc de Bretagne, & étoit Chevalier Bachelier de la Compagnie de Jean de Roffel, Chevalier Bachelier, reçu à Paris le 1<sup>er</sup> Juillet 1426, & fonda une Chapelle en l'Eglise de Matignon en 1432. Le Duc de Bretagne lui accorda, le 2 Octobre 1433, la permission de contraindre ses hommes & vassaux de faire guet & garde dans son Château de la Roche-Goyon. Il transféa, le 23 Avril 1434, au fujet de la rançon de LANCELOT DE GOYON, son frère; fit une fondation dans son Château de la Roche-Goyon en 1435; ratifia avec sa femme, le 4 Août 1439, la donation faite à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par *Olivier de Mauny*, Seigneur de Thorigny, son beau-père, & obtint, le 1<sup>er</sup> Juillet 1449, des Lettres de François, Duc de Bretagne, qui lui permettent de contraindre les Nobles des environs de sa Forteresse de la Roche, de s'y rendre pour la garder contre les ennemis. Le Duc le nomme dans ces Lettres, comme dans celles du 2 Octobre 1443, son *très-cher & féal cousin JEAN DE GOYON, Sire de Matignon*. Il rendit hommage pour la Seigneurie de Thorigny le 23 Septembre 1450, & mourut le 22 Février suivant. Il portoit: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, couronné d'or; aux 2 & 3, deux fasces nouées, accompagnées de 9 merlettes*. Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1421, *Marguerite de Mauny*, fille d'*Olivier*, Baron de Thorigny & de *Catherine de Thieuville*. Elle devint héritière de la Baronnie de Thorigny par la mort, sans enfans, de son frère, & se remaria,

quoiqu'agée de 60 ans, à *Jean de Mauhegeon*, qui fut, à cause d'elle, Baron de Thorigny en 1459 & 1464. Elle mourut en 1469. (Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 396, dit qu'elle mourut en 1466 ou 1467, & qu'elle fut enterrée dans l'Abbaye de Tironneaux au Maine.) De son premier mari elle eut :

1. BERTRAND, qui suit;
2. ALAIN, Seigneur de Villers, de Thiéville, du Mefnil-Garnier, & autres Terres qu'il eut par partage fait avec son frère aîné en 1470. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Caen & Grand-Ecuyer de France; testa le 18 Mai 1490; mourut la même année, & fut enterrée en l'Eglise du Saint-Sépulchre de Caen, où il avoit fondé deux obits, & où étoit sa sépulture, que les Huguenots ont ruiné. Il avoit épousé *Madeleine Cleret*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Marguerite de Rochecouart*. Elle se remaria 1<sup>o</sup> à *Olivier de Broffin*, Seigneur de Rosières & de Thais; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Loas*, Chevalier, Gouverneur d'Orléans. De son premier mari vint :

FRANÇOISE, qui fut mariée à *Jean de Quélenec*, Vicomte du Faou, Baron du Pont, auquel elle porta les Terres de Villers, de Thiéville, du Mefnil-Garnier, &c., & mourut à Caen en 1536.

3. MARIE, alliée le 13 Septembre 1435, à *Richard*, Sire d'*Espinay*, Chevalier, Chambellan de FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans. Voyez ESPINAY;
4. JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Rolland Madeuc*, Seigneur du Gué-Madeuc; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Couvran*, Seigneur de la Morandais;
5. ET ISABEAU, mariée contre la volonté de ses frères, suivant un titre du 19 Septembre 1467, à *Guy*, Sire d'*Espinay*, Seigneur de la Rivière & de la Marche, Chambellan de FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, dont postérité. (Voyez ESPINAY.) Elle partagea, le 27 Mars 1469, avec BERTRAND & ALAIN de GOYON, ses frères, les biens qui leur étoient échus de la succession de *Marguerite de Mauny*, leur mère, & mourut en 1505.

XI. BERTRAND DE GOYON, IV<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, reçut du Roi CHARLES VII, en 1442, un don de 200 livres, en considération de ses grands services, & eut des Lettres de retenue en l'Office de Chambellan du Roi, données en l'Abbaye d'Ardennes, près de Caen, le 1<sup>er</sup> Juillet 1450. Pierre, Duc de Bretagne, qui le nomme *son*

*cousin*, lui accorda, le Mardi 28 Mai 1451, qu'en attendant le Jugement du différend qu'il avoit avec les Sires de Rieux, de Rochelort & de la Hunaudaye, au sujet de la préférence en son Parlement de Bretagne, comme *premier Banneret*, il pouvoit prendre les rang & séance où bon lui sembleroit, près de ses Barons. Le Roi Louis XI, n'étant encore que Dauphin, le retint pour l'un de ses Conseillers & Chambellans, par Lettres données à Halle en Hainaut, le 16 Août 1460. François, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, le nomme aussi *son cousin*, par Lettres du 31 Août 1462, & lui confirma aussi, le 20 Mai 1468, les privilèges & prérogatives de se délivrer & ceux de sa suite & de sa Maison, des *plaidis* généraux de Lamballe, pour éviter les contestations qui pourroient survenir avec plusieurs Seigneurs de Bretagne, qui lui dispuoient le rang après le Baron d'Avaugour, chacun d'eux prétendant y avoir rang & séance comme premier Banneret. Il tranliga, le 27 Mars 1469, avec ALAIN DE GOYON, son frère, & *Guy d'Espinaur*, représentant le droit d'ISABEAU DE GOYON, la femme, touchant la succession de *Marguerite de Mauny*, leur mère. Le Roi lui fit don de la Haute-Justice dans la Baronnie de Thorigny en 1478, en considération des services qu'il avoit rendus au recouvrement de la Normandie. Il mourut le 3 Septembre 1480, & fut enterré en l'Eglise de Notre-Dame de Matignon. Il avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1441, *Jeanne de Perrier*, fille aînée de *Jean*, Comte de Quintin, & de *Constance Gaudin*. Elle mourut en 1497, & fut enterrée en l'Eglise de Notre-Dame de Matignon. Ils eurent :

1. TRISTAN, Seigneur de Quintin, mort en Septembre 1466, âgé de 9 ans, & enterré dans l'Eglise de Matignon;
2. CHRISTOUME, mort à Tours en 1471. enterré aux Cordeliers de Laval;
3. GUY, qui suit;
4. JEAN, Seigneur du Boisglé, par partage fait avec son frère le 14 Mars 1485, mort le 27 Mai 1498, au Château de Blain, & enterré aux Cordeliers de Ponthou;
5. FRANÇOIS, né le 20 Juin 1456, Seigneur de Ville-Bagat, par partage fait avec ses frères en 1482, mort le 14 Septembre 1510. Il fut marié & eut pour fils,

ETIENNE, qui est mort sans alliance.

BERTRAND DE GOYON, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de Matignon, eut encore pour fille naturelle:

MARGUERITE, qui fut femme de *Clément de Prodiges*, Ecuyer.

XII. GUY DE GOYON, Sire de Matignon, Baron de Thorigny & de la Roche-Goyon, Conseiller & Chambellan du Roi, eut la Prévôté de Caen, par Lettres datées de Pleffis-lès-Tours le 14 Octobre 1479, & ce en considération de son mariage, conclu & accordé avec *Marguerite de Laval*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Loué, & de *Philippe de Beauanoir*, Dame de Bressuire, mais qui n'eut point son effet. François, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, lui remit, le 11 Décembre 1481, tous les revenus de ses Terres qui avoient été saisis, parce qu'il n'avoit pas comparu avec les autres Seigneurs & Nobles du Duché de Bretagne, selon son *Etat & Nobleffe*, aux montres qui avoient été convoquées. Dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, il prend le nom de Goyon, & dans d'autres celui de *Matignon*. Il mourut au Château de Thorigny le 12 Mars 1497. Il avoit épousé, en 1485, *Perronne de Jeucourt*, veuve de *Pierre d'Annebaud*, Chevalier, Seigneur de Brelot, & fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur de Jeucourt, & de *Perrette de Trouffeuville*. Leurs enfans furent :

1. JOACHIM, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, qui demeura jeune sous la tutelle de sa mère, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan. Il fut Lieutenant de l'Amiral d'Annebaud, sur la côte de Normandie, durant la guerre des Anglois en 1545, mourut Lieutenant-Général en Normandie, le 9 Octobre 1549, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Laurent de Thorigny. Il avoit épousé *Françoise de Dailon du Lude*, fille de *Gilles*, Seigneur du Lude, & de *Marguerite de Montbron*, veuve de *Jacques de Rohan*, Comte de Porhoët, morte en 1540;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et ANNE, mariée, le 30 Mars 1510, à *François l'Espervier*, Seigneur de la Bouvardière & de Briort, fils d'*Arthur*, & de *Françoise Landais*, lequel se fit Jacobin à Nantes, après la mort de sa femme, & y mourut en 1555.

XIII. JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de MATIGNON, Seigneur de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Pannetier du Roi, né posthume, rendit des services considérables à l'Etat, avec le Seigneur d'Argouges, en donnant avis au Roi du dessein & de la retraite du Conné-

table de Bourbon. En reconnaissance, le Roi François 1<sup>er</sup> lui donna la Seigneurie de la Rochetesson, le 19 Juin 1524. Il mourut en Piémont, avant son frère aîné, en 1537, & avoit épousé *Anne de Silly*, Dame de Lonrai, fille aînée & héritière de *François*, Bailli de Caen, premier Ecuyer-Tranchant du Roi, & d'*Aimée de la Fayette*, Dame d'honneur de la Reine de Navarre. Il eut pour enfans :

1. JACQUES, qui fuit;
2. JEANNE, Dame d'honneur de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, mariée, en 1552, à *Olivier de Maridor*, Seigneur de Vaux & de la Frelonnière;
3. Et PERRONNE, femme de *Robert de la Motte*, Seigneur de Vaucclair.

XIV. JACQUES, Sire de MATIGNON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Roche-Goyon, Comte de Thorigny, Prince de Mortagne, Sire de Lésparre, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Confeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Guyenne, & Maréchal de France, né en 1531, hérita, par le décès de JOACHIM GOYON, son oncle, mort sans postérité, des Seigneuries de Matignon & de la Roche-Goyon, & de la Baronnie de Thorigny, que le Roi CHARLES IX érigea en *Comté*, par Lettres-Patentes données à Saint-Jean-d'Angély, au mois de Septembre 1565, enregistrées au Parlement de Rouen le 28 Mai 1566. Il se signala à la défense de Metz en 1552, d'Hesdin, & à la journée de Saint-Quentin, dite de *Saint-Laurent*, où il fut fait prisonnier en 1557; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1579, par HENRI III, auprès duquel il avoit été élevé en qualité d'enfant d'honneur; défit les troupes au combat de Nérac le 30 Avril 1588; remit plusieurs places de la Province de Guyenne, sous l'obéissance du Roi; conserva la ville de Bordeaux contre les efforts de la Ligue; fit la charge de Connétable au Sacre de HENRI IV, en 1594, & mourut en son Château de Lésparre le 27 Juillet 1597. Son corps fut porté à Thorigny, où est son tombeau. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mai 1558, *Françoise de Dailion du Lude*, fille aînée de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Batarnay*, dont:

1. ODET, né en 1559, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouver-

neur de Cherbourg, Bailli d'Evreux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de 100 Arquebusers à cheval. Il servit au siège de Saint-Lô, en qualité de Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1582; se distingua à l'affaire des Gautiers en 1588; au combat d'Arques en 1589; à la bataille d'Ivry; aux sièges de Rouen, d'Alençon, de Lifleux & de Laon; eut un Brevet de Conseiller d'Etat le 31 Octobre 1591; commanda au siège de Dijon pendant qu'HENRI IV marcha contre les ennemis qu'il défit à Fontaine-Françoise; fut reçu Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595; mourut âgé de 36 ans, à Lons-le-Saunier, le 7 Août suivant, fort regretté du Roi. M. de Thou en fait l'éloge, & la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, dit qu'il avoit un Brevet de Maréchal de France. Il ne laissa point d'enfans de son mariage contracté, au mois de Septembre 1587, avec *Louise*, Comtesse de *Mauve* en Bretagne, fille de *Charles*, & de *Diane d'Efcars*, Princesse de Carency, & Comtesse de Lavauguyon, laquelle se remarqua, le 5 Août 1600, à *Gaspard de Rochechouart*, Marquis de Mortemart, fils de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne de Saulx*. Voyez ROCHECHOUART;

2. LANCELOT, nommé Evêque de Coutances, mort à Rome en 1588;
3. CHARLES, qui fuit;
4. GILLONNE, mariée, le 30 Novembre 1578, à *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, fils de *Guy*, & de *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent-en-Caux, & de Lignon, morte le 20 Décembre 1641, & enterrée à Beuvron, à côté de son mari;
5. Et ANNE, femme de *Hervé de Carbonnel*, Seigneur de Canify, &c., dont postérité. Voyez CARBONNEL (DE).

XV. CHARLES, Sire de MATIGNON, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô & de la Rochetesson, Prince de Mortagne, Sire de Lésparre, &c., né à Thorigny, en 1564, commença à servir en Guyenne, sous le Maréchal, son père; fut Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances en 1579; Gouverneur de Saint-Lô en 1590; Capitaine de Cherbourg & de Granville en 1596; Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599; Lieutenant-Général au Bailliage du Cotentin & au Duché d'Alençon, en l'absence de M. le Dauphin, en 1608; & Lieutenant-Général au Gouvernement de la Normandie la même année. Il fut nommé pour assister aux Etats-Généraux

convoqués à Paris en 1614, & pour tenir ceux de Rouen en 1616, 1623 & 1624. Le Roi, en considération de ses services, lui accorda un Brevet de retenue de Maréchal de France, le 8 Mai 1622, & il mourut à Thorigny, où il fut enterré le 2 Juin 1648. Il avoit épousé, en 1596, ELÉONORE D'ORLÉANS, fille puînée de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Elouville, & de MARIE DE BOURBON, Duchesse d'Elouville, Comtesse de Saint-Pol, & cousine du Roi HENRI IV, au troisième degré, par sa mère, dont :

1. HENRI, né le 15 Février 1598, qui fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi HENRI IV, & par MARIE DE BOURBON, son aïeule maternelle; mort en 1610, âgé de 12 ans;
2. JACQUES, Comte de Thorigny, né le 20 Mars 1599, qui fut élevé enfant d'honneur du Roi Louis XIII, ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes; Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie en 1612, en survivance de son père; Gouverneur de Cherbourg & de Granville la même année. Il servit dans la guerre contre les Religieux en 1622; exerça, par commission, la charge de Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légère dans l'armée d'Italie, en 1625, & fut tué en duel par le Comte de Bouteville, le 25 Mars 1626, ne laissant point d'enfants de son mariage contracté, en 1619, avec *Henriette de la Guiche*, Dame de Chaumont, fille aînée & héritière de *Philibert*, Seigneur de la *Guiche*, & de Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, Gouverneur du Lyonnais, & d'*Antoinette de Daillon-du-Lude*, laquelle se remaria, le 8 Février 1629, à *Louis de Valois*, Duc d'Angoulême. Elle mourut à Paris le 22 Mai 1682, & fut enterrée à Chaumont-la-Guiche, auprès de son second mari;
3. LÉONOR, né à Saint-Lô le 31 Mai 1604, Abbé de Letlay & de Thorigny, qui fut sacré Evêque de Coutances en 1632, Délégué aux Assemblées du Clergé en 1635 & 1645, nommé à l'Evêché de Lisieux en 1646, & Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1661, mort à Paris le 14 Février 1680;
4. FRANÇOIS, qui suit;
5. FRANÇOISE, qui est née le 8 Mars 1600, Religieuse à Vendôme;
6. CATHERINE-GILLOUÏE, née le 6 Mai 1601, qui fut femme de *François de Silly*, Comte, puis Duc de la Roche-Guyon, Damoiseau de Commercy, Marquis de Guercheville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Lou-

vetier de France, fils d'*Henri*, Comte de la Roche-Guyon, aussi Chevalier des Ordres, & d'*Antoinette de Pons*, Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine;

7. CATHERINE, née le 21 Mai 1602, qui est morte peu après sa naissance;
8. Et N... de GOYON, qui est née en 1609, morte la même année.

XVI. FRANÇOIS, SIRE DE MATIGNON, Comte de Thorigny & de Gacé, Marquis de Lonrai, né à Saint-Lô le 17 Mars 1607, se distingua aux guerres d'Italie à l'âge de 16 ans, sous son frère aîné; fut blessé à la tête aux approches de Gavi en Italie, en 1625; servit au siège de la Rochelle en 1628; suivit le Roi en Savoie l'année suivante; se distingua au combat de Rouvroy, en 1632; fut Gouverneur de Cherbourg en 1638; Capitaine de Granville en 1639; Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1643; Conseiller d'Etat & Privé le 21 Juillet de la même année; Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 Juillet 1652; Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances le 9 Septembre suivant, & Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à Thorigny le 19 Janvier 1675, & portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de GOYON; au 2 d'ORLÉANS-LONGUEVILLE; & au 3 de BOURBON-SAINT-POL*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1631, *Anne Malon de Bercy*, morte le 2 Avril 1688, fille de *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Maître des Requetes, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine Habert de Montmort*, dont :

1. HENRI, qui suit;
2. LÉONOR, né à Thorigny le 5 Septembre 1637, Abbé de Letlay & de Thorigny, Aumônier du Roi, Doyen, puis Evêque & Comte de Lisieux, après son oncle, sacré le 14 Mars 1677, mort le 14 Juillet 1714, & son corps porté à Lisieux, où il avoit fait de grands biens;
3. CHARLES, Comte de Gacé, né à Lonrai le 3 Août 1641, qui servit avec plusieurs Seigneurs en Hongrie, au combat de Saint-Gothard, en 1664; se signala à la déroute du Comte de Marsin, près de Lille, en 1667; à la conquête de Hollande en 1672; fut Gouverneur de Campen, puis de Bonn, dont il soutint le siège, & qui rendit par capitulation, & mourut à la bataille de Senef en 1674, sans avoir été marié;
4. JACQUES, né le 17 Mars 1643, Prieur du Plessis-Grémoult en 1652, qui fut nommé

à l'Evêché de Condom le 31 Octobre 1671, dont il se démit au mois de Septembre 1693. Le Roi lui donna alors l'Abbaye de Foigny, dont il se démit, & il fut pourvu de celle de Saint-Victor de Marfeille en 1703; se distingua par de grandes fondations & de grandes aumônes envers les pauvres; mourut le 15 Mars 1727, & fut enterré à Saint-Sulpice de Paris;

5. Autre JACQUES, auteur de la branche des Sires de *Matignon*, Comtes de *Thorigny*, puis Ducs de *Valentinois*, rapportée ci-après;
6. CHARLES-AUGUSTE, tige de la branche des Comtes de *Gacé*, mentionnée ensuite;
7. ELÉONORE, née à Thorigny le 10 Septembre 1634, qui fut Prieure des Bernardines de Thorigny, ensuite Abbesse du Paraclet d'Amiens en 1681, bénite à Lisieux par l'Evêque de Lisieux, son frère, le 12 Avril 1682, & morte en 1706;
8. MARIE-CATHERINE, née à Lonrai le 6 Septembre 1636, qui fut Abbesse de Cordillon, Diocèse de Bayeux, en 1655, & est morte en 1698;
9. CHARLOTTE, née à Thorigny le 28 Mai 1639, qui fut Religieuse à Cordillon en 1655, puis Abbesse de Saint-Désir, faubourg de Lisieux, morte en 1703;
10. HENRIETTE, née à Thorigny le 23 Avril 1646, qui fut Religieuse à Cordillon, laquelle vivoit encore en 1714;
11. MARIE-FRANÇOISE, née à Thorigny le 3 Août 1648, morte le 11 Octobre 1719, femme, par contrat du 5 Octobre 1688, de *Robert-Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny, Gouverneur & Bailli de Caen, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., dont postérité. Voy. FRANQUETOT.
12. Et ANNE, née à Thorigny le 18 Juillet 1650, mariée, en 1670, à *René de Nevet*, Marquis de Nevet, fils de *Jean*, Baron de *Nebet*, Seigneur de Pouldavid en Bretagne, & de *Bonaventure de Lifcouët*.

XVII. HENRI, Sire de MATIGNON, Comte de Thorigny, &c., né à Lonrai, le 10 Août 1633, eut un Brevet de Colonel d'Infanterie, sur la démission de son père, en 1643; fut fait Lieutenant-Général de la Basse-Normandie en 1651; Gouverneur des Villes de Cherbourg, Granville, Saint-Lô, & des Isles de Chauvée, la même année; servit à l'attaque des lignes d'Arras en 1654; aux prises de Montmédy, de Dunkerque, de Gravelines en 1658; obtint la même année des Lettres de Conseiller d'Etat, & droit d'avoir ses entrées & séances au Parlement de Normandie; se

distingua à la déroute du Comte de Marfin en 1667; fit foi & hommage au Roi du Comté de Thorigny le 29 Janvier 1668, & mourut à Caen le 28 Décembre 1682. Il avoit épousé, le 13 Octobre 1648, *Marie-Françoise le Tellier*, Dame de la Luthumière, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Luthumière, & de *Charlotte du Bec*, dont :

1. JEAN-LOUIS-CHARLES, Marquis de Lonrai, né le 4 Novembre 1660, qui fut choisi par le Roi pour servir en qualité d'enfant d'honneur auprès de M. le Dauphin, mort le 13 Avril 1671;
2. FRANÇOIS, dit *le Marquis de la Luthumière*, né le 19 Février 1664, mort le 4 Mars 1673;
3. LÉONOR, né le 30 Novembre 1667, mort le 19 Avril 1670, enterré dans un même tombeau de marbre blanc à Thorigny, avec ses deux frères;
4. ANNE, née le 26 Février 1650, Religieuse de la Visitation de Caen;
5. ELÉONORE, née le 10 Février 1653, morte Religieuse au même Couvent;
6. MARIE-FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 7 Novembre 1654, morte Religieuse à Cordillon;
7. CLAUDE-THÉRÈSE, née le 14 Février 1656, morte aussi Religieuse à Cordillon;
8. CHARLOTTE, née le 30 Août 1657, qui a été mariée, par dispense, le 27 Décembre 1675, à JACQUES, Sire de MATIGNON, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Thorigny, son oncle, tige de la branche qui va être rapportée;
9. Et CATHERINE-THÉRÈSE, Marquise de Lonrai, née le 22 Mars 1662, mariée, 1<sup>o</sup> le 6 Septembre 1679, à *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, dont postérité. Voy. COLBERT; & 2<sup>o</sup> le 22 Février 1696, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, dont des enfans. Voyez LORRAINE, branche des Comtes de *Marfan*, &c. Elle mourut en couches à Paris, le 7 Décembre 1699, & fut enterrée le lendemain aux Capucines.

#### BRANCHE

des Sires de MATIGNON, Comtes de THORIGNY, puis Ducs de Valentinois, Pairs de France.

XVII. JACQUES DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Estouteville, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô, Seigneur de



Hambye, &c., cinquième fils de François, & d'Anne Malon de Bercy, né à Thorigny le 28 Mai 1644, reprit le nom de Goyon que ses ancêtres avoient quitté; fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France, à Paris, le 11 Mai 1651; fut depuis Guidon des Gardes-mes Ecoffois; servit, en 1664, à la bataille de Gigeri en Barbarie, sous le Duc de Beaufort, en Portugal sous le Comte de Schomberg; fut reçu Chevalier des Ordres en 1688; fut Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Châteaux de Cherbourg, Saint-Lô & des Isles de Chauvey en 1693; fut un de ceux qui portèrent les honneurs au Sacre du Roi Louis XV en 1722, & mourut à Paris le 14 Janvier 1725. Son corps fut porté à Thorigny, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il portoit les mêmes armes que son père, & avoit épousé, par dispense, en 1675, CHARLOTTE DE MATIGNON, Comtesse de Thorigny, sa nièce, fille de HENRI, Comte de Thorigny, & de Marie-Françoise le Tellier, Dame de la Luthumière. Elle est morte le 4 Avril 1721, laissant :

1. JACQUES-FRANÇOIS-LÉONOR, qui suit;
2. N... DE GOYON, dit le Marquis de Saint-Lô, né en 1690, mort âgé de 4 ans;
3. Et CATHERINE-ÉLISABETH, mariée, avec dispense, par contrat du 14 Avril 1701, avec LOUIS-JEAN-BAPTISTE DE GOYON-DE-MATIGNON, Comte de Gacé, son cousin germain, fils de CHARLES-AUGUSTE DE GOYON DE MATIGNON, Comte de Gacé, Maréchal de France, & de Marie-Elisabeth Berthelot. Elle est morte sans enfans le 5 Juillet 1706.

XVIII. JACQUES - FRANÇOIS - LÉONOR DE GOYON, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Esclouteville au pays de Caux, à présent Baronnie, par échange avec le Duc de Luynes, en 1711, Marquis des Beaux en Provence, Comte de Carladez en Auvergne, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô, Comte de Hambye, &c., né à Thorigny le 22 Novembre 1689, a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie au mois de Septembre 1702; Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, en Novembre 1710, à la tête duquel il servit en Flandre les campagnes de 1711 & 1712; se trouva au combat de Denain, aux sièges de Douai, du Quesnoy & de Bouchain; en Allemagne en

1713, aux sièges de Landau & de Fribourg; en Espagne en 1719, sous les ordres du Maréchal Duc de Berwick; fut pourvu en 1713, par la démission de son père, de la charge de Lieutenant-Général de la Province de Normandie, & des Gouvernemens des Villes & Châteaux de Cherbourg, de Granville, de Saint-Lô & des Isles de Chauvey. En faveur de son mariage avec la Duchesse de Valentinois, Louis XIV lui accorda un brevet à Marly, le 24 Juillet 1715, portant nouvelle érection du Duché de Valentinois, en Pairie, confirmé depuis par Lettres-Patentes données à Vincennes au mois de Décembre suivant, enregistrées au Parlement de Paris le 2 Septembre 1716, où il a été reçu Pair de France le 14 Décembre de la même année. Le Prince de Monaco, son beau-père, étant mort le 12 Février 1731, cette Principauté lui fut échue, suivant les clauses de son contrat de mariage, & il en a pris possession le 30 Mai suivant avec son épouse. Les sujets de cette Principauté ayant fait difficulté de le reconnoître pour Souverain, & en ayant conféré tous les honneurs à la Dame, son épouse, il la laissa à Monaco. Au mois de Novembre 1733, il a abandonné à son fils aîné la Principauté de cette Ville, & a repris le titre de Duc de Valentinois, se réservant seulement la qualité d'Administrateur de la Principauté de Monaco, & est mort à Paris le 23 Avril 1751, âgé de 62 ans. Il avoit été Commandant des Armées du Roi à Monaco, & portoit pour armes: fuselé d'argent & de gueules, qui est GRIMALDI-VALENTINOIS. Il avoit épousé à Monaco, le 20 Octobre 1715, à condition que lui & ses enfans seraient substitués au nom & aux armes de Grimaldi, Louise-Hippolyte Grimaldi, Duchesse de Valentinois, née le 10 Novembre 1697, morte à Monaco le 29 Décembre 1731, de la petite-vérole, à l'âge de 35 ans, fille aînée & héritière présumptive d'Antoine Grimaldi, Prince souverain de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Marie de Lorraine. De ce mariage sont issus:

1. ANTOINE-CHARLES-MARIE GRIMALDI, Marquis de Baux, né à Monaco le 16 Décembre 1717, mort au mois de Février 1718;
2. HONORI-CAMILLE-LÉONOR, qui suit;
3. MARIE-CHARLES-AUGUSTE GRIMALDI, Comte de Carladez, né à Paris le 1<sup>er</sup> Janvier 1722, Capitaine au Régiment de Monaco, Infan-

- teric. Il a pris le titre de Comte de *Matignon*, au mois d'Octobre 1736. Au mois de Juin 1744, le Roi lui a donné le Régiment de Foreft, Infanterie; il fut fait Brigadier des Armées à la promotion du mois de Décembre 1748, & mourut de la petite-vérole à Prats-de-Mollo, où il étoit avec fon Régiment, le 24 Août 1749, âgé de 27 ans, fans avoir pris d'alliance;
4. N... GRIMALDI, né à Paris le 9 Juin 1723, mort peu après fa naissance;
  5. FRANÇOIS-CHARLES-MADELEINE-JOSEPH GRIMALDI, Comte de Thorigny, né à Paris le 5 Février 1726, mort;
  6. CHARLES-AURICE GRIMALDI, Chevalier de Malte de minorité, dit le *Chevalier de Monaco*, né à Paris le 14 Mai 1727, Guidon de Gendarmerie en 1745, s'est trouvé, en cette qualité, à la bataille de Fontenoy, donnée en Flandre le 11 Mai de la même année, & y fut blessé; a été fait Enseigne des Gendarmes de Bretagne le 8 Mars 1746; au mois de Mars 1747, Sous-Lieutenant de la même Compagnie; Brigadier de Cavalerie le 10 Février 1759; Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie; Gouverneur de Granville, Saint-Lô, Cherbourg & Isles de Chaufey. Il a pris le titre de *Comte de Valentinois*, en épousant, le 10 Décembre 1749, dans la Chapelle de l'Hôtel de Saint-Simon, *Marie-Christine-Christienne de Rouvroy de Saint-Simon*, née le 7 Mai 1728, & morte en Juillet 1774, fille unique de feu *Jacques-Louis, Duc de Saint-Simon*, dit le *Duc de Ruffec*, Pair de France, Chevalier de la Toison-d'Or, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont*, auparavant veuve de *Philippe-Alexandre*, Prince de *Bourbonville*. La Comtesse de *Valentinois* eut, le 4 Juin 1754, l'honneur de saluer Leurs Majestés & la Famille Royale, & de prendre le Tabouret, comme Grande d'Espagne, ayant hérité, par la mort du *Duc de Ruffec*, son oncle, de la Grandesse qui, dans la Maison de *Saint-Simon*, au défaut des mâles, passe aux femelles;
  7. CHARLOTTE OU THÉRÈSE-NATALIE GRIMALDI, dite *Mademoiselle de Monaco*, née à Paris le 19 Mai 1719, Religieuse-Professe au Couvent de la Visitation de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, le 21 Janvier 1738. Elle reçut le voile des mains de l'ancien Archevêque de Befançon, son grand-oncle;
  8. LOUISE-FRANÇOISE GRIMALDI, dite *Mademoiselle des Beaux*, née à Paris le 21 Juillet 1724, morte le 15 Septembre suivant;

9. Et MARIE-FRANÇOISE-THÉRÈSE GRIMALDI, dite *Mademoiselle d'Estouteville*, née le 20 Juillet 1728, morte à Paris de la petite-vérole, le 20 Juin 1743.

XIX. HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR GRIMALDI, né à Paris le 10 Septembre 1720, Marquis des Beaux, Seigneur de l'ancien Duché d'Estouteville, Comte de Thorigny & de Carladez, a pris le titre de *Duc de Valentinois*, après la mort de sa mère, & au mois de Novembre 1733, celui de *Prince souverain de Monaco*, par la cession que son père lui fit de tous ses droits le 15 Octobre 1739. Il a été nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie, un des six petits vieux, ci-devant appelé *Tallard*, vacant par la mort du Duc d'Hostun, qui en étoit Colonel; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745; a été blessé, à la tête de son Régiment, à la bataille de Rocou le 11 Octobre 1746, & à celle de Lawfeld le 2 Juillet 1747, après laquelle il a été fait Chevalier de Saint-Louis; Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Décembre 1748, & Gouverneur-Général des Armées du Roi à Monaco. Il a épousé, le 15 Juin 1757, *Marie-Christine de Brignole*, fille de *Joseph-Marie*, & nièce de *Rodolphe*, élu Doge de Gênes le 24 Novembre 1702, dont :

1. HONORÉ-ANNE-AURICE, Duc de Valentinois, né à Monaco le 17 Mai 1758; il est marié, depuis 1777, à la fille unique du Duc & de la Duchesse de *Mazarin*, dont postérité;
2. Et N... GRIMALDI, né en 1763.

#### BRANCHE des Comtes de GACÉ.

XVII. CHARLES-AUGUSTE DE GOYON-DE-MATIGNON, Comte de Gacé, né le 28 Mai 1647, Baron de Bricquebec, de Blossville, de la Houlette & d'Orglandes, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Pays & Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, Isles de Ré, Oléron, Brouage & Terres adjacentes, sixième fils de FRANÇOIS, SIRE DE MATIGNON, Comte de Thorigny, & d'*Anne Malon de Bercy*, commença de servir à la guerre étant encore fort jeune, sous le nom de *Chevalier de Thorigny*; fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Longueville en 1667, au siège de Lille; passa en Candie avec plusieurs Seigneurs François,

& fut blessé dangereusement dans une sortie au mois de Novembre 1668; servit en Hollande en 1672, sous le Prince de Condé; en 1673, en Allemagne sous le Maréchal de Turénne, & se trouva à la bataille de Sintzheim en 1674. En 1675, étant Colonel du Régiment de Vermandois, il se trouva au combat de Turckheim; ayant alors pris la qualité de Comte de Gacé après la mort de son frère, il servit à chasser les ennemis de Colmar, & à réduire Rouffach sous l'obéissance du Roi. Il se trouva au siège de Limbourg, sous le Marquis de Rochefort, & après la réduction de cette place, à la bataille de Trèves, sous le Maréchal de Créquy, où il soutint quelque tems, avec son Régiment, les efforts des ennemis, au travers desquels il se fit un passage pour se retirer. Il se trouva, en 1676, au siège de Condé & à celui de Bouchain, & en plusieurs autres occasions, jusqu'à la paix de Nimègue; en 1684, au siège de Luxembourg; fut pourvu du Gouvernement d'Aunis, & eut ordre, en 1689, de suivre le Roi d'Angleterre en Irlande, en qualité de Maréchal-de-Camp. Il y commanda les troupes de ce Prince; servit à son retour, en 1690, en Flandre, à la bataille de Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg; au siège de Mons en 1691; à celui de Namur, & au combat de Steenkerccke, en 1692; & fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 30 Mars 1693. La guerre s'étant renouvelée, il suivit le Duc de Bourgogne en Flandre en 1702; y commanda l'Infanterie le jour qu'on poussa les ennemis jusqu'aux palissades de Nimègue; servit, l'année suivante, sous le Maréchal de Villeroy, & sous le Marquis de Bedmar, Gouverneur des Pays-Bas en 1704. Il eut, pendant la campagne de 1705, le commandement d'un corps de troupes du côté d'Anvers & de la mer; alla faire le siège de Huy, qu'il prit le 31 Mai de la même année; soutint les lignes depuis Lillers jusqu'à Anvers en 1706; servit en 1707, sous le Duc de Vendôme; eut pendant l'hiver le commandement d'un corps de troupes sur toute la frontière, & celui des troupes, en 1708, que le Roi fit embarquer pour passer en Ecosse avec le Roi d'Angleterre, auprès duquel il eut aussi le caractère d'Ambassadeur extraordinaire; & obtint, avant l'embarquement, un brevet de Maréchal de France, le 18 Février 1708; mais cette expédition n'ayant pas eu un succès favorable, il revint

en Flandre, servit sous les ordres du Duc de Bourgogne & du Duc de Vendôme, au combat d'Oudenarde, & pendant une partie de la campagne. Il fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, remercia le Roi, & le pria d'accorder cet honneur à son fils. Il mourut à Paris le 6 Décembre 1729, âgé de 83 ans, & est enterré aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris. Il avoit épousé, le 8 Avril 1681, *Marie-Elisabeth Berthelot*, morte le 26 Juin 1702, âgée de 33 ans, & enterrée aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, fille de *François Berthelot*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Renault*, dont :

1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. ELÉONOR, Docteur de Sorbonne, Abbé de Lessay, Prieur du Plessis-Grimout, nommé à l'Évêché de Coutances le 8 Janvier 1721, sacré le 11 Janvier 1722; mort;
3. MARIE-THOMAS-AUGUSTE, rapporté après son frère aîné;
4. N... DE GOYON DE MATIGNON, dit *le Chevalier de Gacé*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort à Lille au mois de Février 1707;
5. MARIE-ANNE, alliée, par contrat du 7 Février 1711, à *Henri-François de Grave*, Marquis de Solas, Baron de Lattes, Seigneur du sief de Coupe & de la Part antique de la Ville de Montpellier, &c., dont postérité. Voy. GRAVE;
6. Et MARIE-ELISABETH, morte au Château de Balleroy, près de Bayeux, le 13 Mars 1745, âgée de 76 ans. Elle avoit épousé, au mois de Juin 1720, *Jacques-Claude-Augustin de la Cour*, Seigneur de la Cour & de Balleroy, &c., dont des enfans. Voy. COUR DE BALLEROY (LA).

XVIII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE DE GOYON DE MATIGNON, né le 29, & baptisé le 30 Janvier 1682, Comte de Gacé & de Montmartin, Baron de Gié, puis Comte de Matignon, fut reçu dans les Mousquetaires du Roi en 1696; fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Etranger, en 1697; Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Toulouse en 1702, & donna des preuves de fermeté & de valeur à la bataille de Ramillies. Le Roi voulant récompenser ses services, lui donna, en 1706, le Régiment Dauphin-Etranger, à la tête duquel il se signala à la bataille de Malplaquet. Il eut des Provisions de Gouverneur & Lieutenant-Général des pays d'Aunis, Ville & Gouvernement de la

Rochelle, Isles de Ré, Brouage, Oléron, &c., sur la démission du Maréchal de *Matignon*, son père, le 25 Mai 1710, registrées au Parlement de Paris, le 31 Août 1715, & à celui de Bordeaux le 6 Février 1719, & avoit été fait Maréchal-des-Camps & Armées le 1<sup>er</sup> du même mois. Le Roi avoit réuni en sa faveur le Gouvernement particulier des Ville & Tour de la Rochelle, au Gouvernement & à la Lieutenance-Générale du pays d'Aunis par Lettres du 2 Février 1717. Il a été reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, envoyé par ordre du Roi, au mois d'Avril 1728, pour faire la demande en mariage de la Princesse de Hesse-Rheinfels-Rothenburg, pour le Duc Louis-Henri de Bourbon; fait Lieutenant-Général des Armées à la promotion du 7 Mars 1734, & dans le même tems Commandant à la Rochelle & au pays d'Aunis. Il est mort à Paris le 29 Août 1747, âgé de 65 ans & demi, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Avril 1701, CATHERINE-ELISABETH DE GOYON, morte, sans enfans le 8 Juillet 1706, fille de JACQUES DE GOYON, Sire de Matignon, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, & de CHARLOTTE DE GOYON DE MATIGNON; & 2<sup>o</sup> le 22 Mai 1710, *Anne-Marie-Dreufe de Roufflet*, fille de *François-Louis*, Marquis de Chateau-Renaud, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Anne-Renée de la Porte d'Artois*. Elle est morte à Paris, sans postérité, le 17 Décembre 1755, âgée de 63 ans.

XVIII. MARIE-THOMAS AUGUSTE DE GOYON-DE-MATIGNON, né le 18 Août 1684, connu d'abord sous le nom de *Chevalier*, & ensuite sous celui de *Marquis de Matignon*, Baron de Briquebec & de Gacé en Normandie, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormoy, troisième fils de CHARLES-AUGUSTE, & de *Marie-Elisabeth Berthelot*, fut fait Garde-Marine en 1698; Enseigne de Vaisseau en 1703, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort de son frère en 1707. Il a fait les campagnes de 1709, 1710, 1711, 1712 & 1713, jusqu'à la paix; a été nommé Brigadier des Armées le 1<sup>er</sup> Février 1719; envoyé par le Roi, au mois de Mai 1724, pour faire la demande en mariage de la Princesse de Bade, pour le Duc d'Orléans, dernier mort; & a été nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 3 Juin 1724, & fut reçu le 1<sup>er</sup> Janvier 1725. Il a épousé, par contrat du

11 Mai 1720, *Edmée-Charlotte de Brenne*, Dame du Palais de la Reine en Août 1725, retirée en 1741, morte le 27 Juillet 1756, au Château d'Orly, près de Choisy, appartenant au Maréchal de Coigny, & inhumée à Saint-Germain, Paroisse d'Orly. Elle étoit fille de *Basile de Brenne de Poffel*, Comte de Bombon, par Lettres données à Versailles au mois de Mars 1699, & registrées le 6 Février 1700, & de *Marie-Madeleine Duret de Chevry*. Voyez BRENNE-BOMBON. La Marquise de *Matignon* a laissé de son mariage :

1. MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE, qui fut ;
2. VICTOIRE-LOUISE-SOPHIE, baptisée le 16 Août 1722, mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1741, avec *Charles Fitz-James*, Duc & Pair de France, Gouverneur de la Province de Limousin, &c., dont postérité. Voyez FITZ-JAMES. Elle a eu la charge de Dame du Palais de la Reine, dont la Marquise de *Matignon* s'est démise en sa faveur, & elle est entrée en exercice le 15 Février 1741 ;
3. MARIE-ANTOINETTE, alliée, le 10 Février 1744, à *Claude-Esprit Jowenel de Harville des Ursins*, Marquis de Trainel en Champagne, né en 1723, Colonel, en Septembre 1742, d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant *Monconseil*, Brigadier des Armées du Roi, &c. Voyez HARVILLE ;
4. Et N... DE GOYON-DE-MATIGNON, de laquelle on ignore le sort.

XIX. MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE GOYON-DE-MATIGNON, Comte de Gacé, né le 1<sup>er</sup> Juin 1731, a été tenu sur les fonts de baptême par le Maréchal de Coigny, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel-Général des Dragons, & par la Marquise de Grave. La cérémonie du Baptême fut faite par l'Abbé de Lenty, Nonce Extraordinaire du Pape en France, & qui avoit apporté, de la part de CLÉMENT XII, les langes bénits au Dauphin. Il a été d'abord Mousquetaire dans la première Compagnie, puis Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, en 1748, Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1761, & est mort le 8 Février 1763. Il avoit épousé, le 8 Janvier 1753, *Diane-Jacqueline-Louise-Josèphe de Clermont-d'Amboise*, fille de feu *Jean-Baptiste-Louis*, Marquis de *Clermont-d'Amboise*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Henriette de Fitz-James*, sa première femme. De ce mariage sont issus :

1. MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 22 Décembre 1753 ;
2. Et LOUIS-CHARLES, né le 22 Avril 1755.

Les armes de cette branche sont : *écartelé, aux 1 & 4 de GOYON ; au 2 d'ORLÉANS-LONGUEVILLE ; & au 3 de BOURBON SAINT-POL.*

#### BRANCHE

*des Seigneurs & Marquis de LA MOUSSAYE.*

VIII. ETIENNE DE GOYON, Seigneur de Launay-Boquien, second fils d'ALAIN, III<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon, & de *Jacqueline de Rieux*, son produit, en 1770, à la Chambre de la réformation de la Noblesse, tous les titres, en remontant à GUILLAUME DE GOYON, tige de cette Maison, vivant vers l'an 1030. » Il eut la Seigneurie de Launay-Boquien, par transaction faite avec son frère BERTRAND DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, en 1363, & au mois de Mars 1368, fut désigné pour être l'un des quatre Maréchaux de Bretagne, dans le traité que fit le Sire de Montfort & de Lohéac, avec la Noblesse du pays de Rennes, le 26 Avril 1379. Il fut envoyé en Angleterre avec une Lettre de créance, en date du 4 Mai de la même année; fut un des Barons qui faisoient partie de la célèbre Ambassade que JEAN IV, Duc de Bretagne, envoya pour régler les conditions du Traité fait à Wellminter le 17 Mars 1380, & député vers le Comte de Buckingham, pour le complimenter de la part du Duc de Bretagne, la même année. Ce Prince, après lui avoir donné, en 1380, 300 livres de rente pour récompense de ses services, l'envoya au secours du Comte de Flandre en 1382, & le fit son Amiral, par Lettres données à Nantes le 2 Janvier 1385, & son Ambassadeur en France en 1390. « Il fit serment de fidélité au Duc de Bretagne, le 20 Octobre 1379; » fut nommé Capitaine de la Ville & du Château de Rennes, « le 10 Septembre 1392, » par Jean-le-Vaillant, Duc de Bretagne, & transigea, le 3 Juillet 1401, avec BERTRAND DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, son neveu. Il portoit : *d'or, à deux fasces nouées de gueules, & une orle de 9 merlettes du même.* Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> selon une Généalogie manuscrite, *Mahaut du Boays*, fille de *François*, « Chevalier, & de *Jeanne de la Houssaye*, » & sœur de *Marie du Boays*, femme de *Geoffroy Ruffier*, qui transigea, en 1374, avec ETIENNE DE GOYON, sur les successions qu'ils avoient à partager ensemble; & 2<sup>o</sup> en 1394, *Thomine*

*de Dinan*, fille de *Louis*, Seigneur de Montafilant, & de *Jeanne Roufflot*, Dame de Limouélan. Du premier lit vinrent :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. THOMINE, femme d'*Olivier de Boisjean*, morte en 1401.

Et du second lit il eut :

3. ETIENNE, Capitaine de 19 Ecuyers, qui servoit, sous l'Archevêque de Reims, en Languedoc & en Dauphiné, en 1419. (Voyez D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, liv. 15, pag. 336.) Il donna, le 28 Janvier de la même année, quittance de 315 liv. à Jean de la Barre, Trésorier du Dauphiné, pour le paiement de ses gages & de ceux de 19 Ecuyers de sa Compagnie. Elle est scellée de son sceau : *aux 1 & 4 de MATIGNON ; & aux 2 & 3 de GOYON.* Il fit montre avec 15 Ecuyers de sa Compagnie au Mans, le 28 Octobre suivant.

IX. BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Launay, nommé *Chevalier* dans une donation que lui fit BERTRAND DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, son coulin germain, le 12 Décembre 1383, fut présent à la transaction faite le 1<sup>er</sup> Avril 1385, entre ledit BERTRAND, son coulin, & ETIENNE DE GOYON, son père. « Il fit un accord, en 1404, avec BERTRAND, Seigneur de Matignon, son coulin germain, » & avoit épousé « *Marie du Rouvré*, fille de Messire *Elie du Rouvré*, & de Dame *Marguerite de Ple dran*, Seigneur & Dame de Boisbouexel, » de laquelle il eut :

X. BERTRAND DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « qui fut Chambellan des Ducs de Bretagne, Pierre II & François II ; obtint des Lettres de majorité aux plaids généraux de Matignon, le 4 Septembre 1422, & eut une sauvegarde du Duc Pierre, le 27 Novembre 1455. Le Duc François II lui donna un mandement, le 7 Mai 1466, pour mettre une sentence à exécution, concernant le partage des biens qui lui revenoient du chef de sa mère. » Il épousa *Marguerite Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur du Gué-Madeuc, & d'*Honorée de Montbourcher*, Dame de la Tourniole, sa seconde femme, & en eut :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. « GILLES ; »
3. JEAN, vivant en 1475 ;
4. BRIAND, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi en 1480 ;

5. 6. & 7. ISABEAU, HONORÉE & CATHERINE, vivantes en 1475 ;
8. « Et ALIÉNORE, qui s'est mariée à *Clément Couëspelle*, avec lequel elle vivoit en 1504. »

XI. BERTRAND DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « partagea noblement & à viager, le 8 Août 1475, avec GILLES DE GOYON, son frère puîné, & transigea, comme Juveigneur d'aîné, avec BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Matignon, par acte du 2 Décembre 1475. » Il avoit épousé *Isabelle Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Jeanne de Saint-Méloir*; « lequel *Lancelot Bérard*, en faveur de ce mariage, avoit assuré, le 11 Avril 1456, 110 livres de rente, favoir : 50 livres, & 60 livres après sa mort, sur les biens dont jouissoit en Douaire *Béatrix de Rohan*, veuve de *Thébauld Bérard*, son frère. » Leurs enfans furent :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. GILLES, Seigneur de la Billardaye, vivant en 1514, que son neveu lui donna le manoir de la Fosse, pour en jouir pendant sa vie; « il s'est marié à *Jeanne de Beaudoin*, Dame de la Billardaye. Ayant reçu de BERTRAND DE GOYON, son frère aîné, Seigneur du Vaudoré, lors de son mariage avec ladite *Beaudouin*, 20 livres de rente, il en fit don à GUYON DE GOYON, Ecuyer, son neveu, le 6 Janvier 1598 ; »
3. JULIEN, Seigneur de la Fosse en 1531 ;
4. Et MARIE, vivante en 1489.

XII. BERTRAND DE GOYON, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Launay & du Vaudoré, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi en 1481, donna deux aveux au Roi, comme Duc de Bretagne, les 5 Décembre 1497 & 29 Octobre 1499. « Il passa avec son père, en la Cour de Matignon, un accord le 4 Décembre 1484, au sujet de son mariage avec *Marie de Marcillé*, & un autre accord, sous le sceau de la Cour de Châteauneuf, le 20 Septembre 1497, avec *N... de la Marçelière*, touchant la succession de *Bernabé Giffart*, que *Marie de Marcillé* avoit épousé en premières nocces. » De ladite *Marie de Marcillé*, sa femme, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marie de Romilly*, Dame de la Chefnelaye, il eut :

1. GUYON, qui suit ;
2. N... DE GOYON, duquel descendent les Seigneurs de *Gros-Chêne* ;
3. Et JEAN, Chapelain de Saint-Pierre de Matignon, en 1529.

XIII. GUYON DE GOYON, Chevalier, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « eut procès, en 1504, avec noble homme *Clément Couëspelle*, qui lui demandoit l'affiette de 100 écus d'or, qui lui avoient été promis lors de son mariage avec ALIÉNORE DE GOYON, fille de BERTRAND, 11<sup>e</sup> du nom, son bifaitel. » Il épousa, par contrat passé le 20 Décembre 1506, *Gillette de la Mouffaye*, fille d'*Amaury*, Seigneur de la Mouffaye, & de « *Catherine Plouër*. » Elle devint Dame de la Mouffaye, de Pontval, de Touraude & de Kergouët, par la mort sans enfans, de *Jacques de la Mouffaye*, son neveu. Elle demeura veuve en 1528, & se remaria avec *Jean*, Seigneur de *Comenan*. Elle eut de son premier mari :

1. JACQUES, qui suit ;
2. NICOLAS, Seigneur de la Billardaye, qui s'est marié à *Louise de la Prévôté*, dont :  
JEAN, Seigneur de la Fosse, vivant en 1583 ;  
Et JACQUEMINE, femme, du 4 Avril 1583, de *Jean Bouan*, Seigneur de la Grandville.
3. « Et MATHURIN, Seigneur du Vaudoré, qui eut pour fils :

JACQUES, Seigneur du Vaudoré, lequel transigea, les 7 Juin 1577, 18 Mars & 8 Juin 1581, avec AMAURY DE GOYON, Baron de la Mouffaye, son cousin germain, & François des Nos, Ecuyer, Sieur d'Hémenard & autres lieux, à raison de la succession de *Louise de Châteaubriand*, femme de JACQUES DE GOYON, Seigneur de la Mouffaye, laquelle se maria, en troisièmes nocces, à *Jean des Nos*, Sieur de Vauherbert, père dudit François ; »

On trouve dans le même tems :

MARIE DE GOYON, femme de FRANÇOIS DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de l'Isle-au-Van ; elle pouvoit être fille de GUYON DE GOYON, lequel lui avoit promis, le 12 Novembre 1513, plusieurs parties de rente.

GUYON DE GOYON portoit, ainsi que ses descendants, pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

XIV. JACQUES DE GOYON, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Mouffaye, de Touraude, de Plouër, de la Rivière, de Launay & du Vaudoré, « fils & héritier principal & noble précomptif de GUYON, son père, » est mort en 1538. Il avoit épousé, par contrat passé en la Cour de Rennes, le 14 Août 1529, *Louise de Châteaubriand*, Dame de Beaufort & de Varade,

veuve de *Julien Thierry*, Sire du Boisforcant, & fille de *Jean de Châteaubriand*, Seigneur de Saint-Léger, Orange & Beaufort, & de *Jeanne d'Espinau* dont :

1. AMAURY, qui suit;
2. Et JEANNE.

XV. AMAURY DE GOYON, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de la Mouffaye, Comte de Plouër, Sire de Launay-Goyon, de Touraude, du Vaudoré, &c., « qualifié haut & puissant Chevalier de l'Ordre du Roi, fut mis le 7 Août 1538, sous la tutelle de sa mère, sur le refus de GUYON DE GOYON, son aïeul paternel, & à laquelle, MATHURIN DE GOYON, Seigneur de Vaudoré, son oncle, délibéra. Il transigea, le 22 Janvier 1554, avec *François*, Sire du Gué-Madeuc, son beau-frère, pour la succession du père & de la mère de sa première femme. » Il a été Capitaine de 50 hommes d'armes, & mourut le 21 Octobre 1582. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Catherine de Guémadeuc*, fille unique de *Jacques*, Seigneur du Gué-Madeuc, & de *Madeleine de Chastellier*; & 2<sup>o</sup> *Claude d'Acigné*, veuve de *Claude*, Sire du *Chastel*, Baron de Marcé, Vicomte de Pommerit, & Lieutenant pour le Roi en Bretagne sous le Comte d'Estampes, & fille aînée de Jean VII<sup>e</sup> du nom, Sire d'Acigné, Baron de Coëtmen, & d'Anne de Montejean. Du premier lit il eut :

XVI. CHARLES DE GOYON, Baron de la Mouffaye, Comte de Plouër & de Marcé, Seigneur de Launay-Goyon & du Vaudoré, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Sire de Juch en 1578, « Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui étoit sous la tutelle de son père le 5 Janvier 1554, comme ayant la garde-noble des biens de sa mère, & obtint des Lettres de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 19 Octobre 1565; le 15 Novembre 1576, & le 2 Mars 1578, il transigea avec *Thomas de Guémadeuc*, son cousin germain, touchant la succession de *Jacques de Guémadeuc*, & de *Madeleine du Chastellier*, & le 30 Janvier 1592, il transigea encore avec *Jacques de Goyon*, Seigneur du Vaudoré, fils de MATHURIN, sur la succession de GUYON DE GOYON, & de *Gillette de la Mouffaye*, les bifaveux & aïeux dudit Seigneur du Vaudoré. Le roi CHARLES IX accorda au Baron de la Mouffaye, des Lettres Patentes, les 12 Février, 21 Septembre 1578, & 20 Mai 1571, pour résoudre & approuver son mariage avec *Claude*

de du *Chastel*. » Il partagea les enfans le 8 Décembre 1592, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1570, *Claude du Chastel*, Vicomtesse de Pommerit & de Tonquedec, Baronne de Juch & du Mur, fille puînée de *Claude*, Sire du *Chastel*, & de *Claude d'Acigné*, dont :

1. AMAURY, qui suit;
2. CHARLES, Vicomte de Pommerit, tué aux guerres de Hollande, sans avoir été marié;
3. JACQUES, auteur de la branche des Barons de Marcé, rapportée ci après;
4. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de Touraude, mentionnée ensuite;
5. FRANÇOISE, mariée, après 1592, à *David Mefnard*, Seigneur de Toucheprès, en Poitou;
6. PHILIPPOTTE, mariée, le 16 Janvier 1592, à *David de la Muce*, Seigneur de Pontus; morte la même année.
7. 8. & 9. CLAUDE, CHARLOTTE & MARGUERITE, vivantes en 1592; mortes sans alliance.

XVII. AMAURY DE GOYON, 2<sup>e</sup> du nom, Comte de Plouër, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Baron de Marcé & de Juch, Seigneur du Mur & de Launay-Goyon, &c., inlittué héritier universel par son père en 1592, créé Marquis de la *Mouffaye* en 1615, & mort en 1624, avoit épousé *Catherine de Champagne*, Dame de Nogent-sur-Loir, fille de *Louis de Champagne*, Comte de la Suze au Maine, Baron de Brouassin & de la Chapelle-Rainfoin, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, & de *Madeleine de Melun-de-Normantville*. Elle mourut à Paris le 11 Juillet 1649, dans la 70<sup>e</sup> année. Ses enfans furent :

1. AMAURY, qui suit;
2. BRANDELIS, Baron de Juch, tué aux guerres de Hollande du vivant de son père;
3. FRANÇOIS, Baron de Nogent, dit le *Baron de la Mouffaye*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Stenay. Il s'attacha à M. le Prince, qui lui confia la garde de Stenay, & se retira dans cette place, où il mourut avant la paix.

XVIII. AMAURY DE GOYON, 3<sup>e</sup> du nom, Marquis de la Mouffaye (Terre située dans l'Evêché de Saint-Brieuc, qui relève en partie du domaine de Jugon & en partie de Beaumanoir), Comte de Plouër, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Baron de Marcé & de Juch, Seigneur de Launay-Goyon, de la Motte-du-Parc & du Mur, acquit le

Comté de Quintin de Henri de la Trémoille, Duc de Thouars, Pair de France, son beau-frère, & fut Gouverneur de Rennes. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril 1629, *Henriette-Catherine de la Tour*, fille de *Henri*, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Maréchal de France, & d'*Elizabéth de Nassau-Orange*. De ce mariage vinrent :

1. BRANDELIS, Comte de Quintin, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, mort sans alliance, âgé de 21 ans ;
2. HENRI, Marquis de la Mouffaye, Comte de Quintin & de Plouër, Seigneur de Lauhay-Goyon, Baron de Saint-Bonnet & de Nogent-sur-Loir. Il partagea avec ses sceurs le 11 Juillet 1674, & n'eut point d'enfants de *Susanne de Montgomméry*, son épouse, fille de *Louis de Montgomméry*, Seigneur de Ducé, & de *N...* du *Mas de Montmartin* ;
3. AMAURY, mort sans alliance ;
4. MARIE, Dame de la Mouffaye, qui sortit du Royaume au mois de Mai 1691, & mourut le 8 Octobre 1717 ;
5. Et ELISABETH, morte le 18 Octobre 1701. Elle avoit épousé, par contrat du mois de Juillet 1679, *René de Montbourcher*, Marquis du Bordage, Seigneur de Poligny, &c., Maréchal-de-Camp, tué, le 18 Octobre 1688, au siège de Philipsbourg, dont postérité. Voyez MONTBOURCHER.

BRANCHE  
des Barons de MARCÉ.

XVII. JACQUES DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Marcé, Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils de Charles, & de *Claude du Chastel*, fut partagé par son père en 1592, & tranfgéa le 16 Août 1616, sur partage avec AMAURY DE GOYON, Marquis de la Mouffaye, son frère aîné. Il épousa, par contrat du 18 Juin 1629, *Elizabéth du Mas*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montmartin, Vicomte de Terchamp au Maine, près de Laval, & de *Marguerite de Beaumanoir*. Elle étoit veuve en 1650, & eut pour enfans :

1. CLAUDE-CHARLES, qui suit ;
2. & 3. « PHILIPPE & ISAAC, morts enfans ;
4. 5. 6. & 7. HENRIETTE, ELISABETH, JUDITH & MARTHE, mortes sans alliance ;
8. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Gabriel d'Albert*, Seigneur de Langevinière, dont elle étoit veuve le 9 Juin 1664, qu'elle tranfgéa avec sa mère, aussi veuve, & CLAUDE-CHARLES, son frère aîné ;
9. Et CLAUDE, femme de *Benjamin Amproux*,

Seigneur de Cornesse & de Brulate, Conseiller au Parlement de Paris.

XVIII. CLAUDE-CHARLES DE GOYON, Chevalier, Baron de Marcé, Vicomte de Terchamp, « tranfgéa, le 21 Décembre 1677, avec Dame *Anne de l'Espinau*, veuve de CLAUDE DE GOYON Seigneur de Touraude, en son privé nom, & comme tutrice des enfans mineurs de son mariage, sur le Compte de tutelle qu'il devoit à CLAUDE, son mari, dont JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, avoit été tuteur ; & donna partage, le 31 Décembre de la même année, à CLAUDE DE GOYON, sa sœur, tant pour elle, que pour MARGUERITE, HENRIETTE & ELISABETH, ses autres sœurs. » Il est mort au mois de Décembre 1693, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> « par contrat du 5 Février 1660, » *Marie d'Apelvoisin*, fille de *Samuel*, Chevalier, Vicomte de Percé, & de Dame *Elizabéth de Pierre-Buffière* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 7 Avril 1678, *Claude-Henriette de la Muffe*, fille aînée de *César*, « Banneret de Bretagne, » Seigneur de Ponthus, & de Dame *Ursuline de Champagne de la Suze*. Du premier lit il eut :

1. ELISABETH-MARIE, alliée, au mois de Janvier 1685, à *Théodore de Béringhen*, Conseiller au Parlement de Paris ;
2. CLAUDE-MARGUERITE, aussi mariée, au mois de Janvier 1685, à *Paul d'Espagne*, Seigneur de Vennevelles, qu'il a laissée veuve avec des enfans ;
3. HENRIETTE, fille d'honneur de la Reine de Danemark.

Et du second lit vinrent :

4. AMAURY-CHARLES, qui suit ;
5. « RENÉE-MARGUERITE, femme de *Philippe de Coutances*, Chevalier, Seigneur de la Selle ; »
6. Et URSULINE-MARGUERITE.

XIX. AMAURY-CHARLES DE GOYON, Chevalier, « Comte de Marcé, Marquis de la Muffe, Banneret de Bretagne, » Vicomte de Terchamp au Maine, âgé de 7 ans en 1690, « donna partage le 24 Février 1720, à RENÉE-MARGUERITE, sa sœur, » & avoit épousé, par contrat du 22 Décembre 1714, *Marguerite-Françoise-Catherine Boschier d'Ourxigné*, « fille de *Jean-René Boschier*, Seigneur d'Ourxigné, & de *Marguerite-Renée du Bouilly*, » dont :

1. AMAURY, Chevalier, dit le *Marquis de Goyon*, « Banneret de Bretagne, Comte de Marcé, Seigneur, Baron de la Muffe, » né le 1<sup>er</sup> Septembre 1717, « émancipé par sentence du 4 Juillet 1737, » a été fait, en



1744, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment, Colonel-Général des Dragons, Brigadier en 1748, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, par brevet du 20 Février 1761; il a épousé, par contrat du 24 Décembre 1737, *Marie-Madeleine-Cécile de Saint-Pierre de Saint-Julien*, fille de *Henri-Eustache*, Marquis de Saint-Julien, & de Dame *Marie-Charlotte-Cécile le Doyen*, Dame de Fatouville, dont il n'a point d'enfants;

2. Et *JEAN-AMAURY*, qui suit;
  3. *CHARLES-CHRISTOPHE*, né en Février 1727, Chevalier de Malte;
- Et sept autres enfans.

XX. *JEAN-AMAURY DE GOYON*, « Chevalier, Comte de Nort, Marquis de Lohéac, » Conseiller au Parlement de Bretagne, né le 25 Mai 1720, « a été substitué aux nom & armes d'Angier de Lohéac, & a été autorisé à les prendre par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1745. Il a épousé, par contrat du mois de Novembre 1745, *Charlotte-Hermine-Gédéon Angier de Lohéac*, fille de feu *Messire Donatien-Rogatien*, Marquis de *Crapado*, & de Dame *Elisabeth-Charlotte-Françoise du Chastellier*, dont sont issues:

1. *MARGUERITE-EMMANUEL-AUGUSTINE ANGIER DE LOHÉAC*, née le 17 Décembre 1752, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1771, à *Messire CLAUDE-HYACINTHE DE GOYON*, Chevalier, Seigneur de Vaurouault, Comte de Marcé;
  2. Et *CÉLESTE-SOPHIE-MARIE-CHARLOTTE ANGIER DE LOHÉAC*, née le 2 Janvier 1754, mariée, par contrat du 29 Mai 1773, à *Messire Maurice-Gervais-Joachim Gestin*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Trémargat.
- Les armes: d'argent, au lion d'or.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TOURAUDE.

XVII. *CLAUDE DE GOYON*, quatrième fils de *CHARLES*, Baron de la Mousfaye, & de *Claude du Chastel*, Seigneur de Touraude, Vicomte de Tonquedec, fut partagé par son père en 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1624, *Anne Franchet*, veuve de *Gilles Yguet*, Seigneur de la Chapelle, & fille de *Gilles Franchet*, Seigneur de l'Aumonc, & d'*Anne de Budes*, Dame de Vauxrumen. Elle testa le 15 Janvier 1631, & eut de son mariage:

XVIII. *CLAUDE DE GOYON*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Touraude, qui est dit, dans son contrat de mariage, fils unique & héri-

Tom. IX.

tier de *CLAUDE DE GOYON*, & d'*Anne Franchet*. Il mourut le 30 Mars 1676, & avoit épousé, le 9 Septembre 1661, *Anne de l'Espinau*, fille d'*Isaac de l'Espinau de Monceaux-Malarit*, & d'*Anne de la Vaizouzière*, la seconde femme. Elle vivoit en 1688, & eut:

1. *AMAURY-HENRI*, qui suit;
2. *JEAN*, lequel partagea avec ses freres en 1688, & fut Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis;
3. *LUC*, nommé dans la transaction de son frere aîné en 1688. Il fut Enseigne de Vaisseau;
4. *ANNE-MARIE*, nommée dans le partage avec ses freres & sœurs, & qui n'étoit pas mariée en 1714;
5. *CLAUDE-MARGUERITE*, présentée pour être Chanoinesse à Remiremont au mois de Novembre 1695, vivante en 1714;
6. *CLAUDE-CHIMLOTTE*, femme de *N.... le Diable*, dit *Marie*, Seigneur de la Higourdaye, Evêché de Dol;
7. *MARGUERITE*, morte sans alliance;
8. Et *ANNE*, mariée à *François Durat*.

XIX. *AMAURY-HENRI DE GOYON*, Chevalier, Seigneur de Beaufort en Bretagne, transfuge, en 1688, avec sa mère, ses freres & sœurs sur le partage de la succession de leur père, & épousa, le 10 Mars 1691, *Anne de l'Espinau*, fille unique d'*Isaac*, & de *Catherine le Breton*, dont:

1. *FRANÇOIS-GABRIEL*, né le 23 Septembre 1698, présenté pour être Page du Roi dans sa Grande-Eurie le 1<sup>er</sup> Avril 1714, mort jeune;
2. *FRANÇOISE-SOPHIE*, Comtesse de Beaufort, présentée pour être Chanoinesse à Pouffay en Lorraine, au mois de Mars 1710, mariée à *N.... de la Touche-Trébry*, & morte en 1765;
3. Et *N.... DE GOYON*, alliée à *Barthélemy*, Marquis d'Espinau.

Les armes: d'argent au lion de gueules, couronné d'or.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUCORS & de DIEUDY.

Les Seigneurs de ce nom, dans la production qu'ils ont faite des titres justificatifs de leur Noblesse à la Chambre établie par le Roi en 1668, pour la réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne, n'ayant point rapporté des preuves de leur liaison avec aucune des branches de la Maison de *GOYON DE MATIGNON*, la Généalogie n'en commence

M m

dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 400, qu'à

I. JEAN DE GOYON, Seigneur de Beaucorps, lequel peut être celui qui fut fait prisonnier avec BERTRAND DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Matignon, le 6 Octobre 1387. On trouve dans les Tables Généalogiques de M. d'Hozier, que ce JEAN DE GOYON étoit fils de BERTRAND, II<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon. Il épousa *Jeanne de Beaucorps*, fille & héritière de *Geoffroy*, Seigneur de *Beaucorps*, qui combattit à la fameuse bataille de Trente en Bretagne en 1351, dit D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, liv. 10, p. 343. De ce mariage vint:

II. ALAIN DE GOYON, Seigneur de Beaucorps, à qui BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Matignon & de la Roche-Goyon, fit un contrat d'afféagement le 15 Février 1393. Il le qualifia son *cousin*, & l'institua en cette qualité Capitaine & Commandant dans son Château de la Roche-Goyon le 26 Septembre 1437. Il épousa *Mathurine* ou *Matheline de Molière*, fille de *Jean*, Seigneur de *Molière*, Chevalier, & de *Marie d'Anjou*. Elle fut partagée par son père le 18 Juillet 1386, & eut pour enfans :

1. BERTRAND, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Vaurouault*, rapporté ci-après;
3. PIERRE, qui fut partagé, le 9 Septembre 1439, comme *Juveigneur*, par BERTRAND, son frère aîné, dans les successions de leurs père & mère;
4. & 5. JEAN & ALAIN, aussi présens au même partage;
6. MAHAUT, qui tranfigea, le 28 Octobre 1446, avec son frère aîné sur ce qui lui appartenoit des successions de ses père & mère;
7. MARIE, alliée, en 1403, à *Rolland de la Motte*, fils de *Jean*;
8. THOMASSE, mariée, en 1439, à *Jean Regnaud*, Seigneur des *Rosiers*, qui fit un échange, au nom de sa femme, avec BERTRAND DE GOYON, son beau-frère, le 9 Novembre 1439;
9. CARIE, femme de *N... Rouvel*, & mère de *Jean Rouvel*, Seigneur de l'Hôpital en 1477;
10. ISABEAU, qui étoit mariée à *Rolland Cadieu*, quand elle tranfigea, le 3 Avril 1471, avec BERTRAND DE GOYON, son petit-neveu, sur le partage qu'elle demandoit dans les biens de ses père & mère;
11. Et MARGUERITE, femme de *N... de Gué-*

*briant*, qui fut mère de *Lancelot de Guébriant*, Seigneur de Tiercelin en 1504.

III. BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Beaucorps, fut fait Capitaine & Commandant du Château de la Roche-Goyon, le 26 Septembre 1437, par JEAN DE GOYON, Sire de Matignon, qui le nomme son *cher & aimé cousin*. Il fut présent à la transaction faite par LANCELOT DE GOYON, au sujet de la rançon avec les Seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, le 23 Avril 1434, mourut le 2 Mai 1457, & fut enterré dans l'Eglise de Matignon, par concession accordée sans conséquence pour l'avenir par JEAN DE GOYON, Sire de Matignon, à la réquisition qu'en avoient faite sa femme & ses enfans. Il avoit épousé *Marguerite Abraham*, laquelle tranfigea, le 6 Août 1460, avec *Guyonne d'Angoulvent*, fra bru, pour la tutelle de BERTRAND DE GOYON, son petit-fils. Ses enfans furent:

1. LANCELOT, aliàs LAURENT, qui suit;
2. 3. & 4. MARGUERITE, CATHERINE & MATHURINE, nommés dans l'acte de Réquisition du 2 Mai 1457, fait pour la sépulture de leur père.

IV. LANCELOT, aliàs LAURENT DE GOYON, vivoit le 7 Avril 1442, & mourut avant son père. Il avoit épousé *Guyonne d'Angoulvent*, qui étoit veuve le 2 Mai 1457, & tranfigea avec sa belle-mère le 6 Août 1460, au sujet de la tutelle de BERTRAND DE GOYON, son fils. Elle vivoit encore le 18 Août 1496, & étoit morte le 7 Mars 1497. Ses enfans furent:

1. BERTRAND, qui suit;
2. JEAN;
3. Et JEANNE, partagée par son frère aînée le 18 Août 1496. Elle fut la cinquième femme de *Rolland du Breil*, Seigneur de Rais & de la Villebonnette, Sénéchal de Dinan & de Rennes, Président au Parlement de Bordeaux, puis à celui de Bretagne, fils puiné de *Rolland du Breil*, & d'*Olive Chapel*. Il testa le 2 Mai 1501, nomma dans son testament JEANNE DE GOYON, sa femme, choisit sa sépulture dans la nef des Frères-Prêcheurs de Dinan, & mourut en 1502.

V. BERTRAND DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Beaucorps, étoit, en 1463, sous la tutelle de sa mère. Il épousa *Marie Madeuc*, fille de *Rolland*, Sire du *Gué-Madeuc*, & de *Catherine de Rostrenen*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEANNE, femme de *François de Saint-Meloir*, Ecuyer, Seigneur du *Clofdauid*; elle

fut partagée par son frère le 23 Janvier 1541 ;

Et 9 autres enfans, dont on n'a rien trouvé.

VI. FRANÇOIS DE GOYON, Seigneur de Beau-corps, donna un certificat, le 26 Septembre 1549, en qualité de Commandant au Château de la Roche-Goyon, & de Capitaine des Gentilshommes du Canton, sous le Duc d'Estampes, Gouverneur de la Province. Il étoit Capitaine des Nobles de l'Evêché de Rennes en 1553, & mourut en 1566. Il avoit épousé *Louise Jouin*, dont il eut sept enfans ; mais on ne connoit que

PIERRE, qui suit ;

Et CATHERINE, femme de *Thomas de Carnéné*, comme il paroît dans une transaction de 1604.

VII. PIERRE DE GOYON, Seigneur de Beau-corps, de Saint-Jean & de Saint-Cast, ne vivoit plus le 3 Octobre 1566. Il avoit épousé, par contrat du 17 Juillet 1539, en présence de ses père & mère, *Hélène de Carnéné*, fille de *Gilles*, Seigneur des Essarts, & d'*Isabeau de Riéux*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Beau-corps, lequel partagea avec son frère & sa sœur le 12 Juin 1579, & mourut sans enfans ;
2. GEORGES, qui suit ;
3. Et FRANÇOISE, mise sous la tutelle du Seigneur de *Guémadeuc*, le 3 Octobre 1566, & mariée à *N... du Rocher*.

VIII. GEORGES DE GOYON, Seigneur de Saint-Cast, étoit avec sa sœur sous la tutelle du Seigneur de *Guémadeuc*, le 3 Octobre 1566, & devint ensuite Seigneur de Beau-corps par la mort, sans enfans, de son frère aîné. Il étoit marié, le 12 Juin 1579, avec *Jeanne de la Motte*, de laquelle il eut :

IX. THOMAS DE GOYON, Seigneur de Beau-corps & de Saint-Jean, baptisé dans la Paroisse de Plébouille le 24 Septembre 1582. Il tranfigea, le 14 Novembre 1604, avec *Jean*, Seigneur de *Carnéné*, & le 12 Janvier 1605, avec *Jeanne du Rocher*, au sujet de la succession de *Louise Jouin*, leur bis-aïeule. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par commission du Roi Louis XIII, du 10 Septembre 1616. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juillet 1605, *Isabeau de Conen*, dont :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Beau-corps, Capitaine-Général, & Garde-Côte de l'Evêché de Saint-Malo, par commission du

21 Août 1654. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Septembre 1652, *Anne de Coëtlogon* ; & 2<sup>o</sup> *Jacquemine de la Rivière*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Pleffix. Par acte du 17 Février 1661, elle fut établie tutrice de ses trois filles, favoir :

1. 2. 3. JACQUEMINE, MARIE-ANNE-FRANÇOISE & CLAUDE-JEANNE, nommées dans la représentation des titres de noblesse à la Chambre de Bretagne en 1669, par *Jacquemine de la Rivière*, leur mère, faisant pour elles, & maintenues comme leur oncle.
2. MARC, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Beau-corps & de Saint-Jean, qui fut Capitaine de 100 hommes de pied le 20 Juin 1652, & d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commission du 22 du même mois ; Commissaire provincial aux Pays, Gouvernemens & Départemens de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Ville & Arsenal de Lyon, par provisions du 1<sup>er</sup> Décembre 1655 ; pourvu de la charge de Lieutenant de l'Artillerie au Gouvernement & Département de Picardie le 1<sup>er</sup> Septembre 1658 ; & Gouverneur commandant dans le Château du Taureau & à l'embouchure de la Rivière de Morlaix le 7 Décembre 1659. Louis XIV, en considération des services qu'il en avoit reçus, lui octroya, le 17 Octobre 1660, des Lettres portant appointement de 10000 livres par an, pour la solde de sa garnison & la garde du Château du Taureau. Il étoit sur l'état de la même année, le 20<sup>e</sup> des 60 Gentilshommes pensionnaires du Roi, pour se trouver à toutes les tenues & assemblées de la province ; fut confirmé, le 1<sup>er</sup> Mai 1665, par le Duc de Mazarini, dans la qualité d'*arbitre universel* du différend des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieuc, & maintenu, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, le 25 Février 1669, comme noble, *issu d'ancienne extraction noble, avec permission de prendre la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, & de jouir de tous autres droits, franchises, privilèges & prééminences attachés aux Nobles de cette province ;*
4. GEORGES, mort sans postérité ;
5. JEANNE ;
6. ANNE, Dame de la Ville-Gourio ;
7. & S. FRANÇOIS & LOUISE ;
9. Et CLAUDE, Dame d'Argenté.

X. MARC DE GOYON, Seigneur de la Vieuville & de Dieudy, tranfigea, le 16 Août 1644, avec *René de la Lande*, Seigneur de la Ville-Rouault, son beau-frère, & le 22 Décembre

1645, avec JEAN DE GOYON, Seigneur de Beau-corps, son frère aîné, sur le partage de la succession de ses père & mère. Il épousa, le 16 Août 1644, *Ifabeau de la Lande*, fille de François, Seigneur de Calan, & d'*Ifabeau de Trémigon*, & en eut :

XI. JEAN DE GOYON, Seigneur de Dieudy, né le 3 Janvier 1644, baptisé le 6 dans la Paroisse de Saint-Cast, qui fut maintenu comme FRANÇOIS DE GOYON, son oncle, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, le 25 Février 1669. Il avoit épousé, le 5 Février 1662, CATHERINE DE GOYON, fille de CHARLES, Seigneur de Thaumatz, & de *Jeanne le Mézec*, dont :

XII. CHARLES FRANÇOIS DE GOYON, baptisé le 8 Août 1663, Seigneur de Dieudy en 1669, nommé dans l'acte de représentation des titres de noblesse par son père en la Chambre de Bretagne la même année. Nous ignorons s'il a eu postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VAUROAULT.

III. JEAN DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, second fils d'ALAIN, Seigneur de Beau-corps, & de *Matheline de Molière*, fut partagé comme *Juveigneur*, par BERTRAND, son frère aîné, le 3 Août 1436 ; fit un échange avec lui le 7 Juillet 1437 ; fut présent au partage de PIERRE, son frère puîné, le 9 Novembre 1439, & mourut le 9 Avril 1459. Il avoit épousé *Isabelle*, Dame du *Verger*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et MARIE, alliée, par ses père & mère, le 11 Septembre 1453, à *Bertrand Colas*.

IV. PIERRE DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, vivoit en 1480, & avoit épousé *Catherine de la Mouffaye*, fille de *Rolland*, Seigneur de Lorgeril, laquelle fut partagée le 11 Novembre 1443. De ce mariage vint :

V. JEAN DE GOYON, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaurouault, qui transigea avec *Lancelot Colas*, son cousin germain, le 15 Juillet 1484. Il avoit épousé, en 1473, *Madeleine de Boifriou*, laquelle se remaria, en 1493, à *Pierre de Saint-Meloir*, & ne vivoit plus en 1524. Elle eut de son premier mari :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEANNE, partagée par son frère, & mariée, le 23 Juillet 1504, avec *Gilles de Trémereuc*, Seigneur de Tanyot ;
3. Et FRANÇOISE, femme de *François Restant*, Seigneur de Pontmenard, & veuve le 6 Dé-

cembre 1524, que son frère lui donna la part de la succession de son père.

VI. FRANÇOIS DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de la Villegouray, qualifié *Ecuyer*, dans des Lettres de maintenue de droit, en forme de Lettres Royaux que le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> lui accorda, au sujet des prééminences qu'il prétendoit dans les Paroisses de Pléhérel & de Pleboulle, le 7 Mars 1528, en obtint de nouvelles pour les mêmes droits le 30 Janvier 1531 ; fit aveu, le 21 Novembre 1553, des Terres qu'il tenoit de la Seigneurie de la Hunaudaye, dont il avoit hérité par la mort de son père, & il ne vivoit plus en 1556. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Françoise Madeuc*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Quillec, & de *Gillette le Fellé*. Elle fut partagée le 20 Février 1521 ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite l'Enfant*, veuve de *Jean Lambert*, Seigneur de la Hauteville. Il eut du premier lit :

1. LANCELOT, qui suit ;
2. ALIX, femme de *N... Lambert*, Seigneur de Villegouy & de la Hauteville.

Et du second lit vint :

3. CATHERINE, mariée avec *Jacques l'Abbé*, *Ecuyer*, Seigneur du Gardon, le 10 Avril 1562, qu'elle fut partagée par son frère.

VII. LANCELOT DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de la Villegouray, rendit aveu des biens de ses père & mère après leur mort, à Lamballe, le 11 Juin 1556, & à la Hunaudaye le 7 Février 1557 ; fut fait Capitaine, Garde-Côte de Fréhel, près de Saint-Malo, & de Plévénon, le 11 Avril 1577, & étoit mort en 1587. Il avoit épousé *Renée Lambert*, fille de *Jean*, & de *Marguerite l'Enfant*, Dame de Vaurouault par la donation mutuelle qu'elle & son mari s'étoient faite le 5 Février 1577 ; elle ne vivoit plus en 1587. Leurs enfans furent :

1. JEAN, mort sans hoirs ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. LANCELOT ;
4. JEAN, Seigneur de la Garenne & de Vau-meloisel, marié à *Jacqueline des Nos*, dont :
  1. GEORGES, dont la postérité s'est éteinte dans les enfans de GEORGES, son fils ;
  2. JULIEN, Seigneur de la Ravillaye, dont la postérité s'est aussi éteinte dans les enfans de CHARLES, son fils ;
  3. LANCELOT, Seigneur du Bois-de-la-Lande, tige d'un rameau aussi éteint dans les enfans de MICHEL, son fils.

5. & 6. ETIENNE & AMAURY ;
7. FRANÇOIS, marié à N..., Dame du Margaro, dont il n'eut point d'enfans ;
8. BERTRAND, tige de la branche des Seigneurs de la *Ville-aux-Olseaux*, éteinte dans les enfans de CHARLES DE GOYON, son petit-fils. Cette branche a formé celle de *Miniac*, éteinte dans la personne de LOUISE-PERLINE DE GOYON DE MINIAc, qui fit ses preuves pour être reçue aux Demoiselles de Saint-Cyr en 1703 ; & celle de *Vaudurant*, rapportée ci-après ;
9. GILLES, Seigneur de la Raimbaudière, dont la postérité s'est éteinte dans son arrière-petit-fils, CHARLES-ALEXANDRE DE GOYON, Seigneur de la Raimbaudière, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, qui produisit ses titres de noblesse devant M. Voisin, tant pour lui que pour PIERRE DE GOYON, Seigneur de la Fletière, son cousin, dont il eut aîné le 25 Septembre 1667, & fut maintenu par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de Bretagne ;
10. PIERRE, tige de la branche des Seigneurs des *Rochettes*, éteinte dans les enfans de CHARLES DE GOYON, son petit-fils ;
11. CHRISTOPHE, Seigneur du Verger, allié à *Marie d'Argentré*, dont il n'eut point d'enfans. Il vivoit encore en 1629 ;
12. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Launay-Comats*, rapportée ci-après ;
13. Autre PIERRE, Seigneur du Clos, Capitaine de Pontivy, qui fut partagé par JEAN DE GOYON, son frère, le 3 Juillet 1587 ;
14. CATHERINE, femme de *Jean des Nos*, Seigneur de la Ville-Thébault ;
15. CHARLOTTE, femme de *Charles de Nez*, Seigneur de Menillé ;
16. Et ANNE, femme de *Jean du Margaro*, Seigneur de la Croix-Margaro.

VIII. CHARLES DE GOYON, Seigneur de Vaurouault après son frère aîné, fit registrer au Présidial de Rennes, le 14 Novembre 1587, une donation mutuelle que lui & sa femme, N... *Peschart* ou *Pesfac*, s'étoient faite le 9 du même mois. Il eut pour enfans :

1. BRIAND, qui suit ;
2. & 3. JACQUES, Seigneur de Saint-Martin, & LOUIS, Seigneur du Plessix, qui furent partagés le 20 Juillet 1623.

IX. BRIAND DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, de la Villegouray & de Ville-Rogon, rendit aveu à la Seigneurie de la Hunaudaye, le 25 Juin 1622, & à celle de Lamballe le 27 Août de la même année. Il ne vivoit plus en 1629, & avoit épousé, le 9

Août 1604, *Marguerite de Saint-Dénoual*, fille de *Georges*, Vicomte de *Saint-Dénoual*, & de *Marguerite de Morel*. Elle étoit aussi morte en 1629. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de Pontnormand en 1636, lequel vivoit en 1668 ;
3. ADRIEN, Capitaine au Régiment de la Ferté, partagé par son frère aîné le 13 Février 1636 ;
4. JACQUES, Seigneur de la Demieville, qui vivoit en 1668 ;
5. GILLES, Seigneur de Saint-Martin, nommé dans le partage de ses frères ;
6. FRANÇOIS, Religieux au Couvent de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Rennes en 1626 & 1636 ;
7. FRANÇOISE, Dame de la Villon en 1636 ;
8. Et MARGUERITE, Dame des Rochettes la même année.

X. CHARLES DE GOYON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaurouault, de la Ville-Rogon & de Beaulieu, fit une déclaration, le 9 Janvier 1630, à la Seigneurie de Lamballe, des Maisons, Terres, Héritages, Fiefs & Seigneuries tombés en rachat par le décès de BRIAND DE GOYON, son père. Il épousa, par contrat du 3 Août ou 18 Septembre 1629, *Claude Vifdelou*, Dame de la Goublaye, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de la Goublaye, & de *Françoise du Quélenec*. Elle étoit veuve le 30 Août 1663. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Vaurouault, qui céda, en 1686, ses biens à son neveu & à son beau-frère ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. RENÉ, Seigneur du Plessix, né le 17 Novembre 1647, maintenu par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse en Bretagne le 25 Février 1669 ;
4. CLAUDE, femme de *Sébastien-Charles le Borgne*, en 1686 ;
5. Et N... DE GOYON, dont l'alliance est ignorée.

XI. PIERRE DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de Beaulieu, fut maintenu, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse en Bretagne, comme noble & issu d'ancienne extraction noble, avec permission de prendre la qualité d'Ecuyer & de Chevalier. Il épousa, par contrat du 13 Mai ou Août 1663, *Jeanne de la Chapelle*, fille de *Jean*, Seigneur des Nouës, & d'*Hélène Tranchant*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;

2. Et MONIQUE, Dame de Beaulieu, qui vivoit en 1696.

XII. CHARLES DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaurouault, de Beaulieu, & de la Villegouray, baptisé le 23 Octobre 1665, & vivant en 1712, avoit épousé, le 21 Avril 1686, *Françoise-Hyacinthe Boschier*, fille de *Claude*, Seigneur de la Villehalé, & de *Françoise Tranchant*, de laquelle font issus :

1. CHARLES, né le 24 Août 1695, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 8 Avril 1712;
2. ACHILLE-FRANÇOIS-RENÉ-LOUIS, âgé de 14 ans, au mois d'Avril 1712;
3. JOSEPH-RENÉ-MARIE, âgé de 12 ans, en Avril même année. Il a pris l'Etat Ecclésiastique, & Sa Majesté lui a donné, sur la nomination des Etats de la Province de Bretagne, le 20 Juin 1755, l'Abbaye des Chambons au Diocèse de Viviers, à la charge de 4200 livres de pension;
4. LOUIS-PAUL, âgé de 5 ans, en Avril 1712;
5. JEANNE-LOUISE, âgée de 23 ans, en Avril même année;
6. FRANÇOISE, âgée de 20 à 21 ans, en Avril même année;
7. CLAUDE-GILLETTE, âgée de 19 ans, en Avril même année;
8. CLAUDE, dont on ignore la destinée;
9. CHARLOTTE-CLAUDE, née le 8 Octobre 1696, reçue à Saint-Cyr le 13 Décembre 1706, morte le 7 Septembre 1711;
10. PÉLAGIE-AGNÈS, née le 20 Janvier 1703, reçue à Saint-Cyr le 29 Avril 1713;
11. Et MARIE-ANNE, dont nous ignorons la destinée, ainsi que l'état actuel de cette branche, faite de Mémoire.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VAUDURANT.

IX. JACQUES DE GOYON, quatrième fils de BERTRAND, Seigneur de Vaudurant, & de *Servanne Chouffé*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa *Jeanne Cado*, dont :

1. CHARLES, qui fut;
2. JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Vaudurant, baptisé le 8 Juin 1626, Cornette d'une Compagnie du Régiment de Mestre-de-Camp-Général, de la Cavalerie de France, puis Capitaine, Gouverneur du Château de Guingamp. Il fut maintenu, le 25 Février 1669, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse en Bretagne;
3. Et CATHERINE, née le 21 Janvier 1625, baptisée le 8 Juin 1626.

X. CHARLES DE GOYON, Ecuyer, Seigneur

de la Rivière, Vaudurant, Gouverneur de Moncontour, pour le Duc de Vendôme, par provisions du 12 Janvier 1636, mort en 1663, avoit épousé *Anne de Carlan* (aliàs *Larlan*), fille de *Julien de Carlan*, Seigneur de Penhers & de Kercadio, & de *Michelle Guido*, dont :

1. JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Rivière-Vaudurant, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, par Lettres du 13 Avril 1667, publiées & registrées dans l'assemblée des Nobles, bourgeois & habitans de la ville & communauté de Moncontour, le 11 Mai de la même année. Il fut maintenu, comme son oncle, avec son frère, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse en Bretagne;
2. CHARLES, Chevalier, maintenu avec son frère;
3. & 4. JULIENNE & MARIE, qui vivoient en 1669.

Cette branche subsiste dans N..., Comte DE GOYON DE VAUDURANT, marié, en 1726, à *Julie de Guémadeuc*, fille puinée d'*Amador-Jean-Baptiste*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, &c., & de *Guyonne-Scholastique Briand*. Nous ignorons sa postérité; mais il a pour frère JEAN-LOUIS DE GOYON-DE-VAUDURANT, né à Vannes, en 1702, Vicaire-Général de l'Evêché de Coutances, nommé au mois de Novembre 1739, à l'Abbaye de Saint-Mahé, Ordre de Saint-Benoît, & le 20 Avril 1745, à l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon en Basse-Bretagne, sacré le 12 Octobre suivant. Il a donné sa démission en 1763.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LAUNAY-COMATS.

VIII. JACQUES DE GOYON, Seigneur de Saint-Martin, douzième fils de LANCELOT, Seigneur de Vaurouault, & de *Renée Lambert*, fut partagé par JEAN DE GOYON, son frère aîné, le 1<sup>er</sup> Juillet 1587. Il épousa *Julienne de Launay*, Dame de Launay-Comats, de la Bourdonnaye & de la Coudraye, fille de *Jean*, Seigneur de *Launay-Comats*, de la Bourdonnaye, de la Coudraye & de Kerguz, Chevalier, & de *Jeanne Eder*. Elle se remaria depuis à *Claude de Quéléneq*. Il eut pour enfans :

1. GILLES, qui fut;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Ville-Jullienne, tué par le Sieur de Gourio;
3. Et JEANNE.

IX. GILLES DE GOYON, Seigneur de Launay-Comats & de la Coudraye, donna un partage provisionnel, le 5 Juin 1617, à *Jean Ferron*, mari de *Julienne de Quelenec*, sa sœur utérine. Il épousa, le 17 Janvier 1602, *Renée de Goujon*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Artois, & de *Claude Bonnier de la Coquerie*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. RENÉ, Seigneur de la Coudraye, baptisé le 21 Juillet 1611, partagé, par son frère aîné, le 21 Février 1653, maintenu dans sa noblesse en 1669, marié à *Triflanne Couesfelle*, dont :

JUDE, Seigneur du Verger, né en 1643, maintenu avec son frère MATHURIN, né le 25 Mai 1644 ;  
Et trois filles.

3. GUILLEMETTE, femme de *Jean de la Ville-don*, Seigneur de la Ville-Gourio ;
4. MARGUERITE, veuve, le 21 Février 1653, de *François de la Piguclais*, Seigneur & Vicomte du Chefnay, laquelle fut partagée par son frère aîné ;
5. Et MADELEINE.

X. FRANÇOIS DE GOYON, Seigneur de Launay-Comats, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa 1° *Louise de Lescoët*, fille de *Amfroy*, Seigneur de la Guérande, Président des Comptes en Bretagne, & de *Susanne Cholet* ; & 2° *Charlotte Martin-des-Morandais*, laquelle étoit veuve en 1668. Du premier lit vinrent :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. JEANNE.

Et du second lit il eut :

3. FRANÇOIS, qui étoit sous la tutelle de sa mère, avec son frère & la sœur en 1668.

XI. JOSEPH DE GOYON, Seigneur de Launay-Comats, étoit mort en 1668. Il avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1650, *Françoise de Chasteigner*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Thébaudais, & d'*Hélène du Mas-du-Brossay*. Elle représenta devant les Commissaires établis pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, en 1668, tous ses enfans mineurs, leurs titres de noblesse & descendance de la Maison de GOYON. Elle n'eut que deux garçons :

RENAUD & CHARLES, qui furent maintenus comme nobles & issus d'ancienne extraction noble.

De cette branche est un Abbé DE GOYON-DE-LAUNAY-COMATS, nommé à l'Abbaye de Pontifroy, au mois de Septembre 1740, & un

autre, ou le même, Aumônier de feu la Reine, qui obtint, au mois de Mars 1741, l'Abbaye de Sainte-Croix de Guingamp, Ordre de St.-Augustin, Diocèse de Tréguier, vacante par le décès de M. d'Argentré, Evêque de Tulle.

Les armes des branches ci-dessus rapportées du nom de GOYON sont : d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.

#### BRANCHE

des Seigneurs de la BOUETTARDAÏE du nom de GOYON.

Ils ont pour auteur LOUIS DE GOYON, qui fut un des combattans à la fameuse bataille des Trente en Bretagne, en 1351, dont parle D. Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, liv. X, pag. 343. Il servoit avec 7 Archers, sous le Comte de Tancarville, suivant sa quittance du 9 Juillet 1351, scellée de deux fascettes & de 9 merlettes, brisées d'une bande brochant sur le tout. M. d'Hoziere le dit fils d'ETIENNE DE GOYON, III<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon, & de *Jeanne*, sa première femme. Cette branche n'a formé que 7 degrés.

#### BRANCHE

des Seigneurs de THAUMATZ, de LÉGOUMAR & de VAUX.

Ils sont depuis près de 3 siècles dans la possession de porter le nom & les armes de GOYON, ce qui donne lieu de croire qu'ils tirent leur origine de cette Maison ; mais comme on n'a pu prouver leur jonction, on suit dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, leurs productions, & on commence par

I. GEOFFROY DE GOYON, Seigneur du Marchaix, dans la Paroisse de Ruca, membre de la Seigneurie de Matignon, qui vivoit environ l'an 1450, avec sa femme *Aliette Jahan*, ou *Jaan*, sœur d'*Olivier Jahan*, Seigneur de la Haute-Métrie, dans la Paroisse de Trégon, Evêché de Saint-Malo, dont :

II. PIERRE DE GOYON, Seigneur du Marchaix & de Thaumatz, qui partagea avec *Georges du Chassel*, son beau-frère, dans la succession des père & mère de sa femme. Il mourut en 1506, & avoit épousé *Marguerite du Chassel-de-la-Rouveye*, fille de *Raoul*, Seigneur de la Rouveye, & de *Marguerite de Saint-Aubin*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PERRINE, mariée à *Thomas le Gelais*, fils aîné & héritier principal de *Thomas*. Elle

donna quittance, avec son mari, le 5 Février 1542, à JEAN DE GOYON, son frère, d'une femme qui lui étoit due ;

3. Et GUILLEMETTE, femme du Seigneur de Caharel.

III. JEAN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz & du Marchaix, tranfigea, le 15 Avril 1537, avec *Guillaume le Gelais*, son neveu, sur le partage de la succession de PIERRE DE GOYON, & de *Marguerite du Chastel*, ses père & mère, & il rendit aveu de sa Terre du Marchaix, située dans la Juridiction du Boifriou, le 9 Mai 1546, à Bonaventure de Boifriou, Seigneur de Boifgerbault. Il avoit épousé, le 30 Septembre 1525, *Olive Poulain*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Clerets & de Rauléon, dans l'Evêché de Saint-Brieuc. Elle étoit veuve le 10 Décembre 1557. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. OLIVIER, Seigneur de Villerobin, lequel comparut pour son frère aux montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, faites à Dinan le 25 Octobre 1567, & le 10 Novembre 1568. Il vivoit avec sa femme, *Jacquette de Saint-Meloir*, en 1573, dont il eut :

PIERRE, Seigneur de la Villerobin en 1598, curateur de GUILLAUME DE GOYON, Seigneur de Thaumatz en 1602.

3. GILLETTE, morte sans enfans ;
4. Et MATHURINE, femme de *Christophe de la Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de la Cochais.

IV. JEAN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, partagea avec OLIVIER & GILLETTE DE GOYON, ses frère & sœur, & après la mort, sans enfans, de *Rolande Jahan*, sa cousine, fut mis en possession de ses biens, comme son plus proche héritier. Il épousa, le 18 Octobre 1545, *Guillemette du Rocher*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quengo, & de *Marie du Heudreux*. Il en eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. PERRENELLE, femme de *Jean du Doré*, Seigneur de la Jaulnaye, du consentement duquel elle tranfigea le 5 Mars 1579, avec son frère, sur le partage des biens de leurs père & mère, morts depuis 15 ans ;
3. Et MARGUERITE, morte de contagion, avant le 19 Février 1563.

V. CHARLES DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de Thaumatz & du Marchaix, fut sous la tutelle de *François du Rocher*, son oncle, Seigneur de Trevalo. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1578,

*Jeanne du Gripon*, veuve de *Marc Berthelmer*, Ecuyer, Seigneur de Launay, & fille de *Guillaume du Gripon*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôpital, auprès de Lamballe, & de *Françoise de Bois-Hardy* ; & 2<sup>o</sup> *Madeleine l'Abbé*, laquelle traita, le 9 Janvier 1602, avec le tuteur de GUILLAUME DE GOYON, son beau-fils, pour le remplacement de ses droits & des meubles qui appartenont à *Hélène de Quélen*, sa fille, qu'elle avoit eue de son premier mariage. CHARLES DE GOYON eut du premier lit :

VI. GUILLAUME DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de Thaumatz & de Villeneuve, qui fut mis, le 17 Septembre 1591, sous la tutelle de *Guillaume du Gripon*, son aïeul maternel, & étoit âgé de 20 ans, le 19 Août 1598, lorsqu'il fut émancipé. Il épousa, en 1599, *Serranne des Nos*, fille de *Mathurin*, Seigneur des Fossés, Paroisse de Plélan, Diocèse de Saint-Malo, & de *Louise de Morais*. Elle plaidoit, le 4 Juin 1615, au Présidial de Rennes, pour l'exécution des conditions de son mariage. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Villeneuve, qui partagea, le 7 Décembre 1645, avec son frère aîné ;
3. ANTOINE, Seigneur de Légoumar, rapporté ci-après ;
4. CLAUDE, Seigneur de Villeaurieux, mort Prêtre après 1671 ;
5. Et MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, femme, le 19 Mai 1646, de *Jacques de Kerguz*, Seigneur du Gué-de-Kerguz, morte sans enfans.

VII. CHARLES DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, fut maintenu avec ANTOINE, son frère, comme noble d'extraction, par Arrêt rendu à Rennes, le 26 Octobre 1668, par les Commissaires du Roi, pour la réformation de la Noblesse de Bretagne. Il épousa, le 30 Avril 1633, *Jeanne le Mézec*, fille aînée & héritière principale de *Bonaventure*, Ecuyer, Seigneur de Kervant, & de *Jacquette le Venier*, dont :

1. URBAIN, qui fuit ;
2. CATHERINE, Dame de Keraudré, femme, le 5 Février 1662, de JEAN DE GOYON, Seigneur de Dieudy, fils de MARC, & d'*Ifabeau de la Lande* ;
3. Et ELISABETH, femme, le 8 Mai 1671, de *Pierre de Bourfeul*, Seigneur de Saint-Trial-de-Houffemagne, fils aîné de *Jean*,



Seigneur des Vaux & de la Buzardière, & de *Julienne Aouffin*.

VIII. URBAIN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, épousa, le 15 Octobre 1671, *Louise Tranchant*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Treff & de Froide-Fontaine, & d'*Amée de Marchand*, dont :

1. RENÉ-CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN-CLAUDE, Recteur de la Paroisse de Saint-Mandé en Bretagne ;
3. Et JEANNE-AMAUURIE, femme, le 11 Octobre 1698, de *Louis-Joachim le Normant*, Ecuyer, Seigneur du Chenot & de la Haye, fils aîné de *Joseph*, Seigneur de la Villeheleuc, & d'*Anne Denis*.

IX. RENÉ-CLAUDE DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, épousa, le 1<sup>or</sup> Février 1698, *Françoise Feudé*, fille de *Jean*, & de *Françoise Macé-de-Vaudaniel*, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Keraudré ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Maison-Blanche, dont nous ignorons la destinée.

VII. ANTOINE DE GOYON, troisième fils de GUILLAUME, & de *Servanne des Nos*, fut Seigneur de Villenifan & de Légoumar, par le partage qu'il fit avec son frère aîné, de la succession de leur père. Il mourut en 1671, & avoit épousé, au mois de Mai 1650, *Renée de la Motte*, fille de *Gilles*, Seigneur de Vaux & de Menubois, & de *Marie de Kerгуз*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ-CHARLES, qui suit ;
2. GUILLAUME, rapporté après son frère aîné ;
3. Et JEANNE-ELISABETH, née en 1663, & qui n'étoit pas mariée en 1702.

VIII. RENÉ-CHARLES DE GOYON, Seigneur de Légoumar, étoit âgé de 14 ans, le 4 Mai 1671, lorsqu'il étoit, avec son frère & sa sœur, sous la tutelle de sa mère. Il mourut au mois de Février 1678, & avoit épousé, le 20 Août 1675, *Louise Lezot-de-la-Villegeffroy*, fille de *Roch*, Seigneur de Pont-Méniaç, & de *Marguerite Bielon*, dont :

MARIE-JACQUETTE, allié, le 13 Février 1705, à *Jean-Baptiste de Lantivy*, Seigneur de la Ferrière, près de Josselin ; & 2<sup>o</sup> le 28 Juillet 1711, à *Sébastien Fournier*, Seigneur de Pélan, du Petit-Bois & de Beaugard.

VIII. GUILLAUME DE GOYON, Seigneur de Légoumar & de Vaux, né le 5 Juillet 1669, second fils d'ANTOINE & de *Renée de la Motte*, pourvu, le 9 Mars 1701, du Gouvernement de la Ville & du Château des Ponts-de-Cé

en Anjou, avoit été fait Cornette dans le Régiment de Bretagne, Dragons, en 1689, & fut retenu Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, le 24 Août 1710. Il vendit depuis cette charge, & mourut subitement à Versailles le 9 Janvier 1732. Il avoit épousé, le 26 Juin 1710, *Elisabeth-Bibienne d'Assigny*, morte à Paris le 15 Septembre 1753, fille de *Pierre d'Assigny*, Seigneur des Bordes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, & d'*Henriette Cartor*, Sous-Gouvernante des enfans du même Prince. De ce mariage font issus :

1. LOLIS-CHARLES, né à Paris le 9 Janvier 1718 ;
2. LOUIS-ARMAND, né le 9 Septembre 1719 ;
3. JEAN-AMAUURY, né le 25 Mai 1720, dit l'*Abbé de Goyon*, Vicaire-Général & Archidiacre de l'Evêché de Léon, Aumônier de Madame Adélaïde de France, & ci-devant nommé par le Roi, le 23 Avril 1746, à l'Abbaye de Quimperlé, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Quimper ;
4. FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 4 Octobre 1721 ;
5. CONSTANCE-EMILIE-ELISABETH-ROSE-BLANCHE, née à Versailles le 21 Juin 1711, nommée par Madame la Duchesse de Berry & M. le Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de France ;
6. Et ELISABETH, née le 28 Avril 1724. Nous ignorons la destinée de tous ces enfans.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

GOYOT (DE), Famille noble alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de *Guillemette de Goyot*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Rivière, & de *Marguerite Petit*, avec *Claude Girault*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, fils de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Choilly en 1431.

Les armes : *d'or, à 4 bandes d'azur.*

GOZON, en Rouergue : ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de Gozon dans la même Province. Elle y a aussi possédé, pendant plusieurs siècles, les Terres de Mélaç & de Saint-Victor, au Diocèse de Vabres. *Messieurs de Montcalm & de Saint-Veran* font alliés à cette Famille, par le mariage, du 6 Octobre 1488, de *Jeanne de Gozon*, niece de *Diedonné de Gozon*, Grand-Maitre de Rhodes, avec *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Véran.

Noble JEAN-RAYMOND DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac, & de Saint-Victor, épousa noble *Hélis de Rodès de Montalègre*, fille de noble *Brenguier de Rodès*, Seigneur de Montalègre & de Brusque, au Diocèse de Vabres, suivant son testament du 8 Septembre 1458, retenu par *Boria*, Notaire. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. Et JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

RAYMOND DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac & Saint-Victor, testa le 20 Avril 1497, acte retenu au Château de Saint-Victor, par *Pierre Dauris*, Notaire, & avoit épousé noble *Béatrix de Carmaul*, d'une ancienne Maison du Lauraguais, de laquelle il laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en 1559 ;
3. JEAN-PIERRE, Commandeur d'Argenteux, en 1559 ;
4. LOUIS DE GOZON-MÉLAC, auteur de la branche des Seigneurs d'Orlhonac & Bêteille, rapportée ci-après ;
5. Et FRANÇOISE, mariée à noble *Raymond de Saint-Maurice*, Seigneur de Caстан & de Saint-Andrieu d'Albon, le 9 Novembre 1515.

JEAN DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac & de Saint-Victor, fit don à LOUIS, son frère, par contrat du 24 Octobre 1520, pour ses droits paternels & maternels, du Château de Saint-Victor & de ses appartenances. Cet acte fut retenu par *des Auris*, Notaire. On ignore le nom de la femme de JEAN, mais il en eut :

1. LOUIS-JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, Ecclésiastique en 1555 ;
3. Et BERNARD, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Canabières en 1596.

LOUIS-JEAN DE GOZON, Seigneur de Mélac & de Montmaur, passa des actes les années 1595 & suivantes, & vivoit en 1601. Il assista la même année aux Etats de Rouergue. Il paroît qu'il eut des enfans, puisqu'on trouve JEAN DE GOZON-MÉLAC, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1591 ; un autre JEAN, reçu Chevalier dudit Ordre, en 1604 ; & qu'enfin DIEUDONNÉ DE GOZON-MONTMAUR fut reçu Chevalier de Malte en 1654.

## BRANCHE

de GOZON, Seigneurs d'ORLHONAC & BÊTEILLE.

LOUIS DE GOZON, qualifié un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Seigneur de Saint-Victor, fils puiné de RAYMOND DE GOZON, & de *Béatrix de Carmaul*, épousa, par contrat du 28 Février 1530, retenu par *Codercy*, Notaire de Villefranche, noble *Jeanne de Torlon*, fille de noble *Jean-Raymond*, Seigneur d'Orlhonac, & de noble *Catherine de Gourdon de Genouillac d'Acier*, laquelle étoit sœur de JACQUES, Grand-Ecuyer de France, & Grand-Maitre d'Artillerie. Leurs enfans furent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. JEAN DE GOZON D'ORLHONAC, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1559. Les preuves de sa noblesse furent faites le 9 Octobre de la même année devant les Commissaires nommés par l'Ordre pour cet effet, favoir : *Antoine de Rodès de Montalègre*, Commandeur d'Espalion, & Gaspard de Mialet, Commandeur de la Capelle-Livron, & retenues par *Raymond*, Notaire de Parifot au lieu de Villefranche-de-Rouergue ;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 12 Mars 1547, à *Louis de Clermont-Lodève*, Seigneur du Bosc en Languedoc. L'acte fut retenu par *Puégurier*, Notaire.

BERNARD DE GOZON, Seigneur d'Orlhonac & Bêteille, épousa, par contrat du 29 Octobre 1560, passé devant *Gaffier*, Notaire de Villefranche, *Marquèse de Solages*, fille de feu *François*, Seigneur & Baron de Tholet, & de *Françoise de Montboisier*, dont :

JUDITH DE GOZON, Dame d'Orlhonac, Bêteille & Puichéric, mariée, par contrat du 7 Janvier 1585, à *Georges de Corneillan*, Seigneur de Montalègre, fils de *Madelon*, & de *Jeanne de Rodès*, Dame de Montalègre. *Jeanne de Corneillan*, leur fille, fit entrer les Terres d'Orlhonac, Bêteille & Montalègre dans sa Maison par son mariage, avec *Hector-François de Corneillan*, son cousin. Cette branche des Seigneurs d'Orlhonac est fondue dans la Famille DE GOZON, qui subsiste. Il y a M. DE GOZON, Seigneur d'Ays, au Diocèse de Cahors, qui a pour frère cadet PIERRE DE GOZON, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbonnois.

Les armes : de *gueules, à la bande d'azur*,

*bordée d'argent; à la bordure composée d'argent & de gueules.*

\* GRACAY, en Berry. Les anciens Seigneurs de *Gracay* se qualifioient tantôt *Sires*, tantôt *Barons*, tantôt *Princes*. Ils jouirent de cette possession jusqu'en 1371, que *Renaud de Gracay*, VII<sup>e</sup> du nom, vendit la ville de *Gracay* à JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, qui la donna en suite au Chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges, qu'il avoit fondée en 1405.

GRACHAUX, en Franche-Comté, Famille qui porte: *d'or, à la fasce de sable.*

GRACHT (VAN DER), Famille noble du Brabant, dont une branche s'est établie en Allemagne, & l'autre à Tournai en Flandre, où elle occupe la place de Grand-Bailli depuis long-tems.

I. THIERRY VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Fossés, fils de CHRISTOPHE, épousa *Béatrix de Morzele*, Dame dudit lieu, dont:

II. WAUTIER VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Fossés & de Morzele, mort en 1369. Il avoit épousé *Marie de Moerkerken*, & en eut:

1. OLIVIER, qui suit;
2. Et ELISABETH, mariée à *Roger de la Woeflyne*, Seigneur de Beseleer.

III. OLIVIER VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Fossés & de Morzele, mort en 1418, avoit épousé *Alix-Béatrix de Vifch*, dite de *la Chapelle*, dont:

IV. GUIDOLPHE VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Fossés & de Morzele, mort en 1463. Il avoit épousé *Isabelle de Hallwin*, de laquelle vinrent:

1. WAUTIER, qui suit;
2. ADRIEN, Seigneur de Schardau, dont la postérité sera rapportée ci-après;
3. BAUDUIN, Chevalier, Seigneur de Hombeck, marié à *Isabelle van den Walle*;
4. JEAN, Chevalier & Seigneur de Westhoffen, marié à *Marguerite Boudens*, dont:

ADRIENNE, Dame de Wellhoffen, mariée  
1<sup>o</sup> à *Jean de Lichtervelde*, Chevalier, Seigneur de Westhoffen; & 2<sup>o</sup> à *Gérard de Croix*, Seigneur de Wambrechies.

5. MARIE, morte en 1481, femme de *Roger de Cornets*, Chevalier, Seigneur de Hoorebecke;
6. Et ISABELLE, femme de *Robert de Locquenghien*.

V. WAUTIER VAN DER GRACHT, II<sup>e</sup> du nom,

Chevalier, Seigneur des Fossés, de Morzele, de Volandre, Wevelghem, Grand & Souverain Bailli de Flandre, mort en 1505, avoit épousé *Elisabeth de Heule*, Dame de Heule, Leeuwerghem, dont:

1. THIERRY, qui suit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Leeuwerghem, &c., Grand-Bailli de la ville de Gand, en 1521, marié à *Adrienne-Antoinette de Stavele*, Vicomtesse de Furnes, dont:

ANNE, Vicomtesse de Furnes, mariée 1<sup>o</sup> à *Maximilien de Berghes*, Chevalier de la Toison-d'Or; 2<sup>o</sup> à *Antoine de Croÿ*, aulx Chevalier de la Toison-d'Or; Et ADRIENNE-CATHERINE, mariée à WAUTIER VAN DER GRACHT, Seigneur des Fossés, son cousin, rapporté ci-après.

3. MARTIN, Chevalier, Seigneur de Moschere, marié à *Jeanne de la Woeflyne*, Dame de Laerne, dont:

ISABELLE, femme de *Pierre de Schoutheete*, dit van *Zuylen*, Seigneur d'Erp; Et ANTOINETTE, femme de *Guillaume d'Oyenbrugge de Duras*, Baron de Meldert.

4. Et ISABELLE, femme de *Martin de Hames*, Seigneur de Bethencourt.

VI. THIERRY VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Fossés, de Morzele & Heule, Grand-Bailli de Bruges, épousa *Isabelle de Ghijelles*, Dame de Maelsede, dont:

1. WAUTIER, Seigneur des Fossés & de Heule, mort sans hoirs de ses deux mariages, 1<sup>o</sup> avec ADRIENNE-CATHERINE VAN DER GRACHT; & 2<sup>o</sup> avec *Anne de Ligne-Barbançon*;
2. JOSSE, Seigneur d'Axelles, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne de Hallwin*;
3. FRANÇOIS, qui suit;
4. MARIE, femme de *Philippe de Liedekerke*.
5. Et ANTOINETTE, femme de *Josse Polinchove*.

VII. FRANÇOIS VAN DER GRACHT, Seigneur de Maelsede, épousa *Anne de Hallwin*, dont:

VIII. WAUTIER VAN DER GRACHT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Maelsede, qui s'est marié à *Elisabeth de Vlierden*, Dame de Vlierden. Il en eut une fille, alliée à N... *Basla*, Comte de Moucron.

#### SECONDE BRANCHE.

V. ADRIEN VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, second fils de GUIDOLPHE, Chevalier, Seigneur des Fossés, &c., & d'*Isabelle de Hallwin*, épousa *Josfine van den Meersehe*, dont:

1. LOUIS, duquel on ignore le fort ;
2. Et JEAN, qui fuit.

VI. JEAN VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, s'allia avec *Ifabelle de Baenst*, & en eut :

VII. FRANÇOIS VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur de Schardau, Bavencoven, Beaulieu & Walle. Il épousa 1<sup>o</sup> *Adrienne de Liedekerke*, morte sans enfans ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Thiant*, Dame de Fréтин, dont :

1. & 2. FRANÇOIS & CHARLES, tous deux morts jeunes ;
3. ANTOINE, qui fuit ;
4. Et JEAN.

VIII. ANTOINE VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, Bavencoven, Walle & Fréтин, mort en 1619, avoit épousé *Gertrude de Berlo*, Dame de Battenbroeck, d'Eeckhoven, morte en 1591, laissant :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MAXIMILIEN, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. JEAN, mentionné après celle de ses deux frères ;
4. Et GERTRUDE, femme de *Jean d'Argenteau*, Comte & Sire d'Esfeneux.

IX. FRANÇOIS VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur de Schardau, épousa *Philippe van der Duyn-Linninghe*, Dame de Wanghe, & de Cumplich. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et GERTRUDE, Chanoinesse à Andenne dans le Comté de Namur.

X. ANTOINE VAN DER GRACHT, Baron de Wanghe, Seigneur de Bavencoven & de Beaulieu, épousa *Marguerite-Thérèse de Harff*, dont :

1. LÉOPOLD-GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et PLECTRUDE-CHRISTINE, Chanoinesse à Andenne dans le Comté de Namur.

XI. LÉOPOLD-GUILLAUME VAN DER GRACHT, Baron de Wanghe, Seigneur à Eller, Grand-Maréchal de S. A. l'Electeur-Palatin, épousa *Elisabeth-Amélie-Waldburg*, Baronne de *Metternich*, dont deux filles :

LOUISE & ISABELLE.

(On ignore la fuite de cette branche, qu'on croit subsister encore en Allemagne.)

#### TROISIÈME BRANCHE.

IX. MAXIMILIEN VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur de Vremde, Eeckhoven, Ol-

men, Grand-Bailli du pays de Waës, second fils d'ANTOINE, & de *Gertrude de Berlo*, épousa *Gertrude de Gruntère*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Vremde ;
2. Et JEAN-FRÉDÉRIC, qui fuit.

X. JEAN-FRÉDÉRIC VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, Grand-Bailli du pays de Waës, en faveur duquel le Roi d'Espagne PHILIPPE IV, érigea la Seigneurie de *Vremde en Baronnie*, par Lettres-Patentes du 23 Août 1660, épousa *Marguerite de Varick*, Dame d'Olmen, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, & d'*Anne-Marie Micault*. Il en eut :

1. GERTRUDE-PHILIPPINE, Baronne de Vremde, Dame d'Olmen, Schardau, Eeckhoven, mariée à son cousin, JEAN-FRANÇOIS VAN DER GRACHT, dit de *Rommerfwael*, Seigneur de Battenbroeck, dont il fera parlé à la branche suivante ;
2. Et ANNE-LOUISE, mariée à *Roger-Wautier van der Noot*, Baron de Carloo, Bourguemestre de Bruxelles, Membre & Député de l'Etat noble de Brabant.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

IX. JEAN VAN DER GRACHT, dit de *Rommerfwael*, Seigneur de Battenbroeck, Vrieffelle & de la ville & pays de Rommerfwael en Hollande, troisième fils d'ANTOINE, & de *Gertrude de Berlo*, épousa *Catherine d'Ostrel*, Dame de Lières, Ballifcour, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et PHILIPPE-ROBERT, Seigneur de Sweveghem, marié à *Barbe van der Gracht*, sa parente, Dame de Dudfeele, dont il a eu :
  1. GUILLAUME, Colonel & Maréchal-de-Camp aux Pays-Bas, mort sans hoirs ;
  2. MARIE-PHILIPPINE, mariée 1<sup>o</sup> à *N... de Borhut* ; 2<sup>o</sup> à THÉODORE-WALTER VAN DER GRACHT, dit des *Thiennes*, Comte de Rumbeke ;
  3. MARGUERITE-THÉRÈSE, d'abord Chanoinesse à Andenne, & ensuite mariée à *Michel-Constantin*, Comte de *Ruyfschen*, Baron d'Eliffem, Conseiller du Grand-Conseil de Malines, puis Préfident de la souveraine Cour de Hainaut ;
  4. Et BARBE-FLORENCE, Chanoinesse à Andenne.

X. ANTOINE VAN DER GRACHT, dit de *Rommerfwael*, Seigneur de Battenbroeck, Vrieffelle & de la ville & pays de Rommerfwael, épousa *Anne-Claudine-Catherine de Wachendonck*, Dame de Rumfidorp, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et ELSARDE-CHRISTINE, femme de Florent, Baron de Tuiden, à Malines.

XI. JEAN-FRANÇOIS VAN DER GRACHT, dit de Rommerswael, Seigneur de Battenbroeck, épousa, comme on l'a dit ci-devant, sa cousine GERTRUDE-PHILIPPE VAN DER GRACHT, Baronne de Vremde, &c., dont :

1. ADRIEN-JOSEPH, Baron de Rommerswael & de Vremde, Seigneur de Battenbroeck, Yrille, Lodyck, membre de l'Etat noble de Brabant, mort à Malines le 25 Février 1743, sans laisser d'enfans de son mariage avec Dorothee-Françoise de Hinnisdael, fille de François, Comte de Hinnisdael, Baron de Betto, & de Marie-Anne-Thérèse de Berchem;
2. ROGER-PHILIPPE, qui suit;
3. BARBE-GERTRUDE, mariée à Henri Verreycken, Comte de Sart & Baron de Bonlez, dont une fille, mariée à Philippe-François de Varick;
4. MARIE-MADELEINE-DOROTHÉE, alliée 1<sup>o</sup> à Gilbert-Joseph van Grave, Ecuyer, Seigneur de Layens & de Bajeurieux, Echevin de Louvain; & 2<sup>o</sup> à Théodore-François van Berckel, Seigneur d'Erembodeghem, Capitaine de Cavalerie, Grand-Mayeur de Louvain, mort sans hoirs, le 15 Août 1739;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, femme de Philippe-Urban de Baeven, Seigneur de Thielen, Gierle, Terwilderden & Terlo, morte sans avoir eu d'enfans.

XII. ROGER-PHILIPPE VAN DER GRACHT a succédé à tous les biens & titres de son frère aîné ADRIEN-JOSEPH, & a épousé, le 3 Juillet 1734, sa cousine sœur-germaine, Marie-Catherine-Philippine de Varick, fille de Philippe-François, Seigneur de Cour-Saint-Etienne, & de Marguerite-Philippine de Baeven, dont :

1. FRANÇOIS-BERNARD-HENRI-ROGER, Baron de Rommerswael, & de Vremde, Seigneur de Thielen, Battenbroeck, Eeckhoven & de Lodyck, de la ville & pays de Rommerswael en Hollande, Chambellan actuel de LL. MM. I. & R. Membre de l'Etat noble de Brabant;
2. PHILIPPE-FRANÇOIS, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers dans le Régiment de Stampkacht;
3. 4. & 5. Trois autres garçons;
6. Et MARIE-ANNE-IGNACE-JOSÈPHE, Chanoinesse de Nivelles dans le Brabant. (Mémoire envoyé).

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent,

au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable, qui est VAN DER GRACHT; aux 2 & 3 de gueules, à 2 épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas, surmontées d'une couronne de Baron, qui est ROMMERSWAEL. Supports: un lion d'or & un nègre vêtu & couronné de plumes, tenant tous les deux des banderoles aux armes de VAN DER GRACHT & de ROMMERSWAEL.

GRAFFARD, en Normandie, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de Tourainville, dont les armes sont : d'argent, à 3 pattes de lion de sable, 2 & 1.

GRAFFARD DE MAILLY, même Province: Famille maintenue dans la noblesse, le 4 Juin 1666, & qui porte : d'argent, au giron de sinople, chargé d'un griffon d'argent, accompagné de 2 molettes de sable; au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.

GRAFFARD DU PARC, aussi en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Décembre 1666, & dont les armes sont : coupé, d'or, à 3 merlettes, rangées de sable, surmontées de 2 roses de gueules; & d'azur, à 3 brebis ou moutons d'argent.

GRAFFEUIL, en Champagne: Famille noble, qui porte : d'argent, à un houx de sinople, accolé en chef de 2 étoiles d'azur.

GRAILLY. Ce sont les derniers Comtes de Foix. On dit que les Barons de Roll, en Suisse, sont encore de cette Famille. Il y a une autre branche de ce nom, qui subsiste en la personne de N... DE GRAILLY, demeurant en la Paroisse de Château-Garnier, en Poitou, & en la personne de M. l'Abbé DE GRAILLY, son frère, Doyen du Chapitre de Champigny, près de Richelieu, en Poitou.

Les armes : d'argent, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'argent.

GRAIMBERG (DE), Famille originaire de Flandre, & établie dans le Bailliage de Château-Thierry, depuis plus de 200 ans, & qui subsiste dans deux branches, savoir: celle de Belleau, & celle des Vicomtes de Nogentel.

De la première il reste deux garçons, dont l'un est Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie.

De la seconde branche il reste aussi deux garçons: 1. FRANÇOIS, qui a épousé N... de Garnot, dont un fils, Gentilhomme de M. le Duc

de Bouillon; & deux filles, dont une, mariée à N.... de *le Vol*, Trésorier au Bureau des Finances de Paris; 2. CLAUDE - NICOLAS DE GRAIMBERG, marié, le 1<sup>er</sup> Mai 1762, à *Jeanne de Voffeau*, d'une ancienne Famille de Picardie.

De la même branche font encore fortis :

CHARLES DE GRAIMBERG, mort Chevalier d'honneur au Prédial de Soiffons, qui a laiffé un fils, & une fille, mariée;

Et ALEXANDRE DE GRAIMBERG, ancien Mousquetaire, qui a laiffé un fils & une fille, favoir :

N.... DE GRAIMBERG, qui s'est marié, à Epernay, à N.... *le Gentil*, dont un fils, Lieutenant au Régiment de Champagne;

Et N.... DE GRAIMBERG, qui a époufé N.... *Léguifé*, ancien Mousquetaire de la première Compagnie, & Chevalier de Saint-Louis, dont font nées trois filles.

Les armes : *d'azur, à 3 besans d'or.*

GRAIN (LE) : *d'argent, à 3 merlettes de sable, posées 2 & 1.*

GRAINDOR, en Normandie, Election d'Argentan, Famille qui porte : *d'azur, à 3 épées d'argent, à poignée d'or, la pointe en bas, 2 & 1.*

GRAINDORGE DU TEIL, en Normandie, Famille de laquelle étoit

Mefire CHARLES GRAINDORGE DU TEIL, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, de Fort, &c., qui a époufé *Anne-Madeleine Grant*, fille de *Nicolas - Alexandre*, Seigneur d'Afnelle, morte en 1774. Il en eut :

1. N.... GRAINDORGE, qui a époufé *Pierre Grant de Vaux*, fon cousin, Chevalier de Rosny, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis. Ils n'ont point d'enfans;
2. N.... GRAINDORGE, qui s'est mariée à N...., Chevalier de *Chicheboville*, Ecuyer;
3. Et ANNE-CHARLOTTE-AGATHE, qui a époufé, en Mai 1768, *Charles Grant*, Vicomte de Vaux, fon cousin, dont postérité. Voyez GRANT.

\* GRAISIVAUDAN ou GRÉSIVAUDAN, Pays, avec titre de Comté, dont Grenoble est la Capitale. Du tems de CÉSAR, il fut habité par les *Allobroges*. De la domination des Romains il passa sous celles des Bourguignons. Après la destruction du premier Royaume de Bourgogne, ce pays fut fommis aux François, il fit ensuite partie du second

Royaume de Bourgogne. Les derniers Souverains de ce Royaume donnèrent le *Graisivaudan* aux Evêques de Grenoble, sous le titre de *Principauté*; mais les Comtes d'*Albon* obligèrent ces Prélats à leur céder une partie de leur Seigneurie. Depuis ce tems, les Comtes d'*Albon* ajoutèrent à leur titre celui de Comte de Grenoble & de *Graisivaudan*. Vers l'an 1086, l'Empereur FRÉDÉRIC rétablit les Evêques dans leur ancien droit. Dans la fuite les Dauphins obligèrent les habitans de Grenoble à recevoir leurs lois, malgré les protestations des Prélats de cette Ville. Il y eut à ce sujet des contestations; mais on en vint à des accords, par lesquels la souveraineté fut, en quelque façon, attribuée aux Dauphins. Les droits de ces Princes font passés aux Rois de France avec leurs autres Terres, & les Evêques de Grenoble font restés avec la qualité de *Princes*.

GRAMONT D'AURE. La Généalogie de cette Maison, dans *l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 605 & suiv. ne commence qu'à

1. SANCHE-GARCIE D'AURE, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Montalban & de Salles, de Cardeilhac, de Sarremezan & de la Roque, aux droits de sa femme, qui rendit hommage au Comte & à la Comtesse de Foix, dans la ville de Saint-Gaudens, le 26 Août 1381, de tous les fiefs qu'il possédoit dans la Vicomté de Nébouzan, tant pour lui que pour ses enfans, & aussi comme fondé de procuration de *Sebyllie de Cardeilhac*, sa belle-mère. Il prit les armes pour Gaston, Comte de Foix, contre le Comte de Comminges. Ce dernier lui ayant confisqué les Terres de Montalban & de Salles, qui étoient de son fief, le Comte de Foix lui promit de le récompenser de la Seigneurie de Sarremezan & de 100 livres de rente en toute justice, ce que Mathieu, Comte de Foix, successeur de Gaston, exécuta le 17 Octobre 1391. SANCHE-GARCIE D'AURE servit le Roi à la conquête de Guyenne en 1405, avec 19 Ecuysers, sous Jean de Bourbon, Comte de Clermont. Il avoit époufé, vers l'an 1380, *Bertrande de Juffan*, fille de *Bernard*, Chevalier, & de *Sebyllie*, Dame de *Cardeilhac*, au Diocèse de Comminges, de Sarremezan & de la Roque, dont :

1. MANAUD, qui fuit;
2. SANCHE-GARCIE, Seigneur de Montalban,

auteur de la branche des Seigneurs, Comtes & Ducs de GRAMONT, rapportée ci-après ;  
 3. GÉRAUD, Evêque de Lombez en 1459 ;  
 4. Et BERTRANDE, femme de *Pierre-Armand*, Baron de *Castelbajac*. Elle est nommée dans un procès-verbal de l'an 1460.

II. MANAUD D'AURE, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., épousa *Marguerite d'Antin*, fille de *Contebon*, Seigneur d'Antin, de Bonnefont & des Allises, dont :

1. GÉRAUD, qui suit ;
2. MANAUD, Evêque de Tarbes en 1481 & 1498 ;
3. Et BLANCHE-FLEUR, femme, par contrat de 1466, d'*Antoine de Montezun*, Seigneur de Saint-Lary, fils de *Jean*, & de *Jacquette de Landorre*.

III. GÉRAUD D'AURE, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. MANAUD, Vicomte de Larbouff, vivant en 1495, & mort sans avoir été marié ;
2. JEAN, qui suit ;
3. JEAN-GUY, Protonotaire Apostolique, & Chanoine-Archidiacre de Tarbes ;
4. TRISTAN, aussi Protonotaire Apostolique, & Prieur d'Aulin ;
5. MADELEINE, mariée, le 18 Janvier 1598, à *Arnaud d'Espagne*, Seigneur de Montefpan, second fils de *Mathieu*, Seigneur de Montefpan, & de *Catherine de Foix* ;
6. JEANNE, femme du Seigneur de *la Motte* ;
7. Et BLANCHE-FLEUR, femme de *Bernard*, Seigneur de *Castelbajac*.

IV. JEAN D'AURE, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., mort en 1545, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie de Savignac*, fille de *N... de Savignac*, Seigneur de Belcallel en Rouergue, & nièce de *Jean*, Comte d'*Astarac* ; 2<sup>o</sup> *Madeleine de Capdeville*, Dame de Saint-Guiraud, morte sans enfans ; 3<sup>o</sup> & *Ifabeau de Rivière*, fille de *N... de Rivière*, Vicomte de Labatut. Du premier lit vinrent :

1. GAILLARD, qui suit ;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné ;
3. SAVARY, Seigneur de Peyre, Baron de Larbouff, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance d'Antoine, Vicomte d'Asfer, en 1567, nommé son Procureur pour le contrat de mariage de Philibert, son fils. Il épousa *Andrée d'Antin*, veuve de *Claude de Castelnau*, Seigneur de la Loubère, & fille d'*Arnaud d'Antin*, Baron d'Andoins ;

4. ROSE, femme de *Roger de Comminges*, Baron de Péguilhan.

Et du troisième lit il eut :

5. & 6. JACQUES & ADRIEN.

V. GAILLARD D'AURE, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, Lodes, &c., Sénéchal de Nébouzan, mourut, sans postérité, en 1569, de son mariage contracté, le 15 Janvier 1532, avec *Madeleine d'Aspremont*, fille de *Pierre*, Vicomte d'Orthez, & de *Quitterie de Gramont*.

V. JEAN D'AURE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mont en Astarac, second fils de JEAN, & de *Marie de Savignac*, sa première femme, fut, après la mort de son frère aîné, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, Lodes, &c. Il épousa, par contrat du 4 Février 1553, *Aubriette de Lortet*, fille & héritière de *Corberan*, Seigneur de Lortet, Sénéchal des Quatre-Vallées, & d'*Ifabeau de Rivière*. Il fut stipulé, par leur contrat de mariage, que l'aîné des enfans succéderoit aux biens de la Maison d'AURE, & que le puîné hériteroit de ceux de la Maison de Lortet, & en porteroit le nom & les armes. De cette alliance vinrent :

1. CORBERAN, mort sans avoir été marié ;
2. ISABEAU, mariée à *Bernard d'Asforz*, Seigneur de Montbartier, dont les enfans ont hérité du Vicomté de Larbouff & des Seigneuries de Cardeilhac, Lodes & Sarremezan.

Cette branche aînée portoit pour armes :  
*d'argent, au lévrier rampant de sable.*

#### BRANCHE

*des Seigneurs, Comtes & Ducs de GRAMONT, Pairs de France.*

II. SANCHE-GARCIE D'AURE, second fils de SANCHE-GARCIE, & de *Bertrande de Juffan*, fut Seigneur de Haut-Faget, & Sénéchal de Bigorre. Il fit hommage au Roi le 19 Janvier 1447, de la Seigneurie de Haut-Faget, & fut tué, en 1458, au siège du Château de Garris en Navarre, servant dans la Compagnie du Comte de Foix. Il avoit épousé, le 23 Avril 1417, *Anne*, Vicomtesse d'Asfer, fille unique de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte d'Asfer, & de *Marie de Caupenne*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et TRISTAN, Evêque de Conserans, puis d'Aire, l'un des Procureurs de Gaston, Comte de Foix, pour traiter le mariage de

son fils avec MADELEINE DE FRANCE, sœur du Roi LOUIS XII, en 1461. Il mourut noyé dans le 1<sup>er</sup> Octobre 1509.

SANCHE-GARCIE D'AURE portoit pour armes : *d'argent, au lévrier rampant de sable, à la bordure de même, chargée de 8 bezans d'or.*

III. JEAN D'AURE, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte d'Aster en Bigorre, passa, dit un Mémoire, les Monts vers la Haute-Navarre, en 1406, pour le service du Roi & de la Reine de Navarre, contre le Comte de Lérins & ses adhérens, & mourut dans ce voyage. Il avoit épousé *Ifabeau de Béarn*, dont :

1. JEAN, Vicomte d'Aster, mort sans alliance;
2. MANAUD, qui fuit ;
3. JACQUES, Protonotaire Apostolique, Archidiacre des Angles & Archevêque de Bagnères en 1525 ;
4. CATHERINE-MARIE, alliée 1<sup>o</sup> à N... de Mauléon, duquel elle fut séparée ; & 2<sup>o</sup> à Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, troisième fils de Mathieu d'Espagne, Seigneur de Montespau, & de Catherine de Foix-Rabat. Elle testa le 12 Juillet 1531 ;
5. Et FRANÇOISE, mariée, le 2 Février 1517, à Antoine de Carmain, Seigneur de Nègrepelisse, Baron de Larnac, fils de Pierre de Carmain, Seigneur de Nègrepelisse, & de Catherine d'Arpajon.

IV. MANAUD D'AURE, Vicomte d'Aster, eut du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, une Compagnie de 50 lances, le 3 Mars 1528, avec laquelle il servit dans toutes les guerres d'Italie, & fut fait prisonnier à Naples. Il mourut le 5 Juin 1534, & fut enterré aux Jacobins de Bagnères, fondés par ses prédécesseurs, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1525, *Claire de Gramont*, sœur & héritière de Jean, Seigneur de Gramont, & fille de François, Seigneur de Gramont, & de Catherine d'Andoins, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et CATHERINE, femme de François, Baron de Mauléon en Gascogne.

V. ANTOINE D'AURE, 1<sup>er</sup> du nom, dit DE GRAMONT, Vicomte d'Aster, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut substitué par sa mère au nom & aux armes de GRAMONT, c'est de lui que descendent les Seigneurs de GRAMONT d'aujourd'hui ; il étoit Gentilhomme ordinaire du Roi, lorsque HENRI II lui fit don, & à sa femme, du Greffe des Eaux & Forêts de Poitou, le 12 Février 1558. Il fut Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant

au Royaume de Navarre & pays de Béarn, par Lettres du 16 Octobre 1572 ; servit le Roi à la guerre contre l'Empereur, à la prise de Calais & à la conquête du Boulonnois ; soutint puissamment le parti Huguenot pendant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la Reine de Navarre ; mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il servit fidèlement le Roi HENRI III jusqu'à sa mort, arrivée en 1576. Il portoit pour armes : *écartelé, au 1<sup>er</sup> d'or, au lion d'azur, qui est de GRAMONT ; aux 2 & 3 de gueules, à 3 flèches d'or, posées en pal, empennées & armées d'argent, qui est d'ASTER ; & au 4, d'AURE.* Il avoit épousé, le 24 Septembre 1549, *Hélène de Clermont*, Dame de Traves & de Toulgeon, fille unique de François, Seigneur de Traves & de Toulgeon, & d'*Hélène Gouffier*. Ils eurent :

1. PHILIBERT, qui fuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Vicomte d'Aster, mort jeune ;
3. THÉOPHILE, dit AMÉDÉE, Seigneur de Muffidan, qui n'eut point d'enfans de *Charlotte de Clermont*, Dame de Toulgeon, son épouse, fille de Claude, Seigneur de Toulgeon, & de Perronne de la Chambre. Il mourut d'un coup de mouffquet qu'il reçut à Bar-sur-Seine en 1597 ;
4. MARGUERITE, mariée à Jean de Durfort, Seigneur de Duras, fils aîné de Simphonien, Seigneur de Duras, & de Barbe de Cauchon de Maupas. Il fut tué, sans enfans, près de Libourne, pendant les troubles ;
5. Et CLAIRE-SUSANNE, morte sans enfans de Henri des Prez, Seigneur de Montpezat, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de Melchior, Seigneur de Montpezat & du Fou, & de Henriette de Savoie, Marquise de Villars.

ANTOINE D'AURE eut encore pour fils naturel, MARCILIEN DE GRAMONT.

VI. PHILIBERT DE GRAMONT & de Toulgeon, Comte de Gramont & de Guiche, Vicomte d'Aster, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Maire de Bayonne, Sénéchal de Béarn, eut un bras emporté d'un coup de canon au siège de la Fère, au mois d'Août 1580, dont il mourut âgé d'environ 28 ans. Il avoit épousé, par traité du 7 Août 1567, *Diane*, dite la belle *Corifande d'Andoins*, Vicomtesse de Louvigny, Dame de Lescun, fille unique de Paul, Vicomte de Louvigny, Seigneur de Lescun, & de Marguerite de Cauna. Elle rendit des services considérables, pendant les guerres de la Religion, à HENRI IV, alors Roi de Navarre, & eut :



1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et CATHERINE, femme de *François Nompar de Caumont*, Comte de Lauzun, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Gabriel*, Comte de Lauzun, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte d'Estissac*.

PHILIBERT DE GRAMONT portoit pour armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 fasces ondées d'argent, qui est de TOULONGEON ; aux 2 & 3 de gueules, à 3 jumelles d'argent, qui est de SAINT-CHÉNON ; & sur le tout écartelé, au 1 de GRAMONT ; au 2 d'ASTER ; au 3 d'AURE ; & au 4 d'argent, au chef denché de 3 pièces d'azur, qui est de MUCIDAN.

VII. ANTOINE DE GRAMONT, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Gramont, de Guiche & de Louvigny, Vicomte d'Aster, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de Navarre, Gouverneur & Maire perpétuel & héréditaire de Bayonne, se trouva au siège de Laon en 1594 ; se signala l'année suivante au combat de Fontaine-Françoise, & servit le Roi Louis XIII en diverses occasions contre les Huguenots ; contraignit l'Amirante de Castille de lever le siège de Bayonne en 1636 ; depuis il obtint un Brevet de Duc & Pair du Roi Louis XIV, le 13 Décembre 1643, & mourut au mois d'Août de l'année 1644. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Septembre 1601, *Louise de Roquelaure*, morte en 1610, fille aînée d'Antoine, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Catherine d'Ornezan*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 29 Mars 1618, *Claude de Montmorency*, fille aînée de Louis, Baron de Bouteville, Gouverneur & Bailli de Senlis, & de *Charlotte-Catherine de Luxe*. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. ROGER, Comte de Louvigny, tué en duelen Flandre, le 18 Mars 1629, & enterré en l'Eglise de Notre-Dame-du-Lac, près de Bruxelles.

Et du second lit vinrent :

3. HENRI, Comte de Toulougeon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, en considération de ses services au siège d'Arras, Lieutenant au Gouvernement de la Basse-Navarre, mort sans alliance le 1<sup>er</sup> Septembre 1679 ;
4. PHILIBERT, Comte de GRAMONT, Chevalier, des Ordres du Roi, Gouverneur du pays d'Aunis. Il se distingua au siège de Trino en 1643 ; au combat de Fribourg en 1644 ; à la bataille de Nordlingen en 1645 ; à celle de Lens en 1648, & à la levée du siège

d'Arras en 1654 ; suivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté en 1668, & de la Hollande en 1672 ; se trouva aux sièges de Maëstricht en 1673, & de Cambrai en 1677, & de Namur en 1678. Le Comte de Toulougeon, son frère, l'institua pour héritier par son testament, & le Roi lui donna la Lieutenance-Générale du Gouvernement de Béarn, dont il se démit en faveur du Marquis de Feuquières, son neveu. Il mourut le 30 Janvier 1707, âgé de 86 ans, & avoit épousé *Elisabeth Hamilton*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE d'AUTRICHE, fille de *Georges*, Comte d'*Hamilton*, d'une des plus illustres Maisons d'Ecosse, & de *Marie Butler*. Elle mourut le 3 Juin 1708, âgée de 67 ans, laissant deux filles :

CLAUDE-CHARLOTTE, mariée, le 6 Avril 1694, à *Henri Howard*, Comte de Stafford, dit le *My-lord Stafford*, fils de *Guillaume Howard*, créé Vicomte de Stafford le 11 Novembre 1640, & de *Marie*, sœur & héritière de *Henri*, Baron de Stafford ;

Et MARIE-ELISABETH, née le 27 Décembre 1667, Abbessé de Sainte-Marine du Poullay en Lorraine, morte en 1706 ;

5. SUSANNE-CHARLOTTE, mariée à *Henri Mitte* Marquis de Saint-Chamond, Comte de Miolans, fils de *Melchior Mitte*, Comte de Miolans, Marquis de Saint-Chamond, Seigneur de Chevrières, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Ysabeau de Tournon*. Son mari mourut en 1665, & elle le 31 Juillet 1688, sans enfans ;
6. ANNE-LOUISE, mariée à Paris, le 26 Juin 1647, à *Isaac de Pas*, Marquis de Feuquières, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun, Conseiller d'Etat & Ambassadeur extraordinaire en Suède & en Espagne, dont 7 fils & une fille. Elle est morte le 21 Septembre 1666, & lui le 6 Mars 1688 ;
7. FRANÇOISE-MARGUERITE-BAYONNE, mariée à *Philippe*, Marquis de Lons en Béarn, morte ;
8. Et CHARLOTTE-CATHERINE, Abbessé de Notre-Dame-du-Roncercay d'Angers, & auparavant de Saint-Aufony d'Angoulême. Elle est morte en 1714.

VIII. ANTOINE DE GRAMONT, III<sup>e</sup> du nom, Duc & Pair de Gramont, Souverain de Bidache, Comte de Guiche & de Louvigny, né à Hagetmau en 1604, porta les armes fort jeune, & se signala, en 1630, à la défense de Mantoue, où il fut blessé. Quelque tems après il alla en Allemagne, & se trouva aux combats d'Hautremont, de Vaudrevanges &

de Lessons en 1635, & l'année suivante au secours de Colmar, de Schlefadt & de Haguenuau. Il assista au siège de Landrecies & au combat de Pont-de-Vaux en 1637; l'année d'après, étant allé en Piémont, il secourut Verceil, & servit au siège de Chivasso en 1639. Il fut fait, la même année, Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes, & servit en cette qualité au siège d'Arras en 1640; fut Lieutenant-Général de l'armée qui prit, en 1641, Aire, la Bassée & Bapaume. Le Roi l'honora de la dignité de Maréchal de France le 22 Septembre de la même année. Il fut défat au combat de Honnecourt, au mois de Mai 1642; se distingua à celui de Fribourg & à la prise de Philippsbourg en 1644; fut pris à la bataille de Nordlingen en 1645; & à son retour il servit au siège de Lérída en 1647, & à la bataille de Lens en 1648. Il témoigna une grande fidélité pour son Souverain pendant les guerres civiles. Le Roi l'envoya, en 1657, comme Ambassadeur extraordinaire, à la Diète tenue à Francfort pour l'élection de l'Empereur. Deux ans après, il l'envoya encore en Espagne pour le mariage de Sa Majesté avec MARIE-THERÈSE, Infante d'Espagne, dont il fit la demande; le Roi lui donna le Collier de ses Ordres en 1662. Il fut compris au brevet accordé à son père, & fut créé Duc & Pair pour hoirs mâles en Novembre 1648, & le 15 Décembre 1663, S. M. le fit recevoir. Il suivit le Roi à la campagne de 1667 en Flandre, & mourut à Bayonne le 12 Juillet 1678. C'étoit un Seigneur d'un mérite singulier, honnête, généreux, qui parloit agréablement, & qui a fait de son tems l'ornement de la Cour de France. Il portoit pour armes : *écartelé, au 1 de GRAMONT; aux 2 & 3 d'ASTER; au 4 d'AURE; & sur le tout : écartelé, aux 1 & 4 de SAINT-CHÉRON, & aux 2 & 3 de TOULONGEON*. Il avoit épousé, à Paris, le 28 Novembre 1634, *Françoise-Marguerite de Chivré*, morte au mois d'Avril 1689, fille d'*Heñor de Chivré*, Seigneur du Pleffis, de Frazé & de Rabeltain, & de *Marie de Conan*, dont :

1. ARMAND, Comte de Guiche, Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu en survivance au Gouvernement de Béarn & de Navarre, & Colonel du Régiment des Gardes-Françoises au mois de Février 1658. Il fit ses premières armes au siège de Landrecies en 1655; se trouva à celui de Valenciennes en 1656, & deux ans après,

à la prise de Dunkerque; se signala au combat naval donné à Texel par les Hollandois contre les Anglois, le 11 Juin 1666; y fut blessé au bras & à l'épaule d'un éclat de canon, & y perdit trois de ses domestiques; se distingua au passage du Rhin près de Tolhuys, le 12 Juin 1672: ce fut lui qui hafarda le passage le premier, & fut loué du Roi en cette occasion pour sa conduite. Il mourut à Creutzenach le 29 Novembre 1673, âgé de 36 ans; son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Eglise des Capucines. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1658, *Marguerite-Louise de Béthune*, fille de *Maximilien-François*, Duc de Sully, Pair de France, & de *Charlotte Séguier*. Etant veuve sans enfans, elle se remaria, à Verneuil, le 6 Février 1681, à *Henri de Daillon*, Duc du Lude, Pair de France, fils de *Timoléon de Daillon*, Comte du Lude, & de *Marie de Fejrdeau*. Elle mourut à Paris le 25 Janvier 1726;

2. ANTOINE-CHARLES, qui fuit;
3. CATHERINE-CHARLOTTE, morte à Paris le 4 Juin 1678, âgée de 39 ans, & enterrée aux Capucines. Elle avoit épousé, à Pau, le 30 Mars 1660, *Louis Grimaldi*, Duc de Valentinois, Pair de France, Prince de Monaco, fils d'*Hercule Grimaldi*, Marquis des Beaux, & de *Marie-Aurélië Spinola*;
4. Et HENRIETTE-CATHERINE, femme d'*Alexandre de Canouville*, Marquis de Raffetot en Normandie, après la mort duquel, arrivée au mois de Janvier 1681, elle se rendit Religieuse aux Filles du Saint-Sacrement à Paris. Voyez CANOUVILLE.

IX. ANTOINE-CHARLES DE GRAMONT, Duc & Pair de France, Comte de Guiche & de Louvigny, Vice-Roi de Navarre & de Béarn, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison-d'Or, Gouverneur de Bayonne, se distingua à la conquête de Hollande avec le Comte de Guiche, son frère, en 1672 (il étoit alors connu sous le nom de Comte de Louvigny), & au siège de Befançon en 1674. Il prêta ferment au Parlement, comme Duc & Pair de France le 8 Octobre 1678, mourut le 25 du même mois en 1720, & fut enterré à St.-Roch. Il avoit épousé, le 15 Mai 1668, *Charlotte de Castellnau*, morte à Paris après une longue maladie, le 29 Janvier 1694, âgée de 46 ans, fille de *Jacques*, Marquis de *Castelnau*, Maréchal de France, & de *Marie Girard*; & 2<sup>e</sup> le 18 Avril 1704, *Anne Baillet de la Cour*, morte sans enfans, fille de *Nicolas Baillet de la Cour*, & de *Marie de Godfroy*. Du premier lit font fortis :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et CATHERINE-CHARLOTTE, Dame d'honneur, de la Reine, en 1728, morte à Paris le 25 Janvier 1739, âgée de 69 ans. Elle avoit époufé, le 17 Décembre 1693, *Louis-François*, Duc de *Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *François*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Boufflers*, Comte de Cagny, Vicomte de Ponche, Pair de Ponthieu, & de *Louise* de *Vergeur*.

ANTOINE-CHARLES, DUC DE GRAMONT, portoit : écartelé, aux 1 & 4 de GRAMONT, aux 2 & 3 d'ASTER ; & sur le tout de gueules, à 4 otelles, ou à la croix pattée d'argent.

X. ANTOINE, IV<sup>e</sup> du nom, DUC DE GRAMONT, Pair de France, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie, créé Brigadier en 1694, nommé Mestre-de-Camp-Général des Dragons en 1698, Maréchal-de-Camp en Janvier 1702 ; servit en Flandre les campagnes suivantes ; fut fait Colonel-Général des Dragons en 1703 ; se signala au combat d'Ecckeren le 30 Juin de la même année ; fut nommé Colonel des Gardes-Françoises & Lieutenant-Général en Octobre 1704 ; chargea plusieurs fois les ennemis à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706 ; fut blessé dangereusement la veille de la sanglante bataille de Malplaquet en 1709 ; servit à la prise de Fribourg en 1713 ; fut fait Maréchal de France le 2 Février 1724, dont il prêta serment le 10 du même mois, & mourut le 16 Septembre 1725, âgé de 53 ans, 8 mois. Il avoit époufé, le 13 Mars 1697, *Marie-Christine* de *Noailles*, morte à Paris le 14 Février 1748, âgée de 77 ans, fille d'*Anne-Jules*, Duc de *Noailles*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoise* de *Bournonville*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-ANTOINE-ARMAND, qui fuit ;
2. Louis, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort le 11 Octobre 1714, âgé de 6 ans & 26 jours ;
4. MARIE-ADÉLAÏDE, alliée, le 30 Décembre 1715, à *François-Armand* de *Gontaut-Biron*, Duc de Gontaut, Pair de France, Brigadier de Cavalerie, Mestre-de-Camp du Régiment Dauphin, &c., dont postérité. Voy. GONTAUT-BIRON. Elle a été Dame du Palais de la Reine, est morte à Paris le 25 Mars 1740, âgée de 40 ans, & a été enterrée aux Carmélites de la rue Chapon ;
5. Et CATHERINE-CHARLOTTE-THERÈSE, mariée

1<sup>o</sup> le 27 Mars 1719, à *Philippe-Alexandre*, Prince de *Bourbonville*, ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1727, sans enfans ; & 2<sup>o</sup> le 26 Mars même année, à *Jacques-Louis* de *Rouvroy-Saint-Simon*, Duc de Saint-Simon, dit de *Ruffec*, Pair de France, &c., dont des enfans. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON (DE). Elle est morte à Paris le 21 Mars 1755, âgée de 48 ans, & a été inhumée à Saint-Sulpice.

XI. LOUIS-ANTOINE-ARMAND, 1<sup>er</sup> du nom, DUC DE GRAMONT, Pair de France, Sire de Lefparre, Seigneur de Guiche, de Louvigny, &c., Brigadier des Armées du Roi, reçu le 17 Janvier 1717, Colonel des Gardes-Françoises, Gouverneur & Lieutenant-Général de Navarre & du pays de Béarn, & des Ville, Château & Citadelle de Bayonne, né le 20 Mars 1688, prêta serment au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 6 Avril 1713 ; a été nommé Chevalier des Ordres, le 2 Février 1728 ; fait Maréchal-de-Camp au mois d'Avril 1727 ; Lieutenant-Général le 1<sup>er</sup> Août 1734 ; est mort à Paris le 16 Mai 1741, & a été enterré le 18 dans l'Eglise des Capucines, place Vendôme, en la Chapelle de ses ancêtres. Il avoit époufé, le 3 Mars 1710, *Louise-Françoise* d'Amont de Crevant d'Humières, fille de *Louis*, & d'*Anne-Julie* de *Crevant* d'Humières. Elle est morte à Paris d'une fluxion de poitrine, dans la 51<sup>e</sup> année de son âge, le 9 Septembre 1742. Le Roi lui avoit donné, après la mort du Duc de GRAMONT, son mari, une pension de 10000 livres, à prendre sur le Gouvernement du Royaume de Navarre, que Sa Majesté avoit donné au Comte de GRAMONT, son beau-frère. De ce mariage elle a eu :

1. ANTOINE, Comte de Guiche, né le 20 Octobre 1711, mort enfant ;
2. LOUIS-MARIE, né le 7 Août 1713, mort jeune ;
3. LOUISE-MARIE-VICTOIRE, née le 26 Juillet 1723, morte le 11 Janvier 1756, femme d'ANTOINE-ANTONIN de GRAMONT, Duc de Lefparre, dont il fera parlé ci-après ;
4. Et LOUIS-CHARLOTTE, née le 11 Juillet 1725, morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 3 Avril 1742, dans sa 17<sup>e</sup> année, & enterrée dans la sépulture de la Maison de GRAMONT, en l'Eglise des Capucines. Elle avoit époufé, le 3 Février 1740, *Charles-Louis* de *Lorraine*, Comte de Brionne, né en Septembre 1725, qui fut fait Gouverneur de la Province d'Anjou, & Gouverneur particulier des Ville & Château d'An-

gers & des Ponts-de-Cé au mois d'Avril 1740, par la démission volontaire de son père. Voy. LORRAINE.

XI. LOUIS DE GRAMONT, second fils d'ANTOINE, IV<sup>e</sup> du nom, Maréchal de France, & de *Marie-Christine de Noailles*, né le 29 Mai 1689, appelé d'abord *Comte de Gramont*; devenu Duc de GRAMONT, Pair de France, par la mort de son frère aîné, fut reçu Enseigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Françaises le 13 Mai 1705; eut un Régiment de Dragons après la mort de M. d'Aubigny, tué à la bataille de Ramillies le 22 Mai 1706; Mestre-de-Camp du Régiment de Bourbonnois; Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719; Gouverneur de Ham; reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1728; Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734; Directeur-Général de l'Infanterie au mois d'Octobre 1735; Lieutenant-Général le 24 Février 1738; a eu, le 25 Mai 1741, le Régiment des Gardes-Françaises & le Gouvernement du Royaume de Navarre, de la Principauté de Béarn, des Ville & Citadelle de Bayonne, pays en dépendans, le tout vacant par la mort du Duc de GRAMONT, son frère aîné; il n'y eut que le Gouvernement de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port qui en fut distrait & donné au Sieur Magon de Tiolaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françaises, qu'il quitta à cause de son grand âge. Il fut reçu Duc & Pair de France au Parlement de Paris le 15 Mars 1742, & tué d'un coup de canon dans la cuisse, étant à la tête du Régiment des Gardes-Françaises, à la bataille de Fontenoy en Flandre, le 11 Mai 1745. Il avoit épousé, le 11 Mars 1720, *Geneviève de Gontaut*, fille de *Charles-Armand de Gontaut*, Duc de Biron, Pair de France, & de *Marie-Antonine de Bautru-Nogent*. De ce mariage font nés :

1. ANTOINE-ANTONIN, qui suit;
2. ANTOINE-ADRIEN-CHARLES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. Et MARIE-CHRÉTIENNE-CHRISTINE, née le 15 Avril 1721, accordée en Mai 1731, mariée, en 1732, à *Yves-Marie de Recourde-Lens*, Comte de Rupelmonde, &c., né le 22 Décembre 1707, Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alsace, Colonel à la suite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Infanterie d'Angoumois le 20 Fé-

vrier 1734, &c. Il a été tué en Allemagne, en 1743, à la retraite du Marquis de Ségur, de l'Electorat Palatin, qui avoit sous ses ordres un corps de troupes Françaises. Voy. REGOURT, branche des Seigneurs & Comtes de Rupelmonde. MARIE-CHRÉTIENNE-CHRISTINE DE GRAMONT avoit été nommée, le 25 Mai 1741, Dame du Palais de la Reine, sur la démission volontaire de la Comtesse de *Rupelmonde*, sa belle-mère, & au mois de Juin 1751, elle s'est retirée au Couvent des Carmélites dela rue Saint-Jacques, où elle a pris l'habit de Religieuse & fait profession le 20 Octobre 1752.

XII. ANTOINE-ANTONIN DE GRAMONT, par substitution faite au nom d'*Aure* & aussi à ceux d'*Aster*, de *Toulangeon* & de *Saint-Chéron*, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache en Navarre, Seigneur, Comte de Guiche & de Louvigny en Guyenne & Labour, Vicomte d'*Aster* en Bigorre, Baron de Leparre & autres Terres, Gouverneur de la Haute & Basse-Navarre & du Béarn, & Gouverneur particulier des Villes de Pau & de Bayonne, chef de sa Maison, né le 19 Avril 1722, d'abord nommé le Comte de *Leparre*; Colonel du Régiment de Bourbonnois, Infanterie en 1740; fait Brigadier le 1<sup>er</sup> Mai 1745; s'est démis de son Régiment & est devenu Duc de Gramont, Pair de France & Gouverneur de Navarre le 11 du même mois, par la mort de son père. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 2 Mars 1739, MARIE-LOUISE-VICTOIRE DE GRAMONT, sa cousine germaine, née le 26 Juillet 1723, fille aînée & héritière de feu LOUIS-ANTOINE-ARMAND, Duc de GRAMONT, frère aîné du Duc Louis, & aussi héritière, du chef maternel, de l'ancien Duché, aujourd'hui Sirerie d'*Humières* en Artois, du Comté de Monchy & autres Terres en Picardie. Elle est morte, âgée de 33 ans, le 11 Janvier 1756; & 2<sup>o</sup> le 16 Août 1759, *Béatrix de Choiseul-Stainville*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *François-Joseph*, Marquis de *Stainville*, & de *Marie-Louise de Bassompierre*. Voyez CHOISEUL, branche des Barons de Beaupré, &c. Du premier lit sont issus :

1. LOUIS-ANTOINE-ARMAND, qui suit;
2. Et N..... DE GRAMONT, né le 18 Septembre 1748, appelé le *Marquis d'Humières*, mort le 14 Octobre 1750.

Et du second lit vint :

Une fille.

XIII. LOUIS-ANTOINE-ARMAND DE GRAMONT, 11<sup>e</sup> du nom, appelé *le Comte de Guiche*, né le 17 Septembre 1746, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 24 Juin 1763, *Philippine-Louise-Catherine de Noailles*, fille du Duc de ce nom.

XII. ANTOINE-ADRIEN-CHARLES DE GRAMONT, frère cadet du Duc de GRAMONT, né le 22 Juillet 1726, d'abord appelé *Comte d'Aster*, ensuite Comte de GRAMONT, a d'abord servi dans le Régiment des Gardes-Françaises en qualité de Capitaine en 1740; a été fait ensuite Colonel du Régiment de Hainaut, Infanterie, le 11 Mai 1745; Brigadier le 20 Mars 1747; Colonel-Lieutenant du Régiment Dauphin le 1<sup>er</sup> Janvier 1748; Menin Surnuméraire de Monseigneur le Dauphin, avec exercice, en Septembre 1752; & Maréchal-de-Camp le 1<sup>er</sup> Mai 1758. Il est mort le 22 Septembre 1762. La Maréchale de GRAMONT, son aïeule, décédée le 14 Février 1748, le fit son légataire universel. Il avoit épousé, le 15 Mai de la même année, *Marie-Louise-Sophie de Faouq*, vulgairement de *Faux*, fille unique de *Guy-Etienne-Alexandre de Faouq*, Marquis de Garnetot, Messre-de-Camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans, & de *Charlotte-Sophie de Sonning*. Voyez FAUX. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine à la place de sa belle-sœur, la Comtesse de *Rupelmonde*, qui avoit pris, comme on l'a dit, l'habit de Religieuse Carmélite en Octobre 1752. Elle a eu de son mariage:

1. ANTOINE-LOUIS-MARIE, appelé *le Comte de Louvigny*, né le 17 Août 1755;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de GRAMONT*, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1758;
3. Et GENEVIÈVE, appelée *Mademoiselle de GRAMONT*, née le 28 Janvier 1750, mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Janvier 1766, avec *Pierre-Hyacinthe*, Comte d'*Offun*. Voy. OSSUN.

Les armes: écartelé, au 1 d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, qui est de GRAMONT; aux 2 & 3 de gueules, à 3 fêchés d'or, posés en pal, armés & empennés d'argent, qui est d'ASTER; au 4 d'argent, au lévrier de gueules, colleté & bouclé d'azur; à Porle de fable, semée de besans d'or, qui est d'AURE; & sur le tout de gueules, à 4 otelles d'argent, qui est de COMMINGES.

De cette Famille étoit ROGER DE GRAMONT, Seigneur de Bidache, qui fut en réputation sous le Roi Louis XII, qui l'envoya Ambassadeur à Rome. Il eut de *Léonore de Béarn*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Gerdesrest, & d'*Ifabeau de Gramont*, sa seconde femme:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS, Vicomte de Castillon, &c.;
3. CHARLES, Evêque de Conserans, puis d'Aire, & ensuite Archevêque de Bordeaux, qui mourut en 1545;
4. GABRIEL, nommé *le Cardinal de Gramont*;
5. JEAN, Seigneur de Roquefort;
6. HÉLÈNE, femme de *Jean*, Seigneur d'*Andouins*;
7. QUITTERIE, qui prit alliance avec *Pierre d'Aspremont*, Vicomte d'Orthez;
8. Et ISEULT, mariée à *Jean de Sêtrecoin*, Seigneur de Saint-Peyres.

FRANÇOIS DE GRAMONT mourut dans les guerres de Naples et laissa de *Catherine d'Andouins*:

JEAN, mort sans postérité;

Et CLAIRE, qui s'est mariée, le 23 Novembre 1525, à *Manaud d'Aure*, Vicomte d'Alter. Elle mourut, en 1534, en même tems que le Cardinal de GRAMONT, son oncle; & son mari mourut dans la même année, après avoir servi le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> dans les guerres d'Italie. Voy. GRAMONT D'AURE.

Les armes: d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.

GRAMONT-VACHÈRES. Cette Maison, établie en Dauphiné dans le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, est originaire de Navarre, & une branche de l'ancienne & illustre Maison de GRAMONT, si fameuse dans les révolutions de ce Royaume.

1. ROBERT DE GRAMONT, dit *le gros Robert*, prit le parti de la France, en 1441 & 1442, lorsque CHARLES VII, accompagné du Dauphin, son fils, fit les sièges de Dax & de Tartas; il s'attacha surtout au Dauphin de France, depuis Roi Louis XI, qu'il suivit, lorsqu'il se retira en Dauphiné, lequel le fit son Ecuyer, & Capitaine-Châtelain de Gigors, par Brevet du 4 Mars 1446, puis de Montmeyran, Crest & Charpey, par Brevet du 19 Mai 1447. Louis, Dauphin de France, pour attirer ledit ROBERT DE GRAMONT dans la Province de Dauphiné, & parce qu'il fut délibéré se marier en ladite Province, & de

*tout point si habiter & demeurer*, lui fit don, par Lettres-Patentes données à Valence le 5 Juin l'an de grâce 1453, des lods & ventes, de toutes & chacunes les choses tant rentes, maisons, terres, prés & vignes, que autres possessions quelconques, mouvant de son Fief & Seigneurie, que ledit ROBERT acquerra ou pourra acquérir dorénavant en son dit pays, en quelque manière que ce soit. Ces Lettres - Patentes sont signées par Monseigneur le Dauphin, les Gouverneur & Maréchal de Dauphiné, & autres présens, signé *Bourré*, avec paraphe, & le sceau en cire rouge. A ces Lettres sont joints le consentement de Nicolas Erlant, Trésorier - Général des Finances, en tant que de besoin, signé de lui le 29 Juillet l'an 1453, & l'enregistrement du Parlement de Dauphiné, fait en présence de Louis de Laval, Seigneur de Châtillon, Gouverneur de Dauphiné, du 29 Juillet l'an du Seigneur 1453, signé *Chanterel*, avec un sceau pendant. ROBERT DE GRAMONT devint Seigneur de Vachères & Co-Seigneur de Montclard. Il est qualifié du titre de *noble & puissant Seigneur*, dans les actes qu'il passa avec la Noblesse. En reconnaissance de ses louables & agréables services, & en contemplation de son mariage, comme dit le Brevet, le Roi & le Dauphin donnèrent à ROBERT DE GRAMONT 200 écus neufs, pour avoir des robes à sa femme. Il étoit alors Pannetier de France, ce qui prouve qu'en s'attachant au fils, il n'avoit pas déplu au père. En 1461 le Dauphin, devenu Roi, conserva ROBERT DE GRAMONT dans tous ses emplois, le fit de plus Capitaine de Sauveterre en Béarn, son Maître-d'Hôtel, Grand-Bailli du Gévaudan, & lui fit, par la suite, don de tous les lods & ventes de ce qu'il avoit acquis & pouvoit acquérir, mouvant de la directe de S. M. dans son pays du Dauphiné. Sauveterre n'est pas loin de Gramont, Bourg situé dans la Basse-Navarre, & Chef-Lieu de la Maison de GRAMONT. Il a passé, en 1525, par le mariage de CLAIRE DE GRAMONT, dans la Maison d'*Aure*, dont sont issus les Ducs de GRAMONT. ARNAULT-GUILLEAUME DE GRAMONT avoit, dès l'an 1253, mille sols morlas de rente sur la Baillie de Sauveterre. ROBERT DE GRAMONT vouloit, par cette Capitainerie, si éloignée de tous ses établissements, rappeler à sa postérité son illustre origine. Il jouissoit de plus de 22000 livres des bienfaits du Roi, ce qui faisoit alors

un revenu très-considérable testa en 1478, & mourut en 1482, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, en 1453, de l'agrément du Roi & du Dauphin, *Claude de Chastellard*, d'une ancienne Maison du Dauphiné, qui subsiste, fille de noble *Pierre de Chastellard*, & d'*Isabelle de Berlion*, dont il eut cinq garçons, entr'autres :

EYNARD, fils aîné, qui suit;  
Et trois filles.

II. EYNARD DE GRAMONT, institué héritier universel par testament de son père, fut Seigneur de Vachères. CHARLES VIII, Roi de France, par Lettres-Patentes de 1484, le mit sous la protection & fauve-garde, avec tous ses frères & sœurs, qu'il releva, garantit & quitta, ainsi que lui, de tout ce qu'ils pourroient lui devoir, à raison des Seigneuries que feu leur père tenoit du Roi. Il épousa, par contrat du 15 Juillet 1492, *Gerentonne de Poitiers*, fille de *François*, de l'illustre Maison des anciens Comtes souverains de *Valentinois* & de *Diois*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. CHARLES & ANDRÉ, morts au service.

III. GUILLAUME DE GRAMONT, Seigneur de Vachères, fils aîné & héritier universel, institué par le testament de son père, du 23 Janvier 1519, épousa 1<sup>o</sup> *Claire de la Baume-Suze*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Comte de Suze; & 2<sup>o</sup> *Jeanne d'Hoflun-de-la-Baume*, fille d'*André d'Hoflun*, Seigneur de la Baume, & d'*Isabelle de Boniface*, Dame de la Forteresse en Dauphiné. Il fit son testament en 1562, par lequel il institua JEAN, son fils aîné du second lit, son héritier universel, & lui substitua LOUIS, son second fils. Du premier lit il eut :

1. ROBERT, mort en bas âge;
2. CLAUDINE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1542, avec noble *Pierre de Cardaillac*, fils de *Jean*, Seigneur du Bouffet en Gévaudan; & 2<sup>o</sup> le 3 Janvier 1556, à *Jean d'Hoflun*, Chevalier, Seigneur de la Baume, frère de sa belle-mère.

Et du second lit vinrent :

3. JEAN, qui suit;
4. Et LOUIS, rapporté après son frère.

IV. JEAN DE GRAMONT, Seigneur de Vachères, fut également attaché à la religion de ses ancêtres, & à l'héritier légitime du Trône; il servit avec succès & fidélité HENRI IV, qui

le fit Capitaine de 100 Chevaux-Légers de la garde ordinaire, & lui écrivit des lettres aussi flatteuses qu'honorables, que sa Famille conserve avec soin, & mourut, sans enfans, en 1592, après avoir, par son testament de la même année, institué pour héritier universel Louis de GRAMONT, son frère, & fait pour plus de 10000 écus de legs. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1591, *Louise de Budos*, fille de *Jacques*, Vicomte des Portes, Baron de Teyrargues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Clermont*. Sa veuve épousa, en secondes noces, *Henri*, Duc de *Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Languedoc, dont naquit *Charlotte de Montmorency*, mariée, le 13 Mars 1609, avec HENRI DE BOURBON, II<sup>e</sup> du nom, Prince de Condé.

IV. LOUIS DE GRAMONT, Seigneur de Vachères, après la mort de son frère, second fils de GUILLAUME, & de *Jeanne d'Hofun-de-la-Baume*, sa seconde femme, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fut pourvu de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers qu'avoit eue son frère, & servit avec distinction, comme le prouvent plusieurs lettres qu'HENRI IV lui écrivit. Il testa le 9 Mai 1627, & mourut le 30 Mai 1630. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1597, *Louise d'Ancegne*, fille de *Rostaing d'Ancegne-Cadart*, Baron du Thor, Seigneur de Caderoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de *Madeleine de Tournon*, fille de *Juyf*, & de *Claude de la Tour-Turenne*. Celle-ci, par testament du 15 Juillet 1590, avoit légué à *Louise d'Ancegne*, sa petite-fille, la somme de 5000 livres. Leurs enfans furent :

1. ROSTAING, Seigneur de Vachères, Capitaine de 100 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme son père & oncle. Il testa le 22 Décembre 1571, & mourut sans alliance;
2. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit;
3. BALTHAZAR, mort Capitaine d'une Compagnie de gens de pied.

V. JACQUES-FRANÇOIS DE GRAMONT, Seigneur de Riquemont, épousa, par contrat du 15 Février 1652, *Marie de Gélas de Leberon*, seconde fille de *Fabien*, & d'*Anne de Moreton de Chabillant*, dont il eut :

1. PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit;
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte & Com-

mandeur de Peruis, qui se distingua dans les guerres de la Religion, & surtout à la conquête de la Morée & à la prise de Coron, où il reçut plusieurs blessures, & perdit la main droite. Il est mort en 1720;

3. 4. & 5. Et trois filles.

VI. PHILIPPE-GUILLAUME DE GRAMONT, Seigneur & Marquis de Vachères, élevé Page du Roi Louis XIV, suivit ce Prince aux campagnes de 1673, 1674 & 1675; eut un cheval tué sous lui au siège de Maëstricht; servit en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis de Montauban, Lieutenant-Général, aux batailles de Senef & d'Altenheim, & quitta le service en 1678. Le Roi, pour reconnoître les bons & recommandables services de l'ancienne Maison de GRAMONT, érigée, en 1688, les Terres de Vachères, Rimont, Espenel, Saint-Benoît & la Chaudière, en *Marquisat*, sous le nom de *Vachères*, par Lettres-Patentes de cette même année, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dauphiné, en 1689, ensuite des procédures & enquête faites sur cette Maison par Arrêts desquels Cours. PHILIPPE-GUILLAUME DE GRAMONT, Marquis de Vachères, fut ensuite pourvu du Gouvernement des Ville & Château de Crest en Dauphiné, où il mourut. Il avoit épousé, en 1678, *Anne de Covet-de-Marignane*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Marignane & des Isles-d'Or, Baron de Bormes & de Tresse, & Gouverneur pour le Roi des Isle & Forteresse de Portecros, & de *Blanche-Madeleine de Seytres-Caumont*, laissant pour enfans :

1. FRANÇOIS-PAUL, qui suit;
2. CLAUDE-JOSEPH, lequel fut, en 1706, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie au Régiment de Coslé en 1712. Il se trouva à la bataille de Guastalla, où il eut un cheval tué sous lui, & mourut en 1737, Capitaine au Régiment de Fiennes;
3. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Chevalier de Malte, qui commença à servir en 1706, d'abord en qualité de Capitaine au Régiment de GRAMONT, Infanterie, ensuite au Régiment de Vermandois, dont il devint successivement Major & Lieutenant-Colonel. Il fit toutes les campagnes de 1740, fut Commandant de la Citadelle d'Anvers; se trouva, en 1756, au siège de Mahon, où il eut la gloire d'emporter, par escalade, à la tête de plusieurs Compagnies de Grenadiers, les Forts de Strugen & Darguil, & de contribuer, par sa valeur, à l'importante conquête de

la Citadelle & du Fort Saint-Philippe; fut Commandant de Cittadella, & est mort en 1766, Commandeur de Comps & Maréchal-de-Camp, après 60 ans de service;

4. JOSEPH-FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, mort en 1763, aussi Commandeur de Comps, & ancien Capitaine au Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Dragons;
5. Et ARMANDE, Religieuse de l'Abbaye de Sainte-Colombe-lès-Vienne.

VII. FRANÇOIS-PAUL DE GRAMONT, Marquis de Vachères, servit d'abord dans le Régiment de Tournon, Infanterie; entra ensuite dans celui des Gardes-Françoises, où il fut Enseigne & Sous-Lieutenant; quitta ce Corps en 1706, pour être Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom; fut fait Guidon des Gendarmes de Flandre en 1709, avec Brevet de Mestre-de-Camp; se trouva cette même année à la bataille de Malplaquet, où il reçut un coup de fusil qui lui traversa l'épaule gauche, & plusieurs coups de sabre sur la tête; fut pourvu, sur la démission de son père, du Gouvernement des Ville & Tour de Crest; fait Guidon de la Compagnie des Ecois en 1719; Enseigne de celle de la Reine en 1720, & est mort en 1754. Il avoit épousé, en 1719, *Marianne Gonthier*, première fille de *Louis*, Chevalier, Comte du Péroux, Baron d'Auvillers, Conseiller au Parlement de Dijon, dont:

1. MARIE-PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit;
2. Et CLAUDE-JOSEPH-HIPPOLYTE, Cotrette, en 1743, au Régiment du Colonel-Général, mort en 1758, Capitaine au même Régiment.

VIII. MARIE-PHILIPPE DE GRAMONT, Marquis de Vachères, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie en 1736, Aide-de-Camp du Maréchal de Maillebois, pendant la campagne de Corse, en 1739, a levé, en 1742, une Compagnie de Cavalerie au Régiment de la Colonelle-Générale; s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été blessé à l'épaule; & est Gouverneur pour le Roi, de la Ville & du Château de Crest. Il a hérité, par le testament d'*André-Joseph d'Ancezune*, Duc de Caderouffe, du 12 Octobre 1767, son parent paternel, de tous les biens de la Maison d'*Ancezune*, notamment du Duché de Caderouffe, qui a passé sur sa tête, en vertu de Pérenon faite en 1663, par le Pape ALEXANDRE VII. Il en a prêté hommage à la Chambre Apostolique le 2 Juin 1768, ainsi que de la Baronnie de *Thor* dans le Comtat Venaissin, & du Marquisat de *Codolet*, en Languedoc,

érigé par LOUIS XIII, en 1622. Le Marquis DE GRAMONT, Duc de Caderouffe, a épousé *Louise-Marie Gonthier*, fille d'*Anne Gonthier*, Baron d'Auvillers, premier Lieutenant de Roi de la Province de Bourgogne, d'une Maison noble & distinguée dès le règne de CHARLES VI, & de *Catherine-Hippolyte de Brifay*. Il a eu pour enfans:

1. JOSEPH-FRANÇOIS-MARIE-RENÉ, né en 1756, mort à Befançon, en 1773;
2. ANDRÉ-JOSEPH-HIPPOLYTE, Chevalier de Malte, né en 1761;
3. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, aussi Chevalier de Malte, né en 1767, mort de la petite-vérole à Lyon, en 1771;
4. Et JEANNE-MARIE-ANTOINETTE, née en 1765, morte aussi de la petite-vérole à Lyon, la même année.

Les armes de cette Maison sont: *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules*. Support: *un Mars qui combat contre un lion*, avec cette devise: *à résister coronor*.

\* GRAMONT, GRAMMONT ou GRAMMONT, en Franche-Comté: Terre & Seigneurie qui fut acquise, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, par GUILLAUME, fils de GUYOT DE GRANGES. Il échangea la Seigneurie d'*Uzelle*, que sa femme *Isabelle* lui apporta en dot, contre celle que les Prieur & Religieux de Marast avoient à Gramont.

GUYOT, II<sup>e</sup> du nom, son fils, en fit hommage, l'an 1311, à *Renaud de Bourgogne*, Comte de Montbéliard, & fut père de

GUILLAUME II<sup>e</sup>, qui avoit épousé *Guillemette de la Guiche*, & eut pour fils:

GUILLAUME III<sup>e</sup>, qui ne prit que le nom de GRAMONT, que sa postérité a toujours gardé. Il épousa *Marguerite*, fille de *Hugues de Fallon*, qui lui apporta les Terres de Fallon & de Roche-sur-Linotte. Il en eut:

JACQUES-ANTOINE, Seigneur de GRAMONT, de Fallon & de Granges en partie, qui épousa, en 1402, *Jeanne de Coligny-d'Andelot*, laquelle lui porta en mariage la Seigneurie de Châtillon au Comté de Bourgogne, dont elle étoit héritière du chef de sa mère, *Guyette de Châtillon*. Elle fut mère, entr'autres enfans, de

GUYOT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de GRAMONT, Chambellan de PHILIPPE-le-Bon, Duc de Bourgogne, qui épousa, en 1435, *Marie*, fille & héritière de *Jean d'Arbon*, dont:

ETIENNE, Seigneur de GRAMONT, qui s'est



allié à *Marie de Saint-Aubin*, Dame de Conflandey. Il en eut :

JEAN, Seigneur de GRAMONT & de Conflandey, marié, en 1491, avec *Guillemette*, héritière de *Fétigny*, dont entr'autres enfans :

JEAN DE GRAMONT, 11<sup>e</sup> du nom, dit le *jeune*, leur cinquième fils, qui fut Seigneur de Châtillon, Roche & Conflandey. Il épousa, en 1532, *Anne de Plaine*, & en eut :

GASPARD DE GRAMONT, qui s'est marié, en 1551, à *Adrienne de Joux*, Dame de Vellefaux, de laquelle vinrent :

1. JACQUES-ANTOINE, qui suit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère aîné.

JACQUES-ANTOINE DE JOUX DE GRAMONT, créé Chevalier en 1618, obtint, en sa faveur, de PHILIPPE III, Roi d'Espagne, l'érection de la Terre de *Châtillon* en *Baronnie*, par Lettres du 29 Novembre 1626. Il avoit été substitué par sa mère aux nom & armes de *Joux*, & avoit épousé, en 1593, *Jeanne-Baptiste de Gramont-Verzet*, dont naquit :

JEAN-FRANÇOIS DE JOUX DE GRAMONT, Baron de Châtillon, qui s'est marié, en secondes noces, à *Adrienne-Thérèse de Binans*, Dame de Chambéria, qui le rendit père de

GABRIEL-PHILIPPE DE JOUX DE BINANS, dit DE GRAMONT, Baron de Châtillon, qui n'a laissé de sa femme, *Jeanne-Philippe de Poitiers*, qu'une fille unique :

MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE, riche héritière, qui n'étoit pas encore mariée en 1752.

ANTOINE DE GRAMONT, fils puiné de GASPARD, & d'*Adrienne de Joux*, fut Seigneur de GRAMONT, de Conflandey & de Frotey. Il épousa, en 1598, *Adrienne d'Andelot*, & en eut :

CLAUDE-FRANÇOIS DE GRAMONT, qui fut nommé, en 1651, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, en faveur duquel la Seigneurie de GRAMONT fut érigée en *Comté*, l'an 1656, par le Roi d'Espagne. Il fut nommé, en 1667, Gouverneur d'Arbois, Colonel de Cavalerie au Milanois, &c. De son mariage avec *Dorothee du Châtelet* naquit :

JEAN-GABRIEL, Comte de GRAMONT, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, mort à la guerre d'Allemagne, qui avoit épousé *Hélène de Montaigu-Boutavent*, dont il reste pour fille unique & héritière de cette branche :

MARIE-BÉATRIX-OCTAVIE, veuve du Marquis de *Rofen*, seule héritière de sa branche.

Tome IX.

Cette Maison, l'une des plus anciennes de la Province de Franche-Comté, est une branche de celle de *Granges*, dont on vient de parler, qui y florissoit dès le XII<sup>e</sup> siècle. N'ayant point reçu de Mémoire, nous allons donner l'état actuel de la suivante, d'après le *Dictionnaire des Gaules*, tome III, p. 639.

LAURENT-THÉODULE DE GRAMONT, Baron de Melisey, épousa *Françoise de Poitiers*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort Archevêque de Befançon en 1717 ;
2. FERDINAND, Comte de GRAMONT, Baron de Faucogney, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1728, Commandant dans la Province de Franche-Comté, père de

ANTOINE-PIERRE, d'abord Mestre-de-Camp de Cavalerie, ensuite Archevêque de Befançon en 1735, mort le 7 Septembre 1754, âgé de 69 ans.

3. Et MICHEL-DOROTHÉE, qui suit.

MICHEL-DOROTHÉE, Marquis de GRAMONT, Baron de Villerfexel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier d'honneur au Parlement de Befançon, Grand-Bailli d'Épée d'Autun, & des pays de Montcenis et Semur, obtint en sa faveur, par Lettres du mois de Décembre 1718, registrées en la Chambre des Comptes de Dôle, l'érection de la Terre & Seigneurie de *Villerfexel* en *Marquisat*, & épousa *Barbe-Maurice de Berbis*, Comtesse de Dracy, dont font issus :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FERDINAND, Comte de GRAMONT, Colonel de Cavalerie, Brigadier & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1759, marié, le 7 Octobre 1749, à *Marie-Flore-Aglæe de Frefnoy*, Vicomtesse de Berck, morte le 17 Septembre 1754, aux Eaux du Mont-d'Or en Auvergne, âgée de 28 ans ; & 2<sup>e</sup> à *N..... de Durfort-Civrac*, morte le 8 Avril 1765 ;
3. MARIE-ELISABETH, veuve de *Marc*, Marquis de *Salives* ;
4. HÉLÈNE-ANTOINETTE, mariée le 24 Février 1737, à *Jean-Baptiste*, Marquis de *Raincourt*, Seigneur de Fallon, Leignes, Orfans, &c., dont postérité. Voyez RAINCOURT.
5. Et JEANNE-LOUISE, Abbesse de Poulangy.

PIERRE, Marquis de GRAMONT, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du mois de Décembre 1748, a épousé, en 1745, *N..... de Vaudrety de Beveuge*, dont un fils & une fille.

P p

Les armes : *de gueules, au fautoir d'or, écartelé, d'azur, à 3 bustes de reine de carnation, 2 & 1, couronnés d'or à l'antique.*

GRAMONT, autre ancienne Famille de Rouergue, qui a possédé longtems la Terre de Gramont. Elle est connue sous le nom de BARTHÉLEMY. Voyez BARTHÉLEMY-DE-GRAMONT.

GRANCEY, ancienne & illustre Maison éteinte, dont étoit MARGUERITE DE GRANCEY, fille de GUILLAUME, Seigneur de Larrey, & de Laurette de Beauvoir-de-Châtelus, mariée 1<sup>o</sup> à Jean de Dinteville, Seigneur des Chenets; & 2<sup>o</sup> à Erard du Châtelet, III<sup>e</sup> du nom, furnommé le Grand.

Cette Maison portoit pour armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules.*

\* GRANCEY-LE-CHATEAU, Terre & Seigneurie en Champagne vers les frontières de la Franche-Comté, Diocèse de Langres, qui fut portée en mariage par JEANNE, fille aînée d'EUDES, Seigneur de GRANCEY & de Louvois, à Jean, Seigneur de Thil & de Châteauvillain. Il fut trisaïeul d'Anne, qui devint héritière, en 1307, de Grancey, & de Châteauvillain. Elle épousa Marc de la Baume, Comte de Montrevel, dont le fils Joachim obtint du Roi HENRI II, Pérection de Grancey & de Châteauvillain en Comté. Antoinette, fille unique de Joachim, étant morte sans postérité, le Comté de Grancey échut à sa tante, Anne de la Baume, mariée, en secondes noces, à Jean de Hautemer, Seigneur de Fervacques, &c. Leur fils, Guillaume de Hautemer, Comte de Grancey, fut fait Maréchal de France & Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595. Ce Seigneur, en faveur duquel le Comté de Grancey fut érigé en Duché-Pairie, par Lettres, non registrées, du mois de Décembre 1611, mourut en 1613, sans postérité masculine. Le Comté de Grancey fut le partage de sa seconde fille, Charlotte de Hautemer, mariée, le 22 Mai 1588, à Pierre Rouxel, Baron de Médavy. Elle fut mère de Jacques, Comte de Grancey, créé Maréchal de France en 1651, qui, de Catherine de Monchy, eut Pierre Rouxel, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Grancey, marié avec Henriette de la Pahu. D'eux naquit Jacques-Léonor Rouxel, Comte de Médavy & de Grancey, Chevalier des Ordres du Roi, fait

Maréchal de France le 2 Février 1724, décédé le 6 Novembre 1725, laissant de Marie-Thérèse Colbert de Maulevrier, pour fille unique, Elisabeth-Victoire Rouxel, mariée, en 1713, à François Rouxel, Marquis de Grancey, son oncle, mort le 30 Juillet 1729, le dernier de sa Maison. Le Comté de Grancey fut vendu & cédé, le 12 Mai 1730, avec les Baronnies de Marey & Solongey, pour ses reprises & conventions matrimoniales, à Marie-Catherine Aubert-de-Tourny, veuve, du 21 Août 1728, de Louis-François Rouxel, Marquis de Grancey, Chef d'Escadre. Cette Dame étoit sœur de M. de Tourny, Intendant à Bordeaux. Voyez ROUXEL-MÉDAVY.

GRAND (LE), Famille de Normandie, Ecuyer, Seigneur de Crofton, Election d'Avranches, qui porte : *d'azur, à 3 ducs d'or, perchés sur un tronc d'arbre du même, 2 & 1.*

GRAND (LE), même Province, Election de Bayeux & de Caen, dont les armes sont : *d'argent, à la fasces d'azur, accompagnée de 3 coqs mal ordonnés, de gueules, 1 en chef, tenant d'une de ses pattes une branche de laurier de sinople, & 2 en pointe.*

GRAND (LE), aussi en Normandie, Ecuyer, Seigneur de Souchay, Election de Verneuil, qui porte : *d'hermine, à la bande de gueules, chargée de 3 molettes d'épéron d'or.*

GRAND (LE), autre Famille du même nom, de laquelle étoit LOUIS-HENRI LE GRAND, Seigneur de Boinville, né le 15 Avril 1735, fils de HENRI LE GRAND, Seigneur de Vaux, Maître des Comptes, & d'Anne-Agnès de Blair, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 15 Mai 1755, & mort le 2 Août 1763.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, accompagnée de 3 roses du même.*

GRAND DE PLAINVILLE (LE), en Normandie. Montfaut met cette Famille de niveau avec les anciennes de la Province. On trouve dans son Recueil des Nobles, Diocèse de Lisieux, Election de Pont-Audemer, Sergenterie du Mesnil, JEAN LE GRAND DE QUETTEVILLE.

N... LE GRAND DE PLAINVILLE, aujourd'hui vivant, en descend en ligne directe, & en possède encore une partie des biens. Il est fils de défunt LE GRAND DE PLAINVILLE, qui a servi pendant plus de 20 ans dans un Régiment d'Infanterie, depuis Saint-Chamond,

où il étoit devenu un des premiers Capitaines, & de *N... de la Haye*, d'une Famille noble, qui subsiste dans le Pays de Caux, dont il est parlé dans le même recueil de Monfaut, & dont les armes sont : *un échiquier d'argent & de gueules, au chef d'azur, fascé de 3 besans d'or*. M. de PLAINVILLE tient la Terre de ce nom comme héritier de sa branche principale. Le Grand-Prévôt des Etats d'Artois, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Berry, non marié, est de cette Famille.

Les armes : *d'hermine, au chevron de gueules, chargé de 3 molettes d'or*.

GRAND DE SAULON (LE), autre Famille, qui porte : *vairé de gueules & d'or*.

GRANDCHAMP, Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à 3 trois bandes d'or*.

\* GRANDE-BARRE (LA), Terre & Seigneurie considérable dans la Basse-Normandie, mouvante du Roi, à cause de son Duché d'Alençon, & composée de 5 Paroisses avec de grandes mouvances, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1750, en faveur d'*Ambroise de la Cervelle*, Seigneur de la Grande-Barre, du Désert, du Féron, et en partie de Kerret & de la Lance, tant en considération de ses services, qu'à cause de son ancienne extraction, étant issu, comme il est porté dans ces Lettres, des anciens Barons de la *Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Normandie & de Bretagne, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin, lesquels ont tenu rang dans les armées & à la Cour des Rois, entr'autres *Sylvestre de la Cervelle*, Evêque de Coutances, Grand-Aumônier de France, & depuis connu sous le nom de *la Cervelle-du-Désert*, & dont les alliances ont toujours répondu à leur noblesse. Voyez CERVELLE-DU-DÉSERT.

\* GRANDE-GUERCHE, Seigneurie érigée en *Marquisat*, en faveur de *Jacques-François Barin de la Galissonnière*, par Lettres du mois d'Août 1701, enregistrées le 4 Septembre 1702.

GRANDES DE SILLANS (DES), Famille noble, qui porte : *d'azur, à 3 grenades d'or, fruitées de gueules*.

GRAND'HOMME DE GIZEUX, en An-

jou. RENÉ-SIMON GRAND'HOMME, Seigneur de Gizeux en Anjou, Maître ordinaire des Cérémonies de France, a épousé *Marie-Anne de la Motte*, dont pour fille unique & héritière,

MARIE-ANNE-RENÉE-JACQUELINE GRAND'HOMME DE GIZEUX, qui a été nommée une des Dames de Compagnie de Mesdames de France, VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE, & a été présentée, en cette qualité, le 7 Décembre 1754. Elle a épousé, le 9 Mars 1747, *Louis-Paul*, Marquis de *Branças*, Chevalier de Malte de minorité, &c., Grand d'Espagne, dont postérité. Voyez BRANÇAS.

GRANDIÈRE (LA), en Normandie, Famille dont étoit MARIE-MADELEINE DE LA GRANDIÈRE, baptisée le 4 Septembre 1667, reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva sa noblesse depuis AMELIN DE LA GRANDIÈRE, son 8<sup>e</sup> aïeul, qui, en 1370, étoit allié avec *Marie de Maridor*.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné de gueules*.

GRANDILLE ou GANDILLE D'OUDEAUVILLE (LA), en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 17 ou 18 Juillet 1668, dont les armes sont : *d'argent, au fantoir de gueules, chargé de 5 besans d'or*. Une branche met pour brisure *une molette de sable en chef*.

NICOLAS DE LA GRANDILLE D'OUDEAUVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1603, portoit les armes ci-dessus avec la brisure ;

ALPHONSE DE LA GRANDILLE D'OUDEAUVILLE, aussi reçu Chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> Décembre 1644, portoit les mêmes armes, dit l'Abbé de Vertot ;

Et, suivant le P. Anselme, HÉLIE DE LA GRANDILLE épousa, en 1628, *Charlotte de Monchy*. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

GRANDIN DE LA GAILLONNIÈRE, en Normandie. D'après un Mémoire domestique envoyé, nous avons déjà parlé de cette Famille noble dans la prem. édit. de ce *Didionnaire*, tom. V, p. 244 & suiv.

THOMAS GRANDIN, d'ancienne noblesse, vivant en 1330, possédoit la Terre & Seigneurie de *Fleury*, située dans l'Evêché de Coutances, & la Terre & Fief de *la Gaillonnière*, dans la Paroisse de Longchamps au Vexin Normand. Il vint, en 1362, s'établir sur la Terre de la Gaillonnière, & rendit avec

de ce Fief le 27 Juin 1360, à Martin Cordier, Ecuier, Seigneur de Fleury. Les guerres des Anglois qui défolèrent la Province, & se terminèrent par le traité de Brétigny, près de Chartres, le 8 Mai 1360, furent apparemment les motifs qui le firent changer d'habitation. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. DENIS, qui fut ;
2. Et BRUNET, rapporté après son frère aîné.

DENIS GRANDIN habita sa Terre de Basse-Normandie, prit les armes pour son Prince; fut fait prisonnier par les Anglois, & eut un fils, aussi nommé

DENIS, qui fut père de

PIERRE, dont la veuve eut un arrêt contradictoire le 17 Janvier 1530, à la Cour des Aides de Rouen, qui déclara noble son fils,

JEAN, comme étant issu de noble & ancienne race. Il eut pour enfans :

COLIN & NICOLAS.

BRUNET GRANDIN, second fils de THOMAS, vendit, le 3 Février 1455, à son frère aîné, sa part des successions de ses père & mère, situées dans l'Évêché de Coutances, moyennant 135 sols d'or. Il eut de *Tifane*, son épouse :

1. LAURENT, qui fut ;
2. JEAN, lequel fut père d'un autre

JEAN, Vicomte d'Estrepagny, qui eut pour descendant :

ROBERT, Ecuier, Seigneur de Mansigny, qui fut, en 1607, Verdier de Longchamps, c'est-à-dire Juge pour les forêts. Cette branche de GRANDIN DE MANSIGNY subsiste dans

N... GRANDIN DE MANSIGNY, Maréchal-des-Logis en 1761, & dans ses neveux, dont l'un étoit alors Major dans le Régiment de Bourbon, Infanterie; le second, Capitaine dans le même Régiment; & le troisième, Capitaine de Milice au quartier de Sance dans l'Isle Lavache en Amérique; tous les trois servant avec distinction.

LAURENT GRANDIN, qui a continué la branche de *la Gaillonnière*, eut un fils, nommé JEAN GRANDIN, qui fut père de

HUGUES GRANDIN, lequel eut pour fils :

NICOLAS GRANDIN, qui fut, en 1520, des lots avec JEAN, 1<sup>e</sup> du nom, son oncle, de la succession de JEAN IV<sup>e</sup> du nom; & il eut en

partage la Terre de la Gaillonnière. De *Luque de la Vache*, son épouse, d'une Famille noble du Vexin, qui subsiste dans le Marquis *du Saufay de la Vache*, demeurant en son Château du Parquet, au pays de Caux, il eut :

JEAN GRANDIN, qui vendit son fief de la Gaillonnière à Pierre de Roncherolles, Seigneur, Baron de Longchamps, qui lui accorda le droit de volière & de vassalerie. De *Barbe de la Grandille*, son épouse, issue d'une ancienne Famille, il eut un fils aîné, lequel eut aussi un fils. On n'en fait pas davantage sur cette branche, nommée *de Maurepas*, du nom d'un village situé dans ces cantons, dont le dernier fut tué, en 1590, à Soissons, dans une fortie que fit la garnison. Il eut pour fils cadet :

LOUIS GRANDIN, né le 1<sup>er</sup> Août 1564, qui fut homme d'armes de M. de la Roche-Guyon. Il perdit, dans l'incendie de sa maison de Longchamps, la plus grande partie de ses titres & contrats, & le 28 Août 1586, il y eut un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui ordonna une Enquête sur le fait de noblesse dudit Louis. Le procès-verbal de cette Enquête est du 30 Octobre 1586. Il y eut un autre Arrêt définitif, du 2 Mars 1587, au profit de cette Famille, qui la déclare issue & fortie d'une grande & ancienne Noblesse. Elle conserve un brevet donné par la Reine, épouse de HENRI III, Roi de France, le 18 Avril 1586, qui permet & accorde à *Marguerite Thomas*, femme de LOUIS GRANDIN, de porter l'atour de Demoiselle & le chapeiron de velours, & de jouir du privilège des autres Demoiselles du Royaume, sans pouvoir en être empêchée; c'est pourquoi Sa Majesté charge & prie Madame d'Heugleville d'honorer ladite *Thomas*, de sa part, lui présenter & faire porter lesdits atours; & ce en considération des services que de long-tems les prédécesseurs d'icelle GRANDIN ont rendus aux Rois & à la Couronne. LOUIS GRANDIN mourut le 21 Mars 1624. Il avoit épousé, le 17 Juin 1586, *Marguerite Thomas*, d'une ancienne Noblesse, & eut un grand nombre d'enfans, qui tous eurent pour parrains & marraines la meilleure Noblesse du pays, comme *Roncherolles*, *Heugleville*, *Fouilleuse de Flavacourt*, *la Vache*, *Thomas*, *la Grandille*, &c.

FRANÇOIS GRANDIN, l'aîné de tous ses enfans, né le 22 Octobre 1596, mort en 1662,

fut le seul qui se maria. On voit dans le *Nobiliaire de la ville de Rouen*, qu'en 1670 la Famille de GRANDIN a été maintenue dans sa noblesse, en conséquence de l'Arrêt de la Cour des Aides de Paris, le 2 Mars 1587. Il avoit épousé, le 22 Juillet 1619, *Marie Fré-lard*, d'une ancienne Noblesse du Cotentin, de laquelle vinrent 12 enfans, entr'autres :

1. & 2. JEAN & LOUIS. JEAN fut Cheval-Léger dans la Compagnie de M. d'Heudicourt, & servit dans l'armée que commandoit Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, où il fut blessé & estropié, suivant une attestation de 1642, ainsi que LOUIS, son frère, tué en Allemagne en 1667;
3. Et PHILIPPE, qui suit.

PHILIPPE GRANDIN, Ecuyer, Sieur de la Gaillonnière & de Campalan, né le 15 Février 1640, servit, dans la Compagnie de Gisors, à l'arrière-ban sous les ordres de Messieurs les Marquis de Beuvron & de Flacourt; se trouva au bombardement de Dieppe, & mourut le 3 Octobre 1712. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1677, *Anne le Bailly*, d'une bonne & ancienne Noblesse établie dans le pays de Caux. De ce mariage font né 14 enfans, dont font rellés :

1. LOUIS-PHILIPPE, qui suit;
2. Et MICHEL-EMERY, Ecuyer, Sieur de Campalan, né le 10 Janvier 1689. Il a été Aide-Major au Régiment de Brancas, Infanterie, a été blessé au siège de Lille, & s'est retiré du service en 1716. Il a épousé *Catherine d'Osmond*, d'une des bonnes Familles de la Province de Normandie, dont est issue :

MARIE-CATHERINE-SUSANNE GRANDIN DE CAMPALAN, née le 26 Mars 1721, mariée, le 18 Juillet 1738, à *Adrien de Caqueray*, Ecuyer, Sieur de Quefneville. De ce mariage font sortis plusieurs enfans.

LOUIS-PHILIPPE GRANDIN, né le 2 Juin 1685, fut Lieutenant de Cavalerie, & quitta le service en 1713, la paix s'étant faite en 1712, lors de la mort de son père. Il a vendu, en 1740, la Terre de la Gaillonnière à M. le Marquis Dauvet, & a acheté celle de *Leffard*, située dans la Paroisse de Douville, près du Pont-Saint-Pierre. Il est mort en Juin 1742, & avoit épousé, le 31 Janvier 1714, *Marie-Marthe de la Mouque*, morte le 24 Juin 1726, fille de feu *Jacques de la Mouque*, Conseiller du Roi, & Juge à la Cour des

Monnoies de Rouen; & 2<sup>e</sup> le 26 Juillet 1732, *Marie-Jeanne Pouchet*. Du premier lit il eut :

Deux filles;  
Et NICOLAS-PHILIPPE, qui suit.

Et du second lit vinrent une fille & 4 garçons, favoir :

1. LOUIS-PHILIPPE, né le 26 Février 1733;
2. JOSEPH-PHILIPPE, né le 27 Janvier 1736;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 25 Novembre 1737;
4. Et ADRIEN-LOUIS-PHILIPPE, né le 11 Décembre 1741; les trois derniers servoient sur mer dans les Volontaires de Belle-Isle en 1761.

NICOLAS-PHILIPPE GRANDIN, Ecuyer, Seigneur de la Gaillonnière, né le 26 Janvier 1719, fils aîné de LOUIS-PHILIPPE, & de *Marie-Marthe de la Mouque*, sa première femme, a épousé, le 16 Avril 1757, *Marie-Charlotte Fortin de la Hogue*, née le 11 Janvier 1734, seule & unique héritière de la branche aînée de la Famille de *Fortin de la Hogue*. De ce mariage est sortie une fille, nommée au baptême :

MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 24 du mois de Mars 1758.

La Famille de GRANDIN DE LA GAILLONNIÈRE porte : *d'azur, à 3 fers de dard d'argent, les pointes en bas, 2 & 1. Supports: deux levrettes d'azur, ayant un collier de sable. L'écu timbré d'un casque grillé, orné de lambrequins.*

GRANDIN, autre Famille noble, dans la même Province, Election de Caen, qui, par Lettres de 1575, a obtenu de changer son nom de GRANDIN en celui de BAILLEUL. Elle porte pour armes : *d'azur, à la barre d'or, cotoyée de deux molettes du même.*

GRANDIN, autre Famille, en Provence, dont est JEAN-JOSEPH GRANDIN, de la Ville d'Aix, Seigneur de Salignac, reçu Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de Provence, le 11 Août 1740. Il a des enfans de son mariage avec N... de *Cresmartin*.  
Les armes : *d'azur, à 3 grenades d'or.*

\* GRANDPRÉ, Terre & Seigneurie qui étoit autrefois une des sept Comtés-Pairies de Champagne; elle fut possédée par les anciens de ce nom, jusques vers l'an 1400, & fut vendue à *Quentin le Bouteiller*, qui la revendit à *Henri de Borfelle*, Amiral de Hollande, mort en 1470. Son fils, *Walfort de Borfelle*,

Maréchal de France, vendit, en 1487, le Comté de GRANDPRÉ à *Louis de Joyeuse*, Seigneur de Bothenon, auquel CHARLES VIII confirma le titre de *Comte* : il mourut en 1498. De lui descendoit au IV<sup>e</sup> degré *Pierre de Joyeuse*, tué en 1621, & dont la sœur, *Marguerite de Joyeuse* épousa *Antoine-François de Joyeuse*, son cousin. Leur fils, *Charles-François de Joyeuse*, Comte de GRANDPRÉ, mourut en 1680, & laissa pour successeur *Jules*, son fils, mort après l'an 1700. Celui-ci fe voyant sans enfans donna le Comté de GRANDPRÉ à l'un des enfans de *Jules-César de Joyeuse*, Seigneur de Saint-Lambert, son cousin. Cette Terre échut ensuite à *Jean-Gédéon-André de Joyeuse*, par transaction avec les deux frères aînés, du 31 Mars 1712. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année, *Antoinette de Villiers de Rouffeville*, dont des enfans. L'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, au mot GRANDPRÉ, dit, d'après Piganiol de la Force, qui en a aussi parlé dans sa *Description de la France*, que la Maison de *Joyeuse*, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, est originaire de *Châteauneuf-Randon*. Il devoit dire qu'elle est une branche de la Maison de *Châteauneuf-Randon*, ainsi que celle d'*Apchier*, qui en est une autre branche, & que la Maison de *Châteauneuf-Randon* n'est point éteinte, puisqu'elle subsiste dans le Comte de CHATEAUNEUF-RANDON, & dans les Marquis & Chevalier, ses fils. Voyez CHATEAUNEUF-RANDON, APCHIER & JOYEUSE.

I. HERMAN OU ARMAND DE GRANDPRÉ, qui vivoit en 1050, est le plus ancien Comte DE GRANDPRÉ, dont on ait connoissance. CÉSAR DE GRANDPRÉ, qui en descendoit, & qui est auteur du Recueil des noms, armes & blasons de toutes les illustres, principales & nobles Maisons de France, qu'il a intitulé *César Armorial*, imprimé à Paris, en 1649, dit, pag. 189, que cet HERMAN, marié à *Catherine de Châtillon*, eut pour fils :

II. JEAN, Comte DE GRANDPRÉ, qui, de sa femme dont le nom est ignoré, eut :

1. HENRI, mort sans enfans ;
2. BAUDOIN, qui suit ;
3. Et RICHARD, Evêque de Verdun en 1107, qui mourut à Moncaassin en 1114.

III. BAUDOIN, Comte DE GRANDPRÉ, fit le voyage de la Terre-Sainte avec les Princes

Chrétiens en 1096, & laissa deux fils, dont l'aîné, nommé

IV. ESSELIN OU SALADIN, Comte DE GRANDPRÉ, fut établi par le Roi HENRI IV, Gouverneur du Comté de Verdun, & épousa *Hermantrude de Vir*, fille de *François de Vir*, Seigneur Bourguignon, & d'*Adèle de Roucy*, fille de *Heldun*, second Comte de *Roucy*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et ADÈLE.

V. HENRI, Comte DE GRANDPRÉ, eut pour fils :

VI. HENRI, II<sup>e</sup> du nom, Comte DE GRANDPRÉ, qui épousa *Isabeau de Coucy*, fille de *Raoul*, Comte de *Coucy*, & d'*Agnès de Hainaut*, veuve de *Raoul de Roucy*. Il en eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et ADÈLE, Dame de Hans, troisième femme de *Raoul*, Comte de Soissons.

VII. HENRI, III<sup>e</sup> du nom, Comte DE GRANDPRÉ, se trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & épousa *Marie de Garlande*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Livry, & d'*Alix de Châtillon*. De ce mariage vint :

VIII. HENRI, IV<sup>e</sup> du nom, Comte DE GRANDPRÉ, qui s'allia avec *Isabeau de Brienne*, fille d'*Erard*, Seigneur de Ramerupt, dont :

1. HENRI, vivant en 1280 ;
2. Et JEAN, qui suit.

IX. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, prit le titre de Comte DE GRANDPRÉ, sans doute après la mort de son frère, & décéda en 1314. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

JEAN, qui suit ;  
Et ISABEAU, mariée à *Guillaume*, Seigneur du *Thil*.

X. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Comte DE GRANDPRÉ, épousa *Marguerite de Sully*, fille de *Henri*, Grand-Bouteillier de France, dont :

JEAN, qui suit ;  
Et JEANNE, Dame de Hellebecke.

XI. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Comte DE GRANDPRÉ, épousa *Catherine de Châtillon*, Dame Douairière d'Ailly, dont :

1. EDOUARD, Comte DE GRANDPRÉ, qui ne laissa que deux filles, qui ont été héritières du Comté DE GRANDPRÉ en Champagne ;
2. Et FERRY, qui suit.

XII. FERRY DE GRANDPRÉ, Seigneur de Voncq & de Grand-Champ, vivoit en 1354.

Il épousa *Marguerite de Barbançon*, dont :

XIII. EDOUARD DE GRANDPRÉ, Seigneur de Voncq & de Grand-Champ, vivant en 1386, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XIV. FERRY DE GRANDPRÉ, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, en 1402, à *Isabeau d'Hellebecke*, Dame de Hans. Il en eut six fils & deux filles. Le plus jeune des fils, nommé

XV. HENRI DE GRANDPRÉ, épousa, en 1454, *Anne d'Autruy*, Dame dudit lieu. De ce mariage vinrent :

JACQUES, qui suit ;  
Et une fille.

XVI. JACQUES DE GRANDPRÉ fut marié sept fois : 1<sup>o</sup> à *Claude de Chiny* en Barrois ; 2<sup>o</sup> à *Guilberte de Gournay* ; 3<sup>o</sup> à *Marie de la Salle* ; 4<sup>o</sup> à *Jeanne de la Suze* ; 5<sup>o</sup> à *Marguerite du Plessis* ; 6<sup>o</sup> à *Catherine de Poligny* ; & 7<sup>o</sup> à *Légitime Thibault*, Dame de la Corbie & de la Barre. Il n'eut point d'enfans de ses 6 premières femmes ; mais de la septième vint :

XVII. PIERRE DE GRANDPRÉ, qui épousa, *Marie Gravoise*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

XVIII. CÉSAR DE GRANDPRÉ, auteur de l'ouvrage dont nous avons parlé au commencement de cet article, & d'où cet extrait est tiré, qui fut marié deux fois ; de sa première femme, *Marguerite de Loré*, il eut :

MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre de Guillevr*, Sieur du Verger, dont *Pierre de Guillevr*.

CÉSAR DE GRANDPRÉ portoit pour armes : *coupé de 7 pièces, 4 en chef & 3 en pointe ; la première du chef : d'azur, au lion d'or, semée de molettes, d'éperons du même ; la seconde de gueules, à la bande d'or ; à 2 cotices du même ; la troisième d'azur, au lion d'or, paré & armé de gueules ; la quatrième d'or, à 3 pals de gueules, au pied fiché, chacun chargé en chef d'un besant d'argent. La première pièce de la pointe : d'azur, à 3 tours d'argent, maçonnées de sable, 2 & 1 ; la seconde d'or, à 3 chevrons de sable ; & la troisième d'azur, au fantoir engrêlé d'argent, cantonné de 4 maillets de même ; sur le tout burelé d'or & de gueules de 10 pièces, qui est de GRANDPRÉ. Pour Supports : deux lions. Pour Devise & Cimier : *animus imperat*.*

\* GRANDSEILLE, en Lorraine : Terre & Seigneurie, près de Blamont, érigée en

*Marquisat*, par Lettres du 12 Mars 1723, en faveur de *René-François*, Marquis du *Châtelet*, Baron de Ciry-en-Vosges, qui a été Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold de Lorraine, & est mort le 2 Janvier 1755, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur. Voyez CHATELET.

GRANDSON, ancienne Maison de la Bourgogne Transjurane, éteinte depuis long-tems, qui tiroit son nom d'une petite Ville du pays de Vaud, & qui a toujours passé pour l'une des plus puissantes de cette Province. Waffembourg en rapporte l'origine aux anciens Comtes de Bourgogne. Elle a donné deux Evêques à l'Eglise de Verdun, & un à celle de Toul.

ARNOUX DE GRANDSON fut le premier Comte de Chiny ; il fut marié, en 941, à *Mathilde*, fille de *Ricuin*, Comte d'Ardenne ; ils moururent l'un & l'autre vers l'an 992 ; leurs enfans furent :

OTHON, qui suit ;

CLÉMENT, qui épousa le Seigneur de *Wiltz* ;  
Et JEANNE, dont on ne fait rien.

OTHON DE GRANDSON succéda au Comté de Chiny-Godsfroy, tige des Comtes d'*Orchimont*, & Seigneurs de ce nom.

GIRARD DE GRANDSON fut élu Evêque de Verdun en 1277. & GÉRARD, son frère, en 1278.

OTHON DE GRANDSON, qui avoit été Ambassadeur d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, ayant embrassé l'Etat Ecclésiastique, fut élu, en 1303, Evêque de Toul, & transféré, quelques années après, par le Pape CLÉMENT V, à l'Eglise de Bâle, qu'il gouverna 8 ou 9 ans.

OTHEON DE GRANDSON épousa, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, *Jeanne de Pefmes*, fille unique de *Guillaume*, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de *Pefmes*, & de *Huguette de Courcelles*. Son père la nomma héritière universelle par son testament de l'an 1327. Elle eut :

GUILLAUME DE GRANDSON, Sire de *Pefmes*, Chevalier de l'Annonciade en 1355, qui fut père de

JACQUES DE GRANDSON, qui se maria à *Marguerite du Vergy*, dont il eut :

JEAN DE GRANDSON, qui avoit épousé *Catherine de Neufchâtel*, qui le rendit père de

JEAN DE GRANDSON, Chevalier, Sire de *Pef-*

mes en partie, qui, ayant été accusé, en 1455, d'avoir soulevé contre le Duc PHILIPPE-le-Bon, la Noblesse du Comté de Bourgogne, & d'y avoir fomenté des divisions contraires aux intérêts de ce Prince, fut étouffé, suivant l'arrêt, exécuté secrètement, la même année, dans les prisons de la ville de Poligny. La portion de la terre de Pefmes, Baronnie des plus considérables du Comté de Bourgogne, & qui a eu long-tems des Seigneurs particuliers en portoit le nom, fut confisquée & donnée par le Duc de Bourgogne à Claude de la Baume, Comte de Montrevel, dans la postérité duquel elle est restée jusqu'à présent. Voyez BAUME-MONTREVEL (DE LA). (Il est parlé de cette Maison dans l'*Histoire généalogique des Sires de Salins*, pag. 39 & suiv., chiffre 11.)

Elle portoit pour armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; à la bande de gueules, chargée de 3 coquilles d'or*. Cimier : *une cloche d'argent*. Devise : *à petite cloche, grand son*.

\* GRANDVELLE, Terre & Seigneurie qui, avec celle de *Fouffemagne*, partie de celles de *Montreux* & de *Roppe*, toutes situées dans le Sundgau, furent érigées en titre de *Comté*, sous la dénomination de *Grandvella-Fouffemagne*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1718, registrées au Conseil souverain d'Alsace le 20 Août suivant, en faveur de *François-Joseph-Ignace*, Baron de *Reinach*, de *Fouffemagne* & *Montreux*, ci-devant Capitaine dans le Régiment d'Alsace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, & de la postérité masculine, tant en considération de son ancienne noblesse, que de ses services & de ceux de sa Famille. Voyez REINACH.

GRANDVILLIERS ou GRANVILLE, ancienne Maison de Normandie, qui tiroit son nom de la Terre de *Grandvilliers*, Diocèse d'Evreux, Election de Conches. La Maison de GRANDVILLIERS s'est éteinte en la personne de

ISABELLE DE GRANDVILLIERS, Dame de Grandvilliers, qui épousa, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, *Simon de la Ferté-Fresnel*, premier Seigneur du nom de *Chambray*, lequel tenoit la Terre de *Chambray*, limitrophe de celle de *Grandvilliers*, en partage par lignage, de *Guillaume*, Baron de la *Ferté-Fresnel*, son

frère aîné. Elle étoit veuve de lui l'an 1210. Suivant une Charte de cette année, conservée au Chartier de la Cathédrale d'Evreux, elle habitoit le Château de Chambray-sur-Iton, qui appartenoit à ses enfans mineurs, dont elle avoit la garde. Voyez CHAMBRAY.

Les armes de GRANDVILLIERS étoient : *une lance, ou francisque, en pal*.

GRANGE, ancienne Maison du Berry, qui a donné un Maréchal de France, un Grand-Maitre d'Artillerie, un Cardinal, des Chevaliers des Ordres, & une Reine de Pologne.

I. JEAN DE LA GRANGE, le premier dont il soit fait mention dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 424, vint s'établir en Berry, & vivoit encore en 1442, suivant le testament de JACQUES, son fils aîné. Il eut de sa femme, nommée *Marie* :

1. JACQUES, Licencié ès-Lois, & Bachelier en Décret, qui testa à Montpellier le 17 Août 1442, & choisit sa sépulture devant l'Eglise des Frères-Prêcheurs de cette ville;
2. Et JEAN, qui suit.

II. JEAN DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Vevre, de la Reculée, du Bas-Fouillois, du Chaumoy, des Barres & de Berchère, passa procuration le 28 Septembre 1461, pour rendre compte à la Chambre d'une recette qu'il avoit faite. Il acheta la terre de Montigny, de Jean Breschard, & étoit mort en 1491. On lui donne pour femme *Hélène de la Rivière*, en Nivernois, dont :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Vieux-Château*, rapportée ci-après;
3. Et une fille, morte sans enfans, suivant le partage fait entre ses frères le 1<sup>er</sup> Janvier 1498.

III. GEOFFROY DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Vevre, &c., fut déchargé avec son frère de l'arrière-ban, assemblé à Bourges en 1488. Il épousa, par contrat du 20 Octobre 1474, *Jeanne Guytois*, fille aînée de *Robert*, Seigneur de la Prébandière & d'Arquian en partie, & de *Marie de l'Age*. Elle apporta à son mari la terre d'Arquian & les autres terres situées au-delà de la Rivière de Loire, au pays de Berry, à condition que le second fils qui naîtroit de ce mariage, seroit partagé de ces terres, & porteroit le nom & les armes de *Guytois*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. SIMON, dit de *Guytois*, Seigneur d'Arquian



en partie, & de la Prébändière. Il prit le nom & les armes de *Guytois*, suivant les conditions du contrat de mariage de ses père & mère, & transigea avec son frère en exécution du testament de leur mère, le 26 Juin 1517. Il épousa, en 1512, *Jacqueline de la Porte des Pesselières*, sœur de *Jean de la Porte*, Seigneur des Pesselières, dont il eut :

CLAUDE & GILBERT DE LA GRANGE, dits GUYTOIS, Seigneurs d'Arquian, morts sans postérité.

3. LÉONARD, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui fut présent à la ratification du mariage de son neveu en 1541 ;
4. ANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Charles du Mesnil-Simon*, Seigneur de Beaujeu, Pannetier du Roi, dont elle étoit veuve en 1521 ; & 2<sup>o</sup> à *Jean Trouffebois*, Seigneur de Fay & de Lormet ;
5. Et JEANNE, alliée, en 1516, à *Pierre d'Asfigny*, Seigneur de la Mothe-Jarry, près de Bléneau, lequel donna quitance de 1600 livres le 6 Février 1721, à FRANÇOIS & SIMON DE LA GRANGE, ses beaux-frères, pour la dot de sa femme.

IV. FRANÇOIS DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, transigea avec CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de la Reculée, son cousin germain, pour la succession de leur aïeul, le 4 Novembre 1518, & fit partage avec ses frères & sœurs, le 5 Février 1521. Il rendit hommage à la Duchesse de Nevers le 3 Novembre 1545, des Terres qu'il tenoit de la Châtellenie des Ais. Il épousa, le 20 Mai 1515, *Jeanne de la Marche*, fille de *François*, Seigneur de Verny, & de *Marguerite d'Archiac*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Puvançon en Berry, homme d'Armes de la Compagnie du Comte de Brienne, suivant une montre faite à Auxerre, le 16 Novembre 1571 ; son père lui avoit donné partage en 1533 ;
3. ANNE, mariée, le 11 Août 1529, à *Jean Patoufseau*, Seigneur de Feez, fils de *Jean Patoufseau*, Seigneur de Vierzon, & de *Radegonde de Gourgès* ;
4. Et AIMÉE, femme, le 10 Février 1535, de *Pierre de Contremoret*, Seigneur de Savoie.

V. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Vevre, du Bas-Fouillois & d'Arquian en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance

Tome IX.

du Comte de Brienne, testa le 1<sup>er</sup> Avril 1585. Il épousa 1<sup>o</sup> *Louise de Rochechouart*, Dame de Boiteaux, fille de *Jacques de Rochechouart*, Seigneur de Jars & de Bréviandes, & de *Louise d'Autry*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Brichanteau*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Martin-de-Nigelles. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs d'Arquian, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Seigneur de Vevre, Gouverneur de Vierzon, Commandant à Issoudun, en l'absence de ses frères, dont il donna quitance à son aîné le 9 Janvier 1593. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Renée de la Loë*, morte sans enfans ; & 2<sup>o</sup> *Renée Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Chopinière, & de *Paule Michel*, de laquelle il eut deux filles :

N..... DE LA GRANGE, qui s'est mariée à *Melchisedech de Rigault*, Seigneur du Londel & d'Aigreffeuille ;

Et CATHERINE, femme de *François de Maille*, Seigneur de Valefnes, près de Tours.

4. FRANÇOIS, mort à Brouage ;
5. JEAN, Seigneur de Fouillois, mort au siège d'Issoire ;
6. RENÉE, femme, par contrat du 8 Janvier 1566, de *Marc de Contremoret*, Seigneur de Marcilly ;
7. FRANÇOISE, femme, 1<sup>o</sup> de *Georges de la Chapelle*, Seigneur d'Asnières ; & 2<sup>o</sup> d'*André de Tollet*, Seigneur du Bois-Sir-Amé.

Du second lit fortirent :

8. CHARLES-ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Villedonné*, rapportée ci-après ;
9. FRANÇOIS, Abbé de Font-Morigny, le 15 Mars 1604, & Primicier de l'Eglise de Metz ;
10. & 11. PRÉGENTE & MARGUERITE, successivement Abbesse de Charenton ;
12. Et GUYONNE, femme de *Claude de Clèves*, Seigneur d'Alligny & de Fontaine, fils de *Louis*, bâtard de Clèves, & de *Marguerite de Saujay*.

VI. FRANÇOIS DE LA GRANGE, 11<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Montigny & de Séry, élevé près de la personne de HENRI III, fut successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre ; Capitaine des 100 Gentilshommes de sa Maison & des Gardes de la Porte ; son premier Maître-d'Hôtel ; Gouverneur du Berry, de Blois, de Dunois, de Vendôme & de Gien ; Chevalier des Ordres du Roi ; Maître-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère ; Gou-

Qq

verneur de Paris, de Metz & du Pays Meffin, de Toul & de Verdun, & Maréchal de France. Il servit le Roi HENRI III dans ses guerres contre les Huguenots; commandoit une Compagnie de Gendarmes à la bataille de Coutras en 1587, où il se signala, & y fut pris par le Roi de Navarre, qui lui rendit la liberté, avec sa Cornette; fit lever le siège d'Aubigny au Seigneur de la Châtre en 1591; servit au siège de Rouen l'année suivante, au combat d'Aumale & à celui de Fontaine-Françoise en 1595; fut créé Chevalier des Ordres du Roi la même année; commanda la Cavalerie Légère au siège d'Amiens en 1597; fut fait Gouverneur des Villes de Paris & de Metz en 1603, ayant été jugé capable de s'opposer aux entreprises du Duc d'Epéron; fut fait Maréchal-de-Camp, dans l'armée commandée par le Duc de Guise, le 14 Décembre 1615; & Maréchal de France le 7 Septembre 1616. Il avoit donné, le 3 Février 1614, une attestation à l'Ordre de Malte, au Grand-Prieuré d'Auvergne, des preuves de Louis du Mefnil-Simon, le jeune. Il mourut le 9 Septembre 1617, âgé de 63 ans, & est entermé dans l'Eglise Cathédrale de Bourges sous un tombeau de marbre qu'on y voit encore. Il avoit épousé *Gabrielle de Crevant*, fille de *Claude*, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de la Motte & de Beauvais en Touraine, & de *Marguerite de Halluin*, dont :

1. AIMÉ, mort au Château de Blois le 1<sup>er</sup> Juillet 1590, âgé de 3 ans 1 mois;
2. HENRI-ANTOINE, qui fut;
3. Et JACQUELINE, femme, le 4 Mai 1604, d'*Honorat de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan, Baron de la Ferté-Hubert, Maître-de-Camp de la Cavalerie Légère de France, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Berry. Elle mourut au mois de Mai 1632. Les enfans sortis de ce mariage ont succédé à tous les biens de cette branche aînée de *Montigny*. Voyez BEAUVILLIERS.

VII. HENRI-ANTOINE DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, Gouverneur particulier de la Ville de Verdun, épousa, le 11 Octobre 1621, *Marie le Cirier*, Dame de Neuchelles, fille de *Louis le Cirier*, Seigneur de Neuchelles, & de *Marie d'Aubray*, dont il eut pour fille unique :

VIII. GABRIELLE DE LA GRANGE, première femme, par contrat du 7 Février 1644, de

*Louis-Châlon du Blé*, Marquis d'Uxelles, fils de *Jacques*, Marquis d'Uxelles, & de *Claude Phélypeaux-d'Herbaut*. Elle mourut sans enfans.

## BRANCHE

*des Seigneurs & Marquis d'ARQUIAN.*

VI. ANTOINE DE LA GRANGE, Chevalier, fécond fils de CHARLES, Seigneur de Montigny, & de *Louise de Rochechouart*, sa première femme, fut Seigneur d'Arquian, de Prie, près de Nevers, & d'Imphy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant au Gouvernement des ville & citadelle de Metz, & Gouverneur de Calais, de Sancerre & de Gien, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, & Capitaine des Gardes de la Porte. Il servit fidèlement HENRI III pendant les guerres de la Ligue, & conserva la ville de Sancerre au service du Roi. Il fut choisi, en 1603, pour commander dans la Citadelle de Metz, & s'opposer aux entreprises que le Duc d'Epéron pourroit faire contre le service de Sa Majesté, & mourut le 9 Mai 1626. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie de Cambray*, Dame de Soulangis, fille de *Jean*, Seigneur de Villemenant, & de *Geneviève le Maréchal*; 2<sup>o</sup> *Louise de la Chastre*, fille de *Claude*, Baron de la Maifonfort, Maréchal de France, & de *Jeanne Chabot*; & 3<sup>o</sup> *Anne d'Ancienville*, Dame de Prie, morte le 31 Août 1650, fille de *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, Vicomte de Souilly, & de *Françoise de la Platière*, Dame des Bordes, & Baronne d'Espoisses. Du premier lit il eut :

1. JEAN-JACQUES, qui fut;
2. ANTOINETTE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine Puchot*, Seigneur de Guerponville; & 2<sup>o</sup> à *Pierre Bouju*, Seigneur de Bofc-le-Borgne, près de Rouen;
3. AIMÉE, alliée 1<sup>o</sup> à *Louis d'Assigny*, Seigneur du Pont-Marquis; & 2<sup>o</sup> le 25 Avril 1626, à *Gilles Brachet*, Seigneur de Villars, de Senan, de Sugny & de Forêts;
4. MARIE, femme, le 20 Octobre 1621, d'*Arnaud de l'Ange*, Seigneur de Château-Renaud & de Villemenant, fils de *Philippe*, Seigneur de Château-Renaud, de Villemenant & de la Tour-de-Chevenon, & d'*Eléonore de l'Ange*.

Et du troisième lit vinrent :

5. ACHILLE, Comte de Maligny, Marquis d'Espoisses, né en 1611, qui épousa *Germaine*

*Louise d'Ancienville*, Dame des Bordes, cousine germaine de son mari, fille d'*Achille d'Ancienville*, Vicomte des Bordes, Seigneur d'Espoilles, & de *Madeleine Bourgeois de Crespy*. Il en eut :

1. *LOUIS*, Page de la Chambre du Roi au mois de Mars 1664;
2. *LOUISE*, Marquise d'Espoilles, morte sans enfans en 1667, qui s'ell mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume de Pechpeyron-Je-Comminges*, Comte de Guittaut, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Châtillon-sur-Seine & des Isles de Saint-Honorat. Voyez PECHPEYROU-DE-COMMINGES;
3. Et *FRANÇOISE*, Religieuse.
6. Et *HENRI*, né à Calais le 8 Septembre 1613, Marquis d'Arquian, Seigneur de Beaumont, de Prie, d'Imphy, &c., Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Duc d'Orléans, Capitaine de ses Gardes-Suisses; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & en reçut le Collier dans l'Eglise de Zolkiew des mains du Roi de Pologne, le 13 Avril 1694, en présence de l'Ambassadeur de France & des principaux Seigneurs Polonois. La Reine de Pologne, sa fille, lui procura le Chapeau de Cardinal, qu'il reçut le 12 Novembre 1695. Il mourut à Rome, le 24 Mai 1707, âgé de 96 ans, 11 mois, & fut enterré en l'Eglise de la Madona - della - Vittoria des Carmes-Déchaussés. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Françoise de la Chastre*, morte en 1672, fille de *Baptiste*, Seigneur de Breuillebaut, Maître-d'Hôtel de la Reine *MARGUERITE DE VALEIS*, & de *Gabrielle Lamy*, sa seconde femme; & 2<sup>o</sup> le 30 Août 1673, *Charlotte de la Fin-de-Salins*, morte en Avril 1692, veuve de *François du Tillet*, Grestier en chef du Parlement de Paris, mort le 3 Janvier 1673, & fille de *Philippe de la Fin-de-Salins*, Seigneur de la Noelle, & de *Charlotte de Saint-Gelais*, Dame de Bellefoye en Poitou. Le Cardinal de LA GRANGE, Marquis d'Arquian, eut de sa première femme :

1. *ANNE-LOUIS*, Marquis d'Arquian, Comte de Maligny, qui, étant passé en Pologne, obtint de la République des Lettres d'*Indigenat* dans la diète de Varsovie le 6 Mai 1690. Il fut Colonel d'un Régiment de Dragons du Roi de Pologne, Capitaine de ses Gardes, & Staroste de Hiedrefec;
2. *LOUIS*, dit le *Chevalier d'Arquian*, tué au siège d'Orfoy en 1674;
3. *MARIE-LOUISE*, Dame d'atour de la

Reine *MARIE-THÉRÈSE*, alliée, à Rueil, le 20 Janvier 1669, avec *François-Gaston de Béthune*, Marquis de Charbris, dit le *Marquis de Béthune*, Chevalier des Ordres du Roi, &c., dont postérité. Voyez BÉTHUNE. Elle est morte à Paris le 11 Novembre 1728, âgée d'environ 94 ans. Son corps a été enterré aux Capucines à Paris, & son cœur porté à Selles en Berry, aux Religieux de la Charité;

4. *MARIE-CASIMIRE*, Reine de Pologne, qui s'ell alliée, 1<sup>o</sup> à *Jacob Radzwill*, Prince de Zamosk, Palatin de Sandomir; & 2<sup>o</sup> le 6 Juillet 1665, à *JEAN SOBIESKI*, Grand-Maréchal & Grand-Général de Pologne, élu Roi le 20 Mai 1674, dont elle eut des enfans mentionnés en l'*Histoire des Souverains de l'Europe*. Après la mort de ce Prince, elle se retira à Rome avec le Cardinal d'Arquian son père, puis vint en France en 1714, & mourut subitement à Blois le 30 Janvier 1716, âgée de 75 ans. Son corps fut mis, le 2 Avril suivant, en dépôt, dans une Chapelle de l'Eglise de Saint-Sauveur, Paroisse du Château où elle étoit décédée, d'où on la transféra en Pologne, & il fut enterré à Varsovie le 28 Février 1717, en l'Eglise des Capucins, auprès du Roi, son mari. Voyez SOBIESKI;
5. *JEANNE*, Religieuse Ursuline à Nevers;
6. *FRANÇOISE*, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Laurent de Bourges;
7. Et *MARIE-ANNE*, alliée à Léopol, le 19 Juin 1678, à *Jean*, Comte de *Wielopolski*, Grand-Chancelier de Pologne. Ambassadeur extraordinaire en France en 1686, mort la nuit du 14 au 15 Février 1688, & elle à Varsovie en Pologne, le 23 Juillet 1735, âgée de 98 ans.

VII. *JEAN-JACQUES DE LA GRANGE*, fils aîné d'*ANTOINE* & de *Marie de Cambray*, sa première femme, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquian & de Bréviandes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut le Gouvernement de la ville de Calais au mois d'Août 1610, après la mort de Dominique de Vic. Il épousa 1<sup>o</sup> *Gabrielle de Rochechouart*, Dame de Bréviandes, fille de *Guy*, Seigneur de Châtillon-le-Roi, & de *Gabrielle d'Allonville*; & 2<sup>o</sup> *Catherine d'Essterlin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pigny, & d'*Anne Chastin*. Elle étoit sœur de *Vincent d'Essterlin*, Conseiller au Présidial de Bourges, dont la postérité subsistoit à Bourges

en 1738 dans un de ses petits-fils, revêtu de la même charge, & dans son frère, *Blaise d'Esferlin*, Archidiacre de Bourges, Curé de la ville d'Aubigny en Berry, mort en 1748. JEAN-JACQUES DE LA GRANGE a eu du premier lit :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Marquis de Bréviandes, Seigneur de Prély, de la Bretauche & de Senan, Lieutenant-Colonel au Régiment du Comte d'Arquian, son frère, & inflitué héritier de François de Rochechouart, son oncle maternel. Il épousa 1<sup>o</sup> *Anne Brachet*, Dame de Senan, de Forets & de Lugny, fille de *Gilles Brachet*, Seigneur de Villars, & de *Marie du Puis* ; & 2<sup>o</sup> *Marie le Roy*, Dame de Poulangy. Du premier lit vinrent :

1. LAZARE, mort jeune ;
2. MARIE-ANNE, Dame de Senan, mariée, par contrat du 29 Janvier 1693, à *Léon d'Assigny*, Seigneur de Charmoy, Lieutenant-Colonel du Régiment de Talmont, Cavalerie, dont elle resta veuve, sans enfans, au mois de Mai 1720, & mourut à Senan le 25 Décembre 1721.

Et du second lit il eut :

3. CATHERINE-FRANÇOISE, appelée *Made-moiselle de Bréviandes*, morte sans avoir été mariée.
3. JEANNE, mariée, le 17 Mai 1743, à *François de la Haye*, Baron des Salles & de Curel ; & 2<sup>o</sup> à *Jean-Ferdinand Hennequin*, Seigneur de Hellenencourt, fils de *François Hennequin*, dit le *Baron de Hennequin*, Secrétaire des commandemens de la Maison du Prince Nicolas-François de Lorraine, & de *Louise de Fourny*.

Et du second lit fortit :

4. GILLES, Seigneur de la Motte-Bacouel & de la Bretauche.

VIII. ANTOINE DE LA GRANGE, dit le *Comte d'Arquian*, Vicomte de Soulangis, Page de la Chambre de la Reine, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment, Gouverneur de Mont-Cassel, & premier Chambellan de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, épousa 1<sup>o</sup> *Charlotte Morand*, veuve de *Jean de Feidit*, Seigneur de Charmond, & fille de *Thomas Morand*, Trésorier de l'Epargne, morte sans enfans de son second mariage ; & 2<sup>o</sup> *Louise Charpentier*, fille de *Claude*, Seigneur du Moulinéau, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine Gouffaut*, dont :

1. PAUL-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. JEAN-CLAUDE & ALEXANDRE ;
4. & 5. MARGUERITE-LOUISE & LOUISE.

IX. PAUL-FRANÇOIS DE LA GRANGE, dit le *Comte d'Arquian*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiffeaux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement du pays d'Aunis, Gouverneur de l'Isle de Sainte-Croix, & Commandant du Cap-François aux Côtes de Saint-Domingue, épousa, le 12 Avril 1706, *Lucrèce Jouffelin-Melforts*, fille de *Robert*, Seigneur de Marigny, nommée première Dame d'honneur de MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE, Reine Douairière de Pologne. Elle est morte le 26 Juillet 1717, âgée de 42 ans, & ses enfans font :

1. HENRI-LOUIS DE LA GRANGE-D'ARQUIAN, né le 4 Mars 1707, élevé Page du Roi pendant 4 ans, jusqu'à la fin de 1721, mort à Paris le 2 Juillet 1723 ;
2. PAUL-FRANÇOIS, né le 8 Juin 1708 ;
3. VICTOR-FRANÇOIS-MARIE, né le 16 Mars 1710, mort en bas âge ;
4. Et MARIE-JEANNE. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de Mémoire.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de VILLEDONNÉ.

VI. CHARLES-ETIENNE DE LA GRANGE, fils de CHARLES, Seigneur de Montigny, & d'*Anne de Brichanteau*, sa seconde femme, fut Seigneur de Villedonné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Chambellan de GASTON, Duc d'Orléans. Il avoit épousé *Ifabelle de la Chafque*, fille de *Charles*, Seigneur de Domremy, & d'*Ifabelle de la Haye*, Dame de Curel, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Villedonné, Colonel du Régiment de Saint-Aignan, mort à Epinal ;
2. Autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Saint-Aignan, tué à Mouzon ;
3. Autre FRANÇOIS, Abbé de Font-Morigny & de Sully, Aumônier du Duc d'Orléans ;
4. JOACHIM, Abbé de Font-Morigny, après son frère ;
5. Et CHARLES, qui fuit.

VII. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de Villedonné & de Domremy, fut maintenu dans la noblesse par jugement de M. de Caumartin, Intendant en Champagne, le 28 Février 1670. Il épousa *Claire de Sumermont*, veuve 1<sup>o</sup> de *Daniel de Bossancourt*, Seigneur

de Perignicourt; & 2<sup>e</sup> de *Pierre de la Broue*, Seigneur de Chailloué, & fille de *Christophe de Sumermont*, Seigneur de l'Époisses, & d'*Hélène de Précy*, dont :

1. JOACHIM, qui fut ;
2. Et LOUISE-ELISABETH, laquelle fit donation à son frère le 8 Février 1673.

VIII. JOACHIM DE LA GRANGE, Seigneur de Villedonné, Page de la Chambre du Roi en 1669, Capitaine-Major au Régiment de Rouelaure, mourut le 20 Juin 1686, âgé de 34 ans. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1678, *Madeleine de Bretel*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aulnoy, & d'*Edmée Goyer*. Elle avoit la garde-noble de ses enfans en 1686, & fut maintenue avec eux le 10 Mars 1702, par jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris. Elle eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. PIERRE, qui fut tué au siège de Turin, au mois de Septembre 1706 ;
3. ANTOINE-LOUIS, âgé d'un an, en 1686 ;
4. CLAUDE-JOACHIM, Seigneur de Saffey, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon ;
5. & G. MARIE-ANGÉLIQUE & EDMÉE-HEURINETTE, qui vivoient en 1702.

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE LA GRANGE, Seigneur de Villedonné, de Domremy, de Cormonocle, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates, épousa, le 5 Mai 1710, *Marie-Josèphe de Chauvirey*, Dame de Bouzingue, fille de *Nicolas-François de Chauvirey*, Général-Major des Troupes Hollandaises, Colonel des Suisses, & Maréchal de Lorraine, & de *Marie-Gertrude de Dongelbergh*, dont :

Un fils, né le 12 Mars 1722, mort au berceau ;  
Et quatre filles.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VIEUX-CHATEAU, de la RECLÉE, du FOUILLOIS, &c.

III. JEAN DE LA GRANGE, fils puiné de JEAN, Seigneur de Montigny, & d'*Hélène de la Rivière*, Seigneur de Vicux-Château, de Rouffillon, &c., Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Bailli d'Auxonne, alla, par ordre du Roi, en Normandie, en 1483, visiter les Places fortes & Châteaux, pour en faire faire les réparations. Il fit réparer celui de Bayeux au mois de

Février même année, & prenoit 600 livres de pension, comme Bailli d'Auxonne, dès l'an 1480. Le Roi lui donna la Terre de Rouffillon, & le gratifia d'une somme de 2000 livres, en considération de son mariage. Il fit la fonction de Maître de l'Artillerie du Roi à la journée de Fornouc, le 6 Juillet 1495, où il se comporta généreusement, & y fut tué. Il avoit épousé *Claude Robot*, fille de N... *Robot*, Maire d'Auxonne. Elle transigea en 1498, avec GEOFFROY DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, sur la succession de JEAN DE LA GRANGE, aïeul de ses enfans, savoir :

1. CHARLES, qui fut ;
2. Et ANNE, mariée, le 1<sup>er</sup> Janvier 1498, à *Edmé d'Arhuilart*, Seigneur de Lesnel.

IV. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de la Reclée, du Fouillois & de Berchère, qu'il eut en partage de la succession de son aïeul, en 1498, étoit âgé de 60 ans l'an 1550, lorsqu'il fut témoin à la preuve d'un Chevalier de Malte. Il avoit épousé, le 11 Janvier 1517, *Edmée Cottin*, morte en 1528, laissant :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et JEANNE, instituée, avec son frère, héritière de *Jacques Cottin*, Seigneur de Vallières, du Chaillou & Boulleret, leur oncle.

V. FRANÇOIS DE LA GRANGE, Seigneur de la Grange, du Haut & Bas-Fouillois, & de Chantereine, vivoit, en 1564, avec *Anne de la Porte des Pefellères*, son épouse, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et CHARLOTTE, Dame de Chantereine, mariée 1<sup>o</sup> à N... *de Bar*, Seigneur de Baugy ; & 2<sup>o</sup> à N... *de Savoie*.

VI. FRANÇOIS DE LA GRANGE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Haut & Bas-Fouillois, & de Chantereine, qu'il acquit, le 6 Juin 1616, de sa sœur, épousa 1<sup>o</sup> *Catherine de Crèvecœur*, sœur de *Philippe*, Seigneur de Coulanges ; & 2<sup>o</sup> *Isabelle Ragueau*, veuve de *Robert Garnier*, Conseiller à Bourges, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première vinrent :

1. MARGUERITE, Religieuse à Château-du-Loir ;
2. ANNE, mariée à *Louis du Paray*, Seigneur de la Grange-Arthuis, avec lequel elle vendit, conjointement avec sa sœur, le 19 Mars 1628, les Seigneuries de la Grange, du Fouillois & de Chantereine, à ANTOINE DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny ;

3. Et MARIE, femme de *Gabriel des Prez*, Seigneur de la Pointe.

Les armes : *d'azur, à 3 renchiers d'or, 2 & 1*, que les premiers Seigneurs de la branche d'*Arquian* brûlèrent, *en cœur, de sable, à 3 musles de lion*, qui est de *GUYTOIS*.

GRANGE (LA), en Champagne & en Picardie : *lofagé d'or & de sable; au franc-canton d'argent, chargé de 9 croiffans de gueules, posés 1, 3, 2 & 3, & d'une étoile du même en cœur*.

GRANGE (DE LA), en Limoufin : Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance de M. Rouillé, Intendant de Limoges, du 21 Avril 1706, & dont est *MELCHIOR DE LA GRANGE*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Tarnac, de Gramat, de Murat, de Comps & de la Gane, né le 24 Novembre 1727, a obtenu, le 4 Août 1751, un certificat des Officiers du Régiment de Bourbon, Infanterie, comme il avoit servi en qualité de Lieutenant audit Régiment, depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1744, jusqu'au 1<sup>er</sup> Novembre 1746, & s'étoit trouvé dans toutes les occasions de guerre où le Régiment avoit été commandé pendant le tems qu'il y étoit resté. Il avoit épousé, par contrat du 29 Novembre 1747, *Marguerite-Thérèse Garat de Nedde*, fille de *Raymond*, Chevalier, Marquis de la Villeneuve-au-Comte & de *Nedde*, & de *Marie-Anne Faulte*, dont sont issus :

1. CLAUDE-JOSEPH, Ecuyer, né le 27 Août 1749;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 23 Mars 1754;
3. JEAN-RAYMOND-ANTOINE, né le 3 Août 1755;
4. JOSEPH, né le 7 Décembre 1756;
5. JOSEPH-PROSPER, né le 25 Juin 1759;
6. RAYMOND-GABRIEL, baptisé le 15 Novembre 1760;
7. GABRIELLE, née le 9 Octobre 1750;
8. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, née le 23 Mars 1758.

Les armes : *de gueules, à 3 merlettes d'argent, posées 2 & 1, au franc-quartier d'hermine*. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.)

GRANGE (DE LA), Famille noble de laquelle étoit

PIERRE DE LA GRANGE, Seigneur du Saix, qui avoit épousé *Gillette de la Gelière*, Dame de Châteauvieux, fille de *JEAN DE LA GELIÈRE*, Seigneur de Châteauvieux, dont il eut :

FRANÇOIS, mort jeune;

GUVETTE, Dame de Châteauvieux, mariée à *Humbert de la Palu*, Seigneur de la Roche; Et MARGUERITE, Religieuse à Neuville.

GRANGE (DE LA), Seigneur de la Grange & de la Chabroulie, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiffant aussi d'argent*.

GRANGE-TRIANON (DE LA), Famille ancienne & illustre dans la Robe.

I. MICHEL DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, près de Luzarches, Maître de la Chambre aux Deniers, Gardé des Monnoies, Echevin de Paris en 1457, & Prévôt des Marchands en 1466, épousa *Françoise de Longueuil*, fille de *Jean*, Seigneur de Maisons, Président aux Requêtes, & de *Marie de Morvilliers*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui suit;
2. Et GERMAINE, mariée, en 1446, avec *Antoine de Billy*, Seigneur de Mauregard; elle en eut des enfans qui étoient morts en 1512.

II. SÉBASTIEN DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, épousa *Marguerite du Val*, Dame de Villiers-le-Sec. Ils vendirent en 1526, à Anne, Baron de Montmorency, un sixième de la Terre de Villiers-le-Bel. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Ermenonville, près de Garges. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. JEANNE OU MARIE, troisième femme de *Nicolas Molé*, Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, laissant des enfans;
3. MADELEINE, femme de *Gérard Cotton*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes le 13 Novembre 1586;
4. Et MICHELLE, seconde femme de *Pierre Boucher-d'Orsay*, Avocat au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1497.

III. LOUIS DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, Maître-d'Hôtel de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en 1586, épousa, 1<sup>o</sup> le 7 Juillet 1542, *Jeanne de Sanjac*, veuve de *Michel de Brinon*; & 2<sup>o</sup> *Louise Guibert*, fille de *Claude*, & de *Colombe de Moulins*. Il eut du second lit :

1. INNOCENT, qui suit;
2. SÉBASTIEN, auteur d'une seconde branche rapportée ci-après;
3. LOUIS, Trésorier de France à Orléans, Secrétaire du Parlement, marié, en 1610, à

*Marie de Bailleul, fille de Robert, & de Catherine Bailleu, de laquelle il eut :*

MARIE, femme d'*Henri de Fourcy*, Seigneur de Chelly, Président de la Chambre des Comptes, &c., dont des enfans. Voyez FOURCY.

4. CHARLES, qui fut ses preuves au Temple, le 13 Juin 1580, pour être reçu Chevalier de Malte, & fut Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris;
5. FRANÇOISE, femme le 5 Décembre 1585, de *Pierre Névelet*, Seigneur d'Osches, Trésorier de France à Châlons;
6. GUYONNE, femme de *Léon de Bragelongne*, Conseiller au Parlement de Paris, morte en 1610;
7. Et JEANNE, morte fille.

IV. INNOCENT DE LA GRANGE-THIANON, Seigneur de Neuville, Conseiller au Parlement de Paris le 14 Août 1587, épousa *Anne le Houdry*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris, le 26 Mars 1632.

V. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon & de Neuville, Maître des Comptes, épousa 1° *Marie de Paris*, fille de *Nicolas*, Maître des Comptes, & de *Marie Dreux*; 2° *Marguerite Blanquet*, fille de *Pierre*, Trésorier de France à Châlons, & de *Lucrèce Chauvelin*; & 3° *Françoise-Henri Chouen*, fille de *François*, Garde des Rôles de France, & de *Madeleine Choart*. Elle étoit veuve de *Gilles de Maupeou d'Ableiges*, Conseiller au Parlement, & elle mourut le 15 Mai 1716, âgée de 89 ans. Du second lit vint :

N.... DE LA GRANGE, mariée en 164... à *Louis de Buade*, Seigneur de Frontenac, Comte de Palluau, Mestre-de-Camp du Régiment de Normandie, morte le 3 Janvier 1707, dont des enfans.

Et du troisième lit vint :

MARIE, qui s'est alliée à *Jean-Jacques Charon*, Seigneur de Ménars, Maître des Requêtes, Surintendant de la Maison de la Reine, puis Président à Mortier au Parlement, dont postérité. Voy. CHARON.

#### SECONDE BRANCHE.

IV. SÉRASTIEN DE LA GRANGE-TRIANON, second fils de LOUIS, & de *Louise Guibert*, sa seconde femme, fut Secrétaire du Conseil en 1610, & épousa *Isabeau Viole*, fille de Ni-

*colas*, Maître des Requêtes, & de *Philippe de Petremole*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et CHARLES, Seigneur de Neuville, Abbé de Saint-Acheul, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le 8 Août 1659, mort en 1670.

V. LOUIS DE LA GRANGE, Seigneur de Nandy & de Marcouville, Conseiller au Parlement de Paris, le 28 Juin 1640, Président en la seconde Chambre des Requêtes, en Décembre 1651, mort en Février 1706, avoit épousé *Marguerite Martineau*, morte le 20 Février 1695, fille de N.... *Martineau*, Trésorier des Parties Casuelles, & de *Madeleine Payen des Landes*, dont :

1. LOUIS-ARMAND, qui suit;
2. CHARLES, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le 13 Mai 1682, Abbé de Saint-Sever, & Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris, mort le 10 Juillet 1733, âgé de 83 ans, le dernier de sa Famille;
3. CHARLES, Docteur de Sorbonne, Prieur de Vélye, mort le 15 Janvier 1728, âgé de 73 ans;
4. HENRI, Chanoine régulier, Abbé de Château-Landon;
5. MARIE, femme, en Septembre 1677, d'*Edouard de Pouffemothé*, Seigneur de Graville, Maître des Comptes, puis Président à la Cour des Aides, morte le 22 Octobre 1722, âgée de 70 ans;
6. MARGUERITE, mariée, 1° à *Martin de Bermond*, Conseiller au Parlement, & 2° en Février 1688, à *Antoine-François de la Trémoille*, Duc de Noirmoutier, morte sans enfans, le 19 Août 1689;
7. MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Hautes-Bruyères;
8. ANGÉLIQUE, Religieuse à Pont-aux-Dames;
9. & 10. GERMAINE & GERMAINE-ELISABETH, Religieuses à Viriville.

VI. LOUIS-ARMAND DE LA GRANGE-TRIANON, Baron du Plessis-aux-Tournelles, Conseiller au Grand-Conseil le 20 Janvier 1674, & Grand-Rapporteur en Chancellerie le 21 Mars 1675, mort le 22 Novembre 1702, avoit épousé, en 1682, *Marguerite-Madeleine Joly*, Dame de Fontaine, fille de *Jean Joly*, Seigneur d'Oudeuil, Conseiller au Parlement de Metz, & de *Madeleine de Postel d'Avessnes*; elle se remaria, en 1721, au Seigneur de *Thimbrune*, Marquis de Valence. Elle eut de son premier lit :

1. LOUIS-NICOLAS, né en 1687, Chanoine Régulier à Saint-Vincent-des-Bois en 1711;

2. CHARLES-SÉBASTIEN, qui fuit;
3. MARGUERITE-MADELEINE, femme de *Jacques-Ennemond Thibert*, Receveur des Consignations, morte le 15 Novembre 1716, dont une fille unique;
4. Et MARIE-MADELEINE, morte à Deuil, le 28 Juillet 1753, âgée de 66 ans, qui s'est alliée, le 20 Août 1714, à *Jacques de Monceaux*, Marquis d'Auxy & d'Hanvoile, Capitaine aux Gardes-Françoises, Colonel du Régiment Comtois, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Voyez AUXY.

VII. CHARLES-SÉBASTIEN DE LA GRANGE-TRIANON, Conseiller au Parlement de Paris, le 2 Juillet 1710, est mort Maître des Requêtes sans postérité.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, chargé d'un autre chevron vivré de sable, & accompagné de 3 croissants d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GRANGES DE GRAMMONT (DES), en Franche-Comté. Suivant l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, par l'Abbé Guillaume, tome I, pag. 100, chiffre 22, les Seigneurs DES GRANGES étoient du nombre des anciens Barons du Comté de Bourgogne. L'étendue de la Terre dont ils avoient tiré leur nom & les débris du Château dans lequel ils habitoient, donnent une idée de leur grandeur dans ces tems reculés.

1. GUILLAUME, Sire DES GRANGES, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, assisa en 1105 à la fondation du Prieuré de Froide-Fontaine par *Thierry*, Comte de Montbéliard. Il eut pour enfans :
  1. GUY, qui fuit;
  2. Et HUGUES, lequel céda vers l'an 1150, à l'Abbaye de Bithaine, ce qu'il avoit à Franabi & à Chenubi, du consentement de Guy de Traves, & d'Illicte, sa femme.

II. GUY, Sire DES GRANGES, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, donna à l'Abbaye de Lieu-Croissant, du tems de Thibaud, premier Abbé de ce Monastère, la terre de la Prétière, que Borcard de Purgerot tenoit de son fief, en présence de Guillaume de Mancenans, de Théodoric d'Arlenans, & de plusieurs autres Chevaliers. Il approuva le don fait à cette Eglise par Richard de Gevigney, son vassal, & fut témoin de ceux faits par Hugues de Belmont, Richard, Sire de Montlaucon, Etienne de Mancenans, Valon de Pomoy, Renaud de Traves, & BARTHÉLEMY DES GRANGES. Il fut présent à ce dernier don, avec

Bernard, Capitaine de son Château des Granges, emploi qui marquoit l'importance de cette forteresse, & qui donnoit à celui qui en étoit revêtu le Commandement sur les Vaux. Ce Seigneur DES GRANGES avoit aussi un Prévôt, qui rendoit la justice: Nocher de Pompiere, Ecuyer, étoit Prévôt du Château des Granges, dans le tems du don de la Prétière. GUY DES GRANGES eut pour fils :

III. GUILLAUME, Sire DES GRANGES, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui fut témoin avec lui des dons faits à l'Abbaye de Lieu-Croissant, par Renaud de Traves, BARTHÉLEMY DES GRANGES, & Pierre de Belmont. Il assisa avec Arvic, Pun de ses Chevaliers, à celui de Borcard, Prévôt de Cufance; accorda à ce Monastère, du tems de l'Abbé Narduin, la moitié d'un meix à Mancenans, pour procurer, par ses ferventes prières des Religieux, quelque soulagement à l'âme de son père; & échangea peu après, avec l'Abbé Narduin, un héritage que Pierre de Fufnans, Damoiseau, tenoit en fief de lui contre un meix au village de Cubry, qui provenoit de l'aumône, que Guy de Cufe avoit faite à l'Abbaye de Lieu-Croissant. *Alix*, son épouse, & ses enfans, confirmèrent cette libéralité en présence de Bernard, Capitaine du Château des Granges, Valon de Pomoy, Narduin de Dèle, & Aimé de Cufe. Il eut pour enfans :

1. GUY, qui fuit;
2. HENRI, rappelé dans l'échange fait par son père avec l'Abbaye de Lieu-Croissant;
3. HUGUES, tige de la branche de *Grammont*, en Comté, rapportée ci-après;
4. Et DAMAR.

Ces trois générations sont prouvées par deux titres latins, tirés d'un ancien Mémoire, composé dans le siècle même de la fondation de l'Abbaye de Lieu-Croissant, & rapportés dans l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, page 101.

IV. GUY, Sire DES GRANGES, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, transmit son Château des Granges à *Richard de Montfaucon*, Comte de Montbéliard, soit par une vente qu'il lui en fit, soit (suivant une ancienne tradition) en considération du mariage d'*ALIX*, sa fille, avec ce Comte. Il laissa d'une Dame, dont on ignore le nom :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. HENRI, Chanoine & Archidiacre de Luxeuil, en l'Eglise de Belançon;



3. Et ALIX, épouse de *Richard*, Comte de Montbéliard.

V. GUILLAUME DES GRANGES, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saulnot, Uzelle, Accolans & Grammont en partie, reconnu, au mois de Mars 1240, qu'il n'avoit aucuns droits sur les possessions de l'Abbaye de Lieu-Croissant à Senargent. Il échangea la même année avec l'Abbé de ce Monastère les dîmes d'Uzelle sous le sceau de HENRI, son frère, Archidiacre de Luxeuil; fit hommage, l'an 1264, à Othon, Comte Palatin de Bourgogne, de ce qu'il avoit à Saulnot & au Comté de Montbéliard, & lui promit d'être son Vassal, pour ses terres, avant tous autres Seigneurs. Hugues de Bourgogne lui permit, l'an 1268, & à HENRI DES GRANGES, son frère, d'acquérir par vente ou par échange ce que GUY, leur neveu, tenoit à Grammont. GUILLAUME DES GRANGES échangea, l'an 1278, avec Aimé de Faucogney, Sire de Villersexel, la Seigneurie d'Uzelle, qui venoit d'*Isabelle*, Dame d'Uzelle, sa femme, contre la portion de la terre de *Grammont*, que ce Seigneur avoit acquis du Prieur de Marall. Il mourut sans postérité, & fut inhumé en l'Abbaye de Lieu-Croissant.

BRANCHE  
de GRAMMONT.

IV. HUGUES DES GRANGES, Chevalier, Sire de Grammont, troisième fils de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Sire DES GRANGES, & d'*Alix*, son épouse, cautionna, l'an 1230, pour 100 mares d'argent, les promesses de mariage faites par Othon de Méranje, Comte Palatin de Bourgogne, à Hugues de Bourgogne, qui devoit épouser ALIX, sa fille. Il donna, l'an 1244, au Monastère de Lieu-Croissant, la huitième partie des dîmes de Marvelise, ce qu'il avoit dans celles de Rans, & confirma à ces Religieux l'acquisition qu'ils avoient faite de Gérard de Cubry, Chevalier; sa femme & ses enfans souscrivirent à ses pieuses intentions. Il avoit épousé *Poncette de Vauquaire*, fille de Gérard, Sire de Fraîne-le-Château, Connétable du Comté de Bourgogne. Il lui fit, l'an 1226, un assignal de sa dot sur les terres dont il jouissoit. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. RENAUD, Chevalier, Seigneur de Marvelise & de Bournois, qui échangea, l'an 1267, avec les Religieux de Lieu-Croissant, du

consentement de *Marguerite*, sa femme, la moitié des dîmes du territoire de Marvelise, & la seizième partie de celles de Bournois contre ce qu'ils avoient à Gemonval. Marvelise & Liéfrans sous les Sceaux du Chapitre de Saint-Mainbeuf de Montbéliard, de l'Abbé de Béchamp, & du Prieur de Lanthenans;

3. Et ELISABETH.

V. GUILLAUME DES GRANGES, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Grammont, Rans, &c., Bailli-Général au Comté de Bourgogne. s'attacha au parti de Hugues, Comte Palatin de Bourgogne, qui étoit en guerre avec Jean, Comte de Châlon, son père. Il vécut peu de tems, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Lieu-Croissant, à laquelle il donna, pour sa sépulture, la seizième partie des dîmes de Bournois, & la part qu'il avoit dans un héritage qui touchoit la grande vigne de ces Religieux, à Grammont. Ses enfans furent :

1. GUY, qui suit;
2. RICHARD, Chanoine de Montbéliard;
3. JEANNE, Dame de Remiremont.

VI. GUY DES GRANGES, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Grammont, Seigneur de Rans, Saulnot, &c., donna, l'an 1279, aux Religieux de Lieu-Croissant, un terrain au village de Grammont, pour agrandir la maison qu'ils y avoient. Il approuva, par le même acte, les donations faites par ses prédécesseurs à ce Monastère, & spécialement l'aumône que son père avoit accordée à cette Eglise peu de tems avant sa mort; fit hommage, au mois de Juillet 1308, de la Seigneurie de *Grammont*, à Renaud de Bourgogne, Comte de Montbéliard, & promit de le recevoir dans le Château-fort qu'il vouloit y construire, contre toutes personnes, à l'exception de Hugues de Bourgogne, frère de ce Comte; renouvela cet hommage en 1311, & y comprit le sief que Jean de Liéfans tenoit de lui à Mancenans. Il testa en sa maison-forte de Grammont, le 6 Janvier 1335, choisit sa sépulture en l'Eglise de l'Abbaye de Lieu-Croissant, dans le tombeau de ses ancêtres, fonda une Chapelle au Château de Grammont, qu'il dota de la quatrième partie des dîmes du territoire de Grammont, & ratifia l'assignal qu'il avoit fait à *Marguerite de Varre*, sa femme, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, Sire de Grammont, qui prit indifféremment les noms de Granges &

de Grammont, fans changer les armes de Granges, qu'il porta pleines dans son fceau, de même que son fils, qui ne fut plus connu que sous le nom de *Grammont*. Sa postérité forma trois branches, éteintes dans les Maisons de *Ray*, d'*Ifelin*, & de *Rofen*;

2. HENRI, Chevalier de Rhodes;
3. GUYOT, Seigneur de Grammont en partie, dont les descendants, divisés en sept branches, prirent le nom de *Grammont*, à l'imitation de la branche aînée. Il n'en reste plus qu'une, qui subsiste dans les personnes de PIERRE, Marquis de GRAMMONT, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de FERDINAND, Comte de GRAMMONT, son frère, Colonel de Cavalerie, Brigadier & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, &c. Voyez GRAMMONT, en Franche-Comté. GUYOT DES GRANGES brisa ses armes de Granges, d'une étoile mise en chef; elles sont ainsi sur son tombeau en l'Abbaye des Trois-Rois. GUY DES GRANGES, son fils, les brisa d'un lambel à trois pendans. THOMAS, son petit-fils, prit les trois têtes de Rois en champ d'azur;
4. GUILLAUME, dit le jeune, à qui son père légua 100 foudées de terre de rente, jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'un Bénéfice suffisant;
5. SIMON, qui eut un semblable legs dans le testament de son père;
6. & 7. JEANNE & GUYETTE, Dames de Remiremont;
8. Et ISABELLE DES GRANGES.

Les armes anciennes de cette Maison étoient de gueules, au fautoir d'or. Celles que ses Seigneurs prirent en quittant leur nom sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle sont: d'azur, à 3 busles de carnation, couronnés d'or à l'antique.

GRANGES (DES): de gueules, fretté de vair, d'argent & de sable; au chef d'or.

\*GRANGES-LE-ROI, dans la Brie-Françoise: Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1659, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 19 & 23 Décembre suivant, en faveur de N... le Lièvre de Fourilles.

GRANGES DE SURGÈRES. Voyez MAINGOT.

GRANSON. Voyez GRANDSON.

♠ GRANT, LE GRANT & LE GRAND, ancienne Famille noble, originaire d'Ecosse, dont les Historiens font remonter l'origine au célèbre ALPIN, l'ami de Fingal, Souverain

du Nord de l'Ecosse dans le III<sup>e</sup> siècle, cité par Ossian. Les Historiens de la Grande-Bretagne s'accordent à dire qu'ALPIN, Roi d'Ecosse en 830, & ses successeurs jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, descendoient de cet ALPIN (en 210 de Père Chrétienne). Le nom de GRANT fut une épithète honorable accordée à l'un des descendants de cette Famille, dans laquelle il s'est perpétué depuis l'an 1150. L'aîné, ou chef de cette Famille, Sir JAMES GRANT, demeure encore aujourd'hui en Ecosse, au Château de Grant, dans la Province d'Invernesshire, sur la rivière de Spey.

TASSAIN GRANT, le premier de la branche établie en Normandie, depuis la Seulle jus qu'à la Seine, dont la généalogie est ci-après, & GUILLAUME GRANT, vint en France dans le XIV<sup>e</sup> siècle (en 1359) avec le Chevalier JEAN GRANT, Ambassadeur d'Ecosse, leur cousin germain, & restèrent au service de France.

GUILLAUME, pour ses bons & loyaux services, en 1372, fut fait Vicomte de Caen, où lui & ses descendants possédèrent long-tems cette dignité: l'un d'eux fut tué pendant le siège de cette Ville, en 1417, dans une tour nommée depuis ce tems la *Tour-au-massacre*. Une autre tour de cette même Ville s'appelle la *Tour-le-Grant*, du nom de cette Famille.

La France & l'Ecosse étoient étroitement liées dans le XIV<sup>e</sup> siècle & auparavant. Plusieurs Maisons considérables ont passé, comme les GRANT, de l'un des deux Royaumes dans l'autre. Les Ecossois ont fourni en plusieurs circonstances aux François des Troupes, des Chevaliers de renom, & la première Compagnie des Gardes du Roi entière.

TASSAIN GRANT épousa, quelques années après son arrivée en France, en 1363, *Jorette de Quetteville*, fille de *Nicole*, Chevalier, Seigneur de Quetteville, de Bonneboscq, d'Aubigny, &c. Elle lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Quetteville, qui est restée dans cette Famille jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qu'elle a été vendue par ALEXANDRE GRANT, dit LE GRAND, bisaiècle de CHARLES GRANT, Vicomte de Vaux.

On fait que dans la Grande-Bretagne on ne met point d'articles avant les noms propres, ce qui fait que dans les anciens titres de Normandie les GRANT sont dénommés dit *le Grant*.

Depuis que cette Famille est en Norman-

die, ils y ont possédé en différens tems plus de 60 terres; ils y jouissent encore aujourd'hui de Plainville, près de Saint-Pierre-sur-Dives, de Vaux-sur-Seulles, près de Bayeux, où étoit placé le Camp de 1778, sous les ordres de M. le Maréchal de Broglie, de Guillerille & Mondeville, près de Caen, du Souchet, près de Laigle, Arry, entre Caen & Villers-Bocage, le Jariez, Chalonges, du Glessien, de Bois-Nouvel, du Pont-de-l'Arche, &c. Les GRANT de Normandie ont été aux bans & arrière-bans en 1470 & en d'autres tems; depuis aux sièges d'Amiens, d'Orléans, &c., pendant lesquelles guerres ils ont sacrifié leurs biens & leurs vies pour la patrie. Lorsque HENRI V & HENRI VI, Rois d'Angleterre, sont venus en Normandie, ces Rois les font emparés des terres d'une partie de cette famille. — On trouve la famille des GRANT dans toutes les recherches de la Province de Normandie; d'abord dans celle de Monfaut en 1463, & depuis dans celles de M. de Barrin de la Galissonnière, & de M. de Chamillard en 1668, &c. — On fait que dans les tems reculés les noms ne se transmettoient pas ordinairement de père en fils; de là viennent les variations du nom de cette Famille. Les Ecoislois sont les peuples qui conservent depuis un plus long tems l'usage des Tribus, se rassemblant sous le chef de leur nom. Ils n'ont jamais altéré leurs anciennes coutumes: ils portent encore aujourd'hui l'habit que portoient aussi les Romains, & ne combattent qu'avec leur bouclier & leur ancien habillement.

Dès l'an 1428 JEAN GRANT, Chevalier, fut Capitaine de deux Lances & 20 Archers à cheval. Le même JEAN est cité dans Monfaut à la tête des Nobles de son canton, & fut encore à l'arrière-ban de Caux en 1470, armé de pied en cap & monté.

JACQUES ou JAMES GRANT, Seigneur de Moyaux, près de Quetteville, Chevalier, étoit Maréchal-des-Logis & homme d'armes de la Compagnie de 60 Lances, fournie sous la charge de M. le Comte de Lorges, en 1546, & en 1560 sous M. le Comte d'Arron.

Il y a encore à Caen un ancien hôtel considérable, nommé l'Hôtel du grand Manoir, qui étoit l'hôtel des GRANT lorsqu'ils étoient Vicomtes de Caen.

CLAUDE, dit LE GRANT, mort en 1676, étoit Recteur de l'Université de Caen, & l'un des

hommes les plus éclairés de son tems. Il fut enterré avec pompe & appareil, & son convoi accompagné de tous les principaux du pays. On voit son épitaphe en vers latins, qui caractérise sa naissance & son mérite. Il a laissé des fonds à la Paroisse de Saint-Julien, en y fondant des prières & offices, particulièrement pour ceux de son nom. A certains jours de l'année, on est obligé d'avertir ceux de la famille qui se trouvent à Caen pour qu'ils puissent assister aux cérémonies de l'Eglise.

Claudius hic situs est, titulis & nomine magnus.

Qui tibi committas sedulo factis oves.

Ante Saecordis illum gradus extulit: illum

Res mundus proprias Jussit abire vices,

Quam bene dicebat sophia: Misteria facta!

Quam bene sacro Clerica Jura foro!

Hunc sibi devotum Doctorem academicum Ordo,

Ereptumque tibi flet quoque Praeful Amans.

Ille gregi dederat cunctis pabula Pascae

Et Sacramentis fretus, ad altera volat.

Une des preuves de l'origine étrangère de cette Famille, c'est que dès les premiers tems de son établissement à Quetteville en Normandie, ils font dits Nobles de tems immémorial, & cités parmi les Nobles de leur canton, &c., & on ne les trouve ni dans la Roque, ni dans les autres Auteurs pour la Normandie avant l'an 1350, & TASSAIN GRANT, en 1402, rend aveu de sa terre de Quetteville au premier degré.

Les GRANT, en Normandie comme en Ecosse, ont fait des alliances les plus illustres, entr'autres avec plusieurs Souverains. L'un d'eux, encore en Normandie, s'est allié aux Rois d'Angleterre, ayant épousé une *Boullenc* ou *Boleyn*, de la même Maison d'une des femmes de HENRI VIII, à laquelle il fit trancher la tête. Elle fut la mère de la Reine ELISABETH. Cette Maison en Angleterre est aujourd'hui connue sous le nom de *Rocheford* ou *Rutherford*. Ils ont fait beaucoup d'autres alliances avec les meilleures familles de France & de la Grande Bretagne, comme on peut le voir dans la filiation.

JEAN-CHARLES-ADOLPHE GRANT DE BLAIRINDY, en Ecosse, XV<sup>e</sup> descendant de SIR DUNCAN GRANT DE FREUCHY, au service de France en 1754, blessé à Clottercamp, Chevalier de Saint-Louis, Colonel depuis 1768 dans la Légion Royale, employé Aide-Maréchal-des-Logis à Mézières, neveu de M. l'Abbé GRANT, Président du Collège des Ecoislois à Douai en Flandre, établi en faveur

des Nobles Ecoffois par la Reine MARIE STUART d'Ecoffe, qui fut auffi Reine de France. Il s'est marié, en 1778, avec *Elifabeth-Françoife d'Amelet*, fille de M. le Comte d'Amelet, ci-devant Major des Mousquetaires Noirs, Maître-de-Camp de Cavalerie, &c. On voit le contrat de mariage de Haut & Puiffant Seigneur JEAN-CHARLES-ADOLPHE, Baron GRANT de BLAIRFINDY, figné du Roi, qui lui a accordé pour fon époufe, après fa mort, une dot de 100 louis de rente. Il a été élevé à Ratisbonne, ayant perdu fon père à la révolution de 1745, où une grande partie de la famille des GRANT a péri à Culloden, &c.; enfuite il fut conduit, par les foins de M. le Maréchal Keith, fon parent, en Pruffe, d'où il eft venu en France.

Nous n'avons pas eu le tems de rechercher tous les services rendus à l'Etat par cette Famille en France, ni toutes les alliances contractées par les GRANT & par les femmes du nom.

Voici la filiation & généalogie des principales branches de cette Famille, tant d'Ecoffe que de Normandie, telle qu'elle eft établie par leurs titres & archives en originaux, par les Hiftoriens & par la *Baronnage d'Ecoffe*. Il y a un ancien adage en langue gaulloise, qui fignifie :

Les montagnes, les eaux & la race Alpinienne  
Furent les premiers ornemens du pays d'Erin.

I. ALPIN, Roi d'Ecoffe en 830, affaffiné par *Brudus*, eut quatre fils, favoir :

1. KENNETH, qui lui fuccéda, & dont la poftérité a régné pendant 400 ans;
2. DONALD, mort fans poftérité;
3. GRÉGOR, qui fuit;
4. Et ACHAYUS, chef de la branche qui a conservé le nom de MAC-ALPIN jufqu'à nos jours.

Ces différentes branches font confignées dans l'*Hiftoire & le Baronnage d'Ecoffe*. Les Maifons de *Stuart*, de *Bailleul*, de *Bruce*, &c., font forties de la même fource.

II. GRÉGOR, troifième fils du Roi ALPIN, chef des Maifons de MACGRÉGOR & des GRANT, qui vivoit en 859, fut père de

III. DOM GALLUS MACGRÉGOR, qui époufa *Spontana*, fœur de DUNCAN, Roi d'Irlande. Il mourut en 900, & eut pour fils,

IV. CONSTANTIN MACGRÉGOR, célèbre en l'art de la guerre, nommé par le Roi DONALD VI, fon oncle. Il époufa *Malvina*, fa coufine,

fille de DONALD VI, fils de CONSTANTIN, & mourut en 940. Il fut père de

V. GRÉGOR, dit de L'ETENDART, qui fut tué en combattant contre les Danois, auprès du Roi, fon ami & fon parent. Il avoit époufé *Dorviégelda*, fille du Commandant des Armées, dont il eut :

VI. JEAN MACGRÉGOR, dit LE GRAND, qui fut tué en 1004, en combattant fous le Roi MALCOLM. Il avoit époufé ALPINA, fille d'AUGUS, quatrième fils d'ACHAYUS, le cadet des enfans du Roi ALPIN. De ce mariage eft forti

VII. GRÉGOR GARABLE, ou le *Fort*, qui combattit en 1040 contre les Normands & les Danois, & époufa une fille de l'ancienne Maifon de *Lochon* ou d'*Argyll*, dont il eut :

VIII. SIR JEAN MACGRÉGOR-LE-HARDI, II<sup>e</sup> du nom, mort en 1113, qui époufa une femme attachée à la Reine MARGARETTE, qui étoit d'une grande beauté; elle le rendit père de

IX. SIR MALCOLM MACGRÉGOR, Lord de *Glesfurchy*, qui fut furnommé le *Grand* par rapport à fa grande taille & fes grandes actions. Il mourut en 1164. Il avoit époufé une fille de GUILLAUME, Chef des Armées, & neveu de SAINT DAVID, Roi d'Ecoffe, qui accorda à MALCOLM la Pairie pour lui & fes defcendans mâles, parce qu'il lui avoit fauvé la vie. De lui font defcendus :

WILLIAM MACGRÉGOR, chef de ce nom après fon père;

Et GRÉGOR LE GRANT, qui fuit, & perpétua le nom de GRANT, accordé à fon père dans fa poftérité.

Ici deux branches : l'une, MACGRÉGOR & l'autre GRANT, qui toutes les deux font encore confidérables en Ecoffe.

X. SIR GRÉGOR MORE ou GRÉGOR GRANT, dit LE GRANT, fous ALEXANDRE II, Roi d'Ecoffe en 1214, & ALEXANDRE III en 1249, fit bâtir le Château appelé de fon nom, encore aujourd'hui, le Château de GRANT, dans l'Invernesshire, fur la rivière de Spey; ce qui fait que le chef du nom s'appelle toujours GRANT de GRANT. Il époufa *Marie Bizet*, fille de la Maifon de *Lovat*, Pair d'Ecoffe, qui lui apporta la Terre de Stroterich, &c. Il eut pour fils :

XI. SIR LAURENCE GRANT DE GRANT, qui étoit fortement attaché à la Maifon de *Bruce* contre celle de *Bailleul* ou *Balliol*. Il fut pris & conduit à Londres par EDOUARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, en 1296, & fut père de

JEAN, qui fuit ;  
Et RANALPHIE.

XII. SIR JEAN GRANT DE GRANT, III<sup>e</sup> du nom, fut un Héros ; il se réunit à William Wallace pour défendre la liberté de son pays, & fut enfin pris & conduit à Londres, en 1296, par EDOUARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, avec son frère RALPH, & élargi sur sa parole en 1297. Il avoit épousé *Bigla*, fille d'une des grandes & riches Maisons des *Cumming*, & en eut trois fils, qui furent chacun d'eux chefs de plusieurs grandes Tribus :

1. JEAN fut chef de la branche de tous les GRANT d'Ecosse, rapportée ci-après ;
2. ALAN fut chef d'une autre branche de GRANT, nommée la *Tribu Alane*. (Ces deux branches sont consignées dans les Archives d'Ecosse, ainsi que celle des GRANT de Normandie, qui possède aussi tous ses titres originaux depuis & avant cette époque, par contrats de mariage, &c., aux mains de M. le Vicomte de *Vaux*, & dans sa Famille, qui est aussi reconnue authentiquement par actes & lettres des chefs du nom en Ecosse ;)
3. Et THOMAS, qui fuit, fouche des GRANT de Normandie, par deux de ses fils qui s'y établirent.

XIII. THOMAS GRANT fut Membre d'une Allée pour une visite faite en 1333 dans le Diocèse d'Aberdeen, &c. De lui sont sortis :

1. TASSAIN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME OU WILLIAM, qui, avec son frère, & JEAN-GRANT, leur cousin germain, Ambassadeur d'Ecosse en France, & plusieurs autres Nobles Ecossois, tels que Leslie le Normand, le chef des Comtes de Rother, &c., vint s'établir en Normandie en 1359, époque depuis laquelle il est au service de France.

XIV. TASSAIN GRANT, qui fut Vicomte de Caen, Seigneur de Bernières-sur-Mer, près de la Délivrande, &c., épousa *Jorette de Quetteville*, fille de Messire *Nicolas*, Chevalier, qui lui apporta la Terre & Seigneurie de Quetteville, près d'Honfleur, possédée par ses descendans pendant plus de 300 ans. Une sœur de *Jorette de Quetteville*, nommée *Collette*, épousa *Jean d'Annebaud*, Chevalier, & aïeul de *Claude d'Annebaud*, Amiral & Maréchal de France. Voyez ANNEBAUD. TASSAIN eut trois fils, savoir :

1. AULDIN, qui fuit ;
2. JEAN, mort sans hoirs ;
3. Et LUCAS, homme d'Eglise.

XV. AULDIN GRANT, dit LE GRANT, Chevalier, Seigneur de Quetteville, fut à la Cour de CHARLES VI en 1411, 1412, 1413 & 1414. HENRI VI, Roi d'Angleterre, lui rendit en 1426 les biens qui lui avoient été pris par HENRI V, tant en Normandie qu'ailleurs ; ce que l'on voit par un acte qui est aux mains de la Famille. Il avoit épousé N... de *Beaumontcel*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Blaquemare*, &c., & de *Jeanne de Meaultis*. Il fut père de

XVI. JEAN GRANT, dit LE GRANT, Chevalier, Seigneur de Quetteville, qui a servi avec distinction ; il fut Capitaine de deux Lances & 20 Archers, & fut encore à l'arrière-ban de Caux en 1470, monté & armé de pied en cap. Il avoit épousé *Jeanne de Boullenc* ou *Boleyn*, fille de Messire *Jean de Boullenc*, Chevalier, Seigneur de *Vironvay* & de *Garambouville*, & de *Catherine de Malortie*, d'où est venue depuis l'alliance avec HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui a épousé *Anne de Boleyn*. Il eut quatre fils, savoir :

1. ROGER, auteur de la branche des Seigneurs des *Gruaux*, rapportée ci-après ;
2. NICOLAS, qui fuit ;
3. & 4. JEAN & RICHARD, morts sans enfans.

XVII. NICOLAS GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, a produit, avec son frère ROGER, plusieurs aveux qui leur étoient rendus pour leurs Seigneuries de Quetteville & des *Gruaux*, dans les preuves qu'ils ont faites en 1489 & 1514. Il avoit épousé *Hélène de Bien-Faite*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de *Bougy*, *Mongaux*, &c., & de *Jeanne de Valence*. Il fut père de

1. RICHARD, qui fuit ;
2. NICOLAS, mort sans postérité ;
3. JACQUES, Seigneur de *Moyaux*, &c., qui fut Maréchal-des-Logis de 60 Lances, &c., en 1546 & 1560 ;
4. Et CHARLES, auteur de la branche des GRANT du Pont-de-l'Arche.

XVIII. RICHARD GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville & du *Souchet*, de *Beuzeville*, &c., produisit des aveux de ses Seigneuries en 1543, & servit avec distinction. Il avoit épousé N.... de *Gastay*, fille de *Jean de Gastay* ou *Gatebled*, Ecuyer, Seigneur de la *Fremondière*, de *Clairfeuille*, &c., & de *Marie Poffel*, dont il eut :

1. GILLES, qui fuit ;
2. Et DURAND, mort sans enfans au Service.

Nombre de lettres & certificats de services témoignent combien il s'y est distingué, & qu'il a eu les commissions les plus importantes & de confiance. DURAND possédoit 16 terres en Normandie. Il avoit épousé *Jeanne de Gouhaye*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur & Baron de Blangy, & d'*I-fabeau le Bouteiller*.

XIX. GILLES GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, de Beuzeville, du Souchet, &c., produisit, avec DURAND, son frère, en 1558 & 1566, un Arrêt du Parlement de 1518 & d'autres titres, par lesquels ils prouvèrent leur noblesse et descendance de tems immémorial. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Bailleul*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Canteloup, & de *Françoise d'Escambourg*; 2<sup>o</sup> & N..... de *Trouf-Jeauville*. Du premier lit il eut :

OLIVIER, qui fut ;

Et du second lit vinrent :

GEORGES, mort sans hoirs ;

Et NICOLAS, auteur de la branche des GRANT du *Souchet*, rapportée ci-après. (Il y eut des partages entre OLIVIER, GEORGES & NICOLAS. La Terre de Quetteville resta à OLIVIER, & celle du Souchet à NICOLAS.)

XX. OLIVIER GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, de Beuzeville, &c., épousa, 1<sup>o</sup> *Catherine Pary*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Mallon, de la Vallée, de Norolles, &c., & de *Guillemette de Bigard*, en son vivant, Dame du grand fief de Pierre-court en 1582 ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne Draullin*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fut ;

2. Et DURAND.

Et du second lit vinrent :

3. OLIVIER ;

4. Et NICOLAS, de qui est issu :

OLIVIER, Seigneur de Brumare, Capitaine d'Infanterie, qui fut père de

FRANÇOIS, Ecuyer, qui a été longtemps Officier dans les Cuirassiers, Chevalier de St.-Louis ; il fut blessé à une main. De lui est sortie :

MARIE-FRANÇOISE, qui a épousé N... *Defnelliers*, Gentilhomme de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Aide-Major d'Infanterie, &c., dont sont issus : 1. *Louis-Augustin-Vidor Defnelliers*, Ecuyer, Officier d'Infanterie, né à Quet-

teville ; 2. *Rose Defnelliers* ; 3. Et *Flora Defnelliers* ; tous trois existant à Quetteville.

XXI. JEAN GRANT, dit LE GRAND, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, a été reçu, par brevet du mois de Janvier 1656, signé: LOUIS, Capitaine d'Infanterie sous les ordres de M. de la Fresnaye ; il produisit, en 1626, un Mémoire par lequel il prouva que la Seigneurie de Quetteville étoit dans sa Famille depuis près de 300 ans ; un aveu lui fut rendu, en 1629, pour sa Seigneurie de Quetteville, &c. JEAN paroît avoir vécu plus de 100 ans ; il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Suzanne Achard*, fille de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Auvieux, & de *Marguerite de la Ferrière*, Dame du Pin & de Carolles, en 1612 ; 2<sup>o</sup> & N... *Apparoc*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent quatre fils, dont il n'est resté que

XXII. ALEXANDRE-JACQUES GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, qui a cédé la terre de Quetteville à M. le Nantier, Ecuyer, à la fin du siècle dernier, & depuis il a acheté Vaux-sur-Sculles, près de Bayeux, &c. Un aveu lui fut rendu, comme Seigneur du noble Fief, Terre & Seigneurie de Quetteville, en 1654, &c. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marie Mazé* ou *Maffé* ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Franqueville*. Il eut du premier lit :

1. NICOLAS-ALEXANDRE, Seigneur d'Anelles, qui eut trois filles :

1. N... GRANT, morte, ainsi que son père, à l'Isle-de-France en Afrique, qui avoit épousé *M. de Rivières* ;

2. ANNE-MADELEINE, mariée à Messire *Charles Graindorge du Teil*, Ecuyer, Seigneur de Guillerleville, de Fort, &c., dont postérité. Voy. GRAINDORGE ;

3. Et N... de GRANT, non mariée.

2. CHARLES, qui fut ;

3. URBAIN GRANT de VAUX, Officier d'Infanterie, qui eut pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS-URBAIN GRANT de VAUX, Sous-Brigadier des Gardes-du-Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié à *Marie-Charlotte de Béranger*, dont il a eu :

LOUIS-CHARLES-URBAIN, né à Vaux-sur-Sculles ;

PIERRE-FRANÇOIS, né aussi à Vaux ; Et deux filles.

2. PIERRE, Chevalier de Rosny, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé sa

cousine, N... *Graindorge du Teil*, dont il n'a pas d'enfans;  
Et quatre filles.

4. N... GRANT, Demoiselle.

Et du second lit vinrent :

5. CLAUDE, mort au service sans enfans ;

6. Et HÉLÈNE, qui a épousé N..., Messire de *Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lô, dont est sortie :

N.... GRANT, mariée à N...., Messire d'*Hauteville*, Chevalier, Seigneur de Genetay, près d'Avranches, descendant de la Famille du fameux *Tancrède d'Hauteville*, Roi de Sicile.

XXIII. CHARLES GRANT, dit le GRAND, Ecuyer, Seigneur de Vaux, Meantès, du Catelet, &c., tant par sa mère que par acquêts, est mort à plus de 80 ans. Il avoit été blessé à un pied, ce qui l'a empêché de continuer de servir. Il avoit épousé *Jacqueline de Clinchamp*, fille de Messire *Odet*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Anisy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, de la noble Famille des *Clinchamp* des environs de Caen, qui étoient Barons de Clinchamps depuis l'an 800, & ont été Porte-Oriflamme, d'où dérivent leurs armes, qui sont : *d'argent, au gonfanon de gueules*. Ils ont fourni un Cardinal en 1200, ont été Seigneurs & Barons de Douai pendant 700 ans, &c. Ils eurent :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit ;

2. Et ANNE GRANT DU CATELET, mariée à *Jean de Montfiquet*, Ecuyer, Seigneur de Cully, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, dont les deux frères sont morts dans la Marine, au combat de M. de Conilans, commandant chacun un Vaisseau. Elle est morte sans enfans.

XXIV. LOUIS-CHARLES GRANT, dit LE GRAND, Ecuyer, Seigneur du Catelet, *pater & liberator pauperum*, Seigneur de Vaux, Meantès & Saint-Gilles-en-Vaux, de Fontenay-le-Pefnel, Brécy & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, a servi 29 ans, tant en France que dans l'Inde, où il s'est marié. Il a été fait prisonnier de guerre en 1759, & a essuyé un naufrage en revenant de la Jamaïque en Angleterre, où il a pensé perdre la vie. Il avoit épousé, en 1746, *Henriette de François-de-Grainville*, fille de Messire *Jacques-Romain*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, &c., dont il eut :

CHARLES, qui suit ;

Et MARIE-ANNE-RENÉE, mariée en 1771 à *René-Charles le Marchant*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louct, ancien Capitaine de Cavalerie, pensionné du Roi, dont postérité. Voyez MARCHANT-DE-CALIGNY (LE).

XXV. CHARLES GRANT, dit LE GRANT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Vicomte de Vaux, né à l'Île-de-France en Afrique, le 6 Juin 1749, a servi d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Foix, Infanterie, au mois de Juin 1765, Lieutenant en 1768 ; a eu une commission de Capitaine en 1770 ; puis Mousquetaire Noir après la mort de sa femme, & réformé en Décembre 1775 ; Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi au mois de Mai 1777, avec un brevet séparé de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, où il dit : *En faveur de Charles Grant, Vicomte de Vaux, notre Sous-Lieutenant des Gardes de la Compagnie Ecoissoise*, &c. ; ensuite il a servi & fait la campagne de 1779 en qualité de Volontaire, sous les ordres de M. le Comte de Vaux, qui commandoit les Armées destinées à descendre en Angleterre ; puis il a été Aide-de-Camp de ce Général en 1780, à l'Armée de Bretagne, étant toujours Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, &c. Il a été présenté au Roi & à la Famille Royale au mois de Mai 1781. Il a épousé, au mois de Mai 1768, *Anne-Charlotte-Agathe Graindorge du Teil*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, de Fort, &c., & de Noble Dame ANNE-MADELEINE GRANT, décédée en 1774, fille de NICOLAS-ALEXANDRE. De ce mariage sont sortis :

1. CHARLES-ROMAIN, qui suit ;

2. AGATHE GRANT DE VAUX ;

3. Et AIMÉE GRANT DE GUILLERVILLE. .

XXVI. CHARLES-ROMAIN GRANT, Ecuyer, Vicomte de Vaux, né au château de Vaux-sur-Seulles le 22 Décembre 1772, placé au Collège des Nobles Ecoissois, à Douai en Flandre, en Avril 1782, &c.

#### BRANCHE

des GRANT DU SOUCHET.

XX. NICOLAS GRANT, dit LE GRAND, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, second fils de GILLES, & de N... de *Trouffeuville*, devint Seigneur du Souchet par le partage qui fut fait entre lui, OLIVIER & GEORGES, ses frères. Il avoit épousé *Marguerite de Touzage*, dont il eut :

XXI. JACQUES GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui a épousé *Louise de Saint-Aignan*, qui le rendit père de

XXII. NICOLAS GRANT, dit LE GRANT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui s'est marié à *Marguerite le Roy*, & en eut :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. NICOLAS-MICHEL, marié à N.... de *Noienville*, dont il eut :

JACQUES-NICOLAS-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur du Gleffien, de Bois-Nouvel, &c.

3. GILLES-AIGNAN ;
4. & 5. NICOLAS & FRANÇOIS, ces deux derniers, tués le même jour, à la bataille de...

XXIII. ALEXANDRE GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur du Souchet, épousa *Jacqueline le Grand de la Boulaye*, dont il laissa :

XXIV. RENÉ-CHARLES-ALEXANDRE GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui s'est marié à *Catherine-Françoise le Vaultier*, dont sont sortis :

1. CHARLES-CÉSAR, qui suit ;
2. Et JEAN-CHARLES, Chevalier GRANT DU SOUCHET, Officier d'Infanterie.

XXV. CHARLES-CÉSAR GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur du Souchet, Chalonges, le Jariez, Arry, &c., ancien Mouffquetaire, a épousé *Gratienne-Catherine Colas de la Grillère*.

#### BRANCHE

des Seigneurs des GRUAUX.

XVII. HAGER GRANT, fils aîné de JEAN, dit le Grand, & de *Jeanne de Boullenc* ou *Boleyr*, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, épousa *Marguerite de Bonnay*, dont vint :

XVIII. HENRI GRANT, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie-d'Hébertot & des Gruaux, qui épousa N.... de *Bétheville*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Blanche d'Harcourt*. Il fut père de

XIX. ELIE GRANT, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa *Périne de Beaumoncel*, & en eut :

XX. OLIVIER GRANT, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa N.... de *Dransy*, qui le rendit père de

XXI. NICOLAS GRANT, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot. Il avoit épousé N.... de *Calais*, dont il eut :

XXII. GABRIEL GRANT, Ecuyer, Seigneur

des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épousa *Anne d'Affr*, & en eut 17 enfans, dont il n'est resté que

XXIII. ALEXANDRE GRANT, Ecuyer, Seigneur des Gruaux, de Sainte-Marie-d'Hébertot & de Plainville, qui épousa N... de la *Haye*, dont vint :

XXIV. JACQUES-ALEXANDRE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Plainville, des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, non marié.

#### BRANCHE D'ÉCOSSE.

XIII. SIR JEAN GRANT, I<sup>er</sup> du nom de sa branche, étoit fils aîné de Sir JEAN GRANT & de *Bigla*, son épouse ; les Historiens nous le représentent, de même que son frère, ALAN GRANT, comme des Chevaliers de la plus grande valeur, de la meilleure réputation, *valentes Milites* ; ils se couvrirent de gloire dans l'Armée envoyée d'Ecosse pour secourir la Ville de Berwick, assiégée par EDOUARD III, Roi d'Angleterre en 1333. On voit dans la Chambre des Comptes de Paris que Messire JEAN GRANT, Chevalier, assista à un Conseil de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France. Il eut pour fils :

XIV. SIR JEAN GRANT, II<sup>e</sup> du nom, homme d'un mérite singulier, & dont les talens étoient très-rares ; il fut souvent employé dans les négociations, s'en tira toujours avec honneur, & donna toujours des preuves de sa fidélité. Ce fut lui qui fut envoyé l'an 1359, avec Robert Erskine, l'un des ancêtres des Comtes du Mar, & Leslie-le-Normand, grand-père des Comtes de Rothes, comme Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France pour renouveler l'ancienne alliance entre cette Puissance & l'Ecosse ; & plusieurs autres, tels que ses cousins, dont nous avons parlé. Il obtint en 1363 un passeport ou sauf-conduit d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre : *Domino Johanni GRANT, Militi, & Elisabethæ sponsæ*, pour voyager dans ses Etats avec 10 domestiques seulement (Rimers, *Fæd. Ang.*, tom. VI, pag. 428). Il obtint en 1366 un autre passeport pour revenir à la Cour d'Angleterre, & y traiter des affaires d'Etat. Il mourut vers la fin du Règne de DAVID II, & eut de cette *Elisabeth*, dont on vient de parler (on ignore quelle étoit sa famille) :

ROBERT, qui suit ;

Et AGNÈS, qui épousa *Richard Cumming*, aïeul d'*Altir*, &c.



XV. Sir ROBERT GRANT étoit d'une force & d'un courage remarquables; il se battit vers le commencement du Règne de ROBERT II, contre un champion Anglois d'une intrépidité singulière & d'une force de corps extraordinaire, & le vainquit (*Histoire manuscrite de la famille*). Quelque tems après, le Roi de France fit passer en Ecosse 40,000 francs, pour être partagés entre la Noblesse & les principales personnes de ce Royaume: Sir GRANT en eut sa part, & fut désigné dans le partage comme Chef de la famille, *Dominus ROBERTUS GRANT, &c.*, année 1385. (Rymer, tom. VII, page 485.) Il mourut au commencement du Règne de ROBERT III, & eut pour fils:

XVI. MALCOLM GRANT, qui commence à paroître comme Chef du Clan des GRANT, aussitôt après la mort de ROBERT, son père, quoiqu'il ne fût alors qu'un jeune homme, avec beaucoup de mérite, & dont il est fait mention dans une convention pour terminer quelques différends qui s'étoient élevés entre Thomas d'Umbaz, Comte de Murray, & Alexandre de Infulis, *Dominus de Lochabert, anno 1394*. Il mourut vers la fin du Règne de JACQUES I<sup>er</sup>, ou au commencement de celui de JACQUES II, ne laissant qu'un seul fils, qui suit: (*Cartul. de Murray*.)

XVII. Sir DUNCAN GRANT, 1<sup>er</sup> du nom, est le premier que nous trouvons désigné sous le titre de *Dominus de eodem & de Freuchy*, dans une charte donnée sous le grand sceau en 1442 (*Chart. in pub. archiv.*). C'étoit un homme d'un véritable mérite & d'une prudence conformée; il fut choisi pour arbitre dans une discussion qui s'étoit élevée entre Duncan Macintosh, Capitaine, ou plutôt Chef du Clan Chatteau, & Huitcheon ou Hugh Rofe de Kilravock, l'an 1479. (*Titres de la maison de Kilravock*.) DUNCAN avoit épousé Mariel, fille de Malcolm, Lord de Macintosh, dont il eut deux fils & une fille (*Titres de la Famille*), savoir:

1. JEAN, qui suit;
2. PATRICE, qui eut deux fils:

1. JEAN, aïeul des GRANT DE BALLINDALLOCH, TAMNAVALLAN, TULLOCH, &c., d'où est descendu:

PIERRE-LESLIE GRANT, maintenant Seigneur de Balquhain, qui représente la famille de BALLINDALLOCH.

2. PATRICK, qui fut le chef de la branche

Tome IX.

des GRAND DE DUN LUGAS dans le Comté de Bauff. (Il paroît par une charte adressée à JEAN GRANT DE BALLINDALLOCH & à PATRICK GRANT DE DALVEY, son frère germain, datée de l'année 1546, qu'il fut connu plus volontiers sous le titre de GRANT DE BALLENDALLOCH & de GRANT DE DALVEY.)

3. Et CATHERINE, qui épousa Duncan Macintosh de cette Tribu. (*Cartulaire de Murray*.)

XVIII. JEAN GRANT, III<sup>e</sup> du nom de cette Tribu & de Freuchy, fut un homme d'une très-grande probité & très-noble dans sa manière d'agir; il leva un bataillon dans son propre Clan, & se joignit avec les Comtes de Hunly, d'Errol, de Marshall, & autres Royalistes qui se mirent en marche pour aller secourir le Roi JACQUES III l'an 1488; mais il arriva trop tard (*Abercrombie*). Il obtint 1<sup>o</sup> une charte scellée du grand sceau sous le Règne de JACQUES IV, & adressée JOANNI DE GRANT DE FREUCHY, *terrarum & Baronix de Freuchy, &c.*, datée du 4 Janvier 1493; 2<sup>o</sup> une autre charte pour la terre de Glencherich & de Ballindalloch, datée du 4 Février 1498. (*Chart. in pub. arch.*) Il est mort en 1508. (*Histoire manuscrite de la famille*.) Il avoit épousé Marguerite, fille de Sir Jacques Ogilvie de Desford, l'un des ancêtres du Comte de Findlater. (*Contrad. ad ann. 1488. Peerage*, page 260.) Le mariage est plus amplement exposé dans une charte scellée du grand sceau, donnée par le Roi JACQUES IV, JOANNI GRANT DE FREUCHY & *Margareta ejus sponxæ*, pour les terres de Mulben, de Meikle, Balnabroth, &c., datée du 30 Août 1505. Il eut de son mariage:

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, premier Chef de la Tribu de Tullochgoran;
3. DUNCAN, Chef de la Tribu appelée le Clan de Donachie;
4. Un autre JEAN, qui fut l'aïeul & le premier des GRANT DE GLENMORISTAN;
5. Et N... GRANT, mariée à Hedor, fils de Ferchard, Lord de Macintosh.

XIX. JEAN GRANT, IV<sup>e</sup> du nom, qui fut appelé le Barde, parce qu'il étoit bon Poète, obtint jusqu'à 4 chartes scellées du grand sceau, toutes adressées: JOANNI GRANT DE FREUCHY, *filio seniori quondam JOANNIS GRANT DE FREUCHY*, pour les terres de Bordlan, celles de Arquhard, de Kyle, de Saint-Ni-

nians, &c., qui furent toutes réunies à la baronnie d'Arquhard; de même que pour les terres & Baronnies de Glenmorison, & les Baronnies de Corrimony, de Mulben, de Meckle, Balnabroth, &c.; ces chartes font toutes datées du 3 Décembre 1509. (*Chart. in pub. arch.*) Il mourut vers l'an 1525, & avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Jean*, VI<sup>e</sup> Lord *Forbès*, & de Lady *Catherine Stewart*, qui étoit fille du Comte d'*Atholl*. Ils eurent:

1. JACQUES, qui fut;
2. JEAN, de qui descendent les GRANT DE CORRIMONY & DE STROGLIE, &c.;
3. N... GRANT, Chef des GRANT DE BOUHARD, dans le Comté de Perth (*Histoire de la famille*);
4. CATHERINE, qui épousa: 1<sup>o</sup> *Jean Halyburton de Pitcur*; & 2<sup>o</sup> *Hugues Frazer*, IV<sup>e</sup> Lord *Lovat*. Elle eut des enfans de ses deux maris;
5. ISABELLE, mariée à Sir *Archibald Campbell de Castle*;
6. Et N... GRANT, qui épousa *Alexandre Gordon de Strathavon*.

XX. JACQUES GRANT, 1<sup>er</sup> du nom de cette Tribu, fut un homme très-courageux & d'un grand mérite. Il fut en grande faveur auprès du Roi JACQUES V, dont il obtint une charte datée de Stirling, en 1535, qui le dispensoit de plaider devant quelque Judicature que ce pût être, pour les bons services qu'il avoit rendus & qu'il pouvoit rendre; il obtint ensuite une charte scellée du grand sceau de la Reine MARIE, adressée JACOBO GRANT DE FREUCHY, *terrarum de Lochelsh, Loch-Caron, Loch-Brine*, dans le Comté d'Inverness, datée du 4 Mars 1548. (*Chart. in pub. arch.*) Il épousa, 1<sup>o</sup> Lady *Jeane Leslie*, fille de *Georges*, IV<sup>e</sup> Comte de *Rothes*, veuve de *Crichton de Noughlon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> *Barbara Erskine*, fille de la Famille de *Mar*, dont il eut:

1. JEAN, qui fut;
2. ARCHIBALD, qui obtint une charte scellée du grand sceau, adressée ARCHIBALDO GRANT, *fratri JOANNIS GRANT DE FREUCHY*, datée du 8 Mars 1580. Il fut le Chef des GRANT DE COLLEN, MOINMUSK, &c.;
3. ANNE, qui épousa *Alan Cameron de Lochiell*, Capitaine du Clan *Cameron*;
4. JEANNETTE, mariée à *Guillaume Sutherland de Duffus*, aïeul de Lord *Duffus*; son article a été omis dans le livre de la *Pairie d'Ecosse*, pag. 197. (*Histoire manuscrite de la famille.*)

XXI. JEAN GRANT, V<sup>e</sup> du nom, fut un homme d'une grande prudence & d'un excellent jugement. Il obtint une charte scellée du grand sceau sous la Reine MARIE, adressée JOANNI GRANT DE FREUCHY, pour les Terres de Park-Hill, dans le Comté de Fife, datée du 25 Octobre 1557. Il fut un des premiers qui embrassa la réformation, & fut un des Membres de la Chambre qui fut établie quand la Religion Romaine fut abolie, & lorsque le Protestantisme fut établi en Ecosse, vers l'an 1560. (*Histoire du Protestantisme, par Keith.*) JEAN mourut en 1585. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Lady *Marjory Stewart*, fille de *Jean*, III<sup>e</sup> Comte d'*Atholl*; & 2<sup>o</sup> *Isabelle*, fille de N... *Bavelay de Towie*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. DUNCAN, qui fut;
2. PATRICK, dont les GRANT DE ROTHIMURCHUS sont descendus;
3. BARBE, qui épousa *Collin Mackenzie de Kintail*, aïeul du Comte de *Seaforth*, qui corrigea une erreur dans la *Notice des Pairs d'Ecosse*, où elle est regardée comme la fille de JACQUES DE GRANT;
4. LILIAS, qui épousa *Rodevick Innes de Balveney*;
5. Et ELPETL, qui fut mariée à *Guillaume Frazer de Stronie*, qui fut tuteur de *Lovad*.

XXII. DUNCAN GRANT, II<sup>e</sup> du nom, obtint une charte scellée du grand sceau, adressée DUNCANO GRAND, *filiò & heredii apparenti JOANNIS GRANT DE FREUCHY*, pour les Terres & Baronnie de Corrimony, Moral, &c., dans le Comté d'Inverness, datée du 19 Août 1580. Il obtint également une charte datée du 22 Décembre 1581 pour les Terres de Haughs & de Kellifmond, situées dans le Comté de Bauff. Il épousa *Marguerite*, fille de *Guillaume Macintosh*, Capitaine ou Chef du Clan *Chatan*, dont il eut:

1. JEAN, qui fut;
2. ROBERT, Chef de la famille de LEURG, dont M. ISAAC GRANT, Secrétaire du Sceau privé, est l'héritier en ligne directe & le représentant;
3. PATRICK, aïeul des GRANT D'EASLER-ELCHIES;
4. JACQUES, d'où sont descendus les GRANT DE MOYNEST.

XXIII. JEAN GRANT, VI<sup>e</sup> du nom, qui fut toujours connu sous le nom de *Freuchy*, étoit un homme très-prudent & très-écono-

me, & améiora tingulièrement les Terres qu'il tenoit de ses pères. Il obtint une charte scellée du grand sceau, en date du 4 Février 1592, adressée JOANNI GRANT DE FREUCHY, pour les Terres d'Inverallan, Glenbog, &c. Il rejoignit en 1594 le Général des Troupes du Roi, qui étoit alors le Comte d'Argyll, avec un bataillon levé dans son Clan ou Tribu, & commandé par JEAN GRANT DE GATEMBEG. Il obtint encore dans la suite trois chartes scellées du grand sceau, savoir pour les Terres & Seigneuries d'Abernethy & Over-Auchrosk, Med-Auchrosk, Nether-Auchrosk, Garling, &c., sises dans le Comté d'Inverness, & formant toute la Baronnie de Cromdale; l'une de ces mêmes chartes regardoit également la Terre d'Auld-Caille, &c., située dans le Comté d'Elgine; leurs dates sont des 17, 27 & 28 Juin 1609. (*Chart. in pub. arch.*) On dit que le Roi JACQUES offrit à JEAN, en 1610, un titre honorifique ou patente d'honneur, selon la façon de parler du pays, mais qu'il refusa de l'accepter. Il épousa *Lilias de Murray*, fille de *Jean*, Comte de *Tullibardine*, aîné du Duc d'*Atholl*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. ANNE, qui épousa Sir *Lauchlan Macintosh*, de cette Tribu, & Capitaine du Clan *Chat-tan*;
3. Et JEANNE, qui se maria avec *Guillaume Sutherland de Duffus*. Il fut un des Jurés sous *Patrice Stuart*, Comte d'*Orkney*, l'an 1614, & mourut bientôt après. (*Spots Wood.*)

XXIV. JEAN GRANT, VII<sup>e</sup> du nom, avoit possédé des Terres très-considérables, à ce qu'il paroît par les chartes suivantes, datées du 31 Juillet 1616, savoir par deux chartes scellées du grand sceau, adressées JOANNI GRANT DE FREUCHY, & *Mariae ejus sponsæ*, pour les Terre & Baronnie de Corrimony, les Terres de Mulben, Meikle, Ballenbreck, avec le moulin d'icelle, les Terres de Cardney, Auld-Caille & Fergie, dans les Comtés d'Inverness, d'Elgin & de Fores. Il eut une autre charte en date du 6 Février 1621, pour les Terres & les Villages de Glenney, Locharraig, Glerinan, &c. JEAN eut l'honneur d'être fait Chevalier par le Roi JACQUES VI, & en obtint une charte datée du 10 Février 1624, & adressée *Domino GRANT DE FREUCHY militi*, pour un droit de 40 shillings sur la Terre de Bunnlead, & pour le patronage de plusieurs

Eglises dans les Comtés d'Inverness & de Murray; il obtint encore une charte du Roi CHARLES I<sup>er</sup>, adressée *Domino JOANNI GRANT, de eodem militi*, pour la Terre de Rothimarchus, avec le droit de pêche, & les moulins des Terres de Logan, d'Ardiuch, Over-Finlarig, avec leurs moulins, Mid-Finlarig & Nether-Finlarig, qui font situées dans les Comtés d'Inverness & de Baulf. Cette charte est datée du 26 Juillet 1625. (*Chart. in pub. archiv.*) Il mourut à Edimbourg, en Avril 1637. (*Peerage*, pag. 15 & 302.) Il eut de son mariage avec *Marie Ogilvie*, fille de *Walter*, Lord *Ogilvie de Deskford*, douze enfans, savoir:

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, qui devint Colonel d'un Régiment, & mourut en Hollande sans postérité;
3. PATRICK, Lieutenant-Colonel dans les Troupes d'Angleterre, & qui fut tuteur de GRANT, & eut trois filles;
4. ROBERT DE MUCKROTH;
5. GEORGES, qui fut Major dans l'Armée, & mourut Gouverneur du Château de *Dumbarton*;
6. ALEXANDRE, mort sans laisser d'enfans mâles;
7. MUNGO, d'où sont descendus les GRANT DE KNOCKANDOU, de BALLOGIE, &c.;
8. THOMAS DE BALMACOON, qui se maria & eut deux fils:  
LUDOVICK & PATRICK GRANT.
9. DUNCAN, qui fut Chef de la branche des GRANT DE CLAIRIC;
10. LILIAS, mariée à *Jean Byres de Cotes*;
11. ISABELLE, mariée à *Louis Gordon*, III<sup>e</sup> Marquis d'*Huntly*, d'où descend en droite ligne le Duc de *Gordon*; & 2<sup>e</sup> à *Jacques Ogilvy*, second Comte d'*Airlie*, mais elle n'en eut point d'enfans;
12. MARGUERITE, mariée à *N... Mackenzie de Gairloch*;
13. Et *N... GRANT*, mariée à Sir *Robert Junes de Balvenie*, Baronnet.

XXV. JACQUES GRANT, II<sup>e</sup> du nom de cette Tribu, fut un homme du plus grand mérite, quoiqu'il ait été des premiers dans le parti du Parlement sous le règne tumultueux de CHARLES I<sup>er</sup>, & qu'il eût été nommé le 19 Juillet 1644 l'un des Membres du Comité pour juger les *Malignants*, nom que l'on donne aux Royalistes. Nous trouvons cependant que son Clan joignit le Marquis de Monttrouge, & paroît avoir toujours été sincèrement attaché aux intérêts de la Famille Royale. (*Mémoires de Guthriès*, pag. 159)

& fuiv.) Il mourut à Edimbourg en 1663, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de cette ville. JACQUES GRANT époufa, en 1640, Lady *Marguerite Steward*, fille de *Jacques IV*, Comte de *Murray*, & de Lady *Anne Gordon*. Il eut de ce mariage :

1. LUDOVICK, qui fuit;
2. PATRICK, dont les GRANT DE WESTER-ELCHIÈS, fur les bords de la Spey, font descendus;
3. MARIE, mariée à *Patrick Ogilvie de Boyne*, dans le Comté de Banff;
4. N... GRANT, mariée à *Sir Alexandre Hamilton de Haggs*;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Rodevick Mackenzie de Red-Castle ou Château-Rouge*. (*Peerage*, pag. 503.)

XXVI. LUDOVICK GRANT, de cette Tribu, étoit un homme de beaucoup de jugement, & avoit de très-grandes connoiffances. Sa fortune étoit des plus confidérables, ce qui lui donna un très-grand crédit & la plus grande influence dans fon pays; comme il n'approuva pas les projets & les vues de la Cour fous le règne de CHARLES II & de JACQUES VII, il prit part des premiers à la Révolution, & eut beaucoup de part à la faveur du Roi GUILLAUME, qui le fit Colonel d'un Régiment d'Infanterie l'an 1589 & principal Scheriff d'Inverneff, dignité dont plusieurs de fes ancêtres avoient été honorés. Il leva en 1590 un Régiment de 600 hommes dans fon propre Clan, & joignit le Colonel Levingfton; il remporta un avantage fi confidérable fur les Montagnards d'Ecoffe à Crondable, le 1<sup>er</sup> Mai de la même année, que ceux-ci furent bientôt obligés de mettre bas les armes (*Hiftoire manufcrite de cette Maifon*). Il obtint que les Terres fuflent érigées en franc-aleu cette même année; il fut conflamment membre du Parlement d'Ecoffe, & toujours dévoué aux intérêts de fon pays. Il époufa 1<sup>o</sup> *Jeannette*, fille unique d'*Alexandre Brodie de Lethen*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne*, fille de *Sir John Honfton*, de cette Tribu, qui, étant mort à Edimbourg, en 1717, fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye. De ce mariage il n'eut point d'enfans, mais du premier lit vinrent :

1. ALEXANDRE, qui embraffa l'Etat militaire; il eut le commandement d'un Régiment d'Infanterie, devint Gouverneur de Sheemess, & parvint au grade de Brigadier-Général; il fut fincèrement attaché aux maximes qui donnèrent lieu à la révolution, & rendit de

très-grands services au Gouvernement en 1715. Il fut Grand-Sheriff pour le Comté d'Inverneff, & Lord Lieutenant pour ce Comté & celui de Murray; il fut un des membres Ecoffois parmi les cinq de cette Nation qui entrèrent les premiers dans le Parlement d'Angleterre. Il époufa 1<sup>o</sup> *Elisabeth Stuart*, l'aînée des filles de *Jacques*, Lord *Doun*, fils & héritier naturel d'*Alexandre VI*, Comte de Murray; & 2<sup>o</sup> *Anne*, fille de *Jean Smith*, Orateur de la Chambre des Communes, & l'une des filles d'honneur de la Reine ANNE; aucun des enfans qu'il eut de fes deux époufes ne lui furvécut. Il mourut à Edimbourg en 1719, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye;

2. JACQUES, qui fuit;
3. GEORGES, qui fut Major dans l'Armée;
4. LUDOVICK, qui fut Colonel;
5. ELISABETH, qui époufa *Hugues Rose de Kilravock*;
6. ANNE, mariée au Colonel GUILLAUME GRANT DE BALLINDALLOCH, de la famille de *Rothimurchus*;
7. JANET, qui époufa *Rodric Mackenzie de Scatwell*;
8. Et MARGUERITE, qui fut mariée à *Simon*, Lord *Frafer de Lofat*; (elles eurent toutes des enfans.)

XXVII. JACQUES GRANT, III<sup>e</sup> du nom, porta d'abord le furnom de *Plufcardine*; il fut plusieurs fois membre du Parlement; il époufa, en 1702, *Anne Colquhoun*, fille unique & feule héritière de *Sir Humphry Colquhoun*, de cette Tribu, & de *Luff*, qui étoit Baronnet; ce dernier fe démit en 1704 de fon titre de Baronnet entre les mains du Roi, en faveur de JACQUES GRANT & de fes descendants mâles, nés ou à naître de lui & de ladite *Anne Colquhoun*, &c. (*Patent in Chancelloria*). Cette démission fut acceptée, & il fut expédié de nouvelles Lettres rédigées de la même manière que celles qui avoient été accordées en premier lieu à *Sir Jean Colquhoun de Luff*, l'an 1625, &c. *Sir Humphry* mourut en 1625; JACQUES GRANT fon gendre lui fuccéda dans fon titre de Baronnet & dans fes biens, en vertu de la renonciation dont on vient de parler, & la charte qui en fut la fuite; ce fut alors qu'on le désigna fous le nom de *Sir Jacques Colquhoun de Luff*; ayant enfuite hérité de la Terre de Grant à la mort de fon frère qui étoit Brigadier-Général en 1719, il reprit le titre de fon père & conserva la dignité de Baronnet qui avoit été affectée à fa perfonne; la Terre de Luff passa

au second de ses fils, suivant la stipulation qui avoit été faite dans la substitution de cette Terre. Sir JACQUES GRANT mourut à Londres le 16 Janvier 1747, ayant eu de son mariage :

1. HUMPHRY, qui mourut en 1732, sans avoir été marié ;
2. LUDOVICK, qui suit ;
3. JACQUES, maintenant Sir James Colquhoun de Luff. (Voyez l'article de cette famille dans le *Nobiliaire d'Ecosse*) ;
4. FRANÇOIS, Colonel ;
5. CHARLES GRANT-CATHCART, Capitaine dans la Marine Royale ;
6. JEANNE, Comtesse Douairière de Fife ;
7. ANNE, mariée à Sir Harry Jones-de-Jones ;
8. SOPHIE, qui n'est pas mariée ;
9. PENNEL, mariée au Capitaine ALEXANDRE GRANT de BALLINDALLOCH ;
10. Et CLÉMENTINE, mariée à Sir Guillaume de Dunbar de Durn.

XXVIII. Sir LUDOVICK GRANT-DE-GRANT, Baronnet, qui épousa, 1<sup>o</sup> Marie, fille de Sir Hugh Dalrymple de North-Berwick, Lord Président de la Fessiou, dont il n'eut qu'une seule fille, qui est morte jeune, & 2<sup>o</sup> Lady Marguerite Ogilvy, fille de Jacques I, Comte de Findlater & de Seafield, & de Lady Elisabeth Hay, dont pour enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. 3. 4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, ANNE-HOPE, PENNEL, MARIE, HÉLÈNE & ELISABETH.

XXIX. JACQUES GRANT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuycr, épousa Jeanne, fille unique de feu Alexandre Duff de Halton, Ecuycr, dont :

1. & 2. LUDOVICK & ALEXANDRE ;
3. Et ANNE.

Résidence : CASTLE GRANT, dans le Comté d'Inverness.

Les alliances de cette famille sont, suivant le *Baronnage & la Pairie du Royaume*, avec les Maisons de *Stuart, Gordon-Rochefort, Cameron, Frazer-de-Lovat, Bailloul ou Baillolé, Bruce, Murray, Douglas, Mackintosh, Ogilvy, lord Forbès, Campbell, Leslie, Rothes, Duffus, Mackenzie, Jones Brodie, de Lethen, Houston, Smith, Colquhoun, Dalrymple de North-Berwick, Findlater, Hay, Kinnoul, Duff*, & beaucoup d'autres de la Grande-Bretagne.

Pour les alliances que cette famille a faites en France depuis son établissement, c'est avec les maisons de *Quetteville, d'Annebaud,*

*Dumoncel, de la Haye, de Montmorency, de Postel, de Bien-Faite, de Droullin, d'Harcourt, Bienvenu, d'Affry, Anisy, Parray, Boullenc ou Boleyn-de-Rochefort* (& par-là au Roi d'Angleterre HENRI VIII, parce qu'il épousa Anne de Boullenc ou Boleyn, qui étoit de la même famille), *Bethon, Montfiquet, Marchant de Feuguerolles, Barons de Tracy, Gafsay ou Gatebled, Roçay, Calais, Clinchamp, François de Grainville, Graindorge, Béranger, de Grand-Mesnil, Mazé, Franqueville, Hauteville, de Vendes, Nollent, Bailloul, Trouffeuville, Achard, Epinay, Mahiel, Malorti, Duncan, Mathan, Aubert, Bétheville, Ronnay, Bonnechose, Coulbœuf, Vauquelin, Moulineaux du Mesnil, Gouhaye, Apparoc, Malgeot de Saint-Ouen, de Cheux, Grioux, Morin, Desmeliers, Corday, Saint-Aulaire, Bouteiller, Griffière, Bigards, Méautrix ou Méaultis, Dufour, du Moustier, Valence, la Pommeraye, d'Escambourg, la Vône, Beaumoncel, Toufage, le Gaultier, le Grand de la Boulaye, Saint-Aignan, le Roy, &c.*

Les armes des GRANT en Normandic, en réunissant leurs principales alliances de la Grande-Bretagne & de France, sont : *écartelées, aux 1 & 4 de gueules, à 3 couronnes antiques d'or ; aux 2 & 3 d'hermines, au chevron de gueules, chargé de trois couronnes antiques d'or, dites des molettes d'éperon d'or ; & sur le tout, d'argent, à la fasce d'azur, & trois coqs de gueules, couronnés à l'antique, d'or, un en chef, tenant en sa patte une branche de finople, & deux en pointe ; sur l'écusson une tête de roi, couronnée à l'antique, & coupée, avec cette légende à la base : CUNICH BAS ALPIN, c'est-à-dire : VENGEZ LE MEURTRE DU ROI ALPIN, ou SOUVENEZ-VOUS DE LA MORT DU ROI ALPIN. Supports : deux sauvages nus, armés de massues. Cimier, sur la couronne : un Volcan enflammé. Cri de guerre, aussi en ancien Ecossois ou Langue Gallique : STRAND SCIR, c'est-à-dire TENONS FERME.*

(Généalogie dressée, tant pour les branches établies en Ecosse que celles qui subsistent en Normandie, sur les titres originaux en bonne forme & des plus en règle que nous ayons vus, communiqué par M. le Vicomte de Vaux, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossoise. A Paris, ce 17 Mai 1782.)

GRANT, Famille de Salins, anoblie, l'an 1503, par PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, Comte de Bourgogne. Elle s'est éteinte dans la Maison d'Este, & portoit pour armes : de gueules, au chevron de sable, chargé de 4 tourteaux d'argent, & accompagné d'un tourteau du même en chef.

GRANVILLIERS. Voyez GRANDVILLIERS.

\* GRAS, en Vivarais : Terre & Seigneurie, qui fut donnée à JOSEPH-SÉBASTIEN DE SERRE, par son oncle maternel, N... de *Sauvier*, Chevalier, Seigneur de la Baume, Baron de Violle, dont la sœur, *Elisabeth de Sauvier*, avoit épousé, en 1694, AIMAR DE SERRE, Co-Seigneur de Saint-Marcel, Saint-Montant & Cougnac, Commandant pour le Roi dans l'Uzège, fils aîné de JEAN DE SERRE, Co-Seigneur de Saint-Marcel, &c., & de *Louise de Durand*. C'est en faveur de JOSEPH-CAMILLE DE SERRE, fils aîné de ce JOSEPH-SÉBASTIEN, Seigneur de Gras, Chevalier de Saint-Louis, &c., & de *Catherine-Louise de la Pie de Sévigny*, & en considération des services de son père, de son aïeul & de son oncle, FORTUNAT DE SERRE-DE-ROCHECOLOMBE, mort Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi commandant à Metz, que la Terre de Gras fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de Novembre 1750, registrées à la Chambre des Comptes de Montpellier, le 19 Décembre suivant, & au Parlement de Toulouse le 25 Février 1751. Voyez SERRE.

GRAS ou GRASSI, Famille noble originaire de Messine, qui s'est transplantée en Provence au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle; elle subsiste en deux branches.

III. Noble GÉOFROY GRASSI, ou GRAS, en français, se transplanta en Provence, y ayant suivi le Roi de Sicile, au service duquel il s'étoit attaché. Il se maria, à Orange, avec *Elisabeth de Vinceneo ou de Vincent*, en 1361. Il paroît, par son contrat de mariage, qu'il étoit fils de GÉDÉON, & d'*Adélaïde d'Albroni*, & petit-fils de PHILIPPIN GRASSI. Ce GÉOFROY eut pour fils :

IV. LOUIS DE GRAS, qui épousa, en 1394, *Marguerite d'Adiberti*, d'une Maison éteinte dans celle des Comtes de *Luffan*, dont :

V. JAUME ou JACQUES GRAS, premier Consul d'Orange aux années 1428 & 1432, & Député, vers le Gouverneur de Provence,

pour les affaires de la Communauté, cette dernière année. Il avoit conduit, en 1431, une troupe de Gentilshommes à LOUIS III, Roi de Sicile, Comte de Provence. (Voyez *Nostradamus*, p. 576.) Il épousa, en 1433, à Tarascon, *Philise d'Abisse*, & en eut :

VI. ELZÉAR DE GRAS, qui s'est marié, en 1460, à *Marguerite de Raimond*, des Seigneurs de la *Vifclède*. Il testa en 1471, laissant de son mariage :

VII. FOULQUES DE GRAS, lequel épousa, en 1490, *Madeleine de Sacco*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. & 3. PHILIPPE & MARC-ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

VIII. JACQUES DE GRAS, II<sup>e</sup> du nom, testa en 1532 ; il s'étoit marié, en 1515, avec *Françoise de Pelet*, & en eut :

IX. FRANÇOIS DE GRAS, qui épousa, en 1539, *Aliénor de Monge*, fille de *Pons*, & de *Catherine d'Aimini*. Leurs enfans furent :

1. PONS, qui suit ;
2. Et NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs de *Preignes*, rapportée ci-après.

X. PONS DE GRAS s'allia, en 1575, avec *Oriane de Couteron*, du lieu d'Eyrague, de laquelle naquit :

XI. LOUIS DE GRAS, marié, en 1614, avec *Madeleine de Guérin-Bérenquier*, de laquelle il laissa :

1. PIERRE, qui suit ;
2. NICOLAS, Capitaine dans le Régiment de Castellan, Commandant au Fort d'Antibes en 1645 ;
3. ROSTAING, mort Brigadier dans les Mousquetaires du Roi ;
4. Et LOUIS, décédé au retour de Candie, étant Capitaine dans le Régiment de la Reine.

XII. PIERRE DE GRAS, Capitaine dans le Régiment de Bueil en 1636, ensuite dans celui de Castellan en 1637, commanda ce dernier Régiment sous les ordres du Maréchal de Schomberg & du Comte d'Harcourt, aux années 1638, 1639 & 1640. Il épousa, en 1651, *Madeleine d'Adalbert* ou *des Auberts*, & en eut :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. LOUIS-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1680 ;
3. DIANE, mariée à *Charles de Raouffet-Favier* ;
4. ANNE, Religieuse au Couvent de Saint-Benoît à Tarascon ;

5. Et N... DE GRAS, mariée au Sieur d'Altier.

XIII. BALTHAZAR DE GRAS, Seigneur de Prévile, épousa, en 1680, *Anne de Nicolai*, des Barons de *Sabran*, de la même Famille que celle qui possède la charge de premier Président de la Cour des Comptes de Paris. Il testa en 1738, laissant de son mariage :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. BALTHAZAR, Chevalier de Malte, mort en 1745, étant Capitaine en second des Galères & Commandeur de Garidech, Commanderie qui lui avoit été donnée par grâce Prieurale de Messire René d'Upré, son oncle, Grand-Prieur de Toulouse ;
3. RENÉ, aussi Chevalier de Malte, puis Commandeur des Commanderies de Sainte-Luce & du Plan-de-la-Peire. Il s'est retiré du service, étant Capitaine en second d'une des Galères de Sa Majesté, en 1749 ; a commandé les Galères de son Ordre, & a été envoyé, en qualité d'Ambassadeur, vers le Vice-Roi de Naples ;
4. & 5. Et deux filles, Religieuses à Tarascon.

XIV. JOSEPH DE GRAS a épousé, en 1716, *Angélique de Cambis*, de laquelle sont issus :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. LOUIS-DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte ;
3. RENÉ, aussi Chevalier de Malte, Officier des Vaisseaux du Roi ;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont l'une, mariée dans la Maison de *Sade* ; la seconde, Religieuse ; & la troisième, non établie en 1757.

XV. BALTHAZAR DE GRAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Clémensane, Lieutenant de Vaisseaux, a épousé, en 1754, *Marie-Thérèse de Pavée*, des Barons de *Montredon & Ville-Vieille*, fille de Messire *Jean-Raymond de Pavée*, Lieutenant pour le Roi des Ville & Château de Sommières, & de Dame *Françoise-Mélanie de la Fare*, nièce du Maréchal de ce nom, dont :

1. MARIE-JOSEPH ;
2. Et JEAN-RAYMOND, reçu Chevalier de Malte.

#### BRANCHE

des Seigneurs de PREIGNES.

X. NICOLAS DE GRAS, second fils de FRANÇOIS, & d'*Aliénor de Monge*, épousa, en 1585, *Madeleine de Clément*, & en eut :

XI. BALTHAZAR DE GRAS, marié, en 1624, avec *Jacquette de Thesan*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. 3. & 4. Et trois autres fils, deux desquels, LOUIS & HENRI, moururent dans les Ar-

mées du Roi, où ils servoient en qualité d'Officiers.

XII. JACQUES DE GRAS, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alais, épousa, en 1651, *Dominique de Roys*, des Seigneurs de *Lédignan*. De ce mariage vinrent :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. JOACHIM, mort Capitaine dans le Régiment de Royal-Marine ;
3. MARIE, qui s'est mariée à *François de Clémens de Gravezon*, Ecuier, Seigneur de Gravezon, &c., dont postérité. Voyez CLÉMENTS DE GRAVEZON ;
4. Et N... DE GRAS, qui a épousé N... d'Altier.

XIII. BALTHAZAR DE GRAS, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Preignes, s'allia, en 1678, à *Denise de Trémolet-Robiac*, des Marquis de *Montpezat*, dont l'un est mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Arras, & Commandant en Languedoc. Il en a eu :

1. PAUL-ANTOINE, reçu Chevalier de Malte, mort Brigadier des Armées du Roi en 1743 ;
2. Et ANDRÉ, qui suit.

XIV. ANDRÉ DE GRAS, Seigneur de Preignes ci-devant Chevalier de Malte, a épousé, en 1726, *Marguerite de Léotard*, dont sont issus :

1. PIERRE-PAUL-ANTOINE ;
2. 3. & 4. Et trois filles, dont deux Religieuses ; & la troisième, mariée à noble *Charles de Chabert*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Noailles, Infanterie.

Les armes : *tranché d'or sur gueules ; à la bande d'argent brochante sur le tranché & chargée de 3 aigles efforantes de sable, les têtes contournées, membrées, becquées & couronnées d'or. Devise : Volabunt & non deficiunt, altiora petens.*

GRAS, autre Famille de Provence. HONORÉ GRAS, Seigneur en partie de Roufflet, qui en est le chef, exerça, pendant quelques années, l'office de Lieutenant-Criminel, Juge-Royal d'Aix. Il fut ensuite reçu Conseiller au Parlement, le 29 Janvier 1669, & mourut Doyen de cette Cour. De son mariage avec la sœur de *Pierre de Reveil*, Seigneur de Montvert, Conseiller en la même Cour, il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et POLIXÈNE, femme de *Jacques de Clapiers-Collongues*, Seigneur de Montfort,

Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, & Chevalier de Saint-Louis

LOUIS-FRANÇOIS DE GRAS, Seigneur en partie de Rouffet, reçu dans l'office de son père le 24 Avril 1715, a épousé la fille de *Jean de Mayol*, Conseiller à la Cour des Comptes. de laquelle il a :

HONORÉ-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS DE GRAS DE PRÉSENTIL, qui a été reçu Conseiller au Parlement le 31 Mars 1746. On ignore s'il est marié, faute de Mémoire.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules; à 3 cotices en barres de gueules, brochantes sur le tout. (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 507 & suiv.)*

GRAS (LE), Famille originaire de Normandie, Election de Bernay, Ecuyer, Seigneur du Fief-au-Blanc.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

GRAS DE VAUBERCEY (LE). BLEIXART-LOUIS-EDOUARD-HENRI LE GRAS, Chevalier de Vaubercey, fils de feu Messire FRANÇOIS-EDOUARD LE GRAS DE VAUBERCEY, Seigneur de Montgenost, Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Champagne & Brie, & de Dame *Marie - Claire de Relongue de la Louptière*, est mort au Château de la Louptière en Champagne, le 10 Août 17.., âgé d'un an, 11 mois, 21 jours. Il étoit arrière-petit-neveu de Messire SIMON LE GRAS DE VAUBERCEY, Evêque de Soissons, qui a eu l'honneur de sacrer LOUIS XIV.

GRAS DU LUART (LE), au Maine. MICHEL LE GRAS, Seigneur du Luart & de Laufferie, Lieutenant particulier de la ville du Mans, eut de *Françoise Denifot*, son épouse :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PIERRE, Conseiller au Grand-Conseil le 23 Avril 1597, marié à *Marthe du Pont*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Loubau-naye, & de *Marie Laurent*, dont un garçon & quatre filles, favoir :
  1. JEAN, Seigneur de Centigny ;
  2. FRANÇOISE, femme de *François le Cou-telier*, Seigneur de Bonnetbeau ;
  3. & 4. MARIE & MARTHE, Religieuses ;
  5. Et ISABELLE.

FRANÇOIS LE GRAS, Seigneur du Luart, Conseiller au Parlement de Bretagne, depuis un Grand-Conseil, par Lettres du 18 Avril 1581, reçu le 23 Janvier 1582; obtint un Arrêt du

Conseil d'Etat, enregistré le 6 Septembre 1589, pour rentrer dans les fonctions de son office, après avoir justifié qu'il n'avoit point pris le parti des Ligueurs dans la ville du Mans. Il eut des Lettres d'honneur le 7 Septembre 1623, qui furent enregistrées le 18 du même mois, & mourut le 27 Octobre 1627. Il avoit épousé *Diane Garnier*, morte le 6 Décembre 1621, fille de *Robert Garnier*, Lieutenant - Criminel du Mans, puis Conseiller au Grand-Conseil, & de *Françoise Hubert*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. FÉLIX, Seigneur de Laufferie, allié à *Marie de Ternes* ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Briou*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président en la Cour des Aides.

FRANÇOIS LE GRAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Luart & des Loges, Conseiller au Grand-Conseil le 26 Septembre 1623, & Maître des Requêtes le 22 Janvier 1636, mourut le 5 Juillet 1652, d'une blessure qu'il reçut dans l'Hôtel-de-Ville de Paris, à l'occasion d'une émotion. Il étoit désigné Prévôt des Marchands, & avoit épousé, le 7 Avril 1636, *Marie le Clerc-de-Lesseville*, morte le 12 Octobre 1690, fille de *Nicolas le Clerc-de-Lesseville*, Seigneur de Thun, Maître des Comptes, & de *Catherine le Boulanger*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. NICOLAS, Capitaine aux Gardes, mort sans alliance ;
3. CHARLES, Conseiller au Parlement de Metz mort le 8 Septembre 1705, & inhumé à Saint-Paul, laissant des enfants de *Marie-Anne Dalmas*, qu'il avoit épousée en 1691, fille de *Christophe*, Seigneur de Boissy, Secrétaire du Roi, & de *Marie Berthelot* ;
4. Et ANNE, morte le 8 Septembre 1701, à 58 ans, qui fut femme de *Jean le Nain*, Seigneur de Guignonville & de Tillemont. Conseiller au Parlement de Paris, &c., dont postérité. Voyez NAIN (LE).

FRANÇOIS LE GRAS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Luart & des Loges, né en 1640, Conseiller au Grand-Conseil le 26 Janvier 1661, & mort Doyen le 6 Mars 1719, avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1676, *Marie-Marguerite Pollart*, morte en Septembre 1684, fille de *Jacques Pollart*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Ponthieu*; & 2<sup>o</sup> le 16 Octobre 1687, *Marie-Madeleine Martin*, morte le 21 Septembre



1703, veuve d'*Antoine Sadoc*, Conseiller au Parlement, & fille de *Pierre Martin*, Trésorier-Général de l'ordinaire des guerres, Secrétaire du Roi, & de *Marie Trottant*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, né en 1678, mort à 23 ans, au retour d'un voyage à Rome, en 1701.

Et du second lit vinrent :

2. Autre FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et MARIE, femme, le 22 Avril 1708, de *Jean-Elie Lériget*, Seigneur de la Faye, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises, Chevalier de Saint-Louis, mort le 20 Avril 1718, & elle en 1724, dont un fils.

FRANÇOIS LE GRAS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Luart, né le 25 Janvier 1691, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 15 Mars 1714, Maître des Requêtes le 30 Juillet 1719, Intendant de Rouffillon en 1723, & mort en 1737, avoit épousé N... *Lucas de Muyn*, fille d'*Antoine-Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Thérèse Pinette de Charmoy*, dont :

1. ANTOINE-GUILLAUME-FRANÇOIS, Seigneur du Luart, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Avril 1740 ;
2. ANNE-JEAN ;
3. Et FRANÇOISE-MARIE LE GRAS DE MUYN.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : d'azur, à 3 têtes ou rencontres de cerf d'or.

GRASMÉNIL, Famille de Bretagne, qui porte : d'argent, à l'épée de sable, en bande.

‡ GRASS, GRASSIS, GRASSI ou GRASSO. Cette ancienne Maison a formé plusieurs branches; celle établie à Bruges en Flandre est sortie de la branche des Comtes de Grassi, de Bologne en Italie, dont elle est séparée depuis 400 ans, pour se répandre en Hollande, en Portugal, dans le Milanois, en Piémont & en France, où elle s'est fondue dans les Maisons de Messire de la Pierre, Marquis de Bouties, puis en celle de Messire le Danois, Marquis de Cernay, & dans celle du Marquis de Puyféguer; & ensuite dans le Brabant, dans celle des Ducs d'Arenberg; elle existe à Gènes, à Venise, à Crémone, en Hainaut & aussi à Rome, où le Pape PIE, VI<sup>e</sup> du nom, régnant depuis 1775, a donné le commandement d'une des galères à Messire N..... DE GRASSI; un Canoniat de la Basilique de Saint-

Jean-de-Latran à Messire JEAN-FRANÇOIS DE GRASSI, & des places dans les Cuirassiers & dans son Infanterie Romaine, à trois frères qui vivent en 1781.

Cette ancienne Maison établie en Flandre vers l'an 1500, a été illustrée quatre fois de la Pourpre Romaine, de plusieurs Archevêchés & autres Prélatures.

Le Pape JULES II honora ACHILLE DE GRASSI du Chapeau de Cardinal. Il étoit Evêque de Bologne, de Civita Castellana, fut Nonce de l'Empereur MAXIMILIEN I<sup>er</sup>, aussi en France & en Suisse; & trois autres de la même Maison furent décorés du Chapeau de Cardinal par trois différens Papes.

Le Pape INNOCENT II donna le Gouvernement de Rome à ANDRONIC DE GRASSI; le Pape PIE VI, régnant, a donné le Commandement de son Château de Saint-Ange à un allié de cette Famille; le Pape JEAN XXII confia à CHARLES DE GRASSI l'importante Ambassade vers les Princes d'Allemagne pour publier la Croisade. D'autres ont reçu des gratifications, plusieurs marques d'honneur & de dignité, comme le titre de Prince, sous le Pontificat d'URBAIN VIII; de Marquis, sous CLÉMENT VII; de Comte, sous ALEXANDRE V; de Baron, par le Prince de Bologne, ANNIBAL BENTIVOGLIO; de Chevalier, par le Pape GREGOIRE X; de Chevalier du Saint-Sépulchre de Chypre, dit de Lusignan, & du Saint-Espirit, par le Roi de France.

Cette Maison a encore donné des Sénateurs & des Gonfaloniers de Bologne, un Ambassadeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, vers la plupart des Princes Chrétiens, pour les engager à se liguier contre les Turcs; un Chambellan de Jean-Marie Visconti, Duc de Milan; un Général des Galères pour Antonio Bentivoglio, Prince de Bologne; un Maître-d'Hôtel d'Amé VIII, Duc de Savoie; un Grand-Prieur de Rhodes dans le Commandeur GAUTHIER DE GRASSI; des Chevaliers du même Ordre de Malte; & enfin des Officiers distingués dans les Troupes Impériales, Romaines, Allemandes & Espagnoles.

Cette Maison a contracté plusieurs grandes alliances avec les Maisons Souveraines des Ducs de Milan: *Visconti, Médicis, Urbin, Barbarani, Colonna, Mazarini, Doria, Palavicino, Caraccioli, Dierazzo, Aquaviva, de Bourgogne*, issue de PHILIPPE-LE-HARDI, Duc

de Bourgogne, Comte de Flandre, &c., quatrième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*.

Cette ancienne Noblesse, suivant l'*Histoire* de Gaspard Bugati, & de Petro Crescenzi, dans son *Amphithéâtre Romain*, remonte son existence jusqu'aux Empereurs VALENTININ & GRATIEN, vers l'année 384, où il est dit que, quand Saint Ambroise fut envoyé à Milan, revêtu de la dignité Consulaire par ces Empereurs VALENTININ & GRATIEN, il fut accompagné de plusieurs Gentilshommes Romains, du nombre desquels étoient plusieurs du nom de GRASSI, qui servirent dans la guerre de Lombardie contre les Alémans.

L'*Histoire de l'Antiquité de Milan*, par Hercule Morigia, pag. 470, 471 & 472, fait mention d'un SAINT-THOMAS GRASSO, Archevêque de Milan, qui gouverna saintement cette Eglise 28 ans, baptisa Glifa, fille de PÉPIN, Roi de France. Il mourut en 798, fut inhumé à Saint-Laurent Majeur à Milan, & sa Fête se célèbre le 28 Septembre, selon le *Missel Ambrosien*.

OLDBERTO, autrement ALIPERDO GRASSO, succéda à la dignité Archiépiscope de Milan à Oldrali, successeur immédiat dudit SAINT-THOMAS GRASSO; il mourut en 824, & repose dans l'Eglise de Saint-Ambroise de Milan, suivant l'Histoire ci-dessus mentionnée. LANDOLPHE GRASSI, aussi Archevêque de Milan, ne gouverna cette Eglise que trois ans, mourut en 905, &, suivant l'Histoire ci-dessus citée, fut inhumé dans la même Eglise. BÉNIGNO DE GRASSI est compté parmi les Saints de la Lombardie par P. Crescenzi, dans son *Histoire dellà Nobiltà d'Italia*. On trouve aussi que ceux de cette Maison fondèrent l'Hôpital della Pietà, qui entretient 100 personnes & marie annuellement 24 pauvres filles.

L'origine de cette ancienne Noblesse, jointe à la génération suivie, s'étant perdue dans l'obscurité de tems si reculés, l'auteur de ce fragment généalogique se borne, en franchissant plusieurs siècles, de remonter à ANDRONIC DE GRASSI, qui suit.

#### PREMIÈRE BRANCHE.

I. ANDRONIC DE GRASSI, Chevalier, Seigneur de Ravenne & de Cantu, Bourg très-peuplé, situé près de Bologne-la-Graffe, Gouverneur de Rome sous le Pape INNOCENT II, fit voir sa valeur en repoussant ROGER, Roi de Sicile,

qui inquiétoit le Duché de la Pouille, & l'assiégea dans le Château de Galluce; il fut encore envoyé avec une puissante troupe par le même Pape, contre GUILLAUME, fils de ce ROGER, qu'il défist dans une bataille, en tuant un grand nombre de ses troupes; mais quelque tems après, le Roi ROGER, & GUILLAUME son fils, prenant le parti de PIERRE-LÉON, Anti-Pape, firent le Pape INNOCENT & ANDRONIC DE GRASSI prisonniers, & par ordre de l'Empereur LOTHAIRE, ils furent bientôt relâchés, suivant le rapport d'Anselme d'Aquila, Historien de la *Vie des Souverains Pontifes*, liv. 7. ANDRONIC DE GRASSI avoit épousé une Dame Romaine de la maison *Ouadrati*, nièce du Pape INNOCENT II, morte en 1142, dont il eut:

1. HILDEBRAND, qui fut fait, par le Pape EUGÈNE III, en 1145, Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Eustache*, qu'il échangea depuis en celui des douze Apôtres, titre affecté aux Cardinaux-Prêtres; suivit le Pape ALEXANDRE III en France en 1164; mourut Evêque de Modène & Légat du Saint-Siège à Vienne en 1178;
2. NICO, qui suit;
3. Et GUARNIÈRE, qui suivit son frère à la guerre contre BARBEROUSSE, & y fut tué en 1159.

II. NICO DE GRASSI, Seigneur de Cantu, donna des marques signalées de valeur & de bonne conduite en diverses batailles, notamment en celle donnée contre l'Empereur BARBEROUSSE en 1159. Morigia, dans son *Histoire de l'Antiquité de Milan*, en parle. Il avoit épousé *Laura*, Dame Romaine, fille du Seigneur *André Aquaviva*, Haut-Justicier de Tiene en Otrante, dont il eut:

1. ANDRONIC, qui suit;
2. Et RAYMOND, qui eut pour son partage la terre de Cantu, & assista au Couronnement d'AMAURY, Roi de Chypre, en 1200, qui le créa Chevalier de son Ordre de Chypre, dit de *Lusignan*.

III. ANDRONIC DE GRASSI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ravenne, se croisa en 1289 avec BAUDOUIN, Roi de Jérusalem, & Hugues, Comte de la Marche & de Lusignan; se signala, fut fait prisonnier, & mourut captif des Sarrazins. Il laissa de son épouse, dont le nom est ignoré, FRÉDÉRIC, qui suit.

IV. FRÉDÉRIC DE GRASSI, Seigneur de Ravenne & de Cantu, céda par accord, au Pape ALEXANDRE II, la terre de Ravenne, & reçut en échange les terres de Fiefque, près de Castel-Gandolfo, à charge d'en rendre foi & hom-

mage au Saint-Siège, par titre de 1254 qui se conserve dans le trésor du château Saint-Ange, dans lequel titre sont mentionnés *Félice Remini*, son épouse, & *JULES*, son fils, qui suit.

V. *JULES DE GRASSI*, Seigneur de Cantu, Fiesque & Faralle, Chevalier, Sénateur de Bologne, qu'il gouverna pendant sept ans, fut malheureusement tué dans une émotion populaire, & le Pape *MARTIN* en excommunia les complices. Il avoit épousé, en 1278, *Dianora de Brancaleone*, fille de *Guibaldo*, Marquis de *Vastavilla*, laquelle, pendant son veuvage, fonda un Monastère de Religieuses dans la Ville de Bologne, sous le titre de la *Nativité de la Sainte-Vierge*. Elle eut deux fils, savoir :

1. *CHARLES*, qui suit ;
2. Et *ANTOINE*, Chevalier, qualifié *Martis honos & regula pacis*. Il se trouva à toutes les batailles données de son tems, & fut présent aux Traités & aux affaires importantes qui s'agitoient alors. Il épousa *Hippolyte de Castro*, dont il eut :

*CARENA*, Seigneur de Faralle, qui fut de la faction de son cousin *GASPARD DE GRASSI* pour l'entreprise de la Ville de Corneto. (Voyez l'*Histoire de l'Antiquité de Milan*, par *Morigia*.)

VI. *CHARLES DE GRASSI*, surnommé *Malatesta*, Seigneur de Cantu & de Fiesque, Ambassadeur du Pape *JEAN XXII*, nommé par d'autres *JEAN XXIII*, fut envoyé vers les Princes d'Allemagne en 1319 pour publier la Croisade; excommunia, de la part du Pape, *Passerino Bonacossi*, Tyran de Mantoue, qui inquiétoit l'Etat de l'Eglise; il fit aussi de belles & louables actions dignes de mémoire, dit le Chroniqueur *Boniglia*, qui ne donne pas le nom de sa femme & parle de ses enfans, qui sont :

1. *JEAN*, qui entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut fait Chevalier du Saint-Sépulchre; il céda à son frère *GASPARD* les terres qu'il tenoit de son père;
2. *GASPARD*, qui suit;
3. Et *PALLIA*, Docteur en Théologie.

VII. *GASPARD DE GRASSI*, Seigneur de Cantu, leva à ses frais un grand nombre de Troupes en 1336, afin de se rendre maître de la Ville de Corneto, dans le Duché de Milan, avec l'aide de *JEAN*, son frère aîné, & *CARENA*, son cousin; mais son entreprise n'eut pas de

succès. Il avoit épousé, en 1352, *Béatrix Imperiari*, dont il eut :

1. *GALÉAS*, qui suit;
2. *FRÉDÉRIC*, Seigneur de Faralle par donation de *CARENA DE GRASSI*, son parent, à la charge que s'il n'avoit point d'enfans de son mariage avec *Isabelle Judici*, son frère *TIBÉRIO* succéderoit à ladite Seigneurie;
3. *TIBÉRIO*, qui succéda à son frère *FRÉDÉRIC* en la Seigneurie de Faralle; il fut créé Chevalier par le Pape *CLÉMENT VII* en 1389;
4. *SYLVIE*, femme d'*Honoré Caetano*, Comte de *Fondi*, fils de *Médasse*, & de *Catherine des Baux*, qui tenoit le parti de *CHARLES D'ANJOU*, Roi de Naples, & mourut sans postérité;
5. Et *ELÉONORE*, Abbesse de *Sainte-Agathe* de Bologne, morte en 1375.

VIII. *GALÉAS DE GRASSI*, Seigneur de Cantu, Fiesque & Faralle, Chevalier par le Pape *GRÉGOIRE XI*, Gonfalonier de Bologne, puis Chancelier du Sénat, confirmé par *Jean Bentivoglio*, premier Prince de Bologne, épousa 1<sup>o</sup> *Thérèse d'Afflato*, illue des Ducs de *Sita*, descendus de *Saint-Eustache*; & 2<sup>o</sup> *Laure*, fille du Comte de *Pepoli*; il mourut en 1378. Du premier lit naquirent :

1. *GAUTIER*, Chevalier de l'Ordre de *Saint-Jean* de Jérusalem, Prieur de l'Eglise de Rhodes, du Grand-Consistoire en 1400, & Ambassadeur de son Ordre vers la plupart des Princes souverains de la Chrétienté pour leur faire part de l'élection du Pape *ALEXANDRE V*, & pour les engager à faire une ligue contre les Turcs; c'est de lui que parle l'Abbé de *Vertot*, dans son *Histoire de Malte*, & *Gouffancourt*, Religieux Célistin, dans son *Martyrologe des Chevaliers de Malte*;
2. *JACQUES*, qui suit;
3. *JOURDAIN*, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après;
4. *FRANÇOIS*, qui se distingua par sa valeur avec *JACQUES*, son frère, à la bataille contre les *Guelphes*;
5. *CÉSAR*, Chambellan de *JEAN-MARIE VISCONTI*, Duc de Milan; qui lui donna grande autorité dans ses Etats, & lui fit épouser *Catherine Visconti*; il est mort sans enfans;
6. *THOMAS*, grand homme de Lettres, qui donna son hôtel à Milan pour fonder un Collège en faveur des pauvres Etudiens, qu'il dota de rentes pour leur entretien, & cinq Professeurs;

7. ETIENNE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
8. LUCRÈCE, mariée 1° à *Louis Aquaviva*, fils de *Jofias*, Duc d'Atri; & 2° à *Bertrand Rossi*, Marquis de *Santi*, second fils de *Bertrand*, & de *Laura Compofané*;
9. Et IRÈNE, morte fans alliance.

IX. JACQUES DE GRASSI, Seigneur de Cantu & de Carbonara, homme de grande autorité, Chef du parti des Gibelins, fut tué en combattant contre la faction des Guelphes; c'est ce qui dissipa le parti des Gibelins, ayant perdu leur Capitaine. Il laissa de son mariage avec *Béatrix d'Azzi*:

1. ALBERT, qui suit;
2. BÉNIGNO, mort en odeur de sainteté;
3. TOLENTE, mariée à *Guy Castignola*, Chevalier, Seigneur de Biaggio, Vice-Amiral, dont postérité.

X. ALBERT DE GRASSI, Chevalier, Seigneur de Cantu, Carbonara, Chiefa, distingué par sa valeur, gouverna Bologne en qualité de Sénateur. Il avoit épousé, 1° *Olympia Baldi*; & 2° *Cécile de Durazzo*. De cette seconde femme naquirent:

1. EVANGÉLISTE, marié à Bologne à la fille de Messire *Facciolo Campeggi*; il mourut avant son père;
2. GRATIONO, homme de Lettres, & renommé par sa science dans l'Université de Bologne;
3. ANTOINE, Evêque de Tivoli, nommé au Cardinalat, mais qui mourut sans en avoir eu le chapeau;
4. Et THÉODOSE, qui suit.

XI. THÉODOSE, aliàs BALTHAZAR DE GRASSI, Seigneur de Cantu, Carbonara, Chiefa & Fiefque, créé Comte avec tous ses descendants à l'infini, par le Pape ALEXANDRE VI, en 1492, en considération de ses fidèles services, fut envoyé au couronnement d'ALPHONSE, Roi de Naples; il fut le premier qui ajouta à ses armes: un chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or en fasces, surmonté d'un lambel à 4 pendans de gueules, & que sa postérité a continué de porter. Il avoit épousé à Bologne *Ame Benzoni*, dont vinrent:

1. AGAMENNON, un des quarante Conseillers ou Gouverneurs de Bologne;
2. ACHILLE, qui portoit les mêmes armes que son père; il s'appliqua à l'étude dès sa plus tendre jeunesse; devint un des premiers Jurisconsultes de son pays, Auditeur de Rote; nommé à l'Evêché de Civita Castellana par le Pape JULES II; fut envoyé Légat

en France, en Suisse, & vers l'Empereur MAXIMILIEN 1<sup>er</sup>; fut créé Cardinal en 1511 sous le titre de *Saint-Sixte*; il eut encore l'Evêché de Bologne, avec la permission de garder celui de Civita Castellana; il fut fait Trésorier du Conclave sous le Pontificat de LÉON X, successeur de JULES II; il mourut fort regretté le 22 Novembre 1523, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Marie-de-la-Tibre, où l'on voit son épitaphe en latin;

3. THÉODOSE, qui suit;
4. ALBERT, Seigneur de Fiefque, déclaré par Jean Bentivoglio, Prince de Bologne, tuteur de son fils Annibal. Il avoit épousé, 1° *Isabelle Rangoni*; & 2° *Maurice Mentia*, dite *Sansfori*; du premier lit naquit:

CHARLEMAGNE, Seigneur de Fiefque & de Lomellina, qui fut Capitaine-Commandant de 3000 Fantassins Italiens à la bataille de l'Empereur CHARLES V, donnée sur le bord de l'Elbe en 1547.

5. Et MARGUERITE, née Comtesse de GRASSI, mariée à *Louis*, fils de *Laurent Gozzardino*, Sénateur de Bologne, morte sans postérité.

XII. THÉODOSE, Comte de GRASSI, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Cantu, de Chiefa, acheta la Baronnie d'Interiana, située au Royaume de Sicile, de Gabriel Lascaris, surnommé *Bafle*, Grand-Duc de Moldavie, & épousa *Agnès Spatafora*, fille du Marquis de *Bolii*, dont vinrent:

1. THÉODOSE, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara & de Chiefa, créé Gonfalonier de Bologne par le Pape CLÉMENT VII en 1527, & épousa la sœur dudit Pape, nommée *Lucrèce de Médicis*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut en 1529;
2. THÉODOSE, reçu dès l'âge de 17 ans Chevalier de Rhodes, tué à la prise de cette Isle par l'Empereur SOLIMAN sur Philippe de Villiers-de-l'Isle-Adam, Grand-Maitre de cet Ordre;
3. JEAN-ANTOINE, qui suit;
4. LÉON, un des principaux Nobles Bolois envoyé pour aller à la rencontre de l'Empereur CHARLES V;
5. Et CONSTANCE, née Comtesse de GRASSI, mariée à Don *Lionel de Filangieri*, Seigneur Napolitain.

XIII. JEAN-ANTOINE, Comte de GRASSI, Chevalier & Sénateur de Bologne, gouverna cette Ville pendant de longues années avec beaucoup de gloire & de réputation; il avoit épousé *Blanche Gralla*; leurs corps reposent dans la Chapelle de *Graffi* à Bologne, sous la tombe de leurs ancêtres. Ils eurent:

1. JULIEN, qui fuit ;
2. OCTAVE, Comte de GRASSI, Chanoine de Saint-Pierre à Rome, puis Evêque d'Irègh, Prêlat domellique du Pape GRÉGOIRE, qui fit ériger, de concert avec les frères, CÉSAR & POMIÉE, un Maulôlée à la mémoire du Cardinal CHARLES DE GRASSI leur autre frère ;
3. CÉSAR, Comte de GRASSI, Docteur en Théologie, Abbé de Saint-Marc, qui dota l'Hôpital della Pietà, lequel entretient tous les jours 100 personnes, & marie tous les ans 24 pauvres filles ;
4. Et CHARLES, Comte de GRASSI, d'abord Archiprêtre de l'Eglise Métropolitaine de Bologne, qui s'étant rendu à Rome, fut pourvu d'une charge de Camérier intime, & ensuite de l'Evêché de Galefo & de Corneto ; & après 20 ans de service, pour sa doctrine & ses bonnes œuvres, au Concile de Trente, le Pape PIE V le créa, en 1570, Cardinal-Prêtre du titre de *Sainte-Agnès* Majeure, de *Sainte-Euphémie*, puis *Sainte-Lucie*. Il mourut le 25 Mars 1571, & fut inhumé dans l'Eglise de la Trinité-du-Mont, où l'on voit son épitaphe.

XIV. JULIEN, Comte de GRASSI, hérita de son oncle THÉODOSE du Marquisat de Cantu, de la Baronnie d'Interiana & des Seigneuries de Carbonara & Chiefa; *Luerèce de Médicis* fut sa marraine. Il avoit épousé *Eleonora Ruffo*, issue des Comtes de *Montalto*, dont vinrent :

1. THÉODOSE-JULIEN, qui fuit ;
2. PIERRE, Comte de GRASSI, qui fut un des plus braves Capitaines de Bologne ; servit le Roi d'Espagne dans les guerres & révoltes des Pays-Bas, y épousa *Méminex*, issue des Comtes de *Malines*, dont il eut :  
LAURA, mariée au Comte *Louis Caracchioli*, natif de Plaisance.
3. RAPHAËL, Comte de GRASSI, qui suivit son frère dans les Pays-Bas ;
4. LIBRA, mariée au Comte *Alberto de Castellani*, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Etienne, dont ils eurent pour fille & héritière *Louisa de Castellani*, mariée au Seigneur de *Lambecari* de Bologne ;
5. BLANCHE, Dame d'honneur de la Reine d'Espagne, ensuite Religieuse à Madrid, qui fut conduite au Couvent par la Reine ;
6. LUCIE, mariée 1<sup>o</sup> à *Cabrino*, Duc de *Castiglione*, Comte de *San-Severo*, Maître-de-Camp au service de la République de Venise ; & 2<sup>o</sup> à *Aurelio*, Marquis de *Brancaleone* ;
7. Et JEANNE, promise en mariage au Comte

de *Bagny* ; mais s'étant faite Religieuse à Sainte-Marie de Bologne, dont elle fut ensuite Abbesse, le Comte de *Bagny*, son prétendu, embrassa aussi l'état Ecclésiastique, fut Archevêque de Patras, Nonce, & après Cardinal.

XV. THÉODOSE-JULIEN, Comte de GRASSI, Marquis de Cantu, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara, Chiefa, Melino & Frégole, mourut en 1595. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Argentine Pallavicini*, morte sans postérité ; 2<sup>o</sup> *Louise Interiana* ; & 3<sup>o</sup> *Catherine Terracina*. Du second lit vinrent :

1. JUSTINIEN, qui fuit ;
2. GARDO, Comte de GRASSI, tué Capitaine à l'assaut de la Rochelle en France, au service du Roi d'Espagne ;
3. RICHARD, Comte de GRASSI, Chevalier de l'Ordre de Malte, Commandeur de Fallequin au Royaume de Sicile ; il étoit Evêque de Nice lorsqu'il mourut en 1627 ;
4. PORTIAN, Comte de GRASSI, Seigneur de Melino & de Gallefora, Maître-de-Camp d'une Tercé d'Infanterie pour le service d'Espagne dans l'état de Milan, où il épousa, 1<sup>o</sup> *Françoise Birachi*, fille de *Daniel* ; 2<sup>o</sup> *Justine Grimaldi*, fille de *François*, & de *Colette Doria*, dont cinq enfans, favoir :  
1. JEAN, Comte de GRASSI, mort d'une chute de cheval, âgé de 15 ans, & inhumé au Dôme de Milan ;  
2. THÉODOSE, créé Prince de Melino par le Pape URBAIN VIII, duquel il avoit épousé la nièce, nommée *Sylvie Barberini* ;  
3. POLIXÈNE, née Comtesse de GRASSI, Religieuse au Monastère de Notre-Dame-des-Anges ;  
4. OLIVENSIA, Comtesse de GRASSI, femme de *Gattinari*, Gouverneur de la Ville de Final, puis de celle de Crema ;  
5. ELÉONORE, nde Comtesse de GRASSI, qui vivoit sans alliance en 1650.
5. Et ROMULE, Comtesse de GRASSI, mariée à *Pandolfe Colonna*, décédé à Rome en 1631.

XVI. JUSTINIEN, Comte de GRASSI, Marquis de Cantu, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara, Chiefa, Frégole & autres lieux, Gouverneur du château de Sainte-Hélène à Naples, & Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Napolitain, épousa *Dona Regina*, fille du Marquis de *Bagino*, dont :

1. JUSTINIEN, qui fuit ;
2. THÉODOSE, Comte de GRASSI, Baron d'Interiana ;

3. DON LAZZARO, Comte DE GRASSI, Chevalier de Malte;
4. Et JÉRÔME, Comte DE GRASSI, Seigneur de Frégose, Capitaine de la Noblesse de la Ville & du territoire de Sienna en Italie.

XVII. JUSTINIEN, Comte DE GRASSI, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Cantu, Seigneur de Carbonara, de Chiefa & autres lieux, épousa *Isabelle de Francifokte*, fille de *Jean*, Comte de Mazarino, Gouverneur de la Ville de Palerme, mort sans postérité.

#### SECONDE BRANCHE.

IX. JOURDAIN OU JORDAN DE GRASSI, troisième fils de GALÉAS, & de *Thérèse d'Afflito*, Seigneur de Faralle, par donation de son oncle *Tiberio*, avoit épousé *Viçoire*, fille de *Marc-Antoine Opiccolo*; il mourut & fut inhumé dans l'Eglise Métropolitaine, Chapelle & sépulture de ses ancêtres, avec une belle inscription, & laissa de son mariage :

X. ALEXANDRE DE GRASSI, Seigneur de Faralle, Grand - Trésorier de Guerre de CONSTANTIN PALÉOLOGUE, dernier Empereur de Constantinople, vaincu dans la bataille donnée par les Turcs. Il épousa à Bologne *Irène Naçomi*, dont il eut :

1. GRÉGOIRE, qui fut;
2. Et JEAN-MATTHIEU, Sénateur de Bologne, mariée à *Laura Tedeschi*, fille de *Daniel*.

XI. GRÉGOIRE, créé Comte DE GRASSI, ainsi que THÉODOSE & ceux du même nom, par le Pape ALEXANDRE VI, Seigneur de Faralle, Major de la Cité de Bologne, épousa 1<sup>o</sup> *Olympia Jovalle*; & 2<sup>o</sup> *Isabelle Montfeltre*, fille de *Guidobaldo*, Duc d'Urbin. De ce second mariage il eut :

XII. FÉLIX, Comte DE GRASSI, Seigneur de Faralle, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de l'Empereur CHARLES-QUINT; il se trouva en 1523 à la bataille de Pavie, où FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France, fut fait prisonnier de guerre. Il avoit épousé *Geneviève Fiolmarini*, dont vinrent :

1. FÉLIX, Prêtre séculier, d'une vertu exemplaire, ce qui fit que le Pape PAUL VII le créa son Prélat Domestique;
2. Et ANGÉLIQUE, née Comtesse DE GRASSI, héritière de Faralle, mariée à son parent ALEXANDRE DE GRASSI, Seigneur d'Alby, rapporté à la troisième branche ci-après.

#### TROISIÈME BRANCHE.

IX. ETIENNE DE GRASSI, septième fils de

GALÉAS, Seigneur de Cantu, Fiefque & Faralle, & de *Laure*, fille du Comte de *Pepoli*, eut pour apanage, entr'autres, le Château d'Ortobello en Piémont en 1403, & épousa une riche héritière de la Maison d'*Affaytadi*, dont une branche réside depuis deux siècles dans les Pays-Bas Autrichiens, où ils ont acquis le Comté de Ghiffelles, Ville de Flandre, avec prérogative du titre de Grand-Chambellan héréditaire de la Province & Comté de Flandre aux héritiers féodaux de ce fief à l'infini; de plus, ils ont été successivement Barons, Comtes, & ensuite Princes du Saint-Empire. ETIENNE DE GRASSI mourut de la peste en 1421, & laissa de son mariage :

1. FÉRANT, qui fut;
2. MATTHIEU, Seigneur d'Ortobello, auteur de la sixième branche, rapportée ci-après;
3. BARTHOLE, Docteur en Droit, Protonotaire Apostolique du Saint-Siège, & Référendaire de deux signatures du Pape FÉLIX V; il est mort en 1440;
4. ETIENNE, auteur de la septième branche, rapportée plus loin;
5. THADDEA, mariée avec *Achille Bocci*;
6. ROSE, fiancée avec *Constantin Durazzo*, mais dont le mariage ne fut point conclu par les oppositions des parens de l'un & de l'autre;
7. Et CATHERINE, mariée au Seigneur *Pierre de Martine*, demeurant à Sédan.

X. FÉRANT DE GRASSI, Seigneur d'Alby, Général des Galères d'Antonio-Galéas Bentivoglio, Prince de Bologne, épousa *Marguerite Sareghem*, dont il eut :

1. ROLLAND, Baron de Monzolinie, Seigneur de Soriano, envoyé par Annibal Bentivoglio, Prince de Bologne, pour traiter de son mariage avec *Donine Visconti*, lequel mariage fut conclu. Fabio Morigia dit que ce ROLLAND eut pour femme *Anne de Croy*, dont vint pour fille unique,

BRIGITTE, mariée à *Louis*, Marquis de *Dozza*.

2. Et PIERRE, qui fut.

XI. PIERRE DE GRASSI, Seigneur d'Alby, Capitaine de la Garde d'Annibal Bentivoglio, Prince de Bologne, épousa *Laure Severi*, fille de *Jérôme*, & de *Béatrix Landi*, dont :

1. ETIENNE, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise de Bologne, puis Evêque d'Osie, qui fut nommé par le Pape CLÉMENT, I<sup>er</sup> du nom;

2. Et PIERRE, qui fuit.

XII. PIERRE DE GRASSI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Alby, né à Bologne, quitta sa patrie, & alla se domicilier dans les Pays-Bas au Duché de Brabant; se retira à Anvers, où il épousa, en 1500, *Elisabeth Borrekens*, dont vinrent :

1. ALEXANDRE, Seigneur d'Alby, qui voyagea en Italie, où il se fixa en se mariant avec sa parente, ANGÉLIQUE DE GRASSI, Dame de Faralle, qui demouroit à Bologne, issue de la seconde branche de cette famille, dont :

1. SCIPION, mort sans alliance en 1587;  
2. CLÉMENTINE, mariée à *Jérôme Castiglione*, qui eut le malheur de se noyer en 1584; sa veuve se retira au Monastère de Saint-Paul de Milan, où elle prononça ses vœux, fit son héritière la *Maison des pauvres*, dite la *Caça della Civita*; de plus elle fonda 1600 écus d'or pour mettre annuellement 7 pauvres filles dans des Cloîtres en l'honneur des 7 dons du Saint-Esprit;

3. Et BLANCHE, femme d'*Hercule Morig*.

2. PIERRE, né à Anvers en 1503, Religieux à l'Abbaye de Bollst;  
3. Et ROLLAND, qui fuit.

XIII. ROLLAND DE GRASSI se retira à Bruges en Flandre, où il épousa *Elisabeth de Witte*, dont vint :

XIV. CORNEILLE DE GRASSI OU DE GRASS, qui épousa, à Bruges, *Marthe Anchemant*, fille de *Henri*, Seigneur de Marc, dont :

1. ROLLAND, qui fuit;  
2. ISABELLE, femme de *François de Bogaerde*, Seigneur de Moerkerken, Bourgmestre & Député des Etats du département de Bruges.

XV. ROLLAND DE GRASSI OU DE GRASS, Seigneur de Bouchoute, Buggenhout, Westhende & Moortseele, créé Chevalier des Archidues Albert & d'Isabelle, Comtes & Comtesse de Flandre, par Diplôme du 24 Mars 1609, Bourgmestre de la Ville de Bruges, Député des Etats de Flandre, épousa, en 1606, *Françoise de la Vichte*, née Vicomtesse d'Haaren-Bodeghem, Dame de Nokeren, issue de l'illustre Maison des Vicomtes de ce nom, & en cette qualité Maréchaux héréditaires de Flandre, dont :

1. JEAN-CORNEILLE, qui fuit;

2. ALPHONSE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;  
3. ROLLAND, Capitaine d'Infanterie aux Gardes Wallonnes en Espagne, où il mourut au siège de Tarragone en 1641, & fut inhumé dans l'Eglise des Carmes Déchauffés;  
4. IGNACE, Seigneur de Westhende, Bourgmestre & Echevin du noble Collège de Bruges, & en cette qualité Député des Etats de Flandre; il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Lucie de Bourgogne-Herlaer*, issue des Ducs de Bourgogne, Souverains du pays, descendus de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*; elle est morte sans enfans en 1663; & 2<sup>o</sup> *Jacqueline Pardo*, issue de l'illustre Maison de ce nom, originaire de Galice, dont sont sortis :

1. ALBERT, Jésuite;  
2. FERDINAND, Seigneur de Westhende, mort sans alliance;  
3. IGNACE, Seigneur de Westhende, après son frère; mort à marier;  
4. MARIE-ISABELLE, fille retirée;  
5. Et MARIE-THÉRÈSE, femme de *Ferdinandez*, dit *Laffaut*.

5. ALBERT, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;  
6. PHILIPPINE, morte fille en 1646;  
7. Et ANNE, mariée, en 1638, avec *Melchior le Poyvre*, Seigneur de Brekelen.

XVI. JEAN-CORNEILLE DE GRASSI, créé Baron de Nokeren par diplôme de Sa Majesté Catholique PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 15 Septembre 1657, Seigneur de Terborgh, Buggenhout, Mareghen, Ghistelhove, ancien Capitaine de 300 hommes d'Infanterie au service d'Espagne, depuis nommé Commissaire au renouvellement des Loix en Flandres, mourut le 24 Août 1667. Il avoit épousé, en 1638, *Anne Borluut*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Denis-Boucle, & d'*Isabelle Triest*, dont :

1. ROLLAND, Baron de Nokeren, mort sans alliance en 1669;  
2. FERDINAND-ALPHONSE, qui fuit;  
3. & 4. ISABELLE & JERLINE, mortes jeunes;  
5. MARIE, mariée à *Jacques de Maulde*;  
6. 7. & 8. FRANÇOISE, ANNE & CHARLOTTE, Religieuses au Couvent de Sainte-Claire à Gand.

XVII. FERDINAND-ALPHONSE DE GRASSI, Baron de Nokeren, Seigneur de Terborgh, Buggenhout, Mareghen, Ghistelhove, &c., après la mort de son frère arrivée en 1695, épousa 1<sup>o</sup> *Florence-Isabelle de Masin*, Dame de

Ravelchot; & 2<sup>o</sup> *Jeanne - Françoisse Damman*, Dame d'Hémelverdeghe. Du premier lit font issus :

1. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. FLORENCE-CHARLOTTE DE GRASSI-NOKEREN, morte le 8 Septembre 1718. Elle avoit épousé en 1700 *Jacques-Maximilien van der Meere*, Chevalier, Seigneur de Voorde, après la mort de son frère aîné, dont postérité existante.

Et du second lit sortirent :

3. MARIE - ANGÉLIQUE, qui épousa *Charles-Guislain Beckeman*, Chevalier, Seigneur de Corroy-le-Grand, &c., dont postérité ;
4. Et FLORENCE, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> *Charles van der Stegen*, fils de *Jean*, Comte de ce nom ; & 2<sup>o</sup> *Hyacinthe van Cannart de Hamal*, morte sans enfans ; mais du premier lit il y a postérité qui existe.

XVIII. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE DE GRASSI ou GRASS, dernier Baron de Nokeren, Seigneur de Terborgh, Buggenhout, Mareghen, Ghifelhove, &c., né le 26 Juin 1677, Echevin des Parchons à Gand depuis 1707 jusqu'en 1725, à l'exception des années 1710, 1711 & 1712, mourut sans alliance en 1738.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

XVI. ALPHONSE DE GRASSI ou DE GRASS, second fils de ROLLAND & de *Françoise de la Vichte*, Seigneur de Bouchoute, d'abord Capitaine d'Infanterie au service de Sa Majesté Catholique, puis premier Bourgmestre de la Ville de Bruges, créé Chevalier par diplôme du 24 Novembre 1661, mourut le 22 Avril 1665, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, dans la Chapelle du Saint-Sacrement. Il avoit épousé, en 1640, *Catherine Vanovo*, fille de *Jean*, & de *Digne de Decker*. De cette alliance font issus :

1. ROLLAND-FRANÇOIS, Seigneur de Bouchoute, mort sans alliance le 30 Janvier 1666 ;
2. JEAN-ALPHONSE, qui fuit ;
3. JEAN-CORNILLE, mort sans alliance le 9 Février 1647 ;
4. Et CHARLES, mort aussi sans alliance le 9 Juillet 1649.

XVII. JEAN-ALPHONSE DE GRASSI ou DE GRASS, Seigneur de Bouchoute, après son frère aîné, épousa *Isabelle-Marguerite de Bourgogne-Herlaer*, issue de PHILIPPE-LE-HARDI, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre & d'Artois, Palatin de Nevers, Rétel, &c., quatrième fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, Roi de France, & de

*Bonne de Luxembourg*, morte le 9 Octobre 1678, & enterrée avec son mari fous belle sépulture, que son arrière-petit-fils, ALPHONSE, fit graver à l'Eglise paroissiale de Saint-Jacques, à côté de l'autel de Notre-Dame. Decette alliance font issus :

1. IGNACE, mort sans enfans ;
2. ROLLAND, qui fuit ;
3. MARIE, née le 19 Août 1675, morte le 27 Mai 1755. Elle avoit épousé 1<sup>o</sup> *Emmanuel de Vooght*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Tinnenbrou, & en eut plusieurs enfans ; & 2<sup>o</sup> *Pierre d'Antin*, dont une fille, morte en 1775 ;
4. LUCIE, qui épousa *Charles d'Erquissa*, Capitaine au service de Sa Majesté Catholique, puis Colonel à Gênes, dont un fils, mort sans postérité.

XVIII. ROLLAND-IGNACE DE GRASSI ou DE GRASS, Ecuyer, Seigneur de Bouchoute, Maldreten, Brouck, premier Bourgmestre de Bruges, Député des Etats de Flandre & Envoyé extraordinaire à Vienne en 1713, pour intervenir au Traité des Barières conclu avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, est mort le 18 Mai 1732. Il avoit épousé, le 10 Septembre 1690, MARIE DE GRASS, fille d'ALBERT, son oncle paternel, & de *Marie Pardo*, issue de la branche cadette de cette Maison, dont :

1. ROLLAND, Enseigne au Régiment du Comte de Salm ;
2. ALPHONSE, mort au berceau ;
3. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
4. Et ALBERTINE, morte sans alliance.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DE GRASSI ou GRASS, Seigneur de Bouchoute, Maldreten, Brouck, &c., premier Echevin, puis Major de la Ville de Bruges, né en 1698, qui, après l'extinction des Barons de Nokeren, en a pris les armes, épousa, le 19 Mars 1738, *Marie van Caloen*, Dame de Strazele, &c., dont font issus :

1. FRANÇOIS ;
2. JEAN, mort sans alliance ;
3. ALPHONSE - EMMANUEL - PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit ;
4. MARIE, morte Religieuse à l'Abbaye de St.-Hemelsdaele à Bruges ;
5. 6. & 7. THÉRÈSE, MARIE & JEANNETTE, mortes jeunes ;
8. Et ANNE, née le 23 Avril 1748, mariée, en 1774, à *Charles le Poyvre*, Seigneur de Mullemghits, &c.

XX. ALPHONSE-EMMANUEL-PIERRE-FRAN-



çois DE GRASSI, Seigneur de Bouchoute, Straezele, &c., Homme des Fiefs de la Cour féodale de Bruges, né le 26 Décembre 1745, a épousé, le 3 Mars 1772, *Charlotte-Thérèse-Elisabeth*, fille de *Nicolas VI*, Comte de Saint-Génois, Grandbreuc & d'Ecanaste, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Rafnes, Buitenal, &c., Chevalier d'honneur au Conseil Souverain du Hainaut, Député de Sa Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, &c., aux États de ladite Province, reçu Chambellan en 1760, & de *Marie-Elisabeth Franqué*, fille de *Jean-François*, & de *Marie-Pollard*; de ce mariage font sorties trois filles, savoir :

1. CHARLOTTE-ELISABETH, née le 31 Mars 1773;
2. MARIE-FRANÇOISE, morte au berceau;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1774

#### CINQUIÈME BRANCHE.

XVI. ALBERT DE GRASSI, cinquième fils de ROLLAND & de *Françoise de la Vichte*, Seigneur de Moortsele, ci-devant Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, puis Bourgmeître de la Ville de Bruges, mort le 27 Février 1691. Il avoit épousé, en 1659, *Marie Pardo*, fille de *Jean*, Ecuyer, Receveur-Général des Aides de Flandre, & de *Jeanne de Vulder*, dont font issus :

1. IGNACE, qui fuit;
2. ALBERT, mort malheureusement par le feu au Fort Isabelle;
3. MARIE, mariée avec le Marquis de *Gaïassa*;
4. Et autre MARIE, morte Abbessé à l'Abbaye de Saint-Hemelslaële à Bruges en 1738.

XVII. IGNACE-JEAN-XAVIER DE GRASSI, Seigneur de Moortsele, Bourgmeître de la Ville de Bruges, épousa, le 24 Décembre 1691, *Agathe-Gabrielle van Borffelen van der Hooge*, fille de *Pierre*, & de *Constance van der Goueste*, dont font issus :

1. ALBERT, qui fuit;
2. PHILIPPE, Moine à l'Abbaye d'Eenaemels-Oudenarde;
3. BERNARD, mort Chanoine de la Cathédrale de Tournay;
4. FRANÇOIS, mort Capitaine d'Infanterie au service de Sa Majesté Impériale;
5. MARIE, mariée, le 28 Mars 1717, à *Joseph-Jean Pardo*, Seigneur de Frémicourt, &c., dont *Ignace-Joseph Pardo*, Seigneur des terres de son père, Bourgmeître de la Commune à Bruges, & père par sa femme, *Léo-*

Tome IX.

*nore Triest*, de *Marie* & d'*Emerence Pardo*, qui font à marier;

6. 7. 8. & 9. ISABELLE, ANNE, MARIE, & autre MARIE DE GRASSI, mortes sans alliance.

XVIII. ALBERT-IGNACE DE GRASSI, Seigneur de Moortsele, Poete, Conseiller de la Ville de Bruges en 1731, mort le 3 Mars 1738, avoit épousé *Anne Veranneman*, dont font issus :

1. ALBERT-IGNACE, qui s'est marié, le 15 Août 1763, avec *Catherine-Colette de Berthout*, fille de *Alexandre*, Vicomte de Quenonville, dont pour filles :
  1. & 2. COLETTE & MARIE, à marier.
2. Et CHARLES, ancien Officier d'Infanterie au service de Sa Majesté Impériale, Royale & Apostolique, qui a obtenu sa retraite.

#### SIXIÈME BRANCHE.

X. MATTHIEU DE GRASSI, second fils d'ETIENNE, & de Noble Demoiselle *Affaytadi*, Seigneur d'Ortobello, Maître-d'Hôtel d'Alexé VIII, Duc de Savoie, épousa *Anne Piattiviconti*, fille de *Boniface Piatti*, & d'*Anne Visconti*. De cette alliance font issus :

1. GASPARD, qui fuit;
2. MATTHIEU, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS, Duc de Savoie, marié avec *Geneviève de Comagnano*, qui eut pour fils unique.

THÉOBALD, qui a fait postérité, marié avec *Marguerite Roverella*.

3. THOMAS, Capitaine des Galères de Gènes, marié avec *Anne Doria*, dont postérité;
4. Et PORTIANO, Prêtre Théatin, puis Commissaire-Général de son Ordre.

XI. GASPARD DE GRASSI, Seigneur d'Ortobello & de Fielque, dont font issus :

1. MATTHIEU, Seigneur d'Ortobello, Gouverneur d'Eirin en Piémont, mort en 1489, qui avoit épousé *Catherine de Lomello*, Dame de Fielque, dont N... DE GRASSI, qui fut créé Chevalier par PHILIPPE-LE-BEL à l'âge de 17 ans, marié, en 1515, avec *Anne Passane*, dont on ignore la postérité;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. Et BERTHOLINO, mort sans postérité.

XII. ANTOINE DE GRASSI, Seigneur de Melino, épousa *Angela Cerchiaro*, dont vinrent :

1. ANTOINE, qui se retira à Gènes, ou il épousa *Agnès Balbini*; on ignore sa postérité;
2. Et PÉTRONIA, qui suivit son frère à Gènes, & se maria avec *Camille Salusti*; on ignore aussi s'il y a eu postérité.

U u

## SEPTIÈME BRANCHE.

X. ETIENNE DE GRASSI, quatrième fils d'ETIENNE & de Demoiselle d'*Affaytadi*, Capitaine au service d'AMÉ DE SAVOIE, épousa 1° *Geneviève Albiççi*; 2° *Thérèse Simonetta*, Dame de Bertholino; & 3° *Viçoire del Sal*. Du second lit naquit :

SYLVIO, Seigneur de Bertholino, marié avec *Marie Vintonglia*, dont postérité.

Et du troisième lit font issus :

PIERRE, qui fut;

Et THÉRÈSE, femme d'*Archange Silvani*, Séigneur de Créma.

XI. PIERRE DE GRASSI, Seigneur de Bertholino après le décès de son neveu, épousa *Geneviève Domodei*, & périt fur mer en passant de Gènes en Sicile à Colofsi, où il étoit pourvu du Gouvernement. Il laissa :

1. PIERRE-ANTOINE, qui fut;
2. ETIENNE, Chanoine à Turin, puis Abbé de Marlian, & Commissaire Général de l'Ordre de Citeaux en Piémont;
3. Et HORATIO, auteur de la huitième & dernière branche, rapportée ci-après.

XII. PIERRE-ANTOINE DE GRASSI, Seigneur de Bertholino, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie dans les guerres du Milanois, puis Gouverneur de Pinerol-Paille pour le Duc de Savoie, épousa *Catherine Sofi*, de laquelle alliance font issus :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. FABIO, qui s'est marié à *Laura Rangoni*, dont il eut trois garçons, savoir :

PIERRE;

PÉANT, marié à *N..... Bençoni*, dont il eut une fille, nommée FRANÇOISE;

Et ANNIBAL, Chevalier, dit le *Superbe*, qui eut de *Catherine Alnato*, son épouse,

ELÉONORE, qui fut la seconde femme de *Jacomo della Rocca*, dont postérité.

XIII. FRANÇOIS DE GRASSI, Procureur ou Avocat-Général de l'Empereur CHARLES V dans le Milanois, Président au Criminel, puis Conseiller au Sénat de Milan, Président du Magistrat, Major de cette Ville & Gouverneur de Bologne, mérita une des premières places au Conseil dudit Empereur, duquel il obtint encore divers autres emplois; en fut honoré & distingué par plusieurs Commissions tant à Sienne qu'ailleurs. Le Pape PIE IV, avec lequel il étoit lié d'amitié de

jeunesse, sachant qu'il étoit veuf, le créa en 1565 Cardinal-Diacre, du titre de *Sainte-Lucie in septifolio*, & ensuite Cardinal-Prêtre, du titre de *Sainte-Cécile*; il mourut sous le Pontificat de PIE V. Son corps fut déposé dans l'Eglise de son titre, & fut depuis transporté à Milan, au Couvent des Cordeliers Observantins. Il avoit eu de son mariage deux garçons :

PIERRE-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Michel; Et HIPPOLYTE, qui fit dresser avec son frère l'épitaphe dans l'Eglise où repose le corps de leur père.

## HUITIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

XII. HORATIO DE GRASSI, troisième fils de PIERRE, & de *Geneviève Domodei*, Lieutenant-Général de l'Artillerie de l'Etat de Milan, eut de sa femme dont nous ignorons le nom :

1. HORATIO, II<sup>e</sup> du nom, dont on ignore le domicile en Flandre;
2. JEAN, qui fut;
3. Et MARIE, Religieuse au Couvent des Ursulines à Milan.

XIII. JEAN DE GRASSI fut le premier qui ajouta un *s* à son nom. Il fut Sergent-Major de la Ville de Turin en Piémont, & épousa *Constance Visconti*; il se retira, dans le tems des guerres de Savoie, à Anvers en Brabant, & de là à Mons en Hainaut. Il ne laissa pour fils que

XIV. BASILE GRASSIS, qui rendit pendant sa vie de grands services à PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, en lui prêtant des sommes d'argent considérables, ce qui lui méritoit une grande considération de la part de ce Prince. Il mourut le 30 Mars 1632, & avoit épousé *Ide de Bruhesen*, dont font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut;
2. Et ISABELLE, qui épousa *Philippe de Boufes-Vertaing*, Seigneur de Rouvroy, &c., dont postérité qui existe.

XV. JEAN-BAPTISTE GRASSIS fut d'abord domicilié à Lisbonne en Portugal, puis passa à Venise en Italie, d'où, étant de retour, il fixa sa résidence à Anvers, étant alors âgé de 82 ans. Il obtint de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, des Lettres de confirmation d'ancienne noblesse & de réhabilitation, en cas de besoin, dépêchées de Madrid le 13 Juin 1659. Il avoit épousé *Barbe Stalins*, de laquelle il eut pour enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, Commissaire ordinaire des Montres des gens de guerre, qui fut décoré de la dignité de Chevalier par Diplôme du 1<sup>er</sup> Février 1660;
2. Et MARQUEMONT, qui épousa Messire Pierre Blondel, Chevalier, Seigneur d'Ouden-Hove, &c., Procureur-Général du Grand-Conseil à Malines, ensuite Conseiller des Conseils d'Etat & Privé de l'Amirauté suprême, Conseiller & Commis aux Causes fiscales du Roi en son Conseil, dont postérité.

Les armes: de gueules, à l'aigle d'argent; l'écu surmonté d'un heaume d'argent, grillé & lixéré d'or à son boulet. Lambrequins: d'argent & de gueules. Cimier: une queue de paon d'or.

(La Notice historique, ou fragment généalogique de cette Maison, a été fournie par ALPHONSE DE GRASSE, Ecuyer, Seigneur de Bouchoute, Strazece, Soofwalle, Groenewalle, Maldre, den Duvenbos, Tenbroucke, Termoeere, Pudenbroucke, Homme de fief de la Cour féodale à Bruges en 1769; & constaté par ses titres, preuves & documens, & mise en ordre avec toute la clarté possible par le même.)

GRASSE, en Provence, Maison dont l'ancienneté & le lustre, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome I, p. 508, sont prouvés par les pièces les plus authentiques. Elle tire son origine de

1. RODOARD, qui ne nous est connu que par les Chartes de donations que son fils & ses petits-fils ont faites à l'Eglise. Il eut la moitié du Diocèse d'Antibes, qui lui fut donnée par le Comte d'Arles; on a tout lieu de croire que ce fut pour la dot d'Alajarde, sa femme, fille de ce Comte. Il vivoit dans le X<sup>e</sup> siècle, & il est fait mention de lui dans une Charte de donation faite par *Balielidis*, au Monastère de Saint-Victor-lès-Marseille. (Gaufridi, dans son *Histoire de Provence*, p. 44 & 85, parle du Comté d'Antibes, possédé par la Maison de GRASSE). RODOARD eut pour enfans :

1. GAUCERAN, qui suit;
2. GUILLAUME, appelé *Gruette*, à cause de son long col, Religieux à Lérins en 990;
3. Et une fille, nommée ODA, qui fut mariée à Pierre *Siguerius*.

II. GAUCERAN succéda à RODOARD, son père. Il eut du Comte de Provence l'autre moitié du Diocèse d'Antibes, pour l'entier paiement de la dot de sa mère. Il est qualifié *Prince* du Comté d'Antibes, & *Comte d'Antibes*, dans

les Cartulaires de Lérins, dans l'*Etat ecclésiastique de Provence*, par Louvet, tome II, p. 397, & dans la *Gallia Christiana*, tome III, p. 1150 & 1210. Il donna, en 1007, la Terre de Pierreteau au Monastère de Lérins, & ileut de *Balielidis de Gaueron*, sa femme :

1. GUILLAUME ou GAUCERAN, qui suit;
2. ADELBERT, Evêque d'Antibes;
3. Et une fille, mariée dans la Maison de *Reilane*.

III. GUILLAUME DE GRASSE, aliàs GAUCERAN, est nommé dans les différentes Chartes de donation que *Balielidis*, sa mère, fit aux Monastères de Lérins & de Saint-Victor-lès-Marseille. Il s'appelle GUILLAUME DE GRASSE, & est qualifié du titre de *Prince d'Antibes*, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille en 1041. Il eut de *Phida*, sa femme :

1. RAMBAUD, qui suit;
2. GEOFFROY, Evêque d'Antibes en 1056;
3. Et ADELBERT, Abbé de Lérins, & ensuite Evêque d'Antibes.

IV. RAMBAUD DE GRASSE, Comte d'Antibes, est compris dans l'acte de donat. on de la Terre de Mougins en 1056. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. BERTRAND, qui suit;
2. RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabris*, éteinte dans

ALEXANDRE, qui épousa *Madeleine-Diane de Glandevès*, dont deux filles :

VÉRONIQUE, qui s'est mariée, le 3 Août 1658, à *Alexandre de Clapiers*, Seigneur de Gréoux, dont postérité. Voyez CLAPIERS;

Et DIANE, qui a épousé *Jean-Baptiste-François de Glandevès*, Seigneur de Cuges, dont des enfans. Voy. GLANDEVÈS.

3. & 4. GUILLAUME & FULCO, qui se croisèrent pour l'expédition de la Terre-Sainte. Ils furent pris par les Sarrazins, & rachetés par l'entremise des Religieux de Lérins.

V. BERTRAND DE GRASSE, Seigneur de Flayosc, Ampus, de la ville d'Antibes, &c., partagea les Terres de ses ancêtres avec les frères, ce qui diminua beaucoup sa puissance, & prêta hommage au Comte de Provence. Le Pape INNOCENT II, ayant terminé les différends du Monastère de Lérins avec l'Eglise d'Antibes, exhorta BERTRAND DE GRASSE & RAYMOND, son frère, à interposer leur autorité

pour maintenir cet accord. Il eut d'*Ajadenne*, sa femme :

1. RAMBAUD, qui fuit;
2. GUILLAUME, mort sans postérité;
3. GAUCERAN, Religieux à Lérins;
4. Et HUGO, qui vendit à Bertrand, Evêque d'Antibes, la sixième partie du Moulin du Château.

VI. RAMBAUD DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Terres ci-dessus nommées, assista à la paix qu'Ildefonse, Comte de Provence, accorda aux habitans de Nice. Il fut un des principaux Seigneurs de la Cour de ce Prince. On conserve dans la maison de GRASSE, un acte de partage fait entre RAMBAUD II, & GUILLAUME, son frère, des droits & possessions qu'ils avoient en la ville d'Antibes, de l'an 1190. RAMBAUD eut deux fils, favoir :

1. ISNARD, qui fuit;
2. Et GUY, dit d'*Ampus*, qualifié *Chevalier*, dans plusieurs actes de 1237. Ce dernier eut un fils, nommé

PIERRE-ASSALIT, dont on ignore la descendance.

VII. ISNARD DE GRASSE, Seigneur de Magagnose, Sartoux, Flayose, Ampus, Ville-Haute, Stelle, Spelunque, Antibes, Mouans, la Roque, &c., arma contre les Vaudois en 1208. Il transigea avec GUILLAUME DE GRASSE, son cousin, en 1213, sur quelques différends que la Co-Seigneurie d'Antibes avoit occasionnés. Il épousa *Tiburge de Callian*, fille de *Guillaume I<sup>er</sup>*, Comte de Provence, & d'*Adélais d'Anjou*, d'où sortirent :

1. RAMBAUD, qui fuit;
2. Et GEOFFROY, Chevalier de l'Ordre des Templiers.

VIII. RAMBAUD DE GRASSE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar & des autres Terres que son père avoit possédées, échangea, de concert avec son oncle, GUY DE GRASSE, avec Raymond-Bérenger, Comte de Provence, le 3 Avril 1236, les Terres d'Ampus, Stelle, Spelunque & Ville-Haute, contre celles du Bar & de Gourdon, & 1500 sols raymondais. Ils prennent tous les deux, dans cet acte, la qualification de *Chevalier*. Il eut de sa femme *Etienne de Beuil* ou *Boglio* :

1. ISNARD, qui fuit;
2. BERTRAND, Religieux de Lérins, & Prieur de Vallauris;
3. RAMBAUD, dit du Bar ou de *Rouret*, qui fit un acte de partage avec son frère aîné, le

14 Mars 1298. En 1282, il fit prêter hommage aux habitans du Bar, tant en son nom, qu'en celui d'ISNARD II, son frère;

4. PIERRE, dit de *Rocas*;
5. Et MAXIME, mariée à *Raymond de Feris*.

IX. ISNARD DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar, de Sartoux, Saint-Paul, & autres lieux, fut choisi par CHARLES I<sup>er</sup> d'Anjou, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être un des 100 Chevaliers qui devoient le féconder dans le fameux combat que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui devoit se passer à Bordeaux, en présence du Roi d'Angleterre. Il fut avec lui à la fin de l'an 1270, à l'expédition d'Afrique, où étoit SAINT LOUIS. En récompense de ses services, il eut la Terre de Magdalone, dans le Royaume de Naples. Il se maria avec *Alaïze*, fille de *Guillaume de Marseille*, Seigneur de Fos, & de *Giraude*, fille de *Giraud*, & petite-fille de *Roger de Fos*, Souverain d'Hyères, & de *Tiburge*, fille de *Guillaume*, Prince d'*Orange*. De ce mariage naquirent :

1. RAMBAUD, qui fuit;
2. ISNARD, dit du Bar, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Rue, & Grand-Prieur de Capoue, Grand-Sénéchal de Provence en l'absence du Comte d'Aumont;
3. Et BERTRAND, Gouverneur & Viguier de Marseille en 1321. Il épousa *Marie des Beaux*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

X. RAMBAUD DE GRASSE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar & de plusieurs autres Terres, fut un des illustres Provençaux qui passèrent les Alpes pour servir le Roi ROBERT, Comte de Provence, contre l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE. Il épousa, par contrat du 22 Janvier 1310, *Agnès de Pontevès*, fille de *Barral*, Seigneur de Cotignac, & de *Barale des Beaux*, de laquelle il eut :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. ISNARD, marié, en 1331, avec *Philippe d'Esclapon*, morte sans enfans;
3. MONRÉAL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Grand-Prieur de Hongrie, Conseiller d'Etat & Maréchal de Sicile;
4. MAXIME, qui épousa *Esparron d'Esparron*;
5. & 6. Et deux autres filles, mariées dans les Maisons d'*Aube-Roquemartine* & de *Blacas-d'Aulps*.

XI. BERTRAND DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bar, des Isles de Sainte-Marguerite, & de 16 autres Terres, étoit Conseiller

d'Etat dès l'an 1352, & Maréchal de Sicile en 1361. En récompense de ses services, & de ceux de MONRÉAL, son frère, le Roi Louis & la Reine JEANNE, lui donnèrent par acte du 28 Mai 1351, les Isles Sainte-Marguerite, les Terres & Châteaux d'Ézia ou Eze, de Peille, Saorgio, &c. Il fut marié 1<sup>o</sup> avec *Marguerite de Stendarde*, d'une très-illustre Maison de Naples, décedée sans enfans; & 2<sup>o</sup> avec *Sauve d'Aube*, fille de *Jacques*, Seigneur de Roquemartine, Grand-Sénéchal de Provence en 1373, de laquelle il eut :

1. BERTRAND, qui suit;
2. RAMBAUD, Chevalier de Rhodes;
3. Et MAXIME, morte fille.

XII. BERTRAND DE GRASSE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bar, de Valette, Rouret, Saint-Paul, Roquefort, Amirat & autres lieux, fut nommé Conseiller d'Etat par Lettres de la Reine YOLANDE, du 5 Avril 1418, & envoyé, en qualité d'Ambassadeur, auprès du Duc de Bourgogne & du Pape NICOLAS V. Il avoit été Gouverneur & Viguier de Marseille en 1412. Le Roi RENÉ & la Reine YOLANDE, lui firent plusieurs dons en récompense de ses services. Il fut fait Capitaine-Général, par brevet du Roi RENÉ, du 23 Janvier 1445, & s'est marié 1<sup>o</sup> avec *Marguerite Grimaldi-Monaco*; 2<sup>o</sup> le 16 Décembre 1425, avec *Mateline de Simiane*; & 3<sup>o</sup> à *Silone de Ferre*. Du premier lit il eut :

1. BERTRAND, mort jeune;
2. CHARLES, qui suit;
3. CATHERINE, mariée avec *Bertrand de Marseille*, issu des Comtes de *Vintimille*.

Du second lit sortit :

4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Bormes*, qui avoient fait des alliances dans les Maisons de *Rodulf*, de *Rouffen*, de *Portanier*, de *Villeneuve-Vence*, &c., laquelle se termina en la personne de

POMPÉE DE GRASSE, marié avec *Suzanne de Villeneuve des Arcs*, dont il n'eut que deux filles :

- CATHERINE, qui épousa HENRI DE GRASSE-MOUANS;  
 Et LUCRÈCE, Dame & Baronne de *Bormes*, qui s'est alliée à *Jean-Baptiste de Covet-Marignane*, 1<sup>er</sup> du nom, dont postérité. Voyez COVET.

Et du troisième lit vinrent :

5. GEORGES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Mas, marié avec *Françoise de Sa-*

voie, fortie des Princes d'*Achaïe*, dont il eut :

1. LOUIS, Chevalier de l'Ordre du Roi comme son père, & son Lieutenant-Général en Provence, qui s'est marié à *Louise de Provenjon*, de laquelle il eut un fils, nommé

HENRI, qui a épousé *Philippe de la Baume-Suze*, dont il n'eut qu'une fille, alliée à *Guillaume de Renaud*, Seigneur d'Alleins, &c.

2. Et JACQUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.
6. Et ISNARD, Evêque de Grasse en 1451.

XIII. CHARLES DE GRASSE, Seigneur du Bar, de Valette, Rouret, Courmettes, & de 12 autres Terres, Conseiller d'Etat en 1480, prêta hommage pour la Terre du Bar le 24 Avril 1480; fit son testament le 10 Septembre 1484. Il avoit épousé, par contrat du 20 Octobre 1441, *Honorade d'Oraison*, fille d'*Elzéar*, Baron de Cadenet, & de *Sibylle de Castellane*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Briançon*, rapportée ci-après;
3. GILBERT, qui fut un des plus grands Capitaines de son tems;
4. Et JEANETTE ou JAUMETTE, mariée, le 15 Janvier 1452, avec *Andronic de Villeneuve*, Baron de Tourrettes.

XIV. JACQUES DE GRASSE, Seigneur du Bar, de Saint-Paul, Cannaux, Rouret, &c., servit le Roi Louis XI, au siège de Nuits, & fut un des principaux Seigneurs qui assistèrent aux Etats de Provence en 1487. Il épousa 1<sup>o</sup> *Polixène de Rodulf de Limans*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Avril 1494, *Sibylle de Quinquaran-Beaujeu*. Du premier lit il eut :

1. N... DE GRASSE, qui s'est mariée à N... de *Villeneuve-Vence*.

Et du second lit vinrent :

2. CLAUDE, qui suit;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
4. GASPARD, tué au siège de Marseille en l'an 1524;
5. MAXIME, Religieuse au Monastère de Saint-Etienne à Nice;
6. & 7. Et deux autres filles, mariées dans les Maisons de *Stars-Laudun* & de *Pontevès-Muy*.

XV. CLAUDE DE GRASSE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Bar, de Valette,

Roquefort, &c., servit dans les guerres de 1537 contre CHARLES V & le Duc de Savoie. Il fit alliance, par contrat du 9 Mars 1535, avec *Marthe de Foix*, fille de *Jean de Foix*, Vicomte de Meilles, Comte de Gurçon & de Fleix, & d'*Anne de Villeneuve*. Par cette alliance la Maison de GRASSE a eu l'honneur d'appartenir aux Maisons de BOURDON, de NAVARRE, d'ARAGON & de BAVIÈRE. Ce fut l'année de son mariage, que le Roi lui envoya le Collier de son Ordre. CLAUDE fit son testament le 18 Octobre 1539, & eut de sa femme :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. HENRI, Seigneur de Saint-Tropez, Malijai & autres lieux, qui épousa *Anne-Françoise de Renaud*, dont il eut :

RENÉ, lequel de sa femme, *Diane de Villeneuve*, ne laissa qu'une fille, mariée dans la Maison de *Laurens-Brüë*.

3. Et CHARLES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

XVI. CLAUDE DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan de MONSIEUR, Gouverneur d'Antibes, Comte du Bar, par Lettres-Patentes du Roi HENRI III, expédiées en 1580, Seigneur de Valette, Cannaux, Séranon, Courmettes, &c., rendit des services importants à l'Etat, ainsi qu'il est prouvé par plusieurs Lettres qu'il reçut des Rois CHARLES IX & HENRI III. Il testa le 17 Septembre 1572, & fut marié, par contrat passé à Avignon le 27 Février 1560, avec *Jeanne de Brancas*, fille de *Gaspard*, issu des Comtes de *Forcalquier*, & de *Françoise d'Ancezème-Caderouffe*. Il eut pour enfans :

1. ANNIBAL, qui fut ;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Mouans*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, dit de *Cannaux*, qui fut toujours attaché au parti du Roi HENRI IV ;
4. ACHILLE, lequel se distingua pendant les troubles excités en Provence ;
5. GASTON, qui fut tué à la bataille de Courtras ;
6. & 7. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *du Mas-Castellane*, & de *Glandevès-du-Cannet-Au-Luc*.

XVII. ANNIBAL DE GRASSE, Gouverneur d'Antibes, Comte du Bar, Seigneur de Valette, Cannaux & autres lieux, fut un des chefs du parti du Roi HENRI IV. Il leva un Régiment de Cavalerie à ses dépens, & quel-

ques Compagnies d'Arquebusers, pour servir contre les Ligueurs; se distingua au combat d'Allemagne, où il prit prisonnier le Seigneur de la Molle, qui étoit l'un des chefs du corps de troupes du Seigneur de Vins. ANNIBAL épousa, par contrat du 11 Février 1592, *Claire d'Alagonia*, d'une Maison illustre, originaire de Naples, éteinte depuis longtemps, & fit son testament le 11 Juin 1607. Il eut de son mariage :

1. CHARLES, qui fut ;
2. HONORÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Valette*, rapportée ci-après ;
3. GASPARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Capitaine d'une Compagnie de Gendarmerie ;
4. PIERRE, Chevalier du même Ordre, Major du Régiment des Galères ;
5. ANTOINE, tué à Aix pendant la sédition contre le Comte, Gouverneur en Provence ;
6. MARIE, qui a épousé, le 25 Octobre 1620, *Jean de Sabran*, Seigneur de Beaudinar, dont postérité. Voyez SABRAN.
7. ANNE, qui s'est mariée, par contrat du 30 Janvier 1625, à *Jean-Henri Grimaldi*, Marquis de Courbons, &c., dont des enfans. Voyez GRIMALDI, branche des Seigneurs d'Antibes & de Courbons ;
8. MARTHE, seconde femme d'*André de Grimaldi*, Comte de Bueil, Baron du Val de Masso, mort subitement à Paris en Janvier 1665, dont postérité. Voyez GRIMALDI, branche des Barons & Comtes de *Bueil* ;
9. N... DE GRASSE, qui fut mariée à N... de *Villeneuve-Carros* ;  
Et trois autres filles, Religieuses.

XVIII. CHARLES DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des mêmes Terres que son père avoit possédées, après avoir servi avec distinction, fut fait Maréchal-de-Camp le 21 Juillet 1649. Il leva à ses dépens 12 à 1500 hommes de pied, qui furent mis en partie sous les ordres de *M. de Valette*, son frère, lequel donna son nom à ce Régiment. Le Roi Louis XIV lui témoigna combien il étoit content de ses services, par une Lettre qu'il lui écrivit, en date du 12 Mai 1646. Il fit son testament le 18 Octobre 1657, & épousa, par contrat passé le 22 Juillet 1618, *Marguerite Grimaldi-Bueil*, dont naquirent :

1. ANNIBAL, qui fut ;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

XIX. ANNIBAL DE GRASSE, II<sup>e</sup> du nom,

Comte du Bar, Seigneur de Valette, la Molle, Cannaux, &c., dit le *Baron du Bar*, fut Colonel du Régiment de Provence. Il prêta hommage à la Cour des Comptes d'Aix, pour le Comté du Bar, & fit son testament le 29 Mars 1681. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1648, *Jeanne de Fortia*, fille de *Paul*, Marquis de Pilles, Maréchal-de-Camp, &c., & de *Marguerite de Covet de Marignane*. Ses enfans furent :

1. PAUL-JOSEPH, qui suit;
2. LÉON, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Valence, Capitaine de Galères;
3. JEAN, Chevalier du même Ordre;
4. PIERRE, Officier des vaisseaux du Roi, tué au combat naval de l'an 1704;
5. Et une fille, morte Religieuse à Hyères.

XX. PAUL-JOSEPH DE GRASSE, Comte du Bar, Seigneur de Cannaux, la Molle, Valette, &c., servit pendant quelque tems dans le Régiment de Saint-Sylvestre. Il épousa, par contrat passé le 29 Octobre 1704, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Pierre*, Seigneur de Séranon, & de *Roffoline de Villeneuve-Trans*. Il fit son testament le 7 Septembre 1709, & n'eut de son mariage qu'une fille, nommée

MARIE-VÉRONIQUE, qui s'est mariée, le 21 Janvier 1725, à CHARLES-JOSEPH DE GRASSE, son cousin.

BRANCHE  
des Seigneurs de VALETTE.

XVIII. HONORÉ DE GRASSE, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Seigneur de Valette, second fils d'ANNIBAL, 1<sup>er</sup> du nom, Comte du Bar, & de *Clair d'Alagonia de Meyrargues*, fut destiné, dans sa jeunesse, à l'Etat Ecclésiastique. M. le Meingre de Boucaut, Evêque de Grasse, se démit de son Evêché, & supplia le Roi d'y nommer HONORÉ DE GRASSE. Sa Majesté le trouva trop jeune, & elle y nomma JEAN DE GRASSE-CABRIS, le seul de cette Maison qui fut alors dans l'Etat Ecclésiastique. Il commanda, en 1635, sur toute la côte de Provence, & fut fait Gouverneur de Péronne le 17 Septembre 1639. Il servit avec distinction au siège de Roze, & dans les guerres du règne de LOUIS XIII. Il épousa, le 24 Mai 1645, *Marguerite de Flotte-d'Agoult*, fille de *Christophe*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Isabeau de Glandevès*. Ses enfans furent :

1. JEAN-PIERRE-CHARLES, qui suit;
2. Et SUSANNE, mariée à *Jean de Lisle*, Seigneur de Taulanne.

XIX. JEAN-PIERRE-CHARLES DE GRASSE, Seigneur de Valette, fit son testament le 8 Novembre 1709, & le maria, le 26 Avril 1676, avec *Angélique de Rouxel*, décédée à Paris le 17 Decembre 1719, & enterrée le même jour à Saint-Séverin, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Bois-Rouxel, & de *Marie Rouffolet de Rouville*. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ETIENNE, Capitaine dans le Régiment de Saint-Vallier en 1704, qui fit la branche des Seigneurs de *Limermont*, établie en Picardie. Il est mort le 13 du mois de Mars 1756, étant âgé de 65 ans;
3. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Luzzara;
4. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Pric, Dragons;
5. MARC-ANTOINE, lequel, après avoir servi dans le Régiment de Richelieu, épousa *Catherine de Chapuis*, décédée sans enfans;
6. Et THÉRÈSE, Religieuse à Graille, morte en 1750.

XX. FRANÇOIS DE GRASSE-ROUVILLE, Seigneur de Valette, Capitaine dans le Régiment de Villegagnon, Dragons, en 1702, mourut le 3 Octobre 1723, & avoit épousé, le 6 Février 1709, *Véronique de Villeneuve-Trans*, & laissa :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. JOSEPH, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Officier des Vaisseaux du Roi;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-PAUL, Capitaine des Vaisseaux du Roi, qui s'est marié, contrat signé le 28 Février 1764, à *Antoinette-Rosalie Acaron*, fille de *Jean-Augustin*, Commissaire de la Marine, & premier Commis des Colonies, retiré avec pension à lui, & à sa fille, présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Comtesse de Carcado le 2 Avril 1764;
4. SUSANNE-ROSSOLINE, née le 14 Janvier 1715, mariée à *François de Creff*, Seigneur de Saint-Césaire, le 14 Janvier 1731;
5. & 6. Et deux autres filles, mariées dans les Maisons de *Capello-Château neuf*, & de *Cannuby-Torifelle*.

XXI. CHARLES-JOSEPH DE GRASSE, Comte du Bar, Seigneur de Valette, né le 29 Avril 1710, a épousé, le 21 Janvier 1725, MARIE-VÉRONIQUE DE GRASSE, Dame du Bar, fille unique de PAUL-JOSEPH DE GRASSE, Comte du

Bar, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont:

1. FRANÇOIS-PIERRE, né le 22 Novembre 1727, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1743, & a épousé, en 1753, *Françoise-Marie de Covet de Marignane*, de laquelle il n'avoit point d'enfans en 1757;
2. PIERRE-MARIE, né le 24 Mai 1744, Chevalier de Malte ;
3. Et VÉRONIQUE, née le 24 Mai 1734.

#### BRANCHE

*des Seigneurs & Barons de MOUANS.*

XVII. HENRI DE GRASSE, Baron de Mouans, Sartoux & autres lieux, second fils de CLAUDE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Brancas*, dont il fut héritier en 1619, fut très-attaché au parti du Roi en Provence, ainsi que ses frères. Il avoit épousé CATHERINE DE GRASSE, fille de POMPÉE, Baron de Bormes, & de *Suzanne de Villeneuve-des-Arcs*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE, & eut de son mariage :

1. ANNIBAL, qui suit ;
2. PIERRE, Officier dans le Régiment du Comte du Bar, son oncle ;
3. ALEXANDRE, lequel servit dans le même Régiment ;
4. N... DE GRASSE, qui a épousé N... de *Brun de Castellane*, Seigneur de Rogon ;
5. JEANNE, qui fut femme de *Guillaume de Lascaris*, Seigneur en partie de Château-neuf & de Soleilhas, &c., dont postérité. Voyez LASCARIS ;
6. N... DE GRASSE, qui s'est alliée à N... de *Villeneuve* ;
7. N... DE GRASSE, qui a épousé N... de *Gafquet-Carros* ;
8. Et N... DE GRASSE, Religieuse à l'Abbaye de Tarafcon.

XVIII. ANNIBAL DE GRASSE, Baron de Mouans, Gouverneur & Viguier de Marseille en 1646, s'étoit marié, le 1<sup>er</sup> Avril 1634, avec FRANÇOISE DE GRASSE, fille de CÉSAR, Seigneur de Cabris, & de *Marthe de Barras*, dont il laissa :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. CATHERINE, mariée à *Antoine de Tabarel*, Seigneur de la Baume ;
3. ISABEAU, mariée à *Jean-Baptiste le Noble*, Seigneur du Revest ;
4. Et ANNE, mariée à *Jean-François de Gaufridy*, Baron de Trets.

XIX. ALEXANDRE DE GRASSE, Baron de Mouans, s'allia avec *Jeanne de Lisle de Taulanne*, de laquelle naquirent :

1. LOUIS-JOSEPH, qui n'eut point d'enfans de *Thérèse-Albertine du Quesnel*, & de *Marguerite de Corbinelli*, ses deux femmes ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. JEAN, Officier des Vaisseaux du Roi, mort en Amérique ;
4. & 5. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve-Vence* & de *Lisle de Taulanne*.

XX. JEAN-BAPTISTE DE GRASSE, Baron de Mouans, après le décès de son frère, épousa *Anne-Françoise de Lisle*, fille de *Jean*, Seigneur de Taulanne, & de SUSANNE DE GRASSE-BAR. De ce mariage font issus :

1. ALEXANDRE ;
2. SUSANNE, mariée à *Louis de Villeneuve*, Seigneur de Séranon ;
3. ROSSOLINE, épouse de *Louis-Auguste de Lisle*, aujourd'hui Capitaine de Vaisseaux, son cousin germain ;
4. Et CHARLOTTE.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BRIANÇON.*

XIV. JEAN DE GRASSE, Seigneur de Briançon, Soleilhas, Gars, Sallagriffon, Montblanc, Verrayon, Thorrenc & autres lieux, second fils de CHARLES DE GRASSE, I<sup>er</sup> du nom, Baron du Bar, & d'*Honorade d'Oraison*, prêta hommage, le 27 Mars 1499, pour ses Terres, & avoit épousé *Catherine de Villemur*, fille d'*Antoine*, Baron de *Villemur*, & d'*Angélique de Castellane*, & eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. CHARLES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Bailli de Manosque ;
3. JÉRÔME, Chevalier du même Ordre ;
4. Et MAXIME, Religieuse.

XV. ANTOINE DE GRASSE, Seigneur de Briançon & autres lieux, servit avec distinction dans les guerres du règne de FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il fut détaché de l'armée du Roi pour commander dans la Haute-Provence, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. En récompense de ses services, CHARLES IX le fit Chevalier de son Ordre en 1568. Il prêta hommage de ses Terres le 17 Octobre 1546; fit son testament en l'an 1572, & avoit épousé *Nicaïse de Ruffan*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thorrenc. Ses enfans furent :

1. JÉRÔME, qui suit ;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Césaire*, éteinte par la mort, sans enfans, de FRANÇOIS & de PIERRE DE GRASSE ;



3. FRANÇOISE DE GRASSE, qui a épousé N... de Villeneuve-Bargemont ;
4. Et HONORÉE, qui s'est alliée, le 10 Mai 1566, à Jean-Léon de Castillon, Seigneur de Beynes, dont postérité. Voy. CASTILLON-DE-BEYNES.

XVI. JÉRÔME DE GRASSE, Seigneur de Briançon, prêta hommage pour sa Terre le 14 Mars 1597, & avoit fait alliance, le 2 Juin 1567, avec Jeanne de Calvi ou Calvo, & eut pour fils :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de Verrayon, terminée dans la personne de BARDE, qui s'est mariée à Joseph-Henri de Péruszis, Seigneur du Barou.
3. HONORÉ, auteur de celle des Seigneurs de Collets, éteinte ;
4. Et ALEXANDRE, Seigneur de Gars, qui épousa Isabelle de Laurent, dont il eut deux filles, mariées dans les Maisons de Flotte-d'Agoult & de Martin-d'Amirat.

XVII. CHARLES DE GRASSE, Seigneur de Briançon, épousa Isabelle de Villeneuve, fille de Gaspard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron des Arcs, & de Marguerite de Bouillé, de laquelle il laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. HENRI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
3. LUCRÈCE, mariée à Christophe de Flotte, Seigneur de Seillans ;
4. Et MARIE-MAXIME, épouse de Gaspard de Flotte-d'Agoult.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS DE GRASSE, Seigneur de Briançon & autres lieux, prêta hommage de ses Terres le 3 Janvier 1673, & s'allia avec Marie de Gucci ou Gouffe, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. RENÉ, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Docteur de l'Eglise de Glandevès ;
3. RAYMOND, Capitaine au Régiment de Provence ;
4. & 5. Et deux filles, dont l'une est Religieuse & l'autre, morte sans alliance.

XIX. FRANÇOIS DE GRASSE, Seigneur de Briançon, prêta hommage le 4 Mai 1697, & épousa Marguerite de Brun de Castellane, dont sont issus :

1. FRANÇOIS-RENÉ, qui suit ;
2. Et JEAN, Prévôt de l'Eglise de Glandevès.

XX. FRANÇOIS-RENÉ DE GRASSE, Seigneur de Briançon, a épousé Marie de Chailan, if-

Tome IX.

sue des Seigneurs de Mouriers, de laquelle sont sortis :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. 3. & 4. Et trois filles, dont l'aînée a épousé N... de Cambis, Gouverneur d'Entrevaux

XXI. JOSEPH DE GRASSE, Seigneur de Briançon, Officier des Vaisseaux du Roi, a épousé, en 1750, N.... de Castellane-Saint-Juers, fille de Touffaint, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, & d'Anne de Félix-de-Creiffet.

Les armes : d'or, au lion de sable, couronné à l'antique du même, armé & lampassé de gueules. Devise : PRO ME, DOMINE, RESPONDE.

La branche de Cabris portoit : d'or, a 3 chevrons de gueules.

GRASSE, en Dauphiné : de gueules, à 2 cors d'argent, mis en pal, l'un sur l'autre, accompagnés en chef d'une étoile d'or.

GRASSIN, Famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne, l'une des plus anciennes & des plus considérables de cette Ville, où elle a possédé les premières charges. Ceux de ce nom ont laissé à la postérité des marques de leur piété, dans l'établissement du Couvent des Cordeliers de la ville de Sens, duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du Collège des Grassins, en l'Université de Paris. Quoiqu'on ne remonte ici leur Généalogie que jusqu'en l'an 1440, il est de notoriété qu'elle subsistoit à Sens, bien auparavant ce tems.

I. GUILLAUME GRASSIN est le premier dont la mémoire se soit perpétuée jusqu'à nous. Il vivoit l'an 1440, & laissa d'Etienne Hodoart, sa femme :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et LAURENT, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. PIERRE GRASSIN, Seigneur de Trémont, Conseiller & Avocat du Roi, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Sens, né l'an 1443, fut présent, l'an 1474, à l'acte de prise de possession de l'Archevêché de Sens, par Louis de Melun, Evêque de Meaux, comme procureur de Tristan de Salazar ; il contribua beaucoup au bâtiment de l'Eglise & du Couvent des Cordeliers de cette ville, où ses armes pleines se trouvent en plusieurs endroits, & en d'autres mi-parties, avec celles de De-

*nissette de Montigny*, sa femme, fille de *Nicolas*, Avocat du Roi, au Bailliage de Sens, & de *Catherine Mazentin*. Ils font enterrés l'un auprès de l'autre sous deux tombes de pierre, à l'entrée du Chœur de ladite Eglise, & eurent pour enfans :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. HÉLÈNE, mariée à *Simon Noiroi*, qui fut Avocat du Roi audit Bailliage ;
3. Et une autre fille.

III. CHRISTOPHE GRASSIN, Seigneur de Trémont, Conseiller du Roi & son Avocat au Bailliage de Sens, mourut avant son père, & fut inhumé sous une tombe, à l'entrée du Chœur de l'Eglise des Cordeliers de Sens. Il avoit épousé *Marie le Crier*, sœur de *Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et THIERRY, Seigneur de Trémont, qui recueillit la succession de PIERRE GRASSIN, III<sup>e</sup> du nom, son neveu ; fit son testament le 5 Février 1584, par lequel il augmenta la fondation du Collège, faite par son frère, & mourut sans alliance ; sa représentation & celle de son frère, se voient aux deux côtés de l'Autel de la Chapelle dite *de la Croix*, derrière le Chœur de l'Eglise de Saint-Médéric à Paris, qu'ils avoient fondée en 1569, au bas desquelles représentations, ainsi qu'aux vitres & sur la grille qui ferme cette Chapelle, sont leurs armes, celles de PIERRE GRASSIN, pleines, & celles de THIERRY, brisées d'un lambel à trois pendans ; ces mêmes armes se trouvent aussi peintes sur les vitres des deux croisées, à côté du Maître Autel de la Chapelle du Collège des Grassins.

IV. PIERRE GRASSIN, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Buzancy, en Soissonnois, Seigneur d'Ablon-sur-Seine, de Mâlay-le-Roi, de l'Eschiquier, de Toutisaut, de Mongodfroid & de Quincy, Conseiller au Parlement de Paris, reçu l'an 1543, étoit l'an 1509 avec THIERRY GRASSIN, son frère, sous la garde noble de PIERRE GRASSIN, leur aïeul. Il ordonna par son testament la fondation d'un Collège à Paris, en faveur des pauvres écoliers du Diocèse de Sens, & en laissa l'exécution à THIERRY, son frère. Ce Collège appelé *des Grassins*, qui a été un des plus florissans de l'Université, est encore aujourd'hui l'un de ceux où il y a plein exercice ; il est situé rue des Amandiers, Montagne Sainte-Geneviève. PIERRE GRASSIN mourut le 18 Octobre 1569,

& fut enterré le 20 en l'Eglise de Saint-Séverin, dans une Chapelle dédiée sous l'invocation de *Saint-Paul*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1548, *Marie Courtin*, décédée, âgée de 29 ans, le 7 Septembre 1559, fille de *Jean Courtin*, Seigneur de Pomponne, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, & de *Marguerite de Conan*. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et ANNE, morte sans avoir été mariée.

V. PIERRE GRASSIN, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Buzancy, Seigneur d'Ablon, de Mâlay-le-Roi, de Denifot, de Mongodfroid, de Bombon, de Quincy & autres lieux, en la personne duquel finit la branche aînée, ordonna par son testament du 7 Novembre 1569, l'accomplissement de celui de son père, pour la fondation d'un Collège, auquel il légua une somme de 1200 livres, & mourut peu après sans avoir été marié. Il est représenté à genoux, avec ses oncle, père, aïeul & bis-aïeul, sur les vitres d'une grande croisée du chœur de l'Eglise des Cordeliers de Sens, dont il fut bienfaiteur, à l'exemple de ses ancêtres.

#### SECONDE BRANCHE.

II. LAURENT GRASSIN, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, second fils de GUILLAUME, & d'*Etiennette Hodoart*, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. CHRISTOPHE GRASSIN, aussi Seigneur de Dongers & de Vaudrey, qui fut père de

LAURENT, qui suit ;

Et JACQUES, Seigneur d'Epineau, Procureur du Roi, en l'Election de Joigny, duquel sont descendus les Sieurs de *Glatigny* & de *Mailly*, qui ont formé deux branches subsistantes encore aujourd'hui. De la première étoit fori :

JACQUES-CHARLES, Seigneur de Bouzé & de Glatigny, Capitaine au Régiment de Picardie, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Normandie, Commandant au Fort François de Berg-Saint-Winox, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Mai 1724, laissant :

1. SIMON-CLAUDE, Seigneur de Glatigny, qui a commencé à servir dans le Régiment de Picardie, où il est devenu Capitaine en 1743. Il leva le Régiment des Volontaires DE GRASSIN, qui servit très-utilement

pendant toute cette guerre; fut fait Brigadier le 1<sup>er</sup> Mai 1745, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Son Régiment fut réformé à la paix, qui se conclut à la fin de la même année; & il fut fait Lieutenant pour Sa Majesté, & Commandant des Ville & Citadelle de Saint-Tropez. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> pendant la guerre à Anvers, *Cécile-Christine-Bénédictine de Peytier*, morte le 3 Novembre 1753 en sa 36<sup>e</sup> année, ne lui laissant qu'une fille unique; & 2<sup>o</sup> le 6 Mars 1755, *Marguerite-Françoise-Geneviève de Vion-de-Tessancourt-de-Maisoncelle*, fille de feu *René*, Seigneur de Tessancourt & de Maisoncelle, & de *Marie-Marguerite de la Salle*; il a plusieurs enfans de cette seconde femme;

2. Et *JACQUES-ALEXANDRE GRASSIN DE GLATIIGNY*, Prêtre du Diocèse de Sens, Doyen de l'Eglise Collégiale de Courpalay en Brie, Prieur de Châteauneuf, de Marfac & de Froffay.

Et de la seconde branche sont issus :

*CLAUDE-JOSEPH*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Vicaire-Général de l'Archevêque de Vienne, Prieur de Coligny & d'Ambierle;

Et *PIERRE-FRANÇOIS*, Seigneur de Mailly, son frère, Capitaine au Régiment de Picardie, & Ingénieur du Roi.

IV. *LAURENT GRASSIN*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, recueillit les propres de la succession de *THIERRY GRASSIN*, son cousin, issu de germain paternel, qui lui furent adjugés par sentences des Requêtes du Palais des années 1586 & 1587. Il eut pour enfans :

1. *LAURENT*, qui suit;
2. Et *CHRISTOPHE*, Chanoine & Archidiacre de Melun, en l'Eglise de Saint-Etienne de Sens, & Doyen de l'Eglise de Notre-Dame de Bray-sur-Seine.

V. *LAURENT GRASSIN*, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Sens, Seigneur de Dongers, Vaudrey, Mâlay-le-Roi, & de Denisot, Conseiller du Roi, Président en l'Élection de Joiny en 1599 & 1611, eut pour fils :

VI. *LAURENT GRASSIN*, IV<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Sens, Seigneur de Trémont, de Dongers, de Vaudrey, de Mâlay-le-Roi & de Denisot, Conseiller du Roi, au Bailliage &

Siège Présidial de Sens, reçu le 24 Mars 1602, qui épousa, par contrat du 15 Novembre 1601, *Julienne Bernard*, dont il eut :

1. *LAURENT*, Vicomte de Sens, Seigneur de Trémont, de Mâlay-le-Roi & de Denisot, Conseiller au Parlement de Metz, reçu le 12 Mai 1635, qui fut marié à *Claude Moncourt*, de laquelle vinrent :
  1. *CHARLOTTE*, qui fut femme de *Charles de Martinengue*, Baron de Vicmeuf, Seigneur de la Roganne;
  2. Et *MARIE-NICOLE*, Dame de Trémont & de Denisot, qui épousa *Louis de Rogres*, Marquis de Champignelles.
2. *BERNARD*, Chanoine & Grand-Archidiacre de Sens;
3. *LOUIS*, Chanoine & Archidiacre d'Etampes en l'Eglise de Sens, & Célière de la même Eglise;
4. *ANTOINE*, qui suit;
5. Et *CHRISTOPHE*, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

VII. *ANTOINE GRASSIN*, Seigneur de Grand-Fontaine & de Bonfris, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, puis Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, sous la charge du Comte de 13 resmes, par provisions du 28 Septembre 1643, épousa, par contrat du 30 Janvier de la même année, *Geneviève Chartier*, de laquelle il eut :

VIII. *GUILLEAUME-LOUIS GRASSIN*, Seigneur de Grand-Fontaine, Bonfris, Mormant, Brecfroy, Malassise & de Monts, qui fut marié, par contrat du 20 Janvier 1669, avec *Octavie Rouffeau*, sœur de *Pierre Rouffeau*, Conseiller du Roi, Directeur-Général des Monnoies de France, & fille de *Nicolas Rouffeau*, Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi. De ce mariage sont issus :

1. *LOUIS*, Garde-Marine, mort au service l'an 1690, sans alliance;
2. *PIERRE*, qui suit;
3. Et *OCTAVIE*, femme de *Melchior de Requejane*, Baron de Saint-Vallier.

IX. *PIERRE GRASSIN*, Baron d'Arcis & de Dienville-sur-Aube, Seigneur Châtelain de Mormant, Ladv, Ozouer, Brecfroy & autres lieux, fut Conseiller du Roi, & Directeur-Général des Monnoies de France. Cette charge, qui avoit été supprimée après la mort du Sieur *Rouffeau*, son oncle maternel, fut créée de nouveau en sa faveur, par Edit du mois de

Février 1717, & il en fut pourvu le 4 Mai suivant. Les recherches qu'il a fait faire dans les Greffes & dépôts du Conseil, du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnoies, & dans les Bibliothèques publiques & particulières, & les différens livres, pièces & mémoires, tant imprimés, que manuscrits, sur les monnoies de France & étrangères, qu'il a rassemblés avec beaucoup de soin & de dépense, forment un corps considérable, & rendent son cabinet le plus curieux & le plus complet qu'il y ait en Europe sur cette matière. Il épousa, par contrat du 17 Octobre 1707, *Charlotte du Puis d'Igny*, de laquelle il n'a point d'enfans, fille de *François du Puis d'Igny*, Seigneur de Boismarçais & de Moulignon, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, & Commandant des Ville & Château de Marnay en Comté, & de *Charlotte de Selve*.

VII. CHRISTOPHE GRASSIN, Seigneur de Dongers, de Vaudrey & de la Grange, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Reine, & Gentilhomme ordinaire du Duc d'ORLÉANS, frère unique du Roi, fils puîné de LAURENT GRASSIN, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Julienne Bernard*, mourut le 18 Novembre 1680, & fut inhumé dans l'Eglise des Jacobins de la ville de Provins. Il avoit épousé *Catherine le Rat*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Grange-Seval. De ce mariage font fortis :

1. LAURENT - CHRISTOPHE, Seigneur de Dongers, Prêtre;
2. CHARLES, Lieutenant au Régiment de l'Isle-de-France, puis dans celui de la Reine, tué à la bataille de la Marfaille;
3. LOUIS, Seigneur de Vaudrey, de Sully & de Magny, mort sans alliance;
4. JOSEPH, qui suit;
5. Et FRANÇOIS, Seigneur de Maurepas, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Picardie, & Chevalier de Saint-Louis.

VIII. JOSEPH GRASSIN, Seigneur des Granges, de Dongers, de la Rachonnière & autres lieux, a épousé, 1<sup>e</sup> par contrat du 18 Juillet 1715, *Marie-Agathe Angenouff*, fille de *Jacques*, Seigneur de Birouis & de Bouy, & de *Jeanne-Agathe Thibouff de Berry*; & 2<sup>e</sup> par contrat du 22 Mai 1726, *Charlotte Pochon*, fille de *Maximilien*, Seigneur des Guay, & d'*Espérance Ancel*. Du premier mariage, il ne lui reste qu'une fille, & n'a point eu d'enfans du second. (Extrait de Moréri, tom.

V, pag. 343, où cette Généalogie est insérée d'après un Mémoire qui a été fourni.)

Les armes : *de gueules, à 3 lis de jardin d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe*.

GRASSY, Famille noble de laquelle étoit FRANÇOIS DE GRASSY, Seigneur de la Cluzelle & de la Forestière, né le 2 Novembre 1659, Docteur en Droit de l'Université de Valence, au mois d'Avril 1679, Avocat au Parlement de Dombes en 1682, pourvu de la charge de Chevalier d'honneur au Présidial de Paris, & non reçu, Président au Grand-Conseil le 15 Mai 1722, avec dispense de service du même jour, & installé au Grand-Conseil le 1<sup>er</sup> Septembre suivant, mourut en Août 1743. Il avoit épousé *Marguerite-Marie-Anne Coquelard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Préfossé, Mestre-de-Camp & Inspecteur d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commissaire ès-pays d'Uzès, & d'*Anne de Bournel de Monchy*, dont :

1. N... DE GRASSY, né en 1728;
2. Et CLAIRE-FRANÇOISE, née en 1718, mariée, le 22 Février 1747, à *Jacques de Rochefort-d'Ailly*, né le 9 Novembre 1723, Capitaine dans le Régiment Royal, Dragons.

Les armes : *d'or, au rocher de 16 coupeaux de gueules, surmonté de 3 fleurs-de-lis d'azur, rangées en fasce, sous un lambel de second*.

GRATET, Famille noble de Dauphiné, dont étoit FRANÇOIS DE GRATET, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, Saint-Didier, Tullins-lès-Champagne, &c., lequel, en considération de son ancienne noblesse, & des services recommandables rendus par ses ancêtres, obtint l'érection de la Terre & Seigneurie de Dolomieu en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1688, enregistrees au Parlement de Dauphiné le 15 Janvier 1691. Il avoit deux frères, qui font morts Commandeurs dans l'Ordre de Malte, & étoit fils de CLAUDE DE GRATET, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, & de *Marguerite de la Poype de Serrière*. Il a eu, entr'autres enfans, de sa femme, *Catherine de Virieu*,

CHARLES DE GRATET, Marquis de Dolomieu, qui s'est marié à *Thérèse de Maugiron*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JOACHIM, Chevalier de Malte;
3. GUY-JOSEPH, aussi Chevalier de Malte, ci-

devant Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie;

4. Et CLAIRES-SYLVE, mariée à Pierre de Borel, Comte d'Autriche.

FRANÇOIS DE GRATET, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Dolomieu, Comte de Saint - Paul, Seigneur de Tullins-lès-Champagne, Saint-Didier, &c., Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint - Louis, a épousé, au mois de Mai 1746, Marie - Françoise de Béranger, fille de Pierre, Comte de Béranger, Chevalier des Ordres du Roi, dont :

1. ADOLPHE-GUY-FRANÇOIS;
2. DIEUDONNÉ-SYLVAIN-LOUIS-TANCRÈDE, Chevalier de Malte;
3. ARTHUS-LOUIS-MARIE;
4. Un autre garçon;
5. ADÉLAÏDE-PIERRETTE-CHARLOTTE;
6. Et RAYMONDE-SYLVE. (Extrait du *Didionnaire des Gaules*, tom. II, pag. 661, au mot DOLOMIEU.)

Les armes: d'azur, au griffon d'or.

GRATIAN DE SEILLANS, en Provence. C'est une Famille originaire de Marseille. Le premier de ce nom connu est

GUILLAUME DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, qui fit échange de la Seigneurie de ce lieu, avec le Roi René, le 17 Décembre 1472. Il eut pour fils :

JEAN DE GRATIAN, qui épousa 1<sup>o</sup> Yolande de Martin, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME;
2. & 3. ISABELLE & LOUISE.

Et de la seconde femme, dont le nom est ignoré, vint :

4. FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE GRATIAN, institué héritier par le testament de son père, du 9 Octobre 1521, épousa, par contrat du 12 Septembre 1541, Jeanne d'Esparron, dont :

ANTOINE DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, qui s'est marié, le 26 Janvier 1598, avec Marguerite de Flotte-Méoux, & en eut :

FRANÇOIS DE GRATIAN, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Seillans, qui fit alliance, le 11 Juillet 1633, avec Isabelle de Villeneuve. De ce mariage vint :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et N... DE GRATIAN, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1672.

JACQUES DE GRATIAN, Seigneur des trois portions de la Terre de Seillans, fut maintenu

dans sa noblesse, avec son père, le 18 Octobre 1667. Il eut pour petit-fils :

N... DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaisseaux au Département de Toulon, qui vivoit, sans alliance, en 1757. (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 522.)

Les armes: d'argent, à 5 tourteaux de sable, posés en sautoir.

GRATIAN, autre Famille en Provence, qui porte: d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion couronné du même.

GRATTE-MESNIL. HECTOR, Baron de Gratte-Mesnil, Seigneur de Crépainville, Vaupillon & la Touche-Herfant, eut d'Anne d'Albis, son épouse,

FRANÇOIS DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Crépainville, qui épousa Diane de Teminade de Magnac, dont :

HERCULE DE GRATTE-MESNIL, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Crépainville, qui s'est marié à Louise de Coulogne, & en eut :

SÉBASTIEN DE GRATTE-MESNIL, Ecuyer, Seigneur de Crépainville, qui a épousé Jacqueline de Vaucouleurs, dont :

CHARLES DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Crépainville, qui épousa Louise d'Annouville, & en eut :

GUILLAUME DE GRATTE-MESNIL, qui s'allia à Guillemette de la Rivière, de laquelle vint :

JEAN DE GRATTE-MESNIL, qui s'est marié à Barbe de Prunel, fille de Hugues II, Seigneur de la Porte, & de Jeanne du Plessis-Laroche-Pichemer, dont :

1. RICHARD, qui suit;
2. Et ROBERT, Seigneur de Crépainville, qui a épousé, en 1572, Jeanne d'Iquebeuf, dont des enfans.

RICHARD DE GRATTE-MESNIL, Seigneur du dit lieu, Meslay, Vaugouin, &c., épousa N... de Bure, & en eut :

TRISTAN DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Vaugouin & Montrieux, qui s'allia à Blanche Dordaygne, dont :

HERCULE DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Montrieux, Vaugouin, Sologne, &c., lequel, de Marguerite Brachet, son épouse, ne laissa que deux filles, savoir :

- MARGUERITE, Dame de Vaugouin, femme de Jacques de Laigle Hour, Ecuyer, Seigneur de Goinville, dont des enfans;
- Et MARIE, Dame de Montrieux, femme de

*Jean de Sathenat*, Ecuyer, Seigneur du Mont, dont il y a postérité.

Les armes de cette Famille, que nous croyons éteinte, suivant la Notice envoyée par feu le Marquis de *Prunelé*, font : *d'azur, à 4 bâtons d'or, fleurdelisés, posés en pal, fasce & sautoir.*

GRAVE, en Languedoc. L'origine de cette Maison fe perd dans l'obscurité des tems les plus reculés. On trouve dans les dépôts publics, dans les Histoires du Languedoc, & dans la Bibliothèque du Roi, des marques de la grandeur & de son ancienneté. RAYMOND, GUILLAUME, ARNAUD & BÉRENGER, étoient les anciens noms de ceux de cette Famille ; ils signoient les Chartes & autres actes avec les Comtes de Barcelone & de Provence, les Vicomtes de Béziers, les Ducs d'Albi & les Guillaume, Seigneurs de MontPELLIER, qui, suivant la nouvelle *Histoire du Languedoc*, tom. I, p. 269, fortoient de *Garnardus* ou *Babo*, qui descendoit d'ANSBERT, d'où l'on fait sortir la seconde & la troisième race de nos Rois en 536, & par les actes des années 1112, 1149 & 1187, le Château de Grave & plusieurs Terres qui avoient fait partie des domaines de ces Souverains, étoient venus, par succession, dans la Maison de GRAVE, dont ceux de cette Maison étoient Seigneurs, & y tenoient des troupes à leur folde en 1150. MATHIEU DE GRAVE, Seigneur de Leucate, vainquit celui qui s'étoit emparé de la ville de Peyriac, & délivra le pays de la tyrannie ; & l'on voit depuis ce tems-là que les armes de cette Maison ont toujours eu pour cimier : *une tête de Géant, percée d'une lance.* Le premier degré de cette Famille, dont voici la filiation, perpétuée jusqu'à nos jours, & que l'on peut suivre par titres, commence à

I. ELÉAZARD DE GRAVE, Seigneur de Peyriac, lequel eut pour successeur :

II. ELÉAZARD DE GRAVE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui demanda la succession d'ELÉAZARD, I<sup>er</sup> du nom, & la restitution de la dot de *Fabrice*, sa mère, conjointement avec MARQUISE, ALDE & HERMENGARDE, ses sœurs ; mais il leur fut répondu que leur père, ELÉAZARD DE GRAVE, ayant protégé la Secte des Albigeois, & souffert qu'ils prêchassent dans la ville de Peyriac, dont il étoit Seigneur, comme aussi ayant été fait prisonnier dans la ville de Rieux, dont il avoit soutenu le siège contre l'armée

de Simon, Comte de Montfort, de même que dans Peyriac, leurs biens étoient confisqués, par acte de 1231, qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi, & dans les Archives de la ville de MontPELLIER.

III. ARNAUD DE GRAVE & PIERRE, tous deux Chevaliers, prétendirent aussi à la même succession, & avoient un frère nommé RAYMOND. Le Roi SAINT LOUIS eut égard à leur demande, parce qu'ils s'étoient soumis & avoient été fidèles à ce Prince, depuis son arrivée dans Avignon. Ains, par Lettres-Patentes, il leur donna la somme de 60 livres de rente foncière pour eux & leurs descendans, assignée sur un grand nombre de villages, & qui fut ensuite échangée avec les domaines & fiefs de Peyriac, suivant ce qu'il est porté par les actes des années 1241, 1243, 1245, 1257, 1260 & 1267, tous conservés dans les Archives de la ville de MontPELLIER, ou dans la Bibliothèque du Roi à Paris. PIERRE DE GRAVE fut, avec plusieurs autres Seigneurs, l'un des arbitres des descendans de Simon de Montfort, dans le différend qu'il eut avec le Vicomte de Lautrec. Dans la Sentence qui intervint, ils font qualifiés de *Nobles, Seigneurs & Chevaliers* ; & au bas de cette Sentence, qui est de 1258, est le sceau de PIERRE DE GRAVE, chargé de *trois fasces ondées*, qui ont été de tout tems les armes de cette Maison (a). On voit encore aujourd'hui, dans l'Eglise Paroissiale de l'ancien Peyriac, les tombeaux de la Maison de GRAVE, dans une Chapelle, où quelques-uns de ces Seigneurs sont représentés à cheval, armés de toutes pièces, avec leurs chevaux caparaçonnés, & leurs écus chargés d'*ondes*, & on aperçoit une épitaphe latine sur une pierre de marbre-blanc, divisée en trois parties, & séparée par des colonnes, faisant partie du frontispice de ladite Chapelle. (b)

(a) Dans la nouvelle *Histoire du Languedoc*, on a mis mal-à-propos des *croisants*, au lieu d'*ondes* ou *fasces ondées*.

(b) Il est écrit en lettres Gothiques l'inscription suivante, dans la partie du milieu : *In nomine Domini, anno Incarnationis Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto, secundo Kalendas Augusti, regnante Lodoico rege, Guidone Narbonensi archiepiscopo existente : Pateat universis presentes literas hujus Epitaphii inspecturis quod nos P. DE GRAVA, miles & domina Brunneffensis uxore ejus, instrudi inspiratione divina, edificamus & dotamus ex nostris propriis possessionibus, seu juribus Capellam, conti-*

IV. BÉRENGER DE GRAVE, Seigneur de Peyriac, & RAYMONDE, sa sœur, enfans de PIERRE, tenoient rang avec la plus haute Noblesse du pays, à la convocation des Nobles en 1268 & 1269. Il rendit hommage de ses Terres, au Roi, en l'année 1270, où il est énoncé fils de PIERRE DE GRAVE, Seigneur de Peyriac. En 1304, PHILIPPE-le-Bel ayant demandé un subside extraordinaire pour pouvoir continuer la guerre de Flandre, les Prélats & les Seigneurs du Languedoc lui accordèrent le cinquième de leur revenu. (a) Dans un acte de 1317, BÉRENGER DE GRAVE est qualifié de *Chevalier & de noble & puissant Seigneur*; & RAYMOND DE GRAVE, qui suit, signe dans le même acte,

*quam Ecclesie Sancti Stephani de Villari, ad honorem Dei, & Beate Mariæ Virginis, matris ejus; ponentes ibi proprium Capellanum, pro animabus nostris, & parentum nostrorum, divina officia celebraturum, retinentes nobis & successoribus nostris, de voluntate & concessu dicti Domini archiepiscopi Narbonensis, jus patronatus in prædicta Capellâ: videlicet quod per nos & successores nostros tantum, & non per alium, Capellanus qui pro tempore ibidem fuerit dido archiepiscopo, vel ejus successoribus habeat presentari: Siccardus de Camis, & Bernardus F. scussa me fecerunt. Et dans la partie droite de cette inscription, il est représenté en bas-relief une Dame assise sur une chaise de parade, avec un oiseau à côté d'elle, & une fleur-de-lis à la main; & dans la partie gauche est représentée, de même en bas-relief, un cavalier tenant la lance en arrêt, lui & son cheval armé, & un écu chargé d'ondes.*

(a) La répartition s'en fit à Béziers, & voici ce que porte l'estimation du revenu des principaux Seigneurs :

Guillaume de Voisin . . . . .	200 liv.
Guillaume de Turcy . . . . .	500 liv.
Jean de Levz, Seigneur de Mirepoix . . . . .	4260 liv.
Arnaut de Lordat . . . . .	130 liv.
Raymond de Durfort . . . . .	100 liv.
Guy de Beaumont . . . . .	500 liv.
Gilles de Voisin . . . . .	500 liv.
BÉRENGER DE GRAVE, Seigneur de Peyriac . . . . .	200 liv.
Guy de Vérac . . . . .	100 liv.
Guillaume de Beau . . . . .	400 liv.
Hermenceide de Thesan . . . . .	12 liv.
Amalric de Turey . . . . .	300 liv.
Trédol, Seigneur de Venes . . . . .	300 liv.
Siard de Lautrec . . . . .	700 liv.
Hugues Adhémar . . . . .	800 liv.
Eléonore de Montfort . . . . .	1000 liv.
Guillaume Renard . . . . .	600 liv.
Gero Lodève . . . . .	400 liv.
Pierre de Clermont . . . . .	400 liv.
Roger d'Andufe . . . . .	100 liv.
Amalaric de Narbonne . . . . .	1000 liv.

& est qualifié de *Damoiseau*, qualité que prenoit alors le fils d'un Chevalier.

V. RAYMOND DE GRAVE, Seigneur de Peyriac, de Ventenac, de Broiffe-Cavaret, &c., possédoit les mêmes Terres sur lesquelles avoit été établie la pension de 60 livres de rente par SAINT LOUIS. Il épousa 1° *Allemande de Roquenegade*; 2° *Scarlmonde de Freffac*; & 3° *Saure de Merle*. Du premier lit il eut :

1. SCLARMONDE, Religieuse.

Du second lit vinrent :

2. & 3. JEAN & ELÉONORE, dont on ignore la postérité.

Et du troisième lit sortirent :

4. FOULQUES ou FOUQUET;

5. HUGUES, qui suit;

6. PIERRE, dont on ignore la postérité;

7. Et BÉRENGER, posthume, Chef de la quatrième branche rapportée ci-après. (Il en est parlé dans les actes, testamens & partages des années 1371 & 1395.)

VI. HUGUES DE GRAVE, Seigneur de Villegly, Félines, &c., par le testament de Foulques de Merle, Chevalier, son oncle maternel, en l'an 1405, qui l'institua son héritier, & lui donna, & à ses descendans, les Villes & Châteaux qui lui appartenoient, à condition qu'ils joindroient à leur nom celui de *Merle*, & à leur écusson les armes de sa Famille, qui sont : *d'or, à 5 merlettes de sable*. Il tranchea avec *Saure de Merle*, sa mère, ses frères & le posthume, nommé BÉRENGER. Il fit hommage au Roi de ses Terres, & épousa, *Navarre d'Hautpoul*, de laquelle il eut cinq enfans, l'aîné fut JEAN, qui suit; (c'est ce qui est énoncé dans les actes des années 1372, 1379, 1395, 1402, 1405, 1407, 1413 & 1416.)

VII. JEAN DE GRAVE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Villegly & Félines, épousa *Sibylle Royer de la Boissière*, Dame d'Aragon, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, dont la postérité est éteinte;

2. MATHIEU, qui suit;

3. Et un autre MATHIEU, dit *le jeune*, dont la postérité est pareillement éteinte. Il fit hommage au Roi en 1417. (Ceci est prouvé par les différens actes des années 1458, 1461, 1463, 1480 & 1501.)

VIII. MATHIEU DE GRAVE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villegly, d'Aragon & autres lieux, fut nommé par le Roi pour administrer le temporel de l'Evêché de Carcassonne; dans

cet acte, fait en l'année 1456, il est qualifié de *Seigneur de Villegly*; il fit son testament le 12 Août 1463, & avoit épousé 1° *Andrive de Serrières*; & 2° *Bonne d'Hautpoul*, fille de *Gaston*, Seigneur de Félines, Cassagnoles & Ventajoux, & de *Jeanne de Sainte-Colombe*. Il eut du premier lit :

JEAN, qui fuit;  
Et quatre filles.

IX. JEAN DE GRAVE, II<sup>e</sup> du nom, fut inftitué héritier de son père; il fit hommage au Roi le 11 Février 1483, pour les Terres de Villegly, Pynautier & de la Livinière. Il époufa 1° *Béatrix de Pyrmiffons*; & 2° *Jeanne de Montbrun*. De ces deux femmes il eut 11 enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et PHILIPPE, chef de la troifième branche, mentionnée ci-après. (Actes de 1521, 1526, 1540, 1549, 1557, 1565 & 1583.)

X. JEAN DE GRAVE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villegly, testa le 13 Avril 1557. Il avoit époufé, le 5 Août 1526, *Catherine de Rouch-d'Arnoye*, dont il eut neuf enfans, entr'autres :

1. PIERRE, dont la poftérité eft éteinte;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et JEAN-JACQUES, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après. (Actes de 1557, 1566, 1567, 1582, 1592, 1604 & 1610.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Lanet, époufa *Jeanne du Château*, en 1565, dont il eut cinq enfans, entr'autres :

1. & 2. JEAN & FRANÇOIS, qui n'ont point eu de poftérité;
3. Et JEAN, qui fuit. (Actes des années 1610, 1622, 1630, 1638 & 1657.)

XII. JEAN DE GRAVE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Combebelle, époufa, le 13 Octobre 1610, *Germaine de Doustre*, de laquelle il eut deux enfans, l'aîné fut JEAN, qui fuit. (Actes de 1635 & 1638.)

XIII. JEAN DE GRAVE, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Durfort & de Combebelle, époufa, 1<sup>o</sup> le 15 Février 1650, CATHERINE DE GRAVE, fa coufine; & 2<sup>o</sup> le 14 Juillet 1658, *Claude de Cazemajor*. Il eut de ces deux mariages fix garçons & deux filles, entr'autres :

1. & 2. JEAN & HENRI;
3. & 4. 5. Un autre JEAN, HERCULE & BALTHAZAR, morts fans enfans;
6. Et CHARLES, qui fuit. (Actes de 1674 & 1694.)

XIV. CHARLES DE GRAVE, Seigneur de Durfort, baptisé le 26 Juillet 1667, Chevalier de Saint-Louis en 1691, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Languedoc en 1695, puis Lieutenant-Colonel en 1734, époufa, le 7 Avril 1719, N... *le Vasseur*, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, mort jeune;
2. FIACRE-FRANÇOIS, né le 8 Janvier 1724, Abbé de Satre & des Alleuds, Grand-Vicaire du Diocèfe de Saintes, l'un des Députés à l'Assemblée du Clergé de France en 1760;
3. Et FRANÇOIS, qui fuit.

XV. FRANÇOIS DE GRAVE, appelé *le Comte de Grave*, Seigneur de Durfort & Combebelle, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Provence, né à Blaye le 5 Août 1726, a époufé, le 26 Novembre 1749, MARIE-ANNE-ÉLÉONORE DE GRAVE, fa coufine, fille du Marquis DE GRAVE, mentionné ci-après, dont deux garçons & une fille en Novembre 1762.

#### SECONDE BRANCHE.

XI. JEAN-JACQUES DE GRAVE, troifième fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Rouch-d'Arnoye*, Seigneur des Palais, époufa *Catherine d'Hautpoul*, le 28 Janvier 1582, de laquelle il eut deux filles & trois garçons, entr'autres :

1. & 2. MARC-ANTOINE, CLAUDE-JEAN-FRANÇOIS, dont les poftérités font éteintes;
3. Et JEAN-ANTOINE, qui fuit. (Actes de 1613, 1615, 1619 & 1627.)

XII. JEAN-ANTOINE DE GRAVE, Seigneur de la Nauze, époufa *Jeanne de Robert*, & eut fept enfans, entr'autres :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JEAN-JACQUES, mort fans poftérité;
3. Et BARTHÉLEMY, dont la defcendance eft éteinte. (Actes de 1607, 1615, 1619, 1627, 1635, 1657 & 1659.)

XIII. CLAUDE DE GRAVE, Seigneur des Palais, époufa, le 9 Octobre 1655, *Ifabeau du Mas*, de laquelle il eut deux enfans, l'aîné fut MARC-ANTOINE, qui fuit. (Actes de 1655, 1657 & 1667.)

XIV. MARC-ANTOINE DE GRAVE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur des Palais, né en Août 1659, fit hommage au Roi en 1679. Il avoit époufé, le 20 Avril 1689, *Marie de Donos*, dont 4 enfans, entr'autres :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;



2. Et MARC-ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère aîné.

XV. JEAN-FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur des Palais, né le 2 Décembre 1700, épousa, le 13 Juin 1729, *Marie-Anne des Moulins*, & en eut :

1. MARC-ANTOINE-PAUL, mort Officier dans le Régiment de Laval, Infanterie, en 1760;
2. PIERRE-ANICET, mort Capitaine au Régiment de Guyenne en Canada, tous deux sans postérité;
3. HYACINTHE, né le 4 Mai 1736, Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1760, vivant;
4. Et LOUISE-ROSE, vivante.

XV. MARC-ANTOINE DE GRAVE, II<sup>e</sup> du nom, fils puîné de MARC-ANTOINE, & de *Marie de Donos*, avoit épousé, le 30 Octobre 1729, *Jeanne de Douillet*, Dame de Camplond, de laquelle il eut :

1. CLÉMENT, né le 4 Février 1734;
2. ANICET, né le 30 Mai 1737;
3. MARIE-DOROTHÉE, née le 1<sup>er</sup> Février 1731;
4. MARIE-ANNE, née le 12 Octobre 1732;
5. Et ANNE, née le 5 Août 1735.

#### TROISIÈME BRANCHE.

X. PHILIPPE DE GRAVE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Félines, fils puîné de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, épousa, le 25 Août 1549, *Madeleine de Says*, dont il eut :

FRANÇOIS, qui suit;  
Et cinq filles. (Actes de 1583.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Félines, épousa, le 31 Janvier 1588, *Jeanne de Montredon*, de laquelle vinrent :

1. BERNARD, qui suit;
2. & 3. JEAN-FRANÇOIS & HENRI, morts sans postérité;
4. & 5. Et deux filles. (Actes de 1621, 1631 & 1668.)

XII. BERNARD DE GRAVE, Seigneur de Félines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épousa, 1<sup>o</sup> le 14 Avril 1620, *Anne de Reboul*; & 2<sup>o</sup> le 3 Mars 1631, *Anne de la Vergne de Treffan*. Il eut de ces deux mariages :

1. JÉRÉMIE, Prêtre;
2. BLAISE, qui suit;
3. Et une fille.

XIII. BLAISE DE GRAVE, Seigneur de Félines, d'Argens & de Caumont, épousa, 1<sup>o</sup> le

Tome IX.

16 Août 1666, *Jeanne de Gep*; 2<sup>o</sup> le 25 Août 1668, *Marie de Rouvé*; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Octobre 1690, *Louise de Roquefort de Marquain*. De ces trois mariages il eut :

1. JOSEPH, dont la postérité est éteinte;
2. ALPHONSE, qui suit;
3. 4. & 5. EDMÉ, FRANÇOIS-ALPHONSE & SÉBASTIEN, Religieux.

XIV. ALPHONSE DE GRAVE, Capitaine en 1707, épousa, le 8 Février 1711, *Thérèse de Brettes*, de laquelle il eut :

1. JEAN-HYACINTHE, qui suit;
2. Et une fille, née en Novembre 1711.

XV. JEAN-HYACINTHE, dit le *Vicomte de GRAVE*, né à Narbonne le 29 Décembre 1714, Mousquetaire du Roi en 1740, Chevalier de Saint-Louis en 1745, & Capitaine au Régiment de Cambis en 1752, a épousé *Joséphine-Anne-Thérèse de Boyer de Sorgues*. Il a de son mariage :

JEAN-HYACINTHE, né le 20 Septembre 1755;  
Et autres enfans.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

VI. BÉRENGER DE GRAVE, Damoiseau, fils posthume de RAYMOND, Chevalier, & de *Saure de Merle*, sa troisième femme, fut Seigneur de Marfal. Le 4 Avril 1435, Govin de Naves, Damoiseau, lui fit donation de tous les droits qu'il avoit sur les biens de feu noble RAYMOND DE GRAVE. Il épousa *Marguerite Duranty* le 20 Février 1455, & en eut quatre enfans, entr'autres :

VII. GASPARD DE GRAVE, Seigneur de Marfal, de Muf & du Pouget, qui donna son denombrement au Roi le 19 Août 1443; il partagea avec ses frères la succession de leur père. (Actes de 1395, 1451, 1476 & 1495.) Il testa le 6 Juin 1476, & est qualifié de *noble & puissant Seigneur*, dans un acte de 1479. Il épousa *Catherine de Salomon*, dont :

1. THOMAS, mort sans postérité;
2. ANTOINE, qui suit;
3. PIERRE, Prieur de Montlieu;
4. Et VIOLANDE.

VIII. ANTOINE DE GRAVE, Seigneur de Marfal, du Pouget, Villenouvette, Saint-Martin-entre-deux-Eaux, &c., prend la qualité de *noble & puissant Seigneur*. Il fit le dénombrement de ses Terres au Roi, & épousa, le 20 Janvier 1484, *Anne de Caumont*, dont il eut trois garçons & quatre

W w

filles. JACQUES, qui fuit, étoit l'aîné. (Actes de 1484, 1496, 1497, 1498, 1503, 1508, 1532 & 1536.)

IX. JACQUES DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux & de Villenouvette, fit une enquête le 16 Mai 1530, qui prouve qu'il étoit patron de la Chapelle de St.-Jacques, fondée & dotée par GASPARD, son aïeul, dans l'Eglise de St.-Pierre de Théfau. Il épousa *Jeanne du Puy*, & testa le 25 Novembre 1536. Ses enfans furent :

1. ALEXIS, qui fuit ;
2. RAYMOND, mort jeune ;
3. NICOLAS, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
4. Et ANNE. (Actes de 1528, 1558, 1578 & 1588.)

X. ALEXIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux & de Villenouvette, épousa, le 8 Octobre 1539, *Jeanne Patau*, qui testa le 10 Janvier 1610. De ce mariage sont venus six garçons & deux filles, entr'autres :

1. & 2. Deux garçons, nommés JACQUES, morts jeunes ;
3. ANTOINE, dont la postérité est éteinte ;
4. TIMOTHÉE, qui fuit ;
5. & 6. PIERRE & MARC, morts sans postérité. (Ce degré est prouvé par les actes des années 1544, 1545, 1547, 1554, 1564, 1567, 1584, 1589 & 1590.)

XI. TIMOTHÉE DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, de Longuet, &c., tranfigea avec ANTOINE, son frère, le 18 Décembre 1589, & testa le 26 Novembre 1626. Il avoit époufé, le 28 Mars 1596, *Antoinette de Bermond du Cailar*, & par ce mariage il se trouva coufin germain de *Henri de Montmorency*, Connétable de France, dont la fille unique épousa le Prince de Condé. De ce mariage naquirent :

1. MARC-ANTOINE, lequel se signala dans plusieurs combats, & à la conduite de plusieurs Corps d'Armées. Il se maria avec *Gracienne du Perron*, de laquelle il n'est resté que deux filles, nommées MARIE & HENRIETTE ;
2. PHILIPPE, dont la postérité est éteinte ;
3. HENRI, qui fuit ;
4. PIERRE, Abbé ;
5. Et MARIE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur d'Arnoye. (Actes de 1620, 1624, 1626, 1630, 1632, 1637, 1638, 1641, 1645, 1648 & 1653.)

XII. HENRI DE GRAVE, Seigneur de Saint-

Martin-entre-deux-Eaux, de Villefargeau, Beauches & du Perron, Conseiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, épousa, le 16 Août 1656, MARIE DE GRAVE, sa nièce, fille de MARC-ANTOINE, par dispense obtenue en Cour de Rome, le 15 Décembre 1655, demandée par M. de Lyonne, Ambassadeur de France, par ordre du Roi & de la Reine-Mère, pour raison de la noble extraction d'HENRI & de MARIE DE GRAVE, & la conservation de leur Famille en 1679. HENRI fit hommage au Roi de sa Terre de Saint-Martin en 1684. MADEMOISELLE, fille de MONSIEUR, frère du Roi, ayant époufé le Duc de Savoie, il la conduisit en qualité de son Chevalier d'honneur. Il fut employé en diverses négociations, mourut en Mai 1690, & sa femme en 1697. De leur mariage sont issus :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. JULES, Seigneur de Villefargeau, premier Maître-d'Hôtel de MONSIEUR, frère du Roi LOUIS XIV. Il a eu de *Josèphe le Duc*, sa femme, pour fille unique :

MARIE-JOSÈPHE, Dame de Villefargeau, morte le 1<sup>er</sup> Août 1749, femme, le 9 Novembre 1721, & veuve le 9 Novembre 1734, de *Pierre-Lazare*, Comte de Jaucourt, Seigneur du Vault-lez-Avallon, &c., dont deux fils vivans, non mariés.

3. NICOLAS, Abbé de Sainte-Euverte, & Chanoine de Paris ;
4. HENRI, mort jeune ;
5. Et MARIE-HENRIETTE, alliée à *Charles de la Pallu*. (Actes de 1627, 1637, 1641, 1648, 1650, 1653, 1658, 1664, 1666 & 1683.)

XIII. PHILIPPE DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, & des autres Terres de son père, premier Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère unique du Roi, baptisé dans la Chapelle du Louvre le 31 Janvier 1657, eut pour parrain MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, & pour marraine la Reine ANNE D'AUTRICHE, & épousa, le 16 Novembre 1684, *Diane de Solas*, Marquise du dit lieu. Il fit son testament le 25 Août 1688, & eut pour fils HENRI-FRANÇOIS, qui fuit. (Actes de 1677, 1711 & 1719.)

XIV. HENRI-FRANÇOIS DE GRAVE, dit le *Marquis de Grave*, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, du Marquisat de Solas, de la Baronnie de Lattes, & du port antique de Montpellier, né le 13 Octobre 1685, Officier de Gendarmerie en 1704, Mestre de

Camp de Cavalerie, s'est trouvé à plusieurs batailles; il fit hommage au Roi le 26 Mai 1723, & est mort en 1763. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 9 Février 1719, *Marie-Anne Gayon-de-Maignon*, fille de *Charles-Auguste*, Seigneur de Gacé, Maréchal de France; & 2<sup>o</sup> le 20 Décembre 1740, *Guyonne-Marie-Louise-Christine de Montmorency-Laval*. Du premier lit il ne reste plus que

MARIE-ANNE-ÉLÉONORE, mariée à Montpeller, le 26 Novembre 1749, avec son cousin FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Durfort & de Combeville, ayant tous deux pour neveu aîné RAYMOND DE GRAVE, Seigneur de Peyriac, duquel mariage il y a plusieurs enfans vivans.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

X. NICOLAS DE GRAVE, Seigneur de la Treille, troisième fils de JACQUES, & de *Jeanne du Puy*, tranfigea au mois d'Août 1547, avec ALEXIS, son frère. Il épousa *Lucie Lauret*, & en eut :

1. PIERRE;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et CLAUDINE. (Actes de 1560, 1571 & 1591.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, testa le 28 Août 1591, & fit héritier son fils PIERRE. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 24 Septembre 1581, *Anne de Laffet*; & 2<sup>o</sup> le 24 Février 1585, *Françoise de Barrière*. Du premier lit il eut :

PIERRE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

Deux filles.

XII. PIERRE DE GRAVE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, fit son testament le 18 Septembre 1644, par lequel il institua sa femme pour son héritière, laquelle testa le 17 Février 1667. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1623, *Isabeau de Clapiers*, dont vinrent :

1. & 2. JEAN & NICOLAS, Ecclésiastiques;
3. JEAN-LOUIS, qui suit;
4. PIERRE, auteur de la sixième branche, rapportée ci-après;
5. & 7. ROSE, FRANÇOISE & MARIE. (Actes de 1652, 1653, 1658 & 1669.)

XIII. JEAN-LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, maintenu dans sa noblesse avec PIERRE & NICOLAS, ses frères, par Ordonnance du 7 Novembre 1669, épousa, le 13 Juillet 1658, *Anne d'Apolit*, & en eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. HERCULE;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE. (Actes de 1668 & 1679.)

XIV. LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, testa le 24 Avril 1709; il avoit épousé, le 3 Février 1703, *Gabrielle-Madeleine de Moiffac*, dont il laissa :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;
2. FÉLIX, rapporté après son frère aîné;
3. Et JACQUES, mort sans postérité.

XV. JEAN-LOUIS DE GRAVE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, épousa, le 18 Octobre 1730, *Marie-Madeleine de Maury*, de laquelle il eut :

1. MATHIEU-LOUIS-GUILLAUME, mort jeune;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-SIMON, né le 11 Mai 1745, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, vivant en 1760;
3. Et MARIE-MADELEINE-THÉRÈSE-JEANNE, aussi vivante en la même année. (Actes des années 1737, 1739 & 1745.)

XV. FÉLIX DE GRAVE, frère du précédent, né le 14 Mars 1706, étoit Enseigne de Galère, lorsqu'il épousa, le 31 Janvier 1741, *Elisabeth Vigourel*, dont il eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS-ELISABETH, né le 5 Octobre 1745;
2. MARIE-MADELEINE-GABRIELLE-ELISABETH-FÉLICITÉ, née le 11 Novembre 1741;
3. Et GABRIELLE-VICTOIRE-FÉLICE-ELISABETH, née le 31 Janvier 1748.

#### SIXIÈME BRANCHE.

XIII. PIERRE DE GRAVE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Martin-de-la-Garrigue, quatrième fils de PIERRE, I<sup>er</sup> du nom, & d'*Isabeau de Clapiers*, épousa, le 8 Février 1667, *Antoinette de Fabre*, dont :

1. HENRI, mort sans postérité;
2. LOUIS, qui suit;
3. Et une fille, mariée. (Actes de 1703, 1705 & 1730.)

XIV. LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-de-la-Garrigue, épousa, le 28 Avril 1703, *Anne de Vic*. Leurs enfans sont :

1. PIERRE, qui suit;
2. FRANÇOIS-LOUIS, Prêtre, Chanoine de Lescar, né le 20 Mai 1716;
3. & 4. JEAN & FRANÇOIS, morts au service;
5. & 6. ANTOINETTE & MARIE, dont une mariée à *M. de Pulfigné*, Chevalier de Saint-Louis.

XV. PIERRE DE GRAVE, III<sup>e</sup> du nom, né le

23 Juillet 1707, Mousquetaire de la première Compagnie en 1728, Chevalier de Saint-Louis en 1744, & ancien Capitaine commandant un bataillon de Milice en Languedoc, n'étoit point marié en Décembre 1763.

Les armes de la Maison de GRAVE font : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 fasces ondulées d'argent; aux 2 & 3 d'or, à 5 merlettes de sable, posées 2, 1 & 2, & surmontées d'une tête de géant, percée d'une lance.* (Généalogie imprimée d'après un Mémoire qui nous fut fourni par feu M. le Marquis de GRAVE.)

GRAVELLE DES FOURNEAUX, Election de Conches, en Normandie : Famille dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent, 2 & 1.*

GRAVERON, Famille noble établie en Normandie, Diocèse d'Evreux, mais originaire d'Artois, qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'une branche d'arbre du même, écotée & posée en fasce.* (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 300.)

GRAVERON, autre Famille, en Normandie, qui fut maintenue dans sa noblesse le 11 Septembre 1666.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 croissants d'or en chef, & d'un coq du même en pointe.*

GRAVERON, Ecuyer, Sieur de la Haye, Election de Bernay, en Normandie, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'un poisson du même.*

\* GRAVESON, Terre & Seigneurie, en Provence, unie à celle de Tourade, & érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Août 1718, en faveur de *Jacques de Clémens*, Ecuyer, Seigneur de *Graveson*, du Castellet & de Montroux, issu de *Jacques de Clémens*, élu premier Consul de la ville de Tarascon en 1485. Voyez CLÉMENS DE GRAVESON.

GRAVIER DE LA GOLSE (ou), en Agénois. Cette ancienne Noblesse vient heureusement de découvrir trois titres originaux en parchemin, déposés à la Bibliothèque du Roi, l'un du 20 Février 1375; le second du 8 Mars 1380; & le troisième du 7 Avril 1390, qui nous ont été communiqués, & dont copie collationnée nous a été délivrée. Ces trois titres nous apprennent qu'elle est une branche de la Maison de MALET de GRAVILLE, en

Normandie, qui a donné un Amiral de France, & qu'elle a pour auteur GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagut & du Gravier.

La Généalogie de la Maison de MALET de GRAVILLE a été dressée par feu MM. d'Hozier & de Clairambault, & elle est aussi imprimée dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*.

I. GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagut & du Gravier, fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne de Wavrin*, est auteur des Seigneurs du *Gravier de la Golfe*, & descend, en ligne directe, de GUILLAUME MALET, vivant en 1066, suivant Orderic Vital. Voyez MALET. Il se trouva à la montre avec deux Ecuycers en sa Compagnie, à la retenue de M. de Préaux, reçue à Rouen aux gages le 13 Juillet 1355; copie de cette montre, collationnée à l'original en parchemin, déposée au département des titres & généalogies de la Bibliothèque du Roi, a été délivrée par M. de la Cour, Garde de ce Département. GUILLAUME eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. GILLES DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur du Gravier & de la Golfe en partie, qui quitte le nom de MALET, pour prendre celui du GRAVIER, qu'il a transmis à ses descendants; rendit, par acte passé à Châtellerauld, foi & hommage le 8 Mars 1380, de sa Terre du Gravier, située en Berry, à Jean, Duc de Berry & d'Auvergne. Il épousa *Agnès de Séguinville*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée & en partie de la Golfe, & de *Marguerite de Fumel*, laquelle lui apporta, suivant ses conventions matrimoniales, du 20 Février 1375, la moitié de la Terre de la Golfe & toutes ses dépendances, située en Agénois. Elle fit nommer, le 7 Avril 1390, par acte passé à Limoges, Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, Conseiller & Chambellan du Roi de France, pour régir & administrer les biens de son fils mineur, qui fut.

III. JEAN DU GRAVIER, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Co-Seigneur de la Golfe, eut en don, par acte passé à la Roche-Manen, le 1<sup>er</sup> Mars 1397, de *Jean*, Vicomte de la Barthe, son cousin, le moulin situé sur le ruisseau de Merlet, au-dessous du Château de la Golfe, avec les prés, terres, rivage, canaux, dépendant dudit moulin; les cens, rentes, devoirs & honneurs y annexés, pour en jouir paisiblement lui & la postérité, à la charge de payer

annuellement une rente de 5 sols tournois pour le desservant de la Chapellenie du Saint-Esprit, fondée dans l'Eglise du Mercadiel de Penne, par les prédécesseurs du Vicomte de la Barthe. Cet acte nous a été communiqué en original. JEAN DU GRAVIER est qualifié *Chevalier, Seigneur de la Golfe* en Agénois. dans une quittance qu'il donna le 18 Mai 1420, de la somme de 550 livres, qui lui étoit due au terme de Pâques, pour les gages de sa Compagnie & entretien des gens de guerre, à honorable homme Guillaume le Barbier, Receveur-Général de M. le Dauphin, qu'il commandoit alors dans le Château de Penne & dans sa maison forte de la Golfe, sous les ordres du Comte de Bukan, Connétable du Dauphin. Cette quittance se trouve en original dans le Cabinet du Prieuré Royal de St.-Martin-des-Champs à Paris. Dans son testament en latin, fait le 1<sup>er</sup> Septembre 1435, reçu par *Jean Caffole*, Prêtre, Curé d'Alaman & de Sainte-Croix de Penne, Notaire public & Apostolique d'Agen, où il est qualifié *noble homme, Seigneur de LA GOLSE*, il rappelle noble GILLES DU GRAVIER, son père pour laire un legs à PIERRE DU GRAVIER, son frère naturel, dit *fils de leur commun père*, auquel il donne à vie certaines pièces de terre, relevant de la Chapellenie du Saint-Esprit du Mercadiel de Penne. Ce JEAN DU GRAVIER, par son testament, dont nous avons vu l'expédition en bonne & due forme, fonda un *obit* dans l'Eglise des Frères-Mineurs Cordeliers de la ville de Penne; institua pour héritier universel son fils aîné, & nomma *Anne de Montferrand*, son épouse, administratrice de ses biens & tutrice de son fils. De son mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN, Conseiller au Parlement de Bordeaux, qui n'est pas rappelé dans le testament de son père, cité ci-dessus, sans doute parce qu'il naquit posthume.

IV. PIERRE DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, paya, à Montségur, à Tendonnet de Fumel, Baron de Montségur, le 20 Juin 1451, la somme de 333 florins d'or, pour l'indépendance que ce Seigneur avoit faite du Château & de la Terre de la Golfe à JEAN DU GRAVIER, Chevalier, père de PIERRE, le 9 Juin 1425. Cet acte en original, du 20 Juin 1451, se trouve au Cabinet des Archives du Prieuré Royal de St.-Martin-des-Champs à Paris,

dont copie a été fournie avec celle de la quittance ci-dessus mentionnée, signée & légalisée par le Religieux, Garde des titres dudit Prieuré. Il rendit hommage de sa Terre de la Golfe au même Tendonnet de Fumel, le 27 Mai 1458. De *Marie de Raymond de Folmont*, son épouse (qu'on dit être de l'ancienne Maison des Comtes de Toulouse), il eut pour enfants :

1. RAYMOND, dit MONDON, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Guayraud, auteur d'une branche qui subsiste en Agénois. Pour constater que ce JEAN étoit fils de PIERRE, Seigneur de la Golfe, on produit un dénombrement, fait au Roi, devant le Sénéchal d'Agénois à Penne, le 14 Septembre 1541, par *Hélène-Anne de Madailan*, mère & tutrice de noble JEAN DU GRAVIER, mineur, fils de feu noble JEAN DU GRAVIER, pour raison de la Maison noble de Guayraud & ses dépendances, le tout situé en Agénois. Paroisse de Magnac; elle y dit qu'elle & les siens n'ont jamais eu nuls subdites ni droits à payer, que l'hommage au Roi pour ledit fief ;
3. OGER ou OGIER, Seigneur de la Calinie, marié à *Marguerite d'Antin*, de la Maison des anciens Comtes de Toulouse, dont il eut :

VINCENT, Seigneur de la Calinie, Licencié ès-Droits, & Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, marié, par contrat du 17 Mai 1540, à *Charlotte de Hebrard*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Pechlandran & du Château du Roqual, & de *Françoise de Bonal*. Il n'en eut que

CLÉMENTINE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1598, au Château de Frespech en Agénois, devant *Jean Rigou*, Notaire Royal dudit lieu, à *Guillaume de Maurès*, dit de *Malartic*, fils de *Michel*. Avocat au Parlement de Bordeaux, au contentement de haute & puissante Dame *Jeanne d'Eschelles*, Dame de Montferrand & de Frespech, laquelle, en considération de ses services & de ceux de son père, lui constitua en dot la somme de 2000 écus sol.

4. Et JEANNE DU GRAVIER-DE-LA-GOLSE-DU-REPAIRE, mariée à *François de Massas de Malartic*, Chevalier, Seigneur de Roquetaillade, Cadeilhan, Maillas, Amonieu, comme il appert par le testament de son mari, du 20 Janvier 1533, passé au Château de la Golfe. Voyez MALARTIC. (Ce degré est

prouvé par la vente d'un Boriage, dit *de Conil*, situé dans la Paroisse de Magnac, faite, le 9 Juin 1490, par ledit PIERRE DU GRAVIER, par acte passé à Penne, devant *Claude Putozi*, Notaire public d'Agen, sous le règne de CHARLES VIII, Roi de France, où PIERRE est dit tuteur & administrateur de ses quatre enfans, & qu'il vend ce domaine pour payer ses dettes.)

V. RAYMOND, dit MONDON DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, eut ordre du Sénéchal d'Agen, par acte des 17 & 18 Août 1540, de faire délivrer une expédition d'un acte de fondation d'*obit*, au profit des Frères-Mineurs Cordeliers de Penne, & le 17 Septembre de la même année il eut quittance du Frère Antoine du Champ, Syndic dudit Couvent, de la somme de 52 livres, à laquelle il fut condamné par Jugement de la Cour de ladite ville envers ledit Couvent, pour les arrérages de la fondation de l'*obit*, de 10 sols de rente annuelle, faite par JEAN DU GRAVIER, Seigneur de la Golfe, son aïeul. Il épousa *Catherine de Forest* ou *Fauret*, d'une ancienne Maison du Quercy, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. VINCENT, qui suit;
2. & 3. PIERRE & JEAN;
4. ANTOINE, Sieur de Daudet (branche qui subsiste encore en Agénois), lequel transigea, le 15 Juin 1601, avec noble HERMAND DU GRAVIER, Ecuier, Sieur de la Golfe, son neveu. Cet acte fut passé en présence de JEAN DU GRAVIER, Bachelier, demeurant à Penne, devant *Marc la Fore*, Notaire Royal des ville & juridiction de Penne;
5. BONETTE, mariée, par contrat du 24 Janvier 1555, à *Pierre Saran*, dont elle étoit veuve le 16 Janvier 1572;
6. Et MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat 6 Septembre 1558, avec noble *Sicard Robert*; & 2<sup>o</sup> avec *Gabriel Robert*.

VI. VINCENT DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, transigea avec ses sœurs BONETTE & MARGUERITE, les 16 Janvier 1572 & 19 Juin suivant. Il rendit hommage de sa Maison noble de la Golfe, le 29 Janvier 1580, à Jean de Fumel, Baron de Montségur, & épousa, par contrat du 28 Octobre 1560, *Colombe de Crugy*, d'une très-bonne Noblesse du Quercy, qui porte aujourd'hui le nom de *Marcillac*, dont il eut :

1. GRIMOND, Ecuier, Seigneur de la Golfe, lequel rendit hommage, le 4 Août 1594, de la Maison noble de la Golfe, à François

de Fumel, Seigneur & Baron de Montségur. Il fit son testament le 26 Octobre 1598, par lequel il institua pour héritier HERMAND OU ARMAND, son frère, & le substitua à JEAN, son autre frère, & à ses deux sœurs;

2. HERMAND OU ARMAND, qui suit;
3. JEAN;
4. & 5. Et deux filles, nommées MARGUERITE, l'une desquels fit son testament le 4 Février 1651, en faveur d'ANTOINE DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, son neveu, & fit un legs à noble CÉTANTOINE DU GRAVIER, Sieur du Couffet en Quercy, aussi son neveu.

VII. HERMAND OU ARMAND DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, eut par jugement définitif de la Chambre des Comptes de Guyenne, rendu le 31 Mai 1608, la jouissance de sa Maison noble de la Golfe avec ses appartenances & dépendances, comme noble & issu d'*extraction noble*. Dans cet Arrêt la Filiation & la Généalogie de la Maison DU GRAVIER-DE-LA-GOLFE remonte inclusivement à PIERRE DU GRAVIER, & l'hommage qu'il fit de sa Maison noble de la Golfe, le 27 Mai 1458, y est rappelé. ARMAND transigea, le 3 Septembre 1618, avec le Curé de la Paroisse de Magnac, à l'occasion d'une Chapelle qui lui appartenait, & testa le 8 Octobre 1646. Suivant la copie d'un procès-verbal juridique d'incendie du Château de la Golfe (faite d'après l'original communiqué), dressé le 4 Juillet 1581, par Arnaud Manesse, Bachelier en Droit, Juge Royal en la ville & juridiction de Penne, à la Requête de Berthemieu, Avocat en ladite Cour, pour HERMAND DU GRAVIER, Ecuier, Seigneur de la Golfe, on voit qu'en 1562, les papiers des Greffes & Notaires de cette ville furent pillés, volés & fagcagés par les gens de guerre, & qu'en 1574, le Château de la Golfe fut aussi pillé, fagcagé, & les papiers incendiés par ceux de la R. P. R. Parmi ces papiers étoient de vieux titres en parchemin qui servoient à prouver les Généalogie & Filiation de la Maison DU GRAVIER, depuis VINCENT jusqu'à GUILLAUME MALET, Seigneur de Montagut & du Gravier. C'est ce qu'attestèrent alors Jean Cavilly, Curé de Maifoulès; Jean de Fumel, Seigneur de Montségur; Claude de Gironde, Seigneur de Teifonac; Charles de Montalembert, Seigneur de Roger; Jean Boutier, Seigneur de Cathus, & beaucoup d'autres. ARMAND DU GRAVIER avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne de la Roque*, morte

fans enfans ; 2<sup>o</sup> par contrat accordé le 19 Janvier 1603, *Jeanne de Belcaftel de Montlauzun*, d'une Maifon ancienne du Quercy ; & 3<sup>o</sup> par contrat accordé le 29 Avril 1612, *Françoife de Montagu*, veuve de Sire *Jean Barret*, Seigneur du Couflet en Quercy. Il eut du fecond lit :

ANTOINE, qui fuit.

Et du troifième lit vint :

Autre ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs du *Couflet* en Quercy, qui fubfifte, en faveur de laquelle a été rendue une main-tenuë de noblèlle par M. le Pelletier de la Houffaye, Intendant de Montauban, le 29 Avril 1699, qui la déclare noble d'ancienne race, ne remontant cependant qu'à MONDON DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golfe.

VIII. ANTOINE DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golfe, reçut une lettre obligeante du Duc d'Epèrnon, écrite de Cadillac, le 11 Septembre 1649, qui l'invitoit à venir fe joindre à lui en diligence, pour aller châtier les Bordelois rebelles, & rendre à Sa Majefté le fervice qu'elle devoit attendre d'une perfonne de la naiffance & de fon courage. Il fut Garde-du-Corps du Roi, fuyant un congé du Duc de Gefvres, daté du Camp du Fort Saint-Sébaftien, le 16 Juin 1669, eut aête, le 27 Avril 1667, de la préfentation de fes titres, exhibés devant M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, & tefta le 10 Août 1672, ainfi que fa femme, en faveur de leur fils ainé. Il avoit époufé, par contrat accordé le 8 Avril 1641, *Anne de Séguy*, fille de feu *Pierre*, habitant de Caftillonnes en Agénois, & de *Judith de Nargaffier*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-JACQUES, qui fuit ;
2. Et N... DU GRAVIER, Aide-Major du Régiment du Roi, Infanterie, fuyant fon brevet du 22 Février 1684.

IX. JEAN-JACQUES DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur du Moulin de la Golfe, baptifé le 20 Septembre 1648, fut assigné le 24 Janvier 1673, pour donner dénombrement de fes biens nobles de la Golfe, & reçut de M. Brisfonnad une lettre, écrite d'Agen, le 12 Avril 1674, pour qu'il eut, de la part du Maréchal d'Albret, à fe tenir prêt, au tems qu'il avertira la Noblèlle, pour monter à cheval & fe rendre auprès de lui pour défendre les côtes de Saintonge & celles de Guyenne, fur l'avis qu'il aura de la defcente des ennemis fur les

côtes. Il fut Lieutenant, puis Capitaine des Vailfeaux du Roi ; fe trouva au combat naval qui fe donna devant Meffine en 1676 ; foutint pendant plus d'une heure le feu du Vailfeau commandé par Ruyter, & contraignit ce Vice-Amiral Hollandois de plier, en mettant le vent fur fes voiles pour fe rapprocher du champ de bataille, dont il étoit afsez éloigné. Ce fait eft rapporté dans le Livre intitulé : *Hiftoire mémorable des François ou les Descriptions des batailles célèbres, fous lerègne de Louis XIII & celui de Louis XIV.*, tom. II, p. 232, imprimé à Paris en 1734. JEAN-JACQUES tefta le 13 Avril 1691, en faveur de fon fils ainé, qu'il inflitue pour héritier. Il avoit époufé, par contrat du 17 Avril 1674, *Marie de Bonys de Larnac*, d'une Famille noble du Languedoc, laquelle, par fon teftament du 27 Août 1699, inflitua auffi pour héritier JEAN, fon fils ainé, qui fuit.

X. JEAN, auffi appelé JEAN-JACQUES DU GRAVIER, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Golfe, Officier d'Artillerie, Brigadier des Armées du Roi en 1746, eft mort à Anvers le 29 Août 1749, des suites des bleffures qu'il avoit reçues au fiège de Berg-op-Zoom. Il avoit époufé, le 15 Novembre 1700, *Elifabeth de Melet*, fille de *Jean-Jacques de Melet*, Ecuyer, d'une ancienne Famille noble de Guyenne, & de *Henri du Bois-de-la-Grèze*, dont :

XI. HENRI DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golfe & de la Cardonnie, né le 26, & baptifé le 27 Octobre 1701, ancien Officier au Régiment de Normandie, qui rendit hommage, pour fon fief de la Golfe, au Seigneur de Fumel-Monfégur, le 6 Août 1734. Il avoit époufé, par contrat du 8 Mars 1723, *Marguerite de Longueval*, d'une ancienne Famille noble, originaire du Dauphiné, aujourd'hui établie en Périgord, & fille d'*Arnaud de Longueval*. Ecuyer, Seigneur de Loquerie, & de *Françoife Buger*. Leurs enfans font :

1. JEAN-JACQUES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à la bataille de Rosbach, qui s'eft donnée entre les François & les Pruffiens, en Novembre 1757. Il avoit époufé *Claire du Bois*, dont :

JEAN-CHARLES-MARTIAL, élevé à l'Ecole-Royale-Militaire, & mort peu de tems après en être forti.

2. JEAN, qui fuit ;

3. Autre JEAN, rapporté après son frère;
4. FRANÇOIS, mentionné ensuite;
5. & 6. THÉRÈSE & MARIE;
7. MARIE-ROSE, femme de N... *du Til*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, résidant à Villeréal en Agénois;
8. Et MARIE-THÉRÈSE.

XII. JEAN DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur de la Palangue & autres lieux, ancien Capitaine au Régiment de Guyenne, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Tournon, en Agénois, s'est marié en 1755, & vit, en 1778, sans enfans.

XII. JEAN DU GRAVIER, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fages en Agénois, ancien Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis & Commandant pour le Roi dans la ville de Barèges, par brevet de survivance, le 10 Septembre 1761, & titulaire depuis le 16 Avril 1767, appelé *le Chevalier du GRAVIER*, troisième fils d'HENRI, & de *Marguerite de Longueval*, a commencé ses services en 1745, dans le Corps-Royal d'Artillerie; & a fait, depuis ce tems, toutes les Campagnes de Flandre, jusqu'à la paix; s'est trouvé à trois batailles, à deux chocs & à 12 sièges; à reçu à celui du Fort Saint-Philippe à Port-Mahon, à l'âge de 24 ans, une blessure étonnante & cruelle d'un boulet de canon qui lui coupa un piquet qu'il avoit à la main, au moment qu'il le plantoit pour tirer l'épaulement d'une batterie, ce boulet passa entre le bras & le corps, & est resté enfoncé si violente, qu'il resta l'espace de 20 jours, sans donner presque signe de vie; il en a perdu l'usage d'un bras, & est resté accablé d'infirmités de cette blessure, ce qui l'a mis hors d'état de continuer ses services. Le Roi l'a récompensé d'une pension sur le Trésor-Royal, en considération de la manière distinguée avec laquelle il a servi à ce siège, *par ses lumières & par sa valeur*; ce sont les termes exprimés dans la lettre d'avis écrite au Chevalier du GRAVIER, par le feu Comte d'Argenson, alors premier Ministre de la guerre, le 1<sup>er</sup> Septembre 1756. Il a épousé, par articles du 1<sup>er</sup> Juillet 1765, *Jeanne-Louise-Arnaudine de Bofredon*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Beilanes, Baron de la Tour en Agénois, & de *Marguerite-Jeanne-Christine de Cadriev*, dont sont issus:

1. CHARLES-MARGUERITE, né le 15 Janvier 1770;

2. Et MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 19 Décembre 1767.

XIII. FRANÇOIS DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur de la Gôlfe & de la Cardonnie, appelé *le Comte du GRAVIER*, quatrième fils d'HENRI, & de *Marguerite de Longueval*, ancien Capitaine de la première Compagnie des Volontaires du Cap Tiberon, à Saint-Dominique, aujourd'hui Gouverneur pour le Roi de Villeneuve-d'Agen, Penne & Monflanquin en Agénois, a épousé, par contrat accordé le 28 Mars 1773, célébration le 1<sup>er</sup> Avril suivant, en la Paroisse de Saint-Sulpice à Paris, *Marie-Armande Morin-de-Banneville*, d'une ancienne noblesse de Normandie, fille de *Nicolas-Joseph*, Chevalier, Seigneur de Banneville, Marquis de Pommainville, &c., & de *Marie-Louise-Armande de Heudey-de-Pommainville*. Voy. HEUDEY & MORIN.

Il y a encore une branche du GRAVIER établie dans la Terre de Saint-Loup en Agénois, dont les ancêtres étoient Seigneurs de la Croffe & de Bafnègre en Périgord. Elle a pour auteur un des fils de RAYMOND, mentionné au degré V. Nous n'en pouvons rien dire, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 boucles ou fermeaux d'or, qui est MALET; & aux 2 & 3 de gueules, au coq d'or, crêté & barbé de gueules; au chef confus d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*, qui est du GRAVIER. Supports: *deux lions*. Couronne de Marquis.

GRAVIER DE VERGENNES, en Bourgogne. N... GRAVIER DE VERGENNES eut pour enfans:

JEAN, qui suit;

Et CHARLES GRAVIER, Comte de VERGENNES & de Toulangeon, Baron d'Huchons & de Saint-Eugène, Seigneur de Bourdeaux & autres lieux, a été nommé en 1755 Ambassadeur du Roi, près la Porte-Ottomane; envoyé, en 1771, près le Roi de Suède en la même qualité; nommé, en 1774, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & Secrétaire des Ordres de Sa Majesté.

JEAN GRAVIER, Marquis de VERGENNES, Baron de Thénard, Seigneur d'Ormes, Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, Ambassadeur du Roi en Suisse, qui a renouvelé, au nom de Sa Majesté, le Traité d'alliance avec les Cantons Suisses à Soleure,



le jour de Saint - Louis, 25 Août 1777; il a été nommé, le 15 Octobre de ladite année, Ambassadeur en Portugal, puis Ambassadeur près de la République de Venise en 1778. Il eut pour fils :

CHARLES-BONAVENTURE GRAVIER, Marquis de VERGENNES, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel en 1777, qui s'est marié, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 5 Juillet 1778, avec *Elisabeth-Adélaïde-Françoise de Bastard*, fille de François, Seigneur de la Fitte & Pominet, Conseiller au Parlement de Toulouse, &c., & d'*Elisabeth-Françoise de Parfeval*. Voyez BASTARD.

Les armes : parti, au 1 de gueules, à 3 oiseaux essorans d'argent, les 2 du chef affrontés; au 2 de gueules, à la croix d'argent, chargée d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur d'or (qu'on croit être un tournefol), tigée & feuillée de sinople.

\* GRAVILLE, Terre & Seigneurie située entre le Havre-de-Grâce & Honfleur, laquelle a eu autrefois le titre de *Sirauté* ou *Sirie*, & celui de *Baronnie*. Elle étoit possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par la Maison de *Malet*, dans laquelle on trouve *Jean V*, Sire de *Graville*, Grand-Maitre des Arbalétriers, Grand-Pannetier & Grand - Fauconnier de France, qui fut le dernier mâle de la branche aînée de sa Maison. Il ne laissa à sa mort, arrivée l'an 1516, de *Marie de Balzac*, sa femme, que cinq filles, dont l'aînée, *Louise Malet*, Dame de Graville, épousa *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois. La Seigneurie de *Graville* fut acquise, dans la suite, par *Georges de Brancas*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* en 1611. Il fut depuis créé Duc de *Villars-Brancas*, par Lettres de 1627, & mourut en 1657. Ce *Marquisat* est aujourd'hui possédé par M. le Comte de la *Marche*.

\* GRAVILLE. C'est une autre Terre avec titre de *Comté*, qui avoit passé, par alliance, dans la Maison de *Balzac*, & fut acquise, le 12 Juin 1680, par *Jean-Edouard de Pousse-mothe de l'Étoile*, qui obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de Comte de *Graville*, du mois d'Octobre 1685, registrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il

eut de son mariage avec *Marie de la Grange-Trianon*: *Charles de Pousse-mothe de l'Étoile*, Comte de Graville, marié, le 24 Mai 1737, à *Catherine-Olive de la Salle*, remariée au Comte de *Talleyrand*, ayant, de son premier mari, un garçon & une fille. Voyez POUSSEMOTHE.

GRÉARD, Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Septembre 1666. *Louis GRÉARD*, Avocat au Parlement de Rouen, obtint des Lettres de noblesse en 1664, à l'occasion du mariage du Roi, au lieu de *Nicolas Thiaut*, son beau-père, qui étoit Gressier de l'Hôtel-de-Ville. (Voyez *l'Hist. de Rouen*.)

Les armes : d'azur, au chevron de sable, accompagné en chef de 2 croiffans d'or, & en pointe d'un coq du même, crété, barbé & membré de gueules.

GRÉEN DESAINT-MARSAULT : parti au 1 de gueules, à 3 demi-vols d'or; au 2 de gueules, à 11 clochettes d'argent, ba-taillées de sable, 4, 4 & 3.

GRÉES (DES), en Bretagne : Maison noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Noblesses de la Province, & avec les premières Maisons du Royaume de France. Elle a toujours été la seule de son nom. Plusieurs Auteurs pensent qu'elle tire son origine de *JEAN DES GRÉES*, qui fut un des Généraux qu'*HENRI*, Roi d'Angleterre, envoya en 1234 au secours de *Pierre*, dit *Maulerc*, Duc de Bretagne; & d'autres ont prétendu qu'elle descendoit d'un Sire DES GRÉES, Baron Eco-fois, dont le descendant de l'aîné, qui étoit resté en Ecoise, vint en Ambassade, en 1444, auprès du Duc de Bretagne: Quoi qu'il en soit de ces différentes opinions, il est prouvé que

1. *MARIN DES GRÉES*, attaché au Connétable du Gueclin, par l'estime & par le sang, suivit toujours son sort, & abandonna même le service du Duc de Bretagne, son Souverain, pour passer à celui du Roi de France. Il se trouva, en qualité d'*Écuyer*, au siège de Brest, sous les ordres de ce Connétable, suivant la montre de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, du 1<sup>er</sup> Juin 1375, rapportée par *D. Morice*, dans son *Histoire de Bretagne*, tom. II, pag. 65. Il eut pour fils :

II. *BERTHEU DES GRÉES*, Seigneur dudit lieu, de la *Touraille*, &c., chef des nom & armes de sa Maison, lequel eut :

1. JEAN, qui laissa  
JEANNE, laquelle transigea avec ses oncles  
le 2 Décembre 1439.
2. LAURENT, qui fut;
3. Et GEOFFROY, Seigneur de la Ville-Rion,  
qui épousa *Alliette de Bellouan*, d'une des  
bonnes & illustres Maisons de la Province,  
dont :

1. JEAN, qui eut une fille, nommée  
JEANNETTE, qui, suivant un acte du 2  
Février 1476, partagea la succession  
de son aïeul, avec *Grégoire de la  
Fresnaye*, son cousin germain, le 7  
Octobre 1515, & fut mariée dans la  
Maison du *Boisgucheneuc*, ainsi qu'il  
est prouvé par l'énumération des Fiefs  
nobles de la Paroisse d'Augan, faite  
en 1530.
2. Et JEANNE, qui s'est mariée, à *Payen*,  
Seigneur de la *Fresnays*, dont posté-  
rité. Voyez FRESNAYS (DE LA).

III. LAURENT DES GRÉES hérita collatéra-  
lement de JEANNE, sa nièce, fille de son frère  
ainé; & lors de la réformation de 1450, il  
prouva, conjointement avec GEOFFROY, son  
frère, une *Noblesse d'ancienne extraction*. Il  
eut pour fils unique :

IV. JEAN DES GRÉES, 1<sup>er</sup> du nom, Cheva-  
lier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, de  
Boisquidis, &c., qui rendit aveu, au Seigneur  
de Malefroit, de la Terre de la Touraille, le  
22 Novembre 1453, & porta long-tems les  
armes pour son Prince, comme il se vérifie  
par deux Extraits de la Chambre des Comptes  
de 1483. Il fut père de

V. GUILLAUME DES GRÉES, Chevalier, Sei-  
gneur dudit lieu, &c., qui rendit aveu, le 16  
Mai 1506, de la Terre de la Touraille, & lors  
de la réformation de la Noblesse en 1513, sous  
la Paroisse d'Augan, il prouva une *Noblesse  
d'ancienne extraction*. Il épousa *Alienette  
de Trieuc*, héritière & la dernière d'une  
Maison aussi ancienne qu'illustre, qui a donné  
2 Chambellans & 5 Ecuers aux Ducs de  
Bretagne. De ce mariage vint :

VI. PRÉSENT DES GRÉES, Chevalier, Sei-  
gneur des sùdites Terres, qui, lors de la ré-  
formation des fouages de la Paroisse d'Augan,  
faite en 1530, fut déclaré que ses prédéces-  
seurs étoient Nobles, de tems immémorial,  
& qu'ils possédoient de grandes richesses. Il  
eut de N....., son épouse :

VII. JEAN DES GRÉES, 11<sup>e</sup> du nom, Cheva-  
lier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, de

Boisquidis & de Brambro, qui épousa *Jeanne  
de Guerguy*, héritière d'une ancienne Mai-  
son de ce nom, dont le père étoit Conseiller  
du Duc de Bretagne, laquelle lui apporta en  
dot les Terres de Guerguy & du Gaffre. Il en  
eut pour fils unique :

VIII. JULIEN DES GRÉES, Chevalier, Sei-  
gneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille,  
de Boisquidis, de Brambo, de Guerguy, &c.,  
qui rendit aveu desdites Terres à la Chambre  
des Comptes de Bretagne, le 21 Janvier 1579,  
comme *héritier principal & noble* de ses père  
& mère, & de PRÉSENT DES GRÉES, son aïeul.  
Il ne cessa de porter les armes avec ses deux  
fils, pour les Rois CHARLES IX, HENRI III &  
HENRI IV, & ils se firent tellement connoître  
par leur bravoure, que les Ligueurs, qui  
considéroient beaucoup d'ailleurs leur Maison,  
firent tout leur possible pour les attirer dans  
leur parti; mais ils refusèrent tous les avan-  
tages qu'on leur proposa, & rien ne fut ca-  
pable d'ébranler leur fidélité. Leur refus in-  
digna les Ligueurs, qui abattirent les Mai-  
sons du Gaffre, de Boisquidis, de Guerguy, &  
partie de celle de la Touraille, dont ils rasé-  
rent les bois, pillèrent les meubles, & brû-  
lèrent ou enlevèrent les archives. JULIEN, sen-  
sible à ces pertes, & dont la santé chancelante  
avoit été dérangée par les fatigues de la  
guerre, finit sa longue carrière après 10 ans  
de langueurs; & ses fils continuèrent de ser-  
vir leur Roi & la Patrie. Il avoit épousé, en  
1560, *Marie de Quejeau*, Dame dudit lieu,  
qui lui apporta en dot, avec la Terre de son  
nom, celles de Lefné & du Higno. Il laissa :

1. JEAN, appelé le *Vicomte de Grées*, qui porta  
son zèle pour son Maître, jusqu'à faire pour  
son service des dépenses excessives, qui l'o-  
bligèrent, dans la fuite de vendre plusieurs  
de ses Terres, & lui acquirent le surnom  
de *Prodigue*; mais se voyant sans enfans,  
il fit démission du reste de ses biens à NI-  
COLAS, son frère;
2. NICOLAS, qui fut;
3. Et N... DES GRÉES, mariée au Seigneur de  
la *Porte*, qui fit interdire JEAN DES GRÉES,  
son beau-frère, & obtint un ordre du Roi  
pour gérer ses biens.

IX. NICOLAS DES GRÉES, Chef des nom &  
armes depuis la démission de son frère aîné,  
Chevalier, Seigneur des Grées, de la Vallée,  
de la Noë, de Lefné, de la Galliotais, &c.,  
mourut en 1627. Il épousa, par contrat du  
24 Mars 1607, *Charlotte d'Angoulvent*, fille

unique & héritière de *Julien*, & de *Louise le Forestier*, dont il eut :

X. JEAN DES GRÉES, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotais, de la Noë, de Lefné, de la Griponnière, &c., qui, ayant perdu son père fort jeune, resta sous la tutelle de Mathurin de Rosnadec, Seigneur de Saint-Jouan, Baron de Guère, suivant une sentence de la Jurisdiction de Bécherel, du 11 Septembre 1628, & mourut en 1635. Il épousa *Marie Avril*, Dame du Loû, que sa sœur partagea le 21 Juillet 1639, & qui eut la tutelle de ses enfans, par autorisation de son second mari, suivant une transaction du 12 Mai 1662; elle se remaria au Seigneur du *Breuil*. Elle étoit sœur cadette de *Gillette Avril*, femme de *Jean de Cofcal*, Seigneur de Timadec, de Harlay & de la Touche, sans enfans, & fille de *Pierre Avril*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Loû, & de *Jeanne de Bréhan*, fille aînée de Bertrand, Seigneur de Glécoët & de Catichan, & de *Marguerite de Coëtlogon*. JEAN DES GRÉES eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. JEANNE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Pierre Picaud*, Seigneur de Morgant, fils puîné de *Pierre*, Seigneur de Quéhéon, & d'*Anne Rogier de Crévy*, suivant une sentence de la Jurisdiction de Bécherel, du 7 Mai 1655. Elle fut tutrice de son fils & de sa fille; & 2<sup>o</sup> le Seigneur de la *Villeneuve*, qui ne put obtenir la tutelle des enfans de sa femme, qui fut déshérite au Seigneur de Quéhéon, leur aïeul, par jugement de la Cour de Ploërmel du 22 Novembre 1670, vérifié au Parlement de Reims, le 27 Juillet 1671;
3. Et MARGUERITE, morte sans hoirs.

XI. JEAN DES GRÉES, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Loû, par la démission que lui fit de tous ses biens *Gillette Avril*, Douairière de Timadec, sa tante maternelle, par acte passé devant *Clouet*, Notaire de Gaël, le 1<sup>er</sup> Mars 1656, & connu sous le nom de *Comte des Grées*, mourut en Juillet 1665; il avoit épousé, par contrat passé devant *Chefnel*, Notaire Royal à Rennes, le 8 Mai 1659, *Anne Judes du Bochet*, remariée à *Pierre du Bonexic*, Chevalier, Seigneur de Launay, dont *Louis*, mort jeune; elle étoit fille de *Guillaume Judes*, Seigneur du Bochet & de la Herbelinaye, Ecuyer. Il eut un fils unique, qui suit :

XII. JEAN-MATHURIN DES GRÉES, Cheva-

lier, Seigneur dudit lieu, du Loû, de Quergo, de Lefné, &c., connu sous le nom de *Comte du Loû*, dont la tutelle se fit par la Jurisdiction de Mauron, le 12 Septembre 1665, prit possession, le 9 Juin 1688, de la Chapelle fondée par les *Angoulvent*, ses aïeux, dans l'Eglise des Dominicains de Dinan; il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Taron*, Notaire Royal à Mauron, le 27 Novembre 1689, *Anne-Marguerite Hervy*, dite *Mademoiselle du Pleffis*, sœur cadette de N... *Hervy*, Dame du Pleffis, femme de *Jean-Baptiste de Racinoux*, Seigneur de la Hazardais dont postérité; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *Sorel*, Notaire Royal à Ploërmel, le 6 Février 1723, *Marie-Suzanne de Saint-Malon*; il eut du premier lit :

1. JEAN-HYACINTHE, mort sans hoirs, en Novembre 1723;
2. BERTHAND-MARIE, qui suit;
3. MARIE-MADELEINE, qui a épousé, par contrat passé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apollotique à Ploërmel, le 29 Juillet 1715, dont la célébration se fit le lendemain en l'Eglise paroissiale de Saint-Liry, *Thomas-François le Douaren*, Chevalier, Seigneur de Lemo, la Tieulais, &c., dont postérité. Voyez DOUAREN (LE).

Et du second lit vint :

4. Et ALEXANDRE-AGUSTE-JEAN, Seigneur de Lefné, qui a servi dans le Régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

XIII. BERTRAND-MARIE DES GRÉES, Seigneur dudit lieu, connu sous le nom de *Comte des Grées*, baptisé en l'Eglise paroissiale de Saint-Liry, Evêché de Saint-Malo, le 23 Octobre 1695, après avoir porté longtems les armes dans les Cadets, & dans le Régiment des Bombardiers, s'est retiré du service. Il a épousé en l'Eglise Paroissiale de Saint-Paterne, à Vannes, le 23 Août 1724, *Julienne le Malliaud*, dont il a eu :

1. JACQUES-BERTRAND-COLOMBAN, appelé le *Comte des Grées*, né le 17 Novembre 1724;
2. Et JEAN-MARIE-BERTRAND, dit le *Vicomte des Grées*, né le 6 Février 1727, Capitaine d'Infanterie, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocaux, aux sièges de Tournay, Gand, l'Escluse, Maëstricht, & aux principales affaires de la dernière guerre.

Cette Maison, suivant l'Arrêt du 16 Mars 1669, rendu par la Chambre établie par S. M. pour la réformation de la Noblesse de

Bretagne, porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'hermines, accompagnée de 3 étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoire envoyé, dûment certifié véritable.)

GRÉGOIRE DE SAINT-SAUVEUR, Evêché de Mende. VITAL-AUGUSTE DE GRÉGOIRE, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier en 1762, s'est marié avec *Marie-Françoise Terray de Rosières*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rosières, Procureur-Général à la Cour des Aides, & de *Renée-Félicité le Nain*.

\* GREISCHE ou GREISCH, Famille noble & ancienne, originaire du Duché de Luxembourg, qui tire son nom de la Terre & Seigneurie de GREISCHE, située à trois lieues de la ville de Luxembourg. Elle est établie en Lorraine depuis plus de 200 ans. Le premier, dont on ait connoissance, est HUGUES DE GREISCHE, qui signa, avec plusieurs Chevaliers, à une Charte de l'an 1204, par laquelle SIMON, Duc de Lorraine, confirma la dotation du Prieuré de Châtenois; mais la filiation suivie ne commence qu'à

I. JEAN, Seigneur de GREISCHE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Capitaine & Gouverneur d'Arion, marié, en 1483, à *Catherine de la Rochette*, avec laquelle il fut inhumé dans l'Eglise d'Arion, où l'on voit leur tombeau. De ce mariage vint :

II. NICOLAS, Seigneur de GREISCHE, Beuvange, Zélanges, Rode & Kéliny, qui fut créé Procureur-Général du Conseil Souverain de Luxembourg, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, du 19 Novembre 1524. Il rendit de si grands services à ce Prince, notamment pendant le siège de Metz, que pour le récompenser, il le créa Chevalier par Diplôme du 22 Avril 1546. Il testa le 10 Février 1549, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé *Jeanne le Vestu*, fille d'*Etienne*, Ecuier, Receveur de S. M. I. à Marville, & de *Catherine Pérard-de-Marville*. Elle prit une seconde alliance, par contrat du 2 Juin 1551, avec *Dominique Champenois-de-Nogent*, Seigneur de Neuvelotte, Biffontaine & Lefpolière, Ministre d'Etat du Duc de Lorraine. De son premier lit elle eut :

III. NICOLAS DE GREISCHE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Beuvange & Zélanges, qui épousa, par contrat du 2 Juin 1551, *Anne de Nogent*, fille de son second mari,

& de *Madeleine de Gircourt*, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. MADELEINE, Dame de Bellefontaine, mariée à *Nicolas de Fraigne*, Ecuier, Seigneur de Beaufort & Villotte ;
3. Et JEANNE, femme, 1<sup>o</sup> de *Gérard de Fraigne*, Ecuier, Seigneur de Beaufort & de la Vallée; & 2<sup>o</sup> de *Joseph d'Avey*, Ecuier, Seigneur de Véroncourt.

IV. NICOLAS DE GREISCHE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine & Lefpolière, épousa, par contrat du 17 Septembre 1595, *Marie d'Einville*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Blainville, Guéblange, Dombasles, Moncel-sur-Seille, Sorbey, Craincourt & Jallacourt, & de *Marie de Vigneulle-du-Sart*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CLAUDE, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, alliée, 1<sup>o</sup> à *Guillaume du Plessis*, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Sergent-Général en l'armée du Comte de Mansfeld ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Septembre 1623, à *Anchelin d'Estrate*, Seigneur de Beuregard, Fléville, Rioville, Pintheville, Bouzey, Hermont, & Champlon.

V. JEAN DE GREISCHE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine, Lefpolière, Craincourt en partie, & Moncheux, épousa, par contrat du 15 Juillet 1619, sa cousine maternelle, *Louise de Condé*, fille de *Louis*, Seigneur de Clévant & Sivry, & de *Philippe de Remicourt*, Dame en partie de Craincourt. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CLAUDE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VI. JEAN DE GREISCHE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine, Lefpolière, & de Craincourt, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Couvanges, mort le 9 Décembre 1693, âgé de 75 ans, avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1649, sa cousine germaine, *Anne de Condé*, fille unique de *Jean-François*, Seigneur de Clévant & Sivry, & d'*Anne de Lescuyer-de-Vernouillet*, sa première femme. Elle étoit sceur consanguine de *Marguerite-Angélique de Condé*, Chanoinesse de Bouxières, puis mariée à *Joseph*, Comte de Bouzey, dont elle eut : *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, femme de

*Melchior*, Comte de *Ligniville*, Maréchal de Lorraine, qu'elle fit père du Marquis de *Ligniville*, de la Princesse de *Craon*, des Marquises de *Léoncourt* & de *Lambertye*, & des Comtesses de *Gallo* & de *Bielle*. JEAN DE GREISCHE eut de son mariage :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de *Craincourt*, qui de *CLAUDE-MARGUERITE* DE GREISCHE-DE-JALLAUCOURT, sa cousine issue de germaine, n'eut que

*CATHERINE-ÉLÉONORE*, qui épousa *Nicolas d'Anglars*, Chevalier, Officier de Cavalerie au service de France.

VII. JOSEPH DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de *Saint-Martin*, mort en 1749, avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1693, *ANNE-CATHERINE* DE GREISCHE-DE-JALLAUCOURT, sa cousine issue de germaine, dont :

1. PAUL, qui suit ;
2. Et *ANNE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE*, qui s'est mariée, par contrat du 9 Novembre 1723, à son cousin, *Charles-François*, Comte de *Rennel* & du *Saint-Empire*, Chevalier Seigneur de la *Borde*, dont postérité. Voyez *RENNEL*.

VIII. PAUL, Comte DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de *Saint-Martin*, élevé Page du Duc *LÉOPOLD*, après avoir servi en Hongrie, épousa, en 1725, *Claude-Catherine le Febvre-de-Saint-Germain*, veuve de *Charles-Jean-Baptiste*, Comte de *Rennel-d'Amélecourt*. Il en a eu :

N... DE GREICHE, qui s'est mariée avec son cousin issu de germain, *Charles d'Anglars* Chevalier, Seigneur de *Craincourt*, Capitaine-Aide-Major du Régiment de Cavalerie Royal-Etranger.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE DE GREISCHE, fils puiné de *JEAN*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Louise de Condé*, Seigneur de *Biffontaine*, *Lefpolière*, *Moncheux*, *Charmois*, *Rougville* & *Hagnéville*, épousa, par contrat du 18 Mai 1668, *Françoise de Pleiche*, fille d'*Abraham*, Seigneur de *Varennes* & de *Lucemy*, & de *Françoise de Maffelin*, de laquelle vint :

VII. JEAN-PAUL, Comte DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de *Hagnéville*, *Moncheux*, *Charmois*, *Rougville*, *Biffontaine* & *Lefpolière*, qui s'est allié, par contrat du 26 Février 1702, à *Marie-Anne de Landrian*, dont :

1. *CHARLES-FRANÇOIS*, reçu dans la Compagnie des *Cadets-Gentilhommes* du Roi de Pologne, puis Officier de Cavalerie en France ;
2. *THOMAS-MELCHIOR*, qui suit ;
3. Et *MARIE-JEANNE*, femme de *Jean de Roucy*, Chevalier, Seigneur de *Vintrançe*

VIII. *THOMAS-MELCHIOR* DE GREISCHE, Seigneur de *Hagnéville*, a épousé, par contrat du 10 Janvier 1751, *Catherine-Marguerite de Lavaulx*, fille de *Joseph-Alexis*, Baron de *Vrécourt*, & de *Madeleine-Françoise de Sarrazie-de-Germainvilliers*. Leurs enfans sont :

1. *JOSEPH-MELCHIOR*, Officier au Corps-Royal d'Artillerie ;
2. & 3. *CHARLES-THOMAS-PASCAL* & *MANSUY-REMY*, tous deux reçus, en 1755, Chevaliers de *Malte* de minorité au Grand-Prieuré de *Champagne* ;
4. *JEAN-CHRYSOSTÔME* ;
5. & 6. *MARGUERITE-CATHERINE*, née en 1755, & *JEANNE-ÉLISABETH-PÉTRONILLE*, née en 1756, toutes deux reçues Chanoinelles à *Alix* en 1767.

#### TROISIEME BRANCHE.

V. CLAUDE DE GREISCHE, fils puiné de *Nicolas*, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie d'Évinville*, Seigneur de *Jallaucourt*, épousa, par contrat du 5 Avril 1630, *Dorothee d'Esfratte*, fille d'*Anhelin*, Seigneur de *Beauregard*, *Fléville*, *Rioville*, *Pintheville*, *Bouzey*, *Hermont* & *Champlon*, & d'*Anne des Armoises-de-Hannoncelles*, sa première femme, celle-ci fille de *Thiedric des Armoises*, Chevalier, Seigneur de *Hannoncelles* & *Rambercourt*, & de *Marguerite de Chamissof-d'Andouannes* ; & petite-fille de *Pierre d'Esfratte*, Seigneur de *Beauregard*, & de *Nicole de Pouilly-de-Fléville*. CLAUDE DE GREISCHE eut de son mariage :

VI. CLAUDE-PAUL DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de *Jallaucourt*, *Champlon*, *Hermont*, *Bouzey*, *Rioville* & *Pintheville*, qui épousa, par contrat du 27 Décembre 1654, *Marguerite de Paradis*, fille de *Jacques*, Gentilhomme du Duché de *Plaisance*, Seigneur de *Saint-Martin*, *Ecuyer* de l'Archiduc *LÉOPOLD*, Evêque de *Strasbourg* & de *Passau*, & de *Salomé de Salone*, Dame de *Vannecourt*. De ce mariage vinrent :

1. *NICOLAS*, qui suit ;
2. *ANNE-CATHERINE*, qui s'est allié, par con-

trat du 9 Mars 1693, à son cousin issu de germain, JOSEPH DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, mort en 1749, mentionné degré VII de la première branche ;

3. Et CLAUDE-MARGUERITE, qui s'est mariée aussi à son cousin issu de germain, JEAN-FRANÇOIS DE GREISCHE, Seigneur de Graincourt, dont il a été parlé degré VI de la même branche.

VII. NICOLAS, Comte DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de Jallaucourt, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort en 1723, avoit épousé, 1<sup>o</sup> sa cousine *Marguerite*, fille de *Luc le Roy-de-Monthuc*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service de France, & d'*Antoinette de Lampugnan*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 17 Septembre 1715, *Marie-Catherine*, fille de *Pierre-Antoine*, Marquis du *Châtelet*, Baron de *Cirey* en *Volges*. De ce second lit est issu :

VIII. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE GREISCHE, Chevalier, Seigneur de Jallaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de *Bauffremont*, qui a épousé, 1<sup>o</sup> en 1740, *Anne-Louise*, fille de *Jean-Baptiste-Gaston*, Marquis du *Hautoy*, Chambellan du Duc LÉOPOLD, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 12 Juin 1742, *Anne-Catherine*, fille de *Charles-François*, Comte de *Rennel*, & d'*Anne-Françoise-Scholastique* DE GREISCHE, dont il a :

1. CHARLES-JEAN-BAPTISTE-HENRI, Officier dans *Royal-Etranger*, Cavalerie ;
2. HENRI-DIEUDONNÉ-FRANÇOIS, Chevalier de *Malte* ;
3. 4. & 5. ANNE-SCHOLASTIQUE, CHARLOTTE-ÉLÉONORE, & MARIE-ANNE (*Mémoire en-voyé*).

Les armes: d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, à 6 rais, soutenuës de 2 croissans du même, & en pointe d'une rose d'argent, cantonnée d'or.

\* GRÉMONVILLE, en Normandie, Election de *Caudebec*, Diocèse de *Rouen*: Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de *Novembre* 1695, enregistrées le 3 Septembre 1696, en faveur de *Nicolas Brétel*, Seigneur de *Grémonville*, Ambassadeur à *Rome*, puis à *Venise*, &c., qui avoit épousé *Anne-Françoise de Loménie*, remariée au Chancelier *Boucherat* ; elle eut de son premier mari, *Elisabeth-Marie-Bretel*, Dame

de *Grémonville*, qui porta ce *Marquisat* à son mari *Adrien de Canouville*, &c. Voy. BRETEL.

GRENELLE, ancienne Famille de *Robe*, établie à *Paris*, d'où elle est originaire, & qui s'est ensuite transplantée en *Bourgogne*. Elle a long-tems possédé le fief de *Granelle*, situé derrière l'*Hôtel-Royal* des *Invalides* à *Paris*, où est à présent construite l'*Ecole-Royale-Militaire*. De cette famille est

FRANÇOIS DE GRENELLE, Seigneur de *Pimont*, Capitaine de *Cavalerie*, Lieutenant-Colonel au service du *feu Roi* de *Pologne*, Duc de *Lorraine* & de *Bar*, & un de ses *Gentilshommes*, est veuf depuis le 18 Mai 1760, après 28 ans de mariage, de *Marie de Bourjel*. Il a actuellement trois neveux au service. Les deux premiers étoient, en 1761, à la tête du *Régiment* de *Vatan*, *Infanterie*, & *Chevaliers* de *Saint-Louis*.

Un des aïeux de FRANÇOIS DE GRENELLE-DE-PIMONT se retira dans le *Duché* de *Bourgogne*, dans le tems des troubles qui s'élevèrent en *France* sous le règne de *HENRI III* ; il y acheta plusieurs *Terres* & *Fiefs*, entr'autres celui de *Pimont*, qui a resté dans la *Famille* jusqu'à présent. Ceux de ce nom se sont alliés aux premières *Familles* de *Dijon*, comme à celles de *Gergy* & de *Quarré*, toutes les deux nobles d'ancienne extraction.

JEAN DE GRENELLE, allié à *Marguerite Quaré*, fut *Conseiller* d'*Etat*.

GRENIER, en *Normandie*: Cette *Famille* est distinguée par ses services, dans le *Corps* de la *Marine Royale*, depuis près de deux siècles. La *branche cadette* des *Seigneurs* de *Cauville* fut anoblie par le *feu Roi* en 1655. De la première *branche* est

FRANÇOIS-GUILLAUME-AUGUSTIN GRENIER, *Ecuyer*, Seigneur & *Patron* de la *Baronnie* & *Haute-Justice* d'*Ernemont-en-Caux*, & du *Fief* de *Cantepie*, & Seigneur de *Thibouville* dans le *Roumois*. Il est né le 7 *Juin* 1723, a servi sous les ordres de *MM. de Conflans* & de *Vaudreuil*, & a donné des *marques* de son zèle dans toutes les occasions où il s'est trouvé, l'espace de 20 ans qu'il a navigué dans les *Colonies*. Il a épousé, le 10 *Mai* 1758, *Madeleine-Rose de Cabueil*, nièce du *feu Commandeur* de *Reims*, & fille de *N... de Cabueil*, premier *Echevin* de la *ville* de *Rouen*, & de *N... de Jore*, dont il a eu :

1. GUILLAUME-NICOLAS, né le 17 Juillet 1760 ;
2. SIMON-ETIENNE, né le 5 Janvier 1762 ;
3. Et ROSE-MARGUERITE, née le 14 Juillet 1759 ;

Le chef de la seconde branche est FRANÇOIS-CLAUDE GRENIER, qualifié *Chevalier*, Seigneur & Patron de Cauville, de Saint-Ouen, &c., Officier réformé des Grenadiers-Royaux, qui n'étoit pas marié en 1768.

Le chef de la troisième étoit ANTOINE-JACQUES, dit aussi JACQUES-ANTOINE GRENIER-DE-CAUVILLE, Ecuyer, Capitaine de la Compagnie des Grenadiers de Neufchâtel au Régiment des Grenadiers-Royaux de Le Camus, né en 1706, tué d'un boulet de canon à la bataille de Minden, le 1<sup>er</sup> Août 1759. Il avoit épousé à Sarrelouis, le 21 Octobre 1743, *Catherine Châtillon*, fille de *Gabriel*, & de *Catherine Bourgeois*, dont il a eu :

1. JACQUES-FRANÇOIS, né le 16 Avril 1752, Elève à l'Ecole-Royale-Militaire ;
2. Et FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Cauville*.

Les armes : *de gueules, à 3 épis de blé d'or, rangés en pal ; au chef du même, chargé de 3 étoiles d'azur.* (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. VI.)

GRENIER, en Guyenne. PIERRE DE GRENIER, Secrétaire du Roi, & son Procureur-Général des Finances de Guyenne en 1669, épousa N... d'Ambelet, dont :

MARC DE GRENIER, dit le *Marquis de Lantuil*, Seigneur de Todias, de Giron, &c., qui fut pourvu des mêmes charges que son père, comme il paroît par les provisions du 8 Avril 1695. Il épousa *Marguerite de l'Auvergnat*, Dame des Aiguës, de Colombe & de Todias. De ce mariage vinrent huit garçons & trois filles, entr'autres :

1. JEAN, Seigneur de Giron & de Todias, Major-Général des Gardes-Côtes, qui s'est marié à *Louise*, fille de N... Dupuis, Ecuyer, Seigneur des Barras, &c.
2. PIERRE DE GRENIER-FLOUAC, Seigneur de Todias & de Sicens, Officier au Régiment de Berry, Cavalerie, marié à *Henriette Minvielle-de-Bessan*, dont trois filles :

MARGUERITE, APOLLONIE & HENRIETTE

3. Et RAYMOND, qui suit.

RAYMOND, dit le *Chevalier de Grenier*, Lieutenant au Régiment de Berry, Cavalier, Chevalier de Saint-Louis, avec Brevet de Lieutenant de Frégate du Roi, pour s'être distingué dans les mers de l'Amérique, épou-

sa *Angélique-Gabrielle*, fille de *Alexandre de Burin*, Chevalier, Seigneur de la Neuville, dont est issu :

JACQUES-RAYMOND, dit le *Chevalier de Grenier*, né le 28 Juin 1736, reçu Garde de la Marine au Département de Rochetort.

Cette Famille a produit deux autres branches, l'une est établie à Libourne sur la Dordogne, & l'autre est éteinte.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 molettes d'épéron du même, & en pointe d'un agneau passant d'argent.*

GRENIER, Baron d'Olleron : autre Famille noble en Normandie, Election de Mortagne, qui porte : *d'or, au lion de gueules.*

GRENTE, en Normandie, Bailliage de Caen : Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Février 1669. Cette Famille a fait plusieurs preuves de noblesse, savoir en 1463 & en 1540. Il y en a qui prétendent qu'elle est originaire d'Angleterre ; mais on voit que de tout tems elle a possédé la Terre de Saint-Pierre-Azif, située dans le bailliage de Caen, ce qui fait présumer qu'elle en est originaire. Elle est tombée en quenouille dans les Familles d'*Oilliamson*, Marquis de Courcy ; de *Longaulnay* ; du *Bouillonney-d'Orgères*, & du *Bouillonney-de-Saint-Pierre-Azif*. Voici ce que nous en apprend une notice qu'on nous a envoyée.

On lit dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, que cette Famille de GRENTE a possédé de grands biens, tant en Normandie qu'en Angleterre, & un titre dit que RAOUË DE GRENTE, Prieur en Angleterre, fut élu Abbé d'Utique en Normandie en 1335 (aujourd'hui Saint-Evroult).

JEAN DE GRENTE, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, Bavent, Bénéville, Brucourt, &c., avoit épousé *Philippe de Vipart*, Dame de Launay & de Saint-Vaast, dont il eut :

ROBERT DE GRENTE, Seigneur & patron de Villerville, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Lucques de Fors*, fille de Mellire *Guillaume de Fors* & de *Marie de Cantiers* ; & 2<sup>o</sup> *Anne des Hayes*, dite d'*Espinay*, de la Maison d'*Espinay Saint-Luc*, qui a donné dans *Timoleon d'Espinay* un Maréchal de France. Il eut pour fils du premier lit :

ROBERT DE GRENTE, Chevalier de l'Ordre

du Roi, Seigneur & Patron de Villerville, Bavent, Bénerville, Brucourt, Poiriez, Saint-Vaast, Launay & Brandecourt en Caux, qui fut marié, par contrat du 10 Décembre 1570, à *Stevénotte d'Harcourt*, né le 10 Octobre 1547, qualifiée *filie de haut & puissant Seigneur Messire Guy d'Harcourt*, Chevalier, Seigneur & Baron de Beaufort & autres Terres, & de Noble Dame *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent-en-Caux, &c. (On lit dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, que *Stevénotte* ou *Stevénotte le Veneur*, étoit mère de *Marie* & de *Jeanne de Saint-Germain*; que *ROBERT de GREUTE* étoit beau-frère du Marquis de *Beuron*, époux de *Gillonne de Matignon*, le 12 Janvier 1613, & qu'il fit sa preuve pour être admis à l'Ordre du Saint-Esprit. On lit aussi dans la même Histoire, p. 1233, que *Thomas & Jacques d'Oilliamson* étoient ses cousins germains; & à la pag. 1236, tom. II, que *Jean*, Comte d'*Harcourt*, épousa *CATHERINE de BOURBON*, sœur de *JEANNE*, femme de *CHARLES V*, Roi de France.) *ROBERT de GREUTE* eut pour enfans :

*MARIE*, qui partagea la succession de son père avec sa sœur; elle avoit épousé, le 8 Février 1593, *Julien d'Oilliamson*, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Frébois & d'Ouilly, &c., dont postérité. Voy. *OILLIAMSON*.

Et *Françoise*, qui s'est mariée, le 27 Octobre 1588, à *Antoine de Longaulnay*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Sevans, Franqueville, &c., Gouverneur des Ville & Château de Carentan, dont postérité. Voyez *LONGAULNAY*.

Les armes : *fascé d'argent & d'azur, à la croix ancrée d'or, brochant sur le tout.* (La Roque dit que la croix est *pointée de gueules.*)

§ *GREUT*, & par corruption *GRENU* & *GRENUS*, ancienne Noblesse militaire connue dès le XIV<sup>e</sup> siècle, originaire des Pays-Bas, où elle a subsisté avec distinction dans les Villes de Tournay, Gand, Lille, contractant des alliances illustres, & honorée de plusieurs dignités civiles & militaires. Une branche se retira en Hollande en 1568, pendant les troubles des Pays-Bas, & l'autre en Suisse vers 1590, d'abord à Morges, dans le pays de Vaud, puis à Genève. Cette dernière branche est la seule qui subsiste actuellement.

« Cette Famille a donné plusieurs Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, & a fait ses preuves dans les Chapitres nobles de l'un & l'autre sexe. »

*PREMIÈRE BRANCHE,*  
*éteinte.*

*LUPART-ROBERT de GREUT*, fils de *VINCENT GUY*, vivoit en 1420, homme d'armes dans la Compagnie du Connétable de Saint-Pol. Il avoit épousé *Marguerite de Gefvres*, dont il eut :

*JACQUES-AURICE GREUT*, qui fut Conseiller de l'Archiduc *MAXIMILIEN*, & Lieutenant au Bailliage de Menin. Il eut pour fils de *Marie de Landas* :

*CHARLES-MARTIN GREUT*, né en 1482, qualifié de *Messire*, lequel fut Gentilhomme de l'Empereur *CHARLES V*, & eut de *Catherine de la Hamaiide* :

*PHILIPPE & PAUL*, lesquels restèrent attachés, pendant les troubles des Pays-Bas, à la Religion Romaine. Leur postérité s'est éteinte, un des fils de *PHILIPPE* ayant été tué à Malte en 1565, & l'autre ayant pris les Ordres sacrés.

*SECONDE BRANCHE,*  
*éteinte.*

*JEAN GREUT* vivoit vers 1360; il possédoit la terre des Dunds & le Bailliage de Molem-bais. Il eut de *Marie de Fresne*,

*GUILLAUME GREUT*, lequel épousa *Marguerite le Pipre*, desquels est issu un troisième degré :

*HENRI-PAUL de GREUT*, né en 1513, Bailli d'Alost, qui soutint le parti du Prince d'Orange. Il se retira à Utrecht, & mourut en 1574, honoré de plusieurs dignités militaires, après avoir servi avec distinction contre l'Espagne. Il avoit un frère, nommé *MAURICE*, lequel lui succéda dans ses emplois militaires, & mourut en 1580. Leurs enfans, agrégés à la Noblesse d'Utrecht, contractèrent des alliances avec les Maisons de *Lockhorst*, *Weede*, *Stas*, *Hooge*, & autres des plus distinguées dans les Provinces-Unies. *HENRI PAUL* eut pour petit-fils :

*PAUL de GREUT*, Chevalier, Général d'Artillerie, Commissaire des Etats-Généraux, Propriétaire d'un Régiment & Gouverneur du Sas de Gand, qui fut créé, par Lettres-Patentes du 15 Avril 1621, Chevalier Baronnet d'Angleterre par le Roi *JACQUES I<sup>er</sup>*, avec la



qualification de *nobilissimus & splendidus Vir*. Il eut pour fils :

MAURICE DE GRENUY, qui remplit également les premières dignités militaires; il lui fut décerné une épitaphe dans l'Eglise de Sainte-Marie à Utrecht, en ces termes: *Ilustri ac nobilissimo Viro MAURITIO DE GRENUY, Equiti, Peditum Prætori, & viviarum Legionum ac militaris Ærarii Præsidi, Gando-Vincis, vicinorumque Castellorum Præsede, cujus parens, avus, proavus, Equites, Ordinum Duces, Tribuni Legionum, præfedi suere, atque sub auspiciis Omnipotentis ab ipsis contra Reges Hispaniæ, belli initiis stipendia fecerunt, & pro salute Patriæ deoverunt, præclarè de Republicâ sunt meriti. Obiit XI, Martis 1667, ætatis 49.*

La branche retirée en Hollande s'éteignit en lui, n'ayant laissé que des filles, entr'autres :

MARIE, qui porta les biens paternels & la Seigneurie de Sermer à Adam, Baron de *Lockhorst-Schonauwen*, son époux, Colonel de Cavalerie, & Député pour les Seigneurs nobles aux Etats-Généraux.

#### TROISIÈME BRANCHE.

*Premier Rameau, éteint.*

JEAN DE GRENUY eut de *Marie de Fresne* un fils puîné, nommé *Lupart*, Homme d'armes au service de l'Empereur MAXIMILIEN; il fut blessé au siège de Nancy, & avoit épousé *Jeanne de Priès*, dont un fils,

JEAN DE GRENUY, Sieur d'Extrevaux-Marfi, second Prévôt de Tournay, Lieutenant du Comte d'Égmont, qui épousa *Madeleine de Nieulles*, & eut plusieurs fils dans le Militaire & l'Eglise, dont entr'autres :

GILLES, qui suit;

Et CHARLES, Seigneur du Fay, qui fut tué, en 1557, à Saint-Quentin.

GILLES DE GRENUY, l'aîné de tous, Conseiller de l'Empereur CHARLES V, son Lieutenant & Prévôt de Tournay, obtint en Novembre 1553 des Lettres de confirmation & reconnaissance de noblesse, données à Bruxelles, spécialement exemptées de tous frais d'enregistrement & entérinement. Il mourut en 1556, ayant épousé 1<sup>o</sup> N.... de Preys; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Landas*; il eut entr'autres enfans :

JEAN, qui suit;

SIMON, auteur du second rameau, rapporté ci-après;

Tomé IX.

Et MICHEL, chef du troisième rameau, mentionné ensuite.

JEAN DE GRENUY, né en 1529, Seigneur de Marck, Rumignies, Roimont, Grand-Bailli d'épée à Solre & Molembais, Lieutenant pour le Roi PHILIPPE des Ville & Château d'Ath, Gentilhomme du Roi, Grand-Prévôt de Tournay, fut créé Chevalier de la propre main de Sa Majesté en 1559, & obtint des Lettres de Chevalerie le 1<sup>er</sup> Août; il est qualifié de *Mesfire* dans tous les actes, & par les Auteurs contemporains; il eut de *Madeleine de Witthem* :

GEORGES, qui suit;

Et quatre autres fils, qui périrent dans les guerres civiles, revêtus de grades distingués.

GEORGES DE GRENUY, Chevalier, Lieutenant des Ville & Château d'Ath, épousa *Agnès de Watripont*; il resta attaché à la Religion Romaine, & eut pour fils :

LOUIS DE GRENUY, né en 1590, qui se fit Moine en 1609; il eut des sœurs qui portèrent les biens de sa famille en diverses Maisons. En lui s'éteignit le premier rameau de la troisième branche.

*Second Rameau, éteint.*

SIMON DE GRENUY, Chevalier, fils de GILLES, né en 1538, Seigneur du Fay, de la Tour, Grand-Prévôt de Tournay, fut créé Chevalier de la main de l'Archiduc Albert en 1600, & mourut en 1609. Il eut de *Jeanne des Espringales*, son épouse, quatre fils :

CHARLES, qui suit;

N.... DE GRENUY, qui prit les Ordres Sacrés; N.... & N.... DE GRENUY, qui prirent le parti des armes, & furent tués au célèbre siège d'Ollende.

CHARLES DE GRENUY est le seul fils de SIMON qui lui ait survécu; il étoit né en 1575, & avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marguerite de Basserode*; & 2<sup>o</sup> *Marie de Gomer de Flezquidres*; il mourut sans enfans mâles, & en lui s'éteignit le second rameau de la troisième branche.

*Troisième Rameau, subsistant seul aujourd'hui.*

MICHEL DE GRENUY, fils de GILLES, né en 1534, fut mêlé dans les troubles des Pays-Bas en 1567; il étoit attaché au Comte d'Égmont, après la mort duquel il fut obligé de quitter sa patrie; il vint en France & servit sous l'Amiral de Coligny & le Prince de Con-

Y y

dé, dans toutes les guerres civiles ; il étoit Chef d'une Compagnie de 200 Réîtres dans le Corps du Comte de Schomberg, & fut tué à la bataille d'Ivry en 1590. Il avoit été marié en Flandre, & eut pour fils :

CLAUDE DE GRENUT, qui se retira en Suisse dans le pays de Vaud, puis à Genève, où sa postérité subsiste aujourd'hui. Il eut :

FRANÇOIS DE GRENUT, qui fut employé dans plusieurs occasions par l'Empereur FERDINAND III, & par le Roi d'Espagne ; il rendit plusieurs services distingués dans la fameuse guerre de 30 ans, pour récompense desquels il obtint de l'Empereur en 1647 une reconnaissance de la noblesse de sa Famille dans tout l'Empire, & une concession particulière d'armoiries pour joindre à celles qu'il portoit déjà. Il étoit Membre du Conseil des Deux-Cents de la République de Genève ; il avoit épousé *Rose Auffet*, & eut pour enfans :

1. JONAS, Capitaine de 200 hommes levés pour lui par son père dans les troupes Suisses en 1642, & mort au service ;
2. JACOB, Lieutenant-Colonel en Hollande, mort au service ;
3. & 4. MICHEL & LOUIS, tués au siège de Candie ;
5. JACQUES, qui fuit ;
6. Et THÉODORE, qui fera rapporté après son aîné.

JACQUES DE GRENUT, Sénateur & premier Syndic à Genève, qui remplit longtems les premiers emplois de la Magistrature, avoit épousé *Sara de Leck*, d'une Famille ancienne & anoblée en 1520 par l'Empereur CHARLES V ; il eut pour enfans :

1. ODET, Capitaine de 200 hommes dans les troupes Suisses, mort à Saint-Venant en 1670 ;
2. JACOB, aussi Capitaine en France, mort Lieutenant-Colonel au siège de Landau en 1713 ;
3. PIERRE, Capitaine aux Gardes-Suisses, puis Colonel au Régiment Suisse de Surbek, propriétaire de 400 hommes, Brigadier des Armées du Roi, & célèbre dans son tems par la distinction de ses services ;
4. Et THÉODORE, Colonel en Hollande, tué au siège de Nérwinde en 1693, aucun des fils de JACQUES n'a laissé de postérité.

THÉODORE DE GRENUT, fils de FRANÇOIS, remplit aussi à Genève les premiers emplois de la Magistrature, & fut Syndic après la mort de JACQUES, son frère ; il épousa *Rose Lullin*, dont entr'autres enfans :

GABRIEL DE GRENUT, né en 1672, lequel succéda à son père dans les emplois de la Magistrature, & remplit les premiers dignités de l'Etat, il épousa *Anne Perrachon*, d'une famille noble du Dauphiné, & eut pour fils :

1. PIERRE, né en 1705, Membre du Conseil des Deux-Cents, lequel a un fils, nommé

GABRIEL, né en 1738, & qui a rempli divers emplois de Magistrature.

2. THÉODORE, né en 1706, Membre du Conseil des Deux-Cents, qui a un fils, nommé JEAN-LOUIS, né en 1750.

3. JEAN-GABRIEL, né en 1709, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de bataillon au Régiment Suisse de Senner, Chevalier de l'Ordre du Mérite, lequel a épousé *Frédérique d'Armand d'Esmond de Châteaueux*, d'une ancienne Famille noble, réfugiée de France, & a un fils, nommé

JACQUES, né en 1751.

4. Et JEAN-LOUIS, né en 1714, ci-devant Capitaine au Régiment Suisse de Bénéval, retiré en 1746 après la mort de son père, auquel il a succédé dans les emplois de la Magistrature, Conseiller d'Etat, puis Syndic à Genève ; il a épousé *Catherine-Françoise de Calendrine*, d'une ancienne Famille noble, réfugiée de Lucques, & a pour fils

JEAN-FERDINAND, né en 1752, & Capitaine d'Infanterie au service du Roi, dans le Régiment Suisse de Diesbach.

Cette Famille reconnue noble par l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Roi d'Angleterre, a été également confirmée dans sa Noblesse d'une manière solennelle par la Déclaration du Roi du 26 Janvier 1712, expédiée en faveur de PIERRE DE GRENUT, Brigadier des Armées du Roi, & de GABRIEL, premier Syndic de la République de Genève, qui dès lors ont été inscrits dans le Catalogue de la Noblesse naturalisée, déposé au Conseil du Roi, & envoyé aux Cours Souveraines du Royaume. La Famille GRENUT, qui possède des fonds sur terre de France, est admise aux Assemblées des Etats de la Noblesse du Pays de Gex, qui avoient la République de Genève.

Cette ancienne Famille a fourni plusieurs Chevaliers de Malte & des Chanoines & Chanoinesses dans plusieurs Abbayes nobles des Pays-Bas, ainsi qu'un nombre considérable de personnes distinguées dans l'Epée, la Robe & l'Eglise ; elle a contracté des alliances avec les Maisons de *Nieulles, Nintes, Assignies, la Hamaide, Lalaing, Priès, Witthem,*

*Landas, Gommer, &c.*; &, depuis l'an 1568, époque de la séparation de ses branches, celles qui se sont réfugiées en Hollande & en Suisse ont également rempli des emplois distingués, & contracté des alliances nobles. La branche de Genève est alliée aux Maisons de *Coulanges, Trefort, Varax*; & par *Marie de Perrachou*, elle a de l'affinité avec celles de *Briord, Montferrand, Urre, Monteynard, Gaffaud, Varennes, &c.* Cette branche conserve plusieurs titres & lettres des Comtes de Soissons; Ducs du Maine; Princes de Dombes; Comtes d'Eu; de plusieurs Maréchaux de France; des Ministres du Roi & des Princes Étrangers, qui prouvent les services, l'état qu'on a toujours fait de son nom, & la considération dont elle a joui, soit dans sa patrie, soit dans les pays où elle a rempli des emplois civils ou militaires. (Voyez *Histoire du Tournaisis; Histoire de Cambrai; Histoire des Guerres de Hollande; Nobiliaire des Pays-Bas, & Supplément; Jurisprudentia heroica; Histoire militaire des Suisses*, par M. de Zurlouben.)

Les armes : parti mi-coupé, au 1 d'azur, à 3 épis de blé d'or; au 2 d'argent, au serpent loché de gueules, armé d'or; au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'épée d'or; au 3 de gueules, au chevron courbé d'or, ayant en chef 2 lions affrontés d'argent, & en pointe un cœur d'argent, d'où sort une branche de mai. Cimier : un casque surmonté d'une couronne d'or, à 4 fleurons. Devise : O DIEU ! TU ME VOIS, GRENU !

\* GRÉOUX, en Provence, Diocèse de Riez : Terre & Seigneurie qui avoit passé de la Maison de *Trans* dans celle de *Glandevès*, vers l'an 1379. Elle sortit de celle-ci dans le dernier siècle, & fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1702, en faveur de *Jérôme d'Audiffret*, Secrétaire du Roi, Lieutenant de l'Amirauté à Marseille. Cette Terre appartient à présent à *Jean-Paul de Clapiers*, connu sous le nom de *Cabris*. Voyez CLAPIERS.

\* GRESOLLES, Terre & Seigneurie dans le Forcé, érigée en Comté, & possédée par ceux dunom de *Gayardon de Gresolles*, depuis environ leur établissement dans cette Province. Voyez GAYARDON DE GRESOLLES.

\* GRÈVE (LA), en Poitou, Diocèse de Lu-

çon : Terre & Seigneurie érigée en Comté en faveur de *Louis Servin*, Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois d'Août 1653, & enregistrées audit Parlement le 5 Septembre suivant.

\* GRÉZIEU, dans le Lyonnais : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 3 Novembre 1650, en faveur de *Jean de Gaugnières*, Seigneur de Grézieu, & par d'autres Lettres du mois de Décembre 1656, en Comté, lesquelles furent enregistrées le 20 Janvier 1662.

\* GRIBOVAL, Terre & Seigneurie en Picardie, portée en mariage, l'an 1440, à JEAN DE GROUCHES, 1<sup>er</sup> du nom, dit le Bègue, père d'HUCBERT DE GROUCHES, Seigneur de Grouches & de Griboval, Grand - Maitre-d'Hôtel du Roi Louis XI, lequel épousa, en 1458, *Jeanne de Wambrouck*. Ce fut en faveur d'AUGUSTIN DE GROUCHES, fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Cramayel, de Chépy & de Huppy, & de *Marie de Fontaines-Rambures*, que les Seigneuries de *Griboval, St.-Maxent, Gibaut & de Trempe*, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous la dénomination de *Griboval*, par Lettres du mois de Mai 1681, registrées au Parlement le 31 Août 1682, & en la Chambre des Comptes le 29 Août 1685. Voy. GROUCHES DE CHÉPY.

GRIEU, en Normandie, Election de Lifleux : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Décembre 1670, & de laquelle étoit FRANÇOIS-CHARLES-ALEXANDRE DE GRIEU, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ci-devant Commandeur des Commanderies de *Castres & de Saint-Maurice*, Procureur-Général & Receveur du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris en Novembre 1769, dans l'Abbaye de Saint-Victor. (*Mercur de France* de Décembre 1769, p. 236.)

Les armes : de sable, à 3 grues d'argent, tenant chacune une vigile d'or.

GRIEU, même Province : d'argent, à 3 grues de sable, 2 & 1.

GRIFFON, Famille noble & ancienne, de Bologne en Italie, où elle occupe les premières places. MATHIEU DE GRIFFON fut envoyé, par ses compatriotes, à Florence, en qualité d'Ambassadeur, en 1401, quand Bo-

logne fut rendue à l'Eglise Romaine; le Légat le prit en 1408, pour l'un de ses Conseillers.

\* GRIGNAN, Terre & Seigneurie, l'une des plus belles & des plus considérables de la Provence, & ancienne Baronnie, aujourd'hui érigée en *Comté*, qui fut long-tems possédée par des Seigneurs du nom d'*Adhémar*, Seigneurs aussi de Monteil & de Montélimar. Ces Seigneurs se maintinrent longues années dans l'indépendance, mais en 1164 GÉRAUD ou GÉRAUD ADHÉMAR se foumit volontairement à Raymond-Bérenger, le jeune, Comte de Provence, qui, de son côté, conféra à GÉRAUD le pouvoir de faire battre monnoie, & quelques autres droits de Souveraineté. Un autre ADHÉMAR fit hommage, en 1257, à la Comtesse Béatrix, femme de CHARLES I<sup>er</sup>, Comte d'Anjou, aux mêmes conditions que les Seigneurs de *Grignan*, ses prédécesseurs, l'avoient fait au Comte de Provence depuis Raymond-Bérenger, le jeune. De GÉRAUD ADHÉMAR descendoit LOUIS ADHÉMAR DE MONTEIL, Baron de Grignan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Provence, en faveur duquel cette Baronnie fut érigée en *Comté*, avec *Jurisdiction d'Appeau*, par Lettres du mois de Juin 1558, enregistrées la même année au Parlement de Provence. Ce Seigneur étant mort sans postérité, le *Comté de Grignan* passa à son neveu, *Gaspard de Castellane*, fils de sa sœur, BLANCHE D'ADHÉMAR, lequel prit le nom & les armes d'ADHÉMAR. Son fils *Louis*, Chevalier des Ordres du Roi, fut aïeul de François, Archevêque d'Arles, Prêlat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1661, & de *Louis-François*, Comte de *Grignan*, dont le petit-fils, *François*, reçut le Collier des Ordres en 1688, & fut père de *Louis-Provence*, Comte de *Grignan*, dont la mort, arrivée en 1704, sans laisser d'enfants, fit tomber le *Comté de Grignan* à ses sœurs, *Françoise-Julie* & *Pauline Adhémar de Monteil-de-Grignan*; la première étoit mariée à *Henri-Emmanuel Hurault*, Marquis de Vibraye, & la seconde à *Louis*, Marquis de *Simiane*. Elles vendirent ce *Comté* pour payer les créanciers de leur Maison, & il fut acquis par *Jean-Baptiste de Félix*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Muy, Commandant en Provence, &c., mort en 176... Voyez FÉLIX.

GRIGNAN, en Provence: Famille maintenue dans sa noblesse par les Commissaires députés par Sa Majesté, pour la vérification des titres de Noblesse, l'an 1667.

I. RAYMOND DE GRIGNAN, Damoiseau, quitta le lieu qui porte son nom, & vint s'établir à Mondragon l'an 1326. Il eut pour fils:

II. PONS DE GRIGNAN, I<sup>er</sup> du nom, lequel fut père de

III. ADHÉMAR DE GRIGNAN, Seigneur en partie de Mondragon, qui eut de sa femme,

IV. PONS DE GRIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, lequel testa le 13 Août 1439. Il fut marié à *Garfende de la Roque*, de laquelle vinrent:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et BÉRENGÈRE, mariée à *Claude d'Arnaud*, Seigneur de la Batie, l'an 1455.

V. PIERRE DE GRIGNAN, Co-Seigneur de Mondragon, eut de son mariage, contracté le 2 Septembre 1438:

VI. ELZÉAR DE GRIGNAN, qui s'allia, le 15 Mai 1471, avec *Anne de Venasque*, dont:

VII. GUILLAUME DE GRIGNAN, lequel testa le 31 Août 1521. Il avoit épousé, en 1507, *Honorade d'Isnard*, fille de *Colin*, de la ville de Carpentras, & de *Gabrielle de Vincent*, Dame de Brantes, dont:

VIII. ADHÉMAR DE GRIGNAN, II<sup>e</sup> du nom, qui fit hommage à l'Archevêque d'Arles, Prince de Mondragon, de la partie de cette Terre qu'il possédoit, le 15 Janvier 1536. Il épousa, par contrat du 29 Juillet 1540, *Gabrielle de Cabrières*, des Seigneurs de *Pouziillac* en Languedoc, & en eut:

IX. JEAN DE GRIGNAN, qui s'est marié, le 29 Janvier 1572, avec *Jeanne de Crapone*, fille & héritière de noble *Frédéric de Crapone*, de la ville de Salon, & de noble *Claire de la Coste*, de la ville de Montpellier. Elle étoit nièce germaine du fameux *Adam de Crapone*, auteur du Canal qui traverse les terres de la Roque & de Salon. Ils eurent:

1. PAUL, qui suit;
2. BALTHAZAR, dont on ignore la destinée;
3. Et CLAIRE, femme de *César de Nostradamus*, Historien de Provence.

X. PAUL DE GRIGNAN, I<sup>er</sup> du nom, fit son testament le 15 Novembre 1638, devant *Teiffier*, Notaire à Salon, & laissa de son mariage avec *Catherine d'Isnard*:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et BALTHAZAR, reçu Chevalier de Malte le 9 Août 1633.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE GRIGNAN épousa Anne de Barcelon, des Seigneurs de Mauvans, & en eut :

1. PAUL, dont les descendans sont établis à Salon;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte. (*Histoire héroïq. de la Noblesse de Provence*, tome I, p. 522.)

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix de Jérusalem du même, & en pointe d'une rose d'argent.

GRIGNART DE CHAMPSAVOIE, Famille originaire de Bretagne, Evêché de Saint-Malo, Paroisse d'Evran, près de Dinan. Une Généalogie de près de 500 ans, avec 14 mères, toutes filles nobles & de bonne Maison, est une preuve incontestable de l'ancienne noblesse des GRIGNART DE CHAMPSAVOIE, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. En voici la filiation, à l'appui des titres qui prouvent chaque degré :

I. JEHAN OU JOUAN GRIGNART, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Champfavoie, vivoit en 1344. Tous les actes & titres produits pour ce 1<sup>er</sup> degré, & les aveux qui lui furent rendus par ses Vassaux en 1346, prouvent son existence & sa noblesse d'extraction. Des lors il possédoit la Terre & Seigneurie de Champfavoie avec fief & juridiction sur ses Vassaux, & l'on voit appôsé dans les aveux qui lui furent rendus, le sceau de ses armes, avec la qualité de noble homme & d'Ecuyer. La possession suivie & immémoriale de cette Terre est la meilleure preuve de l'ancienneté de la noblesse de la Maison de GRIGNART, & il y a toute apparence que les aïeux de ce JEHAN OU JOUAN DE GRIGNART la possédoient longtems avant lui, & probablement en 1233, qu'un de Champfavoie signa au contrat de mariage de Raoul, Baron de Fougères, avec Isabelle de Craon, du nom de sa Terre au lieu de celui de GRIGNART; car nulle trace, nul titre & nulle tradition ne disent que cette Terre ait été possédée par d'autres que par ceux du nom de GRIGNART, qui la possèdent encore aujourd'hui. JEHAN, ou JOUAN DE GRIGNART, épousa Perrine Jouchet, sans doute de noble race; 1<sup>o</sup> parce que son nom est bien marqué dans les Hillaires de Bretagne; & 2<sup>o</sup> parce que les mésalliances étoient rares dans ces tems éloignés. Ses enfans furent :

1. ROBERT, qui suit;
2. Et GUILLAUME, qui signa dans un acte du 30 Mars 1381, ou il prend la qualité de Messire & de Discret, ce qui prouve qu'il étoit noble & Prêtre. Il prend aussi la même qualité dans un contrat de vente, passé à son profit, par Jean le Blanc, le 13 Septembre 1388, où le sceau des armes de la Maison de GRIGNART DE CHAMPSAVOIE est appôsé.

II. ROBERT DE GRIGNART, Ecuyer, Seigneur de Champfavoie, mort long-tems avant son père, avoit épousé Jeanne du Tertre de Kermois, fille de bonne Maison, qui a passé à la Chambre de la réformation de la Noblesse, par Arrêt du 4 Novembre 1670. Il en eut :

1. JEHAN OU JEHANNET, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée à Pierrot de Quéillac, d'une très-grande Maison de Bretagne, qui a passé dans les réformations faites en 1427 & 1513, dans les paroisses de Bedée, Breteil, Broons & plusieurs autres de l'Evêché de Saint-Malo. Il en est parlé dans l'*Histoire de Bretagne*; mais elle étoit éteinte avant la réformation de 1668.

III. JEHAN OU JEHANNET GRIGNART, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Champfavoie, héritier principal de son père, fut du nombre des Ecuyers qui marchèrent sous la Bannière du Vicomte de la Bellière, à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, detenu prisonnier par la trahison du Duc de Penthièvre, dans son Château de Chanteauceaux en 1420, & comparut à toutes les assemblées & montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo. Il passa aux deux réformations faites en 1428 & 1429, comme possédant la Terre de Champfavoie dans la Paroisse d'Evran, & épousa, en 1403, Jeanne Costard, fille de Pierrot, Sieur de la Costardaye, & de Laurence du Pleffis, dont les descendans ont passé à la réformation de 1668, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans les autres faites en 1427 & 1513, dans les Paroisses de l'Evêché de Saint-Malo. De ce mariage vint :

IV. RAOUL GRIGNART, Ecuyer, Seigneur de Champfavoie, qui comparut à toutes les montres des Gentilshommes, & fut toujours du parti des Ducs de Bretagne, ses Souverains, auxquels il rendit des services importants. Il épousa, en 1432, Raoulette du Pontcel, fille de Raoul, Ecuyer, & de Guillemette de Lannay, la dernière de son nom, dont :

1. OLIVIER, qui suit;

2. & 3. MICHEL & JEANNE, qui partagèrent noblement avec leur frère aîné, suivant l'assise du Comte Geoffroy ; mais ils moururent tous deux sans postérité.

V. OLIVIER GRIGNART, Seigneur de Champavoie, comparut à toutes les montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, & servit toujours les Ducs de Bretagne, ses Souverains, qui étoient le plus souvent en guerre avec leurs voisins. Il épousa, en 1459, *Olive le Roux*, fille d'*Auger-Guillaume*, Sieur de la Roche, des Aubiers, & d'*Isabeau le Bouteiller*. (La Famille de *le Roux* & celle de *le Bouteiller*, font de bonnes & anciennes noblesses, pour avoir passé aux réformations de 1427 & 1513, dans l'Evêché de Saint-Malo, & par Arrêt du 17 Juillet 1670, dans celle de 1668.) Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. Et ALIETTE, mariée à *Rolland de la Broffe*, Ecuyer, laquelle partagea noblement avec son frère suivant l'assise du Comte Geoffroy.

VI. JEAN GRIGNART, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Champavoie, se trouve compris dans tous les rôles des montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, assemblés dans la ville de Dinan en 1493, par ordre du Roi CHARLES VIII, & de la Duchesse ANNE. Il fut homme d'armes de la Compagnie des Gentilshommes du Maréchal de Rieux, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où il se distingua, suivant les certificats que lui en donna ce Maréchal, & qui se trouvent dans les Archives de sa Famille. Il mourut en 1540, après avoir vécu plus de 100 ans, & avoit épousé, en 1484, *Guillemette de la Provosté*, fille de *Charles*, Seigneur de la Tour & de Pontelin, & de *Jeanne de Hac* (tous deux de bonnes & anciennes Maisons, pour avoir passé au nombre des Nobles dans les réformations faites en 1427 & 1513, dans les Paroisses de Corfeul & de Taden, Evêché de Saint-Malo, & dans celle de 1668, par Arrêt de la Chambre du 30 Avril 1669.) Il eut de ce mariage plusieurs enfans, entr'autres :

VII. JULIEN GRIGNART, Seigneur de Champavoie, qui partagea noblement avec ses cadets suivant l'assise du Comte Geoffroy. Il ne survécut à son père que deux ans, étant mort en 1542, & avoit épousé, le 3 Août 1511, *Renée du Bouays*, fille de *Renée*, Chevalier, Seigneur de Couësbourg & de Saint-Gondran, & de *Marie de Keramborgne*, d'une bonne &

ancienne noblesse, qui a passé aux réformations de 1426 & 1513, comme Seigneur de la Paroisse de Saint-Gondran, & à celle de 1668, par Arrêt du 5 Février 1669. (Cette Famille de *Keramborgne* subsiste encore.) De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. & 3. GEORGES & GILLETTE, lesquels partagèrent avec leur aîné, suivant l'assise du Comte Geoffroy.

VIII. JEAN GRIGNART, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Champavoie & de la Motte-Cramou, comparut aux montres générales des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, assemblés dans la ville de Dinan, le 6 Février 1573, & fut choisi, avec son frère GEORGES, pour être du nombre des Gentilshommes auxquels on confioit la garde de Dinan. Il épousa, en 1551, *Mathurine de Cramou*, fille unique & principale héritière de *Guy de Cramou*, & d'*Honorée de Vannoise*. (La Famille de *Cramou* est citée dans toute l'*Histoire de Bretagne*, & a passé au nombre des nobles, possédant la Terre de la Motte-Cramou, dans la Paroisse de Pleudihen, Evêché de Dol, à la réformation de 1513, suivant un extrait de la Chambre des Comptes.) Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ARTHUR, Seigneur du Pontharouart, auteur d'une branche, tombée en quenouille, & dont l'héritière est entrée dans la Famille de *Freslon-de-la-Freslonnière* ;
3. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Saint-Meleuc*, Ecuyer ;
4. Et CHARLOTTE, femme de *Raoul du Pleffis*, Seigneur de la Villedeux. (Leur frère aîné les partagea comme nobles, suivant l'assise du Comte Geoffroy.)

IX. FRANÇOIS GRIGNART, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Champavoie, de la Jehardière & de la Motte-Cramou, prit le parti du Roi, & fut assiégé dans son Château de Champavoie, entouré de fossés pleins d'eau, qui fut pris d'assaut par les Ligueurs, après avoir soutenu le siège autant qu'il le put, manquant de vivres & de munitions. Il fut fait prisonnier en 1590, & souffrit de très-grands dommages dans ses biens, suivant plusieurs certificats du Sire de Rieux, de ses services signalés, rendus au Roi en diverses rencontres, & qui sont conservés dans les Archives de sa Famille. Il épousa, en 1588, *Rollande*

de la Bouexière, dite *Mademoiselle de la Fosse-au-Loup*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Buat & de la Fosse-au-Loup, & de *Françoise de la Marzelière*, Dame de Montmuran, laquelle *Marzelière* étoit fille de *Marguerite de Coëtquen*. De ce mariage vintrent :

1. GUY, Chevalier, Seigneur de Champfavoie, qui s'est marié à *Gillette de l'Esflang*, & est mort jeune sans enfans ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS GRIGNART, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur, de Champfavoie, de la Jehardière & de la Motte-Cramou, Capitaine de Cavalerie, rendit, suivant les certificats que lui donna le Sire de Rieux, de bons & agréables services au Roi Louis XIII, dans toutes les occasions où il fut employé. Il épousa, par contrat du 16 Août 1624, *Perronnelle Philippe*, Dame du Resto & de Kercandal, dans l'Évêché de Vannes, dernière de son nom. (Cette Famille se trouve dans les réformations de 1427 & 1513, au nombre des Nobles, dans la Paroisse du Moulloir, près de Lominé, comme y possédant la terre noble du Resto, qui est encore dans la Maison de GRIGNART DE CHAMPSAVOIE.) Leurs enfans furent :

1. GUY, qui suit ;
2. AUGUSTIN, Seigneur de Kercandal, Ecuyer du Roi, par Brevet du 4 Mars 1657, marié à Paris ;
3. GILLOUÏNE, alliée à Messire *Augustin-Louis Urvois*, Chevalier, Seigneur de Troudelin ;
4. Et HÉLÈNE, mariée à Messire *René de l'Age*, Chevalier, Seigneur de Kergomo, près d'Hennehont.

XI. GUY GRIGNART, Chevalier, Seigneur de Champfavoie, du Resto & de la Jehardière, né le 14 Février 1627, partagea noblement ses frères & sœurs. Il servit quelques années dans la Marine, se retira du service, & fut élu Lieutenant d'une des Compagnies des Gentilshommes de l'Évêché de Saint-Malo. Il comparut, en cette qualité, aux montres du ban & arrière-ban. Ce fut en sa faveur que fut rendu l'Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Noblesse de Bretagne, le 20 Décembre 1668, par lequel il fut maintenu dans la qualité de *Noble d'extraction*, & dans tous les droits & privilèges des Nobles. Il épousa, en 1651, *Jeanne de Lanjemet de Vaucouleurs*, morte sans enfans, grand'tante du Comte de *Lanjemet*, aujourd'hui Maréchal-

des-Camps & Armées du Roi ; & 2<sup>e</sup> par contrat du 4 Septembre 1659, *Henriette Aulnette*, fille de *François*, Ecuyer, qui fut compris à la réformation de 1668, par Arrêt du 3 Août 1670, & de *Françoise Henry*. Du second lit vinrent :

1. GUY-HENRI, qui suit ;
2. LOUIS, dit le *Chevalier de Champfavoie*, lequel passa sa vie au service, fut Capitaine & Major d'Infanterie, & mourut en 1710, Commandant du Château de Chambéry en Savoie ;
3. CLAUDE, appelé l'*Abbé de Champfavoie*, mort en 1729 ;
4. Et FRANÇOISE, alliée à *Julien de la Vigne*, Chevalier, Seigneur des Islaux.

XII. GUY-HENRI GRIGNART, Chevalier, Seigneur de Champfavoie, du Resto & de la Jehardière, fit plusieurs campagnes dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & s'étant retiré du service, il fut élu Cornette de la Compagnie des Gentilshommes du ban & arrière-ban de l'Évêché de Saint-Malo, commandé par le Comte de Saint-Gilles-Perronnay, & assemblé plusieurs fois, par ordre du Roi, dans les villes de Saint-Malo & de Dinan. Il épousa, par contrat du 31 Octobre 1686, *Mathurine-Sébastienne de Begasson*, dont :

1. RENÉ-HENRI, qui suit ;
2. Et MARIE-JOSEPH, appelé le *Chevalier de Champfavoie*, vivant en 1773. Il a servi l'espace de 20 ans en qualité de Lieutenant & de Capitaine dans le Régiment de Sainctonge, Infanterie ; a fait les campagnes de 1733, 1734 & 1735, sur le Rhin ; s'est retiré du service en 1737, pour se mettre à la tête des affaires de ses neveu & nièces, que le second mariage de leur mere avoit derangées ; a été élu Commissaire des États, dans l'ordre de la Noblesse, en 1742 ; a continué de l'être jusqu'en 1760 ; & a été choisi, lors de la descente des Anglois à Lorient en 1746, par la Noblesse assemblée, pour donner du secours à cette importante Ville ; & il est Major de la Noblesse de l'Évêché de Vannes, où il demeure.

XIII. RENÉ-HENRI GRIGNART, Chevalier, Seigneur de Champfavoie & du Resto, servit, depuis 1707 jusqu'en 1712, en qualité de Cornette & de Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Dragons, fut dangereusement blessé à la bataille de Denain, & se retira du service, après la mort de son père, à la fin de 1712 ; fut nommé Lieutenant des Maréchaux de

France, en 1714, au département de Mache-coul, Diocèse de Nantes, & est mort le 22 Juin 1723. Il avoit épousé, par contrat des 22 & 24 Février 1716, *Marie-Judith de Bruslon*, fille de *Gilles-Louis*, Chevalier, Seigneur, Comte de la Muñe-Bruslon, & de *Judith le Courtois*, Dame de Coëtcastel, & sœur cadette de *Louise-Marthe de Bruslon*, femme d'*Augustin*, Marquis de *Sansay*. (La Famille de *Bruslon* est bonne & ancienne, ayant passé dans les réformations de 1427, 1513, & dans celle de 1668, par Arrêt du 17 Décembre 1768.) Sa veuve s'est remariée, en 1726, à *Joseph-Cyprien de la Landelle*, Chevalier, Seigneur de la Guér, dont elle a eu quatre enfants, deux morts, un garçon marié, & une fille, élevée & Religieuse à Saint-Cyr de Versailles. Du premier lit font issus :

1. JOSEPH-MARIE, qui suit;
2. MARIE-LOUISE-MATHURINE, appelée *Mademoiselle de Champavoie*;
3. CLAUDE-JUDITH, appelée *Mademoiselle du Resto*;
4. LOUISE-MARTHE, mariée à *Louis-Charles Hubert*, Chevalier, Seigneur de la Hayrie, dont un fils unique, Garde de la Marine en 1773;
5. HÉLÈNE-RENÉE, dite *Mademoiselle de Trémèdern*;
6. Et HENRIETTE-EUPHRASIE.

XIV. JOSEPH-MARIE GRIGNART, Chevalier, Seigneur de Champavoie, du Resto & du Comté de la Muñe-Bruslon, a été Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, depuis 1737 jusqu'en 1741, qu'il est entré Lieutenant dans le Régiment d'Armenonville, Dragons, avec lequel il passa, au mois d'Août même année, en Bohême; s'est trouvé, dans les années de 1742 & 1743, à toutes les actions & combats qui s'y sont donnés; à la bataille de Sayé où il fut blessé; à la retraite de Thin; au mémorable siège de Prague; & à la retraite de cette Ville. Il fut fait Capitaine dans le même Régiment le 4 Mars 1744; a servi, en cette qualité, tant en Allemagne, qu'en Italie & en Provence; passa, en 1757, dans les pays de Hanovre, où il fut fait, pendant cette campagne, Chevalier de Saint-Louis; s'est retiré du service en 1760, à cause de ses blessures & de ses infirmités, avec une pension de 500 livres, commandant alors un Escadron de son Régiment. Il a épousé, par contrat du 16, & célébré le 27 Septembre 1752, *Renée-Louise Milon de Bellevue*, fille unique & héritière

de *Gabriel-Emmanuel*, Chevalier, Seigneur de Bellevue, & de *Louise-Françoise Rouxel*, Dame du Préron, près de Moncontour, Evêché de Saint-Brieuc. De ce mariage font issus 16 enfants, savoir :

1. RENÉ-JOSEPH;
  2. LOUIS-HENRI, appelé *Chevalier de Champavoie*;
  3. GUY-FIRMIN;
  4. MARIE-VICTOIRE, appelée *Mademoiselle de Champavoie*;
  5. LOUISE, dite *Mademoiselle de Bellevue*;
  6. JUDITH-CHARLOTTE, dite *Mademoiselle de Tréguéné*;
  7. 8. 9. & 10. HENRIETTE-RENÉE, AGATHE-ANNE, FRANÇOISE-EMILIE & JULIE-PAULINE;
- Et six autres, morts.

Les armes : *de sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée de 4 croissants du même*. Devise : SPES MEA. (On les voit sur la grande vitre du Maître-Autel de l'Eglise Paroissiale d'Evran, & aussi en bosse sur pierre de taille. Elles font les ceinture & lizière de l'Eglise Paroissiale de Saint-Judoce, Evêché de Dol, & se voient sur trois bancs fermés, dont l'un est du côté de l'Evangile; ce qui prouve que les GRIGNART DE CHAMPAVOIE ont été Fondateurs de cette Eglise. Les mêmes armes font encore dans l'Eglise de Médréac, Evêché de Saint-Malo, & font la lizière d'une Chapelle prohibitive attachée à la Terre de Launay-Champavoie, qui a été donnée en partage à des cadets, il y a plus de 200 ans.)

\* GRIGNOLS, Terre & Seigneurie en Périgord, possédée, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par la Maison de TALLEYRAND, & érigée en Comté, par Lettres du mois de Septembre 1613, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 11 Juillet suivant, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de DANIEL DE TALLEYRAND, Prince de Chalais, Marquis d'Exideuil, Baron de Beauville & de Mareuil, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, fils de JULIEN TALLEYRAND, & de *Jacquette de la Touche*. Ce Comté devint le partage de son quatrième fils, ANDRÉ DE TALLEYRAND, par la disposition de sa mère *Françoise de Montluc*. Ce Seigneur, qui testa le 3 Avril 1663, avoit épousé, en 1639, *Marie de Courbon*, & fut père d'ADRIEN DE TALLEYRAND,



qui fit hommage au Roi du Comté de Grignols, le 8 Mai 1665. Voyez TALLEY-RAND.

GRILLE. On trouve une généalogie de cette ancienne Noblesse dans *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome I, pag. 524, & on y lit que les Historiens, qui ont parlé de la Maison de GRILLE, s'accordent à dire qu'elle est des principales de la République de Gènes, & l'une des 24 qui l'avoient anciennement gouvernée. Benoit Castagneto, Génois, fit en 1595 un Recueil de tout ce qu'il put trouver de remarquable touchant cette Famille, dans les Annales de la République, les Registres publics, sur les marbres, peintures & autres monumens de l'antiquité. Le Seigneur Federicis, noble Génois, en a fait un semblable, & *Nicolas-Dominique Mutius*, Notaire Génois, conserve encore aujourd'hui, dans ses écritures, un arbre généalogique de cette Maison, qui est authentique, & qu'on a soin de continuer, à cause des substitutions faites en 1431 par GENOALDE GRILLE. Ces mêmes Ecrivains conviennent que les diverses branches des GRILLE, qui se font formées à Gènes & en France, tirent leur origine de PIERRE GRILLE, l'un des 100 Nobles qui gouvernoient cette République en 1100, lequel, suivant l'arbre généalogique, conservé par le Notaire *Mutius*, eut trois enfans mâles, savoir : ADON, GUILLAUME & ALERCHIUS GRILLE. ETIENNE GRILLE, qui vivoit au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, descendoit, par différens degrés, de GUILLAUME; ses enfans, au nombre desquels BARTHÉLEMY GRILLE, mentionné ci-après, vinrent s'établir à Arles. DODON, JEAN-BAPTISTE, & JACQUES GRILLE, abandonnèrent leur Patrie pendant les troubles que le Peuple excita dans la République, en chassant les Nobles du Gouvernement, & se retirèrent aussi à Arles, ainsi qu'il conste par une lettre que ROBERT, Roi de Jérusalem & de Sicile, écrivit au Gouverneur & Podestat de cette ville, par laquelle il leur enjoint de recevoir amiablement les Génois, tant *Guelphes* que *Gibelins*, qui étoient arrivés sur deux Galères, appartenant l'une à MARCO GRILLE, & l'autre à Manuel Gatalufi. Cette lettre est conservée dans les Archives de la Maison-de-Ville d'Arles. JEAN-BAPTISTE GRILLE mourut sans enfans, & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame, la principale. JACQUES GRILLE, frère du précédent, épousa (acte reçu par

*Guillaume Reymondi*, Notaire), *Madeleine Bouie*, dont il n'eut point d'enfans. Il fit son testament devant *Bernard Pougionis*, Notaire, inlluitant pour héritier universel noble BARTHÉLEMY GRILLE, fils de feu BARTHÉLEMY GRILLE, originaire de Gènes, à condition qu'il quittera entièrement le nom de BARTHÉLEMY, & prendra celui de SIMON, en mémoire des bienfaits qu'il avoit reçus de SIMON GRILLE, son oncle, & l'oblige de faire continuelle résidence à Arles, & de rester dans sa maison avec la Dame *Madeleine Bouie*, qu'il aimera & respectera comme sa propre mère.

I. BARTHÉLEMY GRILLE, furnommé SIMON, chef des différentes branches de ce nom, établies à Arles, épousa, le 29 Décembre 1472, *Jeanne de Vento*, fille de *Perceval*, noble Génois, de laquelle il eut :

PIERRE, qui suit ;

Et VINCENT, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

II. PIERRE DE GRILLE s'allia (acte reçu par *Trophime Murchi*) avec *Pierrette de Cavailon*, dont :

1. GABRIEL, mort en bas âge ;

2. NICOLAS, qui s'établit à Montpellier, où il fit une branche, éteinte dans la Maison de *Rochemore*, par le mariage de PIERRETTE DE GRILLE avec *François de Rochemore*, premier Préfident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ;

3. HONORÉ, reçu Chevalier de Malte le 6 Mars 1440, & tué lors du saccage que les Galères de la Religion firent de la ville de Zoare en Barbarie, au rapport de Bosio, tome II, fol. 331 ;

4. Et VALENTIN, qui suit.

III. VALENTIN DE GRILLE, créé, par le Roi, Viguier Perpétuel de la Ville d'Arles en 1579, en récompense de ses services, avoit épousé, le 7 Juillet 1563 (acte reçu par *Antoine Nicolai*, Notaire), *Madeleine de la Tour*, fille de noble *Pierre*, & de Dame *Madeleine d'Arnaud*. Il eut de son mariage

IV. JACQUES DE GRILLE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Roubias & d'Estoublon, qui lui succéda dans la charge de Viguier de la ville d'Arles. Il se maria, le 17 Décembre 1581 (*Pierre Buet*, Notaire), avec *Pierrette de Meyran*, de laquelle il laissa :

1. CHARLES, qui suit ;

2. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;

3. LOUISE, mariée, le 10 Mai 1620, à *Nicolas de Varadier*, Seigneur de Saint-Andiol;
4. CATHERINE, Abbessé de Saint-Césaire-lès-Arles, par brevet du Roi, du 25 Octobre 1631;
5. Et ANNE-LOUISE, Abbessé du Monastère de Sainte-Claire de la même ville, & transférée à celui des Urbanistes ou Cordeliers de la ville d'Hyères, dans lequel elle établit la réforme le 7 Décembre 1633.

V. CHARLES DE GRILLE, Seigneur de Roubias & d'Estoublon, reçu dans la charge de Viguier Perpétuel de la ville d'Arles en 1628, épousa *Blanche de Forbin-Soliers*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ANTOINE, Maître-d'Hôtel du Roi, & Ecuyer de la Reine ANNE D'AUTRICHE, allié à *Louise d'Azégat*, de laquelle vint :

N. DE GRILLE, qui épousa *André d'Aube*, Marquis de Roquemartine.

3. THÉRÈSE, qui s'est mariée, le 9 mars 1644, avec *Honoré de Quiqueran-Beaujeu*, III<sup>e</sup> du nom, dont postérité. Voyez QUIQUERAN-BEAUJEU ;
4. Et MARIE, qui épousa, en 1633, *François de Bionneau*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eyragues, &c., dont postérité. Voyez BIONNEAU.

VI. JACQUES DE GRILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roubias, Marquis d'Estoublon, fut pourvu de la charge de Viguier d'Arles en 1633, & nommé Conseiller d'Etat, par Brevet de Louis XIV, du 10 Mai 1655. En faveur de ses services, & de ceux de ses ancêtres, le Roi érigea en *Marquisat* la Terre d'*Estoublon*, par Lettres du mois d'Avril 1664, enregistrées le 25 Juin 1703, fol. 129, dit l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, ou selon l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, que nous suivons, érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Il épousa, le 3 Janvier 1651, *Delphine de Sartre*, de la ville de Montpellier, & en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui s'est marié, en 1695, à *Louise de Gleyse de Fourchon*, dont :
  1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui a épousé, le 9 Janvier 1729, *Françoise de Laugier de Montblanc*, de laquelle il a laissé deux filles ;
  2. JACQUES, Sacriflain de l'Eglise d'Arles ;
  3. ANTOINE, Major-Général de l'armée commandée en Piémont par le Chevalier de Belle-Isle, tué avec ce Général

à l'attaque des retranchemens de l'Affiette en 1745 ;

4. Et JEAN-BAPTISTE, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant dans la Compagnie des Grenadiers à Cheval.
3. Et BLANCHE-THÉRÈSE, mariée à *Jacques de Meyran*, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent.

VII. FRANÇOIS DE GRILLE, Marquis d'Estoublon, épousa *Eugénie de Riquetti*, fille d'*Honoré*, Marquis de Mirabeau, & d'*Isabeau de Rochemore*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE-HECTOR, qui suit ;
2. JACQUES, Prévôt de l'Eglise Métropolitaine d'Arles, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Grénerie, Diocèse de Luçon, mort à Arles le 19 Décembre 1772, âgé de 75 ans ;
3. HONORÉ-FRANÇOIS-XAVIER, Chevalier de Malte, & Commandeur de son Ordre ;
4. MARIE-ÉLISABETH, femme de *Louis de Bouchet*, Seigneur de Faucon ;
5. Et THÉRÈSE, femme de *Jean-Raymond de Villardi*, Comte de Quinon.

VIII. JEAN-BAPTISTE-HECTOR DE GRILLE, Marquis d'Estoublon, a laissé de son mariage avec *Anne-Marguerite de Montgrand-de-la-Napoule* :

1. JEAN-BAPTISTE-MARIE-ACHILLE, qui suit ;
2. Et EUGÉNIE, mariée à *Guillaume de l'Épine*.

IX. JEAN-BAPTISTE-MARIE-ACHILLE DE GRILLE, Marquis d'Estoublon, a épousé, le 15 Février 1744, *Anne-Charlotte de Galléan*, fille de *François-Pierre*, Duc de Gagne, & de *Louise d'Amanzé*, dont :

1. JOSEPH-LOUIS-MARIE, né le 25 Décembre 1744 ;
2. MARIE-JOSEPH-GASPARD-HYACINTHE, né le 30 Mars 1750, reçu Chevalier de Malte ;
3. CHARLES-GASPARD-HYACINTHE, né le 8 Novembre 1752, aussi reçu Chevalier de Malte ;
4. LOUISE-JEANNE-MARIE-HENRIETTE, née le 15 Mars 1746 ;
5. EUGÉNIE-CHRISTINE-GABRIELLE, née le 28 Juillet 1748 ;
6. Et THÉRÈSE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 28 Janvier 1753.

#### SECONDE BRANCHE.

V. PIERRE DE GRILLE, second fils de JACQUES, I<sup>er</sup> du nom, & de *Pierrette de Meyran*, épousa, le 9 Novembre 1625, *Marie de Villages*, dont il eut :

1. JACQUES, qui s'est marié à *Honorade d'Ai-*

guières, dont les enfans n'ont point laissé de postérité;

2. Et GASPARD, qui suit.

VI. GASPARD DE GRILLE fit alliance, le 22 Novembre 1672, avec *Jeanne d'Antonelle*. De plusieurs enfans qu'il eut de ce mariage, il n'est resté que

VII. GASPARD-HYACINTHE DE GRILLE, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1758, qui mourut Commandant de la Compagnie des Grenadiers à Cheval.

### TROISIÈME BRANCHE, établie en Provence.

II. VINCENT GRILLE, second fils de *Barthélemy*, & de *Jeanne de Vento*, épousa *Sibylle de Bastonis*, & en eut :

III. CHRISTOPHE DE GRILLE, qui, de son mariage avec *Anne de Meyran*, laissa :

IV. VALENTIN DE GRILLE, qui s'est marié, le 4 Octobre 1592, à *Madeleine de l'Estang*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;

2. ALIX, qui s'est mariée à N... *Piquet* ;

3. PIERRE, qui a épousé N... de *Komieu* ;

4. Et PIERRETTE, qui s'est alliée, à *Trophime de Quiquerap-Beaujeu-de-Ventabren*, le 22 Avril 1630. dont postérité. Voy. QUIQUERAN-BEAUJEU.

V. JACQUES DE GRILLE épousa, le 11 Juillet 1635, *Marguerite de Badet*, fille de *Jean*, Seigneur de *Gardanne*, & de *Jeanne de Forbin-la-Barbent*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;

2. & 3. JEAN-AUGUSTIN & TROPHIME, reçus Chevaliers de Malte en 1651.

VI. CHARLES DE GRILLE épousa *Thérèse de Coriolis*, fille de *Pierre*, Marquis d'Espinolette, Président à Mortier au Parlement de Provence, & d'*Isabeau de Villeneuve-Trans*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-AUGUSTIN, qui suit ;

2. Et ANDRÉ, qui est mort Grand-Croix de l'Ordre de Malte, après avoir rendu de grands services à la Religion dont il avoit commandé les Vaisseaux pendant long-tems.

VII. JEAN-AUGUSTIN DE GRILLE, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1742, a laissé un garçon & deux filles, de son mariage avec *Marie-Thérèse des Porcellets*, fille de *Paul-Joseph*, Marquis

de *Maillanne*, & d'*Anne-Françoise des Porcellets*.

Les armes : de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable. Devise : NITIMUR IN VETITEM.

GRILLET, Famille originaire de Quiers en Piémont, puis établie à Avignon, dont une branche, dite de *Briffac*, transplantée en Normandie.

NICOLAS DE GRILLET, Seigneur de Pomiers, épousa *Marie de Gondi*. Après la mort de son mari, la petite ville de St.-Trivier, en Bresse, lui fut inscédée avec le titre de Comté, par Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, du 8 Janvier 1575. Leur fils aîné,

PHILIPPE DE GRILLET, reçut l'investiture du Comté de Saint-Trivier le 16 Mai 1580 ; il mourut le 17 Juillet, sans alliance, & eut pour successeur son frère,

CHARLES-MAXIMILIEN DE GRILLET, Grand-Ecuyer de Savoie, qui épousa *Anne de la Baume-Montrevel*, dont :

CHARLES-EMMANUEL & ALBERT DE GRILLET, qui furent successivement Comtes de Saint-Trivier ; celui-ci mourut en 1644, & ne laissa qu'une fille, décédée en 1646. Le Comté de Saint-Trivier passa à sa tante, PÉRONNE DE GRILLET ;

Et PÉRONNE, qui avoit épousée, en 1622, *Guillaume de Crémieux*, Baron d'Entraignes, du chef de sa mère *Isabeau d'Urfé*. Voyez CRÉMIEUX.

### BRANCHE des Seigneurs de BRISSAC.

CLAUDE-PHILIPPE DE GRILLET, Seigneur de Taillades, fit son testament le 29 Juillet 1550, reçu par *Antoine de Bédarrides*, Notaire à Avignon. Il avoit épousé, en 1520, *Françoise de Péruggis*, de laquelle il eut :

JEAN, qui suit ;

JULIEN, CATHERINE & RICARDE.

JEAN DE GRILLET, mort avant son père, laissa de sa femme, dont on ignore le nom, ALEXANDRE DE GRILLET, Seigneur & Baron de Brissac, que son aïeul, CLAUDE-PHILIPPE, fit son légataire & unique héritier, par son testament du 29 Juillet 1550. Il épousa, en 1558, *Jeanne des Gérardes*, sa cousine germaine, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Aubres, & de *Richarde de Grillet*, dont :

ALBERT DE GRILLET, Chevalier, Seigneur de Brissac, qui fut Capitaine au Régiment des

Gardes-Françoises. Il y a apparence qu'il mourut au commencement de 1647 ; car il y a acte, du 15 Mars de cette année, signé *Ogier*, Notaire au Châtelet de Paris, portant création de tutelle à ses trois enfans. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 29 Décembre 1618, *Catherine Tardieu*, l'une des Filles d'honneur de la Reine, & fille de feu *François Tardieu*, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Maître des Requêtes de son Hôtel, & d'*Anne Martin de Malaffis*, Dame d'honneur de la Reine, dont il eut :

FRANÇOIS, qui suit, âgé de 23 ans ;

ALBERT, âgé de 19 ans. (Le 22 Mars 1647, le Roi, par des Lettres - Patentes qu'il fit délivrer, accorda une pension de 2400 livres à FRANÇOIS DE BRISSAC & à ALBERT DE BRISSAC, son frère, Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, en considération de leurs services & de ceux de feu Sieur DE BRISSAC, leur père, vivant Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises.)

Et HENRI, âgé de 13 ans & demi.

FRANÇOIS DE GRILLET, Chevalier, Seigneur de Brillac & du Breuien, dans la Paroisse d'Illiers, élection de Dreux, &c., Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de M. le Duc d'Orléans, épousa, par contrat du 5 Juin 1656, signé *CharDET*, Tabellion à Illiers, *Elisabeth des Estangs*, fille de feu *Théodoric*, Chevalier, Seigneur de Crôme, Conseiller & Maître - d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Anne Bigot*. De ce mariage naquirent plusieurs enfans, parmi lesquels on connoit, entr'autres :

MARIE - ELISABETH & CATHERINE - AIMÉE, la première née en 1672, & la seconde en 1679. Elles furent reçues l'une & l'autre à Saint-Cyr au mois d'Avril 1686, sur les preuves de leur noblesse. (Notice envoyée.)

Les armes : *de gueules, à la fasce onlée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent, & en pointe de 3 besans du même.*

GRILLET, autre Famille, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée d'un grillon de sable en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

GRILLET DE LA SARDIÈRE, autre Famille, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, & accompagné de 3 grelots du second, 2 & 1.*

GRIMALDI, ancienne Maison d'Italie, originaire de Gènes, dont on trouve la Généalogie dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 489 & suiv., dans *Moréri*, & dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, imprimée à Avignon en 1757, tom. I, pag. 529 & suiv., & pour la branche des Marquis de *Régusse*, dans le *Supplément* de ce dernier Ouvrage, pag. 74, imprimé en 1770. Venafque a donné au public l'*Histoire généalogique* de cette Maison, imprimée en 1647, & pour en prouver l'antiquité, il la fait remonter à *Grimoard*, Maire du Palais, sous le Roi CHILDEBERT II. De tous ces Auteurs, nous ne suivrons que l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, où la Généalogie ne commence qu'à

1. GRIMALDUS, Seigneur ou Prince de Monaco, qui, suivant Venafque, se trouva au siège de Damiette en 1219, & eut d'*Oriette*, la femme, fille de *Merle de Castres* :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. DÉVOT, Evêque de Grasse ;
3. Et LUCHETTO, que l'on fait tige des Marquis de *Modugno*, au Royaume de Naples, des Barons de *Beaufort*, & des *Grimaldi de Séville* en Espagne.

II. FRANÇOIS DE GRIMAUD, Prince de Monaco, s'unit au Pape & à CHARLES I<sup>er</sup>, Roi de Naples, Comte de Provence, & mourut vers l'an 1275. Il eut d'*Aurélien de Caretto*, son épouse :

1. RAYNIER, qui suit ;
2. ANDARO, dont on fait descendre la branche des Barons & Comtes de *Bueil*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE, qui servit CHARLES II, Roi de Naples, & épousa *Antonie Spinelli*, de la Ville de Naples ;
4. & 5. Et deux autres garçons.

III. RAYNIER DE GRIMAUD OU GRIMALDI, 1<sup>er</sup> du nom, mourut vers l'an 1300. On lui donne pour femme *Spécieuse de Caretto*, fille de *Jacques*, Marquis de Final, dont il eut :

IV. RAYNIER DE GRIMAUD, II<sup>e</sup> du nom, Prince de Monaco, Chevalier, Seigneur de Cagnes & de Villeneuve en Normandie, qui combattit à la bataille de Mons - en - Pévelle contre les Flamands en 1304. Le Roi le qualifia *son Amiral*, dans un don de 1000 livres de rente qu'il lui fit pendant le siège de Lille, le 2 Septembre de la même année & à ses enfans légitimes, en récompense de ses bons

services. Il est nommé Amiral - Général de France dans le contrat de mariage du 19 Mai 1305, entre Guillaume III, Comte de Hainaut, & *Jeanne*, fille aînée de *Charles*, Comte de Valois. Il céda, en cette qualité, à Guillaume d'Ufaiges, 500 livres de revenu sur 1000 liv. qu'il prenoit au Temple à Paris, en échange de ce qu'il possédoit dans l'Evêché de Séz. Il mourut en 1314, & eut de *Marguerite de Ruffo*, des Comtes de *Sinopoli*, son épouse :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs d'Antibes & de Courbons, rapportée ci-après ;
3. Et JULIEN, Ecuyer, Seigneur de Villafranca, Chambellan de JEANNE, Reine de Naples. Il toucha, en 1351, 22000 livres pour 20 Ecuyers & 800 Arbalétriers, venus à Saint-Jean-d'Angély, sous le gouvernement d'Ayton Doria. Il épousa 1° *Tedise*, fille de *Daniel Cibo* ; & 2° *Catherine*, sœur de *Jean Caraccioli*.

V. CHARLES GRIMALDI, Chevalier, surnommé *le Grand*, rendit des services considérables au Roi PHILIPPE DE VALOIS, qui lui donna en récompense 1000 livres de rente pour lui & ses hoirs, sur la Sénéchaussée de Beaucaire, & autant de pension sa vie durant, en 1332, qui lui furent assignées, en 1343, sur la Claverie d'Aigues - Mortes, & confirmées en 1351. Il acheta, en 1346, d'Emmanuel Vento, les Seigneuries de Menton, de Callillon & de Roquebrune ; donna à Calais, le 8 Septembre 1339, quittance à Thore du Puy, Receveur de Nîmes, de 1900 livres, pour les gages de 12 Galères & les gens d'icelles de sa Compagnie. Il mourut en 1363, est qualifié Amiral de France dans les Lettres d'érection du Duché de Valentinois en Pairie, de l'an 1715, & eut de *Luchinette Spinola*, son épouse, fille de *Gérard*, Seigneur de Dertona :

1. RAYNIER, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS-BAPTISTE ;
3. GABRIEL, marié dans la Maison des *Urfins* ;
4. CHARLES, Co-Seigneur de Menton, dont on fait descendre les Princes de *Sainte-Catherine* en Sicile ;
5. LANCELOT, Conseiller & Chambellan de la Reine JEANNE en 1348 ;
6. RUFUS, aussi Conseiller & Chambellan de cette Princesse la même année ;
7. Et ANASTASIE, morte jeune.

VI. RAYNIER GRIMALDI, III<sup>e</sup> du nom, Che-

valier, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES V, vint, du vivant de son père, servir ce Monarque dans ses guerres, sous Geoffroy de Charny, & au siège de Loudun, sous le Seigneur de Beaujeu en 1350 & 1351. Il commanda avec Baude Doria, 3000 Arbalétriers & 3000 Pavésiers, dans l'armée de mer, depuis le 3 Septembre 1354 jusqu'au 28 Juillet 1355. Il rendit hommage au Roi en 1358, pour les rentes & héritages que son père lui avoit transportés dans la Sénéchaussée de Beaucaire, & qui lui avoient été confirmés le 17 Mars 1353. Il reçut de Jean Luillier, Receveur-Général des Aides, étant à Nîmes, le 4 Mai 1369, une somme de 16000 livres, pour le payement des gages & le service de 10 Galères qu'il avoit amenées au Roi pour la sûreté du Royaume, dont il y en avoit 5 ordonnées sur les côtes de Provence & de Narbonne. Il s'obligea, en 1371, à faire un voyage pour le fait du passage de la mer, & reçut 10000 francs d'or le 31 Janvier de la même année, pour distribuer aux Arbalétriers, Mariniers & Officiers des Galères qui servoient dans l'armée navale. Le Roi lui fit donner, le 22 Novembre 1372, 3800 francs d'or, pour récompense de ses services, frais & missions, & pour lui aider à payer ses créanciers. CHARLES VI le retint de son Grand-Conseil à 600 livres de gages & de pension, par Lettres du 28 Janvier 1396. Il mourut en 1407, & eut d'*Isabelle Affenare*, son épouse :

1. AMBROSIO, lequel se noya en 1422, dans la mer en pêchant ;
2. JEAN, qui suit ;
3. ANTOINE, Baron de Saint-Demetrie, marié à *Blanche*, dont :  
JACQUES & JEANNE GRIMALDI.
4. GASPARD, allié à *Lucinette*, dont :  
MARIE GRIMALDI.
5. Et GRIFFETTE, femme de *Louis de Lascaaris*, Seigneur de la Brigue.

On trouve dans le même tems :

1. CONRAD DE GRIMAUD, Ecuyer, Capitaine avec Louis Doria, qui fit montre de sa Compagnie de 123 Arbalétriers Génois à pied, devant Bertrand du Guesclin, Duc de Molines, Connetable de France, à Dreux, le 23 Avril 1370 ; au bas de cette montre est le scel de du Guesclin ;
2. ANDALOT DE GRIMAUD, Capitaine d'un certain nombre d'Arbalétriers Génois, qui donna quittance, le 18 Juillet 1374, à Pierre

Chanteprime, Trésorier des guerres, de 278 francs d'or, en prêt sur ses gages & ceux d'un Connétable, & de 29 Arbalétriers de sa Compagnie, pour la défense de la ville de Caudebec. Son fceau est un *fuselé*. Légende: ANDALOT DE GRIMAUD;

3. LOUIS DE GRIMAUD, Ecuyer, Capitaine de 40 Arbalétriers à cheval, qui donna quittance à Jacques Renart, Trésorier des Galères, de 510 livres, le 4 Août 1355, scellée d'un *fuselé*. Cimier: une tête de *Monstre*. Supports: deux *griffons*. On trouve encore plusieurs quittances de lui des années 1374 & 1375;

4. Et COSME DE GRIMAUD, Ecuyer, qui donna quittance, le 28 Octobre 1385, à Guillaume d'Enfernet, de 457 livres, 13 fols, 4 deniers, sur ses gages desservis au pays d'Escoffe. Son fceau est un *fuselé*. Cimier: une tête d'*ours*. Supports: deux *ours*. Légende: COSME DE GRIMAUD. On en trouve une semblable du 28 Octobre 1380. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de 14 Arbalétriers de pied, pour la garde de la ville de Honfleur en 1405, qu'il donna quittance de sept vingt livres sur ses gages, à Edmond Raquier, Trésorier des Guerres. Elle est scellée de son fceau pareil à celui ci-dessus, excepté le cimier qui est une tête d'*aigle* ou de *griffon*.

VII. JEAN GRIMALDI, que l'on qualifie *Seigneur de Monaco*, mourut en 1454; il avoit épousé, en 1433, *Pomeline de Frégose*, sœur de *Thomas*, Doge de Gènes, dont:

1. CATALAN, qui suit;
2. CONSTANCE, femme d'*Antoine de Caretto*, Marquis de Final;
3. Et BARTHOLOMÉE, mariée à *Pierre de Frégose*, Doge de Gènes.

VIII. CATALAN GRIMALDI, Seigneur de Monaco, mourut en 1457, & suivant Imhoff, dans ses *Généalogies des Familles de France*, p. 39, il avoit épousé *Blanche de Carretto*, des Marquis de Final, dont:

1. & 2. JEAN & RAYNIER, morts en bas âge;
3. Et CLAUDE, Dame de Monaco, qu'elle porta en mariage à LAMBERT GRIMALDI, son cousin, tige de la branche des Seigneurs & Princes de Monaco, Ducs de Valentinois, Pairs de France, rapportée ci-après.

On trouve HONORAT DE GRIMAUD, Ecuyer d'Ecurie du Roi, qui donna quittance de 1200 liv., à lui accordées par le Roi pour sa

penfion & son entretien à sa fuite, le 22 Juin 1482.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'ANTIBES & de COURBONS.

V. ANTOINE GRIMALDI, second fils de RAYNIER, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marguerite de Ruffo*, qui fut Seigneur des Prats, de la Vallée & de Lantofque. « La Reine JEANNE, par des Lettres du 20 Octobre 1348, l'inféoda des dites Terres, & de celles de Blegubier & de Chanoul; & par d'autres Lettres du 10 Janvier 1349, elle le qualifia son Conseiller, & lui inféoda la terre de Vuels. » Il arma, pour JEANNE 1<sup>re</sup> du nom, Reine de Naples, 6 galères à ses dépens, & mourut en 1358. Il eut de *Catherine Dorta*, son épouse:

1. MARC, qui suit;
2. Et LUC, rapporté ci-après. (Ils furent intitulés l'un & l'autre héritiers par leur père.)

VI. MARC GRIMALDI, Seigneur d'Antibes, Cagnes, Villeneuve, « des Prats, Blegubier & Chanoul, acquit, avec son frère Luc, de RAYNIER GRIMALDI, la moitié de la Terre de Cagnes; & la Reine JEANNE, par ses Lettres-Patentes du 20 Janvier 1372, approuva cette acquisition; & malgré le manque d'hommage dudit RAYNIER GRIMALDI, Chevalier, elle leur fit don, le 18 Février 1375, de tous les droits qui leur étoient dus sur cette moitié de la Terre & Seigneurie de Cagnes. La Reine Marie leur inféoda la Terre de Villeneuve-lès-Vence. Ils furent établis par le Pape CLÉMENT VII, le 6 Juin 1384, Viguiers & Capitaines du lieu d'Antibes, & le même Pape, par Bulles du 9 Février 1387, reconnoit leur devoir 5000 florins; & par autres Bulles de 1389 & 1392, il reconnoit leur devoir 4100 florins; pour lesquelles sommes il leur engage la Ville d'Antibes, lequel engagement fut approuvé par des Lettres-Patentes du mois de Décembre 1396 de la Reine MARIE. » MARC GRIMALDI fut établi Capitaine-Général de tous les Arbalétriers, tant de pied que de cheval, qui étoient au service du Roi CHARLES V, dit *le Sage*, par Lettres données à Vincennes le 16 Décembre 1373, suivant le compte de Jacques Renart, Trésorier des Guerres. Il est certain qu'il avoit la commission pour en faire les Revues & en recevoir les montres au mois de Février suivant, comme on l'apprend d'un

Mandement qu'il donna en cette qualité pour payer la Compagnie de COSME DE GRIMAUD, Capitaine d'Arbalétriers employés à la garde de la Ville de Caudebec; & le 1<sup>er</sup> Avril suivant, veille de Pâques, il donna un autre Mandement, en qualité de Capitaine-Général de tous les Arbalétriers au service du Roi, à Henri de Cravy, Sous-Lieutenant, pour faire payer les montres d'une Compagnie. Il avoit pour Lieutenant dans cet office, en 1374, AITHON DE GRIMAUD, & passa en Revue le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année *Castain Doria*, & la Compagnie de 40 Arbalétriers. Il avoit épousé *Sibylle de Saluces*, dont il eut :

1. ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, « mort sans postérité; »
2. GEORGES, qui suit;
3. HONORAT, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, mort sans enfans de son mariage avec *Marie de Lascaris*, fille de *Lucien*, Comte de Tende;
4. « CATHERINE, femme 1<sup>o</sup> de *Raymond Marquetfang*; & 2<sup>o</sup> de *Georges Carretto*, Marquis de Savone, dont la preuve se trouve dans un aèle du 30 Juillet 1400; »
5. ET ARGENTINE, Demeiselle d'honneur de la Reine de France.

VII. GEORGES GRIMALDI, 1<sup>er</sup> du nom, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, Gouverneur de Grasse & de Saint-Paul, donna quittance, le 20 Octobre 1374, à Pierre Chanteprime, Trésorier des Guerres, de 438 livres sur ses gages & ceux de 49 Arbalétriers de la Compagnie, pour la défense de la ville de Pont-l'Abbé-lès-Saint-Sauveur-le-Vicomte. Son sceau est un *lofangé*. Légende: SAINT-GEORGES DE GRIMALDI. Il eut de la femme, dont le nom est ignoré :

1. « HONORÉ, Co-Seigneur de Menton, mort jeune sans postérité, ainsi qu'il est prouvé par un compromis du 22 Janvier 1452; »
2. CATHERINE, qui a épousé *Pierre de Lascaris*, fils puiné d'*Antoine*, Comte de Tende, & de *Françoise de Bouliers-Cental*;
3. BARTHOLOMÉE, qui fut femme de *Nicolas*, Marquis de Ceva;
5. ET SAUVAGINE, « qui passa avec ses sœurs une transaction sur les biens de son père, le 12 Avril 1411, avec NICOLAS GRIMALDI. »

VI. LUC GRIMALDI, Seigneur d'Antibes après la mort de son neveu, de Cagnes & de Villeneuve, second fils d'ANTOINE, & de *Catherine Doria*, « acheta de Noble & Egré-

gié Seigneur *Raymond Marquetfang*, Chevalier, la portion de Seigneurie qu'il avoit à Cagnes le 10 Décembre 1401. » Il fit son testament le 14 Janvier 1409, & mourut la même année; « dans cet aèle, il est qualifié de *magnifique & puissant Seigneur*; il y nomme la femme & tous les enfans; fait héritiers par égales portions JEAN & NICOLAS, ses deux aînés. » Il avoit épousé *YOLANDE GRIMALDI*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, rapporté ci-après;
3. « LOUIS, Chartreux, légataire de son père en 1409;
4. PIERRE, aussi légataire de son père, Conseiller de la Reine JEANNE; il vivoit encore en 1437;
5. OTHO, Lieutenant de la Compagnie des Arbalétriers en 1374;
6. PHILIPPE, légataire de son père, qui eut une fille naturelle, nommée *PIERRETTE GRIMALDI*;
7. CLÉMENTINE, femme, 1<sup>o</sup> de *Lucain Gailli*, de Gênes, le 3 Avril 1391; & 2<sup>o</sup> le 28 Juin 1400 de *Marcellin Grille*, de Gênes;
8. MARGUERITE, qui s'est mariée, en 1399, à *Bertrand de Grasse*, Seigneur du Bar;
9. MADELEINE, qui épousa *René Lascaris*, Co-Seigneur de la Brigue;
10. LUCIE, qui s'est alliée à *Jean Giustimiani*;
11. ET LUCHINE, qui fut femme de *Guillaume du Puget*, Seigneur de Figanières. »

VII. JEAN GRIMALDI, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « fut émancipé le 24 Juillet 1401; il approuva le testament de son père le 17 Janvier 1412; » servit le Roi CHARLES VI, en 1416, contre les Anglois, & mourut en 1427. Il avoit épousé *Blanche Doria*, « veuve de JEAN GRIMALDI; on pourroit croire qu'il auroit eu une seconde femme; car, par son testament, il donne une pension à sa femme, qu'il nomme *Jacquine*, de la ville de Gênes. » Il eut de *Blanche Doria* :

1. CONSTANCE, « qui s'est mariée, en 1408, à N... *del Carretto*, Marquis de Savone; »
2. THOMASSINE, « qui a épousé, en 1439, *Théobald Lascaris*, Co-Seigneur de la Brigue; »
3. HONORÉE;
4. CATHERINE, « qui fut femme de *Jean Doria*; »
5. ET LUCIE, « qui fut Religieuse à Aix. »

VIII. NICOLAS GRIMALDI, Co-Seigneur d'Antibes, de Cagnes, &c., Gouverneur de Mar-

seille, second fils de LUC, & d'YOLANDE GRIMALDI, « fit hommage des dites places le 28 Juillet 1429; fut Conseiller & Chambellan de la Reine YOLANDE, & du Roi LOUIS, son fils, par Lettres du 16 Juillet 1420; ce Prince, le 1<sup>er</sup> Avril 1424, étant en son Conseil, présenta les Seigneurs Pierre de Beauvau, Tristan de la Jaille, Guillaume de Villeneuve, Hélon de Faucon, Chevalier, l'établit Viguier de la Ville de Marfeille, & le qualifie son *féal, noble & égrégé* Seigneur. Il testa le 9 Février 1449; se qualifie dans l'acte de *magnifique Seigneur*, nomme tous ses enfans; fait héritier GASPARD, son aîné; lui substitue LAMBERT, son second fils; & fait un codicille le 14 Décembre 1452. » Il avoit épousé *Césarine Doria*, des Marquis d'Oneille, dont il eut :

1. GASPARD, qui suit ;
2. LAMBERT, tige de la branche des Seigneurs & Princes de Monaco, Ducs de Valentinois, &c., rapportée ci-après ;
3. « GUIGUES, mort jeune, étant sous la tutelle de son père, de PIERRE & de PHILIPPE GRIMALDI, ses oncles, en 1437 ; »
4. JEAN-ANDRÉ, Baron de Prats, « légataire de son père, » Evêque de Grasse le 27 Juin 1481, Abbé de Lérins, Vice-Légat d'Avignon, Nonce en France, destiné Cardinal, & mort le 1<sup>er</sup> Juillet 1505 ;
5. LOUIS, Chevalier de Malte, « aussi légataire de son père ; »
6. « VALENTINE » ou YOLANDE, femme de *Jean Doria*, « Seigneur de Vues, » des Marquis d'Oneille ;
7. MARIE ou MARIETTE, qui s'est alliée à *Hugues de Villeneuve*, Baron de Vence, en 1449 ;
8. Et BRIGITTE, « qui a épousé *Alleran*, Marquis de Cèze, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1452. »

VIII. GASPARD GRIMALDI, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « qualifié de *magnifique Seigneur* dans son testament du 7 Février 1466, fils de Respectacle Seigneur NICOLAS, » mourut la même année. Il avoit épousé *Marguerite Lascaris*, fille d'Antoine, Comte de Tende, & de *Françoise de Bouliers*, « par contrat du 30 Juillet 1450, » dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et RENÉE, « qui s'est mariée, en 1474, à *Jean Sararo*, en Piémont. »

IX. NICOLAS GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur d'Antibes, de Cagnes, de Courbons, &c., « fut Pannetier du Roi CHARLES VII par

Lettres de 1491, & fit hommage au Roi définites terres le 28 Décembre 1494; il tranfigea avec Illustre Seigneur René, bâtard de Savoie, & Magnifique Seigneur Jean des Marquis de Cèze, tous Co-Seigneurs de Cagnes; dans cet acte il est qualifié *Magnifique Seigneur* le 17 Décembre 1512. Il fit son testament le 11 Août 1515, dans lequel il est qualifié *Magnifique & Généreux Seigneur*; fait des legs à *Marguerite de Tende*, sa mère; à *Charlotte de Villeneuve*, sa femme; & à tous ses fils & filles; institue pour héritier universel GASPARD, son fils aîné; substitue, au défaut de ses enfans, LUCIEN GRIMALDI, Prince de Monaco, son cousin germain; nomme ses exécuteurs testamentaires: AUGUSTIN GRIMALDI, Evêque de Grasse; *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans; LUCIEN GRIMALDI, Prince de Monaco; & *Jacques de Grasse*, Seigneur du Bar, Docteur en Droit. » De *Charlotte de Villeneuve*, Dame de Courbons, fille de Louis, Marquis de Trans, & d'*Honorade de Berre*, qu'il avoit épousée par contrat du 21 Février 1497, il eut :

1. GASPARD, qui suit ;
2. & 3. HONORÉ & CLAUDE, Chevaliers de Malte, « le premier, légataire de son père ; »
4. JEAN-ANTOINE, auteur de la branche, établie à Nice, rapportée plus loin ;
5. JEAN-ANDRÉ, « légataire de son père; il vendit, à *Raymond du Puget*, de la ville d'Aix, le 16 Septembre 1562, les titres des Prats, Blégubier & Chanoul. » On lui donne sept enfans :

VICTOR, SCIPION, ASCAGNE, LAMBERT, OCTAVE, HORACE & LÉLIE.

6. JEAN, Abbé de Tourgnus en 1568 ;
7. HONORÉ, épouse de *Balthazar de Sade*, Seigneur d'Eyguères, qui testa le 30 Décembre 1542 ;
8. Et ANNE, femme d'*Antoine d'Arlatan*, Seigneur de Beaumont, par contrat du 15 Février 1520.

X. GASPARD GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Antibes, de Cagnes & de Courbons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, « fit hommage desdites terres le 25 Janvier 1539; le Roi lui accorda l'investiture d'une quatrième partie de Cagnes; il est qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans cette investiture du 28 Février 1573, » ainsi que dans son testament du 2 Juin 1578, « où il est dit Commandant pour le Roi sur les frontières d'Antibes en l'absence du Gouverneur. Il a fait des legs à



tous ses enfans, » & mourut en 1578. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> « par acte du 8 Octobre 1521, » *Jeanne de Quiqueran*, fille de *Gaucher*, 11<sup>o</sup> du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louise de Castellane*, « dont il reconnut avoir reçu la dot; & 2<sup>o</sup> *Hélène Viani*, qu'il nomme dans son testament: du 2 Juin 1578. » Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui suit;
2. NICOLAS, « Prévôt de Barjols, » Protonotaire Apostolique;
3. & 4. PHILIPPE & FRÉDÉRIC, Chevaliers de Malte;
5. & 6. ALEXANDRE, « mort à Ferrare, » & OCTAVIEN, « duquel on ne fait rien; »
7. LUCRÈCE, mariée, « par contrat du 24 Mai 1545, » à *Gaspard de Castellane*, Seigneur d'Entrecailleux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant de Provence, mort en Avril 1573, dont postérité. Voy. CASTELLANE;
8. JULIE, qui a épousé, « par contrat du 29 Décembre 1557, » *Albert de Raffet*, « Seigneur de Primivert en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi; »
9. HIPPOLYTE, seconde femme, « le 7 Juin 1560, » de *Jacques Faret*, Baron de Saint-Privat, qui testa le 16 Mars 1576;
10. FRANÇOISE, qui a épousé, par contrat du 19 Janvier 1561, *Claude de Villeneuve*, Baron & Seigneur de Vence, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Draguignan;
11. CASSANDRE, qui s'est mariée, « par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1564, » à *Jules Doria*, Seigneur de Dolce-Agna, dans le Comté de Nice, Citadin de Vintimille;
12. CAMILLE, qui s'est alliée, par contrat du 19 Novembre 1563, à *Jean de Brancas*, dit de *Forcalquier*, Seigneur & Baron de Cérèsse, &c., dont postérité. Voyez BRANCAS;
13. 14. & 15. JEANNE, MARGUERITE & CLAIRE, les deux dernières Religieuses.

Et du second lit vinrent :

16. CLAUDE, rapporté plus loin;
17. « Et LUCRÈCE, légataire de son père. »

XI. RENÉ GRIMALDI, Seigneur d'Antibes, Courbons, « Cagnes & Malijai, » Chevalier de l'Ordre du Roi, fit son testament le 28 Mai 1594; « il y est qualifié *Illustre Seigneur*; il approuva le legs fait par GASPARD, son père, à CLAUDE, son frère consanguin, & à ses sœurs; confirma les substitutions que son père avoit faites par son testament; nomma les exécuteurs testamentaires: *Gaspard de Pontevès*, Comte de Carcès; *Scipion de Villeneuve*, Ba-

ron de Vence, son neveu; *Jean de Villeneuve*, Marquis de Trans, & *Claude de Villeneuve*, Seigneur de Thorrenc, » & mourut en 1594. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1560, *Yolande-Claude de Villeneuve*, fille de *Claude*, Marquis de Trans, & d'*Isabeau de Feltre*; « elle est qualifiée, dans son testament du 29 Juillet 1607, d'*Illustre Dame Yolande de Villeneuve*, *Dame Douairière d'Antibes*. » De ce mariage sont issus :

1. ALEXANDRE, Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « qui vendit la Terre d'Antibes au Roi HENRI IV; il passa une transaction sur cette vente, avec HONORÉ, son frère, le 18 Septembre 1608; transigea avec *Yolande de Villeneuve*, sa mère, le 2 Septembre 1601; » & est mort en 1630. Il avoit épousé *Julie de la Royère*, en Piémont, fille de *Philippe*, « Comte de Poivin, & d'*Odavie de Belliglinfeul*, » dont il n'eut qu'une fille, nommée

MARGUERITE, qui fut mariée, le 28 Février 1615, à *Melchior du Puget*, Seigneur & Baron de Saint-Marc.

2. CLAUDE, Seigneur de Mèlijai, « mort sans postérité; »
3. HONORÉ, qui suit;
4. CAMILLE, qui fut femme, le 1<sup>er</sup> Février 1586, d'*Annibal de Forbin*, Seigneur de la Roque, fils puîné de *Jacques*, Seigneur de Janfon, & de *Marguerite de Pontevès*;
5. Et JULIE, qui s'est mariée, le 15 Février 1602, à *Allemand de Glandevès*, Seigneur de Gréoulx.

XII. HONORÉ GRIMALDI, Seigneur de Courbons, « Gentilhomme de la Chambre du Roi, obtint de Sa Majesté, le 1<sup>er</sup> Décembre 1615, une pension de 2000 livres & des Lettres de committimus le 11 Mai 1609, où il est qualifié *notre cher bien-aimé*, *Messire HONORÉ GRIMALDI*, Chevalier, *Seigneur de Courbons*, *Gentilhomme ordinaire de notre Chambre*. » Il mourut en 1618, & avoit épousé, par contrat du 10 Juillet 1599, *Blanche Thomas*, fille de *Pierre*, Seigneur de Michaut, & de *Sylvestre de Digne*; « elle fut nommée, le 16 Juillet 1618, tutrice de ses enfans, » qui sont :

1. JEAN-HENRI, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Saint-Vincent, Chevalier de Malte;
3. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, Chevalier de Malte, tué en 1614;
4. & 5. ALEXANDRE & CLAUDE, aulli Chevaliers de Malte; le dernier en 1632.

XIII. JEAN - HENRI GRIMALDI, Marquis de Courbons, par érection du mois de Mars 1646, Baron de Cagnes par érection de la même année, né le 25 Juillet 1604, eut commission du Roi pour lever un Régiment dont il fut fait Maître-de-Camp par Brevet du 5 Juillet 1634; il avoit obtenu, le 22 Janvier 1632, un Arrêt, portant ouverture du *fidei-commis*, appôlé au testament de GASPARD & RENÉ GRIMALDI, ses aïeul & bifaïeul; le Roi lui accorda, « en Décembre 1641, » une pension de 3000 livres; il étoit, en 1646, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Monaco, « en récompense de ses services, & du Traité qu'il fit pour remettre le Prince de Monaco, son parent, sous la protection de la France, » suivant un certificat qu'il donna en cette qualité le 5 Juillet 1646, au Sieur de l'Escalfault, Sous-Lieutenant de Roi, & Major de cette Place. Son cachet y est aux armes pleines de GRIMALDI. Il fut maintenu dans sa noblesse, par jugement des Commissaires de Provence, le 13 Janvier 1668, & produisit les armes de GRIMALDI, parti de *Quiqueran*. « Il testa le 16 Septembre 1632 & mourut fort âgé. » Il avoit épousé, « par contrat du 30 Janvier 1625, » *Anne de Grasse*, fille d'*Annibal*, Comte du Bar, Lieutenant de Roi à Monaco, & de *Claire d'Alagonia*, dont il eut :

1. HONORÉ, qui suit;
2. PIERRE, Ecclésiastique;
3. & 4. SCIPION & CLAUDE, Chevaliers de Malte;
5. & 6. ARNAUD, mort jeune en 1646, & HERCULE, dont on ne fait rien;
7. MARIE - GABRIELLE, « mariée à *François Lombard*, Seigneur de Gourdon; »
8. Et MARTHE, morte jeune.

XIV. HONORÉ GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Cagnes, du vivant de son père, puis Marquis de Courbons, « représenta au Roi qu'il avoit été obligé de vendre le Marquisat de Courbons, & Sa Majesté, par Lettres du mois de Mars 1677, érigea la Baronnie de Cagnes en Marquisat; » il épousa, par contrat du 17 Novembre 1646, FRANÇOISE GRIMALDI, fille de CHARLES, Seigneur de Régusse, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Napolon*, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. & 3. « PIERRE & autre CHARLES, Chevaliers de Malte;
4. ELZÉAR, Abbé de Claufonne;
5. Et LUCRÈCE, mariée à *Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes-les-Vence.»

XV. CHARLES GRIMALDI, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de Cagnes, servit dans l'Infanterie, & après sa retraite fut Gouverneur de Saint-Paul. Il testa le 9 Juin 1708, & avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1673, *Françoise de Covet*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Marignane & des Isles - d'Or, & de *Madeleine de Seytres*, dont :

1. HONORÉ, qui suit;
2. CHARLES, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de la Marine, tué;
3. GASPARD, aussi Chevalier de Malte, & Lieutenant de Galères;
4. CAMILLE, Chevalier de Malte, tué étant Lieutenant de Vaisseaux;
5. ALEXANDRE, Chevalier de Malte, aussi Lieutenant de Vaisseaux, tué d'un éclat de bombe;
6. JOSEPH-MARIE, Prieur de Noyers, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Marine, blessé;
7. ANNE-MARTHE, mariée, le 17 Mars 1709, à *Antoine-François de Cays*, Comte de Gillette à Nice;
8. MARTHE-MARGUERITE-ELISABETH, femme, le 12 Novembre 1711, de *Charles Olivari*, Seigneur de Campredon;
9. Et CHARLOTTE, mariée, le 3 Décembre 1718, à *Jean-André de Vachères*, Seigneur de Saint-Martin.

XVI. HONORÉ GRIMALDI, III<sup>e</sup> du nom de sa branche, Marquis de Cagnes, né en 1675, blessé au siège de Mons étant Page du Roi, sans pouvoir continuer le service, eut de sa femme, *Marguerite-Rosseline de Villeneuve*, qu'il avoit épousée, par contrat du 13 Décembre 1700, fille de *Pierre de Villeneuve*, Marquis de Trans, Comte de Tourrettes, & de *Françoise Bitaud* :

1. HONORÉ, qui suit;
2. CHARLES, Abbé de la Grâce-Dieu, Aumônier du Roi, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rouen, Prieur de Noyers & de Saint-Maixent en Poitou, mort Evêque de Rodez le 10 Mars 1770;
3. Autre CHARLES, rapporté ci-dessus;
4. ELISABETH - ROSSELINE, femme de *Louis Commendaire*, Seigneur de Taradeau;
5. Et MARIE - MARTHE, femme de *Jean-Baptiste-François Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromont, fils de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Geniès, & de *N.... de Vefc*.

XVII. HONORÉ GRIMALDI, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de Cagnes, Lieutenant aux Gardes, donné pour ôtage à la prise de Philippsbourg

en 1734, fut depuis Capitaine de Cavalerie, Colonel & chef de Brigade des Carabiniers, & mourut en 1743, « à l'Armée d'Allemagne, à Spire, » après la bataille de Dettingen, Chevalier de Saint-Louis & Gouverneur de Saint-Paul. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1730, *Hélène-Marie-Ayne d'Orcel-de-Plaisans*, fille de *Barthélemy-Joseph*, Seigneur de *Plaisans*, commandant un bataillon de Navarre, & de *Geneviève de Laurens*. Leurs enfans font :

1. LOUIS-CAMILLE, Marquis de Gagnes, né en 1733, « tué à la bataille de Crevelt, en Allemagne, en 1758; »
2. SAUVEUR-GASPARD, qui suit;
3. CHARLES;
4. Et LOUIS-ANDRÉ, né au Château de Gagnes, Diocèse de Venec, le 17 Décembre 1736, Abbé de Chambre-Fontaine; nommé, étant Grand-Vicaire de Rouen, en Avril 1767, à l'Evêché du Mans, & sacré le 5 Juillet suivant; transféré à l'Evêché de Noyon en 1777.

XVIII. SAUVEUR-GASPARD GRIMALDI, ci-devant Chevalier de Malte, Lieutenant de Vaisseaux, né en 1734, a épousé en Août 1760, *Jeanne de Marc de Tripoli-Paniffede-Pazzi*, fille de *N... de Marc*, & de *N... de Vintimille*, des Comtes de Marseille, dont il eut :

1. HENRI, né en Septembre 1773;
2. & 3. Et deux filles, MARIE-ANNE & MARIE-CHARLOTTE.

XVII. CHARLES GRIMALDI, troisième fils d'HONORÉ, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite-Roseline de Villeneuve*, Chevalier de Malte, Lieutenant de Galères en 1746, Chef d'Escadre des Armées navales, « épousa, le 18 Avril 1746, MARIE-GENEVIÈVE GRIMALDI, fille de JEAN-HENRI, & de *Jeanne d'Isnard*, dont il eut :

XVIII. CHARLES-BALTHAZAR GRIMALDI, né le 29 Novembre 1747, Enseigne de Vaisseaux, qui s'est marié, en 1773, avec *Vidoire de Mine de Quinson*, dont :

1. CHARLES-PHILIPPE-AUGUSTE, né le 30 Mars 1775;
2. JEAN-HENRI;
3. Et CHARLOTTE-GENEVIÈVE, née le 28 Décembre 1773.

XI. CLAUDE GRIMALDI, fils aîné de GASPARD, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Hélène de Viani*, sa seconde femme, légataire par le testament de son

père le 2 Juin 1578, épousa le 22 Avril 1610 *Marguerite de Breffon*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur d'Antibes, dont :

XII. GASPARD GRIMALDI, né le 7 Septembre 1616, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement des Commissaires de Provence, le 9 Mars 1669. Il portoit pour armes : *losangé d'argent & de gueules*. Supports : *deux sauvages*. Cimier : *une sirène tenant un miroir*. Il avoit épousé à Monaco, le 29 Juillet 1649, « *Hippolyte de Brigati*, dont :

1. JEAN-HENRI, qui suit;
2. PIERRE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Navarre;
3. Et BLANCHE, qui s'est mariée avec *P.-Antoine du Bruel*, Seigneur de la Gerotière en Anjou, qui mourut à Gènes, où elle alla demander les femmes qui font accordées aux demoiselles DE GRIMALDI D'ANTIBES.

XIII. JEAN-HENRI GRIMALDI, né le 25 Novembre 1651, testa le 26 Juillet 1720, & avoit épousé, le 13 Janvier 1695, *Jeanne d'Isnard*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. MARIE-GENEVIÈVE, qui s'est mariée à CHARLES, Comte de GRIMALDI, Chef d'Escadre,
3. Et MARIE-CHRISTINE.

XIV. ALEXANDRE GRIMALDI, né le 28 Novembre 1705, a épousé, le 7 Août 1742, *Marianne d'Isnard*, dont il a eu :

1. JEAN-HENRI GRIMALDI, qui est né le 26 Juillet 1743, Chanoine de Rodez, Prieur Commandataire de Vérines en Poitou, Vicaire-Général de Blois & de Mendè, Député à l'Assemblée générale du Clergé en 1775;
2. Et une fille, nommée MARIANNE, qui est morte jeune.

#### BRANCHE établie à Nice.

X. JEAN-ANTOINE GRIMALDI, quatrième fils de NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte de Villeneuve*, « épousa *Andronique de Flotte*, dont vint :

XI. CLAUDE GRIMALDI, qui se maria avec *Claudine de Queiras*, fille du Seigneur de Châteauneuf, dont :

1. GASPARD, qui suit;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte, mort à Alger.

XII. GASPARD GRIMALDI s'est marié avec *Ogavie Doria Dolce-Agna*, dont :

XIII. ANDRÉ GRIMALDI, qui s'est marié avec *Benoîte de Villars de Malbec*, dont :

1. MARCEL, qui fuit;
2. FÉLIX, Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte;
3. CHARLES-LOUIS, Maréchal-de-Camp, Commandant à Saint-Omer, qui s'est marié avec *Catherine de Bafla*, fœur du Chevalier de *Bafla*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, mort fans poftérité;
4. Et HENRI, dont on ne fait rien.

XIV. MARCEL GRIMALDI a époufé *Dorothee de Ferrero*, & en a eu :

XV. HONORÉ GRIMALDI, 1<sup>er</sup> du nom de fa branche, qui s'est marié avec *Louife de Tranquier*, dont :

1. XAVIER, qui fuit;
2. IGNACE-FÉLIX, Commandeur de Saliers;
3. Et N... GRIMALDI, Commandant de la Ville de Béthune, qui a époufé la Marquife d'*Affignies*.

XVI. XAVIER GRIMALDI époufa *Catherine de Ferrero*, fa coufine, & en eut :

1. JOSEPH, qui fuit;
2. Et ANNE-MARIE-BAPTISTE, qui s'est mariée à *François-Xavier de la Tour-Romouls*, de la Ville d'Arles, le 18 Janvier 1741, dont poftérité. Voy. TOUR-ROMOULÈS (LA).

XVII. JOSEPH GRIMALDI s'est marié avec *Confiance de Lafcaris-Caftellard*, dont vint :

1. MARCELLIN, qui fuit;
2. ANGÈLE, Chevalier de Malte, Officier dans le Régiment de Lyonois;
3. LOUIS, Chevalier de Malte, Officier de Marine;
4. ANDRÉ-MARIE-JOACHIM, Eccléfiastique, Vicaire-Général de Reims;
5. 6. & 7. MARIE, autre MARIE & HÉLÈNE, dont nous ignorons l'état.

XVIII. MARCELLIN GRIMALDI a époufé *Rofe-Catherine de Capello*, dont nous ignorons la poftérité. »

#### B R A N C H E

des Seigneurs & Princes de MONACO, Ducs de VALENTINOIS, Pairs de France.

VIII. LAMBERT GRIMALDI, Seigneur de Monaco, fecond fils de NICOLAS, & de *Céfarine Doria*, légataire & fubftitué par fon père, s'attacha à RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, & au Roi CHARLES VIII, & mourut en 1493, laiffant de CLAUDE GRIMALDI, Dame de Monaco, fille & héritière de CATALAN, & de *Blanche de Carretto* :

1. JEAN, Seigneur de Monaco & de Vintimille, Confeiller & Chambellan des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, qui est qualifié Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel dans des Lettres de LOUIS XV, au mois de Décembre 1715, pour le Duché de Valentinois. Il fut tué en 1505, par LUCIEN, fon frère, & avoit époufé ANTOINETTE, bâtarde de SAVOIE, fille naturelle de PHILIPPE, Duc de SAVOIE, & de *Bonne de Romagne*, Dame Piémontoife, dont il n'eut que

MARIE, qui s'est alliée à *Renaud de Villeneuve*, Baron de Vence, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

2. LUCIEN, qui fuit;
3. AUGUSTIN, Evêque de Grasse, Abbé de Lérins, qui prit la tutelle de fes neveux après la mort de LUCIEN, Prince de Monaco, fon frère. Le Roi LOUIS XII le fit fon Aumônier le 11 Février 1512; il affifta au cinquième Concile de Latran en 1517; quitta enfuite le parti de la France pour s'attacher à l'Espagne, & l'Empereur CHARLES V lui donna l'Evêché de Majorque, & enfuite l'Archevêché d'Oriftano en Sardaigne. Le Roi François 1<sup>er</sup> le priva, l'an 1524, de tous les biens & de tous les bénéfices qu'il avoit en France; il y fut rétabli par le traité de Madrid en 1526, & en fut mis en poffeffion par Arrêt de 1529. Il avoit été désigné Cardinal; mais il mourut avant fa promotion, le 12 Avril 1532;
4. PHILIBERT, Prévôt de l'Eglife de Nice;
5. LOUIS, Chevalier de Malte;
6. FRANÇOISE, qui a époufé *Luc Doria*;
7. CÉSARINE, qui fut femme de CHARLES, Marquis de Cève;
8. ISABELLE, qui s'est alliée à *Antoine de Châteauneuf-de-Randon*, Baron du Tournel en Gévaudan, lequel remit à fon fils l'héritage de fa mère, le 8 Août 1567;
9. Et BLANCHE, qui s'est mariée, le 10 Octobre 1501, à *Honoré de Villeneuve*, Baron de Tourrettes, dont poftérité.

IX. LUCIEN GRIMALDI, Prince de Monaco, qualifié *Chambellan* des Rois LOUIS XII & François 1<sup>er</sup> dans des Lettres de LOUIS XV, au mois de Décembre 1715, pour le Duché de Valentinois, réfifta dans Monaco aux Génois & aux Pifans; reprit Menton & Roquebrune, & fut tué par *Barthélemy Doria*, fon neveu, l'an 1525. Il avoit époufé *Jeanne de Pontevès*, fille de *Tannequin*, Seigneur de Cabanes, & de *Jeanne de Villeneuve-Flayofc*. Elle fe maria avec *Antoine-Louis de Savoie*, Comte de Pancalieri, avec lequel elle vivoit

le 15 Juillet 1537. De son premier mari elle eut :

1. FRANÇOIS, mort jeune ;
2. Et HONORÉ, qui suit.

X. HONORÉ GRIMALDI, connu sous le nom de Seigneur de *Monègue* ou *Monaco*, Marquis de Campagna, Comte de Canofa au Royaume de Naples, ayant été mis sous la protection de l'Empereur CHARLES V par son oncle en 1531, eut recours à la protection du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en 1533 ; il suivit le parti de l'Empereur CHARLES V ; se trouva à la bataille de Lépante, & mourut en 1581. Il avoit épousé, en 1545, ISABELLE GRIMALDI, fille de JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Montaudon, créé Comte Palatin par l'Empereur CHARLES V, en 1525, & de *Madeleine Pallavicini*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, Prince de Monaco, mort sans alliance en 1589 ;
2. FRANÇOIS, mort en Espagne en 1583 ;
3. HERCULE, qui suit ;
4. HORACE, Echanfon de PHILIPPE III, Roi d'Espagne, mort à Naples en 1620 ;
5. & 6. JEAN & FABRICE, morts jeunes ;
7. Autre FRANÇOIS, mort en 1583 ;
8. GENÈVRE, femme d'*Etienne Grillo*, de Gênes ;
9. AURÉLIE, mariée à *Augustin de Franco*, de Gênes ;
10. VIRGINIE, Religieuse à Gênes ;
11. & 12. CLAUDE, morte sans avoir été mariée ; & HIPPOLYTE, morte jeune.

XI. HERCULE GRIMALDI, destiné à l'Eglise, puis Marquis de Campagna, Comte de Canofa, Prince de Monaco fut assassiné en 1624. Il avoit épousé, en 1595, *Marie de Landi* ou *Lando*, fille de *Claude*, Prince du Saint-Empire & de Val di Tora, & de *Jeanne d'Aragon*. De ce mariage vinrent :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. JEANNE, morte en 1620, femme de *Jean-Jacques-Théodorice de Trivulce*, Prince de Mufocco, Grand d'Espagne, Vice-Roi de Sicile, & ensuite Cardinal ;
3. Et MARIE-CLAUDE, Religieuse Carmélite à Gênes.

HERCULE eut encore deux filles naturelles :

DÉVOTE, Religieuse ; & ISABELLE GRIMALDI ;

XII. HONORÉ GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Comte de Carladez, Baron de Calvi-

net, des Beaux & de Buis, chassa, par sa valeur & celle d'HERCULE, son fils, de la ville de Monaco, la garnison Espagnole qui l'occupoit depuis quelque tems, & se mit sous la protection de la France. Le Roi Louis XIII l'y reçut aux conditions qui furent réglées par traité fait à Péronne, le 8 Juillet 1641, favoir que le Roi prévoyant que les Espagnols priveroient ce Prince des biens qu'il possédoit dans le Royaume de Naples & dans les Etats de Milan, Sa Majesté l'en dédommageroit, en lui délaissant par manière d'échange d'autres Terres & Domaines de pareille valeur en France, dont une partie seroit érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Duché de Valentinois*. Le Roi lui accorda de plus la confirmation de tous les privilèges que ses prédécesseurs avoient obtenu de cette Couronne, l'honora du collier de ses Ordres au Camp de Perpignan, le 22 Mai 1642, à la place de celui de la Toison-d'Or, qu'il avoit renvoyé en Espagne, & érigea le Duché & Pairie de *Valentinois*, par Lettres du même mois, enregistrées au Parlement. Par autres Lettres de Janvier 1643, en interprétation des premières qui restreignoient le Duché aux enfans & descendans mâles, le Roi l'étendit aux filles au défaut des mâles, pour jouir seulement par elles du Duché de Valentinois, la Pairie restant éteinte. En conséquence du Traité de Péronne, par lequel on avoit promis de faire comprendre le Prince de Monaco, & ses successeurs alliés de la France dans tous les traités de paix, le Roi Louis XIV les fit comprendre dans ceux des Pyrénées, de Nimègue & de Ryfwick. Le Prince de Monaco mourut le 10 Janvier 1662, âgé de 65 ans. C'est de son tems que le Sieur Venasque donna au Public les *Tables généalogiques de la Maison de Grimaldi*, imprimées en 1647. Il avoit épousé *Hippolyte de Trivulce*, morte en 1638, fille de *Théodore-Charles de Trivulce*, Comte de Melzo, & de *Catherine de Gonzague*. De ce mariage vint pour hls unique :

XIII. HERCULE GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Marquis des Beaux, par Lettres du mois de Mai 1642, enregistrées le 14 Mars 1643, & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara qu'il quitta. Il fut destiné Chevalier des Ordres du Roi quand il auroit l'âge ; assista son père dans l'expulsion des Espagnols, & fut tué à Monaco, d'un coup de fusil débandé inopinément, des

main d'un de ses Gardes en 1651, dans sa 27<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, en 1641, *Marie-Auréli Spinola*, fille & héritière de *Lucien*, Seigneur de Molfetta, & de *Belline Spinola*. Elle mourut le 29 Septembre 1670, laissant :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES-LUC-FRANÇOIS, Chevalier, mort jeune en 1652 ;
3. MARIE HIPPOLYTE, née le 8 Mai 1644, morte le 8 Octobre 1694. Elle avoit épousé le 23 Octobre 1659, *Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane*, Marquis de Livourne, puis de Pianezza, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Mestre-de-Camp d'Infanterie & de Cavalerie en Savoie, dont postérité. Voy. SIMIANE ;
4. JEANNE-MARIE, née le 4 Juin 1645, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *André Imperiali*, Prince de Francavilla, neveu du Cardinal de ce nom ; 2<sup>o</sup> à *Ambrosio*, Marquis de Doria ;
5. DÉVOTE-MARIE-RENÉE, qui est née le 4 Septembre 1646. Religieuse Dominicaine à Gènes, dite THÉRÈSE-MARGUERITE ;
6. THÉRÈSE-MARIE, dite *Mademoiselle de Carladez*, née en 1648, qui fut femme, en 1671, de *Sigismond-François d'Este*, Marquis de Saint-Martin & de Lunzo ;
7. Et HIPPOLYTE-MARIE, qui est Religieuse à Sainte-Thérèse de Gènes, sous le nom de *Thérèse-Marie-de-Saint-Joseph*.

XIV. LOUIS GRIMALDI, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France après son aïeul, auquel il succéda en 1662, Marquis des Beaux, Comte de Carladez, &c., né le 25 Juillet 1642, se distingua au combat naval au Texel par les Anglois contre les Hollandois, le 11 Juin 1666 ; prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 5 Juillet 1668 ; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688 ; envoyé Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1690, où il donna le 19 Décembre le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit aux deux Princes SOBIESKI, fils de JEAN, Roi de Pologne, en vertu des pouvoirs du Roi, qui lui avoient été envoyés. Il y mourut le 3 Janvier 1701, & son corps fut apporté à Monaco. Il avoit épousé, le 30 Mars 1660, *Catherine-Charlotte de Gramont*, morte au Palais-Royal à Paris, le 4 Juin 1678, âgée de 39 ans, fille d'*Antoine*, 111<sup>e</sup> du nom, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Françoise-Marguerite de Chivré*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. HONORÉ, né le 21 Décembre 1669, d'abord Chevalier de Malte, ensuite Ecclésiastique, qui renonça, par acte du 15 Mars 1715, en faveur de son frère aîné, aux prétentions qu'il pourroit avoir par la suite sur le Duché de Valentinois, fut Chanoine de Strasbourg en 1696, Archidiacre de Befançon, Abbé de Saint-Maixent en Poitou en 1717, & sacré Archevêque de Befançon le 4 Février 1725. Il a eu l'Abbaye de Vauluisant, Ordre de Citeaux, Diocèse de Sens, le 14 Novembre 1731, & s'est démis de son Archevêché entre les mains du Roi, au mois de Décembre de la même année, & mourut subitement à Paris, âgé de 78 ans, le 16 Février 1748 ;
3. MARIE-THÉRÈSE, née le 14 Janvier 1662, Religieuse de la Visitation à Monaco ;
4. ANNE-HIPPOLYTE, première femme, le 18 Janvier 1696, de *Jacques-Charles de Crussol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, fils d'*Emmanuel*, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montausier*. Elle mourut en couches le 3 Juillet 1700, & fut enterrée aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris ;
5. JEANNE-MARIE, Religieuse de la Visitation à Monaco, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Royalieu, près de Compiègne, en 1726 ;
6. Et AMÉLIE, dite *Mademoiselle des Beaux*.

XV. ANTOINE GRIMALDI, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, né le 25 Janvier 1667, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1683, nommé Colonel de celui de Soissonnois en 1684, suivit, en 1688, M. le Dauphin au siège de Philippsbourg ; servit à la tête de son Régiment à la bataille de Fleurus, au siège de Mons en 1691, & à celui de Namur en 1692 ; prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 21 Août 1702 ; fut admis Chevalier des Ordres du Roi, en 1724, & est mort à Monaco le 20 Janvier 1731. Il avoit épousé, le 14 Juin 1688, en présence du Roi & de toute la Cour, *Marie de Lorraine*, morte à Monaco, le 30 Octobre 1724, dans la 51<sup>e</sup> année de son âge, fille de *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuver de France, & de *Catherine de Neufville-Villeroy*. De ce mariage vinrent :

1. CATHERINE-CHARLOTTE, née le 7 Octobre 1690, morte le 18 Juin 1696 ;
2. LOUISE-HIPPOLYTE, qui suit ;
3. ELISABETH-CHARLOTTE, née le 4 Novembre 1678, morte ;
4. MARGUERITE-CAMILLE, née le 1<sup>er</sup> Mai 1700,

qui s'est mariée le 16 Avril 1720, à *Louis de Gand-de-Mérode-de-Montmorency*, Prince d'Ifenghien & de Mafmines, né à Lille le 16 Juillet 1678, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur d'Arras, & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Artois, &c., mort sans postérité. Voy. GAND;

5. Et MARIE-DÉVOTE, morte jeune.

XVI. LOUISE-HIPPOLYTE GRIMALDI, née le 10 Novembre 1697, morte à Monaco de la petite-vérole le 29 Décembre 1731, avoit épousé à Monaco, le 20 Octobre 1715, *Jacques-François-Léonor de Goyon*, Sire de Matignon, &c., Comte de Thorigny, fils aîné de *Jacques*, Chevalier des Ordres, & de *Charlotte de Goyon de Matignon*. Il a été substitué par ce mariage aux nom & armes de GRIMALDI, & après la mort de son beau-père, il est devenu Duc de *Valentinois*, Pair de France, par Lettres du Roi Louis XV, du mois de Décembre 1715. Voyez GOYON DE MATIGNON, branche des Comtes de *Thorigny*.

#### BRANCHE

##### des Barons & Comtes de BUEIL.

III. ANDRÉ GRIMALDI, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa & de Venafque, qui est cru second fils de *François*, Seigneur de Grimaud, & d'*Aurétie de Caretto*, eut d'*Astruge Rostang*, Baronne de Bueil, son épouse, fille de *Guillaume* & de *Béatrix*:

1. BARNABÉ, qui suit;
2. ROSTAING, Baron de Bueil & du Val de Massa;
3. GUILLAUME, allié à *Marie*, dont on fait descendre, mal à-propos & sans aucune preuve, les Comtes de *Sancerre* & de *Marans*;
4. Et TIBURGE, femme de *Piffelin Luti*, de la ville de Nice.

IV. BARNABÉ DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, épousa *Béatrix*, aliàs *Marie de Glandevès*, fille de *Guillaume Féraud*, Seigneur de Cuers, & de *Louise de Villeneuve*, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Seigneur du Val de Massa, lequel traita avec le Comte de Savoie, pour soumettre son frère & leurs Terres sous sa souveraineté, supposant en obtenir la permission du Roi. La transaction fut faite le 25 Août 1388, mais son frère ne voulut pas la ratifier. Il eut un fils naturel, nommé

GASPARD, Seigneur de Rigaudi, légitimé par le Comte de Savoie.

3. Et LOUISE, qui s'est mariée à *Guillaume Medulloni*, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire.

V. JEAN DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, Gouverneur du Comté de Nice, suivit le parti de *Ladislas*, contre la Maison d'Anjou; donna procuration à son frère *Louis*, pour le soumettre, lui, & toutes ses terres au Comte de Savoie. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

1. PIERRE, qui suit;
2. BARNABÉ, Seigneur de Turet, en 1448;
3. & 4. ANGE & CATHERINE, mariée à *Rodulphe de Montbel*, fils de *Georges*, Seigneur de Ferruzacchi en Piémont.

VI. PIERRE DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, agréa les Maisons de *Ceva* & d'*Oliva*, en 1448, & testa en 1463. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui suit;
2. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Tourettes*, du *Revest*, &c., rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Moine de *St.-Honorat*, Prieur de *Puget*;
4. JEAN, Seigneur de *Rocasteroni*;
5. VALENTINE, mariée, avant 1446, à *Astouard d'Astouard*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Mazan*, de *Montfuron*, de *Limaye* & de la *Bastide-des-Jourdans*;
6. YOLANDE, alliée à *Jacques de Valpergues*;
7. MARGUERITE, épouse de *Reforciat de Castellane*, Seigneur de *Salerne* en *Provence*;
8. BONNE, femme de *Louis Coffa*, Seigneur de *Berre*;
9. Et JEANNE, mariée à *Benjamin Costa*, Seigneur de *Polignac*.

VII. JACQUES DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, mort en 1491, avoit épousé *Catherine de Caretto*, des *Marquis de Final*, dont il eut:

1. GEORGES, Baron du Bueil, Seigneur du Val de Massa, marié 1<sup>o</sup> à *Marguerite Coffa*, fille de *Jean*, Comte de *Troja* au Royaume de *Naples*, Grand-Sénéchal & Gouverneur de *Provence*; & 2<sup>o</sup> à *Marie de Simiane*, veuve de *Pierre de Forbin*, Seigneur de la *Barbent*, & fille de *Jacques-Raimbault de Simiane*, Baron de *Caleneuve*, Seigneur de *Gordes*, & d'*Honorat de Marseille*, des Comtes de *Vintimille*. Il mourut sans enfans en 1507;
2. HONORÉ, qui suit;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Louis de Forbin*, Seigneur du *Luc*, fils de *Palamède*, Seigneur de *Soliers*, Gouverneur de *Provence*.

VIII. HONORÉ DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur du Comté de Nice, & Ambassadeur pour le Duc de Savoie en France, testa en 1523. Il épousa 1<sup>o</sup> *Baptista de Frégose*, sœur d'*Odavia*, Duc de Gènes; & 2<sup>o</sup> *Barthélemie de Cève*, fille de N....., Marquis de Cève, & de N..... de *Grafse du Bar*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Seroty & de Todon, tué à la bataille de Cérifoles en 1543, au service du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>. Il avoit épousé *Françoise de la Baume*, aliàs *la Balme*, fille de *Hugues*, Seigneur de Turet en Bresse, & de *Louise de Chandieu*, dont :

1. OCTAVIEN, Seigneur de Seroty & de Todon, qui demanda la substitution faite par le testament de *Louis de Chandieu*. Elle lui fut adjugée par Arrêt de 1607, & il jouit de la Seigneurie de Chandieu jusqu'en 1609; fut condamné avec HONORÉ GRIMALDI, Comte de Bueil, sur de fausses accusations, & leurs biens confisqués. Ils y furent rétablis par CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, par Lettres données à Paris le 27 Février 1600. Il mourut sans enfans en 1610;

2. FRÉDÉRIC;

3. Et FRANÇOIS, Seigneur des Cros au Comté de Bueil, marié à *Rachel de Polignac*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain, de Fléac & de Fontaines, & de *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy, près de la Rochelle, dont :

LUCIE, qui fut femme d'*André Arnoul*, Seigneur de Saint-Simon, & de Brie en Saintonge.

3. JACQUES;
4. CATHERINE, mariée à *Pierre-Alvarez de Correa*;
5. ANNE, femme de *Charles Prohana*, Seigneur de Leini en Piémont;
6. MADELEINE, alliée à *Claude de Forbin*, Seigneur de la Motte & de Gardanne en Provence, fils puiné de *Charles*, Seigneur de Gardanne, & de *Marie de Boniface*;
7. Et FRANÇOISE, qui épousa *François de Ponte*, Co-Seigneur de Scarnafaggi dans le Piémont, entre Savigliano & Saluces.

IX. RÉNÉ DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Massa, épousa *Thomasine de Lascais*, fille & héritière de *Pierre*, Co-Seigneur de la Brigue, & de *Barthélemie de Cève*. Leurs enfans furent :

1. HONORÉ, qui fut ;
2. ALEXANDRE, Gouverneur de Barcelonnette pour le Duc de Savoie;
3. JEAN-FRANÇOIS, marié à *Sibylle de Tropaëz*, fille de *Jean de Renaud de Saint-Tropez*, Sa postérité a fini dans la personne de

ANNIBAL, Baron de Montailier, son petit-fils, lequel n'eut point d'enfans de son épouse *Michelle d'Albaville*, fille de *Jacques*, Baron de Montailier en Savoie.

4. LOUIS, Evêque de Vence, Abbé de Saint-Pont, Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, Aumônier du Duc de Savoie, & Grand-Prieur des Ordres des Saint-Maurice & Saint-Lazare en Savoie. Il afflitta au Colloque de Poissy & au Concile de Trente. MM. de Sainte-Marthe disent qu'il mourut à Nice vers 1611, après s'être démis de son Evêché dès 1576, & Geoffroy dit qu'il mourut le 5 Février 1608;
5. & 6. PIERRE & JACQUES, celui-ci Chevalier de Malte & Commandeur de Nice;
7. CLAUDE, qui fut femme de *Boniface de Truciet*;
8. HONORÉE, qui s'est alliée à *Honorat de Castellane*, Seigneur d'Aluis;
9. ANNE-MARIE, qui a épousé *Pierre de Lascais*, Seigneur de Bouzon;
10. Et GEORGETTE, qui a épousé *Jean de Cays*.

X. HONORÉ DE GRIMAUD, II<sup>e</sup> du nom, Baron, puis Comte de Bueil, Baron du Val de Massa, par érection qu'en fit le Duc de Savoie, le 26 Mai 1581, fut Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade & Gouverneur du Comté de Nice. Il épousa *Julie Picamiglia*, fille de *Jean*. Elle testa le 7 Mai 1603, & eut pour enfans :

1. ANNIBAL, qui fut ;
2. MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat passé dans le Château du Villard, le 20 Octobre 1581, avec *Jean de Louet*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Calvisson, de Maffillargues, de Manduel, de Jonquières, &c., dont postérité. Voy. LOUET. Elle testa le 6 Juillet 1612, & vivoit encore le 14 Décembre 1631;
3. Et VICTOIRE, qui s'est alliée à *Joachim de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf, près d'Avignon, mort en 1605, dont des enfans. Voy. SIMIANE.

XI. ANNIBAL DE GRIMAUD, Comte de Bueil, Seigneur de la Vallée, de Maffouins, de Choudan, de Tourettes, du Reveft, &c., Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur du Comté de Nice, qu'il défendit en 1600, quitta depuis les intérêts du Duc de Savoie, & ob-



tint des Lettres-Patentes de protection du Roi Louis XIII, au mois de Mars 1717, ratifiées le 22 Mai suivant, par lesquelles ce Prince lui promit tout secours pour rentrer en possession de ses Terres & biens détenus par le Duc de Savoie, &, en attendant, 20000 livres par an par forme de pension. Il fut fait prisonnier avec ANDRÉ, son fils; & s'étant sauvé, il fut repris par le Duc de Savoie, qui le fit mourir, sans formalité, en 1621. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Anne-Françoise de Provana*; & 2<sup>o</sup> *Catherine*, sœur du Cardinal *Madrucce*. Il eut du premier lit :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. LOUIS;
3. 4. & 5. BÉNÉDICTINE, BÉATRIX & JEANNE, mortes jeunes;
6. ELÉONORE, qui s'est mariée, par contrat du 30 Novembre 1602, à *Madelon de Vintimille*, Seigneur d'Ollioules, Baron de Tourves, fils de *Gaspard*, II<sup>e</sup> du nom, des Comtes de Marseille, Seigneur d'Ollioules, &c., & de *Marquise d'Amic*. Elle fut sa première femme, & mourut sans enfans;
7. JULIE, qui épousa *Jean-Antoine de Malabail*, des Comtes de Canale en Alli;
8. CATHERINE, qui s'est alliée à *Philippe*, Comte de Lucerne;
9. Et MARGUERITE, mariée au Château de Villard, le 22 Juillet 1618, à *Charles de Grasse*, Comte du Bar, au Diocèse de Grasse.

XII. ANDRÉ DE GRIMAUD, Comte de Bueil, Baron du Val de Massa, mort subitement à Paris au mois de Janvier 1665, avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne de Saux*, fille de *Jean*, Vicomte de Lugny, Gouverneur d'Auxonne, & de *Gabrielle des Prez*, sa seconde femme; & 2<sup>o</sup> *Marthe de Grasse*, fille d'*Annibal*, Comte du Bar, & de *Jeanne de Fortia de Piles*. Du premier lit vinrent :

1. MELCHIOR;
2. 3. & 4. ANNE, GARRIELLE & HENRIETTE, Religieuses;
5. AURÉLIE, qui s'est mariée, le 25 Septembre 1684, à *François de Guerreau*, Seigneur de Behem en Normandie, Capitaine au Régiment de Saulx, tué au siège de Barcelone en 1697.

Et du second lit sont issus :

6. HONORAT, Baron de Bueil;
7. & 8. GASPARD & ANTOINE;
9. MAURICE, Comte de Bueil, Capitaine d'une des Galères du Roi, qui présenta à Sa Majesté, en 1690, les titres & mémoires des droits de sa Maison sur plusieurs Terres,

Tomc IX

que les Ducs de Savoie ont usupées, & mourut à Marseille, âgé de 59 ans, le 13 Juillet 1698, étant Chef d'Escadre des Galères;

10. 11. & 12. CLAIRE, ANNE-CHARLOTTE & MARTHE;
13. FRANÇOISE, morte en 1646;
14. MARIANNE, Religieuse;
15. Et HENRIETTE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TOURETTES,  
du REVEST, &c.

VII. LOUIS GRIMALDI, fils puîné de PIERRE DE GRIMALD, Baron de Bueil, fut Seigneur de Levens dans le Comté de Nice, du Revest & de Rimplas dans le Comté de Beuil. Il épousa *Marguerite de Brancas*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Villars & d'Oise, & de *Clémence d'Agoult*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et CLAUDE, Protonotaire & Grand-Vicaire de l'Evêque de Nice.

VIII. JEAN GRIMALDI, Seigneur de Levens, de Tourettes, du Revest & de Rimplas, épousa *Marguerite de Forbin*, fille de *Palamede*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence, & de *Jeanne de Castillon*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et JACQUES, Prieur de St.-Dalmas en 1512.

IX. JEAN GRIMALDI, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tourettes, du Revest, &c., s'allia avec *Françoise de la Baume*, fille de *Hugues*, Seigneur de Turet en Bresse. Elle étoit veuve de JEAN-BAPTISTE DE GRIMALD, Seigneur de Seroty & de Todon, tué à la bataille de Cérifoles en 1543. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, qui suit;
2. Et GEORGIE, femme de *Jean de Caiffé*, de la ville de Nice.

X. CÉSAR GRIMALDI, Seigneur de Tourettes & de Rimplas, vendit Tourettes & le Revest au Comte de Bueil. De son mariage avec *Philippe de Grasse*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Cabris, & de *Berthomeirette de Giraud*, il eut :

1. HONORÉ, qui suit;
2. JEAN, mort jeune;
3. MARGUERITE, qui fut femme de *Jean-Baptiste Galléan*, de la ville de Nice;
4. ANNE-FRANÇOISE, qui s'est alliée à *Honoré de Grasse*, des Seigneurs de *Collet* en Provence;

B b b

5. C. MERINE, qui s'est mariée à *Dominique-C. plantin*, des Seigneurs de *Châteauneuf*;
6. MARTHE, qui fut femme de *Jean-François Fabri*, de la ville de Nice;
7. LUCRÈCE, qui épousa *Honoré de Barcellona*;
8. ISABELLE, qui s'est mariée à *Honoré de Blacas*, Seigneur de *Carros*;
9. Et CLAIRE, qui fut femme de *François Oger de Savigliano*.

XI. HONORÉ GRIMALDI, Seigneur de *Levens* & de *Rimplas*, épousa *Suzanne de la Gouffe*, de la ville d'*Avignon*, dont :

1. & 2. CÉSAR & RAYMOND;
3. Et FÉLICE. (C'est ce que nous savons sur cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *fuselé d'argent & de gueules*.  
« Supports : deux moines. Devise : DEO JUVANTE. »

Il est parlé, dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 533, & le *Supplément* à cette Histoire, p. 74, de la branche des Marquis de *Régusse*, sortie du même tronc que les précédentes, dont est aujourd'hui chef *CHARLES-LOUIS-SEXTIUS GRIMALDI*, Marquis de *Régusse*, de *Villeneuve-Coutelas*, *Saint-Martin-Mimet*, & en partie de *Montmeyan*, en 1770, second Président à Mortier du Parlement d'*Aix*. Il a épousé, en troisième noces, *Jeanne-Hippolyte-Thérèse de Monier-de-Châteaudeuil*, fille unique d'*André*, Seigneur de *Châteaudeuil*, & d'*Anne de Félix d'Ollières*, dont :

1. ANDRÉ-BENOÎT-CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER;
2. Et CHARLES-ÉLZÉAR-JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS, qui a un bref de minorité pour être reçu Chevalier de l'Ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*. Il n'a point eu d'enfants de ses deux premières femmes. (Voyez sur cette branche l'Ouvrage ci-dessus cité.) Elle porte les mêmes armes que les précédentes.

\* GRIMAUD, en Provence : Baronnie acquise par *Esprit Allard*, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* en 1627; il fut nommé à l'Ordre du *Saint-Esprit*. Ce *Marquisat* a passé à *François de Castellane*, Baron de *Saint-Juers*, père de *Marc-Antoine*, & aïeul de *Touffaint*, marié à *Anne de Félix-de-Creiffet*, dont des enfans. Voyez *CASSELLANE*.

GRIMBERT. Voyez *GRAIMBERG*.

\* GRIMBERGHE ou GRIMBERGUE, Pays & Seigneurie dans le Brabant Autri-

chien, que *Jeanne de Battershem* porta en mariage, avec celle de *Berg-op-Zoom*, à *Jean de Glimes*, arrière-petit-fils de *Jean*, dit *Gortygin* ou *Cordekin*, bâtarde de *Brabant*, & d'*Isabeau de Gortygin*, légitimé par l'Empereur *LOUIS DE BAVIÈRE*, le 27 Août 1344. *Jean de Glimes*, IV<sup>e</sup> du nom, mourut en 1427, & la Seigneurie de *GRIMBERGHE* fut le partage de son quatrième fils, *Philippe de Glimes*, tué devant *Nancy* le 24 Juin 1476, qui fut père de *Jacques de Glimes*, & aïeul de *Georges*, dont le fils *Ferri*, fut père de *Gérard*, & aïeul de *Godefroy de Berghes*, Baron de *Staebroeck*, en faveur duquel la Baronnie de *GRIMBERGHE* fut érigée en *Comté*, par Lettres du 15 Février 1625. Il mourut en 1634, laissant de sa femme *Honorine de Hornes*, *Philippe-François*, qui fut créé Prince de *Berghes*, Chevalier de la *Toison-d'Or*, Gouverneur de *Bruxelles*, & est mort le 12 Septembre 1704. Ce Prince, dont le frère, *Georges-Louis*, fut Evêque & Prince de *Liège*, avoit épousé *Marie-Jacqueline de Lalaing*, & eut pour fils *Alphonse-Dominique-François de Berghes*, qui est décédé le 4 Avril 1720, sans enfans, de son mariage avec *Anne-Henriette-Charlotte de Rohan-Chabot*. Il vendit le *Comté de GRIMBERGHE* à son beau-frère, *Louis-Joseph Albert de Luynes*, né le 1<sup>er</sup> Avril 1672, créé Prince de *Grimberghe* en 1730, & du *Saint-Empire* en 1742, qui est mort, en 1758, âgé de plus de 80 ans, sans enfans de son mariage avec *Madeleine-Marie-Honorine de Berghes*.

\* *GRIMBERGHE*. C'est une des six *Vicomtés* du *Brabant*, qui fut acquise, en 1692, par *Henri de Kerrenbroeck*, Seigneur de *Terborgh*, *Tertamenen* & *Oycke*, Conseiller de *S. M. C.* au *Conseil Souverain* de *Brabant*, auquel le Roi permit, pour lui & ses descendans, en ligne directe & collatérale, mâles & femelles, de porter le titre de *Vicomte de Grimberghe*, par Lettres du mois d'*Avril* 1694.

*GRIMOARD*, Maison connue sous le nom de *Beauvoir du Roure*, ou plutôt fondue dans celle du *Roure* & dans *Tubières-Caylus*. Elle portoit : de *gueules*, au chef émanché de 4 pièces d'or, & a fini dans *ANTOINE GRIMOARD*, 1<sup>er</sup> du nom, qui testa en 1494, & ne laissa qu'une fille *URBAINE*, héritière des Baronnies de *Grifac*, *Verfeuille*, *Bellegarde*,

Randon, &c., qui épousa GUILLAUME DE BEAUVOIR-DU-ROURE, V<sup>e</sup> du nom. Voyez BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD.

Le mot *Roure*, en langage Gafcon, signifie un *chêne*, aussi cette Maison porte pour armes: *d'azur, au chêne d'or, dont les branches sont entrelacées.*

GRIMOD, en Lyonnais. ANTOINE GRIMOD, Secrétaire du Roi & Fermier-Général avoit épousé *Marguerite le Juge, décédée en 1758, âgée de plus de 100 ans, d'une Famille connue depuis long-tems dans le Parlement de Toulouse, & alliée aux Maisons les plus considérables de cette Province. Il en a eu:*

1. N.... GRIMOD DE BEAUREGARD, Fermier-Général;
2. GASPARD, Seigneur de la Reynière, de Clichy-la-Garenne, près de Paris, &c., Fermier-Général, qui avoit épousé 1<sup>o</sup> N.... *Labbé*; & 2<sup>o</sup> *Marie-Madeleine Mazade*, née le 28 Mai 1716, fille de *Laurent Mazade*, Fermier-Général, & de *Thérèse des Queux*. Elle se remaria, le 2 Mars 1756, à *Charles de Maffo*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps & Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 17 Décembre 1759. GASPARD eut du premier lit:

1. MARIE-FRANÇOISE GRIMOD-DE-LA-REYNIERE, qui s'est alliée, en Mai 1743, à *Jean-Louis Moreau*, Seigneur de Beaumont, Conseiller & Maître des Requêtes au Parlement de Paris, Président au Grand-Conseil, Intendant des Finances, &c. Voy. MOREAU, à Paris.

Et du second lit vinrent:

2. Un fils, qui est vraisemblablement LAURENT, Fermier-Général, qui a épousé, le 1<sup>er</sup> Février 1753, *Suzanne-Françoise de Gérente*, fille d'*Alexandre-Balthazar*, Marquis d'Orgeval, & d'*Elisabeth Rambault-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné;
3. FRANÇOISE-THÉRÈSE, qui a épousé, le 4 Février 1749, *Chrétien-Guillaume de Lamoignon-de-Malesherbes*, premier Président de la Cour des Aides, &c., dont des enfans. Voy. LAMOIGNON;
4. Et LOUISE-MADELEINE, qui s'est mariée, par contrat du 28 Novembre, célébration le 1<sup>er</sup> Décembre 1762, à *Marc-Antoine de Lévis*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Rouffillon, aujourd'hui de Picardie, dont postérité. Voy. LÉVIS. Elle a été présentée, le 12 Dé-

cembre 1762, par la Maréchale de Miropois.

3. Et PIERRI, qui suit.

PIERRE GRIMOD-DUFORT, Fermier-Général, Intendant des Postes & Relais de France, mort le 25 Octobre 1748, âgé de 55 ans, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 11 Décembre 1736, *Geneviève-Florimonde Savalette*, morte le 16 Février 1742, à 22 ans, après être accouchée, le 21 Décembre précédent, d'une fille (elle étoit seconde fille de *Charles Savalette*, Seigneur de Magnanville, Fermier-Général, & d'*Elisabeth Gilbert-de-Nozières*); 2<sup>o</sup> le 5 Février 1745, *Elisabeth-Geneviève Courten*, morte, le 17 Novembre de la même année, sans enfans, fille de *Pierre Courten*, Maréchal-de-Camp, & niece de *Maurice*, Comte de *Courten*, Lieutenant-Général; & 3<sup>o</sup> le 25 Février 1748, *Marie-Antoinette-Félicité de Caulaincourt*, fille de *Louis-Armand*, Marquis de *Caulaincourt*, & de *Gabrielle-Pelagie de Bovelles*. Voyez CAULAINCOURT. Elle s'est remariée à *Jean-Jacques le Franc*, Marquis de *Pompignan-le-Franc*, dont un fils, né le 8 Décembre 1760. De son premier mariage avec PIERRE GRIMOD-DUFORT, est issu

PIERRE-GASPARD-MARIE GRIMOD, Comte d'Orfay, Baron de Rupt en Franche-Comté, Seigneur du Comté d'Autrey, Attricoeur, &c., dans la même Province d'Orfay, près de Paris, Courtabeuf, &c., né le 14 Décembre 1748, Capitaine de Dragons au Régiment de Lorraine; il est actuellement possesseur de la Terre souveraine de *Delain*, avec titre de *Principauté*, en Franche-Comté, & a épousé *Marie-Louise-Albertine-Amélie*, née *Princesse de Croy* & du Saint-Empire, Chanoinesse de *Maubeuge*, fille de feu *Guillaume-François*, Prince de *Croy* & du St.-Empire, Marquis de *Molembais*, Baron de *Rinée*, titré en son vivant Marquis de *Croy*, & d'*Anne-Françoise-Amélie-Joséphine*, née *Marquise de Trazeignies*. Il est veuf, avec un fils, nommé JEAN-FRANÇOIS-LOUIS-MARIE-ALBERT-GASPARD, né le 19 Mai 1772.

La Comtesse d'Orfay avoit deux sœurs aînées, *Marie-Ferdinande-Brigitte de Croy*, épouse du Comte de *Trazeignies*, Maréchal-de-Camp, ci-devant *Mestre-de-Camp* d'un Régiment de Cavalerie de son nom, son oncle maternel, & *Marie-Louise-Reine-Thérèse de Croy*, Chanoinesse à *Maubeuge*.

Cette Famille de GRIMOD subsiste d'ailleurs

dans la branche du Baron de Rivirie, dont le père est mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant dans le Briançonnais, & dans plusieurs autres.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant du même, accolé de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un poisson d'argent, nageant sur une rivière du même.*

GRIMOUARD, en Poitou : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, fretté de gueules de 6 pièces, au franc-quartier d'azur.*

GRIMOULT, Ecuyer, Seigneur de la Moisson, Famille de Normandie, Election de Falaise, qui porte : *de sable, fretté d'argent, entresné de grilles d'or.*

\* GRIMOUVILLE. C'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer le nom de cette ancienne & illustre Famille de Normandie, & non pas GRIMONVILLE, ni GREMOVILLE, ni GRIMOVILLE. Elle a pris son nom d'une Terre située sur le bord de la mer, à deux lieues de la ville de Coutances, laquelle est aujourd'hui possédée par un Magistrat de la même Ville. La Terre & Seigneurie de la *Lande-d'Aïrou* appartenant à une branche de la Maison de GRIMOUVILLE, dont les armes sont sur la porte du Château, savoir : *de gueules, à 3 étoiles d'or, posées 2 & 1; l'écu est penché & surmonté d'un casque de côté. Supports : deux sauvages ayant un genou à terre.*

NICOLAS DE GRIMOUVILLE, Baron de Larchamp, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi HENRI III, & Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & LOUIS DE GRIMOUVILLE, son frère, aussi Chevalier du même Ordre étoient de cette Maison, qui a été reconnue de noble race par *Montfaut* dans les personnes de GUILLAUME, de JEAN & de THOMAS DE GRIMOUVILLE. Chamillart parle de plusieurs de ce nom. GILLES DE GRIMOUVILLE, Seigneur & Patron de Saint-Germain, eut de sa femme, *Catherine de Piedlevey*, plusieurs enfans, du nombre desquels étoient PIERRE & JOACHIM. PIERRE DE GRIMOUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, mourut à la Haye-Piquenot en 1661.

GRIN, Famille noble, que nous croyons originaire de Picardie, alliée à celle de la *Fons*, & qui porte pour armes : *de gueules,*

à 3 têtes de lion, léopardées & couronnées d'or, 2 & 1.

GRIPEL ou GRIPÈLE (DU), en Normandie, Election de Domfront. GUILLAUME DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, le premier dont on ait connoissance, vivoit en 1371. Il épousa *Isabeau de Sainte-Mère-Église*, dont :

1. ISAAC, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & HENRI, lesquels furent du nombre des 109 Gentilhommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423.

ISAAC DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, épousa *Luce de Maillaistre*, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, qui s'est marié à *Catherine de Bailleul*, sœur de la femme de son frère, dont :

CATHERINE, qui fut femme de *Charles de Mallet*.

JEAN DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, mentionné dans l'Echiquier de l'an 1456, fit preuve de sa noblesse en 1463. Il épousa *Madeleine de Bailleul*, fille aînée de *Joachim*, Seigneur de Messé, & de *Catherine de la Fosse*, ou selon d'autres, fille de *Jean de Bailleul*, Seigneur de Messé, & de *Jeanne de Mathefelon*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, Seigneur de la Landelle, vivant en 1500, qui s'allia avec *Catherine de Reneinville*, & en eut :

JEANNE, femme de *Richard de Pellevé*, Seigneur de Tracy.

2. Et JUDITH, qui a épousé *Jean le Moyne*, Seigneur de Sourdeval.

Cette Famille, éteinte, portoit : *d'azur, à 3 fasces d'or.*

GRIPIÈRE DE MONT-CROC, Famille établie en Normandie, en Agénois & en Bresse. ALEXANDRE-BERTRAND DE GRIPIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Mont-Croc, de la Roque, de Laval & de Cézerac, descendoit au cinquième degré de SCIPION DE GRIPIÈRE, Ecuyer, Sieur de Colemont & du Quefnay en Normandie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes en 1538. Il fut fait Lieutenant des Maréchaux de France dans la Sénéchaussée de Nérac, le 14 Septembre 1699, & étoit Capitaine & Aide-Major au Régiment de Champagne, lorsqu'il épousa, en 1696, *Thérèse-Charlotte de Bois-de-la-*

*Frétière*, dont il eut six enfans, entr'autres :

1. ANTOINE-BALTHAZAR, qui suit;
2. JEAN-ALEXANDRE, né le 8 Mai 1700. Chevalier de Saint-Louis, Commandant, en 1744, de la Compagnie des Gardes de S. A. S. le Prince de Conti. Il a, depuis le 5 Avril 1745, rang de Capitaine dans les troupes de Cavalerie;
3. Et LOUIS-GASTON, rapporté ci-après.

ANTOINE-BALTHAZAR DE GRIPIÈRE, Seigneur de Mont-Croc & de Laval, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, né le 10 Janvier 1697, époufa, le 21 Janvier 1722, *Marguerite de la Goutte-de-la-Pouyade*; & 2<sup>e</sup> par contrat du 21 Décembre 1735, *Anne Bétous*. Du premier lit font issus :

1. FRANÇOIS DE GRIPIÈRE-DE-MONT-CROC, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Nérac, né le 4 Avril 1724;
2. JEAN, né le 5 Mai 1726;
3. GASTON, né le 3 Mars 1730;
4. ANTOINETTE-FRANÇOISE, née le 31 Octobre 1728.

Et du second lit vinrent :

5. SAMUEL, né le 8 Mai 1737;
6. JACQUES, né le 17 Mars 1739;
7. JOSEPH, né le 12 Juin 1741;
8. PIERRE, né le 19 Septembre 1744;
9. LOUIS, né le 20 Décembre 1745;
10. JOSEPH, né le 14 Juin 1748;
11. MARIE, née le 2 Février 1743;
12. CHARLOTTE, née le 1<sup>er</sup> Février 1747;
13. Et MARIE, née le 19 Janvier 1751.

LOUIS-GASTON DE GRIPIÈRE, né le 31 Août 1705, Ecuyer, Seigneur de Mont-Croc, de Vecours, de Mont-Simon, de Montalibord, de Moisiat, &c., fils puiné d'ALEXANDRE-BERTRAND, & de *Thérèse-Charlotte du Bois-de-la-Frétière*, Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, vint s'établir à Saint-Trivier en Bresse, où il fut maintenu dans sa noblesse par Sentence des Elus de la Bresse, du 31 Décembre 1735, sur les titres qu'il présenta depuis l'an 1538. Il a été nommé Syndic de la Noblesse de Bresse le 28 Avril 1751. De son mariage, accordé le 30 Octobre 1735, font issus :

1. JEAN-NICOLAS-MAXIMILIEN DE GRIPIÈRE-DE-MONT-CROC, né le 5 Décembre 1736, Cornette dans le Régiment de Fouquet, Cavalerie;
2. GERMAIN, né le 9 Mai 1738;

3. JEAN, né le 23 Juin 1740;
4. LOUIS-EUGÉNIE, né le 30 Juillet 1741;
5. ANNE-BONAVENTURE, né le 27 Juillet 1744;
6. MARIE-ALEXANDRE, né le 13 Avril 1746;
7. CLAUDE-LOUIS-JOSEPH, né le 24 Août 1747;
8. N... DE GRIPIÈRE, né en 1751;
9. MARIE-FRANÇOISE, née le 26 Juin 1739, reçue à Saint-Cyr le 1<sup>er</sup> Décembre 1749;
10. Et MARIE-ANNE, née le 1<sup>er</sup> Janvier 1749. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 molettes d'épée d'or.

GRIS, en Normandie, Bailliage d'Alençon : Famille qui remonte à GUILLAUME LE GRIS, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1325. Vulson de la Colombière, dans son *Théâtre d'honneur & de Chevalerie*, parle du combat mémorable, qui s'est donné en l'année 1386, sous le règne de CHARLES VI, entre *Jean de Carouges* & JACQUES LE GRIS.

FÉLIX LE GRIS, Seigneur & Baron de Montreuil & d'Echauffour, & Châtelain de Monfréville, eut de son mariage

ADRIENNE LE GRIS, héritière de tous ces biens après la mort de son père. Elle époufa, le 21 Novembre 1585, *Gaspard Erard*, Seigneur de Cifai, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marquise de Loifel*. Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi, pour unir les noms d'*Erard* & LE GRIS dans sa personne & ses descendans. Voyez ÉRARD.

Les armes : d'argent, à la fasces de gueules.

GRISOLLE, en Provence. JEAN-BAPTISTE GRISOLLE, de la ville de Brignoles, reçu Secrétaire du Roi, par Lettres du 25 Juin 1751, a époufé N... *Boyer*, de la ville d'Aix, fille d'*Honoré*, reçu Secrétaire du Roi, le 11 Novembre 1741, Seigneur de Foncolombe, & de *Jeanne Carnaud*. De son mariage il a plusieurs enfans.

Les armes : de gueules, à la tour d'argent, ouverte du champ; au chef d'argent, chargé de 3 roses de gueules.

GRIVEL d'OUROUER, Noblesse fort ancienne, & une des plus illustres des Provinces du Bourbonnois & de Berry, par les Terres considérables qu'elle a toujours possédées, & par ses alliances qui font avec les Maisons d'*Avantois*, *Bar*, des *Barres*, *Bourbon-Buffet*, *Bourgoing-de-Faulain*, de *Buffévent*, de *Champlus*, *Chauvigny*,

*Cournon, la Creffonnière, Crevant, Crève-cœur, Ebral de la Courtade, Ebrard-de-Montefpedon, Damas de Thianges, Durand-de-Villegagnon, Gadagne, Gamaches-de-Juffry, Gamaches-de-Rémond, Gaucourt, Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré, Guémadeuc, Legiac, Mauvoifin, Meung de la Ferté, Montolieu, Murat, de Pas-de-Feuquières, Pellorde, Saint-Phalle, Pierrepont, Pontville, Popillon, Regnier, Rochefort-de-Châteaupert, Thianges, Trouffebois, Veilhan, Villelume, &c.*

I. JEAN DE GRIVEL, 1<sup>er</sup> du nom, un des descendants de cette Famille, eut de sa femme qu'on ne connoit point :

II. JEAN DE GRIVEL, II<sup>e</sup> du nom, qui reçut en don de LOUIS, Duc de BOURBON, Comte de Clermont & Grand-Chambrier de France, la Terre & Maison-forte de Groffouvre, avec haute, moyenne & basse Justices, pour lui & ses descendants, en considération de ses services & de ceux de son père. Dans les Lettres-Patentes de ce don, datées du mois de Février 1364, & ratifiées par d'autres du mois d'Avril 1365, ce Prince le qualifie son *ami & féal Chevalier, Conseiller, & Bailli du Bourbonnois*. Il servoit dans les armées du Roi CHARLES VI, en 1386, & en 1387 en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 18 Ecuyers. Il eut pour enfans :

1. HENRI, qui suit;
2. Et JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Chamberaud & de la Vaufranche.

III. HENRI DE GRIVEL épousa *Jeanne de Trouffebois*, de laquelle vint :

IV. JEAN DE GRIVEL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Groffouvre, qui étoit, en 1407, sous la tutelle de son oncle JEAN. Il laissa de *Marie de Chauvigny*, sa seconde femme,

V. BERTRAND DE GRIVEL, Seigneur de Groffouvre, Montgoublin, &c., qui servit les Rois LOUIS XI & CHARLES VIII. Il épousa 1<sup>o</sup> *Perronnelle de Bar*; & 2<sup>o</sup> *Michel de Rochefort-de-Châteaupert*, desquelles il laissa un grand nombre d'enfans. Les aînés de chaque lit furent :

CLAUDE, qui suit;

Et HUGUES, auteur de la branche des Marquis de *Pesselières & Comtes d'Ourouer*, rapportée ci-après.

VI. CLAUDE DE GRIVEL, Chevalier, Seigneur de Groffouvre, Saint-Aubin, &c., après avoir

été élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, suivit les Rois LOUIS XII, & FRANÇOIS I<sup>er</sup> dans leurs expéditions d'Italie. Il épousa *Françoise Ebrard-de-Montefpedon*, & en eut entr'autres enfans :

VII. PHILIPPE DE GRIVEL, Chevalier, Seigneur de Groffouvre, qui s'est allié, en 1547, à *Madeleine de Gaucourt*, dont il eut pour fils aîné :

VIII. MARC DE GRIVEL, Seigneur de Groffouvre & de Saint-Aubin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Alençon, puis du Roi HENRI III. Il servit avec beaucoup de zèle dans les guerres contre les Religioneux, testa en 1588, & laissa de *Jeanne de Gadagne*, son épouse :

1. THOMAS, mort sans alliance;
2. Et LOUIS, qui suit.

IX. LOUIS DE GRIVEL, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1620, épousa *Gabrielle de la Creffonnière*, Dame d'honneur de la Reine. Il mourut sans postérité après 1640, & sa veuve vendit la terre de Groffouvre en 1651, à HUBERT DE GRIVEL, Seigneur de Pesselières, dont il sera parlé ci-après.

#### BRANCHE

*des Marquis de PESSIÈRES & Comtes d'OUROUER.*

VI. HUGUES DE GRIVEL, Chevalier, Seigneur de Montgoublin & d'Ourouer, fils de BERTRAND, & de *Michelle de Rochefort-de-Châteaupert*, sa seconde femme, épousa *Madeleine de Pellorde*, Dame d'Ourouer en partie, & en eut :

VII. GUILLAUME DE GRIVEL, qui fut Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon. Il épousa, en 1536, *Marie de Champs*, Dame de Pesselières, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VIII. JEAN DE GRIVEL, Seigneur de Pesselières, Montgoublin, &c., mort en 1596, qui avoit épousé, le 21 Mars 1585, *Gabriel de Damas de Thianges*, dont :

1. HUBERT, qui suit;
2. Et CLAUDE, rapporté après son frère.

IX. HUBERT DE GRIVEL, Seigneur de Pesselières & d'Ourouer, Vicomte d'Anthien, Seigneur de Groffouvre, fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de 10 Compagnies de 100 hommes chacune, Infanterie, par commission

du 3 Juillet 1630, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saverne, Château d'Eaubard, Phalsbourg & Salzbouurg, & pays en dépendans. Il avoit épousé, en 1620, *Anne de Gamaches*, sa parente, Dame en partie d'Ourouer, de laquelle il eut entr'autres enfans :

X. CHARLES DE GRIVEL, Comte d'Ourouer, Maréchal-de-Camp par Brevet de 1652, qui fut assassiné à Paris en 1658, sans laisser d'enfans d'*Anne de Guémadeuc*, qu'il avoit épousée, veuve du Marquis de Pont de Courlay.

IX. CLAUDE DE GRIVEL, Marquis de Pefselières & Comte d'Ourouer, fils puiné de JEAN & de *Gabrielle de Damas de Thianges*, épousa, le 23 Juillet 1668, *Anne-Marguerite de Buffvent*, dont :

X. PAUL DE GRIVEL, dit le Comte d'Ourouer, ci-devant Maître-de-Camp du Régiment d'Anjou, Cavalerie, qui ell mort le 2 Novembre 1752. Il avoit épousé 1° *Marguerite-Françoise de Bourgoing-de-Faulain*, morte en Avril 1736; & 2° en Octobre 1747, *Henriette-Antoinette de Bourbon - Buffet*, de laquelle il n'a point laissé d'enfans. Du premier lit il reste pour fils unique,

XI. ALEXANDRE-AUGUSTE DE GRIVEL, Chevalier, appelé le *Marquis d'Ourouer*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & Brigadier des Armées du Roi, en Février 1743, qui s'est démis de son Régiment, & a quitté le service au mois de Juin suivant. Il a épousé, le 9 Juin 1739, *Anne-Françoise Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré*. Nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : d'or, à la bande échiquetée d'argent & de sable.

\* GROBBENDONCK, Seigneurie dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la Maison de *Crayenhem*. *Arnoult Brant* commença d'en jouir en 1435. *Marguerite Brant* la donna, en 1509, à *Philippe de Clèves*, Seigneur de Ravellein, qui la céda, en 1514, à *André de Mafsaing*, après la mort duquel *Philibert de Mafsaing* la vendit, en 1555, à *Erasme Schetz*. Cette Seigneurie fut érigée en Baronnie, par Lettres de l'Archiduc ALBERT, & de l'Archiduchesse ISABELLE, sa sœur, du 4 Mars 1602, & depuis en Comté, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 3 Juillet 1637, en faveur d'*Antoine Schetz*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jac-

ques, Gouverneur de Bois-le-Duc, mort en 1640, fils puiné de *Gaspard Schetz*, Sire de *Grobbendonck*, Baron de *Wefemael*, Trésorier-Général des Finances du Roi Catholique, dans les Pays-Bas, & de *Catherine d'Urfel*. Voyez SCHETZ.

GROGNET. Voyez VASSÉ.

GROIGNAUX, Ecuyer, Seigneur de Courcloifon, de Rouilly, en Normandie, Eclésiion de Mortagne, Famille qui porte : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 12 mouchetures de sable.

GROING (LE), Noblesse originaire de la Terre de la *Grogne*, en Espagne, suivant d'anciens Mémoires de cette Famille. Il y a long-tems qu'elle a passé en France, puisque parmi les bienfaiteurs des Abbayes de l'Eslerpe & de Pré-Benoit, de l'Ordre de Citeaux, mentionnés dans les titres originaux desdites Abbayes, on trouve plusieurs donations faites par les Seigneurs LE GROING. RANULFE LE GROING fit du bien à l'Abbaye de Pré-Benoit, & vivoit en 1192. Il épousa *Luce de Noférine*, fille de *Gérand*, & petite-fille de *Guillaume de Noférine*.

I. Dans les titres de l'Abbaye de l'Eslerpe, on trouve un HEMBEAU LE GROING, Ecclésiastique, vivant en 1261, fils de HEMBEAU LE GROING, vivant en 1221. Ce Chevalier eut encore d'autres enfans, savoir :

PIERRE, qui suit;

JEAN, GEOFFROY & GUILLAUME;

Et une fille, nommée MARGUERITE. (Il n'y eut que les trois premiers enfans qui firent les partages des biens de leur père, vers l'an 1250.)

II. PIERRE LE GROING, Chevalier, donna, en 1261, par son testament à l'Abbaye de l'Eslerpe, deux setiers de ble de rente à prendre sur la dime de Montbrat, & confirma le don que Messire HEMBEAU LE GROING, son père, avoit fait à ladite Abbaye. Il eut deux fils :

JEAN, qui suit;

Et PIERRE.

III. JEAN LE GROING, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Ville-Bouche, fit son testament le Mardi avant les Cendres de 1331, par lequel il veut que *Marguerite de Laron*, sa femme, ait la tutelle de ses enfans mineurs, & le gouvernement de tous ses biens tant qu'elle restera en

viduité; &, au cas qu'elle vienne à se remarier, il laisse ce foin à PIERRE LE GROING, son frère. JEAN eut de ladite *Marguerite de Landron* :

IV. GUILLAUME LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, qui accepta, le 3 Juillet 1376, le don que lui fit Louis de Brosse, Seigneur de Sainte-Sévère & de Bouillac, son Seigneur féodal, de la haute justice de Ville-Bouche, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus. Dans cet acte il prend la qualité de *Chevalier*. Il épousa *Ifabeau de Curte*, veuve de *Louis de Lande*, laquelle fit son testament le Vendredi après la Quasimodo; elle s'y qualifie femme de GUILLAUME LE GROING, Damoiseau, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Leyrat. Son mari lui survécut, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. & 3. JEANNE & ELIETTE.

V. JEAN LE GROING, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & de la Pouverrière, épousa *Jeanne de Pontgibaud*, avec laquelle il vivoit en 1401. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PIERRE, dont on ignore la destinée ;
3. Et ELIETTE, qui s'est mariée, l'an 1437, à *Pierre de la Souche*, Ecuyer, Seigneur de Salvart.

VI. GUILLAUME LE GROING, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & de la Pouverrière, s'allia à *Louise de Blanchefort*. Elle étoit veuve, le 13 Avril après Pâques de 1464, lorsqu'elle donna procuration, comme sœur germaine & héritière pour une quatrième partie, de feu *Jean de Blanchefort*, Ecuyer, Seigneur de Paudy, en la Châtellenie d'Issoudun, à AUBERT, qui fuit, & JACQUES LE GROING, Ecuyers, ses fils, de vendre les droits qu'elle avoit en cette succession. Ces deux enfans acquirent, le 11 Juillet 1461, la haute Justice & Terre d'Herculat, de Marguerite de Chauvigny, Vicomtesse de Limoges, & partagèrent ensemble les biens de leurs père & mère, le 12 Août 1466.

VII. AUBERT LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat, de la Pouverrière & de Vendègre, est qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi, & Lieutenant-Général de la Compagnie du Comte de Pen-thièvre*, dans une quittance qu'il donna, le 12 Mai 1472, de 600 livres pour sa pension com-

mencée le 1<sup>er</sup> Janvier: le sceau est cassé, & l'on n'y peut distinguer qu'un *griffon* pour support. Il en donna deux autres de pareille somme les 1<sup>er</sup> Octobre & 7 Mars 1475, où il est qualifié *Conseiller & Chambellan du Roi*. On trouve encore des quittances de lui avec les mêmes qualités, les 15 Avril 1478, & 27 Mars 1480 avant Pâques. (*Cabinet de M. de Gaignières*, Bibl. du Roi.) Il épousa *Jeanne de la Forest*, dont vinrent :

1. ANTOINE, Seigneur de Ville-Bouche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, sous la charge de M. le Vidame. Il donna, en cette qualité, quittance de 400 livres pour sa pension & son entretènement au service du Roi, de l'année courant le 10 Juillet 1498; mourut sans enfans de *Jeanne des Bains*, sa femme, le 18 Mars 1505, & fut enterré à Treignat, paroisse de Ville-Bouche;
2. JEAN, qui fuit ;
3. ODIN, tige de la branche des Seigneurs de la *Pouverrière*, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Commandeur de Saint-Georges de Lyon: il y fit bâtir une fontaine, où l'on voit ses armes ;
5. & 6. JEANNE & MARGUERITE, Religieuses à Beaumont.

VIII. JEAN LE GROING, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, l'un des Gentilshommes de la Maison des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I<sup>er</sup>, se trouva à la bataille de Marignan, près de Milan, contre les Suisses & Lombards en 1515, mourut à Pavie, le 26 Septembre 1525, & fut inhumé en l'Eglise de Treignat, où se lit son épitaphe, qui en fait mention. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Janvier 1498, *Gilberte Bertrand*, fille de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur du Lis-Saint-Georges, Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi, Bailli & Gouverneur du Berry, & d'*Ifabeau du Puy*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur d'Herculat, Gentilhomme de la Maison du Roi, qui s'est marié à *Jeanne Cléret*, de laquelle il eut :  
CLAIRE, qui fut femme d'*Antoine*, Seigneur de *Chalus & de Maison-Neuve*.
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalus*, rapportée ci-après ;
4. GILBERT, Prieur de Marolles ;
5. Et GUILLAUME, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Montbrison, vivant en 1549.



IX. PIERRE LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat & du Moutet, épousa *Gilberte Guérin*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Moutet, & de *Françoise du Rouffet*. Il en eut :

GABRIEL, qui suit ;  
Et CHÈRE LE GROING.

X. GABRIEL LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat, du Bouis, des Formes & Seusses en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances & Lieutenant au Gouvernement du Berry, fous le Maréchal de la Chastre, épousa, le 18 Août 1563, *Jeanne de Bar*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Chastagne en Auvergne, & de *Marie de Rochefort*. De ce mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, qui s'est marié, en 1592, à *Anne de Chaylus*, veuve de CLAUDE LE GROING, Seigneur de Chalus. Il en eut :

JEANNE OU FRANÇOISE, qui fut femme, 1<sup>o</sup> de *François Bertrand*, Seigneur du Bouis ; & 2<sup>o</sup> de N... *des Ages*, Seigneur d'Etrouffat.

2. JEAN, qui suit ;
3. GUILLAUME, Commandeur de Tortebeffe, lequel fonda les Recollets à Montferrand en Auvergne ;
4. JOSEPH, rapporté après son aîné ;
5. GILBERT, Chevalier de Malte ;
6. PHILIBERT, Commandeur du même Ordre ;
7. GABRIEL, Seigneur d'Herculat ;
8. GABRIEL, dit le jeune, Seigneur des Formes, marié à N... *de Hautefoy*, de laquelle il eut :

N... LE GROING, Religieuse à Croupières en Auvergne.

9. Et GILBERTE, qui a épousé *Gabriel de Thianges*, Seigneur de Moiffat.

XI. JEAN LE GROING, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, de la Salle & de la Lande, fut d'abord Chanoine-Comte de Lyon, & épousa, le 21 Mai 1597, *Anne Coeffier*, fille de *Gilbert*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Estiat, & de *Charlotte Gautier*, & sœur d'*Antoine Coeffier*, dit *Ruzé*, Marquis d'Estiat, Maréchal de France. Ils eurent de leur mariage :

1. CLAUDE, Seigneur de la Salle, qui s'est marié, le 28 Juin 1638, avec *Anne Boisjal*, aliàs de *Boisé*, dont une fille ;
2. Et JEAN, qui suit.

XII. JEAN LE GROING, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier

— Tome IX.

ier, Seigneur de la Lande, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître-de-Camp d'un Régiment, épousa *Antoinette-Mateline de Bofredon*, fille de *Jean-Matelin de Bofredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier, & de *MARGUERITE LE GROING*, dont il eut plusieurs enfants.

XI. JOSEPH LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, quatrième fils de GABRIEL, & de *Jeanne de Bar*, d'abord reçu Comte de Saint-Jean de Lyon, le 26 Janvier 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 16 Octobre 1608, *Ifabeau de Sébazac*, fille de *Claude*, Baron de Blanzat, & d'*Anne de le Machat*, aliàs de *Méchauffée* ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Sylvie de Beauverger*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

JOSEPH, qui suit ;  
Et JEAN LE GROING.

XII. JOSEPH LE GROING, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, Capitaine au Régiment de Saint-Mars, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette du ban & arrière-ban de Berry, épousa, le 14 Février 1624, *Gilberte de Murat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vierfat & de Châtelguyon, & de *Marie-Sylvie de Beauverger*. Il en eut :

XIII. JACQUES LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, Treignat, Herculat, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Gabrielle d'Areau*, veuve de *Sylvain d'Assy*, Chevalier, Seigneur de Villemort & de Rochefolle, dont il n'eut point de postérité ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Agnès de la Chastre*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, & de *Jacqueline Turpin*. De cette alliance font issus :

1. CHARLES ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. & 4. Deux autres garçons, nommés CHARLES ; le second, Chevalier de Malte ;
5. JACQUES ;
6. Et ANTOINETTE.

XIV. JEAN-BAPTISTE LE GROING, Chevalier, s'allia, le 15 Janvier 1721, avec *Thérèse de Courtais*, de laquelle il a :

GILBERT, qui suit ;  
Et URSULE.

XV. GILBERT LE GROING, appelé le *Marquis de Groing-de-Treignat*, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 9 Septembre 1770, *Jeanne-*

Gcc

*Louise de Durat*, née en 1749, fille aînée de *Jean*, appelé *le Comte de Durat-Buxerolle*, Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, mort en Novembre 1772, & de *Françoise de Bosfredon*, sa seconde femme. Voyez DURAT. De ce mariage est né :

JÉRÔME LE GROING. (Extrait en partie d'après le P. Anfelme, tome VIII, pag. 144 & suiv. & d'après un *Mémoire*.)

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion, arrachées de gueules, lampassées & couronnées d'or.*

#### BRANCHE

*des Seigneurs de CHALUS, de la MAISON-NEUVE, &c.*

IX. JEAN LE GROING, troisième fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, & de *Gilberte Bertrand*, fut Seigneur de Chalus, d'Herculat, de Saint-Avit & de la Maison-Neuve, en 1530. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Marguerite de la Grange*, veuve de *Gaspard Bouliers*, Seigneur du Charrioux. Elle fit, avec son second mari, une fondation aux Célestins de Vichy; & 2<sup>o</sup> en 1554, *Françoise*, ou *Jeanne de la Forest*, fille de *Charles*, Seigneur des Crottes & de la Valette, & d'*Antoinette Sedailh*. Du second lit il eut :

X. CLAUDE LE GROING, Ecuier, Seigneur de Chalus, de Saint-Avit, d'Herculat & de la Maison-Neuve, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous M. de Randan, Lieutenant de Roi en Auvergne, qui donna son consentement à une procuration le 7 Mai 1587, & fut tué à la bataille d'Iffoire l'an 1590. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1578, *Anne de Chaylus*, fille de *François*, Seigneur de Sanflât, & de *Gilberte de Freigné*. Elle se remaria, en 1592, à ALEXANDRE LE GROING, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, comme on l'a dit au degré X de la branche précédente. Elle eut de son premier lit :

JEAN, qui fut;

Et MARGUERITE, qui fut femme de *Jean-Matelin de Bosfredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier.

XI. JEAN LE GROING, Seigneur de Chalus, de Saint-Avit, de la Maison-Neuve, de Sannat & de Béline, épousa, par contrat du 26 Février 1606, *Anne de la Borde*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Béline, & de *Michelle de Vény-d'Arbourfe*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Vicomte de Dienne, mort à Turin en 1638;

2. FRANÇOIS, qui fut;

3. GILBERT-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Avit & de Sannat. Il servit les Vénitiens, & épousa *Gilberte Capponi*, fille de *Alexandre*, Seigneur d'Ambrieu, & de *Marie de Vény-d'Arbourfe*, dont il eut des enfans;

4. ISABELLE, morte sans hoirs;

5. Et MARGUERITE, Religieuse à Beaumont.

XII. FRANÇOIS LE GROING, Ecuier, Seigneur de la Maison-Neuve, servit sous le Duc de Rohan, en qualité de Volontaire, en la Valteline, pendant huit ans, & depuis en Piémont. Il épousa, par contrat du 2 Février 1641, *Marguerite de la Richardie*, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Richardie, & de *Nicole de Cambesfort*. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT-FRANÇOIS, qui servit dans les troupes de la République de Venise, contre les Turcs;

2. EMMANUEL, lequel fut Mousquetaire du Roi;

3. & 4. PIERRE & autre EMMANUEL LE GROING.

Nous ignorons, faute de Mémoire, la suite de cette branche, dont est une Dame de LE GROING, présentée à la Cour en 1773.

Cette branche, selon le P. Anfelme, porte : *d'argent, à 3 têtes de lion, arrachées de sable, 2 & 1; avec un croissant d'azur au milieu.*

#### BRANCHE

*des Seigneurs de la POUVERIÈRE.*

VIII. ODIN LE GROING, 3<sup>e</sup> fils d'AUBERT, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, &c., & de *Jeanne de la Forest*, céda ses prétentions, à son frère aîné, sur Ville-Bouche, & eut en partage les Terres de la Pouverière, de Vendègre & de Puy-Bardin. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 21 Février 1505, *Madeleine de la Forest*, fille de *Jean* Seigneur de Mauvesin, & de *Jeanne Malleret*; & 2<sup>o</sup>. *Marguerite de Sébazac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blanzat, & de *Madeleine de Rochefort-d'Ailly*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fut;

2. JEAN, Chevalier de Malte;

3. ANNE, femme de *Pierre*, Seigneur du Vernet.

Et du second lit vinrent :

4. ANTOINE, Chevalier de Malte, mis en tutelle avec sa sœur, le 1<sup>er</sup> Juin 1538;

5. Et CATHERINE, Religieuse à Beaumont.  
 IX. FRANÇOIS LE GROING, Seigneur de la Pouverière, épousa *Gabrielle du Vernet*, fille de *Gilbert*, Seigneur du *Vernet*, & de *Marguerite de Sébazac*, belle-mère de son mari. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. HECTOR, FRANÇOIS & JEAN, MORTS sans avoir été mariés ;
4. ANTOINE, qui suit ;
5. GILBERT, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît ;
6. JEANNE, mariée, en 1545, à *Gilbert de Saint-Priest*, Seigneur de Fontenay ;
7. Et MARGUERITE, Religieuse à Beaumont.

X. ANTOINE LE GROING, Seigneur de la Pouverière, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Tavannes, Gouverneur de Vichy, est qualifié *Seigneur de la Pommerie, Maréchal-des-Logis de la Compagnie de M. de Tavannes, le jeune*, Vicomte de Ligny, dans une quittance de ses gages, qu'il donna le 19 Octobre 1575. Il épousa, en 1564, *Louise de Muffy*, fille de *Charles*, Seigneur du Méage en Bourbonnois, & de *Gallienne d'Asl*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, Seigneur de la Pouverière, né en 1569, qui testa le 29 Octobre 1630, & ne laissa point d'enfans de *Claudine de Gaspard*, fille de *Philibert*, Seigneur de Breul, & de *Bonne Daillon* ;
2. JEAN ;
3. GILBERT, qui suit ;
4. RENÉ, Seigneur de Farnay, qui fut père de *SÉBASTIENNE*, femme de N..... *Alleman*, Seigneur de la Lévetière, & Commandant d'un vieux Régiment.
5. JEAN-LOUIS, rapporté après son frère ;
6. Et ANNE, Abbessé de Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont en Auvergne, morte en 1640.

XI. GILBERT LE GROING, Seigneur en partie de Trisy & de Ballore, s'allia avec *Philiberte de Toulangeon*, fille de N.... de *Toulangeon*, Seigneur d'Anerède, & d'*Anne de Vouchot*. Il en eut :

1. CLAUDE, Enseigne de la Compagnie de GABRIEL LE GROING, son oncle, au Régiment du Bourg, qui est mort au retour du siège de la Rochelle ;
2. MARIE, qui fut femme de *Charles*, Vicomte de *Hodières* ;
3. ANNE, qui s'est alliée à *Gaspard de la Forest*, Seigneur de Bullion & de Savennes ;
4. Et APOLINE, Abbessé de Beaumont, après ANNE, sa tante, dont elle avoit été nommée

Coadjutrice. Elle mourut le 10 Juin 1685 âgée de 79 ans.

XI. JEAN-LOUIS LE GROING, Seigneur des Gués, épousa, 1<sup>e</sup> en 1610, *Isabeau de Corsant*, fille de *Manassès de Corsant*, Seigneur de Bereins, & de *Lucrèce Gaspard de Breul* ; & 2<sup>e</sup> par contrat du 15 Septembre 1627, *Perronnelle Cherviers* Du premier lit vinrent :

1. GABRIEL, Seigneur de la Pouverière, légataire de son oncle en 1630, qui fut maintenu dans sa noblesse avec ÉTIENNE, son frère, par Jugement de M. de Fortia, Intendant d'Auvergne en 1667 ;
  2. JEAN, qui est mort au siège de Tortone.
- Et du second lit vinrent :
3. ÉTIENNE, Seigneur des Gués, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 ;
  4. JACQUES, Curé de Vaudoin en 1681 ;
  5. Et ANTOINE, marié, le 9 Juillet 1670, à N... de *Chantelot*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de la Mothe-au-Groing, dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes. (Voy. le P. Anselme, tom. VIII, pag. 141 et suiv.)

I. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe-au-Groing, à qui l'on donne pour frère GUILLAUME LE GROING, eut pour femme *Louise de Naillac*, dont :

JEAN, qui suit ;  
 Et PIERRE, Chevalier, qui fut tué en Barbarie, en combattant contre les Infidèles.

II. JEAN LE GROING, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Mothe-au-Groing & de Belarbre en partie, épousa *Lucques de Praëlle*, & en eut :

JEAN, qui suit ;  
 Et JEANNE, qui fut femme de *Sauvage du Pleffis*, Seigneur de la Vervolière en Touraine, & du Pleffis, second fils de *Guillaume*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Pleffis, & de *Charlotte de Celle*.

III. JEAN LE GROING, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Mothe, servoit sous le Maréchal de Broffac, Seigneur de Bouffac, & mourut au Château de Brécy, le 13 Août 1446. Il avoit épousé *Heliette de Chamborant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Vaux, & d'*Enor de Sainte-Maure*, dont :

1. GUÉRIN, qui suit ;
2. ANTOINE, rapporté après son aîné ;
3. HÉLION, aussi rapporté après ses deux frères ;

4. GUILLAUME, Abbé de Saint-Martin de Pontoise, Doyen de Gaye en Champagne, mort au Château de la Mothe en 1487;
5. JEAN, Abbé de la Vernusse & de Plainpied, mort en 1478;
6. JEAN, dit *le jeune*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine de Villeneuve en Agénois, mort en 1479, fans enfans de *Louise de Brard*, héritière de Lavaur en Agénois. Ce peut être le même qui fut un des 184 Ecuyers de la Compagnie de Guillaume de Naillac, Capitaine-Général en Guyenne, & Sénéchal de Saintonge, qui fit montre à la Bafide, devant Ventadour, le 1<sup>er</sup> Avril 1488;
7. JEANNE, qui fut femme de *Jean*, Seigneur de *Voifines*, en Sologne;
8. Et *LOUISE*, qui épousa *Jean de Bigny*, Seigneur de la Souchère en Bourbonnois.

IV. GUÉRIN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Bray, de Chaluau en Gatois, d'Esternay & de Chaffaint, Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, fut en faveur auprès du Roi LOUIS XI, qui lui fit de grands biens, & lui accorda quatre Foires par an, & un marché tous les Vendredis, en fa Terre de Chaluau, par Lettres du mois de Décembre 1482. Il est qualifié *Capitaine de cent lances fournies*, dans une quittance qu'il donna le 14 Mai 1474, de 300 livres, pour un quartier de fon état de Capitaine. Sur son scel paroiffent *trois têtes de lion mises de profil*. Dans une autre quittance qu'il donna le 25 Juillet 1478, de 1000 livres, pour sa pension ordonnée du Roi, de l'année commencée le 1<sup>er</sup> Octobre, il prend les qualités de *Chevalier, Seigneur de la Mothe, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier*. Il mourut à Chaluau, le jour des Rois 1491, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise d'Ormeilles. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Ijabeau Taveau*, fille de *Jean*, Baron de Mortemer en Poitou, Seigneur de Luffac, & de *Marie de Chawigny*; & 2<sup>o</sup> *Anne Damas*, Dame de Marcuil, près de Bourges, veuve de *Charles Trouffseau*, dit de *Saint-Palais*, dont elle avoit deux filles, au sujet desquelles son mari eut procès criminel contre *Philippe Trouffseau*, qui s'étoit emparé de la Terre de Marcuil. Du premier lit il eut :

1. JEAN, Seigneur de Chaluau, mouvant de Moret, dont il fit hommage le 11 Février 1408, qui épousa, du vivant de son père, *Marie Trouffseau*, dite de *Saint-Palais*, fille aînée de *Charles*, dit de *Saint-Palais*, & d'*Anne de Damas*, fa belle-mère;

2. N... LE GROING, qui s'est mariée à *Antoine de Saint-Julien*, Seigneur de Luzeret;
3. Et *JACQUETTE*, qui épousa *Claude de Saint-Avit*, en la Marche, lequel plaidoit, le 10 Septembre 1530, contre *François de Rochechouart*, Baron de Mortemart, & *Renée Taveau*, sa femme.

IV. ANTOINE LE GROING, Chevalier, Baron de Griffé-Gouet, fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Mothe, & d'*Heliette de Chamborant*, fut Capitaine de la Garde à cheval du Roi CHARLES VII, qu'il servit en ses guerres contre les Anglois. Il monta le premier sur la Muraille à l'assaut de la ville de Pontoise, y arbora l'étendard du Roi, y fut blessé dangereusement, & mourut peu après. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Eglise Saint-Paul, le 11 Décembre 1441, où se voit son épitaphe sur une lame de cuivre. Il avoit épousé *Antoinette de la Selle*, fille & héritière de *Thibaud*, Seigneur de Griffé, & de *Béatrix de Coué*, dont :

JEAN, Baron de Griffé, mort au service du Roi, à la journée de Monthéry, en 1465, qui est enterré, près de son père, à l'Eglise Saint-Paul; Et *PIERRE*, qui est mort, sans alliance, à Chéneché, Paroisse de Griffé.

IV. HÉLION LE GROING, frère des précédens, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-augroing, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Lectoure, suivant la quittance qu'il donna, en cette qualité, pour ses gages d'une année, le 24 Septembre 1452, Gouverneur d'Armagnac, Prévôt de Laon & Bailli de Mâcon, fut pourvu de la charge de Général, Maître-Visiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de *Gaspard Bureau*; mais il n'en exerça pas long-tems les fonctions. Il fit bâtir le Château de la Mothe, avança ses frères par son crédit; mourut en son Château, la veille de Noël 1485, & fut enterré en sa Chapelle de Sainte-Catherine de l'Eglise de Leyrat. Il avoit épousé *Catherine de Vouhet*, fille de *Georges*, Seigneur de *Vouhet*, de Villeneuve & du Sollier, & de *Jeanne de Seres*. Elle mourut à Châtelus en la Marche, le jour de Saint-Christophe, en 1501, & est enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. EDMÉ qui fut Protonotaire du Saint-Siège, mort le 11 Décembre 1503, & enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris;
2. LUC, élevé en la Maison de Savoie, puis l'un des 100 Gentilshommes de la Maison

- du Roi, qui servit fous le Comte de Ligny, aux guerres d'Italie & de Naples; défendit, avec Louis d'Ar, la ville de Venoufe contre les Espagnols; fut depuis Commissaire des Gendarmes au Duché de Milan, où il mourut le 8 Octobre 1508; il y fut enterré dans l'Eglise Notre-Dame, où se voit son épitaphe;
3. MARC, qui fuit;
  4. MATHIEU, qui est mort jeune au Château de Griffé, près de Poitiers, le lendemain des Rois 1507;
  5. FRANÇOIS, Seigneur de Launay-le-Groing, qui fut envoyé à Gênes en 1526;
  6. ISABEAU, dite *l'ainée*, qui fut Prieure de Villarceaux au Vexin-Normand, puis de Saint-Cyr-en-Val de Gallye;
  7. PAULE, qui fut Religieuse à Orfan, où elle mourut le jour du Saint-Sacrement 1508;
  8. Et ISABEAU, dite *la jeune*, qui a été mariée à *Gilles de Mallefec*, Seigneur de Châtelus en la Marche, auquel elle porta la Vicomté de la Mothe-au-Groing, & dont elle eut deux fils & deux filles, qui recueillirent les biens de cette Famille.

V. MARC LE GROING, Vicomte de la Mothe-au-Groing, servit le Roi en plusieurs Ambassades; fut envoyé deux fois vers le Pape, & en 1527, à Savone, vers Don Pedro de Navarre, Lieutenant-Général de l'Armée de mer; & fut depuis Prévôt de l'Hôtel, & Gouverneur de Saintes. Il est qualifié *Chevalier, Capitaine de Saintes*, dans une quittance qu'il donna le 20 Novembre 1528, de 100 livres, pour son état de Capitaine d'une année, & prend les qualités de *Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de son Hôtel, & Capitaine de Saintes*, dans une autre quittance qu'il donna de pareille somme, en 1532. Il mourut empoisonné, dans la maison de la Trampaudière en Touraine, & fut enterré dans l'Eglise de Coulfay, sa Paroisse. Il avoit épousé *Jeanne de Crunes*, aliàs de *Cruvel*, Dame de la Trampaudière, de laquelle il eut plusieurs enfans, morts avant lui. Elle se remarria à *Jean de la Roche-Andry*, Seigneur de Malestroit, avec lequel elle vivoit en 1543.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-SAUVIER, de LA ROMAGÈRE, &c., dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes. (Voy. le P. Anselme, tom. VIII, pag. 419 & suiv.)

I. JEAN LE GROING, Ecuyer, Seigneur de

Saint-Sauvier, épousa N... de *Paffat*, & en eut :

1. ANTOINE, mort sans alliance;
2. Autre ANTOINE, qui fuit;
3. CLAUDINE, qui s'est mariée, le 12 Janvier 1538, à *Jacques de Bourjat*, Chevalier, Seigneur de Peiffat;
4. Et DÉsirÉE, qui fut femme de N... d'*Aubuffon*, Seigneur de Montfray.

II. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, de la Romagère & de la Gardette, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat de l'an 1541, ratifié par sa mère le 10 Novembre 1548, *Françoise du Château*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny, & de *Catherine des Ages*; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Longboff*, fille de *François*, Seigneur de *Longboff*, veuve en 1563. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES, lequel étoit, avec ses frères & sœurs, sous la tutelle de son frère aîné en 1563;
3. JACQUES;
4. & 5. ISABEAU & ANNE, vivantes en 1563;
6. GILBERTE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Novembre 1564, à *Pierre de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Jurigny.

Et du second lit vint :

7. FRANÇOIS, vivant en 1563.

III. JEAN LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Romagère, de la Gardette & de Saint-Sauvier en Bourbonnois, dont il fit hommage à la Dame de Bouffac, le 30 Janvier 1567, partagea avec ses frères & sœurs, le 2 Janvier 1574. Il avoit épousé *Charlotte des Ages*, fille de *Jean*, Seigneur des Coux, & d'*Antoinette de Mareffat*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de l'Esperpe en 1595;
3. Et JACQUES, vivant en 1595.

IV. GILBERT LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Romagère, dont il fit hommage au Roi le 3 Septembre 1609, tella le 4 Septembre 1628, institua héritier universel son fils aîné, & fit des legs aux puînés. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Charlotte du Carlier*, fille de *Jean*, Seigneur de Coutures, & de *Liénarde le Borgne*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. GASPARD, Seigneur de Saint-Sornin en 1607.

qui s'est marié à *Anne de Saint-Julien*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Treignat en 1667 ;
  2. LOUISE, qui fut femme de *François-Laurent de Montfabré*, Ecuyer, Seigneur du Chilloiy ;
  3. Et GILBERTE, Religieuse.
3. Et MARIE, qui fut femme de *Charles du Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Maison-Neuve. Elle partagea avec ses frères en 1634.

V. CHARLES LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Romagère & de Saint-Sauvier, partagea la succession de ses père & mère, avec son frère & sa sœur, le 21 Avril 1634. Il épousa, par contrat du 9 Juin 1639, *Louise du Motet*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Seigneur d'Arthès, de Maurepas, de Maumont & de Mauvais-Champ, & de *Louise d'Avantigny*. Leur fils fut :

VI. JOSEPH LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier & de la Romagère, dont il fit hommage au Roi le 30 Juin 1688. Il demeuroit à Saint-Sauvier, Election de Montluçon, & étoit âgé de 30 ans, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 1<sup>er</sup> Février 1669. Il s'allia, par contrat du 24 Janvier 1667, à *Anne de Magnac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montcuivrier & de Ceris, Paroisse de Cluis, & de *Catherine du Breuil*. De ce mariage fortirent :

1. LOUIS, Seigneur de Saint-Sauvier, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, non marié au mois de Novembre 1718 ;
2. CHARLES, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, aussi non marié en 1718 ;
3. GILBERT, qui suit ;
4. FRANÇOIS LE GROING de la Romagère, baptisé le 4 Novembre 1680, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 26 Octobre 1699 ;
5. JOSEPH, né le 12 Novembre 1683, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites le 25 Janvier 1701 ;
6. ALBERT, baptisé le 26 Janvier 1687, Page du Grand-Maître de Malte, le 11 Septembre 1697, puis Chevalier dudit Ordre, sur ses preuves faites le 26 Mai 1699 ;
7. JACQUES, Capucin ;
8. SYLVAIN, Capitaine de Grenadiers, tué au siège de Landau en 1714 ;
9. ANNE, Religieuse ;
10. Et MARIE, Religieuse Bernardine à Montluçon.

VII. GILBERT LE GROING, Ecuyer, Seigneur de l'Age ou des Ages, Garde-du-Corps du Roi, épousa, par contrat du 20 Juillet 1700, *Catherine le Gay*, fille de *Antoine*, & de *Madeleine Coquet*, dont est issue :

CATHERINE, née le 19 Novembre 1709, qui a été reçue aux Demeures de Saint-Cyr, près de Versailles, le 22 Novembre 1718.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion de gueules, arrachées & couronnées d'or, 2 & 1 ; à un croissant montant d'azur, mis en cœur.* (Voyez la Thaumassière, *Histoire du Berry*, liv. XI, pag. 913.)

§ GROLÉE ou GROSLÉE, ancienne & illustre Maison, originaire du Bugey, où est situé le Château de Grolée, qui lui a donné son nom. La Seigneurie & Baronnie de Grolée, avec haute, moyenne & basse Justices, fut vendue par ANTOINE, Seigneur de GROLÉE, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, à AMÉ VII, premier Duc de Savoie, qui en fit cession & remise à Pierre de Bourbon, Chevalier ; mais JEAN DE GROLÉE, Chanoine & Custode de l'Eglise de Lyon, Prévôt de Montjoux, personnage de haute considération, ayant regret de voir la Terre, dont il portoit le nom, en mains étrangers, fit en sorte que Pierre de Bourbon la lui revendit, du consentement de Louis, Duc de Savoie ; & par acte de l'an 1455, il la donna à JACQUES DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Lhuis, son neveu & son ami, auquel il céda tous ses droits. Depuis ce tems, elle est demeurée dans la Famille, ayant été possédée par la postérité de JACQUES, de père en fils, à titre de Seigneurie & de Baronnie. Enfin, elle fut unie à la Seigneurie de Lhuis, avec toutes ses dépendances, en toutes Justices, haute, moyenne & basse, & érigée en Comté, par Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, données, le 29 Juin 1580, en faveur de CLAUDE, Baron de GROLÉE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Piémont, tant pour lui que pour ses hoirs & successeurs quelconques, en considération de ses services, & de ceux rendus par ses ancêtres, aux prédécesseurs de ce Prince. Plusieurs branches de cette Maison, ayant passé en Dauphiné, y ont toujours paru avec éclat, & s'y sont soutenues par des dignités relevées, des emplois glorieux, des actions mémora-

bles, & d'illustres alliances. Guichenon en a publié la Généalogie dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, & Guy Allard, Conseiller du Roi, Président en l'Élection de Grenoble, en a aussi fait paroître une en 1688; c'est d'après ce dernier, que nous donnons celle de cette Maison, que nous ignorons si elle subsiste, savoir: celles des Seigneurs de *Montbreton, Brusset, la Chafette*, &c., & celle des Seigneurs de *Saint-Etienne, Sainte-Colombe & Villedieu*, encore en Dauphiné, & dont nous connaissons deux branches en Languedoc, mentionnées en leur rang.

I. JACQUES, Seigneur de GROLÉE, le premier que l'on connoisse, étoit Sénéchal de Lyon en 1180, & ayant obtenu des Lettres-Patentes du Roi Philippe-Auguste, le 18 Juillet 1220, il fit bâtir le Couvent de Saint-François, aujourd'hui appelé Saint-Bonaventure, dans la ville de Lyon, ce qui fut confirmé par une bulle du Pape HONORIUS, du 12 Mai 1224. La rue de Grolée, qui est dans la même Ville, & où il avoit quelques directes, lui doit son nom. Il fut enterré dans l'Eglise dudit Couvent, & laissa de sa femme dont le nom est ignoré :

1. JOSSELIN, qui suit;
2. Et MARIÉ, femme de *Guigues Allemand*.

II. JOSSELIN, Seigneur de GROLÉE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, vivant en 1240, épousa *Marguerite de Beauvoir*, laquelle avoit quelques portions sur les Terres de Beauvoir & de Pinet; mais Humbert, Dauphin de Viennois, 11<sup>e</sup> du nom, les acquit dans la suite, de GEY de GROLÉE, Seigneur de Neyrieu, petit-fils de cette Dame de Beauvoir, par acte du 3 Juin 1339. Elle testa, étant veuve, au mois de Mars 1272, & eut pour enfans :

1. GUY, qui suit;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Bresseur*, & de *Mérouillon*, rapportée en son rang.

III. GUY, Seigneur de GROLÉE, Chevalier, fut caution d'AMÉ de Savoie, dans un traité passé, l'an 1272, entre ce Prince, & Louis, Seigneur de Beaujeu. L'ancien Obituaire de Saint-Ches, en Dauphiné, fait aussi mention de ce Seigneur de Grolée, qui eut pour fils :

IV. JOSSELIN, Seigneur de GROLÉE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui fit faire quelques réparations au Couvent de Saint-Bonaventure, de la ville de Romans, en 1282. Il épousa 1<sup>o</sup> *Eynarde de Miribel*, fille d'Amé, Seigneur

d'Ornacieux; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Vassalieu*, d'une famille de Bresse. Selon Guichenon, il n'eut des enfans que de sa première femme, savoir :

1. GUICHARD, qui suit;
2. GEY, Chanoine de l'Eglise de Lyon;
3. JACQUES, Chevalier, l'un de ceux qui jurèrent pour le Dauphin, Humbert, 1<sup>er</sup> du nom, la trêve qui avoit été faite, en 1291, entre ce Prince & le Duc de Savoie. Il fit rétablir l'Eglise de Saint-Bonaventure de Lyon, fondée par son trisaïeul; donna de grands biens aux Religieux qui la desservoient; mourut le 4 Mai 1327, & fut enterré dans cette Eglise, au côté gauche du Grand-Autel, où l'on voit son Epitaphe sur son tombeau, avec ses Armes. parti avec celles de sa femme, *coupées en chef, sans aucune pièce. & en pointe chargées d'une cotice*;
4. Et ARTAUDE, qui fut femme de *François de Palagnin*.

V. GUICHARD, Seigneur de GROLÉE & de Duifieu, Chevalier, est compris parmi les Seigneurs & les Gentilshommes qui furent présents à la cession que le dernier Dauphin de Viennois fit de la Province de Dauphiné, à la Maison de France, en 1343; il fit son testament le 18 Novembre 1387, par lequel il déclara exécuteurs de sa dernière volonté GUIGUES & GUICHARD de GROLÉE, Chevaliers, &c. Il épousa 1<sup>o</sup> *Béatrix de Bresseux*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Bresseux, & de *Marguerite de Poitiers*; & 2<sup>o</sup> *Catherine de la Poype*, fille de *Girard*, Seigneur de Serrières, & de *Florence de Morestel*. Elle fit son testament le 7 Juillet 1361, & mourut sans enfans. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. AÏMAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Lhuis*, Barons, puis Comtes de *Grolée*, rapportée ci-après;
3. JEANNE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Guillaume de Corgenon*, Seigneur de Chaumont & de Trois-Fontaines; & 2<sup>o</sup> à *Antoine de Clermont*, Chevalier, de la branche établie en Savoie; c'est ce qui consule par le testament qu'elle fit en 1400;
4. Et MARIÉ, qui fut femme de *Guillaume de Rouffillon*, Chevalier, Seigneur du *Bouchage* & de *Brangues*, Maréchal de Dauphine, lequel testa le 9 Juin 1423.

VI. ANTOINE, Seigneur de GROLÉE, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, assista, en 1408, à la conférence de Villars, au nom du

Comte de Savoie, où l'on traita de la difficulté de l'hommage de quelques Châteaux du pays de Dombes, qui étoit entre ce Prince & le Duc de Bourbon. Amé VII, premier Duc de Savoie, le fit Chevalier de l'Annonciade, le 6 Juillet 1409; & ce Prince ayant fait dresser des statuts pour cet Ordre, en 1410, GROLÉE y parut en qualité de Chevalier. En 1413, il assista au traité de paix conclu entre ce même Prince, & Thomas, Marquis de Saluces; n'ayant que des filles, il vendit, au Duc de Savoie, la Seigneurie de Grolée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, & testa le 9 Novembre 1438. Il avoit épousé *Catherine de Palagnin*, de laquelle il ne laissa que trois filles :

1. ALIX, qui fut mariée, le 9 Février 1420, à *Hugues*, Seigneur de Pierregourde & de Cornon, en Vivarais, lequel testa le 11 Août 1456;
2. BÉATRIX, qui fut femme d'*Huguenin de Chandée*, Seigneur de Chandée, du Châtelet & de Vassalieu, Bailli & Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie, au pays de Bresse;
3. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Guillaume de Martel*, Seigneur de Grammont.

#### SECONDE BRANCHE.

*Seigneurs de LHUIS, Barons, puis Comtes de GROLÉE, &c.*

VI. AIMAR DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Lhuis, de Varacieu & de Mépieu, second fils de GUICHARD, Seigneur de GROLÉE, & de *Béatrix de Bressieux*, sa première femme, épousa, selon Guichenon, 1<sup>o</sup> le 18 Mai 1392, au Château de Chambéry, *Catherine du Quart*, qui testa le 31 Août 1408, fille de *Henri*, Seigneur du Quart & de Gergy, & de *Pentafillée de Saluces*, en présence de Bonne de Bourbon, Comtesse de Savoie, laquelle, au nom du jeune Comte son fils, constitua dot à cette *Catherine*, & l'assigna sur la Seigneurie de Lhuis, en Bresse; & 2<sup>o</sup> le 17 Août 1414, ISABELLE DE GROLÉE, fille de GUY, Seigneur de Saint-André-de-Briord, & de *Bonne de Chalant*. Il fit son testament le 31 Mars 1449, & cette seconde femme, étant veuve, fit le sien le 21 Mars 1463. Guichenon dit qu'AIMAR DE GROLÉE eut 12 enfans du premier lit, & 9 du second, quoique par son testament il n'en nomme que deux : LOUIS, qui fut son héritier des Terres de Lhuis & de Varacieu; & JACQUES, de celle

de Mépieu. Le testament d'ISABELLE DE GROLÉE, sa seconde femme, n'en faisant mention que de 6, dit Guy Allard, il est bon de distinguer ceux qui ne font pas connus par des actes, d'avec ceux qui le sont. Du premier lit vinrent, selon Guichenon, dans l'ordre ci-après :

1. CLAUDE, qui décéda jeune;
  2. HUGUETTE, qui fut femme de *Jean de Montmayeur*, Seigneur de Crest;
  3. CLAUDINE, qui s'est mariée à *Guillaume de Bouvard*, Seigneur de Mondeaux, en Bugey;
  4. AIMAR, qui fut reçu Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, le 20 Décembre 1406;
  5. ARCHIMAND, Seigneur de Vassalieu, qui s'est marié à *Billette de la Tour*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vinay, & d'*Aimare de Tournon*; (c'est mal-à-propos que Guichenon lui donne pour fille ELÉONORE, femme de *Guillaume de Tournon*, puisque cette ELÉONORE étoit fille d'ARCHIMAND DE GROLÉE, de la branche de *Bressieux*, comme on le verra ci-après;
  6. ANTOINETTE;
  7. JEANNE, qui fut Prieure de Molette & de Villebois;
  8. GUICHARD, Seigneur de Lhuis, mort sans alliance. (Guy Allard dit que *Béraud de Saluces*, Seigneur d'Anthon, le qualifie *Damoiseau*, & lui fit, par son testament, un legs de 4000 francs d'or, qui lui étoient dûs par le Meingre de Boucicaud, Seigneur de Bourbon);
  9. MARIE, qui fut Abbesse du Monastère de Laval-Bressieux;
  10. AMÉDÉE, qui, selon Guichenon, fut Seigneur de Mépieu, & fit branche; (mais si du premier lit, AIMAR DE GROLÉE a eu un AMÉDÉE, ce n'est pas lui qui a fait la branche de *Mépieu*, c'est un autre AMÉDÉE, sorti du second lit.)
  11. PIERRE, Chanoine-Comte de Lyon, qui fut reçu au mois de Juillet 1419. (Servet fait mention de lui dans l'*Histoire des Archevêques de Lyon*.)
  12. ANTOINETTE, qui s'est mariée à *Aimar de Buffeuil*, Seigneur du Parc, en Mâconnois.
- Et du second lit fortirent :
13. LOUIS, héritier de son père pour les Terres de Luys & de Varacieu. (Guichenon dit qu'il testa le 2 Juillet 1456, & mourut sans enfans. Il le fait mal-à-propos un des cadets du second lit, car il étoit l'aîné, & tient ce rang dans le testament de son père; sa mère n'en fait aucune mention dans le sien, ce qui donne lieu de croire qu'il étoit mort alors.)



14. JACQUES, qui suit ;
15. JOSSELIN, que Guichenon fait mal-à-propos Chanoine de Saint-Martin de Grenoble, car, dit Guy Allard, il n'y a nulle Eglise ni aucun Chapitre de ce nom dans cette Ville; c'est peut-être Saint-Martin de Miféré, à une lieue de la même Ville, & dans la vallée de Graisivaudan ;
16. HUMBERT, Chanoine & Sacriflain de l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, lequel, par son testament, du 3 Juin 1483, fit héritier AMÉDÉE DE GROLÉE, son frere, Seigneur de Mépieu, & donna ses meubles à Robert de la Balme, Chanoine de Lyon ;
17. & 18. JEAN & PIERRE, qui furent Religieux à Saint-Chef, selon Guichenon ;
19. BÉATRIX, qui est mentionnée dans le testament, de sa mère, & fut mariée, suivant cet auteur, à *Jean de la Balme*, Seigneur de Vertrieux ;
20. ANTOINETTE, qui fut femme de noble *Girard du Buys* (en latin de *Buovo*). Elle est inconnue à Guichenon, mais elle est mentionnée, ainsi que son mari, dans le testament de sa mère ;
21. LOUISE, qui s'est mariée à noble *Pierre de la Touvière*, Seigneur de Beauvoir, rappelés l'un & l'autre dans ledit testament. (Guichenon en fait aussi mention, & ajoute que ce *la Touvière* étoit Seigneur de Peyricu & de Prémecyfel ;
22. Et AMÉDÉE, qui est inconnu à Guichenon, à moins qu'il ne soit le même que celui qu'il donne à la première femme d'AIMAR, en l'ôtant à la seconde ; car, par son testament, elle le nomme son héritier. Il est auteur de la branche des Seigneurs de Mépieu, rapportée en son rang.

VII. JACQUES DE GROLÉE, 1<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Grolée & de Lhuis, eut d'abord, pour son apanage, la Terre de Mépieu, par le testament de son père, de 1449; mais ayant recueilli la succession d'ANTOINE DE GROLÉE, son oncle, mort sans enfans mâles, il fut Seigneur de Grolée, & est ainsi qualifié dans le testament de sa mère. Il eut la Seigneurie de Mépieu à AMÉDÉE, son frere. Servet fait mention de JACQUES DE GROLÉE dans l'*Histoire des Archevêques de Lyon*, pag. 874, où il dit qu'il fut un des témoins que produisit Charles, Duc de Savoie, pour être reçu Chanoine & Comte de l'Eglise de Saint-Jean de Lyon. L'*Histoire de Savoie* nous apprend que Yolande de France, veuve d'Amé, IX<sup>e</sup> du nom, dit le *Bienheureux*, Duc de Savoie, étant morte, en 1478, Phill-

Tome IX.

bert, son fils, étant resté fort jeune, n'ayant que 12 ans, les principaux de l'État s'assemblerent au mois de Novembre pour lui donner un gouverneur, & jusqu'à ce que le choix en fut fait, on délibéra que le gouvernement de la personne du Duc seroit laissé à JACQUES DE GROLÉE, Seigneur de Lhuis, qui étoit alors à Turin ; ce qui prouve combien il étoit considéré parmi ceux de la nation. *Louis de Martel*, son cousin, lui légua la Seigneurie de Saint-Laurent, par son testament du 16 Octobre 1483 ; le Seigneur de Grolée fit le sien le 26 Mars 1488 ; il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Février 1460, *Philiberte de Lugny*, fille de *Jacques*, Seigneur de Lugny & de Rutley, & de *Catherine de Dio* ; & 2<sup>o</sup> le 11 Novembre 1476, *Anne de Luyrieux*, Dame de Cueille. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Bailli de Lauscel, & Commandeur de la Commanderie de GÉNEVOIS, en 1515 ;
3. PHILIBERT, Seigneur de Lhuis, qui s'est marié à *Denise de Roche*, fille de *Philibert*, Seigneur de Montjouxent, au Comté de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans ;
4. GUILLEMETTE ;
5. ANTOINETTE, qui fut femme, 1<sup>o</sup> de *Louis Richard*, Seigneur de Saint-Priest, en Dauphiné ; 2<sup>o</sup> de *Guy*, Seigneur d'Eservieux en Bugey ; & 3<sup>o</sup> de *Pierre de Chabey*, Seigneur de la Tour de Pionneins, en Dombes ;
6. Et CLAUDINE, qui s'est mariée, par contrat du 23 Octobre 1497, à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Julien. (JACQUES, Seigneur de GROLÉE, & PHILIBERT, ses frères, lui constituèrent sa dot.)

VIII. JACQUES DE GROLÉE, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Grolée, de Lhuis & de Chanves, Co-Seigneur de Montéliet, Chambellan de Philibert Duc de Savoie, par Lettres-Patentes données à Chambéry, le 15 Septembre 1503, puis Bailli de Bugey, par autres Lettres datées de Thonon, le 31 du mois d'Août 1512, fut Colonel de dix Enseignes de gens de pied pour le service de ce Prince, & fit son testament le 17 Juin 1527. Il avoit épousé, le 25 Janvier 1491, *Claudine de Chiel*, fille d'Othon, Seigneur de Chanves & de Montéliet, & de *Jeanne de Saint-Trivier*. Elle testa le 7 Juin 1526, laissant :

D d J

1. JACQUES-PHILIPPE, Archevêque, Prince de Tarantaife, & Aumônier du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>. L'Evêque de Saluces parle de lui dans le Catalogue qu'il a fait des Archevêques de cette Province;
2. ETIENNE, qui fuit;
3. JEANNE, femme d'*Amé de Dercé*, Seigneur de Noiret;
4. ANNE, épouse de *Claude*, Seigneur de *Sercy*, en Mâconnois, & Baron d'Uxelles;
5. PHILIBERTE, Religieuse au Monastère de Saint-Pierre de Lyon, Ordre de Saint-Benoit;
6. JEANNE, Religieuse du même Monastère;
7. CLAUDINE, Religieuse au Couvent de Sallettes, de l'Ordre de St-Bruno;
8. ETIENNETTE, femme de *Philibert de Nancuisse*, Seigneur de Bohas & de la Grange;
9. Et LOUISE, mariée à *Pierre de Montferand*.

IX. ETIENNE, BARON DE GROLÉE, Seigneur de Lhuis, Sandrans & de Chanves, Co-Seigneur de Montéliér, rendit hommage de ses terres, & prêta serment de fidélité, le 25 Avril 1536, au Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>; ce Prince ayant conquis le pays de Bresse & de Bugey, & une partie de la Savoie. Il testa le 25 Novembre 1561, & avoit épousé, le 16 Février 1528, FRANÇOISE DE GROLÉE, fille d'ANTOINE DE GROLÉE-MÉVOUILLON, Chevalier, Seigneur de Bressieux, d'Arzeliers & de Serres, & d'*Isabeau de Pierre*, Dame de Ribiers. Elle testa le 23 Août 1564, & eut pour enfans:

1. JEAN-PHILIBERT, qui fuit;
2. SÉBASTIENNE, mariée à BENOIT DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu;
3. ANNE, nommée par d'autres DIANE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1560, à *Gaspard de Torcheffon*, Seigneur des Montcarta; & 2<sup>o</sup> en 1562, à *Guy de Genève*, Seigneur de Tullins;
4. Et CLAUDINE, Religieuse à Montfleury.

X. JEAN-PHILIBERT, BARON DE GROLÉE, Seigneur de Lhuis, de Nattages, & Co-Seigneur de Montéliér, fit son testament, le 28 Janvier 1556, dans lequel il nomme *Marguerite de Châteauvieux*, sa femme, fille de *Claude*, Seigneur de *Châteauvieux*, Baron de Fromente, & de *Marie de Montchenu*, & y rappelle ses enfans, savoir:

1. CLAUDE, qui fuit;
2. AIMAR, Baron de Nattages, & Seigneur de Chanves, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Chamberau;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Sei-

gneurs de *Châteaufort*, &c., rapportée ci-après;

4. PHILIBERT, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, qui se fit ensuite Capucin;
5. Et LOUISE DE GROLÉE.

XI. CLAUDE, COMTE DE GROLÉE, Seigneur de Lhuis, de Neyricu, Luyricu & Chanves, Conseiller-Chambellan du Duc de Savoie, & Capitaine de 100 Lances de ses Ordonnances, obtint, en confidération de ses services, & de ceux de ses ancêtres, l'érection de sa terre de Grolée, en Comté, par Lettres du 29 Juin 1580, d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, pour lui, ses hoirs & successeurs, comme il a été dit, lorsque la Bresse, le Bugey & le Valromey, passèrent sous la domination du Roi de France, par l'échange qui en fut fait avec le Marquisat de Saluces, sous le règne de HENRI IV. Il fut député, en 1601, par la Noblesse du Bugey, pour aller demander à Sa Majesté la confirmation de leurs privilèges. Il fit son testament le 19 Août 1605, & avoit épousé, le 25 Janvier 1570, *Claire de Montuel*, fille de *Claude-Sicaire*, Seigneur du Villars & d'Hauteville, & de *Jeanne de Luyricu*. Il en eut:

1. PIERRE-POMPÉE, qui fuit;
2. LOUISE, qui fut femme de *Jacques de Moyria*, Seigneur de Volognat, & Baron de Momey;
3. PHILIBERTE, qui a épousé *François-Antoine de Dortans*, Seigneur de Bonat;
4. CLAUDINE-PHILIBERTE, qui s'est mariée à *Hugues de Moyria*, Seigneur de Rosy;
5. SIMONNE, Religieuse à Bons;
6. LAURENCE, qui épousa N... *Livron*, Seigneur de Savigny & de Larfagne;
7. BÉATRIX, Religieuse au Monastère de Château-Chalon;
8. Et GUILLEMETTE, qui s'est alliée, par contrat du 19 Décembre 1626, à *Antoine de Garcin*, Seigneur de Saint-Germain.

XII. PIERRE-POMPÉE DE GROLÉE, Chevalier, Comte de Grolée, Seigneur de Lhuis, Neyricu, Luyricu & de Champagne, épousa, par contrat du 21 Novembre 1610, *Isabeau de Murinais*, fille de *Jean-Balthazar*, Seigneur de Bozancieux & de Revel, & de *Françoise d'Auberjon-de-Buiffon-Rond*, de laquelle il eut:

1. JEAN-FRANÇOIS, mort jeune avant son père;
2. MARIE-CLAIRE, qui fut femme de *Jochim du Cros*, Seigneur de Mantaille, auquel

- elle porta partie des biens de sa branche ;  
3. Et RENÉE-BÉATRIX, qui s'est mariée à *Claude d'Apchon*, Chevalier, Marquis de Saint-André.

### TROISIÈME BRANCHE.

*Seigneurs, Barons de CHATEAUFORT, &c.*

XI. FRANÇOIS DE GROLÉE, dit de LA TOUVIÈRE, Baron de Châteaufort & d'Hauteville, Seigneur de Peyricu, de Lhuis, de Marette, du Villars, de Boche & de Bulignieu, troisième fils de JEAN-PHILIBERT, Baron de GROLÉE, & de *Marguerite de Châteauneux*, épousa, par contrat du 25 Juin 1570, *Claudine de Montluel*, fille de *Claude-Sicaire*, Baron d'Hauteville, & de *Jeanne de Luyrieux*. Il testa, le 13 Août 1601, & laissa pour héritier son fils unique, qui suit :

XII. PIERRE DE GROLÉE, Baron de Châteaufort & d'Hauteville, Seigneur de Peyricu, Marette & du Villars, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoie, & Capitaine de l'Escadron de Savoie. Il épousa, par contrat du 10 Juin 1606, *Anne de Clermont*, fille d'*Antoine*, Baron de Montoisson, & de *Marguerite de Simiane*. Il ne laissa que des filles, savoir :

1. CLAIRE, Dame d'Hauteville & de Peyricu, qui s'est mariée, le 2 Août 1631, à *Pierre de Montfaucon de Roges*, Seigneur de Bellec ;
2. LOUISE, Religieuse à Caen ;
3. PHILIBERTE, Religieuse au Monastère de la Visitation de Sainte-Marie à Chambéry ;
4. MARGUERITE, Dame de Châteaufort, qui fut femme de *Charles de Mareffe*, Baron du Loiffel, Seigneur de Chevelu ;
5. Et CLAUDINE, Abbessé du Monastère de Vernaiss à Valence.

### QUATRIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de MÉPIEU, &c.*

VII. AMÉDÉE DE GROLÉE, Seigneur de la Maison-forte de Mépieu, fils puiné d'AIMAR & d'ISABELLE DE GROLÉE, sa seconde femme, fit son testament, le 9 Janvier 1503, dans lequel il est qualifié *Noble & Puissant Homme*, & y nomme ses enfans. Il épousa, par contrat du 8 Janvier 1473, *Françoise de Chandieu*, fille de *Claude*, Co-Seigneur de Chandieu, auquel aèle furent présens Guy Freley, Antoine de la Poype, Jacques Rivoire & Antoine Joffrey. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;

2. AIMAR ;
3. ASTORG OU HECTOR, Protonotaire du Saint-Siège ;
4. JACQUELINE, Religieuse au Monastère de Salettes ;
5. CATHERINE, Religieuse, qui fut ensuite Abbessé de Sainte-Claire de Sisteron ;
6. Et EVE, OU AIMÉE, femme de noble *Etienne du Claux*, Seigneur de la Martinière en Savoie.

VIII. PIERRE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, testa le 9 Août 1532 ; il épousa, par contrat du 27 Décembre 1513, *Artaude d'Arcees*, qui testa en 1537, fille de *Louis d'Arcees*, Seigneur de Réaumont, & de *Catherine Marc*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fut héritier de la Maison-forte de Mépieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, & Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance à Reims en Champagne. Il avoit testé le 6 Juillet 1544, en faveur de BENOIT, son frère ;
2. LOUIS, qui hérita des biens que son père avoit à Gonoux ;
3. BENOIT, qui suit ;
4. ANTOINETTE, Religieuse au Monastère de Laval-Breffieux ;
5. HUGUETTE, Religieuse à Montfleury ;
6. JEANNE, Religieuse à Salettes ;
7. FRANÇOISE, Religieuse à la Bruyère ;
8. LOUISE, Religieuse à Salettes ;
9. CATHERINE, Religieuse à Vernaiss ;
10. Et CLAUDINE, Religieuse à Poletan.

IX. BENOIT DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, fait Chevalier par Ordre du Roi, après la bataille de Moncontour, donnée en 1569, à laquelle il se signala, fut Gouverneur du Château de Quirieu en Dauphiné, & épousa, par contrat du 26 Avril 1556, SÉBASTIENNE DE GROLÉE, fille d'ETIENNE. Baron de GROLÉE, & de FRANÇOISE DE GROLÉE-MÉVOULLON, dont :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. MARGUERITE, femme de *Marc de Cordon*, Seigneur de Virieu ;
3. Et SÉBASTIENNE, mariée à *Antoine de Saint-Germain*, Seigneur de Meyricu. (Ces deux leurs transgèrent, le 15 Février 1619, avec GABRIEL DE GROLÉE, leur neveu.)

X. ETIENNE DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, Saint-Alban & de Gonoux, fut Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Mayenne, & pendant la guerre de la Ligue en Dauphiné, il le trouva à plusieurs occasions importantes, combattit en diverses rencontres avec courage, & fut tué au siège

du Bourg-d'Oisans, dans la même Province, ayant fait son testament le 10 Octobre 1588. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1584, *Louise de la Poype*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Julien & de Réaumont, & de *Catherine d'Arce*, dont :

XI. GABRIEL DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, mort le 21 Mai 1666. Il avoit épousé, par contrat du 2 Octobre 1605, *Marguerite de Liotard*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Roman & de Brunelle, Conseiller du Roi, Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, & de *Marguerite de Solier*. Leurs enfans furent :

1. MELCHIOR, qui, après avoir servi long-tems, se retira dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire ;
2. GASPARD, qui fut Aide-de-Camp dans l'armée d'Italie pendant trois ans ; fut blessé au siège de Turin en 1643 ; nommé, en 1644, Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; reçut, en 1645, un coup de mousquetade au pied, dans un combat donné contre le Marquis de Veladès, Général des Espagnols, dont il mourut le 29 Octobre de la même année ;
3. ALEXANDRE, qui suit ;
4. Et ANNE-CLÉMENCE, qui s'est mariée à *Claude-Guillaume de Joly*, Baron de Choin, Seigneur de Langes & de Chaillouvre, Bailli de Bresse & Gouverneur de la Ville de Bourg.

XII. ALEXANDRE DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, épousa *Catherine Bernard-de-Montebise*, de laquelle il ne laissa qu'une fille :

MARIE-MARGUERITE DE GROLÉE.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de NEYRIEU, BRESSIEUX, MÉVOUILLON, &c.*

III. ANDRÉ DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, fils puîné de JOSSELIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de GROLÉE, & de *Marguerite de Beauvoir*, vivoit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, & est qualifié *Chevalier & Noble & Puissant Homme*, dans divers actes qu'il passa alors. De *Béatrix de Cordon*, son épouse, fille d'*Aimar*, Seigneur de Morestel, il eut pour fils :

IV. GUY DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Montrevél & de Lhuiss, Conseiller & Chambellan du Dauphin. Il fut, en 1316, avec Jean, Comte de Forez, Philippe de Savoie, Prince d'Achaïe, Aïmar de Poitiers, & autres Seigneurs, un des Exécuteurs du testament de Jean, 11<sup>e</sup> du nom, Dauphin

de Viennois. C'est ce qui est rapporté par du Chefne, dans l'*Histoire des Dauphins*. On trouve aussi dans un Extrait de la Chambre des Comptes du Dauphiné, qu'il fut l'un des Fidélissimes (Témoins) de Guignes, Dauphin, pour l'exécution du Traité que ce Prince avoit fait avec Guichard, Seigneur de Beaujeu, en 1327. Le même Dauphin l'envoya, le 1<sup>er</sup> Mars 1328, en Ambassade à Rome avec Jean, Evêque de Grenoble, & Leutzon de Lemp, Prieur de Saint-Donat. Isabelle de France, Dauphine de Viennois, fille de PHILIPPE, Roi de France & de Navarre, & de Jeanne de Bourgogne, nomma GUY DE GROLÉE, l'un de ses Procureurs, pour poursuivre les droits qu'elle avoit sur les successions de ses père & mère, par acte du 20 Octobre 1330. Il obtint une Sentence rendue par le Marquis de Claix, Prévôt de l'Eglise Saint-André de Grenoble, Juge-Mage du Graisivaudan, & Commissaire député par le Dauphin, en date du 10 Juin 1329, par laquelle la cinquième partie du Château de la Juridiction de Morestel lui fut adjugée, en vertu de la substitution, apposée au testament d'Alix de Beauvoir, femme de Guiffray de Miolans, Seigneur de Morestel ; & GUY DE GROLÉE céda, le même jour, au Dauphin cette même partie de la Seigneurie de Morestel, en échange, pour celle de Montrevél, de laquelle il rendit hommage à Humbert, dernier Dauphin de Viennois, le 14 Février 1337. Il fut encore envoyé par Guignes, Dauphin, vers le Roi de France, pour soutenir ses droits contre le Comte de Savoie, par Lettres du 13 Mai 1332, dans lesquelles le Dauphin le nomme son Conseiller. En 1340, la Terre de Clermont-en-Trièves, ayant été érigée en Vicomté, en faveur d'Aynard de Clermont, il fut l'un de ceux qui se rendirent caution de l'observation du Traité qui fut fait alors. Du Tillet a remarqué qu'il avoit 200 livres de rente annuelle, sur le Trésor de France, que le Dauphin & le Comte de Savoie lui avoient procurée, & qu'il en fit hommage au Roi PHILIPPE-DE-VALOIS, le 7 Janvier 1359. Il avoit fait son testament le 9 Mai 1339, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Chef en Dauphiné, laissant de *Catherine de Rouffillon*, Dame de Tullins, son épouse :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUY, auteur de la branche des Seigneurs de *Viriville*, &c., rapportée ci-après ;

3. PIERRE, décliné, par son père, à l'Etat Ecclésiastique ;
4. GUYONNET, Seigneur de Passins & de Gerboulles, qui rendit hommages de ses Terres au Dauphin, le 16 Janvier 1350 ; l'aîné est à la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il avoit épousé *Alix de la Poype*, fille de *Girard*, Seigneur de Serrières, de Florenfac & de Morestel, laquelle testa le 5 Juin 1349, & mourut sans enfans ;
5. ALIX ;
6. Et BÉATRIX, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de la Palu*, Seigneur de Châtillon ; & 2<sup>o</sup> à *Hugonin de Chandée*.

V. JEAN DE GROLÉE, 1<sup>r</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Montrevel & de Juis, Bailli de Mâcon, fit hommage, en 1342, à Humbert, Dauphin de Viennois, de sa Seigneurie de Montrevel. Après la cession du Dauphiné, en 1343, à la Maison de France, le château de Cornillon, la Ville & Châtellenie de Mens furent commis à sa garde & à son gouvernement. L'*Histoire de Savoie* parle de lui en plusieurs endroits, & dit que sur quelques différends survenus entre les Officiers du Comte de Savoie, AMÉ, 1<sup>er</sup> du nom, & ceux du nouveau Dauphin de France, pour l'Abbaye d'Ambournay, & pour le Château de Varey, où chacun d'eux prétendoit faire des actes de justice à l'exclusion de l'autre ; l'affaire se pacifia dans le bourg de Voiron, le 6 Octobre 1352, que les négociateurs de la part du Dauphin, furent AMÉ de Rouffillon, Seigneur du Bouchage, JEAN DE GROLÉE, Seigneur de Neyrieu, & Louis de Loras, Chevaliers ; & de la part du Comte de Savoie, le Seigneur de Grammont, Aymar de Beauvoir & Renaud de Saint-Sulpis. Le même Comte de Savoie étant allé, en 1366, dans la Grèce, pour combattre les Infidèles, & délivrer Jean Paléologue, détenu dans les prisons du Roi de Bulgarie, JEAN DE GROLÉE fut du nombre des Seigneurs qui le suivirent, & l'un des premiers qui parut à l'assaut de la ville de Melembria. Il eut le commandement de l'Armée navale, rendit quelques services à l'Empereur CHARLES IV, Roi de Bohême, qui, en reconnaissance, par des Lettres-Patentes, du 3 des Ides Janvier 1366, datées de Prague, lui fit don, à perpétuité, pour lui & ses héritiers, du péage sur le Rhône, dans l'étendue de son château de Neyrieu, sur toutes les marchandises, denrées, &c. : ces Lettres, scellées du sceau de l'Empereur,

font au château de Grolée. JEAN DE GROLÉE rendit hommage, en 1373, de sa Seigneurie de Juis, en Dombes, à Humbert de Villars, Sire de Thoire & de Villars. Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, part. V, pag. 472 & 473, dit que les différends qui s'élevèrent entre Louis, 1<sup>er</sup> du nom, Roi de Naples, & Comte de Provence, & Charles de Duras, Usurpateur du même Royaume, furent remis à un combat qui se livreroit entre dix Chevaliers contre dix autres, qui seroient nommés de part & d'autre, & que les faulx-conduits furent donnés au mois de Décembre 1382. Il ajoute que les Chevaliers nommés par le Roi Louis, furent Amé, Comte de Savoie ; Guy de Savigny ; Odon de Villars ; Hugues, Sieur de Grandfon ; JEAN DE GROLÉE, Sieur de Neyrieu ; JEAN DE GROLÉE, Sieur de Nover ; Renaud de Tric ; François d'Aranthon ; Gadifre de Salé ; Jean de Saumane, & Jean d'Azé. Cet Auteur les qualifie tous de preux, braves & vaillants Chevaliers ; ce combat n'eut pas lieu, la bataille se donna, LOUIS y fut vaincu & blessé JEAN DE GROLÉE testa le 17 Mai 1372. Il avoit épousé *Eléonore de Juis*, veuve de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bretigney, fille & héritière de *Jean de Juis*, en Dombes Elle testa le 18 Décembre 1369, & eut de son mariage :

1. JEAN, mort sans postérité ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. ARCHIMAND, qui laissa une fille, nommée

ELÉONORE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Tournon*, suivant une transaction qu'elle passa le 22 Janvier 1439, avec son oncle, JEAN.

4. SIBUT ;
5. ANDRÉ, Bailli de Viennois & de la Terre de la Tour, en 1413 ;
6. HUMILIE, femme de *François de Châtillon*, dit *Bouchard*, Seigneur de Muffel ;
7. GUYETTE ;
8. Et ALIX, qui s'est mariée à *François*, Seigneur de *Maubecc*.

VI. GUILLAUME DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis & Bressieux, rendit hommage au Roi pour sa Seigneurie de Montrevel, le 29 Novembre 1387, & avoit épousé, le 29 Novembre 1384, *Alix de Bressieux*, fille de *Geoffroy*, & de *Marguerite de Poitiers*, sa première femme. Elle fit son testament le 30 Septembre 1427, où elle nomme ses enfans, favoir :

1. JEAN, héritier de sa mère, mort sans postérité ;
2. IMBERT, qui fuit ;
3. GÉOFFROY ;
4. ELÉONORE, ou LINOTTE, femme de *François de Buffy*, dont *Antoine de Buffy*, qui fut nommé dans le testament d'*Alix de Bressieux*, son aïeule ;
5. MARGUERITE, qui épousa *Aimar de Beauvoir*, Seigneur de la Palud ;
6. ET ANNE, qui s'est mariée à *Antoine de Montchenu*, Seigneur de Beaufemblant.

VII. IMBERT DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis, Bressieux & Montrevel, testa le 1<sup>er</sup> Octobre 1423, & étoit mort, en 1449. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1413, *Jeanne de Grueres*, fille de *Roux*, Comte de Grueres, & d'*Antoinette de Salins*, & sœur d'*Antoine de Grueres*. Elle étoit veuve lorsqu'elle fit son testament, le 17 Janvier 1449, & eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEANNE, femme de *Humbert de Glarens*, Seigneur de Surpière & de Berchier, au pays de Vaud ;
3. LOUISE, mariée à *Claude de Seyffel*, Seigneur de la Serra, en Savoie ;
4. ET ANTOINETTE, femme d'*Aimé de Laubépin*, Ecuier.

VIII. ANTOINE DE GROLÉE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis, Montrevel & de Bressieux, épousa *Jeanne de Seyffel*, fille de noble *Jean de Seyffel*, ce qui se justifia par une donation qu'il fit de ses biens, au mois de Novembre 1457, audit *Jean de Seyffel*, son beau-père ; & , après sa mort, à *Aimon de Seyffel*, son beau-frère, Comte de la Chambre, au cas qu'il vint à mourir sans enfans mâles, dans laquelle donation il nomme sa femme, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ET JACQUEMETTE, Religieuse à Montfleury.

IX. JEAN DE GROLÉE, Seigneur de Montrevel, & Co-Seigneur de Serres, fit son testament le 11 Juillet 1457, dans lequel il nomme *Béatrix de Mévouillon*, sa femme, fille de *Guillaume*, Sénéchal de Beaucaire, & de *Louise de Grimaldi*. Elle testa le 2 Janvier 1470, & eut pour enfans :

1. AIMAR, surnommé *Reynard*, Seigneur de Montrevel & d'Arzilliers, qui testa le 6 Mai 1492, & mourut sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Philippe-Hélène de Saffenage*, fille de *Jacques*, Baron de Saffenage, & de *Jeanne de Conniers* ;

2. ANTOINE, qui fuit ;
3. LOUIS, Religieux Bénédictin, Prieur de Ribiers & d'Aiguebelle, puis Abbé de Bonnevaux, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne, en Dauphiné. Cette Abbaye, qui est située dans une forêt du Viennois, fort déserte, fut fondée par Guy, Archevêque de Vienne, qui fut ensuite élu Pape, sous le nom de CALIXTE II ;
4. GUILLEMETTE, mariée, par contrat du 4 Janvier 1461, à noble *Louis de Moyria*, Seigneur de Châtillon-sur-Cornelle, fils de *Guillaume de Moyria* ;
5. JEANNE, qui s'est mariée, par contrat du 24 Octobre 1457, à noble *Honorat d'Oraison*, dont elle eut *Jean d'Oraison*, Seigneur de Meyrargues, à qui AIMAR DE GROLÉE, son oncle maternel, donna la terre de Vaulcuse, par codicille du 28 Février 1495 ;
6. ALIX, mariée, le 3 Septembre 1467, à noble *Pierre de Rame* ;
7. ANTOINETTE ;
8. MARGUERITE, Religieuse à Montfleury ;
9. LOUISE, Religieuse à Salettes ;
10. ET CATHERINE, Abbesse de Tarascon.

X. ANTOINE DE GROLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Serres, Ribiers, Montrevel, Neyrieu, Juis & de Bressieux, Lieutenant-Général au gouvernement de Dauphiné, est nommé avec cette qualité dans un hommage que lui rendit noble Pierre des Herbeys, en 1495. Jean, Comte de Foix & d'Estampes, ayant été pourvu de ce Gouvernement, ANTOINE DE GROLÉE en prit possession, en son nom, comme fondé de procuration, & son Lieutenant, le 27 Juillet 1498. Après la mort de ce Gouverneur, le Roi Louis XII n'ayant pas encore intention d'en mettre un autre, commit ANTOINE DE GROLÉE-MÉVOUILLON pour gouverner le Dauphiné, jusqu'à ce que cette Province eut un Gouverneur en titre, & ce fut par Lettres du 10 Janvier 1501 ; il jouit peu de cet honneur, car il fit son testament le 30 du même mois, & mourut quelques jours après. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1481, *Hélène de Hangeft-de-Genlis*, laquelle testa le 7 Janvier 1507. Suivant leur testament, ils eurent pour enfans :

1. AIMAR-ANTOINE, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 9 Décembre 1503, à *Charles de Joyeuse*, Baron de Saint-Didier, dont postérité. Voy. JOYEUSE ;
3. CATHERINE, mariée, par contrat du 13 Décembre 1507, avec *André de Saffenage*, Seigneur de Montrigaud, d'Izeron & de Feyzin ;

4. & 5. MARGUERITE & JEANNE, Religieuses à Montloury.

XI. AIMAR-ANTOINE DE GROUÉE-MÉVOUILLON, Chevalier, Seigneur de Serres, Montrevel, Neyrieu, Juis, Cornillon, Ribiers, Baron de Bressieux & d'Arzilliers, Chambellan du Roi, Bailli des montagnes du Dauphiné, fut du nombre de ceux qui forçèrent Villefranche, place sise sur le Pô; surprirent le Général Colonna avec les Italiens qui s'y étoient portés, & les firent prisonniers. Il se signala parmi plusieurs Gentilshommes du Dauphiné, à la bataille de Marignan, en 1515, & étoit auprès du Duc de Châtellerauld, quand il fut blessé à mort: les Mémoires de sa Maison disent que GROUÉE le porta hors de la mêlée pour le faire penser. Avant de partir pour l'armée, il avoit fait son testament le 2 Avril de la même année 1515, & à son retour, il en fit un autre en 1517. Il vendit, en 1523, une partie de la terre de Montrevel, à noble Antoine Rigaud, Seigneur de Roche & de Doifin; & le 19 Août de cette année, l'autre moitié à noble Pierre Vachon. Il fit un troisième testament, le 29 Juin 1539, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Mai 1504, *Ifabeau de Pierre*, qui testa le 1<sup>er</sup> Janvier 1518, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pierre, de Baume, de Truels & de Cornillac, & de *Louise de Rivoire*, & sœur de *Jeanne de Pierre*, femme de *Jean de Cardailiac*, Seigneur de Saint-Céré; & 2<sup>o</sup> le 23 Mars 1529, *Louise de Saint-Germain*, veuve de *Bernard de Villeneuve*, Seigneur de Beauvoisin, & fille d'*Arthaud de Saint-Germain*, Seigneur de Montrond, & de *Marguerite de Vic*. Elle étoit sœur d'autre *Arthaud de Saint-Germain*, Seigneur de Montrond & d'Apehon. Elle testa le 12 Juillet 1535, & mourut sans enfans. Du premier lit vinrent:

1. ANTOINE, héritier de son père; il testa, le 4 Septembre 1544, en faveur d'*Aimar-François*, son frère, & décéda sans postérité;
2. AIMAR-FRANÇOIS, qui suit;
3. ANNET, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de Saint-Benoît, & de celle de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux;
4. LAURENT, héritier de sa mère;
5. LOUISE, mariée, par contrat du mois de Mars 1521, à *Claude de Thés*, Seigneur de Sillans, du Molard & de Montaron;
6. FRANÇOISE, femme d'*Etienne*, Baron de GROUÉE, second fils de *Jacques II*, Cheva-

lier, & de *Claudine de Chiel*, rapportés au degré IX de la seconde branche;

7. Et HÉLÈNE.

XII. AIMAR-FRANÇOIS DE GROUÉE-MÉVOUILLON, Chevalier, Baron & Seigneur de Bressieux, Ribiers, d'Arzilliers, de Cornillon, Lauris, Puget, Baume, Falavaux, Cordon, Ruinat, Sainte-Colombe, Pinet & Barret, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fit son testament le 13 Octobre 1565, & laissa de *Catherine d'Oraison*, dame de Beaujeu, son épouse:

1. FRANÇOIS DE GROUÉE-MÉVOUILLON, qui fut institué héritier de son père, & épousa *Marguerite de Gaste de Luppé*, fille de *Claude*, en Forez, & de *Françoise de Joyeuse*, de laquelle il eut:

CATHERINE, qui fut femme de *Rostaing de la Baume*, Comte de Suze.

2. LAURENT, qui suit;

3. & 4. LOUIS & POMMET, morts sans alliance.

XIII. LAURENT DE GROUÉE-MÉVOUILLON, Chevalier, Baron de Bressieux & de Beaujeu, Seigneur de Ribiers, &c., épousa *Marguerite de Saint-Michel*, fille de *François*, Seigneur de Boifferon, & d'*Andrinette de Saint-Martin*, dont:

1. 2. & 3. BERTRAND, GEORGES & HENRI, morts jeunes;
4. LOUIS, qui suit;
5. MADELEINE, femme de *Bertrand de Morges*, Seigneur de la Motte-Verdeyer;
6. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *François d'Urre-de-Brotin*, Seigneur de Paris.

XIV. LOUIS DE GROUÉE-MÉVOUILLON, Marquis de Bressieux, Comte de Ribiers, Seigneur de Serres, Ruinat, &c., premier Ecuyer de la Reine MARIE DE MÉDICIS, obtint l'érection de sa Terre de Bressieux en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1612, & ne laissa point d'enfans de son mariage avec *Marguerite de Morges*, sa nièce, fille de *Bertrand de Morges*, Seigneur de la Motte-Verdeyer, & de *Madeline de Grouée-Mévoillon*.

#### SIXIÈME BRANCHE.

*Seigneurs, Comtes, puis Marquis de Viriville, Châteuvillain, &c.*

V. GUY DE GROUÉE, Chevalier, Seigneur de Passins, Comte & de Saint-André-de-Briord, Ecuyer du Comte de Savoie, second fils de *Guy de Grouée*, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, &c., & de *Catherine de Rouffil-*

lon, Dame de Tullins, prêta hommage de sa Seigneurie de Passins, au Dauphin, Charles de France, le 20 Mai 1361, & épousa *Catherine de Varey*, veuve de *Guy de Rouffillon*, Seigneur du Bouchage, dont il fait mention dans son testament du 26 Juin 1389, ainsi que de GUILLAUME DE GROLÉE, Seigneur de Neyrieu, son neveu, de sa nièce GUYETTE DE GROLÉE, & de ses enfans, favoir :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. GUY, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-André-de-Briord*, mentionnée en son rang ;
3. Et ISABELLE, qui s'est mariée, en Savoie, à *Pierre de Nernier*.

VI. ANDRÉ DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Passins, Cozance, & de Saint-Alban, transféa avec GUY, son frère, le 1<sup>er</sup> Août 1389, par l'entremise d'Aimé Amelin, & de Frère Antoine de Meyrieu, Prieur de Gloney. Il épousa 1<sup>o</sup> *Béatrix de Genève*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de Lullin & de la Bastie, & de *Georgette de Viry* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne*, qu'il ne nomme pas autrement dans son testament du 18 Août 1419. Mais dans le *Livre des Preuves de l'Eglise de Lyon*, elle est nommée *Jeanne de Saillans*, fille de *Guillaume-Hugonet*, Seigneur de Saillans & d'Epoiffes, Chancelier de Bourgogne, & sœur de *Philippe-Hugonet*, Evêque de Mâcon & Cardinal. Il n'eut des enfans que de la première femme, favoir :

1. IMBERT, qui suit ;
2. AMÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Passins* & de *Cozance*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
4. Autre JEAN, Chanoine, Chantre & Comte de Saint-Jean de Lyon, Prévôt de Montjoux, mort au Château de Viriville, le 22 Avril 1477 ;
5. ANNE, mariée à noble *Pierre de Genof* ;
6. Et CATHERINE, femme de noble *Jean Laye*.

VII. IMBERT DE GROLÉE, qualifié *puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de Viriville, Quirieu, d'Illins, Châteauvillain, Gouverneur & Sénéchal de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, fut un de ceux qui tinrent les premiers rangs. Il se signala par sa prudence, dans les négociations, & par sa valeur, dans les combats contre les Anglois, Flamands, & les Bourguignons. Charles de France, Dauphin, le commit, en 1417, avec le Baron de Sassenage, & le Sieur de la Fayet-

te, pour fortifier les places du Dauphiné, & les mettre en état de défense contre le Roi des Romains. Ce Prince le fit Gouverneur & Sénéchal de Lyon, par Lettres du 15 Juillet 1418 ; & en même tems Bailli de Mâcon. CHARLES VII lui donna les principaux emplois dans ses Armées, & l'Histoire dit qu'en 1422, il défit, dans le Velay, le Seigneur de la Rochebaron, Auvergnat, qui commandoit plusieurs Anglois, Flamands, Bourguignons & Savoyards. En 1423, ayant surpris Jean de Toulangeon, Maréchal de Bourgogne, dans le lieu de la Boissière, en Mâconnois, le Roi, par gratification, lui donna les Châteaux & Seigneuries de Châteauvillain & de Quirieu, en Dauphiné. A la bataille d'Anthon, donnée en 1429, où le Prince d'Orange fut défait, il y commanda la plus grande partie des Gentilshommes du Dauphiné qui combattirent sous ses étendards. Nicolas Chorier, & autres Historiens François, parlent avec éloge de cet Officier - Général. CHARLES VII étant entré dans le Dauphiné, en 1455, pour remédier aux troubles que son fils Louis y avoit causés, & ramener à son obéissance la plus grande partie des Habitans qui s'en étoient détachés, il y trouva IMBERT DE GROLÉE toujours fort attaché à son service : il étoit alors fort âgé. Il faisoit en partie son séjour dans la ville de Lyon, dont il étoit Gouverneur & Sénéchal. Le Roi l'avoit envoyé en Ambassade, en 1445, vers AMÉ, VIII<sup>e</sup> du nom, Duc de Savoie, avec l'Archevêque d'Embrun, pour l'exécution des traités passés avec Sa Majesté & ses prédécesseurs, depuis que le Dauphiné avoit été cédé à la France. Il testa 1<sup>o</sup> le 18 Janvier 1430 ; 2<sup>o</sup> le 28 Août 1434, & avoit acquis, en 1432, la terre de Viriville ; c'est lui qui donna le nom de sa Famille à une rue de Lyon, appelée de *Grolée*. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1413, *Béatrix de Laure*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, & de *Jeanne de la Poype*. Elle est mentionnée dans son 1<sup>er</sup> testament, & il en eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. PHILIBERT, tige de la branche des Seigneurs d'Illins, de la Combe, &c., mentionnée en son rang ;
3. GILLET, Seigneur de Nerpol, mort sans enfans ;
4. MÉRAUT, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Bonnevaux ;



5. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume Richard*, Seigneur de Saint-Priest ;
6. CATHERINE, femme de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage ;
7. JEANNE, mariée à *Jean d'Hoflun*, Seigneur de la Baume ;
8. Et MARGUERITE, Religieuse à Montfleury.

VIII. CHARLES DE GROLÉE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, Brotel & de Chapeau-Cornu, se trouva, avec son frère PHILIBERT, aux joutes du Roi de Sicile, se rendit utile au Roi CHARLES VII, qui le fit son Chambellan, par Brevet de 1441, Conseiller & Gentilhomme de sa Chambre, le 12 Décembre 1442. Après la mort de ce Prince, LOUIS XI, son successeur, le fit aussi son Conseiller & Chambellan. Il testa le 27 Octobre 1481, & voulut être enterré dans le tombeau de son père. Il avoit épousé, le 16 Octobre 1433, *Marguerite de Poitiers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixène Roux*, en présence de ses parens & amis ; elle se maria à *Frédéric de Luxembourg*, Comte de Connerfan, & testa le 3 Juillet 1482. Du premier lit elle eut :

1. LOUIS, mort avant son père ; il fut marié, 1<sup>o</sup> à *LOUISE DE GROLÉE*, Dame de Nercia, & de l'Oclave, morte sans enfans, fille de *PIERRE DE GROLÉE*, Seigneur de Saint-André-de-Briord, & de *Renaudine Alleman* ; & 2<sup>o</sup> à *Catherine de Montcheu*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Châteauceuf-de-Galaure, & d'*Agnès Alleman*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée

ANTOINETTE, qui s'eût mariée à *Louis*, Seigneur de *Chandieu*.

2. Autre LOUIS, institué héritier de son père, & qui est mort sans enfans, de son mariage avec autre LOUISE DE GROLÉE, fille de *PIERRE*, Seigneur de Saint-André-de-Briord ;
3. GABRIEL, qui fut ;
4. CHARLES, Doyen de Valence, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Bonnevaux, Prieur de Saint-Vallier, de Saligny & de Saint-Etienne, qui testa le 5 Mai 1500 ;
5. JEANNE, qui fut femme de *Claude de Clermont*, Seigneur de Montoison ;
6. EUSTACHIE, qui s'eût mariée à *Jean de Compeys*, Seigneur de la Verpillière ;
7. POLIXÈNE, qui épousa *Georges de Torcheleton*, Seigneur de Montcarra ;
8. JEANNE, Religieuse à Montfleury, en 1460 ;
9. AIMARE, Religieuse dans l'Ordre de Cîteaux ;
10. Et CLAUDEINE, femme d'*Antoine de Fay*.

Tome IX.

IX. GABRIEL DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, Chatonay & de Chapeau-Cornu, étant près d'aller à la guerre de Naples, fit son testament le 20 Août 1494 ; il se distingua à la bataille de Fornoue, où il commanda une Compagnie de Chevaux-Légers dans les troupes du Maréchal de Gié. Par son testament, il voulut être enterré au Prieuré de Saint-Robert, à côté de son père. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 19 Janvier 1493, *Ifabeau d'Urfé*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oroz & de Rochefort, & d'*Ifabeau de Langeac* ; & 2<sup>o</sup> le 22 Septembre 1501, *Antoinette de Monteynard*, fille de *Lantelme*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. MÉRAUT, qui fut ;
2. IMBERT, Seigneur d'Illins & de Breuil, qui se trouva à la bataille de Marignan, en 1515, & fut tué à celle de l'Avic ;
3. LOUIS, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Bonnevaux ;
4. Et CHARLES, Doyen de Valence.

X. MÉRAUT DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, d'Illins & de Chatonay, eut commission de lever 10000 hommes pour le service du Roi, par Lettres de 1524, que lui expédia le Maréchal de Chabannes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Février 1514 *Marguerite de Levis*, fille de *Jean*, V<sup>o</sup> du nom, qualité de *Maréchal de la Foy*, & Seigneur de Mirepoix, & de *Jeanne de Poitiers-Saint-Vallier* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Montfalcon*, fille de *François*, Seigneur de Flaffieu, morte sans enfans. Du premier lit naquirent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. PIERRE, qui transigea, avec son frère, sur les successions de MÉRAUT, leur père, de GABRIEL, leur aïeul, de CHARLES, leur bis-aïeul, & d'IMBERT, leur trisaïeul, par acte du 30 Janvier 1547, passé dans la Ville de Grenoble, en présence de témoins ;
3. ANTOINE, Seigneur de Chatonay ;
4. HÉLÈNE, qui se maria, le 21 Juillet 1530 avec *Claude de Poifeu*, Seigneur du Paffage ;
5. CLAUDEINE, Religieuse à Montfleury ;
6. Et ANTOINETTE, Religieuse à Laval-Breflieux.

XI. FRANÇOIS DE GROLÉE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Gresse, Comte de Viriville, Seigneur de Châteauvillain, Chatonay, Gerboules & de Chapeau-

Ecc

Cornu, obtint d'abord l'érection de sa terre de Viriville en *Baronnie*, en sa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1560, vérifiées au Parlement de Grenoble, & enregistrées en la Chambre des Comptes, le 29 Mars 1561, & ensuite en *Comté*, par autres Lettres du mois d'Octobre 1564, vérifiées au même Parlement, le 4 Mai 1569, malgré les oppositions du Baron de Bressieux, terre voisine de celle de Viriville. Il commanda l'arrière-ban du Dauphiné, testa le 5 Juillet de ladite année 1569, & mourut à la bataille de Moncontour. Il avoit épousé *Sébastienne de Clermont*, fille de *Philibert*, Seigneur d'Hautefort & de Vaulferre, & de *Jeanne de Montfalcon*, & en eut :

1. JACQUES, qui fut ;
2. ANTOINE, aîné de la branche des Seigneurs de *Chapeau-Cornu*, mentionnée en son rang ;
3. CÉSAR, mort avant son père, des coups qu'il reçut à l'assaut de la Côte-Saint-André, où il combattit vaillamment ;
4. FRANÇOISE, Religieuse à Montfleury ;
5. HÉLÈNE, Abbessé de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèse de Vienne, en Dauphiné ;
6. BÉATRIX, femme de *Jean de Rougemont*, Seigneur de Rougemont & de Pierreclos, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
7. CLAUDINE ;
8. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, le 25 Juin 1580, à *Charles des Aircs*, Chevalier, Seigneur de Rossat.

XII. JACQUES DE GROLÉE, qualité *Illustre Seigneur*, Chevalier, Comte de Viriville, Baron de Gresse, Seigneur de Chatonay, Châteauvillain, Montbreton & de Bruzet, fut Conseiller du Roi en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, par Brevet du 18 Juillet 1557, & Capitaine de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, par Commission du 28 Janvier 1591. La Noblesse de Dauphiné se confia à sa prudence qu'elle put désirer. Lorsque HENRI IV étoit le plus occupé à la réduction des Places de son Royaume, le Comte de Viriville fut un des Seigneurs de son parti de qui ce Prince reçut plus de secours ; car par ses soins, il fournit à son obéissance les Villes de Lyon, Grenoble & Vienne. Il fit son testament le 10 Janvier

1612 ; & il avoit épousé, par contrat du 9 Avril 1581, *Marie d'Urre*, fille de *Charles*, Seigneur de la Baume-Cornilliane, Montbreton & Bruzet, & de *Charlotte de Chantal*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Montbreton*, *Bruzet*, de la *Chazette*, &c., subsistante, rapportée ci-après ;
3. CÉSAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Villefranche & Grand-Prieur d'Auvergne ;
4. AIMAR, Baron de Viriville, appelé vulgairement le *Grand-Prélat*, parce qu'il étoit Bénéficier. Il fut Lieutenant au Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de 1200 hommes de pied. Vulfon de la Colombière, dans sa *Science Héroïque*, chap. 44, dit qu'il avoit fait peindre sur ses drapeaux, quatre vents qui agitoient une mer, avec ces mots latins : *turbant, sed extollunt* ;
5. SÉBASTIENNE, qui s'est mariée à *Jacques de Lefang*, Seigneur de Lentiol & l'Étang, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
6. HÉLÈNE, Abbessé de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèse de Vienne ;
7. Et MARGUERITE, Religieuse au même lieu.

XIII. FRANÇOIS DE GROLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Viriville, Seigneur de Chatonay, Volvent & Châteauvillain, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Gouverneur de Nyons, puis des Ville & Citadelle de Montélimar, commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Créquy, dans les guerres du pays de Suze & à la prise de Savoie, comme aussi dans les guerres des Protestans à Soyons, Privas, au déjât de Nîmes sous le Maréchal de Montmorency. Il leva des troupes pour le Roi, lors des troubles des Protestans, sous M. de Montbrun ; fut pourvu du Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, par lettres du 8 Juillet 1625, fit ériger pour lui, ses enfans & descendans, le Comté de Viriville en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1639, vérifiées au Parlement par Arrêt du 26 Novembre 1642, & enregistrées en la Chambre des Comptes le 28 du même mois, & rendit hommage au Roi Dauphin, pour ses Terres de Viriville, Chatonay & Taulignan, le 31 Juillet 1645. Il avoit épousé, par contrat du 13 Décembre 1613, *Jeanne de Monteynard*,

filles de *Charles*, Seigneur de Monteynard, Chalaçon & Taulignan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Hilaire de Gadagne*, dont vinrent :

1. *CHARLES*, qui suit ;
2. *François*, qui servit long-tems, en qualité de Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de Saint-André-Montrun, fit 13 Campagnes en Catalogne, Flandre & Italie, ou dans les guerres civiles de Guyenne, & fut Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Montélimar ;
3. Et *Françoise*, femme de *Jean-François d'Aimar*, Baron de Châteaurenard, Conseiller au Parlement de Provence.

XIV. *CHARLES DE GROLÉE*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Viriville, Seigneur de Chatonay, Taulignan, Volvent, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Montélimar, eut, à l'âge de 17 ans, une Compagnie de Cavalerie, & la mena dans le Comté de Bourgogne, sous le Duc de Longueville. L'année suivante il fut incorporé dans le Régiment de Saint-André-Montrun, & en fut second Capitaine, se trouva à tous les sièges qui le firent dans ce Comté & en Lorraine ; combattit à la rencontre de Poligny, contre le Duc Charles, & à la défaite de Savelly, que fit Feuquières, près de Blénon en revenant de Brisâc, se trouva aussi au premier siège de Turin, & au combat de la Route, Commandant le Régiment de Saint-André, sous le Comte d'Harcourt ; il étoit à la tête du même Régiment, lorsqu'on fit lever le siège de Casal ; se trouva aux sièges de Coni, d'Al, d'Alexandrie, de Tortone, puis au secours de cette dernière place ; à ceux de Trino & du Pont d'Assure. Ayant remis sa Compagnie à son frère, il servit ensuite Volontaire dans l'Armée du Roi, au siège de Paris, en 1649, & parut glorieusement le premier au siège de Bellegarde, en 1650 ; ce fut là que le Roi lui promit le Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, par la démission de son père, & deux mois après il en eut les provisions. Il épousa, par contrat du 17 Décembre 1651, *Catherine Dorgeoise*, veuve de noble *Jacques Pourroy*, Seigneur de Woitlant, & fille de noble *Jean Dorgeoise*, Seigneur de la Tivollière, & de *Catherine Liotard*, dont vinrent :

1. *JOSEPH-FRANÇOIS*, qui suit ;
2. *MARIE-CATHERINE*, dite *Dorgeoise*, comme héritière de son aïeule maternelle. Elle s'est

marlée à *Camille d'Hofstun*, Vicomte de Tallart, Lieutenant au Gouvernement de Dauphiné ;

3. *ANNE*, qui épousa *Joseph-Arthus de la Poye-de-Grammont*, Président au Parlement de Grenoble ;
4. Et *ANTOINETTE*.

XV. *JOSEPH-FRANÇOIS DE GROLÉE*, Chevalier, Marquis de Viriville, commença fort jeune à servir comme Volontaire, & fut reçu Enseigne parmi les Gendarmes de Bourgogne, en 1677, au siège de Valenciennes ; se trouva à ceux de Cambrai & de Saint-Omer, d'Ypres & de Gand. Il commanda la Compagnie dont il étoit Enseigne, au combat de Cattel, le Lieutenant ayant été blessé, & s'exposa aux plus dangereux endroits, ayant porté plusieurs fois sa Compagnie à la charge, avec un succès avantageux ; se trouva aussi à la levée du siège de Charleroi & au combat de Saint-Denis, & servit jusqu'à la paix de Nimègue avec tant de courage, que ceux qui l'ont vu dans les occasions, ont été étonnés qu'une si grande jeunesse fut capable de tant de valeur. Il fut marié.

#### SEPTIEME BRANCHE.

*Seigneurs de MONTBRETON, de BRUZET, de LA CHAZETTE, &c., subsistante.*

XIII. *ANTOINE DE GROLÉE*, Chevalier, Seigneur de Montbreton & de Bruzet, Comte de Peyre, second fils de *Jacques*, Chevalier, Comte de Viriville, & de *Marie d'Urre*, fut premier Chambellan de Gallon-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, & testa le 22 Avril 1655. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juillet 1626, *Marguerite de Solages*, Comtesse de Peyre, fille de *François de Solages*, Seigneur & Baron de Tholet, Gouverneur de Rodez, & de *Marguerite de Peyre*, de ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. *ANTOINE*, Comte de Peyre & de Montbreton, mort en 1668, sans alliance ;
2. *FRANÇOIS-ANSELBERT*, qui suit ;
3. *CÉSAR*, Chevalier de Malte, décédé en 1672, après avoir fait son testament ;
4. *AIMAR*, Ecclésiastique, appelé l'*Abbé de Montbreton*, Prieur de Prunières, où il mourut, en 1696 ;
5. Autre *CÉSAR*, nommé le *Chevalier de Bruzet*, puis *Comte de Peyre*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, mort en 1720, sans postérité de *Marie-Louise de Senneterre*, fille de *Charles*, Marquis de Châteauneuf, & de *Marie* Vicomtesse de

- Leftang*, & nièce du Maréchal de *Senneterre* ;
6. Autre *AIMAR*, appelé l'*Abbé de Peyre* ou du *Vivier*, Prieur d'Aumont, puis de Prunières, après fon frère, où il décéda, en 1699 ;
  7. *SYLVESTRE*, tige de la branche des Seigneurs de *Sainte-Colombe*, &c., établie en Languedoc, rapportée ci-après ;
  8. *HÉLÈNE*, appelée de *Montbreton*, mariée, en 1655, à *Gabriel de Fay*, Marquis de Gerland ;
  9. *VICTOIRE*, dite de *Bruzet*, mariée, le 15 Juin 1662, à *Henri-Victor de Moret*, Baron de Pagax ;
  10. *FRANÇOISE*, Religieuse, puis Abbessé de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèse de Vienne ;
  11. Et autre *VICTOIRE*, Religieuse en la même Abbaye.

XIV. *FRANÇOIS-ADELBERT DE GROLÉE-VIRIVILLE*, Chevalier, Baron de Marchastel, épousa, par contrat du 17 Janvier 1674, *Marguerite Fournier*, & en eut entr'autres enfans :

XV. *JEAN DE GROLÉE-VIRIVILLE-DE-BEAUREGARD*, Chevalier, Seigneur de la Chazette, &c., qui servit dans le Régiment Royal-Cravates, & épousa, par contrat du 7 Janvier 1691, *Marie d'Avineng*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

XVI. *CÉSAR DE GROLÉE-VIRIVILLE*, Chevalier, Seigneur de la Chazette, &c., né le 13 Juillet 1711, qui a épousé, par contrat du 30 Janvier 1731, *Marie Bout-d'Albaret*, de laquelle font issus entr'autres enfans :

1. *ANTOINE*, Chevalier, né le 22 Mai 1739, ancien Lieutenant au Régiment d'Auvergne, qui a servi dans les dernières campagnes d'Allemagne, & s'est retiré peu après la paix ;
2. *CÉSAR-ANTOINE*, dit le *Chevalier de Beauregard*, né le 7 Septembre 1742 ;
3. *NICOLAS-VICTOR*, qui suit ;
4. & 5. *MARIE-ANNE* & *MARIE-HENRIETTE* ;
6. *VICTOIRE-FRANÇOISE*, Religieuse - Bernadine à l'Abbaye de Nonanques, en Rouergue ;
7. Et *MARIE-JOSÈPHE*.

XVII. *NICOLAS-VICTOR DE GROLÉE-VIRIVILLE*, Chevalier, appelé le *Comte de Grolée*, né le 2 Novembre 1746, Garde-du-Corps du Roi en la Compagnie Ecolesse, a épousé, par contrat du 22 Décembre 1773, *Marie-Gabrielle Falcon de Longevialle*, fille de N.... *Falcon*, Ecuyer, Seigneur de Longevialle, en Auvergne, dont :

1. *CÉSAR-VICTOR*, Chevalier, né le 29 Décembre 1774 ;
2. *MARIE-HENRIETTE*, dite *Mademoiselle de Viriville*, née le 1<sup>er</sup> Mai 1776 ;
3. Et une autre fille.

#### HUITIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de SAINTE-COLOMBE & VILLEDIEU, en Languedoc, subsistante.*

XIV. *SYLVESTRE DE GROLÉE*, Chevalier, fils d'*ANTOINE*, Chevalier, Seigneur de Montbreton, Comte de Peyre, &c., & de *Marguerite de Solages*, mourut en 1683, & avoit épousé, par contrat passé au mois de Novembre 1680 (célébration le 30 Décembre suivant), *Marguerite Dalmas*, fille de *François*, dont :

*ETIENNE*, qui suit ;

Et *JEANNE*, qui s'est mariée, en Août 1703, à *Charles du Mazel*, de la Maison de Peyrebasse, aujourd'hui éteinte, fils de N.... du *Mazel*, Chevalier, Seigneur d'Uffel, & de *Jacqueline d'Amanzé*, des Seigneurs de *Chauffailles* en Bourgogne. Elle mourut en Septembre 1706, ne laissant qu'une fille nommée *Jacqueline du Mazel*, Dame de Quintinac, qui, à la mort de son père, arrivée en 1744, a recueilli les biens de sa Maison, dont elle a joui jusqu'au mois d'Août de ladite année, qu'elle est décédée, sans avoir pris d'alliance. Elle en a disposé par testament en faveur de *PIERRE DE GROLÉE*, fon cousin, fils d'*ETIENNE*, ci-après, frère de *JEANNE*, sa mère.

XV. *ETIENNE DE GROLÉE*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, Sieur de Saint-Etienne, Co-Seigneur de Meyfonzac, Chauderagnet, Villevieille, &c., né en 1682, servit dans le Régiment de Roye, Cavalerie, fut employé au commandement d'une Compagnie du Régiment de Montarnal, à la confection du ban & arrière-ban ; fit son testament, & est décédé en 1745. Il avoit épousé, en Février 1722, *Jeanne Clavel-du-Monteil*, fille de *Pierre*, Seigneur du Monteil, &c. Elle est morte en 1728, ayant eu cinq enfans, deux filles & trois garçons, dont il ne reste que

*PIERRE*, qui suit ;

Et *PIERRE-ETIENNE*, rapporté après son aîné.

XVI. *PIERRE DE GROLÉE*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, Uffel & Quintinac, ancien Capitaine au Régiment de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, Major-

Commandant d'Aigues-Mortes, non marié, fert depuis 1744; s'est trouvé à plusieurs sièges en Flandre, & à deux batailles, à celle de Rosbach, en Allemagne, où il eut un bras fracturé de deux coups de feu, dont il est tropié. Il y fut aussi fait prisonnier de guerre, & détenu deux ans; ce qui, joint à la réforme de sa Compagnie, par le doublement arrivé en 1763, lui a fait obtenir la place de Major-Commandant d'Aigues-Mortes, qu'il occupe depuis 1764, & lui a mérité plusieurs gratifications, avec des éloges du Roi, par deux lettres du Ministre, en 1762.

XVI. PIERRE-ETIENNE DE GROLÉE (frère puîné du précédent), Chevalier, Seigneur de Villedieu, Chodoreille, &c., a servi pendant la guerre de 1744 jusqu'à la paix, en qualité de Lieutenant au Régiment de Montboissier. Il a été blessé légèrement au siège de Bergop-Zoom, en montant à l'assaut, & a été réformé en 1749. Il a épousé, en Février 1752, *Anne de Ranguet*, héritière de sa Maison, fille d'*Amable de Ranguet*, Ecuyer, Seigneur de Villedieu, de laquelle il n'a eu qu'une fille, nommée

CLÉRE, qui est morte au berceau.

Ainsi cette branche ne subsiste que dans ledit PIERRE-ETIENNE, sans postérité, & dans la personne de PIERRE DE GROLÉE, Seigneur de Sainte-Colombe, son frère aîné, non marié, mentionné ci-dessus.

#### NEUVIÈME BRANCHE.

Seigneurs de CHAPEAU-CORNU, éteinte.

XII. ANTOINE DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Gerboules & de Chapeau-Cornu, second fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Viriville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébastienne de Clermont*, épousa *Marguerite d'Urre*, fille de *Georges*, Seigneur de Venterol, & d'*Anne de Brotin*, dont :

JACQUES, qui suit ;

Et MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Hugues de Moyria*, Seigneur de Rosy, Cellas, Grammont & de Longmont, Baron de Toulangeon, Capitaine des Gendarmes du Roi d'Espagne.

XIII. JACQUES DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Gerboules, & du Chapeau-Cornu, épousa *Hélène de Poissieu*, fille d'*Aimar de Poissieu-du-Passage*, & de *Françoise Flotte*, de laquelle il laissa :

1. FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 2 Janvier

1650, à *Mathieu de Rame*, Seigneur de Rame & de Réalon, Co-Seigneur de Savine & de Pallon ;

2. Et LOUISE, qui a épousé, le 3 Septembre 1656, *Charles de Glas de Leberon*, Bailli de Valence & de Die.

#### DIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs d'ILLINS, de LA COMBE & LA FORCATIÈRE, éteinte.

VIII. PHILIBERT DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur d'Illins & de Chapeau-Cornu, Conseiller, Chambellan du Roi LOUIS XI, second fils d'IMBERT, Chevalier, Seigneur de Viriville, Gouverneur de Lyon, & de *Béatrix de Laure*, est cité par Vulfon de la Colombière, dans son *Théâtre d'Honneur & de Chevalerie*, comme un de ceux qui tinrent la Joûte entreprise par RENÉ, Roi de Sicile, en faveur des Dames de Saumur, en 1446, sous CHARLES VII. Il étoit armé & houché de sinople, semé de chiffres d'or, & avoit pour cimier un Dragon de sinople, ailé d'or & de gueules. Il fit prisonnier de guerre, en 1473, Guillaume de Châlons, Prince d'Orange, qu'il garda pendant 18 mois dans son Château d'Illins, d'où il ne sortit par ordre du Roi, que pour être conduit dans la grosse Tour de Bourges : sa rançon lui coûta 40000 écus. En considération de ce service, le Roi en donna 10000 à PHILIBERT DE GROLÉE, par ses Lettres du 3 Avril 1474, dans lesquelles il le qualifie son Conseiller & Chambellan. Il reçut 2000 écus argent comptant, & pour le paiement du reste, Louis XI lui fit don, en 1475, de la Seigneurie de Voiron, avec la clause d'un rachat perpétuel. Il fut ensuite envoyé Ambassadeur à Milan, auprès de Louis Sforce, pour le rétablissement de la Duchesse de Milan. Ce Monarque, qui ellimoit particulièrement ce Seigneur d'Illins, lui donna la tutelle & le gouvernement du jeune Duc PHILIBERT, 1<sup>er</sup> du nom; il testa le 4 Novembre 1490, & avoit épousé, le 26 Février 1465, *Marguerite de Clermont*, fille d'*Aimar*, Baron & Vicomte de Clermont, & d'*Alix de Seyffel*. Elle testa le 5 Mars 1486, & eut deux enfans, favoir :

MÉRAUT, qui suit ;

Et CHARLES, mort sans postérité.

IX. MÉRAUT DE GROLÉE, Seigneur d'Illins & de Nerpol, mourut avant son père, & eut un fils, nommé

X. GUIGUES DE GROLÉE, qualifié *Ecuyer*, & fils de MÉRAUT de GROLÉE, dans une transaction du 15 Octobre 1549, passée entre lui & Michel de Falcoz, Seigneur de la Blache, fur des biens qui avoient appartenus à Nobles Claude & Jean de Vallain, frères, Co-Seigneurs de la Blache. Il épousa *Louise de Guilherme*, fille de *Geoffroy*, & de *Madeleine de Chevelu*. Etant veuve, elle fit, le 26 Janvier 1555, certaines conventions avec Nobles *Jean & Gaspard de Guilherme*, ses frères, du lieu de Chaffelay, au mandement de Varacieux. De ce mariage vinrent :

1. & 2. GASPARD & ENNEMOND, morts jeunes ;
3. MATHIEU, qui fuit ;
4. Et HÉLÈNE DE GROLÉE.

XI. MATHIEU DE GROLÉE passa avec *Gaspard de Guilherme*, son oncle, le 11 Juillet 1563, une obligation au profit de ses frères & sœur & de lui, pour le reste de la dot de *Louise de Guilherme*, leur mère. Il testa le 26 Décembre 1574, & avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1558, *Françoise de la Méerie*, fille de *Jacques*, du mandement de Nerpoul, en présence de *Gaspard de Guilherme*, son oncle, & autres, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN-LOUIS, Sieur de la Forcatière, qui s'est marié, le 4 Avril 1611, à *Marguerite de Revel*, fille de Noble *François*, du lieu de Chaffelay. Il testa, le 12 Août 1614, & laissa pour enfans :

FRANÇOIS, GABRIEL & CHARLOTTE.

3. Et CHARLOTTE DE GROLÉE.

XII. JACQUES DE GROLÉE, Sieur de la Combe, fit son testament le 6 Janvier 1628, dans lequel il rappelle ses enfans, & avoit épousé, par contrat du 18 Janvier 1607, *Gabrielle de Revel*, fille de Noble *Laurent*, Seigneur de Chaffelay, & de *Polixène Aquin*, dont :

1. LAURENT, qui fuit ;
2. 3. & 4. MARGUERITE, ISABEAU & FRANÇOISE.

XIII. LAURENT DE GROLÉE, Sieur de la Combe, épousa *Anne de Garnier*, fille de Noble *Jacques*, *Ecuyer*, & de *Françoise de Basemon*, dont il n'eut point de postérité.

#### ONZIÈME BRANCHE.

Seigneurs de PASSINS & de COZANCE, éteinte.

VII. AMÉ DE GROLÉE, Seigneur de *Charray*,

second fils d'ANDRÉ, Chevalier, Seigneur de Passins, &c., & de *Béatrix de Genève*, sa première femme, épousa *Marie de la Baume*, fille de *Humbert*, Seigneur de Fromente, & de *Catherine de Luyrieux*. Il mourut avant son père, & eut pour enfans :

1. AMÉ, qui fuit ;
2. ANDRÉ, co-héritier d'ANDRÉ, son aïeul ;
3. HUGUETTE ;
4. & 5. RICARDE & FRANÇOISE, Religieuses à Salettes ;
6. & 7. JEANNE & AMÉDÉE, Religieuses au couvent de Sainte-Catherine de Vienne, en Dauphiné ;
8. MARGUERITE ;
9. ANTOINETTE, mariée à *Amé de Feillens* ;
10. 11. & 12. PERRONNELLE, ANNE & ISABEAU.

VIII. AMÉ DE GROLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cozance, qu'il eut pour son partage, vivoit en 1427, & eut pour enfans :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. Et ANTOINETTE, femme d'*Aimar de la Poype*, Seigneur de Serrières.

IX. ANDRÉ DE GROLÉE, Seigneur de Passins & de Cozance, hérita de la terre de Passins, par la mort, sans enfans, d'ANDRÉ, son oncle, qu'il lui substitua par son testament. Il eut de *Catherine de Genève*, son épouse :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. Et ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, homme de grand courage & d'esprit, dont les Historiens de Malte parlent avec éloge. Ce fut lui qui porta l'étendard de la Religion, lors du siège que Soliman mit devant Rhodes, en 1522, & fut chargé par le Grand-Maître des articles de la capitulation. Lorsque l'Empereur Charles-Quint prit la Goulette, il fut du nombre des Chevaliers qui s'y signalèrent, & étoit alors Commandeur & Bailli de Langes.

X. ANDRÉ DE GROLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Passins & de Cozance, épousa *Etiennette de Chambut*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Confans, & de *Georgette de Beaufort*, dont :

1. HUMBERT, Seigneur de Passins, mort sans alliance ;
2. PHILBERT, qui fuit ;
3. Et CLAUDE, Chanoine de Saint-Chef en Dauphiné.

XI. PHILBERT DE GROLÉE, Seigneur de Cozance, épousa *Claudine de Longcombe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pérouzet, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-LOUIS;
3. Et ANTOINETTE, morte en odeur de sainteté.

XII. FRANÇOIS DE GROLÉE, Seigneur de Passins & de Cozance, recueillit les successions de PHILIBERT, son père, & de HUMBERT, son oncle, & fut tué à la bataille de Cérifoles, en 1544. Il avoit épousé *Anceline de Sarron*, fille de *Raoul*, Seigneur de Civry & des Forges, dont:

1. VINCENT, mort sans alliance;
2. JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à Noble *Jean de Roys*; & 2<sup>o</sup> à *Scipion de Cordon*, Seigneur de Pluvy;
3. Et GABRIELLE, femme de Noble *Pierre Coppier*, Seigneur de Poiseu, laquelle paragea avec sa sœur aînée les biens de sa branche.

#### DOUZIÈME BRANCHE.

Seigneurs de SAINT-ANDRÉ-DE-BRIORD, éteinte.

VI. GUY DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-André-de-Briord, second fils de Guy, Seigneur de Passins & de Saint-André-de-Briord, & de *Catherine de Varey*, fut un des exécuteurs testamentaires d'AMÉ VI, Comte de Savoie, en 1391, & testa le 12 Avril 1427. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1378, *Bonne de Chaland*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Fénix, & de *Florine de Prohana*, dont:

1. PIERRE, qui fuit;
2. GUY, héritier de son père pour les biens du Dauphiné;
3. JEAN, Chanoine & Custode de l'Eglise de Lyon, qui fut reçu le 6 Novembre 1425. Prévôt de Montjoux en Savoie, Protonotaire Apostolique, puis Vice-Chancelier du Pape FÉLIX V, & Administrateur de l'Evêché de Genève. Il testa le 9 Janvier 1458, & mourut le 14 dudit mois. Servet, dans son *Histoire des Archevêques de Lyon*, dit que s'étant présenté pour en être fait Chanoine, il ne voulut point faire les preuves de sa noblesse qu'exigeoient les statuts du Chapitre, alléguant que pour y être reçu, il suffisoit d'être de la Maison de GROLÉE; mais le Roi CHARLES VII écrivit qu'il eut incessamment à faire ses preuves, pour ne point faire brèche aux constitutions de l'Eglise de Lyon. La lettre du Monarque est du mois de Décembre 1422. & GROLÉE fut reçu sur ses preuves;
4. GUYETTE, femme de *Guichard de Fleurs*, Seigneur des Tours;

5. BONNE, qui s'est mariée à *Pierre de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu;
6. ISABELLE, qui s'est alliée, le 17 Août 1414, à *Aimar de Grolée*, Chevalier, Seigneur de Juis (dont elle fut la seconde femme); & 2<sup>o</sup> à *François de Briord*;
7. MARGUERITE, qui épousa *Pierre de Bonniard*, Seigneur de Saint-Michel-le-Désert;
8. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Guillaume du Verbois*, Seigneur de Châtel, en Semine.

VII. PIERRE DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-André-de-Briord, Mornay, Nercia, l'Octave, Bailli de la Vallée, de Suze & du Canavèse, Châtelain d'Avigliana, fut envoyé en Ambassade, par Lettres du 13 Février 1427, d'AMÉ, VII<sup>e</sup> du nom, premier Duc de Savoie, vers le Duc de Milan, PHILIPPE-MARIE, pour lui faire ratifier la paix jurée entre lui & AMÉ, & la République de Venise. Dans son testament du 5 Octobre 1457, il est fait mention de *Renaudine Alleman*, la femme, d'une Maison du Bugey, fille de *Pierre Alleman*, Seigneur de Coizelet, & de *Jeanette de Grandval*, de laquelle il eut deux filles, savoir:

MARGUERITE, Dame de Saint-André-de-Briord, qui épousa *Philibert*, Seigneur d'Alemogne & de Roofey;

Et LOUISE, Dame de Nercia & de l'Octave, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *François de Briord*, Co-Seigneur de la Sarra; & 2<sup>o</sup> à *Louis de Grolée*, Seigneur de Châteauvillain.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BOCHE, éteinte.

PIERRE DE GROLÉE, Seigneur de Boches, est dit, par Guichenon, fils naturel de Guy, Seigneur de GROLÉE, ce qui ne peut pas être à cause du tems; cet Auteur lui donne pour femme *Marguerite de la Balme*, fille de *Jean*, Seigneur de Boche, & d'*Antoinette de Varey*, laquelle testa le 17 Janvier 1437. Leurs enfans furent:

1. HUMBERT, qui fuit;
2. CLAUDE, qui fut père de  
*Mébaud*, surnommé de *Boche*, vivant en 1473;
3. PIERRE, Prieur d'Innimon & de Rochefort, Conseiller & Aumônier de CHARLES, Duc de Savoie, par Lettres du 12 Février 1508;
4. FRANÇOIS, Prieur d'Aouffe;
5. Et AMÉ, qui fut destiné à l'Eglise.

HUMBERT DE GROLÉE, Seigneur de Boche, Ecuier du Duc de Savoie, par Lettres du

Prince Charles-Jean-Amé, du mois de Février 1493, & Vidame de Genève, le 1<sup>er</sup> Février 1503, épousa *Antoinette de Montferland*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montferland, & de *Marie Pellerin*, de laquelle il eut un fils, nommé *CLAUDE DE GROLÉE*, qui mourut avant lui. Se voyant fans enfans, il testa le 7 Août 1507, en faveur de *Claudine de Pézioux*, femme de *Vincent de la Touvière*, Seigneur de Peyrieu.

Les armes de la Maison de GROLÉE sont : *gironné d'or & de sable*. Quelques branches ont porté : *gironné d'argent & de sable*. Les deux qui subsistent portent comme ci-dessus, & en cœur, une couronne de sinople.

GROLLIER, Famille très-ancienne, que l'on croit originaire de Vérone en Italie. Plusieurs Historiens en parlent avec éloge; mais, selon Moréri, on ne connoit de sa Généalogie que ce qui suit. ETIENNE, ANTOINE & EUSTACHE GROLLIER vivoient sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle. EUSTACHE prit le parti de l'Eglise, & fut Archidiacre de Saint-Maurice de Vienne en Dauphiné. ETIENNE, dont nous allons parler, fut auteur des Vicomtes d'*Aguify*; & ANTOINE, rapporté après son aîné, fut chef de la branche des Seigneurs de *Belair*, du *Soleil*, de *Servières* & du *Casaut*.

1. ETIENNE GROLLIER, Ecuyer, n'eut de *Marie Esbande*, la femme, que

II. JEAN GROLLIER, Chevalier, né à Lyon où sa Famille a toujours tenu un rang distingué, Vicomte d'*Aguify*, homme de Lettres, protecteur des Savans, & Trésorier des Troupes Françaises dans le Milanois. Etant de retour en France, il exerça la charge de Trésorier, avant qu'elle eut été avilie par le nombre, & mourut à Paris le 22 Octobre 1565, âgé de 86 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés. Il avoit épousé *Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins, fille de *Nicolas Briçonnet*, Contrôleur-Général des Finances, & de *Charlotte de Poncher*; elle étoit petite-fille de *Guillaume Briçonnet*, Général des Finances de France, qui, après la mort de sa femme *Raoulette de Beaune*, fut Archevêque de Narbonne & Cardinal. JEAN GROLLIER n'eut de son mariage qu'un fils, mort jeune avant lui, & quatre filles:

1. JACQUELINE, femme de *Jacques de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Machelainville;

2. CHARLOTTE, mariée, le 21 Février 1544, à *Jean le Genevois*, Baron de Blagny;
3. ANNE, Dame de Couvay, mariée à *François Picot*, Seigneur de Saint-Brice & d'Afonville;
4. Et MARIE, Abbesse de Longchamp, près de Paris.

BRANCHE  
des Seigneurs de BELAIR, de SERVIÈRES, &c.

I. ANTOINE GROLLIER, Ecuyer, Seigneur de Belair, frère d'ETIENNE, eut de *Louise de la Faye*, sa femme, deux fils:

1. ANTOINE, tué au siège de Naples sous M. de Lautrec, & enterré à Aversé, où l'on voit encore son épitaphe;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS GROLLIER, Ecuyer, Seigneur de Belair, de Fleury, du Soleil & du Bois-d'Oingt, est celui dont de Rubis parle avantageusement dans son *Histoire de Lyon*. Il épousa *Françoise de Grillet*, fille d'*Humbert*, Ecuyer, Seigneur du Vernay & de Brona, & de *Philippine de Malivert*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui suit;
2. IMBERT, auteur de la branche des Seigneurs du *Soleil* & d'*Albise*, rapportée ci-après;
3. Et ANNE, épouse de *Claude le Camus*, Ecuyer, Baron de Bagnols, Châtillon, d'Azargue & d'Arrigny.

III. ANTOINE GROLLIER, Chevalier, Baron de Servières, Seigneur de Prizy, la Chartro-nière & Malleval, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fut Ambassadeur auprès du Duc de Savoie en 1588, & donna des grandes marques de sa fidélité & de son zèle, à HENRI III & HENRI IV, pendant les guerres civiles. Il fut arrêté à Lyon, de même que son frère IMBERT, Seigneur du Soleil, par des Ligueurs, & fut mis prisonnier au Château de Pierre-en-Cise, d'où il trouva le moyen de se sauver en descendant le long des murs du donjon avec des cordons de soie, que sa femme lui avoit apportés en secret, sous son vertugadin; il se retira après son évasion en Suisse, où il alla se mettre à la tête des troupes que M. de Sillery avoit levées pour le service du Roi; on lui en donna le commandement; & après les avoir conduites à Melun, il fut joindre & servir S. M. au siège de Rouen. Il avoit épousé, le 14 Février 1581, *Marie Camus*, fille d'*Antoine*, Baron de Riverie, Seigneur du



Perron & de Chavanne. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur du Casaut, qui eut de *Marie Girard*, son épouse, entr'autres enfans :

CHARLES, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Casaut, qui s'est marié à *Virginie de Guillon*, dont il ne laissa qu'une fille, nommée

MARIE, qui fut femme de *Guy-Balthazar Emé*, Marquis de Marcieu, Gouverneur de Grenoble.

2. CLAUDE, Aumônier du Roi, Prieur Commandataire de Saint-Irénée, près de Lyon, dont il rétablit l'Église, qui avoit été presqu' détruite par les Calvinistes ;
3. GASPARD, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit de *Malte*, qui fut reçu dans l'Ordre en 1602, & depuis Commandeur des Échelles en Savoie & d'Olloix en Auvergne ;
4. HENRI, Chevalier, Seigneur de Belair, qui s'est marié à *Éléonore Carriès*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

ANTOINE, qui, de *Marie Baudoin*, son épouse, laissa :

NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Belair, Capitaine de Dragons, qui fut tué au combat de Steenkerke ;

Et MARIE, qui fut femme de N... *Joly*, Chevalier, Marquis de Choin, Baron de Langes, Bailli de Bretagne & Gouverneur de Bourg.

5. MERRY, dont on ignore le sort ;
6. IMBERT, Prieur de la Madeleine ;
7. NICOLAS, qui suit, & a continué la branche des Seigneurs de *Servières* ;
8. Autre IMBERT, Religieux Capucin ;
9. Et LUCRÈCE, qui fut femme de *Claude-Antoine de Malvert*, Ecuyer, Seigneur de Conflans, de Chale & de Corveillat.

IV. NICOLAS GROLLIER, Chevalier, Seigneur de *Servières*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubonne, Major de Turin, & Commandant pour S. M. à Pignerol, servit pendant 40 ans, & donna des marques de sa valeur dans les différentes actions où il se trouva, entr'autres dans nombre de sièges, où il fit les fonctions d'Ingénieur, & dans la plupart desquels il fut chargé en chef de la conduite des travaux & des attaques. Il y réussit si bien, qu'on le regarda comme un des meilleurs Ingénieurs & Officiers d'Infanterie de son tems. Il reçut sept coups de fusil au travers du corps, & eut un œil crevé au siège de Vereuil à l'âge de 14 ans. Il mourut à Lyon au mois d'Octo-

Tom. IX.

bre 1689, âge de 63 ans. Il est l'Auteur du Cabinet de mécanique, qui porte son nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les personnes curieuses qui passent dans cette ville. (Voy. son article dans *Moréri*, édit. de 1759.) Il avoit épousé *Catherine du Penoyl*, fille de *Michel-Antoine*, Ecuyer, & de *Marie de Girard*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, sept fils :

1. CHARLES, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE & IMBERT, tous deux Chanoines réguliers de l'Abbaye d'Ainay à Lyon ;
4. PIERRE, nommé Chevalier & Page du Grand-Maître de Malte, & mort avant d'avoir fait ses services ;
5. JOSEPH ;
6. ANTOINE mort au service du Roi, dans le Régiment Lyonnais ;
7. Et GASPARD, Grand-Prieur & Grand-Sacristain de l'Abbaye Royale de Savigny, près de Lyon, qui avoit hérité des talens de son père, pour les mathématiques, & avoit même enrichi son cabinet de plusieurs de ses ouvrages ; il conduisit avec beaucoup d'édification son Chapitre dans des tems difficiles.

V. CHARLES GROLLIER, Chevalier, Seigneur de *Servières*, épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne le Juge*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Dorothee Minet*, & sœur de *Guillaume le Juge*, Capitaine au Régiment Lyonnais, qui fut tué d'un coup de canon au siège de Dôle, & 2<sup>o</sup> *Marie-Anne de Rostaing*, fille de *Christophe*, Comte de *Rostaing*, Seigneur de *Veauchette* & de la *Roulière*, & de *Marie de Luxy de Pellissac*. Il eut de sa première femme :

1. CHARLES, mort sans être marié, après avoir servi dans le Régiment de Picardie ;
2. NICOLAS, Prieur Commandataire de *Pommier* en Forez ;
3. DANIEL, Grand-Céleriér de l'Abbaye de *Savigny* ;
4. GASPARD, qui suit ;
5. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre d'Aurelle de Terreneyre*, Chevalier, Baron de la Garde en Auvergne.

VI. GASPARD GROLLIER, Chevalier, Seigneur de *Servières* & de Grand-Pré, a été Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & ensuite Ordonnateur des guerres, & honore de plusieurs commissions de distinction en tems de guerre & de paix ; il s'est retiré avec une pension du Roi de 3000 livres, qui lui a été donnée en considération de ses services. Il fut re-

F 11

cu, en 1716, dans l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon; a eu des talens & beaucoup de goût pour les mécaniques, de même que son aïeul & son oncle; il a donné au public deux éditions de la description des Ouvrages de son cabinet, imprimées à Lyon, l'une en 1718, & la dernière en 1733. Il a épousé *Louise de Chévriers*, fille de *Philibert*, Comte de *Chévriers*, Chevalier, Seigneur de la Flachère & de Tanay, & de *Jeanne de Maisonneuve*. Voy. CHÉVRIERS. Il a de ce mariage:

1. PHILIBERT, qui suit;
2. ANTOINE-CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE, Religieuse au Monastère de Sainte-Elisabeth de Bellecour à Lyon.

VII. IMBERT GROLLIER, Chevalier, Marquis de Treffort & du Ponfduia en Bresse, Seigneur de Grand-Pré, Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, a épousé *Gabrielle-Claude Colbert de Villacerf*, fille de *Pierre-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Villacerf, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Geneviève de Senneterre*, sœur de *Henri*, Comte de *Senneterre*, alors Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant de ses Ordres, mort Maréchal de France. De ce mariage sont issus:

1. LOUIS-GILBERT;
2. GASPARD-MARGUERITE;
3. Et HENRIETTE-SYLVE.

#### BRANCHE

des Seigneurs du SOLEIL & d'ALBISE,  
éteinte.

III. IMBERT GROLLIER, Chevalier, Seigneur du Soleil & de Septeviel, second fils de FRANÇOIS, Ecuier, Seigneur de Belair, &c., & de *Françoise de Grillet*, fut Capitaine des Chevaux-Légers sous le Connétable de Montmorency, & Chevalier de l'Ordre du Roi; ce fut lui qui fit la capitulation du Château de Miribel, réduit à l'obéissance du Roi, le 9 Novembre 1594, au nom du Seigneur d'Ornano, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Dauphiné & en Lyonnais. Il avoit épousé, le 16 Mars 1573, *Lucrèce d'Albise*, Dame de Septeviel, fille de *Jean d'Albise*, Chevalier, Seigneur d'Ivours, Septeviel & de la Blancherie, & de *Clémence Violle*. De ce mariage vinrent:

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Septeviel, mort au service du Roi.

IV. NICOLAS GROLLIER, Chevalier, Seigneur du Soleil, Capitaine au Régiment de *Villeroy*, épousa *Marguerite Arnuet de Bonrepos*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères en Dauphiné, Lieutenant-Général pour Sa Majesté, & Commandant dans le Briançonnais, l'Embrunois & le Gapençais, & de *Françoise de Saint-Marcel-d'Avançon*. Il eut de ce mariage:

V. IMBERT GROLLIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Soleil & d'Albise, Capitaine au Régiment de Dom Félix, qui eut le commandement d'un Corps de troupes que la ville de Lyon envoya au secours de Salces en 1639. Il épousa *Catherine du Mottet*, fille unique de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Dôle & de Champier en Dauphiné, & d'*Alix de Briançon-Varces*, de laquelle il n'a laissé que deux filles:

1. MARIE, qui s'est alliée à *Claude de Chévriers*, Chevalier, Comte de Saint-Mauris;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à N..., Marquis de *Vallin*, Seigneur d'Hères en Dauphiné.

Les armes: d'azur, à 3 besans d'or, surmonté chacun d'une étoile du même.

Selon Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, il y avoit encore, en 1650, dit Moréri, une Famille de GROLLIER à Rome, laquelle, par corruption du mot, on appelloit *Gloriera* au lieu de *Groliera*: elle portoit les mêmes armes. Le chef de cette branche se nommoit CÉSAR GROLLIER, fils naturel de JEAN, Chevalier, Vicomte d'Aguify, Trésorier de France. Il fut Secrétaire de trois Papes pour les brefs latins, & vivoit encore en 1580. Ayant quitté l'état ecclésiastique, après plusieurs années de service, il épousa *Madeleine Giron*, Demoiselle Florentine, de laquelle il eut deux fils:

ALEXANDRE, qui fut Clerc de la Chambre Apostolique, & depuis Nonce du Pape SIXTE V; Et JULES, Chevalier de l'Ordre du Christ en Portugal, qui épousa *Virginie Mancini*, Demoiselle Romaine, de laquelle il eut:

1. CHARLES, qui s'est allié à *Constance Cœsiana*, Demoiselle Bressane;
2. LUCRÈCE, qui s'est mariée dans la Maison des *Capoci*, Gentilshommes Romains;

3. Et **QUINTILIE**, qui fut femme de *Louis Pereri*, Gentilhomme Milanois.

**GRONDEAU DE FLOBERT. ANTOINE** GRONDEAU, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort le 29 Janvier 1690, laissa de *Marie Saint-Gobert* :

**ANTOINE GRONDEAU**, Ecuyer, Sieur de Flobert, né le 13 Mars 1666, Commissaire-Ordonnateur des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui est mort à Paris le 16 Mai 1742. Il avoit épousé, en 1704, *Marie-Madeleine de Gaspardon*, native de Cazal dans le Montferrat, laquelle obtint des Lettres de naturalité en France au mois de Janvier 1705. Elle étoit fille de N... Comte de *Gaspardon*, Lieutenant-Général en Italie. Il en a eu :

1. **FRÉDÉRIC-ANTOINE**, Sieur de Flobert, Ingénieur en second au service du Roi d'Espagne ;
2. Et **MARIE-CHARLOTTE-THÉRÈSE GRONDEAU DE FLOBERT**, qui s'est mariée, le 25 Novembre 1726, avec *Charles-Félix Ronde*, Trésorier-Général des Fortifications. (*Mercur de France*, du mois de Juillet 1742, p. 1674.)

**GRONDEL**. De cette Famille étoit **JEAN-BAPTISTE GRONDEL**, ancien Lieutenant-Colonel, ci-devant Commandant à l'Isle-de-Groix, mort à Baud, dans l'Evêché de Vannes, dans la 107<sup>e</sup> année de son âge, au mois de Mars 1773. (*Gazette de France* du 2 Avril 1773, N<sup>o</sup> 27, article Paris.)

**GROS (LÉ)**, en Provence. **ALEXANDRE LE GROS**, Affecteur d'Aix, Procureur du Pays en 1703, acquit une charge de Secrétaire du Roi le 3 Avril 1715. Il avoit épousé, en 1678, *Marie-Thérèse d'Aslier*, fille de noble *Palamede*, Seigneur de Monafargues, & de N... de *Vitalis-Pourcieux*. De ce mariage lont issus :

1. **JEAN-BAPTISTE**, qui suit ;
2. Et **JOSEPH-MARIUS**, vivant sans alliance en 1757.

**JEAN-BAPTISTE LE GROS** épousa, en 1712, *Thérèse de Bonfils-Cannaux*, fille unique de noble *Henri de Bonfils*, Seigneur des Cannaux, & de Dame *Marie de Durantylas-Colade*, de laquelle il a laïssé :

1. **ALEXANDRE-HENRI** ;
2. **JEAN-BAPTISTE-MAXIMIN** ;

3. **CHARLES-MARTIN** ;
4. **JEAN-AMÉROISE-POLVEUCTE**, ;
5. Et **THÉRÈSE-MADEAITE**.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

**GROS**, autre Famille noble, que l'on trouve dans *César Armorial*, par Grandpré, p. 196, laquelle porte : *d'or, à l'aigle de sable, becquée & couronnée de gueules ; à la bordure du même, chargée de 8 besans d'argent.*

**GROSBERG-DE-BAVIÈRE**. Voy. **BAVIÈRE**.

\* **GROSBOIS**, dans la Brie-Françoise Les Terres & Seigneuries de *Grosbois*, dites *Bois-le-Roi*, Suzy, Boitly-Saint-Léger & Ville-neuve, furent unies aux Seigneuries d'Yverres, de Santeny & de Marolles, avec les fiefs de Cerçay & de Norel, & érigées en *Marquisat*, sous la dénomination de *Grosbois*, en faveur & en considération des services de *Germain-Louis Chauvelin*, Chevalier, Gardes des Secaux de France, par Lettres du mois de Mars 1734, enregistrées au Parlement de Paris le 19 Avril, & en la Chambre des Comptes le 16 Juin suivant. Voyez **CHAUVELIN**.

**GROSLOT**, Famille noble, dont étoit **JACQUES GROSLOT**, Seigneur de Chambaudoin, Bailli d'Orléans en 1522, Maître des Requêtes de la Duchesse d'Alençon, Conseiller au Grand-Conseil sur la démission d'Antoine du Bourg, par Lettres données à Bordeaux le 12 Avril 1526. Il prêta serment entre les mains du Chancelier le 14, & au Grand-Conseil le 17 du même mois, & fut reçu honoraire le 12 Juillet 1550. Dans la liste des Conseillers au Grand-Conseil de 1546, il est dit Chancelier d'Alençon, & dans ses Lettres d'honoraire il est nommé Président de l'Echiquier d'Alençon. Il eut pour fils,

**HENRI GROSLOT**, Seigneur de Chambaudoin, Bailli d'Orléans, sur la démission de son père, en 1545, jusqu'en 1568, qui fut aussi reçu Conseiller au Grand-Conseil le 11 Juillet 1550, sur sa démission, & Doyen en 1577. Il étoit mort en 1579, & avoit épousé *Anne Delothier*, dont il laissa :

**DIANE DE GROSLOT**, qui s'est mariée, par contrat du 10 Janvier 1550, à *Georges de Selre*, Seigneur de Crosmières, Ecuyer de la Petite-Ecurie, Chevalier des Ordres du Roi, dont des enfants.

GROSMÉNIL Il y en a qui veulent que cette Famille foit une branche de celle de *Graville*; ils fe fondent fur la conformité des armes. Cependant il eft toujours conftant que cette Famille eft des plus anciennes de la Province de Normandie, & qu'elle tire fon nom de la Terre de *Grosménil*, fituée dans le Bailliage de Caux, entre Caudebec & le Hâvre. Cette Famille eft éteinte il y a déjà du tems, & portoit pour armes : *de gueules, à 3 boucles ou fermeaux d'argent, 2 & 1.*

GROSPARMY, Ancienne Famille de la même Province, originaire du Diocèfe de Bayeux. On trouve dans l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 272,

RAOUL GROSPARMY, natif de Paris, Tréforier de l'Eglife de Saint-Frambourg de Senlis, puis Doyen de l'Eglife Collégiale de Saint-Martin de Tours, qui fut Garde du Scel Royal après le retour du Roi SAINT LOUIS, de fon premier voyage de la Terre-Sainte en 1258, & facré Evêque d'Evreux le 19 Octobre 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du Saint-Siège outre-mer, où il mourut, accompagnant le Roi en 1270, felon la *Chronique de Saint-Martial de Limoges*. (Voyez la vie écrite par du Chefne, en fon *Hiftoire des Cardinaux François*, p. 249, en celle des *Chanceliers*, & l'*Hiftoire d'Evreux*, par le Braffeur, p. 191 & fuiv.)

COLIN GROSPARMY, Ecuier, fit montre de 7 autres Ecuers de fa Compagnie à St.-Lô, le 26 Août 1388, & donna quittance, le 30 Septembre fuivant, de 120 livres fur fes gages. Son fel eft *deux jumelles en fafce, furmontées d'un lion paffant*. Il eft qualifié *Ecuier, Seigneur d'Esquay*, dans une autre quittance du 1<sup>er</sup> Mai 1394.

RAOUL GROSPARMY, Ecuier, Seigneur de Grenguerville en Cotentin, fils & héritier de feu HENRI GROSPARMY, Ecuier, Seigneur de Grenguerville, lesquels, n'ayant point voulu demeurer fous l'obéiffance des Anglois, lorsqu'ils s'emparèrent de la Normandie, fe retirèrent fur les terres fidèles au Roi. Leur dite terre de *Grenguerville* fut confifquée & donnée à Thomas Growe, Anglois, & depuis la fortie des Anglois, les gens du Domaine du Roi l'avoient faifie faute de l'hommage qu'ils croyoient dû au Roi, & qui avoit été rendu par RAOUL au Seigneur du Boullon, dont il relevoit: le Roi lui accorda main-levée le 9 Mars 1451.

JEAN GROSPARMY, Ecuier, Seigneur de Banville, Capitaine des Francs-Archers du Bailliage de Caen, donna quittance, le 9 Mars 1471, de 140 livres pour fes gages & chevauchées de l'année précédente. (Bibl. du Roi, *Recueil de M. de Gaignières*.)

Les armes : *de gueules, à 2 jumelles d'hermine, accompagnées en chef d'un lion paffant du même.*

GROSSOLLES, Maifon des plus diftinguées & des premières dans les Provinces de Guyenne, du Périgord & d'Armagnac, où elle a poffédé des emplois & des dignités honorables, Eccléfiastiques & Militaires, & qui a pris des alliances avec des Maifons les plus grandes & les plus illuftres du Royaume. Elle étoit très-confidérable dans le Périgord dès le commencement du XII<sup>e</sup> fiècle. Davity, dans fa *Description de l'Europe*, imprimée en 1643, tome I, pag. 325, au Chapitre où il traite de la Guyenne, dit qu'il y a dans l'Agénois & le Condomois plusieurs Maifons illuftres, favoir : *Montluc, Caumont, Flamarens, Gurçon, Duras*, &c. La filiation de la Maifon de GROSSOLLES, dans l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IX, pag. 384 & fuiv., commence à

1. RAYMOND DE GROSSOLES, Chevalier, qui vivoit dans le XII<sup>e</sup> fiècle, & eut pour femme *Marguerite*, fille & héritière de *Pierre de Vigier (Vigerii)*, Damoifeau, Seigneur de Ribière en Périgord. Elle étoit veuve en 1313, & consentit, en 1317, à la vente d'un fief de fa mouvance, fitué dans la Paroiffe de Saint-Orfe en Périgord. Elle eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PIERRE, Religieux à l'Abbaye de Gramont en 1326 ;
3. BERNARDE, femme de *Pierre de Puymaurel*, au Diocèfe de Limoges, & qui tranfgaie, le Mardi après la St.-André 1326, à Saint-Ribier, avec GUILLAUME, fon frère, touchant les biens de fes père & mère, & par cette tranfgaie elle eut les fiefs de Montignac en Périgord ;
4. Et IMBERGIE, laquelle tranfgaie auffi, en 1341, avec fon frère GUILLAUME, qui lui céda divers cens, rentes & domaines dans les Paroiffes de Saint-Ribier & de Granges en Périgord.

II. GUILLAUME DE GROSSOLLES, Damoifeau, fut donataire de fa mère le Lundi avant la St.-Thomas 1313, de tous fes biens, meubles & immeubles. Il eut un procès devant le

Sénéchal de Limoges contre Guillaume de Hautefort & Michelle de Luco, sa femme, au sujet de quelques hérités, situés en la Paroisse de Granges en Périgord, & reçut, le Lunil avant la Fête-Dieu 1339, un hommage d'un de ses Vassaux de la Paroisse de Noailhac. Il fut associé, en 1340, à la procuration que Roger, par la grâce de Dieu, Comte de Périgord, & Seigneur de Bergerac, avoit donnée à Guillaume Bonifacii, Damoiseau de Ribérac, & transigea au mois de Novembre 1341. Il eut de N... de Saint-Ribier, son épouse, fille d'Arnaud de Saint-Ribier, Damoiseau :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. Et BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin, de Caumont, de Flamarens, &c., rapportée ci après.

III. BERTRAND DE GROSSOLLES, Damoiseau, vivoit encore en 1369, & avoit épousé, vers l'an 1345, Géraude Bermondi ou de Bermond, fille & héritière de Pierre Bermondi, dit l'ancien, Damoiseau, & veuve de Pierre Bermondi, Damoiseau, dit le jeune, dont elle avoit eu une fille unique, nommée Héloïse, morte jeune, de laquelle elle avoit hérité; ce qui fit passer les biens de la Maison de Bermondi dans celle de GROSSOLLES. Elle eut de son second mari :

1. AIMERIC, qui suit;
2. & 3. PIERRE & PONS, morts sans postérité;
4. Et LUCE, femme de noble Pierre Botelli-de-Limeuil en Périgord, laquelle fit héritier AIMERIC, son frère.

IV. AIMERIC DE GROSSOLLES, Damoiseau, Seigneur de Floirac, d'Agude, de la Bermondie, de la Bastide, d'Engraulier & de la Martinié, prit le surnom de *Bermondi*, suivant le testament de Pierre Bermondi, dit l'ancien, son aïeul, daté du Vendredi après l'Assomption de l'an 1357, qui le fit son héritier universel. Il acheta de Foulquet de la Force, Damoiseau, de la Paroisse de Saint-Martin-le-Petit, Diocèse de Périgoux, le 9 Mars 1407, la Terre & Maison de la Bermondie avec les dépendances, que ce Foulquet avoit eues par son mariage avec Marguerite Bermondi. Il fit un codicille le 27 Juillet 1422; fonda, le 5 Janvier 1425, une Chapelle à Turenne, pour prier Dieu pour son âme & tous ceux de son lignage; fit un second codicille & un testament 7 jours après, par lequel il choisit sa sépulture dans la Paroisse basse de la ville de Turenne, ou au Couvent des Cordeliers

de Brives, au choix de son exécuteur testamentaire. Il n'eut que des filles de son mariage avec Valence de Miraumont, morte en 1422, savoir :

1. N... DE GROSSOLLES, femme de Jean de Comarque;
2. MARTIN, mariée à Séguin de Sirol ou Si-reuil, Seigneur de Civrac, Damoiseau;
3. PHILIPPE, alliée avec Jean de Beynac, Damoiseau, dont elle eut Adelmar & Aimeric de Beynac, auquel AIMERIC DE GROSSOLLES, leur aïeul maternel, fit, le 21 Décembre 1430, de nation entre-vifs, des Châteaux d'Agude & de Floirac, avec la haute & basse Justice, dont il se réserva l'usufruit pendant sa vie, étant dans un âge très-avancé;
4. Et JEANNE, héritière universelle de son père, laquelle se maria, pendant son absence, par acte passé à Beynac le 25 Février 1407, à noble Jean de Caçenac, Damoiseau, dont elle eut Jean & Begon de Caçenac.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-MARTIN, de CAL-MONT, de FLAMARENS, &c.

III. BERNARD DE GROSSOLLES, 1<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, fils puiné de GUILLAUME, & de N... de Saint-Ribier, est connu dans le Trésor des Chartes du Roi, par une rémission qui lui fut accordée, l'an 1347, par PHILIPPE DE VALOIS, pour avoir pris le parti des Anglois dans le tems que Raymond-Bernard de Dursfort, qui tenoit le même parti, s'empara de Veillac en Périgord. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. BERTRAND, encore pupille en 1347, mentionné dans les Lettres de rémission de son père;
2. Et BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD DE GROSSOLLES, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Mongaillard, Seigneur de Gensac, de Saint-Martin, d'Aïques, &c., est appelé avec ses enfans mâles par le codicille d'AIMERIC DE GROSSOLLES DE LA BERMONDIE, son cousin germain, de l'an 1422, à la substitution de ses biens, & y est qualifié noble & puissant Seigneur. On lui trouve encore cette qualification dans plusieurs actes de lui, entr'autres un contrat d'acquêt qu'il fit de la Terre & Seigneurie de Saint-Martin & autres, de l'an 1390, & un acte de foi & hommage du 5 Mars 1407, rendu au Comte d'Armagnac, par Jean de Roquelaure, Seigneur

de Saint-Aubin, dans lequel il est nommé comme présent. Il rendit, le 1<sup>er</sup> Octobre 1418, foi & hommage à Jean, Comte Souverain d'Armagnac, & se trouve nommé à la tête de plusieurs Seigneurs, tous qualifiés *Chevaliers*, présent au contrat de mariage d'Isabeau, fille du Roi de Navarre, avec Jean, Comte d'Armagnac, passé à Rodez le 17 Mars 1418. On trouve dans les acquits des guerres de la Chambre des Comptes de Paris, une quittance de ce BERNARD DE GROSSOLLES, du 10 Février 1420, dans laquelle il est dit qu'il seroit le Roi à la défense du Languedoc, avec un Chevalier & 14 Ecuyers de la Chambre. Sur son sceau, au bas d'icelle, est un lion, & un chef chargé de 3 étoiles, qui sont les armes de la Maison de GROSSOLLES. Il fit son testament le 17 Mars 1421, par lequel il paroît qu'il avoit été marié deux fois, qu'il avoit 10 enfans de ses deux lits, rappelés dans cet acte; il y institue ses héritiers universels pour toutes ses Terres, ses deux fils aînés des deux lits, pour conserver ses Terres dans sa Famille, & afin de soutenir le nom & les armes de sa Maison, & fait une substitution graduelle & perpétuelle de mâle en mâle & d'aîné en aîné, de l'un à l'autre, y appelant les naturels au défaut des légitimes, à l'exclusion des filles. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Brayde de Pommet*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Séguenville*. Du premier lit vint:

1. BERNARD DE GROSSOLLES, III<sup>e</sup> du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, Vicomtes de *Mongailard*, dont le P. Anselme & Moréri ne rapportent point la filiation. Suivant une Notice qui nous a été remise, elle subsiste dans trois frères:

N..., Marquis DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, non marié en 1772;

JULES-CÉSAR DE GROSSOLLES DE SAINT-ANDRÉ, Abbé Commandataire de Beaulieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rodez;

Et N..., appelé le *Chevalier* DE GROSSOLLES, Capitaine de Dragons au Régiment Royal, Chevalier de Saint-Louis, aussi non marié en 1772.

Et du second lit il eut:

2. ETIENNE, qui a donné origine à la branche des Seigneurs de *Caumont*, établie en Lorraine, dont la filiation n'est point aussi rapportée dans le P. Anselme ni dans Moréri. Selon la même Notice, l'héritière de cette branche,

FRANÇOISE DE GROSSOLLES, avoit la Terre de Soudrupt, & a épousé, depuis plusieurs années, *Mathias*, Comte d'*Alençon*, duquel elle a plusieurs enfans qui servent en Espagne.

3. JEAN, qui suit;
4. ANTOINE;
5. JEANNE, mariée au Seigneur de *Bastules*;
6. JEANNETTE, femme du Seigneur de *Léaumont*;
7. PERRETTE, mariée à *Antoine du Fourc*, Seigneur de *Montrafic*;
8. 9. & 10. Et trois autres filles, dont on ignore les alliances.

V. JEAN DE GROSSOLLES, Chevalier, Seigneur de Flamarens, Baron de *Montastruc* en Agénois, Seigneur de la Chapelle, de *Mauroux*, étoit Seigneur de Flamarens en 1472, suivant le testament de BERNARD, III<sup>e</sup> du nom, son frère aîné, qui renferme une substitution en faveur des mâles de la branche de *Flamarens*, au défaut des mâles dans la sienne. Il fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Flamarens, en une Chapelle qu'il avoit fondée pour lui & les siens. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mai 1466, au Château de Lauzun, en présence de *Jean de Caumont*, Seigneur de Lauzun & autres Seigneurs de Périgord, *Anne d'Absac de la Douze*, fille de noble *Guy*, Seigneur de la Douze en Périgord. Voyez ABZAC. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. BERNARD, Abbé de Simorre, élu Evêque de Condom en 1521, qui siégea jusques vers l'an 1543. Il fit rétablir son Eglise Cathédrale, & la consacra de nouveau en 1531, comme on le voit par une inscription gravée sur une table de marbre dans la même Eglise, dont les clefs des voûtes, les vitres & les ornemens portent les armes de GROSSOLLES;
4. LOUISE, femme de *Jean*, Seigneur de *Bezoles*, dont vint *Bertraude de Bezolles*, qui s'est mariée à *Jean de Roquelaure*. Voyez ROQUELAURE;
5. Et MARIE, qui s'est alliée à *Hugues de Galard*, Seigneur de *Brassac*, d'où descendent les Seigneurs de *Brassac de Béarn*, actuellement subsistans. Voyez GALARD DE BRASSAC.

VI. JEAN DE GROSSOLLES, II<sup>e</sup> du nom, Baron de *Montastruc*, Seigneur de Flamarens, de la Chapelle, &c., épousa, par contrat du 7 Novembre 1501, *Antoinette de Lustrac*, fille

d'Antoine, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnie de Lullrac, de Gavaudun, &c., & de Catherine de Durfort. Les Seigneurs de Durfort & de Roquelauray y fouverirèrent, & les parties de part & d'autre y prennent les qualités de nobles & puissans Seigneurs. Elle fit son testament le 24 Février 1527, par lequel elle ordonna sa sépulture dans l'Eglise Paroissiale de Flamarens, en la Chapelle où ses prédécesseurs avoient coutume d'être inhumés, & auprès de son feu Seigneur & mari. Elle fonda de plus une Chapelle, à la charge de trois Messes par semaine à perpétuité, de laquelle elle attribua la collation à son héritier & à ses successeurs Sires de Flamarens. Leurs enfans furent :

1. JEAN, Ecclésiastique, Protonotaire Apostolique, qui fit une donation à ARNAUD, son frère puiné, des Terres & Baronnie de Flamarens & de Montalruc, pour l'entretenement des nom & armes de sa Maison. Après la mort de son frère puiné, ARNAUD, sans enfans, ce même JEAN DE GROSSOLLES reentra dans la possession des terres de Flamarens & de Montalruc, en vertu de la clause de réversion apposée dans la donation, & il fit une seconde donation des mêmes Terres, le 17 Octobre 1543, en faveur d'ANTOINE DE GROSSOLLES, son oncle, mentionné ci-après ;
2. ARNAUD, qui suit ;
3. N... DE GROSSOLLES, qui s'est mariée au Seigneur de Bolac ;
4. N... DE GROSSOLLES, qui fut femme de N... de Pontbriand, Seigneur de Montregal, en Périgord ;
5. Et MARIE, qui s'est alliée à Jean de Mauléon, dont Cécile de Mauléon, qui fut femme de Bernard de Narbonne.

VII. ARNAUD DE GROSSOLLES, Baron de Flamarens & de Montalruc, Seigneur de la Chapelle & de Mauroux en Lomagne, Sénéchal de Marsan, Bailli de Nivernois, Gouverneur des Ville & Château de Lescarre, tella le 15 Juillet 1536, étant sur le point d'aller à la guerre, institua héritier universel son frère aîné, JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, & à son défaut ANTOINE DE GROSSOLLES, Chevalier, Seigneur de Buzet, son oncle paternel, & les enfans mâles procréés de lui, & par droit de succession, tous les mâles tant directs que collatéraux des nom & armes de GROSSOLLES. Il fit encore un codicille le 17 Octobre 1543, s'en allant à la guerre au camp du Roi, tenant le siège devant Perpignan.

Il y confirme les dispositions qu'il avoit faites dans son testament, & mourut sans enfans, de Catherine de la Tour-Murat, qu'il avoit épousée, par traité signé au Château de Saint-Exupéry en Limousin, le 26 Janvier 1538, fille d'Antoine-Raymond de la Tour, Baron de Murat, de Cayres, &c., & de Marie de la Fayette, & petite-fille d'Agne de la Tour, & d'Anne de Beaufort, Vicomtesse de Turenne.

VI. ANTOINE DE GROSSOLLES, Chevalier, Seigneur de Buzet, puis Baron de Flamarens & de Montalruc, après la mort, sans enfans, de JEAN & ARNAUD, ses neveux, étoit fils puiné de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Flamarens, & d'Anne d'Abzac. Louis XII lui fit expédier, le 24 Juillet 1514, une commission pour faire sortir hors du Royaume les Lanfquenets que ce Prince avoit appelés à son service, sous la conduite du Comte Wolf. Il tella le 20 Juin 1530, institua héritier universel son fils aîné, au défaut de celui-ci, sans enfans mâles, RENAUD, son fils puiné & ses enfans mâles, & successivement tous les mâles de proche en proche, tant qu'il y en aura qui porteront le nom & les armes de GROSSOLLES. Il avoit épousé, en 1506, Béatrix de Noailhan, fille d'Odet, Seigneur de Fresle, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Guyonne d'Esclamail. De ce mariage vinrent :

1. HÉRARD, qui suit ;
2. Et RENAUD, rapporté après son frère aîné.

VII. HÉRARD DE GROSSOLLES, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Buzet, &c., eut un différend avec Honorat de Savoie, Comte de Villars, au sujet de la pêche dans la Garonne ; ils le terminèrent par une transaction du 3 Février 1547, dans laquelle, de part & d'autre, ils se qualifient hauts & puissans Seigneurs. Il avoit épousé, par contrat signé le 27 Avril 1539, Françoise de Montpezat, nièce de Jean de Montpezat, Chevalier, Sénéchal de Bazadois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & sœur de Bernard de Montpezat, Seigneur de Saint-Martory & de Tayan, lesquels furent presens à son contrat de mariage. Elle n'eut que deux garçons, morts sans postérité.

VII. RENAUD DE GROSSOLLES, Chevalier, frère puiné d'HÉRARD, 1<sup>er</sup> du nom, fut Baron de Flamarens & de Montalruc, Seigneur de la Chapelle, de Buzet, de Vignau, &c., Sé-

néchal des pays de Marfan, de Turfan & de Gabardan, Gouverneur de Mont-de-Marfan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il étoit Sénéchal de Marfan avant 1560, & en 1562, la Reine JEANNE DE NAVARRE, veuve d'ANTOINE DE BOURBON, le destitua pour cause de Religion, & mit en sa place le Seigneur de la Cafe, de la Maison de Saint-Pons, en Saintonge, qui étoit Calviniste comme elle; mais, en 1568, le Roi CHARLES IX ayant reconquis, sur les Religioneux rebelles le pays de Marfan & autres, il rétablit RENAUD DE GROSSOLLES dans sa charge de Sénéchal, & y ajouta, par les mêmes provisions, celle de Gouverneur de Mont-de-Marfan. Il y a trois Lettres d'HENRI III, écrites l'une de Paris, du mois de Février 1580, l'autre de Saint-Germain-en-Laye, du 11 Février 1581, & la troisième d'Ollainville, le 29 Octobre 1582, dont la description est à *Monfieur de Flamarens, Chevalier de mon Ordre*. RENAUD DE GROSSOLLES testa le 24 Juin 1574, & établit une substitution perpétuelle des Terres de Flamarens, de Montastruc & autres, de mâles en mâles, en suivant la volonté de ses ancêtres pour la conservation de sa Maison, & pour l'entretien de la grandeur d'icelle. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1542, Anne de Montlezun, Dame & héritière de la Terre, Seigneurie & Châtellenie du Vignau en Marfan, dont :

1. HÉRARD, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de Malte en 1566;
3. JEAN-ARNAUD, aussi Chevalier de Malte;
4. CATHERINE, femme de Carbon de Barthe, Seigneur de Lasseignou & de la Maguerre, Chevalier de l'Ordre du Roi;
5. Et FRANÇOISE, femme de Marc-Antoine de Navailles, Seigneur de Banos & de Dumes.

VIII. HÉRARD DE GROSSOLLES, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Montastruc & de Flamarens, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Maréchal-de-Camp de son Armée de Guyenne, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, eut de MARGUERITE, Reine de Navarre, sœur du Roi HENRI III, commission, expédiée le 31 Août 1588, pour aller défendre les pays d'Agénois & de Condomois, à cause de la guerre qui étoit dans ce pays. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de la Garde en Fimarcon, le 14 Juin 1574, *Brandelise de*

*Narbonne*, fille de *Bernard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Fimarcon, & de *Françoise de Bruyères-Chalabre*, sa seconde femme. (Hector de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, & JEAN DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, soucrivirent à ce contrat.) De ce mariage vint :

1. JEAN, mort sans alliance, après avoir fait son testament, le 26 Juillet 1605, par lequel il institua son héritier universel JEAN, son frère puîné, & substitua, à perpétuité, tous ses biens, de degré en degré en ligne masculine, & de branche en branche; & au défaut de mâles dans la Maison de GROSSOLLES, il substitua ses biens à l'aînée des filles des nom & armes de GROSSOLLES, à condition que son mari & ses enfants porteroient les nom & armes de sa Maison;
2. JEAN, qui suit;
3. Et MARGUERITE, femme, par contrat du 28 Octobre 1614, de *Gaston de Foix-de-Candale*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villefranche, fils de *Charles de Foix*, Seigneur de Villefranche & de Montcausin, & d'Anne d'Anticamerata. Voyez FOIX.

IX. JEAN DE GROSSOLLES, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Flamarens & de Montastruc, Seigneur de Buzet, &c., fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. C'est lui qui se croyant offensé de quelques discours qu'avoit tenus le Seigneur de Montefpan, s'achemina au Château de Gondrin, avec un Page seulement, qu'il y envoya pour lui dire où il étoit, & qu'il désiroit avoir de lui un éclaircissement. Le Seigneur de Luzan s'étant trouvé à la porte du Château de Gondrin, à la descente du Page, reconnut qu'il étoit au Baron de Flamarens, & informé du sujet qui l'amenoit, il prit sur-le-champ le cheval du Page, s'en alla trouver le Baron de Flamarens, qu'il obligea de mettre l'épée à la main, prenant le fait & cause du Seigneur de Montefpan. Le fort des armes ne fut pas favorable au Seigneur de Luzan, & il fut tué. Ce fait est rapporté dans les Lettres de grâce accordées au Baron de Flamarens par Louis XIII, la seconde année de son règne, données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1611. JEAN DE GROSSOLLES avoit épousé, par contrat passé à Bordeaux, en présence de François de Sourdis, Cardinal, Archevêque de cette Ville, le 19 Décembre 1609, *Françoise d'Albret*, fille de *Henri*, Seigneur de Miolens, Souverain



de Bedeille, Baron de Coarraze, dé Gerde-ress & de l'Isle-d'Oléron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du pays de Béarn, Gouverneur & Sénéchal de Navarre, & d'Antoinette de Pons. Voyez PONS. *Françoise d'Albret* étoit sœur de *Henri d'Albret*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Pons & de Miossens, lequel avoit épousé *Anne de Gondrin de Pardailan*, Dame d'Ecrainville. JEAN DE GROSSOLLES eut entr'autres enfans :

X. ANTOINE-AGÉSILAS DE GROSSOLLES, Chevalier, Marquis de Flamarens, Baron de Montastruc, Seigneur de Buzet, &c., qui fut tué à la bataille de Saint-Antoine, dans le parti de M. le Prince, au mois de Juillet 1652. Mademoiselle de Montpensier parle ainsi de lui dans ses *Mémoires* : *le Marquis de Flamarens fut tué, dont j'eus beaucoup de déplaisir, il étoit mon ami particulier; son corps fut trouvé dans la même place, où, quelques années auparavant, il avoit tué Canillac en duel. Il avoit épousé Françoise le Hardy-de-la-Trouffe, fille de Sébastien*, Seigneur de la Trouffe, Grand-Prévôt de France, & tante du Marquis de la Trouffe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres Ses enfans, qui se trouvèrent mineurs à sa mort, & qui eurent pour tuteur *César-Phœbus d'Albret*, Maréchal de France, furent :

1. FRANÇOIS, mort, sans alliance, à Burgos en Espagne, ayant été obligé de sortir du Royaume à cause d'un combat singulier. Sa Majesté Catholique lui avoit accordé 1000 écus de pension, & l'avoit décoré de la Clef d'Or, & la Reine d'Espagne, en l'absence du Roi, donna ses ordres pour le faire enterrer d'une manière convenable à sa qualité, afin qu'il ne manquât rien aux funérailles d'un étranger, éloigné de son pays & de ceux de sa Maison, & que tout répondît à l'estime qu'elle faisoit de lui;
2. FRANÇOIS-AGÉSILAS, qui suit;
3. JEAN, dit le *Chevalier de Flamarens*, mort sans postérité;
4. Et N... DE GROSSOLLES, Abbé de Saint-Sever, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse d'Aire, Vicaire-Général de l'Archevêché de Narbonne, mort en cette Ville le 8 Juin 1751, dans la cinquante-quatrième année de son âge.

XI. FRANÇOIS-AGÉSILAS DE GROSSOLLES, Comte de Flamarens, premier Maître-d'Hôtel de PHILIPPE, Duc d'Orléans, frère unique

Tome IX.

de Louis XIV, épousa *Marie-Gabrielle le Tellier*, fille de JACQUES, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances; sœur utérine du Cardinal *Etienne le Camus*, Evêque de Grenoble, de *Nicolas le Camus*, premier Président de la Cour des Aides à Paris, & de *Jean le Camus*, Lieutenant Civil. De ce mariage font nés :

1. EMMANUEL-FÉLIX, Guïdon des Gendarmes Anglois, tué en Italie à la bataille de Luzzara, sans avoir été marié;
2. AGÉSILAS-GASTON, qui suit;
3. Et MARIE-CLÉMENT-JOSEPH, rapporté après son frère aîné.

XII. AGÉSILAS-GASTON DE GROSSOLLES, Marquis de Flamarens, Seigneur de Buzet, la Barthe, &c., Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, puis Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Gendarmerie, &c., Grand-Louvetier de France en 1741, veul sans enfans, du 3 Mars 1742, d'*Anne-Agnès de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, Marquis de Montgouge, & de *Marie-Madeleine de Brancas*. Il est mort sur la fin de Décembre 1762.

XII. MARIE-CLÉMENT-JOSEPH DE GROSSOLLES, frère du précédent, Comte de Flamarens, Seigneur de Montastruc & d'Auvergne, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort en 1761, avoit épousé, le 24 Juin 1722, *Marguerite-Louise d'Arfens de Bruet*, morte au Château de Buzet en Guyenne, le 3 Mars 1763, à 61 ans, fille de *Gédéon*, Baron d'Arfens, Seigneur de Peyrecave, & de *Marguerite de Garde-Mauzac*. De ce mariage font illus :

1. AGÉSILAS-JOSEPH, qui suit;
2. AGÉSILAS-GASTON, né jumeau du précédent, le 4 Décembre 173a, appelé le *Abbé de Flamarens*, Vicaire-Général du Diocèse de Bourges, Chanoine honoraire dans cette Cathédrale, & Abbé Commanditaire de l'Abbaye du Thoronet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Fréjus, le 8 Mars 1771;
3. EMMANUEL-FRANÇOIS, né le 15 Juin 1734, appelé le *Comte de Flamarens*, Comte de Boulogneux, Baron de Buzet, Thouars, la Barthe & autres lieux Il a d'abord été Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom, ensuite de celui de la Reine, Dragons; il est Brigadier des Armées du Roi, Grand-Louvetier de France, charge dont il a obtenu la survivance de son oncle en 1753, &

G g g

- en a prêté ferment de fidélité au Roi, le 10 Mars de la même année;
4. EMMANUEL-LOUIS, né le 7 Février 1736, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maison de Navarre, Archidiacre & Vicaire-Général du Diocèse de Chartres, nommé, par le Roi, à l'Evêché de Quimper en Basse-Bretagne, en Juin 1772, sacré en Octobre de la même année, & transféré à l'Evêché de Périgueux le 22 Avril 1773;
  5. MARGUERITE-MARIE-GABRIELLE, née le 25 Août 1723, morte, sans alliance, en 17....;
  6. ANNE, née le 14 Janvier 1725, Grande-Prieure de l'Abbaye de Fontevrault;
  7. FRANÇOISE, née le 13 Mai 1727;
  8. Et JULIENNE-ANNE, née le 25 Juin 1728; ces deux dernières, aussi Religieuses en la même Abbaye de Fontevrault.

XIII. AGÉSILAS-JOSEPH DE GROSSOLLES, Marquis de Flamarens, Baron de Montaftruc & d'Orinles, Vicomte de Saint-Martin, Seigneur de Peyreave & autres lieux, d'abord Guidon de Gendarmerie, successivement Sous-Lieutenant & Capitaine dans le même Corps, Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Saintonge & d'Aunis, a épousé, contrat signé le 24 Mai 1767, célébration le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année, *Elisabeth - Olympe - Félicité - Louise - Armande du Vigier*, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde, & fille de feu *Pierre-Armand-Claude du Vigier*, Procureur-Général du Parlement de Bordeaux, & de feu *Hiéronyme - Rosalie - Félicité de Phélypeaux-d'Herbault*. Voy. VIGIER & PHÉLYPEAUX.

On trouve encore, dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, quelques alliances de la Maison de GROSSOLLES, qui n'ont point été rapportées dans cette Généalogie, savoir : *Jeanne de Marfan*, qui fut femme de BLAISE DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin. — *Marthe de Preiffac*, femme, en secondes noces, du même BLAISE DE GROSSOLLES. — *Jean de Lomagne-de-Fimarcon*, époux de MARIE DE GROSSOLLES. — *Catherine de Grammont*, femme de JOSEPH DE GROSSOLLES. — *Jeanne de Lautrec*, alliée à JEAN DE GROSSOLLES, Vicomte de Mongaillard. — *Catherine de Gouth* ou *Goth*, femme de JEAN DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin. Elle étoit de la Maison de *Gouth* ou *Goth*, dont le Pape CLÉMENT V, & *Régine de Goth*, Vicomtesse de Lomagne & d'Auwillars, femme

de *Jean*, Comte d'Armagnac. — *Catherine d'Abzac*, de la Maison de la *Douze*, qui fut femme d'ANTOINE DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont, & eut pour fils, BERNARD DE GROSSOLLES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1477. — *Bernard de Vabre*, Marquis de Castelnau, mari de CLAUDE DE GROSSOLLES. — *Anne de Caumont*, femme de JEAN-JACQUES DE GROSSOLLES, Seigneur d'Afques; — Et *Michel de Faudoas*, marié à N... DE GROSSOLLES. La Généalogie de la Maison de *Faudoas* parle de cette alliance en ces termes: *Michel de Faudoas*, &c., s'allia avec une très-noble & très-ancienne Maison, par son mariage avec N... DE GROSSOLLES, fille d'ETIENNE DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont.

Les armes de la Maison de GROSSOLLES sont : d'or, au lion de gueules, issant d'une rivière d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

§\* GROUCHES DE CHÉPY, Maison l'une des plus nobles & des plus illustres de Picardie, qui tire son nom de la Terre & Seigneurie de *Grouches*, qu'elle a toujours possédée, située près de la Ville de Doullens; ce qui prouve l'antiquité de son origine. Voici la généalogie rédigée d'après celle dressée sur les Titres originaux, & autres monumens & documens, par M. Clabault, Archiviste & Généalogiste, sous les yeux duquel elle a été imprimée à Paris, en 1778.

Cette Maison a donné des personnages de la plus grande distinction, qui ont tenu un des premiers rangs, tant dans les Armées, que dans les assemblées publiques. Leurs services considérables auprès de nos Rois, & qu'ils ont été de tout tems en état de continuer, à cause de la quantité de Terres & Seigneuries qu'ils ont possédées; leurs alliances même, du côté des femmes, par une infinité de lignes, avec l'Auguste Maison de FRANCE, & tous les Souverains de l'Europe, ont aussi beaucoup concouru à son illustration. Le premier dont le nom se soit conservé jusqu'à nous, est :

I. THIERRY, Seigneur de GROUCHES, de Luchel & de Brévillers, qui vivoit vers l'an 1290, sous le règne de PHILIPPE-le-Bel. On ignore le tems de la mort; mais les archives de la Terre de Grouches apprennent qu'il fut inhumé dans l'Eglise de ce lieu. De *Ma-*

*rie de Cambron*, son épouse, sœur de *Jeanne de Cambron*, femme d'*André*, Sire de *Rambures*, il laissa entr'autres enfans :

*SIMON*, qui suit.

*L'Histoire du Cambresis*, par Carpentier, fol. 402, rapporte une charte de l'Abbaye du Mont-Saint-Martin, de l'an 1296, qui fait mention de *MATHILDE DE GROUCHES*, mariée avec *Hugues de Clary*. Elle portoit pour armes : *trois fasces*.

II. *SIMON*, Seigneur de *GROUCHES*, Luchuel & de *Béviliers*, étoit Ecuyer de la Compagnie de *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, lorsqu'il se trouva à la défense de *Tournay*, contre les Anglois, en 1339, & servit ensuite, avec deux Ecuyers de sa Compagnie, sous *Godemar du Fay*, Seigneur de *Bouthéon*, Gouverneur du *Tournaisis*, & Capitaine-Général des trontières de *Flandre* & de *Hainaut*, comme il appert d'un compte de *Barthélemy du Drac*, déposé à la *Chambre des Comptes*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. *GÉRARD*, Seigneur de *GROUCHES*, Luchuel & de *Bréviliers*, qui, de son mariage avec *Jeanne de Bayenourt*, fille du Seigneur de *Bayenourt*, & de *N...* de *Noyelles*, en *Artois*, laissa entr'autres enfans :

IV. *ROBERT*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *GROUCHES*, Luchuel, *Bréviliers*, &c., qui fut inhumé dans l'Eglise de *Grouches*; il avoit épousé *Marie de Frametzelle*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de *Frametzelle*, & de *Jeanne de Sempy*. Elle fut inhumée auprès de son mari, & en eut entr'autres enfans :

V. *JEAN DE GROUCHES*, dit le *Bègue*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Grouches*, d'*Authieule*, de *Lisbourg*, *Griboval*, &c., qui servoit en 1411, 1412 & 1413, dans la Compagnie d'*Enguerrand de Bournonville*, composée de 36 Ecuyers & 40 Archers, & se trouva, en la même année 1412, au siège de *Bourges*, où le Roi *CHARLES VI* étoit en personne. Il étoit Porte-Enseigne de la Compagnie des *Gendarmes* de *Jean-sans-Peur*, Duc de *Bourgogne*, en 1415, & accompagna ce Prince dans toutes les occasions qui se présentèrent de son tems, notamment à la bataille d'*Azincourt*, où il se signala. Le Duc de *Bourgogne* étant entré dans *Paris*, en 1418, le Seigneur de *GROUCHES* se saisit de *Creil* avec huit hommes seulement; se rendit

maître de la *Ville* & du *Château*, dont il demeura Capitaine, après en avoir chassé le Comte de *Ventadour*, le Sire de *Château-Morand*, & *Charles de Saint-Saulieu*, qui en sortirent cependant, avec leurs Soldats & *Gendarmes*, vie & bagages sauves, suivant les *Chroniques de Monstrelet*, sous l'an 1418. Le Seigneur de *Griboval* (*JEAN DE GROUCHES*), les Seigneurs de *Créquy*, de *Lalain*, de *Luxembourg* & de *Manicamp*, avec 900 combattans, ayant attaqué, en 1431, le Fort de l'Abbaye de *Saint-Vincent de Laon*, *Manicamp* y fut tué, & le Seigneur de *Griboval*, qui y fut fait prisonnier, offrit en vain une grande somme d'argent pour sa rançon. Il ne put l'obtenir (dit l'Historien *Monstrelet*, fol. 70, de ses *Chroniques*), en haine que la Commune avoit contre lui, à cause de la guerre qu'il leur avoit faite depuis long-tems. Enfin, rendu, par la paix, à ses affaires domestiques, il acquit quelques prés & prairies près de *Ham*, par acte du 6 Octobre 1438, où il est qualifié Seigneur de *Grouches* & d'*Authieule*; fit d'autres acquisitions de *Robin de Louvencourt*, par actes des 1<sup>er</sup> & 14 Novembre 1439; fut présent, le 8 Novembre 1441, au traité de mariage d'entre *Jeanne de Maillesen*, la nièce, & *Guillaume Doullé*; est titré Seigneur de *Lisbourg* & de *Griboval*, en *Flandre*, du chef de sa femme, dans la foi & hommage que lui fit, le 2 Juin 1450, *Jean de Griboval*, Archidiacre de *Hainaut*; mourut avant le 25 Janvier 1455, que son fils aîné s'intituloit Seigneur de *Griboval*, & fut inhumé dans l'Eglise de *Grouches*, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, vers 1430, *Jeanne*, Dame de *Griboval*, de *Lisbourg*, de *Morcourt*, du *Luat*, &c., fille d'*Enguerrand*, Seigneur de *Griboval*, & de *Marie Quieret* (descendue de *Hue Quieret*, Seigneur de *Ouriez*, vivant encore en 1209, Maison dont étoit *Hue Quieret*, Amiral de France, mort dans un combat naval contre les Anglois, en 1340), & petite-fille de *Gérard*, Seigneur de *Griboval*, & de *Jeanne de Nanteuil-le-Haudouin*. Elle devint Dame de *Griboval*, & héritière de son ancienne Maison, l'une des plus nobles & illustres du *Pays d'Artois*, par la mort de ses trois frères, tués à la bataille d'*Azincourt*, en 1415, sans alliance; est qualifiée veuve de *JEAN DE GROUCHES*, dans les *Lettres-Royaumes* qu'elle obtint le 19 Juin 1450; s'intitule

Dame du Luat & de Morcourt, dans un bail à cens qu'elle fit le 7 Août suivant; vivoit encore veuve, le 3 Mars 1462, comme il appert d'une tranfaction de cette date, & fut enterrée dans l'Eglise de Grouches, auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. HUBERT, qui fuit;
2. JEANNET, Ecuyer, Seigneur de Grouches & d'Authieule, ainsi qualifié dans une tranfaction qu'il passa le 3 Mars 1462, comme fondé de pouvoir de *Jeanne de Griboval*, sa mère. Il fut tué en 1465. On ignore le nom de sa femme; mais il paroît certain qu'il eut pour fille :

MARIE, qui est dite avoir été mariée en dernières noccs à feu *Guy de Mesgut*, Chevalier; être aïeule maternelle de *François de Frametzelle*, Ecuyer, & cousin germaine de défunte JEANNE DE GROUCHES, veuve en premières noccs de *Louis de Rond*, Ecuyer, Seigneur de Brévillers, dans un acte du 2 Octobre 1555.

3. Et PHILIPPE, mariée à *Jean de Bayencourt*, Chevalier, Seigneur de Bayencourt & de Bouchavesnes, dont elle eut postérité.

VII. HUBERT, Chevalier, Seigneur de GROUCHES, Griboval, Morcourt, du Luat, de Trempes, Soucy, des Bordes, &c., qualifié *noble & puissant Seigneur*, dans plusieurs actes, fut Conseiller, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XII. Etant passé au service du Duc de Bourgogne, ses Terres & Seigneuries de Morcourt, du Luat, de Trempes, Soucy & des Bordes, furent saisies, & la jouissance donnée à Louis de Luxembourg, Connétable de France, qui les lui restitua & lui en donna main-levée, par acte du 1<sup>er</sup> Mars 1473. La main-levée de la saisie de ces Terres lui fut cependant accordée le 1<sup>er</sup> Mai 1476. Rentré dans l'obéissance du Roi, auquel il prêta serment de fidélité, Sa Majesté lui donna encore de nouvelles main-levées les 6 & 12 Juin & 18 Octobre de la même année. Il afferma sa Terre & Seigneurie de Grouches, par actes du 19 Septembre 1484; fut présent au contrat de mariage de son fils aîné, le 30 Janvier 1488, & à celui de JEANNE, sa fille, le 3 Septembre 1489, pour raison duquel il fit une constitution de rente, par acte du 29 des mêmes mois & an. Dans l'obligation d'une certaine somme d'argent, faite à son profit, le 17 Mars 1493, il est qualifié Conseiller, Maître-d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans (depuis Louis XII); dé-

céda avant le 8 Juillet 1501, & fut enterré au tombeau de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, vers l'an 1460, *Jeanne de Wambrouck*, Dame Châtelaine d'Arras & de Beaurains, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de *Wambrouck*, Châtelain d'Arras, & de *Peronne de Miramont*. Elle mourut avant le 30 Janvier, que l'on comptoit encore 1488, suivant le contrat de mariage de son fils aîné, où elle est rappelée avec son mari. De leur mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. HUBERT, Grand-Doyen d'Amiens & Evêque d'Ebron;
3. Et JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en présence de son père, le 3 Septembre 1489, à *Louis de Rond*, Ecuyer, Seigneur de Brévillers & de Tanqueux, en Brie, qui fit une renonciation, le 14 Octobre suivant, à la succession de HUBERT DE GROUCHES, son beau-père; 2<sup>o</sup> à *Amé des Marets*, Chevalier, l'un des 100 Gentilhommes de la Maison du Roi, le 26 Août 1511, que JACQUES DE GROUCHES, son frère, reconnut lui devoir 100 livres de rentes, ce qui occasionna dans la suite un procès qu'elle eut avec Jacques de Scépeaux, Ecuyer, sa femme, & FRANÇOIS DE GROUCHES, son neveu, lequel fut terminé le 9 Janvier 1527, en sa faveur. Elle mourut avant 1541, laissant de son premier lit un garçon, nommé *Jean de Rond*; & du second, une fille, appelée *Marguerite des Marets*, qui étoit mariée, le 7 Avril 1540, à *Charles de Culant*, Ecuyer, Seigneur de Bufferol'es.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur de GROUCHES, Griboval, des Châtellenies d'Arras & de Beaurains, de Morcourt, du Luat, de Bourquentin, des Autelliers, Groseilliers, de Joigny, Chaumont, Lergny, Marouxe, Cheny, Soucy-en-Valois, des Bordes, &c., qualifié *Haut & Puissant Seigneur*, afferma sa Terre de Grouches, par acte du 8 Juillet 1501; transigea, le 26 Août 1511, avec JEANNE, sa sœur, à laquelle il donna 100 livres de rente; stipula au mariage d'ADRIENNE DE GROUCHES, sa fille, avec *Louis de Renty*, Chevalier, le 30 Septembre 1512; mourut avant 1522, & fut inhumé en l'Eglise du Luat, où il avoit ordonné sa sépulture. Il avoit épousé, en présence de son père, par contrat du 30 Janvier 1488, vieux style, *Jeanne de Rubempré*, Dame de Louvencourt, Vauchelles, Harponville, Pénin, Maigneux, Vaux, &c., fille & unique héritière d'*Edmond de Rubempré*,

Seigneur des mêmes terres, & d'Antoinette de Beauval. Elle avoit pour trifiteule paternelle Marie-Anne de Coucy, petite-fille de Marie de Bretagne, fille de Jean II, Duc de Bretagne, devenue veuve en 1521. FRANÇOIS DE GROUCHES, son fils aîné, lui donna plusieurs procurations pour la régie de ses biens, & elle se remaria, en 1525, à Jacques de Scépeaux, Ecuyer, Seigneur de Breuil; fit, par son testament du 3 Novembre 1531, des dispositions en faveur de ses enfans; nomma ses exécuteurs testamentaires, Louis de Renty, Seigneur de Curly, & Louis de Bacle, Seigneur de Bray, ses gendres, & mourut avant le 7 Février 1532, laissant de son premier mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Morcourt, de Bacouel, &c., éteinte, rapportée ci-après;
3. ADRIENNE, Dame de Griboval, &c., qui s'est mariée, par contrat du 30 Septembre 1512, à Louis de Renty, Chevalier, Seigneur d'Embry, de Curly, &c., fils d'Ouzard de Renty, Chevalier, & de Bonne de Sainte-Aldegonde; elle décéda le 9 Juin 1533, son mari, le 18 Mai 1530, & ils furent tous les deux inhumés à Saint-Onier, dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Aldegonde, où l'on voit leurs tombeaux de marbre avec leurs armes en relief;
4. MARGUERITE, qui fut femme de Philippe de Humblères, Ecuyer, Seigneur de Malvoisine, près de Breteuil, fils d'Enguerrand, Ecuyer, & de Marguerite du Moubn, dont postérité;
5. FRANÇOISE, qui a épousé, par contrat du 29 Février 1529, vieux style, Louis de Bacle, Ecuyer, Seigneur de Bray;
6. Et BARBE, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Louis & Sainte-Claire, à Nogent-l'Artaud, à laquelle sa mère, & FRANÇOIS DE GROUCHES, son frère aîné, ratièrent la dot, lorsqu'elle fut professe, par acte du 24 Septembre 1529.

JACQUES DE GROUCHES eut encore pour fille naturelle :

JEANNE, Bâtarde de Griboval, qui étoit mariée à Waleran de Mons, le 22 Mars 1538, que FRANÇOIS DE GROUCHES, son frère naturel, leur constitua 24 livres de rente viagère sur la Seigneurie de Grouches.

VIII. FRANÇOIS DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Grouches, Griboval, Morcourt, du Luat, de Louvencourt, Vaumoise, &c.,

qualifié Noble & Puissant Seigneur, homme d'armes de la Compagnie de M. de Vendôme en 1521 & 1522, éroit alors employé à la guerre, suivant plusieurs procurations qu'il donna à Jeanne de Rubempré, sa mère, veuve de Jacques de Grouches, pour l'administration de ses biens, fit partage avec elle & Jacques de Scépeaux, Ecuyer, son second mari, des biens dudit de Grouches, Seigneur de Griboval, son père, par acte du 24 Novembre 1527; fut fait héritier de sa mère, par son testament du 3 Novembre 1531; acquit, par acte du 26 Août 1541, 20 liv. de rente, assignées par son père sur le fief de Bourquentin à Grouches, à Amé des Mares, Chevalier, & à Jeanne de Grouches, la femme, que Charles de Culant, Seigneur de Buserrolles, avoit acquises de ceux-ci, partagea, le 15 Septembre 1545, avec Nicolas de Grouches, Seigneur de Morcourt, son frère puîné, les biens de leurs père & mère; tranchea, le 25 Janvier 1556, vieux style, au sujet d'une somme de 8777 livres, qu'il s'obligea de payer à Jean Lullier, Seigneur de Boulancourt & de Prasle Président en la Chambre des Comptes de Paris, & Renée Nicolai, son épouse, auparavant femme de Dreux Hennequin, premier Président en la même Chambre des Comptes; transaction qui fut ratifiée, le 21 Février suivant, par Georgette de Montenay, femme du Seigneur de Grouches. Il obtint Sentence du Bailli de Clermont-en-Beauvoisis le 24 Mai 1557, qui, en vertu des Lettres-Patentes du Roi du 6 du même mois, l'exempta du ban & arrière-ban, pour raison de son fief de Conflance; testa le 7 Septembre 1558, mourut peu après, & fut inhumé en l'Eglise du Luat, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, vers l'an 1525, Georgette de Montenay, fille de Philippe, Seigneur Baron de Garancières, Beaudemont, &c., & de Marguerite d'Avin. Voy. MONTENAY. Elle fit son testament le 5 Avril 1559, par lequel elle ordonna sa sepulture dans l'Eglise du Luat, près du tombeau de son mari; fit quelques fondations pieuses, & autres dispositions. Elle laissa de son mariage :

1. HENRI, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Février 1547, à Claude de Lanvin, Ecuyer, Seigneur de Marencourt, Capitaine & Gouverneur des Ville & Châ-

teau d'Ardes & du Comté de Guines, Ecuyer d'Ecurie de la Maison du Roi, mort fans enfans; fils de *Guillaume de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blérencourt, & de *Jeanne de Sanguin*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1553, à *Waleran d'Espinay*, dit *des Hayes*, Chevalier, Seigneur de Saint-Luc, Bézancourt, Touvoie, du Mesnil, d'Alluy, du Mont-des-Marquets, de la Charmoie, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ecuyer d'Ecurie ordinaire de Sa Majesté, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guise, & Capitaine de Louviers, fils de *Robert d'Espinay*, dit *des Hayes* Seigneur de Saint-Luc, &c., & de *Jeanne de Sains*. Il étoit mort avant le 27 Octobre 1558. Sa veuve fut nommée, avec HENRI DE GROUCHES, son frère, exécutrice du testament de *Georgette de Montenay*, leur mère, du 5 Avril 1559; fit elle-même le sien le 24 Juillet suivant, par lequel, entr'autres dispositions, elle ordonna sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Saint-Luc, & mourut peu de tems après, laissant postérité de son second mariage. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC.

IX. HENRI DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Grouches, de Griboval, du Luat, de Vaumoise, Villers-sous-Longpont, Louven-court, Bertrancourt, des Bordes, Grigny, Chaumont, du Pleffis, Bouillancy, Rézez, Fosse-Martin, Chantemerle, Villiers-sur-Orge, du Perrez, Constance, &c., qualifié *Noble & Puissant Seigneur*, Guidon des Gendarmes de la Compagnie de M. de Janfac, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, Chevalier de l'Ordre du Roi HENRI II, est qualifié Guidon de la Compagnie de M. de Janfac, dans l'obligation qu'il fit, le 9 Octobre 1562, à Louis Petit, Fournier de cette Compagnie, de la somme de 55 écus sol d'argent prêtés; donna quittance le 15 Septembre 1563, étant encore Enseigne de la Compagnie de M. Janfac, audit Louis Petit, de la somme de 35 livres tournois, à compte de ce qu'il lui devoit, & s'obligea, le 20 Novembre suivant, sous le même titre, pour la somme de 40 livres parisis envers Jean Naveau, qui lui avoit fourni ses équipemens de velours. Il a encore la qualité d'Enseigne de la dite Compagnie dans la Sentence du Lieutenant-Général du Duché de Valois, rendu le 5 Juin 1565, contre lui, & en faveur de NICOLAS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, son oncle, 3<sup>un</sup> des 100

Gentilshommes de la Maison du Roi, par laquelle il fut condamné à lui payer 120 liv. de rente, assignées sur la Terre de Grouches, suivant le partage fait entre son oncle & son père le 15 Septembre 1545. Il donna pouvoir, le 2 Janvier 1566, à Charles Viel de payer, en son nom, au même NICOLAS DE GROUCHES, la somme de 1000 livres, pour s'acquitter de cette rente; mourut, à la fleur de son âge, avant le 20 Août 1566. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1557, fait en présence de ses père & mère, *Claude de Girard*, Dame de Cramayel en Brie, fille de *Jean de Girard*, Seigneur de Bazoches, la Guignardièrre, &c., Pannetier ordinaire du Roi, d'une ancienne Maison du Poitou, & de *Valentine l'Orfèvre*, Dame de Cramayel. Elle obtint la tutelle de ses enfans, par Sentence du Juge de Valois, du 20 Août 1566, & par celle du 26 du même mois; fit son testament le 23 Octobre 1572, par lequel elle légua à ROBERT, son fils, la vaisselle d'argent que lui avoit donnée *Valentine Luillier*, Dame douairière d'Ermenonville, son aïeule, voulant qu'elle passât d'ainé en aîné; pria *Valentine l'Orfèvre*, sa mère, d'avoir soin de ses deux filles, & la nomma exécutrice de son testament, avec NICOLAS DE GROUCHES, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison de Sa Majesté, Seigneur de Morcourt, grand-oncle de ses enfans. Elle étoit morte avant le 5 Janvier 1575, qu'ils furent sous la tutelle de *Valentine l'Orfèvre*, Dame de Bazoches & de Cramayel, leur aïeule maternelle. De son mariage elle laissa :

1. ROBERT, qui suit;
2. MARIE, Dame du Pleffis-Bouilleux, de Rézez, Poix & Fosse-Martin, par partage avec ses frère & sœur, âgée de fix à sept ans le 20 Août 1566; mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Juillet 1576, en présence de ROBERT, son frère, & de NICOLAS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, son grand-oncle, à *François de Paillart*, Chevalier, Seigneur de Choqueufe, Bonvillers, &c., Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & du Roi de Navarre, fils aîné de *Jean de Paillart*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoisis, Seigneur de Choqueufe, Bonvillers, Foucaucourt, &c., & de *Jeanne de Ravenel*, & frère de *Charlotte de Paillart*, femme de FRANÇOIS DE GROUCHES, Seigneur de Bacouel, qui assista aussi à ce traité de mariage. Il partagea avec les frère & sœur

de la femme les biens de leurs père & mère, par acte du 21 Septembre 1585, & étoit mort sans enfans le 3 Octobre 1594. que sa veuve tranfigea, avec ses frère & sœur au sujet du partage des biens de *Jean de Girard*, Seigneur de Bazoches, & de *Valentine l'Orsèvre*, sa femme, leurs aïeux maternels; & 2<sup>o</sup> à *Jofias de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Hours & de Guéchart, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, fils de *Jean de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Hours, Guéchart, Villeroy, &c., & de *Bernarde de Gaillard de Lonjumeau*. Il survécut sa femme, dont il étoit parent du cinquième au sixième degré, comme descendu de *Jean de Bayencourt*, Seigneur de Bayencourt, de Bouchavesnes, &c., & de *Philippe de Grouches*, sa femme, mentionnée ci-devant, bifateule de *Michelle de Bayencourt*, femme de *Gabriel de Montmorency*, Seigneur de Hours, aïeuls de *Jofias de Montmorency*, lequel se remaria à *Louise Hotman*, veuve de *Catherin d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Nancelles, Lieutenant des Cent-Suisses de la Garde du Roi. Il mourut le 20 Juillet 1616, laissant de *MARIE DE GROUCHES*, sa première femme, *Jean de Montmorency*, Seigneur de Hours, qui, à l'âge de 14 ans, étoit Enseigne de la Compagnie de son père, & fut noyé par accident en 1622, avant l'accomplissement de son mariage avec *Louise d'Aumale*, fille de *Catherin*, Seigneur de Nancelles, dont son père avoit épousé la veuve;

3. Et *MADELEINE*, âgée de quatre à cinq ans, lors de la Sentence rendue pour la tutelle, le 20 Août 1566, qui s'est mariée, par contrat du 27 Janvier 1583, à *Louis de Mornay*, Seigneur de Villareaux, &c., Lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, puis Capitaine de 30 lances desdites ordonnances, par Lettres du 22 Janvier 1594, &c., fils de *Nicolas de Mornay*, Seigneur de Villareaux, d'Ambleville, &c., Bailli & Gouverneur du Duché de Berry, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, & d'*Anne Lullier*, Dame de Guéard, en Brie, Fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il servit Henri IV au siège d'Amiens, & en d'autres occasions importantes; mourut le 6 Janvier 1618, & fut enterré à Villareaux, & sa veuve, décédée le 24 Mars 1629, fut inhumée auprès de lui, laissant postérité.

X. *ROBERT DE GROUCHES*, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Grouches, Griboval, du Luat, de Louvencourt, Vaumoiſe, Bertran-

court, Cramvel, des Bordes, Lussac & Fourches, en Brie; des français-fils de Valois, de Grigny, Trembleseaux; des Châteaux, Forts & Châtellenies de Bazoches & Moricy, de la Guignardière, Froſe, la Marzelle, Marollet, la Tour-d'Acquittar, des Marais-Salans, assis aux Isles de Marennes, de Mercy, Villefort, la Grande-Guerche, &c., qualité noble & puissant Seigneur, Bailli de Valois, Chambellan & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri IV, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Château de Pont-Remy, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, Mestre-de-Camp d'un Régiment entretenu, &c., né en 1564, étoit employé au service du Roi, le 5 Septembre 1587, que le Seigneur de Chépy *Adrien de la Rivière*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, son beau-père, obtint de Henri III, sur ce motif, & à cause de son ancien âge & de ses services, particulièrement à la bataille de Moncontour, des Lettres d'exemption du ban & arrière-ban. Il prit pour quelque tems le parti de l'union, & le Duc de Mayenne lui accorda, le 7 Mars 1589, des provisions de la charge de Bailli de Valois; mais, rentré dans son devoir, il quitta le parti de la Ligue, & Henri IV le fit un de ses Chambellans, par Lettres du 24 Avril 1594; lui accorda, le 10 Juin suivant, le Gouvernement du Château de Pont-Remy, & la charge de Capitaine & Chef d'une Compagnie de 50 Lances. Ce Prince lui donna aussi, le 6 Décembre de la même année, un Brevet de décharge pour la restitution des droits & dîmes de l'Abbaye de Selincourt, dont il avoit joui depuis 1590, en vertu d'une commission du Duc de Mayenne, dont il avoit quitté les étendards. En considération de ses services, il lui fit encore don, par Lettres du 31 Octobre 1595, des Terres & Seigneuries de Lignières, près de Montdidier, & de Questre, en Boulonnois. Il est qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans une commission du Bailli de Meaux, du 23 Novembre de la même année, portant main-levée, en vertu des Lettres de Sa Majesté, du 30 Août précédent, des Terres & Seigneuries qui avoient été saisies sur *Marie de Renty*, sa cousine. Ayant été blessé & fait prisonnier par les Espagnols, en combattant généralement pour la défense de la ville de Doullens, il fut conduit au château d'Amiens, où il resta détenu jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars

1596, que le Cardinal Albert d'Autriche lui fit délivrer un passe-port, daté de Bruxelles. Le prix de la rançon fut excessif, & HENRI IV, par un brevet du 18 Octobre suivant, lui assura le premier bénéfice vacant, pour l'indemniser en partie, à cause, y est-il dit, de ses services en diverses occasions importantes, en Picardie, & notamment à la défense de Doullens. Sa Majesté, par les mêmes motifs, & afin de l'engager à rester fidèle à son service, lui délivra encore, le 1<sup>er</sup> Mars 1597, des Lettres adressées au Sénéchal du Boulonnois, & Gouverneur de Montdidier, portant confirmation du don qu'elle lui avoit fait des Terres & Seigneuries de Lignières & de Queffre. Tous ces bienfaits du Roi ne pouvant néanmoins suffire pour remplir les dépenses qu'il avoit faites à la guerre, & le paiement de sa rançon, il vendit la seigneurie de Moricq, en Bas-Poitou, à Pierre Brichard, Ecuyer, Seigneur de la Corvinière, par acte du 1<sup>er</sup> Juin de ladite année 1597, & ensuite plusieurs autres terres, tant Baronnie que Châtellenies, jusqu'à la valeur de 140000 livres, comme il est constaté par une Sentence du 15 Décembre 1612. Le plus grand dédommagement, dont sa générosité & sa gloire se piquèrent, fut le certificat daté du camp d'Amiens, du 25 Septembre 1597, que HENRI IV lui donna lui-même, au sujet des services qu'il lui avoit rendus, tant, y dit ce Prince, en servant sous la cornette de Sa Majesté, qu'à la défense de Doullens, où il étoit entré par son commandement, & à la prise de laquelle ville il avoit été grièvement blessé d'un coup de mousquet, fait prisonnier & détenu pendant 15 mois, ayant payé 10000 écus de rançon, & fait d'autres grands frais pour sa délivrance. Il est encore titré de Chambellan du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, dans une Sentence du Prévôt de Paris, rendue le 19 Mai 1598, pour la main-levée de sa terre de Cramayel, faite d'avoir comparu au ban & arrière-ban, ainsi que dans les Lettres du 5 Juin suivant, portant don à Anne de la Rivière, sa femme, par Françoise de Toeuflès, Dame de Huppy, mère de celle-ci, de plusieurs Terres & Seigneuries. Il fit l'acquisition des terres de Limoges & de Fourches en Brie, du temporel des Religieux de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, moyennant 4900 écus sol; & pour finir le parfait paiement

de cette somme, il donna celle de 1000 écus sol, comme il conste par deux quittances des 14 & 30 Septembre 1599, où il est qualifié de haut & puissant Seigneur, & titré comme dessus, ainsi que dans son testament du 18 Novembre 1603, où il prend d'abord la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi, par lequel acte il élit sa sépulture dans l'Eglise des Capucins d'Abbeville, & mourut avant le 15 Juin 1627. Il avoit épousé, par contrat du 17 Février 1586, Anne de la Rivière, Dame de Chépy, Huppy, Villers-Campfart, Saint-Maxent, &c., fille unique & héritière d'Adrien de la Rivière, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chépy, Frières, Grand-Moulin, Bois-Jean, &c., & de Françoise de Toeuflès, Dame de Huppy, Saint-Maxent, Caumont, Grébaumefnil, &c. Elle testa le 5 Mars 1613, élit aussi sa sépulture dans l'Eglise des Capucins d'Abbeville, & mourut avant le 15 Juin suivant, laissant de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Seigneur de Griboval, du Plessis-Bouilleux, Poix, Réz, Fosse-Martin, Chantemerle, du Luat, des francs-fiefs de Valois, Villers-Campfart, Limeux, Belle-Perche, Coutures, Douville, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine au Régiment de ses Gardes, qui fut nommé avec son frère aîné, & ROBERT, leur père, dans la cession faite par celui-ci, le 29 Septembre 1616, de tous ses acquêts & conquêts, audit JEAN DE GROUCHES, à condition qu'après sa mort ses deux fils en feroient partage, ce qui fut exécuté entre eux, par acte du 24 Février 1624, touchant leurs droits respectifs dans les biens d'Anne de la Rivière, leur mère, & dans ceux de leur père, par autre acte du 15 Juin 1627. Il fut tué au siège de Saint-Omer, & avoit épousé, par contrat du 19 Juillet 1636, en présence de son frère aîné, Claude Rouault, fille de Nicolas, Chevalier, Marquis de Gamaches, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Baron de Hélicourt, Vicomte de Tilloy, &c., & de Françoise Mangot. Voy. ROUAULT. Elle étoit veuve, & pensionnaire aux filles de Sainte-Marie de Meaux, en 1662; & outre plusieurs enfans morts jeunes, elle laissa pour fille unique & héritière :

MARIE-FRANÇOISE, Dame de Griboval, Villers-Campfart, Plessis-Bouilleux, Fosse-Martin, Poix, &c., qui est morte en 1697. Elle avoit épousé, par contrat



du 29 Juin 1662, en présence de ses deux oncles maternels, surnommés, fondés du pouvoir de sa mère, *François des Effars*, Marquis de Lignières, Gouverneur de St-Quentin, Colonel d'Infanterie, tué en Candie, laissant une fille, nommée *Claude-Marie des Effars*, vivante en Février 1700, qui est morte sans alliance, Fille d'honneur de Madame la Grande-Duchesse.

ROBERT DE GROUCHES, 11<sup>e</sup> du nom, eut encore pour fils naturel,

ROBERT, bâtard de GROUCHES, Ecuyer, Seigneur de Bourquentin, qui s'est marié, par contrat du 13 Novembre 1642, en présence de JEAN DE GROUCHES, son frère, Baron de Chépy, à *Catherine de Sainte-Aldegonde*, fille de feu *Robert*, Seigneur de Noircarme, & d'*Anne de Bacouel*, veuve en secondes noces d'*Oudard le Fuzelier*, Chevalier, Seigneur de Berfin. Ledit ROBERT DE GROUCHES & sa femme, donnèrent quittance, le 2 Décembre 1642, de la somme de 1800 livres pour l'extinction de 100 liv. de rente, dont s'étoit chargé, par leur contrat de mariage, JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, & *Marie de Fontaines*, veuve dudit Baron; elle laissa au Seigneur de Bourquentin un habit de deuil pour tout legs, par le codicille qu'elle fit le 14 Octobre 1651. Il eut de son mariage:

1. FRANÇOIS, dit de *Noircarme*, Ecuyer, Seigneur de Bourquentin;
2. CATHERINE, mariée à N... de *Pinehufalife*, Gentilhomme de la Province de Picardie, dont elle a eu plusieurs enfans;
3. Et ANNE, dite *Mademoiselle de Noircarme*.

XI. JEAN DE GROUCHES, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Chépy, Seigneur de Grouches, de Huppy, de Villers-Campfart, Frières, Dominois-les-Bois, Louvencourt, Cramayel, Trembleloux, Noifement, Saint-Maxent, Caumont, Trempe, Grébaumefail, Bois-Jean, Limoges en Brie, &c., qualité noble & puissant Seigneur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, émancipé le 12 Juin 1613, par son père, obtint de ce Prince, le 26 Juillet 1622, une commission de Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, avec laquelle il servoit le 28 Aout suivant, ainsi qu'il appert du certificat que lui en délivra le Duc d'Angoulême; fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par provi-

sions du 14 Juin 1627. & en prêta serment le même jour; reçut, le 7 Février 1632, une lettre du Roi, qui conflate qu'il avoit toujours servi Sa Majesté; & le 13 Septembre suivant, le Maréchal d'Albrées, Lieutenant-Général de ses Armées, & son Ambassadeur en Allemagne, lui expédia un ordre, daté de Coblentz, par lequel, sur la représentation du Baron de Chépy, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, que cette Compagnie étoit tellement diminuée, que se retrouvant seulement, lui, ses Officiers & Cavaliers, au nombre de 18, & ne pouvant rendre à Sa Majesté le service qu'il lui devoit, à cause de sa charge en l'armée, il lui permit de se retirer devers le Roi pour y être pourvu. Il avoit vendu, par acte du 19 Janvier 1628, sa Terre & Seigneurie de Louvencourt, à Charles le Caron, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi; & par acte du 8 Juin 1629, celle de Forceville qu'il avoit eu en déduction des promesses de *Marie de Fontaines*, sa femme, à Nicolas Lerminier, Marchand, Bourgeois d'Abbeville. Epuisé par les dépenses de la guerre, il vendit encore, par acte du 25 Juillet 1634, ses Terres & Seigneuries de Trembleloux, Noifement & Cramayel, à Jean-Antoine de Mesmes, Chevalier, Seigneur d'Irval, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Ayant reçu ordre, daté du camp de Corbie, le 12 Septembre 1635, de faire assembler autant d'habitans qu'il pourroit, des villages du Viméu & autres circonvoisins, pour s'opposer en armes aux courtes des ennemis, il fut commis ensuite à la garde du Château de Pont-Remy & pays voisin, avec autorité sur le Commandant, par deux mandemens: l'un, du 11 Octobre, du Seigneur de Bellefourrière, Comte de Soyecourt, Lieutenant-Général pour le Roi, en Picardie; & l'autre, du 15 Octobre, du Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, qui lui délivra, le 28 du même mois, une attestation, portant que lui, Baron de Chépy, avoit servi toute la campagne, en qualité de Chef & Commandant d'une Brigade de la Noblesse de Picardie. Il se trouva, comme Volontaire, au siège & à la prise d'Heidin, en 1639, comme il appert d'un certificat que lui donna, le 28 Juin de cette année, M. de la Moellerave, Lieutenant-Général des Armées du Roi; fit son testament le 11 Octobre 1651, par lequel il

fonda le Couvent des Carmes d'Abbeville; élit sa sépulture en l'église de Huppy; fit des legs pieux, aumônes & autres dispositions en faveur de ses enfans, & mourut incontinent après. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Renée du Bec-de-Vardes*, morte sans enfans; & 2<sup>o</sup> par contrat du 26 Septembre 1628, fait en présence d'ANTOINE DE GROUCHES, Ecuyer, Seigneur de Bacouel, son oncle à la mode de Bretagne, *Marie de Fontaines*, née en 1602, fille de feu *Jacques de Fontaines*, Chevalier, Seigneur de Ramburelles, Orival, Forceville, &c., & de *Gabrielle de la Rade*, Dame de Tully, Moutiers, Grigneuveville, &c. Elle avoit pour aïeule maternelle *Barbe de Maily*, laquelle avoit pour bifaïeux *Jean d'Ailly*, Vidame d'Amiens, & *Yolande de Bourgogne*, son épouse, fille légitimée de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne. Par son testament du 2 Octobre 1651, elle élit sa sépulture en l'Eglise de Huppy; fit divers legs pieux, aumônes, &c., & plusieurs dispositions en faveur de ses enfans. Attendu la mort de son mari, survenue depuis son testament, elle fit encore un premier codicille, le 14 du même mois, par lequel elle nomma pour tuteur, au Marquis de Chépy, leur fils, *Nicolas de Fontaines*, Chevalier, Seigneur de Ramburelles, frère de la testatrice, *sans s'arrêter*, y dit-elle, *au prétendu testament que l'on a fait faire au feu Baron de Chépy, mon mari, n'ayant plus de connoissance*, qu'elle approuva cependant, quant aux legs pieux, & augmenta jusqu'à 7000 livres le legs fait à leur fille par ce testament. Enfin, elle fit un second codicille, le 17 Octobre de la même année 1651, & donna à sa fille ses biens situés au village & terroir de Retz-à-Coulon; & mourut ledit jour, entre 10 & 11 heures du soir. De son mariage elle eut:

1. AUGUSTIN, qui suit;
2. Et MARIE-GABRIELLE, Dame-Patronne de Grigneuveville en Normandie, de Retz-à-Coulon, Grouches, du Moulin-de-la-Motte, &c., née en 1631, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat fait en présence de ses père & mère, le 13 Juillet 1651, à *Absolon-Claude-Jean d'Aspremont*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Vandy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville du Castellet, puis de Montmédy, & Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, entre-tenu, fils aîné de feu *Jean d'Aspremont*,

Seigneur de Vandy, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur de Toul en Lorraine, Mestre-de-Camp d'un Régiment entretenu, & d'*Innocente de Marillac*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> *Abraham d'Ozanne*, Ecuyer, Seigneur de la Hautonerie, Capitaine au Régiment de Turenne, puis au Régiment de Picardie, avant le 18 Décembre 1663, duquel elle étoit veuve, le 19 Août 1668, qu'elle fit don de la Terre & Seigneurie de Grigneuveville, sauf l'usufruit qu'elle se réserva pendant sa vie, à AUGUSTIN-CHARLES DE GROUCHES, Marquis de Griboval, son neveu, auquel elle donna encore, par acte du 1<sup>er</sup> Juin 1711, les Terres & Seigneuries de Grouches, de Retz-à-Coulon, & du Moulin-de-la-Motte, sous quelques conditions. Elle mourut, sans postérité, au mois de Mai 1725.

XII. AUGUSTIN DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, Huppy, Saint-Maxent, Limeux, Caumont, Gibaut, Trempes, Poultière, Bois-Jean, Honnecourt, des Bois-de-Griboval, &c., qualifié *Noble & Puissant Seigneur*, Gentilhomme ordinaire de la Venerie du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Mazarin, né le 8 Décembre 1638, obtint, comme Gentilhomme de la Venerie du Roi, des lettres de *Committimus* aux Requêtes du Palais à Paris, le 30 Juillet 1661; étoit Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment du Cardinal-Mazarin, lorsque, le 7 Août suivant, il rendit la foi & hommage au Roi, pour ses terres de Huppy, Saint-Maxent & de Trempes. Pour le récompenser de ses services, Sa Majesté érigea sa Terre & Seigneurie de Huppy, en *Marquifat*, sous le nom de *Griboval*, par lettres données à Versailles au mois de Mai 1681, enregistrées au Parlement le 31 Août 1682, & en la Chambre des Comptes de Paris le 29 Août 1685. Ces lettres rappellent les services importans de HENRI DE GROUCHES, son bifaïeu, Seigneur de Griboval, Chevalier de l'Ordre du Roi HENRI II; ceux de ROBERT DE GROUCHES, 11<sup>o</sup> du nom, son aïeul, Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI IV, Capitaine de 50 hommes Lanciers, & Mestre-de-Camp d'un Régiment entretenu, qui s'étoit signalé à la défense des Villes d'Amiens & de Doullens, où il fut grièvement blessé; ceux de JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, son père, Gentilhomme ordinaire du Roi Louis XIII, &

Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ; & ceux de PIERRE DE GROUCHES, son oncle, Capitaine aux Gardes, qui fut tué au siège de Saint-Omer. Les siens font aussi détaillés dans ces lettres, il y est dit : *qu'il étoit entré au service du Roi dès l'âge de 17 ans, & avoit porté les armes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie de Rouvré; qu'après plusieurs campagnes, il avoit eu une Compagnie dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin, commandée par le Maréchal Duc de la Feuillade; & qu'y ayant servi jusqu'à la paix, & ce Régiment ayant été cassé, il fut contraint de se retirer à cause de ses incommodités, occasionnées par les fatigues qu'il avoit souffertes à la guerre.* Les forces de son tempérament étant épuisées par ses campagnes, il mourut à la fleur de son âge, en 1689. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Catherine de Roncherolles, fille de Pierre, Chevalier, Marquis de Roncherolles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Marie Nicols. Elle est nommée, ainsi que son père & son mari, dans la transaction passée avec Abalon-Claude-Jean d'Aspremont, Chevalier, Marquis de Vandy, & MARIE-GABRIELLE DE GROUCHES, sa femme, le 20 Août 1653, & mourut peu de tems après sans postérité; & 2<sup>o</sup> par contrat du 31 Juillet 1657, Anne Charreton-de-la-Ferrière, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur de la Ferrière, de Regnier, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils & Direction des Finances, Maître des Requetes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Marie de Couleurs. Elle fit son testament le 13 Janvier 1685, & mourut avant l'an 1690, laissant pour enfans de son mariage.

1. AUGUSTIN-CHARLES-EMMANUEL, Marquis de Chépy & de Griboval, Seigneur de Grouches, de Huppy, Saint-Maxent, Gibaut, Trempeis, Limeux, Caumont, Honnecourt, Poulitère, &c., Premier Chambellan de Monsieur, Duc d'Orléans, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, &c., baptisé en l'Eglise de Saint-Sulpice de Huppy, le 16 Décembre 1664, qui obtint, le 13 Janvier 1687, la charge de premier Chambellan ordinaire de Monsieur, Duc d'Orléans, frère unique du Roi, sur la demission faite le 4 par René de Lincourt, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde de ce Prince,

& prêta serment en conséquence, le 28 du même mois de Janvier, obtint aussi du Roi, le 20 Août 1688, une commission de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de nouvelle levée; étoit Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, en 1683, qu'il s'en démit le 5 Décembre en faveur du Chevalier de Chépy, son frère; fut fait Mestre-de-Camp-Lieutenant au même Régiment, par commission du 23 Juillet 1690, & fut reçu en cette charge par le Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie légère, le 27 Novembre suivant. Il étoit Brigadier des Armées du Roi, en 1702, qu'il reçut, le 23 Décembre, une lettre de cachet du Roi, pour être employé, en cette qualité, dans l'armée de Sa Majesté, commandée par le Maréchal Duc de Boufflers; servit aussi sous ce titre, en 1704, suivant une autre lettre de cachet du 19 Mars, en l'armée d'Italie, commandée par le Duc de Vendôme, qui, par une lettre du 26 Décembre de la même année, lui marqua, *qu'étant le plus ancien Brigadier de l'armée, c'étoit à lui à commander la Cavalerie, & que lui, Duc de Vendôme, avoit donné ordre pour qu'il en fit le service.* Il mourut sans avoir été marié, le 15 Octobre 1713, & fut inhumé, le 19 du même mois, au tombeau de ses ancêtres en l'Eglise de Huppy. Il avoit fait un testament olographe en son Château de Huppy, étant sur le point de partir pour l'armée d'Italie, le 14 Juin 1704, par lequel, entre autres choses, il laissa le soin de ses funérailles au Chevalier de Chépy, son frère cadet, & disposa en faveur de ses deux enfans naturels, savoir :

1. CHARLES-AUGUSTIN, Bâtard de GROUCHES, Seigneur de Limeriville, ancien Capitaine au Régiment de Chépy, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, donataire par le testament de son père naturel, du 14 Juin 1704, de la somme de 18000 livres en fonds de terre, augmentée, depuis, de celle de 12000 livres, & vivant encore âgé de 85 ans en 1778. Il a épousé, vers l'an 1737, N... le Blond de Pluy, sœur du Seigneur de Pluy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, de laquelle il n'a eu qu'une fille, morte sans postérité de son mariage avec N... Seigneur de Bassu,
2. Et N..., Bâtard de GROUCHES, légataire de 6000 livres par le testament de son père, Religieuse-Provée en l'Abbaye de Villeneuve d'Arbeville, morte en 1776, âgée de 70 à 77 ans.

2. CHARLES-AUGUSTIN, né le 1<sup>er</sup> Mars 1666, qui fut tenu fur les fonts de baptême le 13 du même mois, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice de Huppy, par Charles, Vicomte de Melun, & par Madame de Frucourt; il mourut sans alliance;
3. NICOLAS-ANTOINE, qui fut;
4. AUGUSTIN-EMMANUEL, né le 3 Mai 1671, qui fut baptisé le 4 en ladite Eglise de Huppy, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Mefmin de Meffy, Diocèse d'Orléans, Prieur de Saint-Pierre de Vexins, Seigneur en partie du Canal de Briare & de Seillac, près de Blois. Il fit, le 26 Janvier 1690, un partage provisionnel, avec ses frères & sœurs, des biens de leurs père & mère, qu'ils confirmèrent, comme définitif, le 24 Mars 1699; fut présent au second mariage de CHARLOTTE-GABRIELLE DE GROUCHES, sa nièce, contracté avec *Jules-Etienne-Honoré*, Marquis de *Prunelé*, le 12 Mars 1746, mourut le 8 Juillet 1749, au Château de Vallières en Beauce, & fut inhumé le lendemain, en l'Eglise Paroissiale de Nottonville;
5. MARIE-ANNE, née le 20 Juillet 1658, qui est nommée avec ses frères, dans le testament du 16 Janvier 1685, de sa mère, qui lui fit des legs, ensuite mariée en la Paroisse de Saint-Sulpice de Huppy, le 22 Janvier 1686, à *Claude de Lamiré*, Chevalier, Seigneur de la Retz, fils de *François de Lamiré*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Flahault*. Elle testa le 1<sup>er</sup> Mars 1690, & son mari décéda avant le 16 Février 1706, que ses beaux-frères firent un état qu'ils approuvèrent le 12 Juin 1713, au sujet des propres de leur fille, *Marie-Charlotte de Lamiré-de-la-Retz*, morte sans alliance avant le 16 Février 1706;
6. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Griboyal*, Religieuse Cordelière, lors du testament de sa mère, du 13 Janvier 1685, qui y fait mention d'elle;
7. JEANNE-MARIE, née le 9 Août 1667, baptisée le 11 dudit mois, Religieuse-Novice en l'Abbaye de Villencour d'Abbeville, lors du testament de sa mère, puis Professe en 1685, & Abbesse du Paraclet d'Amiens, en 1721, qui est morte en son Abbaye, le 6 Juin 1743;
8. Et MARIE-ANTOINETTE, née & baptisée le 4 Juillet 1672, qui s'est mariée, par contrat du 20 Avril 1695, à *Nicolas du Chastelet*, Seigneur de Mayencourt, Vadencourt, Saint-Romain, Famechon, &c., fils de feu *François du Chastelet*, Chevalier, Seigneur de Mayencourt, & de *Catherine de Préteval*.

La célébration se fit dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice de Huppy, le 27 Mai suivant. Son mari décéda sans postérité, en 1728, & elle vivoit encore le 27 Avril 1738, qu'elle tint fur les fonts baptismaux, en la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, ANTOINE-JEAN-ETIENNE DE GROUCHES, son petit-neveu.

XIII. NICOLAS-ANTOINE DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Griboval & de Chépy, né le 8, & baptisé le 23 Septembre 1668, en l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice de Huppy, Seigneur de Grouches, Huppy, Saint-Maxent, Gibaut, Retz-à-Coulon, Caumont, Trempe, Honnecourt, Limeux, Poulrière, Grébaumefnil, &c., qualifié *Noble & Puissant Seigneur*, Chambellan du Duc d'Orléans, Maréchal-des-Camps & Armées, Chevalier, Commandeur & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, &c., obtint d'abord une commission de Cornette dans la Compagnie du Marquis de Chépy, son frère aîné, au Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 15 Janvier 1689; fut ensuite Mousquetaire de la Garde du Roi; avoit servi en cette qualité, pendant deux mois & demi, le 13 Janvier de la même année 1689, que le Sieur de Janvelle, Lieutenant-Général des Camps & Armées, Capitaine-Commandant des Mousquetaires, lui en délivra un certificat, avec un congé absolu; fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, en la place de son frère aîné, par commission du 5 Décembre suivant, & reçu en cette qualité, le 28 Janvier 1690, par le Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie légère de France. Le Roi lui accorda encore la charge de Lieutenant-Colonel au même Régiment, vacante par la retraite du Sieur de Frémont, le 24 Janvier 1706; & le 19 Juillet 1708, celle de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, sur la démission du Sieur de Forbin, dont il prêta ferment de fidélité entre les mains du Commissaire ordinaire & Provincial des Guerres au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1709. Il servoit au camp de Fribourg le 10 Octobre 1713, qu'Eléonor-François, Comte de Dio-Palatin, Chevalier, Marquis de Montpeyroux, Maréchal-de-Camp, Général de la Cavalerie Légère de France, lui délivra un cartouche, portant ordre de le reconnoître, & de lui obéir en qualité de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. Il fut

maintenu dans sa noblesse & ses privilèges de Gentilhomme, par ordonnance de Louis de Bernage, Intendant de Picardie, du 7 Septembre 1716; obtint du Roi le brevet de Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Février 1719; reçut trois Lettres de cachet de Sa Majesté, l'une du 8 Août 1727, pour être employé, en cette qualité, dans les troupes qui devoient camper le 25 du même mois, aux ordres du Prince de Montmorency-Tingry, Lieutenant-Général, depuis mort Maréchal de France; l'autre, du 15 Avril 1730, pour être employé de même, par ce Général, dans les troupes campées sur la Sambre; & la troisième, du 6 Octobre 1733, pour servir en la même qualité de Brigadier de Cavalerie, dans l'armée d'Italie, au commandement du Duc de Villars, & sous les ordres du Roi de Sardaigne. Les services importans qu'il avoit rendus à Sa Majesté dans ces différentes campagnes, lui méritèrent le grade de Maréchal-de-Camp le 1<sup>er</sup> Août 1733, avec les provisions de Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & une pension de 3000 liv. La Terre & Seigneurie de Griboval étant sortie de sa Maison depuis longues années, il obtint encore de nouvelles Lettres du Roi, datées de Versailles au mois de Septembre 1748, enregistrées dans les Cours souveraines & autres, pour la commutation du nom de son Marquisat de Griboval en celui de *Marquisat de Chépy*. Il est mort, le 25 Avril 1751, au Château de Huppy, & a été inhumé, le 28 du même mois, dans le chœur de l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice de ce lieu, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1705, *Marie-Geneviève Becquin d'Angerville*, fille unique de feu *Pierre-François Becquin*, Ecuyer, Seigneur d'Angerville, Conseiller-Magistrat en la Sénéchaussée & au Présidial d'Abbeville, & de *Geneviève le Blond du Plouy*. Cette Dame, par son testament du 4 Mars 1762, ordonna, entr'autres dispositions, sa sépulture en l'Eglise de Huppy, au tombeau de son mari; fit divers legs pieux & aumônes, & nomma, pour exécuteur de ses volontés, ANTOINE-JEAN-ÉTIENNE DE GROUCHES, Marquis de Chépy, son petit-fils. Elle est morte le 5 Mars 1763, & a été enterrée le 8 dans ladite Eglise, ayant eu de son mariage:

1. CHARLES-NICOLAS, Marquis de Chépy, &c., né en Mars 1706, Capitaine d'une Com-

pagnie de Cavalerie au Régiment de Chépy, par commission du 30 Mars 1719, sur la démission du Sieur de Joyeuse, & reçu le 10 Avril suivant, par Louis de la Tour, Comte d'Evreux, Colonel-Général de la Cavalerie Légère de France; il est mort sans alliance le 23 Septembre 1723, & a été inhumé le 25, dans l'Eglise de Saint-Sulpice de Huppy, au tombeau de ses ancêtres;

2. JACQUES-ÉTIENNE, qui suit;
3. ANTOINE-CHARLES-GABRIEL, né le 7 Septembre 1714, mort le 12, & inhumé le 13 dudit mois dans la même Eglise;
4. MARIE-GENEVIÈVE-GABRIELLE-NICOLE, baptisée en la paroisse de Saint-Gilles d'Abbeville au mois d'Août 1715, qui s'est mariée, par contrat du 6 Mai 1742, célébration le lendemain en l'Eglise de Saint-Sulpice de Huppy, à *René de Saquefpée*, Chevalier, Seigneur de Thézy, Bertheaucourt-lès-Thennes, Fouencamps, Noiremont, Fer-court, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, avec le titre de Maître-de-Camp de Cavalerie, fils de défunt *René de Saquefpée*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie-Charlotte de Chambly*. Sa mère, par acte du 16 ou 26 Janvier 1758, lui fit don d'une partie de 1000 liv. de rente, & d'une somme de 1500 liv. par son testament du 4 Mars 1762. Ils ont eu plusieurs enfans;
5. CHARLOTTE-GABRIELLE, Dame de Grigneuzeville, née le 9 Juillet 1710, nommée en l'Eglise de Saint-Sulpice de Huppy le 5 Janvier 1726, qui a épousé, par contrat du 30 Avril 1737, célébration le lendemain en la Paroisse de Saint-Sulpice à Paris, *Jean-Louis de l'Éclandart*, Marquis de Bully, Saint-Martin, &c., Gouverneur de Neufchâtel, en Normandie, & ci-devant de la ville de Menin, en Flandres, qui fut présent, le 30 Mai de la même année, à celui de JACQUES-ÉTIENNE DE GROUCHES, son beau-frère, & est mort sans postérité; & 2<sup>e</sup> par contrat du 12 Mars 1740, à *Jules-Etienne-Honoré de Prunelle*, Baron de Saint-Germain-le-Désire, Baron-Châtelain de Mollard, Seigneur de Vallières, Moléans, &c., né le 10 Mai 1722, dont postérité. Voy. PRUNELLE. Elle a eu aussi une somme de 4000 liv. par le testament de sa mère, du 4 Mars 1762;
6. Et HÉLÈNE-AUGUSTINE-ANGÉLIQUE, née le 5 Mai 1726, morte le 28 du même mois, & inhumée en l'Eglise de Huppy.

XIV. JACQUES-ÉTIENNE DE GROUCHES, Che-

valier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, de Huppy, &c., qualifié *Noble & puissant Seigneur*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, né le 29 Novembre 1707, & baptisé le même jour en la Paroisse de Saint-Gilles d'Abbeville, fut nommé Mestre-de-Camp du Régiment de Chépy, sur la démission de son père, en 1728 ; reçut ordre du Roi, le 7 Août de la même année, de se rendre incessamment à son Régiment, pour y prendre possession de sa charge, en attendant sa commission ; étoit encore Mestre-de-Camp de ce Régiment le 14 Mai 1737, qu'il déclara renoncer à toute action & demande touchant la Terre de Grigneuzeville, donnée, de son consentement, à CHARLOTTE - GABRIELLE DE GROUCHES, sa sœur, pour 45000 liv. par le Marquis de Chépy, leur père. Il est titré Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dans les Lettres données par Sa Majesté à Versailles au mois de Septembre 1748, pour la commutation du nom du Marquisat de Griboval en celui de Chépy, où il est aussi parlé de ses services, tant à la tête de son Régiment, que dans différens grades militaires. Il est mort en son Hôtel, à Paris, le 21 Juillet 1750, & a été inhumé le lendemain dans l'Eglise Saint-Sulpice, sa paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mai 1737, *Marie-Avoye Ourfin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Receveur-Général des Finances de Caen en Normandie, & de *Catherine Allen*. Etant resté veuve, elle s'est remariée, par contrat du 31 Juillet 1751, célébration, le 5 Août suivant, en l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, avec *Elie - Guillaume Galluccio de l'Hôpital*, Comte de Ste.-Mefme, fils de feu *Hélie-Guillaume*, Comte de l'Hôpital, Seigneur de Ste.-Mefme, & de *Marie-Anne Huart*, sa veuve. Voy. HOPITAL. Elle est morte, le 29 Janvier 1772, à l'Abbaye-aux-Bois, & a été inhumée le lendemain à Saint-Sulpice, à Paris. De son premier mariage, elle a laissé pour fils unique,

XV. ANTOINE-JEAN-ETIENNE-DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, Huppy, &c., né le 26, & baptisé le 27 Avril 1738, à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, qualifié *Noble & Puissant Seigneur*, comme ses ancêtres, qui a servi dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & n'étoit pas encore marié en 1779.

## BRANCHE

des Seigneurs de MORCOURT, BACOUËL, &c., éteinte.

VIII. NICOLAS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, du Luat, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Gentilshommes de sa Maison, second fils de JACQUES, Chevalier, Seigneur de Grouches, & de *Jeanne de Rubempré*, obtint Sentence du Bailli de Valois le 20 Juillet 1553, qui, en entérinant les Lettres du Roi du 17 du même mois, l'exempta du service personnel, & de la contribution au ban & arrière-ban du Duché de Valois ; & le Bailli de Senlis, par sa Sentence du 17 Mai 1554, prononça une pareille exemption en sa faveur ; il est mentionné dans l'arrière-ban de Péronne de l'an 1568. Ayant été nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, par ses vertus, vaillance & mérite, ainsi que s'exprime le Roi CHARLES IX, Sa Majesté lui en donna avis, par une lettre datée du camp de Luret, près de Saint-Jean-d'Angély, du 23 Novembre, & lui marqua qu'elle chargeoit le Sieur de Raffé de le recevoir dans cet Ordre, & de lui en présenter le Collier, dont il prêta ferment le 8 Janvier 1570. *Claude de Girard*, veuve de HENRI DE GROUCHES, Seigneur de Griboval, son neveu, le nomma son exécuteur testamentaire le 23 Octobre 1572 ; il assista au contrat de mariage de MARIE DE GROUCHES, sa petite-nièce, avec *François de Paillart*, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & du Roi de Navarre, le 6 Juillet 1576. Il avoit épousé *Françoise d'Aumale*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Nancelles, Vézaponin, Ramicourt, Hondrechies, Bouillancourt, &c., & de *Florence de Blécourt*, dont :

FRANÇOIS, qui fut ;

Et ANNE mariée à *Charles de Béthisy*, Ecuyer, Seigneur du Frétoy, près de Mont-Didier, fils de *Charles de Béthisy*, Seigneur du Frétoy, & de *Catherine de Malfault*, dont postérité.

IX. FRANÇOIS DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Morcourt, du Luat, de Cauvigny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, assista, avec son père, le 6 Juillet 1576, au contrat de mariage de *François de Paillart*, Chevalier, son beau-frère, avec MARIE DE GROUCHES, fille de HENRI, Seigneur de Grouches & de Griboval, cousin germain

dit Seigneur de Morcourt, mourut avant 1603, & fut enterré dans l'Eglise de Morcourt. Il avoit épousé, avant 1576, *Charlotte de Paillart*, Dame de Bacouel, Fay, du Mesnil, &c., sœur de *François de Paillart*, Seigneur de Bonvillers & de Choqueuse, & fille de *Jean de Paillart*, Seigneur de Choqueuse, Bonvillers, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur, pour Sa Majesté de Beauvais & Beauvoisis, & de *Jeanne de Ravenel*. Elle vivoit veuve le 21 Février 1603, qu'elle fit, par un fondé de pouvoir, une obligation à Anne de Billy, de concert avec ANTOINE DE GROUCHES, son fils aîné. Ils eurent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Morcourt en partie, mort sans alliance ;
3. Jérôme, qui fut tué à la guerre, sans avoir été marié ;
4. ROBERT, mort aussi sans postérité ;
5. & 6. MARIE & LOUISE.

X. ANTOINE DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Morcourt, Bacouel, Vicomte de Bourgon, &c., jouissoit de ses droits dès le 21 Février 1603. Avec Jean Senefchal, Prêtre-Curé de Morcourt, fondé de pouvoir de *Charlotte de Paillart*, sa mère, veuve de FRANÇOIS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, il reconnut devoir à Anne de Billy, veuve d'Antoine de Saint-Pol, & tutrice de ses enfans, une rente de 315 livres, constituée par acte du 17 Février 1598, avec les arrérages. Il fut choisi pour arbitre du partage définitif, fait entre JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, & PIERRE, Seigneur de Griboval, frères, ses cousins, le 24 Février 1628 ; assista au mariage dudit JEAN DE GROUCHES, contracté, le 26 Septembre 1628, avec *Marie des Fontaines*, & fit, comme son fondé de pouvoir, & de *Gabrielle de la Rade*, Dame de Tully, veuve de *Jacques de Fontaines*, Seigneur de Rambures, belle-mère du Baron de Chépy, & autres ses parens, le 2 Août 1630, un contrat de constitution de rente, au sujet de laquelle il intervint Sentence au Bailliage d'Amiens, le 9 Avril 1631, où il est aussi nommé. Il avoit épousé *Madeleine de Pardieu*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Maucomble, &c., & de *Marguerite de Buffy*, de laquelle il laissa :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Bacouel, de Morcourt, &c., vivant encore en 1670 ;

2. 3. 4. & 5. CHARLOTTE, CATHERINE, CLAUDE & MARIE.

Les armes : d'or, à 3 fasces de gueules. Supports : deux sauvages au naturel, ceints de sinople, tenant chacun une massue baissée ; couronne ducale, surmontée d'un casque grillé en fasce, avec ses lambrequins d'or & de gueules. Cimier : un demi-corps de femme échevelée, au naturel.

GROUCHET DE SOQUENCE, en Normandie : Famille de laquelle étoit

HENRIETTE DE GROUCHET DE SOQUENCE, qui mourut le 27 Septembre 1763 ; elle avoit épousé, par contrat passé à Rouen le 12 Mars 1720, ANTOINE DE GAUGY, Chevalier, Maire de Rouen & Lieutenant de Roi de la Province de Poitou, &c., dont postérité. Voyez GAUGY.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 grues d'argent, 2 en chef & 1 en abîme.

GROUCHY, Famille de Normandie. JEAN DE GROUCHY, Chevalier, Seigneur de Monttiéraullier, & *Jeanne de Fontaine*, sa femme, sont nommés dans un titre original du 11 Octobre 1416.

COLLARD DE GROUCHY, Ecuier, Seigneur de la Chaussée, fut déclaré not le par Sentence des Elus de Rouen, en 1479. Il eut pour fils aîné,

JEAN DE GROUCHY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Rivière, qui épousa, le 7 Mars 1505, *Isabeau de Morand*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de Greny, dont il eut :

CHRISTOPHE DE GROUCHY, Ecuier, Seigneur de Greny, qui s'est marié à *Colette le Prévois*, dont :

JEAN DE GROUCHY, 11<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Chaussée, de Greny, de Socquentot, &c., qui s'est allié, en 1560, avec *Françoise de Monsireux*. Il en eut :

FRANÇOIS DE GROUCHY, Ecuier, Seigneur de Robertot, de la Chaussée, de Greny, &c., homme d'armes de la Compagnie de la Reine, lous la charge du Duc de Sully, en 1600, qui épousa, le 25 Avril 1608, *Marie Toussain*, de laquelle vinrent :

1. THOMAS, Ecuier, Seigneur de Robertot, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Philippe de Torey, Seigneur de la Tour, en 1639 ;
2. ADRIEN, qui suit ;

3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mare-Gouvis*, rapportée ci-après ;
4. Et MATHIEU, Ecuyer, Sieur de Brécy, Cornette dans le Régiment de Mazarin, Cavalierie ; tous quatre maintenus dans leur ancienne noblesse, le 10 Août 1667.

ADRIEN DE GROUCHY, Ecuyer, Sieur de Greny, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, en 1671, avoit épousé, le 15 Mai 1659, *Hélène de Dampierre*, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur des Isles, de Brémontier, & Gouverneur de Gournay. Il en eut :

THOMAS DE GROUCHY, Ecuyer, Seigneur de Greny, de la Chauffée-sur-Longueville, qui s'est allié, le 4 Février 1681, à *Marie de Clercy*, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur & Patron de Gonnevill, & d'*Antoinette de la Rue - Bernapré*. De cette alliance naquit, entre autres enfans, le 25 Novembre 1687,

MARIE-ANNE, reçue à Saint-Cyr le 18 Mai 1696.

#### BRANCHE

des Seigneurs de la MARE-GOUVIS.

JACQUES DE GROUCHY, Ecuyer, Sieur de Robertot & de Brécy, troisième fils de François DE GROUCHY, & de *Marie Touffain*, naquit le 24 Janvier 1616. Il épousa, le 23 Avril 1659, *Jeanne le Roux*, dont :

JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Brécy ;  
Et NICOLAS, qui fuit.

NICOLAS DE GROUCHY, Ecuyer, Seigneur & Patron de la Mare-Gouvis, dans la Vicomté de Rouen, fut successivement Capitaine-Général-Garde-Côte à Dieppe, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaisseaux de S. M. par commission du 11 Avril 1728. De *Nicole-Ursule-Elisabeth Cousin*, qu'il épousa en 1710, fille de *Pierre Cousin*, Ecuyer, Seigneur de Conteville, du Marais-Vernier, & de *Marie Aubry*, est issu :

FRANÇOIS-JACQUES DE GROUCHY-DE-ROBERTOT, né le 7 Novembre 1715, reçu Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 21 Juin 1732. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I.)

Les armes : d'or, fretté de 6 pièces d'azur, & sur le tout un écusson d'argent, chargé de 3 trèfles de sinople, posés 2 & 1.

GROULARD DE TORCY, en Normandie : Famille noble qui, par filiation suivie, & sur preuves faites à l'Ordre de Malte, remonte à

I. NICOLAS GROULARD, lequel eut pour fils :  
II. CLAUDE GROULARD, Seigneur de la Cour, marié à *Hélène Bouchard*, morte en 1577, fille de *Jean Bouchard*, Seigneur de Blofville, de Bois-le-Comte, dont :

III. CLAUDE GROULARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Cour, de Torcy, Baron de Montvilliers, Conseiller au Grand- Conseil le 8 Mars 1578, premier Président au Parlement de Rouen, par commission du 6 Avril 1585, & en titre le 13 Novembre de la même année. Il mourut le 1<sup>er</sup> Décembre 1607, âgé de 56 ans, & fut inhumé aux Célestins de Rouen. (Voyez l'Histoire de cette Ville, tom. II, pag. 41.) Il travailla, par ordre du Roi, à la réforme de la *Coutume de Normandie*, avoit été disciple de Joseph Scaliger, & traduisit quelques auteurs Grecs. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Elisabeth Bouchard*, morte à Dieppe le 15 Février 1584 ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Juillet de la même année, *Barbe Guiffart*, veuve de *Robert le Roux-de-Tilly*, Conseiller au Parlement de Rouen, fille de *Thomas Guiffart*, & de *Marie de Quintanadoine*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. HENRI, Seigneur de la Cour, Conseiller d'Etat, Ministre Plénipotentiaire aux traités de Westphalie, Ambassadeur en Allemagne pour l'exécution des mêmes traités en 1650, qui est mort le 7 Septembre 1658, sans postérité, & inhumé aux Célestins de Rouen ;
3. ISABELLE, mariée à *Raoul Bretel*, Président au Parlement de Rouen le 14 Janvier 1603 ;
4. MARIE, femme de *Nicolas Servien*, Seigneur de Montigny, Trésorier de France à Rouen, & Receveur-Général des Parties Casuelles à Paris, dont la Duchesse de *Saint-Aignan*, la Marquise de *Livry*, Madame de *la Frette*, & la Présidente de *Bauquemare* ;
5. MARGUERITE, mariée à *Jean Hallé*, Seigneur de Thuit, Conseiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes en 1615 ;
6. Et BARBE, qui s'allia à *Jean Bigot*, Seigneur de Sommesnil, mort Doyen de la Cour des Aides de Rouen le 12 Août 1645, dont 19 enfans.

IV. CLAUDE GROULARD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Torcy, Conseiller au Parlement de Rouen le 23 Août 1631, mort le 6 Décembre de la même année, à 50 ans, avoit épousé, le 17 Janvier 1603, *Catherine Bretel*, morte le



1<sup>er</sup> Juillet 1634, fille de *Louis*, Président au Parlement de Rouen, & de *Françoise le Roux*, dont :

V. CLAUDE GROULARD, IV<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement de Rouen le 22 Août 1637, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Normandie en 1638, qui fut maintenu dans sa noblesse le 1<sup>er</sup> Mars 1638. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 15 Février précédent, *Madeleine Maignard*, morte le 5 Août 1643, à 19 ans, fille de *Charles Maignard*, Président au Parlement de Rouen, & de *Françoise Puchot*; & 2<sup>o</sup> le 22 Avril 1645, *Claude Martel*, fille de *François*, & de *Marie de Clerc*. Il eut du premier lit :

1. CÉCILE-FRANÇOISE, mariée, le 5 Juin 1659, à *Gilles Hallé*, Seigneur d'Orgeville, dont postérité.

Et du second lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. HENRI;
3. FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné;
4. CLAUDE-FRANÇOIS, qui a eu quatre filles : la première, femme de N... *Grout-de-Puy-martin*; la seconde de N... de *Torcy*; la troisième de N... de *Chery*; & la quatrième de *Don Trelas*;
5. Et CLAUDE-TIRÈSE, mariée 1<sup>o</sup> à N... de *Sévérac*; & 2<sup>o</sup> à *François Dyel-de-Perceville*.

VI. CHARLES GROULARD, Marquis de *Torcy*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épousa, en 1684, *Anne-Marguerite de Masquerel*, Dame de Bailleul, du Boisjeuffroy, de Neuville & autres Terres qu'elle lui porta en dot, fille de *Pierre de Masquerel*, & de *Charlotte Martel*, de laquelle vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. LOUIS-CHARLES, appelé le *Chevalier de Torcy*, marié à *Elisabeth-Bonne d'Estrépagny*, dont trois enfants favor :  
LOUIS-CHARLES-JOSEPH;  
ALEXANDRE-LOUIS;  
Et BONNE-ELISABETH-CHARLOTTE.
3. Et N... GROULARD, femme de N... de *Saint Ouen-du-Mesnil*.

On trouve encore CATHERINE GROULARD, femme d'*Adrien Soyser*, Seigneur de *Vandrud*; & MARGUERITE GROULARD, mariée à *Adrien le Seigneur*, Seigneur de *Renneville*.

VII. GUILLAUME GROULARD, Marquis du Boisjeuffroy, Seigneur de la Châtellenie de Bailleul, Neuville, Coudray & autres lieux dans le Bailliage de Neuchâtel en Normandie, mort le 31 Juin 1738, à 54 ans, avoit

épousé, le 11 Mai 1716, *Marie de Sublet-de-Noyers*, dont :

1. ANNE-CONSTANCE, Marquise de *Noyers*, Baronne de *Nainville*, mariée, en Février 1744, à *Barthelemy-Joseph de Sublet-d'Heudicourt*, Comte de *Lénoncourt*, Colonel de Cavalerie, duquel est issu un fils;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, Marquise du Boisjeuffroy, mariée, le 16 Mai 1754, à *Louis-Nicolas Dauvet*, Chevalier, Marquis de *Dauvet-Maineville*, & autres Terres dans le Vexin Normand, Seigneur Châtelain d'Auvillers, dans le pays d'Auch, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de *Saint-Louis*, depuis 1761, dont trois fils. Voyez DAUVET.

VI. FRANÇOIS GROULARD, Marquis de *Torcy*, troisième fils de CLAUDE, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Claude Martel*, la seconde femme, épousa, en 1673, *Elisabeth Gaulmin*, veuve en Juin 1682, & fille de *Pierre*, Seigneur de la *Guyonnière*, Conseiller au Parlement de Metz, & d'*Anne-Foullé-de-Prunevaux*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ELISABETH, femme de *Jean Abot-de-Bouchet*, Gouverneur de *Mortagne*;
3. Et MARIE, qui épousa *Adrien de Crény*.

VII. FRANÇOIS GROULARD, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Torcy*, Mousquetaire du Roi, épousa N... de *Poitiers*, & en eut :

FRANÇOISE, femme de *Jacques-Alexandre du Moncel*.

Les armes : d'azur, a 3 châteaux d'or, chacun de 3 tours, couvertes & girouettées du second.

◊ GROUT DE BEAUFORT, Famille noble originaire d'Allemagne, qui descend du fameux *Grotius*, Jurisconsulte. Elle vint en France sous le règne de *Louis XIII*, & y a formé deux branches. Le premier qui s'y établit fut

JACQUES DE GROUT, Ecuier, Sieur de *Beaufort*, Seigneur de *Bretonville*, connu sous le nom de *Capitaine Beaufort*. Il éprouva les bontés de la Reine-Mère, ANNE D'AUTRICHE; fut nommé, en 1625, Capitaine, puis Major au Régiment de *Bellions*, Infanterie. Appelé à la Cour en 1635, il se démit de sa place de Major, & fut choisi, en 1645, de l'avis de la Reine Régente, pour entretenir au Roi les Exercices de Guerre, Cavalerie, Infanterie, combats de *Barrières*, &c. Sa Majesté ayant

projeté d'établir une Académie Royale pour instruire la jeune Noblesse aux exercices de Cavalerie, d'Infanterie & dans les Fortifications, il en fut nommé Capitaine-Gouverneur, & chargé par le Roi de donner des plans concernant cette institution, qui n'eut lieu que sous le règne de Louis XIV. C'est même en partie sur ces errements qu'a été instituée depuis l'École-Royale-Militaire. Il fut retenu Gentilhomme ordinaire de la Chambre, en 1650, eut l'honneur d'être choisi par le Corps de la Ville de Paris, pour faire les fonctions de Maréchal-de-Bataille à l'entrée de la Reine de Suède, en 1656; fut fait, en 1658, Chevalier de l'Ordre du Roi, en récompense de sa bravoure & de ses services, tant dans les Camps & Armées, qu'auprès de Sa Majesté, qui lui accorda une pension de 2000 liv., & mourut en Décembre de la même année au Palais des Tuileries, où il avoit un logement depuis 22 ans. Il avoit épousé, en 1640, *Marie Adam*, & en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et LOUISE-HARDOUIN, rapporté après son aîné.

FRANÇOIS DE GROU, Ecuyer, Sieur de Beaufort, Commissaire des Guerres, fut inquérité, en 1706, par les Commis aux recherches des usurpateurs du titre de Noblesse, malgré que sa Famille fut reconnue Noble, & qu'il leur offrit de produire les titres acquis par les vertus de ses ancêtres. Pour se mettre à couvert de leurs vexations, il obtint, la même année, des Lettres-Patentes, où sont détaillés les services de son père, par lesquelles il lui fut permis de continuer à porter la qualité d'Ecuyer, & de jouir des privilèges attachés à la Noblesse; & fait défenses aux traitans, sous peine de 3000 liv. d'amende, d'inquiéter à l'avenir les Sieurs DE BEAUFORT & leurs Descendans. Il mourut au Château des Tuileries, où il avoit un logement, & laissa de *Marie-Anne de Braut*, son épouse :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. Et LOUISE-FRANÇOISE, née en 1688, & morte sans enfans.

FRANÇOIS-LOUIS DE GROU, Ecuyer, Sieur de Beaufort, a laissé une fille, nommée

ANNE-MARIE DE GROU-DE-BEAUFORT, née en 1702, qui s'est mariée à N... *Desprès*, Maître des Requêtes de la Reine, vivante en 1779.

## DEUXIÈME BRANCHE.

LOUIS-HARDOUIN DE GROU-DE-BEAUFORT, Ecuyer, Seigneur de Bretonville, Nesle, &c., second fils de Jacques, & de *Marie Adam*, né en 1654, succéda à son père dans l'office de Maître des exercices de guerre auprès du Roi, jouit de la même pension de 2000 livres; fut Lieutenant en second au Régiment Dauphin, Infanterie, en 1667, Enseigne en 1670, Capitaine en 1672, Major en 1673; ensuite employé avec succès dans le Génie; servit en qualité d'Ingénieur en Chef, sous les ordres du Maréchal de Vauban, aux Fortifications de Gand, Oudenarde & au siège de Befançon, où il fut blessé d'un coup de grenade à la main droite, dont il resta estropié; ce qui l'obligea de se retirer alors du service, avec la Croix de Saint-Louis, les bienfaits du Roi, & muni de Certificats honorables de ses Généraux, le Maréchal d'Uxelles & le Maréchal de Vauban. On conserve des Lettres de ces deux Généraux dans sa Famille, ainsi que de MM. de St.-Aignan, Turenne, Louvois, Villeroy, d'Harcourt, qui prouvent l'estime & le cas que les Ministres & Généraux en faisoient. Il mourut en 1694, & avoit épousé, en 1680, *Marie-Madeleine Pinfon*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, de laquelle il laissa :

LOUIS - HARDOUIN - JACQUES - FRANÇOIS DE GROU DE BEAUFORT, Ecuyer, Seigneur de Bretonville, Nesle, la Harie, &c., qui servit d'abord plusieurs années dans la première Compagnie des Mousquetaires; fut ensuite Capitaine au Régiment de Briouze, Infanterie, en 1702; pensionné du Roi en 1709; eut son logement au Palais du Luxembourg, & s'est retiré du service, avec la Croix de Saint-Louis, en 1721; il eut beaucoup de part dans les bonnes grâces de Louis XIV, & dans celles du Grand-Dauphin; fut toujours de leur Cour jusqu'à leur décès, & mourut, en Juillet 1755, en la terre de la Harie en Basse-Normandie, Diocèse de Bayeux. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1701, *Marie-Anne de Leyden*, fille de Messire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Challerie, Haute-Chapelle, &c.; 2<sup>o</sup> en 1710, *Gabrielle des Forges*, fille de Messire *Adrien*, Officier aux Gardes-Françaises; & 3<sup>o</sup> N... *le Métais*, d'une Famille noble de Normandie, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit il a eu :

1. LOUIS, Religieux de l'Ancienne Observance de Cluny, qui est mort Prieur en titre de Notre-Dame de Mainfat ;
2. MARIE-MADELEINE, Religieuse Bernardine de l'Abbaye de Villers-Cavivet, près de Falaise, où elle est décédée.

Et du second lit vint :

3. Et ANNE-ANGE-GABRIEL, qui suit

ANNE-ANGE-GABRIEL DE GROUT-DE-BEAUFORT, Ecuyer, Seigneur de la Harie, Nesle, &c., né le 6 Mai 1715, fut pourvu d'une charge de Président en la Cour des Monnoies de Paris, le 14 Mai 1740, qu'il a consercée jusqu'en 1770; s'est retiré avec la qualité de Président Honoraire, & est mort en Décembre 1774. Il avoit épousé, en 1742, *Anne-Françoise-Régnauld*, fille de *Louis-Marie*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, laquelle s'est retirée à l'Abbaye Royale de Panthemont. Ses enfans sont :

1. ANNE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEAN-LOUIS, Ecuyer, né en 1754, qui est entré Sous-Lieutenant au Régiment d'Enghien, en 1773, puis Lieutenant audit Régiment en 1779 ;

ANNE-FRANÇOIS DE GROUT-DE-BEAUFORT, Ecuyer, né en 1751, entré dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, en 1769, où il a servi jusqu'à la réforme de ce Corps, en 1775, sert aujourd'hui à la suite de la Cavalerie, & n'est pas encore marié.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent, 2 & 1. Elles ont été ainsi enrégistrées chez le Juge d'Armes de France, le 1<sup>er</sup> Avril 1697.

GROUT. Un Ecrivain célèbre de la Province de Bretagne, M. Arthur de la Gibonnais, Maître des Comptes, prétend que les Sieurs GROUT tirent leur origine des GROTTUS de Hollande, que ce Magistrat appelle en latin *Grotius*, en français *GROUT*, & en hollandais *GROOT*, c'est-à-dire le *Grand*. L'*Histoire de Bretagne*, du P. Dom Taillandier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, est d'accord avec M. de la Gibonnais. Le *Dictionnaire de Moréri* nous apprend que cette Famille est établie, depuis plus de 400 ans, dans les Pays-Bas. Ils étoient originaires de France, portèrent le nom de *Cornets*, & ne le quittèrent que lorsque *Hugues Cornets* épousa la fille de *DIDERIC DE GROOT*, Bourguemestre de Delt, vers l'an 1530. Ce mariage le

fit à condition que *Hugues* prendroit le nom DE GROOT, ce qu'il fit.

*HUGUES DE GROOT* fut lui-même 5 fois Bourguemestre de Delt, & mourut l'an 1567, laissant deux fils :

1. CORNELLE, né à Delt le 25 Juillet 1544, où sa Famille étoit Maître depuis 3 siècles. Il fut fait Conseiller & Lechevin tout à la fois par cette Ville, & le Prince *GUILAUME* le fit Maître des Requêtes, charge qu'il remplit très-bien jusqu'en 1575, qu'il fut appelé à celle de Professeur dans l'Université de Leyde, nouvellement érigée. Il se plut tellement en cet emploi, qu'il ne voulut point le quitter pour la charge de Conseiller au Grand-Conseil, qui lui fut offerte diverses fois. Il mourut en 1601, & ne laissa point d'enfans ;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN DE GROOT, ou GROUT, fut père de

*HUGUES DE GROOT*, né à Delt en Hollande, le 10 Avril 1582, qui vint en France en 1598, avec *Barneveldt*, Ambassadeur des Etats, plaida avant l'âge de 17 ans, & n'en avoit que 24 lorsqu'on le fit Avocat-Général. Il s'établit à Rotterdam, dont il fut Syndic en 1613 ; mais la considération particulière qu'il avoit pour *Barneveldt*, lui ayant suscité des affaires fâcheuses, il se retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France, où le Roi *LOUIS XIII* lui donna une pension. Il crut ensuite pouvoir le rétablir en Hollande, sur les promesses de *FREDÉRIC-HENRI*, Prince d'Orange ; ce fut en vain, car ses ennemis détournèrent les effets qu'auroit pu produire, en sa faveur, la bonne volonté de ce Prince. *CHRISTINE*, Reine de Suède, l'envoya Ambassadeur en France, où il résida 11 ans, & le Roi lui donna souvent des marques de son estime. Revenant de Suède en Hollande, après avoir obtenu son congé, il fit naufrage ; il aborda les côtes de Calubie, pays de la Basse-Saxe, d'où il gagna, comme il put, *Rollock*. Il y mourut deux jours après son arrivée, le 28 Août 1645, & son corps fut transporté à Delt, où l'on voit son tombeau. Il fut un des plus grands hommes de son tems, & a publié un grand nombre d'ouvrages presque en tout genre. (Voyez son éloge dans *Moréri*, édit. de 1759, tom. V, au mot *GROTTUS*.) Il avoit épousé *Marie Regerberg*, de laquelle il laissa trois fils & une fille. L'aîné d'entr'eux & le plus jeune, suivirent le parti des armes, & moururent sans enfans. Son second fils,

PIERRE DE GROOT, fut un des plus habiles Ministres du XVII<sup>e</sup> siècle. L'Électeur-Palatin, rétabli par la paix de Munster, le fit son résident auprès des Etats-Généraux. Il fut fait Pensionnaire de la ville d'Amsterdam en 1660, & exerça cet emploi pendant 7 ans; nommé Ambassadeur vers les Couronnes du Nord en 1668, puis en France, où il s'acquit une très-grande réputation. Il y étoit encore lors de la déclaration de la guerre en 1672. Après avoir souffert plusieurs insultes, & couru risque de sa vie plus d'une fois, il se vit contraint d'abandonner sa Patrie. Il fit sortir adroitement de Rotterdam & de la Haye toute sa famille, le 23 Juillet 1672, & se retira à Anvers. Il passa ensuite à Liège, & de là à Cologne. Etant retourné 3 ou 4 ans après en Hollande, il s'y justifia de tous les crimes d'Etat dont on l'accusoit devant la Cour, où il fut solennellement absous sur la fin de 1676. Il mourut pendant les dernières négociations de la paix de Nimègue, dans une maison de campagne, où il s'étoit retiré, en la 70<sup>e</sup> année, de la violence de la goutte selon les uns, ou selon d'autres, par l'effet d'un poison lent que lui firent donner les partisans du Prince d'Orange, qui ne pouvoient souffrir son rétablissement.

N... DE GROOT, son fils, étoit, en 1695, Droffart de Berg-op-Zoom, charge considérable en Hollande.

Un des descendants de cette Famille passa de Hollande à Saint-Malo, où, suivant l'*Histoire de Bretagne*, FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France, fit l'honneur à un DE GROOT de tenir son fils sur les Fonts de Baptême.

Une branche de cette Famille est établie dans le Vexin-François, où elle posséda la Terre de Saint-Paër, depuis la mort du Sieur Buchelay, Lieutenant aux Gardes-Françoises, & du Chevalier de Saint-Paër, Mousquetaire du Roi, l'un & l'autre morts de leur blessure sur le champ de bataille de Dettingen, en 1743.

On trouve dans la liste des Conseillers au Grand-Conseil, JEAN-BAPTISTE GROUT, Seigneur de Fourneaux & de Saint-Paër, né le 23 Janvier 1673, fils de BERNARD GROUT, Seigneur de la Corderie, & de *Mathurine Geffard*, qui fut Conseiller au Parlement de Metz, le 17 Juillet 1695, puis Conseiller au Grand-Conseil le 19 Juin 1697, Honoraire le 16 Février 1720, mort le 26 Décembre

1765, à 92 ans. Il avoit épousé *Louise-Catherine Robineau*, fille d'*Alphonse-Jean-Baptiste Robineau de Fortelles*, Contrôleur-Général des Fortifications, & de *Catherine le Maire*, veuve de *Claude Lallemand*, Avocat, & sœur de *Marie le Maire*, femme de *Jean de Belavoine*, Payeur des rentes. De ce mariage est issu :

BERNARD-LOUIS-MATHURIN GROUT, Seigneur de Saint-Paër, marié à *Marguerite-Michelle Racine*, morte le 7 Mai 1768, fille de *Louis-Philippe Racine*, Seigneur d'Ormay, Chevalier de Saint-Louis, & de *Benoîte Grimod*, dont des enfans : trois fils & deux filles.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à 3 têtes de léopard d'or; aux 2 & 3 d'argent, à 3 fusées de gueules, accolées en fasce.*

\* GROYE (LA), Terre & Seigneurie en Poitou, Eleñion de Châtellerault, possédée, en 1450, par PIERRE D'ALOIGNY, troisième fils de GUILLAUME D'ALOIGNY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Rochefort, cinquième aïeul de HENRI-LOUIS D'ALOIGNY, Marquis de Rochefort & du Blanc, Capitaine des Gardes du Roi, créé Maréchal de France en 1675, dont le fils LOUIS-PIERRE-ARMAND D'ALOIGNY, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Brigadier des Armées du Roi, est mort le 21 Juillet 1701, le dernier de cette branche. Voyez ALOIGNY-DE-ROCHEFORT.

GRUEL DE BOISEMONT, Famille noble de Normandie, de laquelle étoit LOUISE-RENÉE DE GRUEL DE BOISEMONT, née le 13 Décembre 1677, dans la Paroisse de la Briquerre, au Diocèse de Séez, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de NICOLAS GRUEL, Ecuyer, qui vivoit en 1536, & étoit son quatrième aïeul. ANNE-ELISABETH DE GRUEL, fille de JACQUES, Seigneur de Boiseмонт, qui a épousé, le 17 Juillet 1713, *Armand-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, étoit de cette Famille. Voy. CAUMONT.

Les armes : *d'azur, à trois grues d'argent, becquées & membrées d'or, 2 & 1.*

GRUEL, en Dauphiné, autre Famille, qui porte : *de gueules, à 3 grues d'argent.*

GRUUTÈRE, Ancienne Noblesse du Comté de Flandre. LÉONARD-FRANÇOIS DE GRUUTÈRE, Seigneur d'Ydegem, obtint le titre de *Baron de Gruntère*, applicable sur

telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du 10 Mai 1696.

Les armes : *de sable, à 3 jumelles d'or.*

GRUYÈRES : *de gueules, à une grue d'argent.*

GRUYN, Famille établie à Paris. PIERRE GRUYN, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances de Lyon, mort le 16 Aout 1680, avoit épousé, *Anne Doublet*, dont il a eu :

1. N... GRUYN, Maître de la Chambre aux deniers, père de

GENEVÈVE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Martin Fraguier*, Chevalier, Seigneur de Tigery, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Chambre des Comptes, & Conseiller honoraire du Parlement de Paris, dont postérité. Voy. FRAGUIER; & 2<sup>o</sup> à *Antoine Baratier*, Marquis de Saint-Auban, Marechal-de-Camp, dont elle n'a point eu d'enfans; la moitié de la Terre de la Celle-Saint-Cyr lui étoit substituée, & l'autre moitié a été aux héritiers de ROLLAND GRUYN, mentionné ci-après.

2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE GRUYN, Conseiller d'Etat & Garde du Trésor-Royal, mort le 26 Février 1722, avoit épousé *Catherine Nicole Benoife*, morte le 12 Janvier 1753 à 74 ans. Elle étoit sœur de *Charles-Auguste*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement. De ce mariage sont issus :

1. ROLLAND, Seigneur de la Celle-Saint-Cyr, & Garde du Trésor-Royal après son père; il mourut sans alliance en 1763;
2. GENEVIÈVE, née le 9 Juin 1703, mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1724, à *Louis-Joseph de la Vieuville*, Marquis de Saint-Chamond. Elle est morte le 8 Juin 1748, mère du Marquis de *Saint-Chamond*, & de *Charlotte-Louise de la Vieuville de Saint-Chamond*, qui s'est mariée, le 12 Décembre 1747, à *Marc-Antoine*, Marquis de *Cystrine*;
3. Et CATHERINE-NICOLE, qui a épousé, le 17 Avril 1724, *Louis-Dominique*, Comte de *Cambis*, Lieutenant-Général & Ambassadeur en Angleterre, mort le 8 Février 1740.

D'une autre branche étoit ROLLAND GRUYN, Seigneur du Bouchet, de Vallegrand, Secrétaire du Roi, lequel eut d'*Anne Cloufier*, son épouse :

PIERRE GRUYN, Conseiller au Châtelet de Paris, le 12 Avril 1661, reçu Conseiller au

Grand-Conseil le 2 Juin 1668, mort Doyen le 23 Février 1728, âgé de 59 ans. Il avoit épousé *Louise de Bragelongne*, morte le 30 Janvier 1730, à 81 ans, fille de *Thomas de Bragelongne*, 111<sup>e</sup> du nom, premier Président du Parlement de Metz, & de *Marie Heffor de Marle*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS, Conseiller au Châtelet le 17 Juillet 1706, puis reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 4 Mars 1713, mort sans alliance en 1719;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Celle, Conseiller au Châtelet, le 4 Avril 1713, puis Conseiller au Grand-Conseil, qui fut reçu le 22 Avril 1716; mort sans alliance en Octobre 1719.

Les armes : *d'or, à 3 hures de sanglier de sable.*

GUALABERT, Famille noble de Périgord. Suivant un Vidimé fait à Bordeaux le 16 Mars 1667, par *Claude Pellot*, Seigneur de Port-David, &c., Intendant de Guyenne, Commissaire député par le Roi pour la recherche des usurpateurs de la qualité de Noble, Ecuier ou Chevalier, BERNARD, FRANÇOIS & autre FRANÇOIS DE GUALABERT, eurent acte de la représentation de leurs titres, & furent inscrits dans le Catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Périgueux.

I. GILLES DE GUALABERT, Ecuier, assista à la tenue des Etats, selon un certificat donné par le Lieutenant-Général de Périgueux, le 25 Septembre 1557, & testa le 28 Février 1575, en faveur de *Jacques*, son fils, pardevant *de Bordes*, Notaire Royal. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Hélie de Félines*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Février 1547, passé devant *Audin*, Notaire Royal, *Anne de Calvimont*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, Ecuier, marié, par contrat du 29 Janvier 1572, avec *Jeanne de Félines*

Et du second lit vint :

2. JACQUES, qui suit.

II. JACQUES DE GUALABERT, Ecuier, Sieur de Chourgnac, testa le 30 Novembre 1606, & avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1583, passé devant *de Guaubert*, Notaire, *Armande Siorac*, dont :

III JEAN DE GUALABERT, Ecuier, Sieur de Chourgnac, Seigneur de la Durantie, résidant au repaire noble de la Durantie, Paroisse de Rouffignac, élection de Miremont en Pé-

rigord. Il servit au ban & arrière-ban du Périgord, suivant l'extrait du Procès-Verbal fait pour la convocation du 18 Juin 1639, & une quittance de 15 livres, qui lui fut donnée la même année. Il épousa, par contrat du 5 Novembre 1618, *Gabrielle Foucauld*, & testa le 22 Septembre 1636, en faveur de

IV. FRANÇOIS DE GUALABERT, Ecuier, Seigneur de Caillavet, qui servit aussi au ban & arrière-ban du Périgord, en 1639, ainsi qu'il appert par une quittance de 39 livres. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1635, *Isabeau Sper*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la Vallade, dont vinrent :

1. BERNARD, Ecuier, marié, par contrat du 10 Juillet 1654, signé *Jouffre*, Notaire Royal, avec *Hélène de Garreau* ; il fut in-finué le 25 Juin 1655 ;
2. Et MARC, qui suit.

V. MARC DE GUALABERT, Ecuier, Seigneur de la Durantie, reçut comme son père une quittance du ban & arrière-ban, convoqué en 1674, & épousa, par contrat du 9 Février 1679, *Marie de Bézenac*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de la Clergerie*. Il en eut :

VI. PIERRE DE GUALABERT, Ecuier, Seigneur du Buiffon, qui épousa, par contrat du 13 Avril 1710, *Pétronille Rol*. De ce mariage est issu :

VII. JEAN DE GUALABERT, Ecuier, Seigneur de Sept-Fonds, qui s'est marié, par contrat du 16 Janvier 1750, avec *Anne de Bridat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Barrière, & de la Pradelie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & de Dame *Rose de Simon de Châtillon*. Leurs enfants sont :

1. LOUIS, né le 10 Novembre 1752 ;
  2. JEAN DE GUALABERT, né le 1<sup>er</sup> Juin 1754 ;
- Et trois filles.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent*.

GUALTERIO, Famille noble qui a donné plusieurs Cardinaux, entr'autres :

PHILIPPE-ANTOINE, fils de GUALTERIUS GUALTERIO, d'Orvieto, & d'*Anne-Marie Cioli de Tudette*, né le 24 Mars 1660, à Saint-Quirice de Fermo, ville de l'Etat Ecclésiastique, dans la Marche d'Ancone. Il est mort à Rome le 21 Avril 1728, au commencement de sa 69<sup>e</sup> année, & dans la 22<sup>e</sup> de son Cardinalat. Il fit ses exécuteurs testamentaires les Cardi-

naux Barberini & de Polignac. Dans la première année de la Régence, il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, & depuis eut une place de Prêlat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, dans la promotion que Louis XV, régnant, fit après sa majorité. Ce Cardinal institua son héritier universel le Comte GUALTERIO, son frère, qui eut pour enfants, entr'autres :

1. JACQUES, qui suit ;
2. LOUIS, né le 12 Octobre 1706, Camérier d'honneur du Pape Benoît XIII, lequel fut nommé, au mois de Septembre 1726, pour porter la Barette en France au Cardinal de Fleury. Il fut chargé, en même tems, d'un Bref du Pape pour le Grand-Duc de Toscane. De retour à Rome, après avoir rempli ses deux commissions, il fut déclaré Prêlat Domestique du Pape le 21 Janvier 1730 ; Vice-Légat de Ferrare le 2 Octobre même année ; Visiteur du Duché Apostolique de Bénévent ; Commissaire Apostolique à Norcia dans la terre de Sabine ; Inquisiteur du Saint-Office à Malte ; Nonce auprès du Roi des Deux-Siciles en Novembre 1743 ; Archevêque titulaire de Myrle en 1744 ; & Nonce en France en 1753 ;
3. Et MARIE-ELISABETH, dite *de la Croix*, Religieuse dans le Monastère des Dominicaines de Sainte-Marie-de-l'Humilité à Rome, où elle prit le voile le 20 Août 1724, & fit profession entre les mains du Cardinal, son oncle, le 22 Septembre 1725.

JACQUES, dit *le Marquis GUALTERIO*, épousa, au commencement de 1727, *Marie-Victoire Albergati*, d'une ancienne Famille de la ville de Bologne, dont :

MARIE - JULIE - CATHERINE - ANNE - MELCHIOR GUALTERIO, baptisée à Rome dans l'Eglise de Saint-Laurent *in Lucina*, le 25 Février 1729. (Moréri, tome V, p. 416, édit. de 1759.)

GUALY, en Rouergue : Famille maintenue dans son ancienne noblesse par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de Guyenne. C'est d'après les titres qu'elle a produits, soit en original, soit par expéditions en bonne & due forme que nous allons en parler.

BÉRANGER GALI est qualifié *Chevalier*, dans unè reconnoissance du 11 des Calendes de Décembre 1262. C'est le premier connu de ce nom ; mais la filiation suivie commence à I. Meilire BÉRANGER GALI, Chevalier, ainsi

qualifié dans une donation que noble *Riqua-falda*, sa femme, fit de la moitié de ses biens, le 28 Janvier 1419, à *BÉRENGER*, son fils, qui fut, en faveur de son mariage.

II. Noble *BÉRENGER GUALY*, Damoiseau, est qualifié pareillement *Chevalier*, dans son contrat de mariage du 28 Janvier 1419, avec noble *Florence*, fille de noble *Americ Garceval*, Chevalier, dont il eut :

III. Noble *BERTRAND GUALY*, Damoiseau, qui testa le 8 Septembre 1472. Il avoit épousé, par accord du 9 Février 1430, noble *Sibylle Hérail*, fille de noble homme *Messire Dieudonné Hérail*, Chevalier. Elle testa en 1483, & eut de son mariage :

IV. *BÉRENGER GUALY*, Ecuyer, Seigneur des *Roucus*, qui vivoit encore le 27 Janvier 1508, date du contrat de mariage de *DURAND*, son fils, qui fut. Le nom de la femme est ignoré.

V. Noble *DURAND GUALY*, Ecuyer, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage du 27 Janvier 1508, avec noble *Louise Chaffari*; il est signé par *BÉRENGER*, son père, & par *Cécile GUALY*, nièce de *BÉRENGER*. On voit par différens actes que ce *DURAND GUALY* ajouta souvent à son nom celui de *Chaffari*, & ce fut en vertu du testament de noble *Pierre Chaffari*, Damoiseau, son beau-père, du 21 Juillet 1505, par lequel il institue son héritière noble *Louise Chaffari*, sa fille, à la charge que celui qu'elle épouseroit en porteroit le nom & les armes. Elle testa le 16 Juin 1522, fit un legs à *ISABELLE GUALY*, nièce de son mari, & différens autres, à ses trois enfans, favoir :

1. *JACQUES*, qui fut;
2. *ANTOINE*, alors mineur;
3. Et *CATHERINE*.

VI. *JACQUES GUALY-CHAFFARI*, institué héritier universel par sa mère, épousa, par contrat du 21 Mars 1544, *Delphine Bourse*, & mourut peu de tems avant le 9 Août 1563, jour où fut fait l'inventaire de ses biens. Il eut de son mariage :

VII. *PIERRE DE GUALY-CHAFFARI*, qui commandoit une Compagnie de 100 hommes pour le service du Roi le 26 Septembre 1569. Il épousa, par contrat de l'an 1571, *Jeanne Durand*, dont :

1. *PIERRE*, qui fut;
2. Et *ANNE*.

VIII. Noble *PIERRE DE GUALY-CHAFFARI*, Ecuyer, Seigneur des *Ginestes*, obtint, le 5 Mai 1668, un jugement de *M. Pellot*, Intendant de Guyenne, qui ordonna que ledit Seigneur des *Ginelles* seroit inscrit dans le catalogue des Nobles de cette province, ainsi que ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 23 Août 1606, & du vivant de ses père & mère, *Susanne de Tauriac*, fille de noble *Antoine*, & de *Bernardine d'Aisse*, dont il eut :

1. *ETIENNE*, qui fut;
2. *PIERRE*, lequel épousa, par contrat du 3 Septembre 1655, *Louise Dupuy*, fille de noble *Paul*, & de *Paule de Granger*. Il passa en Angleterre avec sa femme & ses enfans; on ne lui en connoît par titres que trois, favoir :
  1. *PAUL*, né le 3 Mai 1663, mort en Angleterre sans avoir été marié. Il y servit dans l'Infanterie, & parvint au grade de Major-Général;
  2. *FRANÇOIS*, qui fut baptisé le 10 Janvier 1606, servit aussi en Angleterre en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il s'y maria, & laissa des enfans, qui forment aujourd'hui une branche établie à Dublin en Irlande;
  3. Et *MARGUERITE*, dont on ignore la destinée.
3. *SUSANNE*, qui s'est mariée, par contrat du 5 Février 1600, avec noble *Etienne de Crosat*, Seigneur de *Greiffels*, de *Peyre*, Gouverneur pour le Roi des *Ville*, *Château* & *Vicomté de Greiffels* & de *Peyrelade*, en Guyenne;
4. *FRANÇOISE*;
5. Et *JEANNE*, mariée, le 10 Janvier 1666, à *Pierre de Majerand*, Secur de *Tauriac*, Co-Seigneur d'*Auriac*.

IX. Noble *ETIENNE DE GUALY-CHAFFARI*, Ecuyer, Seigneur des *Ginestes*, de la *Gruelle* & de *Massavaques*, épousa, par contrat du 23 Juillet 1651, *Jeanne de Rosel-de-l'Homme d'Auriac*, fille de noble *Antoine de Rosel-d'Auriac*, & d'*Antoinette de Barjac*, dont :

1. *PIERRE DE GUALY-CHAFFARI*, Ecuyer, aussi qualifié *Chevalier*, Seigneur du *Gua*, de *Cabrillac* & de *Massavaques*, né le 19 Juin 1652, institué héritier universel par le testament de son père, qui dit, dans cet acte, qu'il étoit alors à Paris à l'Académie pour y faire ses exercices, & que *M. de Rosel-du-Gua*, son oncle, frere de sa mère, mort *Maréchal-des-Camps* & *Armées du Roi* & *Commandant* à *Nîmes*, lui avoit donné la

Cornette de Messire-de-Camp de son Régiment de Cavalerie. Il étoit Capitaine de Cavalerie dans celui de Vienne, lorsqu'il épousa, le 1<sup>er</sup> Octobre 1699, *Elisabeth de Conducher*. Il fut nommé Lieutenant-Colonel du même Régiment le 14 Novembre 1703, & fut tué, la même année, à la bataille de Spire. Il eut de son mariage un fils, nommé

PIERRE-ANTOINE, né le 23 Décembre 1701, & mort le 4 Août 1707.

2. PIERRE-LÉVI, qui suit ;
3. & 4. LOUISE & FRANÇOISE, mortes sans alliance.

X. PIERRE-LÉVI DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Massevaques, de Gaillère, de l'Hom, de Cabrillac, de Saumane, du Gua, des Ginettes, de Buffas, Saint-Martin-de-Corconac, baptisé le 6 Mars 1664, fut nommé Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie de nouvelle levée dans le Régiment de Vienne, par commission du 20 Août 1688, en considération de ses services. Il épousa, par contrat du 8 Juillet 1706, *Julie de Crofat de la Croix*, sa parente, Dame de Creiffels, de Peyre & de Montagnac, fille de noble *Marc-Antoine de Crofat de la Croix*, & de Dame *Charlote de la Tour-de-Reyniès*, dont :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. ETIENNE, né le 8 Janvier 1711, qui a d'abord servi en France en qualité d'Aide-Major du Régiment de la Ferté-Imbault, & s'est retiré depuis à Dublin en Irlande, où il s'est marié. Il a été Capitaine d'Infanterie dans les troupes d'Angleterre ;
3. PIERRE, rapporté après la postérité de son aîné ;
4. LOUIS DE GUALY-DE-GAILLÈRE, Ecuyer, né le 22 Mai 1715, qui a servi & est encore vivant ;
5. ELISABETH, née le 29 Décembre 1712, mariée, par contrat du 26 Septembre 1729, avec Messire *Louis d'Albignac*, Seigneur de Nivolières, de Fregmat & de Montal. Elle est morte le 28 Juin 1746, laissant *Julie d'Albignac*, actuellement Religieuse aux Maltoises du Couvent de Toulouse, où elle a été reçue en conséquence des preuves de sa noblesse, faites pardevant MM. les Commissaires de Malte, ainsi qu'il se pratique pour les Chevaliers de cet Ordre ;
6. MARGUERITE-SUSANNE, née le 11 Juin 1714, mariée, par contrat du 10 Mai 1734, à noble *François de Corcoral*, Seigneur du Magranet ;
7. MARIE-ANNE, née le 6 Septembre 1716, Re-

ligieuse au Couvent du Verbe-Incarné à Anduze dans les Cévennes ;

8. LOUISE-JULIE, née le 1<sup>er</sup> Mai 1718, mariée, par contrat du 6 Février 1738, avec noble *Pierre de Cabrol*, Seigneur de Montarnaud ;
9. Et JEANNE, née le 19 Janvier 1720, qui vit sans alliance.

XI. MARC-ANTOINE DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Auriac, de l'Hom, de Saumane, de Saint-Martin-de-Corconac, de Buffas, de Massevaques, de Cabrillac, de Peyre, de Creiffels & de Montagnac, épousa, par articles sous seings privés du 9 Mai 1733, reconnu en justice le 14 Août suivant, *Marie de Bonafous*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Saint-Rome, Avocat au Parlement, & de Dame *Marie d'Alaret*. De ce mariage sont issus :

1. LÉVI-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 20 Mai 1734, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et ROSE, née le 24 Octobre 1736, morte en bas âge.

XII. FRANÇOIS DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Baron de Saint-Rome, Seigneur de Creiffels, de Massevaques, de Peyre, de Saumane, de Saint-Martin-de-Corconac, du Gua, de l'Hom, né le 14 Juin 1735, nommé Lieutenant des Maréchaux de France au département de Rouergue, Sénéchaussée de Villefranche, & en cette qualité, Juge du point d'honneur de la Noblesse, par provisions du 9 Décembre 1761, en conséquence de la nomination qui en avoit été faite au Roi par le Tribunal, a épousé, par contrat du 23 Décembre 1753, *Antoinette-Gabrielle Durand de Vibrac*, fille de Messire *Louis-Gaspard*, Baron de Vibrac, Seigneur de Saint-Nazaire, des Gardies, de Saint-Jean, de Crieulon, de Saint-Félix, de Pallières, de Saint-Martin, de Saussejac, & de Dame *Marie-Françoise du Portal*, dont :

1. MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 13 Novembre 1756 ;
2. PIERRE-JEAN, né le 31 Mai 1759 ;
3. LOUIS-JEAN, né le 11 Septembre 1760 ;
4. JACQUES-LOUIS, né le 21 Février 1762 ;
5. Et JULIE-LOUISE, née le 26 Août 1755.

XI. PIERRE DE GUALY DU GUA, troisième fils de PIERRE-LÉVI, & de *Julie de Crofat de la Croix*, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1712, nommé successivement Lieutenant dans le Régiment de Vivarais ; Capitaine d'une Compagnie dans



le même Régiment; nommé Chevalier de Saint-Louis le 7 Mai 1747; fait Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Brillac le 11 Mars 1755; Commandant du second bataillon de ce Régiment le 20 Septembre 1758, & enfin Major du Régiment d'Infanterie de Puyfégur; reçut, sur le rapport de son Colonel, le Chevalier de Lempis, & sur le compte qu'il rendit de ses services au Duc de Choiseul, une Lettre de ce Ministre, le 7 Mai 1761, par laquelle il lui marquoit que Sa Majesté avoit bien voulu augmenter de 400 livres la pension de 600 livres qu'elle lui avoit ci-devant accordée pour sa retraite, afin de lui en faire de 1000 livres, & que ledit Sieur DE GUALY DU GUA devoit regarder ce traitement comme une marque de la satisfaction que le Roi avoit de ses anciens services. Il étoit marié, depuis le 22 Novembre 1749, avec *Marthe de Bonafosse*, dont il a eu :

1. LOUIS-PIERRE-PAULIN, né le 30 Avril 1756;
2. CHRISTINE-SUSANNE-ANTOINETTE, née le 5 Juin 1752, reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, faites le 18 Septembre 1762;
3. Et FRANÇOISE-MARTHE, née le 5 Mars 1763.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 roses d'argent, & accompagnée de 10 losanges de sable, rangées en bande, 5 en chef, 2 & 3; & 5 en pointe, 3 & 2.* (Il est parti de cette Noblesse dans l'*Armorial général de France*, reg. V, part. 1). (Mémoire envoyé.)

GUAY. De cette Famille est N..., Comte du GUAY, Chef d'Escadre, Commandant la Marine à Brest, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, depuis le mois d'Août 1754.

Les armes : *d'azur, au cheval gai d'argent.*

GUÉ (DU). JEAN DU GUÉ, Trésorier-Général de la Gendarmerie de France, épousa *Antoinette de Turgis*, dont :

1. GASPARD, qui suit;
2. JEAN, Maître des Comptes à Paris;
3. Et JEANNE DU GUÉ, mariée à *Etienne de Charrier*, Seigneur de la Barge.

GASPARD DU GUÉ, Baron de Bagnols, épousa, en 1609, *Marie de Charrier de la Roche*, née le 12 Septembre 1592, fille de *Guillaume*, & de *Gabrielle Dufour*. Elle mourut en 1628. Leur postérité subsiste à Paris. Voy. CHARRIER.

GUÉ-DE-L'ISLE. Les Seigneurs de ce

Tom. IX.

nom font une branche de la Maison de Coëtlogon, qui a donné, dans *Alain-Emmanuel de Coëtlogon*, un Vice-Amiral du Levant, & Maréchal de France. Voy. COETLOGON.

GUÉ-DE-L'ISLE (DU), branche sortie des Vicontes de Rohan, & qui a commencé à *Fon de Rohan*, sixième fils d'*Alain VI*, Vicomte de Rohan, & de *Thomasse de la Roche-Bernard*, la seconde femme. Il épousa *Aliette*, Dame du *Gué-de-l'Isle*. *Jean de Rohan*, Seigneur du *Gué-de-l'Isle*, Echançon de la Reine ANNE, mourut sans enfans. *Jean de Rohan*, son frère puîné, continua la branche. Il devint Seigneur de Poulduc par son mariage avec *Françoise Laurens*, veuve d'*Yves Loret*, Seigneur de Poulduc. Voyez ROHAN.

GUÉAU DE REVERSEAUX. JACQUES-ÉTIENNE GUÉAU, Seigneur de Reverseaux, célèbre Avocat au Parlement, Secrétaire du Roi en 1737, épousa *Marie-Angélique le Noir*, de laquelle est issu :

JACQUES-PHILIPPE-ISAAC GUÉAU, Seigneur de Reverseaux, né le 26 Juin 1739, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 Juillet 1761, Maître des Requêtes en 1765, & Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768. Il a épousé N... *Sorbier*, fille de N... *Sorbier*, & de N... *Mirey*, dont il a un garçon & quatre filles; les deux dernières sont nées, l'une le 3 Mai 1769, & l'autre le 2 Janvier 1771.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix de Jérusalem d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un gland de chêne, feuillé d'or, la tige en haut; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent.*

GUÉBRIANT, Terre située en Bretagne, dont *Charles Budes*, Seigneur du Hirel, du Plessis-Budes, Baron de Sacé, &c., second fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Cœdic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, & de *Béatrix de Romille*, Baronne de Sacé, obtint la possession en justice, pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Voyez BUDES.

GUÉDON, en Normandie; Famille noble dont étoit LAURENT GUÉDON, Seigneur de Franqueville, Conseiller en Cour-Laye, successivement Lieutenant-Général des Baillis

de Caux & de Rouen en 1442. Il fut envoyé avec *Jeanne* ou *Anne Ségouin*, son épouse, en possession du Fief, Terre & Seigneurie du Manoir, décrétée pour les dettes de Guillaume de Lettre, Ecuier, Seigneur dudit lieu. Voyez LETTRE. Ils moururent le 17 Juillet 1464, suivant leur épitaphe qui se voit aux Cordeliers de Rouen. On leur connoit trois enfans, favoir :

1. JEAN, Seigneur de Franqueville & de Saint-Martin-du-Manoir, Vicomte d'Evreux en 1453 & 1465, qui fut reçu, cette année, Clerc extraordinaire en la Chambre des Comptes, & confirmé par Ordonnance du 24 Octobre 1483. Il avoit été Avocat-Général en la Cour de l'Echiquier de Normandie, & l'un des Généraux sur le fait de la Justice des Aides en 1474. Il mourut le 23 Décembre 1492, fans enfans de *Marguerite de Peurel*, sa femme, qui étoit veuve, le 13 Décembre 1482, de *Guillaume de Tabencourt*, Ecuier, & fille de son aïeul *Robert de Peurel*, & de *Raoule de Paux* ;
2. MARGUERITE, femme de *Pierre Giel*, avec lequel elle fit des fondations à Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen ;
3. Et GUILLEMETTE, à laquelle JEAN, son frère, abandonna la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir, en faveur de son mariage avec *Thomas de la Reue*, Ecuier, Seigneur de Lifores & de Norolles, Conseiller en Cour-Laye, Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, & dont elle fit disoit veuve en 1513, ayant la Garde-noble de ses enfans. Voyez REUE (DE LA).

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'argent.*

GUEFFAUT D'ARGENSON, Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à la fasce de sable.*

GUEFFIER. De cette Famille est Louis GUEFFIER, Seigneur de Beauvais, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Trésorier-Général du Marc d'or, & Receveur-Général des Finances du Poitou, marié à *Charlotte-Antoinette de Vigarany*, dont il a eu :

1. CHRISTOPHE-ÉTIENNE, Héraut-Roi d'Armes des Ordres du Roi, par provisions du 1<sup>er</sup> Juin 1732. Son père lui ayant cédé sa charge de Trésorier du Marc d'or, il a vendu celle de Héraut-Roi-d'Armes à Antoine Chindret, né en 1705, lequel en prêta serment le 20 Août 1734, & est mort, sans alliance, à Paris, le 16 Août 1760 ;
2. Et Louis, Ecuier du Roi. (Voy. le P. An-

selme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 348.)

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une colombe du même, & en pointe d'un lion d'or.*

GUÉHÉNEUC ou GUÉHENNEUC, ancienne Noblesse de Bretagne. ROBERT GUÉHÉNEUC, Ecuier, avant lequel on en connoit plusieurs, vivoit en 1416, & fut père de

ROLLAND GUÉHÉNEUC, Ecuier, qui vivoit en 1431, & duquel sont descendus les diverses branches de ce nom, maintenues les 25 Octobre & 10 Novembre 1668, par Arrêts de la Chambre de Réformation établie à Rennes. Leurs alliances directes sont avec les Maisons de *le Sénéchal*, *la Haye*, *Talhouët*, *Brehant*, &c.

TRISTAN GUÉHÉNEUC, Ecuier, étoit, en 1428, à la Cour du Duc de Bretagne.

ROBERT GUÉHÉNEUC, qui s'est marié avec *Amairie le Bel*, étoit Gouverneur de Combourg vers 1600.

Les Seigneurs actuels de *Boishue*, frères, mariés à des Demoiselles de *Bruc*, sœurs, sont de cette Famille, ainsi que HYACINTHE GUÉHÉNEUC, leur cousine, Dame de Cotuhan & de Larbrouffière, veuve & héritière du Seigneur de *Glecoët*, son oncle paternel, qu'elle avoit épousé par dispense, & remariée, en 1775, à *Charles-François-Marie du Bot*, Ecuier, fils puiné d'*Alexis-François-Amador*, Chevalier, Seigneur, Haut-Justicier de la Grée-de-Callac, la Rouaudais, &c. Voyez BOT (DU).

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'argent, accompagné en chef de 2 fleurs-de-lis du même.*

GUÉHÉNEUC, autre ancienne Famille noble de la même Province, dont on n'a point de jonction certaine avec la précédente.

De celle-ci étoient JEAN GUÉHÉNEUC, Ecuier, qui s'est marié avec *Jeanne de Montauban*, vers 1460 ;

Et autre JEAN GUÉHÉNEUC, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, qui s'est marié, en 1593, à *Jeanne de Callac*.

L'arrêt de maintenue, rendu en faveur de cette Famille lors de la dernière réformation, est du 27 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, à 5 étoiles d'or; au franc-canton d'azur.*

GUEIDAN, Terre & Seigneurie située dans la Haute-Provence, entre Entrevaux, Guillaume & Colmars. Suivant le *Dictionnaire des Gaules*, le Greffe du Parlement d'Aix, les Archives de la Chambre des Comptes de Provence, celles de Forcalquier, l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, Lettres- Patentes de nos Rois, titres de Famille, & Mémoire manuscrit qui nous a été adressé, cette Terre a donné son nom à l'ancienne & illustre Maison de GUEIDAN, qui tire son origine des Comtes de Forcalquier. A la pag. 112 des *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, on trouve une Généalogie de cette Maison, dont l'arrangement des degrés blesse les yeux. On lui donne XVI degrés en 300 ans, depuis 1024 à 1327, de BERTRAND à LAMBERT. Il y en a sept de trop, à trois par siècle. Comme c'est à M. le Président DE GUEIDAN à faire élaguer son arbre généalogique, nous nous bornons à suivre le *Mémoire*, qui nous a été remis, sans spécifier aucun degré.

BERTRAND, 1<sup>er</sup> du nom, Comte DE FORCALQUIER, vers l'an 1024, eut de son mariage avec *Alix*, Comtesse de Die :

BERTRAND, II<sup>e</sup> du nom, qui lui succéda ;  
GEOFFROY, Comte de Die, mort sans enfans ;  
ETIENNETTE, femme de *Guillaume le Gros*,  
Vicomte de Marseille ;  
Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME eut pour son apanage les Terres de Saint-Etienne, de Pierrerue & de GUEIDAN, dont il prit le nom, & qu'il transmit à sa postérité. Il épousa *Ermengarde*, dont il eut :

GUY, 1<sup>er</sup> du nom, Sire DE GUEIDAN, qui, par *Ancille de Lusignan*, son épouse, fut père de GUY, II<sup>e</sup> du nom, Sire de GUEIDAN, qualifié dans plusieurs titres *Seigneur de très-grand courage*. Il se rendit célèbre par les belles actions qu'il fit à la première Croisade en 1096, aux sièges de Nicée & de Jérusalem, & à la fameuse bataille d'Alcalon. A son retour en France, il épousa *Clotilde*, fille unique & héritière du Comte de Réthel, qui, par son testament, voulut que la Maison de GUEIDAN prit ses armes, qu'elle porte encore aujourd'hui dans son écuillon, qui est *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or*, qui est DE FORCALQUIER ; *aux 2 & 3 d'azur, à un château ouvert d'argent, maçonné de sable, le fenestrage de gueules*, qui est DE DIE ; & sur le tout d'azur, à 3 losanges d'argent, qui est DE RÉTHEL. Le Mémoire qui nous a été fourni lui donne pour fils :

BERTRAND, Sire de GUEIDAN, 1<sup>er</sup> du nom, surnommé *le Belliqueux*, lequel passa la plus grande partie de sa vie dans la Palestine & à Jérusalem avec Godefroy de Bouillon, qui en avoit été élu Roi. Il contribua beaucoup par sa vigilance & sa valeur à la conservation des places conquises, & eut de son mariage avec *Jacqueline de Châtillon* :

BERTRAND DE GUEIDAN, II<sup>e</sup> du nom, qui se croisa & fit plusieurs voyages dans la Terre-Sainte lors de la seconde Croisade, où il donna dans toutes les occasions des preuves de sa bravoure, surtout au siège de Damas qui ne réussit point, & où il fut blessé dangereusement. Il avoit épousé *Arfide*, fille de *Bohémond*, III<sup>e</sup> du nom, Prince d'Antioche, dont vint :

ROBERT DE GUEIDAN, 1<sup>er</sup> du nom, l'un des Chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer à l'occasion des Croisades, où sa valeur & sa prudence le distinguèrent. Il s'allia avec *Éléonore de Montferrat*, de laquelle il eut :

1. ODON, que Raymond du Puy reçut Chevalier Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut tué d'une flèche empoisonnée devant Panéas, ville de Phénicie au pied du Mont-Liban ;
2. Et GAUCHER, qui suit.

GAUCHER, Sire DE GUEIDAN, mourut d'une blessure reçue devant Acre, lorsque cette ville fut emportée d'assaut par PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, à la troisième Croisade en 1191. Il avoit épousé *Garfende de Sabran*, dont :

GUILLAUME DE GUEIDAN, II<sup>e</sup> du nom, qui, au retour de la Terre-Sainte, où il avoit beaucoup contribué à la prise de Constantinople, & après avoir échappé à la peste qui avoit fait périr une grande partie des Croisés, fonda, en 1208, pour remplir le vœu qu'il avoit fait, un Couvent de Religieuses, dites de *l'Observance*, à 2 lieues de Forcalquier, où il est enterré sous un mausolée superbe que son fils lui fit élever. Il laissa de sa femme *Alix d'Agoult*.

GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Sire DE GUEIDAN, qui, s'étant croisé en 1248, suivit le Roi SAINT LOUIS, & reçut de sa main l'Oriflamme qu'il

porta au siège de Damiette, aux batailles gagnées sur les bords du Nil, & aux autres glorieuses expéditions de ce grand Prince, à son premier voyage d'Outre-mer. Ce Seigneur, en faveur duquel Béatrix, Comtesse de Provence, avoit érigé la Terre de GUEIDAN en *Baronnie*, s'allia à *Eudoxie Lafcaris*, dont naquit :

BERTRAND, III<sup>e</sup> du nom, BARON DE GUEIDAN, qui accompagna aussi SAINT LOUIS à la huitième Croisade. Après la mort de ce Prince il servit PHILIPPE-LE-HARDI, son fils & son successeur, dans les combats qui furent donnés entre les Sarrazins, & revint avec lui en France, où s'étant allié avec une fille de la Maison de *Coucy*, il en eut :

BERTRAND, IV<sup>e</sup> du nom, BARON DE GUEIDAN, qui s'attacha à PHILIPPE-LE-BEL. Il assista à son sacre, & lui rendit de grands services à la bataille de Furnes en Flandre, aux prises de Lille, de Cassel & de Gand, où il reçut de grandes blessures. De *Blanche de Beaujeu*, son épouse, naquit :

LAMBERT, BARON DE GUEIDAN, à qui son mérite, autant que sa naissance, attira des honneurs considérables à la Cour de ROBERT, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence. Il fut chargé, en 1327, de conduire les troupes que CHARLES, Duc de Calabre, envoyoit au Roi, son père, dans le Royaume de Naples. Il avoit épousé *Aigline de Villaret*, dont :

1. FOULQUES, Chevalier de Rhodes ;
2. Et ROBERT, qui suit.

ROBERT, BARON DE GUEIDAN, II<sup>e</sup> du nom, se signala en défendant le Roi JEAN, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglois, à la funeste bataille de Poitiers. De son mariage avec *Thielberge de Montfort*, il eut :

GUILLAUME, BARON DE GUEIDAN, IV<sup>e</sup> du nom, qui, dans toutes les occasions, ne cessa de donner des preuves de son courage, & singulièrement à la bataille de Montiel, gagnée par le Connétable du Guefclin. Il eut de *Béatrix d'Albon*, son épouse,

ROBERT, BARON DE GUEIDAN, III<sup>e</sup> du nom, qui finit glorieusement ses jours en défendant la ville de Marseille, lorsqu'ALPHONSE, Roi d'Aragon, voulut s'en rendre maître. Il avoit épousé *Charlotte d'Aubuffon*, dont :

GUILLAUME, BARON DE GUEIDAN, V<sup>e</sup> du nom, lequel eut beaucoup de part à l'affection de CHARLES IV, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence. Il mourut après avoir

servi avec la plus grande réputation, laissant de sa femme, *Marguerite de Pontevès*,

ROBERT, BARON DE GUEIDAN, IV<sup>e</sup> du nom, qui servit sous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI. Il s'allia avec *Isabelle de Sabran*, dont il eut :

Plusieurs enfans, morts en bas âge ;  
Et ROBERT qui suit.

ROBERT, BARON DE GUEIDAN, V<sup>e</sup> du nom, s'attacha au Roi RENÉ, Comte de Provence, auquel il rendit des services importants dans les guerres que ce Prince eut à soutenir. Il eut de *Gertrude de Clermont*, son épouse :

GASPARD, I<sup>er</sup> du nom, BARON DE GUEIDAN, qui se signala dans toutes les guerres de son tems, & fut tué en 1525, à la bataille de Pavie, auprès du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>. De son mariage avec *Indegonde de Sabran* vint :

GASPARD, BARON DE GUEIDAN, II<sup>e</sup> du nom, qui servit aux sièges de Perpignan, de Casal & de Carmagnole en Italie, en 1536. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1520, passé chez *Autran*, Notaire d'Aix, *Madeleine de Bouliers-de-Cental*, fille de *Claude*, Seigneur de Rouffet & de *Louise d'Agoult*, de laquelle il eut :

CÉSAR-CHRISTOPHE, BARON DE GUEIDAN & de Saint-Etienne, qui s'acquit beaucoup de gloire à la guerre, & fut dangereusement blessé à la journée de Dreux. Le Roi CHARLES IX, qu'il servit pendant les guerres civiles, l'honora, en 1562, du Collier de son Ordre, & lui donna une Compagnie de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances. Ce fut avec cette troupe qu'il se trouva aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & ensuite fut Gouverneur de Forcalquier en 1574. Il fut tué d'un coup de canon au siège de la Rochelle en 1577. Il avoit épousé *Claude-Mabille de Pins*, de laquelle il eut :

PIERRE, SEIGNEUR DE GUEIDAN, qui, à l'âge de 20 ans, servit en qualité de Capitaine de 100 hommes d'armes à la bataille d'Ivry, où il se distingua. Il fut ensuite fait Gouverneur de Forcalquier, par Lettres d'HENRI IV, du 6 Février 1593. Il épousa, la même année, *Anne de Cardebas*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auribeau, & de *Lucrèce de Pontevès*. De ce mariage vint entr'autres enfans :

GASPARD, III<sup>e</sup> du nom, SEIGNEUR DE GUEIDAN, qui de sa femme, *Anne de Reillane*, fille de *Charles*, Seigneur du Pinet, & de *Pétro-nille de Villeneuve*, eut :

PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE GUEIDAN, qui s'est marié avec *Madeleine de Châteauneuf*, dont il eut pour fils :

PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE GUEIDAN, Président au Parlement de Provence, qui a exercé pendant 28 ans la charge d'Avocat-Général avec tant de distinction & de talent, qu'il a mérité une *confiance générale & les témoignages les plus authentiques de l'estime & de l'affection* de Sa Majesté ; ce sont les termes des provisions que le Roi lui a données pour la charge de Président à Mortier, dont il est aujourd'hui revêtu. C'est pendant ce long exercice de la charge d'Avocat-Général, qu'il a prononcé ces beaux discours, dont on a une édition faite à Paris en 1739, & où, suivant les mêmes lettres, brillent le rare talent de l'éloquence & les plus excellentes qualités de l'esprit & du cœur. C'est en sa faveur que le Roi a érigé la Baronnie de GUEIDAN en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1752, enregistrées au Parlement le 5 Octobre suivant, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 15 Décembre suivant, en mémoire, disent les Lettres, *des plus grands services militaires rendus aux Rois nos prédécesseurs, par les ancêtres du Sieur de GUEIDAN, & pour l'illustrer & honorer d'un titre qu'il puisse transmettre à ses descendants, & qui soit aussi durable que doit l'être le souvenir des vertus & de l'importance des services qui l'ont mérité*. Il a épousé *Angélique*, fille de *Joseph*, Marquis de *Simiane*, & de *Marguerite de Valbelle*. Ses enfans sont :

1. GASPARD-LÉON ;
3. & 4. SECRET, ALEXANDRE & TIMOLÉON, tous trois reçus Chevaliers de Malte, après avoir fait leurs preuves ;
5. ABÉLAÏDE, qui s'est marié avec *Pierre-Louis de Demandols*, Seigneur de la Palu & de Meyrelle ;
6. EL MADELEINE, qui a épousé, le 15 Novembre 1734, *Joseph de Cabanes*.

Les armes, comme ci-devant.

\* GUELDRE, Duché qui fait l'une des 17 Provinces des Pays-Bas, avec une Ville qui porte le même nom, & qui tire, à ce qu'on prétend, son ancienne origine de la petite ville de *Guelduba*, dont parle TACITE. Cette Province a eu ses Seigneurs particuliers, qui s'en rendirent les maîtres sous nos Rois de la seconde Race. On prétend que le premier se

nommoit WICHARD ou RICHARD DE PONT, vivant en 878, & mort en 910. — Son fils GERLAC, I<sup>er</sup> du nom, mort en 937, laissa GODEFROID, à qui WICHARD, II<sup>e</sup> du nom, son fils puiné, succéda en 958. Ce dernier épousa la fille du Comte de *Zutphen*, & mourut en 973, laissant MENGORS, son fils, mort en 1001. — WIKINGE, fils & successeur de MENGORS, mourut en 1025 ou 1035, laissant : WICHARD, III<sup>e</sup> du nom, qui lui succéda en 1061. Celui-ci eut une fille unique, nommée ALIX ou ADÉLAÏDE, qui porta le pays de *Gueldre* à *Othon de Nassau*, son mari, qui l'Empereur HENRI IV en fit Comte. Cet OTHON épousa, en secondes noces, *Sophie*, héritière du Comté de *Zutphen*. Il eut du premier lit : GÉRARD, Comte de *Gueldre* ; & du second, GERLAC, Comte de *Zutphen*, mort sans postérité. — GÉRARD, son aîné, hérita de ses biens, & mourut en 1131, ayant eu : HENRI DE NASSAU, qui mourut en 1161. Il avoit épousé *Seynarde*, fille de *Godefroy*, Duc de *Brabant*, dont GÉRARD, mort sans postérité en 1180, & OTHON II, qui décéda en 1202, & laissa GÉRARD III<sup>e</sup> mort en 1229. — OTHON-le-Boiteux, fils de ce dernier, acquit de grands biens, entoura de murailles plusieurs de ses villes, qui étoient auparavant peu considérables, acheta Nimègue & une partie de la Betuwe, qu'il unit au Comté de *Gueldre*, & mourut en 1271, laissant : RENAUD I<sup>er</sup>, qui perdit le Comté de Limbourg, qu'il avoit acquis ; — RENAUD, II<sup>e</sup> du nom, son fils, dit *le Roux*, lui succéda en 1326, & fut créé Duc, par Lettres de l'Empereur LOUIS IV, données à Francfort le 19 Mars 1339, avec le privilège de revêtir l'Empereur de ses Vêtemens Royaux dans les cérémonies solennelles, & de poser la Couronne sur la tête des Empereurs dans la cérémonie de leur Couronnement, soit à Aix, à Milan ou à Rome ; de l'ôter & de la porter dans leurs mains ; & il lui donna quatre principaux Officiers comme aux autres Ducs, avec le pouvoir de battre monnoie d'or. Il laissa EDOUARD, qui fut tué en 1371. Ce dernier fut suivi de RENAUD III, mort 4 mois après sans postérité. GUILLAUME & RENAUD IV, Ducs de *Gueldre* & de *Juliers*, fils de *Marie de Gueldre*, succédèrent à leurs oncles, & moururent sans lignée, le premier en 1402, & l'autre en 1423. — ARSOLT, Comte d'*Égmond*, recueillit ces Etats, & épousa *Catherine*, fille d'*Adolphe IV*, Duc de *Clèves*, dont il eut *Adolphe* ; ce-

lui-ci fit la guerre à son père, & le tint long-tems prisonnier. Cette conduite barbare chagrina si fort *Arnoul*, qu'il déshérita son fils, & vendit à *CHARLES*, surnommé *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, les droits qu'il avoit sur le Duché de *Gueldre* & le Comté de *Zutphen*, & mourut en 1372. — *MARIE DE BOURGOGNE*, fille de *CHARLES-le-Téméraire*, remit ces Etats à *Adolphe*, qui épousa, le 18 Décembre 1463, *CATHERINE DE BOURBON*, fille de *CHARLES 1<sup>er</sup>*, Duc de Bourbon. Il fut tué en 1477, & eut de son mariage *Charles*, qui fut; & *Philippe*, femme de *RENÉ II*, Duc de Lorraine, morte le 26 Février 1547. — *Charles* fut troublé dans la possession de ses Etats par l'Empereur *CHARLES-QUINT*, petit-fils de *MARIE DE BOURGOGNE*. Ce Duc consentit pour la paix, que *Gueldre* & *Zutphen* entraissent dans la Maison de *CHARLES-QUINT*, à l'exclusion des collatéraux, s'il mouroit sans enfans. La chose arriva ainsi, & *CHARLES* mourut sans lignée d'*ELISABETH DE BRUNSWICK*, son épouse, en 1538. — *Guillaume*, Duc de *Clèves*, avoit des droits plus anciens que cette donation; mais il succomba contre *CHARLES-QUINT*, & c'est sous ce dernier & sous *PHILIPPE II*, son fils, que les Etats-Généraux se font rendus maîtres de presque tout le Duché de *Gueldre* & du Comté de *Zutphen*; ce qui s'est fait avec le consentement des peuples de tous le pays, qui se font unis à eux. Cette Province qui entra dans la confédération d'*Utrecht*, est la première des Provinces-Unies.

**GUELTON-PIGNET**, en Provence.

*JEAN-BAPTISTE GUELTON-PIGNET*, d'abord pourvu d'un Office de Secrétaire du Roi en Chancellerie près de la Cour du Parlement, le 17 Juillet 1722, fit acquisition de la Terre & Seigneurie de *Saint-Martin* dans la Viguerie d'*Apt*, & fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, le 1<sup>er</sup> Avril 1727. Il épousa *N... de Charbonnier*, de laquelle il a des enfans :

*MARC*, qui a été reçu dans la charge de son père, le 23 Avril 1746;

Et *N... de Guelton*, Officier de Vaisseaux, qui fut tué, en 1756, à l'attaque générale de *Mahon*, pendant laquelle il fit des prodiges de valeur.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 lions naissans du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

**GUÉMADEUC (DE)**, en Bretagne. Les

anciens Sires de *GUÉ-MADEUC* étoient Bannets de Bretagne, titre qui conflate leur ancienneté, & les biens que cette Maison a toujours possédés. *N... de GUÉMADEUC* eut pour enfans :

*GEORGES*, qui fut;

Et *THOMAS*, Chevalier, Baron de *Gué-Madeuc* & de *Bloflac*, Gouverneur de *Fougères*, & *Grand-Ecuyer* héréditaire de Bretagne, qui fut député de la Noblesse de cette Province, pour assister aux Etats-Généraux, assemblés à Paris en 1614.

*GEORGES DE GUÉMADEUC*, Chevalier, Seigneur, Marquis dudit lieu, Châtelain de *Trévécac*, Cadoudal & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général des Armées de *HENRI IV*, épousa *Suzanne de Sévigné*, dont :

*THOMAS DE GUÉMADEUC*, Marquis dudit lieu, Châtelain de *Cadoudal*, *Trévécac* & *Callac*, Seigneur de la *Bardoulaye*, *Beaurepaire* &c., Gouverneur de *Ploërmel*, qui épousa, le 12 Novembre 1610, *Gillette de la Fresnays*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Claude de Bellouan*, dont il eut :

1. *CLAUDE*, qui fut;

2. *SÉBASTIEN*, mort Evêque de *Saint-Malo*, le 4 Mars 1702;

3. *FRANÇOISE*, mariée, & morte sans enfans;

4. *ANNE*, mariée à *Louis de Faramus*, Seigneur de *Trahédeuc*, dont fortit : un garçon, qui entra dans l'Etat Ecclésiastique; & trois filles, savoir: *Françoise de Faramus*, mariée au Seigneur de *Balbas*, dont il n'est resté qu'une fille, mariée, en 1709, au Seigneur de *la Chapelle-Villepote*; — *Louise de Faramus*, Prieure des Bénédictines de *Locmaria*; — & *Anne de Faramus*, qui s'est mariée, en 1703, à *N... de Forcéan*, Chevalier, Seigneur de *Treguet*, dont la fille est unique héritière, & a été mariée à *N... de Forcéan*, Chevalier, Seigneur de la *Morinière*, dont il y a des enfans;

5. Et *SUSANNE*, Religieuse Bénédictine. (Ce fut pour elle que l'Evêque de *Saint-Malo*, son frère, obtint des Lettres du Roi *Louis XIV*, pour ériger le Couvent de *Montcafin* en Abbaye, sous le nom de *Guémadeuc*.) Elle est morte en 1702.

*CLAUDE DE GUÉMADEUC*, Chevalier, Marquis dudit lieu, Baron de *Callac* & Gouverneur de *Ploërmel*, épousa *N... Ermar*, fille de *Thomas*, Seigneur dudit lieu & de *Kervilly*. Il en eut :

1. *AMADOR-JEAN-BAPTISTE*, qui fut;

2. GILLOUË, mariée au Seigneur du *Buterf*, morte sans enfans ;
3. MARIE-ANNE, morte à Vannes en 1710, sans avoir été mariée ;
4. Et N... DE GUÉMADEUC, Prieure de Locmaria, près de Vannes.

AMADOR-JEAN-BAPTISTE DE GUÉMADEUC, Chevalier, Seigneur, Marquis dudit lieu, Baron de Callac, Châtelain de Trévécour, Cadoudal, & autres lieux, fut Gouverneur des Ville & Château de Saint-Malo, le Havre & dépendances, Commandant le ban & arrière-ban de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Malo, & Lieutenant de Roi, des quatre Evêchés de la Haute-Bretagne : Rennes, Vannes, Saint-Malo & Dol, par provisions du 25 Juin 1694 Sa Majesté, par une Déclaration du 1<sup>er</sup> Décembre 1698, rendit cette Lieutenance de Roi héréditaire à ses enfans & autres héritiers. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie de la Villéon*, morte en 1680 ; & 2<sup>o</sup> *Guyonne-Scholastique Briand*, de la ville de Saint-Malo. Du premier lit vinrent :

ARMAND-JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué en 1693, à la bataille de Nerwinde.

Et du second lit fortirent :

MARIE-ANNE, qui s'est mariée à *Joseph de Volvire*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis dudit lieu, Comte du Bois-de-la-Roche, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-Jes-Camps & Armées du Roi, Commandant dans la Haute-Bretagne, dont postérité. Voy. VOLVIRE.

Et JULIE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1726, au Comte de *Goyon de Vandurant* ; & 2<sup>o</sup> au Comte de *Marbauf*, Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lieutenant de Roi de la Haute-Bretagne, à cause de sa femme.

Les armes de GUÉMADEUC sont : *de sable, au léopard d'argent, accompagné de 6 coquilles du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

\*GUÉMENÉ, petite Ville en Bretagne, Diocèse de Nantes, érigée en *Principauté*, l'an 1570, en faveur de *Louis de Rohan*, 11<sup>e</sup> du nom, duquel descendent les Ducs de *Montbazou*. Cette *Principauté* est depuis longtems dans la Maison de ROHAN. Voyez ROHAN.

GUENANT. LOUIS GUENANT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-aux-Belins, de Beau-regard, de la Touche, Saint-Cyran, &c., qualifié *Noble & Puissant*, dans un acte de 1503, acheta de JEAN GUENANT, son frère, tous les

biens qu'il pouvoit prétendre dans la succession de *Marie Yjord*, leur mère, & dans celle de MATHIEU GUENANT, leur frère. Ledit Louis épousa *Anne Chevaleau*, dont :

1. MERRY, Seigneur de Saint-Cyran,
2. Et PIERRE, qui suit

PIERRE GUENANT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, se maria, le 28 Juillet 1503, à *Jeanne Chauveron*, & en eut :

FRANÇOIS GUENANT, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran, allié avec *Anne de Villiers*, de laquelle vinrent :

CHARLES, qui suit ;  
Et ANNE, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran.

CHARLES GUENANT, 1<sup>er</sup> de nom, Ecuyer, Sieur du Breuil, épousa, le 26 Septembre 1587, *Antoinette de Tranchelion*, dont :

1. ANTOINE, Seigneur de Vitré, qui a fait postérité ;
2. MICHEL, qui suit ;
3. Et RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Paul & de Lourlière*, rapportée ci-après.

MICHEL GUENANT, Ecuyer, Sieur du Breuil, épousa, le 27 Juillet 1637, *Renée de Vauvoger*, fille d'*André*, Ecuyer, Sieur de la Courtaisière, dont :

CHARLES, qui suit ;  
Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de la Courtaisière, marié avec *Anne-Françoise de Baillou*, fille de N... de Baillou, Ecuyer, Sieur des Cognies, & d'*Anne de Préville*.

CHARLES GUENANT, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Chaubuisson, & de la Chalonnrière, fut maintenu dans sa noblesse, avec FRANÇOIS GUENANT, son cousin germain, Ecuyer, Sieur de la Voltière, par Ordonnance de M. Tubeuf. De *Louise-Charlotte Simon*, qu'il avoit épousée le 14 Mai 1663, est issu :

CHARLES GUENANT, 111<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Chaubuisson, qui s'est allié, le 19 Janvier 1712, à *Marie Patouflet*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & de *Marie de Bonafaux*, dont il a eu entr'autres enfans

MARGUERITE, née le 3 Février 1715.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-PAUL & de LOURLIÈRE.

RENÉ GUENANT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Paul, fils puîné de CHARLES, & d'*Antoinette de Tranchelion*, eut, entr'autres enfans, d'*An-*

*toinette du Puy*, qu'il avoit époufée en 1640 :

FRANÇOIS GUENANT, Ecuyer, Sieur de Lourlière, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, qui s'est marié, le 27 Novembre 1670, à *Madeleine du Breuil*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Chevaunay, & d'*Hélène d'Auvergne-la-Groffinière*. Ils ont eu pour enfans :

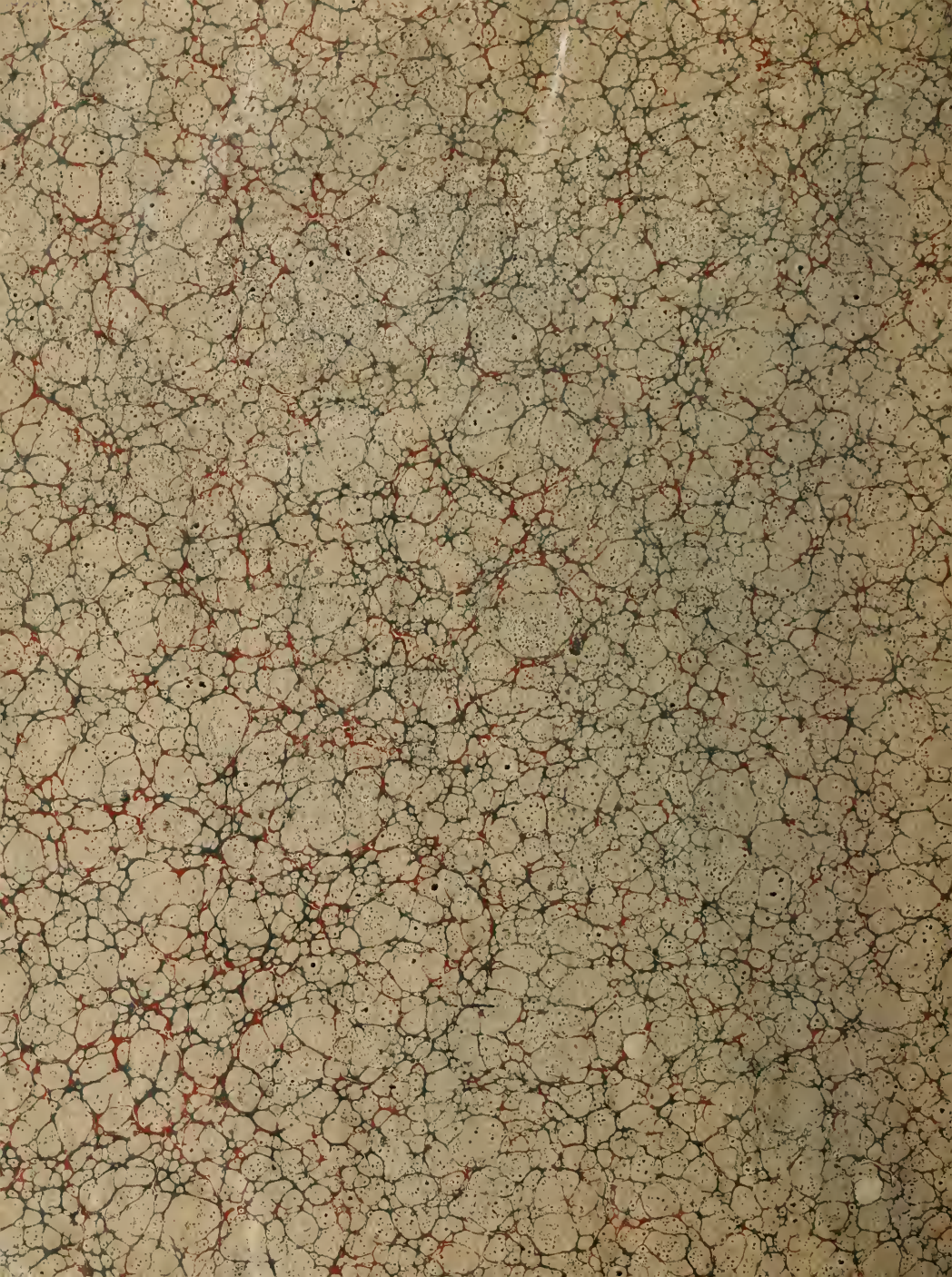
1. ROBERT, Capitaine de Cavalerie, tué au fiège de Lille en 1697 ;
2. MARIE, Dame de Chevaunay ;
3. ANNE-FRANÇOISE, née le 22 Février 1681 ;
4. & 5. FRANÇOISE & MADELEINE GUENANT. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 276.)

Les armes : d'or, à 5 lofanges de gueules, posées en fasce.









0058729-01-3 RF

CS 587 v. L2 1863 V9  
LA CHESNAYE-DESBOIS, P  
DICTIONNAIRE DE LA NOB

Document non relié  
Non-classifié

